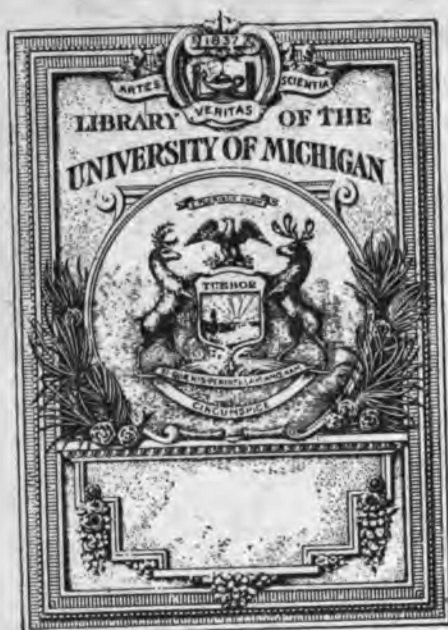
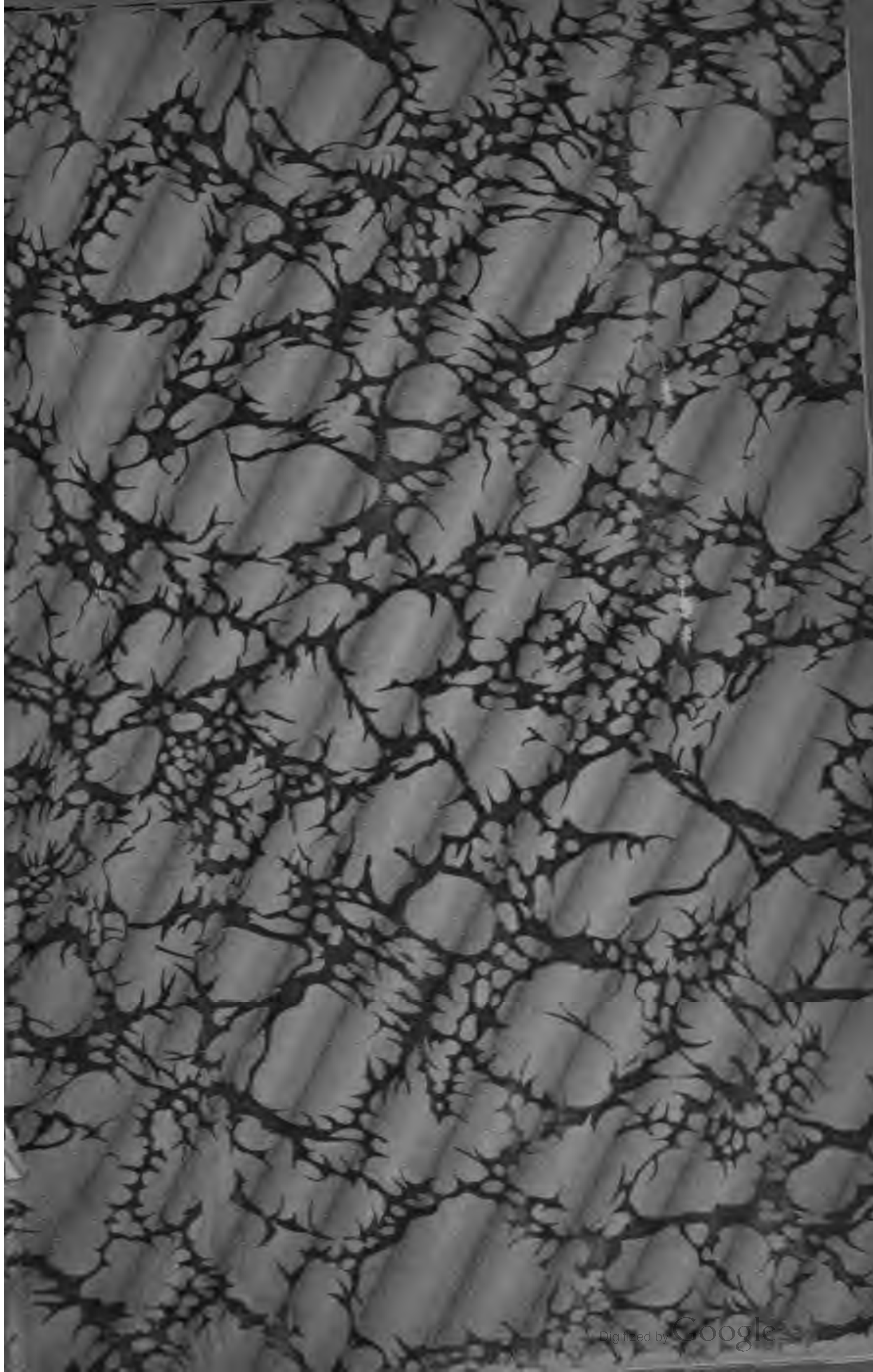
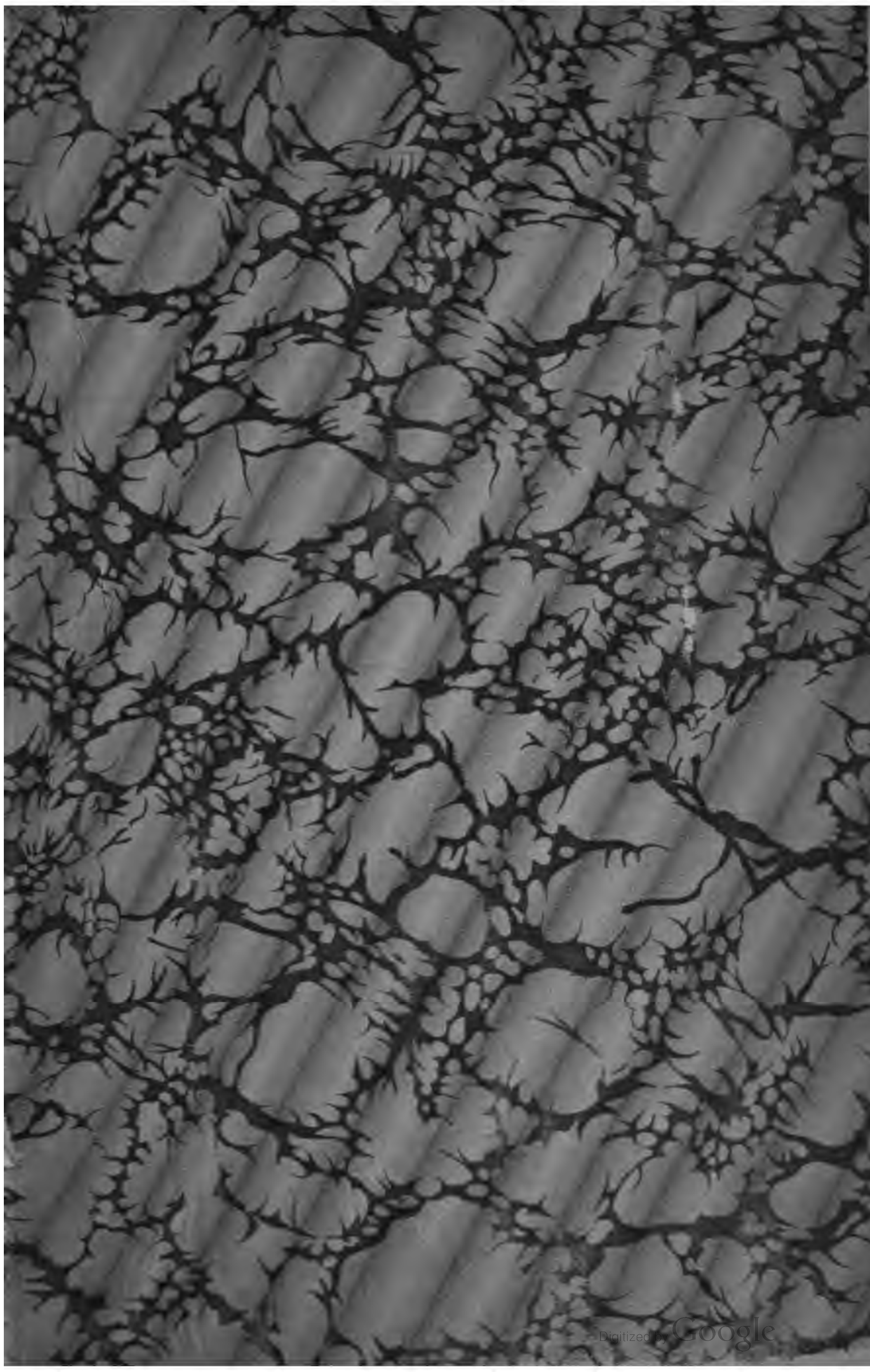
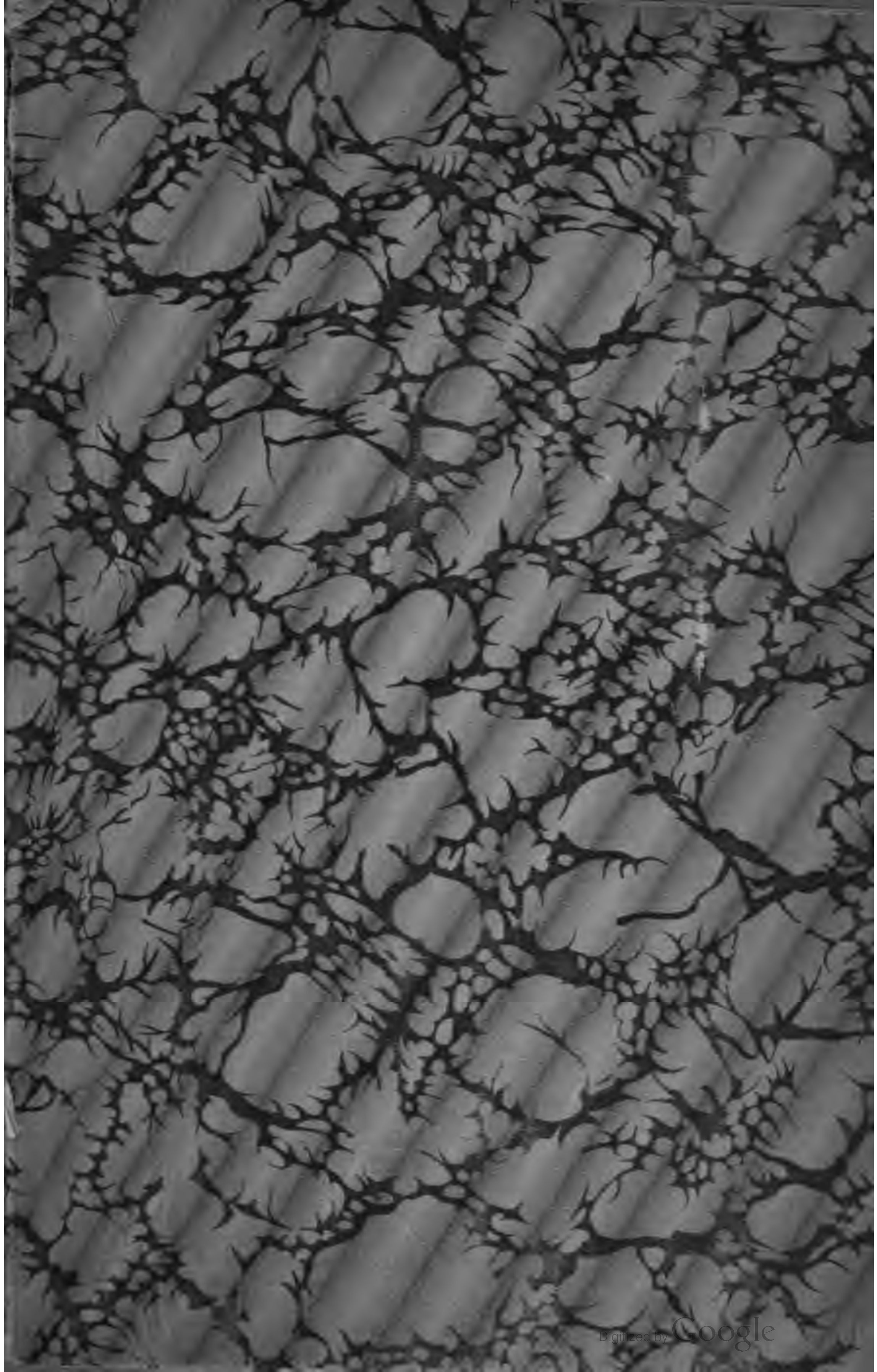

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

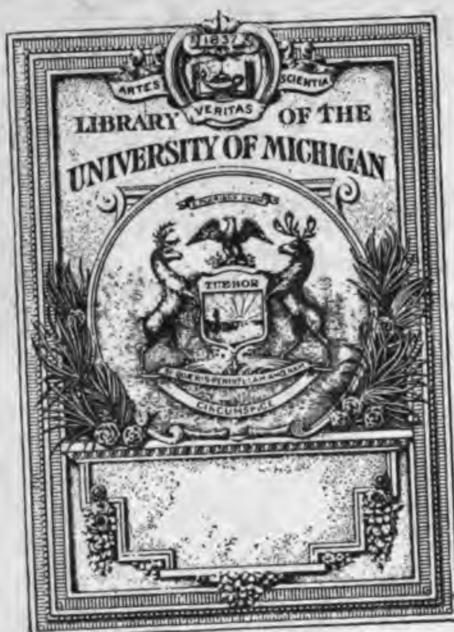


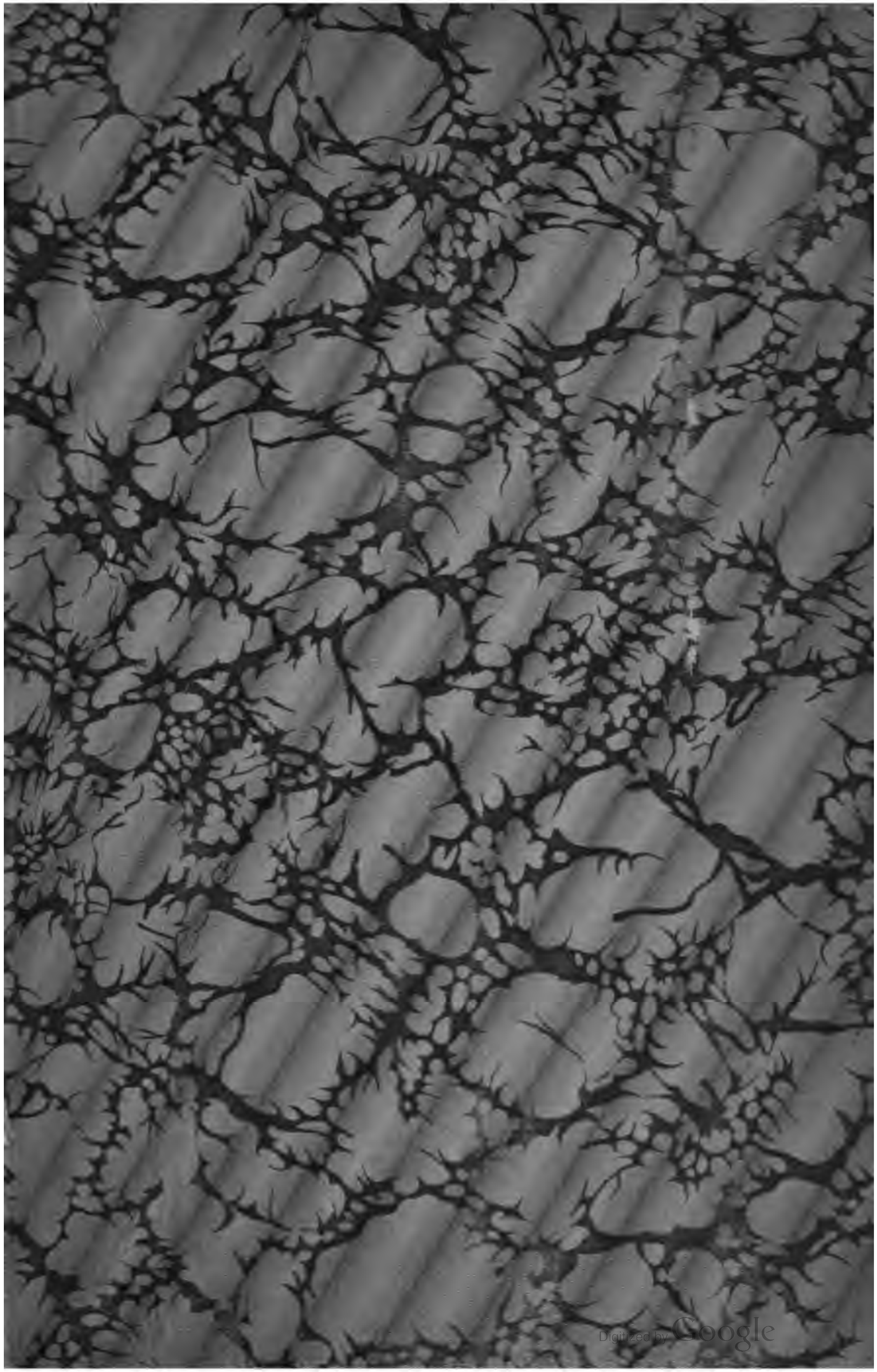

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



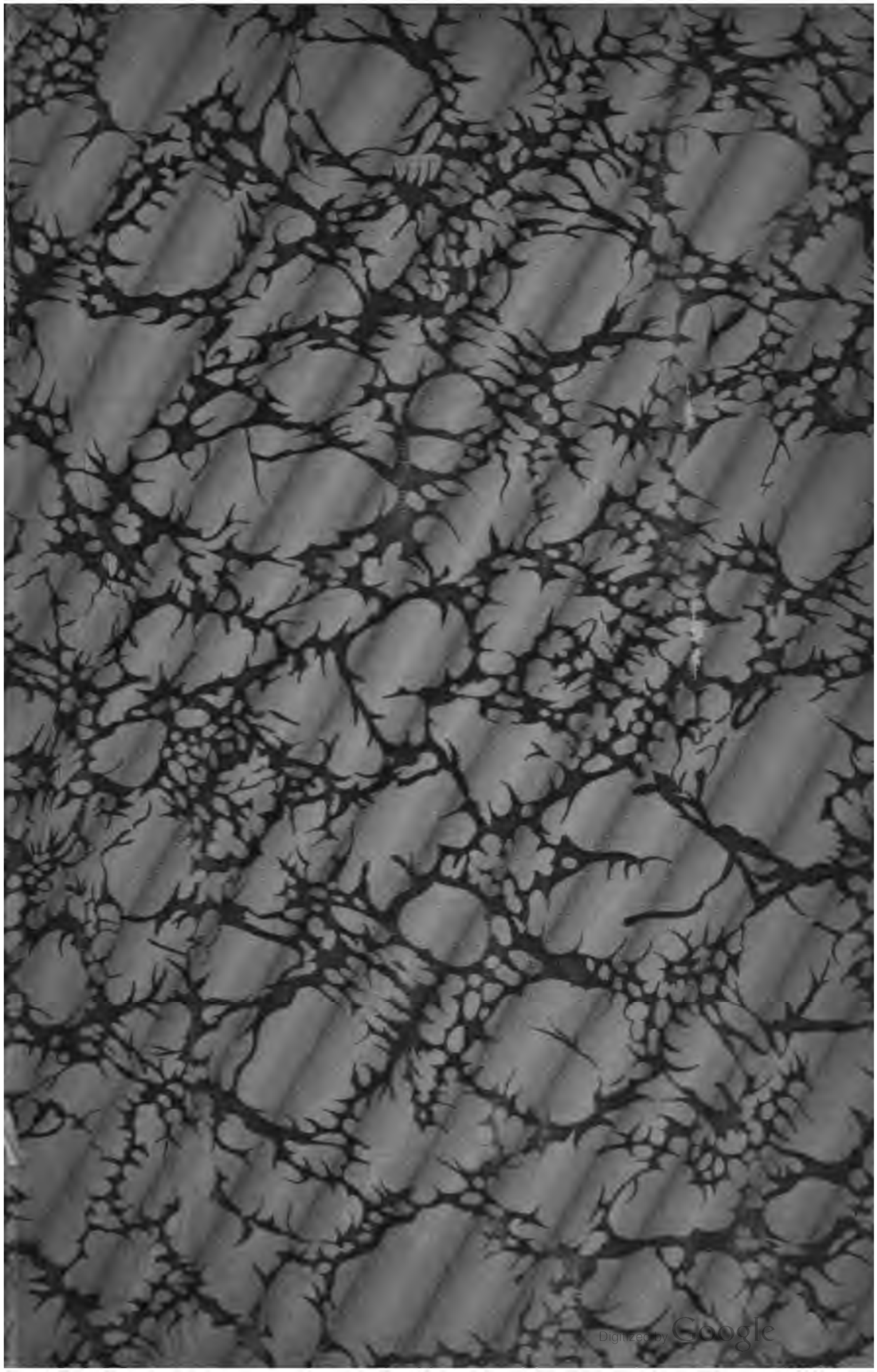

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



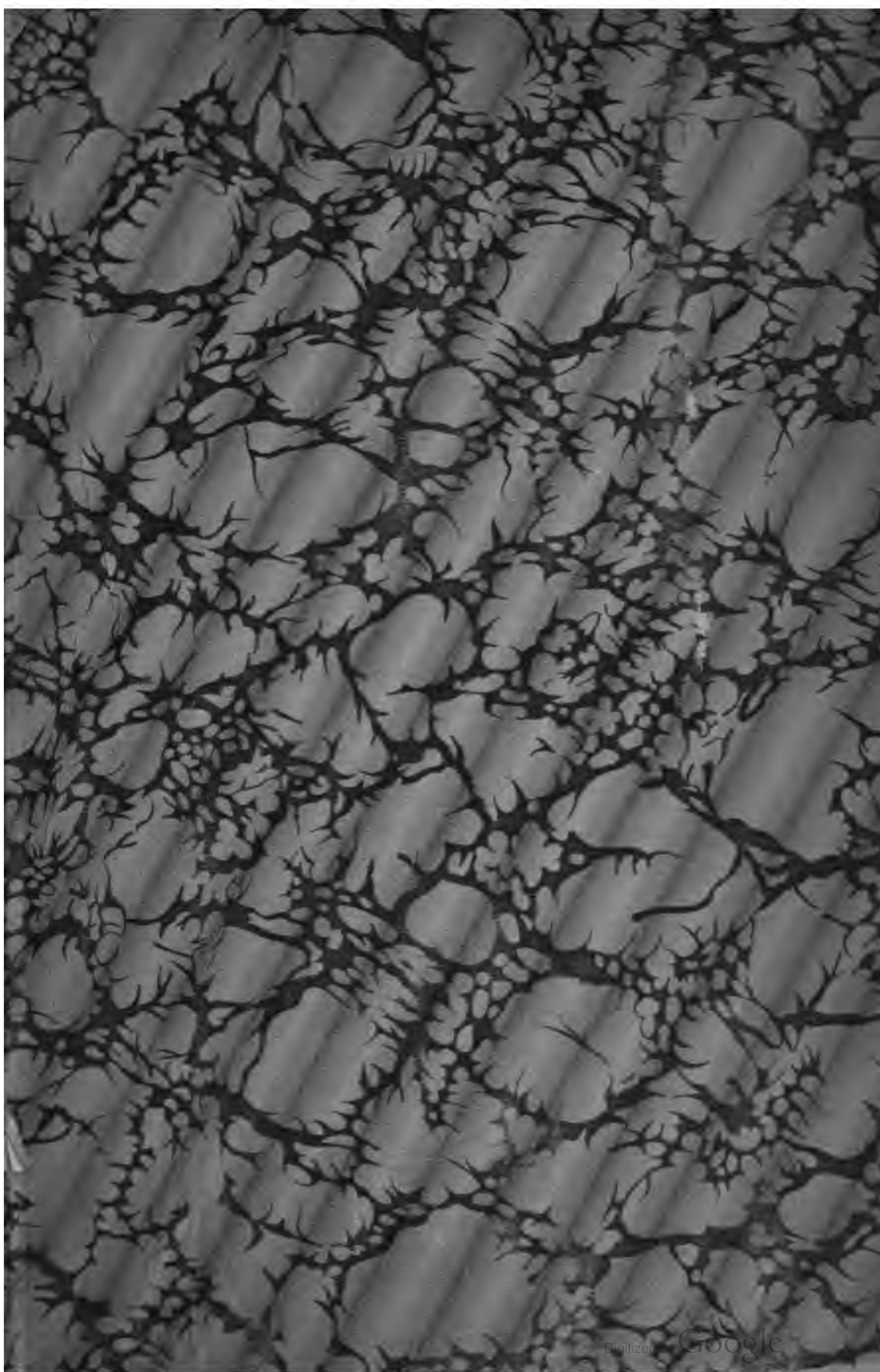

ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



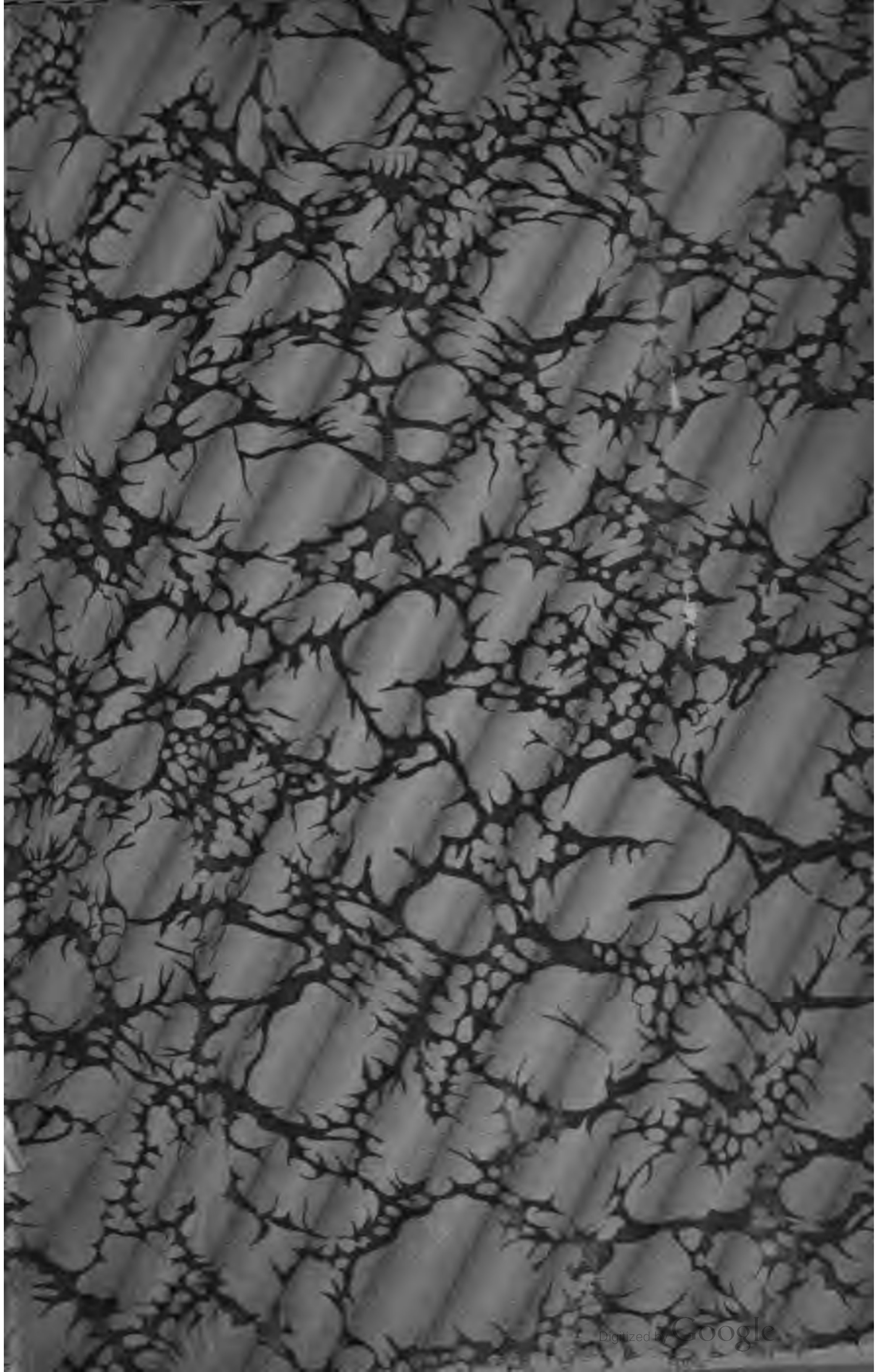

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE




1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



CONGRÈS INTERNATIONAL

DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES,

TENU À PARIS DU 15 AU 17 JUILLET 1878.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES,

TENU À PARIS DU 15 AU 17 JUILLET 1878.

ARRÊTÉ

DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE
AUTORISANT LE CONGRÈS.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Vu notre arrêté en date du 10 mars 1878, instituant huit groupes de Conférences et de Congrès pendant la durée de l'Exposition universelle internationale de 1878;

Vu le Règlement général des Conférences et Congrès;

Vu l'avis du Comité central des Conférences et Congrès,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Un Congrès international des Sciences ethnographiques est autorisé à se tenir au palais du Trocadéro, du 15 au 17 juillet 1878.

ART. 2. M. le Sénateur, Commissaire général, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 juin 1878.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce,
TEISSERENC DE BORT.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION.

MM. Arbois de Jubainville (d'), correspondant de l'Institut.

Carnot, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, président d'honneur de la Société d'Ethnographie.

Castaing (Alphonse), avocat, vice-président de la Société d'Ethnographie, secrétaire général de la Société Américaine de France.

Dilhan, secrétaire général de l'Institution ethnographique.

Dulaurier (Aug.), attaché au Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Duprat (Pascal), député de la Seine.

Hélie (Faustin), président honoraire à la Cour de cassation, membre de l'Institut.

Girardin (Émile de), député.

Martin (Henri), sénateur, membre de l'Académie Française.

Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Jouault (Alphonse), publiciste, secrétaire général de la Société Américaine de France.

Legrand (le Dr), vice-président de l'Institution Ethnographique.

Lenormant (François), professeur à la Bibliothèque Nationale.

Lesouëf, président de l'Athénée oriental.

Lesseps (le baron Jules de), agent de S. A. le bey de Tunis.

Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Lucy-Fossarieu (P. de), secrétaire de la Société des Études Japonaises.

Villemereuil (le commandant de), capitaine de vaisseau, vice-président de la Société d'Ethnographie.

Madier de Montjau (Édouard), président de la Société Américaine de France, secrétaire perpétuel de la Société d'Ethnographie.

Malte-Brun, ancien secrétaire général de la Société de Géographie.

Montblanc (le comte de), président de la Société des Études Japonaises.

Périnelle (Charles), membre de la Société d'Ethnographie

Rosny (Léon de), professeur à l'École spéciale des Langues orientales, président de la Société d'Ethnographie.

Saussier (le général).

Semallé (René de), membre de la Société Américaine de France

Thirion (Charles), ingénieur civil, secrétaire du Comité central des Congrès et Conférences de l'Exposition de 1878.

Vente, conseiller à la Cour de cassation.

Vincent (Édouard), *trésorier*.

LISTE DES DÉLÉGUÉS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

FRANCE.

MM. Norguet (de), secrétaire de la Société des Sciences, à Lille.
Robiou (F.), professeur à la Faculté des Lettres, à Rennes.
Cuenne (Aug.), à Auch.
Moussillac (Maurice), à Toulouse.
Sicard (le Dr Adrien), à Marseille.
Julien (Félix), officier de marine, à Toulon.
Lagarrigue (Fernand), consul, à Nice.
Bellin (Antoine-Gaspard), juge, à Lyon.
Aymonier, notaire, au Châtelard.
Villemereuil (B. de), capitaine de vaisseau, à Cherbourg.
Le Brun (F.), architecte, à Lunéville.
Cliff (Henri), à Saint-Quentin.
Chapelle, conseiller municipal, à Saint-Étienne.
Benoît, magistrat, à Caen.
Lecocq, avocat, à Amiens.
Tryon-Montalembert (le comte de), à Joigny.
Trubesset, consul, à Bordeaux.

ALSACE-LORRAINE.

M. Le Blois, pasteur, à Strasbourg.

ANGLETERRE.

M. Cosson (le baron de), à Londres.

AUTRICHE.

M. Mayreder (Karl), à Vienne.

BELGIQUE.

MM. Bamps (Anatole), à Brûxelles.
Berchem (F.), ingénieur principal des mines, à Namur.
Houtain (Henri), à Gand.

CANADA.

M. Campbell (le Rév. John), professeur, à Montréal.

MM. Le Moine (J. Mac Pherson), président de la Société littéraire et historique, à Québec.
Greer (G.-M.), à Halifax.
Bryce (le Rév.), professeur, à Winnipeg.
Van der Smissen, à Toronto.

CANARIES.

M. le Dr Chil y Naranjo, à Las Palmas, Grande-Canarie.

CAUCASE.

M. Bergé (Adolphe), directeur de l'archéographie du Caucase, à Tiflis.

CHINE.

M. le Dr Eitel, à Hongkong.

COCHINCHINE FRANÇAISE.

M. Aymonier, professeur à l'École des Stagiaires, à Saïgon.

ÉGYPTE.

MM. Weil (Daniel), à Alexandrie.
Couvidou (le Dr H.), à Port-Saïd.
Stone Pacha (le général), au Caire.
Fréda-Bey, docteur-médecin, à Tanta.

ÉQUATEUR.

M. Duchesne de Bellecourt, ministre de France, à Quito.

ESPAGNE.

M. Vasquez-Queipo (don Vicente), membre de l'Académie royale de l'Histoire, à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

MM. Blain, à Détroit, Michigan.
Parkmann (Francis), à Boston.
Butler (James-D.), à Madison, Wisconsin.

FINLANDE.

M. Koskinen (Irjö), membre de la Diète de Finlande, à Helsingfors.

GRÈCE.

MM. Mélétopoulo, député, ancien ministre, à Athènes.
Melessinos (le Dr), à Patras.

HOLLANDE.

M. le Dr Leemans, directeur du Musée royal d'Antiquités, à Leyde.

INDE FRANÇAISE.

M. Hecquet (Émile), maire, à Pondichéry.

ITALIE.

MM. Kraus (Alessandro), professeur, à Florence.
Cantu (César), archiviste de l'État lombard, à Milan.
Vayra (le chevalier), professeur, à Turin.
Celesia, à Gênes.
Belluci, à Pérouse.
Maroni (Michele), à Ancône.
Ferri (le chevalier), professeur, à Rome.
Lancia di Brolo (le duc), à Palerme.
Bertolini (le chevalier), professeur, à Naples.
Giovanni, à Padoue.
Cecchetti (Bartolomeo), à Venise.

JAPON.

M. Sarazin (François), attaché au Consulat général de France, à Yokohama.

LA PLATA.

M. Daireaux, avocat, à Buenos-Ayres.

LUXEMBOURG.

M. Blaise, professeur, à Luxembourg.

MAROC.

M. Vaux (Georges Carra de), consul de France, à Mogador.

NORVÈGE.

M. Nielsen (Jugvar), professeur, à Christiania.

PÉROU.

M. Canevaro, à Lima.

PORTUGAL.

M. Silva (le chevalier da), architecte du roi, correspondant de l'Institut de France, à Lisbonne.

ROUMANIE.

M. Urechia (B.-Al.), député, ancien ministre, à Bucarest.

RUSSIE.

MM. Youferow (Wl. de), de la Société impériale d'Ethnographie de Russie, à Saint-Pétersbourg.
Baudouin de Courtenay, professeur à l'Université de Kazan.

SUÈDE.

MM. Sager (Robert), du Département des Affaires étrangères, à Stockholm.
Tegner (Esaïas), à Lund.

SUISSE.

M. Becker (Georges), professeur, à Genève.

TURQUIE.

M. Synvet, professeur au Lycée, à Constantinople

PROGRAMME DU CONGRÈS.

Les travaux sont répartis entre sept sections.

Section I. — Ethnogénie : Origine et migrations des peuples.

Section II. — Ethnologie : Du développement des nations sous l'influence des milieux, situation géographique, climat, alimentation.

Section III. — Ethnographie théorique : Des différences qui existent entre la race, la nation et l'État; des nationalités normales et des nationalités factices.

Section IV. — Ethnographie descriptive : Distribution et classification des peuples sur la surface du globe.

Section V. — Éthique : Mœurs et coutumes des nations.

Section VI. — Ethnographie politique : Sur quelles bases repose l'existence des nations; motifs qui les sollicitent à se grouper entre elles de manière à former de grands États, ou à se subdiviser afin d'obtenir les avantages de la décentralisation.

Section VII. — Ethnodicée : Droit international; de l'étude comparée des législations au point de vue de l'ethnographie.

STATUTS.

Article premier. Le Congrès des Sciences ethnographiques est fondé par la Société d'Ethnographie dans le but de favoriser, par tous les moyens en son pouvoir, le progrès et la diffusion des études auxquelles elle s'est consacrée.

La Société d'Ethnographie se propose en outre, au moyen de ce Congrès, de provoquer des voyages, surtout dans les localités les moins fréquentées, de façon à établir des relations avec les savants habitant ces localités.

Art. 2. Les sessions de ce Congrès seront tenues, tantôt en province, tantôt à l'étranger.

Art. 3. Pour être admis membre du Congrès, il faut en adresser la demande au président ou à un membre du Conseil de la Société d'Ethnographie, en joignant à cette demande le montant de la cotisation.

Art. 4. Les membres du Congrès sont de trois classes : 1° les membres donateurs; 2° les membres titulaires à vie; 3° les membres titulaires annuels.

Art. 5. Les membres titulaires annuels payent une cotisation de 12 francs pour chaque session; les membres titulaires à vie versent, une fois pour toutes, une somme de 120 francs; les membres donateurs sont ceux qui ont accompagné leur demande d'inscription d'un don de 300 francs ou plus.

Art. 6. Les membres de toutes les classes reçoivent également le recueil des travaux de chaque session. Les membres donateurs ont leur nom inscrit en tête de la liste des membres, et ont droit, perpétuellement, à des exemplaires de luxe et, s'il y a lieu, à des exemplaires avec planches coloriées.

Art. 7. Pour chaque session, la Société d'Ethnographie institue un Comité local d'organisation qui élit les membres du Bureau de la session.

Art. 8. Le Bureau se compose : 1° d'un président; 2° de trois vice-présidents; 3° de quatre secrétaires; 4° d'un trésorier. — Un des vice-présidents et un des secrétaires, au moins, sont nommés par la Société d'Ethnographie

et choisis parmi ses membres, à l'ouverture de la session. — Le Bureau est intallé, à l'ouverture de chaque session, en séance publique, par le Bureau de la session précédente ou par ses délégués.

Art. 9. Dans sa dernière séance, chaque session choisit, dans une liste de localités qui lui est présentée par la Société d'Ethnographie, la ville où sera tenue la session suivante.

Art. 10. Les deux tiers des voix des membres présents seront nécessaires pour la désignation de la ville où se tiendra le prochain Congrès, si cette ville est une capitale, à l'étranger, ou une préfecture, en province. Un tiers des voix sera suffisant pour l'élection d'une ville de second ordre, tant à l'étranger que dans les départements français.

Art. 11. Le Comité local d'organisation arrête et exécute toutes les mesures nécessaires pour assurer l'installation et le fonctionnement du Congrès.

Art. 12. La Société d'Ethnographie fixe, d'après les recettes effectuées pour chaque session, la somme allouée pour la publication des *Mémoires* et pour les autres frais de la session. En dehors des sommes ordonnancées par la Société, elle n'est responsable d'aucune dépense faite par le Comité local d'organisation.

Art. 13. Les *Mémoires* doivent être publiés dans la localité où s'est tenue la session. La Société d'Ethnographie fixe le nombre d'exemplaires qui devra lui être fourni, en échange de sa subvention, pour le service de ses membres souscripteurs.

Art. 14. Un rapport sur les dépenses effectuées pour chaque session est présenté à la séance de clôture. Les comptes sont arrêtés avant l'impression de la dernière feuille des Mémoires, de façon à pouvoir y être insérés.

Art. 15. La publication des travaux du Congrès est confiée à une commission choisie parmi les membres habitant la ville où a eu lieu le Congrès.

Art. 16. Les livres, manuscrits, objets de collection, etc., offerts au Congrès, sont acquis au pays où la session a eu lieu; leur destination définitive est déterminée par décision du Comité local d'organisation; cette décision est publiée dans le recueil des travaux de la session.

Art. 17. Le Comité local d'organisation de chaque Congrès publiera, s'il le juge à propos, un règlement particulier relatif à ses travaux et à son administration. Ce règlement ne devra pas être contraire à l'esprit des présents statuts.

Art. 18. A moins d'une décision contraire du Congrès réuni *in pleno*, seront seules admises, dans les séances, la langue française et la langue du pays où sera tenue la session.

Dans le cas où il serait fait une proposition pour l'emploi d'autres langues, l'assemblée sera appelée à décider la question au scrutin secret.

Art. 19. Pendant le cours de chaque session, la direction des affaires du

Congrès est confiée à un Conseil où chaque nationalité, représentée effectivement au Congrès, devra compter au moins un membre.

Art. 20. Après la clôture de chaque session, le Comité local d'organisation reprendra ses fonctions jusqu'à l'achèvement de la publication des Mémoires.

Art. 21. Des règlements particuliers fixeront, s'il y a lieu, les questions de détail non prévues dans les présents statuts.

QUESTIONS

PROPOSÉES PAR DIVERS MEMBRES AU COMITE D'ORGANISATION.

PREMIÈRE SECTION.

ETHNOGÉNIE.

1° Quels sont les centres primitifs de la civilisation dans l'ancien et le nouveau monde?

2° Comment se sont constituées les premières nationalités?

3° Origine et migrations antiques des peuples aryens.

4° Comment s'est opéré le contact civilisateur des peuples de l'Inde aryenne et de la Grèce ancienne?

5° Déterminer si toutes les nations dites *aryennes* appartiennent à une ou plusieurs races différentes.

6° Y a-t-il lieu d'admettre un groupe de nations dites *touraniennes?*

7° Quels ont été les premiers rapports civilisateurs des nations aryennes avec les nations sémitiques?

8° De la route suivie par les navigateurs qui ont opéré le peuplement de l'Océanie.

9° Y a-t-il lieu d'admettre un foyer unique de civilisation pour les peuples de l'Amérique antécolombienne?

10° Quelle a été la marche des nations civilisatrices au Mexique?

11° D'où provient la civilisation de la région isthmique de l'Amérique centrale (Palenqué, Uxmal, Copan, etc.)?

12° Quelles sont les limites extrêmes des migrations cafres et hottentotes, dans l'Afrique centrale?

13° Origine et migrations primitives des Chinois.

14° De la provenance des conquérants japonais au VIIe siècle avant notre ère.

15° Route des migrations bouddhiques dans la direction de la Corée.

16° Origine et formation des nationalités européennes.

17° De la formation des États-Unis d'Amérique; comment et depuis quelle époque peut-on dire que le peuple des États-Unis forme une nationalité?

DEUXIÈME SECTION.

ETHNOLOGIE.

1° Théorie des milieux; la lutte pour l'existence. — Dans quelles limites le climat, la situation géographique et le mode de nourriture peuvent-ils contribuer à altérer les caractères essentiels d'une nation? De quelle manière l'influence pernicieuse des milieux peut-elle être neutralisée par les mœurs et les institutions?

2° De l'influence du climat sur le développement intellectuel des nations.

3° Des modifications qui résultent, dans le développement des nations, de leur situation géographique. Populations des versants de montagnes; populations maritimes, etc.

4° Influence des divers genres de nourriture sur le caractère et le développement des peuples.

5° Du métissage. Les métis au Brésil et au Chili; les Bois-Brûlés de l'Amérique septentrionale.

6° Des avantages et des inconvénients du métissage au point de vue du développement des nations.

7° Des races qui disparaissent au contact des races étrangères, et de celles qui absorbent l'élément étranger, en se l'assimilant ou en lui faisant subir de profondes modifications. — Les colons anglo-saxons et germaniques; — les Espagnols au Mexique et dans l'Amérique du Sud; — les Chinois et les nations qui les ont successivement subjugués; — les Aïnos et les Japonais; — les Berbers et les Arabes.

8° Les migrations ethniques et militaires.

9° Influence des institutions sur le caractère des peuples.

10° Du mode de vie le plus favorable pour améliorer la condition physique d'un peuple.

11° Des causes d'augmentation ou de diminution dans le nombre des individus qui composent une nation.

12° Des aptitudes caractéristiques des races et des nationalités.

13° De l'habitat primitif de l'humanité.

14° Essai étymologique sur les différentes formes que le nom des peuples a pu prendre, à diverses époques et dans diverses langues. — Quelles améliorations on peut introduire dans l'orthographe ethnographique, et des meilleurs moyens de transcrire dans l'alphabet latin les noms écrits en caractères étrangers à cet alphabet?

TROISIÈME SECTION.

ETHNOGRAPHIE THÉORIQUE.

1° Des différences qui existent entre la race, la nation et l'État.

2° Des nationalités normales et des nationalités factices.

3° Du rôle de l'anthropologie et de la linguistique dans la classification ethnographique.

4° Des nationalités composées d'éléments ethniques hétérogènes. — Des nationalités polyglottes. — Des nationalités sans patrie.

5° Des conditions d'existence et de durée des nationalités normales.

6° Des zones frontières des nationalités, et des populations mixtes qui les occupent.

7° Des rapports entre les nationalités rattachées à une même race, et entre les nationalités rattachées à plusieurs races différentes.

8° De la condition d'existence de l'État dans les régions occupées par des populations de races, de nationalités ou de langues différentes.

9° De l'ethnographie considérée comme science de la destinée humaine.

10° De l'unité et de la variété nécessaires dans les institutions des peuples.

QUATRIÈME SECTION.

ETHNOGRAPHIE DESCRIPTIVE.

1° Délimitation des populations wallones, flamandes et hollandaises, en Belgique et dans les Pays-Bas.

2° Populations scandinaves des côtes de la Baltique.

3° Éléments scandinaves et suomis en Finlande.

4° Des populations latines dans l'Europe orientale, et des populations slaves dans l'Europe méridionale, notamment en Italie.

5° Des éléments constitutifs de la population dans le bassin du Danube.

6° Des populations turques et mongoles de la Russie européenne.

7° Classification des populations de l'Inde transgangétique.

8° Zones limitrophes des populations turques et mongoliques dans l'Asie centrale.

9° Ethnographie de l'Arabie.

10° Délimitation des populations dravidiennes de l'Inde.

11° Des éléments de la population océanienne qui n'appartiennent pas à la grande famille dite *polynésienne*.

12° Des populations riveraines de l'océan Glacial arctique.

CINQUIÈME SECTION.

ÉTHIQUE (mœurs des nations).

1° Domaine et statistique de la polygamie sur le globe.

2° De la polyandrie, et des conséquences de cette coutume considérée parallèlement avec la monogynie.

3° De l'idée que professent les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe.

4° Du gouvernement théocratique ou religieux, et de la vie monastique. — Les couvents de femmes dans l'Inde et la Chine.

5° Condition comparée de la veuve chez les différents peuples.

6° Des castes : classes nobiliaires; classes serviles. — Les Kchattriyas et les Parias de l'Inde; les Daimyaux et les Yéta du Japon; les Bohémiens.

7° Des nations communistes. — Le communisme en Russie, en Chine, dans l'ancien Pérou et aux États-Unis.

8° De la peine de mort, et de la solidarité criminelle parmi les membres d'une même famille. Responsabilité des magistrats et des voisins du coupable.

9° Des funérailles chez les différents peuples : pratiques religieuses et hygiéniques.

10° Situation faite aux hommes de science dans les différents États anciens et modernes.

SIXIÈME SECTION.

ETHNOGRAPHIE POLITIQUE.

1° Sur quelles bases repose l'existence des nations? Motifs qui les sollicitent à se grouper entre elles de manière à former de grands États ou à se subdiviser, afin d'obtenir les avantages de la décentralisation.

2° Des conditions d'équilibre international.

3° Caractères constitutifs de la souveraineté chez une nation. De la reconnaissance d'une nationalité par les autres États.

4° Des États neutres, et des conditions de neutralité pour les États non neutralisés.

5° Des garanties internationales.

6° Économie du globe. Des questions d'économie générale du globe qui intéressent l'humanité tout entière, et ne peuvent en conséquence être abandonnées à la discrétion d'une fraction quelconque de l'humanité.

7° Quelles sont les situations matérielles les plus avantageuses au développement des peuples?

8° Moyens employés pour fournir la subsistance aux pays placés dans des conditions climatologiques peu avantageuses.



9° Concours du commerce et de l'industrie pour créer et répartir entre les peuples les forces productrices de la nature.

SEPTIÈME SECTION.

ETHNODICÉE (droit international).

1° Le droit dans l'ethnographie.

2° Droits et devoirs réciproques des nations, fondés sur cette idée que ce n'est ni la race, ni la langue, ni la religion qui sont la base de la nationalité, mais un but commun d'activité.

3° De l'indépendance des États secondaires, et des garanties auxquelles ils ont droit.

4° De la justice internationale. — Extradition.

5° Situation des étrangers hors chrétienté.

6° Des liens que produit pour l'individu la nationalité au point de vue des droits de famille et de propriété.

7° De l'esclavage. — Traitement des races inférieures.

8° Du refoulement, au point de vue de la justice, des races inférieures récemment découvertes dans les différentes parties du globe.

9° Droits imprescriptibles des peuples et devoirs qui leur incombent, suivant la place qu'ils ont conquise dans la civilisation. — Étudier spécialement les rapports de la race latine avec les indigènes du Mexique, de l'Amérique centrale et méridionale (absorption du vainqueur par le vaincu), et, d'autre part, la conduite des Anglo-Saxons envers les Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale (extermination).

10° Du droit de colonisation.

11° Du droit d'occupation des territoires inoccupés et des charges qui incombent aux occupants.

12° Des caractères qui constituent l'occupation effective d'un territoire et de ceux qui établissent l'abandon d'un territoire momentanément occupé.

13° Droit et devoir des colonies qui veulent se détacher de la mère patrie.

14° De la législation internationale et de l'unification des lois et coutumes intéressant l'humanité tout entière.

15° De l'étude des législations comparées au point de vue de l'ethnographie.

16° De la constitution de la propriété et des conséquences des divers systèmes sur le développement des nationalités.

LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE ET DES SOUSCRIPTEURS ÉTRANGERS.

A. — *Membres donateurs.*

M. Lesouëf (A.), membre du Conseil de la Société d'Ethnographie.

B. — *Membres titulaires à vie.*

MM. Platzmann (Julius), à Leipsig.
Rosny (Léon de), professeur à l'École spéciale des Langues orientales, à Paris.

C. — *Membres titulaires annuels* (1878).

MM. Abbatte-Bey (Son Exc. le Dr), au Caire (Égypte).
Achmet (Bey hamdi), professeur à l'École de Médecine, au Caire (Égypte).
Acollas (Émile), professeur de droit, à Paris.
Ahmed-Efendi-Ouady, délégué stationnaire de l'Institution Ethnographique, à Harrar (Pays Somalis).
Albouy (l'abbé Aug.), directeur de la *Terre Sainte*, à Paris.
Allegro (Yusuf), consul de Tunis, à Bône (Algérie).
Alloway (Geo.-Ch.), de Glasgow (Écosse).
Alphandéry, conseiller général, à Alger.
Altamirano, secrétaire de la Société de Géographie et de Statistique, à Mexico (Mexique).
Amari, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique d'Italie, à Florence (Italie).
Amici-Bey (Son Exc. F.), au Caire (Égypte).
André (le baron d'), capitaine de frégate.
Andronic (Alexandre), directeur du Parlement, à Bucarest (Roumanie).
Arnaud-Jeanti (Louis), à Paris.
Aubin (A.), ancien professeur de l'Université.
Aymonier, professeur de cambodgien à l'École des Stagiaires, à Saïgon (Cochinchine).
Baëna (le vicomte de Sanchez de), à Lisbonne (Portugal).
Bagdad (Thomas), député, à Bucarest (Roumanie).
Bamps (Anatole), docteur en droit, délégué de l'Institution Ethnographique, à Bruxelles (Belgique).
Bancroft (Hubert), à San-Francisco, Cal. (États-Unis).

MM. Baras (Émile), à Paris.
Bardy, pharmacien, à Saint-Dié, Vosges.
Barrot (Frédéric), à Paris.
Basilewski (Alexandre de), conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg (Russie).
Basilewski (Victor de), à Saint-Pétersbourg (Russie).
Bastide (Louis), élève breveté de l'École spéciale des Langues orientales, à Paris.
Bateman (R.-C.), à Yokohama (Japon).
Baudens (G.), lieutenant de vaisseau, à Paris.
Baudouin de Courtenay, délégué de l'Institution Ethnographique, à Kazan (Russie).
Beaudreuil (de), à Paris.
Beauregard (G.-M. Ollivier de), à Paris.
Beauvois (Eug.), à Corberon, Côte-d'Or.
Béchaux (Alfred), orientaliste, à Porrentruy (Suisse).
Becker (Georges), professeur, délégué général de l'Institution Ethnographique, à Genève (Suisse).
Becker (Philippe), antiquaire, à Darmstadt (Allemagne).
Bellecombe (André de), à Choisy-le-Roi, Seine.
Bellin (Antoine-Gaspard), juge, à Lyon, Rhône.
Benloew, doyen de la Faculté, à Dijon, Côte-d'Or.
Benoît, magistrat à la Cour d'appel, délégué de l'Institution Ethnographique, à Caen, Calvados.
Benoît du Rey, à Paris.
Benzengre (Philippe), à Milan (Italie).
Bequet (Alfred), archéologue, à Namur (Belgique).
Ber (Théodore), à Lima (Pérou).
Berchem, ingénieur des mines, délégué de l'Institution Ethnographique, à Namur (Belgique).
† Berendt (le Dr), à Guatémala (Amérique Centrale).
Bergé (l'abbé), à Puységur, Haute-Garonne.
Bergé (Adolphe), président de la Commission d'Archéographie, délégué de l'Institution Ethnographique, à Tiflis (Caucase).
Berger (Georges), chef de section à l'Exposition universelle, à Paris.
Bermondy (Théophile), à Paris.
Bertrand-Bocandé, à Paris.
Besnard (Éric), à Neuilly, Seine.
Bibesco (le prince Alexandre), à Paris.
Bibliothèque publique de Strasbourg.
Bigot (J.), à Paris.
Bimsenstein (le Dr), à Alexandrie (Égypte).
Bing, à Paris.
Birch (le Dr Samuel), conservateur des antiquités égyptiennes au Musée Britannique, à Londres (Angleterre).
Birch (Miss Charlotte), à Londres (Angleterre).
Bischoffsheim (Raphaël), banquier, à Paris.

MM. Blain (J.-L.), délégué de l'Institution Ethnographique, à Détroit, Michigan (États-Unis).

Blaise, professeur, délégué général de l'Institution Ethnographique, à Luxembourg (Grand-Duché).

Blanche (Alfred), ancien conseiller d'État, à Paris.

Boban (Eugenio), antiquaire, à Paris.

Bobeïca, député, à Bucarest (Roumanie).

Boisbaudran (Lecoq de), correspondant de l'Institut, à Paris.

Boissonnet (le général baron), sénateur, à Paris.

Boncenne (Georges), avocat, à Poitiers, Vienne.

† Bonnetty (A.), directeur des *Annales de Philosophie chrétienne*, à Paris.

Bons (P.), secrétaire de la Société des Études Japonaises, à Paris.

† Bosanquet, banquier, à Londres (Angleterre).

Bouilhet, à Paris.

Boulogne (Achille), comptable au Ministère de la Guerre, à Paris.

Boursebet (Eug.), à Paris.

Brau de Saint-Pol-Lias, à Paris.

Briau (le Dr René), bibliothécaire de l'Académie de Médecine, à Paris.

Brosset, de l'Académie des Sciences, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Brugsch-Bey, au Caire (Égypte).

Bryce (le Rév. prof.), délégué de l'Institution Ethnograghique, à Winnipeg (Canada).

Burnouf (Émile), à Paris.

Burthey (le Rév. P.), au Maduré (Inde française).

Burty (Philippe), à Paris.

† Buschmann, de l'Académie des Sciences, à Berlin (Prusse).

Butler (James-D.), délégué de l'Institution Ethnographique, à Madison, Wisc. (États-Unis).

Caffarena, avocat, à Toulon-sur-Mer, Var.

Cahun (Léon), attaché à la Bibliothèque Mazarine, à Paris.

Camille (P.-F.), à Paris.

Campbell (le Rév. prof. John), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Montréal (Canada).

Cañarete, à Bogota (États-Unis de Colombie).

Canevaro, délégué général de l'Institution Ethnographique, à Lima (Pérou).

Cantacuzino (George), à Bucarest (Roumanie).

Cantacuzino (Grégoire), député, à Bucarest (Roumanie).

Carette (le colonel), ancien membre de la Commission scientifique d'Algérie, à Versailles, Seine-et-Oise.

Cariagdi (Démètri), ancien ministre, à Bucarest (Roumanie).

Carnot, sénateur, président d'honneur de la Société d'Ethnographie, à Paris.

Castaing (Alph.), vice-président de la Société d'Ethnographie.

Castillon (le comte de), au château de Castelnau-Picampau, par le Fousseret, Haute-Garonne.



MM. Cernatesco (P.), professeur à la Faculté des Lettres, à Bucarest (Roumanie).
Cernuschi (Henri), à Paris.
Chabas, égyptologue, à Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire.
Chaigneau (Michel Du'c), à Paris.
Chapelle, avocat, conseiller municipal, à Saint-Étienne, Loire.
Chapon, architecte, à Paris.
Charles Ier (S. M.), roi de Roumanie, à Bucarest (Roumanie).
Chefik (Bey), au Caire (Égypte).
Cherbonneau, correspondant de l'Institut, à Alger (Algérie).
Chil y Naranjo (le D^{r}), à Las Palmas, Grande-Canarie.
Chodzko (Alexandre), professeur de langues slaves au Collège de France, à Paris.
Christesco, professeur au Lycée Mathieu-Bassarab, à Bucarest (Roumanie).
Clarke (Hyde), vice-président de l'Anthropological Institute, à Londres (Angleterre).
Clément, entrepreneur, à Paris.
Cliff (Henri), délégué régional de l'Institution Ethnographique, à Saint-Quentin, Aisne.
Coignet (Francisque), ancien ingénieur des mines d'Ikuno (Japon).
Colle, avocat, à Toulon, Var.
Copeland (le Rév. John), délégué stationnaire de l'Institution Ethnographique, à Futuva (archipel des Nouvelles-Hébrides).
Coquerel (Étienne), pasteur-aumônier, à Paris.
Cora (Guido), directeur du *Cosmos*, à Turin (Italie).
Cordeiro (Luciano), à Coïmbre (Portugal).
Cordier (Henri), attaché à la Légation de Chine, à Paris.
Corsel (Eugène), à Paris.
Corvoisier (Alfred), à Paris.
Cotty (Armand), à l'Hôtel des Invalides, à Paris.
Cousin (Charles), inspecteur principal du chemin de fer du Nord, à Paris.
Croizier (le marquis de), consul de Grèce, à Paris.
Cuenne (Aug.), directeur de la Société Générale, à Auch, Gers.
Cunha-Rivara (da), à Lisbonne (Portugal).
Dacorogna (le D^{r}), au Caire (Égypte).
Daireaux (Émile-Honoré), avocat, à Buenos-Aïres (République Argentine).
Dally (le Dr E.), à Paris.
Daly (César), architecte, à Wissous, par Antony, Seine-et-Oise.
Darwin (sir Charles), Down Beckenham, Kent (Angleterre).
Dassy (Ferdinand), à Poitiers, Vienne.
Davila (le général D^{r}), à Bucarest (Roumanie).
Delamarre (Théodore), artiste peintre, à Paris.
Delaporte (le lieutenant), membre de l'Expédition de Mékong, à Paris.
Delaunay (le Dr Gaëtan), membre de la Société d'Anthropologie, à Paris.

MM. Denfert-Rochereau, secrétaire général du Comptoir d'Escompte, à Paris.
Denis (Ferdinand), conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.
Devaux (Mme Virginie), à Levallois, Seine.
Dilhan, à Paris.
Djuvara (T.-G.), à Bruxelles (Belgique).
Domenech (l'abbé Emmanuel), américaniste.
Donatis, à Paris.
Douglas (R.-K.), au Musée Britannique, à Londres (Angleterre).
Dousdebès (Albert), à Yokohama (Japon).
Druilhet-Lafargue, à Bordeaux, Gironde.
Dubbs, professeur, à Lancaster (États-Unis).
Dubois (Émile), à Paris.
Dubor (de), notaire, à Montauban, Tarn-et-Garonne.
Duchâteau (Julien), membre de la Société de Philologie, à Paris.
Duchinska (Mme Séverine), à Paris.
Duchinski (de Kiew), membre de la Société d'Anthropologie, à Paris.
Dufossé (Émile), à Paris.
Dugat (Gustave), chargé de cours à l'École spéciale des Langues orientales, inspecteur général des prisons.
Duhousset (le colonel), membre de la Société d'Anthropologie, à Paris.
Dulaurier (Augustin), rédacteur au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, à Meudon, Seine-et-Oise.
Dulaurier (Édouard-Leuge), membre de l'Institut, professeur d'arménien à l'École spéciale des Langues orientales, à Meudon, Seine-et-Oise.
Dumas (Victor), à Paris.
Dumast (le baron de), correspondant de l'Institut, à Nancy, Meurthe-et-Moselle.
Dunant (Henri), à Genève (Suisse).
Duployé (Gustave), sténographe, à Paris.
Dupont (E.), directeur du Musée royal d'Antiquités, à Bruxelles (Belgique).
Duprat (Pascal), député de la Seine, à Paris.
Durenne (Antoine), à Paris.
Duruy (Victor), de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique, à Paris.
Edkins (le Rév. J.), à Péking (Chine).
Eichthal (Gustave d'), à Paris.
Eitel (le Dr), directeur de la *China Review*, à Hongkong (Chine).
Eloffe, à Paris.
Emin-Bey (Son Exc.), délégué stationnaire de l'Institution Ethnographique, à Lado (Godonkoro).
Engelhardt, conseiller municipal, à Paris.
† Enoch (d'), sénateur russe, à Paris.
Faidherbe (le général), grand chancelier de la Légion d'honneur, à Paris.
Fauvel (A.), à Changhaï (Chine).

MM. Favre (l'abbé), professeur de malay et de javanais à l'École spéciale des Langues orientales, à Paris.
Féry (A.-N.), à Paris.
Fidler, à Florence (Italie).
Fillatreau (le Dr), à Paris.
Foleÿ (le Dr), membre de la Société d'Anthropologie, à Paris.
Fortescue (T.), délégué stationnaire de l'Institution Ethnographique, à York-Factory (baie d'Hudson).
Foucaux (Ph.-Éd.), professeur de sanscrit au Collège de France, à Paris.
Francks (Aug.-Wol.), directeur du Musée Ethnographique, à Londres (Angleterre).
Fraser (John), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Maitland (Australie).
Fukuti Genitirau, directeur du *Niti-niti Sin-bun*, à Yédo (Japon).
Gabelentz (Georg von der), professeur de langues orientales, à Dresde (Saxe).
Gadioli (Marco), à Mantoue (Italie).
Gaffarel (Paul-Jacques-Louis), à Dijon, Côte-d'Or.
Garnier (Joseph), de l'Institut, à Paris.
Gaillardot (le Dr), au Caire (Égypte).
Gaultier de Claubry (X.), à Boulogne, Seine.
Gerland, professeur, à Strasbourg (Alsace-Lorraine).
Geslin (J.-C.), architecte, ancien inspecteur des travaux du Louvre, à Paris.
Gigot (Albert), ancien préfet de police, à Paris.
Girard de Rialle, sous-directeur au Ministère des Affaires étrangères, à Paris.
Girardin (Émile de), député de la Seine, à Paris.
Golesco (Badu), député, à Bucarest (Roumanie).
Gorresio (Gaspare), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à Turin (Italie).
Grassi (G.), consul des Pays-Bas, à Salonique (Turquie).
Gravier (Gabriel), à Rouen, Seine-Inférieure.
Greer (G.-M.), délégué de l'Institution Ethnographique, à Halifax (Canada).
† Gréhan, à Paris.
Grélat (le Dr), à Boulogne, Seine.
Gressot (le Dr Armand), à Sennecy-le-Grand, Saône-et-Loire.
Grez (Paul), à Neuilly, Seine.
Grigorief (le Dr), doyen de la Faculté Orientale, à Saint-Pétersbourg (Russie).
Gross, à New-York (États-Unis).
Guieysse (Paul), ingénieur-hydrographe, à Paris.
Guillien (Fernand), élève de l'École spéciale des Langues orientales, à Paris.
Guimet (Émile), à Lyon, Rhône.
Halévy (Joseph), à Paris.

MM. Harada Kadu-Miti (le colonel d'état-major), à Tôkyau (Japon).
Hasnash (Nicolas-G.), à Paris.
Hecquet (Émile), conseiller général, à Pondichéry (Inde française).
Hégel (W.), statuaire, à Paris.
Hélie (Faustin), conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
Heredia (J.-M. de), à Paris.
Herlofsen (Émile), à Rouen, Seine-Inférieure.
Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), de l'Institut, professeur de chinois au Collège de France, à Paris.
Heyden (Jos. van der), à Bruxelles (Belgique).
Hippolyte (Paul), à Paris.
Holmboë, professeur à l'Université de Christiania (Norvège).
Houdard (Adolphe), à Neuilly, Seine.
Houdas (O.), délégué de l'Institution Ethnographique, à Alger.
Houtain (Henri), délégué de l'Institution Ethnographique, à Gand (Belgique).
Husson (Charles), à Chatou, Seine-et-Oise.
Imamura Warau, à Yédo (Japon).
Institution Ethnographique, Association internationale et confraternelle des hommes de science, à Paris.
Isacescu (Grégoire), député, à Bucarest (Roumanie).
Isidor, grand rabbin de France, à Paris.
Issa (Bey hamdi), professeur à l'École de Médecine, au Caire (Égypte).
Jacolliot (Louis), à Bois-Colombes, Seine.
† Janer (don Florencio), à Barcelone (Espagne).
Jayne (Harrylt), à Philadelphie (États-Unis).
Jonescu, député, à Bucarest (Roumanie).
Jouault (Alphonse), à Paris.
Jubin (E.), à Paris.
Julien (Félix), délégué de l'Institution Ethnographique, à Toulon, Var.
Kahil (Salem), au Caire (Égypte).
Kogalniceano, ancien président du Conseil des ministres, à Bucarest (Roumanie).
Kraus (Alessandro fils), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Florence (Italie).
Koskinen (Irjö), professeur à l'Université, à Helsingfors (Finlande).
† Kowalewski, à Varsovie (Pologne).
Kraëtzer (Émile), chancelier du Consulat général de France, à Yokohama (Japon).
Kurimoto Teizirau, ancien officier de marine, à Yédo (Japon).
Lafayette (Edm. de), à Paris.
Lagache (Célestin), sénateur, à Paris.
Lagarrigue (Fernand), à Paris.
† Lagrée (le commandant C. de), délégué de l'Institution Ethnographique, à Arras, Pas-de-Calais.
Lagus (le Dr W.), professeur à l'Université, à Helsingfors (Finlande).

MM. Lamallerée (Gabriel), à Paris.

Lancia di Brolo, vice-président de la Société d'Histoire, consul général de Monaco, délégué de l'Institution Ethnographique, à Palerme (Italie).

Landowski (le Dr), à Paris.

Landowski (Paul), à Paris.

Landrin (A.).

Langenhoff (le R. P.), missionnaire apostolique, à Valkenberg (Limbourg).

Lannoy (Clarence de), membre du Congrès des Sciences naturelles, à Philadelphie (États-Unis).

Latouche (Emm.), bibliothécaire à la Sorbonne, à Paris.

Lavallée (Richard de), conseiller de préfecture, à Nantes, Loire-Inférieure.

Lebaudy (Jules), à Paris.

Le Blois (le pasteur), à Strasbourg (Alsace-Lorraine).

Le Brun, architecte, délégué de l'Institution Ethnographique, à Lunéville, Meurthe-et-Moselle.

Le Duc (Léouzon), à Paris.

Leemans (le Dr), directeur du Musée royal d'Antiquités, à Leyde (Hollande).

Lefèvre (Mme Mathilde), à Paris.

Legrand (le Dr), à Neuilly, Seine.

Lefranc, négociant, à Flavy-le-Martel, Aisne.

Legge (le Rév. J.), professeur de chinois, à Oxford (Angleterre).

Legras (Félix), à Paris.

Leitner (le Dr), délégué de l'Institution Ethnographique, à Lahore (Indes anglaises).

Lemaitre (E.), à Paris.

Le Moine (J. Mac Pherson), délégué de l'Institution Ethnographique, à Québec (Canada).

Lenormant (François), professeur d'archéologie à la Bibliothèque Nationale, à Paris.

Lepsius (le Dr Richard), de l'Académie des Sciences, à Berlin (Prusse).

Lequesne, statuaire, à l'Institut, à Paris.

Lérisse (A.), à Paris.

Lesseps (le baron Jules de), agent du bey de Tunis, à Paris.

Levallois (le capitaine), à Belfort.

Lien-fang, attaché à la Légation impériale de Chine, à Paris.

Littré (Émile), de l'Académie Française, à Paris.

Loewenthal (le Dr Wilhem), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Berlin (Prusse).

Longpérier (Adrien de), de l'Institut, à Paris.

Lubbock (sir John), membre du Parlement, à Orpington, près Londres (Angleterre).

Lucas (Charles), architecte, à Paris.

Lucy-Fossarieu (P. de), secrétaire de l'Institution Ethnographique, à Paris.

Luis (S. M. Dom), roi de Portugal, à Lisbonne (Portugal).

Lunel-Bey, à Alexandrie (Égypte).

MM. Lupu (le général), à Bucarest (Roumanie).
Ly Chao-pée, lettré chinois, à Paris.
Mac-Donald (Robert), délégué stationnaire de l'Institution Ethnographique, dans la région indienne du fleuve Mackensie (Amérique du Nord).
Mac-Farlane (Frédéric), délégué stationnaire de l'Institution Ethnographique, à Fort-Chippeweyan (baie d'Hudson).
Madier de Montjau (Édouard), président de la Société Américaine de France, à Paris.
Magher (le général Georges), député, à Bucarest (Roumanie).
Mahillon (Victor), à Bruxelles (Belgique).
Maldàrescu (le Dr), professeur, à Bucarest (Roumanie).
Malte-Brun, président de la Société de Géographie, à Paris.
Marceron, orientaliste, à Paris.
Marescalchi (le comte), à Paris.
Margelidon, à Paris.
Margry, archiviste du Ministère de la Marine, à Paris.
† Mariette-Pacha, de l'Institut, à Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais.
Markham (Robert), voyageur au Pérou, à Londres (Angleterre).
Maron (Casimir), banquier, à Paris.
Maron (J.-H.), négociant, à Paris.
Marquet de Vasselot (Anatole), statuaire, à Paris.
Marre de Marin (Aristide), à Paris.
Marsy (le comte de), à Compiègne, Oise.
Martin (Henri), de l'Académie Française, sénateur, à Paris.
Martins (José-Luiz), à Rio-de-Janeiro (Brésil).
Maspero, professeur d'archéologie égyptienne au Collège de France, à Paris.
Maury (Alfred), de l'Institut, directeur des Archives Nationales, à Paris.
Max-Muller, à Dresde (Saxe).
Mayard (Alfred), à Paris.
† Mayreder (C.), fonctionnaire ministériel royal, à Vienne (Autriche).
Méhédin (Léon), à Meudon, Seine-et-Oise.
Mehren (le Dr), à Copenhague (Danemark).
Meissas (l'abbé de), à Levallois, Seine.
Melessinos (le Dr), délégué de l'Institution Ethnographique, à Patras (Grèce).
Mélétopoulo (Léonidas), député, délégué général de l'Institution Ethnographique, à Athènes (Grèce).
Mélidon, recteur de l'École normale, à Bucarest (Roumanie).
Mellotée (Anatole), au Consulat de France, à Yokohama (Japon).
Méritens (le baron de), à Paris.
Mesure (Théophile), à Marseille, Bouches-du-Rhône.
Meulemans, consul, à Paris.
Meyer (le Dr Ad.-B.), directeur du Musée Royal, à Dresde (Allemagne).
Méyer (Théodore), chancelier du Consulat général de France, à Saint-Pétersbourg (Russie).

MM. Michalowski (le Dr), à Saint-Étienne, Loire.
Michon (Jean-Hippolyte), à Paris.
Mikorski (le comte Louis de), professeur, à Paris.
Miller, trésorier du gouvernement, à Buqueo (Roumanie).
Mituda (Komeuzi), à Paris.
Moens (Jean-Baptiste), député, à Bruxelles (Belgique).
Montano (le Dr), à Toulouse, Haute-Garonne.
Montblanc (le baron Albéric de), à Bruxelles (Belgique).
Montblanc (le comte Charles de), président de la Société des Études Japonaises, à Paris.
Moreno (Francesco), à Buenos Aïres (République Argentine).
Moser (le lieutenant Jeff.-F.).
Mouquerон (Arsène), à Paris.
Moussillac (Maurice), délégué régional de l'Institution Ethnographique, à Toulouse, Haute-Garonne.
Munchen (Charles), à Luxembourg (Grand-Duché).
Muro (Mme Céline), à Paris.
Name (Addison Van), à New-Haven, Conn. (États-Unis).
Narusima, publiciste, à Yédo (Japon).
Nazar-Aga (le général), ministre de Perse, à Paris.
Nicolas (Charles), maire, à Mondovi (Algérie).
† Nicolas (Marius), à Bône (Algérie).
Nielsen (Jugvar), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Christiania (Norvège).
Norguet (de), délégué correspondant de l'Institution Ethnographique, à Lille (Nord).
Ogura Yemon, à Yédo (Japon).
† Olszczynski, graveur, à Paris.
Ollier, ancien professeur, à Paris.
O'Neil (John), War Office, à Londres (Angleterre).
Oppert (le Dr Jules), professeur d'archéologie assyrienne au Collège de France, lauréat de l'Institut, à Paris.
Orozco y Berra, à Mexico (Mexique).
Ory (Paul), ingénieur civil, à Paris.
Osten-Sacken (le baron d'), à Saint-Pétersbourg (Russie).
Parieu (de), sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, à Paris.
Parkmann (Francis), délégué de l'Institution Ethnographique, à Boston (États-Unis).
Patkanof (K.), professeur d'arménien à l'Université de Saint-Pétersbourg (Russie).
Paugoy, sculpteur, à Paris.
Paul (Hippolyte), négociant, à Paris.
Paul (le Dr), secrétaire de la Société de Médecine publique de Belgique, à Namur (Belgique).
Pavie (Jean-Fernand).
Pector, consul de Nicaragua, à Paris.

MM. Pedro II d'Alcantara (S. M. Dom), empereur du Brésil, à Rio-de-Janeiro (Brésil).
Peigniet (Charles), architecte, à Paris.
Périnelle (Charles), à Paris.
Périnelle junior (Charles), à Paris.
Pfizmaier (le Dr Aug.), de l'Académie des Sciences, à Vienne (Autriche).
† Piaton (P.), à Lyon, Rhône.
Piccioni (Antoine), à Bastia (Corse).
Pierre, directeur du Jardin botanique de Saïgon (Cochinchine).
Pimpeterre (Évariste), à Bordeaux, Gironde.
Pinart (Alph.), à Marquise, Pas-de-Calais.
Pipart (l'abbé Jules), à Sainte-Règle, par Amboise, Indre-et-Loire.
Pitrou (Octave), agent de l'Institution Ethnographique, à Paris.
Poirier (Jules), à Paris.
Polyzo (le Dr), professeur, doyen à la Faculté de Médecine, à Bucarest (Roumanie).
Ponte (le Dr M.), à Paris.
Porte (Edmond), à Saint-Étienne, Loire.
Pouillet (le Dr), à Lille, Nord.
Probert (Charles), à New-Port (Angleterre).
Puini (Carlo), à Florence (Italie).
Quatrefages (de), de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.
Quantin (Gustave), à Paris.
Quesada (Vicente-Gregorio), directeur de la Bibliothèque publique, à Buenos-Aïres (République Argentine).
Quiros (J.), à Costa-Rica (Amérique Centrale).
Rada (Juan de Dios de la), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Madrid (Espagne).
Radiguès (de), secrétaire de la Société Archéologique de Namur (Belgique).
Rapp (Théodore), à Hambourg (Allemagne).
Rau (le Dr Charles), délégué de l'Institution Ethnographique pour le district de Colombie, à Washington (États-Unis).
Rawlinson (sir Henry), à Londres (Angleterre).
Read (le général Meredith), ministre des États-Unis d'Amérique, à Athènes (Grèce).
Réal des Périères, à Paris.
Reinisch (le Dr Léon), membre de l'Académie Impériale et Royale, à Vienne (Autriche-Hongrie).
Rémusat (de), à Paris.
Renan (Ernest), de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
Renard (Ernest), à Paris.
Ressot, à Paris.
Reynaud (Joa.), à Yokohama (Japon).
Rinck, voyageur au Groënland, à Copenhague (Danemark).

MM. Robiou (F.), professeur à la Faculté des Lettres, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
Rochet (Charles), statuaire, à Paris.
Rolland (V.), à Paris.
Roller (E.), orientaliste, à Paris.
Rosen (le baron de), à Saint-Pétersbourg (Russie).
Rosny (Mme Jeanne de), à Paris.
Rosny (Henri de), à Paris.
Rothschild (le baron Arthur de), à Paris.
Royer (Mme Clémence), membre de la Société d'Anthropologie, à Paris.
Roze (le vice-amiral), à Paris.
Rudy (Charles), directeur de l'Association internationale des professeurs, à Paris.
Sabathié (l'abbé), curé, à Koléah (Algérie).
Sager (Robert), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Stockholm (Suède).
Salamon (F.), membre de l'Académie Hongroise, à Pesth (Hongrie).
Salem (Bey-Salem), professeur, sous-directeur de l'École de Médecine, au Caire (Égypte).
Salisbury (Edw.-B.), à New-Haven, Conn. (États-Unis).
† Samesima (Naonobu), ministre de S. M. le mikado du Japon, à Paris.
Samper (José-Maria), à Bogota (États-Unis de Colombie).
Sarazin (François), au Consulat de France, à Yokohama (Japon).
Sarmento (le Dr), à Guimaraès (Portugal).
Sartiges (le comte de), ancien ambassadeur, président de l'Institution Ethnographique, à Paris.
† Saulcy (F. de), de l'Institut, à Paris.
Saussier (le général), commandant la subdivision, à Marseille, Bouches-du-Rhône.
Schlagintweit (le Dr baron de), à Würzbourg (Bavière).
Schmidt (Waldemar), professeur, à Copenhague (Danemark).
Schœbel (Charles), professeur, à Paris.
Schœffer (Ignace, chev. de), ministre résident d'Autriche-Hongrie, à Yédo (Japon).
Schœtter (le Dr abbé), à Luxembourg (Grand-Duché).
Schlossmacher, à Paris.
Schuhl, rabbin, à Saint-Étienne, Loire.
† Sellack (Carl-Schultz), américaniste, à Berlin (Prusse).
Selys (W. de).
Semallé (René de), à Versailles, Seine-et-Oise.
Servant (Alexandre), à Paris.
Severini (A.), professeur à l'Institut de Perfectionnement, à Florence (Italie).
Short (John-T.), délégué de l'Institution Ethnographique, à Columbus, Ohio (États-Unis).
Sicard (le Dr), délégué régional de l'Institution Ethnographique, à Marseille, Bouches-du-Rhône.

MM. Sichel (le Dr), à Paris.
Sichel (Auguste), à Paris.
Sihleanu (Alexandre), ancien vice-président du Parlement, à Bucarest (Roumanie).
Silbermann (J.-J.), au Collège de France, à Paris.
Silva (le chevalier J.-P.-N. da), architecte du roi, délégué général de l'Institution Ethnographique, à Lisbonne (Portugal).
Silvestre (le capitaine), à Saïgon (Cochinchine).
Simadi-Mokurai, prêtre bouddhiste, au monastère de Tokuzi (Japon).
Singer (Henri), à Paris.
Smissen (Van der), délégué de l'Institution Ethnographique, à Toronto (Canada).
Société Académique Roumaine, à Bucarest (Roumanie).
Société des Archéologues portugais, à Lisbonne (Portugal).
Société d'Ethnographie, reconnue comme Établissement d'utilité publique, à Paris.
Sommier (Henri), à Paris.
Soreil, ingénieur, archéologue, à Namur (Belgique).
Souhart (Fernand), à Paris.
Squier (G.), membre de l'American Ethnological Society, à New-York (États-Unis).
† Steinbach (Charlier de), à Paris.
Steinthal (le Dr H.), à Berlin (Prusse).
Stolojian (Anastase), vice-président de la Chambre des Députés, à Bucarest (Roumanie).
Stone (Edwin), à Providence, Rhode-Island (États-Unis).
Synvet, délégué de l'Institution Ethnographique, à Constantinople (Turquie).
Talairach (le Dr), médecin de 1re classe de la marine, à Cherbourg (Manche).
Tegner (Esaïas), délégué de l'Institution Ethnographique, à Lund (Suède).
Tewfik-Pacha (S. A.), vice-roi d'Égypte, au Caire (Égypte).
Textor de Ravisi (le baron), ancien gouverneur de Kârikal, à Saint-Étienne, Loire.
Teza (le Dr E.), américaniste, à Pise (Italie).
Thorel (le Dr), médecin de l'Expédition scientifique du Mëkong, à Paris.
Torbert (le général), consul général des États-Unis d'Amérique, à Paris.
Torres-Caïcedo, ministre plénipotentiaire de la république de Salvador, à Paris.
Traz (de), secrétaire de la Société de Géographie, à Genève (Suisse).
Tremblay (Jules), imprimeur, à Paris.
Trépied (Charles), à Paris.
Tschudi (J.-J. von), consul de Suisse, américaniste, à Vienne (Autriche-Hongrie).
Tugault (Alfred), orientaliste, à Paris.
Turettini (François), orientaliste, à Genève (Suisse).

MM. Urechia (le professeur B.-Al.), député, ministre de l'Instruction publique, à Bucarest (Roumanie).
Urechia (Alcée), étudiant en médecine, à Paris.
Valabrègue (Antoni), publiciste, à Paris.
Van Drival (le chanoine E.-F.), membre de l'Académie d'Arras, Pas-de-Calais.
Varigny (Henry de), à Paris.
Varinard, à Saint-Étienne, Loire.
Vasesco, ancien ministre, vice-président du Parlement, à Botosiani (Roumanie).
Vasquez-Queipo (don Vicente), de l'Académie de l'Histoire, à Madrid (Espagne).
Vaux (Georges de), consul de France, à Mogador (Maroc).
Ventura (Mme R. de), à Paris.
Vernes, président du Consistoire de l'Église réformée, à Paris.
Vidal (le Dr), à Lyon, Rhône.
Vigan (Joseph de), à Paris.
Villemereuil (le commandant de), capitaine de vaisseau, vice-président de la Société d'Ethnographie, à Fontainebleau, Seine-et-Marne.
Vimont (le Dr), à Paris.
Vincent (Édouard), de la Société Générale, à Paris.
Vinson (Julien), indianiste, chargé du cours à l'École spéciale des Langues orientales, à Paris.
Vivien de Saint-Martin, géographe, à Paris.
Vlangali-Handjéri (S. A. le prince), au château de Manerbe, par Lisieux, Calvados.
Vogüé (le comte de), ancien ambassadeur, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.
Voss (Wilhelm), à Paris.
Voydie, négociant, à Paris.
Vucinicu, sénateur, à Bucarest (Roumanie).
Walcher Moltheim (de), consul général d'Autriche-Hongrie, à Paris.
Wassilief, professeur de langue chinoise, à Saint-Pétersbourg (Russie).
Weil (Daniel), délégué général de l'Institution Ethnographique, à Alexandrie (Égypte).
Wells-Williams (S.), à Péking (Chine).
Whitney (W.-Dw.), secrétaire de la Société Orientale américaine, à New-Haven, Connecticut (États-Unis).
Wurth-Paquet, président du Conseil d'État, à Luxembourg (Grand-Duché).
Wylie (A.), de la *London Mission Society*, à Changhaï (Chine).
Youferow (Wladimir de), membre de la Société impériale d'Ethnographie, à Saint-Pétersbourg (Russie).
Zambelli (Napoléon), délégué correspondant de l'Institution Ethnographique, à Corfou (îles Ioniennes).
Ziélinski (Louis de), professeur de langues étrangères, à Nijni-Novogorod (Russie).

BUREAU DU CONGRÈS.

Président :

M. Léon de Rosny.

Vice-Présidents :

MM. le comte de Montblanc.
Urechia, de Bucarest.
Alessandro Kraus, de Florence.

Secrétaire général :

M. A. Jouault.

Secrétaires :

MM. Aug. Dulaurier.
Charles Périnelle.
Wl. Hégel.

Trésorier :

M. Édouard Vincent.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES.

PREMIÈRE PÉRIODE.

(DU 15 AU 19 JUILLET 1878.)

SÉANCE D'OUVERTURE, LE LUNDI 15 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

SOMMAIRE. — Ouverture des travaux du Congrès. — Installation des Délégués étrangers. — Communication de la liste des membres du Congrès et des Délégués des Sociétés savantes. — Constitution du Bureau de la session. — Discours d'ouverture de M. Léon DE ROSNY, président du Congrès. — Exposé du programme de la session, par M. A. CASTAING. — Formation des sections.

La séance est ouverte à neuf heures et demie, au palais des Tuileries, par M. Léon DE ROSNY, président de la Société d'Ethnographie, assisté de M. Éd. MADIER DE MONTJAU, secrétaire perpétuel de la Société, A. JOUAULT, secrétaire général du Congrès, et des membres du Comité d'organisation.

Les délégués de l'Espagne, de la Grèce, de la Hollande, de l'Italie, du Japon, du Maroc, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Russie, de Saint-Marin, du Siam et de la Suisse sont également invités à prendre place sur l'estrade.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne ensuite communication de la liste des noms des membres du Congrès. Puis il communique la liste des Sociétés savantes qui ont envoyé des délégués au Congrès avec pleins pouvoirs pour les représenter.

Le Congrès procède à la constitution de son Bureau, qui est composé ainsi qu'il suit :

Président :

M. Léon DE ROSNY.

Vice-Présidents :

MM. le comte DE MONTBLANC, membre du Conseil de la Société d'Ethnographie.
Al. KRAUS, de Florence.
URECHIA, de Bucarest.

Secrétaires :

MM. A. JOUAULT, *secrétaire général.*
Aug. DULAURIER.
Charles PÉRINELLE.
Wl. HÉGEL.

Trésorier :

M. Édouard VINCENT.

DISCOURS D'OUVERTURE.

M. Léon de Rosny, *président*, ouvre les travaux de la session par le discours suivant :

Quand, après un long temps d'esclavage, de routine, de foi aveugle et de préjugés, la voix puissante de Voltaire et de Rousseau vint appeler les esprits au culte des idées de critique philosophique et de réforme sociale, le monde européen s'ébranla. Le flot montant de la pensée nouvelle, sapant avec fureur le roc dix et dix fois centenaire des antiques croyances, vint jeter à la face du vieux monde étonné le mot d'émancipation des peuples, comme dix-huit siècles auparavant les échos du Golgotha avaient répercuté la parole de rédemption prononcée par le thaumaturge accroché sur la croix. Les lèvres pures du grand émancipateur galiléen avaient dit « Charité », et la loi d'amour était devenue la loi de la rénovation de l'Occident. Les hurlements farouches de la plèbe déchaînée par la Révolution française firent entendre à leur tour le cri de « Liberté », et l'indépendance de l'être moral fut désormais le principe ou le prétexte de la réforme sociale. Pendant deux mille ans, la charité chrétienne sut contenir sous ses lois, sans atteinte, les nations européennes dociles et assoupies. La liberté inscrite en signes éphémères, vingt et vingt fois effacés sur nos monuments publics, n'a pas même conservé cent ans le respect de ceux qui avaient usé de son nom pour grandir, et qui semblaient cependant nés pour la soutenir et la défendre.

C'est que, pour l'esclave de la veille, la liberté du lendemain n'est que le rêve d'un moment d'ivresse, et que la liberté doit trop à la raison pour contester à l'être conscient le droit de discuter les liens étroits qui l'attachent à ce qui n'est, en réalité, qu'une expression de nos facultés sentimentales; tandis que la charité implantée profondément au fond du cœur trouve, dans les replis les plus secrets de notre organisation intime, une alimentation suffisante pour légitimer son existence et la perpétuer indéfiniment.

A la constitution de 1791 qui proclama les droits de l'homme, comme l'avait déjà fait, dans une certaine mesure, la convention anglaise de 1689, — à la constitution de 1793 qui ne fit en somme qu'accentuer les termes de celle qui l'avait précédée et à les répéter avec plus de force ou peut-être plus d'emphase, succéda bientôt la déclaration du 26 octobre 1795, qui ne comprit plus de droits sans devoirs, de liberté sans responsabilité.

Mais qu'étaient-ce au fond que ces droits et ces devoirs, cette liberté et cette responsabilité? Des spéculations philosophiques insuffisantes, des raisonnements fondés sur des idées conventionnelles et rien moins que démontrées, des concepts aphoristiques aussi fragiles en somme que les

axiomes dogmatiques décrétés par n'importe quelle congrégation religieuse.

Ces déclarations à grand effet ne devaient pas échapper aux attaques d'une puissance nouvelle qui, naissant avec la restauration, était appelée à devenir menaçante, quelques années plus tard, sous le nom de *science critique*.

Cette science, qui préconise l'incomparable supériorité de sa méthode expérimentale sur la philosophie le plus souvent *apriorique* des anciennes écoles, se déclare positive, et, comme telle, répudie toute donnée dont le sentiment est le principal insinuateur. La liberté, que devient-elle alors? elle est une contradiction, un non-sens avec les nécessités constitutives de notre organisation physique, à laquelle notre être moral et intellectuel est de jour en jour plus complètement, plus absolument subordonné. Du moment où la physiologie soumet tous nos mouvements, le développement même de nos idées à l'action souveraine de certaines combinaisons chimiques, de quel droit, en vertu de quel principe, par quel argument rendrait-on l'individu responsable de ses actes? et, du moment où l'individu n'est plus responsable de ses actes, que signifie la déclaration de sa liberté et de ses devoirs?

C'est cependant en partant de telles conclusions, dont la conséquence immédiate est la non-responsabilité de l'individu, que procède cette école prétendue libérale qui n'a que des fins de non-recevoir ou des sophismes pour réponse, lorsqu'on l'accuse d'attenter bien autrement à la dignité humaine, à l'idée fondamentale de notre grande Révolution, que les sectateurs les plus acharnés de toutes les pratiques de l'obscurantisme. Mais trêve de discussion : qu'il nous suffise pour l'instant de signaler la nécessité de substituer un point de vue nouveau à celui vers lequel convergent les regards de ceux qui croient servir la cause du progrès en se faisant les complices irréfléchis d'une doctrine sans morale et sans issue.

La méthode ethnographique cherche à s'ouvrir une tout autre voie conforme aux exigences de la raison, d'accord avec les appels de la conscience, compatible avec les justes réclamations de la dignité humaine. Elle n'a pas la conviction de reposer, toujours et partout, sur un terrain suffisamment exploré; mais, dans le choix des faits sur lesquels elle établit ses raisonnements, dans ses déductions, dans les conclusions qu'elle arrive à poser, elle prétend se maintenir sans cesse sur une base sûre et bien autrement scientifique que la méthode dite *positiviste* contre laquelle elle veut réagir et protester.

L'ethnographie, nous l'avons définie : l'étude, non point de l'homme, dernier perfectionnement du règne organique, mais l'étude de l'humanité consciente. Après quelques hésitations, nous avons rattaché à son domaine la recherche de la fin de la création; nous l'avons appelée la *Science de la*

destinée. Et pourquoi n'y aurait-il point une science de la destinée, alors que les invitations constantes de l'âme humaine ont, dans tous les temps et sous tous les climats, provoqué, avec une expérience que rien n'a pu décourager, la recherche du but de la vie? Si nous sommes imprudents de sortir du domaine de la discussion positive, en nous préoccupant du terme final de l'évolution des êtres, nos adversaires, qui prétendent ne rien déduire que de l'expérience et de l'observation, le sont-ils moins que nous, eux qui se livrent, depuis quelque temps surtout, avec une incroyable faconde, à la recherche tout aussi téméraire de nos origines? Comme nous, ils se voient obligés de fournir un aliment à l'éternelle curiosité de l'homme, qui se résout bien rarement à croire que l'univers, dont il fait partie, n'est qu'un effet du hasard, un infini en désordre, et son individualité un accident sans cause, sans motif et sans issue. Une seule différence existe entre les deux écoles : c'est que l'une procède par des abstractions dont la logique est toujours à même de mesurer la valeur, abstractions qui lui permettent de n'appeler à son aide que les faits absolument démontrés; tandis que l'autre école, qui ne veut procéder que de l'observation, est sans cesse réduite à faire usage de données mal vues, mal comprises, souvent fausses, et même parfois absolument fantaisistes.

Ou bien la raison est une chimère, et alors les investigations de la science ne sont que les exercices dévergondés de cerveaux malades et impuissants; ou bien la raison a, dans notre conscience, un criterium de certitude d'une valeur au moins égale à nos yeux, desquels dépend l'observation, et à nos machines à l'aide desquelles se manifeste l'expérience. Et alors, si ce criterium existe, s'il est trouvable, s'il ne nous trompe pas plus dans nos raisonnements que dans l'appréciation des faits constatés par la recherche expérimentale, nous ne pouvons être accusés de sortir des limites de la science positive en employant, pour arriver à comprendre l'ordre général de la nature, le plus bel instrument que nous tenions de la nature elle-même, la conscience rationnelle.

C'est en procédant de cette conviction que nous cherchons à découvrir la loi de l'évolution de l'humanité dans ses rapports avec la loi générale de l'univers. L'étendue immense de l'ethnographie ainsi entendue ne nous fait point oublier l'application de ses principes aux intérêts immédiats des fractions de cette même humanité, qui nous apparaissent dans l'histoire sous le nom de *nationalités*. Nous pensons, au contraire, que les principes qui doivent régir logiquement le développement des peuples et assurer l'accomplissement de leurs destinées, reposent sur la connaissance de ces lois générales, sans lesquelles les péripéties de leur vie politique ne sont le plus souvent que des accidents inutiles au point de vue de la marche régulière et continue de la civilisation.

Si j'avais à définir, au point de vue pratique, le caractère de l'ethno-

graphie, je choisirais probablement cette formule : l'ethnographie est la science de l'économie du globe. Je dirais que, dans ses applications immédiates, elle s'attache à l'étude des divers groupes d'hommes réunis en société pour la poursuite d'une idée, d'un but, d'un intérêt collectif, en corrélation nécessaire et passive avec les destinées de l'humanité tout entière. L'intérêt de chaque groupe particulier ne pouvant, en aucun cas, se trouver en désaccord, en contradiction avec l'intérêt de tous les groupes en général, certaines questions sociales et économiques ne peuvent dépendre exclusivement de la volonté individuelle d'une ou plusieurs nations, mais de l'entente de toutes les nations réunies. De la sorte, l'économie du globe devient l'étude des moyens d'arriver à ce que les différents fractionnements ethniques fassent du monde que nous habitons, et en particulier de la contrée où chacun d'eux s'est établi, l'usage le plus conforme aux lois supérieures de la nature et aux besoins physiques, moraux et intellectuels qui sont communs à toutes les races et à toutes les nationalités. La théorie de M. Silbermann, au sujet des aptitudes des races, loin d'être ébranlée, trouve, au contraire, dans cette manière d'envisager certains principes de droit international, son application immédiate. Chaque race, travaillant suivant les ressources propres à son génie national, apporte un genre spécial de matériaux utiles à la construction d'un grand édifice cosmique. Et dès lors, l'ethnographe, qui est l'architecte de cet édifice, s'applique à bien connaître les matériaux divers élaborés sur tous les points de la terre, afin d'être en état de les combiner de la façon la plus opportune, la plus avantageuse à la réalisation de l'œuvre dont il doit concevoir le plan et la destination.

Et alors, tout en s'occupant de l'étude de nationalités qui constituent la partie analytique de ses investigations, il est amené à une conception plus haute : l'idée de synthèse qui considère les différents éléments ethniques dans leur communion et dans leur ensemble. Cette conception constitue la zone la plus élevée, la phase dernière et finale de la science ethnographique.

Voici en quelques mots le programme de la Société d'Ethnographie, le point de vue spécial où nous nous plaçons pour envisager les lois générales de l'évolution de l'humanité, et pour acquérir, tout au moins, une sorte d'intuition de ses destinées. Tandis que l'anthropologie considère surtout l'homme en lui-même, l'homme premier échelon de l'échelle animale, doué des mêmes facultés que l'animal, tantôt à un degré supérieur, tantôt dans des conditions d'incontestable infériorité, l'ethnographie s'occupe de l'homme dans ses tendances à participer à la vie de ses semblables et à s'associer aux manifestations collectives de son espèce en société. A côté de la classification anthropologique qui résulte à peu près exclusivement des affinités de types, des ressemblances physiques, nous plaçons la

classification ethnographique qui admet des groupes formés par le fait seul de la volonté d'individus réunis audacieux, qui ont intérêt à les déchaîner les uns contre les autres. Les principes de droit, de justice, de fraternité que vous êtes appelés à énoncer, auxquels vous devez donner, pourquoi craindrais-je de le dire? le caractère de résolutions formelles, auront certainement pour effet de faire triompher définitivement, parmi les hommes de volonté, les idées de concorde et de paix.

A la suite de ce discours, le Secrétaire général donne lecture du projet de répartition des travaux du Congrès en sept sections.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE PROGRAMME DU COMITÉ D'ORGANISATION.

M. Castaing dépose sur le bureau, avec l'exposé des travaux qui lui ont été confiés par la Société d'Ethnographie, l'appréciation du programme rédigé par les organisateurs du Congrès des Sciences ethnographiques. Ce rapport est conçu comme il suit :

Fondée en 1859, par une association de savants dont M. de Rosny est ici le seul représentant, notre Société reçut du Ministre de l'instruction publique, avec la reconnaissance officielle de ses statuts, le titre de Société d'Ethnographie *américaine et orientale.* Malgré ses réclamations réitérées pour faire supprimer la double épithète qui gênait ses travaux et les resserrait dans un cadre étroit que rien ne pouvait justifier, elle dut conserver ce titre jusqu'en 1864, époque à laquelle le Ministre, ayant enfin reconnu que l'ancienne Société d'Ethnologie de Paris avait définitivement cessé d'exister, consentit à lui reconnaître le titre pur et simple de *Société d'Ethnographie.*

Dès l'année 1860, cependant, la Société, décidée à comprendre le monde entier (et non pas seulement l'Amérique et l'Orient) dans le domaine de ses investigations, avait nommé une Commission chargée de rédiger un programme des travaux qu'elle avait en vue d'accomplir. Cette Commission, composée de MM. Aubin, E. Cortambert, de Rosny et Castaing, après avoir discuté la question qui lui était soumise, reconnut qu'en raison de l'état peu avancé des études ethnographiques, il serait impossible de rédiger immédiatement un programme, œuvre de longue haleine et de patientes recherches; mais que l'on pouvait dès lors tracer les longues lignes de la science, préciser son point de départ, ses limites et son but; en un mot, donner une définition. Le travail fut confié à M. Castaing qui déposa, le 1er octobre suivant, son rapport et en donna lecture.

A la suite d'une discussion approfondie, à laquelle prirent part plusieurs des plus illustres fondateurs de la Société, Jomard, Eichhoff, Ch. Texier, membres de l'Institut, et le baron Paul de Bourgoing, qui présidait, la Société adopta la définition suivante :

« L'ethnographie est l'étude physique, intellectuelle et morale de l'humanité. » Vous remarquerez ce terme d'*humanité* qui caractérise les collectivités,

races ou nations, objets de l'ethnographie, tandis qu'en employant celui d'*homme*, on se renferme dans le cadre restreint de l'anthropologie.

Il fut décidé, en même temps, que la Commission ne perdrait pas de vue le programme à établir, et la Commission, à son tour, transmit cette mission à M. Castaing, son rapporteur, pour la remplir en temps et lieu.

Seize années s'étant écoulées au milieu de travaux et de préoccupations de toutes sortes, il parut que le moment était venu de formuler le programme attendu; le rapporteur, invité officiellement à s'en expliquer, répondit qu'il était prêt à entreprendre ce travail, et il esquissa les grands traits. On ne pouvait songer à se renfermer dans un questionnaire dont la forme aride deviendrait d'autant plus fatigante que le nombre des questions à poser approchera d'un millier; d'un autre côté, l'exposé succinct de chaque question était le plus souvent nécessaire pour que le sens en devînt intelligible. Il s'agissait, en effet, de matières ardues, le programme devant porter d'abord sur les principes de l'ethnographie générale et comparée, tandis que l'exposé de l'ethnographie descriptive et appliquée, dont M. de Rosny voulait bien se charger, ne viendrait que plus tard.

Le cadre du programme était tout tracé par la définition que la Société avait admise.

L'étude physique de l'humanité se confond avec l'anthropologie, mais à condition que la recherche, se renfermant dans le rôle de la science naturelle et zoologique, écarte les accessoires dont on la charge, tels que les questions préhistoriques qui sont fort intéressantes, mais dont la place est réservée dans une autre section du programme.

L'étude intellectuelle de l'humanité répond à l'exposé des évolutions successives ou parallèles de tous les progrès humains, dans tous les genres de connaissances, sciences mathématiques et descriptives, physiques et naturelles, linguistique, littérature et beaux-arts. Elle diffère de l'histoire de ces groupes de connaissances, en ce qu'elle est constamment dominée par la question de la transmission entre les groupes, les races, selon les temps et les lieux, en un mot, par la question purement ethnographique.

L'étude morale de l'humanité comprend l'immense champ des croyances et de la raison: religions, philosophies, droit et politique. Ici, bien plus encore que dans la question intellectuelle, l'ethnographie se désintéresse de la vérité intrinsèque des choses : n'ayant aucune opinion préconçue sur la réalité des croyances, sur la justice des institutions et l'exactitude des raisonnements, elle en expose les phases dans les divers groupes humains, tout comme l'anthropologie décrit les formes et les couleurs, sans en faire ni un mérite ni un crime aux diverses fractions de l'humanité.

Les conditions de la vie, les conquêtes humaines sur la nature, les mœurs, les usages, les monuments, les traditions, considérées à un point de vue général et comparé, feront le complément de ce grand travail.

L'ethnographie descriptive sera toute autre chose : elle prendra, une à une, les races, les nationalités et en exposera les évolutions simultanées ou successives.

Le Comité d'organisation de votre Congrès, ayant à vous soumettre un programme pour la courte durée de vos réunions, n'a pas dû se maintenir dans

le tracé que je viens de vous exposer. Les lignes de l'ethnographie générale et comparée sont trop étendues, celles de l'ethnographie descriptive exigent des connaissances trop techniques pour devenir l'objet de discussions improvisées; il fallait, d'ailleurs, y ménager la variété et le rapide intérêt. C'est du moins à des considérations de ce genre que l'on peut attribuer la division en sept parties formant autant de branches distinctes de la science, et le choix des questions attribuées à chaque titre.

Section I. *Ethnogénie.* — Il s'agit de l'origine des sociétés humaines. Écartant avec soin les questions que pourra réclamer une société qui parfois marche parallèlement avec nous, le Comité appelle votre attention sur les centres primitifs d'organisation civilisée dans l'ancien et le nouveau monde, la constitution des nationalités, les migrations, en indiquant quelques-uns des points sur lesquels les recherches porteraient utilement.

Section II. *Ethnologie.* — Il s'agit des milieux, du climat, de la lutte pour l'existence, de l'habitat, de l'alimentation, en un mot de tout ce qui crée ou modifie les caractères des races. Ceci est en grande partie de l'anthropologie; mais les formules employées, les questions signalées, témoignent surtout de la préoccupation du point de vue philosophique et historique, qu'on suppose rentrer dans vos intentions, plus que ne le ferait l'étude de la physiologie pure.

Section III. *Ethnographie théorique.* — Celle-ci aborde la portion transcendentale de la science : distinctions logiques, classifications, applications politiques et sociales, présent et avenir de l'humanité. Elle renferme la partie la plus haute de l'ethnographie générale et comparée.

Section IV. *Ethnographie descriptive.* — On a réuni sous ce titre les questions relatives à la composition ethnique des populations d'après l'origine généalogique, les mœurs, les langues, les constitutions politiques. Ce cadre, on le sent, est inépuisable.

Section V. *Éthique.* — Si, par les mœurs, on entendait uniquement les usages particuliers aux pays ou aux races, le sujet serait aussi curieux que varié. Le Comité en a relevé l'importance, en ajoutant certaines pratiques relevant de la législation et de la politique, auxquelles des sections spéciales sont consacrées.

Section VI. *Ethnographie politique.* — C'est d'abord le droit des gens dont on pourrait peut-être bien contester la subordination à l'ethnographie. Il y rentre cependant, mais à condition qu'on ne l'examine qu'au double point de vue historique et critique de ses effets sur les développements des races, et qu'on laisse de côté les principes philosophiques sur lesquels prétendent s'appuyer la formule et l'application du droit.

Section VII. *Ethnodicée ou Droit international.* — Cette division continue la précédente, puisqu'il s'agit toujours du droit des gens, devoirs des nations, condition des étrangers, esclavage et liberté, colonisation, occupation, unifica-

tion des codes. On y a joint enfin une excursion sur le terrain des législations locales.

Tel est le programme du Comité. S'il était présenté comme devant être une œuvre durable, définitive, je me permettrais de le trouver incomplet, et proposerais d'en intervertir l'ordre en certains points. Mais telle n'est pas la prétention des auteurs de ce travail. Leur but paraît avoir été de réunir les plus intéressantes des questions qui paraissent susceptibles d'une discussion immédiate, et la répartition en sections opère un classement commode, tant pour les recherches que pour l'ordre à observer dans la suite des séances.

A ce titre, le programme du Comité me paraît très convenable et je suis le premier à l'adopter, non comme une loi exclusive, mais comme un cadre élastique et complaisant où l'on fera rentrer les diverses communications plus ou moins inattendues qui pourront surgir pendant le cours de vos importants travaux.

Le projet de répartition des travaux du Congrès, préparé par le Comité d'organisation, est approuvé, et MM. les membres sont invités à se réunir par groupes à l'effet de constituer les bureaux de ces sections.

Le Président annonce à l'assemblée que les sections se réuniront tous les matins à neuf heures, au palais des Tuileries, et que le Congrès tiendra, l'après-midi, ses séances plénières au palais du Trocadéro. Après quoi, la séance est levée à onze heures trois quarts.

Le Secrétaire,

A. Jouault.

CONSTITUTION DES SECTIONS.

I. — Ethnogénie.

Président : M. Alessandro Kraus.
Vice-président : M. le Dr Dally.
Secrétaire : M. A. Castaing.

II. — Ethnologie.

Président : M. le Dr Thorel.
Vice-président : M. le comte de Marsy.
Secrétaire : M. le Dr Gaëtan Delaunay.

III. — Ethnographie théorique.

Président : M. Léon de Rosny.
Vice-président : M. le comte de Montblanc.
Secrétaire : M. Joseph Halévy.

IV. — Ethnographie descriptive.

Président : M. Émile Levasseur, de l'Institut, professeur au Collège de France.
Vice-président : M. Madier de Montjau.
Secrétaire : M. Léon Cahun.

V. — Éthique.

Président : M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut.
Vice-président : M. Jules Oppert, professeur au Collège de France.
Secrétaire : M. Fernand Guillien.

VI. — Ethnographie politique.

Président : M. Pascal Duprat, député de la Seine.
Vice-président : M. Torres-Caïcedo, ministre plénipotentiaire de Salvador.
Secrétaire : M. Madier de Montjau.

VII. — Ethnodicée.

Président : M. Faustin Hélie, de l'Institut.
Vice-président : M. le D[r] Landowski.
Secrétaire : M. Alphonse Jouault.

SÉANCE DU LUNDI 15 JUILLET 1878.

(PALAIS DU TROCADÉRO.)

PRÉSIDENCE DE M. CARNOT,

SÉNATEUR, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

Sommaire. — Ouverture de la séance : discours de M. Carnot, sénateur, président d'honneur de la Société d'Ethnographie. — Compte rendu des travaux préparatoires du Comité d'organisation : M. A. Jouault, secrétaire général. — Étude ethnographique sur le Talmud, son origine et son histoire jusqu'à nos jours, par M. A. Castaing. — De quelques croyances américaines : aperçu comparatif, par M. C. Schoebel. — Étude sur les temps antéhistoriques, par M. le colonel E. Carette. — Influence de la Chine sur la civilisation du Japon : la Chine avant Confucius, par M. Léon de Rosny, président du Congrès. — Inventaire des musées et collections ethnographiques de la France, par M. le comte de Marsy : renvoi d'une proposition de M. le comte de Marsy à la Section d'Ethnographie descriptive.

La séance est ouverte à deux heures, au palais du Trocadéro, par M. Carnot, sénateur, président d'honneur de la Société d'Ethnographie, assisté de MM. Léon de Rosny, président du Congrès, Torres-Caïcedo, ministre de Salvador, Urechia, député, ancien ministre de l'instruction publique en Roumanie, Goltdammer, commissaire général du Maroc, Alph. Jouault, secrétaire général du Congrès, et A. Dulaurier, secrétaire de la séance.

L'estrade est occupée par MM. les Délégués étrangers, les Commissaires étrangers à l'Exposition universelle et les Membres du Comité d'organisation.

M. Carnot, *président*, prononce le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Nous assistons à une belle fête de l'esprit humain, la plus belle peut-être qu'il se soit donnée à lui-même : chaque peuple a choisi les produits les plus parfaits de son travail national, et tous les peuples sont tombés d'accord pour réunir ces chefs-d'œuvre dans un même lieu, afin qu'il se dégage de leur confrontation une connaissance raisonnée de la civilisation générale.

Et quel pays est l'objet de ce suffrage universel? La France, notre chère France. Quelle ville est le rendez-vous des nations? Paris, notre cher Paris. Il devient le dépositaire de trésors dont la valeur étonne tous les calculs, et d'autres trésors plus précieux que des montagnes de diamants,

puisqu'ils n'ont point de pareils au monde, et que tout l'or du monde ne saurait les payer.

Je ne demanderais que ce fait, unique dans l'histoire, pour témoigner en faveur du progrès moral de l'humanité. Cherchez une époque où ce grand acte de confiance eût été possible, et que vos cœurs de patriotes s'enorgueillissent de l'honneur qui est fait à la France.

Après avoir acquitté un légitime tribut de reconnaissance, essayons de donner une direction à nos yeux éblouis, et demandons-nous quelles sont, parmi toutes ces richesses, celles qui doivent particulièrement intéresser les sciences ethnographiques.

Laissez-moi répéter ici ce que je disais il y a un an, à une des séances de notre Société :

« Toute exposition universelle est ethnographique par excellence, puisqu'elle est un tableau comparatif des peuples. »

Celle que nous admirons a ce caractère au complet, l'intelligente générosité des États et des particuliers ayant rapproché les témoignages de la civilisation actuelle des témoignages de la civilisation passée. Nous pouvons y contempler les peuples qui habitent aujourd'hui le globe dans tout ce qui fait leur individualité et les saisir dans les degrés successifs qu'ils ont franchis depuis les âges les plus reculés.

Ces deux parties de la science ethnographique n'exigent ni moins de sagacité ni moins d'instruction l'une que l'autre.

Quelles connaissances variées sont nécessaires pour embrasser du regard tous les travaux d'une société dont les besoins, chaque jour se multipliant, veulent chaque jour être satisfaits par des moyens plus puissants et plus savants! Quelle pénétration délicate et quelle érudition sûre ne faut-il pas pour éviter les confusions et les anachronismes quand il s'agit de sociétés dont les lois, les mœurs et les idiomes nous sont peu familiers!

Mettons donc au même rang l'ethnographie contemporaine et l'ethnographie rétrospective.

L'ethnographie contemporaine est pratiquée par tous les hommes que leur vie professionnelle met en relation avec les étrangers ; elle l'est surtout par les voyageurs, qui nous rapportent les fruits de leurs découvertes et de leurs observations.

Mais notre temps a imaginé un moyen de rendre cette étude plus facile, plus complète et accessible à tous. Ce n'est plus sur des récits ou par des descriptions que nous connaîtrons l'étranger : tous les éléments du savoir sont, en réalité, sous nos yeux, sous notre main.

Les expositions ont été précédées et préparées par d'autres institutions moins désintéressées. Je veux parler de ces grandes foires usitées en Orient, en Russie, en Allemagne, en Italie, en France, où le commerce se donnait rendez-vous pour faire ses approvisionnements. Elles ont joué un

rôle important dans le mouvement civilisateur, en rapprochant les hommes et les nations.

Plus tard vinrent les expositions d'industrie nationale, où les fabricants d'un même pays venaient étaler leurs produits et lutter d'émulation avec leurs compatriotes. Encourager le travail et constater ses progrès par la statistique : tel était le but de ces utiles créations.

Mais, de leur pensée, toute patriotique, à la pensée générale et généreuse du Congrès auquel nous assistons, il y a loin. Celui-ci ne se pose pas une limite à lui-même par le mot industrie : il est universel. Et il est international : c'est un champ clos ouvert à tous les peuples, où l'on n'admet que les armes de la paix. C'est plutôt une immense école d'enseignement mutuel, où nous pouvons faire le tour du monde en quelques heures et dépasser ainsi l'imagination la plus fantastique des romanciers.

En contemplant les façades pittoresques de ces maisons qui formeront pour quelques mois une rue de Paris, nos constructeurs ne vont-ils pas faire connaissance avec des architectures locales, avec des matériaux inaccoutumés?

Franchissons le seuil de ces demeures originales : est-ce que ces meubles, ces ustensiles de ménage, qui composent et qui décorent le foyer domestique, ne nous révèlent pas les mœurs et les usages familiers de leurs habitants?

En voyant ces étoffes si dissemblables de couleur et de tissu, ces bijoux d'un dessin élégant, ingénieux, peut-être bizarre à notre gré, ne devons-nous pas convenir que si Paris tient le sceptre de la mode, il ne le tient pas d'une manière trop despotique? Et quand la visiteuse étrangère se laisse imposer le costume parisien, ne le porte-t-elle pas autrement que la Parisienne?

Ces machines, qui nous étonnent par leur diversité autant que par leur puissance ou leur délicatesse, n'accusent pas seulement la diversité des intelligences qui les ont conçues, mais la diversité des besoins, des goûts qu'elles doivent satisfaire. Jusqu'à ces maisons roulantes sur les chemins de fer qui trahissent des habitudes de voyage différentes des nôtres!

La géographie et la climatologie peuvent également s'enrichir d'utiles observations devant les curieux et magnifiques produits de l'agriculture et de l'horticulture.

Allons plus loin : entrons dans la galerie des arts. Vous verrez comment on peut diversement tailler le marbre ou couvrir de couleurs la toile ou le papier, selon qu'on est Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Scandinave ou Moscovite. Mais vous n'y apprendrez pas seulement, par exemple, que les Anglais sont d'admirables aquarellistes, que les peintres allemands donnent à leurs tableaux de la vie domestique une vérité qui les fait comprendre à première vue, sans le secours du livret.

Vous y apprendrez aussi une foule de détails sur le caractère de nos voisins : un Anglais, quand il rit, ne rit pas comme nous; un Allemand, quand il pleure, ne pleure pas comme nous. La foule britannique, aux courses du Derby, gesticule tout autrement que cette joyeuse foule parisienne que nous admirions l'autre jour, se donnant à elle-même la plus pittoresque et la plus nationale de toutes les fêtes.

Eh bien! Mesdames et Messieurs, ceux qui vont de galerie en galerie, de vitrine en vitrine, en échangeant des réflexions de ce genre sur les arts, les mœurs et l'industrie des nations, et qui croient n'être que de simples curieux, ceux-là font de l'ethnographie sans le savoir.

Mais les peuples ne se connaîtraient pas bien encore, s'ils ne se connaissaient que dans le présent : ils ont besoin de savoir réciproquement leur histoire. Des amis ne s'aiment réellement que quand ils se sont raconté leur vie. L'homme ne serait pas lui-même s'il n'avait pas le souvenir de ce qu'il a fait, si son intelligence, quelque grande qu'elle fût, ne datait que d'hier : la personnalité, c'est la mémoire du passé.

L'Exposition universelle serait donc imparfaite si elle ne mettait pas en présence les aïeux et leur postérité, si l'on ne pouvait y suivre chaque peuple dans les époques successives de son développement.

C'est afin de réaliser cette grande chose que l'on a créé une galerie rétrospective, où sont étalées des merveilles rapprochées pour la première fois.

Le monde entier confie à la France les monuments uniques de son histoire, ses titres d'origine.

Grâce à cette extraordinaire collection, après avoir vu la hache de silex grossier ou poli dont se servaient nos pères, soit dans les combats, soit dans les usages domestiques, vous irez admirer la finesse et la précision des outils qu'emploient nos habiles ouvriers; puis, en passant devant l'arbalète et l'arquebuse, vous arriverez à ces terribles engins de destruction que l'homme perfectionne sans cesse, car il perfectionnera tout, même l'art de se détruire, jusqu'au jour où il saura reconnaître que son devoir et sa destinée sont le travail et la paix. (Applaudissements.)

Comparez l'os de renne, où est entaillée une image d'animal à peine reconnaissable, avec les œuvres de notre burin. Comparez l'arête de poisson, dont votre arrière-grand'mère se faisait une aiguille, avec la machine à coudre, silencieuse ou non, qui figure dans quelque galerie voisine. Comparez la natte de jonc aux tapisseries des Gobelins, de Beauvais ou d'Aubusson. Comparez le gongon du Nègre, la flûte de Pan, la simple musette et même le respectacle clavecin, au saxophone, au piano d'Érard ou au grand orgue de Cavaillé-Coll.

Et, lorsqu'en présence de ces extrêmes, qui donnent la mesure du progrès, votre imagination sera confondue, allez voir ces Égyptiens qui

vivaient il y a quelque soixante siècles. Ils exercent nos professions les plus usuelles avec des instruments très perfectionnés.

Quant aux enfants qui jouent aux mêmes jeux que les nôtres, quant aux saltimbanques qui font des tours d'adresse analogues à ceux dont nous sommes spectateurs sur nos places publiques, je ne n'en tirerai pas argument en faveur de l'antiquité de la civilisation égyptienne : les enfants ont toujours joué et les foules ont toujours voulu être amusées.

Mais ces Égyptiens avaient peut-être des contemporains, habitant des cavernes ou des cités lacustres, luttant avec les bêtes féroces et n'ayant pour défense que les armes que nous avons vues tout à l'heure. Qui sait s'il n'existe pas encore de tels sauvages, puisque la terre n'a pas été explorée dans son entier? La civilisation est aussi inégale dans ses dates que dans ses moyens.

A chaque pas, l'ethnographe peut faire une ample récolte d'instruction : il constate entre les peuples des analogies et des différences ; il juge de leurs aptitudes par leurs produits : les uns sont agriculteurs ou industriels, artistes ou savants, colonisateurs ou sédentaires.

Mais qu'il n'oublie pas, je l'en supplie, de séjourner longtemps devant une vitrine de statuettes trouvées sur l'emplacement d'une bourgade de la Béotie, et soigneusement bien conservées. Nous plaçons des statuettes sur nos meubles et sur nos étagères; celles-ci avaient sans doute un emploi analogue, puisqu'elles représentent des hommes, des femmes, des enfants dans les habitudes familières de la vie; il y a là même des charges grotesques, à la mode sans doute comme elles le sont chez nous. Tous ces petits ouvrages, pleins d'élégance, de noblesse et de vérité, rappellent les chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Il est vrai que Tanagra était en Grèce et la patrie de Corinne.

Si je vous ai priés de stationner là, c'était pour vous communiquer une réflexion.

Il semble que l'art ne soit pas soumis aux règles de progrès imposées à la science et à l'industrie. Ses périodes de prospérité et de décadence se succèdent souvent sans être amenées par les vicissitudes sociales qui suspendent ou accélèrent la civilisation.

C'est que si l'on peut emmagasiner les sciences acquises et les léguer à l'avenir, on ne peut pas fixer le génie de l'art; on ne peut que conserver et perfectionner ses procédés.

On ajoute des cordes à la lyre, on invente les couleurs à l'huile, et la puissance des artistes est décuplée. Mais ces procédés sont du domaine de la science appliquée; le génie de l'art ne se transmet pas avec eux.

J'aimerais à développer ce sujet; mais il faut m'arrêter, heureux que cette pause ait lieu du moins devant une des vitrines les plus intéressantes de l'exposition rétrospective.

Vous allez, Messieurs, vous livrer, soit dans vos séances de sections, soit dans vos séances générales, à l'examen des problèmes les plus graves; et la lumière qui jaillira de vos discussions éclairera l'histoire.

Votre programme est immense :

Le mélange des races et la constitution des peuples, cette grande étape sur la route qui conduit l'espèce humaine de l'isolement sauvage à l'association universelle;

Les aptitudes caractéristiques des races et des peuples;

L'influence des climats, des conditions géographiques, de l'alimentation et des institutions sur le développement de chaque peuple.

Je ne cite que les questions capitales.

Votre programme est immense, je le répète, et pourtant votre ambition ne sera pas encore satisfaite quand vous l'aurez rempli; plus on avance dans le champ de l'instruction, plus on voit l'espace s'agrandir devant soi.

L'humanité, dit Pascal, est comme un même homme, qui subsiste toujours et qui apprend continuellement.

On peut, en effet, considérer l'humanité comme un seul être, ayant à chaque période de sa vie les aspirations qui appartiennent à son âge. Mais ces aspirations, quand elles sont prématurées, demeurent à l'état d'idéal, stériles, jusqu'au jour où elles viennent s'encadrer naturellement dans un ensemble de progrès accomplis.

C'est un phénomène que nous éprouvons tous, et même plusieurs fois dans le cours de notre existence : nous retrouvons dans certaines cases de notre cerveau des idées qui nous ont jadis préoccupés, mais qui avaient besoin d'y séjourner pour arriver à maturité.

Et s'il m'était permis de faire une excursion sur le domaine de la politique, je ne serais pas embarrassé pour citer de pareils exemples dans la carrière des peuples. Tel d'entre eux a, sans succès, à plusieurs reprises, tenté de réaliser son idéal, qui est enfin parvenu à l'atteindre quand l'heure opportune a sonné, c'est-à-dire quand de nouvelles épreuves l'en ont rendu digne.

Ne pourrait-on pas dire également que l'humanité a plusieurs fois été sollicitée vainement par ses penseurs en faveur d'un idéal qu'elle n'était pas encore en mesure de pratiquer? Car les penseurs sont de hardis pionniers qui se font suivre de loin en marchant trop vite : l'aiguillon du progrès est souvent dans son exagération.

Le législateur des Chinois, Confucius, avait prescrit la charité, en en donnant une définition qui n'a été dépassée par personne. Il a prescrit ce devoir : « Cultivez la faculté intelligente que vous avez reçue en naissant et élevez le peuple. » — Son disciple, enseignant comment on doit gou-

verner les hommes, s'écrie : « Aimez-les! » — Cela aussi n'a été dépassé par personne, hélas! — Mais ces sages paroles n'ont eu qu'une valeur philosophique, très admirée des savants.

Le législateur des Hébreux a commandé à son peuple d'aimer ses semblables. Mais, enfermé dans les préjugés de race, il lui commandait en même temps de n'entretenir aucun rapport avec ses voisins inférieurs ou impurs.

Quand le législateur des chrétiens a dit aux hommes, sans distinction de race : « Aimez-vous les uns les autres; » quand son disciple a ajouté : « Il n'y a pas de différence entre le Juif et le Grec, entre l'esclave et le libre, entre l'homme et la femme, » alors le devoir de charité est devenu la base d'une religion.

Voilà comment une idée qui s'est présentée plusieurs fois au monde, avec une autorité toujours croissante, a sans cesse grandi; elle a été écrite sous le nom de fraternité dans notre devise nationale; et j'ai la foi, c'est dire que j'en ai la certitude, qu'elle deviendra la loi pratique des hommes.

Que faut-il donc pour que les hommes s'aiment entre eux? Qu'ils se connaissent individuellement et collectivement.

Eh bien! ils feront un pas considérable vers la connaissance les uns des autres dans ce temple sur le fronton duquel on devrait lire les mots qu'une inspiration toute populaire avait naguère tracés sur tant de drapeaux : « Travail, paix et liberté! » (Applaudissements.)

M. A. Jouault, *secrétaire général*, fait connaître à l'assemblée la constitution du Bureau et de l'organisation des différentes sections du Congrès.

M. le Président. L'ordre du jour appelle une communication sur le Talmud. La parole est à M. Castaing.

ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE SUR LE TALMUD,

SON ORIGINE ET SON HISTOIRE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR M. A. CASTAING.

I.

Le mot *Talmud* signifie « doctrine »[1]. Dans un sens spécial, il désigne le recueil où sont réunis les préceptes de la loi orale qui s'est formée, avec le temps, à côté de la loi écrite, laquelle est celle de Moïse. Voici, relativement à son origine, le système émis par les rabbins.

Pendant les quarante jours qu'il passa sur le mont Sinaï, Moïse, ayant reçu de Dieu la loi écrite qu'il grava sur les tables, la développa ensuite dans

(1) תלמוד « instruction, institution, doctrine ».

le Pentateuque, lequel se nomme aussi *Torah*, la loi[1]. Mais l'enseignement ne se borna point à ces préceptes : Moïse reçut en même temps les principes de la loi orale qui devaient fructifier et progresser par les soins des sages. «Lorsque Dieu enseignait la loi écrite, dit R. Bechaï, Moïse reconnaissait que le jour était venu; lorsque c'était la loi orale, il savait que la nuit avait commencé.» — Dans le fait, ajoute l'ingénieux rabbin, Moïse, au milieu de la lumière dont il était inondé, n'avait pas d'autre moyen de distinguer les révolutions quotidiennes; mais, en numérotant ces doubles leçons, il parvint à se rendre compte que quarante jours s'étaient écoulés[2].

Un autre rabbin, Moïse de Coucy, se demande pourquoi on n'écrivit pas la loi orale en même temps que l'autre, et il en donne cette raison victorieuse : «Prévoyant que la Bible serait travestie par l'impiété et l'hérésie, Dieu voulut réserver la loi orale pour régénérer son peuple[3].» Au siècle futur, Dieu demandera aux peuples s'ils ont gardé sa loi : les Iduméens et les Ismaélites (chrétiens et mahométans) montreront la Bible, et ils seront condamnés; mais les Israélites invoqueront la loi orale, et à eux seuls le salut.

Ainsi donc, c'est du mont Sinaï, et de la bouche de Dieu, qu'est descendue cette doctrine, mystérieuse comme la nuit qui l'enfanta : on l'appela aussi *kabballe* ou tradition; plus tard ce dernier mot prit le sens particulier qu'il conserve aujourd'hui[4]. La tradition passa, par voie individuelle, de l'un à l'autre des chefs théocratiques de la nation : de Moïse à Josué, aux juges, aux prophètes. Après la captivité de Babylone, elle échut aux grands prêtres, puis aux chefs d'écoles qui l'élaborèrent jusqu'au IIe siècle de notre ère, où Judas le Saint en fit un corps de loi.

Ce complaisant système de transmission ne soutient pas l'examen. Après avoir donné, dans les Tables, les fondements de la loi écrite, Moïse les développa du mieux qu'il put dans les livres du Pentateuque, et il ne laissa point en arrière une tradition secrète dont la trace ne paraît nulle part : les voies détournées et astucieuses n'étaient pas le fait de ce législateur terrible qui parlait au nom de Dieu et portait en main l'épée et le bâton pour l'exécution de ses décrets. D'un autre côté, l'étendue immense de la doctrine talmudique ne se prête pas à la transmission individuelle et orale, pendant quarante générations qui présentent nombre de non-valeurs, de défaillances et de lacunes. Il est non moins évident que cette doctrine, où l'érudition tient plus de place que les principes, est le résultat d'une élaboration constante, au fur et à mesure des besoins successifs. C'est de là qu'il faut extraire la vérité.

Dès l'établissement du peuple hébreu en Palestine, divers incidents que Moïse n'avait pas prévus obligèrent ses successeurs à introduire dans la loi quelques modifications dont la plupart sont consignées au travers de la Bible. Ainsi se forma une tradition, en partie orale et en partie écrite, laquelle compléta la législation jusqu'au moment de la destruction du premier temple, en

(1) תורה שב כתב *Torah schebi kethab* «loi écrite». — תורה שבעל פה *Torah schebeal peh* «loi orale».

(2) R. Bechaï, sur le *Deutéronome*, XXXIV.

(3) Moscheh Kotzi, *Seder Mitzevoth gadol*.

(4) קבלה «tradition».

588 avant notre ère. Cette catastrophe fut le point de départ d'un autre état de choses appelant une nouvelle législation.

Après la Captivité, le peuple hébreu ne présentait plus que l'ombre de ce qu'il fut jadis. Extrêmement réduit quant au nombre, il avait perdu les traditions qui firent sa virtualité : il ne possédait même plus l'idiome sacré; il n'entendait plus l'hébreu, qui était déjà passé à l'état de langue morte et n'était plus accessible qu'à un petit nombre de savants. En Palestine, le gouvernement assyrien et les colonies qu'il y importa; à Babylone, le contact local avaient eu pour effet d'imposer aux Juifs l'usage du chaldaïque.

Au retour, Esdras fut obligé de faire interpréter les écritures en chaldaïque, et telle est l'origine des targums successivement renouvelés ; nous ne possédons que les plus récents, dont les principaux sont contemporains du début de notre ère. Dans les actes les plus solennels de la vie, on conserva un petit nombre de formules hébraïques; à la synagogue, on lisait en hébreu le texte du sermon, de la même façon que nos prédicateurs le disent en latin, mais les explications se faisaient en chaldaïque et cette langue demeura celle des Juifs jusqu'à la destruction du second temple, à l'époque de Titus. Jésus-Christ parlait le chaldaïque, comme il ressort des rares paroles qui nous ont été conservées; enfin, c'est dans le même idiome que furent écrits l'Évangile de saint Mathieu et la *Guerre des Juifs* de Josèphe, l'un et l'autre postérieurement traduits en grec.

II.

Cette situation rendait nécessaire un travail réunissant sous une forme moderne et accessible à tous les doctrines qui devaient régir la nation. Il paraît que le travail fut ébauché par une réunion de cent vingt sages que l'on appela les Hommes de la Grande Synagogue[1], et qui se succédèrent pendant tout le IVe siècle avant notre ère, depuis Néhémie jusqu'à Simon le Juste; mais, pour arriver à l'exécution, il fallait l'impulsion pratique, le renouvellement intellectuel que le passage d'Alexandre le Macédonien fit éprouver à toute l'Asie. Le pontife Jaddus, qui se transporta à Scopos, en avant de Jérusalem, pour recevoir le conquérant, paraît n'être pas autre que Simon le Juste des traditions rabbiniques; et Simon le Juste est la tête des idées d'après lesquelles le Talmud a été composé, l'instigateur des premières formules de la loi orale.

Simon fut donc le chef de ces sages[2], de ces pères de la synagogue auxquels la Mischnah et ses continuateurs consacrent un traité qui rapporte leurs maximes[3]. Il forma des élèves, et le plus célèbre fut Antignos ou Antigone de Socho, dont le nom grec justifie la conjecture que c'est à lui qu'on doit l'introduction de certaines doctrines où l'influence hellénique, platonicienne surtout, est indéniable. Le succès d'Antigone fut complet : son enseignement exprima si bien les tendances du dogme nouveau, il en fit tellement ressortir l'opposition avec la loi ancienne, que l'on vit aussitôt se former, sous

(1) אנשי כנסת הגדולה *Anache keneseth haggadolah* «Les Hommes de la Grande Synagogue».
(2) חכמים «sages, savants»; אבות «pères».
(3) Le *Pirkè abhoth*, à la suite du *Seder-neziqin*.

la direction de deux des disciples d'Antigone, des hérésies, sortes de sectes protestantes qui eurent la prétention de représenter l'esprit national, mais n'y réussirent pas également.

La première, fondée par Sadoq, fut la secte des Sadducéens. Dérivant évidemment de la philosophie grecque, mais arrangée au tempérament sensuel des Orientaux, leur doctrine, sceptique, matérialiste, rejette l'action de la Providence, l'immortalité de l'âme et la croyance à la résurrection ; c'est, on le voit, de l'épicuréisme avant la lettre. Seulement, car il faut bien rester juif par quelques côtés, on réduit le devoir à la simple observation de la loi mosaïque ramenée à ses injonctions les plus superficielles, et on rejette absolument la tradition orale. Il est assez remarquable que les prêtres, et aussi la plupart de ceux qui touchèrent au pouvoir, ou bien lui appartinrent, furent de ce parti, pendant les deux siècles qui précédèrent la ruine du second temple (1). Cette observation est caractéristique du tempérament juif : avant la Captivité, il déviait par l'apostasie; après le retour, par le matérialisme; aujourd'hui, sa tendance est sceptique; mais toujours la pensée mosaïque revient comme un souvenir et comme un point de ralliement contre l'idée étrangère.

La seconde secte, formée par Baïthos, fut celle des Karaïtes (Qaraïtes) qui, sans tomber dans le matérialisme des Sadducéens, se tenaient strictement à la loi de Moïse et repoussaient tout enseignement basé sur la tradition des doctrines mystiques et sur les idées philosophiques (2). Celle-là pouvait se vanter d'être nationale, puisqu'elle repoussait même le progrès.

Les partisans de la loi orale se décidèrent alors à faire bande à part, et, affectant un grand détachement des choses du monde, ils prirent le nom de Pharisiens, séparés, puritains, dévots. Plus tard, cette appellation eut un mauvais renom, auquel l'Évangile ne fut pas étranger. Josèphe, qui en était, fait semblant de ne pas les connaître; les rédacteurs du Talmud eux-mêmes les tournent en ridicule (3); leur nom fut remplacé par celui de Rabbanites que se donne la presque totalité des Israélites de nos jours (4). Les Sadducéens ont dès longtemps disparu, et les Karaïtes ne se trouvent plus, en petit nombre, qu'en quelques pays d'Orient.

Dès lors, on commença une guerre d'anathèmes et de persécutions réciproques qui dura trois ou quatre siècles, jusqu'à la ruine de la nation. Les Pharisiens, confondant en une même réprobation Karaïtes et Sadducéens, les traitent d'apostats, bâtards, barbares, renégats et enfin épicuriens (5). Ceux-ci s'allient avec le pouvoir politique dont ils ont la faveur et frappent leurs ennemis. Au temps d'Alexandre Jannée, cent ans avant notre ère, on voit huit cents Pharisiens mis en croix devant les fenêtres de la salle où ce roi, qui était en même temps souverain pontife, donnait un dîner aux principaux

(1) צדיקים «partisans de Tsadoq» et «justes» *Sadducéens*.

(2) קראים «gens de la lecture קרא, de la Bible, de la loi écrite».

(3) *Sotah*, chap. III, Mischnah 4.

(4) פרושים «séparés». — רבנים «partisans ou élèves des rabbins», רבים «les maitres, les grands».

(5) מנים «apostats». — ממזרים «adultérins». — כותיים «barbares, idolâtres». — אפיקורוסים «épicuriens, matérialistes» est de date plus récente. — כופרים «renégats».

Sadducéens et Karaïtes. Les autres Pharisiens furent exilés en Égypte, et ce ne fut que longtemps après qu'ils reprirent peu à peu l'influence [1].

A la fin du règne du premier Hérode, ils étaient en possession de l'enseignement et de la direction des consciences. Au nombre de six mille, ils voulurent se mêler des intrigues de palais, ce qui leur attira un sévère châtiment [2]. Au temps de la prédication de Jésus-Christ, la tolérance de l'administration romaine, qui gouvernait la Judée, leur laissait toute liberté; leur nombre s'accrut et leur esprit se dévoila, tel qu'il a été dépeint avec toute la supériorité d'une bouche divine: l'invective contre les Pharisiens est la meilleure critique qui se puisse faire de cette secte et du Talmud, qui est son œuvre et son portrait [3].

Le pharisaïsme était devenu une grande association aristocratique ayant pour objet d'élever ses membres au-dessus de la vile multitude [4] : forme des vêtements, pratiques religieuses, apparente rigidité des mœurs, singularités et superstitions, tout servait leurs desseins; d'après l'écorce de leurs écrits, il semblerait que le savoir, la moralité, la piété, soient les uniques éléments de la distinction à laquelle ils aspirent. Mais regardez de près : les avantages de la naissance, la noblesse de la famille, sont la première de leurs préoccupations, et ils feront un crime à Jésus de se commettre avec des plébéiens [5]; ils portent cet orgueilleux sentiment au point de n'admettre pas à leur table un homme du peuple, de considérer comme une souillure le contact de ses vêtements et les services qu'il rend dans leurs maisons [6]. Celui qui fréquente le peuple perd le droit d'être cru sur parole, dans ses déclarations relatives au fisc; il ne peut faire partie des écoles [7]. Croyant appartenir à une autre espèce d'hommes, ils déclarent que la vieillesse augmente en eux la puissance des facultés qu'elle détruit chez les autres [8].

III.

Vers l'an 30 avant notre ère, au plus beau temps du règne d'Hérode, la direction de la secte tomba entre les mains de Hillel, l'homme le plus considérable qu'elle ait produit. Descendant du roi David par une branche non royale [9], Hillel avait été très pauvre dans sa jeunesse : ne gagnant qu'un sicle à son métier mécanique, il employait la moitié de cette somme à payer son entrée au cours d'Abtalion [10]. Devenu maître à son tour, Hillel donna à l'ensei-

(1) Bab. *Sanhédrin*, fol. 107, 2; *Sotah*, fol. 47, 1. — Abraham Dior, *La Kabbale;* Gadaliah, *Schalschelet hakkabala.*

(2) Josèphe, *Antiquités*, liv. XVII, 2-6.

(3) *Saint Mathieu*, XXIII, 2-7 et 13-23.

(4) עם־הארץ «la foule de la terre», les pécheurs, comme dit l'Évangile.

(5) *Saint Mathieu*, IX, 11.

(6) Bab. *Pesahim*, fol. 49, 2; *Ketoubhoth*, fol. 111, 2; *Haghigah*, III, Mischnah 7, et la *Gémare; Teharoth*, VII, 4-6.

(7) *Demaï*, II, 2-3.

(8) *Quinin*, III, Mischnah 6, d'après *Job*, XII, 12 et 20.

(9) Il descendait, par sa mère, de Schephatiah, fils d'Abital, concubine du roi prophète.

(10) Un sicle civil, soit 1 fr. 57 cent. Un jour, trouvant la porte close, il grimpa sur la fenêtre, s'y endormit et y fut trouvé couvert de neige.

4.

gnement un éclat tel qu'il mérita le nom de restaurateur de la loi, et qu'il fut revêtu du titre de *nassi*, prince de la nation, président du Sanhédrin ou du conseil suprême qui avait jadis exercé le pouvoir administratif, mais qu'Hérode réduisit aux fonctions théologiques et judiciaires. Comme professeur, Hillel eut un antagoniste, Schammaï, vice-président, qui enseigna avec un égal succès; plus tard, les divergences, qui n'étaient d'ailleurs qu'à la superficie et dans le détail, caractérisèrent les deux écoles que l'on doit regarder comme les sources de l'œuvre talmudique [1].

Mais Hillel eut un droit tout spécial à ce titre de fondateur: il avait réuni les matériaux du Talmud, organisé les plans, donné les divisions des six séries, et même des soixante-trois traités; il ne restait qu'à mettre en œuvre, à revêtir la charpente déjà dressée, mais le temps lui fit défaut: Hillel mourut dans une extrême vieillesse, en l'an 10 de notre ère [2].

Pourquoi l'œuvre ne fut-elle pas immédiatement exécutée? Certes, les disciples ne faisaient pas défaut; il y en avait des centaines et quelques-uns du premier mérite: « Trente d'entre eux, dit un ancien traité, étaient dignes de voir Dieu comme le vit Moïse; trente autres méritaient l'honneur d'arrêter le soleil comme Josué [3]. » Les deux Simon, Gamaliel, Yohanan-ben-Zeccaï, successivement présidents du Sanhédrin, Jonathan et Onkelos, auteurs des targums, et dix autres étaient capables d'entreprendre cette tâche. Les obstacles vinrent sans doute des troubles politiques: la prédication de Jésus et de ses disciples, l'immixtion des Romains dans les affaires locales, la désorganisation du Sanhédrin, son exil à Yabné, enfin les dernières convulsions de la patrie expirante, suffisent pour expliquer cette inaction.

Aussitôt après la ruine du temple, le besoin de réunir les traditions, seule consolation en un si grand désastre, le désir d'arracher à l'oubli les souvenirs nationaux, enfin le loisir de la retraite, firent naître les travaux d'érudition. Yohanan-ben-Zeccaï, président du Sanhédrin, à Yabné, de 70 à 75, résolut de reprendre l'œuvre de Hillel; mais il était lui-même fort âgé, la mort le surprit, et ses successeurs à la principauté rabbinique, inexpérimentés parce qu'ils étaient fort jeunes, et d'ailleurs sans énergie, ne donnèrent pas de suite à cette entreprise.

Cependant Yohanan-ben-Zeccaï avait fondé à côté du Sanhédrin une école libre où dominèrent les idées mystiques; c'est de là que, vers la fin du Ier siècle, sortit le *Zohar*, commentaire indépendant de la *Torah*, lequel n'eut pas d'abord sans doute la forme sous laquelle nous le connaissons, ayant été, dit-on, remanié et considérablement développé pendant la première moitié du moyen âge. On sait que le Zohar est l'évangile de la Kabbale.

Cent ans plus tard, Juda, descendant de Hillel par les présidents du Sanhédrin, et successeur lui-même de Siméon III, son grand-père, *nassi* du peuple juif, était à la tête de l'académie de Tibériade, célèbre dans les fastes rabbiniques. Reprenant les plans de son illustre aïeul, il les mit en œuvre et

(1) On disait : בית שמי et בית הלל *Beith Hillel* et *Beith Schammai*, maison de Hillel et maison de Schammaï.

(2) A l'âge de cent ou de cent vingt ans.

(3) *Massekheth abhoth*, XIV.

les remplit : à sa mort, vers la fin du IIe siècle, on trouva, rédigée en bon hébreu, une codification des doctrines talmudiques ou de la nouvelle loi, que les traditions appellent la *Mischnah*, bien que l'on ne sache pas au juste jusqu'à quel point elle ressemblait à l'ouvrage qui porte ce nom. A raison de cet effort, Juda, considéré comme l'égal au moins de Moïse, reçut le surnom de saint, *haqqadosch*, et ceux de *ribbi*, le maître par excellence, et *rabbenou*, Notre-Maître, sous lesquels il est particulièrement désigné.

Toutefois, il paraît que son travail ne fut pas jugé en état d'être publié, et sans doute aussi l'académie de Tibériade ne fut pas en mesure de le compléter. Ce fut R. Hunna, fondateur de l'académie de Sora, qui entreprit la revision : après vingt ans d'efforts, il publia l'ouvrage et le fit accepter tel qu'il est aujourd'hui, en 219 [1].

Cet ouvrage est la *Mischnah*, dont le nom signifie répétition [2]; «rénovation» serait plus exact : en effet, c'est bien, en grande partie, la loi de Moïse, mais revue, corrigée, augmentée, dénaturée et réduite sous la forme méthodique d'un code par séries, traités, chapitres et articles.

IV.

La *Mischnah* comprend six séries ou *seder*, consacrées aux objets ci-après : agriculture, cultes ou fêtes, mariage, législation criminelle, sacrifices, purifications. Chaque série comprend sept, dix, onze ou douze traités, ou *massekheth*, lesquels forment, en définitive, la division essentielle de l'ouvrage. Chaque traité est composé d'un nombre plus ou moins grand de chapitres, qui sont partagés en articles assez longs, que l'on appelle des *mischnahs* [3].

La première série, agriculture, *Seder-Zeraïm* [4], débute par un traité important qui domine toute la Mischnah : c'est le *Massekheth Berakhoth*, les bénédictions ou les prières ; les autres, ayant pour objet principal les obligations de l'agriculture envers le sanctuaire, par l'acquittement des droits fiscaux, tels que prémices, décimes, etc., avaient perdu la majeure partie de leur intérêt à la ruine du temple, mais ils conservent la portée historique. Il y a onze traités et quatre-vingt-quatre chapitres.

La seconde série, les fêtes, *Seder-Moed* [5], brille par le traité *Schabbath*, l'un des plus importants de la Mischnah. Il faut le lire pour avoir l'idée d'un formalisme qui laisse loin tout ce que l'imagination a pu rêver. Il s'agit de l'observation du septième jour, du sabbat : un nœud de rubans, un bout de fil, un couvercle renversé, la légitimité du cure-dents après le repas, objets des plus minutieuses réglementations, fournissent aux écoles rivales de Hillel et de Schammaï cent occasions de controverses. Il est défendu à l'homme

[1] David Ganz, *Tzemah David.*

[2] משנה, *δευτέρωσις*, «réitération de la loi».

[3] סדר «ordre, série». — מסכת «trame, traité». — פרק «fraction, division». — משנה, dans le sens d'«article». Voir, à la fin de ce travail, le tableau contenant la distribution de la Mischnab.

[4] סדר זראים «série des semences».

[5] סדר מועד «série des temps fériés».

de toucher un outil, d'éteindre un incendie, d'extraire un individu du puits où il est tombé, si on peut l'y nourrir; à la femme de sortir avec ses bijoux, de porter une aiguille ou un flacon d'essences, de se peigner, de mettre du fard, de faire la toilette de son enfant, de le porter, mais non de lui donner la main pour marcher. C'est une question capitale que de savoir comment elles peuvent se draper dans leur manteau; mais on leur passe les amulettes, l'œuf de cantharide et la dent de renard qui font dormir, le clou qui préserve des maladies. Si une gazelle entre dans la maison, un seul Israélite ne peut fermer la porte sur elle, ce serait un travail; deux le peuvent. Si l'on aperçoit un scorpion, défense de le tuer: on le couvre d'une écuelle, et c'est le lendemain qu'on l'exécutera. Avec une pareille législation, les exercices religieux sont les bienvenus; il est permis de lire la Torah et les Prophètes, mais non pas les livres historiques et les hagiographes de la Bible; on peut écrire un seul caractère d'écriture, deux constituent un péché[1]. Les autres traités: *Pesahim* ou les pâques, *Ioma* l'expiation, *Souccah* les tabernacles, *Taanith* le jeûne, *Rosch-haschanah* le jour de l'an, quoique conçus dans le même esprit, renferment des données exclusivement rétrospectives qui en font la principale valeur. Douze traités et quatre-vingt-neuf chapitres.

La troisième série, les femmes, *Seder-Naschim*[2], conserva en partie son actualité, tant que les Israélites ne furent pas soumis aux législations locales. *Iebhamoth* est employé à décrire longuement l'obligation d'épouser sa belle-sœur et la possibilité de s'en dispenser, en lui jetant son soulier. *Ketoubhoth* explique les contrats de mariage, *Qiddouschin* les fiançailles, *Gittin* la répudiation, *Sotah* les eaux amères qu'on faisait boire à la femme suspecte d'adultère et que Yohanan-ben-Zeccaï supprima, dès la ruine du temple. On sait que cet usage était basé sur la croyance que, si la femme était coupable, la gangrène se mettrait immédiatement aux parties incriminées. La cérémonie avait pour objet d'effrayer la prévenue et de l'amener à un aveu qui occasionnait la rupture du mariage, et faisait gagner au mari le montant du douaire qu'il aurait été obligé de payer en cas de répudiation. Quant à ce dernier droit, le mari l'exerce selon son caprice; Hillel cependant exige une cause sérieuse, et il exclut le cas d'un ragoût brûlé, mais R. Aqiba déclare qu'il suffit que la femme ne plaise plus ou que l'on en ait rencontré une plus belle. Sept traités et soixante et onze chapitres.

La quatrième série, les dommages, *Neziqin*, donne d'abord les trois sections d'un traité consacré aux quasi-délits. Puis viennent les traités d'une importance hors ligne: *Sanhédrin* et *Maccoth*, contenant l'instruction criminelle et la législation pénale; quoiqu'ils ne soient pas longs, ils contiennent de nombreux renseignements historiques. *Abhoda-zara* répond à la fibre la plus israélite: il anathématise, poursuit et damne l'idolâtrie, l'apostasie, l'incrédulité et toutes les croyances étrangères[3]. Enfin, *Pirké-abhoth*, les chapitres

(1) Le traité שבת, qui a vingt-quatre chapitres, est complété par ערובין et ביצה, qui en ont l'un dix et l'autre cinq. Un volume.

(2) סדר נשים.

(3) עבדא זרא «culte étranger».

des pères, est un recueil de maximes empruntées aux sages qui ont préparé ou accompli l'œuvre de la Mischnah [1]. Dix traités et soixante-seize chapitres.

La cinquième série, les sacrifices, *Qodeschim* [2], est entièrement rétrospective, puisque ces cérémonies ne peuvent s'effectuer qu'au temple de Jérusalem dont *Middoth* donne la curieuse mais trop peu claire description. Onze traités et quatre-vingt-dix chapitres.

La sixième série, *Teharoth*, les purifications, sujet essentiellement israélite, débute par les vases, *Kelim*, le plus long de tous ces traités. On dirait que les rédacteurs de la Mischnah ont pris à tâche de justifier la critique de l'Évangile, au sujet du lavage canonique des vases [3]. Ici, la minutie des détails ne connaît plus de limites, et l'esprit tombe à un niveau pour lequel le nom de puérilité serait encore un éloge. Le diamant de cette casuistique effrénée, c'est *Niddah*, la femme impure ou les menstrues, dont la lecture est spécialement recommandée par les sages [4]. Ce qu'il y a là d'impitoyable obscénité, on ne saurait l'exprimer au moyen des périphrases que la retenue moderne impose à nos plumes alarmées. Le traité ne fait pourtant point tache dans le recueil, il est dans le style des autres; seulement les honnêtes infamies, qui sont disséminées ailleurs, s'accumulent ici en raison du sujet. Il faut en dire autant du traité Zebim dont le titre latin est seul supportable [5]. Douze traités et cent trente-sept chapitres.

V.

Telle est la Mischnah.

Le style, dont la forme grammaticale rappelle assez l'hébreu des derniers livres de l'Ancien Testament, qui était déjà une langue morte et chargée de termes étrangers, est souvent obscur. La concision excessive de l'expression ne s'oppose pas au déblayement de la pensée; mais les termes sont trop fréquemment appliqués à des idées qu'il nous est difficile de saisir et dont il est permis de mettre en doute la propriété, lorsque les commentateurs de premier ordre ne parviennent point à en rendre compte.

Il semble que cette belle précision, cette propriété des termes dont la langue juridique des Romains a donné les premiers modèles, et que, parmi les idiomes modernes, le français a porté à sa perfection, soit chose antipathique aux Orientaux : l'à peu près les séduit, le vague les charme, le chatoiement d'une similitude vacillante les entraîne et les jette hors de la réalité; cet effet leur est tellement naturel, qu'on est tenté de croire qu'ils y courent de parti pris, afin de se ménager les occasions de divagation et de controverse. Il n'en est rien cependant; s'ils répondent à une question par une autre question, si, autour d'une image déjà obscure, ils étendent complaisamment la nuée d'une image plus ténébreuse encore, c'est que leur esprit est ainsi fait. De là, la faiblesse

(1) Traité ajouté après coup, puisqu'il cite ceux qui suivent et qu'il en parle au passé; du reste, négligé par les Gémares.

(2) קדשים «saintetés, choses sacrées».

(3) *Saint Marc*, VII, 3-4.

(4) *Pirkè abhoth*, ch. III, Mischnah 18.

(5) זבים «*seminiflui*».

de critique qu'on leur reproche ; elle ne provient pas du défaut de sens logique, mais de ce qu'ils n'éprouvent point le besoin d'expliquer clairement; leurs citations sont étonnantes : allez au texte, qu'ils invoquent sans prendre la peine de le reproduire, et souvent vous n'y trouverez rien de commun, pas même une lointaine analogie avec l'idée énoncée. Si le rapport vous est donné, vous voyez poindre une lueur fugitive qui danse et s'éclipse comme un feu follet. Après de longues études, on finit par s'y habituer; quant à les saisir, jamais, ils sont insaisissables; pour les approuver, il faudrait être organisé comme ils le sont eux-mêmes.

La quadruple division en séries, traités, chapitres et articles, est un phénomène qui tient du merveilleux : à cette époque, les jurisconsultes romains n'en avaient pas donné l'exemple. Elle n'était point dans les habitudes du pays : la répartition de la Bible en chapitres et versets est beaucoup moins exacte et de date postérieure ; ce fut sans doute une illumination propre à l'esprit de Hillel. Du reste, parfaite en puissance, la méthode n'atteignit jamais la réalité pratique. D'abord, la distribution générale des matières laisse à désirer : le traité des bénédictions, *Berakhoth*, devrait faire une introduction ou être renvoyé à la série des fêtes; on ne sait pourquoi *Nazir* est dans celle des femmes, et comment les Maximes des Pères se sont glissées dans le droit criminel. Plusieurs traités empiètent l'un sur l'autre : *Kethouboth*, *Qiddouschin* et *Niddah* se confondent ou se prêtent leurs dispositions; les sanctions pénales sont un peu partout; les transitions entre les chapitres ne paraissent point, et souvent la fin du traité, différant du début, se perd dans un hors-d'œuvre ou dans une anecdote. Avec de pareils procédés, le lecteur n'est jamais assuré de posséder son sujet : sût-il la Mischnah par cœur, comme on prétend que certains rabbins la possèdent, il se demande pourtant s'il n'a point laissé passer par mégarde quelque disposition qui confirme, annule ou modifie celles qu'il se rappelle. Il est vrai que ce défaut n'est point particulier à la Mischnah : chez plusieurs nations modernes, l'application du droit est sujette aux surprises inattendues.

VI.

Considérée superficiellement, la Mischnah présente d'abord l'apparence d'un code destiné à régler les conditions d'une société théocratiquement organisée; en l'examinant de plus près, on cherche quelles en purent être l'utilité et l'application pratique. Extrêmement minutieuse dans les points qu'elle traite, elle laisse de côté tout ce qui touche au gouvernement réel, à la puissance administrative et politique. C'est un code de sectaires qui s'imposent des lois particulières sur des objets où le pouvoir leur laisse la liberté, et qui subissent en outre, mais aussi peu que possible, la législation commune du pays qu'ils habitent. Par suite, les dispositions de la Mischnah sont exposées à passer successivement à l'état de lettre morte, selon que la rigidité du gouvernement, l'influence des mœurs, les nécessités de l'intérêt privé, les rendront inutiles et gênantes; la religion en est la base, le but et le moyen; or, par une amère ironie du sort, où quelques-uns verront peut-être une action providentielle, il ne reste plus rien des conditions matérielles sur lesquelles toute cette

organisation était fondée; le temple détruit, il n'y a plus de culte, le sacerdoce a disparu, et les pratiques compliquées de la loi sont devenues impraticables.

Les synagogues actuelles ne sont point des temples, comme on les nomme abusivement: simples écoles, elles ne peuvent servir qu'à l'instruction et à la prière, collective sans doute, mais privée, comme nos chapelles de catéchisme et nos salles de conférences religieuses.

Le titre de rabbin ne donne à celui qui le porte aucun caractère sacerdotal, il ne lui confère pas la mission de prier et d'officier pour la communauté; les cérémonies n'ont qu'un rapport inappréciable avec celles que la loi prescrit. De culte, il n'y en a point, et la nationalité théocratique et religieuse par excellence est la seule à laquelle il soit interdit de le pratiquer. Ce qu'elle fait aujourd'hui et depuis des siècles est un provisoire en vue de l'avenir espéré; mais, comme cet avenir est identique au passé, qui remonte de la guerre de Titus jusque dans la nuit des Âges, tout se réduit à un souvenir continu, à une vue rétrospective, à un remaniement incessant des anciens matériaux : la synagogue est une école, le rabbin un professeur et l'instruction religieuse un travail d'érudition.

Ce caractère existait déjà dès la disparition des Israélites, à la suite de la ruine du temple. Aussi la Mischnah était-elle en grande partie inapplicable, avant qu'elle ne fût complètement rédigée. L'actualité où Hillel la comprit n'existait plus pour Yohanan-ben-Zeccaï, et Judas le Saint ne se dissimula point qu'il accomplissait une œuvre rétrospective; il y paraît à la rédaction, dont une portion est au mode passé. La moitié au moins des traités et une partie des autres n'a plus de justification dans l'état présent de la nation; les règles concernant la propriété en terre sainte, le sacerdoce, la plupart des fêtes, tous les sacrifices et un grand nombre de contrats et d'usages n'ont aucune raison d'être en dehors de la Palestine et du temple qui n'est plus; la législation civile et criminelle est remplacée par celle des Romains ou des Perses. Que reste-t-il aux Israélites? les pratiques intimes et les croyances; c'est tout.

Si l'on analyse la rédaction en bloc, on voit que la portion remontant à des dates anciennes et que l'on peut supposer empruntée aux cahiers de Hillel, doit être évaluée aux sept dixièmes de l'œuvre; les divergences des écoles de Hillel et de Schammaï, les opinions des rabbins antérieurs à la ruine du temple et enfin celles des tanaïms complètent les trois derniers dixièmes.

D'après cette composition, on reconnaît que les matériaux de la Mischnah n'ont pas été empruntés à la tradition purement orale, mais à des cahiers antérieurs, à des recueils de notes, et à des relevés de cours publics, aujourd'hui perdus.

En lisant le texte, on acquiert bien vite la conviction que cette masse énorme de citations n'a pu être faite de mémoire.

La Mischnah montre certainement l'intention de faire de la législation; mais, avec ses citations continuelles d'opinions privées, ses controverses d'écoles, ses renseignements historiques et ses décrets abrogés d'avance, elle est surtout un recueil de traditions, tel que pouvaient le composer des rabbins plus familiers avec les procédés scolaires qu'avec l'art de gouverner les hommes.

En plusieurs circonstances, elle témoigne d'une puissance d'observation, d'un esprit de généralisation même qui enfantent la surprise; ainsi, on y trouve la distinction scientifique des deux familles de sauterelles, locuste et criquet, que nos naturalistes ne connaissent que depuis peu. Tout ce qui tient aux rapports sexuels dénote une parfaite possession du sujet; enfin, les détails abondent sur les diverses particularités de la vie privée.

La portée de la Mischnah est donc historique avant tout, et son aire a des limites assez faciles à déterminer. La date de la destruction du temple fixe à l'an 70 le moment où prirent fin le culte, le sacerdoce et la propriété des Israélites en Palestine. Mais déjà quarante ans plus tôt, en l'an 30 et au lendemain de la Passion, l'exil du Sanhédrin à Yabné marque la date de la cessation presque complète de l'autorité locale, remplacée par l'action administrative des Romains. D'un autre côté, la Mischnah ne remonte pas plus haut que Hillel, qui avait remanié tous les anciens matériaux; la période comprend donc un siècle formé des trente années qui ont précédé notre ère et des soixante-dix qui l'ont commencée; elle peut être définie : « Histoire du droit israélite depuis le temps d'Hérode jusqu'à la destruction du temple. » Ce titre ne serait pas exact pour la totalité de l'œuvre, mais il en embrasse la plus grande partie.

VII.

Dix ans s'étaient à peine écoulés depuis la publication de la Mischnah en 219, lorsqu'elle fut l'objet d'un travail d'explication et de développement attribué à R. Johanan, personnage peu connu qui aurait professé à Jérusalem, ainsi que Rab et Samuel, membres de l'académie de Tibériade. C'est à l'an 230 que l'on rapporte le début et à l'an 390 l'achèvement de la première Gémare, nommée vulgairement le Talmud de Jérusalem [1].

Portant sur les trente-sept premiers traités, à deux exceptions près, ce commentaire a la physionomie d'une causerie où le professeur, échappant à toute méthode, prend occasion du texte pour se lancer dans un océan de citations et de rapprochements fantaisistes; abordant toutes sortes de digressions plus ou moins utiles, instructives, amusantes ou bizarres, il entasse les souvenirs que sa mémoire, ses cahiers et ses notes peuvent lui fournir. Il n'y faut chercher ni vue générale, ni logique, ni aucune suite dans les idées; la critique surtout en est aussi rigoureusement bannie que dans quelque œuvre orientale que ce soit, et un texte appliqué à la diable, une similitude suggérée par un mot ou par un fait, tiennent la place des plus faciles raisonnements. Cela ressemble, à s'y méprendre, au commentaire en deux volumes du docteur Mathanasius sur les quatre vers composant le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Auprès de la Gémare, la Mischnah est une merveille de méthode et de précision. Quant à la forme, le Talmud de Jérusalem est prosaïque, dur, obscur et d'une intelligence difficile; l'idiome, qui est un araméen spécial, a reçu le nom de langue jérosolymitaine. Enfin, quoique les modernes paraissent disposés à le vouloir remettre en honneur, il n'a encore obtenu qu'un rang secondaire dans l'estime des initiés.

[1] גמרה « complément ».

A cette époque, il y avait en Mésopotamie trois célèbres académies juives. La première est celle de Sora, fondée vers l'an 200 par R. Hunna; on a vu quelle part elle prit à la publication de la Mischnah. La seconde est celle de Pombeditha, fameuse surtout pour son fanatisme, à partir de 250; enfin la troisième en date, établie à Néhardée, eut, pendant quelque temps, l'éclat de la nouveauté.

Les savants de ces écoles jugèrent insuffisante la Gémare de Jérusalem, qui ne contenait pas toutes leurs traditions et dans laquelle leurs opinions n'étaient qu'imparfaitement représentées. Un nouveau travail fut donc jugé nécessaire; telle est l'origine de la Gémare de Babylone.

Entrepris en 367 par R. Aschè, président de l'académie de Sora, continué par Mar son fils et par Maremar, arrêté enfin par la mort de Rabhina, en 499, ce talmud porte sur trente-cinq traités dont un tiers est différent de ceux qu'explique le Talmud de Jérusalem. L'étendue de chacun des commentaires est plus considérable, et la langue, qui est un dérivé de l'araméen, s'éloigne de plus en plus de l'hébreu, et constitue le talmudique. Les procédés d'exposition ne diffèrent que par une intensité plus grande des défauts et des qualités; prolixes, diffus, sans égards ni vergogne, ils sont fréquemment émaillés d'insultes contre Jésus-Christ et son entourage, d'invectives contre les Chrétiens, les incirconcis et toutes les puissances de la terre; leur haine naïve a conservé d'utiles renseignements que l'on ne saurait trouver dans les auteurs ecclésiastiques. L'absence de mesure et le mépris de la critique y ont introduit une multitude de fables puériles, de digressions absurdes, de plaisanteries monstrueuses, de détails inconvenants, qui déroutent l'esprit, coupent le fil des idées et suffiraient à déshonorer l'œuvre la plus méritoire. C'est un pêle-mêle de notions de toute nature, sans lien ni portée philosophique, où les amateurs du fantasque et de l'imprévu, les chercheurs de singularités, trouvent une ample moisson, s'ils ont assez de force pour ne se laisser point écœurer dès le début. En un mot, c'est spécialement de la Gémare de Babylone que Lightfoot a pu dire :

« Le Talmud, c'est le Judaïsme; la Mischnah et la Gémare, c'est tout le Talmud. Il faut en dire, comme des œuvres d'Origène : où il est bon, on n'est pas meilleur; où il est mauvais, on ne saurait être pire. On peut le définir : commentaires, allusions, controverses et fables. »

VIII.

Ce que le savant doyen d'Oxford appelle le bon et le meilleur, c'est assurément la morale, car les questions de dogme et de discipline talmudiques n'ont pas le don de nous intéresser, et la valeur historique est très médiocre. La morale est excellente, sous la réserve de deux restrictions que je ferai connaître; comparée à celle des peuples contemporains, elle brille comme une étoile au milieu des ténèbres: elle devancerait les temps, si elle n'était elle-même précédée de l'Évangile. Il aurait été à désirer que Hillel eût accompli sa tâche jusqu'au bout, qu'il eût montré que la loi vraie, malgré la commune origine avec les préceptes de Moïse, les avait améliorés et fait progresser. L'Évangile a cet avantage d'avoir été publié près de deux siècles avant la Mischnah, quatre

siècles avant la Gémare de Babylone. Si quelques-unes des maximes du Christ sont soupçonnées d'avoir été empruntées à la sagesse qui courait les rues étroites de l'époque, le Talmud vient fort à propos nous apprendre à quel petit nombre se réduisent les rapprochements possibles. Dans les cas assez graves où l'idée est identique, les termes sont différents, et l'avantage de la comparaison n'est pas pour le Talmud; plus fréquemment, celui-ci fournit une contre-partie qui constate la résistance de l'esprit ancien aux heureuses innovations que la civilisation moderne a définitivement sanctionnées.

Où le Talmud est réellement bon, c'est dans les détails de la morale pratique telle que la conservent les familles des Israélites nos contemporains; dans les questions d'hygiène, beaucoup trop négligées parmi nous; dans la déférence acquise au chef de la famille, aux maîtres de l'enseignement, à l'ordre établi; ce qu'il y a d'excellent, c'est le respect envers Dieu, lequel est entier, complet, incessant, et que rien ne peut atteindre ni amoindrir. Mais il y a deux restrictions, et il faut les faire connaître.

La première réserve, c'est, à un point de vue général, l'absence de progrès dans la doctrine, laquelle ne tient aucun compte de la différence des temps entre les époques de Moïse et de la Mischnah; spécialement, c'est une aggravation de la condition de la femme, tandis que la pression étrangère tendait à l'améliorer.

La seconde restriction porte sur le droit international. Dans la Mischnah, l'*Abhoda Zarah* est intolérante; mais la Gémare de Babylone est farouche et enragée. Le sentiment est à peu près celui des populations arabes les plus isolées: tout incirconcis mérite la mort; il la reçoit, si la politique ne le protège. Dans tous les cas, on le considère comme ennemi, il n'a aucun droit et ne peut réclamer aucune justice; le magistrat qui le condamne sans l'entendre fait son devoir. Dans les pays où les *goïm* sont au pouvoir [1], et il en est ainsi partout, l'Israélite qui les trompe, même par faux serment, n'engage pas sa conscience; le tort qu'il leur fait est œuvre pie. Cette façon d'entendre la morale serait, dit-on, sur le point de disparaître chez nous.

Aux yeux des savants israélites, la vraie Gémare, le vrai Talmud, c'est l'œuvre de l'académie de Sora, c'est le Talmud de Babylone; Maimonides déclare que la communauté des synagogues l'a accepté comme étant l'expression de la doctrine et de la foi. Quant à l'estime qu'ils en font, on peut en juger par la citation suivante de l'un des traités de cet ouvrage: « A lire la Bible, il y a mérite, mais peu de mérite; à lire la Mischnah, un mérite qui sera récompensé; mais la lecture de la Gémare donne un mérite sans égal [2]. » R. Bechaï ajoute que le Talmud, la loi orale, est le fondement de la loi écrite de la Bible, puisqu'elle l'explique [3]. En réalité, le rabbinisme moderne ne connaît plus d'autre loi que celle qui est inscrite au Talmud : les Karaïtes, qui s'en tiennent à la Bible, sont, à ses yeux, d'abominables hérétiques [4]. Si

(1) גוי «infidèle»; גוים «Gentils».

(2) Bab. *Babha Metzia*, fol. 33, 1; *Rosch haschanah*, fol. 19, 1. העוסקין במקרא מידה ואיבה מדה במשנה מדה ונוטלין עליה שכר, גמרא איו לך מדה גדולה מזו.

(3) R. Bechaï, *Kad haqqemah*, fol. 77, 3.

(4) Cf. Munk, *La Secte des Karaïtes*, dans la *Revue orientale et américaine*, t. VII, 1861, p. 5.

la Bible n'est pas délaissée, cela tient moins aux lectures sacrées dont elle fournit les textes qu'aux difficultés matérielles que rencontre la connaissance du Talmud, inaccessible pour la grande majorité des Israélites et même des rabbins.

Les Gémares ne sont pas les seuls commentaires de la Mischnah : les plus illustres professeurs se sont donné la tâche de l'expliquer en des gloses beaucoup plus méthodiques, plus claires et plus pratiques. Il faut citer surtout les travaux de Maimonides, d'Obadiah de Bartenora et de Raschi [1]. Sans prétendre, avec M. Franck, que ces travaux ont donné au Talmud la portée philosophique qui lui manque, on doit reconnaître qu'ils l'ont fort utilement élucidé. A la suite de ces commentaires, il y a tout un monde de gloses, additions, collections, constitutions, décisions, annotations, homélies et sermons, dont l'ensemble forme une grosse bibliothèque aujourd'hui fort négligée.

IX.

Le Talmud demeura longtemps à l'état de mystère pour le monde grec-latin: A la fin du IVe siècle, saint Épiphane parle de la Mischnah en des termes dont le vague et l'inexactitude proviennent de renseignements très superficiels. Saint Jérôme lui-même, qui avait reçu les leçons d'un juif de Tibériade, de Bar-Hanina, dont il fait l'éloge [2], n'a laissé aucune information sur le Talmud.

C'est d'Espagne, et par l'intermédiaire de juifs convertis, que viennent les premières tentatives d'acclimatation. C'est là aussi qu'au XIIIe siècle, le dominicain Raymond Martin composa son savant et considérable ouvrage : le *Pugio fidei*, qui fait servir les données du Talmud à la preuve du Christianisme. Comme il travaillait sur des manuscrits dont quelques-uns sont perdus ou ont changé de titre, les citations, dépourvues des indications de pagination, sont d'une vérification toujours pénible, souvent impossible. Il en est de même des autres travaux qui ont précédé l'impression du Talmud, et spécialement de l'œuvre du capucin Galatin : *Arcana fidei*, qui pille Raymond Martin alors inédit et fait des citations inexactes.

La première impression du Talmud fut opérée à Venise, de 1519 à 1521, par les soins de Bomberg, en une magnifique édition in-folio, parfaitement exécutée, avec de beaux caractères et des frontispices gravés. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première, en quatorze volumes, contient le texte de la Mischnah, flanqué de celui de la Gémare de Babylone, avec les commentaires de Maimonides et de Raschi, et les *tosephoth*, additions modernes; la seconde partie contient la Gémare de Jérusalem, en un seul volume très compact. Il est d'usage de prendre les indications de pagination dans cette édition, savoir : pour la Mischnah, par traités, chapitres et articles; pour les Gémares, par folios et pages ou par colonnes. Du reste, les bonnes éditions postérieures s'attachent à reproduire cette pagination.

[1] Abréviation du nom de R. Schelomoh Iarchi, nommé aussi R. Salomon, né à Troyes, professeur à l'académie de Lunel, XIIe siècle.

[2] Saint Jérôme, *Adr. Rufinum*, livre I.

Cette édition étant devenue promptement introuvable, on en fit une nouvelle à Bâle, à la fin du XVIe siècle; malheureusement, elle fut expurgée par ordre de l'autorité catholique qui, dans un zèle fort peu judicieux, enleva précisément ce qui nous intéresse le plus : les informations relatives à l'Évangile ou à ses adhérents. Immédiatement dépréciée, l'édition de Bâle ne compte pas.

Presque aussitôt, Cracovie et Amsterdam donnèrent, dans un format réduit, incommode à la lecture et absolument dépourvu du caractère monumental de celle de Venise, des éditions qui contiennent, dit-on, le texte complet de la Gémare.

Ces publications favorisèrent la vive impulsion qui signala les études talmudiques au XVIIe siècle. Dans ce genre de travaux, le premier rang est dû à Buxtorf le père, professeur à Bâle, qui a laissé, entre autres ouvrages témoignant d'une profonde connaissance du sujet, le *Grand dictionnaire talmudique et rabbinique*, qui est une véritable encyclopédie et que nul n'a songé à remplacer. Il faut noter ensuite Lightfoot, qui commenta l'Évangile par le Talmud; Constantin l'Empereur, Wagenseil, Edzard et une foule d'autres commentateurs de divers traités; Surenhusius, éditeur et traducteur très exact de la Mischnah, ainsi que des traités de Maimonides et de Bartenora.

Dans ces dernières années, M. Schwab a donné deux volumes contenant : le premier, la traduction française du traité *Berakhoth*, Mischnah, Gémares de Jérusalem et de Babylone, plus un index; le second, le texte également français des cinq traités suivants, avec la Gémare de Jérusalem, seule existante. Il est désirable que ce travail soit continué : il vulgarisera peut-être un ordre d'idées qui fait défaut dans les études de notre temps.

TALMUD.

DIVISION DE LA MISCHNAH

par סדירים, מסכתות et פרקי.

I.

זראים «semences».

		Chap.
1.	ברכות «bénédictions» (J. B.[1])	9
2.	פאה «angle, droit des pauvres» (J.)	10
3.	דמאי «doutes, décimes» (J.)	10
4.	כלאים «choses hétérogènes» (J.)	9
5.	שביעית «année sabbatique» (J.)	10
6.	תרומית «prémices [prêtres]» (J.)	11
7.	מעשרות «décimes [Lévites]» (J.)	9
8.	מעשר שני «deuxième décime [Jérusalem]» (J.)	6
9.	חלה «gâteau, offrande sacrée» (J.)	4
10.	ערלה «premier fruit des arbres» (J.)	3
11.	בכורים «prémices des fruits» (J.)	4

II.

מועד «fêtes».

12.	שבת «sabbat» (J. B.)	24
13.	ערובין, termes du sabbat (J. B.)	10
14.	פסחים «Pâque» (J. B.)	10
15.	שקלים «sicles (droit des)» (J.)	8
16.	יומא «expiation» (J. B.)	8
17.	סכה «tabernacle» (J. B.)	5
18.	ביצה «(œuf), jours propices» (J.)	5
19.	תענית «jeûne» (J. B.)	4
20.	מגלה «rouleau (fête d'Esther)» (J. B.)	4
21.	ראש השנה «nouvelle année» (J. B.)	5
22.	מועד קטן «petites fêtes» (J. B.)	3
23.	חגיגה «solennité» (J. B.)	3

III.

נשים «femmes».

24.	יבמות «lévirat» (J. B.)	16
25.	כתובות «contrats de mariage» (J. B.)	13
26.	נדרים «vœux» (J. B.)	11
27.	נזיר «nazir» (J. B.)	9
28.	סוטה «l'épouse adultère» (J. B.)	9
29.	גטין «répudiation» (J. B.)	9
30.	קדושין «fiançailles» (J. B.)	4
	A reporter	244

		Chap.
	Report	244

IV.

נזקין «dommages».

31.	נזקין — בבא קמא «1re section» (J. B.)	10
32.	נזקין — בבא מציאה «2e section» (J. B.)	10
33.	נזקין — בבא בתרא «3e section» (J. B.)	10
34.	סנהדרין «sanhédrin, jugemts» (J. B.)	14
35.	מכות «exécutions» (J. B.)	3
36.	שבועות «serments» (J. B.)	8
37.	עדיות «témoignages, controverses»	8
38.	עבדא זרה «culte étranger» (J. B.)	5
39.	עדיות «sentences» (J. B.)	5
40.	פרקי אבות «maximes des Pères»	3

V.

קדשים «saintetés».

41.	זבחים «immolations» (B.)	14
42.	מנחות «offrandes, farine, etc.» (B.)	13
43.	חולין «sacrifices» (B.)	12
44.	בכורות «premiers-nés» (B.)	9
45.	ערכין «estimations» (B.)	9
46.	תמורה «permutation» (B.)	7
47.	כריתות «damnations» (B.)	6
48.	מעילה «transgression» (B.)	6
49.	תמיד «sacrifice perpétuel» (B.)	6
50.	קנין «nids» (sacrifice d'oiseaux) (B.)	3
51.	מדות «mesures (du temple)» (B.)	5

VI.

טהרות «purifications».

52.	כלים «vases»	30
53.	אהלות «habitations»	22
54.	נגעים «blessures» (lèpre)	14
55.	פרה «la vache» (rousse)	12
56.	טהרות «purifications»	12
57.	מקואות «congrégations (des eaux)»	10
58.	נדה «menstrues» (B.)	10
59.	זבים «atteints d'écoulement»	10
60.	מכשירין «irrigations»	6
61.	טבול יום «jour baptisé»	4
62.	ידים «mains (lavage des)»	4
63.	עקצין «pétioles des fruits»	3
	Total	547

[1] J. indique qu'il y a une Gémare de Jérusalem, B. une Gémare de Babylone.

M. le Président. La parole est à M. Schœbel pour une lecture sur quelques croyances des anciens Américains.

DE QUELQUES CROYANCES AMÉRICAINES.

APERÇU COMPARATIF,

PAR M. C. SCHOEBEL.

Parmi les croyances les plus anciennes et les plus répandues, celle du mauvais œil tient une grande place; on la trouve chez presque tous les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Speke, Munzinger, Schweinfurth, Nachtigal, Bastian, nous montrent cette superstition très en vogue dans l'Uganda, chez les Bogos, chez les Nubiens, dans le Wadai, au Camarun et ailleurs, comme à Tripoli, en Égypte, et surtout chez les Arabes. En Asie, les Hindous-Aryens la connaissent à l'égal des Dravidiens et des Tatars; elle fleurit chez les Persans, chez les Turcs, chez les Hébreux, chez les Afghans et chez les Tziganes. L'Europe l'a toujours connue chez les Grecs, chez les Italiens, chez tous les Slaves sans exception, chez les Allemands infiniment moins, et enfin chez les Celtes, tels que les Bretons et les Écossais. Mais le nouveau monde, l'Amérique, paraît l'ignorer. On n'en a trouvé du moins quelques traces que chez les sujets du feu roi Orélie Ier et dernier, les Araucaniens, puis chez les Indiens du Nicaragua, et chez les Yumas sur le Colorado. Mais, en revanche, les Américains, j'entends les aborigènes, croient davantage au loup-garou. Chez les Iroquois, tous les sorciers ont le pouvoir de se changer en loup. Schoolcraft (*Indian Tribes*, t. II, p. 232) en cite des exemples chez d'autres tribus. Mais plus souvent, dans le Nord, au loup se trouve substitué l'ours et, au Sud, le jaguar.

Chez certains peuples et dans certaines époques, la croyance au loup-garou est devenue la maladie épidémique qu'on connaît sous le nom de lycanthropie. Les médecins Marcellus de Syra, qui vivait au IIe siècle, et Hecker, de nos jours, ont longuement parlé de cette folie épidémique; on en a constaté des cas chez tous les peuples de l'ancien monde, mais pas parmi ceux du nouveau continent.

Il en est autrement de la croyance aux vampires. Schoolcraft la signale chez les Iroquois (*Notes on the Iroquois*, p. 142), et chez les Indiens du Chili comme chez les Haïtiens, elle est une cause permanente de frayeur et de terreur. Les Chiliens reconnaissent le vampire à l'absence du nombril.

La superstition de la belle-mère, si répandue chez les peuples de l'Europe et de l'Afrique, comme en Asie, se retrouve en Amérique. On connaît le vieux proverbe allemand : Belle-mère, doublure du diable (*Schwiegermutter-Teufels-unterfutter*), et l'Anglais dit: *Mother-in-law and daughter-in-law are a tempest and hailstorm.* Les Français sont polis mais n'en pensent pas moins. Chez les Cafres et les Bogos, à ce que disent Fritsch et Munzinger, jamais le beau-fils ne prononce le nom de sa belle-mère, et il évite sa rencontre autant que possible. Dans le Gabon, on ne doit pas regarder sa belle-mère ni lui adresser la parole sous

peine d'une forte amende. Chez les Somals, c'est même un péché d'aller voir sa belle-mère et il est défendu à la belle-mère de mettre les pieds chez son beau-fils. En Amérique, l'aversion contre la belle-mère va chez certains Indiens des Pampas, les Ranqueles, jusqu'à sacrifier de préférence à leur dieu *Gualitschu* leur belle-mère, et chez les Araucaniens, la belle-mère n'a permission de parler à son beau-fils que le dos tourné. Chez les Indiens du Nord, les Dakotas, les Mandanes, les Omahas et autres, les beaux-fils et les belles-mères ne doivent ni se regarder ni se parler.

On trouve aussi chez quelques peuples de l'Amérique la superstition de la rencontre, si caractéristique dans le dicton populaire français : araignée du matin, chagrin; araignée du soir, espoir. La même croyance règne en Allemagne, en Bohême et en Toscane. De même, la rencontre d'un troupeau de cochons présage quelque bonheur, et si c'est une truie pleine, les Esthoniens s'attendent à une grosse fortune. La rencontre d'un lièvre au contraire est généralement un signe de malheur, surtout quand il croise votre chemin. On sait que les Juifs tenaient cet animal pour impur, et la même croyance est commune aux Arabes, aux Chinois, aux Lapons et aux Groënlandais. Peut-être est-ce parce que cet animal recèle le ténia, comme le porc la trichine.

Les Albanais également sont forts sur la superstition du lièvre, comme aussi quand c'est un renard, un troupeau de moutons ou de chèvres que le voyageur aperçoit tout d'abord en partant. (Hahn, *Albanesische Studien*, t. I, p. 137.) C'est bien pire encore dans l'Inde, et ce qui est remarquable, c'est que les Kohls tirent un présage favorable de la rencontre d'un mort. (*Transactions of the Ethnological Society*, t. VI, p. 27.)

Quant aux Américains, on sait seulement que chez les Quichuas, dans le Pérou, la rencontre d'un serpent, de si heureux augure dans l'Inde, est funeste aux amants; de même celle d'un rat.

Les anciens Mexicains étaient forts sur l'interprétation des faits et gestes des animaux, comme Bancroft le constate dans un de ses ouvrages; et Marcoy (*Tour du monde*, t. XV) nous dit que chez les Mesayas sur l'Amazone, l'oiseau *trogon curucu*, le *buêquê*, s'il se met à chanter au moment où les hommes partent pour la guerre, les fait renoncer à l'entreprise projetée. Edmond Reuel Smith (*The Araucanians*, p. 271) entendit un de ses compagnons araucaniens s'écrier, à l'aspect d'un aigle blanc, le *namcou :* « O Namcou, grand être, regarde-nous non avec ton œil gauche mais avec ton œil droit, car tu sais bien que nous sommes pauvres! Veille sur nos femmes et nos enfants, donne-nous la prospérité et permets que nous retournions sains et saufs chez nous! »

Remarquons enfin la superstition singulière qui concerne le forgeron. C'est un fait que le forgeron est regardé chez presque tous les peuples de l'ancien monde comme un être mystérieux. Déjà Eschyle fait dire à Prométhée (v. 712, et suiv.) parlant à Io sur le point de passer en Europe : « Tu vas rencontrer sur ta gauche les Chalybes, les forgerons. Sois en garde contre ce peuple. » Quelques savants orthodoxes rattachent les Chalybes au Tubalcaïn de la Genèse, le premier forgeron. Chez les Germains, rien n'est plus populaire que les légendes sur Wieland le forgeron, devenu le Galant français. En Afrique, les forgerons sont tantôt redoutés ou méprisés, tantôt vénérés comme des êtres supérieurs.

Dans tous les cas, ils sont considérés comme des êtres d'une autre nature que le reste des mortels. Tous les voyageurs, Rohlfs, Bastian, Nachtigal, Magyar, Hartmann et autres, ont eu occasion de le constater. Chez les Tibbou, les forgerons constituent une véritable caste de parias. Dire à quelqu'un qu'il est un forgeron, c'est lui faire une injure que le sang seul peut laver. Et cependant c'est un crime d'offenser ou d'attaquer un forgeron. Dans le Wadai, le chef des forgerons est un personnage si considérable qu'il demeure toujours près du sultan, et que même il a l'accès du harem royal. C'est lui aussi qui ôte la vue aux parents du sultan et fait les castrats. En Asie, où, dans la Mingrélie, la terre de la Toison d'or, existe le plus beau type humain qui soit [1], dans le Caucase, chez les Abases, tous les serments doivent être prêtés sur l'enclume du forgeron, et dernièrement encore le forgeron écossais de Gretna-Green avait le privilège de marier légalement.

En Amérique, l'art de forger le fer paraît avoir été inconnu. Aucun instrument en fer ni en métal quelconque n'a été trouvé dans les tombeaux préhistoriques de l'Amérique, tandis qu'ailleurs, notamment en Chine et en Égypte, le fer a été travaillé déjà plus de deux mille ans avant notre ère [2]. Il n'y avait donc pas de forgerons chez les anciens Américains. Cependant il y a une légende chez les Thlinkithes de l'Amérique du Nord-Ouest, nous dit Holmberg dans ses Esquisses ethnographiques des peuples de l'Amérique russe (1855), suivant laquelle une femme aurait inventé l'art de forger et, à cause de cela, on lui rendait un culte quasi-divin. Mais l'art est resté un secret, et conservé comme tel dans un petit nombre de familles seulement.

M. le Président. M. le colonel Carette a demandé la permission de communiquer au Congrès quelques fragments d'un livre inédit, qu'il se propose de publier *sur les temps antéhistoriques*. Cette communication sera fort courte. Je lui donne la parole.

ÉTUDE SUR LES TEMPS ANTÉHISTORIQUES,

PAR M. LE COLONEL E. CARETTE,

ANCIEN MEMBRE ET SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE D'ALGER.

Ce qu'on appelle aujourd'hui la *Vie du langage* ne se rapporte généralement qu'à la période de son existence qui l'a trouvée en possession d'un appareil grammatical plus ou moins perfectionné, plus ou moins complet. Dans cette condition, en effet, dans la condition d'entité grammaticale, le langage, comme tout ce qui vit, a traversé les trois âges de l'enfance, de l'adolescence et de la virilité.

Mais, comme tout ce qui vit aussi, il avait eu antérieurement son existence embryonnaire. Il avait vécu d'une vie en quelque sorte utérine, et traversé, dans les limbes de cette vie primitive, les deux phases distinctes que l'on est

[1] Voir Radde, dans les *Comptes rendus de la Société ethnologique de Berlin*, du 12 mars 1872, p. 86. Habituellement, on cite à ce sujet la Géorgie, mais c'est une erreur.
[2] Voir *Sitzungsberichte der Berliner anthropol. Gesellschaft*, 23 mars 1871.

convenu d'appeler de deux noms assez mal définis : *Monosyllabisme* et *agglutination*.

Pendant ces deux premières phases de son existence, le langage avait déjà enregistré, sous des formes propres à cet âge, mais qui devaient transmettre leur trace aux âges suivants, les impressions et les vicissitudes de l'humanité.

Rechercher, au moyen des indices conservés par les idiomes grammaticaux, quelles avaient pu être les formes constitutives du langage pendant la durée de son existence embryonnaire ou antégrammaticale ; retrouver, au moyen de ces formes primitives, l'ensemble des impressions et des vicissitudes qu'il avait enregistrées dans leur consistance réelle et que les âges suivants devaient reproduire, mais en les défigurant par l'application qu'ils leur firent du régime grammatical, tel est le double but que nous nous sommes proposé d'atteindre.

Un tel travail se base sur quatre études distinctes, qui se suivent sans se commander, mais qui se complètent mutuellement. Elles portent sur : 1° le Langage ; 2° les Époques ; 3° les Chronologies ; 4° les Migrations.

La première étude (Langage) consiste en un système de recherches sur l'économie générale du langage avant la création des idiomes trilitères et l'établissement du régime grammatical.

Cette étude est la clef des trois autres. C'est l'histoire des signes de l'alphabet, de leurs premières combinaisons deux à deux et de leur emploi primordial à l'enregistrement des faits humains.

La deuxième étude (Époques) comprend la succession des vicissitudes humaines qui, dans le cours des âges antéhistoriques, avaient conduit les grands peuples de l'antiquité à l'ouverture de leur âge historique.

Elle embrasse une série de onze époques entre lesquelles se trouve répartie la durée des temps antéhistoriques, depuis l'apparition de la première des quatre races humaines, jusqu'à la formation des premières nationalités de l'Europe et de leurs idiomes propres, qui marque l'ouverture de l'âge historique sur notre continent.

La troisième étude (Chronologies) comprend les notions des grands peuples de l'antiquité (Grecs, Égyptiens, Chaldéens, Hébreux) sur la succession des vicissitudes humaines qui, dans la nuit de leur passé mythique ou mystique, avaient précédé et préparé l'ouverture de leur âge historique.

La quatrième étude (Migrations) comprend la succession des migrations humaines qui, dans la nuit du passé antéhistorique, c'est-à-dire dans ce qui constitue pour nous l'inconnu du temps, avaient peuplé les régions du globe perdues depuis pour la science humaine, c'est-à-dire l'inconnu de l'espace.

Ces régions, rapportées au méridien moyen des deux foyers principaux d'expansion (l'Iemen et l'Oman), sont :

Dans l'Ouest, l'Afrique équatoriale, l'Afrique méridionale et l'extrême nord de l'Europe ;

Dans l'Est, l'extrême nord et l'extrême orient de l'Asie, l'Amérique et l'Océanie.

Les quatre études dont nous venons de faire connaître le titre et l'objet se

rattachent aux quatre idiomes magistraux de l'antiquité, à ceux qui furent les premiers et les principaux organes de l'histoire, et que, pour ce motif, nous appelons *idiomes historiques :* l'hébreu, l'arabe, le grec et le latin.

Elles s'appuient sur un fait qui, envisagé dans sa généralité, constitue une des lois fondamentales du langage et dont la mise en lumière, la manifestation complète et les déductions principales font l'objet de la première étude. Ce fait, cette loi, peuvent être énoncés ainsi :

Dans les idiomes historiques, le MOT *et la* PHRASE, *parties constituantes du discours, n'expriment que les impressions de l'âge dans lequel les idiomes florissaient, de l'âge historique. Les réalités de l'âge antérieur ou antéhistorique y sont représentées à l'état latent, par les deux parties constituantes du* MOT, *la* LETTRE *et la* SYLLABE.

Il est établi, en effet, pour nous, grâce aux résultats acquis dans le cours de notre première étude, que la *lettre* et la *syllabe*, réduites à un rôle inerte par leur incorporation dans le *mot* des idiomes historiques, avaient été investies d'un rôle actif dans un idiome antérieur, leur générateur commun, et qu'elles y avaient eu pour mission de *caractériser* les conditions d'existence de l'humanité antéhistorique ;

Que, dans cet idiome du premier âge, la *lettre* avait été l'équivalent embryonnaire du *mot*, et la *syllabe*, l'équivalent embryonnaire de la *phrase;*

Que, par conséquent, si l'on connaissait les valeurs primitives de la *lettre* et de la *syllabe*, le *mot* des idiomes historiques décomposé en ses deux parties constituantes deviendrait une véritable inscription révélatrice des circonstances antéhistoriques dans lesquelles il avait reçu sa première forme, et fournirait dès lors un moyen de sondage applicable aux profondeurs de l'antiquité.

C'est avec ce moyen de sondage obtenu par la décomposition du *mot* et la revivification de ses deux composantes, la *lettre* et la *syllabe*, que nous sommes parvenu, tel est du moins notre espoir, à dégager le passé antéhistorique de l'humanité, dans ses vicissitudes principales, des voiles mythiques ou mystiques sous lesquels la transcription de la tradition primitive par les langues historiques en avait dérobé les réalités.

Dans le cours de cette longue exploration à travers les âges et les continents, accomplie avec l'assistance de trois guides qui se contrôlaient mutuellement, le *mot* des langues historiques et ses deux composantes, restes des âges antérieurs, un rapprochement est venu plus d'une fois s'offrir à notre pensée.

Ce membre élémentaire du discours que nous appelons *mot*, cette entité du domaine de l'esprit, que l'on regarde encore, dans sa consistance radicale, comme fixe et irréductible, avait, il n'y a pas bien longtemps, des analogues dans le domaine de la matière. C'étaient les quatre éléments d'Aristote, regardés alors, eux aussi, comme fixes et irréductibles. C'étaient notamment l'air et l'eau.

Vers la fin du XVIIIe siècle, de hardis novateurs s'inscrivirent contre la doctrine d'Aristote. Ils avancèrent que l'air et l'eau, déclarés par lui corps simples, étaient réellement et organiquement des corps composés. L'un d'entre eux réussit à le prouver, et il le prouva par un argument sans réplique, en isolant

les substances composantes, en les montrant dans l'exercice de leurs activités propres, en éclairant d'un jour inattendu la nature de leur rôle dans les combinaisons où elles interviennent. Cette innovation déchirait un des voiles de la nature; elle créa une science nouvelle. Qui ne sait que les merveilles de la chimie moderne eurent pour point de départ l'analyse de l'air et de l'eau par Lavoisier ?

La méthode d'investigation antéhistorique a pour point de départ l'analyse du *mot*. En isolant ses deux composantes, en dévoilant le secret perdu de leurs activités originelles et la nature devenue latente de leur rôle dans la combinaison où elles figurent, elle remet l'élément unilitère et l'élément bilitère du *mot* en possession de l'espèce d'autonomie que l'idiome du premier âge leur avait constituée. Elle en fait ainsi des informateurs précieux pour l'exploration de la région du temps où leur mission avait été de *caractériser* les conditions d'existence des groupes humains.

Puisse cette méthode que nous soumettons à nos congénères d'étude leur suggérer l'idée et leur fournir les moyens de continuer, de compléter, s'il est possible, l'exploration pour ainsi dire illimitée de la mystérieuse nécropole où repose l'humanité antéhistorique, où elle repose sous des inscriptions sans nombre, dont chacune, concentrée le plus souvent dans un *mot*, exprime les impressions ou les vicissitudes de deux âges distincts, selon qu'on envisage le mot dans son ensemble ou dans ses parties constituantes, dans son *unité plurilitère* ou dans sa *variété unilitère*, selon, par exemple, qu'on envisage les deux mots latins expressifs de l'*amour* et de l'*honneur* dans leur unité plurilitère *amor*, *honor*, ou dans leur variété unilitère.

M. le Président. La parole est à M. de Rosny, pour une communication sur l'état social de la Chine avant Confucius.

INFLUENCE DE LA CHINE SUR LA CIVILISATION DU JAPON.

LA CHINE AVANT CONFUCIUS,

PAR M. LÉON DE ROSNY.

Les premières relations suivies des Chinois avec les Japonais, au IIIe siècle de notre ère, furent pour ces derniers le signal d'une ère nouvelle de transformation sociale. La Chine apportait au Japon une écriture d'une savante complexité, bien faite pour frapper l'imagination d'un peuple encore enfant, et, avec cette écriture, une histoire déjà vieille à cette époque de plusieurs milliers d'années d'antiquité, une philosophie raffinée et des connaissances scientifiques et industrielles relativement très avancées. Les insulaires de l'extrême Orient, au naturel inquiet et essentiellement curieux, virent, dans cette civilisation du continent, un grand modèle à suivre et à imiter, quelque chose qui était pour eux toute une révélation. De même que les Japonais de nos jours se sont empressés de s'initier à toutes les découvertes du génie européen, depuis l'ouverture des ports de leur empire au commerce de l'Occident (1852), de même les Japonais des premiers siècles de notre ère se jetèrent avec avi-

dité sur tout ce qui pouvait leur faire connaître les progrès accomplis alors sur la terre ferme.

La Chine a toujours vécu dans le passé : elle n'a jamais rêvé d'avenir qui puisse égaler, et encore moins surpasser, les perfections des premiers âges. C'est en étalant les fastes de son antiquité reculée qu'elle devait d'abord fasciner l'imagination des insulaires du Nippon. Cette antiquité, que tous les Japonais instruits se sont fait un devoir d'étudier durant la période de leur éducation classique, nous allons essayer de l'envisager dans ses traits les plus saillants et les plus caractéristiques.

On a beaucoup discuté sur l'origine de la nation chinoise : la plupart des orientalistes inclinent à l'idée de placer son berceau au nord ou à l'ouest du continent asiatique. M. d'Hervey de Saint-Denys est porté à lui attribuer une origine américaine [1]. Je ne discuterai point ici ces diverses théories : je me bornerai à dire qu'il résulte de mes travaux que le plus ancien domaine de la civilisation chinoise doit être placé en dehors des limites actuelles de la Chine proprement dite, à l'Ouest, dans la direction du Koukou-noor, probablement sur les versants orientaux du mont Kouën-lun.

Quelques savants n'admettent point, sans de grandes réserves, les récits antérieurs à la dynastie des 周 *Tcheou* (1134-256 avant notre ère), et encore n'accueillent-ils pas sans difficulté ce qu'on nous apprend des règnes de cette dynastie avant Confucius. Je crois les scrupules de ces savants fort exagérés. Il est évident que plus on remonte loin dans l'antiquité, plus il faut s'attendre à trouver l'histoire mêlée à la mythologie. Nous possédons néanmoins trop de sources certaines de l'histoire antique de la Chine pour pouvoir reléguer dans le domaine de la fable ce que nous savons, non seulement des premiers temps de l'époque des *Tcheou*, mais même une foule d'indices historiques remontant à la dynastie des 商 *Chang*, à celle des 夏 *Hia*, et, dans une certaine mesure, au delà de cette dynastie. L'authenticité de cette histoire n'est que médiocrement établie, il est vrai, par les monuments de l'art proprement dit. Les édifices de pierre y sont de toute rareté, les inscriptions insuffisantes, les bronzes sans légendes sur lesquelles puisse s'exercer la critique avec quelque chance de succès. En revanche, l'institution antique de la charge d'historiographe officiel de l'empire, les conditions remarquables d'indépendance dans lesquelles étaient placés les lettrés chargés de cette haute fonction publique, nous fournissent des garanties de vérité qu'on rencontrerait difficilement ailleurs. La création des historiographes officiels et du Tribunal de l'Histoire est attribuée par les Chinois au règne de Hoang-ti (2637 avant notre ère). Choisis parmi les savants les plus renommés de l'empire, ils écrivaient jour par jour les événements qui se passaient sous leurs yeux; pour les garantir du danger qu'ils pouvaient encourir en racontant les faits qui n'étaient pas de nature à plaire à l'empereur et aux grands, les institutions leur accordaient le privilège de l'inamovibilité.

Les Chinois, comme tous les peuples qui ont occupé une large place dans

[1] Dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VI, 1869, p. 171 et suiv.

l'histoire, ont cherché à reporter aussi loin que possible dans l'antiquité les vestiges primitifs de leur existence sociale. Confucius, auquel on doit la reconstitution de leurs plus vieilles annales, était un esprit sobre, d'une imagination étroite, peu enclin aux récits merveilleux. Il chercha sans doute à trouver dans le passé une base sur laquelle il pût appuyer sa doctrine; mais, cette base trouvée, il n'eut ni le goût ni le besoin de faire remonter à des temps plus reculés les fastes du peuple dont il s'était donné la mission de réformer les mœurs et de régler l'existence. Eh bien! Confucius a non seulement admis comme historique le règne de 黃帝 *Hoang-ti*, qui vivait au XXVIIe siècle avant notre ère, près de six cents ans avant la naissance d'Abraham, mais même les règnes de princes antérieurs à Hoang-ti, tels que *Chin-noung* et *Fouh-hi*, qu'il désigne sous le nom de *Pao-hi* [1]. Le règne de ce dernier empereur est placé par les historiens indigènes au XXXVe siècle avant notre ère, c'est-à-dire longtemps avant l'époque probable de la fondation des empires d'Égypte, de Babylonie et d'Assyrie, et près de deux siècles avant la date attribuée au déluge biblique. De quelque côté que nous tournions nos regards, lorsque nous voulons pénétrer les ténèbres de ces premiers temps de l'histoire, nous nous trouvons en présence de fables et de légendes. S'il fallait renoncer aux annales de tous les temps où la vérité s'est associée à la fiction, l'histoire de notre globe serait bien

[1] J'ai donné, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie* (1863, t. III, p. 139 et suiv.), le résumé de mes recherches sur les origines de la nation chinoise. J'ajouterai ici quelques renseignements qui me paraissent utiles pour l'étude de la question. Les Mémoires historiques (史記 *Sse-ki*), primitivement composés par 司馬談 *Sse-ma Tan*, et qui furent coordonnés et publiés, après sa mort, par le fils de cet historien, le célèbre 司馬遷 *Sse-ma Tsien*, commencent avec *Hoang-ti* «l'Empereur Jaune», dont le règne remonte à l'année 2698 avant notre ère. L'authenticité de ce règne est admise par tous les critiques chinois; celui de *Fouh-hi*, qu'on reporte sept cent soixante-dix ans plus haut dans la nuit des temps, est lui-même loin d'être considéré comme fabuleux, et les auteurs les plus scrupuleux nous le donnent tout au plus comme un règne semi-historique. Les anciennes annales intitulées 古史 *Kou-chi*, composées par 蘇轍 *Sou-tchih*, de la dynastie des Soung, font, de la sorte, remonter les annales de la Chine à ce même Fouh-hi. Les récits qui appartiennent précisément à la légende, et dans lesquels il n'est peut-être cependant pas impossible de découvrir quelques traces d'ethnogénie dignes d'être étudiées, sont réputés l'œuvre de *Tao-sse*. L'ouvrage de 羅泌 *Lo-pi*, intitulé 路史 *Lou-sse*, est un de ceux qui font reculer davantage les légendes relatives aux origines de son pays; mais cet ouvrage, malgré sa grande popularité, est généralement peu estimé des lettrés qui ne prennent pas au sérieux sa chronologie fantaisiste des premiers âges. Le classement des souverains mythologiques sous le nom de «Souverains Célestes primitifs» (初天皇 *Tsou tien-hoang*), de «Souverains Terrestres primitifs» (初地皇 *Tsou ti-hoang*), et de «Souverains Humains primitifs» (初人皇 *Tsou jin-hoang*), paraît avoir été adopté par les Japonais qui ont imaginé également, à l'origine de leur empire, des dynasties fabuleuses rattachées aux trois grandes puissances constitutives de l'univers (三才 *San-tsaï*), savoir : le Ciel, la Terre et l'Homme.

moderne. Il appartient à la critique, fondée sur les principes de l'ethnographie, de démêler ce qui, de ces vieux âges, doit être acquis aux annales de l'humanité et ce qui doit être relégué dans le domaine du mensonge et de la fantaisie. Le contrôle de l'érudition ne saurait être exercé d'une façon trop sévère; mais ce contrôle ne doit point avoir pour effet de repousser sans ample discussion les faits dont l'authenticité ne paraît pas absolument démontrée. L'esprit humain, on l'a dit souvent, invente peu; ses prétendues inventions ne sont souvent que des échos, des réminiscences des temps passés. Une foule de légendes décèlent des faits réels, dont la trace mérite d'être recherchée. Qu'importe, au fond, qu'Homère soit un personnage mythique: son nom signifie l'auteur ou les auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il peut se faire que beaucoup de noms chinois des premiers âges n'aient pas été portés par ceux auxquels on les attribue. Ce qu'il est utile de savoir, dans l'espèce, c'est avant tout quelle a été l'évolution de l'humanité, l'évolution des races. Les légendes archaïques de la Chine nous apprennent ce que la tradition locale a conservé des époques primitives de l'histoire de ce vaste empire. Il est intéressant de le connaître.

De ces légendes, la plus considérable, celle qui nous raconte la condition du peuple chinois avant la fondation de la monarchie [1], a été vulgarisée par les *Tao-sse*, prétendus sectateurs de la philosophie de *Lao-tse*, dont l'influence fut prépondérante en Chine à l'époque de la néfaste, mais à coup sûr mémorable dynastie des *Tsin*. Nous y trouvons l'histoire de deux chefs de tribus *Yeou-tchao* et *Soui-jin* [2], qui représentent la période durant laquelle les Chinois, non

[1] Le grand ouvrage historique intitulé 綱鑑易知錄 *Kang-kien I-tchi loh* a cru devoir accueillir les légendes relatives aux temps antérieurs au règne de l'empereur *Hoang-ti*. Il les publie dans ses deux premières sections :

I. — 三皇紀 *San-hoang ki* «Annales des Trois Souverains», comprenant 盤古氏 *Pan-kou chi* ou *Pan-kou*, dont le nom a été rapproché de celui du मनु *Manou* indien, fils de Brahmâ et père de l'espèce humaine. Pan-kou, dans la légende chinoise, est également le premier ancêtre des hommes, le souverain du monde à l'époque du Chaos primordial (*Hoen-tun*) avec lequel il est parfois identifié; — 天皇氏 *Tien-hoang chi* «les Souverains Célestes»; — 地皇氏 *Ti-hoang chi* «les Souverains Terrestres»; — 人皇氏 *Jin-hoang chi* «les Souverains Humains»; — 有巢氏 *Yeou-tchao chi* «le chef Yeou-tchao»; et 燧人氏 *Soui-jin chi* «le chef Soui-jin».

II. — 五帝紀 *Ou-ti ki* «Annales des Cinq Empereurs», comprenant 伏羲 *Fouh-hi*; — 神農 *Chin-noung*; — 黃帝 *Hoang-ti*; — 少昊 *Chao-hao*; — 顓頊 *Tchouen-hioh*; — 帝嚳 *Ti-kouh*; — 堯 *Yao*; — et 舜 *Chun*.

Le grand Yu (大禹 *Ta Yu*) est placé en dehors de cette section et en tête de la dynastie des *Hia*, dont il est considéré comme le fondateur.

[2] Le *Kang-kien I-tchi loh* nous fournit de curieuses notices sur ces deux personnages qui sont représentés comme les chefs de la première émigration chinoise, à une époque où elle était encore

encore civilisés, vivaient à l'état de tribus nomades et à peu près sauvages, dans les régions montagneuses de l'Asie centrale.

Avec l'empereur *Fouh-hi*[1], sur l'existence duquel les lettrés indigènes, dit le P. Amyot, n'émettent aucun doute, commence la période durant laquelle les Chinois se constituent en nation proprement dite, reconnaissent un chef pour toutes leurs tribus et établissent au milieu d'eux une sorte de gouvernement politique et religieux. A ce prince la tradition attribue l'invention d'une écriture rudimentaire, composée de trois lignes entières ou brisées qui, suivant leurs combinaisons, servaient à rappeler un certain nombre d'idées simples, adaptées aux besoins de l'administration publique. Les signes de cette écriture sont désignés sous le nom de 卦 *koua* ou trigrammes; ils remplacèrent une

plongée dans les langes de la barbarie la plus primitive. Les Chinois, avant *Yeou-tchao*, formaient une population de troglodytes : ils habitaient des cavernes et vivaient dans les lieux sauvages en compagnie des animaux (太古之民穴居野處與物相友). Ils n'avaient aucun sentiment de convoitise; par la suite, ils devinrent astucieux, et les animaux commencèrent à être leurs ennemis (無有妢傷之心逮後人民機智而物始爲敵). Yeou-tchao enseigna aux hommes à se construire des tanières avec du bois et à y habiter pour éviter leurs attaques (構木爲巢教民居之以避其害). On ne connaissait pas encore l'agriculture, et on mangeait les fruits des plantes et des arbres (未知稼穡食草木之實). On ne possédait pas encore l'art de se servir du feu; on buvait le sang des animaux et on en mangeait la chair avec le poil (未有火化飲禽獸之血而茹其毛).

Le successeur de Yeou-tchao, nommé Soui-jin, parvint à obtenir du feu en perçant du bois (燧人氏鑽木取火). — Les hommes, sous Yeou-tchao, avaient appris à se construire des tanières, mais ils ne savaient pas encore faire cuire leurs aliments (自有巢氏教民巢居然猶未知熟食也). Soui-jin le leur enseigna; il observa en outre les astres et étudia les cinq éléments (燧人氏作觀星辰而察五行). Il enseigna au peuple à cuire les mets [avec le feu produit par la friction du bois], et le peuple fut satisfait; aussi lui décerna-t-il le nom de *Soui*, qui signifie «tirer du feu du bois» (教氏以烹飪而民利之故號燧人氏以爲燧者火之所生也). Il fit connaître les quatre saisons et la manière de se conformer à la volonté du ciel (順四時而遂天之意). A cette époque, on ne possédait pas encore d'écriture. Soui-jin établit, pour la première fois, le système des cordelettes nouées (時未有文字燧人氏始作結繩之政). Il eut quatre ministres, nommés *Ming-yeou*, *Pi-yuh*, *Tching-pok* et *Yun-kieou* (有四佐焉曰明由必育成博隕丘).

[1] 伏羲 *Fouh-hi* (3468 avant notre ère).

écriture formée à l'aide de cordelettes nouées, analogues aux *qquipou* des anciens Péruviens. Fouh-hi est représenté avec des excroissances sur le front, emblèmes du génie, qu'on remarque également sur l'image traditionnelle de Moïse. On le désigne comme le premier législateur de son pays; il ordonna que les hommes et les femmes portassent un costume différent, et institua les cérémonies du mariage. Il passe aussi pour l'inventeur du cycle de soixante ans, encore en usage de nos jours en Chine, en Cochinchine, en Corée et au Japon, ainsi que du calendrier; il enseigna à ses sujets plusieurs arts inconnus jusqu'alors, la musique, la pêche, etc.

A la mort de Fouh-hi, *Chin-noung* (1), dont le nom signifie «le laboureur divin», fut appelé à lui succéder. Il inventa la charrue et l'art de cultiver les champs. Il organisa les premiers marchés, enseigna les principes de l'art de la guerre et s'appliqua à l'étude de la médecine, fondée sur la connaissance des propriétés des plantes.

Les historiens chinois placent quelquefois plusieurs règnes entre celui de Chin-noung et de Hoang-ti; mais ils s'accordent assez mal sur ce qu'ils rapportent de chacun d'eux. Avec Hoang-ti seulement, leur récit acquiert une apparence de vérité qui ne permet guère de le reléguer en dehors du domaine de l'histoire positive. La soixante et unième année du règne de ce prince (2634 avant notre ère) commence le premier des cycles sexagénaires qui se sont succédé depuis lors sans interruption jusqu'à nos jours.

Nous nous trouvons désormais dans le domaine de la chronologie rigoureuse; car cette chronologie est fondée sur une computation des années et des siècles qui ne paraît pas avoir été modifiée, en Chine, depuis les temps les plus reculés. L'année chinoise la plus ancienne était de trois cent soixante-cinq jours et un quart, juste comme l'année julienne; quant aux siècles chinois, ils se composent de soixante années, formées par la combinaison de deux petits cycles primordiaux, l'un de dix, l'autre de douze éléments, qui, juxtaposés, ne peuvent jamais produire deux fois une notation semblable pendant toute la durée de la période.

Hoang-ti personnifie donc le point de départ historique des annales de la Chine. Quant aux événements dont le récit est rapporté à son époque, il est évident qu'il ne faut les admettre qu'avec de grandes réserves. On nous le représente comme auteur d'une foule d'inventions, attribuées déjà, pour la plupart, aux princes semi-historiques qu'on cite comme ayant été ses prédécesseurs. Enfin c'est à lui qu'est décerné pour la première fois le titre de 帝 *ti* «empereur», qui fut substitué à celui de 皇 *wang* «autocrate», donné aux princes qui avaient gouverné jusque-là sur la Chine (2). Ce titre, employé parallèlement

(1) 神 農 *Chin-noung* (vers 3218 avant notre ère).

(2) Dans les ouvrages chinois que j'ai eus à ma disposition, on fait usage, pour les souverains antérieurs à Hoang-ti et pour Hoang-ti lui-même, du titre de 皇 *hoang*, qui, dans l'ancienne écriture, était tracé sous la forme 皇, signe où l'on trouve les éléments idéographiques 自

avec celui de 上帝 *chang-ti* « le haut *empereur* », par lequel on désignait déjà sous son règne l'Être suprême, établissait, entre le Ciel et le maître de la Terre, une corrélation de nature à rendre sacrées, aux yeux du peuple, les prérogatives de sa haute magistrature. Après Hoang-ti, on place quatre souverains: *Chao-hao* (1) fit exécuter de grands travaux publics, composa une musique nouvelle et régla le costume que devaient porter les mandarins des différentes classes; *Tchouen-hioh* (2) organisa le service des mines, des eaux et des forêts, réforma le calendrier et plaça le commencement de l'année à la première lune du printemps; il décréta enfin que l'empereur seul offrirait désormais le grand sacrifice au Chang-ti; *Ti-kouh* (3) réforma les mœurs de son peuple et introduisit la coutume de la polygamie; *Ti-tchi* (4), le dernier de cette période, se livra à la débauche et à toutes sortes de désordres. Les anciens de l'empire le déposèrent et élevèrent à sa place son frère *Yao* (5), avec lequel commence l'histoire enregistrée dans le livre canonique des Chinois appelé *Chou-king*. *Yao* et ses deux successeurs au trône, *Chun* (6) et *Yu* (7), sont considérés par les Chinois comme les modèles éternels de toutes les vertus qui doivent entourer la majesté d'un souverain. Aussi leur a-t-on décerné le titre de 三皇 *san-hoang* « les trois augustes ».

Yao attachait un grand prix à l'étude de l'astronomie : il voulut que la vie du peuple fût réglée sur les révolutions des corps célestes. Il considérait la suprême puissance comme une lourde charge, que nul ne devrait envier, mais à laquelle, non plus, personne n'avait droit de se soustraire. Préoccupé de trouver un successeur, il repoussa la proposition que lui faisaient ses ministres de

tse «soi-même» et 王 *wang* «gouvernant», c'est-à-dire «autocrate». Pauthier nous dit que ces premiers princes portaient simplement le titre de 王 *wang* «regulus». J'ignore où le regretté sinologue a trouvé ce renseignement, et s'il n'a pas confondu les signes *hoang* et *wang* en cette circonstance.

(1) 少昊 *Chao-hao*.

(2) 顓頊 *Tchouen-hioh*.

(3) 帝嚳 *Ti-kouh*, père du célèbre empereur *Yao*, régna soixante-dix ans et mourut vers l'an 2366 avant notre ère.

(4) 帝摯 *Ti-tchi* (2366 à 2357). « *Ti-tchi*, dit le *Kang-kien yih-tchi-loh*, régna dix ans comme un mannequin et fut déposé. » 帝摯尸位九年而廢. Un grand nombre d'historiens chinois ont jugé à propos de supprimer son nom de la liste des souverains; c'est ainsi qu'il ne figure point dans l'histoire des Cinq Empereurs (*Ou-ti pen-ki*) placée en tête des Mémoires historiques (*Sse-ki*) du grand historiographe *Sse-ma Tsien*, où l'on voit figurer *Yao* immédiatement après *Ti-kouh* (livre 1).

(5) 堯 *Yao*, ou 陶唐 *Tao-tang*.

(6) 舜 *Chun*.

(7) 禹 *Yu*, ou 大禹 *Ta Yu* «le Grand Yu».

désigner son fils pour occuper le trône après lui, et finit par arrêter son choix sur un pauvre laboureur nommé *Chun*, qui, né dans une famille obscure et entouré de parents sans talent ni sagesse, sut vivre en paix en pratiquant les devoirs de la piété filiale, étendue, comme le font les Chinois, à tous les rapports qui existent entre les différents membres de la société : l'empereur, les parents et les amis.

Chun (2285 avant notre ère) hésita longtemps à accepter le trône que Yao venait de lui offrir; il ne se trouvait pas à la hauteur de la charge que l'empereur avait résolu de lui confier. Sur les instances réitérées de Yao, il se décida enfin à prendre en main les rênes du gouvernement. Comme son prédécesseur, il s'attacha à l'étude de révolutions célestes et au perfectionnement du calendrier; il établit un système de poids et mesures uniforme pour tout l'empire et institua un code de justice criminelle, moins dur pour les coupables que les lois qui étaient en usage avant sa promulgation. Quelques auteurs prétendent même que les punitions corporelles ne furent mises en pratique que sous la dynastie de *Hia*, et que les châtiments infligés sous le gouvernement de *Chun* ne consistaient qu'en cérémonies infamantes. Pendant son règne, *Chun* avait eu à se préoccuper du débordement du fleuve Jaune et des inondations diluviennes qui avaient rendu inhabitables de grandes étendues du territoire chinois. Un jeune homme pauvre, appelé *Yu*, qui passait pour descendre de l'empereur Hoang-ti, était devenu l'ingénieur de l'empire et avait dirigé de grands travaux de canalisation pour faciliter l'écoulement des eaux. La sagesse dont ce jeune homme avait fait preuve en maintes circonstances engagea *Chun* à le désigner pour son successeur. Yu fit ses efforts pour décider l'empereur à lui préférer un sage du nom de *Kao-yao* (1). Cédant enfin à la volonté du prince, il fut installé dans la Salle des Ancêtres et proclamé empereur en 2205 avant notre ère. Avec lui commence la première dynastie chinoise dite des 夏 *Hia*, qui gouverna la Chine pendant plus de quatre cent vingt ans (2205-1783 avant notre ère). La seconde dynastie fut celle des 商 *Chang*, laquelle dura six cent quarante-neuf ans (1783-1134 avant notre ère). La troisième dynastie enfin, celle des 周 *Tcheou*, qui vit paraître les deux plus célèbres philosophes de la Chine, *Lao-tze* et *Confucius*, dura huit cent soixante-dix-huit ans (1134-256 avant notre ère).

C'est aux livres canoniques appelés 經 *king*, coordonnés par Confucius et publiés par ses soins, que nous devons la connaissance d'à peu près tout ce que nous savons des âges antérieurs à l'apparition de ce grand moraliste. Les *Kings* nous révèlent, dans la haute antiquité chinoise, une sorte de religion monothéiste, dont le culte principal aurait été celui d'un Être supérieur aux hommes, personnification du Ciel, adoré sous le nom du *Chang-ti* « le Suprême souverain » (2). Quelques orientalistes ont vu, dans ce nom *ti*, une analogie

(1) 皐陶 *Kao-yao* (2200 avant notre ère).

(2) 上帝 *Chang-ti*.

linguistique avec la racine qui sert à désigner la divinité chez les peuples *aryens*, et même dans quelques autres rameaux de l'espèce humaine. Nous n'avons pas à examiner ici s'il est possible de croire sérieusement à la parenté du mot chinois 帝 *ti* et des mots Θεὸς en grec, *deus*, *divus*, en latin, *dieu* en français, *teotl* en aztèque, etc. De nombreuses et savantes disputes ont été engagées sur le caractère monothéiste de la religion des Chinois préconfucéens. Je ne saurais en rendre compte sans entrer dans une foule de détails qui m'entraîneraient trop longtemps en dehors du cadre de cette communication [1]. Je me bornerai à ajouter que ce monothéisme, tel au moins qu'il résulte des livres publiés par Confucius, se présente à nous de la façon la plus vague, et que le *Chang-ti*, le prétendu dieu unique des *King*, sans cesse confondu avec le Ciel impersonnel, ne saurait être en aucune façon assimilé au *Jéhovah* du canon biblique.

Certains passages des livres canoniques des Chinois sont cependant de nature à rehausser l'idée que nous avons pu concevoir de leur doctrine relative à l'existence d'un être supérieur, directeur *libre* des choses de l'univers, et à quelque chose qui ressemble fort à notre notion de l'immortalité de l'âme. Mais ces passages n'ont pas encore été suffisamment étudiés, et vous comprendrez que, lorsqu'il s'agit de questions de doctrines aussi délicates, il serait imprudent de prononcer un jugement avant d'avoir soumis les textes à toutes les investigations de la critique. «Le Ciel lumineux, dit le Livre sacré des Poésies, a des décrets qui s'accomplissent [2].» Et, ailleurs, le même livre s'exprime ainsi: «Le Ciel observe ce qui se passe ici-bas; il a des décrets tout préparés [3].» Les passages de ce genre ont été longuement discutés par les auteurs chinois; mais leurs commentaires en affaiblissent plutôt qu'ils n'en étendent la portée. Je ne saurais m'y arrêter.

L'idée de l'immortalité de l'âme, et peut-être même celle de la résurrection de la chair ou de la renaissance du corps dans l'empyrée, semblent résulter également de quelques passages fort anciens des *King*. On lit notamment dans le Livre des Vers: «Wen-wang réside en haut: oh! qu'il est lumineux au Ciel [4],» et un peu plus loin, dans la même pièce: «Wen-wang est aux côtés du suprême Souverain [5].» D'ailleurs, le culte des ancêtres, qui tient une place si considérable dans les institutions chinoises, présuppose une sorte de croyance dans la perpétuité de l'individu, car il ne paraît pas se réduire à une simple

[1] Parmi les travaux publiés sur cette question, je citerai seulement les suivants: le P. Prémare, dans la *Revue orientale et américaine*, t. III, p. 100, et t. IV, p. 248; W.-H. Medhurst, *An inquiry into the proper mode of rendering the word God, in translating the Sacred Scriptures into the Chinese language* (Shanghaë, 1848).

[2] 昊天有成命 (*Chi-king*, section *Soung*, partie I, ode 6.)

[3] 天監在下有命既集 (*Chi-king*, section *Ta-ya*, partie II, ode 4.)

[4] 文王在上於昭于天 (*Chi-king*, section *Ta-ya*, partie I, ode 1.)

[5] 在帝左右 (*Chi-king*, loc. cit.)

vénération du souvenir. Ce culte, largement célébré dans le *Chi-king*, où l'on trouve une série d'hymnes en l'honneur des parents défunts [1], remonte aux temps les plus reculés de la monarchie; car les commentateurs du 國風 *Koueh-foung* voient, dans une des odes de cette section [2], l'éloge de ceux qui ont conservé la coutume de porter trois ans le deuil de leurs parents, coutume déjà tombée en désuétude à cette époque.

Ce qui pourrait contribuer à rehausser l'idée que nous pouvons nous faire des croyances métaphysiques de la Chine antique, c'est la persistance avec laquelle ses anciens codes s'attachent à distinguer le *formalisme* des sacrifices de l'*esprit* qui doit les inspirer. A cet égard, le Mémorial des Rites est aussi clair, aussi explicite que possible: «Dans les cérémonies, nous dit le quatrième livre canonique, ce à quoi on attache le plus d'importance, c'est le sens (義) qu'elles renferment. Si l'on supprime le sens, il ne reste que les détails extérieurs, qui sont l'affaire des servants des sacrifices; mais le sens est difficile à comprendre [3].»

Aux époques primordiales de l'histoire de Chine, nous voyons déjà les sacrifices en grand honneur, et celui que l'on offrait au Ciel, accompli par l'empereur en personne. Ces sacrifices, comme l'a fort bien remarqué Pauthier [4], différaient profondément de ceux que nous voyons pratiquer dans les autres cultes: c'étaient des témoignages de reconnaissance et de respect, et non des actes expiatoires pour obtenir des faveurs exceptionnelles ou des changements aux lois régulières de la nature.

Quel que soit, en somme, le caractère précis de la religion primitive de la Chine, nous pouvons du moins constater qu'elle s'est traduite, dans la pratique, par une organisation patriarcale de la société et de la famille. L'expression fondamentale de la morale religieuse des Chinois, — et leur religion n'a guère été autre chose qu'une morale religieuse, — est incontestablement le 孝 *hiao*, mot que les orientalistes traduisent d'ordinaire par «piété filiale», mais dont le sens est beaucoup plus large, plus étendu que celui des mots par lesquels nous le rendons en français. Le *hiao* résume les devoirs sociaux entre l'empereur et ses sujets, entre les divers rameaux de la famille, entre les différents membres de la société. Ces devoirs ont pour point de départ ou pour fin l'autorité paternelle, autorité absolue et indiscutable, qu'elle s'attache à la personne du prince, père du peuple, ou qu'elle s'applique à celle du chef de famille, père et tuteur né de tous les individus qui la composent. De même que la personne de l'empereur est inviolable et ne saurait être appelée à un tribunal quelconque par ses sujets, qui sont ses enfants, de même le père de famille n'est justiciable d'aucune autorité judiciaire, lorsqu'il est accusé par ses fils. Au contraire, le parricide, les mauvais traitements, les in-

(1) Voir notamment section *Siao-ya*, parties v et vi.
(2) Section *Koueh-foung*, partie xiii, ode 2.
(3) *Li-ki*, chap. x, et Calleri, dans les *Memorie della R. Accademia delle scienze di Torino*, 2e série, t. XV, p. 66, et le texte chinois, p. 33. — Voir également *Li-ki*, chap. xix. (*Libr. cit.*, p. 117.)
(4) *Chine*, p. 44.

jures, sont punis par les peines les plus effroyables : le fils criminel envers l'auteur de ses jours est taillé en pièces et brûlé; sa demeure est rasée [1].

La loi, malgré la constitution despotique de la Chine, est plus exigeante encore pour l'accomplissement des devoirs envers les parents qu'envers l'empereur lui-même. Tout fils soumis à ses père et mère doit cacher leurs fautes et s'abstenir de les offenser par des réprimandes ou des observations inopportunes. Tout sujet soumis à son prince ne doit ni craindre de l'offenser par les remontrances que suggère le bien public, ni cacher les fautes qu'il lui voit commettre [2].

Maître absolu de ses enfants, le chef de famille est également le maître absolu de son épouse. Ce serait cependant une exagération regrettable de dire que la femme, dans l'antiquité chinoise, ait été esclave. La femme intelligente y est, au contraire, l'objet d'une grande estime : les liens du mariage y sont sacrés, inviolables. Le Livre sacré des Chants populaires, à part un très petit nombre de pièces dont la tournure est un peu lascive, respire un parfum de vertu conjugale qui s'accorde mal avec ce qu'on a dit de la polygamie des anciens Chinois. Il est certain que la pluralité des femmes était permise dès les temps des premières dynasties, mais il est aussi certain que la fidélité, le bonheur des époux monogames, la perpétuité des liens contractés même au delà de la vie terrestre, étaient hautement vantés en Chine, bien des siècles avant Confucius. « L'union des époux, dit le Livre sacré des Rites, une fois accomplie, jusqu'à la mort il n'est plus permis de changer [3]. » Un vieux chant sacré du royaume du *Tching* [4] exprime les sentiments d'un homme qui se montre heureux de vivre avec sa seule épouse et indifférent aux charmes des beautés qui rivalisent autour de lui par le luxe de leur éclatante toilette [5]. Un autre chant nous représente une femme séparée de son mari pour le service du roi, ne rêvant plus qu'au moment d'être réunie à lui dans la tombe [6].

Les Chinois attachent un si grand prix à la perpétuité des liens du mariage qu'ils font un objet de vénération des veuves qui ne consentent point à se remarier. La coutume de décerner à ces femmes des honneurs publics existe en Chine depuis des temps bien antérieurs à Confucius. Leurs vertus sont célébrées dans les hymnes sacrées [7]; on érige, au nom de l'empereur, des tablettes de marbre blanc pour perpétuer leur souvenir. Je dois avouer que, du côté de l'homme, la conservation de la fidélité conjugale et la perpétuité de ses liens n'ont pas préoccupé au même degré les philosophes chinois. L'infériorité de condition de la femme n'est évidemment pas contestable dans la morale écrite ; elle l'est beaucoup moins encore dans la vie quotidienne. « Les femmes, dit le P. Lacharme, s'occupaient à coudre les vêtements. Le troisième

[1] Voir, pour plus de détails, mon introduction à l'*Enseignement des Vérités*, du philosophe japonais Kau-bau Daï-si (texte et traduction), p. XI.
[2] *Li-ki*, chap. III, et Calleri, *Libr. cit.*, p. 9.
[3] *Li-ki*, chap. X, et Calleri, *Libr. cit.*, p. 66.
[4] Territoire actuel de *Si-ngan fou*, dans la province de Chen-si.
[5] Voir *Chi-king*, section *Koueh-foung*, partie VII, pièce 7.
[6] *Ibid.*, partie X (chants des *Tang*), pièce 11.
[7] Voir notamment le *Chi-king*, section *Koueh-foung*, partie IV (chant de *Young*), pièce 1.

mois après la célébration de leurs noces, elles se rendaient à la salle consacrée à la mémoire des ancêtres de leur mari, et, après cette visite seulement, elles prenaient la direction de leur ménage [1]. »

Le respect professé par la morale chinoise pour le père de famille devait entraîner nécessairement, comme conséquence, le culte des aïeux. Ce culte, profondément enraciné dans le cœur des Chinois, est peut-être l'institution qui a le mieux résisté à toutes les vicissitudes des siècles de démoralisation et de décadence. Il est encore pratiqué avec le plus grand zèle, non seulement au Céleste Empire, mais encore dans les pays voisins, qui ont subi l'influence civilisatrice de ce pays. Les souverains se sont d'ailleurs attachés de tout temps à donner, à cet égard, un exemple édifiant à leurs sujets, et ils ont toujours professé le plus profond respect pour les hommes avancés en âge. « Dans le festin en l'honneur des vieillards, qui se donnait au Grand Collège, dit le Livre sacré des Rites, l'empereur retroussait ses manches et découpait les viandes; il prenait les assaisonnements et il en offrait; il prenait la coupe et donnait à boire [2]. »

Je ne puis m'étendre davantage sur le sujet si intéressant que je n'ai fait qu'effleurer ici. Il ne me reste plus que quelques instants; je les emploierai à expliquer comment, dans une monarchie despotique comme l'a toujours été la Chine, les préceptes de la morale antique ont su atténuer la rigueur de l'autocratie souveraine, assurer d'importantes prérogatives aux hommes de science, et donner, en somme, aux lettrés de l'empire une certaine liberté pour la critique des actes du Fils du Ciel et de son gouvernement.

Si l'on étudie la philosophie de Confucius, sans tenir compte du milieu où elle s'est produite et de l'application pratique qu'elle devait avoir dans ce milieu, on est d'abord porté à n'y voir qu'un tissu de lieux communs, et rien de ce qui rehausse les grandes doctrines de la Grèce et de l'Inde. Confucius n'a jamais été métaphysicien, rêveur, ni poète: il n'avait en vue que des résultats immédiats, et, parmi ces résultats, il n'en trouvait pas qui lui parussent plus nécessaires que d'assurer la concorde entre le prince et ses sujets. Il fallait modérer l'exercice de l'omnipotence impériale, habituer le peuple à souffrir le joug, et lui donner, sinon la possession de ses droits civiques, du moins le bonheur de la famille, le bonheur domestique. A ce point de vue, on peut dire qu'il a grandement réussi, qu'il a accompli une œuvre aussi digne d'éloges que digne de mémoire. En lisant les chroniques des « saints empereurs » Yao, Chun et Yu, on serait tenté de croire que la vertu la plus parfaite était la seule loi qui guidât les princes dans la Chine antique. Mais nous ne pouvons douter que cette vertu impériale, si vantée par les historiens chinois, appartienne bien plus à la légende qu'à la froide réalité. D'ailleurs, à côté de ces souverains exemplaires, les annales indigènes nous citent des empereurs qui ont abusé de la façon la plus cruelle, la plus dévergondée, de tous les privilèges de la suprême autocratie; et, à l'époque où parut le célèbre philosophe

[1] *Liber carminum*, édit. J. Mohl, p. 254.

[2] *Li-ki*, chap. XVI, et Calleri, dans les *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino*, 2e série, t. XV, p. 107.

de *Lou*, — et cette époque-là ne saurait être contestée comme historique, — la Chine était en pleine démoralisation, en pleine désorganisation sociale. Le grand art de Confucius fut de faire accueillir par les maîtres de l'État l'idée que la vertu était une qualité enviable pour un souverain; qu'un souverain était bien autrement grand quand il savait mettre un frein à l'exercice de sa toute-puissance, que lorsqu'il montrait au monde la satisfaction effrénée de sa volonté et de ses caprices. Il ressuscita, s'il n'inventa point complètement, le spectacle d'un empire gouverné par des princes jaloux du bien-être de leur peuple. Il montra la souveraineté comme une lourde charge imposée par le Ciel, que le plus noble dévouement permettait seul d'accepter. Il sut faire reconnaître les Rites comme la base sur laquelle devait reposer l'édifice de la monarchie, et sans lequel cet édifice était inévitablement condamné à s'écrouler à courte échéance. Voltaire a dit de lui :

> De la seule raison salutaire interprète,
> Sans éblouir le monde, éclairant les esprits,
> Il ne parla qu'en sage, et jamais en prophète;
> Cependant on le crut, et même en son pays.

On le crut en effet, et vingt-cinq siècles après lui n'ont cessé de le croire et de le respecter. Les souverains n'ont pas toujours suivi ses enseignements; mais quand ils s'en sont éloignés, l'exercice de leur autorité est bientôt devenu impraticable; ils n'ont pas été brisés par la force brutale, ils se sont anéantis par la force d'une morale puissante et traditionnelle.

Le respect social, autre forme de ce que Confucius appelait le *hiao* « piété filiale », est devenu, grâce à ce grand moraliste, le fondement de la civilisation chinoise. Le respect, c'est vis-à-vis de la raison, c'est vis-à-vis des interprètes de la raison, qu'il doit se manifester. Les rites chinois ont voulu que tout citoyen, depuis l'empereur jusqu'au dernier des plébéiens, s'inclinât devant le sage, devant l'instituteur de la philosophie et de la science. « Le prince qui fait ses études, dit le *Li-ki*, éprouve de la difficulté à respecter son précepteur (parce qu'il est habitué à traiter tout le monde comme ses sujets). Cependant le respect pour son maître n'est qu'un hommage à la vertu; et, en rendant hommage à la vertu, on fait que le peuple apprend à avoir de la considération pour les études. Aussi y a-t-il deux circonstances où un souverain ne traite pas ses sujets comme des sujets : la première, lorsque quelqu'un représente la personne d'un aïeul défunt; la seconde, lorsqu'une personne remplit les fonctions de précepteur [1]. »

Les hommes de science, c'est-à-dire les hommes qui ont approfondi la philosophie et la morale antique, jouissent de la sorte, en Chine, des plus précieuses prérogatives. Dans un pays essentiellement égalitaire, où il n'existe aucune noblesse féodale, où les lettrés sont les nobles [2], les grades universitaires servent seuls à constituer une caste supérieure et privilégiée. Le modeste titre

[1] *Li-ki*, chap. xv, et Calleri, dans les *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino*, 2ᵉ série, t. XV, p. 79.

[2] Il y aurait bien quelques restrictions à faire, notamment en ce qui concerne les membres de la famille impériale, les descendants de la famille de Confucius, etc. Il me paraît inutile de m'y arrêter ici.

de bachelier suffit pour modifier la situation d'un inculpé cité à la barre d'un tribunal, vis-à-vis du magistrat appelé à le juger.

Les prérogatives des lettrés se manifestent surtout dans plusieurs grandes institutions dont je ne puis dire que quelques mots en ce moment. Les fonctions d'historiographe officiel de l'empire, qui furent en quelque sorte des fonctions héréditaires, depuis la dynastie des *Tsin* jusqu'à celle des *Soung* (1), donnèrent aux lettrés qui en furent successivement investis le droit d'écrire avec une grande liberté de critique les annales des princes qui régnaient à leur époque. J'ai résumé dans une autre enceinte (2) les principaux traits de l'histoire de cette institution, qui donne aux chroniques de la Chine un caractère de véracité et d'indépendance difficile à trouver ailleurs. J'ai cité l'histoire de cet historiographe qui, invité par l'empereur à se taire au sujet d'un des actes de son règne, se borna à répondre à l'autocrate que, non seulement il lui était impossible de passer sous silence ce qu'il désirait cacher à la postérité, mais que son devoir lui imposait encore de rapporter l'injonction de l'empereur d'avoir à se taire en cette circonstance.

Il ne suffisait pas cependant qu'il y eût un fonctionnaire chargé de faire connaître aux âges futurs les vertus et les défauts du prince, il fallait encore qu'un magistrat placé près de la personne de l'empereur fût appelé à lui adresser des représentations, lorsqu'il jugerait que le souverain s'était écarté de la droite ligne. Ainsi fut créée la haute dignité de Censeur Impérial. Le censeur avait le droit d'accuser publiquement l'empereur de manquer à ses devoirs; et, lorsque celui-ci abandonnait la sainte doctrine des sages rois de l'antiquité, il avait sans cesse présente à la mémoire, pour la lui répéter, cette parole du Livre sacré des Poésies : « Empereur, ne sois point la honte de tes aïeux (3) ! » Il est bien évident que, dans la longue durée de cette institution, plus d'un censeur se fit le plat courtisan du maître; mais il est juste de dire aussi que plus d'un n'hésita pas à accomplir son devoir au péril de sa vie. Un censeur, persuadé du sort qui l'attendait, un jour qu'il avait à faire des représentations contrairement à la volonté de l'empereur, fit conduire son cercueil à la porte du palais où il allait s'acquitter de sa charge (4). Un autre, torturé, écrivit avec son sang ce qu'il

(1) Le fondateur de cette dynastie, *Tai-tsou* (960 de notre ère), abolit la charge de grand historiographe et constitua, dans le sein de l'Académie des *Han-lin*, un tribunal chargé de composer l'histoire officielle de l'empire.

(2) Dans mes conférences sur l'ethnographie de la race jaune, faites au Collège de France pendant les années 1869 et 1870. J'espère publier un jour ces conférences, qui ont été recueillies par la sténographie.

(3) 無忝皇祖 (*Chi-king*, section *Ta-ya*, partie III, pièce 10, *in fine*.)

(4) On rapporte que le fondateur de la dynastie des Ming, scandalisé de ce que Mencius avait qualifié de *bandit* le prince qui n'a point de respect pour les représentations de ses ministres, ordonna que ce philosophe fût dégradé et que sa tablette commémorative fût enlevée du panthéon des lettrés. Il défendit, en outre, que qui que ce soit se permît de lui faire des représentations au sujet de cette décision souveraine.

Un lettré nommé *Tsien-tang* se décida cependant à contrevenir à l'ordre exprès de l'empereur, et à s'exposer à la mort pour la mémoire du grand moraliste de Tsou. Il rédigea donc une requête, et, dans l'intention de la remettre à son prince, il se rendit au palais impérial, précédé de son cercueil.

Dès qu'il eut déclaré le motif de sa visite, un garde lui décocha une flèche pour le châtier de

n'avait plus la force d'exprimer à haute voix. Une tyrannie éphémère a pu les condamner parfois au dernier supplice : elle a été impuissante à arracher de l'esprit chinois le droit qui appartient aux censeurs de blâmer au besoin les actes du souverain et de faire appeler devant leur tribunal les princes et les prolétaires devenus égaux, du moment où les uns ou les autres sont tombés sous le coup de leurs accusations.

En somme, sous le despotisme chinois, les disciples et successeurs de Confucius ont proclamé hautement et fait admettre par tous, comme principe fondamental de la politique, des formules qu'on croirait émanées de la démocratie moderne : « Le Fils du Ciel est établi pour le bien et dans l'intérêt de l'empire, et non l'empire, pour le bien et dans l'intérêt du souverain[1]. » Le droit à l'insurrection est même énoncé clairement dans un passage du livre de Mencius[2].

On doit assurément flétrir le despotisme des empereurs de Chine comme tous les autres despotismes; mais il serait injuste de croire qu'il est plus barbare que ne l'a été l'autocratie d'une foule de souverains européens. Il faut même ajouter, à l'honneur de la civilisation chinoise, que la morale publique, la morale écrite, je pourrais dire la morale officielle, condamne ses abus et ses excès, avec une énergie et une persistance dignes à plus d'un égard de notre respect et de notre admiration.

son insolence. L'empereur, auquel on remit néanmoins la requête, la lut attentivement, ordonna que la blessure du courageux lettré fût soignée au palais même, et décida que Mencius serait réintégré dans les titres qu'il lui avait enlevés.

Plus d'un souverain chinois s'est fait gloire de faciliter aux censeurs le soin de lui adresser des remontrances. On cite un empereur qui parfumait les requêtes de ses ministres et se lavait les mains avant de les toucher, prétendant qu'il était bon de se préparer à recevoir des vérités qui ne sont pas toujours agréables à entendre; et, s'adressant à un de ses ministres, il lui disait : « Ménage mon peuple, mais ne crains pas de ne point me ménager moi-même. Il vaut mieux que j'aie cent fois à rougir que d'être cause qu'il coule une seule larme. »

L'histoire de Chine est remplie de faits de ce genre, qui formeraient aisément la matière d'un volume tout entier.

[1] *Youen-kien-loui-han*, cité par Pauthier, *Chine*, t. II, p. 136.

[2] *Siouen-wang*, roi de *Tsi*, adressa à Meng-tsze cette question : « On rapporte que (le fondateur et premier roi de la dynastie des *Chang*, 1783 avant notre ère) *Tching-tang* [détrôna et] envoya en exil le roi *Kie* (de la dynastie des *Hia*), et que *Wou-wang* (fondateur de la dynastie des *Tcheou*, 1134 avant notre ère) mit à mort *Tcheou* (dernier prince de la dynastie des *Chang*). Est-ce possible ? »

Meng-tsze répondit : « Dans l'histoire, cela est rapporté. »

Le roi lui dit : « Est-il donc permis à un sujet de tuer son prince ? » (臣弒其君可乎).

Meng-tsze répondit : « Celui qui vole [les droits de] l'humanité, on l'appelle *un voleur;* celui qui vole la justice, on l'appelle *un scélérat*. Or, un voleur, un scélérat, n'est qu'un individu ordinaire [et nullement un prince]. J'ai entendu dire que [*Tching-tang*] avait tué un individu appelé *Tcheou;* mais je n'ai jamais entendu dire qu'il ait tué son prince. » (賊仁者。謂之賊。賊義者。謂之殘。殘賊之人。謂之一夫。聞誅一夫紂矣。未聞弒君也).

M. le Président. La parole est à M. de Marsy, pour soumettre à l'approbation du Congrès un vœu qu'il voudrait voir appuyer par l'assemblée.

INVENTAIRE DES MUSÉES ET COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES DE LA FRANCE,

PAR M. LE COMTE DE MARSY.

Il existe, Messieurs, dans quelques grandes villes de France, dans quelques ports importants, des collections ethnographiques aussi précieuses par le nombre des objets qu'elles renferment que par leur variété ou leur richesse.

Dans beaucoup d'autres localités, ces objets provenant de contrées éloignées ne figurent qu'en petit nombre, tantôt perdus dans des musées d'archéologie ou d'histoire naturelle, tantôt relégués sur les armoires des bibliothèques; et n'est-ce même pas presque ainsi que cela a encore lieu à Paris, où les objets ethnographiques sont répartis entre le Musée de marine, le Muséum, le Musée d'artillerie, etc.

Dans ces collections provinciales de peu d'importance peuvent figurer parfois cependant des objets curieux, perdus ou ignorés, et qu'il serait bon de faire connaître.

Tel est l'objet de la proposition que j'ai l'honneur de soumettre au Congrès en lui demandant de prendre l'initiative d'une statistique de ces collections.

De cette manière, on saurait désormais le nombre, la valeur et l'importance des objets ethnographiques qui se trouvent dans nos collections publiques, et, si cela n'offrait pas de trop grandes difficultés, j'ajouterais même dans les collections particulières.

L'origine de beaucoup de ces objets est souvent inconnue ou mal définie, et généralement on manque en province des connaissances nécessaires pour apprécier et en même temps pour classer régulièrement ces collections d'un si haut intérêt et dont on commence seulement à apprécier dans notre pays l'importance au point de vue scientifique.

Je crois inutile d'ajouter que je verrais avec grand plaisir cette idée adoptée non seulement en France, mais dans les autres pays, et que c'est ainsi seulement qu'il serait possible d'arriver plus tard à la rédaction d'un *Inventaire des richesses ethnographiques*, qui serait un précieux auxiliaire pour ceux qui s'occupent de ces études.

Une fois les matériaux recueillis et contrôlés, il y aurait lieu d'étudier de quelle manière ils pourraient être utilisés, soit par la publication du catalogue des objets ethnographiques de chaque musée, soit, et c'est ce que je préférerais, par la publication de l'inventaire de tous les objets composant l'ethnographie d'un pays, inventaire dans lequel, à la suite de la mention de chaque objet, on indiquerait par des signes conventionnels l'endroit où il est déposé.

Bien que le Musée Vivenel de Compiègne n'offre au point de vue ethnographique qu'un petit nombre d'objets, je crois devoir donner l'exemple, dans le cas où ma proposition serait adoptée, en déposant sur le bureau du Congrès les pages du catalogue de cette collection qui en donne l'inventaire.

M. le Président. Je propose que le vœu de M. le comte de Marsy soit renvoyé à une commission spécialement chargée de l'examen des vœux soumis à l'approbation du Congrès. Cette commission pourrait être nommée dans la séance de demain matin au palais des Tuileries. (Adhésion.)

M. le Président. Avant de lever la séance, je dois faire connaître à l'assemblée une communication qui vient de m'être remise par le Bureau du Congrès. Les séances qui seront tenues au Trocadéro seront principalement occupées par la lecture résumée des mémoires étendus qui nous ont été adressés, et par plusieurs conférences que divers membres ont obtenu la permission de faire dans nos réunions plénières.

Dans les séances de sections qui sont tenues au palais des Tuileries, au contraire, l'ordre du jour restera ouvert à toutes les demandes spontanées de communications, et tous les membres du Congrès seront appelés à prendre part aux discussions qui pourront être engagées sur ces communications.

Les mémoires qui, par leur étendue ou par leur nature des questions dont ils traitent, ne pourraient être lus ni en séances plénières, ni en séances de section, seront renvoyés, après avoir été déposés sur votre bureau, à une commission spéciale chargée de les examiner et de choisir ceux qui pourront figurer dans le recueil de vos travaux.

Enfin il sera constitué une ou plusieurs sous-commissions pour s'occuper, avec les développements nécessaires, de certaines questions spéciales, qui ne sauraient être étudiées convenablement et dans des conditions de temps satisfaisantes dans le petit nombre de séances réglementaires qui ont été annoncées dans votre programme.

M. Vion (d'Amiens). Je demande, au nom de plusieurs membres du Congrès et au mien, qu'une commission soit immédiatement constituée pour l'étude de la quatorzième question de la Section II du programme, présentée par le Comité d'organisation et relative à la transcription de noms étrangers. (Appuyé.)

M. le Président. Cette demande étant appuyée, je propose de composer cette commission de MM. Vion (d'Amiens), Alphonse Castaing, le Dr Legrand, Lesouëf, Madier de Montjau, de Rosny, Gaultier de Claubry, Halévy, de Longpérier, Maspero, Oppert et le commandant de Villemereuil. (Adhésion.) Il est bien entendu que les membres du Congrès qui voudraient participer aux travaux de cette commission n'auront qu'à se faire inscrire au Bureau, pour être invités à la réunion.

Personne ne demande plus la parole ? La séance est levée.

Le Secrétaire de la séance,

A. Dulaurier.

SÉANCE DU MARDI 16 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. ALESSANDRO KRAUS

DÉLÉGUÉ DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN.

PREMIÈRE SECTION. — ETHNOGÉNIE.

SOMMAIRE. — Nomination d'une Commission des vœux. — Statistique des langues : MM. DE ROSNY, MADIER DE MONTJAU, URECHIA, Mme Clémence ROYER, M. Pascal DUPRAT; proposition au sujet de la transcription phonétique des langues étrangères : M. VION ; nomination d'une sous-commission; nomination d'un rapporteur sur la question de la statistique des langues. Le droit d'asile : MM. Pascal DUPRAT, DE ROSNY, MADIER DE MONTJAU, le Dr Gaëtan DELAUNAY, SILBERMANN; nomination d'un rapporteur; carte ethnographique des îlots ethniques : MM. le chevalier DA SILVA, ROCHET, Charles LUCAS, Gaëtan DELAUNAY, le D^r^ Ed. LANDOWSKI, CASTAING, ROCHET, SILBERMANN, Pascal DUPRAT, DE ROSNY; nomination d'une Commission pour la publication de cartes des îlots ethniques. Les origines aryennes : Mme Clémence ROYER, MM. HALÉVY, Henri MARTIN, Léon DE ROSNY, CASTAING, le Dr DALLY; la civilisation précolombienne : MM. Léon DE ROSNY, CASTAING; les origines péruviennes (période antéhistorique) : MM. CASTAING, CAÑABETE, QUIROS; la race albanaise : MM. X. GAULTIER DE CLAUBRY, MADIER DE MONTJAU, DUCHINSKI (de Kiew), URECHIA.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

M. LE SECRÉTAIRE communique diverses propositions adressées au Bureau pour être soumises aux délibérations du Congrès. Ces lettres provoquent des discussions au sujet des limites à fixer aux travaux de l'assemblée.

Par mesure d'ordre, le Bureau propose que tous les vœux qui seront émis dans le cours des séances soient renvoyés, *ipso facto*, et sans qu'il soit besoin d'énonciation spéciale, à une Commission des vœux. La composition de la Commission est fixée ainsi qu'il suit : MM. MADIER DE MONTJAU, HALÉVY, DULAURIER.

STATISTIQUE DES LANGUES.

M. LE SECRÉTAIRE dépose une lettre par laquelle M. d'Acqui demande au Congrès de s'associer à un vœu ainsi conçu :

« Que tous les Gouvernements européens se mettent d'accord pour dresser une statistique générale de linguistique. »

DISCUSSION.

M. Léon de Rosny. Quoique la formule de ce vœu soit assez obscure, il est du devoir du Congrès de l'examiner, de son intérêt de s'y arrêter. Cette réunion nous donne la faculté d'adresser des vœux aux ministres compétents; il faut en profiter. En ce qui concerne la proposition de M. d'Acqui, la question est de savoir si elle doit être l'objet d'un rapport, ou bien s'il y a seulement lieu de la renvoyer aux archives.

M. Édouard Madier de Montjau. A côté de la question dont il s'agit, vous me permettrez, Messieurs, de signaler la demande analogue de l'un des correspondants de la Société d'Ethnographie, relative aux langues bretonnes. Dans ses mémoires et ses brochures, l'auteur s'attache à montrer qu'il y a lieu d'entreprendre l'étude comparée des idiomes celtiques, afin de résoudre la question de leur commune origine ou de la fusion de dialectes remontant à des sources différentes.

M. Urechia. La question est assez importante pour donner lieu à un vote, mais il faut s'attacher à bien préciser la portée qui sera donnée à la délibération du Congrès. Vous n'ignorez pas, Messieurs, qu'il est, de par le monde, des Gouvernements intéressés à faire disparaître certaines langues...

Plusieurs voix. Bravo!

M. Urechia. Ma situation politique me donnant malheureusement qualité pour faire cette motion, je n'hésite pas à demander qu'on désigne un rapporteur qui soit chargé de formuler le vœu du Congrès.

M. Léon de Rosny. Je m'associe à l'opinion de M. Urechia : le renvoi pur et simple au Ministre aboutirait sans doute à un classement dans les cartons et à rien de plus; d'ailleurs, ceci n'est pas une besogne d'employés, mais de savants, peut-être d'hommes politiques, et c'est à cela que l'honorable préopinant vient de faire allusion.

Mme Clémence Royer. La question est très importante au point de vue des langues près de mourir et de quelques peuplades très restreintes qui disparaissent de jour en jour. Je ne parle pas seulement de celles de la Cornouaille, mais aussi d'une foule de peuplades qui, devant l'envahissement de races supérieures, vont disparaître.

Je crois qu'il y aurait là peut-être un intérêt pressant à demander l'appui du Gouvernement qui, seul, pourrait désigner des missions chargées d'étudier les langues près de mourir, et qui pourraient trouver encore des traces de peuplades qui en sont à leurs derniers moments de décadence. Vous savez que les missions ne sont pas toujours données avec intelligence, et il serait bon par conséquent que, dans la désignation de ces missions, le Gouvernement déterminât les conditions dans lesquelles seraient étudiées les populations dont la langue est en voie de disparaître.

M. Édouard Madier de Montjau. Si l'on pouvait demander au Gouvernement de faire une chose et s'attendre à ce qu'il la fasse comme on le désire, le Gouvernement, d'une part, possédant les plus grands moyens d'exécution, et nous, d'autre part, ayant, dans notre esprit, les idées les meilleures du monde, tout irait pour le mieux. Mais mon expérience, qui est assez longue en matière de gouvernement, me prouve que le choix du danseur à la place du géomètre est la règle invariable de toute administration, en France.

M. Pascal Duprat. Ceci est par trop absolu!

M. Édouard Madier de Montjau. Ce ne saurait être trop absolu, et les occasions où l'on oublie ce principe administratif constituent des exceptions tellement peu nombreuses que je maintiens mon assertion dans sa critique la plus acerbe. Du reste, nous n'aurions pas à aller bien loin pour avoir un échantillon de la valeur des missions scientifiques.

Je crois donc que la proposition que nous discutons n'aurait d'autre effet que de donner le moyen de créer un nouveau chef de division, des chefs de bureau, beaucoup de commis et de cartons, c'est-à-dire de créer de nouvelles dépenses, chose très grave en ce moment, et cela pour arriver à la fabrication de noms illustres qui ne rendraient de services qu'à eux-mêmes.

M. Vion, *délégué de l'Académie d'Amiens*. Je crois, Messieurs, que cette question s'élargit à mesure qu'on l'envisage. Tout en nous inquiétant de l'appui fort nécessaire du Gouvernement, nous devons faire quelque chose nous-mêmes, et le Congrès est réuni pour travailler dans ce but.

Je pense qu'il y a une question préalable à toutes les autres.

Comment recueillir les langues vivantes et les langues mortes ou mourantes? Par l'orthographe, ou à l'aide du phonographe? Mais il nous faut faire un alphabet international d'abord, et qui pourra devenir universel ensuite. Eh bien! il y a plus de vingt-cinq ans que j'y travaille; et au Congrès de Géographie d'Anvers, où j'ai posé la question au point de vue de l'application, au Congrès de Paris, partout, j'ai trouvé bon accueil. Les représentants des différents pays à ces Congrès reconnaissent qu'il faut de l'unité pour les langues, comme pour toute autre chose; on peut éviter le chaos où nous sommes, il faut sortir de Babel. On a reconnu qu'il serait utile d'avoir une même écriture latine, cursive et générale.

Puisque la téléphonie et bien d'autres découvertes analogues viennent de se produire, il faudrait s'occuper de réunir les moyens spéciaux de constituer l'alphabet dont je parle.

M. Léon de Rosny. Nous sortons de la question. Ce dont nous parle M. Vion est très intéressant, mais il faut revenir à notre ordre du jour.

L'assemblée, consultée, décide que la solution de cette question incidente de l'alphabet sera confiée à une sous-commission, composée de MM. le Dr Legrand, le comte du Montblanc et de Lucy-Fossarieu.

Le Congrès ayant repris l'examen de la proposition relative à la statistique des langues, il s'établit une discussion à laquelle prennent part MM. Gaëtan Delaunay, Lagignole, Mme Clémence Royer et quelques autres membres, sur

la question de savoir s'il y a lieu de nommer une commission ou de charger un rapporteur d'effectuer le travail.

M. Léon de Rosny. Plusieurs personnes s'offrent-elles à faire partie de la commission ?... Aucun membre ne s'offrant, je prendrai la liberté de proposer M. Castaing comme rapporteur.

M. Alphonse Jouault. Ce serait un choix excellent, car M. Castaing a déjà étudié la question; il la connaît parfaitement.

M. Léon de Rosny. Notre collègue est prié de vouloir bien nous présenter un rapport sur cette question dans le plus bref délai possible. (Marques d'assentiment.)

M. Castaing est nommé rapporteur de la question de statistique des langues.

DU DROIT D'ASILE.

Nous avons à nous occuper maintenant d'une lettre accompagnée d'un mémoire relatif aux associations internationales et au droit d'asile en temps de guerre. Je demande à l'assemblée de désigner, pour l'examen préliminaire de cette question, non pas une commission, mais un rapporteur, parce que de cette façon nous irons plus vite.

M. Pascal Duprat. Il me semble qu'il s'agit en ce moment d'une question par trop étendue. Je ferai remarquer que, s'il est permis aux fantaisies individuelles de présenter des vœux ou propositions de cette sorte, nous courons le risque, en les mettant à l'étude, en les comprenant au nombre de nos travaux, de sortir des limites qui s'imposent à notre Congrès. Le droit d'asile, — j'en sais quelque chose, puisqu'il m'a manqué autrefois, — n'est pas une question d'ethnographie; je désire qu'on s'en occupe, mais ce n'est pas ici qu'on doit le faire.

M. Léon de Rosny. Je ne suis pas d'avis que certaines questions soient écartées de nos délibérations uniquement parce que, dans l'opinion de quelques membres, elles ne rentrent pas dans les attributions du Congrès. Nous pourrions engager avec succès, je crois, une discussion sur le point de savoir si telle ou telle branche des connaissances humaines fait partie de l'ethnographie; dans l'espèce, nous sommes saisis d'une question par un membre qui croit qu'elle rentre dans le cadre de nos études. Il me semble que nous ne pouvons pas, avant d'avoir eu l'opinion d'un rapporteur, nous prononcer sur une demande qu'en définitive le Congrès peut juger utile d'examiner ultérieurement.

M. Pascal Duprat. Il y aurait au moins lieu de consulter l'assemblée pour savoir si elle se reconnaît compétente sur cette question.

M. Édouard Madier de Montjau. Écarter la question dont il s'agit en ce moment, ce serait retrancher immédiatement un des paragraphes du programme du Congrès des Sciences ethnographiques. Or, il ne faut pas oublier

que ce programme n'a même pas le caractère officiel, c'est un travail de sélection qu'on a fait dans un grand nombre de questions. Pour le moment ce paragraphe existe. Il y a parmi nous plusieurs membres, — je suis de ceux-là, — qui trouvent que ce n'est pas une chose étrangère à l'ethnographie que ce qu'on appelle le droit international, mot très mal choisi, mais qui s'applique à la vie, aux relations des sociétés et des individus qui les composent. Si l'on fait de l'ethnographie l'histoire de ces relations, il est évident que cette histoire appartient, comme celle des sciences naturelles, à l'humanité tout entière, à la société universelle.

M. Pascal Duprat. Il y a ici deux manières de voir tout à fait contraires. Des personnes pensent que l'ethnographie doit tout aborder; c'est là de l'ambition. D'autres, plus modestes, et je partage leur avis, croient que l'ethnographie, contestée par beaucoup de bons esprits....

M. Léon de Rosny. C'est pour cela que nous voulons l'affirmer.

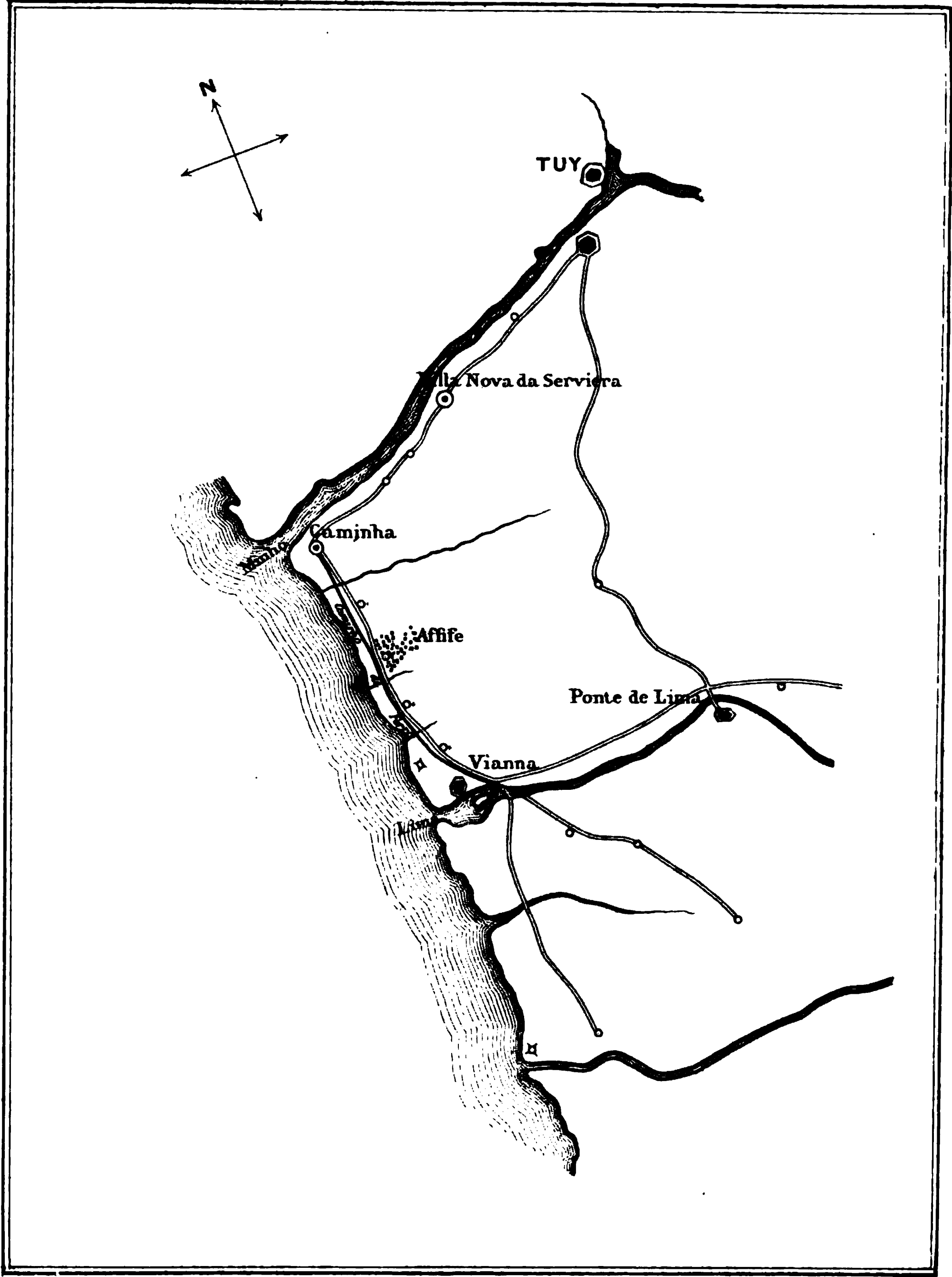
M. Pascal Duprat..... doit se maintenir dans ses véritables limites. Il ne faut pas donner des arguments à nos adversaires. Si vous voulez faire de l'anthropologie, de la philosophie, de l'histoire, vous absorberez tout.

L'ethnographie doit comprendre les origines, les mouvements, les transformations des peuples sur la surface du globe. Aller au delà, c'est se tromper, c'est faire disparaître cette science, comme l'a dit Cuvier.

Je comprends que l'ethnographie emprunte des arguments aux religions, aux langues; il y a, dans une langue, tels mots qui indiquent une filiation, une origine; mais ce sont là des arguments secondaires pour vous. Si vous étendez trop l'ethnographie, elle perd son caractère propre, elle n'existe plus. Vous avez un domaine dans lequel peuvent s'exercer les esprits les plus exigeants; si vous voulez en sortir, vous serez contestés; assis fortement sur le terrain qui convient à vos études, vous pourrez faire des excursions au loin; mais il y a une foule de questions qui ne vous appartiennent pas; si vous faites de l'ethnographie l'étude générale des hommes, des sociétés, des origines des peuples, des religions, etc., vous dépassez vos limites. A ce compte, il n'y aurait pas de motifs pour ne pas comprendre dans l'ethnographie la peinture, l'architecture, les arts, qui sont l'expression si merveilleuse de l'esprit humain.

M. Léon de Rosny. Le programme du Congrès des Sciences ethnographiques ne peut pas être discuté à propos de la lettre dont je viens d'indiquer la substance; certes, nous sommes tout disposés à défendre notre programme; mais, pour le moment, il ne s'agit que de la désignation d'un membre qui serait chargé de faire un rapport sur la question soulevée par la lettre dont il s'agit. Nous demandons à l'assemblée de vouloir bien désigner ce rapporteur.

M. Pascal Duprat. Le jugement de l'assemblée ne doit pas reposer, je ne dirai pas sur une habileté, mais sur un oubli des règles ordinaires. Il me semble que la question se pose ainsi : Devons-nous accepter la proposition ou faut-il passer à l'ordre du jour?



J. da Silva del. **CARTE DE L'ILOT ETHNIQUE D'AFFIFE.** Imp. Erhard.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Il s'agit d'une question pratique et non d'une question théorique. Au point de vue pratique, je crois que nous sommes d'accord; la proposition de l'auteur de la lettre est en dehors des capitulations et des conventions consenties entre les Gouvernements.

M. Silbermann. Malheureusement on a prononcé le mot *droit*. Nous ne sommes pas une société de législation, nous ne sommes pas autorisés à traiter du droit; nous pouvons, au point de vue scientifique, ethnographique, étudier les hommes, les races, les sociétés, mais nous devons, je pense, laisser à d'autres le soin de s'occuper du droit.

M. Édouard Madier de Montjau. Je ne saurais admettre cette manière de procéder. Notre programme existe, jusqu'à présent il n'a pas été contesté. Quand nous arriverons au chapitre qui comprend le droit d'asile, on décidera si ce chapitre doit être écarté; si on ne l'écarte pas, la question qui nous est soumise sera discutée.

M. Pascal Duprat. L'assemblée ne peut pas être à la merci de tout membre qui voudra présenter une proposition!

Quant au programme indiqué pour vos études, si personne ne l'a contesté jusqu'à présent, je suis, je le déclare, disposé à le contester quand on le voudra.

M. Léon de Rosny. Très bien! Contestez-le.

M. Pascal Duprat. Pourquoi voulez-vous préjuger les limites de l'ethnographie à propos de cette question?

M. Léon de Rosny. Nous ne voulons rien préjuger, nous réservons la solution.

M. le Président. Je consulte l'assemblée sur le renvoi.

(Le renvoi est prononcé, et M. Castaing est nommé rapporteur.)

CARTE ETHNOGRAPHIQUE DES ILOTS ETHNIQUES.

M. Ch. Lucas communique une notice de M. le chevalier da Silva, délégué du Portugal, retenu à Mafra par ses fonctions à la Cour :

« Pendant ma dernière tournée dans la province de Minho, en vue d'investigations archéologiques, m'étant arrêté au bourg d'Affif, je reconnus avec surprise que les habitants avaient un type différent de celui des bourgades voisines : le teint clair, les yeux bleu cendré, les cheveux blonds, de grande taille; nez aquilin, menton pointu, le front élevé, les mains petites; ils se marient toujours entre eux. Leurs voisins ont tous le teint brun, les yeux et les cheveux très noirs, la taille plus petite. Cependant les uns et les autres habitent la plaine entre Vianna del Castillo et la frontière, cultivent les terres et ont la même vie.

« On doit reconnaître dans ceux d'Affif les caractères de la race celtique, et chacun, à cet égard, se livre aux conjectures qu'il croit le plus propres à expliquer cette descendance.

« C'est sur la montagne voisine d'Affif que nous avons découvert la croix en granit portant en bas-relief l'emblème du feu sacré des Aryens, que l'on peut examiner à la galerie du Trocadéro, et autres objets ethnographiques, le tout trouvé dans des constructions de pierres sèches. Dans la même province, on a bien trouvé des murs secs, mais pas de sculptures comparables.

« Il ne sera pas inutile sans doute que les savants ethnographes fassent des recherches plus approfondies sur cet objet, afin de résoudre une question qui est encore entourée de tant d'obscurité. J'ai cru devoir appeler votre attention sur le fait si étonnant de la conservation de la race celtique dans une contrée du Portugal, pays dont les richesses archéologiques sont encore trop peu connues. »

DISCUSSION.

M. le Président. L'assemblée étant résolue à mettre en discussion la communication qui vient d'être faite, la parole est à Mme Clémence Royer.

Mme Clémence Royer. Je me permettrai de faire observer à M. da Silva qu'il prête aux Celtes des caractères qui leur sont contestés, et qu'aujourd'hui on attribue généralement aux Gaulois. Dans le courant scientifique actuel, on considère les deux types comme très différents et même opposés.

Le type celtique, tel qu'il est décrit par César lui-même, dans ses Commentaires, subsiste encore, comme de son temps, dans tout le demi-cercle dessiné par le bassin de la Loire, de l'Auvergne jusqu'à la Bretagne; c'est un type brun, de petite taille, à tête large.

Le type gaulois, au contraire, était de haute stature, blond, aux yeux bleus.

Telle est l'opinion la mieux appuyée, et celle des plus savants ethnographes, bien que la question soit encore controversée, et elle le sera longtemps.

Cela n'empêcherait pas M. da Silva d'avoir raison d'ailleurs, car il y a eu en Espagne des invasions celtiques, d'où les Celtibères; et des invasions gaéliques, d'où la Galice. Par conséquent, des Celtibères peuvent avoir été les ancêtres de cette population brune qui domine en Portugal où une tribu gaélique peut être descendue de la Galice. On retrouve des restes de Gaëls blonds dans les Asturies, dans la Navarre, et j'ai vu d'admirables blondes originaires de cette province.

La population dont parle M. da Silva pourrait donc provenir d'une tribu gaélique qui se serait trouvée enclavée dans la population celtibère.

Ces mélanges de populations brunes et blondes ne sont pas rares dans le midi de l'Europe : on les a signalés non seulement en Espagne, mais aussi en Italie. Dans les montagnes de la Calabre et du Brutium, on trouve des îlots de blonds au milieu des populations brunes.

En général, il semble que les populations brunes soient venues envahir une première couche de populations blondes. Pour ma part, j'ai la conviction que les races primitives de toute l'Europe ont été blondes et que des races brunes sont venues se superposer à elles.

Un fait vient à l'appui de cette opinion : c'est que la majorité des enfants

européens naissent blonds et brunissent avec l'âge. Il y a là un phénomène embryogénique qui accuse l'influence atavique d'ancêtres éloignés. On le constate ainsi dans tous les pays où dominent les types bruns. En Italie, en Espagne, beaucoup d'enfants, qui naissent blonds, brunissent en arrivant à l'état adulte. Si leur nombre proportionnel augmente en avançant vers le Nord, ils sont encore assez nombreux dans le Midi pour n'être nulle part une rare exception.

Il serait donc possible qu'en Espagne, comme en Italie, on retrouvât, chez quelques îlots isolés de populations inférieures, les caractères de ces races primitives, qui, autre part, se sont plus ou moins altérés sous l'influence du croisement subséquent. Cependant j'attribuerai plutôt à une influence gaélique le fait signalé par M. da Silva, tous les caractères qu'il décrit étant ceux de la race gauloise. Or, les populations blondes qui seraient le résultat de phénomènes ataviques vraiment primitifs ne présenteraient pas ces caractères de race pure et relativement élevée.

M. Charles Lucas. Je connaissais la communication contenue dans la notice que je viens de lire; M. da Silva m'avait parlé, il y a quelques mois, de ce fait d'une façon bien plus résumée, et j'avais été frappé de l'observation que vient aussi de faire si justement Mme Clémence Royer. Je n'ai cependant rien voulu changer à cette communication, et je crois que si le chevalier da Silva était ici, il vous dirait : Celtes, Celtibériens, Galliques, Gaulois, peu m'importe; je vous signale un fait qui me paraît intéressant.

Je me permettrai maintenant, Messieurs, car ce n'est pas une proposition que je suis chargé de faire, de croire que, d'un Congrès ou d'une section de Congrès comme la nôtre, pourrait ressortir la création, l'établissement d'une carte comparée dans laquelle on indiquerait ces îlots de populations blondes, galliques peut-être, qui ont surnagé au milieu d'autres populations évidemment conquérantes, envahissantes, venues postérieurement, et qui occupent toute la surface du pays.

Je crois donc qu'une carte d'Europe, en commençant par les pays qui nous sont les mieux connus, où l'on pourrait à première vue, rien que par l'inspection et quelques teintes conventionnelles, rattacher les deux ou trois races qui survivent au milieu de la race mélangée qui a fini par submerger la population primitive de ces pays; je crois, dis-je, qu'une telle carte serait très intéressante.

Je n'ai pas la prétention de demander au Congrès d'émettre un vœu, mais je crois que c'est un des sujets d'étude les plus curieux.

Quant au fait se rattachant à l'embryogénie, ayant une cause qu'on peut faire remonter à l'atavisme, celui d'un enfant qui naît blond au milieu de populations brunes, je crois qu'il faudrait en tenir compte dans la suite de nos études. La carte et les recherches à faire au point de vue de la population et des traces laissées par la population blonde plus ancienne seraient, avant tout, je crois, du plus haut intérêt.

Je me résumerai donc en demandant qu'il soit consigné au procès-verbal, et je ne crains pas de le dire en son nom, que le chevalier da Silva n'attache pas d'importance à sa dénomination de *blonde* donnée à la population du village d'Affif et à la distinction entre celte et gallique, mais qu'il constate sur-

tout la présence d'une petite tribu, de quelques familles qui sont restées là, conservant les caractères distinctifs d'une race probablement plus ancienne que les derniers envahisseurs conquérants du sol; et je me joins à lui, ou plutôt je demande en mon nom personnel au Congrès de vouloir bien rechercher s'il n'y aurait pas lieu de fixer plus sérieusement et d'une façon plus certaine sur la carte de l'Europe le placement de ces îlots de populations tout à fait isolées, et consistant parfois en quelques familles qui ont conservé, en dehors, je crois, des influences de l'embryogénie, un caractère très persistant d'atavisme.

Un Membre. Cela serait de bonne ethnographie.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je suis de l'avis de Mme Clémence Royer, lorsqu'elle généralise la question pour en faire une question de bruns et de blonds, mais je ne suis plus de son avis lorsqu'elle prétend que toutes les fois que l'on voit disparaître une population blonde ou que l'on voit sur un point du territoire des blonds et des bruns, cela prouve que les bruns soient venus envahir les blonds et les aient chassés sur les parties les plus arides, comme les montagnes.

Lorsque l'on étudie la question au point de vue de la biologie générale et que l'on recherche l'influence exercée par toutes les circonstances individuelles et mésologiques sur la coloration du système pileux, on voit qu'il y a une évolution des cheveux; avant d'être bruns, les cheveux ou les poils sont blonds. Mme Clémence Royer disait tout à l'heure : «Les enfants sont blonds et les adultes sont bruns.» C'est très vrai, mais pourquoi? Parce que les enfants sont moins avancés en évolution que les adultes. Les enfants, en grandissant, deviennent bruns. Plus tard, quand ils arrivent à la vieillesse, ils redeviennent parfois blonds. J'en ai observé plusieurs cas. On trouve aussi que la nutrition exerce une influence sur la couleur des cheveux, et la preuve c'est que, si vous voulez rendre blond un brun, vous n'avez qu'à diminuer la nutrition de ses cheveux par l'application locale de glace. Si vous voulez obtenir le résultat contraire, vous n'avez qu'à employer un fortifiant tel que le fer.

Je ferai remarquer que toutes ces questions peuvent se résoudre en considérant l'évolution du système pileux. En ce moment, par exemple, la population parisienne est en train de devenir brune; vous pourriez vous en assurer en consultant les directeurs d'écoles et d'asiles; il y a dans les écoles et dans les asiles bien moins d'enfants blonds qu'il y a dix ans, et cependant la population n'a pas changé.

Consultez encore les statisticiens anglais; ils vous diront que le nombre des blonds diminue en Angleterre. Le même fait a été observé en Normandie. Les statisticiens allemands vous diront aussi que le nombre des blonds diminue en Allemagne; il y a donc là une véritable évolution.

Cela ne veut pas dire que les éléments soient changés, mais que la couleur varie, qu'elle va du blond au brun. Le même fait s'observe dans toutes les parties de l'Europe. Pour moi, il n'y a là qu'une question d'évolution du système pileux.

M. Charles Lucas. Je ne peux que me rallier à la demande exprimée que la carte, dont l'idée est venue à la suite de la communication de M. da Silva,

soit complétée au point de vue orographique. Je crois effectivement qu'il n'est possible de faire de l'ethnographie complète et comparée qu'en tenant compte des données orographiques.

Je me permettrai seulement de faire observer que cette discussion, ou plutôt cette parenthèse sur le système pileux qui a amené d'autres parenthèses si intéressantes sur l'orientation des races, ne touche qu'un point de la communication et que, celtes ou galliques, peu importe. Les habitants de la petite ville (d'Affif) dont nous parle le chevalier da Silva ont non seulement les cheveux blonds, mais une foule de caractères, tels que la taille et le teint, qui prouvent bien qu'ils n'appartiennent pas à la même race que les populations ambiantes quelles qu'elles soient. Je crois que l'on pourrait indiquer dans la carte ethnographique que l'on doit établir ou que l'on me paraît désirer voir établir des sortes d'îlots de populations discordant comme race avec la majorité des populations ambiantes. Mais je ne crois pas que ces îlots doivent être établis en attachant beaucoup d'importance au système pileux; par exemple il vaudrait mieux, selon moi, tenir compte de tout ce qui peut constituer la différence de race, d'origine, de nationalité.

M. le D[r] Édouard Landowski (Pologne). Je regrette que, dans tout ce qui vient d'être dit, il n'ait pas été dit un mot de la langue. C'eût été cependant très utile. On a parlé de la couleur blonde ou brune des cheveux; quant à moi, je voulais répondre aux orateurs qui m'ont précédé et qui ont examiné la couleur des cheveux au point de vue des résultats pathologiques. Vous me permettrez de combattre ces opinions en me basant sur les travaux de M. le D[r] Broca, qui ne rattache pas la couleur des cheveux aux influences climatériques que subissent les populations. Je vais vous en donner un exemple frappant: les Israélites arrivant dans les pays du Nord. La Pologne en a reçu un grand nombre, les uns blonds, les autres toujours bruns, qui arrivaient d'Espagne, de Portugal ou de Hollande; ceux-là sont toujours bruns. Les Israélites qui appartiennent à la race slave, qui est la race celtique, ont les cheveux blonds ou même roux. Je crois qu'aujourd'hui le courant change, et cependant il y a encore des gens qui regardent les Celtes comme toujours blonds. La couleur des cheveux ne tient donc pas, suivant moi, à une influence pathologique, mais cette variété de couleur tient simplement au tempérament de l'individu.

M. le D[r] Gaëtan Delaunay. Je n'en ai pas fait un cas pathologique, mais un cas d'évolution parfaitement normale.

Lorsque l'on considère la question au point de vue du sexe, on voit qu'il y a beaucoup plus de blondes que de blonds. Pourquoi? Cela est bien simple: parce que, dans l'évolution, la femme marche un peu derrière l'homme.

Si l'on considère la question au point de vue des âges, on trouve que les enfants sont blonds. Victor Hugo a dit: « Pourquoi les enfants sont-ils tous blonds? » C'est parce qu'ils sont moins avancés en évolution que les adultes. Les adultes eux-mêmes peuvent très bien, je vous le disais tout à l'heure, devenir blonds, et j'en ai observé des exemples.

Quand on étudie la question au point de vue de la constitution, on voit que, dans la même famille, il y a des enfants blonds et des enfants bruns; les uns

auraient subi l'atavisme et les autres pas. Cela est possible; mais quand on étudie la question d'une manière plus générale, on peut encore diviser l'individu. Ainsi, on peut remarquer que les cheveux sont plus blonds d'un côté que de l'autre; si le côté gauche est en retard sur le côté droit, les poils de ce côté seront plus blonds; il en est de même pour l'avant ou l'arrière de la tête; cela tient à ce que la partie antérieure du crâne est plus ou moins avancée en évolution que la partie postérieure. Tout cela se résout dans des questions de nutrition et d'évolution.

Mme Clémence Royer. Je regrette que la discussion, déviant par la tangente d'embryogénie, soit sortie du domaine spécial de l'ethnogénie pour rentrer dans celui de l'anthropologie. Je donnerai donc rendez-vous à M. Delaunay pour le discuter à fond dans le Congrès des Anthropologistes, et me contenterai de répondre par quelques objections à la thèse qu'il vient de poser.

Je lui demanderai d'abord s'il n'y a pas d'évolution de la race nègre et mongole, parmi lesquelles on ne voit jamais naître d'enfants blonds? Je lui demanderai ensuite s'il ne se produit pas d'évolution chez tous les animaux qui naissent souvent avec un vêtement épidermique identique à celui de leurs parents et parfois d'une coloration plus foncée, bien que d'autres fois, chez beaucoup d'oiseaux par exemple, ce vêtement soit, au contraire, d'une teinte beaucoup plus claire, comme chez nos races humaines d'Europe? Je lui demanderai enfin comment il explique que, parmi nos Européens, il soit si rare de trouver, même parmi les hommes les plus robustes et les plus bruns, un brun qui n'ait pas dans la barbe ou la moustache, sinon dans la chevelure, quelques traces de roux, c'est-à-dire dont l'évolution soit complète selon sa théorie?

M. Ch. Rochet. Je demande que l'on rentre directement dans la question.

M. le Président. Cela est désirable, en effet; mais je ne puis me dispenser de donner la parole à M. Castaing, non seulement parce qu'il l'a demandée, mais encore à raison de la mission spéciale qu'il remplit à la Société d'Ethnographie.

M. Castaing. La mission à laquelle M. le Président a fait une bienveillante allusion est la charge de rapporteur du programme de la Société d'Ethnographie, que les circonstances générales et personnelles m'ont empêché de remplir. Mais le temps a marché. Les notions ethnographiques se sont accumulées, et l'on peut désormais saisir l'ensemble de la majorité des questions; profitant donc des loisirs dont je dispose maintenant, j'ai commencé, depuis deux ans, la rédaction du programme, et naturellement mes premiers soins se sont portés sur ce qui concerne «l'homme physique», premier terme de la définition officiellement adoptée par la Société. Des théories anthropologiques viennent d'être émises; c'est sur ces questions incidentes et spéciales que je demande à vous adresser quelques observations conformes aux idées adoptées dans cette portion du programme.

La question de la nuance des cheveux ne justifie aucune des théories physiologiques ou historiques dont on en fait le point de départ.

L'évolution physiologique est saisissable chez les oiseaux, dans une certaine

mesure : leur plumage subit, avec l'âge, le sexe et quelques autres circonstances, des variations telles que l'observateur mal informé croit à une différence d'espèces, lorsqu'il n'y a que modification de l'enveloppe. Le plumage varie aussi selon la saison, et particulièrement à l'époque des amours ; dans ce cas, l'évolution revêt un caractère périodique et tropique, comme celle des végétaux ; mais, dans certaines espèces, du moins à l'état domestique, la cause des changements échappe à l'observation et l'on est amené à la rapporter à une diathèse individuelle ou généralisée.

Un Membre. C'est la loi de toute la nature.

M. Castaing. Chez les mammifères, le poil obéit déjà à d'autres règles : les causes qui dominent sont celles du milieu, auxquelles les animaux sauvages n'échappent guère ; elles sont très compliquées, et leur action offre encore tant d'obscurités à l'observation, qu'on a pu en écarter l'hypothèse commode des causes finales, formulée sous les termes vagues de protection et de sélection, en vue de la lutte pour l'existence. Mais cette théorie, dont les naturalistes anglais se sont fort occupés, peut bien ne reposer que sur une illusion, puisque nous voyons la modification se produire, avec un surcroît de facilité, chez certains animaux domestiques, et avec des corrélations singulières : par exemple chez les bœufs, dont les races prennent la nuance du sol sur lequel elles sont élevées. J'ajouterai que cette circonstance, au sujet de laquelle j'ai recueilli quelques observations personnelles, admet des causes secondaires dont la zoologie ne paraît pas s'être jamais occupée.

Un Membre. Les zoologistes, peut-être, mais les éleveurs le savent très bien.

M. Castaing. Cela n'est pas douteux. Quant à l'homme, quoiqu'il appartienne à la série des mammifères, et qu'il subisse la presque totalité des lois physiologiques de ce groupe supérieur, il se distingue cependant jusqu'à un certain point, en ce qui concerne le système pileux. Moins sensible que l'animal aux influences de milieu, il se plie docilement, au contraire, à celles de la civilisation dont il est entouré. Il n'éprouve plus l'action des saisons, celle du rut périodique, mais il ne peut se soustraire à celle de l'âge, et le tout semble se résumer en une question de diathèse plus ou moins généralisée.

Il est admis maintenant que l'identité de la coloration du poil, soit successivement sur un même endroit du corps, soit simultanément sur diverses parties, tient à la plus ou moins grande quantité d'un pigment dont la qualité serait invariable, non seulement dans l'individu, mais dans toute l'espèce humaine. Cette théorie me paraît incomplète : elle explique bien comment l'absence du pigment produit l'albinisme ou la canitie ; comment l'annulation progressive des granules et des liquides, à la surface du derme et dans le corps muqueux, ou dans le tube central du cheveu, amène les nuances graduées d'une même coloration ; elle ne justifie pas la transition du noir au rouge, et quelques autres particularités d'individus ou de races, évidemment soumises à d'autres causes, qu'il n'y a point lieu de rechercher en ce moment.

M. Cañarete (Nouvelle-Grenade). Mais, au contraire, c'est là qu'est le point le plus intéressant de la question.

M. le Président. Laissez achever la communication.

M. Castaing. D'une façon sommaire, on peut dire que la coloration des cheveux est une résultante de la diathèse individuelle, répondant au tempérament primitif ou confirmé, et modifié par les milieux, l'âge et le genre de vie. Toutes les autres causes que l'on y voudrait adjoindre, par exemple l'hérédité, n'en sont que les applications généralisées. Quant aux nuances plus ou moins persistantes dans les familles et dans les races, je n'y saurais voir qu'un effet de cette même généralisation.

Au point de vue de l'ethnographie historique, rien n'est plus hasardé que les théories basées sur la nuance des cheveux : ce qu'elles peuvent avoir d'exact, dans une partie des cas, fait ressortir plus vivement leur fausseté dans les autres. Ainsi les Grecs, ordinairement bruns, eurent des blonds, surtout parmi les femmes; celles de Thèbes joignaient à cette nuance l'avantage d'une stature élevée. Les Juifs, si généralement bruns parmi nous, sont d'une nuance très claire en Palestine, comme l'étaient leurs ancêtres, au début de notre ère. Les anciens auteurs nous montrent les Gaulois plus blonds que les habitants de la Grande-Bretagne. Les Écossais, très blonds au moyen âge, sont maintenant châtains en grande partie, avec des yeux gris ou roux. À Rome, les femmes allient parfois des cheveux blonds à un teint brun.

M. Cañarete. La province de Bogota, ma patrie, fournit quelques exemples de cette combinaison, qui est surtout fréquente chez les descendants des Espagnols, à Guayaquil, presque sous l'Équateur.

M. Castaing. Quant aux Berbers de l'Aurès, leurs tribus blondes ne peuvent être issues des Vandales, puisque Procope a eu soin de distinguer les uns des autres.

Sous le bénéfice de ces observations, je m'associe au vœu de ceux qui demandent que l'on développe le système des cartes ethnographiques; bien que répondant à un objet d'ordre secondaire, celle que vous demande M. Ch. Lucas présente un véritable intérêt.

M. Alloway (Écosse). En ce qui concerne les Écossais, mes compatriotes, je puis confirmer ce que M. Castaing vient de dire et j'ajouterai que les blonds sont souvent soupçonnés d'origine anglaise.

M. Ch. Rochet. Le fait signalé par mon ami, M. Ch. Lucas, est un fait général : dans toute l'Europe occidentale, ces îlots existent partout. Je crois donc qu'il serait bon de voter pour clore cette discussion par un résultat utile. Si le Congrès n'est pas en état d'exécuter le travail, qu'il émette le vœu qu'on dresse une carte ethnographique caractérisant ces deux grands types de peuples.

Un Membre. Et les châtains, qu'en ferez-vous?

M. Ch. Rochet. Je ne parle pas des peuples mélangés, châtains par exemple...

Le même Membre. Il n'est point démontré que les châtains soient plus mélangés que les autres.

M. Ch. Rochet. J'entends appeler l'attention sur les deux principaux types

qu'on remarque à la surface de l'Europe occidentale, et qui se reconnaissent à un grand nombre de signes. A la Société d'anthropologie, dix ou vingt fois par an, on signale des faits semblables à celui-ci; il serait donc bon qu'on arrivât à dresser une carte qui consacrerait spécialement ce fait actuel, sans dire d'où il provient, sans dire si ce sont les blonds qui ont mangé les bruns, ou au contraire les bruns qui ont mangé les blonds... (Rires.)

Un Membre. Les Scythes, qui étaient blonds, ont passé pour anthropophages.

M. Ch. Rochet. Constatons seulement le fait tel qu'il est à l'heure actuelle. Ce travail serait certainement très intéressant, et c'est là, suivant moi, la véritable ethnographie; c'est là un véritable sujet ethnographique! Un sujet comme celui-là ne pourra être contesté ni discuté par personne!

M. Castaing. Ne vous y fiez pas.

M. Ch. Rochet. Il n'y a pas une autre science qui puisse nous disputer ce terrain-là, ni aborder ce point de vue! J'ai donc l'honneur de demander au Congrès de vouloir bien décider l'exécution de la carte.

M. Silbermann. Je demande que ce travail soit fait sur une carte topographique. J'ai des cartes russes magnifiques, avec une quantité de détails sur les groupements; mais on regarde et on ne comprend pas: cela a l'air fait au hasard; sitôt, au contraire, que l'on a entre les mains une carte topographique, tout devient évident; on voit au premier coup d'œil que, sur la côte orientale, il n'y a pas de fruits par exemple, tandis que sur la côte occidentale on peut avoir du vin, des raisins, des fruits: les races orientales s'y portent...; en un mot, la carte ethnographique sans topographie est ridicule!

Un Membre fait observer que, sur le territoire de Rodez, les populations blondes sont toutes massées d'un côté, les brunes de l'autre. La tradition locale veut que les premiers soient originaires du Nord, les seconds du Midi. Le phénomène se retrouve sur d'autres points de la France.

M. le D^r Ed. Landowski signale le fait d'un petit groupe absolument brun, au milieu des populations blondes de la Pologne. C'est une population de 10,000 habitants qui ressemblent à des Italiens. Il émet l'avis que l'établissement de la carte est très désirable.

Des objections ayant été faites au sujet de l'opportunité de l'élément topographique, dans la confection de la carte, il en résulte un débat assez confus, dans lequel M. Silbermann exprime le regret que sa proposition ne soit pas adoptée, et que l'assemblée n'accorde pas plus d'égards aux observations qui viennent de lui.

Voix diverses. Aux voix! aux voix!

M. Pascal Duprat. Je demande la parole.

M. le Président. La parole est à M. Pascal Duprat.

M. Pascal Duprat. Il ne peut pas y avoir entre nous, Messieurs, de débats

personnels, fussent-ils légitimes, et M. Silbermann me permettra de lui dire qu'il y a quelque exagération dans ses paroles.

On vient de résoudre la question générale; on décidera, plus tard, la manière dont cette carte sera faite, quels seront les éléments qui la composeront; nous ne pourrions pas discuter cela ici, parce que cette discussion nous entraînerait beaucoup trop loin; c'est dans le sein d'une commission que ces questions secondaires se débattent.

On offre à M. Silbermann de faire partie de la commission; c'est là un hommage dont il doit certainement comprendre la signification; il en sera donc membre; il exposera là ses idées; il établira quels sont, à son sens, les éléments qui doivent figurer sur cette carte...; je crois, pour ma part, que c'est là la véritable solution.

M. Silbermann. Ce n'est pas la première fois que je reçois la même fin de non-recevoir, et c'est pour cela que je suis absolument découragé!

M. Pascal Duprat. Nous ne faisons pas ici de la discussion politique; personne, parmi nous, ne songe à enterrer la question; aucun intérêt particulier n'est en jeu; nous avons tous le même but, les mêmes sentiments, les mêmes intérêts scientifiques, nous voulons tous le développement de la science; et lorsqu'on est inspiré de pareils sentiments, on ne peut songer à enterrer aucune question, ni à dérober à un collègue la place qu'il mérite certainement et qu'il occupe dans nos assemblées.

M. Ch. Rochet. A l'origine d'une pareille étude, puisque le programme du jour traite de l'ethnogénie, croyez-vous pouvoir me donner la parole au sujet des fondements ethnographiques et de la manière dont cette science s'appuie sur l'anthropologie..., en un mot, pour traiter un peu de l'anthropologie, pour montrer les tendances à se retirer de plus en plus de l'étude des races? Il serait bon de dire quelques mots, très brièvement du reste...

Un Membre. Très brièvement, c'est entendu.

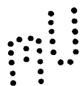
M. Rochet. ... sur l'état actuel de la science des races humaines. N'est-on pas d'avis que l'ethnographie doit commencer par l'étude et la définition des grandes races, c'est-à-dire des grands types qui peuplent aujourd'hui la terre?

M. Castaing. Ce que vous demandez est précisément le but final et le dernier résultat de l'ethnographie.

M. Ch. Rochet. Je ne demande pas qu'on entre au fond de la question; mais je voudrais qu'on s'attachât à bien préciser les choses de la manière que j'indiquais tout à l'heure; cette méthode, naturelle à mon esprit, consiste à écarter toute question philosophique et incidente, pour rester dans la définition du sujet même, et inversement.

M. de Rosny. La définition est faite; il ne reste que les applications, et là sont les difficultés les plus grandes.

M. Ch. Rochet. Ne jugez-vous pas, Messieurs, que, sans tenter d'établir



comment les races humaines se sont formées, sans aborder les théories philosophiques qui sont à l'ordre du jour, sans vouloir rechercher s'il y a une ou plusieurs espèces, sans toucher les questions de la monogénie et de la polygénie, qui sont du domaine de la philosophie ou de l'anthropologie; sans entrer, en un mot, dans toutes ces considérations qui ne sont pas pratiques, tandis que l'ethnographie doit être essentiellement pratique, selon moi; mais, puisqu'elle traite de l'arrivée et de l'établissement des hommes sur le globe, ne trouvez-vous pas qu'il serait utile de dire quelque chose sur ce que sont les races humaines?

M. de Rosny. Pardon, mais la question n'est pas à l'ordre du jour.

M. Ch. Rochet. On y parle cependant d'ethnogénie.

M. de Rosny. Oui, mais il faut d'abord maintenir l'ordre du jour. Si quelqu'un demande à parler sur certaines questions mentionnées au programme, on ne peut pas les supprimer pour y substituer telle ou telle question nouvelle qui surgira tout d'un coup.

Voix diverses. C'est évident.

M. de Rosny. Le Comité d'organisation est tout disposé à accepter la discussion sur le terrain où vous voulez la placer, mais il a besoin d'être prévenu au moins un jour à l'avance; il est nécessaire que tout membre du Congrès qui désire prendre la parole pour faire une proposition, ou pour répondre à des arguments émis antérieurement, veuille bien se faire inscrire, afin que le Bureau soit en mesure de diriger la discussion en connaissance de cause.

Voix diverses. C'est cela. Aux voix!

M. de Rosny. Nous demanderons donc que l'ordre du jour soit rigoureusement suivi; plus tard, si quelqu'un désire discuter une question de méthode, de principe, de programme, la Section désignera un jour particulier, afin que les membres puissent se préparer à la discussion.
Si nous n'adoptions pas cette manière de procéder, cela nous entraînerait beaucoup plus loin que nous ne pouvons aller, surtout aujourd'hui : dix-sept questions, proposées par divers membres, sont inscrites à l'ordre du jour, et il nous est absolument impossible de les traiter dans une seule séance.

Voix diverses. Alors, aux voix!

M. de Rosny. Il s'agit de savoir, c'est là une simple motion d'ordre, s'il y a une question qui mérite d'être tout d'abord discutée, et de préférence aux autres.

Un Membre. Je propose au Congrès d'émettre le vœu que la carte, dont nous venons de discuter l'utilité au point de vue de l'ethnographie, soit exécutée.

Voix diverses. Appuyé! Aux voix! aux voix!

(La proposition de M. Charles Lucas est adoptée.)

Il est nommé, à cet effet, une Commission composée de MM. Silbermann,

Roger et Ch. Lucas. La même Commission est chargée de s'occuper de tous les documents envoyés au Congrès, relativement aux îlots ethniques.

L'ordre du jour appelle l'étude des questions relatives aux origines aryennes.

M. le Président. La parole est à Mme Clémence Royer.

LES ORIGINES ARYENNES.

Mme Clémence Royer. Les sept premières questions du programme, à l'exception de la sixième, concernent les races dites *aryennes*, c'est-à-dire un des problèmes les plus intéressants et les plus actuels de l'ethnographie. Je n'ai pas la prétention de le résoudre définitivement; je voudrais encore moins m'engager ici à critiquer les nombreux travaux dont il a été l'objet, et dont plusieurs dépassent ma compétence; car la question aryenne est restée jusqu'ici une question exclusivement linguistique, et c'est au point de vue historique et anthropologique surtout que je veux l'examiner.

En effet, au point de vue linguistique, nous savons tous, après les grands travaux de nos aryanisants, que toutes les langues qui se parlent dans la plus grande partie de l'Europe et de l'occident de l'Asie forment une même famille. Elles ont, avec un lexique commun, des formes grammaticales analogues ou identiques. Ce ne sont enfin très probablement que des dialectes, plus ou moins divergents, plus ou moins usés ou développés, d'une même langue primitive. Notre regretté collègue, Honoré Chavée, a tenté de la reconstituer sous le nom d'arya. Il ne m'appartient pas de décider dans quelle mesure il y a réussi. J'accepte ses résultats en bloc, avec tous ceux de ses prédécesseurs, comme satisfaisants.

Mais où l'arya primitif a-t-il été parlé? C'est là que les opinions peuvent se diviser. C'est sur cette question que je me sépare résolument de la majorité de nos linguistes aryanisants.

Selon la plupart d'entre eux, l'arya primitif aurait été parlé *sur les hauts plateaux de l'Asie* dont on fait tout descendre en cascade, hommes et bêtes, langues et religions, idées et choses, mais dont, en réalité, il n'a jamais pu rouler que des avalanches.

Personne ne conteste les résultats de la linguistique. Moins que personne, je le répète, je voudrais mettre en doute que toutes nos langues indo-européennes dérivent d'une source commune. Toute la question est de savoir où ces langues ont été primitivement parlées, où elles sont nées; dans quel sens, par quelles routes, à quelle époque elles se sont répandues sur l'aire géographique qu'elles occupent aujourd'hui.

Il y a une question préalable pourtant : toutes les populations qui parlent des langues aryennes sont-elles ou ne sont-elles pas de même souche?

Au problème de l'unité de l'aryanisme se mêle donc le problème bien différent de l'unité de la race blanche, dont une grande partie ne parle pas des dialectes aryens. Donc, en ethnographie, le groupement des peuples de races blanches d'après leurs caractères physiques ne coïncide pas avec les limites du groupe linguistique aryen.

Il s'agit maintenant de savoir si la formation de l'arya primitif est postérieure à la formation de la race blanche, ou si, au contraire, dès l'origine, la race blanche a parlé ou balbutié une langue aryaque? Dans ce cas, il faudrait demander à quelle époque et par quelles causes les peuples de race blanche qui parlent ou ont parlé depuis des langues d'autre souche ont pu perdre leur idiome primitif. C'est donc là, on le voit, un problème complexe.

La race blanche, outre le groupe linguistique aryen, comprend le groupe sémitique et le groupe basque qui parlent des langues très différentes, soit par leur lexique, soit par leurs formes grammaticales, et qui, selon tous les linguistes les plus compétents, dérivent d'autres souches et forment d'autres familles. Aucun fait historique ou légendaire, archéologique, anthropologique ou géologique, ne peut faire supposer que Sémites ou Basques, considérés en général, sinon en particulier et par exception, aient jamais parlé des langues aryaques. Donc on peut conclure avec toute probabilité que la formation du groupe linguistique aryen est postérieur à la naissance de la race blanche et à ses premiers démembrements dans des aires géographiques nettement déterminées; la première condition pour la formation d'une langue, comme pour celle d'une race, étant l'isolement dans des frontières bien tranchées et difficilement franchissables.

Les polygénistes se sont même appuyés sur cet argument de l'origine distincte et tranchée des trois familles de langues parlées par la race blanche, pour en conclure à l'origine distincte et tranchée des divers groupes physiques humains; mais leurs prémisses vont bien au delà de leur conclusion, car il ne suffirait plus de supposer une origine spéciale aux Nègres, aux Mongols, aux Américains; il faudrait supposer une création humaine pour les Aryens, une autre pour les Sémites, une autre pour les Basques, une autre encore peut-être pour les Finnois qui sont blonds et une cinquième pour les Finnois bruns qui parlent une langue analogue, mais qui physiquement se rapprochent des Mongols; c'est-à-dire que, pour la seule race blanche, il faudrait admettre quatre ou cinq origines spéciales et distinctes. Le problème ainsi posé est résolu par l'absurde.

MM. Hovelacque et de Mortillet ont soutenu cette idée, en commun avec M. Haeckel, qu'il avait existé une première forme humaine, un ancêtre de l'homme, qui en présentait tous les caractères physiques, mais ne possédait pas le langage, et que la création polygéniste de l'homme datait seulement de l'origine spontanée des diverses formes du langage chez les divers groupes humains déjà physiquement distincts et séparés. Dans ce cas, assez probable, il s'agirait seulement de déterminer dans quelles limites le groupe aryen se serait dessiné.

Ce point de départ théorique très acceptable et fort bien d'accord avec l'ensemble des données de la science et avec les procédés biologiques de la nature dans la création des espèces et des races, est absolument contraire à l'hypothèse si chère au linguiste qui fait naître le groupe aryen au centre de l'Asie, sur *les hauts plateaux*, c'est-à-dire sur la frontière même que les trois groupes linguistiques et ethniques les plus tranchés se sont disputée sans cesse; où sans cesse ils ont été en relations d'échange ou de guerre; où, de toutes façons

et en tous temps, ils se sont mêlés ou croisés. C'est de là pourtant, prétendent-ils, que les Aryas sont descendus d'un côté sur l'Indus et le Gange. C'est de là que, à mesure qu'ils se multipliaient avec la rapidité attribuée aux descendants de Noé, ils se sont avancés à petites journées de l'autre côté vers l'Europe, où l'on se complaît à les faire déborder par le Caucase, oubliant en chemin de laisser derrière eux des traces de leur passage. Cette migration des Aryas enfin, comme celle des chenilles processionnaires, aurait toujours suivi son chemin, de l'Est à l'Ouest, en ligne droite. Elle aurait débordé sur l'Occident comme une mer montante, vague après vague, poussant d'abord devant elle le flot celto-latin, puis le flot germanique, puis le flot gréco-slave; d'autres préfèrent une vague méridionale gréco-germanique, suivie d'une vague slave. Entre eux, je ne choisirai pas.

Tout cela à la fois géométrique et pratique, régulier, symétrique, fait d'une pièce par l'imagination; mais, en général, la nature procède d'une façon plus complexe et plus capricieuse. Elle a plus d'imprévu.

L'expansion d'une race humaine ou animale ne se fait pas aussi en ligne droite, d'un point de la rose des vents juste au point opposé. En général, elle est rayonnante autour d'un centre, toutes les fois que ce rayonnement ne rencontre pas d'obstacle matériel infranchissable. Quand une race est en progrès, elle envoie des colonnes dans toutes les directions; quand elle est en décadence, elle se replie sur son centre; ses colonies refluent vers la mère patrie.

Il y a des exceptions, mais qui, par leur caractère exceptionnel, confirment théoriquement la règle, parce qu'elles s'appliquent à des faits locaux et restreints. On pourrait citer les Parsis qui, chassés de la Bactriane par les Mongols, sont allés finir dans l'Inde; c'est-à-dire que les plus purs Aryas, selon les linguistes, se seraient vus chassés du berceau qu'ils leur attribuent par des peuples de souche ethnique toute différente. Citera-t-on, au contraire, les Juifs, aujourd'hui dispersés sur toute la terre? Il ne semblerait pas exact de soutenir que les Juifs, quoique sans patrie propre, soient en décadence. Ils ont si bien rayonné autour de cette patrie perdue que, si on les comptait actuellement, on les trouverait plus nombreux qu'ils n'ont jamais été à Jérusalem. Mais nulle part où ils ont été dispersés, ils n'ont réussi à imposer ni leur langue, ni leurs lois, ni leur type. Ceci est un argument contre ceux qui, comme Chavée, ont supposé que les Aryas n'ont envahi l'Europe qu'en petit nombre, par infiltration et colonisation, et lui ont donné leurs mœurs et leurs langues, par une sorte de conquête morale, sans modifier physiquement la race préexistante.

Il m'est donc impossible de croire que le flot aryen, parti soit de quelque plateau de l'Hindou-Kouch, soit de quelque vallée avoisinante où il aurait pu former tout au plus un ruisseau ethnique, ait pu, devenant fleuve, inonder d'abord tout le plateau de l'Éran, la Bactriane et l'Inde, puis l'Asie Mineure, et déborder d'un côté par le Caucase dans cette Russie orientale, où je vois surtout des populations ouralo-altaïques établies depuis très longtemps. Au nord des anciens Scythes, l'histoire me montre, au contraire, les Cimmériens, certainement aryens, débordant par un mouvement de sens tout contraire d'Europe en Asie, où des Scythes, venant également d'Europe, auraient do-

miné quinze siècles durant, avant l'établissement des plus anciennes monarchies sémites ou kouschites, dans le bassin de l'Euphrate.

Quelles races ont précédé les Aryens sur le sol européen?

Les travaux si sérieusement poursuivis par les anthropologistes démontrent l'existence en Europe, depuis l'époque quaternaire, de quatre ou cinq races préhistoriques antérieures aux Aryens, mais toutes parfaitement européennes. La plus ancienne seulement offrirait quelques rapports, mais surtout des rapports d'égalité dans l'infériorité, avec certains types négroïdes actuels de l'Océanie. Celles qui l'ont suivie semblent déjà préparer la race blanche, sans présenter aucune analogie anatomique soit avec les populations d'Afrique, soit avec celles de l'Asie. La troisième de ces races, dite race du renne, se relie étroitement à un type encore vivant et actuellement représenté chez les Basques, les Corses, les Berbers et les Guanches. Il faudra peut-être chercher ses origines dans l'Amérique du Sud. Une seule de ces races, la quatrième, rappelle par sa brachycéphalie les races ouralo-altaïques ou finnoises encore établies au nord-ouest de l'Europe, et qui, par la couleur des cheveux et de la peau, se rattachent au type blond de la race blanche, mais parlent des dialectes, dits touraniens, d'affinités asiatiques.

Cette race, qui paraît s'être répandue en Europe vers la fin de l'âge quaternaire et surtout au début de l'âge moderne, dit de la pierre polie, s'est mélangée profondément avec la race préexistante, dite du renne, dolichocéphale, probablement brune, et venue du Sud-Ouest.

Du mélange de ces deux races et d'un courant brachycéphale, probablement brun, venu par le Sud-Est, se sont formées des populations qui ne diffèrent en rien de celles qui peuplent aujourd'hui la plus grande partie de l'Europe.

Ce qu'il y a de mieux établi par les découvertes préhistoriques, c'est que, dès le temps de la pierre polie, des peuples identiques aux Celtes de César, dont les Bretons armoricains, les Auvergnats et les Savoyards sont encore aujourd'hui des représentants bien purs, habitent, en corps de nation, le territoire de notre ancienne Gaule; que ces peuples étaient assez proches alliés des Étrusques, des Pélasges ou autres populations illyro-danubiennes, et enfin des Slaves qu'on ne peut, par aucun motif sérieux, distinguer des anciens Scythes.

Quelle langue parlaient ces peuples? Nous l'ignorons. Mais rien ne nous autorise à supposer que, dès lors, leur langage ne fût pas une des formes primitives de l'aryaque, à une époque que les supputations géologiques les plus prudentes et les plus probables reculent au moins à cent siècles au delà de l'histoire.

Quels sont maintenant les plus anciens monuments des Aryas en Asie? Jusqu'où peut-on suivre leurs traces légendaires?

Si nous trouvons aujourd'hui quelques tribus aryennes, par la langue et les caractères physiques, non sur ce plateau de Pamir qui n'a jamais été habité, n'étant pas habitable, mais dans quelques-unes des vallées du haut Oxus, nous les y trouvons dispersées à l'état erratique au milieu d'autres populations turques, tartares ou mongoles. Leurs propres traditions ne font remonter leur séjour en ces vallées qu'à l'époque d'Alexandre, d'après M. Ujfalvy qui les a visitées. On peut les considérer comme les restes des anciens Parsis, dont

la domination s'est étendue sur tout le bassin de l'Oxus, sans jamais franchir celui de l'Iaxarte, ces deux fleuves ayant servi de frontières, toujours disputées, entre les populations blanches et les races asiatiques, de souche tartare-mongole. La ville de Balkh, construite par Gustaspe, à l'époque de Zoroastre, qui ne peut être reculée au delà de mille ans au plus avant notre ère, semble avoir été le point extrême de la domination des Éraniens au Nord-Est. Sur le plateau même de l'Éran, ils semblent avoir été établis solidement depuis une époque plus reculée, car ils ont laissé leur nom à une des provinces de l'empire de Cyrus, l'Arie; on le retrouve dans le lac Arien, dans le fleuve Érymanthe, dans l'Arachocie. C'est la route qui conduit sur l'Indus, où l'un des rameaux de la famille aryaque est arrivé à une époque que tous les calculs chronologiques les plus judicieux ne peuvent reculer au delà de dix-neuf siècles avant notre ère. Quant à l'empire éranien de Djemschid, les traditions des Parsis, en ajoutant les unes aux autres leurs dynasties les plus fabuleuses, n'arrivent qu'à trente-cinq mille ans, c'est-à-dire à l'époque probable de la première expansion de la civilisation du bronze.

Plus à l'Ouest, sur le Tigre et l'Euphrate, se succèdent pendant ce même temps de grands empires sémitiques, kushites, chaldéens ou élamites. *Mais* Hérodote nous apprend que les Mèdes, longtemps avant de s'emparer de l'hégémonie asiatique, avec les Perses leurs proches alliés, avaient porté le *nom* d'Ariens, et qu'ils avaient pris leur nom actuel de Médée, fille d'Éétès. Ce précieux renseignement du Père de l'histoire reporte donc vers l'Ouest, vers *le* haut Tigre, l'Arménie et la Colchide, les origines des Aryas d'Asie.

En somme, les Aryas historiques de l'Asie, loin de descendre de ses hauts plateaux, paraissent y être assez récemment montés. Ils y ont été refoulés sans doute par les grandes invasions conquérantes des Arabes, Chaldéens, Assyriens, Élamites, venues du Sud-Ouest, dans le bassin de l'Euphrate. Leur migration générale se serait donc accomplie, du moins en Asie, d'occident en orient, et non d'orient en occident.

Si, d'un autre côté, nous cherchons les traces traditionnelles ou historiques de migrations aryennes d'Asie en Europe, il faut convenir qu'elles font absolument défaut. *Elles n'existent pas.* Toutes les migrations anciennes dont Hérodote fasse mention se sont effectuées, au contraire, de la Thrace en Asie Mineure et des bords du Pont-Euxin par le Caucase dans l'Asie centrale. C'est d'Europe en Asie que passèrent les Scythes et les Cimmériens; c'est d'Europe en Asie que se fit l'invasion des Méoniens, des Dardaniens, des Pédasiens, des Mysiens, des Lydiens et autres peuples pélasgiques ou proto-pélasgiques; c'est d'Europe que vinrent les Grecs d'Asie : tous les auteurs classiques en témoignent.

On parle, par hypothèse, de migrations aryennes préhistoriques d'Asie en Europe. Mais à quelle époque se seraient-elles faites, puisque des peuples, celtiques par leurs caractères anatomiques, habitaient déjà les villages lacustres de l'Europe centrale, les cavernes de la France, et enterraient leurs morts dans les dolmens de l'époque néolithique ?

Dès le XVIe siècle avant notre ère, l'histoire a gardé les traditions d'un débordement de peuples celto-gaéliques en Espagne et en Lusitanie, où ils ont

laissé leurs noms à la Celtibérie et à la Galice. La langue catalane est une sœur du languedocien, et tous les dialectes latins modernes se sont greffés sur des souches celto-gaéliques.

Les Celtes, constructeurs de dolmens, en ont couvert l'Espagne. Ils ont franchi le détroit et sont allés en parsemer les contreforts de l'Aurès. Ils ont occupé tout le massif libyque du Maroc à Tunis. Avec les Libyens, ils ont envahi l'Égypte à plusieurs reprises, de la quinzième à la douzième dynastie, c'est-à-dire vers le même temps où les Aryas d'Orient arrivaient sur l'Indus.

En Italie, les Gaulois occupent le bassin du Pô depuis le VIe siècle avant notre ère, et les Celtes Ombriens ont pénétré jusqu'au sud de la péninsule dès le XIVe. Les Étrusques, frères des Ligures, et si proches alliés des Celtes par leurs caractères anatomiques, ont fondé en Italie une civilisation primante, certainement contemporaine du moyen empire égyptien. Enfin des Celtes, à diverses époques, très anciennes, ont passé des Gaules dans la Bavière actuelle et jusqu'en Bohême.

Pourquoi donc, si des migrations aryaques de sens contraire, c'est-à-dire d'Orient en Occident, ont eu lieu, n'en est-il resté aucune trace, même légendaire? Qui enfin nous autorise à supposer, par une pure hypothèse que n'appuie aucun document, que les Celtes aryens dont nous constatons la présence dans l'occident de l'Europe depuis au moins dix mille ans, y sont venus d'Asie, où, à cette époque, on n'en trouve aucune trace historique ou géologique?

Ne semble-t-il pas beaucoup plus probable que la souche primitive des peuples aryens d'Europe s'est formée d'abord sur place, quelque part au centre de son aire géographique actuelle, dans un habitat assez vaste, mais isolé, par des frontières naturelles, des autres groupes linguistiques de la race blanche? Qui empêche que cet habitat primitif ait existé quelque part, non sur quelque plateau inhabitable, sauf pour les ours et les aigles, mais dans les terres fertiles et sous le doux climat du bassin méditerranéen? Pour moi, je chercherais de préférence la patrie originaire des Aryens quelque part en Thrace, ou dans cette Asie Mineure où s'est développé si heureusement leur génie sous les formes primitives les plus typiques, et où se sont succédé tant de peuples divers dont les langues nous sont aussi inconnues que les caractères physiques.

De ce berceau primitif la famille aryenne aurait rayonné en tous sens; mais tandis qu'en Asie, elle n'aurait pu que se superposer en conquérante, et à l'état de caste dominatrice, au-dessus des populations indigènes, en Europe, au contraire, elle aurait déjà trouvé partout des peuples de souche congénère, d'un génie intellectuel identique au sien, et auxquels elle pouvait ainsi d'autant plus aisément imposer ses formes linguistiques.

En tout cas, cette hypothèse, si c'en est une, présente du moins quelques probabilités; plus de probabilités surtout que cette fable du plateau de Pamir, renouvelée du paradis terrestre, d'où l'on fait tout sortir, où l'on fait tout naître, et d'où le flot aryen aurait coulé à l'Occident avec le flot sémitique, tandis qu'au Nord et à l'Est aurait coulé le flot mongolique; puisque, si l'on en croyait nos orientalistes actuels, tout cela, à la fois, serait né sur les champs de neige du plateau de Pamir.

DISCUSSION.

M. le Président. La parole est à M. Halévy.

M. Halévy. Ce que vient de nous dire Mme Clémence Royer est extrêmement intéressant. A ce sujet, je me permettrai de présenter quelques courtes observations.

Je commencerai par la dernière partie, celle qui a rapport à l'existence des Aryens sur le sol européen et à cette invasion que la race blanche aurait faite en Égypte, quatorze siècles avant l'ère chrétienne. Cette date ne m'inspire pas une grande confiance : certains savants l'ont déduite des inscriptions égyptiennes qui mentionnent les victoires remportées sur les envahisseurs du Nord. On ne peut pas savoir si les peuplades qui ont envahi l'Égypte étaient de race aryenne ou autre. Sous ce rapport, ces monuments sont tout à fait muets. Il est vrai qu'en revanche, ils nous donnent les noms des nations envahissantes; il est encore vrai que quelques égyptologues avaient tenté d'assimiler ces noms à des noms ethniques plus modernes et plus connus.

Mais ces rapprochements sont-ils exacts? C'est là le fond de la question. On a trouvé, par exemple, inscrits sur ces monuments les noms de Akaïouscha, Tourscha, Reka et Schakalscha, et on s'est dit : voilà des Achéens de race grecque avec des Étrusques de race allophyle, et des Lyciens de l'Asie Mineure alliés aux Sicules de race italiote; c'est ainsi qu'on a réuni toutes ces peuplades de l'Europe méridionale et même de l'Asie occidentale dans une entreprise audacieuse contre l'Égypte (xive siècle avant l'ère chrétienne). J'en demande bien pardon à ses auteurs, mais il me paraît difficile d'accorder un grand crédit à une spéculation qui ne repose, en fin de compte, que sur des analogies plus apparentes que vraies. Ces noms ne concordent pas du tout d'après une critique rigoureuse. Il y a parmi eux des noms qui sont évidemment modernes, par exemple le nom de *Reka*.

Lorsque l'on croit que les ennemis de l'Égypte étaient des Lyciens, on se trompe grandement parce que cette dénomination est d'une origine mythologique. Le peuple lycien s'appelait lui-même *Termiles*.

Une légende grecque prétend que Lycas, le compagnon d'Hercule, a émigré de l'île de Crète en Asie Mineure et donné naissance à la nation lycienne. Comme on voit, ce nom provient tout simplement d'une légende grecque et est resté inconnu aux indigènes de la Lycie. En ces circonstances, il devient impossible de voir des Lyciens dans les *Reka* qui ont attaqué l'Égypte (xive siècle avant l'ère chrétienne). L'autre peuple dont on trouve la mention dans lesdites incriptions, ce sont les *Akaïouscha;* on a voulu reconnaître dans ce nom les Achéens : ce serait très bien s'il était seulement démontré que la ligne des Achéens remonte au xive siècle avant notre ère. Pour les Sicules, qu'on croit trouver dans les Schakalscha des hiéroglyphes, il suffira de remarquer que le nom de la Sicile représente l'altération du mot phénicien *Schakan* « demeure, habitation », et que, par conséquent, il ne peut pas en être question dans des monuments qui sont de beaucoup antérieurs à l'établissement des Phéniciens dans cette île. Du reste, plusieurs de ces peuples, no-

tamment les Reka, se trouvent dans d'autres listes au milieu de nations syriennes, de sorte qu'on ne peut voir dans ces noms qu'une ressemblance fortuite avec ceux de peuples européens. Bref, vouloir établir l'existence des Aryens en Europe occidentale au XIVe siècle avant notre ère, à l'aide des monuments égyptiens, c'est se laisser égarer par un trompe-l'œil.

D'autres considérations, d'un caractère historique, ne démontrent pas moins que cette invasion prétendue des Aryens en Égypte était, à ce moment-là, une impossibilité matérielle. Si vous voulez bien considérer dans quel état se trouvait la navigation au XIVe siècle avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire au moment où les Phéniciens commençaient à peine à sortir de leurs terres de Palestine, où il n'y avait aucune station navale, aucune espèce de comptoir de commerce, vous comprendrez qu'il était bien difficile de faire une expédition si lointaine, d'embarquer des guerriers de l'Asie Mineure, de l'Italie, de la côte d'Afrique pour envahir l'Égypte. Il est bon de rappeler que les Grecs, dont personne ne met en doute l'habileté de marins, n'ont essayé d'envahir l'Asie Mineure que quatre siècles après cet événement. Je fais allusion à la guerre de Troie; mais quelle peine n'ont-ils pas eue pour débarquer quelques milliers de soldats sur la côte voisine? Je le répète, la coalition de l'époque des Ramessides, des peuples de l'Europe avec les peuples de l'Asie et les peuples de l'Afrique pour envahir l'Égypte, est une chimère. Dans ces temps reculés, il n'y avait pas encore de rapports réguliers entre ces continents. L'Égypte était encore une fable pour les étrangers. Homère, cinq siècles après, n'a de l'Égypte que des notions fort incomplètes, fruits d'une renommée mystique qui a pénétré chez les Grecs. Lorsque je pense à l'état de civilisation rudimentaire dans lequel devaient se trouver les peuplades européennes cinq siècles avant Homère, je ne peux pas croire à cette invasion de la race blanche en Égypte surtout, lorsque les monuments ne nous renseignent pas sur la couleur des peuples qui ont fait cette invasion. Toutes les vraisemblances nous font plutôt croire que cette invasion a été organisée et exécutée par les races voisines de l'Égypte, et, en effet, j'ai retrouvé la plupart de ces noms ethniques dans les inscriptions lybiques récemment déchiffrées par moi; cette découverte tranche définitivement la question. Les envahisseurs de l'Égypte au XIVe siècle avant notre ère n'étaient ni des Européens, ni des habitants de l'Asie Mineure, mais des Africains de la contrée voisine de la Libye : c'étaient les ancêtres des Berbers actuels.

Après cet exposé, il me sera permis d'exprimer le souhait que ceux qui parlent de l'invasion des peuples aryens en Égypte dans la haute antiquité, justifient leur assertion par des témoignages autres que les inscriptions des Ramsès: ces inscriptions ne mentionnent aucun nom ethnique qu'on puisse rapporter avec quelque certitude aux peuples de l'Europe, et encore moins à ceux de la race aryenne.

Il me reste à vous entretenir d'une question plus grave, qui a été posée avec beaucoup de clarté par Mme Clémence Royer.

Il y a une seule race blanche; pourtant on trouve que les langues parlées par les peuples y appartenant sont plus variées que leur caractère physique.

Il y a des personnes qui, en parlant de la race blanche, pensent exclusive-

ment aux Aryens; c'est un point de vue trop étroit; on confond alors deux conceptions bien différentes : celle de la race, qui est un fait entièrement physique, et celle de la langue, qui est un fait en grande partie historique. Ces deux faits, quoique s'exerçant sur la même unité ethnique, n'ont pas la même fixité et des langues et des caractères physiques, et qui plus est, ils ne sont pas même contemporains.

Il est probable qu'au moment où l'humanité a commencé à parler, la formation non seulement des grandes races, mais aussi des principales variétés de chacune d'elles, était déjà depuis longtemps un fait accompli. Il est vraisemblable que ces races ont été répandues sur une grande partie de la surface du globe avant d'avoir ce que nous appelons une langue. L'espèce humaine, dès son origine, n'a pas parlé comme nous parlons : elle s'est contentée peut-être des gestes, elle a eu probablement un nombre restreint de sons naturels, d'onomatopées formant un *langage* suffisant pour l'expression des sensations élémentaires; mais ce que nous appelons aujourd'hui la langue d'un peuple est d'une formation postérieure. Les langues se sont développées sous l'influence de facteurs purement historiques, elles sont le résultat de l'échange d'idées devenu de plus en plus urgent par le progrès réalisé dans la connaissance de la nature environnante aussi bien que dans les besoins toujours grandissants de la vie en commun.

En disant que la formation des langues est postérieure à la fixation des races et des espèces, je n'entends pas affirmer la fixité des races elles-mêmes; c'est une question anthropologique que je n'ai aucune envie de trancher. Soit que les espèces vivantes forment les chaînons d'une longue série d'évolutions interrompues, comme le supposent les partisans du transformisme, soit que l'on admette que les espèces aujourd'hui existantes n'ont jamais varié, la formation des langues restera toujours un fait bien postérieur, non seulement à l'existence des races humaines, mais à leur dispersion sur la surface de la terre et à leur groupement en sociétés distinctes. Une autre dispersion, de beaucoup postérieure à la formation des langues mères, eut pour résultat la naissance de langues filles qui sont comme des dialectes d'un idiome tombé en désuétude. C'est d'une dispersion pareille et relativement récente qu'il est question dans le onzième chapitre de la Genèse pour expliquer la variété, non des langues en général, mais des langues sémitiques en particulier. D'après l'écrivain biblique, la Babylonie aurait été le centre d'où étaient sorties les diverses nations sémitiques qu'aux temps historiques on trouve établies le long de la mer Méditerranée et dans la péninsule arabique, et en cela il est plutôt confirmé que démenti par les récentes recherches linguistiques.

Je me résume: la race et la langue sont deux faits indépendants et d'un ordre différent. Au point de vue anthropologique, les Berbers, les Basques, les Caucasiens et les Altaïques font partie de la race blanche au même titre que les Aryens et les Sémites, et cependant tous ces groupes parlent des idiomes radicalement divers, car, quant à moi, je n'admets aucune parenté réelle entre ces idiomes, pas même entre les langues aryennes et sémitiques, si ce n'est peut-être pour les racines les plus rudimentaires et purement d'imitation instinctive.

En finissant, je ferai observer que ce que je viens de dire au point de vue scientifique peut, quant à l'esprit, se concilier avec le récit de la Bible. D'après la Genèse, Dieu parle bien à l'homme quand il le crée, mais l'homme ne parle pas. Savez-vous, d'après la Bible, quand l'homme commence à parler? c'est quand il sent le besoin de nommer les animaux qu'il a appris à dompter et à s'en servir conformément aux nécessités de la vie sociale.

M. le Président. Je ferai remarquer à M. Halévy que, d'après l'ordre du jour, nous avons à nous occuper spécialement, dans cette séance, des peuples aryens, et que le mode de formation des langues est une tout autre question, qui ne saurait être traitée en ce moment sans sortir outre mesure du sujet qui nous occupe.

M. Halévy. La question de la formation des langues peut être, en effet, réservée, mais j'ai pensé néanmoins qu'il fallait empêcher la confusion qu'on fait si habituellement entre l'idée de langue et celle de race. On l'a bien vu à propos de la prétendue invasion de l'Égypte par la race blanche, à l'époque des Ramessides. Par le terme « race blanche » on a compris aussitôt les peuples aryens; il a donc fallu faire remarquer que ces deux expressions n'étaient pas tout à fait synonymes. Si j'ai été trop long, j'en demande pardon à mes savants collègues.

M. Henri Martin. Je dirai quelques mots sur ces grandes questions, sans m'y être préparé. Je ne ferai qu'une simple observation, mais sur un point auquel j'attache une grande importance.

Si nous prenons les Aryens à leur berceau avant leur double expansion, d'un côté vers le sud de l'Asie, et vers l'Occident de l'autre; si nous prenons, dis-je, les Aryens au point de vue linguistique, nous trouvons là l'unité. Leurs langues diverses procèdent d'une langue unique, dont la reconstitution, dans la mesure du possible, a été commencée par M. Adolphe Pictet.

M. Chavée, dont nous regrettons douloureusement la perte récente, avait poussé cette étude beaucoup plus loin; non seulement il avait posé à cet égard des principes, mais il les avait appliqués avec un vrai génie. On peut dire qu'il a ressuscité la langue aryenne ou aryaque, qui était la langue primitive de nos pères, langue d'où dérivent toutes les langues dites aryennes.

Mais si nous prenons un autre point de vue, le point de vue physique, anthropologique, la race considérée dans ses éléments matériels, nous nous trouvons, non plus devant une race, mais devant deux: nous avons devant nous les Aryens bruns et les Aryens blonds. Nous avons dans l'Inde, dans la Perse méridionale, cette belle et fine race au teint blanc, aux cheveux noirs et lisses, aux traits délicats, aux petites mains; ces petites mains pour lesquelles ont été fabriqués les premiers glaives de bronze, dont nos aïeux, appelons-les les Celtes, ou si vous voulez les premiers Aryens d'Occident, se sont servis à leur tour, jusqu'à ce qu'ils en eussent forgé d'autres plus commodes pour leurs grandes mains.

Si vous remontez au Nord, dans la Perse septentrionale, dans l'ancienne Bactriane, dans le Turkestan actuel, cette région de l'Asie centrale dont les Russes

achèvent aujourd'hui la conquête, vous trouvez encore des Aryens, des gens qui parlent des restes de langue aryenne, des dialectes très antiques. Ce sont les débris de la race civilisée de l'Asie centrale, celle qui a été opprimée, accablée, mais non détruite, par ce que j'appellerai les barbares, par les nomades turcs, mongols et autres. Ces hommes n'ont pas les proportions fines et délicates des Aryens du Sud; ils sont plus grands, plus forts, et ont les cheveux blonds (1).

Il y a entre ces deux races des rapports moraux, même certains rapports physiques, au point de vue du *facies*, de l'aspect général. Mais laquelle est la race aryenne primitive? laquelle a formé la langue aryaque, et l'a communiquée à l'autre?

Ici nous devons nous arrêter; nous n'avons pas même d'indices. Si haut que nous remontions, ces deux éléments coexistent; c'est l'un d'eux qui a formé la civilisation hindoue, d'où est sortie, bien avant le brahmanisme, la religion védique qui s'est transformée plus tard en brahmanisme, et c'est de l'autre que paraît avoir procédé la religion de Zoroastre et que sont sortis les grands groupes de l'Europe aryenne antique, l'élément celtique, le premier en date comme migration, et les autres races voisines, branches d'un même tronc, par exemple les Proto-Teutons, qui ne se sont conservés en Allemagne qu'à l'état de minorité, mais qu'on retrouve massés en Suède, surtout en Norvège, et qui ressemblent fort à nos premiers Celtes de l'Occident.

Lequel des deux éléments a donné sa langue à l'autre? Je n'en sais rien, et je doute que personne soit plus avancé que moi. C'est un problème que je pose, qui réclame nos recherches à tous, et surtout celles des courageux voyageurs comme M. Ujfalvy et autres qui ont pénétré dans ces régions et en ont rapporté des notions si précieuses, sans être encore, à l'heure qu'il est, en mesure de résoudre la question.

Nous trouvons cette dualité presque partout; nous la retrouvons dans nos régions d'Occident, par exemple. Dans notre France si mêlée, nous voyons de petits groupes de ces blonds purs dolichocéphales, que j'appellerai les Celtes primitifs, puis, à côté, un élément brun brachycéphale, qui paraît plus ancien en Occident, et entre les deux il semble qu'on distingue quelque chose d'intermédiaire.

Ainsi le centre de la Gaule, la Celtique de César, et aussi les régions danubiennes, nous présentent une population moins brune, moins basanée, moins brachycéphale que les Ligures de la Ligurie italienne, de la Provence française et des côtes d'Espagne. Ces populations paraissent issues d'un mélange des deux races blonde et brune, plus rapprochées cependant de la seconde. Les châtains, aux yeux clairs, si nombreux aussi en France, surtout dans l'Ouest et le Nord, sont, au contraire, des métis plus rapprochés des blonds.

(1) M. Henri Martin a reconnu depuis, en étudiant les travaux de M. Ujfalvy, que cette assertion était trop générale, et que les Tadjiks et leurs congénères sont mêlés de bruns et de blonds. Les blonds paraissent dominer seulement au sud de Pamir, dans le Badakchan, le Kafristan, etc. La loi de Manou, d'autre part, fait allusion à des blonds qui existaient, au moins exceptionnellement, parmi les Aryas hindous, et auxquels les hommes de haute caste ne devaient point s'allier.

La race brune présente, en France et en Allemagne, deux types très différents : en France, la tête ronde, la tête en boule; en Allemagne, la tête carrée.

Je répète ce que je disais en commençant : la race aryenne est une au point de vue de la langue; elle est double au point de vue des types physiques; double avec bien des sous-branches. (Applaudissements.)

M. Léon de Rosny. Il me semble régner, dans toutes les discussions qu'on a engagées depuis quelques années au sujet des Aryens, de regrettables malentendus qui, loin d'éclaircir le problème, le rendent, en apparence du moins, absolument insoluble. La question des Aryens n'est pas une question anthropologique; elle n'est pas non plus une question purement linguistique, comme on se plaît à le répéter.

C'est quelque chose de plus, ou, si l'on préfère, c'est autre chose : c'est une question complètement ethnographique.

Je m'explique : l'Hindou, l'Iranien, l'Hellène, le Slave, le Scandinave, l'Anglo-Saxon sont tous également réputés Aryens, et cependant il est impossible de réunir tant d'éléments divers dans un même groupe anthropologique, dans une seule et même race. Les affinités anthropomorphiques qu'on a cru reconnaître entre ces peuples sont loin d'être essentielles, et les dissemblances frappantes de plusieurs d'entre eux excluent tout d'abord l'idée de les réunir en une famille, en un groupe quelque peu homogène. Ces peuples ne sauraient être confondus avec ceux qui forment le rameau mongolique de l'Asie centrale et orientale : c'est là ce qu'on peut dire, au point de vue anthropologique. Et si l'on s'avise de les rapprocher des peuples qui constituent le groupe sémitique, on ne sait plus quels caractères de race attribuer aux uns et aux autres. Les différents peuples que nous appelons *Aryens* sont, de la sorte, nécessairement répartis en plusieurs groupes aussi distincts que possible. M. Henri Martin vous disait tout à l'heure qu'il y avait deux sortes d'Aryens : des Aryens bruns et des Aryens blonds, c'est-à-dire, dans sa pensée, deux groupes, deux familles naturelles différentes, désignées sous une seule et même dénomination qui, dès lors, ne signifie plus rien en anthropologie, et qui n'a de valeur que lorsqu'on se place sur le terrain purement ethnographique.

En linguistique, de patients travaux ont établi l'unité d'un certain ensemble de langues, aussi bien caractérisées que possible, et auxquelles on a donné successivement les noms de langues *indo-germaniques*, *indo-européennes*, *aryennes*. La multiplicité de ces noms témoigne même de l'embarras où se sont trouvés les savants, de concilier les exigences de la classification linguistique avec celles de la classification anthropologique. Cet embarras eût probablement été aplani depuis longtemps, si l'on avait songé, dès le début, qu'à côté des groupes résultant d'affinités corporelles ou de ressemblances de langage, il existait, dans l'humanité, des groupes dont l'autonomie dépendait avant tout et surtout de la libre volonté de ses membres, de la communauté d'idées et de sentiments qui avait présidé à leur formation à l'état de peuple ou de société.

L'unité linguistique, dont on a tant parlé, demande également une explication, sans laquelle on est entraîné infailliblement dans les plus regrettables erreurs. Les comparaisons de grammaires et de vocabulaires des différents ra-

meaux du groupe aryen ont démontré des liens de parenté qui ont fait croire à une généalogie, à une descendance linguistique dont les progrès de la philologie démontrent aujourd'hui la fausseté. Bien peu de linguistes osent encore présenter les langues de notre Europe comme des filles d'une langue mère qui aurait été le sanscrit, ou bien cet idiome hypothétique et quelque peu fantaisiste qu'on appelle l'*aryaque*. Je qualifie cet idiome d'hypothétique, parce qu'il ne repose en somme sur la connaissance d'aucun texte, d'aucune inscription, d'aucun mot réellement historique, mais seulement sur la supposition que quelques racines anciennes des langues aryennes ont appartenu peut-être à une langue perdue, de laquelle seraient dérivées toutes celles qui constituent le groupe qui nous occupe. Je pourrais ajouter que le nom même de cette langue est inconnu dans l'histoire et ne doit son origine qu'à une invention tout à fait moderne et d'une moralité scientifique encore fort douteuse.

La seule doctrine établie, c'est que le sanscrit, le persan, le grec, le latin, les langues germaniques et les langues slaves renferment un nombre considérable d'éléments communs, tant lexicographiques que grammaticaux, et que le fait d'*emprunt* ne saurait être contesté.

Mais une foule de langues ont fait à d'autres langues des emprunts considérables, sans qu'il y ait eu pour cela la moindre parenté originaire. Je n'ignore pas qu'on a prétendu que, si les affinités de vocabulaire ne suffisaient pas pour établir la parenté primitive de deux idiomes, il en était tout autrement des affinités de grammaire. Je soutiens que les procédés grammaticaux s'empruntent et se modifient tout aussi bien que les éléments lexicographiques. Si ce n'était sortir, et peut-être pour trop longtemps, du sujet qui nous occupe, je pourrais donner des preuves nombreuses de cette affirmation, preuves qui ont d'ailleurs été maintes fois fournies dans les discussions que la Société d'Ethnographie a engagées sur la matière. Qu'il me suffise, pour n'avoir à citer qu'un exemple, de dire que la grammaire japonaise a été maintes fois modifiée par l'influence de la grammaire chinoise; que les Japonais se sont habitués, dans bien des cas, à énoncer leur pensée suivant la forme chinoise, bien que cette forme soit le plus souvent aussi opposée que possible à la leur; et que l'idiome du Nippon, dont le fond est composé d'éléments absolument étrangers à la langue de la Chine, a admis dans son vocabulaire autant de mots chinois, à coup sûr, que n'importe quelle langue européenne a admis de mots sanscrits ou aryens.

En d'autres termes, toutes les langues (je laisse de côté la question des dialectes qui n'a pas à nous occuper en ce moment), toutes les langues, dis-je, classées dans la famille *aryenne*, renferment, à côté d'un grand nombre de mots apparentés au sanscrit, un fond original qui n'a rien de commun avec le vocabulaire hindou, et leur grammaire a conservé des particularités qui la séparent aussi profondément que possible des principes énoncés, par exemple dans les Prâtiçâkyas et dans les autres œuvres de théorie grammaticale composées dans la vallée du Gange.

Il n'y a donc pas même une unité originaire entre les langues des peuples aryens. Ces langues ont toutes fait des emprunts considérables à une même source linguistique, et rien de plus. Elles ont toutes fait ces emprunts, parce

que cette source était une grande source d'activité intellectuelle, de lumière morale et de civilisation; elles y ont puisé largement, comme les nations de l'Asie orientale ont puisé à la source chinoise, parce que la source chinoise apportait avec elle une somme extraordinaire et incomparable de progrès philosophique, social, et même scientifique dans l'acception moderne de ce mot.

L'unité aryenne, on voit aisément où j'en veux venir, n'est donc ni anthropologique, ni linguistique; elle est simplement ethnographique et ne repose que sur l'adoption commune d'un puissant courant d'idées qui a servi de base au développement et à la civilisation de tous les peuples tant asiatiques qu'européens qui se le sont assimilé. Ce courant d'idées s'est manifesté au travers des âges par une méthode philosophique, religieuse, scientifique, littéraire et artistique, je pourrais aller plus loin et dire même industrielle et commerciale, qu'on chercherait vainement chez les nations sémitiques, mongoliques, etc. Les Aryens, les Sémites, les Tartares (je laisse de côté les autres groupes pour le moment), forment des familles ethnographiques distinctes, parce qu'ils comprennent différemment de quelle manière doit être poursuivie l'œuvre morale et intellectuelle, la destinée, en d'autres termes, de l'humanité à laquelle ils appartiennent tous, mais à des titres qui ne sauraient être considérés comme absolument identiques.

Voilà de quelle façon nous devons envisager, ce me semble, le problème des peuples aryens; et ce problème est un de ceux qui justifient le mieux la nécessité de l'ethnographie étudiée parallèlement avec l'anthropologie, la linguistique et toutes les autres sciences relatives à l'homme. Cet exposé est sans doute insuffisant, et cependant j'ai gardé la parole plus longtemps que je ne me l'étais proposé tout à l'heure.

M. Halévy. La théorie de M. de Rosny sur la formation des peuples aryens me paraît tout à fait remarquable. Il est certain, en effet, que l'unité linguistique de ces peuples n'a été réalisée qu'à une époque relativement récente. Une foule de nationalités allophyles ont perdu leur existence au fur et à mesure qu'elles acceptaient la langue des envahisseurs aryens, qui leur étaient supérieurs en force musculaire et en civilisation. Sans aller jusqu'à soutenir que la langue des Slaves ou des Germains, par exemple, soit un emprunt pur et simple à l'idiome sacré de l'Inde, je crois néanmoins que tout n'est pas aryen dans les nations européennes qui parlent aujourd'hui des dialectes plus ou moins purs de langues aryennes. Dans ces limites, je me rallie complètement à l'opinion de M. de Rosny.

M[me] Clémence Royer. Dans ce que j'ai dit tout à l'heure de la question aryenne, j'ai considéré la dénomination d'aryens comme s'appliquant à un groupe, sans préjuger l'unité ethnique.

M. Henri Martin. J'avais oublié de dire que M. Ujfalvy a trouvé, parmi ces grands blonds du Nord, des brachycéphales mêlés de dolichocéphales.

M. le Président. Quelle conséquence en tire-t-on ?

M. Henri Martin. C'est un fait qui peut être rapproché de cet autre, que, chez nous, dans la Celtique de César, il y a une majorité de population brachy-

céphale qui paraît moins éloignée du type blond. Ces premiers blonds auraient déjà existé dans l'Asie centrale.

M. Castaing. J'avoue que la distinction entre les brachycéphales et les dolichocéphales me paraît de la plus médiocre importance; nos sociétés, nos familles même, offrent des différences entre enfants venant des mêmes parents, et je trouverais fort malavisé celui qui croirait pouvoir baser sur un pareil détail des distinctions de parenté, et, à plus forte raison, de descendance ou de race.

Lorsque l'une de ces formes se généralise dans un milieu quelconque, il y a des raisons mécaniques ou physiologiques.

Les têtes sont modifiées mécaniquement par les systèmes de déformation dont Gosse a donné une nomenclature qui, bien qu'énorme, n'est pas encore complète; tous les peuples l'ont plus ou moins pratiquée et plusieurs en usent encore : en Normandie, on l'obtient par le bonnet de coton, ailleurs par un ruban ou un foulard. Les Talmudistes reprochent aux Babyloniens, au milieu desquels ils vivaient, des pratiques qui produisaient le même résultat. Cela réduit déjà considérablement la portée des indices, des mesurages et de cette foule de petits procédés artificiels auxquels les anthropologistes accordent une valeur exagérée, et dont le moindre défaut est d'attribuer au contenant la signification du contenu, au crâne ce qui regarde l'encéphale, à l'encéphale ce qui n'appartient qu'aux hémisphères du cerveau, organes incontestés de l'intelligence.

Un inconvénient non moins grave, c'est d'autoriser les conjectures et les théories d'une science inconsistante à se substituer aux données sérieuses de la tradition et de l'histoire. Le troisième reproche que l'on peut lui faire, c'est de ne savoir tenir aucun compte des appétits variés qui dominent tous les actes de l'homme, dans l'ordre spirituel et moral, aussi bien que dans ce qu'il a de plus matériel et de plus instinctif.

Les motifs considérés comme physiologiques sont ceux où l'action mécanique échappe à l'observation ou bien cède le pas à des causes d'une autre nature; les phrénologistes ont démontré depuis longtemps que les masses cérébrales sont sujettes à se déplacer par suite du jeu des circonvolutions qui se portent dans un sens ou dans un autre, sans cause connue, en sorte que deux cerveaux à peu près identiques peuvent offrir une grande différence dans la périphérie. Les anatomistes savent tout cela, et, en outre, que la boîte osseuse du crâne ne dirige point, mais subit ces mouvements. Gratiolet a prouvé que dans la plupart des cas où le cervelet n'est pas recouvert par les hémisphères, c'est que les circonvolutions postérieures qui remplissent l'occiput de l'homme sain remontent sur le sinciput de l'idiot, et, par conséquent, prennent la place de nos circonvolutions médianes, lesquelles caractérisent la puissance morale; c'est pourquoi l'homme sain les possède et l'idiot en est privé.

La dolichocéphalie est donc l'état de l'individu chez lequel la masse occipitale est très accusée, soit que les instincts animaux aient un développement réellement très fort, soit que les circonvolutions correspondantes, sans présenter rien d'extraordinaire, aient été repoussées, comme acculées dans leur gîte.

par la pression que les masses antérieures ou moyennes exercent sur elles dans le sens antéro-postérieur. Cette disposition, plus générale chez la femme que chez l'homme, paraît accuser au premier abord la prédominance des instincts, parmi lesquels l'amour des enfants et la tendresse pour tout ce qui souffre tient le premier rang. Mais il serait bien téméraire d'appliquer ce jugement à des sociétés tout entières, où cent circonstances peuvent avoir contribué à la direction prise par les circonvolutions du cerveau. Tirez le mot grec et la théorie de Retzius n'a plus aucune valeur scientifique.

On ne saurait contester au savant M. Henri Martin l'existence primitive de deux races aux lieux qui sont considérés comme le berceau des Aryas : l'une, brune et aux attaches fines ; l'autre, blonde et aux membres beaucoup plus grossiers. Lorsque ces blonds, qu'à tort ou à raison on a nommés Kymris, sont venus s'établir dans la Gaule, ils y ont trouvé une autre race brune, petite, désignée sous le nom de Celtes. Ces caractères ont persisté jusqu'à nos jours, par provinces, zones ou localités.

La célèbre division que César a donnée peut passer pour parfaite, mais à la condition de supposer que le conquérant romain n'entendit décrire que les pays barbares (c'est ainsi que ses compatriotes désignaient les indépendants). Il y avait une quatrième circonscription, qu'il laisse volontairement de côté parce qu'elle était déjà soumise; j'ai nommé la province romaine ou Narbonnaise, qui s'étendait des Alpes à la Garonne, jusqu'à Toulouse. S'il avait décrit cette contrée, César n'aurait pas manqué de signaler les races ligures qui s'étaient mélangées aux Gaulois; peut-être n'a-t-il pas cru que les Ligures fussent des Gaulois.

Les Ligures étaient précédemment des Espagnols, et auparavant ils avaient été des Africains, c'est-à-dire qu'ils étaient venus d'Afrique en Espagne, et de là ils passèrent en Gaule et en Italie; cela est évident. La route suivie par les Ligures était celle qu'avaient pratiquée les Sicules, précédés eux-mêmes par les Sicanes, peuples africains selon toute apparence, malgré le nom qui les rattache à la province de Valence, où ils l'avaient peut-être porté. Étant partis de ces parages vers le Nord, sans doute sous la pression d'une autre immigration qui nous est restée inconnue, ils ont longé la côte de la Méditerranée, passé par la Catalogne et le Roussillon, puis se sont répandus dans le midi de la France; à l'Ouest, jusqu'à la Garonne; à l'Est, jusqu'aux Alpes, qu'ils ont traversées pour occuper le nord de l'Italie, auquel ils donnèrent leur nom. C'est là ce que Strabon veut faire entendre lorsqu'il dit que la vallée (inférieure) du Rhône est ibère.

Faisons, s'il vous plaît, un peu d'étymologie : cela ne peut pas nuire, à la condition de n'en point abuser.

Les mots latins *Ligur* et *Ligus* ne sont pas autre chose que le terme grec correspondant que nous transcrivons *Ligys*. Les auteurs latins emploient indifféremment l'un ou l'autre, et, au pluriel, *Ligyes*, *Ligues*, *Ligures*, pour désigner le peuple dont je viens de signaler les migrations. En grec, *Ligys* et *Libys*, c'est-à-dire Ligure et Libyen, sont identiques ; les noms de lac et de ville *Libystique* et *Ligystique* sont même chose, dit Tzetzès. Il n'en est pas autrement en latin, où les deux formes se confondent.

Les Ligures sont donc les Libyens.

Le nom des Libyens n'est pas grec. Les Grecs ne le connurent qu'au VIII[e] siècle avant notre ère, lorsque leurs colonies s'établirent dans la Cyrénaïque, sous la conduite de Battus, et ils le reçurent des Phéniciens, dès longtemps habitants de ces parages. Les Phéniciens le trouvèrent dans leur propre langue, qui fut le cananéen, et même l'hébreu. La Genèse nomme les *Lehabhim* qu'elle appelle fils de Metzraïm, c'est-à-dire des deux Égyptes, la basse et la moyenne, ce qui indique l'origine de ces peuples; ils venaient de l'autre côté du Nil et faisaient partie des Égyptiens primitifs. Le mot *Lehabhim* signifie «les brûlés» et, par conséquent, il répond au terme grec d'Éthiopiens. Saint Jérôme nous apprend que les Lehabhim sont les mêmes que les Phutéens ou peuples de Phout, c'est-à-dire de Phtah, ce qui concorde.

Il ne faut pas confondre ce terme de *Lehabhim* avec celui de *Loubim*, qui ne paraît dans la Bible qu'à partir du X[e] siècle, et s'y trouve associé à ceux des Égyptiens et des Éthiopiens. L'étymologie en est différente, dans le cananéen même, où elle signifie « ceux qui ont soif». C'est ainsi que durent l'entendre les Phéniciens, créateurs du terme qu'ils importèrent en Palestine; mais, eux-mêmes, ils n'avaient fait que reproduire par à peu près un nom de peuple berber.

Les *I-Louaten*, Berbers de la seconde migration, au XII[e] siècle avant notre ère, se disent descendus de Loua l'aîné et de Loua le jeune, dont le nom, prononcé par voie de variante *Louwa* et *Lowa*, produisit le *Loubha*, *Loubhim* des Phéniciens.

Ceux de ces peuples qui s'étendaient depuis Cyrène jusqu'à l'Égypte sont nommés, dans Ptolémée, *Lebatai*, terme identique à celui des Lébètes, par lequel Marmol désigne les populations placées entre Awgila et le Nil.

Corippus donne d'autres corruptions, *I-Lagaten*, *Laguentan*, *Langatan*, ce qui ne doit point surprendre, le changement de l'*ou* en *g* étant normal en berber.

Ainsi les Ligures, Ligyens ou Libyens sont des Berbers qui, ayant passé le détroit de Gibraltar, sans doute du XIV[e] au XII[e] siècle avant notre ère, habitèrent l'Espagne, puis bientôt, suivant les côtes de la Méditerranée, traversèrent les Pyrénées pour se fixer en Gaule, les Alpes pour arriver jusqu'en Italie, en 1294 et 1289 avant notre ère, date de leur première invasion.

Cette histoire nous est racontée par la mythologie sous le nom de Phaéton. Parti d'Égypte ou de ses confins, des pays de Phtah et de Phout, avec lesquels il s'identifie, Phaéton suit d'abord la route du soleil; mais ensuite, ayant dévié de cette direction, il vient tomber dans le Pô, dont le cours fut, en effet, la première limite de l'invasion des Ligures.

Le mythe donne à Phaéton pour fils et amis et pour successeurs Libys, Ligur et Cycnus; celui-ci, roi des Ligures, est célèbre pour son talent musical et la beauté de sa voix. On sait qu'en effet les populations placées entre la Garonne et le Pô constituent la race musicale par excellence.

Dans un travail ayant pour objet l'origine du mot «Aquitaine», j'ai montré que les noms propres de l'Espagne antique ne viennent pas du Basque, où on les a vainement cherchés, mais qu'une partie d'entre eux est de provenance orientale ou africaine, c'est-à-dire phénicienne ou grecque, punique ou ber-

bère. C'est même du berber que vient le nom de l'Aquitaine. Je n'en conclus pas que les Aquitains soient des Berbers, mais que les Romains avaient reçu ce terme de la bouche des Espagnols.

Mes observations, provoquées par celles que je viens d'entendre, ont pour objet d'établir qu'on exagère le rôle de certains éléments, en négligeant les autres. Synthétiser à outrance est un défaut habituel aux savants; il n'y aurait que demi-mal si les éléments de ces synthèses étaient au complet; mais, contrairement au principe de la logique vulgaire, on se hâte de juger avant d'avoir appelé toutes les parties en cause. Entre les Sémites et les Aryas, on partage le monde antique; les Chamites ne comptent pour rien. C'est une grave erreur : ils ont beaucoup fait pour l'histoire et la civilisation du grand bassin de la Méditerranée, mais ce n'est pas ici le lieu de le démontrer.

M. Henri Martin. Si nous admettions cette thèse, il faudrait alors accepter celle que j'ai indiquée tout à l'heure, à savoir que les populations de la France, et aussi du centre de l'Europe, ne sont pas des Ligures, mais qu'elles sont une race intermédiaire, résultat de croisements entre les Celtes et les Ligures.

Ceci ne contredit pas, mais confirme plutôt ce que vient d'énoncer M. Castaing, à condition de séparer les Ligures des populations non blondes de la Gaule centrale.

M. Castaing. Parfaitement; même des Aquitains.

M. Henri Martin. Les Aquitains, en effet, sont Ibères et non Ligures. Les Ibères ne sont pas aisés à définir comme race; les Ligures, au contraire, nous les voyons très clairement, seulement nous ne savons pas un mot de leur langue primitive; dans les pays véritablement liguriens, les noms de géographie sont celtiques [1]. Les Ligures étaient celtisés de langue à l'époque historique. Au contraire, la langue ibère existe encore dans le basque, quels que fussent les Ibères, qui paraissent un groupe de races différentes plutôt qu'une race particulière.

Maintenant, je dois faire une objection relativement au nom de *Kymris*, dans le sens où on l'emploie assez fréquemment; son usage légitime est pour moi plus spécial. Je ne crois pas qu'on doive donner le nom de Kymris aux Celtes primitifs, ou aux premiers blonds venus d'Orient en Occident, et qui sont allés jusqu'au fond de l'Irlande. Les Kymris d'aujourd'hui donnent le nom de *Gwyddels* précisément à ces peuples primitifs d'Irlande et d'Écosse, qui s'appellent eux-mêmes *Gaëls* et s'appelaient autrefois *Gadhels*.

Je les appelle Celtes pour la commodité de la discussion, et à cause de la langue qu'ils parlent, sans pouvoir établir que les Gaëls ou Gadhels des îles britanniques se soient jamais donné ce nom, qui n'apparaît, avec certitude, que dans la Gaule centrale et méridionale, et en Espagne; — en ethnographie, il faut toujours admettre certaines conventions. Du reste, il n'est pas bien sûr

[1] Ceci demande une réserve. M. d'Arbois de Jubainville, en étudiant la toponymie des régions des Liguriennes de la haute Italie, y trouve un certain nombre de vocables d'une physionomie tout à fait aryenne, mais qui n'appartiennent pas aux vocabulaires celtiques connus.

que *Gadhel* et *Kelte* ne soient pas primitivement le même nom, par une de ces interversions de consonnes dont les exemples sont bien connus.

En ce qui concerne les Ligures, je ferai encore une observation. Les historiens et les géographes grecs parlent de Libyens blonds; ces Libyens blonds dominaient précisément la masse des autres Libyens, comme les Scythes royaux, qui étaient des Aryens, dominaient les autres Scythes. Ces Libyens blonds, qui, je crois, venaient d'Espagne, étaient des conquérants superposés à des Ligures et à des Berbers; on retrouve leur trace en Égypte, et les Égyptiens les appellent *Tamehou*. Je pense que ces Libyens blonds étaient des Celtes.

M. Castaing. Je voudrais présenter quelques observations au sujet du mot *Ibère*, dont on fait, à mon sens, le plus étrange abus. Les confusions auxquelles il donne lieu remontent au commencement de notre siècle, époque où Guillaume de Humboldt brouilla toutes les notions et traça la mauvaise voie dans laquelle on s'est engagé.

Guillaume de Humboldt, devant lequel la linguistique complaisante n'a pas encore perdu l'habitude de s'agenouiller à tout propos et hors de propos, connaissait fort bien les langues indo-germaniques et autres, qui ne pouvaient lui être d'aucune utilité dans l'entreprise qu'il fit de dévoiler les origines de l'Espagne; mais il ignorait la langue cananéenne, j'entends le phénicien et ses congénères, l'hébreu et le punique, et il ne parut même pas se douter de l'utilité qu'il y aurait, en cette aventure, à posséder l'idiome des Phéniciens et celui des Carthaginois qui, pendant dix siècles, avaient possédé et transformé le pays. Ses méprises à cet égard touchent au grotesque; non seulement il ne sait pas voir dans *Malacha* le mot de royale, dans *Imilcè* (*hé-malkè*) celui de la reine, mais encore son empressement de néophyte à tout expliquer par le basque rattache les noms à des faits absolument controversés, attribuant au haut le titre de bas, et cherchant la plaine dans la montagne. Ces méprises provenaient de ce qu'ayant pris pour guides Erro et Astarloa, deux bons curés de la Biscaye, qui s'étaient donné pour mission de rattacher les origines basques aux premiers récits de la Genèse, et à faire du basque la langue du paradis terrestre, Humboldt, malgré les suggestions plus sensées que son esprit lui suggéra, après vingt ans de réflexions ou d'oubli, ne put répudier tout à fait cet héritage compromettant et dut se résigner à conserver les moins mauvais de ces matériaux, sous peine de renoncer entièrement à l'édifice qu'il avait résolu de construire.

Telle est l'origine de cette théorie qui, faisant du mot *Ibère* un nom ethnographique, l'a considéré comme celui d'une race spéciale ayant primitivement peuplé l'Espagne qui était jadis identique à la race basque, et dont les Basques de nos jours seraient le rameau qui aurait conservé intacts les caractères propres, spécialement l'idiome; d'où la conclusion qu'au moment de l'arrivée des Romains, toute la péninsule parlait l'ibérien, qui était le basque, à preuve les formes de tant de noms de lieux, dont l'étymologie se retrouverait dans le basque de nos jours. Cette théorie est absolument controversée.

Ibère est un nom purement géographique, offrant la transcription grecque et

latine du terme phénicien *Ebher*, qui signifie «région ultérieure, extrême, à l'opposite d'une autre»; telle est, en effet, la situation de l'Espagne vis-à-vis des Orientaux : les Ibères sont ceux qui étaient «au delà», c'est-à-dire de l'autre côté de la Méditerranée. Il est à remarquer que les Grecs n'ont jamais appliqué ce nom qu'au rivage méditerranéen de l'Espagne, ayant divers autres noms pour désigner les côtes de l'océan Atlantique.

Chez les Romains, le nom de l'Espagne est tout simplement *Hispania :* la langue politique et celle des affaires, les historiens et les géographes n'en connaissent pas d'autres. Pomponius Mela, qui est Espagnol, se garde d'employer les termes d'*Iberie*, ou d'Ibères. Ces façons de parler sont réservées aux poètes, qui n'aiment pas les termes courants et croient imiter les Grecs. Parmi les prosateurs, Pline, le premier, emploie le terme d'Ibère, qu'il dit être d'origine grecque, identique à *Hispanus*, et qu'il n'applique, du reste, qu'aux riverains du fleuve *Iberus*, l'Ebre, dont je ne chercherai pas l'obscure étymologie.

Ces notions préliminaires étant, je le crois, hors de discussion, j'entre dans le fond de la question : savoir si les Basques ont peuplé toute l'Espagne, comme le voulait Guillaume de Humboldt, et si, de là, ils se sont répandus jusque dans l'Aquitaine, comme M. Henri Martin paraît l'admettre, et par conséquent si nous autres, Aquitains, nous sommes des Ibères et des Basques, comme on le dit, si nous sommes des Gaulois, ainsi que le veut César, et Strabon lui-même, quoi qu'on en dise; cas auquel nous serions rattachés à la famille latine et même aux fameuses races aryennes; vous voyez que je suis en pleine ethnogénie, en pleine question aryenne.

La première opinion n'a d'autre base que les méprises de Guillaume de Humboldt, auxquelles j'ai déjà fait allusion. Quand on examine son travail, on est surpris de l'importance qu'il donne à l'élément étymologique et de la légèreté de ses jugements. Voulez-vous des exemples? Le nom de la vallée d'Aspe viendrait d'*Aspi*, «au-dessous, la basse»; or, cette vallée, la plus élevée du pays, monte à 1,700 mètres d'altitude; d'ailleurs, ce nom est répandu dans tout le bassin de la Méditerranée et jusqu'en Grèce.

Nava signifierait bas et plaine; et que donne-t-on pour preuve? la Navarre, le pays le plus haut et le plus accidenté de l'Espagne, et les *Navas de Tolosa*, qu'il appelle «les plaines de Tolosa», où se livra la grande bataille de 1212 contre les Maures. Or, ce champ de bataille est un défilé situé à 720 mètres d'altitude absolue et à 480 mètres au-dessus du Guadalquivir. *Nava* ne signifie pas «plaine», mais «pâturages», ce qui concilie tout.

Il y en a cinquante et plus encore dans le même goût. Du reste, Humboldt est le premier à condamner les effets de l'imagination sans contrepoids d'Erro et d'Astarloa, mais lui-même aurait dû y regarder de plus près.

De tout cela il résulte que l'Espagne ne posséda jamais un peuple nommé les *Ibères*, que ce peuple n'est pas celui des Basques, et que ni l'un ni l'autre ne couvrit l'Espagne de ses tribus : j'ai déjà indiqué de quelles régions diverses vinrent les habitants de ce pays. Maintenant, il est temps de venir à l'Aquitaine.

M. Henri Martin sait mieux que moi qu'au temps de César, il n'y eut en Espagne qu'un seul nom géographique admettant la terminaison *tan*, *Aquitani*,

Aquitania. Cette circonstance donne déjà la présomption que ces noms venaient de l'étranger. Au contraire, l'Espagne possède peut-être cent noms ayant cette terminaison, et il y en a un très grand nombre dans le nord de l'Afrique. Mais le nom d'Aquitaine était-il celui que nos ancêtres donnaient à leur pays? Je ne le crois pas. Le nom était connu à Rome avant que les Romains n'eussent pénétré dans les Gaules, et il leur venait par l'Espagne.

Du jour où Annibal eut étendu la domination carthaginoise jusqu'aux Pyrénées, le nom Aquitaine dut paraître dans les documents officiels des Romains, en raison des relations de frontières. Un peu plus tard, selon ce que nous apprennent Polybe et Tite-Live, Asdrubal, qui avait pris le commandement en Espagne, après le départ de son frère, tenta contre Scipion la fortune des batailles. Vaincu à Castulo, dans le centre de la péninsule, il exécuta un plan formé depuis longtemps; prenant tout ce qu'il avait d'argent, de fidèles et d'éléphants, il traversa les basses Pyrénées et entra en Gaule; Scipion le fit suivre jusqu'à la frontière.

Ceci se passait en l'an 209 avant notre ère.

L'année suivante, il conclut alliance avec les Arvernes, fit des levées d'hommes, et organisa une armée qu'il laissa détruire sur les bords du Métaure, en Italie, par les troupes de Claudius Néron et de Livius Salinator. Lorsque Scipion obtint les honneurs du triomphe en 206, Rome dut apprendre le nom de l'Aquitaine, dans la forme que les Espagnols lui donnaient, cent soixante ans avant les expéditions de César.

D'après les recherches que j'ai faites sur l'origine de la terminaison *tan*, en latin *tan-us*, *tan-ia*, une seule langue en donne la filiation, et cette langue, c'est le berber. Voilà pourquoi on la trouve si répandue en Afrique et en Espagne, mais pas ailleurs.

En berber, le pluriel n'emporte pas l'idée de diversité, mais celle de collectivité et, par suite, d'unité et d'abstraction; le signe est multiple; mais négligeons les formes étrangères ou exceptionnelles. On forme le pluriel en ajoutant à la fin du substantif la lettre *n*, qui se prononce *an* ou *in*, mais plus souvent *en*, son adopté comme paradigme, pour les noms masculins; pour les féminins, c'est *in*.

Mais, en même temps, la particule inchoative qui se met à la place de notre article, sans y équivaloir, change avec le pluriel : pour les noms masculins, c'est *i* au lieu de *a;* pour le féminin, pas de changement : c'est toujours *t* devant, et à la fin du radical. Ainsi de *madhan*, faire paître, on tirera : *a-madhan*, le berger, *i-madhanen*, les bergers; *ta-madhan-t*, la bergère, *ti-madhan-in*, les bergères.

Ces règles sont soumises à quelques modifications : lorsque le radical se termine par une voyelle, le signe du pluriel masculin n'est plus *en*, mais bien *ouen* ou *ten*, le *t* alors étant euphonique; ces formes étaient communes en Espagne.

C'est ainsi que de *Luza*, Lisbonne, on a fait *Luzaouen*, *Luzaten*, *Luzitan*, en latin, *Lusones*, *Lusitani; Eusk*, *Euska*, *Osca*, ville des Basques ou Vascous, on a tiré *Euskaouen*, *Euskitan*, en latin, *Vascones*, *Vescitani*, *Oscitani*.

Sans entrer dans des explications plus étendues, je crois que le nom de

l'Aquitaine a été composé de la même façon, et qu'il se rattache à un radical *aq*, dont les traces existent en quelques monuments gravés, et dont je n'ai pas à m'occuper ici.

Entre César et Humboldt, je n'hésite pas un instant à me ranger à l'opinion du premier : les Aquitains sont des Gaulois; mais il est bien possible que, en raison de leur situation frontière, ils furent mélangés à plusieurs reprises, soit de Ligures, soit de Celtibères, soit enfin d'éléments inconnus. Les données anthropologiques confirment cette opinion, et si une population ressemble au Parisien, c'est assurément le Gascon, l'ancien Aquitain.

M. Halévy. Prenant la discussion comme elle s'est engagée, j'espère qu'on me permettra de dire un mot sur la dernière observation qui vient d'être faite, au sujet du nom ibérique de l'Aquitaine.

Je regrette de n'être pas d'accord avec l'honorable préopinant, parce que nous n'avons pas encore de preuve de cette invasion de la race berbère en Italie, dont on nous parle tant. Il n'est nullement prouvé que les Ligures appartenaient à la race africaine; d'après tout ce que nous savons, c'était une race parfaitement italiote. En disant italiote, je n'affirme pas qu'elle fut latine, parce qu'il y a en Italie d'autres races, comme les Étrusques, qu'on n'a pas encore définies.

Pourquoi parler des Ligures, dont nous ne possédons pas un seul monument? Je crois que la question est tout à fait prématurée.

Revenons donc au point principal, posé avec beaucoup de science par M. Henri Martin. Il y a dans la race qui parle les langues indo-européennes et qui a parlé l'ancien aryaque, c'est-à-dire la langue générale de la nation antéhistorique, il y a au milieu de cette race deux variétés : une variété foncée, brune, et une variété blonde. Quelle est la raison de cette bifurcation ?

Tel est bien, je crois, le sens dans lequel a été posée primitivement la question. Pour y répondre, nous n'avons d'autre moyen que de recourir à des analogies. Eh bien! je dis qu'il n'y a pas une seule race qui ne nous montre la même variété.

Prenez une race qui, linguistiquement, est encore beaucoup mieux définie que la race aryenne; c'est la race sémitique, qui occupe une étendue relativement peu considérable entre le versant ouest des monts Carduchéens et la mer Méditerranée.

Au milieu de cette race, petite et par l'étendue qu'elle occupe et par le nombre de ses membres, on peut dire qu'il y a absolument la même diversité.

Ainsi vous avez les Araméens, les Phéniciens, les Assyriens qui étaient tous ou à peu près tous bruns; il y a peu ou point de blonds parmi les populations qui parlent arabe ou syriaque. Parmi les Juifs, vous trouvez que la variété brune prédomine en Asie et en Afrique. Par contre, les Juifs européens, surtout ceux qui habitent au milieu de populations germaniques ou slaves, comptent presque autant de blonds que de bruns. Ici, il ne peut pas être question de mélange de deux races, les Juifs ne formant jamais d'alliances matrimoniales avec des non-israélites. L'augmentation de la variété blonde parmi les Juifs d'Europe ne peut donc être attribuée qu'à des influences climatériques et

du milieu, influences qui, pour être occultes, n'en agissent pas moins sur les constitutions humaines, jusqu'à faire prédominer une variété qui était très rare dans l'état primitif.

Quoique les causes nous soient tout à fait inconnues, ce n'est pas un phénomène isolé; on le retrouve, je le répète, chez tous les groupes de la race blanche, et non pas seulement parmi les races aryennes.

Dans la Géorgie, par exemple, la plupart des habitants sont absolument blonds, roux même, et, à côté de cela, il y a des districts qui sont habités par des bruns, qui parlent absolument la même langue.

Quelle en est la raison ? Nous ne le savons pas; c'est affaire aux biologistes d'expliquer ce phénomène. Pour nous, dès que nous voyons un phénomène se reproduire souvent, nous pouvons dire qu'il doit avoir une loi, seulement cette loi nous échappe pour le moment; la fréquence même du phénomène nous donnera probablement un jour la solution du problème.

Permettez-moi, à ce propos, de vous citer un passage extrêmement curieux du Talmud, un livre qui a été achevé vers le ve siècle de notre ère, mais dont certaines parties remontent à un ou deux siècles avant Jésus-Christ. Il y est fait justement mention de variétés considérables dans la race sémitique du temps, en Babylonie même.

On raconte[1], — c'est une anecdote, — qu'il y avait deux rabbins : l'un était un homme sévère, repoussant ceux qu'il n'aimait pas; l'autre, au contraire, était très sociable, très bon : il accueillait toujours les personnes qui venaient lui demander quelque chose. Le premier s'appelait *Sammaï* et l'autre *Hillel.*

On rapporte, au sujet de ces deux rabbins, qu'une fois deux hommes avaient fait une gageure pour celui qui arriverait à mettre en colère le doux *Hillel.*

La gageure consistait en une somme très importante. Celui qui avait parié de mettre le rabbin en colère arrive le vendredi, alors que le rabbin était occupé des préparatifs du samedi. Vous savez qu'à ce moment-là les rabbins ne pensent qu'à la religion, et ne donnent place à aucune idée profane.

Cet homme arrive donc et frappe à la porte. — Ah ! voilà un étranger. — L'étranger demande à parler au rabbin. — Qu'il entre, qu'il soit bienvenu !

Il arrive et sans préambule aucun : « J'ai une question à vous adresser et je veux que vous me donniez une réponse satisfaisante. Dites-moi pourquoi les Palmyréniens ont-ils les yeux bridés[2] ? »

Pour un rabbin, lui adresser une question pareille au début de la célébration du samedi c'était extraordinaire. Le rabbin, au lieu de se mettre en colère, répondit : « Je comprends votre question. Je n'ai pas une idée bien arrêtée là-dessus, mais je pense que c'est parce qu'ils habitent dans un endroit sablonneux[3] et que c'est le sable disséminé par la chaleur qui a une influence sur la construction de leurs yeux. »

Notre homme s'en alla sans même avoir remercié le rabbin en se disant :

(1) *Talmud de Babylone, Traité Schabbat, fol.* 30^b — 31^a. Nous avons interverti l'ordre des questions pour la commodité du récit.

(2) מפני מה עיניהן של תרמודיין (lisez תדמוריין) תרוטות.

(3) מפני שדרין בין החולות.

« C'est une manière de répondre dont je dois me contenter. Je n'ai pas pu le mettre en colère. »

A peine le rabbin s'était-il remis à continuer ses préparatifs religieux que le même homme frappe à sa porte et lui dit : « Monsieur le rabbin, je veux que vous répondiez à une autre question de la même nature. Pourquoi les Africains ont-ils les pieds plats [1] ? » Voilà une seconde question adressée à ce rabbin au moment où il est si pressé d'accomplir ses devoirs religieux.

Le rabbin, sans se mettre en colère, dit : « Mon enfant, vous m'embarrassez beaucoup; mais je pense que c'est parce qu'ils habitent dans des endroits parsemés de flaques d'eau [2]. La nécessité de marcher par bonds continuels a aplati leurs pieds. » Il fit là une réponse évasive et ironique, puisque l'Afrique est au contraire une terre très aride; mais il conserva sa patience.

Une heure après, notre homme revint chez le rabbin, pour la troisième fois poser une troisième question dont la solution est intéressante pour nous, parce qu'elle nous donne, d'une manière directe, un indice important sur le caractère anthropologique des habitants de la Babylonie.

« Monsieur le rabbin, — dit-il, — tandis que tous nous avons une tête longue, pourquoi les Babyloniens ont-ils tous la tête ronde [3] ? »

Nous voyons apparaître pour la première fois la distinction anthropologique de dolichocéphales et de brachycéphales.

Ici le rabbin était encore plus embarrassé; il réfléchit, et, se frappant un petit peu le front, il dit sans se mettre en colère : « Je crois avoir trouvé la solution de la question. » Je prie l'assemblée de faire bien attention à la réponse du rabbin : « C'est parce que les Babyloniens n'ont pas de sages-femmes très habiles [4]. Les nôtres ont l'habitude de corriger la difformation du crâne des nouveau-nés; mais les sages-femmes de Babylone, au lieu de corriger la difformation du crâne, le déforment au contraire. »

Le rabbin attribue cela aux sages-femmes. A ce point de vue, la réponse ne nous intéresse pas, mais elle est intéressante en ce sens qu'elle nous fait savoir qu'à ce moment-là, au premier siècle avant notre ère, on constatait une différence anthropologique entre les habitants du Nord, qui étaient dolichocéphales, et ceux du Midi, qui étaient brachycéphales. Ce fait est curieux.

Comme, sous le rapport des renseignements, nous sommes encore dans un cercle extrêmement restreint, nous devons accueillir et enregistrer tous ceux qui se présentent; c'est pour cela que j'ai cru devoir vous signaler cette anecdote.

M. le Président. La parole est à M. Dally.

M. Dally. J'ai demandé la parole à l'occasion d'un passage de l'anecdote que vient de nous raconter M. Halévy.

Si j'ai bonne mémoire, à propos de cette dualité constante qu'on trouve à

(1) מפני מה רגליהן של אפרקיים רחבות.
(2) מפני שדרין בין בצעי המים.
(3) מפני מה ראשיהן של בבליים סנלגלות.
(4) מפני שאין להן חיות פקחות.

l'origine des races, nous partons de cette idée qu'il y a eu des Aryas absolument homogènes; quant à moi, je ne sais pas si c'est authentique; nous trouvons des gens de caractères différents, mais parlant une même langue, et nous en concluons qu'il pourrait y avoir eu des Aryas. C'est au moins douteux. Ce que nous pouvons constater, c'est qu'il y a eu des individus ayant des caractères différents entre eux et parlant la même langue. Ainsi, les nègres d'Haïti parlent la même langue que les Français, et cependant nous ne saurions leur attribuer une origine commune; mais, dans mille ans, on pourra dire que les nègres d'Haïti (à supposer qu'il y en ait encore dans mille ans, ce dont je doute) ont une même origine que les Français, si l'on s'en rapporte à ce que l'on verra figurer sur les anciens monuments d'Haïti, où se trouveront des inscriptions, comme nous en voyons d'autres à propos d'autres races, en se basant seulement sur la langue.

Je désire revenir sur un point que j'ai eu l'honneur d'exposer, c'est qu'aucune des intéressantes questions que j'ai vu soulever par MM. Castaing et Henri Martin ne sont susceptibles d'arriver promptement à une solution si l'on n'y apporte pas les documents anthropologiques nécessaires.

M. Castaing, avec une pointe d'ironie, dit: Pour moi, je n'attache aucune importance aux indices, parce que je vois qu'il y a des instincts, des appétits spirituels, — si *appétit* peut aller avec *spirituel*, il me pardonnera cette observation, — nous n'en savons rien. Quant à moi, je crois que c'est contredit; mais il peut exister des documents que j'ignore, que je ne connais pas; aussi est-ce avec inquiétude que je me tourne vers mon ami et savant collègue M. Delaunay.

Laissons de côté la forme des crânes. Il y a actuellement pour un craniologue, — je parle avec admiration des craniologues; — soixante-quatre mesures. En les prenant l'une après l'autre sur dix crânes, on peut dire, après des calculs comme ceux qui ont amené à la découverte de la planète de Neptune: Voilà une série homogène.

M. le Président. Que prétendez-vous classer: des crânes, des faits historiques ou des nationalités? Si vous voulez classer des crânes, très bien! Nous, nous voulons classer les langues, les faits historiques, les nationalités.

M. Dally. Je crois que le sujet dont je parle fait partie de la question des races.

M. le Président. Je désirerais bien comprendre. Je crois que vous n'êtes pas dans la question.

M. Dally. Je vais y venir. On a parlé il y a un instant de la race des Berbers et à ce propos de l'expansion de la race des Ligures, en un mot, mes collègues ont parlé de tout, si ce n'est des races aryennes. Je profite pour mon compte de la liberté qu'ils ont eue. On a parlé des races aryennes, de l'expansion des races berbères, je crois que c'est une belle question; mais ne jugez-vous pas qu'il faudrait, avant de la discuter à fond, établir ce que c'est qu'un Berber?

Cette statistique que je réclame n'est point faite, de telle sorte qu'on met toujours la charrue avant les bœufs. Le jour où vous aurez la caractéristique

ethnographique, le jour où vous aurez pris les tailles, le caractère des cheveux, l'ensemble de tous les éléments qui peuvent concourir à constituer les types, le jour où vous aurez cette statistique, la question sera prête à être résolue; mais tant que vous n'aurez que des documents linguistiques, possédiez-vous toute la science de MM. Henri Martin et Halévy, vous risquez fort de ne pas vous trouver d'accord; vous aurez toujours à votre disposition des moyens de contradiction. C'est malheureusement à ce spectacle que nous assistons : on entasse contradictions sur contradictions.

Je dirai un mot des deux types juifs.

Nous nous demandons ce que c'est qu'un Aryen. Il est possible qu'il n'y a jamais eu d'Aryens; mais pour ne pas répondre que nous n'en savons rien, nous disons : Il y a deux types en Asie: l'un auquel il convient de donner le nom de *type mogolite*, l'autre le nom de *type aryen.*

Je reviens aux Juifs et à ce singulier document que M. Halévy a trouvé sur le type de cette race au ve siècle.

M. Halévy. C'était cinquante ans avant Jésus-Christ.

M. Dally. J'ai toujours rapproché le type juif proprement dit du type araméen, de cette population dite aryenne aux cheveux noirs dont l'Assyrien était le représentant, frappé de ce fait singulier qu'il y avait deux types de Juifs en Europe : le Juif allemand et le Juif brun, sec, pâle. Ceux qui connaissent MM. de Rothschild trouvent en eux un type de Juif homogène et ceux qui connaissent tel autre, un type de Juif sec et pâle. M. Halévy me semble avoir donné trop facilement à l'influence des climats le droit de transformer une espèce de Juif en l'autre. Je crois que le Juif blond est un des Juifs convertis; nous avons tant d'exemples de conversion de la population au judaïsme. Je crois donc que les Juifs allemands et polonais ne sont pas Juifs d'origine, mais des Juifs convertis à une époque que je ne peux pas préciser.

M. Henri Martin. C'est une observation de fait. Quant aux populations des Ligures, il est bien constaté maintenant que tous les hommes de Menton sont des Berbers : on a trouvé leur analogie dans des tableaux anciens des régions barbaresques. Ce serait un point considérable s'il était acquis et je crois qu'il l'est.

M. Castaing. On a paru me reprocher d'avoir introduit la question des Berbers dans la question aryenne. Il s'agissait de déterminer l'aire qu'on assignait aux Aryens. J'ai fait intervenir les Berbers et les Ligures : les Berbers, parce que M. Madier de Montjau en avait parlé, et je le remercie de m'avoir fourni l'occasion d'émettre une opinion qui conserve, après tout, le caractère de la vérité.

M. Halévy, qui déplore qu'on ait tiré la question de son premier terrain, n'a pas eu sans doute l'intention de l'y ramener, en nous faisant un conte fort agréable, et qui a bien la physionomie rabbinique, mais que je n'avais pas eu le plaisir de rencontrer dans mes lectures; je connais une histoire qui se rattache à ce qu'il a dit sur les Juifs blonds, que M. Dally prétend être des Juifs convertis, et que j'ai trouvée dans le *Talmud de Jérusalem.* Le célèbre rabh Meir, étant de passage dans une localité de Galilée, s'écria : « Que c'est extraordinaire !

Tous les hommes sont bruns, ici : ils sont donc destinés à la destruction. » Le conteur de cette histoire fait remarquer qu'à cette époque, on croyait que les bruns étaient maladifs, et cela parce qu'en général les hommes étaient blonds en Palestine.

Voici encore une histoire à laquelle j'ai déjà fait allusion et que j'ai tirée du *Massekheth-Abhoth* : elle n'est pas d'accord avec celle de M. Halévy, mais notre savant collègue ne la contestera pas, puisqu'elle est extraite du chapitre xv de ce livre vénéré des Israélites. Il s'agit de la forme de la tête des enfants assyriens, qui était longue, tandis que celle des Hébreux était ronde. La raison qu'on en donne est celle-ci : les enfants assyriens sont toujours sur les bras de leur nourrice et leur tête, rencontrant un obstacle résistant, s'allonge. Les enfants juifs sont mis dans un berceau au milieu de coussins où ils se tournent et se retournent, et ainsi leur tête s'arrondit. Sans garantir l'opportunité de cette explication, j'ajoute qu'elle paraît plus fondée que toutes les autres.

Maintenant, on nous demande ce que c'est que les Berbers. Je réponds que ce sont ceux qui parlent l'un des dialectes de la langue berbère.

M. Dally. Il y a une quantité de Berbers qui parlent arabe.

M. Castaing. Il y a aussi des Arabes qui parlent le berber; mais les uns et les autres sont en petit nombre et ils ne forment que des exceptions. Si pourtant on exige une formule plus précise, je suis à même de la donner : elle sera historique, car ces peuples ont une histoire très ancienne et des généalogies très soignées, ce qui vaut mieux que toutes les conjectures de l'anthropologie. Les Berbers sont les descendants de tribus originaires du nord-est de l'Arabie, depuis l'Euphrate jusqu'au Nejd, dont une partie posséda l'Yémen, et qui vinrent habiter le nord de l'Afrique dans les circonstances racontées par Ibn Khaldoun et autres historiens arabes.

Mme Clémence Royer. Je reviens sur la question aryenne, simplement pour faire constater que j'ai été seule à la traiter et que la question que j'ai développée n'était pas la même que celle soulevée par M. Henri Martin. Ma question était celle des migrations aryennes. Je me suis bornée à considérer le groupe linguistique et physiologique aryen comme étant renfermé dans les limites de la race blanche. Mais je ne suis pas entrée dans la question spéciale des blonds et des bruns. Si la question ne s'était pas égarée, j'aurais pris plaisir à la discuter avec M. Henri Martin qui la possède si parfaitement, et je serais enchantée d'avoir la possibilité de le faire quelque jour.

J'ai donc traité simplement le sens spécial des migrations aryennes. J'ai mis en doute, et je suis ici en désaccord avec M. Henri Martin, l'origine asiatique des langues aryennes et l'opinion qui fait descendre les Aryens du centre de l'Asie. J'ai contesté surtout ce fait, et spécialement ce fait.

Je crois qu'il serait bon d'examiner les documents concernant l'origine du groupe physiologique aryen et de mettre cette question en discussion.

Je répète que je ne suis pas entrée dans la question des bruns et des blonds qui est complexe et que j'espère avoir l'occasion de traiter un autre jour.

ORIGINE DE LA CIVILISATION PRÉCOLOMBIENNE
DE LA RÉGION ISTHMIQUE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE,

PAR M. LÉON DE ROSNY.

La science à laquelle on a donné le nom d'*Américanisme* n'a reconnu jusqu'à présent que trois grands centres de civilisation dans l'Amérique antécolombienne : le Mexique, la région isthmique avec la péninsule du Yucatan, la région du Pérou antique. Il n'est pas impossible que les progrès de l'ethnographie ne nous signalent un jour un quatrième foyer, dans le Nord-Est américain, là où se rencontrent ces nombreuses élévations artificielles de terre que l'on attribue à un peuple désigné, par les archéologues du nouveau monde, sous le nom de *Mound Builders*. Jusqu'à présent, il n'est guère possible d'imaginer chez ce peuple un degré de culture tant soit peu avancé, car aucun de ces tertres n'a révélé, à la suite de fouilles, des objets témoignant d'un certain développement intellectuel, artistique ou commercial. On a maintes fois annoncé, sur divers points du territoire actuel des États-Unis, la découverte d'inscriptions dont on a fait grand bruit, et auxquelles on a supposé une origine occidentale, juive, phénicienne, que sais-je? La critique n'a pas été longue à contester l'authenticité, ou tout au moins le caractère *graphique* des monuments sur lesquels on appelait avec éclat l'attention du monde savant. Il en est de même de certains monuments épigraphiques chinois qui auraient été rencontrés en Amérique, et qui ont été bien vite repoussés comme tels par les orientalistes compétents.

La région septentrionale où les Scandinaves avaient abordé plusieurs siècles avant celui de Christophe Colomb, seule jusqu'à présent, a fourni à la science des vestiges de migrations étrangères en Amérique. Mais comme les Scandinaves n'ont jamais eu, pendant leur séjour au Groënland ou sur la côte orientale du Canada, que des rapports insignifiants avec les quelques tribus sauvages ou tout au moins barbares qui habitaient ces contrées, l'influence européenne, à cette époque, sur la civilisation de l'ancienne Amérique, a été sans importance. Les Scandinaves seuls, il est vrai, ont laissé sur le sol du nouveau monde des traces *d'écriture*, mais ils n'ont point répandu l'art d'écrire chez les indigènes que l'on devait retrouver, plusieurs siècles plus tard, dans un état encore fort éloigné de la condition la plus rudimentaire.

Une tradition conservée au Mexique, et que les Américanistes ont maintes fois mentionnée dans leurs ouvrages, tend à établir cependant que la civilisation aurait été apportée du Nord, dans la région de l'Anahuac. Mais cette tradition est vague, et les faits qu'on y rattache nous sont donnés, dans les divers auteurs, sous des formes contradictoires. Il en est résulté que quelques ethnographes ont fait venir de l'Est les ancêtres des Américains, peut-être avec l'arrière-pensée de voir en eux un élément de sang européen, tandis que d'autres les ont fait descendre de la côte septentrionale du Pacifique, ce qui permettait, avec un peu de bonne volonté, de leur attribuer une origine asiatique.

Les trois grandes civilisations de l'Amérique nous ont toutes également laissé de remarquables monuments de pierre, richement décorés, et qui af-

firment leur antique puissance. Deux seulement, celle du Mexique et celle de la région isthmique, nous ont conservé des *livres* sur lesquels étaient enregistrés les faits mémorables de leur histoire, de leur culte, de leurs arts, de leurs industries. Une seule, celle du Yucatan et des contrées limitrophes, a livré à la postérité des preuves irrécusables de sa connaissance de l'art de transmettre la pensée avec ce merveilleux instrument, sans lequel il n'y a pas de progrès réel et durable, qu'on appelle *l'écriture*. Car je n'oserais donner le nom d'écriture aux images peintes des anciens Aztèques, bien que la notation des noms y indique un pas rudimentaire vers la fixation phonétique des mots du langage, et encore moins à ces singulières cordelettes nouées dont les Péruviens d'avant la conquête faisaient usage sous le nom de *qquipou*. Il est bien entendu que je parle seulement de ce que nous connaissons aujourd'hui, et en aucune façon des découvertes probables, mais encore hypothétiques, qui pourraient modifier nos idées au sujet de la culture des vieilles populations des Cordillères.

La civilisation de l'Amérique centrale est donc, jusqu'à plus ample informé, la civilisation la plus complète, la plus perfectionnée dont on puisse retrouver des traces dans l'Amérique précolombienne; et cette supériorité sur celles du Mexique et du Pérou est fondée, avant tout, sur le fait aujourd'hui incontesté de la possession d'une véritable écriture. On pourrait peut-être trouver également une supériorité artistique dans le dessin d'abord, dans le système général de la composition ensuite, des monuments sculptés d'Uxmal, de Chichen-Itza, de Palenqué, au Yucatan, et de Copan, aux frontières actuelles du Guatémala, du Honduras et du Salvador. Mais cette appréciation de l'art maya au détriment de l'art mexicain, représenté de son côté par des productions nombreuses et remarquables à plus d'un titre, est surtout une question de sentiment, et pourrait entraîner dans des discussions sans base solide et sans issue. L'étude de l'écriture sacrée de la région isthmique, au contraire, étude à laquelle je me suis adonné tout spécialement depuis plusieurs années, ne me permet pas de douter d'un véritable développement intellectuel chez les peuples, probablement divers et assez nombreux, qui en ont fait usage dès une antiquité fort éloignée, il y a lieu de le croire, mais encore impossible à déterminer d'une manière positivement chronologique.

Or, les anciens Mayas, et les peuples qui les environnaient, ont connu l'existence non seulement d'une écriture figurative et idéographique, telle que les Chinois en font usage depuis des milliers d'années avant notre ère, mais une écriture savamment coordonnée et dans laquelle l'élément phonétique occupe une assez large place.

Je vous demande pardon de m'appesantir un moment sur la question de l'écriture au Yucatan; mais je ne crois pas sortir de mon sujet, car du caractère de cette écriture, de son plus ou moins grand degré de perfectionnement, de son interprétation, résultera le plus puissant argument dont nous puissions faire usage pour aborder avec sûreté le problème de l'ethnogénie de l'Amérique centrale, et probablement aussi, comme je vous le dirai tout à l'heure, celui de l'ethnogénie des anciennes populations civilisées du Mexique.

D'importants monuments de l'art yucatèque, découverts au commencement de ce siècle par d'habiles explorateurs, tels que Waldeck, Galindo, Stephens,

Catherwood, Norman et d'autres (la première exploration, celle de Del Rio, avait déjà appelé la sollicitude de la science vers ces régions, dès 1787), avaient mis sous les yeux des paléographes de longues inscriptions qui, par la bonne coordination des signes y renfermés, par la reproduction de certains d'entre eux dans des conditions analogues, eussent pu suffire pour leur faire admettre tout d'abord l'existence d'une véritable écriture dans l'Amérique antérieure au temps de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant le plus éminent américaniste du commencement de ce siècle, Alexandre de Humboldt, a cru que l'écriture avait été l'apanage exclusif de l'ancien continent; et, depuis lors, des savants, très autorisés d'ailleurs, ont incliné à leur tour vers la pensée que toutes les écritures phonétiques provenaient d'une source commune.

Il n'y a cependant plus à douter que l'écriture katounique de l'Amérique centrale ne soit une écriture phonétique, bien qu'il faille renoncer à la doctrine qu'avait fait naître la publication de la *Relacion de las cosas de Yucatan*, de Diego de Landa, doctrine suivant laquelle l'écriture des anciens Mayas aurait été une écriture à peu près complètement alphabétique.

En ce qui concerne la relation de Landa, que quelques savants se sont un peu trop hâté d'appeler la «Pierre de Rosette de l'américanisme», de longs essais de déchiffrements des textes hiératiques de l'Amérique centrale m'ont permis de poser, d'une façon incontestable, je crois, les conclusions suivantes :

1° Il n'existe, dans les manuscrits hiératiques mayas connus jusqu'à ce jour, qu'un nombre presque insignifiant de groupes graphiques où il n'entre point de caractères autres que ceux qui sont mentionnés dans l'ouvrage de Landa.

2° Les signes qui composent ces quelques groupes, lus suivant la valeur que leur assigne Landa, ne produiraient aucun mot connu de la langue maya, quel que soit d'ailleurs l'ordre suivant lequel on s'évertue à les lire.

3° Il est prouvé que quelques signes ne peuvent avoir, dans les manuscrits katouniques, la valeur que leur donne Landa, parce que ces signes, lus suivant les indications de ce prélat, ne fourniraient que des mots d'une structure inadmissible en linguistique, par exemple des mots exclusivement composés de consonnes et en conséquence illisibles et imprononçables.

Il devient donc tout naturel d'admettre que les signes en question sont tout au plus des signes syllabiques et nullement des signes alphabétiques.

4° Le texte si imparfait, si obscur de Landa, dans le court passage consacré à l'écriture katounique, suffit d'ailleurs pour montrer qu'aux yeux mêmes de ce prélat, cette écriture admettait des signes syllabiques, notamment les signes suivants : *ca*, *cu*, *ku*, et les deux seuls exemples de mots qu'il nous cite sont composés en partie de signes syllabiques : *lé*, dans *elelé;* *ma*, *ka*, *ti*, dans *ma-in kati* «je ne veux pas».

5° Il résulte en outre de l'exemple *ma-in kati* que le caractère , qui n'est autre que le signe *cimi* du calendrier, avait, dans la composition des mots, une

valeur différente de celle qu'il avait comme signe cyclique; mais que cette valeur présentait de part et d'autre un élément d'homogénéité, en ce sens que, dans le nom de jour *cimi*, prononcé *kimi*, il possédait en soi la valeur de *k* en composition.

6° L'écriture katounique n'était donc point de la nature qu'il faudrait lui attribuer, si l'on s'en rapportait à la relation de Landa.

La conclusion enfin à laquelle je veux arriver, c'est que cette fameuse *Relation*, tout en ayant rendu d'inappréciables services à la science du déchiffrement de textes katouniques, nous a induits dans les plus dangereuses erreurs.

La part faite à la courte notice de Landa, il me reste à établir les principes que mes recherches m'ont enseignés et qui me permettent déjà de concevoir une idée assez explicite du système de l'écriture hiératique maya.

Ces principes, je les énoncerai brièvement ici, puisque j'ai seulement aujourd'hui à en tirer une conclusion au sujet du degré de culture auquel étaient arrivés les Yucatèques, bien des siècles sans doute avant la découverte de Christophe Colomb.

A. L'écriture hiératique de l'Amérique centrale appartient au système mixte des écritures semi-figuratives, semi-phonétiques. Elle peut de la sorte être rapprochée de l'écriture cunéiforme anarienne et de l'écriture sinico-japonaise.

B. Un certain nombre de signes katouniques sont purement figuratifs, tels que *mazcab*, instrument tranchant, hache; — *tzem*, la mamelle; — *xicim*, l'oreille; — *uxcil*, le vautour; — *cay*, le poisson.

C. Certains mots sont notés à l'aide d'un radical ou déterminatif et d'un complément phonétique, comme *mazcab*, la hache.

D. Les signes figuratifs sont polyphones; ainsi le signe se lit *tzem*, dans le sens de « mamelle », et *imix*, quand il désigne un jour du calendrier; il a encore d'autres valeurs dans les groupes dont il est élément constitutif.

E. L'existence d'hiéroglyphes acrologiques, dans l'écriture katounique, n'a pas encore été démontrée. En revanche, je crois avoir constaté que certains signes mayas, et ces signes sont probablement en très grand nombre, étaient *mérophones*, c'est-à-dire qu'ils ne fournissaient à la lecture, dans les combinaisons de caractères, qu'une partie du son qu'ils avaient par eux-mêmes et qu'on leur affectait quand ils se présentaient isolément dans les textes et avec leur valeur primitive. Le signe *caban*, par exemple, ne fournissait que le son *cab* quand il entrait comme partie inhérente dans la combinaison de certains mots, ou lorsque, employé pour sa valeur purement phonétique, il cessait de signifier le jour auquel il répond dans le cycle yucatèque.

J'aurais d'autres particularités encore à signaler dans le système de l'écriture katounique. Ce que je viens de rapporter suffira, je l'espère, pour montrer que cette écriture, évidemment très inférieure au système purement phonétique de

nos alphabets, n'en est pas moins une œuvre savante, qui n'a pu se produire qu'à la suite d'une grande et longue période de travail intellectuel et littéraire. Les hiérogrammates des antiques monuments de Palenqué pratiquaient un art inventé bien des siècles avant eux, un art compliqué par le labeur de bien des siècles accumulés.

Est-ce à dire que cet art ne leur venait point d'une source étrangère? Je l'ignore encore; mais l'étude des documents que nous possédons sur la grande période des Toltèques, les données qui nous ont été conservées sur leurs migrations dans la direction du Nord au Sud, les affinités frappantes qui existent entre plusieurs des grands mythes de l'Anahuac et ceux de la région isthmique, tout, en un mot, nous invite à attribuer une origine septentrionale à la civilisation de l'Amérique interocéanique. Et je ne serais pas étonné que des découvertes nouvelles nous montrassent un jour, au cœur même du Mexique, des traces de la même écriture que nous rencontrons sur les pierres sculptées du Yucatan et sur les manuscrits katouniques. La description des anciens livres mexicains que nous donne Pierre Martyr semble elle-même se rapporter bien plus aux Mayas qu'aux peintures grossières qu'on nous donne comme les seuls monuments écrits de la littérature indienne du Mexique.

Je ne fais cependant qu'énoncer un soupçon, que présenter une hypothèse. Mais je suis porté à croire que cette hypothèse acquerra une solidité inattendue de l'étude comparée des anciennes traditions historiques de tout le monde américain, depuis les côtes occidentales du Nouveau-Mexique jusqu'aux dernières limites méridionales de la civilisation incacique. S'il me répugne profondément de chercher, dès aujourd'hui, à établir des liens ethniques entre les populations de l'ancien et du nouveau monde, je crois, au contraire, utile et fructueux de grouper les affinités transparentes qui peuvent servir à rapprocher les trois foyers de la culture américaine, et à déterminer, s'il le faut, l'ordre successif de manifestation de ces foyers. A ce sujet, nous avons beaucoup à apprendre des érudits qui se consacrent à la reconstitution des faits de l'antiquité péruvienne. Je serais donc charmé de voir un des savants membres de cette assemblée, qui fait depuis quelque temps du Pérou l'objet spécial de ses investigations, notre collègue M. Castaing, nous fournir un résumé de ses recherches sur la provenance de la civilisation dans la vaste région des Cordillères. Une communication de sa part serait certainement de nature à intéresser l'assemblée.

DISCUSSION.

M. le Président. La discussion est ouverte sur la question que M. de Rosny vient de traiter. D'après ses dernières observations, la parole serait à M. Castaing, si personne n'est inscrit avant lui.

M. Castaing. N'ayant l'intention ni d'appuyer ni de critiquer les faits intéressants que M. de Rosny vient de révéler au Congrès, je pense qu'il conviendrait de faire d'abord appel à ceux des membres qui sont en mesure de discuter un pareil travail. Ce que j'ai à vous dire vous amènera, au contraire, dans un ordre d'idées assez éloigné, puisqu'il s'agira des origines péruviennes dans lesquelles la question de l'écriture tient bien peu de place.

M. le Président. Quelqu'un réclame-t-il le tour de priorité que M. Castaing veut bien abandonner, ou préfère-t-on renvoyer la discussion après la communication?...

Vous avez la parole.

LES ORIGINES PÉRUVIENNES (PÉRIODE ANTÉHISTORIQUE),

PAR M. CASTAING.

Messieurs, il ne fallait pas moins que la bienveillante invitation qui vient de m'être adressée, pour m'engager à entamer, à mon tour, un sujet aussi nouveau que celui de la succession des civilisations entre les deux Amériques du Nord et du Sud : les informations sont encore bien rares et les esprits mal préparés; d'un autre côté, je m'étais promis de donner au résultat de mes recherches la forme didactique qui convient aux sujets obscurs et encore inexplorés. Mais M. de Rosny, dans son lucide exposé, vient de vous montrer comment la civilisation et l'art, franchissant les larges plaines du Nord, sont parvenus jusqu'aux plus méridionales régions du golfe du Mexique; et vous vous attendez sans doute que je vous dise maintenant par quels moyens ils ont pénétré dans les climats du Sud, pour y créer un art similaire et une civilisation nouvelle. Un pareil objet dépasserait les ressources dont je dispose. Je n'ai pas, comme M. de Rosny, un système d'écriture, une source de traditions à vous révéler, et mes moyens sont limités à ce que nous fournit l'archéologie et l'histoire telle que l'ont recueillie ceux qui les premiers ont exploré le pays, après sa découverte; mais, tels qu'ils sont, ces renseignements ne sont pas dépourvus d'intérêt; c'est pourquoi je n'hésite point à exposer ce qui concerne les débuts de la civilisation péruvienne.

On ne peut nier qu'il n'existe une singulière coïncidence dans la succession des dates qui marquent les premiers mouvements de ces civilisations. Le VIII[e] siècle de notre ère est celui de l'expansion toltèque dans l'Amérique du Nord et du Centre. Eh bien! Messieurs, c'est à la fin de ce VIII[e] siècle, ou tout au plus tard dans le début du suivant, que l'on voit apparaître, sur les côtes méridionales du Pacifique, un peuple mystérieux, exotique et maritime, que les légendes nomment Caras, et qui, de son aveu, pendant deux cents ans, erra le long de ces parages avant qu'il ne parvînt à s'y fixer. Cette longueur de temps, cette inutilité des premières tentatives, prouvent d'abord une chose : c'est que le pays était déjà occupé, et que ses possesseurs défendaient leurs domaines; car il n'est au monde qu'une force qui puisse arrêter l'expansion de l'homme: c'est l'effort opposé de l'homme. Ces antiques habitants, disent les mêmes légendes, vivaient encore à l'état sauvage, divisés en un nombre incalculable de petites tribus constamment en guerre entre elles, mais unanimes à repousser l'ennemi commun, et d'ailleurs adonnées à toutes les brutalités, y compris l'anthropophagie; ce sont leurs vainqueurs qui les dépeignent ainsi.

Il semble toutefois que l'usage ne fut pas général et qu'aux temps historiques du moins, il resta limité à quelques peuplades dont l'origine peut se discuter.

Quoi qu'il en soit, le pays était occupé sur les points peu nombreux de la côte qui se prêtent à un établissement, car cette côte, depuis l'équateur jus-

qu'au Chili, n'est qu'un désert aride, tacheté d'oasis, et la population autochtone était assez puissante pour défendre ses possessions; cela met hors de cause la question de l'origine primitive des habitants; il ne s'agit que de l'importation de la civilisation, ou tout au plus d'une migration qui est venue conquérir le pays et y semer des idées nouvelles, sans modifier absolument la composition de la race primitive dans laquelle elle se sera plus ou moins fondue. Telle est, en l'état de mes études, l'opinion que j'ai pu me former du mouvement qui s'opéra, dans ces parages, pendant les IXe et Xe siècles.

A la fin de cette dernière période, les Caras parvinrent à se fixer, et ils fondèrent le royaume de Quito, dont le nom paraît être celui de la peuplade qui occupait avant eux la portion de la contrée où s'éleva la capitale. Ce premier succès ne resta point isolé; désireux, à leur tour, d'échanger leurs allures de pirates ou de nomades maritimes contre des établissements durables, d'autres groupes de la même nation s'emparèrent de tous les ports: d'abord de Tiubez, aujourd'hui Guayaquil, où ils parvinrent par la pointe Sainte-Hélène, puis du grand Chimu qui est devenu Trujillo, de Rimac dont on a fait Lima, enfin de toutes les autres oasis jusqu'au Chili.

Alors il arriva ce qui se produit partout et toujours en pareille circonstance: les vainqueurs s'établirent dans les plaines, et les vaincus se réfugièrent dans les montagnes qu'ils se mirent à considérer comme leur unique patrie, l'amour du nouvel habitat s'accroissant par l'effet de la reconnaissance pour la protection qu'ils y trouvaient. Mais leur indépendance n'y fut pas absolument préservée et diverses circonstances, dont je renvoie les détails à un autre moment, portent à croire que les possesseurs des côtes, pénétrant dans les hauts lieux, s'y fixèrent assez complètement pour prendre le pouvoir et la direction du mouvement civilisateur.

Quels étaient ces Caras? et devons-nous les rattacher aux populations qui, du VIIe au XIe siècle, ont dominé l'Anahuac et le Yucatan? Leurs œuvres peuvent, à la rigueur, éveiller le souvenir des Toltèques. Sans être de grands architectes, les Caras ont construit des édifices appartenant à un genre inconnu des Indiens; ils eurent des voûtes et des cintres. Pour remédier à l'aridité du sol, ils creusèrent des puits très profonds et maçonnés, ce qui s'éloigne tellement des usages locaux que les souvenirs populaires les attribuent aux géants ennemis du ciel. Ces puits existent encore auprès de la pointe de Sainte-Hélène.

Ils élevèrent des forteresses composées de terrasses étagées où l'on parvenait au moyen d'échelles mobiles; cela leur est commun avec les constructeurs des anciens *pueblos* de l'Amérique occidentale du Nord.

Excellant à tailler les pierres précieuses, ils appliquaient ce talent sur les petits cailloux de couleur variée qu'ils plaçaient ensuite dans les alvéoles de tablettes de bois ou de terre, divisées en compartiments. Ce procédé, qui avait pour objet de suppléer à l'absence de l'écriture, paraît être l'origine du système des caractères calculiformes. Dans ma conjecture, les Mayas auraient d'abord employé la même méthode, et ils l'auraient ensuite simplifiée en se bornant à graver sur une surface plane la figure et les images des cailloux primitifs.

Les Caras inhumaient les morts au milieu de leurs armes, entourés d'un mur de pierres sèches et recouverts d'une voûte chargée de pierres, sur laquelle on accumulait de la terre, de façon à produire un tumulus dont l'élévation était proportionnée à la dignité du défunt. Ces particularités ne sont pas étrangères à quelques mounds des États-Unis, elles ont un principe analogue à celui des pyramides tumulaires du Mexique.

La grande difficulté, c'est que les Mexicains, et en particulier les Toltèques, n'ont jamais passé pour de grands navigateurs, et que les Caras sont venus exclusivement par mer.

Un Membre. C'étaient des Caraïbes, leur nom le dit assez.

M. Castaing. On serait tenté de le croire, si l'on s'arrêtait à cette dernière considération : leur nom peut n'être autre chose que le mot quichua *qari* qui signifie homme et qui, par une extension commune en Amérique, a pu vouloir dire «guerrier». Aux Antilles, dit Rochefort, ce même sens de «guerrier» était celui du nom de *Carina* dont les Européens ont fait *Caribe* et *Caraïbe*. Dans l'Amérique du Sud, le nom de *Guarani* a aussi la signification de «guerrier», et l'on sait que les Guaranis et les Caribes sont une seule et même race. Mais *Guarani* paraît venir de *guara*, tribu, dont on retrouve d'autres composés, par exemple *Guara-yu*, «la tribu jaune», dont les Espagnols firent celui de *Guarayos*. On a même prétendu que ce mot de *guara* serait le terme primitif d'où tous les autres seraient dérivés par corruption, et on l'a comparé aux termes de langues d'une tout autre famille, *war*, *guerre*...; mais je m'arrête sur cette pente glissante de l'étymologie.

Les Caras arrivèrent sur des radeaux semblables à ceux dont les Caribes faisaient usage pour leurs expéditions lointaines; c'étaient des rondins de bois léger toujours en nombre impair et de grandeur décroissante, celui du milieu faisant la figure d'un timon de charrette où s'asseyait le conducteur du radeau; les rondins étaient assemblés par des liens de coton ou d'écorce, assujettis par deux traverses et recouverts de roseaux. Cependant leur état social était supérieur à celui dans lequel on a trouvé les Caribes des Antilles et du Brésil. Ceux-ci représenteraient-ils l'état primitif des populations de l'Amérique du Sud, et une partie d'entre eux aurait-elle déjà reçu d'ailleurs, des Toltèques par exemple, la civilisation qu'ils auraient portée sur les côtes du Pacifique? C'est une hypothèse comme une autre, comme cette autre notamment qui me vient en cet instant à l'idée, que des Caribes ont pu s'associer des Toltèques, des Mayas, et les emmener avec eux.

M. de Rosny. C'est là ce qu'il serait intéressant de démontrer.

M. Castaing. Je ne suis pas en mesure de le faire. D'ailleurs, une autre tradition fort respectable, puisqu'elle vient de Cieza de Léon, dit que les Caras employaient des canots de jonc faits comme de grandes barques. Ces sortes d'embarcations, composées de rouleaux de jonc réunis en forme de nacelles, sont encore en usage sur le lac de Titicaca, mais elles ne paraissent pas avoir été connues des Caribes. Cela, dira-t-on, n'est pas un motif suffisant de rejet; mais en voici d'autres.

Le régime politique des Caras était à la fois monarchique, féodal et parlementaire ; le roi était reconnu par l'assemblée des seigneurs sans lesquels il ne pouvait rien, et les seigneurs étaient impuissants s'ils n'avaient l'assentiment du suzerain. Ils avaient même une sorte de loi salique; mais, par exception, on voit une annexion d'État se conclure au moyen d'un mariage. Monogames, ils ont la faculté de répudiation; les rois et les grands y joignent celle d'entretenir des concubines à volonté. Ils sont armés de lances, piques, haches d'armes et massues. Des esprits aventureux penseront peut-être aux Normands qui couraient le monde à la même époque.

Un Membre. Ce serait trop fort.

M. Castaing. En tout cas, cela est opposé aux mœurs des Caribes. Mais celles des Péruviens ont reproduit une grande partie des détails que je viens de donner. Permettez-moi d'ajouter que les Caras adoraient le Soleil et la Lune ; leur temple du Soleil, à Panecillo, était ouvert à l'orient, comme celui de Jérusalem; les colonnes de la porte servaient à mesurer l'année, et douze piliers placés autour de l'édifice étaient autant de gnomons servant à trouver le premier jour de chaque mois.

Historique dans le royaume de Quito et sur toutes les côtes de la République de l'Équateur, l'intervention des Caras apparaît à l'état de tradition plus ou moins vague sur le territoire entier qu'occupe la race péruvienne. Chez les Aymaras, on trouve une tribu dont le chef porte le titre de *Cari;* c'est un chef nommé *Cari* qui s'établit dans l'île de Titicaca, au sud du grand lac, et y fonde un empire...

Mais je m'arrête; pour essayer une conclusion qui serait probablement prématurée, je serais obligé d'entrer dans des considérations de linguistique et d'archéologie dont la place n'est point ici, je veux dire en cette séance, et je n'ai déjà que trop abusé de la bienveillante attention que vous m'accordez.

DISCUSSION.

M. Cañarete (Nouvelle-Grenade). Messieurs, j'ai demandé la parole, non pas dans l'intention de critiquer les savantes communications qui viennent de vous être faites, mais afin d'essayer de fournir un trait d'union entre leurs données. Nos collègues ont fait porter leurs observations sur l'Amérique centrale ou sur les côtes méridionales du Pacifique, je vous demande la permission de me placer entre les deux, à 3 ou 4 degrés tout au plus au nord de l'équateur, et, si vous consentez à m'y suivre, nous allons y trouver quelques traces d'invasions que je ne me permettrai pas d'attribuer, ni aux gens du Nord, Mexicains ou Mayas, ni aux Péruviens, mais à des gens qui durent avoir quelque affinité avec ceux que M. Castaing vient de signaler sous le nom de Caras.

M. Quiros. Le nom de Caras est-il connu dans votre pays?

M. Cañarete. Je l'ignore, et les antiquités locales me sont trop peu connues pour que je puisse me permettre une affirmation; mais je sais bien, par

exemple, que l'on trouve, dans la contrée, des pierres dures gravées avec un art qui a cessé d'être pratiqué de temps immémorial et que les traditions des Indiens attribuent à leurs ancêtres.

M. Quiros. N'y-a-il pas de souvenir que ces pierres aient été importées? Les camées grecs le furent en bien des lieux.

M. Cañarete. Les souvenirs locaux ne mentionnent aucune importation, aucune communication habituelle avec la côte. Du reste, ce motif de conjecture n'est pas isolé. Humboldt a signalé avec raison parmi les Muyscas, aborigènes de ce pays, une agriculture, des arts industriels qui sont encore dans leurs usages; il a décrit, d'après les mémoires d'un savant du pays, le calendrier et le cycle de soixante ans qui révèlent des relations soit avec les peuples les plus avancés de l'Amérique, soit même avec les populations de l'ancien continent.

Enfin ces communications trouvent une sorte de confirmation dans la légende de Bochica, dont les détails rappellent, par plusieurs côtés, celles de Quetzalcohuatl et de Viracocha, le Mexique et le Pérou. Les Indiens de notre pays sont ordinairement considérés comme des Caraïbes apparentés aux Guaranis du Brésil et aux habitants des Petites-Antilles. Leurs mœurs ne semblent pas justifier cette supposition; mais, en tout cas, il me semble que les habitants antiques des plateaux de Cundinamarca et de Bogota, que leur position rendait intermédiaires entre le Mexique et le Pérou, eurent leur part de l'une ou l'autre civilisation, sinon d'une plus ancienne, qui fut peut-être la source et le point de départ des deux autres.

M. Quiros. Je ne ferai qu'une observation sur la théorie ou la conjecture de mon compatriote et ami : c'est que, si la civilisation et les arts sont venus du Nord dans la Nouvelle-Grenade, ils ont dû trouver plus de facilités par la mer des Antilles, d'où ils ont remonté le long des fleuves jusqu'aux plateaux.

M. Cañarete. C'est là que serait l'hypothèse. Je n'ai pas eu, d'ailleurs, la prétention d'émettre une théorie, mais le désir de faire un simple rapprochement.

M. Castaing. Je ne voudrais pas abuser de votre attention; mais les observations de M. Cañarete, dont je m'empresse de reconnaître la justesse, appellent quelques mots de commentaire. Si les traditions que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer sont fondées, comme je le crois, puisqu'elles ont été empruntées par Velasco aux mémoires perdus ou égarés de Fray Marcos Niza, contemporain de la conquête, il n'est pas douteux que les Caras, qui suivaient toujours la côte du Pacifique pour la ravager ou s'y établir, durent descendre de bonne heure sur les rives du golfe de San Miguel et en face du plateau de Cundinamarca. Mais la traversée des montagnes n'était pas dans leurs habitudes, et la présence de quelques pierres dures, qui peut s'expliquer de plus d'une façon, ne paraît pas suffisante, à défaut de monuments plus importants, pour démontrer leur invasion dans la région des hauts plateaux.

M. Cañarete. Vous les avez conduits vous-même au lac de Tituaca qui est bien plus élevé.

M. Castaing. Vous avez raison; mais leur station habituelle, s'ils en eurent une dans le pays de Collao, fut située plus bas dans la vallée, entre le lac et l'Océan; et puis je crois moins à une invasion guerrière dans ces parages qu'à des relations artistiques, dont les traces se retrouvent à chaque pas dans tous les monuments dont ce pays est couvert.

Pour en revenir au Cundinamarca, le calendrier des Muyscas, qui diffère de ceux des Mexicains, n'est qu'un élément secondaire dans les antiquités des Caras, où l'on peut seulement en supposer l'existence, par le fait des gnomons dont ils faisaient usage. Quant à la légende de Bochica, je suis disposé à lui attribuer une portée beaucoup plus générale que celle qu'on lui donne en la rattachant à celles du Mexique ou du Pérou. Il paraît y avoir eu, dans toute l'Amérique, au Nord comme au Sud, la tradition d'un homme blanc jouant un rôle civilisateur; malheureusement elle ne nous est parvenue que défigurée par l'empressement des missionnaires à la charger de détails peu authentiques, lesquels avaient pour objet de démontrer la prédication de l'Évangile par l'un des apôtres, dans les pays qu'ils assimilaient aux Indes.

Un Membre. Ce n'est peut-être qu'une invention des jésuites ou des capucins.

M. Castaing. Il y a des autorités plus sérieuses; mais je les connais trop imparfaitement pour être en mesure de me prononcer[1].

La question des Caribes ou Guaranis serait d'une solution facile, si nous possédions des monuments de quelque valeur. Cette race, qui paraît être brésilienne, fut toujours douée d'une grande puissance d'expansion : féroces, dénués de pitié comme de scrupules, faisant la guerre par amour du carnage, ils furent le fléau de leurs voisins sur lesquels ils empiétèrent constamment. En possession de toutes les plaines, ils pénétrèrent partout où les portaient les embarcations qu'ils maniaient avec une rare adresse. Mais dans la Nouvelle-Grenade, les habitants des plateaux sont d'une autre race, que diverses circonstances me font considérer comme apparentées à celles de Quito et du Pérou.

M. Cañarete. Je n'ajouterai qu'un mot pour constater que la distinction signalée par M. Castaing fut reconnue, dès les premiers temps de la conquête, par Ximenez de Quesada el Conquistador, dont le témoignage est acquis à la tradition.

NOTE

SUR LES RACES DIVERSES DE L'ÉPIRE ET NOTAMMENT SUR LES ALBANAIS,

PAR M. GAULTIER DE CLAUBRY,

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES.

Les observations ci-dessous ont été recueillies dans un voyage que j'ai fait en

[1] Depuis cette époque, M. Castaing a publié, dans les *Archives de la Société américaine de France* (t. II), une étude sur la *Légende de l'homme blanc du Pérou*.

1858, comme membre de l'École d'Athènes, dans la partie de l'Albanie appelée Épire, et notamment dans la région dont la cession à la Grèce est aujourd'hui en délibération.

On s'accorde à reconnaître dans ce pays l'existence de quatre races d'hommes: Albanais, Grecs, Turcs et Vlaques.

Les Vlaques ou Valaques, dont un fort détachement occupe la rive gauche de l'Aspro-Potamo, ancien Achéloüs, se distinguent aisément: leur origine est connue, leur type slave n'est pas méconnaissable, et ils ne m'ont fourni aucune observation nouvelle.

Les Turcs sont là ce qu'ils sont ailleurs, une race mêlée de tout sang par la capture des femmes étrangères, par l'institution ancienne des Timariots. Ici, la difficulté de leur trouver un type se complique de la question religieuse et de la question politique, ou sociale si l'on veut, comme nous le verrons en parlant des Albanais.

Les Grecs se rencontrent, dans le pays, dans deux conditions très différentes, et avec des aspects divers. L'Épire est divisée physiquement en trois zones parallèles à la mer, et séparées par des chaînes de montagnes. L'une forme le littoral, l'autre est adossée au Pinde, la troisième constitue une région moyenne dont le sol s'élève jusqu'à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A la région supérieure appartient le canton du Zagori, sur le cours supérieur de l'Aspro-Potamo et du Voïdomati, remarquable par son aspect sauvage: l'œil n'y découvre que des forêts et des rochers, on se demande s'il est habité. C'est la partie la plus riche de l'Épire. La population en est exclusivement grecque et fière de la pureté de sa race. Les hommes y sont généralement minces et élancés, quelquefois la poitrine large, mais avec une apparence générale de fatigue; on dirait qu'ils ont l'échine faible, ils ont les traits généralement tirés, et l'on ne retrouve qu'avec peine le type rendu classique par la statuaire antique. Ils ne font de culture que pour satisfaire aux besoins les plus immédiats; leur richesse vient du commerce dans tout le Levant et même en Occident, à Marseille et jusqu'à Londres. Leurs biens ne sont pas sous la main des Turcs, leurs voisins. Ils se sont ainsi créé une position indépendante, ils ont racheté peu à peu tous leurs villages de l'impôt de 30 p. o/o en nature qu'ils payaient à leurs beys. Leur vie se passe à gagner au dehors; le Zagori est leur patrie, où ils naissent, se marient et reviennent passer leurs vieux jours. Le vieux Hieromicho, chez qui je recevais l'hospitalité, après avoir été comme conducteur de mulets à gages, avait fini par devenir riche; il avait établi ses deux fils, l'un médecin à Athènes, l'autre commerçant. Lui-même, après avoir achevé la construction de sa maison, partait, à l'âge de quatre-vingts ans, pour faire, avant de mourir, son pèlerinage de terre sainte.

Dans la même zone, en se dirigeant vers le Sud ou vers le Nord, on rentre dans des régions de populations mêlées: au Sud, l'élément grec domine; au Nord, les Albanais musulmans et les Turcs.

Sur le littoral, les villages grecs en majorité sont intercalés entre les villages ou villes turcs, dont la principale est Delvino.

Là, les Grecs ne sont pas exclusivement commerçants, mais agriculteurs, marins, industriels de toute nature; on y rencontre des échantillons remar-

quables du type grec classique. Je puis citer une famille du village de Loutza, près du golfe de Phanari, composée de la mère et de trois filles, dont la haute taille, les formes puissantes, l'attitude droite et calme rappellent les cariatides de l'Érechthéion. J'ai eu pendant vingt jours pour conducteur de mulets un Grec de la côte, un peu petit, mais également différent de la carrure du Romain classique et de la longueur du Grec de Zagori; il ne rappelait ni le *Mars de Gabie*, ni l'*Apollon du Belvédère*. Mais on l'aurait comparé sans trop de flatterie à l'*Achille du Louvre*, dont il avait la vigueur et la souplesse, avec la pureté des traits, et cet ovale irréprochable qui a quelque chose de la grâce féminine. Quand un bruit d'insurrection se répand en Épire, les habitants du Zagori s'alarment aussitôt et se donnent gratuitement le rôle de médiateurs : la paix leur profite davantage; dans la guerre, ils perdent leur influence et craignent pour leurs familles dont les hommes jeunes sont absents. Sur la côte, au contraire, et particulièrement dans le Sud, la majorité est belliqueuse, et une levée serait facile à faire.

Dans la région moyenne, qui a pour centre la plaine et le lac de Janina, ces éléments divers se trouvent mélangés entre eux et avec les Albanais, de beaucoup les plus nombreux; et l'on peut, sans en sortir, y étudier ces derniers sous toutes leurs faces.

Les Albanais sont quelquefois difficiles à retrouver sous les noms différents et dans les conditions diverses qui les distinguent. Le nom même d'Albanais ne désigne pas toujours une race, mais quelquefois une condition. En approchant de Castri, dans la plaine de Phanari, sur les bords de l'Achéron, je demandai à l'un de mes deux hommes d'escorte ce qu'il était : — Je suis Grec, me répondit-il (Ρωμιος). — Je croyais, lui répondis-je, que tu étais Albanais. — Oui, je suis Albanais aussi. Et il finit par me faire comprendre qu'il était Grec de religion et Albanais de métier, c'est-à-dire gendarme; quant à la race, il n'en savait rien; on l'eût pris volontiers pour un Slavo-Grec. Ainsi, la religion et même la fonction effacent la nationalité.

M. Madier de Montjau. A l'appui de ce détail, je puis raconter qu'étant moi-même attaché au Comptoir d'escompte à Alexandrie, nous avions pour nous garder trois espèces de gendarmes à notre solde, et lorsque je leur demandais de quel pays ils étaient, ils me répondaient qu'ils étaient Albanais. L'un était un véritable Polonais, à figure fine, très blond, ayant des pieds et des mains énormes; l'autre était Grec et le troisième était un mulâtre des Antilles. L'un était une espèce de chrétien, le second était un catholique mirdite et le troisième était musulman. Tous les trois étaient Albanais. Ils faisaient leur métier de se couvrir des armes les plus magnifiques et de se couvrir de gloire si l'occasion s'en présentait, en défendant fidèlement ceux qui les payaient.

Comme vous le voyez, ma propre expérience vient à l'appui du rapport de mon savant ami. Le mot *Albanais* ne signifie pas qu'on appartient à cette nation, il signifie simplement une aptitude de métier et un fait de résidence.

M. Gaultier de Claubry. Des villages entiers, que des renseignements an-

ciens classent avec certitude comme Albanais, sont tellement grécisés par l'influence du clergé grec, parlent le grec si merveilleusement, que la science seule peut les revendiquer. D'autres sont devenus musulmans, ils se divisent encore en deux classes : les musulmans de vieille date, comme par exemple Med-Aga-Pronio, de Paramythia ; tout le pays les désigne sous le titre de Turcs ; il est vrai qu'ils parlent rarement le turc ; mais, de leur côté, les beys et agas turcs des petites localités ont quelquefois adopté l'albanais. La seconde classe, ce sont les musulmans de fraîche date, qui se souviennent encore de la conversion en masse opérée par Ali-Pacha au commencement de ce siècle. De ce nombre était un des convives de mon hôte, le bey de Gradista, lequel m'expliqua qu'il était Turc chrétien (*Tourco christianos*), qu'il buvait du vin comme chrétien, et, comme Turc, avait deux femmes.

Quand on a recueilli sous ces divers travestissements les éléments épars de la race albanaise, on se trouve dans un nouvel embarras. Il s'agit de découvrir les caractères communs à toute la race et qui permettent de constituer son unité et ce qu'on appelle son type. La division historique en quatre tribus répond-elle à une différence généalogique? Si l'on tient compte des petites différences, ce n'est pas en quatre variétés, mais en cent qu'il faudra diviser les Albanais. Si l'on ne considère que les divergences tout à fait notables, on sera invinciblement amené à reconnaître deux espèces d'Albanais. Le contraste s'est présenté à mes yeux d'une manière frappante surtout dans deux circonstances.

Vers le début de mon voyage, j'avais deux hommes d'escorte, chargés de me défendre contre les brigands, et un peu de surveiller mes conversations avec les habitants. L'un, un homme de cinquante-deux ans, grand, sec, alerte, infatigable, rappelant quelques-uns de ces types bachi-bozouks si bien saisis par Decamps, ne respirait qu'aventures et combats. Il me demandait un jour, pendant que je déjeunais, ce qu'annonçait la comète de 1858, alors dans tout son éclat, si ce n'était pas la guerre. — Tu aimes donc bien la guerre? lui dis-je ; à ton âge tu devrais aimer à te reposer. — Me reposer! C'est bon pour vous, mylord, qui ne savez que faire de votre argent ; mais nous, nous sommes pauvres, et dans la guerre, on s'enrichit! J'étais bien gardé, on le voit, contre les brigands. Je ne crois pas cependant qu'il eût été capable de me faire un mauvais parti, tant que j'étais sous sa garde.

L'autre était exactement le contraire comme aspect et comme caractère, non pas qu'il n'aimât aussi la guerre et surtout le pillage. Mais c'était un gros blond, qui se plaignait sans cesse d'avoir mal aux pieds, saisissait toutes les occasions de s'étendre à plat sur l'herbe, et ne songeait qu'à l'heure où l'on mangerait, satisfaisant sa faim et sa soif non pas avec cette voracité énergique commune à tous les siens, mais avec un abandon de gloutonnerie qui l'aurait fait certainement rejeter de la fameuse armée de Gédéon ; et toutefois, au moment du départ, on reconnaissait le soldat, à la façon dont il bondissait, la main sur ses armes, comme si l'ennemi se fût montré. Je me demandais, en les voyant, si ces deux hommes pouvaient être de la même race.

L'autre circonstance se présenta un peu plus tard. A Sarakinista, sur la rive droite du Dryno (ruines probables d'une ancienne Alexandrie ; voyez l'*Iti-*

néraire de l'Orient, p. 870), la population est magnifique. Hommes et femmes sont hauts de taille, d'une belle carrure; autant que l'on en peut juger, muscles larges, mais d'un modèle un peu épais; la stature droite, la tête de grosseur modérée; front carré, mâchoires un peu fortes, mais sans rien de disgracieux; les sourcils bien arqués, le nez busqué, les pommettes un peu fortes, la bouche belle; les cheveux et les yeux noirs. Pendant que je déjeunais, la fille de la maison, avec son foulard jeté sur la tête, son petit tonneau suspendu au dos par deux chaînes, allant à l'eau, s'était arrêtée de profil devant la porte de la salle pour recevoir les recommandations de son père; c'était un beau sujet de tableau.

Après déjeuner, je descends dans la vallée, je remonte sur l'autre versant me dirigeant vers Argyro-Kastro, et je traverse un autre village également albanais, qui était en fête; tout le monde était dehors, les vieilles femmes accroupies sur leurs portes, les jeunes causant debout, se promenant ou dansant: toutes blondes, aux yeux bleus, les vieilles, avec de grosses têtes aux traits plats, aux chairs flétries, avec de grosses joues pendantes, qui faisaient de toute la face un carré; coiffées d'énormes entortillements de linge blanc. Parmi la foule, une fillette d'une douzaine d'années, fraîche, rose, d'une magnifique carnation, mais de cette blancheur un peu molle qui ne dure pas toujours jusqu'à l'âge du mariage; sa coiffure haut montée rappelait la mitre de Didon dans le tableau de Girodet. Mais malgré l'éclat du visage, les traits n'avaient rien de cette régularité et de cette fermeté, et l'on aurait juré une charmante petite Moscovite. Les hommes ne différaient guère moins de ceux de Sarakinista et dans le même sens.

A ne consulter que l'aspect physique, il semble donc que l'origine des Albanais doive être rattachée à deux races très distinctes: l'une appartenant aux plus belles familles tartares, l'autre à la race slave peut-être.

Y a-t-il, entre ces êtres si différents, une ressemblauce morale, un lien quelconque qui les ramène à l'unité?

De religion, ils changent comme de chemise. Les uns sont chrétiens grecs; les autres, musulmans; d'autres, catholiques; beaucoup ont changé plusieurs fois.

Ils n'ont point de littérature; à peine a-t-on pu retrouver quelques spécimens de leur écriture, du temps où ils en avaient une. Leur langue contient un mélange de mots grecs et latins pour désigner les choses les plus usuelles, comme la *maison*, le *vin*, etc. Telle qu'elle est, ils l'oublient facilement, et les Albanais de Grèce ne la parlent presque plus. Encore moins faut-il chercher une nationalité politiquement constituée.

Je n'ai pu découvrir, en somme, qu'un seul caractère qui leur soit commun à tous, malgré les différences que j'ai signalées; caractère qu'ils peuvent perdre par moments, mais qu'ils retrouvent bien vite (même mon gros sancho de gendarme): je veux dire qu'ils sont tous durs à la peine, aussi bons laboureurs que bons sabreurs, avec cette nuance que les Albanais travailleurs sont plutôt chrétiens; les guerriers deviennent plus facilement musulmans.

Ce n'est donc là, ce me semble, ni une race, ni un peuple, mais l'étoffe avec laquelle on peut en faire un, ou en compléter plusieurs. Élément précieux

pour un gouvernement qui saurait l'employer, redoutable pour celui qui verrait se tourner contre lui cette masse solide de gens braves et peu scrupuleux, qui ne connaissent ni nationalité, ni religion, ni patrie; pour qui le maître est celui qui paye, et l'ennemi celui que l'on pille. La véritable destinée des Albanais me paraît être celle qu'ils ont déjà en Grèce, de se fondre dans d'autres peuples, pour leur apporter, en s'assimilant, la solidité qui peut leur manquer.

DISCUSSION.

M. Duchinski. Je demanderai à M. le Président de vouloir bien me permettre de faire une courte observation, au sujet de l'important mémoire dont vous venez d'entendre la lecture. C'est une question de méthode que je voudrais exposer devant vous en trois mots. Nous entendons constamment parler de Grecs, de Slaves, de Roumains, de Valaques, j'en passe beaucoup d'autres, auxquels nous pouvons ajouter encore les Germains; vous savez qu'on discute sur les Celtes, les Romains, depuis de longues années, et je dirai qu'à tout cela il manque une base absolue; et il n'y a actuellement qu'un élément : le langage. Vous appelez Slaves tous les gens qui parlent la langue slave, et il y a eu cette bizarrerie singulière, qui a existé et a été modifiée depuis peu: il y avait au Collège de France une chaire de langue slave, comme s'il n'y avait qu'une langue slave, et il n'y a que quelques années que, sur l'invitation de M. Chodzko, on a ajouté un *s* pour désigner qu'on parlait plusieurs langues slaves.

Sommes-nous autorisés à dire qu'il y a plusieurs types slaves? Je n'en sais rien, et, avant d'aller plus loin dans l'étude ethnographique, je profite de la présence de M. Urechia, qui occupe dans la Roumanie une position scientifique remarquable, pour lui demander de vouloir bien nous donner quelques éclaircissements sur ce point.

M. Urechia pourrait-il définir, par une convention, ou autrement, ce qu'est le type indiqué dans le mémoire de M. Gaultier de Claubry?

Il dit, en décrivant une jeune fille, ce qu'il entend par le type slave; elle avait, dit-il, des cheveux blonds, des yeux bleus, la tête carrée; on l'aurait prise pour une jeune Moscovite. Il y a des Russes assez naïfs qui pensent que la Russie est composée de Slaves, et là-dessus on a édifié une théorie : la politique des mélanges; cela s'appelle le panslavisme; de même que nous avons eu le germanisme pour les mêmes motifs.

Je reviens au point de départ de ma courte remarque. Je demande qu'avant d'aller plus loin dans l'étude ethnographique, on définisse ce qu'est un Albanais, un Slave, un Grec, un Roumain.

Dans le mémoire qui vient d'être lu, on nous dit qu'il n'y a plus d'Albanais; tant mieux, nous en sommes débarrassés : je le prends au figuré; mais il y a un mélange d'individus qu'on appelle Albanais, qui sont d'origines différentes; c'est une macédoine d'Albanais dans laquelle les nations sont confondues; mais nous n'avons pas suffisamment défini les éléments ethnologiques, et c'est à cet ordre de travaux que je prie notre honorable Président de vouloir bien prendre part, de façon que nous ayons quelque idée des Roumains, de leur

origine, de leur type. En quoi les Roumains diffèrent-ils des Slaves, les Slaves des Grecs? Voilà ce qu'il est difficile pour nous d'établir dans ce moment. La chose est difficile, mais elle ne nous effraye pas, puisque nous faisons de la science et que la science est difficile.

M. Urechia. J'ai des réserves à faire sur le mémoire dont vous avez entendu la lecture. Les travaux qui vous sont présentés sur ce qu'on appelle les Valaques, c'est-à-dire les Roumains, et qu'à tort on continue à appeler des Slaves, me semblent insuffisants; je suis un peu de votre opinion; la question n'y est nullement élucidée, malgré les travaux des savants étrangers et des savants français.

Le travail dont on vous a donné lecture me semble non seulement insuffisant, mais il peut nous induire en erreur sur ce que l'auteur appelle des Valaques, des Albanais, des Slaves.

Oui, les Albanais existent, et à côté des Albanais, il existe des Roumains qui ne sont ni Slaves ni Albanais.

Dans la carte que vous avez sous les yeux, sont indiquées les localités principales habitées par les Roumains. L'auteur parle de Loutza, qui est une localité roumaine; c'est un nom roumain et non slave, ni albanais; probablement il aura vu une de ces belles femmes roumaines venant de Loutza, et il l'aura prise pour une Slave, une Grecque ou une Albanaise; c'est que l'auteur n'avait pas encore bien établi dans sa tête le type de chacune de ces nationalités.

Je vous serais reconnaissant de me donner un jour, pour que je puisse mettre à votre disposition des documents qui vous prouveraient que les Valaques sont bien des Roumains, et que les Roumains sont bien des Valaques, et que les uns et les autres constituent une population différente des Slaves et des Albanais.

Il y a, si vous le voulez, dans le Roumain beaucoup de race pélasgique du Thrace, nous avons un peu hérité du Dace, et il faut bien supposer que Trajan n'a pas exterminé tout le monde et qu'il est resté suffisamment de Daces, desquels nous provenons. Il est prouvé cependant que les Daces n'appartiennent ni à la race slave, ni à la race allemande, c'est une branche parallèle des Hellènes, ils appartiennent à la même famille que les Thraces; et me servant d'un proverbe roumain qui dit : « Tout le monde a séché son linge au même soleil, » je dirai que pour les Daces, les Grecs et les Roumains, ce proverbe trouverait peut-être ici sa place. Mais de là à dire que les *Valaques* sont *Slaves*, la marge est énorme!...

Il y a donc des réserves à faire quant au mémoire qui vient d'être lu; il contient, certes, de bonnes choses, seulement je crois que l'auteur est un peu sous l'influence du milieu dans lequel il a vécu.

Je disais ce matin qu'il y avait intérêt à ne pas confier aux Gouvernements le soin des cartes ethnographiques, car ils peuvent être intéressés à faire disparaître les nationalités.

C'est ce qui arrivera quand on ira étudier la Turquie en Grèce. J'aime beaucoup les Grecs, j'ai de très bonnes relations avec eux : pour moi, la Grèce et la Roumanie sont des pays de grand avenir en Orient; mais il n'en est pas

moins vrai que les Grecs veulent faire grec tout ce qui n'est pas grec. Il y a des Roumains, des Valaques jusqu'à Athènes; l'Épire, la Thessalie, la Romélie sont tout autant aux Roumains, aux Valaques, qu'aux Grecs. A cette heure il n'est plus permis d'ignorer cela, et de confondre les Roumains ou les Valaques avec les Grecs; dans le commerce même, les Valaques macédoniens sont connus; ainsi les barons Sina, les Dumba sont des Roumains, leur famille parle la langue roumaine.

Je veux dire que, selon le milieu dans lequel on est placé, on subit des influences. Il se peut que l'auteur du mémoire ait été placé à Athènes un peu sous l'influence grecque, et ait ainsi commencé à voir disparaître les autres populations de la Turquie, puis en soit arrivé à rêver un empire grec homogène, ce qui le pousse à cette injustice de faire disparaître sur la carte toutes les autres populations qui ne sont pas celle qu'il a en vue.

La place que j'occupe en ce moment ne me permet pas de traiter plus longuement cette question; c'est pour cette raison que je vous demande de vouloir bien désigner une séance du matin, dans laquelle je traiterai ce sujet. J'ai donc des réserves à faire, je vous prie de vouloir bien les entendre; il me semble utile de les produire surtout en face d'un travail qui, après tant de travaux remarquables des Ubicini, Michelet, Quinet, Roesler, etc., se croit autorisé à dire que les Roumains et les Valaques sont des Slaves.

M. le Président. Je crois que l'heure est trop avancée pour que nous puissions continuer à discuter la question si intéressante qui a été développée par Mme Clémence Royer et par M. Halévy. Plusieurs orateurs sont encore inscrits pour parler sur plusieurs sujets mentionnés au questionnaire. M. de Rosny, notamment, s'était proposé de vous entretenir de la route de migration bouddhique dans la direction de la Corée. C'est une question très importante et qui me paraît avoir un grand intérêt, ne serait-ce qu'au point de vue de la nouveauté, car je ne sache pas qu'elle ait encore été abordée dans les travaux de l'érudition. L'heure avancée m'oblige à vous demander s'il n'y a pas lieu de clore cette séance d'ailleurs si bien remplie, et cela d'autant plus que nous avons séance au Trocadéro à deux heures. (Assentiment.)

La séance est levée à midi trois quarts.

Le Secrétaire de la séance,

A. Castaing.

SÉANCE DU MARDI 16 JUILLET 1878.

(PALAIS DU TROCADÉRO.)

PRÉSIDENCE DE M. LE PROFESSEUR B.-AL. URECHIA,

ANCIEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, VICE-PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance : Discours de M. URECHIA, député roumain, professeur à Bucarest. — Sur les populations improprement appelées touraniennes, par M. Léon CAHUN. — Discussion : l'expédition mongole au Japon, Roumains faisant partie de cette expédition et de celle d'Attila. — De la classification des races humaines, par M[me] Cl. ROYER. — De l'esthétique chez les anciens Américains, par M. C. SCHOEBEL. — L'ethnographie de l'Asie, par M. Léon DE ROSNY. — La Couvade, par M. A. CASTAING.

La séance est ouverte à deux heures un quart, au palais du Trocadéro, par M. le professeur B.-Al. URECHIA, ancien ministre de Roumanie, député, assisté de MM. Léon DE ROSNY, président du Congrès, CORRENTI, commissaire général de l'Italie à l'Exposition universelle, DE SANTOS, commissaire général de l'Espagne à l'Exposition universelle, et Alph. JOUAULT, secrétaire général du Congrès.

M. le professeur URECHIA, *président*, ouvre la séance par le discours suivant :

Mesdames et Messieurs, il y aura bientôt un siècle qu'un brillant esprit français visita les contrées du Danube où se trouve ma patrie; c'était le prince de Ligne qui, dans une série de lettres, faisait ce que nous appellerions maintenant l'ethnographie de la Moldavie.

Le prince de Ligne, visitant ce pays, fut saisi de compassion pour les malheurs des populations qui l'habitaient, et il écrivit à leur sujet aux « grands de la terre », les suppliant de ne pas oublier complètement ce petit peuple que la latinité avait envoyé comme sentinelle avancée en même temps que compromise à l'extrême Orient, et qui était digne de leur estime.

Il leur disait à ces grands de la terre : « O vous, arbitres des destinées des pauvres mortels auxquels vous avez souvent mis les armes à la main pour accomplir les maux que vous avez faits à l'humanité, vous en êtes plus responsables que nous, qui ne sommes que les exécuteurs de vos hautes œuvres ! Servez cette humanité et en même temps la politique de plusieurs empires, en laissant en paix ces pauvres Moldaves; leur pays est si beau que toute l'Europe crierait si l'on voulait s'en emparer ».

Hélas ! Mesdames et Messieurs, vous savez combien ces sortes d'appels ont été entendus alors et depuis, et de nos jours même par ceux qui depuis longtemps avaient proclamé que la force prime le droit ! Mais le prince de Ligne

ne s'adressait pas seulement aux grands de la terre, aux têtes couronnées : il s'adressait surtout à ces grands qui restèrent éternellement grands, même quand ils eurent disparu du monde; il s'adressait aux hommes de science; il écrivait à plusieurs savants français; il leur disait : « Travaillez pour mes chers Moldaves, de quelque façon que ce soit; ils me traitent si bien! J'aime tout en eux, et surtout leur langage qui rappelle qu'ils descendent des Romains. C'est un mélange harmonieux de latin et d'italien. »

Cet appel fut entendu, et c'est à lui que nous devons les premières œuvres qui furent publiées sur mon pays au commencement du XIXe et à la fin du XVIIIe siècle; c'est à ce courant généreux que nous devons peut-être l'honneur des quelques pages immortelles des Quinet et des Michelet sur les Roumains; c'est enfin à ce courant que je dois, moi simple paysan du Danube, que je dois de me trouver au sein de cet aréopage de la science européenne. (Applaudissements.)

Si l'histoire se taisait jamais sur ce que la Roumanie doit à la France, soyez sûrs que cela serait écrit dans le cœur de tous les Roumains; vous n'avez qu'à visiter leur pays à l'occasion du Congrès des langues romanes que nous aurons l'année prochaine, et vous pourrez constater par vous-mêmes combien le cœur de tous les Roumains déborde de reconnaissance envers la France.

Messieurs, aujourd'hui encore en m'appelant à l'honneur de présider les débats importants de cette assemblée, certainement votre choix n'a pu être guidé par une autre considération que celle d'une généreuse, je ne dirai pas protestation, — ce serait, hélas! trop tard, — mais d'une généreuse consolation que vous voulez bien donner à mon pays dont les lambeaux sont encore sanglants depuis deux siècles, et qui continue à être déchiré par l'application du même principe, la force prime le droit. (Vifs applaudissements.)

Permettez-moi donc, Messieurs, en terminant, de rapporter l'honneur que vous me faites non pas à quelques travaux insignifiants que j'aurai pu faire sur l'ethnographie des contrées que baigne le vieux Danube, mais plutôt à ce sentiment de générosité autant que de haute politique qui vous pousse à ne plus oublier la Roumanie, cette vaillante sentinelle du monde latin à la porte des invasions barbares. (Applaudissements.)

M. Alph. Jouault, secrétaire, rend compte des travaux de la Section d'Ethnogénie, qui a tenu séance ce matin au palais des Tuileries.

M. le Président. La parole est à M. Cahun pour faire une communication sur les populations de l'Asie centrale.

SUR LES POPULATIONS

APPELÉES IMPROPREMENT TOURANIENNES,

PAR M. LÉON CAHUN,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

M. Léon Cahun. La communication que je me propose de vous faire a pour but de vous présenter les caractères ethnographiques d'une population ou

d'un certain nombre de populations. Ces populations que je me propose d'étudier devant vous sont les populations dites improprement *touraniennes*, populations que je me permettrai d'appeler turques ou mongoles. Les éléments sur lesquels je m'appuierai pour les étudier devant vous seront à la fois des éléments anthropologiques, des éléments linguistiques, des éléments historiques, c'est-à-dire qu'ils répondront exactement au programme que nous nous sommes tracés, et qui consiste à tenir compte non seulement de la forme extérieure des hommes, de l'analyse de leur langage, mais aussi de ce que les peuples ont fait dans l'histoire; je chercherai à déterminer leurs capacités, leurs aptitudes, à trouver leur présent et leur avenir dans leur passé.

Il faut d'abord définir ce que j'entends par populations touraniennes et mongoles.

Si vous allez, d'une part, au fond de l'Asie jusqu'au bord de la mer Glaciale, vous trouverez des populations appelées Samoyèdes qui parlent un dialecte ressemblant singulièrement à la langue turque par ses formes grammaticales comme aussi par son vocabulaire. Si vous allez, d'autre part, à la partie opposée, si vous allez sur les frontières de l'Arabie, vous trouvez des populations qui parlent la langue des Turcs. Elles ont la même grammaire, un vocabulaire analogue à la grammaire et au vocabulaire des populations habitant au bord de la mer Glaciale. Faut-il conclure de là que ces populations appartiennent à la même race? Non; mais il faut conclure de là que ces populations se sont pénétrées, qu'elles ont eu autrefois des rapports.

Voici donc des peuples qui occupent un espace immense sur la surface de la terre, qui y ont répandu leur langue strictement agglutinative plus ou moins modifiée; et, entre les différentes branches de ce langage, il y a toujours un vocabulaire commun. A quels caractères nouveaux reconnaîtrons-nous donc ces populations? Je vous prie, ici, de laisser de côté, dans l'étude que nous allons faire, l'agglomération de populations qu'on appelle habitants de la Turquie, ceux mêmes qu'on qualifie de Turcs; parlant la langue turque la plus dégénérée, ils sont plus loin de la population turque vraie que ne le sont les Samoyèdes ou les habitants de l'Himalaya. Cherchons donc la population turque à une époque où elle s'est présentée dans l'histoire comme un type bien déterminé. Si, jusqu'ici, on ne l'a pas fait, c'est par manque de documents; on n'avait pas les bases indispensables à pareille étude : les formes archaïques du langage et le groupement historique des faits auxquels ont assisté ces populations.

Plus tard ces éléments ont été trouvés. On a découvert récemment des poèmes turcs du XIe siècle; on a découvert récemment des chroniques turques des XIIe et XIIIe siècles. On peut donc désormais partir d'une base précise, et on peut étudier ce qu'ont été les populations turques depuis le moment où elles ont paru dans l'histoire par leur langue et leurs actions, jusqu'au moment où elles ont commencé à entrer dans la voie de la décadence qui les fera disparaître peu à peu de l'histoire; non pas disparaître, — car une population ne disparaît pas, — mais qui les transformera et les fera, sous un autre nom, sous une autre forme, concourir à l'œuvre éternelle de l'humanité.

Les populations turques apparaissent dans l'histoire, d'une manière bien définie et bien positive, au Xe siècle. Elles cessent de paraître d'une manière

définie et positive, au XVIe siècle. C'est dans cette période que nous allons les prendre, et nous allons voir, en cherchant dans leur langue et dans les actions qu'elles ont accomplies, leur véritable caractère, le caractère concordant avec la tâche historique qu'elles ont remplie.

Je définirai les populations turques au point de vue moral de deux façons :

Ce sont des populations qui n'ont pas de sentiment religieux, et ce sont des populations qui n'ont pas, n'ont jamais eu et n'auront jamais de volonté.

Dans cet immense espace qui s'étend de la Chine à l'Europe, nous voyons des peuples parlant tous la langue turque et n'ayant aucune religion à eux. Jamais les Turcs, les Mongols, ne se sont donné de religion. Ils ont accepté les religions toutes faites qu'on leur a apportées. Ils les ont prises, ils les ont respectées; ils ne les ont pas modifiées. Les religions se sont modifiées par elles-mêmes, par suite des circonstances, des usages, des milieux, mais non pas par le fait de leur volonté.

Au XIIIe siècle, les Turcs de Kachgar étaient chrétiens. Au XIIIe siècle, les Turcs aryens, les Turcs de Khiva étaient musulmans. Ils avaient pris, les uns et les autres, les religions qui avaient été apportées par les Arabes, les Syriens, les Chinois, ou bien les religions nestoriennes, tibétaines. Ils les avaient prises et les avaient estropiées. Le Turc n'a pas de religion, il estropie celles que lui apportent les autres.

Absence de volonté absolument caractérisée.

Nous allons nous adresser à eux-mêmes pour savoir ce qu'ils sont.

Il ne faut pas croire qu'il n'y ait pas de littérature turque originale. Prenez le livre qui a été écrit par un grand conquérant, par le sultan Baber, un Turc de race, un Turc croisé de Mongol; il descendait de Gengis-Khan par sa mère, et de Tamerlan par son père. Il a conquis l'Inde au commencement du XVIe siècle et a laissé un livre, ses mémoires, dans lesquels nous trouvons un portrait exact de la race turque.

Nous allons le voir étudier sur sa propre famille. Je cite de mémoire, mais veuillez me croire néanmoins. Baber dit, en parlant de son oncle : « Mon oncle était un homme sans volonté. Tout était chez lui indécision; il était entre les mains de son directeur spirituel. C'était un homme brave comme son sabre, bête comme ses bottes; » et Baber ajoutait : « Un vrai Turc si jamais il en fût. » — Voilà un Turc décrit par lui-même.

Baber va parler de son père. Il dira qu'il était le meilleur homme du monde, même fort honnête et qu'il possédait une vigueur à assommer un homme d'un coup de poing. Il était gros et quand il serrait les cordons de sa tunique, son ceinturon éclatait.

Je vous rappelle pour mémoire que dernièrement, dans une société d'anthropologie, on disait, pour caractériser la race turque, que jamais elle n'était grasse. (Rires.) Je crois que les gens qui font éclater leur ceinturon ne sont pas d'une maigreur excessive, mais peuvent manquer essentiellement de volonté. Le père de Baber avait promis de ne plus boire de vin sur la fin de sa vie; tenant parole, il ne se grisa plus que trois fois par semaine.

Nous allons voir Baber nous parler de sa propre personne.

Baber est un bon musulman. L'islamisme défend l'usage du vin. Il ra-

conte qu'un jour, il crut devoir faire son salut; il allait tenter la conquête dans l'Inde; il croyait qu'Allah était mécontent de lui. Il avait vingt-huit ans; il dit : «Je fais vœu de renoncer au vin quand j'aurai atteint l'âge de quarante ans.»

Voilà ce qu'est la volonté des populations turques. Toutes les fois que ces populations ont trouvé une volonté ferme pour les diriger, une main ferme pour pétrir leur pâte molle, elles ont été l'élément, je ne dirai pas de la civilisation, je ne dirai pas non plus de destruction, elles ont été l'élément de ce qu'on a voulu qu'elles soient. Elles se sont fait dévotes et, par elles-mêmes, elles n'avaient pas voulu de religion. Elles n'ont pas voulu être nomades ni sédentaires; et toutes les fois qu'un homme a voulu pour elles, il est certain qu'elles ont été nomades ou sédentaires. Aujourd'hui peut-être, il se trouvera des nations, non pas des hommes isolés, qui voudront pour elles. Eh bien! ceci est, je crois, une des utilités de notre Congrès, qu'il soit bien acquis que ces populations sont une pâte que l'on peut pétrir, dont on peut faire ce qu'on veut, à la condition que, en abdiquant elles-mêmes toute volonté, n'en ayant aucune, on apporte une volonté pour elles.

Quant à leur indifférence religieuse, je vais vous la faire voir et vous faire voir aussi comment cette indifférence religieuse est devenue tout le contraire de ce qu'elle était, justement par le manque de volonté des populations.

Lorsque l'entrée des Mongols a commencé au XIIIe siècle, ceux-ci trouvèrent l'Asie partagée entre les chrétiens, les musulmans et les bouddhistes. Les musulmans se divisaient en deux sectes : les schiites et les sumnites. Parmi les chrétiens, il y avait deux sectes : les nestoriens et les latins. Les Turcs avaient à Kachgar une église qui était dédiée à saint Jean-Baptiste.

On a considéré comme une merveille, il y a une dizaine d'années encore, qu'un voyageur européen soit arrivé à Kachgar. Au XIIIe siècle, il s'y trouvait déjà une église catholique.

Bien mieux, dans cette armée mongole, quand nous cherchons les noms des chefs qui la commandaient, nous trouvons une infinité de noms qui appartiennent au calendrier latin et nestorien.

Un savant médecin de la légation de Russie à Péking a trouvé récemment la traduction du *Iassa* ou Code de Gengis-Khan dans un manuscrit du XIIIe siècle qui contient la suite de la biographie des hommes célèbres de cette époque, et parmi les chefs qui ont conquis la Russie et la Pologne, il se trouve des gens s'appelant Nicolas, George, Marc, Antoine, et qui étaient manifestement chrétiens. Ainsi, parmi les grandes autorités mongoles, on n'a pas relevé moins de quarante noms chrétiens au nombre de ceux qui firent la conquête de l'Occident; mais il y avait aussi dans cette armée des bouddhistes et des musulmans.

On est surpris de l'étonnement de Rubruquis, quand il dit, parlant de la cour du grand khan : «Mais le khan Batou est chrétien;» et lorsque, le lendemain, il s'aperçoit que ce prince va à la mosquée, il dit : «Mais le khan Batou est musulman, le diable y a passé.» Le surlendemain, il s'aperçoit qu'il est bouddhiste. Décidément, dit-il, le diable y a passé, l'empereur est païen.

Eh bien! l'empereur n'était ni païen, ni chrétien, ni musulman. Il était Turc. Les Turcs, qui ont suivi les hommes de l'Asie centrale, se sont si bien

confondus avec eux, qu'à un moment les mots turcs et mongols disparaissent et que les Occidentaux les appellent en bloc des Tartares.

Cette distinction entre deux populations différentes par la langue, par la race, au point de vue anatomique, au point de vue anthropologique et linguistique, cette distinction disparaît au XIIIe siècle.

Elle disparaît par suite du manque de volonté de ces populations. Elles subissent l'ascendant politique des hommes qui les mènent. Elles disparaissent par suite de leur indifférence religieuse, parce qu'aucune d'elles n'a une religion assez enracinée pour ne pas subir celle que leur imposera son chef. Elles disparaissent si absolument qu'il va falloir quatre siècles nouveaux pour distinguer, dans les Turcs du moyen âge, le Turc d'un Mongol. La différence est cependant aussi grande que celle qui existe, parmi les Ariens, entre un Slave et un Celte.

Voilà donc des populations bien faciles à pétrir. Voilà des populations qui, à un certain moment, ont pris par la force des armes une bien grande importance. Comment se fait-il qu'elles n'aient pas accepté la direction d'une civilisation supérieure à la leur?

Comment se fait-il qu'elles se soient, en quelque sorte, affaissées, liquéfiées, qu'elles soient tombées en efflorescence, si vous aimez mieux? Cela provient d'une chose, c'est qu'ayant accepté toutes les religions avec une parfaite indifférence, leurs chefs ont essayé de fonder dans l'Asie une société civile. Les premiers empereurs mongols composèrent une constitution, le Iassa, une loi civile qui régissait toutes les populations et qui leur donnait même de certains droits. Ces Mongols avaient conçu l'idée d'une constitution politique, et quand, au XIVe siècle, un voyageur arabe, Ibn Batouta, visitera cette contrée, en parlant des Turcs ou des Mongols, il dira de l'empereur Gengis-Khan : «le maudit».

Il n'est pas étonnant de voir ce bon musulman traiter de maudit un homme qui avait établi une constitution civile et une loi à laquelle tout le monde devait se soumettre. Tous ceux qui ne se soumettaient pas à la loi, même les empereurs, étaient châtiés. Si c'était un empereur, il était déposé conformément à la loi.

Ainsi les Mongols en Asie avaient une constitution, une législation; mais en face de cette constitution, de cette législation civile, ils rencontraient la constitution, la législation religieuse, le droit musulman.

Trois cents ans après, Baber, dans ses *Mémoires*, a changé les articles de la constitution de Gengis-Khan, parce qu'ils n'étaient pas conformes à la loi religieuse. Trois cents ans avant, c'est la loi civile qui règne et l'empereur y est soumis. Trois cents ans après, c'est la loi religieuse qui prend le dessus : d'un côté, les Mongols et le bouddhisme, de l'autre, les Turcs et l'islamisme. La période de décomposition commence. Si ces populations avaient eu une volonté, elles eussent défendu leur constitution civile, dont elles avaient reconnu les bienfaits et pour laquelle elles avaient lutté jusqu'à l'époque de Timour et de Baber; elles ne l'eussent pas abandonnée, si elles avaient eu une direction quelconque. Mais c'est ici que la direction manquait.

Aussitôt que les Turcs et les Mongols se trouvent constitués en corps de nation, qu'ils ont une constitution civile, ils s'adressent à l'Europe occidentale, au roi de

France; ils envoient des ambassadeurs à saint Louis, à Philippe le Bel. Ils envoient même des ambassadeurs au pape. Malheureusement le pape n'y a rien compris. Il a cru qu'ils lui demandaient des missionnaires, quand ils lui demandaient tout simplement des gens qui leur servissent d'arbitres au milieu de vingt ou trente populations chrétiennes, soit latines, nestoriennes ou d'autres rites, qui se trouvaient citoyennes de leur empire. Et vous comprenez alors ce mot bien singulier que vient raconter un des missionnaires envoyés par le pape, Rubruquis. Il vient dire : « Les Tartares auxquels je demandai s'ils étaient chrétiens se mettaient en fureur et répondaient qu'ils étaient Mongols. » En fait de religion, ils ne reconnaissaient que leur nationalité et leur législation civile.

Un passage bien caractéristique de cette correspondance faite au XIIIe siècle, c'est la lettre du khan Mangou, qui semblerait une lettre insolente. Effectivement, elle l'est dans la forme. Il écrivait : « Il faut que toi, pape, tu viennes devant nous. »

C'est tout simplement une formule de réquisition. Habitués, quand ils avaient des discussions avec leurs bouddhistes, de réquisitionner les chefs des lamas, ils trouvaient tout naturel, quand ils avaient des discussions théologiques avec leurs chrétiens, de mettre en réquisition le pape de Rome. Le suzerain qui était à Péking avait requis le khan Mangou, et Mangou avait réquisitionné le pape.

Plus tard, quand le droit religieux l'eut emporté sur la législation civile, que ces populations eurent perdu toute unité, cette unité ne devint plus possible qu'avec l'appui de l'Europe occidentale. Mais l'Europe ne comprenait pas; elle ne s'imaginait pas ce qu'il fallait. Elles offraient à nos croisés leur appui. Ceux-ci pensèrent qu'on leur demandait une formule de vasselage. Les Mongols et les Turcs, d'un côté, tombèrent sous l'empire spirituel de Lhassa, et, de l'autre côté, sous l'empire politique et religieux de Constantinople.

Pour me résumer, à toutes les périodes de leur histoire, les Turcs ont été caractérisés par une grande vigueur, que j'appellerai physique, et par une faiblesse, une mollesse morale qui ne se sont jamais rencontrées que chez eux. Quand ils ont trouvé pour tuteurs des capitaines, ils les ont suivis à la conquête du monde, aussi bien au temps d'Attila que de Gengis-Khan et de Timour.

Le jour où on leur donnera un tuteur civil, une direction au travail, elles obéiront à cette direction, à cette loi civile. Elles apporteront une virilité au travail comme elles ont apporté, toutes les fois qu'on a voulu, une virilité militaire. (Très bien ! — Applaudissements.)

DISCUSSION.

M. Urechia, *président*. Je prierai l'honorable M. Cahun de porter son attention sur un fait qui, peut-être, lui a échappé dans ses observations sur les Mongols. Ces noms propres chrétiens, qu'il citait tantôt, peuvent bien être des noms de Roumains ; car plusieurs fois des Roumains ou Valaques ont accompagné, dans leurs excursions, les hordes barbares qu'ils ne réussissaient pas à arrêter. On

a souvent confondu les Roumains avec les divers peuples qui ont traversé la Dacie. Ainsi les Grecs byzantins se sont plusieurs fois trompés relativement aux populations roumaines du Danube. Ceux qu'ils ont appelés tantôt Goths, tantôt Scythes, tantôt Kumans ou Pécénègues, ne furent bien souvent que des Roumains. Au besoin, on pourrait le prouver par des textes d'auteurs byzantins. Il y en a un qui nous dit, — veuillez m'excuser si je cite de mémoire, — c'est Pachimère (libr. I, cap. 37) qui dit que les *Valaques* qui habitaient *ἐπὶ τὴν ἐξωτέρω, τῆς Βιζόης καὶ πόῤῥω*..., étaient le même peuple que les Scythes de la rive gauche du Danube. D'après bon nombre d'écrivains byzantins, il est prouvé que les populations qui venaient du nord du Danube parlaient la même langue et avaient les mêmes mœurs que les Valaques de la Macédoine, de la Thessalie. Ces hordes tartares, à noms chrétiens, dont parle l'honorable M. Cahun, me semblent être tout simplement des Roumains. Je soumets cette observation à l'attention de notre très savant collègue, parce que je crois que cette explication complétera le travail si intéressant qu'il nous a communiqué.

M. Léon Cahun. Sur ce point, Monsieur, je puis vous fixer immédiatement sur la destinée des Roumains qui ont servi dans l'armée mongole. Certainement notre collègue et ami, M. de Rosny, s'y intéressera, car ces Roumains ont presque tous péri au Japon.

M. le Président. C'est un fait très curieux à enregistrer.

M. Léon Cahun. Dans un manuscrit mongol, traduit en chinois sous le titre : *Chronique de la dynastie Ouman*, se trouvent les biographies, comme j'ai eu l'honneur de le dire, de tous les généraux chrétiens qui faisaient partie de l'armée mongole. Leur nationalité était celle des Lazes d'Asie pour un certain nombre d'entre eux, et la majorité était chrétienne. On donnait aussi le nom de Koulmans à un certain nombre d'entre eux, et celui de Russes à une autre partie.

En 1290, l'empereur mongol de Chine acheta 300 kings de terrain. C'était pour 1,800 soldats russes qui venaient de lui être envoyés par le gouverneur mongol de Russie et devaient former le régiment de la garde impériale. Ces Russes furent même astreints, en échange des instruments agricoles qu'ils recevaient du service militaire, qui leur était soldé, à fournir pour la table impériale une certaine quantité de gibier et de poisson prise sur leurs terres. Mais, en dehors des Russes, en dehors des Kepchaks, des Alans, il est évident que tout le reste était des Roumains. Or, il s'en est trouvé une quinzaine qui ne rentrèrent dans aucune catégorie, et ceux-là prirent part à l'expédition du Japon. Un seul en revint.

M. Léon de Rosny. Pardon, trois d'entre eux obtinrent grâce, afin d'aller annoncer en Chine le résultat de l'aventure.

M. Léon Cahun. Les autres ont péri dans cette expédition.

M. le Président. Je suis très heureux d'avoir provoqué cette observation si

intéressante, si conforme avec les faits de notre histoire au moyen âge. Oui, des Roumains ont pu se trouver dans les rangs des Tartares, et M. Cahun vient d'affirmer le fait. Il y a des chroniques tartares, compilées sur l'ordre du sultan Mahmud Gazou-Khan, en 1303, par son médecin Fasil Ulach (Vlach?), surnommé Rasid, qui racontent l'expédition des Tartares en 1240. Ces Tartares passèrent l'Olto (Aluta) et trouvèrent *Bazaranban*, le prince des Roumains. Mais qu'est-il besoin d'insister sur ce point? Oui, les Roumains ont souvent accompagné les barbares, qu'ils ne réussissaient pas à arrêter. Les *Niebelungen* ont un passage où il est rapporté qu'un prince valaque, portant le nom de Romunc (par corruption du mot *Roumain*), accompagnait Attila. C'était, au moyen âge, un moyen de se sauver sur le bas Danube. On était obligé d'accompagner le conquérant, si on ne voulait pas courir le risque d'être écrasé. Hélas! vous n'en voudrez pas aux modernes *Roumains* d'avoir suivi la même tactique, lorsque, comme dans le passé, la Roumanie actuelle s'est vue seule en face de ses deux ennemis! (Applaudissements.)

M. Léon Cahun. C'est les comparer un peu à Attila. (Rires.)

M. le Président. La parole est à Mme Clémence Royer.

DE LA CLASSIFICATION DES RACES HUMAINES,

PAR Mme CLÉMENCE ROYER,

MEMBRE LIBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

Mme Clémence Royer. Messieurs, Mesdames, dans les cours instants que je veux emprunter à votre attention, dans cette assemblée où tant d'hommes de différents pays, compétents à divers titres, se pressent pour nous apporter leur contribution au grand édifice de la science, je ne puis avoir la prétention de vous donner, sous le titre que j'ai pris, que la classification générale des races humaines.

Pour dresser une telle statistique de l'humanité passée et présente, il faudrait toute une vie; pour concilier tous les systèmes de classification qui ont été tentés jusqu'ici, pour caractériser chaque race d'après les faits enregistrés par la science moderne et, de plus, pour exposer les résultats de ces investigations, il ne faudrait pas quelques instants, mais une longue exposition, un cours suivi de plusieurs années.

Je ne puis donc qu'essayer de présenter les principes qui doivent présider à une classification, principes qui jusqu'à présent ont été négligés, et pourquoi? Parce qu'ils sont empruntés aux découvertes modernes de la science. Jusqu'à présent toutes les classifications des races humaines ont été fondées sur la géographie exclusivement, c'est-à-dire sur le principe de la contiguïté des populations et des races. Selon qu'on part du polygénisme ou du monogénisme, deux questions qui doivent être supprimées par la théorie transformiste, les ethnographes ont pris un ou plusieurs types humains qu'ils ont voulu faire rayonner soit dans un sens, soit dans plusieurs sens, soit dans

tous les sens, et ont rattaché à ces types, plus ou moins purs, par des métissages, toutes les populations qui leur étaient contiguës.

Quant à ceux qui partent du monogénisme, comme notre éminent professeur, M. de Quatrefages, ils s'en vont de proche en proche, cherchant à rattacher toute la race humaine actuelle à un type unique, pris pour moyenne par une suite de dégradations et de différenciations graduelles.

Or, les découvertes de la paléontologie, surtout de la paléontologie humaine et de la géologie, me semblent devoir modifier les principes de la classification. M. Owen, dans le Congrès tenu à Londres, a bien voulu dire cette parole, que j'accepte parfaitement, que la géographie actuelle, la distribution actuelle de nos continents, de nos mers, ne peut pas rendre compte de la distribution ethnographique. Il faut remonter plus haut.

Avant M. Owen, j'avais déjà soutenu la même thèse, et fait intervenir dans la distribution des races certains changements géographiques survenus sur toute la surface du globe dans la dernière période géologique.

L'humanité remonte plus haut que nous ne l'avions pensé; elle remonte plus loin qu'aux derniers changements apportés sur la surface du globe : elle remonte aux premiers temps de la création des mammifères. Si elle ne remonte pas jusqu'aux temps secondaires, certainement elle remonte jusqu'aux temps tertiaires; du moins, à la fin des temps tertiaires, sommes-nous à peu près certains de son existence. La paléontologie humaine, étudiée surtout en Europe, nous y montre une succession, au minimum, d'au moins quatre races, qui nous présentent des développements graduels. Tandis que la première de ces races a des affinités avec les races les plus infimes de l'Australie, ou plutôt du sud de l'Amérique australe, et leur est inférieure encore, au contraire, la seconde de ces races montre déjà des progrès évidents; la troisième a des représentants encore vivants parmi les Guanches, les Basques, les Corses, les Berbers; enfin, la quatrième de ces races quaternaires, qui ont certainement existé en Europe, antérieurement à toute espèce de civilisation historique, ne présente aucune différence caractéristique avec les races blanches actuelles, qui permette de les en séparer, au moins au point de vue de l'anatomie.

Eh bien ! si, pendant la période quaternaire certainement, et pendant la période tertiaire probablement, car, pour cette dernière, nous n'avons pas de documents absolument certains, nous signalons déjà, en Europe, l'existence de plusieurs races distinctes, nous sommes amenés à croire que, dans les autres parties du monde, une succession analogue a dû avoir lieu.

Comment une race arrive-t-elle à succéder à une autre race ? Il est évident que ce ne peut être que par la conquête et la destruction ou par le mélange. Comment une race peut-elle prendre des caractères typiques ? Elle ne peut les prendre, en général, que par l'isolement. Par conséquent, il faut que les races se forment et prennent leurs caractères typiques dans des milieux isolés, entre des frontières parfaitement limitées, et autant que possible infranchissables, c'est-à-dire dans des îles, des continents d'une médiocre étendue, ou dans les grands bassins environnés de hautes montagnes, rendues presque infranchissables par leurs frimas. Voilà les conditions qui sont nécessaires à la formation de races typiques, de races pures. Si ces éléments typiques, qui se

sont formés en vivant isolés, se mélangent ensuite entre eux pendant un certain nombre de siècles, il est certain qu'il sortira de ce mélange une race qui prendra à son tour dans l'isolement des caractères distincts et qui deviendra ce qu'on peut appeler une bonne race. Eh bien! il est certain que la distribution géographique actuelle ne nous montre pas ces conditions nécessaires pour expliquer la formation des différentes races humaines, telles que nous les voyons se juxtaposer aujourd'hui. Il faut donc que la géographie de nos continents ait changé; quant à cela, les géologues n'ont plus aucun doute. La géographie, cela est maintenant démontré, n'est pas subitement transformée par de grands cataclysmes généraux; elle est en voie de transformation constante, et ces mutations locales successives finissent, dans la suite des temps, par renouveler nos continents et par donner une tout autre configuration aux terres et aux mers.

Je sais que certains esprits sont effrayés de se représenter ces grands changements, qui leur semblent impliquer la nécessité de grands soulèvements de montagnes, de grands mouvements du sol. Il n'est pas besoin de tout cela. Une autre hypothèse peut expliquer plus aisément les changements géologiques. Je crois avoir été une des premières à chercher la cause des changements géographiques arrivés dans la suite des temps dans un mouvement de déplacement de l'axe de rotation de la terre, et un mouvement de translation des pôles terrestres. Cette idée est aujourd'hui acceptée par beaucoup de géologues et de savants. Cette théorie, je ne vous l'exposerai pas aujourd'hui; je veux seulement appeler votre attention sur ce seul fait, c'est que, d'après Arago, la hauteur du ménisque des eaux équatoriales dû à la force centrifuge est de 5 kilomètres. Par conséquent ce ménisque des eaux équatoriales, transporté sous d'autres latitudes par le déplacement de l'axe terrestre, suffirait à couvrir les plus hautes montagnes de nos continents intertropicaux et extratropicaux. Donc, aujourd'hui, si les mers équatoriales laissent à découvert de grands massifs, tels que le massif africain, c'est-à-dire le massif du Pérou, dans l'Amérique méridionale et celui de l'Amérique centrale, le massif australien avec les îles australo-guinéennes, c'est que ces trois grands plateaux terrestres, considérés au point de vue de l'altitude absolue, et non plus d'après la hauteur actuelle du niveau des mers, puisque ce niveau doit être changeant si l'axe terrestre est lui-même mobile dans une période de temps excessivement longue, c'est, dis-je, que ces trois grands continents doivent avoir en altitude au moins 5 kilomètres de plus que les plus hautes montagnes des environs du pôle ou même des zones tempérées; c'est-à-dire que cette altitude étant rapportée à la longueur du rayon terrestre correspondant aux montagnes du Pérou, de l'Afrique centrale et du massif guinéo-australien, est déjà de 5 kilomètres plus élevée que les terres des environs du pôle. Par conséquent, en supposant l'écorce terrestre immobile, si quelque jour le mouvement du pôle amenait le déplacement du ménisque des eaux équatoriales, il en résulterait que ces trois massifs de l'Afrique, de l'Amérique centrale et de l'Australie auraient des montagnes beaucoup plus élevées que toutes celles que nous connaissons aujourd'hui. Seulement, il est à supposer, si le noyau terrestre n'est pas absolument solide et s'il renferme un noyau fluide, qu'il par-

ticipe à ce mouvement qui résulte de la force centrifuge, et que, par conséquent, si l'équateur se déplace, il est probable aussi que ces grands plateaux, qui sont aujourd'hui si élevés relativement au centre du globe, subiront un mouvement d'affaissement correspondant qui, peut-être, remettra leur altitude absolue un peu plus en harmonie avec l'altitude des autres massifs orographiques.

Si je suis entrée dans ces développements, c'est pour vous montrer comment on peut admettre que les massifs continentaux se trouvent successivement, lentement, degré par degré, transformés en îles; pour vous faire comprendre que des archipels actuels, au contraire, peuvent être, un jour, ramenés à l'état continental par le fait du déplacement des eaux, sans avoir besoin d'admettre tous ces grands mouvements locaux de l'écorce du globe, avec lesquels, jusqu'ici, on a voulu tout expliquer.

Nous allons voir maintenant comment la distribution actuelle des races humaines nous montre la trace d'humanités inférieures et en quelque sorte antérieures, mêlées aux races supérieures qui constituent l'humanité vivante; nous allons retrouver parmi les races humaines des groupes ethniques qui méritent le nom de fossiles vivants, exactement comme dans la paléontologie zoologique nous trouvons, dans l'ornithorhynque et dans l'échidné, les représentants de races depuis longtemps disparues. Nous avons dans chacun de nos trois continents des races qui ne trouvent pas leur place dans les rangs de l'humanité actuelle, qui sont évidemment les restes dispersés d'humanités antérieures, et avec lesquelles nos races actuelles ont pu se mélanger plus ou moins, mais qui appartiennent cependant à un monde qui n'est plus le nôtre.

Ainsi, prenons d'abord l'Asie, avec l'archipel guinéen qui est dans sa dépendance. Laissons à part les quatre grandes races qui sont en majorité aujourd'hui sur la terre : notre race blanche, le grand groupe des races jaunes, mongoloïdes, la race nègre africaine et la race rouge en Amérique. Je les caractérise par la couleur de leur peau qui est fixe, et qui est en rapport avec d'autres caractères physiologiques : la couleur de l'iris et la couleur des cheveux. A côté de ces quatre grandes races, vous retrouvez partout les restes fossiles quoique vivants d'humanités disparues, qui ont été probablement les contemporaines de nos races quaternaires.

En Asie, nous trouvons la race négritos, très bas placée dans l'échelle humaine. Elle occupe un certain nombre d'îles de la Mélanésie, car on a pris ce nom de même Mélanésie de ses habitants, d'un noir beaucoup moins foncé, moins prononcé que les nègres guinéens, mais qui méritent parfaitement le nom de race noire. Les négritos et certaines races qui leur sont proches alliés occupent un certain nombre d'îles, des deux côtés de la presqu'île de Malacca, les Philippines, les îles Andaman, beaucoup d'autres qui entourent le massif de la Nouvelle-Guinée et le grand plateau de l'Australie. Généralement, ces restes se sont conservés dans des îles, et on les voit chassés de plus en plus par l'invasion malayo-polynésienne dans les montagnes de ces îles, où elles cherchent un refuge. C'est une loi générale que presque toutes les races antérieures et inférieures sont toujours chassées par les races supérieures, nouvelles venues, vers les massifs de montagnes, vers les extrémités des con-

tinents les moins habitables, c'est-à-dire sous les zones torrides ou polaires, et enfin dans les habitats les plus arides que les races supérieures veulent leur laisser, parce qu'ils ne valent pas la peine de leur être disputés.

Quels sont donc ces négritos, dont je crois devoir vous donner un peu les traits caractéristiques? C'est une petite race. Je ne puis pas entrer ici dans des détails absolument précis, mais d'une manière très approximative; on peut donner, en général, à la race négritos 5 pieds anglais ou 1m,50 de taille, un peu plus, un peu moins, souvent moins. La carnation est noirâtre; le système pileux est peu développé sur le corps, et les cheveux paraissent plantés en touffes; l'iris est toujours foncé et l'intelligence très bornée.

Quant à leurs mœurs, elles sont assez variables; on trouve des populations très douces, très sociables, comme celles des îles Andaman. D'autres, au contraire, ont des caractères de férocité très remarquables. Ces races, du reste, diffèrent beaucoup entre elles de nuances; il y a des différences dans la taille, dans la chevelure. A côté de ce groupe de négritos, il y a le rameau papou qui en diffère considérablement. En effet, le rameau papou n'a pas la même couleur noirâtre; tandis que le négritos est, en général, d'un noir un peu roux, un peu couleur de suie ou même de café, variant du café noir au café au lait, vous trouvez chez les Papous un noir bleuâtre, un gris de fer, des nuances enfin tout à fait caractéristiques d'un type spécial; de plus, vous remarquez chez eux, en général, une forme du crâne spéciale, indiquant une race différente qui a dû se développer dans un habitat géographique isolé.

Quant aux noirs de l'Australie, on les rapporte, en général, à deux races sur lesquelles on est loin d'être fixé; car les uns prétendent que ceux du Nord sont supérieurs à ceux du Sud et d'autres affirment le contraire. Je laisserai cette controverse aux savants jusqu'à ce qu'elle soit élucidée. Mais si de la Papouasie et de la Mélanésie nous passons sur le continent asiatique, nous trouvons encore là des traces de populations qui n'appartiennent pas à l'humanité actuelle, qui lui sont antérieures et qui pendant longtemps se sont elles-mêmes ramifiées en un grand nombre de races aujourd'hui plus ou moins atteintes par le métissage.

Dans les montagnes centrales de l'Inde, comme dans l'île de Ceylan, nous trouvons les traces de ces anciennes populations.

Les populations noires de l'Inde centrale peuvent plus ou moins se rattacher à l'élément négritos, mais elles nous présentent encore quelque chose de beaucoup inférieur.

En 1824, un colon anglais, M. Piddington, établi au centre de l'Hindoustan, vers le bassin supérieur de la Nerbudda, vit arriver, avec une bande d'ouvriers Danghours qui venait travailler chaque année à la plantation, un homme et une femme d'étrange aspect et que les Danghours désignaient sous le nom de *peuple-singe*. Ils avaient un langage à part. Autant qu'on en put apprendre par signes, ils vivaient bien au delà des Danghours, dans les forêts et les montagnes, et n'avaient que peu de villages. Il paraîtrait que l'homme s'était sauvé avec la femme à la suite de quelque accident, peut-être d'un meurtre volontaire. Ce qui est certain, c'est que les Danghours les avaient recueillis perdus dans les bois, épuisés et morts de faim. Ils disparurent une nuit, au moment où M. Piddington voulait les envoyer à Calcutta.

Il résulterait d'autres indications qu'un M. Trail, plusieurs années *commissionner* à Vurmou, avait aussi vu de ces êtres extraordinaires et serait même parvenu à s'en procurer dont l'apparence justifiait pleinement le nom traditionnel que lui donnaient les indigènes.

D'autres témoignages, même historiques, viennent encore se joindre à ceux-ci pour attester, sur différents points de la péninsule indienne, l'existence d'une race aussi inférieure.

M. Piddington décrit ainsi l'homme: «Il était petit, il avait le nez plat; il avait des rides semblant simuler des abajoues, en demi-cercle, autour des coins de la bouche et sur les joues; ses bras étaient disproportionnellement longs, et l'on pouvait voir un peu de poil roussâtre sur sa peau d'un noir terne. En un mot, blotti dans un coin ou sur un arbre, on eût pu se tromper et le prendre pour un orang-outang.»

«Il faut remarquer, ajoute M. Pouchet, que M. Piddington avait beaucoup voyagé, qu'il avait vu tour à tour des Bosjemans, des Hottentots, des Papous, des Alfourous, les indigènes de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande et des Sandwich, ce qui donne une puissante autorité aux faits qu'il rapporte.» (*De la pluralité de la race humaine,* par G. Pouchet, Paris, 1864, 2e édition.)

M. Louis Rousselet, dans son beau livre de l'*Inde des Rajahs*, a recueilli ces renseignements et a donné, d'après nature, un dessin d'un individu d'une de ces tribus des montagnes centrales de l'Inde, qui s'accorde exactement avec la description de M. Piddington.

(Mme Clémence Royer fait passer au Bureau l'esquisse du portrait des Bandhar, publié par M. Louis Rousselet, dans l'*Inde des Rajahs*, et des portraits de négritos publiés par M. de Quatrefages, dans la *Revue d'Anthropologie*, 1872, 1er numéro.)

Voici donc à l'intérieur de l'Inde, dans les montagnes centrales, une race qui est bien inférieure à la race négritos, mais qui s'y rattache par beaucoup de caractères. Il est de toute probabilité qu'autrefois cette population, aujourd'hui dispersée dans les montagnes et dans les îles du continent asiatique, l'a occupé tout entier ou, du moins, a peuplé un continent asiatique qui, par ses contours et par ses conditions orographiques, était probablement très différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Au nord de ce même continent, dans les îles du Japon, nous trouvons encore une autre race assez remarquable, celle des Aïnos. Cette race semble se rattacher encore à une humanité véritablement antérieure, à une humanité paléontologique, à une humanité fossile. Nous en trouvons quelques tribus éparses dans les îles japonaises. Certainement cette race n'a pas pris naissance ainsi dans quelques îles pour s'y perpétuer uniquement; elle doit s'être rattachée à des populations beaucoup plus nombreuses, et avoir eu probablement des congénères sur un continent beaucoup plus étendu. Cette race des Aïnos est caractérisée également par une petite taille; seulement, tandis que la tête des négritos est large, la tête de l'Aïnos est un peu allongée. Ce qui la distingue surtout, c'est l'abondance remarquable de son système pileux.

Si nous revenons jusque dans le nord de notre continent européen, nous trouvons les Lapons, qui tranchent aussi complètement sur notre humanité européenne et qu'on a successivement placés dans le groupe boréal et dans le

groupe assez hétérogène de la race mongolique. Ils pourraient être, en effet, mongoliques par les yeux, par la chevelure; mais ils en diffèrent par tous les autres caractères. Ils se rapprochent du Négrito par la taille, par la forme de la tête, même par la teinte de la peau qui, bien qu'un peu plus claire, est cependant d'un brun très foncé; de sorte que, sauf le caractère des cheveux qui est plutôt mongolique, le Lapon ressemble presque à un Négrito. Tout fait donc supposer qu'autrefois, dans un continent qui a occupé à peu près la place de notre Asie actuelle, bien que différant probablement de cette Asie par sa configuration, il a existé une race dont les divers rameaux nous ont laissé des débris aujourd'hui dispersés dans les îles qui avoisinent ce même continent, ou dans les massifs montagneux du centre; race noire, très inférieure aux populations dont les débris ont été signalés dans les temps historiques jusque dans le bassin de l'Euphrate. Si nous pouvions avoir des documents certains sur toutes les nations de l'Asie, nous verrions peut-être que cette race qui aujourd'hui n'a conservé comme représentants que des groupes erratiques, dispersés, était absolument continue, bien que sous des formes variées, depuis la patrie des Lapons, qui n'était probablement pas leur patrie actuelle, jusqu'aux îles de la Guinée, au Sud, et jusqu'aux Aïnos de l'Est.

Si nous allons en Afrique, nous trouvons le même spectacle. Le groupe des Boschimans, au Sud, a encore la même taille que les Nègres mélanésiens, taille courte, d'à peu près cinq pieds anglais, avec les mêmes cheveux en touffes. Le crâne est plus allongé que chez beaucoup de Négritos, mais pas plus bestial que chez le Bandhar dont j'ai remis le type au Bureau. Cette race présente encore quelques autres caractères locaux qui ne nous intéressent pas ici, car nous devons chercher surtout les caractères généraux.

Nous trouvons plus au nord de l'Afrique les Akkas, également de petite taille; mais tandis que chez les Négritos asiatiques, la tête est ronde, chez ceux d'Afrique, les Akkas, nous trouvons une tête allongée; caractère dominant, sinon général de presque toutes les races d'Afrique.

L'Amérique, enfin, nous offre encore le même spectacle. Au Sud et au Nord, nous voyons deux types absolument distincts de l'humanité actuelle. Au Nord, les Esquimaux sont encore de petite taille, avec une tête longue; au Sud, au contraire, on a trouvé un type grand, avec une tête très allongée, comme chez les Esquimaux.

C'est encore un des caractères de cette humanité paléontologique vivante de l'Amérique, trait commun aux Patagons qui l'exagèrent. Nous trouvons donc encore là les éléments d'une population inférieure, qui a été repoussée aux deux extrémités de l'Amérique, dans les climats froids, pauvres, ingrats, par l'invasion des races supérieures.

Je crois donc qu'il y aurait avantage à faire, dans les classifications de nos races humaines, une place à part à ces restes fossiles d'humanités probablement antérieures.

Elles ne sont pas évidemment le commencement de notre humanité actuelle; ce sont des rameaux terminaux d'ancienne branches qui tendent à mourir.

Nos grandes races actuelles sont émergées d'autres branches par une série de progrès dont nous n'avons pas l'idée. Les chaînons nous manquent pour

montrer leur généalogie; mais nous devons bien penser que notre humanité s'est formée d'éléments antérieurs qui ont également vécu à cette époque.

Ces races successives de plus en plus supérieures, sous des conditions climatériques favorables, ont fait des progrès intellectuels, et se sont ainsi perfectionnées à travers les temps à mesure que les mers les ont enfermées peu à peu dans des habitats isolés. Elles ont ainsi donné naissance à nos trois grandes races modernes lorsque la forme actuelle de nos continents a achevé de se dessiner.

Nous arriverons à mesure, beaucoup plus facilement, à trouver des séries continues et homogènes, dans ces grandes races humaines actuelles, quand nous en aurons séparé les éléments antérieurs fossiles, qui jurent, dans tous nos systèmes de classifications, par leur dispersion erratique à la surface du globe.

C'est en cela que la classification généalogique que nous a donnée M. Hæckel est faible. Cette classification, si je puis me servir d'une expression qui peut passer pour un néologisme, est trop *simpliste*. Des Mélanésiens, des Nègres africains, des Hottentots, il fait un seul rameau. Il est bien évident que le Nègre est un être bien supérieur au Hottentot Boschiman. C'est un type plus accentué. S'il y a un principe taxonomique bien établi, c'est que les races les plus accusées ne sont pas des commencements de races, mais les rameaux terminaux, les branches les plus épanouies et les plus divergentes du tronc de l'humanité. Nous ne trouvons pas, en effet, dans le noir pur, dans le blanc pur, dans le jaune pur, le commencement des grandes branches de l'humanité, mais au contraire, en quelque sorte, les bourgeons terminaux de l'humanité vivante.

Par suite de l'idéal ethnique qui se développe dans toutes les races, chacune d'elles tend à exagérer son type. Ainsi, dans le type blanc, la beauté de la carnation ira toujours en s'exagérant; chez les Nègres, la beauté consistera toujours à être d'un beau noir, et les Mongols n'ont pas de répugnance pour leur couleur jaune. Ils seraient aussi froissés de notre teint pâle et blême que nous pourrions l'être de leur couleur jaunâtre qui serait, dans notre race, l'indice d'une situation pathologique.

Nos trois grandes races sont les rameaux terminaux de l'humanité actuelle. Il faut chercher le point où ces races confluent, se rapprochent les unes des autres, non pas dans les types les plus accusés, mais dans les types les plus intermédiaires.

Il est certain que la première race qui a donné naissance au grand rameau jaune a été moins jaune que la race mongole actuelle. Au début, la race qui a donné naissance à notre race blanche n'était pas aussi blanche. Le premier Nègre a été moins noir que le Nègre guinéen. Il est certain que tous les caractères ont été de même en s'accusant dans les races vivantes, tandis que tous nos classificateurs, jusqu'à présent, sous l'influence du polygénisme surtout, ont au contraire cherché, dans les types les plus accusés, les types originels des races, et attribué les nuances intermédiaires de leur dégénérescence par le métissage.

Un des orateurs qui m'ont précédé nous disait que l'ethnographie pouvait

avoir pour espérance de conclure l'avenir de l'humanité de son passé. Si du passé de l'humanité nous pouvons conclure un avenir quelconque, il faudra toutefois faire intervenir dans nos prédictions, — et c'est toujours dangereux d'être prophète, — les éléments de civilisation.

Si je dis qu'en général toutes les races humaines tendent à accuser leur type, je parle surtout des races à l'état sauvage. Ces races en effet, par une sorte d'instinct brutal, s'isolent de leurs consanguins, vivent entre elles et sont à l'état de guerre et de rivalité permanentes avec les races limitrophes. La civilisation tend, au contraire, à opérer le mélange des races. Mais il faut que tous les éléments en soient assimilables, et certains types trop inférieurs se refusent à toute assimilation et disparaissent dans leur contact avec les races supérieures. Je crois donc que, dans l'avenir de l'humanité, tous les restes fossiles de l'humanité quaternaire doivent tendre à disparaître et disparaîtront, quelle que soit la bienveillance de ceux qui prennent leur défense. Je crois aussi que, dans l'avenir de l'humanité, les choses se passeront peut-être autrement. Deux grandes races, la race mongolique et la race blanche, sont appelées à se croiser, plus qu'il ne faudrait peut-être pour le bonheur de l'humanité. Je crois qu'il y aurait à prendre des précautions législatives pour empêcher que ce mélange soit trop intense et trop profond, jusqu'à causer la décadence de notre race blanche. Le Chinois déborde, et j'avoue que j'ai bien peur de ce débordement en Europe. (Applaudissements.)

DE L'ESTHÉTIQUE DES ANCIENS AMÉRICAINS,

PAR M. CH. SCHOEBEL,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE FRANCE.

Il peut paraître hardi, téméraire peut-être, de parler d'esthétique américaine. L'esprit nourri dans la contemplation du beau antique se sent attristé et blessé à l'aspect des monuments qui subsistent de l'Amérique ancienne dans les musées et les collections; souvent même il en éprouve des sensations d'épouvante et de dégoût. Personne de ceux qui ont parcouru l'énorme recueil des fac-similés que lord Kingsborough a publié sous le titre d'*Antiquities of Mexico*, ne pourra, je crois, en disconvenir.

Je reconnais qu'il n'en est pas tout à fait de même quant aux œuvres littéraires. Dans le peu qui nous en reste, au Pérou comme dans l'Amérique centrale, on trouve çà et là quelques pensées philosophiques, quelques images poétiques rendues dans un style qui, sous le voile de la traduction, permet de deviner qu'il n'est pas dépourvu de qualités littéraires [1]. Il a au moins celle d'une recherche ou d'une emphase naïve. Mais ce qu'on chercherait en vain tant dans les produits littéraires de l'ancienne Amérique que dans ses œuvres artistiques proprement dites, c'est cette finesse et cette délicatesse de goût qui est le propre caractère de l'esthétique, et dont nous sommes redevables

[1] Surtout le drame péruvien *Ollanta*, nouvellement réédité par Pacheco Zegarra.

aux habitants des plaines fertiles qu'arrosent les eaux errantes du Céphise et que parcourent volontiers le chœur des Muses et Aphrodite à la ceinture dorée :

οὐδὲ Μουσᾶν χοροί
Νιν ἀπεστύγησαν, οὐδὲ γ'
Ἁ χρυσάνιος Ἀφροδίτα (1).

Cependant ces considérations n'ont pas empêché M. Brasseur (de Bourbourg) d'attribuer aux anciens Américains la qualité de *civilisés*, de nous donner leur histoire sous le titre : « *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale.* » Mais civilisé, suivant l'Académie française, qui passe aux yeux de plusieurs pour la représentante immortelle de la civilisation, signifie avoir les mœurs polies, ce qui suppose un état de développement moral fort élevé. Certes un peuple peut être civilisé sans avoir précisément la délicatesse de sentiments, la finesse du goût, l'élégance du langage et la simplicité des manières que possédèrent les créateurs et les soutiens de l'atticisme, de ce je ne sais quoi de *naturel* qui est l'esthétique dans sa forme la plus exquise; toutes les nations ne peuvent pas avoir une poésie, une architecture, une statuaire, une peinture, un théâtre, une littérature et une philosophie comme Athènes a su se les approprier et les garder dans cet incomparable siècle qui va de Socrate à Démosthène; mais ce qui est certain, c'est qu'aucun état social digne de l'épithète de civilisé n'est compatible avec des mœurs qui accusent une barbarie allant jusqu'au cannibalisme. Or, j'ouvre l'ouvrage de M. Brasseur et je tombe sur deux longs chapitres, le deuxième et le troisième du livre XII, contenant nombre de passages dans le genre de celui-ci :

Il y avait un mois consacré à Tlaloc, génie des eaux. On achetait, pour lui sacrifier, de tout petits enfants, que leurs pères offraient souvent d'eux-mêmes. On portait ces enfants au sommet des montagnes, et là on les immolait. Le prêtre leur ouvrait la poitrine et en arrachait le cœur... et leurs petits corps étaient servis ensuite, dans un festin de cannibales, aux prêtres et à la noblesse.

Cela va ainsi tout le long de l'année, car chaque mois est consacré à une divinité sanguinaire, qu'il faut satisfaire le plus souvent avec d'incroyables raffinements de cruauté. Ce ne sont que ventres ouverts, entrailles et cœurs arrachés, ruisseaux de sang du haut des degrés des téocallis et repas de chair humaine, crue ou rôtie, à la face du soleil. L'épouvante vous saisit aux cheveux et à la gorge, et ce n'est que pour arriver à un autre sujet que je me décide à citer encore le passage que voici :

Il y avait chez les Mexicains un mois qui portait le nom de l'écorchement humain, *tlacaxipehnaliztli*. Son patron était Xipe-Totec, notre seigneur le chauve ou l'écorché. Cette divinité inspirait à tous une grande horreur; on lui attribuait le pouvoir de donner aux hommes les maladies qui causent le plus de dégoût; aussi lui offrait-on journellement des sacrifices. Les victimes conduites à ses autels étaient enlevées par les cheveux jusqu'à la terrasse supérieure du temple, et là les prêtres les écorchaient pour se revêtir ensuite de leur peau sanglante. La plupart des victimes immolées à cette occa-

(1) Sophocle, *Œdipe à Colone*, v. 691.

sion étaient des voleurs de métaux, d'or ou d'argent. Aussi Xipe-Totec était-il regardé comme le patron des artistes en orfèvrerie. La fête de cette divinité était mêlée, ordinairement, de jeux, de tournois et d'exercices militaires, durant lesquels les grands célébraient, dans leurs ballades, les hauts faits de leurs ancêtres.

Je m'empresse de saisir la transition que m'offrent ces dernières lignes pour me demander ce que pouvaient être ces ballades, ces effusions lyriques inspirées par d'héroïques actions.

De nobles et grandes impressions inspirent des œuvres qui sont nobles et grandes comme le motif qui les fait naître, mais je sais que quand même lesdits poèmes seraient cela, la barbarie étant d'ailleurs très capable d'héroïques actions, les cris lamentables des écorchés en l'honneur des héros me gâteraient ces produits lyriques au point de ne permettre aucune jouissance qui pût satisfaire le sentiment. Qu'il en est tout autrement quand j'ouvre un historien de l'antiquité classique, soit Thucydide, et que j'y lis :

Autrefois il y avait à Délos (qu'on aurait considéré comme souillé par la présence de quelque mort) un grand concours d'Hellènes qui s'y rendaient en pèlerinage avec leurs femmes et leurs enfants. On s'y disputait, en l'honneur d'Apollon, le prix de musique et de lutte gymnique; les villes y envoyaient des chœurs. C'est ce dont Homère témoigne dans ces vers de son hymne à Apollon :

« C'est à Délos, ô Phœbus, que tu aimes habiter; c'est là que se rassemblent les Ioniens aux robes traînantes avec leurs enfants et leurs dignes épouses. Lorsqu'en ton honneur ils célèbrent leurs jeux, ils te charment par leurs exercices de pugilat, leurs danses et leurs chants [1]. »

N'était-ce pas d'ailleurs Apollon, le frère jumeau de Vénus, qui aimait à tenir lui-même la lyre et accompagner de son jeu les Muses dans leurs chants alternants ?

Φόρμιγγος περικαλλέος, ἣν ἔχ' Ἀπόλλων,
Μουσάων θ', αἳ ἄειδον ἀμειβόμεναι ὀπὶ καλῇ [2].

Les Américains cependant avaient aussi leurs jouissances esthétiques, et, en attendant le carillon des cloches que devaient leur apporter les moines', ils se délectaient des sons monotones et mélancoliques, voire lugubres, de la flûte et du tambour. Mais une fois que les capucins les eurent régalés du carillon des cloches, ils restèrent sous ce charme et n'en demandèrent plus d'autre. Je concède que la musique est un puissant facteur de civilisation et que, quant aux cloches, on peut, à l'exemple de Gargantua et du frère Pierre, arriver à les faire « sonner bien harmonieusement ». Disons néanmoins avec Goethe, un esprit esthétique assurément, qu'il « n'est point de nobles oreilles à qui ne répugne la sonnerie. Ce maudit *bim*... *baum*... *bim*... *baum*... assombrit la sereine lumière du soir et se mêle à chaque événement, depuis le premier bain jusqu'à la sépulture, comme si, entre *bim*... et *baum*..., la vie n'était qu'un songe évanoui [3]. »

[1] Thucydide, III, 104.

[2] Homère, *Iliade*, I, 603.

[3] Ces dernières paroles reçoivent une lucide et poétique amplification dans ce passage du *Chant de la Cloche* : « Comme le son puissant que la cloche laisse échapper frappe l'oreille, puis expire, ainsi elle enseigne que rien ne demeure, que toute chose terrestre s'évanouit. »

Mais passons sur ce détail; il faut juger de la qualité d'une civilisation sur l'ensemble des phénomènes sociaux qu'elle produit. Voyons ce que les anciens Américains nous offrent en fait de culture morale et intellectuelle. Eh bien! nous sommes frappé du spectacle qu'ils nous présentent d'une culture matérielle des plus développées et des plus brillantes par l'habile pratique de tous les arts purement techniques ou mécaniques. Personne ne tissait, brodait, teignait, taillait, bâtissait, ciselait mieux que les peuples de l'ancienne Amérique; la mosaïque surtout, qu'ils savaient faire avec les plumes des oiseaux-mouches, était d'une perfection et d'une beauté qu'on ne se lassait pas d'admirer, et la teinture des étoffes était faite par eux avec un talent hors ligne. Et comme ils savaient maçonner et bâtir! Mais, voyons. Est-ce que l'âme, est-ce que l'esprit trouvent dans ces applications, pour remarquables qu'elles soient, un dédommagement de la stérilité dans la culture du grand art? J'aime mieux un : *Exegi monumentum*, que toutes les pyramides du monde. Or, je voudrais qu'on me montrât parmi les œuvres des anciens Américains une conception poétique, artistique ou littéraire que la critique de la science du beau idéal, comme Baumgarten, Winckelmann et Kant l'ont établie il y a plus d'un siècle, puisse accepter sans trop d'observations. «Les poètes, nous dit M. Brasseur, jouissaient chez eux d'une grande influence. Dans leurs vers ils observaient la mesure et la cadence. Le langage poétique était pur et avenant, brillant et rempli de figures et de comparaisons avec les objets les plus agréables que la nature présente aux regards.» Ce sont là des éloges qui ne tirent pas à conséquence; ils ne touchent pas au *sursum corda*. Un langage cadencé et coloré des plus riches images peut fort bien, à l'instar de l'Assommoir, n'avoir rien de commun avec le *spiritus intus alit* et le *mens agitat molem*, et n'être encore qu'une variété de ce carillon assommant que les Américains aimaient tant et dont ils s'amusaient «comme des enfants». Un désir analogue à celui du Cygne de Mantoue :

> Qu'avant tout les Muses, mes plus chères délices, divinités que je sers et qui m'échauffent d'un immense amour, me reçoivent dans leur chœur sacré[1];

Un désir semblable n'a donc probablement jamais germé dans l'âme des *civilisés* Américains. Ce qui leur causait, au contraire, une pleine satisfaction, c'étaient des chants en l'honneur de Huitzilopochtli, le dieu colibri, auquel on immolait, un mois durant, de petits enfants; des chants aussi en l'honneur des rois, aux obsèques desquels, dans le temple de ce même joli petit dieu, on faisait une hécatombe de femmes, de serviteurs et de captifs, et cela, pendant un certain temps, de dix en dix jours. Au Pérou, à la mort d'un inca, aux obsèques de l'inca Huayna Capak par exemple, la boucherie sacrée demandait jusqu'à mille victimes humaines, parmi lesquelles nombre de petits enfants. Passons vite. Ce qui serait extraordinaire et tout à fait incompréhensible, c'est qu'une religion plus cruelle cent fois que celle des anciens Phéniciens et des Nègres n'eût pas tué dans l'âme des anciens Américains toute

[1] Me verò primum dulces ante omnia Musæ,
Quarum sacra fero ingenti percussus amore,
Accipiant.

(*Georgica*, II, 475.)

poésie digne du titre de lyrique. Elle a dû si complètement paralyser et anéantir chez eux la conception du beau, qu'ils n'ont pas même trouvé dans leurs hauts faits d'armes de quoi alimenter la poésie dramatique. Le drame et la tragédie ne craignent ni le sang ni la mort, mais c'est à condition qu'il y ait dans l'action qu'ils déroulent sous les yeux des spectateurs autre chose que des faits physiques, c'est à condition qu'on y voie jaillir une idée capable, non de nous bouleverser et de nous troubler, mais de nous émouvoir, de nous élever et de nous épurer.

Cependant M. Brasseur vante le talent que ses «civilisés» déployaient dans leurs pièces théâtrales. Mais si nous en jugeons par le spécimen complet qu'il nous a donné du théâtre américain, dans le *Rabinal-Achi*[1], il nous est impossible de nous associer à son jugement. Quelle satisfaction élevée, quel plaisir esthétique peut-on éprouver à une représentation qui commence par une sorte de ronde à laquelle prennent part cinq ou six personnages, vêtus en tigres ou en aigles, tournant, à la suite d'un roi, les uns derrière les autres et dont soudain l'ordonnance se trouve rompue par un autre roi qui s'élance de la coulisse avec des gestes menaçants? Mais l'intrus se met à provoquer le chef de la danse, qui prend mal la chose et retient prisonnier le trouble-fête. Alors commence un échange de rodomontades d'une parfaite monotonie et qui ennuie d'autant plus qu'il menace de s'éterniser. Rabinal-Achi, car c'est ainsi que se nomme le premier roi, R. A., en formulant ses accusations, prend sans cesse à témoin le ciel et la terre, et Queché-Achi, le roi envahisseur, usant des mêmes expressions, commence par répéter, souvent mot pour mot, la plus grande partie du discours de son vainqueur, avant de lui répondre. Celui-ci, à son tour, reprend en sous-œuvre la réponse de Queché-Achi, avant de continuer sur nouveaux faits. Ainsi se passe chacune des scènes, entrecoupées de temps en temps par une ronde qu'accompagnent les sourds et lugubres sons de la flûte et du tambour. La pièce, sans action proprement dite, finit avec la mort de Queché-Achi, qui, après avoir débité dix-sept discours, est étendu sur la pierre sacrée et saigné sous les yeux des spectateurs. Un codex du Vatican, dont le fac-similé est dans la collection de Kingsborough, peut nous donner une idée de cette atroce scène finale.

Mais voilà l'œuvre «qu'on peut considérer jusqu'à présent, nous dit M. Brasseur (qui paraît n'avoir pas connu la pièce péruvienne *Ollanta*), comme l'unique production complète de l'art dramatique des anciens Américains que l'on ait, en Europe, dans son entière originalité». Ces conditions ne la rendent pas meilleure, malheureusement. Pour le dire, comme je le pense, la lecture en rappelle la comparaison que fait Rabelais de «l'imagination comme un carillonnement de cloches». Toujours «ce maudit *bim*... *baum*...». Décidément l'esthétique du théâtre américain est celle de l'enfance, de cet âge qui est non seulement sans pitié, mais aussi sans goût. «Le guerrier qui contrefait le cri plaintif du chacal, qui imite le miaulement du chat sauvage, qui rend, à s'y tromper, le rugissement du lion, derrière les grands remparts du château, afin d'attirer les beaux et blancs jeunes gens», dans un but qu'il est plus facile

[1] *Collection de documents sur l'Amérique ancienne*, II, 2ᵉ partie.

de taire que de dire; le héros de la scène américaine, pas plus que toutes les autres créations de l'art toltèque ou aztèque, ne peut nous dédommager de la contemplation d'Athéné et d'Aphrodité Urania, ces deux formes les plus pures et les plus parfaites du beau et de la science du sentiment, où le beau prend sa source et se nourrit.

On nous l'accordera, je suppose; mais, nous dira-t-on, est-ce que la littérature péruvienne, telle au moins qu'elle se manifeste dans le drame *Ollanta*, ne rachète pas, par de nombreuses beautés et par une action scénique réelle, l'absence d'œuvres véritablement littéraires chez les nations *civilisées* du Mexique et de l'Amérique centrale? A cette question, si elle m'était faite, je répondrais que je ne conteste pas les réelles beautés poétiques et les qualités dramatiques d'*Ollanta;* mais je demanderais si l'on est bien sûr que ce drame date de l'époque des incas. Le Dr Nodal, à Cuzco, qu'il est permis de considérer comme une autorité de quelque compétence dans la matière, le Dr Nodal prétend que cette belle et sentimentale pièce, en langue quichua, date... de l'an 1781, et que son auteur est un écrivain nommé Antonia Valdez, de Sicua[1]. Je sais bien que M. Tschudi repousse avec indignation l'assertion du docteur de Cuzco, dont il est forcé cependant de louer la connaissance approfondie en quichua, mais les raisons qu'il allègue pour la défense de l'antiquité de l'œuvre en question ne me paraissent pas concluantes. D'ailleurs on peut avec pleine raison soutenir *a priori* qu'un peuple cannibale, et les Péruviens l'étaient tout comme les Mexicains et les nations de l'Amérique centrale, qu'un peuple cannibale, quand même il prétendrait descendre du soleil, ne saurait produire une œuvre littéraire, où le beau et le bon soutiennent et ennoblissent le caractère distinctif de l'homme. Mais une telle œuvre est absolument nécessaire pour qu'une civilisation occupe une place importante dans l'histoire de l'humanité. C'est faute d'en avoir produit que les anciens Américains se trouvent classés dans l'histoire *naturelle* seulement. Mais cela suffit à la science ethnographique pour les étudier avec autant d'intérêt que n'importe quel autre peuple.

M. le Président. La parole est à M. de Rosny pour une communication sur l'ethnographie de l'Asie.

L'ETHNOGRAPHIE DE L'ASIE,

PAR M. LÉON DE ROSNY.

Plusieurs membres du Congrès ont pensé qu'il serait intéressant, dans une séance où a été invité le public qui fréquente l'Exposition universelle, de résumer l'état des connaissances acquises au sujet de la classification ethnographique des populations de l'Asie. Sur l'invitation du Bureau, je vais essayer de remplir cette tâche, qui est probablement supérieure à mes forces, mais dont je m'acquitterai de mon mieux, en comptant sur l'indulgence de l'auditoire éclairé réuni dans cette enceinte.

[1] Voir *Elementos de la gramática quichua ó idioma de los Yncas*, por el Dr José Fernandez Nodal, V, 6, § 3.

L'histoire naturelle, l'anthropologie, qui se sont surtout préoccupées des races, ont trouvé en Asie les variétés les plus nombreuses de l'espèce humaine : la race blanche, la race jaune, la race brune, la race noire. Il n'y manque guère que la race rouge, spéciale à l'hémisphère américain.

La linguistique y a constaté l'existence de quelques grandes familles : la famille dite *aryenne*, la famille dite *sémitique*, un ensemble d'idiomes qu'on a essayé de grouper dans une prétendue famille *touranienne*, et enfin une foule de langues qui n'ont pas semblé de nature à former d'autres groupes homogènes et qu'il n'a pas paru possible de rattacher à aucune des familles que je viens d'énumérer.

En dehors de la couleur de la peau, l'anthropologie n'a trouvé en Asie, malgré ses recherches patientes et minutieuses, souvent même trop minutieuses, — je tiens à le dire, — aucun élément caractéristique qui fût de nature à permettre une classification claire et précise; lorsqu'elle a adopté d'autres divisions que celles résultant de la couleur de la peau, elle les a empruntées à la linguistique presque toujours, à l'histoire et à l'ethnographie bien souvent. La dénomination d'Aryens, de Sémites, de Touraniens, de Mongols, de Dravidiens, ne repose point sur des données anatomiques ou anthropomorphiques. L'anthropologie n'a point établi un tableau des caractères de race, dans lequel elle aurait réparti les divers groupes de population : elle a accepté *a priori* les divisions de l'ethnographie et de l'histoire; et, seulement après, elle a recherché si ces divisions répondaient à des différences de structure ostéologique de nature à constituer des rameaux distincts de l'espèce humaine; elle a recueilli beaucoup d'observations intéressantes, mais aucune donnée générale sur laquelle elle ait pu fonder un essai de classification.

Il faut reconnaître que la linguistique a été plus heureuse. Les recherches des philologues, non moins précises que celles des anthropologistes, ont mis en lumière une foule de faits et de principes sur lesquels ont pu être basés d'une façon solide et durable les éléments de la classification d'un grand nombre d'idiomes du continent asiatique. L'autonomie de la *famille des langues sémitiques*, par exemple, sa remarquable homogénéité, les lois de son phonétisme et de ses évolutions lexicographiques, ont été fixées de la manière la plus rigoureuse. Le travail n'est pas entièrement accompli, puisqu'il reste des idiomes tels que le copte, dont la parenté avec l'hébreu, le syriaque et l'éthiopien n'est pas suffisamment établie. On ne peut nier que la philologie sémitique ne nous ait fourni des indications d'une clarté incontestable, qu'elle n'ait délimité à peu de chose près son domaine, qu'elle n'ait tracé une voie de recherches dans laquelle les progrès sont constants et à l'abri de tout scepticisme de la part des savants autorisés.

La découverte du sanscrit, car la connaissance du sanscrit, comme l'a fort bien dit notre savant collègue M. Ed. Dulaurier, a été une véritable découverte, une véritable révélation; la découverte du sanscrit, dis-je, a permis d'enregistrer une foule de principes linguistiques que l'on avait ignorés jusque-là, et de créer, à côté de la famille sémitique, la famille linguistique dite *aryenne* ou *indo-européenne*. Cette seconde famille a des caractères particuliers qui ont été dé-

terminés d'une façon aussi précise que possible, et qui la distinguent nettement de la famille sémitique, avec laquelle cependant elle jouit de quelques affinités évidentes.

On est frappé d'une véritable admiration quand on jette les yeux sur quelques-unes des constatations de la philologie comparée appliquée à l'étude des langues indo-européennes. On m'a recommandé, en prenant la parole, de ne pas éviter les citations de faits connus qui seraient de nature à donner au plus grand nombre une idée exacte de notre méthode scientifique. Je me permettrai donc de citer un exemple frappant de la puissance des procédés de l'école linguistique à laquelle nous devons tant de précieux travaux sur les idiomes apparentés à celui que nous parlons nous-mêmes.

Avant que nous ayons acquis la pratique du sanscrit et des principes philologiques qui en ont été la conséquence, nous n'étions certainement pas en état de constater la parenté des mots employés dans les diverses langues européennes pour exprimer le verbe substantif «être», *esse* en latin, *εἶναι* en grec, *to be* en anglais, *seyn* en allemand, быть *buït* en russe, *zijn* en flamand, *bydź* en polonais, ѥсмь en paléoslave; que sais-je? Dans chacune de ces langues en particulier, ce même verbe «être» présentait, à ses différents temps, les plus singulières dissemblances, les irrégularités les plus énigmatiques. *Esse*, en latin, fait *sum* au présent, *fui* au passé, *ero* au futur; — *εἶναι*, en grec, fait *εἰμὶ* au présent, *ἐών*, *ἐόντος* dans Homère, et ensuite *ὤν*, *ὄντος* au participe; — *to be*, en anglais, fait *am* au présent, *was* au passé; — *seyn*, en allemand, fait *bin* au présent, *war* au passé; — быть, en russe, fait есьмь au présent, былъ au passé, буду au futur. Toutes ces formes, en apparence aussi étrangères que possible les unes aux autres, s'expliquent et se réunissent à une source commune que décèle la connaissance du sanscrit. L'auxiliaire «être», dans cette langue, est अस् *as*, où l'on reconnaît le grec *ἐσσὶ*, le latin *es*, *esse*, l'allemand *ist*, *sein*, l'anglais *is*, le français *tu es*, etc.; — la première personne de l'indicatif présent, अस्मि *asmi*, nous donne le thème du latin *sum;* असि *asi*, lat. *es;* अस्ति *asti*, lat. *est;* स्मः *smas*, lat. *sumus;* स्थ *stha*, lat. *estis;* — सन्ति *santi*, lat. *sunt.* — Un autre verbe sanscrit, भू *bhû*, nous fournit le thème du russe *buit*, *buile*, *budu;* l'impératif अस्तु *astu* nous rappelle le grec *ἔστω* et le latin *esto.* Le persan *hestem* «je suis» est d'une similitude frappante avec le polonais *jestem*, et هست *hest* «il est» avec le polonais *jest.* Il faut dire que Bopp [1] rapproche de préférence le persan *hestem* du zend *histâmi* «je suis debout»; mais, même en adoptant cette opinion, la philologie comparée des langues aryennes nous apporte un nouvel éclaircissement sur l'idée d'«être», qui se trouve ainsi rattachée à la racine sanscrite स्था *st'â* «tenir debout» (zend [illegible] *stâ*). Le participe du verbe grec *εἰ-μί* (pour *ἐσ-μὶ*), *ἐ-ών*, *ἐ-όντος*, nous montre le radical *es*, réduit à la voyelle *e*, le *σ* entre deux voyelles tombant souvent, comme dans *γένεσ-ος*, devenu *γένε-ος*, *γένους*, etc. [2]. La forme latine *ero*, *eris*, s'explique également par la permutation de *r* en *s*, dont on trouve

[1] *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. de M. Bréal, t. III, p. 273.
[2] Bréal, *De la forme et de la fonction des mots*, p. 12.

des exemples, notamment dans certains dialectes grecs; laconien : τίρ pour τίς, νέκυρ pour νέκυς, ζούγωνερ pour ζούγωνες, πίσορ pour πίθος, etc.

Je n'ai point la prétention d'expliquer en ce moment, comme cela serait facile avec les travaux des Eugène Burnouf, des Bopp, des Schleicher, toutes les formes que j'ai citées plus haut; et encore moins la pensée de vous présenter la physiologie du verbe « être » dans la famille linguistique dont je vous parle en ce moment. Je n'ai voulu signaler autre chose que les ressources qu'offrait la méthode linguistique des aryanistes, et j'espère que les quelques exemples que je viens de donner sur le tableau auront suffi pour en démontrer la portée et le puissant intérêt.

Le succès des travaux relatifs à la comparaison et à la classification des langues sémitiques et des langues indo-européennes fit croire aux orientalistes qu'ils n'avaient qu'à appliquer la même méthode aux autres langues du monde pour obtenir de toutes parts des résultats aussi complets, aussi clairs, aussi incontestables. On ne tarda pas à reconnaître qu'en dehors de ces deux familles, on n'avait guère à attendre rien de certain, à moins de découvrir de nouveaux principes d'analyse et de comparaison philologique. Les difficultés qui se présentaient étaient quelque peu décourageantes; elles devaient cependant avoir pour effet d'élargir la méthode comparative et de la fonder, non plus sur le simple examen des procédés adoptés dans les pays des langues que nous parlons, mais sur les lois générales adoptées par l'esprit humain pour se manifester extérieurement par des mots et par des phrases. Les obstacles que venait de surmonter la science linguistique assuraient à cette science la possession prochaine de ses véritables lois, de ses véritables assises.

Alors s'est élevée une grave dispute : fallait-il s'attacher, pour la classification des langues, d'abord à la comparaison des racines de mots, ou bien aux affinités de construction grammaticale et de syntaxe? Cette dispute donna un coup terrible à la vieille science de l'étymologie, cette science qui, suivant Voltaire, si je ne me trompe, considère que dans les mots les consonnes ne comptent que pour peu de chose, et les voyelles pour rien.

Puis d'un extrême on tomba dans l'autre : on crut que, tandis que les éléments du vocabulaire étaient de nature essentiellement mobiles et variables, les règles de la construction grammaticale étaient permanentes et à peu près immuables. On négligea donc la comparaison des mots pour ne plus guère comparer que les procédés de la syntaxe. On commence à s'apercevoir de l'exagération fâcheuse de cette manière de rechercher les affinités des langues, et les meilleurs esprits font une juste part à l'étude comparative des mots et des formes de la phrase. Un nouveau progrès se manifeste en même temps : on comprend la nécessité d'approfondir l'économie du langage jusque dans le système de la formation des sons qui en constituent les éléments et qui se développent d'une manière souvent différente et caractéristique dans les divers groupes d'idiomes; on se préoccupe enfin de toutes les manifestations de la vie dans le langage, dont chacun des éléments, — on est arrivé à le constater aujourd'hui, — mots ou formes grammaticales et syntaxiques, est sujet à des altérations, à des modifications perpétuelles.

La science du langage a vu de la sorte son cadre s'élargir considérablement;

mais, en même temps, ses principes se sont compliqués et partant ont perdu de leur simplicité, peut-être même de leur clarté primitive.

A côté des deux grandes familles dites sémitique et aryenne, on a reconnu l'existence de quelques autres familles, moins nettement caractérisées, il est vrai, mais suffisamment distinctes les unes des autres, pour qu'on ait pu les admettre dans la classification des langues asiatiques. On a déterminé, au moins en partie, les affinités de trois rameaux naguère épars: le finnois, le magyar et le turc, et on les a rattachés, au point de vue grammatical, aux idiomes de la longue zone de l'Asie centrale où sont parlés le tibétain, le mongol, le mandchou et le japonais, de façon à former la famille dite *finno-japonaise*. D'un autre côté, au sein de l'Inde civilisée par les Aryens, mais dont ceux-ci ne sauraient plus être considérés comme les autochtones, on a formé le groupe des *idiômes dravidiens*, dont le tamoul est le plus considérable.

La famille finno-japonaise, malgré de remarquables essais, est loin d'être constituée d'une manière définitive, et en raison du grand nombre de dialectes qu'elle embrasse, elle laisse encore subsister bien des doutes sur son homogénéité. La famille dravidienne, au contraire, resserrée dans d'assez étroites limites, au centre et au sud de l'Hindoustan et à Ceylan, ne peut plus être aujourd'hui l'objet d'importantes contestations.

Voici, en peu de mots, à peu près ce qui a été fait jusqu'à présent pour la classification des langues asiatiques. Ce qu'il reste à faire est énorme. De tous côtés, des idiomes insuffisamment étudiés paraissent rebelles aux tentatives de rapprochement. Ces idiomes, il est vrai, sont sans doute ceux des aborigènes de l'Asie, de ces populations encore si peu connues qui ont dû être refoulées d'âge en âge par les migrations auxquelles on doit la fondation des grands empires constitués au sein du monde oriental. Les langues des tribus à demi sauvages de la région de l'Himalaya et de l'Indo-Chine sont très probablement de ce nombre. Mais à côté de ces langues barbares, nous en trouvons d'autres qui ont été cultivées depuis des siècles, qui sont représentées par une riche littérature et qui néanmoins ne semblent guère offrir de ces affinités sur lesquelles on puisse jeter les bases d'une famille linguistique; de ce nombre il faut citer le barman, le siamois, l'annamite, etc.

La classification ethnographique de l'Asie ne repose pas sur les mêmes éléments que la classification anthropologique et la classification linguistique. Quelques personnes s'en étonnent. Je me rends difficilement compte de leur étonnement. Les anthropologistes classent des *races* d'homme, des squelettes et des crânes surtout; les linguistes classent des *langues;* les ethnographes classent des *nationalités*, c'est-à-dire des *civilisations*, car si une nation peut vivre à la rigueur sans une somme assez étendue de politesse, sans idée collective, sans but déterminé, si ce n'est celui de garantir la conservation des individus qui la composent, une nationalité ne peut subsister que par l'adoption par tous ses membres d'une idée commune, par le travail de tous pour développer une certaine civilisation qui s'est déjà manifestée au moins à l'état rudimentaire et progressif. Mais alors, dira-t-on, vous ne faites que de l'histoire ou de la géographie historique! Cela serait vrai si nous nous bornions à étudier les annales des peuples qui existent ou qui ont cessé d'exister, sans chercher à les

rattacher les unes aux autres par les liens des divers genres d'affinités qui peuvent être constatées dans les sociétés humaines. Nous faisons quelque chose de plus que de nous préoccuper des empires qui ont successivement apparu à la surface du globe; nous étudions les hommes au milieu desquels ils ont été fondés, aux dates les plus reculées que nos investigations peuvent atteindre; et une fois que nous avons reconnu l'existence d'une nationalité, nous suivons les évolutions et toutes les péripéties de sa vie politique et sociale au travers des âges; nous ne l'abandonnons pas même dans le présent, et nous recherchons ce qu'elle peut posséder aujourd'hui d'éléments de progrès et d'avenir. Notre science, après avoir longtemps hésité à adopter cette idée, — je l'ai acceptée désormais, — s'occupe tout à la fois des origines des peuples, de leur état actuel et, au delà du temps présent, de leur raison d'être et de leur destinée.

A l'extrémité occidentale de l'Asie se trouve placé le groupe sémitique dont le berceau paraît avoir été resserré dans des limites fort étroites, mais dont les populations se sont répandues, avec leurs idées, non seulement dans une grande partie du continent africain, mais, par essaims, à peu près dans toutes les contrées du globe. Les auteurs qui ont traité des Sémites, souvent sans en avoir conscience, se sont plus préoccupés de la question ethnographique que des questions anthropologiques et linguistiques. M. Renan, par exemple, a éprouvé le besoin de faire précéder son *Histoire des langues sémitiques* d'un essai sur les caractères généraux des peuples dont il avait à examiner les idiomes. « Le monothéisme, a dit le savant académicien, en résume et en explique tous les caractères [1]. » Il y aurait peut-être beaucoup de réserves à faire sur cette appréciation qui est juste, tout au plus, quand on l'applique aux Juifs et aux Arabes, mais qui cesse de l'être lorsqu'il s'agit des Phéniciens, et surtout des Babyloniens, des Assyriens, etc. Cependant il est hors de doute que les Sémites, en général, représentent une civilisation *sui generis* dont l'influence a été immense sur les destinées de l'humanité. Ces peuples ont été en outre essentiellement migrateurs et n'ont possédé que faiblement l'idée de « patrie ». Les Phéniciens sont célèbres dans l'histoire par leurs colonies nombreuses et lointaines; les Arabes se sont répandus, en dehors de l'Arabie proprement dite, sur une étendue considérable de terres situées au delà de l'isthme de Suez; les Juifs ne sont plus les habitants de la Judée : leur habitat est partout où ils trouvent à développer leur instinct, non pas industriel, mais commercial.

Le nom de *Sémites*, adopté en ethnographie comme en linguistique, est loin d'être satisfaisant, mais il est tellement connu qu'il serait fâcheux de lui en substituer un autre qui serait peut-être plus précis, mais dont le principal défaut serait d'être inintelligible au plus grand nombre.

La répartition des peuples, dans la *Genèse*, est surtout géographique; elle indique les habitants des trois zones : les *Japhétiques* au Nord, les *Sémitiques* au centre et les *Chamitiques* au Sud.

Dans le groupe sémitique, l'ethnographie distingue plusieurs rameaux. Les deux plus importants sont :

Les *Hébreux*, dont le nom signifie « ceux d'au delà », parce qu'ils provenaient

[1] *Histoire et système comparé des langues sémitiques*, liv. I, ch. I.

de l'émigration sémitique qui traversa l'Euphrate. On leur doit l'extension, dans le monde, de la doctrine monothéiste du *Jéhovah*, et la partie la plus importante de la *Bible*, étonnante compilation qui a joué un rôle si considérable dans l'histoire de l'humanité;

Et les *Arabes*, qui représentent une sorte de réaction contre la tendance des idées chrétiennes, fondées sur le judaïsme, à altérer l'idée d'un Dieu unique par l'introduction d'une trinité analogue à la *trimûrti* des peuples indo-européens. La doctrine de *Allâh*, le Dieu unique, qui n'a pas d'associé, qui n'a point engendré de fils, et le *Coran* de Mahomet, ont donné à cette nationalité une forme tellement indélébile qu'il est peu probable qu'elle puisse de longtemps subir une modification essentielle et se réformer au contact des idées nouvelles [1].

J'aurais voulu mentionner également les *Éthiopiens* et d'autres peuples apparentés qui constituent encore des rameaux importants du groupe sémitique; mais les limites de cette communication m'obligent à ne faire mention que de ceux qui ont occupé la plus large place dans l'histoire de la civilisation [2].

Il faudrait peut-être citer ici les anciens *Égyptiens* qui se rapprochent, à tant d'égards, des peuples sémitiques, notamment par des affinités linguistiques incontestables, mais cependant insuffisantes pour permettre de rattacher leur langue à celle des Hébreux et des Arabes [3].

Les *Aryens* forment un groupe de population dont le centre paraît avoir été placé originairement à l'est de la Perse. Leurs deux principaux rameaux sont :

[1] «*Arabe*» vient, dit-on, de عَرِبَ «être vif et enjoué, être ardent». — L'Arabe du désert s'appelle بدوى *bedoui*, d'où vient notre mot «bédouin».

[2] Le nom des Éthiopiens ou *Gheez* (ግዕዝ) signifie à la fois «libre dans les mouvements» et «émigré». Les Abyssins, qui appartiennent au même rameau, se nomment አግዓዝያን *Agazyân* (forme plurielle de *Gheez*) ou ኢትዮጵያውያን *Ityopyawyân*, mot dérivé du grec Αἰθίοπες. (Cf. Ludolf, *Hist. æth.*, liv. I, ch. 1; Renan, *Histoire des langues sémitiques*, liv. IV, ch. 1.) Αἰθίοπες signifie, comme on sait, «visages brûlés». Le nom d'*Ityopyawyân* est considéré aujourd'hui comme une désignation honorifique par les Abyssins; mais leurs ancêtres, les anciens *Agazi*, se seraient trouvés très mortifiés d'être désignés par cette expression, qui indiquait, à leurs yeux, les races indigènes et inférieures de l'Asie, les populations étrangères et barbares soumises par la force de leurs armes.

[3] Parmi d'autres analogies frappantes entre le copte et l'hébreu, on a signalé celle des pronoms; mais ces analogies existent également entre le copte et le berbère. Par exemple :

Pronoms absolus.	*anuk*,	copte ⲀⲚⲞⲔ,	hébreu אָנֹכִי *anoki* «moi»;	
	entuk	— ⲚⲦⲞⲔ,	— אַתָּה *atta* pour אַנְתָּה *anta*, etc.	
Pronoms suffixes.	*a*	— ⲓ,	— י *i*, berbère ≼ *i* «moi»:	
	k	— ⲕ,	— ךָ *k*,	— ·: *k* «toi»;
	w	— ϥ,	— ו *u* «lui».	

(Voir, pour plus de détails, M. de Rochemonteix, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, Paris, 1873, t. II, p. 69 et suiv.)

Le nom des Égyptiens était , copte ⲔⲎⲘⲈ, ⲬⲎⲘⲒ; *Kéme*, *Khémi*. L'homme natif était appelé *rut*. (Cf. le Dr Samuel Birch, *Libr. cit.*, t. II, p. 64.) Le nom sémitique مصر *Misr* signifie «grande ville, limites, confins».

Les *Hindous*, dont l'antique civilisation remonte à l'époque encore mal déterminée de la composition des *Védas*, et qui a répandu dans le monde, avec la grande mythologie fondée sur ce recueil d'hymnes populaires, la doctrine du brahmanisme et des puissantes écoles philosophiques qui en sont dérivées. Le bouddhisme, sorte de protestantisme brahmanique, n'appartient à l'Inde cis-gangétique que par ses origines. C'est en dehors de l'Inde, d'où il a été à peu près complètement extirpé, qu'il devait obtenir toute son extension, se développer, s'enraciner profondément et se perpétuer jusqu'à nos jours. C'est actuellement la religion nationale de la Chine, de la Corée, du Japon et de l'Indo-Chine presque entière. C'est au Siam où il est conservé dans sa pureté primitive et où il est cultivé avec plus de respect et d'enthousiasme [1].

Les *Persans*, dont le nom actuel d'*Irâniens* rappelle l'origine aryenne, portaient dans la haute antiquité le nom sous lequel nous les désignons aujourd'hui en Europe. A part le grand rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de l'antiquité, leur civilisation s'est manifestée dans la grande œuvre attribuée à un Zoroaste, le *Zend-Avesta*. Les Parsis, de nos jours, qui se sont enfuis de la Perse pour échapper aux persécutions de l'islamisme [2] et ont été s'établir dans l'Inde, surtout dans la région de Bombay, sont les descendants des anciens Perses : leur idiome a, toutefois, subi une influence sémitique.

En raison des affinités de leur langue avec celle des peuples aryens, on a l'habitude de placer à côté d'eux les *Arméniens* et les *Ossètes* [3], les *Afghans*, les *Kourdes*, etc. La nationalité arménienne, qui, même sous des dominations étrangères, a su s'affirmer par un remarquable développement intellectuel et par l'activité de ses membres, appartient à la classe désignée, en ethnographie, sous le nom de *nationalités achores*, c'est-à-dire nationalités sans territoire, sans patrie.

A côté des Arméniens on mentionne d'ordinaire les populations encore insuffisamment étudiées et sans affinités ethniques reconnues qui habitent les versants du Caucase, et parmi lesquelles les *Géorgiens* seuls ont pris place dans le monde civilisé, grâce à leur littérature quelque peu étendue et perfectionnée.

Les *Chinois* tiennent la première place parmi tous les peuples de l'Asie orientale qui paraissent avoir participé à leur antique civilisation. Les peuples auxquels je fais allusion appartiennent généralement à la race jaune des naturalistes et des anthropologistes ; mais en ethnographie, il n'est pas possible

[1] Les Aryens, qui envahirent l'Inde à l'époque védique, se donnèrent le nom de « nobles » (आर्य *arya*). Le nom de la Perse, l'*Irân* (ايران), n'est qu'une antre forme du même mot (zend [Zend script] *Airyana*). On s'est efforcé de rapprocher ce nom de celui d'*Élam*, fils de Sem. — Le nom de l'*Inde* nous est venu par les Arabes (هند *Hind* « l'Inde », هندى *Hindi* « un Indien ») ; le pays est désigné sous la forme persane هندوستان *Hindûstân*.

[2] La dynastie des rois sassaniens de la Perse et l'empire fondé par *Kaikhosru* (Cyrus le Grand des Grecs) disparurent en l'an 651 de notre ère, à la suite de la terrible bataille de *Nahavand*, sous le règne du khalife Omar.

[3] Les Arméniens tirent leur nom d'*Armenak*, fils d'Haïk, fondateur de leur race (Moyse de Chorène, *Hist. arm.*, liv. XI, p. 31). Le nom hébreu de l'Arménie est תּוֹגַרְמָה *Thogarma* (*Pentateuque*, I, 101), ou *Ararat* (*Jérémie*, LI, 27) ; les Arabes l'appellent ارمينية *Irminiah*.

de les classer, sans d'importantes réserves, dans cette grande division fondée sur la couleur de la peau et sur certains traits de ressemblance physique. Une certaine école a jugé à propos de les confondre tous sous la dénomination de *Tourâniens*. La Société d'Ethnographie a démontré, à plusieurs reprises, combien cette dénomination était fâcheuse, à combien d'erreurs elle induisait presque fatalement ceux qui en faisaient usage. Il n'en est pas moins vrai qu'il existe des affinités encore occultes mais transparentes entre tous les peuples qui habitent cette longue zone, dont une des extrémités doit être placée en Finlande et en Hongrie, tandis que l'autre atteint aux îles du Japon, c'est-à-dire aux limites extrêmes du continent asiatique. La partie moyenne de cette zone est occupée par les populations nord-altaïques, turques, mongoles, tougouses, chinoises, etc.

Cette grande famille ethnographique, comme l'a fort bien dit notre collègue M. Beauvois [1], n'existe pas pour les physiologistes : ils répartissent entre plusieurs races différentes les peuples qui la composent; elle est une, ajoute ce savant, au point de vue philologique. Les rudiments de son unité peuvent être également constatés au point de vue ethnographique.

Au point de vue anthropologique, en effet, les Samoïèdes, dont l'unité nationale n'est pas douteuse, appartiennent partie à la race blanche (ceux d'en deçà de l'Oural), partie à la race jaune ou mongolique (ceux d'au delà de l'Oural). Plusieurs nations étroitement unies aux Samoïèdes, les Kagmajes, les Ostiaks, les Vogoules, les Tchérémisses, rappellent à première vue le type tartare. J'en ai rencontré en Russie, et malgré l'habitude que j'ai acquise de distinguer les différents peuples de l'extrême Orient, j'ai été tenté de les prendre pour des Chinois. Eh bien! les Samoïèdes, frères de ces Mongolides, sont aussi frères des Finnois [2] à la peau blanche et aux cheveux souvent blonds, en tout cas blond très pâle, blond cendré parfois quand ils sont enfants. Il est donc incontestable que ce groupe de nationalités très étroitement apparentées appartient à deux races ou grandes divisions anthropologiques, et que cependant son unité ne saurait être sérieusement contestée en ethnographie.

Les *Japonais*, qui représentent la plus grande somme de civilisation accomplie dans l'extrême Orient, sous l'influence de la Chine et en dehors de cette influence, ne se rattachent eux-mêmes qu'à moitié à la race jaune. On rencontre parmi eux une foule d'individus, un grand nombre de femmes notamment, qui sont plus blancs que les peuples blancs du sud de l'Europe, aussi blancs que les Français et les nations de l'Europe centrale. Notre savant collègue, M. de Quatrefages, hésite, de la sorte, à faire rentrer les Japonais dans le cadre de la race jaune, et il croit reconnaître chez les Coréens, chez les insulaires du Nippon et chez les Loutchouans, qu'il appelle, je ne sais trop pourquoi, des *Kiéouens*, une infusion importante de sang blanc [3]. J'aurais fort à dire si j'avais à discuter le peu de valeur qu'il faut attacher, en somme, à cette prétendue division primordiale de l'humanité par la couleur de la peau, des

[1] *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, Paris, 1867, p. 518-519.

[2] Dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie* (1re série, Revue orientale et américaine), t. IX, p. 61.

[3] «Les Samoïèdes n'ont pas, dans le monde, de plus proches parents que les Finnois», dit Castrèn (cité par M. Beauvois, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. IX, p. 63).

cheveux ou des yeux. Mais je serais obligé de sortir trop longtemps de mon sujet; j'ai hâte d'y rentrer.

Dans cette même famille, encore insuffisamment définie, je le reconnais, aussi bien en ethnographie qu'en linguistique, et en dehors des Finnois, des Magyars, des Japonais, on trouve trois rameaux ethniques qui ont occupé, chacun à leur façon et suivant leur tempérament, une place marquée dans l'histoire. Je veux parler des Mongols, des Tibétains et des Mandchoux. Malgré certaines affinités, les langues de ces trois peuples paraissent assez étrangères au point de vue du vocabulaire; leur grammaire, en revanche, est fondée sur les mêmes principes: elle est l'œuvre d'un seul et même génie national. Au point de vue intellectuel, on peut également constater entre ces nations une certaine communauté d'idées, en ce sens qu'elles ont toutes adopté et conservé avec la même dévotion la grande doctrine de Çâkya-Mouni, extirpée de l'Inde où elle avait pris naissance, et où elle ne trouva pas le moyen d'implanter de profondes et solides racines. Les Tibétains se sont endormis, en corps de nation, dans la désolante doctrine du Bouddha, et sont devenus un peuple de prêtres par excellence. Les Mongols et les Mandchoux, habitant de plus âpres climats, environnés de déserts, nomades par la force des choses, sont restés plus énergiques, plus actifs que leurs frères du Sud. En contact avec les Turcs, leurs voisins à l'Occident, ils sont devenus les dévastateurs, les peuples sans feux ni lieux du monde asiatique. Ils ont vu se produire au milieu d'eux des hommes au tempérament violent, *fléaux de Dieu*, comme dit la légende, qui ont promené d'âge en âge leur course vagabonde en Orient, au Sud, à l'Ouest, et jusqu'aux portes de Paris. Ce sont eux qui ont envahi la Chine et l'ont soumise à leur puissance, depuis le commencement du XIIe siècle. Seulement, il s'est produit ce phénomène intéressant à noter pour les ethnographes, à savoir que lorsque ces Tartares, quels qu'ils soient, sont arrivés à se rendre maîtres de la Chine, ils ont cessé d'être Tartares pour devenir Chinois; en d'autres termes, les vainqueurs ont spontanément tout fait pour s'assimiler aux vaincus, jusqu'à négliger ou même perdre leur langue, comme l'ont fait les *Kin*, malgré les vains efforts de leurs princes pour faire prédominer, sur le domaine envahi par eux, le parler barbare de leurs ancêtres.

En dehors des nationalités que je viens d'énumérer, on ne trouve plus en Asie que d'assez chétifs foyers de civilisation; ou, du moins, les progrès de notre science ne nous permettent pas encore de les envisager autrement. Il n'y a cependant guère à douter que des peuples aujourd'hui à peu près complètement inconnus, inconnus même de nom, n'aient occupé à une certaine époque une place notable dans les évolutions du monde asiatique. Les ruines gigantesques et énigmatiques du Camboge, les sculptures merveilleuses d'Angkor et des régions avoisinantes, excluent l'hypothèse qu'elles soient l'œuvre d'une nation sortie depuis peu des langes de la barbarie. Chaque jour, nos études nous démontrent davantage combien il a fallu de siècles pour que des agglomérations d'hommes incultes aient pu s'affranchir de la sauvagerie et s'élever à l'état de société organisée. Le grand art, tel que les monuments khmers les montrent à nos yeux étonnés, ne peut être attribué qu'à une nation depuis longtemps assise et policée.

Il est évident pour moi que l'ethnographie, sans avoir à remonter aux âges infiniment éloignés de l'homme quaternaire, arrivera à découvrir, dans le domaine de l'histoire proprement dite, plus d'une grande civilisation dont nous ne soupçonnons point l'existence aujourd'hui. Le Camboge n'est pas le seul pays qui puisse nous révéler de grandes créations inconnues ou oubliées du génie de l'homme. Malgré la prodigieuse activité de la recherche contemporaine, il s'en faut que déjà nous ayons exploré la plus grande partie de ce monde asiatique, si riche en surprises, en inattendu; il s'en faut que nous ayons fouillé le sol qui recouvre sans doute une foule de cités ensevelies depuis des siècles, et ignorées des populations mêmes qui habitent sur leurs ruines; il s'en faut enfin que nous ayons emprunté aux littératures immenses de tant de peuples divers ce qu'elles peuvent nous apprendre sur les périodes antiques de la vie des nations qui les ont produites.

Une classification ethnographique de l'Asie, au moins dans ses détails, est une entreprise encore prématurée. Dans bien des contrées, le défaut de notions suffisantes ne nous permet tout au plus que d'énoncer des hypothèses vraisemblables, et bien souvent nous ignorons des faits qui nous voilent les liens de parenté d'une foule de groupes ethniques, que la prudence nous oblige, au moins provisoirement, à isoler les uns des autres. Les affinités linguistiques du Japonais, du Mandchou, du Mongol et du Chinois, par exemple, étaient niées de la façon la plus absolue par les philologues et les orientalistes autorisés de la première moitié de notre siècle : ces affinités sont loin d'avoir été démontrées depuis d'une façon satisfaisante, définitive; mais le voile qui les cache peut-être à nos yeux a déjà commencé à être soulevé, et aucun linguiste n'oserait plus se prononcer aujourd'hui avec l'assurance des Klaproth, des Adelung, des Abel Rémusat, et de tant d'autres illustrations de l'érudition contemporaine. Nos prédécesseurs ne s'étaient pas suffisamment préoccupés de la couche de populations antérieures à l'établissement de celles qui créèrent les grands empires du monde oriental. Chaque jour, on nous signale la présence de ces autochtones, ou prétendus tels, dans des contrées où leur existence n'avait pas même été soupçonnée. Il est probable qu'on ne tardera pas à les retrouver, à une époque déterminée, sur presque toute l'étendue du monde asiatique aussi bien que du monde européen. Et alors on se demandera si, durant les longues successions d'âges qui ont précédé ceux que l'histoire a enregistrés, ces autochtones n'ont point contracté d'alliances avec les migrations étrangères qui venaient s'établir sur leur territoire. Les métis datent des premiers jours de l'humanité sur la terre. Depuis des temps tellement reculés qu'ils défient tous les calculs, les hommes se sont mélangés et ont subi l'influence des milieux où ils sont venus successivement s'établir. Il en résulte que les efforts de la science pour répartir notre espèce en un certain nombre de *races* ou classes naturelles viennent se briser contre d'innombrables exceptions, contre d'inextricables incertitudes. Quand nous parlons de nations et de nationalités, nous vous parlons de faits positifs, que nous pouvons étudier avec sûreté, avec précision ; quand, au contraire, nous nous disputons sur les races d'hommes, nous faisons encore plus d'hypothèses que lorsque nous raisonnons sur les races de chiens, et ce n'est pas peu dire. L'homme

peut être étudié d'une façon bien plus positive dans les manifestations de son intelligence que dans les innombrables accidents qui ont modifié sa condition physique et corporelle. (Applaudissements.) C'est par son intelligence que l'homme compte dans la science et dans l'histoire. Notre manière de comprendre l'étude de l'homme en société, de l'homme moral, de l'homme conscience, justifie à tous les égards le nom de *positivisme spiritualiste* que nous avons donné à notre méthode scientifique. Nous tenons le plus grand compte des faits établis, mais nous craignons de prendre pour des faits des accidents incompris, et nous n'avons rien tant en horreur que l'abus des hypothèses. (Applaudissements.)

A la suite de cette communication, M. de Rosny dépose sur le bureau un essai sur l'orthographe et l'étymologie des noms des principaux groupes ethniques de l'Asie et de l'archipel Indien [1].

M. le Président. La parole est à M. Castaing pour une lecture sur la coutume appelée *la Couvade* [2].

LA COUVADE,

PAR M. A. CASTAING.

D'après cette singulière coutume, le mari, se substituant à sa femme récemment accouchée, se met au lit, reçoit des soins comme s'il venait de remplir les fonctions de la maternité, prend l'enfant et s'en occupe pendant un temps plus ou moins long. Lorsque nos vieux voyageurs en Amérique décrivirent cet usage, on s'en égaya beaucoup, et cependant il date de loin dans l'ancien monde.

Les habitants du nord de l'Espagne le pratiquaient au temps de Strabon et nous verrons bientôt qu'ils n'y ont point renoncé [3]; comme il n'existait pas chez les autres peuples de la Péninsule, on doit constater d'abord qu'il est vascon ou basque et non berber, ce qui est confirmé par ce fait qu'il est inconnu de l'Afrique.

Diodore, en proclamant les Corses les plus justes, les plus humains, les plus honnêtes des barbares et ceux qui fournissent les meilleurs esclaves, cite, comme une coutume bizarre, celle de la couvade [4]. Peut-être faut-il en inférer que la Corse fut peuplée de Vascons.

Les Romains ont pu ne pas ignorer cette coutume; seulement, ils l'auraient transformée: lorsque le nouveau-né, posé à terre, en était relevé comme

(1) Quelques extraits de cet essai ont été ajoutés en note à la communication de M. de Rosny, recueillie par la sténographie.

(2) Cette question fait partie du nombre très considérable de cultes qui composent le programme de l'ethnographie. Elle n'a pas assurément une grande portée sociale, et l'on serait d'abord tenté de n'y voir qu'une coutume bizarre; mais sa persistance et la marche qu'elle a suivie lui donnent un grand intérêt ethnographique.

Le mot, d'origine béarnaise, vient de ce que le père *couve* son enfant.

(3) Strabon, III.

(4) Diodore, v. 11.

étant viable, on dressait un lit aux dieux conjugaux, Picumnus et Pilumnus [1].

Enfin, parmi les peuples d'Europe, on cite encore les Thraces et quelques nations scythiques.

En Asie, les Tibaréniens, que l'on confond avec les Ibères du Caucase, pratiquaient la couvade :

Si l'on en croit la renommée, dit Apollonius de Rhodes, ils poussent des cris aigus aussitôt après la naissance de leurs enfants, se mettent au lit, s'enveloppent la tête et se font nourrir délicatement par leurs femmes qui leur préparent des bains [2].

Si, de là, nous passons dans l'extrême Orient, nous trouvons la couvade dans la province que Marc-Pol appelle Ardandam et qui, dépendant alors du khan des Tartares, n'est autre que le Yu-nan, dans l'empire chinois actuel :

Lorsqu'une femme met au monde un fils, dit le célèbre voyageur, son mari se tient au lit pendant quarante jours et gouverne l'enfant; et ils le font parce que, disent-ils, la femme a beaucoup peiné pour avoir ce fils, et, par ce motif, ils veulent qu'elle se repose, si ce n'est qu'elle doit l'allaiter, et elle ne se mêle plus de rien à son égard; tous les amis viennent voir le père et font grande fête, tandis que la femme se lève, vaque à ses affaires et sert son mari au lit [3].

Singulière façon de procurer à la pauvre femme le repos dont elle a si grand besoin. Les Miaotse, quelques parties du Japon et plusieurs peuplades de la Polynésie en font encore autant.

Mais c'est en Amérique, et spécialement dans les divers rameaux de la race caribe, que nous attend la plus ample moisson de ce genre de faits.

Chez les Guaranis, dit le P. Charlevoix, sitôt qu'une femme était accouchée, le mari observait, pendant quinze jours, un jeûne rigoureux, ne chassait point et n'avait de commerce avec personne. Ces Indiens étaient convaincus que la vie de l'enfant dépendait de leur fidélité à se conformer à cet usage [4].

En Guyane, le procédé se complique : relégué dans un hamac, au faîte de la maison, le mari jeûne pendant quelques semaines; quand il descend, on lui fait subir des scarifications; puis, quittant sa femme pour plusieurs mois, il se met au service d'un vieil Indien, s'abstient de viandes fortes et ne coupe point de bois avec la hache, parce que cela nuirait à l'enfant. Le temps de la servitude étant achevé, on le rend à sa femme, et tout cela finit par une pêche aux crabes, un festin et une débauche [5].

La tradition se perd chez les Arrawacks de Surinam, ainsi que parmi ce qui reste de sauvages dans les profondeurs du Brésil : le père se borne à rester dans son hamac jusqu'à ce que le cordon ombilical de l'enfant soit tombé, et

(1) Varron, *De vitâ populi Romani*, dans Nonius, XII.

(2) Apollonius, *Argonaut*, II, 1009-1014. — Valérius Flaccus, v. 148. — Nymphodore, *Fragm.* 15.

(3) Marc-Pol, II, 42.

(4) Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, t. I, l. IV.

(5) Bellin, *Description géogr. de la Guyane.*

l'on croit que la vie de celui-ci est attachée aux soins que celui-là prend pour lui-même [1].

Les Abipones sont une nation des pays de la Plata, du Tucuman, aujourd'hui chrétiens : ils soignent le mari de l'accouchée, comme si le contact de l'air devait le mettre en danger ; ils le font jeûner, dans la conviction que la sobriété est indispensable à la croissance et à la santé du nouveau-né qui subit toutes les conséquences de sa conduite. Si l'enfant vient à mourir, les femmes ne manquent pas d'attribuer l'accident à l'intempérance du père, à des imprudences, enfin aux actes les moins répréhensibles ; la foule, prenant parti pour la famille, rend très désagréable la position du malheureux père [2]. Ils croient donc à quelque lien puissant entre le générateur et le procréé, et alors, quelque ridicule qu'il soit par la forme, l'usage n'est pas moins un trait de dévouement paternel bien autrement moral que le fait de ces peuples plus ou moins civilisés, chez lesquels la vie et la conservation sont laissées au caprice ou aux calculs de l'égoïsme.

Mais le triomphe de l'amour paternel ainsi entendu, il faut le chercher parmi les Caribes des Petites Antilles, chez les Cannibales, ce type de l'anthropophage, ce pirate si dur à ses ennemis ; cette fois, les pauvres femmes qu'il a si maltraitées vont prendre leur revanche. Du Tertre, décrivant l'usage, débute comme le poète des Argonautes :

Quand un enfant est né, la mère retourne de suite à son ouvrage, mais le père commence à se plaindre et s'étend dans son hamac ; là il est soigné, comme s'il était malade, et soumis à une diète qui guérirait de la goutte le Français le plus obèse [3].

Comment ces hommes, si intempérants d'habitude, peuvent jeûner aussi longuement sans mourir, l'auteur du récit ne le comprend pas ; en effet, l'intensité des plaintes du patient allant toujours croissant, on s'empressait autour de lui, on l'interrogeait avec sollicitude, on lui imposait une diète sévère, absolue pendant les cinq premiers jours, et seulement tempérée, pendant les cinq jours suivants, par la boisson dite l'*oycou*.

A partir du onzième jour, durant un long mois, on le nourrissait de la mie de pain de cassave dont la croûte était suspendue à une corde tendue dans la case. A la suite de cette épreuve de quarante jours, le père pouvait se vanter que la naissance de son enfant lui valait un carême auprès duquel le nôtre est une noce des Gamaches. Sa délivrance était célébrée par un festin où tous ses amis venaient prendre leur part sans lui réserver la sienne ; son lot consistait en ce qu'on lui déchirait la peau avec les dents de l'agouti, qui est le lapin de ces pays-là, et, comme son costume fort léger n'y mettait pas d'obstacle, il était égratigné de la tête aux pieds, après quoi l'on pansait ses blessures. Depuis trois jours, on faisait macérer dans l'eau soixante ou quatre-vingts piments de la plus maligne espèce, coupés en morceaux ; c'est avec ce liquide qu'on le bassinait, et autant valait être brûlé vif. Celui qui supportait

(1) Southey, *History of Brazil*, t. I, p. 238.
(2) Tylor, *Researches into the early history of Mankind.*
(3) Du Tertre, *Histoire des Antilles.*

ce supplice sans broncher acquérait une grande considération dans la contrée. Ensuite, il était replacé dans le hamac, d'où il ne bougeait de plusieurs jours, tandis que les invités se gobergeaient à ses dépens et mangeaient les croûtes de cassave pendues à la toiture, en les assaisonnant de quelques bons quartiers de chair humaine boucanée, dont il y avait toujours provision à la case d'un Caribe qui se respectait.

Le terme de quarante jours si solennellement célébré, et que l'on voit également figurer dans la pratique des Tartares de Marc-Pol, reporte la pensée vers la période de même durée que l'Orient biblique assignait à l'impureté de la femme après les couches; pour empêcher les rapports conjugaux avant la fin de cette période, la loi de Moïse avait agi sur l'imagination et fait appel au fanatisme religieux. Les Caribes prenaient une voie plus sûre pour des esprits médiocrement accessibles à ces sentiments de vénération; ils rendaient le fait matériellement impossible par un jeûne excessif, et ils prolongeaient la situation par les tortures infligées au patient, à l'instant même où le terme attendu était enfin arrivé.

Après toutes ces épreuves, le père caribe n'était point rendu si complètement à la vie ordinaire qu'il ne lui restât encore quelques préceptes à remplir. «Par l'espace de six mois, dit Du Tertre, le père ne mange ny oiseau, ny poissons, croyant fermement que cela feroit mal au ventre de l'enfant; par exemple, si le père mangeoit de la tortue, que l'enfant seroit sourd et muet et n'auroit point de cervelle; s'il mangeoit du lamentin, qu'il auroit les yeux petits et ronds comme le lamentin, et ainsi du reste.» La femme jeûnait aussi, mais moins rigoureusement que le mari.

Il semble résulter de tout cela une idée mystique d'après laquelle l'enfant absorbait les mérites des parents et surtout du père, lequel subissait pour lui, dès le début, les épreuves les plus dures de la vie.

Tel est aussi le motif qui préside à la conservation du même usage jusque dans nos Pyrénées; gardiens des usages antiques des aïeux, les Cantabres d'Espagne, les Basques, pratiquent encore la couvade, et c'est à l'esprit railleur de leurs voisins du Béarn qu'est dû le terme qui assimile cette coutume à celle de quelques familles d'oiseaux où le mâle contribue à faire éclore les petits [1].

La couvade est toujours en honneur chez les Basques de la Biscaye, comme en témoignent des auteurs bien informés [2]; elle aurait même été portée de ce côté des Pyrénées avec les peuplades qui s'y sont établies au début du moyen âge. L'enquête a été faite par un chercheur contemporain.

J'ai voulu, dit Cordier, m'en assurer moi-même chez les Basques français. Dans la Navarre, on me dit en rougissant: «Oui, cela se pratique dans quelques familles, dans quelques lieux écartés seulement.» Dans la Soule, on me renvoyait à l'Espagne, mais quelqu'un me dit: «Il est vrai, la nouvelle accouchée se lève et sert son mari, qui se met au lit avec l'enfant; il y reste quatre jours et quatre nuits; il en est qui se con-

[1] *Couvade*, dans la lange gasconne, équivaut à «couvée», mais désigne spécialement l'action de couver, de faire éclore.

[2] Zamacola, Chabo.

tentent d'y demeurer quelques heures; on pense que la chaleur du père est de nature à fortifier l'enfant, et si c'est un fils, la coutume est encore plus suivie.» Je n'ai pu en apprendre davantage, ni voir fonctionner cet usage, mais j'ose le croire fondé sur quelque antique désir d'être utile à l'enfant. Le père a donné le germe que la mère a porté et qu'elle a fait éclore : a-t-il fini sa tâche, épuisé son action ? Il prend l'enfant, il le place près de lui, le refait sien dans sa couche, l'échauffe et croit peut-être lui assurer par son contact sa force, sa santé, ses qualités viriles[1].

Le fabliau d'Aucassin et Nicolette tire un grotesque épisode de la couvade qu'il suppose en usage à Beaucaire, sur le Rhône ; l'erreur géographique est notoire ; mais le savant éditeur n'y remédie qu'imparfaitement, en prétendant qu'il ne s'agit que du Béarn, lequel n'est point le pays basque[2].

Chez d'autres peuples, le père ne s'alite point, mais il est soumis à des prescriptions hygiéniques. Les Dayaks de Bornéo lui interdisent l'usage d'instruments tranchants, les armes à feu, les actes violents : l'enfant s'en ressentirait; on le met aussi à la diète. Des mesures analogues sont prises au Kamtschatka, au Groënland.

De l'ensemble de ces faits il semble que les peuples chez lesquels l'usage est reconnu sont : les uns de race hyperboréenne, les autres sont soupçonnés d'avoir la même origine ; chez quelques-uns, enfin, il est possible que la coutume ait été portée dès longtemps et conservée par la partie de la population qui avait la même provenance.

M. le Président. La parole est à M. de Lucy-Fossarieu pour une communication.

LA RELIGION DES NÈGRES,

PAR M. PIERRE DE LUCY-FOSSARIEU.

Je demanderai au Congrès la permission de présenter quelques observations sur la religion des peuples de race nègre. Il règne encore sur cette question une grande obscurité que nous voudrions essayer de dissiper.

On se représente d'ordinaire la religion des Nègres comme une sorte de polythéisme ou de panthéisme empreint d'un matérialisme absolu, excluant toute conception morale; comme une idolâtrie grossière prenant, pour en faire des divinités, jusqu'aux objets inanimés, jusqu'aux pierres et jusqu'aux blocs de bois, et presque tout le monde est d'accord pour condamner et mépriser le *fétichisme*, comme la religion la plus rude et la plus informe qu'ait enfantée la stupidité humaine.

Cette opinion s'est faite d'après les récits des voyageurs qui, n'étant pas à même d'approfondir les choses, s'en sont tenus aux manifestations extérieures qui les frappaient, sans chercher à découvrir l'idée qui se cachait sous ces dehors grossiers, sans se douter peut-être qu'il pût y en avoir, et qui nous ont dépeint les Nègres comme dénués de tous sentiments moraux et élevés. Ce qui n'a pas peu contribué aussi à accréditer cette erreur, c'est qu'on s'est laissé

(1) Eug. Cordier, *De l'organisation de la famille chez les Basques*, 1869.
(2) Legrand d'Aussy, *Fabliaux*, t. III.

aller à juger tous les Nègres en général d'après ce qu'on voit chez ceux de nos colonies. Or, ce serait une faute grave que de les prendre ainsi pour types. Les Nègres de nos colonies sont une race abâtardie par des siècles d'esclavage; ils sont chrétiens : du moins ils ont été baptisés; on leur a inculqué, ou on a essayé de leur inculquer les idées du catholicisme, et sous ces vagues notions, toute trace d'une religion primitive a disparu; depuis de longues années, ils se trouvent en contact plus ou moins direct avec les blancs : on comprend aisément combien ces influences diverses doivent avoir altéré les caractères inhérents à leur race. On ne saurait donc établir d'analogie entre eux et les Nègres encore entièrement sauvages, qui vivent indépendants et à l'état de nature, en dehors de toute influence étrangère.

Les investigations consciencieuses auxquelles plusieurs savants, et notamment M. le Dr Behrnauer, de Dresde, se sont livrés sur ce sujet, ont jeté quelque jour sur la nature réelle de cette religion. C'est le résultat de ces recherches que nous avons l'honneur de soumettre au Congrès.

Les Nègres, on le sait, sont, de tous les hommes encore non civilisés, ceux chez lesquels l'intelligence est le moins développée, tandis que l'imagination est portée à un degré excessif. Celle-ci, n'étant pas contrôlée et guidée par la raison, enfante donc les conceptions les plus fantastiques, les plus extravagantes; conceptions qui donnent lieu aux superstitions, aux légendes, aux pratiques grotesques qui frappent au premier abord le voyageur. Mais si l'on observe avec soin, si l'on remonte à l'idée première, si on la dégage du fouillis de superstitions qui la recouvre, on s'aperçoit que cette idée est loin d'être aussi grossière qu'on pourrait le croire; qu'elle décèle, au contraire, un sentiment religieux au moins aussi développé que celui qu'on trouve chez d'autres peuples encore barbares, et qu'elle se rapproche beaucoup du polythéisme tel que le concevait l'antiquité grecque.

Chez la plupart des tribus nègres on trouve la croyance à un Être suprême, créateur de toutes choses. Cet Être supérieur est tantôt une conception abstraite et métaphysique, tantôt, et plus souvent, quelque chose de matériel et de visible, comme le ciel ou le soleil; dans ce cas, il n'y a qu'un seul et même nom pour distinguer la divinité et l'objet sous la forme duquel on la conçoit.

Les *Edeeyahs* de Fernando-Po croient à un Être supérieur qu'ils appellent *Roupi;* pour les *Yombas*, c'est *Oloroun*, et dans leurs invocations, ces peuplades donnent à leur dieu le nom de maître et de roi du ciel. Chez les *Duallas*, près du fleuve Camerouns, il n'y a qu'un nom pour le Grand Esprit et le soleil. Dans le pays d'*Akra*, le mot *Jongmaa* désigne à la fois l'Être suprême et la pluie; pour les *Akwapim*, *Jankkupong* s'applique en même temps à la divinité et au temps; à Bonny et à l'Est, chez les *Makouas*, il n'y a qu'un mot pour Dieu, le ciel et les nuages. Les *Ibas* adorent *Tchakkou*. C'est lui qui a tout créé, les hommes noirs et les hommes blancs. Il a deux yeux et deux oreilles : un œil et une oreille dans le ciel, l'autre sur la terre. Il voit et entend tout et il ne dort jamais. Il est invisible; cependant l'homme pieux le voit après sa mort, tandis que le méchant s'en va dans le séjour infernal. *Tchakkou* réside dans une ville du pays d'Ibo, où il rend des oracles, et sa voix sort de dessous terre.

Pour les Nègres de la côte d'Or, le dieu suprême est le ciel qui a toujours existé et qui a tout créé. Ils le nomment *Njongmo*. Ils expriment ainsi leur croyance : «Nous voyons chaque jour le soleil et la pluie faire pousser l'herbe, le grain, les arbres : comment le Ciel ne serait-il pas le créateur?» Les nuages sont le voile qui couvre le visage de *Njongmo*, les étoiles, les ornements qui parent son front. *Njongmo* envoie sur la terre ses enfants, les *Wongs* ou esprits de l'air, pour transmettre ses ordres aux hommes et accomplir ses volontés. Les Nègres s'adressent directement à lui dans leurs prières. Chaque matin, lisons-nous dans l'*Histoire générale des royaumes du monde*, ils se rendent au fleuve, s'y lavent, se versent sur la tête un peu d'eau et une poignée de sable; puis ouvrant et fermant les mains en prononçant par trois fois le mot *Eksuvair*, ils lèvent les yeux au ciel et disent : «Dieu, donne-moi aujourd'hui du riz et de l'or, donne-moi des richesses et des esclaves, donne-moi de la santé, et fais que je sois robuste et agile!»

La même foi se retrouve chez les *Akwapim* : le dieu suprême est le Ciel; après lui vient la Terre, et enfin *Bosumbra*, le premier des génies. Dans les libations qu'ils offrent à ces divinités avant toute entreprise importante, ils répètent : «Créateur, viens et bois! Terre, viens et bois! Bosumbra, viens et bois!» Mais si l'on examine les légendes de cette peuplade, que nous a fait connaître M. Petermann, on voit qu'à une époque plus reculée il existait chez elle des idées théistiques plus développées.

Il n'est pas rare, en effet, de constater chez certaines tribus des vestiges d'une croyance antérieure plus pure et plus élevée. Des Marchais signale des traces de ce genre dans le *Widah* où les nobles seuls ont des notions religieuses, et croient à un Être suprême, omnipotent, omniscient, récompensant et punissant, et auquel ils s'adressent dans la nécessité quand tous les autres moyens ont été inutiles.

Les *Achantis* croient à un seul et unique Dieu, qui a tout créé, de qui procède tout le bien, qui sait tout et qui est éternel. Il lit dans la pensée des hommes et vient en aide à ceux-ci dans la nécessité. Mais il ne gouverne la terre que par l'intermédiaire de génies bons et mauvais auxquels on rend également un culte. Dans cette religion, on découvre un mélange bizarre d'idées et d'appellations dont les unes sont analogues à celles des autres Nègres, et dont les autres rappellent d'une manière frappante celles du christianisme. On ne s'explique ce fait qu'en admettant l'hypothèse de M. Bonnat, hypothèse d'après laquelle les Achantis descendraient de quelques tribus chrétiennes qui émigrèrent à l'époque de la grande persécution de l'Église africaine par l'islamisme, vers le milieu du XVI[e] siècle, et se retirèrent dans les déserts. Peu à peu ils auraient perdu leur foi et seraient retournés à la religion de leurs voisins, tout en conservant quelque chose de celle qu'ils oubliaient.

Ces exemples, à notre avis, sont assez probants et montrent d'une manière indéniable que les Nègres peuvent avoir la croyance à un Être suprême et à un créateur. On ne saurait dire jusqu'à quel point cette foi existe chez tous les Nègres; mais nous sommes en droit de supposer qu'elle existe à un degré plus ou moins grand, puisque nous la constatons chez un grand nombre de peuplades et chez celles-là même que l'on avait crues, pendant de longues

années et jusque dans ces derniers temps, incapables d'idées réellement religieuses.

La croyance à un Être supérieur mauvais est aussi généralement répandue chez les Nègres. On la constate principalement chez les *Banjuns* et chez les peuplades qui habitent le territoire de *Benin* et les rives du Zaïre. Les Nègres de la côte d'Or la possèdent aussi. Toutefois, les conditions dans lesquelles les deux esprits supérieurs, le bon et le mauvais, sont placés vis-à-vis l'un de l'autre, sont encore assez mal définies.

Si cette double croyance composait seule les idées religieuses des Nègres, on serait en droit de dire que leur religion est infiniment supérieure à celles des autres races encore barbares et même, dans sa simplicité, à celles de certains peuples civilisés.

Mais il n'en est pas ainsi.

Ces conceptions sont trop élevées pour des intelligences aussi peu ouvertes à l'idéal que le sont celles des Nègres; trop simples pour des imaginations aussi ardentes et aussi déréglées; trop abstraites pour des esprits aussi incultes. Elles ne leur suffisent pas. Aussi cette croyance primitive, la base réelle de la religion, la véritable religion, par le fait, n'en demeure pas l'objet unique, et à côté d'elle viennent se grouper, sur elle viennent se greffer une foule d'autres croyances, une foule de superstitions sous lesquelles on a peine à la retrouver au premier abord, et qui parfois la dénaturent complètement.

Nous avons vu déjà que la plupart des Nègres, indépendamment de l'Être suprême, croient à l'existence de certaines divinités inférieures, de génies bons ou mauvais qui servent d'intermédiaires entre Dieu et les hommes, et auxquels ils rendent une espèce de culte.

Mais ce n'est pas tout encore.

Tous les peuples sauvages et encore dans l'enfance, incapables de s'expliquer aucun des phénomènes qui les frappent, ont une tendance à tomber dans le polythéisme ou dans le panthéisme, c'est-à-dire à prêter aux forces naturelles dont ils subissent l'influence favorable ou nuisible, aux êtres dont ils constatent la supériorité sur eux, souvent aux choses inanimées elles-mêmes, une intelligence, une vie, une personnalité, en un mot.

Le Nègre ne pouvait échapper à cette tendance, où l'entraînent d'ailleurs, plus que tout autre, sa sensualité très grande et sa prédilection pour le fantastique et le merveilleux. De plus, profondément superstitieux parce qu'il est profondément ignorant, jeté faible et nu au milieu d'une nature inclémente et farouche où tout est pour lui dangers et menaces, il devait, plus que tout autre, tomber dans les exagérations et les extravagances que peut enfanter la terreur. Aussi le Nègre porte-t-il à un degré excessif la *vivification* et la déification de la nature. Le soleil et la lune, principalement dans l'ouest de l'Afrique et jusqu'à Loango, sont l'objet d'un culte que nous avons vu tout à l'heure se confondant parfois avec le culte voué à l'Esprit suprême.

La mer, les montagnes, les lacs, les fleuves ont leur esprit que l'on vénère d'une manière toute particulière. Le Niger, par exemple, est, pour les peuplades qui vivent sur ses bords, un dieu mâle, et les affluents qu'il reçoit

sont ses femmes. Mais les sources surtout sont l'objet de cette vénération. Elles sont regardées comme la retraite de l'esprit du fleuve, comme le siège de sa vitalité. C'est cette croyance qui rend si périlleuse pour les voyageurs la reconnaissance de la source des grands fleuves de l'Afrique : les Nègres croient que la visite d'un homme blanc irritera le génie du fleuve, qu'il en souffrira, qu'il en mourra peut-être, et pour empêcher cette profanation, ils ne reculent devant rien : trop d'exemples l'ont malheureusement prouvé.

Mais ces esprits ne sont pas les seuls à l'existence desquels les Nègres croient. Pour le Nègre il y en a partout. L'espace en est rempli; dans chaque être, dans chaque objet qui lui semble mystérieux, il y a un esprit. Ces esprits sont des divinités inférieures, il est vrai, car elles ne peuvent rien créer; mais ils ont sur la destinée des hommes une certaine influence, bonne ou mauvaise, et à ce titre on les adore.

Les animaux doivent donc tenir une large place dans les superstitions des Nègres. Bien loin de se sentir le maître et le roi de la nature au milieu de laquelle il vit, l'homme de ces pays farouches n'a conscience que de sa faiblesse, de son impuissance et de son infériorité. Tout l'étonne, tout l'épouvante, et les animaux sont pour lui des êtres énigmatiques dont la conduite, dont les actions, qu'il ne s'explique pas, lui semblent régies par un esprit mystérieux. Aussi ceux dont la force, l'aspect ou les mœurs le frappent comme possédant un caractère particulièrement inexplicable, comme, par exemple, les grands carnassiers et les serpents, ou ceux chez lesquels il trouve la marque d'une intelligence très développée, comme les singes, sont-ils l'objet d'un respect superstitieux.

Des Nègres appartenant à une tribu de l'est de l'Afrique, voyant pour la première fois un âne, prêtèrent à cet animal des capacités quasi divines, et voulurent lui faire prononcer son avis sur des questions qu'ils venaient soumettre à sa haute sagesse.

Dans le pays d'*Akra*, les singes passent pour être des hommes qui ont été défigurés à l'époque de la création; dans d'autres pays, notamment à Madagascar, on croit que ce sont des hommes qui ont revêtu cette forme en punition de crimes qu'ils avaient commis. Au Brésil, au Sénégal, on leur prête une intelligence tout humaine pour préméditer et accomplir les pillages auxquels ils se livrent parfois en troupe dans les champs cultivés, et tout le monde connaît le dicton nègre d'après lequel les singes ne veulent pas parler pour ne pas être astreints à travailler. D'après les Nègres de Bornou, les singes auraient un roi, et il existerait chez eux une hiérarchie et des castes différentes comme parmi les hommes. Enfin, dans presque tous les pays nègres, on se contente de se mettre en garde contre ces animaux et on évite avec soin de les tuer, car on craint, comme lorsqu'il s'agit des grands animaux, la vengeance des parents et des amis de la victime; et lorsqu'on en a tué un par hasard, on s'empresse d'en demander pardon aux autres.

Presque partout l'éléphant est considéré comme un être supérieur. Les Cafres le mangent, non pas tant pour s'en nourrir que pour s'approprier son intelligence et sa raison. Au Dahomey, c'est presque un dieu. Il n'est pas, il est vrai, défendu de le tuer; mais ce meurtre rend nécessaire des cérémonies

solennelles de purification. Il en est de même chez les Cafres si un serpent a été tué.

Les Nègres du cap de Bonne-Espérance ne chassent jamais les léopards, bien que ces animaux causent de nombreux ravages dans les troupeaux et dévorent souvent des enfants ou des femmes. Ils croient, en effet, comme on le fait aussi au Dahomey, que celui qui a été tué et mangé par un léopard jouira dans une autre vie d'une félicité toute spéciale.

Le lion, le crocodile, le serpent, le cheval, bien d'autres animaux encore sont l'objet d'un respect analogue chez diverses peuplades.

Les Nègres ont d'autres raisons encore pour vénérer les animaux : suivant leurs idées, des esprits supérieurs ou des sorciers puissants peuvent prendre la forme d'un animal; les âmes des morts la revêtent aussi quelquefois. De plus, les animaux qui dévorent des hommes vivants ou qui déterrent et mangent les cadavres, avalent les âmes de ces hommes et se les approprient. Cette dernière idée se retrouve principalement chez les Cafres qui abandonnent les morts aux loups; aussi ces animaux sont-ils sacrés pour eux.

Les hommes ne sont jamais, chez les Nègres, leur vie durant, l'objet d'un culte réel. On a prétendu que dans le pays de *Benin*, le roi était traité et adoré comme un dieu; mais il n'en est rien. Si là, comme dans différents autres endroits, le roi est considéré comme supérieur aux autres hommes; si l'on croit, par exemple, qu'il n'a besoin ni de nourriture ni de sommeil, on ne lui offre aucun sacrifice, on ne lui adresse aucune prière.

Par contre, les hommes atteints d'idiotisme ou d'infirmités naturelles, les nains, les bossus, les êtres difformes, les albinos surtout, inspirent une grande vénération. Au Congo, ils sont tenus en grande estime; le roi de ce pays les comble de faveurs et s'en entoure quand il est sur son trône.

Il ne nous reste plus, pour avoir terminé cette étude, que quelques mots à dire sur le culte qu'on voit adresser à des objets inanimés, naturels ou même fabriqués.

Pour les Nègres, nous l'avons dit, tout ce qui les frappe est un esprit, une puissance occulte devant laquelle ils s'inclinent avec crainte. Un arbre, une pierre, un bloc de bois, une image grossière qu'ils ont taillée, peuvent être adorés.

Nous arrivons maintenant, et seulement maintenant, à ce qu'on est convenu d'appeler le *fétichisme*. Mais en réalité, ce n'est pas là l'idolâtrie qu'on se représente d'ordinaire sous ce nom. Si les Nègres adorent un morceau de bois, ce n'est pas à lui que s'adressent leurs prières, c'est à l'esprit qui y réside, qui en a fait sa demeure. Ils font parfaitement la distinction entre l'esprit et l'objet matériel, comme les Grecs, dont la gracieuse mythologie avait aussi animé la nature, n'avaient garde de confondre l'arbre ou le ruisseau avec la nymphe qui l'habitait. Et cette distinction est si nette dans l'esprit du Nègre qu'il lui arrive de briser ou de tuer son idole, comme nous l'avons vu faire tout à l'heure au Dahomey pour l'éléphant, en faisant ensuite des sacrifices expiatoires en l'honneur de l'esprit qui y résidait. Quant à ces objets qu'ils portent sur eux, qu'ils placent dans leurs huttes, qu'ils attachent aux arbres, ce ne sont nullement des fétiches auxquels ils rendent un culte : ce sont des amu-

lettes, des *grigris*, comme on dit dans nos colonies, auxquelles ils attribuent le pouvoir de détourner les influences funestes et de les préserver de l'action malfaisante de tel ou tel esprit, des maladies ou du malheur.

Nous avons évité jusqu'à présent, dans tout le cours de cette étude, d'employer le mot *fétiche*, car l'acception dans laquelle on le prend chez nous est erronée. Loin de l'appliquer, comme on le fait, aux seuls objets matériels et inanimés, il faut, pour qu'il réponde à la réalité, lui faire embrasser dans sa signification tout ce qui pour le Nègre revêt un caractère surnaturel et sacré. Un emplacement pour les sacrifices, un sorcier inspiré, un remède, une amulette, un jour heureux ou malheureux, une nourriture prohibée, inspirent aux Nègres la même crainte religieuse, le même respect superstitieux; pour exprimer cette vénération, toutes les peuplades ont un mot spécial : *Djudju* à Bonny, *Mokisso* au Congo, qui correspond exactement au *Tabou* des Maoris. C'est là le sens qu'il faudrait donner en français au mot *fétiche* pour pouvoir appeler *fétichisme* la religion des Nègres.

Nous ne parlerons pas, et à dessein, des idées ou des pratiques innombrables parmi les Noirs, qui sont de la superstition pure et qui n'ont rien de commun avec la religion, bien qu'on les ait souvent prises pour la religion elle-même.

Si nous résumons les faits que nous venons d'examiner successivement, nous voyons que la religion des Nègres est bien différente de l'idée qu'on s'en fait. Elle repose sur la croyance à un Être suprême, à un principe bon et à un principe mauvais, servis chacun par un nombre infini d'esprits subalternes dont le monde est rempli et qu'on trouve partout. Partant dans plusieurs cas d'un véritable monothéisme, elle devient, par suite du caractère nègre, un panthéisme universel, panthéisme grossier, parce que l'esprit nègre l'est lui-même, mais qui en somme, sous bien des rapports, présenterait, s'il était mêlé de quelque poésie, de frappantes analogies avec le panthéisme grec. Elle n'est pas, et nous insistons sur ce point, de l'idolâtrie proprement dite, et, si l'on tient compte du degré d'ignorance du Nègre, des caractères de sa race, des conditions et du milieu essentiellement défavorables au milieu desquels il vit, on est forcé de reconnaître que sa religion, tant imparfaite qu'elle soit, n'est pas après tout si brutale, si matérielle ni si absurde, et qu'elle n'est pas si inférieure dans ses conceptions aux autres religions primitives des peuples d'autres races.

M. le Président. L'ordre du jour étant épuisé, je vais lever la séance. Demain, à neuf heures du matin, le Congrès se réunira en section d'ethnologie au palais des Tuileries, et l'après-midi, à deux heures, en assemblée plénière dans la salle du Trocadéro où nous sommes réunis en ce moment.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Le Secrétaire de la séance,
W. Hégel.

SÉANCE DU MERCREDI 17 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION.

DEUXIÈME SECTION. — ETHNOLOGIE.

SOMMAIRE. — Renvoi de la correspondance et des documents manuscrits adressés au Congrès à plusieurs commissions spéciales. — Du métissage : M. René DE SEMALLÉ, M[me] Cl. ROYER, MM. DE ROSNY, le D[r] Gaëtan DELAUNAY, JOUAULT, le D[r] LANDOWSKI, CASTAING, Charles ROCHET. — De l'influence de l'orientation et des phénomènes météorologiques sur le caractère des nations : M. J.-J. SILBERMANN. — De l'influence de la nourriture sur le caractère et le développement des peuples. De la distribution des céréales et de leurs succédanées : MM. A. CASTAING, Wl. HÉGEL, le D[r] LEGRAND, GUILLIEN.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

M. LE SECRÉTAIRE informe le Congrès qu'il est arrivé une correspondance trop volumineuse pour qu'on puisse songer à la dépouiller en séance : le temps n'y suffirait pas. D'ailleurs, il ne s'agit, le plus souvent, que de projets et propositions qui sont naturellement du ressort de la Commission des vœux, nommée à la précédente séance, et qui pourra en rendre compte à la seconde session du Congrès.

Un membre ayant demandé que l'on mentionne au procès-verbal le titre des questions traitées dans cette correspondance, le Secrétaire répond que certains de ces documents sont sans valeur et sans portée, d'autres sortent absolument de la compétence du Congrès ; les plus importants soulèvent des questions dont la simple mention ou l'appréciation sommaire détournerait les réunions de l'ordre du jour préparé d'avance. Ainsi des Juifs de divers pays réclament des libertés analogues à celles que leurs coreligionnaires obtiennent en Roumanie ; d'autres proposent des alphabets internationaux ou des langues universelles, des réorganisations politiques, des déclarations de principes, etc.

Il propose en conséquence de décider que toutes ces lettres et mémoires seront immédiatement renvoyés par le Bureau aux commissions déjà instituées et à celles qu'il jugerait à propos de nommer ultérieurement dans l'intérêt des travaux du Congrès.

M. MADIER DE MONTJAU. Il y a, par exemple, dans les envois qui ont été faits,

des travaux volumineux que le Bureau trouve sérieux, consciencieux, mais qui ne se rattachent pas d'une manière assez nette à l'ethnographie pour que nous puissions vous en proposer la discussion quant à présent.

Je fais allusion à des travaux qui ont été envoyés par des membres ici présents. Nous verrons plus tard s'il y a moyen de leur donner satisfaction.

J'ajouterai un seul mot. Parmi ces correspondances qui nous arrivent tous les jours, je signalerai des souscriptions extrêmement importantes par le nom, par la valeur intellectuelle et par la position des personnes qui les envoient. Il faut, selon moi, en tirer cette morale, que le Congrès des Sciences ethnographiques fait son chemin, et que nous voyons tous les jours grandir la tendance à se rallier au noyau que nous avons formé.

Nous pouvons par conséquent, en rapprochant ce fait de la bienveillance exceptionnelle que nous témoignent tous les journaux de l'étranger, des départements et de Paris, croire que nous avons provoqué un mouvement extrêmement utile, et qu'il ne tient qu'à nous, avec un peu de régularité et de zèle, de le continuer et de le développer.

La proposition du Secrétaire est appuyée, et le renvoi aux Commissions spéciales est prononcé par l'assemblée.

M. le Président. L'ordre du jour appelle la question du métissage. La parole est à M. René de Semallé.

DU MÉTISSAGE.

M. de Semallé. Je vais vous dire quelques mots de la question des métis. Ce n'est ni une conférence ni une lecture que je vais vous faire. Je veux seulement vous présenter quelques observations qui me sont suggérées par des ouvrages que j'ai entre les mains.

La question des métis est une de celles pour lesquelles on se passionne le plus, non seulement en ethnologie, mais encore en zootechnie.

Ainsi, vous avez les partisans et les adversaires des croisements. Seulement il faut dire que toujours on part d'un principe éminemment égoïste.

Je ne prendrai comme exemple que l'espèce chien.

Il est évident que le chien courant a sa raison d'être comme le chien d'arrêt. Eh bien! tout chasseur sera effrayé d'une méthode qui donnerait un produit venant du chien d'arrêt et du chien courant, parce qu'il ne pourrait jamais chasser avec lui, ou du moins parce qu'il n'y aurait que quelques braconniers qui en profiteraient.

La chose est différente au point de vue du chien en lui-même. Mettez dans trois îles peuplées de gibier, où il n'y a pas de chiens, dans l'une des chiens d'arrêt, dans l'autre des chiens courants et dans la dernière des métis : le chien courant fera partir sa proie sans pouvoir l'atteindre; il en sera de même du chien d'arrêt; tandis que le métis, cet être infâme, au point de vue du chasseur, courra dessus sans rien dire, et trouvera à se nourrir là où les deux autres mourront de faim.

Il en est de même dans l'espèce humaine. Lorsqu'une race a intérêt à

opprimer l'autre et à lui faire produire le coton ou le sucre, elle aime mieux avoir affaire à une race pure qu'à une race mêlée, parce que celle-ci s'insurge toujours plus ou moins. Et cependant la race mêlée vaut mieux au point de vue de l'humanité.

Dans l'espèce humaine, vous avez une foule de préjugés au sujet des métis.

Pour les uns, les métis sont quelque chose d'épouvantable, et ils vous citent toute une série de crimes commis par les *leperos* du Mexique, par les *zambos* du Pérou, de l'Amérique centrale. On a peut-être exagéré. Je pourrais nier la chose, mais je l'admets.

A côté de cela, je vous dirai le plus grand bien des métis de Pitcairn. Vous savez l'histoire de ces métis. Ce sont des individus nés de femmes polynésiennes, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus voluptueux, et de marins anglais très brutaux. Au bout de trois ou quatre générations, ils se sont trouvés une centaine dans l'île de Pitcairn.

Leurs enfants sont instruits dans la religion chrétienne, et le jour où il n'y eut plus de place à Pitcairn, on leur dit : Retournez à Taïti qui est la patrie de vos mères. Là, ils vinrent commettre une foule de péchés contre le sixième commandement, de telle sorte qu'au lieu de les laisser mourir de faim dans leur île, on les envoya à Norfolk.

Je pourrais vous dire : il n'y a rien de meilleur que les métis, en vous citant l'île de Pitcairn. D'autres vous diront qu'il n'y a rien de plus mauvais, en vous citant d'autres exemples.

Interprétons ces faits, et disons qu'il y a trois manières de faire des métis :

La première, c'est celle des Canadiens à Manitoba. Les jeunes gens aventureux, très bons chrétiens, s'en vont faire la traite jusqu'à Winnipeg. Au bout d'un an ou deux, ils prennent goût à la vie indépendante.

Ils épousent très légitimement, par l'entremise du missionnaire de l'endroit, des sauvagesses dont ils ont des métis. Ces métis, étant produits dans les meilleures conditions de bonté, de vertu, sont excellents. C'est ainsi qu'a eu lieu la fondation de la province de Manitoba dont je vais parler. Si vous détruisez la race indigène, vous détruisez un capital énorme; car cette race s'adapte à un climat variable, qui est tantôt celui du Sénégal, tantôt celui de la Sibérie. Vous avez là un capital, vous le gaspillez; tandis qu'au contraire, par le métissage, vous obtenez des individus aussi intelligents que nous et aussi résistants au climat que la race indigène.

Le surintendant général des affaires étrangères des sauvages de Saint-Régis vous dit très clairement :

Les sauvages de cette agence continuent toujours à augmenter en nombre, comme on le verra par l'état ci-annexé, qui réfute certaines assertions que j'ai entendues, que les sauvages s'éteignaient; la seule décroissance est dans la pureté du sang.

En effet, ce ne sont pas des citoyens iroquois; on les appelle des guerriers iroquois, bien qu'ils n'aient jamais fait la guerre. Mais ils ont tous plus ou moins du sang blanc, qui leur est arrivé par des mariages honnêtes.

Depuis, on a fait une loi qui a déclaré que les métis avaient droit à l'émancipation, et voici ce qui est arrivé :

Conformément à l'acte des sauvages, un certain nombre de femmes sauvages, mariées à des blancs, auraient bien voulu commuer leur indemnité et se retirer de la peuplade sauvage à laquelle elles appartenaient, mais elles ont été trompées dans leur attente par l'interprétation qu'on a donnée à la loi, d'après laquelle elle ne s'applique qu'aux femmes mariées depuis l'adoption de cet acte, le 12 mai 1876. Lorsque les sauvages demandèrent à faire amender la loi, ils avaient l'intention de la faire s'appliquer à tous les sauvages.

Je me sers du mot sauvage, parce que c'est le mot officiel du Canada. Aux États-Unis, on les appelle des Indiens et on les traite comme des sauvages; au Canada, on les appèlle des sauvages et on les traite comme des gens civilisés, avec beaucoup de soin comme vous voyez.

Vous avez maintenant la tribu des Abénakis. Je vais vous donner un nouvel exemple de la fécondité des croisements, car on a nié la fécondité des croisements.

Eh bien! en 1700, les guerriers Abénakis, faisant une razzia dans la Nouvelle-Angleterre, enlevèrent un petit garçon nommé Gill et une petite fille, qu'ils firent élever avec soin; puis ils se dirent: Quand ils auront vingt ans, qu'en ferons-nous? Plusieurs fortes têtes de la tribu dirent: Il faut marier le garçon à une sauvagesse. Mais la majorité du conseil décida de les marier ensemble afin de conserver la race blanche dans le village, de même qu'on dit: gardons nos chevaux pur sang au lieu de les croiser.

Leurs enfants se sont alliés avec les différentes races, et, en 1866, les descendants actuellement vivants des enfants de Samuel Gill étaient au nombre de 952.

De ces 952 descendants, 213 portent le nom de Gill, et 739 des noms abénakis et canadiens.

De ces 739, 318 vivent parmi les Abénakis, — ce sont donc des métis, et 421 parmi les Canadiens. Il y avait donc 318 métis, issus de ces mariages en 1715 ou 1716.

Quant aux métis du Manitoba, voici dans quels termes on en parle dans le journal *le Métis*:

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste se fait sans doute sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste. Mais, pour les nouveaux arrivés qui ne connaissent pas l'organisation de cette association, nous dirons que la Société de Saint-Jean-Baptiste de Manitoba n'est pas exclusive, c'est-à-dire qu'elle n'est pas restreinte aux membres actifs qui ont payé leurs contributions annuelles.

Elle comprend tous les habitants d'origine française de la province; qu'ils soient nés dans le pays, métis ou non métis, qu'ils viennent du bas Canada ou des États-Unis, ils sont tous considérés comme faisant partie de la Société, dès qu'ils veulent s'y joindre.

Ainsi, vous le voyez, métis ou non métis, la plus grande égalité règne parmi ces gens-là, non seulement en droit et pour la fête de Saint-Jean-Baptiste, mais encore pour les places.

Ainsi, voici ce qu'on m'écrit, au 9 mai, de Montréal:

A Manitoba, la chambre locale se compose de Franco-Canadiens, d'Anglo-Canadiens, de métis français-indiens et de métis écossais.

Remarquez que là-dedans il n'y a pas un seul métis anglais.

Les Anglais sont rebelles au métissage, paraît-il; mais vous avez des Celtes, c'est-à-dire des Français, des Irlandais et des Écossais, tous descendant d'employés de la baie d'Hudson.

Voici la liste de toutes les paroisses dans lesquelles on a donné des terres aux enfants métis, c'est ainsi qu'on les appelle en style officiel :

La paroisse de Saint-Pierre; la paroisse de Saint-Clément; la paroisse de Saint-André (nord et sud); la paroisse de Saint-Paul; la paroisse de Saint-Jean; la paroisse de Kildonan; la paroisse de Headinglez; la paroisse de la Pointe-du-Peuplier; la paroisse de High-Bluff; la paroisse de la Prairie-du-Portage (y compris l'établissement de la Terre-Blanche); la paroisse de Sainte-Anne; la paroisse de Saint-Laurent.

Les paroisses qui restent à octroyer sont :

La paroisse de Saint-Charles; la paroisse de Saint-François-Xavier; la paroisse de Saint-Jacques; la paroisse de Saint-Boniface; la paroisse de Saint-Vital; la paroisse de Saint-Norbert; la paroisse de Sainte-Agathe.

Les terres de ces paroisses seront distribuées bientôt.

Maintenant que nous avons parlé de cette manière de faire des métis parfaitement légitime, légale et chrétienne, qui nous donne de si bons résultats, voici une seconde manière : c'est la violence.

C'est à peu près ce qui est arrivé pour les Romains et les Sabines. Des jeunes gens manquant de femmes volent celles des autres. Ce n'est pas seulement par volupté, mais pour s'établir. Vous en avez un exemple dans l'île de Pitcairn.

Des individus qui ne sont pas très mauvais s'insurgent contre le capitaine de leur navire, l'abandonnent, s'en vont à Taïti et disent aux Taïtiens : Nous sommes chargés par la Couronne anglaise de faire une colonie; donnez-nous des hommes et des femmes.

Ils les emmènent dans l'île de Pitcairn. Là, ils massacrent les hommes et gardent les femmes. Tout cela est très mal, c'est de la violence; mais ce n'est pas bas, ce n'est pas ignoble. Aussi vous avez les Pitcairniens qui sont des modèles, comme je vous l'ai dit.

Les premiers Portugais vont dans la capitainerie de Saint-Vincent, laquelle n'existe plus et a fait place à la province de Saint-Paul. Ils sont allés voler les jésuites au Paraguay. Ils ont épousé les femmes et vendu les hommes comme esclaves. C'était infâme, mais il en est résulté des hommes extrêmement intelligents parce que, peu à peu, il leur est arrivé du sang européen.

C'est ainsi que se sont formés, à l'aide de métis, plusieurs provinces et tout l'intérieur du Brésil.

J'arrive à la troisième manière qui donne des résultats beaucoup moins bons. C'est ce qui arrive généralement par le mélange de la race noire et de la race blanche. Là, pas de mariage; c'est la débauche. Je ne veux pas dire du mal des mulâtres. Il y en a d'excellents; j'admets qu'on les a calomniés. Mais je dis, à supposer qu'il y en ait de mauvais, que cela vient de la façon dont ils ont été procréés, plus que par une sorte de déchéance.

C'est alors que nous arrivons à ce malheureux état des mulâtres qui a cessé

en 1791, mais qui a recommencé le 18 nivôse an XI. Je vous signale cette date, où il a été déclaré que le mariage était défendu entre blancs et noirs, et cette prohibition a duré jusqu'en 1830!

Voici pourquoi les mulâtres n'ont pas une origine légitime comme les Paulistes et comme les gens du Manitoba. C'est parce qu'ils ont été procréés dans des conditions déplorables, voilà ce qui est arrivé. Cependant je déclare que je ne crois pas le mal qu'on dit d'eux. Mais, à supposer qu'il soit vrai, faut-il désespérer des populations métissées? Non, car on lit dans le livre de la *Sagesse* de la Bible (chapitre Ier, verset 14) : «Sanabiles fecit omnes nationes terræ,» Dieu a fait toutes les nations guérissables. Si vous vous appliquez à les guérir, si vous ne les rebutez pas par la brutalité et par la calomnie, vous arriverez à de bons résultats.

Je n'ai pas à en dire de mal, car Alexandre Dumas est quarteron; son père était mulâtre, et il est possible que l'exubérance de leur imagination provienne du sang noir qu'ils ont en eux. Ceci est comme la chaleur latente.

Je ne dis pas qu'on le fasse exprès, mais enfin cela arrive quelquefois; et cela n'a pas toujours des résultats aussi mauvais qu'on le dit.

Vous avez encore un autre haut personnage de l'Université que je ne nommerai pas. Mais quand j'étais au collège avec lui, de 1838 à 1841, il a eu, deux ans de suite, le prix d'honneur de rhétorique et de philosophie, et ce n'était pas un quart de sang qu'il avait, c'était à peu près une moitié, car il était parfaitement laineux et mulâtre.

J'ai traité la question des Zambos, je vais y ajouter quelques observations. Les Zambos sont fils de nègres et d'Indiens de l'Amérique du Sud. Le nègre est dégradé par de mauvais exemples et par la servitude. Quant à l'Indienne, est-ce l'Indienne pure, primitive? Pas du tout. C'est l'Indienne des villes, celle qui a déjà été dégradée. Le nègre ne va pas chercher ses femmes dans les forêts, par conséquent vous avez une caste méprisée et calomniée. Mais je dirai que cela ne vient pas d'un des deux facteurs, mais de la façon dont ils se sont assemblés.

Maintenant faut-il faire venir ici des cargaisons de nègres pour les mêler à nous? Non; nous sommes appropriés à notre climat; mais, à Paris, il y a 7 à 800 nègres ou mulâtres qui sont parfaitement Français; et, comme nous en sommes aux *desiderata*, partout où il y a plusieurs races en présence, il faut favoriser le mélange ainsi que cela se fait aux États-Unis et au Brésil, dans toute l'Amérique centrale et dans la méridionale.

Et, en effet, nous n'avons que trois alternatives : ou le mélange ou la destruction, qui serait difficile au Brésil où il y a 51 noirs contre 49 blancs, ou bien maintenir le régime des castes, comme dans l'Inde, ce qu'il y a de plus épouvantable, car c'est ce qui fait qu'un pays n'aura jamais de nationalité, parce que jamais le paria ne sera assez bête pour se faire tuer pour la première caste. Il est évident que là où il y aura plusieurs castes, il y aura plusieurs peuples. Par conséquent je conclus à la nécessité absolue du mélange, et, si cela se fait honnêtement, vous aurez de très beaux produits. Si mauvais qu'ils soient d'ailleurs, vous les améliorerez par de bonnes lois et une bonne instruction. (Applaudissements.)

DISCUSSION.

Mme Clémence Royer. Je n'ai assisté qu'à la fin de la communication de M. de Sémalé; cependant j'aurais bon nombre d'objections à lui faire, si je ne craignais d'abuser de votre temps et de répéter ce que j'ai dit dans d'autres séances. (Parlez! parlez!)

M. de Sémalé voudrait voir se généraliser le métissage. Je n'ai pas la même foi dans la bonté de ses résultats. Il est du reste assez difficile de formuler la loi d'un fait qui est une véritable résultante mathématique d'éléments très multiples et très divers. Tout produit métis n'étant que la résultante de tous les éléments généalogiques des deux producteurs, il est parfaitement évident qu'elle variera avec ses composantes. Entre souches blanches, Germains et Celtes, par exemple, nous voyons tous les jours que ces métissages produisent de magnifiques résultats. En cas de métissage entre des individus exceptionnels, déjà métis des races inférieures, comme, par exemple, Alexandre Dumas, avec des individus des races supérieures, il est probable que les résultats seront favorables, au moins à un certain degré, et j'avoue qu'Alexandre Dumas est lui-même un produit très remarquable du métissage. Cependant nous reconnaissons tous qu'Alexandre Dumas était, sinon une organisation pauvre, au moins une organisation anormale. C'était un être exceptionnel, fort étrange, une imagination féconde certainement, et une intelligence supérieure à beaucoup d'égards, mais inférieure à beaucoup d'autres. Toute sa vie, Dumas est resté un vieil enfant plein de verve juvénile, mais indiscutable et incapable d'accepter une autre règle que celle de ses caprices puissants. C'était un nègre blanc, très bien doué; mais, au moral, c'était un nègre. C'était un produit tout à fait extraordinaire, ayant plutôt encore le caractère de l'hybride que celui des métis. Un fait aussi exceptionnel ne saurait être érigé en règle générale; et l'on se demande ce que serait une nation toute composée d'Alexandre Dumas, même d'Alexandre Dumas fils.

Je ne saurais non plus admettre, avec M. de Sémalé, que le caractère plus ou moins local d'une naissance puisse véritablement avoir sur son produit une influence sur la valeur individuelle de ses facteurs généalogiques; j'admets seulement que l'éducation et toutes les conditions qui suivent la naissance peuvent modifier l'évolution et le développement de l'enfant une fois né; mais, quant à son innéité, c'est une résultante absolument généalogique, dont la valeur totale dépendra fatalement non seulement de celle de la race, mais de celle des individus mêmes de cette race. Si, exceptionnellement, les métissages même entre des souches inférieures peuvent produire de très bons résultats, c'est que chaque individu dans une race a sa généalogie spéciale. « L'homme, disait un jour M. de Quatrefages au Congrès de Bruxelles, voyage beaucoup plus qu'on ne le pense. » Les Peaux-Rouges du Canada sont une des races les plus pures qui existent; cependant, depuis un siècle surtout elle a subi des mélanges; et l'alliance d'une femme peau-rouge quelconque avec un blanc sera peut-être celle d'une des descendantes d'un de nos voyageurs européens du XVIIIe siècle avec son congénère du XIXe. Chaque famille, comme chaque

race, peut ainsi avoir dans sa généalogie, plus ou moins divergente, un ascendant dont l'influence atavique peut altérer considérablement les résultats du produit métis.

Dans une communication faite à la Société d'Anthropologie (*Bulletins*, 1873), j'ai eu l'occasion d'exposer la théorie des résultantes généalogiques ou de ce que j'ai appelé l'atavisme divergent ou convergent. Il est une chose bien certaine, c'est que dans tout produit d'une union quelconque, l'hérédité immédiate est très voilée et disparaît en grande partie devant l'hérédité atavique. Nous voyons tous les jours dans nos unions entre races pures, aussi bien qu'entre races mélangées à divers degrés, que les enfants ressemblent beaucoup plus à un aïeul maternel, à des oncles, quelquefois même à des collatéraux, à des cousins éloignés qu'à leurs parents immédiats. En effet, tout produit étant la résultante de la généalogie totale de l'être individuel, il s'ensuit que plus les rameaux généalogiques sont divergents, plus le produit aura chance de retracer les caractères d'un aïeul éloigné et ceux d'une race ancienne.

Si deux races, aujourd'hui abâtardies et mêlées, convergent, au contraire, vers une ancienne race pure, — peut-être plus belle que la race actuelle, — il y a des chances pour que, dans ce cas tout spécial, deux individus assez inférieurs donnent un produit bien supérieur. Supposons, par exemple, qu'à travers les Grecs abâtardis de la Thessalie et de toutes ces populations qui ont été foulées par toutes sortes d'invasions, il se fasse un métissage entre deux êtres inférieurs, mais dont les généalogies convergent vers la belle race pure du temps de Phidias, nous pourrons peut-être voir reparaître un Grec du meilleur temps. Si, au contraire, nous prenons deux produits très beaux, mais dont les généalogies s'en vont converger vers un type inférieur, ce sera un produit inférieur qui reparaîtra. Voilà pourquoi la beauté et les types sont si rarement héréditaires et comment il peut se faire que de très beaux parents aient de si vilains enfants et de vilains parents de beaux enfants.

Ce singulier phénomène, qui, tous les jours, cause notre étonnement malgré sa fréquence, ne peut s'expliquer autrement que par la convergence ou la divergence des lignées généalogiques.

En somme, plus une race est pure, plus il y a de probabilité pour que la résultante généalogique converge vers un type récent, et par conséquent perfectionné; plus, au contraire, une race est mêlée, et plus deux races sont distinctes, plus il y a de chances pour que la convergence généalogique ramène le produit d'un ancêtre éloigné et inférieur.

M. de Sémalé nous a cité de petites sociétés métisses. Quelques Pitcairniens ont été trouvés formant une société assez bien organisée et de mœurs assez régulières. Mais cela ne nous donne pas la preuve que ce soit des êtres bien supérieurs. Il est facile à une société de soixante ou soixante-dix individus de vivre tranquille dans une île où personne ne vient les pourchasser. Nous voyons presque toujours que de petites populations, ainsi renfermées dans de petites îles, ont des mœurs assez douces. Les Andamènes, par exemple, sont des sauvages très bons enfants. Au contraire, chez les Papous, où plusieurs tribus entrent souvent en lutte pour le moindre prétexte, vous voyez se développer, avec l'instinct de la guerre, les passions les plus violentes et tous les vices des

grandes sociétés. Partout où vous trouvez des mélanges de races, il y a des luttes et des rivalités, et l'on constate cette espèce de mépris social qui s'attache à certaines castes, et qui tend à en avilir les individus et à les faire descendre au niveau auquel on les place.

Il y a donc une foule de circonstances locales ou individuelles dont il faut tenir compte. Mais lorsqu'il s'agit de traiter la question en général, il faut observer les populations par grandes masses. Or, si nous comparons les résultats généraux que nous donne le métissage entre races supérieures et inférieures dans l'Amérique du Sud avec les résultats contraires que nous montre l'Amérique du Nord, où les métissages ne se sont produits qu'entre les races supérieures d'Europe : Celtes, Irlandais, Germains, Français, Suédois, etc., nous sommes obligés de reconnaître que l'Amérique du Nord présente des résultats magnifiques comme sociabilité, énergie et intelligence, et nous montre une nation rapidement arrivée au premier rang parmi les nations civilisées; tandis que depuis beaucoup plus longtemps les nations de l'Amérique du Sud cherchent à se constituer socialement sans arriver à associer leurs institutions d'une façon régulière, et n'aboutissent, au point de vue politique, qu'à multiplier les révolutions et les avortements. Tous les voyageurs qui nous arrivent de l'Amérique du Sud nous rendent témoignage d'une démoralisation générale, d'un niveau intellectuel et social excessivement bas chez les hommes comme chez les femmes.

Voilà les faits généraux qu'il faut considérer, et non certains résultats locaux dus à certaines circonstances spéciales, comme peut-être l'influence d'un individu s'exerçant sur deux ou trois générations pour former une petite société, laquelle sera presque toujours liée à la vie de l'homme qui l'a formée; car, une fois cet homme disparu, les résultats dus à son action disparaissent souvent avec lui. Mais lorsqu'il s'agit de donner à tous les représentants d'une race une moyenne d'énergie personnelle qui se continue pendant un grand nombre de générations, ne vous adressez pas au métissage. S'il donne souvent de très beaux résultats individuels, au point de vue de l'intelligence; si le métissage des races inférieures produit en général des mulâtres physiquement et intellectuellement bien supérieurs à leurs parents nègres, au point de vue de la moralité il en est tout autrement.

Il y a chez les métis une sorte d'affolement des instincts héréditaires qui semble presque toujours fatal à ces intelligences, aux plus faibles comme aux plus puissantes, parce qu'elles sont presque toujours sollicitées uniquement par l'égoïsme animal que le mélange de toutes ces races d'hérédité diverses exalte et met en liberté. La source de la véritable moralité des individus, c'est la transmission de la conscience héréditaire acquise de génération en génération. Car si l'intelligence est une faculté individuelle, son mécanisme est, comme qualité, à peu près le même chez tous les individus. Chez les diverses races humaines ou animales, l'intelligence ne diffère qu'en activité, en intensité; ce n'est qu'une différence quantitative et non pas une différence qualitative. C'est en vertu d'un syllogisme comme ceux que nous faisons nous-mêmes que la bête fauve poursuit sa proie; les règles de l'intelligence étant absolument les mêmes chez tous les êtres organisés, quelles que soient les différences de

quantité qui distinguent l'organisme psychique des diverses races ou espèces, c'est la différence de la conscience, des sentiments innés, des motifs déterminants qui met en mouvement l'intelligence. La gamme des passions devient de plus en plus riche et variée à mesure que l'être s'élève dans la série organique. C'est cette gamme passionnelle qui, chez le métis, tend à baisser de niveau et à présenter un ensemble mal équilibré d'instincts contraires ou primitifs. Le produit métis ne peut avoir ni les instincts de sa lignée maternelle, ni les instincts de sa lignée paternelle; il n'en a que la résultante. C'est pourquoi, chez les peuples métis, on constate si généralement un trouble des instincts héréditaires, une sorte d'abaissement de la conscience, et l'on voit les intelligences, quelque développées qu'elles soient, sollicitées par des passions d'un ordre inférieur. Il ne faut pas chercher autre part la cause générale des échecs répétés de ces peuples dans toutes leurs tentatives de sociabilité.

M. Léon de Rosny. Je crois que le métissage subit des conditions de succès ou d'insuccès suivant les circonstances du milieu dans lequel il se produit, et qu'il résulte du métissage quelque chose d'analogue à ce qui a lieu pour l'hybridation. Quand, par exemple, au Muséum, on a voulu obtenir des hybridations entre le chacal et le chien, on n'a trouvé, au bout d'un certain nombre de générations, que des chiens. C'est qu'au Jardin des Plantes, les animaux sont tous plus ou moins condamnés à la vie domestique, de sorte que l'élément sauvage tend naturellement à disparaître. Si l'expérience avait été faite au milieu d'une forêt, je ne doute pas que le résultat eût été de produire des chacals et de faire disparaître les chiens. Les influences de milieu sont toutes-puissantes sur la production des races métisses. — Je citerai deux exemples.

Les Japonais sont un mélange d'au moins deux races parfaitement distinctes. Ce mélange s'est effectué à une époque qu'on peut déterminer d'une façon plus précise peut-être qu'on ne pourrait le faire en pareil cas, pour la plupart des autres races asiatiques. Nous savons, en effet, qu'au VIe siècle avant notre ère, une migration du continent asiatique est venue débarquer au Japon, et que cette migration, au lieu de chercher à repousser ou à détruire les premiers occupants, s'est efforcée, au contraire, par toutes sortes de procédés, de se mêler à la race autochtone. Au moyen âge, la nation qui résultait de ce métissage a bien cherché, il est vrai, à renier ses alliances originaires, mais la répulsion de l'élément conquérant pour l'élément indigène n'a jamais été ni bien sérieuse ni bien persistante.

Dans quelles conditions se produisait ce métissage? Il se produisait au milieu d'un pays qui était séparé du continent par de vastes mers, mais qui était disposé de la façon la plus favorable pour permettre la formation d'une race nouvelle. Les effets du métissage au Japon ont été excellents; et aujourd'hui nous trouvons l'archipel de l'Asie orientale occupé par une population dense, active, intelligente et douée d'une puissante initiative.

En Corée, au contraire, que s'est-il produit? Les indigènes, originairement apparentés à la race énergique des Toungouses, se sont mélangés avec des éléments ethniques de provenance chinoise : ils ont donné naissance à une population bâtarde, grossière et, jusque dans ces derniers temps, incapable d'arriver à

une certaine somme de civilisation. Comment expliquer l'infériorité flagrante des Coréens vis-à-vis des Japonais, si ce n'est par ce fait que les populations du Tchaosien ont été constamment placées dans un état d'infériorité vis-à-vis de la grande civilisation chinoise, qui existait à quelques lieues de son domaine d'action? Les Coréens n'ont trouvé dans leur péninsule aucun moyen pour développer chez eux une civilisation propre. Ils sont restés constamment sous l'influence des Chinois, qui les ont traités en barbares, bons tout au plus pour payer un maigre tribu au Fils du Ciel.

Le fait de cette supériorité de la race japonaise, qui se traduit aujourd'hui par une activité bien faite pour nous étonner, montre comment le métissage, dans des conditions favorables, peut aboutir à la création de races absolument nouvelles, supérieures aux éléments qui les ont formées, à la création de races essentiellement fortes, actives et civilisatrices.

J'ai eu l'occasion de me trouver en relations amicales avec un métis d'Aïno et de Japonais. Le personnage dont je parle a fait des travaux scientifiques remarquables et dont le mérite a été reconnu jusqu'en Europe. C'est vous dire que je considère l'alliance des races japonaises et aïno comme absolument satisfaisante, et c'est à cette alliance que j'attribue, chez les insulaires du Nippon, cette tendance incessante à s'assimiler tous les progrès réalisés en Europe.

Les Japonais ont cru, pendant une certaine période de temps, avoir un intérêt politique à nier leur parenté avec les Yézo, mais ils n'ont jamais renié longtemps le mélange du sang kourilien avec le leur; et, aux époques les plus anciennes comme aux plus modernes de l'histoire du Japon, nous voyons fréquemment le métissage avoué et reconnu, non seulement par les classes populaires, mais aussi par les plus hauts personnages de la nation.

M. le Dr Delaunay. Je voudrais présenter quelques objections en invoquant la loi de différenciation, en vertu de laquelle les espèces, les races et les variétés diffèrent de plus en plus les unes des autres à mesure qu'elles évoluent; à force de différer, ces variétés finissent par constituer de nouvelles races. Cette différenciation s'applique non seulement aux individus, mais encore aux diverses parties de l'organisme. Considérons les sexes par exemple : à l'origine des espèces, les deux sexes sont à peu près égaux. D'abord, chez l'embryon, à certains moments, ils sont confondus; il y a égalité. Qu'arrive-t-il ensuite? C'est que l'un l'emporte sur l'autre, et de plus en plus, à mesure qu'il évolue. Ainsi, dans les races inférieures et dans les classes inférieures des sociétés supérieures, il y a très peu de différence entre la femme et l'homme. Au contraire, dans les races et dans les classes supérieures, l'homme l'emporte de beaucoup sur la femme.

Il en est de même pour les âges. Il y a beaucoup plus de différence entre un petit Français de cinq ans et un Français de quarante-cinq ans qu'entre un Cochinchinois de cinq ans et un Cochinchinois de quarante-cinq ans. Pourquoi? C'est que le Cochinchinois est arrêté dans son développement à quinze ans, tandis que le Français continue à se développer jusqu'à quarante-cinq ans.

Je crois que les croisements et métissages sont contraires à la loi de différenciation,

Maintenant, je voudrais dire un mot des questions qui ont été posées dans la section II et expliquer les différenciations dont j'ai parlé. Cela peut venir, suivant moi, du milieu dans lequel se trouvent placées les différentes races. D'abord, il faut tenir compte de la situation géologique. Il résulte d'une observation générale que tous les hommes (cela s'applique aussi aux animaux) qui vivent sur les terrains anciens sont moins avancés en évolution que les individus qui vivent sur des terrains plus récents...

M. le Président. Je rappelle à l'orateur que la question qui nous occupe en ce moment est celle du métissage, et qu'il faut s'y renfermer strictement.

M. Jouault a la parole.

M. Alphonse Jouault. Je n'ai pas la prétention, en ce moment-ci, de rentrer scientifiquement dans la discussion. Je voudrais que dans la question du métissage, au lieu de s'occuper principalement de savoir si, scientifiquement, c'est un fait bon ou mauvais, on n'oublie pas toutefois qu'il est très important de connaître la valeur de ce fait, ses dangers, les causes de ses dangers, ou partir de ce point :

C'est que le métissage est un fait immense à la surface du globe ; c'est que c'est un fait inévitable, nécessaire ; qu'il s'agit, par conséquent, de le rendre ou le moins mauvais possible ou le plus utile possible, parce qu'il est hors de question de le supprimer.

Alors, faisant appel aux gens de la science, qu'ils nous disent tant qu'ils voudront, jusqu'à quel point ce fait est mauvais : tant qu'ils voudront, d'où viennent les causes de cette faute de la nature. Mais, pour Dieu ! qu'ils nous aident à régulariser ce fait ou à l'améliorer ou à le supprimer, s'ils le peuvent.

Je voudrais, en un mot, que la question fût moralement, politiquement, ethnographiquement une question d'économie, une question d'administration du sang humain. Il n'y a pas de moyen de réagir contre le malheur que le métissage apporte en lui-même et qui s'ajoute aux cruautés de l'homme, et surtout de l'homme anglo-saxon, si nous n'avons pas avec nous la science pour nous aider à tempérer ce fait, à le régulariser, à le mettre dans une voie plus favorable. (Adhésion générale).

M. le Dr Landowski. Il suffit de voir l'Afrique, où le métissage est impossible à empêcher. Maintenant, il s'agit de savoir quel il est, au point de vue actuel, puisque Mme Clémence Royer a dit tout à l'heure que nous nous rencontrons avec des êtres chétifs résultant de métissages répétés. M. de Quatrefages a démontré que la mortalité est immense chez les métis ; ils ne subsistent pas longtemps ; ils disparaissent. Mais, d'un autre côté, il a été démontré par la statistique que l'élément blanc prédomine dans le métissage.

M. Léon de Rosny. Je conteste le fait.

M. le Dr Landowski. Je cite ici l'idée de M. de Quatrefages et non la mienne; je n'ai pas assez d'autorité pour cela. Donc il résulte des observations de M. de Quatrefages que le métissage, dans ce cas-là, ne serait pas nuisible,

mais irait vers le complet perfectionnement de l'homme en le transformant vers la race supérieure et le rapprochant de nous.

Nous rencontrons à tout moment la question de l'évolution dans le sud de l'Afrique, la question que la savante Mme Royer vous a si bien développée.

Je ne sais pas ce qu'il faut attribuer absolument au métissage; il faut tenir aussi compte du sang espagnol, portugais qui vient de l'Europe et qui est toujours révolutionnaire! (Rires.)

C'est une question de fanatisme religieux, une question de développement intellectuel fondé sur les bases anatomiques qui sont données par le climat, par la nourriture excitante, par des causes enfin qui influent sur ces populations du Sud. Cela ne doit pas nous servir de base. Mais nous rencontrons, dans l'Amérique du Sud, des populations qui résultent du métissage avec l'Indien.

Il y a là des populations superbes, très bien musclées, car ce n'est pas la beauté de la figure que je recherche; ce sont les hommes et les femmes bien conformés. Nous trouvons là la population blanche qui se rencontre avec des métis remarquables. Il paraît même que ce sont des sujets très intelligents.

Toutefois, cela ne signifie pas que le métissage donnera des êtres supérieurs et que le mélange du sang peut influer ici en quelque chose pour développer les facultés intellectuelles. Au contraire, je dirai que non, si nous nous rapportons à l'atavisme; qu'il y a une prédominance à un moment donné. M. de Quatrefages dit que le métis peut se trouver un être sans capacité.

Je dirai que si nous voulons régénérer le genre humain, il nous faut mêler, autant que possible, l'élément blanc à l'élément nègre. Il paraît qu'il y a une règle à suivre, M. de Quatrefages l'a développée, qui peut donner de bons résultats. Il me semble donc qu'avant tout nous devons nous occuper de la question de savoir quel est le métissage qui donne les meilleurs résultats.

M. le Président. La question, posée sur ce terrain, devient plutôt une question anthropologique qu'une question ethnographique. Je donne la parole à M. Jouault.

M. Jouault. Je crois que cette question de métissage nous fournit une excellente occasion de préciser, de délimiter notre domaine, car, à propos de métissage, trois questions se présentent : une question d'anthropologie, une question d'ethnographie et une question de droit et de politique.

Je regrette que mon honorable ami, M. de Montjau, n'ait pas continué à développer, comme il l'a si bien commencé au sein de la Société d'Ethnographie, cette thèse que nous devions laisser aux savants anthropologistes le soin de nous dire ce que, pris en soi, est un métis, qu'il provienne de la race celtique avec un Peau-Rouge ou de la race latine avec un individu africain; tout cela est du ressort de l'anthropologie, et c'est à elle de chercher l'utilité qu'il peut y avoir au métissage.

Ici, je trouve la limite qui sépare l'anthropologie de l'ethnographie proprement dite; nous prenons ces facteurs, en tant qu'individus, comme nous les livre la science. Et nous serions des imprudents, des présomptueux, de contester à tous ces grands savants de l'école anthropologiste ces résultats qui paraissent complètement acquis.

Mais une fois l'espèce créée, elle est devenue, en quelque sorte, incommutable; une fois l'espèce métisse occupant une place sur la surface du globe, à ce moment-là, nous venons dire, en prenant les Anglo-Saxons des États-Unis et les Français du Canada, quelle justice nous lui devons et les services que nous pouvons en tirer. C'est l'ethnographie qui nous le dit.

Prenons l'exemple que je connais le mieux, le métis de l'Amérique septentrionale. Je vais en prendre trois; un à l'extrême Nord, dans le Labrador, l'Esquimau. Si l'on n'avait pas le métis du Labrador, on ne tirerait aucune espèce de parti des produits inhérents à ces côtes.

Dans la presqu'île de l'Alaska, on trouve le métissage entre Russes et Indiens. Ce sont deux facteurs nécessaires sans lesquels on ne pourrait habiter ces régions, avec les hommes des autres races. Arrivons au-dessus des grands lacs, nous trouvons les Peaux-Rouges unis aux Français, à l'Écossais ou à l'Irlandais. Jusqu'à présent la civilisation européenne aurait été impuissante à fonder quoi que ce soit, si vous n'aviez pris que les facteurs purs des différentes races européennes.

Le jour où, par un moyen quelconque, ces gens se sont unis, qu'on leur a donné ces petites concessions, de ce jour-là il a été créé un centre de population très active. Ces gens ont été les diplomates du désert, et si la Couronne d'Angleterre voit aujourd'hui de nouveaux États se joindre à ses anciennes possessions canadiennes, s'il y a là-bas des pionniers de la civilisation, c'est au métissage qu'on le doit. Ce sont les métis qui permettent de mettre en communication les peuples qui bordent le fleuve Saint-Laurent avec ceux qui vivent auprès du lac Vancouver, par une ligne de chemin de fer.

Eh bien! ici, nous, ethnographes, nous devons étudier les mœurs. Nous prenons ces hommes. La science nous explique pourquoi ces hommes sont de telle et telle façon; comment les produits reviennent, par l'atavisme, soit à la branche mâle, soit à la branche femelle. Mais ce n'est pas de l'ethnographie. L'ethnographie commence quand vous arrivez au dernier mot de la question, au triomphe de la justice. Nous prenons ces facteurs et nous devons les défendre partout et leur rendre une justice égale, parce qu'ils rentrent dans le progrès général de l'humanité, et, dans les constitutions américaines, ils remplissent les fonctions qu'aucune race n'a pu remplir.

Le Peau-Rouge, dont nous parlait hier Mme Royer, par son union avec le blanc, forme cette race du métis, race respectable et respectée qui permet à la civilisation de s'implanter dans les continents du Nord.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour rentrer dans la thèse de ceux qui ont parlé avant moi, et pour limiter le domaine de l'ethnographie et de l'anthropologie.

M. Castaing. M. de Sémalé a parfaitement posé la question et il l'a développée dans le sens le plus droit. Seulement la question, telle qu'elle a été énoncée, a des limites étroites. Il faut donc lui donner plus d'extension: sans vouloir envahir le domaine de l'anthropologie, il faut la faire passer d'abord par l'extrême Orient où M. de Rosny l'a mise. Je vais la porter en Afrique.

Si nous regardons notre colonie qui est au sud-est de ce continent, l'île

Bourbon, nous voyons une race dont la nouveauté nous frappe. En considérant un créole, on s'imagine qu'il a du sang nègre dans les veines : il a les lèvres fleuries, il a autour des ongles de petites marques. Cela provient de sa nourrice : il a été nourri par une négresse. Voilà comment le créole tend à se rapprocher du nègre en s'éloignant de nous.

Entrez en Afrique, dans le grand désert le plus rapproché de l'équateur. Il y a une race qu'on appelle les *Touaregs*. Ils sont divisés en deux classes : il y a les tribus dominantes nobles qu'on appelle les *Ahaggar*, qui tirent leur nom du pays; il y a ensuite les tribus vassales ou *Imrad*. Or, les tribus nobles sont les tribus pures, tandis que les tribus vassales ont du sang nègre dans les veines. Les premiers ont dit aux seconds : Vous n'avez pas le droit de porter le voile avec deux trous pour les yeux; nous sommes les gens de la lance; nous sommes les maîtres.

Quels sont les plus intelligents, de ceux qui sont à moitié nègres, ou de ceux qui sont des quarts de blanc? On ne saurait le dire. Ceux qui ont voyagé dans ce pays n'ont pas su faire de différence : ils sont tous aussi intelligents les uns que les autres. Les hommes n'ont pas d'instruction : il y en a un sur quatre qui sait lire, tandis que toutes les femmes savent lire. Voilà déjà un cas où le métissage ne fait à peu près rien.

Mais si nous allons dans le Sahara proprement dit, dans les oasis, nous trouvons là une population très mélangée. Vous savez que les Arabes sont très larges au point de vue du métissage, qu'ils ne font aucune différence entre un blanc et un noir; mais la nature se charge de leur rappeler la distinction. Au commencement de juin, les flaques d'eau de l'Ouad-Rhir, aux environs de Tuggurt et de Temacin, revêtent une couleur rougeâtre, indice des effluves pestilentiels qui causent les fièvres paludéennes; dès lors tout ce qui est blanc, arabe, tunisien, kabyle, tous quittent le pays, et il ne reste que les nègres et les métis, parce qu'à ce moment se manifestent les fièvres pernicieuses qui enlèvent toute la population qui n'est pas nègre ou métisse.

Voilà donc l'utilité du métissage. Cette population est encore assez nombreuse. On l'évalue à environ 800,000 âmes.

Si vous arrivez un peu plus haut, de notre côté de la Méditerranée, plus les populations sont voisines de la mer, plus elles sont favorables au métissage. Les Espagnols n'ont jamais eu aucune répugnance à s'allier avec les races qu'on est convenu d'appeler inférieures; les Français, les Écossais, les Irlandais ont partagé jusqu'à un certain point les mêmes idées. Mais les Anglais y sont absolument rebelles : l'orgueil national les en éloigne. Ils déclarent, en Amérique, qu'ils veulent détruire les Indiens, et c'est pour cela qu'ils sont polygénistes. Mais quand vous leur aurez accordé cela, il faudra détruire aussi les Européens qui ne sont pas de leur race. Leur orgueil justifiera ce que l'égoïsme leur aura conseillé.

Je m'abstiens d'aborder l'examen de la question physiologique. Ce n'est pas que je partage tous les scrupules qui ne cessent de se produire ici depuis le début de votre session, ou que je croie à la justesse des revendications que l'on fait au nom de l'anthropologie, ni que je m'inquiète fort des limitations qu'on semble avoir résolu de nous imposer... et puisque cette question se soulève,

j'en dirai un mot, en passant. L'anthropologie n'a pas, que je sache, conquis un tel monopole, qu'il soit interdit à l'ethnographie d'aller chercher son bien sur le terrain qu'il a convenu à d'autres d'occuper. Entre ces deux sciences, disais-je dans le rapport relatif à la définition que la Société approuva en son temps, entre les deux sciences, il y a une différence essentielle, celle du but, qui suffirait, quand même il n'y aurait pas aussi celle des moyens. Le principe de l'anthropologie, c'est la description de l'humanité dans le type et l'espèce, car l'anthropologie est une science naturelle, et rien de plus. Le caractère de l'ethnographie est plus complexe : elle emprunte ses matériaux aux sciences naturelles, mais surtout aux sciences historiques, et aussi aux sciences philosophiques et sociales; mais ces éléments, elle les aménage conformément à son but, et son but n'est pas la description de l'homme isolé, mais celle de l'homme collectif; son but, c'est la recherche de la destinée de l'humanité. (Mouvement.)

Je vous avoue qu'il me serait impossible de comprendre l'ethnographie, privée de l'appui de ces sortes d'informations; la physiologie, entre autres, et par conséquent l'anatomie qui en est la raison, sciences dont on paraît vouloir nous interdire l'accès, me sont indispensables pour expliquer la différence des races, l'origine de leurs caractères. Hier, j'eus l'honneur de vous dire que le principal de ces caractères, la couleur des téguments, dérive surtout d'une diathèse plus ou moins généralisée et confirmée par l'hérédité; quant aux formes faciales, désignées sous les noms agréables de prognathisme et d'eurygnathisme, qui comptent au premier rang des caractères de races, il m'est démontré que ces formes répondent à certaines dispositions des os du crâne, et surtout à celle du sphénoïde, qui est la clef de voûte de toute la tête humaine.

Un Membre. Et animale!

M. Castaing. Vous avez raison, animale: si vous parlez des mammifères. Mais cette disposition des os du crâne, cette forme du sphénoïde, ont leur cause prochaine dans l'action du cerveau, qui est vivant et agissant, tandis que les os vivent à peine et n'agissent que sous une impulsion étrangère à eux; et comme le cerveau est l'organe incontesté de l'intelligence, on se demande comment il se fait que le métissage modifie et combine les éléments de l'intelligence aussi bien que ceux des organes purement physiques du corps.

Par le moyen de l'âme... (Notez, Messieurs, que ce mot, dans ma bouche, n'implique pas l'idée d'une doctrine philosophique; je le prends comme synonyme d'intelligence), par l'âme donc, le métis est un intermédiaire entre ses deux parents, aussi bien que par le corps; d'où il semble résulter que l'intelligence et l'âme sont également sujettes au métissage. (On rit.) Cela peut paraître risible, sans être moins vrai ni moins important que tout ce que nous venons d'entendre.

Y aurait-il donc des âmes blanches ou noires, jaunes ou cuivrées, et, à la suite des croisements, se formerait-il des âmes métisses, mulâtresses ou quarteronnes? On le croirait facilement, à ne considérer que les qualités intellectuelles et morales des hommes provenant de ces mélanges. La psychologie va s'y opposer, parce qu'à son compte, l'âme est une substance simple, n'ayant

pas de parties et ne pouvant subir de décomposition ni de mélange. Au fond, la logique de ses principes ne lui permet pas de s'exprimer différemment, mais cela ne résout pas la question.

Si l'âme du mulâtre est empruntée à ses parents, elle est non seulement une substance composée, mais encore un produit de la génération.

Si elle vient, selon le sentiment de Pythagore, se joindre au corps, après que celui-ci est en partie formé, elle est la dépendance et non la cause du corps.

Si enfin c'est elle qui préside à la génération, et qu'elle en dirige les effets, elle passe à l'état d'entité philosophique, comme ces esprits indépendants que les gens de l'extrême Orient accolent à toute agrégation physique dont ils ne savent pas constater les lois naturelles.

D'autres diront qu'il n'y a pas d'âme, ou que ce que nous appelons ainsi est autre chose que ce que nous supposons. Mais l'intelligence y étant, la question reste entière, et on se demande comment le fait de la génération a donné au produit tout ou partie de l'intelligence de ses parents.

J'entends votre réponse : ce sont là des mystères que l'on n'a pas pénétrés, que l'on ne pénétrera peut-être jamais. Fort bien; mais alors, à quoi sert la science? Eh bien! nous sommes d'accord : la physiologie est impuissante à saisir certains secrets de la nature, et l'anthropologie a mauvaise grâce à les traiter de haut, parce qu'ils lui échappent.

Par le métissage, on arrive à prouver qu'il faut laisser faire la nature. La question de génération échappe à toutes les spéculations et à toutes les ordonnances de l'homme. La nature a mis la main sur cet acte, c'est elle seule qui le règle; et c'est fort heureux, car si l'on voulait adopter tous les perfectionnements inventés par nos rêveurs, je crois que nos expériences ne vaudraient pas la peine qu'elles nous coûteraient. (Applaudissements.)

M. Charles Rochet. Je vous dirai quelques mots aussi sur le métissage, examiné au point de vue de la forme et de la beauté chez les hommes. Le métissage et le croisement servent à améliorer les hommes au point de vue physique et au point de vue de la conformation du visage. Cela me paraît incontestable.

Le mélange des nègres avec nos races, par exemple, pour prendre la raison extrême, ne pouvait servir qu'à donner des produits supérieurs à la race nègre. Nous n'y perdrons pas, et certainement elle y gagnera. Ainsi, je prends un petit fait qu'a signalé Mme Royer, et qu'elle n'a pas pu définir. Elle fait remonter les ressemblances, les modifications qui se produisent chez les métis, à l'atavisme.

Je crois que l'individu qui est formé est un produit mystérieux, mélange de deux individus, et qui en possède une partie des caractères principaux.

Mme Royer signale ce fait qu'on rencontre souvent, dans les sociétés, un homme et une femme d'assez belle configuration et qui pourtant donnent des enfants assez laids. D'autres, au contraire, qui n'ont aucune sorte de beauté, donnent un résultat assez satisfaisant.

Si l'on pouvait expérimenter sur les hommes, comme on le fait sur les ani-

maux, il serait bien facile de démontrer où en est la cause. Les observations auxquelles je me suis livré avec mon frère durant une trentaine d'années, m'ont toujours démontré que quand deux individus alliés, de types opposés, ont un caractère de laideur, le produit a une tendance à revenir au beau relatif.

Prenons par exemple une femme bien laide, — j'en ai rencontré dans Paris même, — nous faisons de l'histoire naturelle, et faisant de l'histoire naturelle avec l'homme, les observations sont assez difficiles, on ne peut avoir que celles qu'on a faites par hasard. Prenons donc une femme avec un nez camard, et d'autre part un homme, un type opposé, le type de Pascal, d'Arago si vous voulez, — je prends des noms pour que vos esprits saisissent bien, — c'est avec ces traits que je pourrai vous montrer l'exagération d'un type, et comment en alliant ces deux individus de caractère opposé, qui représentent l'excessive laideur d'un côté et la beauté de l'autre, on arrive à obtenir des produits assez satisfaisants.

J'ai même quelquefois calomnié des personnes, en moi-même bien entendu, et, voyant une anomalie dans leurs enfants, je me disais : Il faut que je voie le père. Eh bien! c'est justement parce que le père avait un type complètement différent de celui de la femme que je voyais ce qui m'étonnait. Car la figure tend toujours à revenir à sa division géométrique. Ce n'est que par le hasard des mauvaises alliances que les types perdent leur beauté originelle, car la tendance naturelle est d'y revenir.

Si nous prenons, d'un côté, un homme à la face longue, et de l'autre une femme d'un type opposé, il n'est pas rare de rencontrer chez eux des enfants qui rétablissent l'équilibre, la pondération géométrique entre les types.

Voilà tout simplement ce que je voulais dire. Par conséquent, comme ces croisements se font sur une très grande étendue, il n'est pas surprenant que tous les types s'exagèrent. En les alliant, on arrive au contraire à ramener l'humanité qui s'est égarée par l'exagération, sur une même ligne d'un caractère mieux formé. Nous parlions hier de certains types de peuples; ce sont les peuples qui, ne s'étant pas mélangés, ont conservé l'exagération des caractères; ou un type se trouve excessivement laid, parce qu'il a développé, constamment perpétué un vilain caractère des êtres originaux qui les avaient produits. Eh bien! le mélange ne peut que ramener l'humanité à des proportions plus belles et rétablir un équilibre parfait.

M. Halévy. Je vais apporter un exemple très positif des résultats que peut produire surtout le métissage. Lorsqu'on parle des nations éloignées, il est bien difficile de juger, parce que ce métissage a été fait dans une antiquité qu'on ne peut point définir.

Mais je parle d'un métissage qui a eu lieu au milieu d'un peuple répandu partout sur la terre, du métissage du Juif avec les Indiens et avec les Africains.

Ces deux faits sont très peu connus. Mais comme, dans mes voyages, j'ai eu l'occasion de rencontrer souvent ces deux races métisses, j'ai eu la curiosité de connaître leurs mœurs. Je veux parler en premier lieu du métissage des Juifs de l'Inde, vers la fin du v[e] ou vi[e] siècle après notre ère.

Des Juifs persécutés par les rois perses avaient cherché à se réfugier dans l'Inde. Quand ils arrivèrent là, leurs femmes étaient presque toutes mortes durant la traversée; très peu restèrent vivantes. Les Juifs furent donc obligés de se marier avec les filles des races indigènes.

Les légendes locales ajoutent des traits lugubres à cet événement. On dit que les Juifs réfugiés avaient des esclaves indiens et que ces esclaves s'étant révoltés un beau jour tuèrent leurs maîtres et s'emparèrent de leurs femmes.

Voilà, en tout cas, un métissage de Juifs avec la dernière classe des habitants de l'Inde, et quel résultat a-t-il donné? Les descendants de cette petite race vivent encore aujourd'hui à Cochin et à Cravangor.

Très persécutés autrefois par les Portugais, les descendants de ce croisement sont affranchis aujourd'hui, grâce à l'appui des Anglais.

J'ai rencontré des représentants de cette race parmi les soldats de la garnison d'Aden. Ils s'appellent Beni-Israël, parce qu'ils ont conservé la religion judaïque. Mais, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce sont des soldats très braves et des plus intelligents de l'armée. Il y a parmi eux beaucoup d'ingénieurs. Ce sont des gens extrêmement capables, et vous reconnaîtriez à peine, dans leur visage, la physionomie juive. C'est cependant une très belle race et sur le compte de laquelle il n'y a rien à dire quant à la capacité et à la moralité.

Voici un autre exemple plus important encore. Il s'agit toujours d'une sorte de mariage forcé. Vers la fin du ve siècle, les Juifs de l'Arabie méridionale furent emmenés en exil en Abyssinie où ils durent contracter des mariages avec les femmes du pays. De plus, les autorités avaient interdit toute espèce d'alliance entre Juifs et Juives : les Juifs devaient épouser des femmes du pays, et les Juives des hommes de ce même pays. Il naquit de ce mélange une petite nationalité qui s'appelle les Falaches. Cette nationalité a une certaine importance puisqu'elle comprend encore aujourd'hui 150,000 individus répandus dans toute l'Abyssinie. C'est la race la plus active et la plus morale, d'après l'opinion de tous ceux qui ont visité l'Abyssinie. C'est la seule qui exerce des métiers et dont les mœurs soient tout à fait irréprochables.

Voilà deux exemples historiques de métissages qui ont donné d'excellents résultats. (Applaudissements.) Il m'a semblé utile de les faire connaître au Congrès. (Nouvelles marques d'approbation.)

M. de Rosny. Je ne demande la parole que pour expliquer une interruption un peu brusque qui m'a échappé quand M. le Dr Landowski, parlant du métissage, citait une opinion de M. de Quatrefages. Je me suis permis de contester cette opinion, à savoir que, dans le métissage, l'élément blanc l'emportait toujours sur l'élément de couleur.

En dehors du petit nombre de faits que j'ai pu constater, je crois avoir trouvé l'explication de la prédominance d'un type sur l'autre. Par exemple, j'ai eu l'occasion de voir, — peu souvent, il faut le dire, — des faits de métissage entre Chinois et Européen, entre Japonais et Européen. Et il est probable que si j'avais vécu longtemps en Chine, comme mon collègue M. Madier de Mont-

jau, j'aurais été frappé de beaucoup plus de faits, et peut-être aussi de faits différents de ceux que j'ai pu voir.

En ce qui concerne les Japonais, il s'agissait de quelques hommes qui s'étaient adonnés à l'étude des sciences et qui étaient considérés, dans leur pays, comme des hommes supérieurs. Ils étaient venus dans nos pays pour se pecfectionner dans l'étude des idées européennes, et avaient recueilli chez eux des femmes qu'ils avaient rencontrées on ne sait trop comment. Quelques-uns de ces Japonais étaient très aises d'avoir chez eux une femme pour s'occuper de leur intérieur, et quelques-unes de ces femmes étaient réellement devenues des maîtresses de maison.

J'ai vu trois métis provenant de ces unions; c'était de très gentils enfants. Ils avaient le type japonais d'une manière très prononcée. Le type européen n'apparaissait nullement.

Je me méfie beaucoup des appréciations qui sont faites, ordinairement, en fait de ressemblance. On entend souvent des personnes dire d'un enfant qu'il ressemble à son père, ou à sa mère, ou à son grand-père. Il y a, la plupart du temps, beaucoup de fantaisie dans ces appréciations, mais, d'un autre côté, il y a des cas où personne ne peut s'y méprendre. Ainsi, dans le cas dont je viens de parler, le caractère des métis était très frappant. On aurait certainement pu dire de ces enfants : Voilà de petits Japonais.

Je pourrais encore citer des faits concernant des métis chinois, mais, pour ceux-là, je connais moins le caractère des parents, de l'homme et de la femme. Cependant chacun a pu voir les petits métis chinois qui se promenaient souvent rue Tronchet, à Paris, il y a quelque temps. C'étaient les métis d'une femme anglaise et d'un Chinois: ils avaient le type chinois.

Voilà des faits qui ne s'accordent pas précisément avec l'idée émise par M. de Quatrefages, et rapportée par M. Landowski, à savoir que l'élément prédominant dans les métis est généralement l'élément blanc. D'où est venue cette idée? De ce qu'on s'est occupé de métis nés dans des localités où l'Européen est l'agent actif et puissant, et où la femme, prise dans les classes inférieures de la société, considère son union avec un Européen comme l'union obligée d'une esclave mercenaire. Je crois que si l'union se faisait dans d'autres circonstances, dans un milieu favorable, le mélange donnerait d'autres résultats et qu'il serait difficile d'indiquer la prédominance d'un type sur l'autre.

En ce qui concerne la race japonaise, — c'est un fait généralement admis, — on sait qu'elle est la résultante de trois éléments ethniques assez différents les uns des autres.

Nous avons sur le métissage des questions très intéressantes que les voyageurs attentifs peuvent aider à résoudre. Au Tibet, par exemple, où existe la singulière coutume de la polyandrie, je serais bien curieux de savoir quel est le résultat du métissage.

Je crois que le problème qui nous occupe a été trop peu étudié dans les climats éloignés du nôtre pour qu'il soit permis d'énoncer une loi et de dire d'ores et déjà que, dans le métissage, l'élément blanc prédomine aux dépens de tout autre élément.

M. de Lucy-Fossarieu. Lors de l'établissement des Espagnols dans la haute Californie, un certain nombre des soldats qui y tenaient garnison sous les ordres du capitaine don Pedro Fages s'unirent à des femmes indigènes. Les métis provenant de ces unions se sont mariés entre eux depuis cette époque et continuent à le faire aujourd'hui encore. C'est une race énergique et robuste, qui constitue aujourd'hui la majorité de ce qu'on appelle dans la haute Californie la *Gente de Rezon*. Quelques-uns de ces métis se sont mêlés aussi à des Mexicains de sang espagnol.

Depuis 1848, une race nouvelle, provenant du métissage d'Indiens et d'Américains, s'est montrée sur les côtes du Pacifique, depuis le territoire de Washington jusqu'à l'Arizona, et s'accroît de jour en jour.

De l'aveu même des Américains, ces deux races semblent appelées à jouer quelque jour un rôle dans les affaires politiques du pays.

M. Madier de Montjau. On a souvent parlé de la beauté des produits du métissage. On devrait bien s'occuper d'un point qui éclairerait beaucoup la question : de la santé de ces mêmes produits.

Je ne crois pas me hasarder beaucoup en disant que, au point de vue des éléments de conservation de l'individu, et par suite de sa reproduction, le mulâtre, — car c'est de celui-là surtout qu'il faut s'occuper, puisque c'est celui-là qui donne les résultats les plus sujets à critique, — n'a pas une bonne santé. Au contraire, cette santé est défectueuse, et par conséquent le fait de la reproduction se trouve fort compromis.

Et, à ce propos, il faut dire qu'il n'y a pas un amateur sérieux de chevaux, — et parmi ces amateurs je ne range pas ceux qui font courir ou qui parient aux courses, — qui n'ait une idée arrêtée sur le point qui nous occupe. J'appelle amateur sérieux celui qui, riche ou pauvre, emploie des chevaux pour en tirer un concours utile, qui, de plus, est assez instruit et assez désintéressé pour raisonner sainement. Eh bien! il n'est pas un homme de cheval qui ne déclare que c'est le cheval de la race la plus perfectionnée dans ses ancêtres propres qui donne les meilleurs résultats. Et tous ceux qui s'occupent d'animaux sont du même avis. Les croisements de chats et de chiens très différents entre eux donnent des résultats défectueux. On obtient des animaux sans caractère, capricieux et qui brisent tout autour d'eux.

L'économie domestique, par conséquent, condamne le métissage. Je ne dis pas qu'on aurait tort de tenter certains croisements. Je dis qu'il faut prendre les faits tels qu'ils se produisent, et, tout d'abord, il y a ce fait, qui est hors de doute, que, dès qu'on s'éloigne de certains croisements, de certains rapprochements, les résultats sont compromis.

En principe, j'ai cette impression que le ménage établi par mariage légitime entre gens qui ne sont pas de la même race, de la même nationalité, amène des divergences et des tiraillements de toutes sortes, divergences et tiraillements tels que le mariage, par exemple, d'une Suédoise ou d'une Norvégienne avec un Portugais ne me paraît pas un acte correct. Et, ici, je vais corroborer ce que disait M. Castaing; c'est peut-être une parole politique que je vais prononcer, mais il est bon qu'elle soit dite : Nous ne sommes que

des demi-nègres, nous autres Français, pour les habitants du nord de l'Europe. Et je ne parle pas des Siciliens, des Italiens, des Portugais, mais des Français les plus blancs de la race latine.

Il y a, entre notre répugnance pour le nègre et le dédain éprouvé par un Poméranien, un Suédois, surtout un Anglais pour les bruns Gallo-Romains, une différence immense. Les Anglais l'expriment ainsi : *We are better men than you are.* « Nous sommes de meilleurs hommes que vous. » Voilà ce que disent les Anglais dans des moments d'expansion intime, et ce sentiment est partagé par tous les hommes du nord de l'Europe.

C'est là une digression dont je demande pardon, mais je crois qu'elle était bonne à placer. (Marques d'assentiment.)

Mais enfin, puisque les Poméraniens, les Anglais et autres peuples blancs ne sont pas, par instinct de race, aptes à former, ethnographiquement, un des éléments de la question du blanchissage... (On sourit), — pardon, je voulais dire métissage, mais le mot blanchissage est ici à sa place (Rires et marques d'approbation), — il s'agit de savoir si nous voulons blanchir l'espèce humaine. Je n'en sais rien. J'ai vu des métis de plusieurs espèces, et je commence par vous dire que le métissage entre un Arabe et un nègre, entre un Juif syrien et un Indien, n'est pas un rapprochement d'éléments extraordinairement distincts. Le Juif de Syrie est déjà un Oriental très prononcé dont la race possède certaines immunités qui facilitent le croisement. Je voudrais savoir si les richissimes Parsis de l'Inde ne sont pas le produit de ce métissage. Ce serait admirable au point de vue du développement des facultés intellectuelles dans la direction administrative. Je voudrais qu'on me montrât, en Algérie et en Arabie, des métis mulâtres, quarterons et octorons bien constatés. Je ne crois pas que les mulâtres d'Arabes soient des échantillons distingués de l'esprit arabe ; ils me semblent qu'ils doivent disparaître rapidement, aussi bien le métis d'Arabe et de nègre d'Arabie que le métis de nègre de la Trinité.

Mais le métissage entre Français et Japonaise, — que je n'ai pas pratiqué, mais que j'ai vu, — ou le métissage entre Anglais ou Hollandais et Chinoise, donne des produits beaux, intéressants et charmants, mâle ou femelle. Seulement, il n'y a pas de santé. Je vous donne le fait comme il a été constaté. Un médecin allemand, traitant deux ou trois petits enfants mâles et bâtards d'un de mes amis, disait que la guérison était très difficile, soit qu'on conduisît ces enfants en Europe, soit qu'on les conservât à Yokohama ou à Changhaï. Ces enfants étaient tous atteints de maladies scrofuleuses ou pulmonaires ; aussi ce médecin disait-il : Sang trop fort, tissu trop mou.

A Macao, on peut étudier tous les croisements possibles, attendu que les créateurs de ce pays, — aventuriers ou galériens, — furent laissés en pleine liberté, à la condition de donner de l'argent aux gouverneurs. Ils se livraient à tous les brigandages que la mer favorise ; ils enlevaient les femmes japonaises et chinoises, celles de tout l'Océan indien, gardant les unes et vendant les autres comme esclaves. Aussi la population de Macao est-elle le résultat des croisements les plus désordonnés. C'est une population intelligente, mais des plus médiocres au point de vue physique. C'est dans les rangs de la population la plus pauvre du pays que le gouvernement de la métropole recrute ses batail-

lons, et c'est là qu'il trouve ce qu'il y a de meilleur sous le rapport de la solidité. Mais, en général, c'est une population chétive. Quelques-uns des habitants sont fort aimables. En définitive, ce n'est pas une population; le résultat est mauvais, et si cet ensemble a pu constituer une masse persistante, c'est parce que, pour employer une expression des gens de haras, cette race a été chargée et rechargée de sang nouveau.

Les mulâtres des deuxième et troisième générations ont, en général, une mauvaise constitution, et l'on ne peut pas dire qu'il y ait une race de mulâtres; personne ne me démentira sur ce point. On ignore combien il faut de grains de blé pour faire un tas, mais on constate ce tas de blé. Au contraire, on ne constate pas une race mulâtre malgré le nombre des individus; on sent que la souche s'évanouit, et rien de plus rare que de voir des octorons. Les résultats obtenus sont fugaces; puis l'on ne peut mesurer la quantité de sang blanc ou noir contenue dans un produit, attendu qu'on calcule au hasard et non pas comme dans un haras. Le résultat n'est pas stable. Le général Mac Clellan m'a exprimé la même opinion en 1868.

Il y a deux métissages importants à étudier : entre blancs et nègres et entre Européens et Peaux-Rouges ou Peaux-Jaunes. Avec les Peaux-Rouges, la question est jugée; la Bible dit que nous sommes tous les fils du même père. Mais les Américains sont polygénistes; ils déclarent leurs sauvages incorrigibles, et ils feront disparaître, avec l'eau-de-vie ou les armes, ceux qui leur barrent la route. Ils les détruiront tous, et la question sera réglée. Il ne reste plus à s'occuper véritablement que de l'Amérique espagnole ou portugaise, mais la question est ici tellement importante qu'il faut l'étudier en l'éclairant de toutes les lumières de la science.

Les métis de l'Amérique portugaise ne sont pas aussi solides que l'étaient leurs aïeux. Qu'est-ce à dire? Faut-il interdire le métissage? Mais comment? Ce n'est pas chose facile. Il y a, contre les métis, des préjugés au sujet desquels je veux protester. Il est de mode, — et ici, que M[me] Clémence Royer me pardonne, — d'accuser les métis d'être des populations révolutionnaires, ambitieuses, légères, mobiles, inconstantes et incapables de créer des empires. Sur ce point je proteste, mais j'accepte avec empressement la pensée exprimée tout à l'heure par M[me] Clémence Royer, à savoir que, chez le métis, le développement de l'intelligence est remarquable; d'un autre côté, le trouble de leur conscience, produit par les tiraillements et les divergences de leurs instincts, donne les résultats moraux les plus mauvais. Analytiquement et philosophiquement, je reconnais ces résultats comme vrais, mais je n'accepte pas, comme un fait établi, que le métis espagnol des Pampas ou de Saint-Paul avec le Portugais, ou du Pérou avec l'hidalgo de la conquête, présente de mauvais résultats irremédiables.

Il y a un fait qui ne doit pas être oublié, c'est que le traité d'Ayacucho, qui a donné définitivement l'indépendance aux colonies espagnoles, ne date que de 1825; et ce n'est qu'à partir de cette époque que les populations de ces pays ont pu faire l'apprentissage de leur liberté. Or, quel usage ont-elles fait de cette indépendance et comment s'est exercée leur intelligence? Tout d'abord à ceux auxquels on accordait l'indépendance, la législation espagnole avait in-

terdit de faire le commerce et de recevoir une éducation digne de ce nom. Ce sont les enfants des populations de 1825, abruties, sauf quelques exceptions qui ne prouvent rien contre le fait général, qui ont eu à constituer leur nation. Il y avait, d'un côté, un clergé fanatique, digne du moyen âge, ignorant, mais qui avait été patriote en payant de ses biens et de son sang dans la lutte pour la liberté nationale.

D'un autre côté, il y avait un corps de propriétaires possédant la fortune, et, au-dessous de ces deux classes, des individus inférieurs, sauvages, que l'on avait pris l'habitude d'exploiter vigoureusement depuis qu'on ne les tuait plus.

Voilà les éléments qui étaient appelés à constituer une nation. Et, à ce propos, convient-il de se lancer dans des considérations politiques, républicaines ou sociales, comme quelques-uns l'ont fait, et de dire que les résultats de la démocratisation ont été insensés? Le résultat est admirable quand on mesure dans quel espace de temps il a été obtenu et par quels éléments. En effet, quelle est donc la nation qui ait fait, de 1825 à 1878, un pas aussi rapide que les républiques espagnoles? Et pourtant ces populations ont eu à lutter contre l'ignorance, les rancunes et l'orgueil des anciens propriétaires, contre l'ignorance, le fanatisme et l'avidité d'un clergé organisé, enfin, contre tous les préjugés réunis et aussi contre la prédominance disproportionnée des classes inférieures. Les croisements se sont opérés, et que s'est-il passé? D'abord, les anciens propriétaires espagnols, pour conserver leurs privilèges dont on les dépouillait, se sont appuyés sur le clergé, dépouillé également, et ce fait nouveau s'est produit, que le clergé est devenu tout-puissant. Dans ces pays, le clergé, plus stable que le soldat, l'administrateur et le justicier ou magistrat, a toujours été l'ami du naturel. Les Indiens n'ont jamais trouvé un peu de secours qu'auprès de l'ecclésiastique. Aussi, appuyé sur ses vieux souvenirs patriotiques, le clergé a conquis une grande autorité sur les Indiens. Il s'est uni à la classe des grands propriétaires parce qu'il est naturel que cette union se produise. L'homme riche exerce, comme l'ecclésiastique, une magistrature, et les deux magistratures se sont prêté un appui mutuel pour gouverner la masse, qui se compose des indigènes. Il reste une très petite majorité de croisés ou d'individus de sang européen qui font de l'opposition républicaine, socialiste ou progressive aux intérêts des gros propriétaires, lesquels s'appuient sur le clergé qui dispose du nombre en faveur de ses idées.

Voilà quelle est la situation dans ces pays. Et nous nous figurons, bien à tort, que ces masses se soulèvent au profit des idées nouvelles. Les révolutions, dans ces pays, sont presque toutes faites par l'ambition détestable d'hommes qui veulent prendre la clef du trésor national ou rappeler le passé. Et ces hommes, avec l'aide du clergé, tiennent et dirigent les Indiens et les croisés. Et c'est parce que ces métis sont frivoles et légers qu'ils peuvent être conduits par les curés qui exploitent leurs passions. Il faut donc cesser de croire que ces populations se soulèvent pour la défense des idées nouvelles; c'est tout simplement pour de futiles raisons, par entraînement, par imitation servile de ce qui se passe ailleurs et le plus souvent pour des idées réactionnaires. Je voudrais bien qu'on eût enfin le courage d'étudier clairement de pareils actes avant

de condamner les populations en masse et de reconnaître que les causes des révolutions espagnoles sont celles que j'indique et non pas d'autres. (Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. le docteur Landowski.

M. le Dr Édouard Landowski. Je désirerais répondre, en peu de mots, aux observations présentées tout à l'heure par M. de Rosny, en ce qui concerne une opinion émise par M. de Quatrefages.

M. de Quatrefages ne dit pas que du mariage d'un nègre et d'un blanc il résultera un métis intelligent, il déclare seulement que l'élément blanc prédominera dans le produit de ce croisement...

M. Léon de Rosny. C'est précisément ce que je conteste, en tant que loi générale. Je soutiens que la prédominance de l'un des deux facteurs dans le produit dépend de la condition de milieu dans laquelle s'est opéré le métissage.

M. le Dr Édouard Landowski. Telle est, du moins, l'opinion de M. de Quatrefages.

Maintenant j'admets très bien que, dans un mariage entre Chinois et Européen, c'est l'élément le plus influent qui prédominera. Mais je crois devoir protester contre l'idée émise par M. Madier de Montjau qui considère comme peu correcte l'union d'une Scandinave avec un Portugais, un Français ou un Espagnol. Ce sont, pour moi, deux individus de même race dont le mariage ne donnera aucun résultat pernicieux. Je sais très bien que le Scandinave n'est pas un Slave ni un Anglo-Saxon, mais, au point de vue des résultats du mariage, la population qui en naîtra sera bonne. Il ne faut pas faire des théories scientifiques sur lesquelles on puisse s'appuyer plus tard pour faire la conquête de certains pays; ne donnons pas l'appui de la science à des revendications plus ou moins légitimes; ne traçons pas de frontières à l'aide de la science; ce serait, à mon avis, lui donner une très mauvaise direction. (Vive approbation.)

M. Édouard Madier de Montjau. Je proteste contre les dernières paroles que nous venons d'entendre. Nous n'avons pas à nous préoccuper de ne pas tendre à telle ou telle chose : nous ne devons que faire de la science de bonne foi, sans fermer les voies où la science même nous engage. Nous marchons à la suite de la science, mais nous ne la dirigeons pas.

Je n'ai pas entendu dire qu'il fallait, par tel ou tel procédé, empêcher un Portugais de s'unir à une Finnoise. Non; j'ai dit que l'union la plus normale, la plus correcte, était celle qui avait lieu entre gens qui n'étaient séparés que par de légères différences de langage, d'habitat, de mœurs ou d'habitudes. J'ai ajouté que, en dehors de ces unions, il se produisait, dans les ménages, des divergences, des tiraillements dont l'étude attentive, répétée, pouvait nous éclairer sur les résultats de certains croisements. J'ai conclu en disant que le métissage était un fait fatal, nécessaire et probablement utile, qu'il ne s'agissait pas de condamner mais d'étudier, en s'éclairant toujours des données de toutes les sciences, pour le régulariser, le favoriser et le protéger.

M. le Président. La parole est à M. Silbermann pour une observation au sujet de l'influence de l'orientation sur le caractère des nations en général, et sur le métissage en particulier.

DE L'INFLUENCE DE L'ORIENTATION
ET
DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES SUR LE CARACTÈRE DES NATIONS.

M. Silbermann. Il faut envisager la question d'une manière spéciale et considérer la création comme une œuvre de bon sens ; quand on prend l'ensemble par rapport à la mécanique céleste, alors le grand jour se fait. Nous savons, en effet, que la terre tourne d'occident en orient; par conséquent, tous les êtres qui vivent à sa surface subissent une action mécanique en raison de la position qu'ils occupent, selon qu'ils sont éloignés d'une rotation rapide ou d'une rotation lente. Il est évident qu'un être soumis à la rotation rapide trouve des conditions pour y résister. L'organisation de l'individu ne sera donc pas la même dans les contrées du Nord que dans les contrées du Midi; la rapidité de rotation changeant avec la latitude, c'est la loi mécanique qui commande.

De plus, les continents sont différemment découpés, ils sont plus ou moins accidentés. Si une chaîne de montagnes est dirigée du nord au sud — c'est le cas du plus grand nombre — on observe ce fait particulier que les plantes, les animaux, les hommes, tout change selon le versant; le fait d'institution divine est pour l'ethnographie un sujet de profondes méditations.

En effet, si l'on recueille les traditions des anciennes sociétés, on voit qu'il a existé de tout temps des peuplades orientales civilisatrices, tandis que les populations occidentales ont toujours été dévastatrices, en Chine et en Europe comme en Amérique. Les Chinois le savaient bien, eux qui ont créé une sorte de montagne artificielle, cette fameuse muraille de plus de six cent cinquante lieues de longueur pour servir de barrière entre l'Occident et l'Orient. C'est que l'Occident produit peu; les populations qui l'habitent ne peuvent avoir que des animaux de qualité inférieure qui vivent de mauvaises herbes. Les Occidentaux se nourrissent de ces animaux et contractent ainsi les instincts des carnassiers, grands et petits. Cette loi, que les animaux sont définis par leur alimentation et leur alimentation par l'orientation des montagnes, se retrouve partout, car on ne rencontre de civilisation occidentale nulle part. Tous les peuples civilisés habitent des pentes orientales, et leurs civilisations ont été délimitées un nombre considérable de fois par les Occidentaux. Ce sont toujours les mêmes coutumes, les mêmes pratiques, les mêmes passions, la même cruauté. Fait singulier que l'on parviendra peut-être à expliquer un jour : aussitôt que les peuples, même les Orientaux, se mettent à manger de la viande, ils éprouvent le besoin de se défigurer; quand ils ne se tatouent pas comme les Peaux-Rouges, ils se donnent des coups de poing au nez quand ils se battent. En Angleterre, quand on en veut à quelqu'un, on s'efforce de lui détériorer la face, et la statistique constate que dans différents pays, le suicide consiste à

se détruire la face. Les dompteurs, pour conduire leurs carnassiers, leur donnent des coups sur le nez, jamais sur le derrière ni ailleurs, comme on le fait partout pour les herbivores, moutons, veaux, chèvres, etc.

Cela retient de beaucoup les questions d'ethnographie, car c'est une règle universelle que l'on peut constater sur tout le globe. Je le répète, les parties orientales ont toujours marché vers la civilisation; toujours aussi les civilisations ont été détruites par des peuples partis des contrées occidentales.

Eh bien! d'après une statistique faite en Russie, on a remarqué que sur la partie orientale de la chaîne du Waldaï, on rencontrait le maximum de la production agricole et du développement intellectuel, tandis que, sur le versant occidental, on constatait le minimum sous ces deux rapports.

La Belgique est très riche parce que la pente des rivières expose toutes les choses au soleil levant. La population belge est très industrielle, très civilisée et par-dessus tout très sociable. Plus loin, en Hollande, on ne trouve que des pâturages, car toutes les rivières coulent du nord-est au sud-ouest. Là, c'est l'état pastoral. Si la Hollande n'avait pas ses colonies, elle serait au bas degré de l'échelle des peuples.

L'Italie nous offre le même phénomène. Il y a deux Italies qui ne se ressemblent pas. Dans la partie qui regarde la mer Adriatique, la population est belle, douce, civilisée. Tous les hommes de bien sont nés sur ce versant. Tous les scélérats, tous ceux qui ont sali la civilisation par leurs crimes, sont nés sur le versant occidental. Il est facile de s'en convaincre en lisant la *Biographie universelle*.

M. le Président. L'ordre du jour appelle la discussion de la partie du programme relative à l'influence de la nourriture sur le caractère et le développement des peuples. La parole est à M. Castaing.

DE L'INFLUENCE DE LA NOURRITURE
SUR LE CARACTÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES.

DE LA DISTRIBUTION DES CÉRÉALES ET DE LEURS SUCCÉDANÉES,

PAR M. A. CASTAING.

Après les considérations d'ordre général qui viennent de vous être présentées, vous allez trouver, Messieurs, ma communication bien terre-à-terre : je n'ai à vous exposer que des détails d'alimentation dont le caractère pratique est plutôt fait pour intéresser l'homme des champs ou la femme ménagère que pour séduire l'homme qui s'adonne aux hautes spéculations de la science. J'en ai déjà fait l'expérience. Cependant, tout ce qui touche à la nature ne participe-t-il pas à la grandeur? Si j'étais quelque philosophe, je vous démontrerais qu'il en est ainsi. Et tenez, au temps où il y avait une Providence,

c'était une pensée fort répandue que de supposer qu'elle s'était préoccupée de nos besoins, et qu'elle avait même réussi à trouver les moyens les plus sûrs d'y subvenir. Alors on lui faisait la belle part dans l'arrangement du monde, et le poète ne craignait pas de dire :

> Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Aujourd'hui, nous sommes plus positifs et je ne m'en plains pas. Seulement, je me permets de trouver surprenant que nous sachions désormais si peu ce que sont les causes finales, que ceux qui font profession de les mépriser les invoquent constamment sans en avoir conscience ; tels les transformistes, avec leur sélection naturelle et la lutte pour l'existence. Mais je ne voudrais pas sortir de la question qui est à l'ordre du jour. (Très bien !)

Dans le questionnaire du Congrès, l'objet en est indiqué sous la forme suivante :

« Influence des divers genres de nourriture sur le caractère des peuples. »

Pour préciser et en même temps pour réduire le cadre, je mets :

« De la distribution des céréales et de leurs succédanées ; » il ne s'agit donc plus que du fruit sec et farineux dont chaque groupe humain a fait le principal élément de son alimentation. Je vais d'abord expliquer les termes.

Les Latins appelèrent céréales les dons de la déesse Cérès, c'est-à-dire les grains dont la récolte remplissait les préoccupations de l'agriculture locale, parce que ces grains formaient la base de l'alimentation. Cette compréhension, très vague et sans limites, n'avait rien de scientifique. Nous, qui sommes des savants, ou qui, du moins, prêtons l'oreille aux enseignements de la science, nous avons précisé, réservant le nom de céréales au fruit de certaines graminées dont le grain concassé ou moulu produit une farine composée de gluten et d'amidon ; éléments indispensables de la fabrication d'une pâte qui fermente et dont la cuisson donne du pain. Les céréales comprennent quatre genres : blé, seigle, orge et avoine.

Mais il est d'autres graminées, dont les fruits contenant de l'amidon, et dépourvus de gluten, ne peuvent fournir une pâte qui fermente, et se consomment sous des formes différentes de celles du pain. On les appelle succédanées des céréales : ce sont les genres riz, maïs et millet.

M. Halévy. Vous oubliez le sarrasin.

M. Castaing. On y ajoute le sarrasin, qui n'est pas une graminée, et quelques autres récoltes plus ou moins répandues, mais d'importance secondaire pour l'objet que je traite.

Quand on examine la question en bloc, il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que la distribution des cultures et des consommations est presque exclusivement ethnographique : je veux dire que les instincts et les habitudes des races sont tellement enracinés et puissants, qu'ils cherchent à faire violence au climat pour lui faire produire la céréale de leur goût, ou à défaut de celle-

là, ils adoptent celle qui ressemble le plus, ou bien qu'ils la font venir à grands frais des pays les plus éloignés.

M. Halévy. On ne fait jamais violence au climat, parce que lorsque le climat n'est pas content, il ne produit rien.

M. Castaing. En un mot, en fait de céréales, le besoin consacré par l'usage est de ceux que l'on satisfait à tout prix. Pour vous le faire toucher du doigt, je vais vous exposer, aussi méthodiquement que mes souvenirs le permettront, les informations que j'ai recueillies pour la rédaction de cette partie du programme de la Société.

Le genre blé comprend deux espèces qui se subdivisent en plus de quatre cents variétés; ces deux espèces sont le froment et l'épeautre.

Le froment est la céréale par excellence, la plus rémunératrice pour le cultivateur, la plus riche en éléments nutritifs, la plus savoureuse, en un mot, la plus parfaite. Si l'on n'en fait point partout, c'est qu'il exige des terres de première qualité, une température modérée et beaucoup de travail et d'engrais; de plus, dans les années favorables, il produit tellement que les prix s'avilissent et ils cessent d'être suffisamment rémunérateurs; son histoire, qui est celle de la civilisation à laquelle nous appartenons, commence avec les premières sociétés historiques, en Mésopotamie.

M. Halévy. Je ne crois pas que le blé soit indigène en Mésopotamie.

M. Castaing. Hérodote l'y trouva à l'état natif et doué d'une vigueur extraordinaire. La Bible en mentionne le pain, au temps d'Abraham, la plante, à celui de Jacob, près de vingt siècles avant notre ère. Depuis cette époque, on l'a vu marcher constamment vers l'Occident: dès l'antiquité, il couvrait l'Europe civilisée, et, du temps d'Hérodote, la Russie méridionale le produisait en abondance pour l'exportation; les Romains le trouvèrent aux bords de l'Atlantique, les habitations lacustres en sont remplies.

Au xe siècle, les Scandinaves le rencontrèrent en Amérique, et je n'hésite pas à croire qu'il est un témoignage d'immigrations européennes d'une date peu antérieure. Aujourd'hui, il envahit les États-Unis, de Boston à San Francisco.

Toutes les populations se rattachant plus ou moins directement à la civilisation gréco-latine lui donnent la forme de pain; mais ceux qui parlent les langues sémitiques, surtout les Arabes, le traitent à peu près comme nous faisons du riz et en font des préparations ressemblant au *couscous* de l'Algérie. Il est à cela des raisons physiques: dans les pays chauds, le blé ne tarde pas à acquérir l'essence dure, c'est-à-dire qu'au lieu de se composer d'une amande farineuse, il prend une consistance cornée, et, à la mouture, il donne une semoule grumeleuse, moins propre à la confection du pain; les Africains en font donc du couscous, et les Napolitains du macaroni. Quant à l'Égypte, son blé est détestable pour la fabrication du pain, et, en France, nous ne l'employons qu'à la fabrication de l'amidon; mais, rôti, mondé et cuit entier, il donne un brouet passable. En Asie, de temps immémorial, on fait du pain, mais, le plus souvent, il est loin de ressembler au nôtre. N'oublions pas cependant que la Phénicie paraît avoir répandu en Europe l'usage du pain, et qu'au début de

notre ère, elle était en possession de fournir à l'empire romain les farines de choix.

L'épeautre est un blé dont le grain est enfermé dans une glume qui le suit, quand il est séparé de la tige. Il paraît dans la Bible, pendant le séjour en Egypte, sous le nom de *koussemeth*, le tondu, parce qu'on était obligé de le monder. Homère le signale comme l'aliment habituel des chevaux : il s'agit du petit épeautre, *olyra*, qui était la principale céréale de l'Égypte au temps d'Hérodote. J'inclinerais à le croire originaire de ce pays. On le mangeait sous la forme de brouet ou couscous, selon l'usage des pays barbaresques. Gelimer, dernier roi des Vandales, cerné dans les montagnes de la Kabylie, demandait qu'on lui envoyât une guitare, une éponge et du pain, parce que, dit le commentateur de Procope, il ne pouvait se faire au brouet d'épeautre, seul aliment de ces pays.

Dès les commencements de Rome, l'épeautre y est célèbre sous le nom de *far*, *ador*, *far adoreum*, qui paraissait dans les sacrifices, comme en souvenir des antiques coutumes. Il fournissait les éléments de la *puls* ou bouillie, dans laquelle le grain était torréfié, décortiqué au mortier, et légèrement concassé entre les meules. La préférence que les anciens Romains accordaient à la culture de cette graminée était basée sans doute sur ce qu'elle croît dans les terrains froids et pauvres, tels que ceux des montagnes où les guerres obligeaient une partie des Italiens à se confiner; qu'elle ne craint pas la gelée, et surtout que son grain, protégé par la glume qui l'enveloppe, est à l'abri de l'atteinte des insectes parasites, ce qui permet d'en faire des provisions d'une durée indéfinie. Après la campagne de Paul-Émile en Grèce, le pain de froment remplaça la bouillie d'épeautre sur les tables bourgeoises, et plus tard parmi le peuple lui-même; mais elle resta l'aliment des campagnes, et les gourmets trouvèrent le moyen de concilier les souvenirs nationaux avec les exigences de leurs estomacs, en composant un mets où l'épeautre était édulcoré au moyen d'un carbonate de magnésie : c'est l'*alica*, que Pline célèbre sur un ton dithyrambique. En France, on ne cultive l'épeautre que pour la nourriture de la volaille ou pour la fabrication de l'amidon; mais, en Allemagne, elle sert encore à l'alimentation.

Tout cela paraît établir des rapports ethnogéniques entre l'Afrique et les rivages septentrionaux de la Méditerranée. L'épeautre n'est pas venu par la voie aryenne : il n'a pas de nom en sanscrit.

Le seigle est la céréale des pays froids et stériles; il vient des mêmes contrées que la religion d'Odin, avec laquelle il n'a point cessé de marcher. Les Orientaux ne paraissent pas l'avoir connu, dans l'antiquité du moins. Chez les Grecs et les Romains, Aristote et Caton l'Ancien nous apprennent qu'on l'employait à l'état de fourrage vert pour les chevaux. C'est même de son nom, *farrago*, que viendrait celui de *fourrage*.

A titre d'aliment de l'homme, le seigle n'est accepté que comme un pis-aller en remplacement du froment, dans les terres faibles que celui-ci dédaigne; c'est ce qui lui enlève une partie de l'intérêt qu'il pourrait présenter au point de vue ethnographique.

Néanmoins, il n'a cessé de faire le fond de l'alimentation de tous les peuples

riverains de la Baltique, où naguère il paraissait sur les tables les plus aristocratiques.

L'orge, dont le port rappelle beaucoup celui des froments inférieurs dits blés barbus, et dont le grain est enveloppé d'une glume adhérente comme celle de l'épeautre, passait, dans l'antiquité profane, pour la première céréale consommée par l'homme. Les recherches historiques ne démentent pas cette appréciation, sauf ce qui a été dit du froment.

En Égypte, où elle fut cultivée dès la plus haute antiquité, l'orge fut transformée en un pain très noir et très grossier, dont on peut voir les échantillons au musée du Louvre. Des bords du Nil elle fut transportée en Grèce, au xve siècle avant notre ère, comme nous le racontent les mythes de Cérès et de Triptolème. C'est à sa culture que se rapportent les mystères d'Éleusis. Aux mêmes époques ou un peu plus tard, les Hébreux la cultivèrent aussi, ainsi qu'on le voit dans le livre de Ruth; et, comme il n'y avait pas de chevaux en Palestine, l'usage en était réservé à l'homme.

Chez les peuples védiques, l'orge donne son nom à la nourriture en général, *yava*, *yavaça;* ou bien, si *yava* signifie une céréale quelconque, l'orge en a retenu le nom, comme étant la plus ancienne ou la plus répandue.

Maintenant, sa culture a pour objet : dans le Nord, la fabrication de la bière; et dans le Sud, l'alimentation des chevaux.

L'avoine, à ce dernier point de vue, est le corrélatif de l'orge; celle-ci venant dans les pays chauds, l'autre dans les régions plus froides.

L'avoine paraît venir de Médie, de Scythie, enfin des parties du nord de l'Asie centrale, contrées chevalines par excellence. Au début de notre ère, elle était connue en Europe, cultivée même en Italie : Virgile en a parlé.

Les races bretonnes, celtiques ou gaéliques de France, d'Écosse et d'Irlande ont conservé l'habitude de la consommer en brouet, et le même usage existe en Pologne et surtout dans les monts Carpathes; l'Allemagne l'a pratiqué pendant longtemps. Mais c'est en Suède que le grain acquiert sa plus grande beauté.

J'ai dit qu'elle alterne avec l'orge pour l'alimentation du cheval; mais ces deux céréales agissent différemment : l'avoine exerce sur les organes digestifs une action chimique en raison de sa composition qui la rend échauffante; l'orge, qui est moins active, supplée à ce défaut par une action mécanique provenant de l'aiguillon dont sa pointe est armée. Il en résulte que la première est plus favorable dans les pays froids, la seconde dans les contrées chaudes, et que chacune d'elles est la condition indispensable de la prospérité de l'élève du cheval, dans la zone où elle prospère elle-même. Or, sans le cheval, il n'y a pas de grande civilisation, comme j'aurai l'occasion de vous le montrer quelque jour. S'il n'y a point là une cause finale, avouons du moins que le hasard n'est pas aussi aveugle qu'on veut bien le dire.

Passons aux succédanées des céréales.

Le riz est le grain de l'extrême Orient. On ne voit pas qu'il fût connu de l'Inde, dans l'antiquité : Arrien, d'après Mégasthène, parle de froment et d'orge, jamais de riz. Cependant, antérieurement à Alexandre, le riz était connu des botanistes grecs; Théophraste le mentionne, mais il n'était employé qu'à titre

de médicament, en remplacement de l'orge. Il arrivait en Grèce par la Perse, comme l'indique son nom, selon la remarque de notre collègue, M. Oppert.

M. Halévy. Je proteste.

M. Castaing. Expliquez-vous.

M. Halévy. Le riz, sous le nom de *orez*, est déjà mentionné dans le prophète Ézéchiel, et l'on voit qu'à cette époque il formait déjà l'une des bases de l'alimentation en Palestine.

M. Castaing. Je le crois originaire de l'Indo-Chine où il pousse avec une incroyable vigueur, grâce à la combinaison de l'humidité et de la chaleur. Mais son usage s'est répandu dans tous les pays habités par la race jaune, et particulièrement dans ceux où domine la doctrine de Bouddha.

Au point de vue de l'emploi immédiat, le riz est assurément la plus précieuse des céréales et de leurs succédanées; à part la décortication, ce grain n'exige aucun travail préliminaire et il se prête à toutes les préparations culinaires les plus simples comme les plus compliquées; mieux que tout autre, il peut à lui seul tenir lieu des autres aliments. Ces qualités le font préférer des populations paresseuses ou pauvres qui ne sentent pas le besoin de s'améliorer par un travail incessant; elles se contentent d'un aliment aqueux et débilitant, pour ne se donner point la peine d'en chercher de plus substantiels. Nos soldats en vivent parfois, dans le cas de nécessité; mais quelque assaisonnement qu'on y mette, ils s'en lassent bien vite, et préfèrent de beaucoup les haricots qu'on leur refuse, comme trop carminatifs.

Les diverses espèces de millets paraissent être originaires de l'Afrique centrale. La race nègre, dont ils sont la ressource, les préfère aux autres grains, parce qu'ils viennent presque sans culture et résistent à la sécheresse. Ethnographiquement, le millet est le grain du Couschite et sa race; dans les autres pays, il indique la marche des Africains.

La Bible ne le mentionne que fort tard, un peu avant la Captivité; et en effet, deux siècles plus tard, Hérodote le montre poussant merveilleusement en Mésopotamie. Il est plus ancien en Grèce : Hésiode lui donne la place d'honneur, dans la description du bouclier d'Hercule. Dans le Caucase, où on le cultive toujours, il paraît avoir été porté par les colonies égyptiennes ou africaines que la tradition conduit en Colchide, sous le commandement du prétendu Sésostris. En Tartarie, il s'est propagé jusqu'au milieu de la Chine, supplantant, dans l'alimentation, l'avoine et le sarrasin, qui sont de moins agréable usage. De leur côté, les peuples dravidiens le considèrent comme le plus ancien de leurs aliments. Les habitations lacustres de la Suisse montrent l'espèce *panicum*, le millet des petits oiseaux, dès l'âge de pierre.

A mon sens, les millets qui sont très répandus, surtout le panis, ont précédé en un grand nombre de lieux la culture du blé et la civilisation. Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'ils aient été importés sur divers points par des races couschites ou libyques.

Au moment de la découverte de l'Amérique, le maïs formait le fond de l'alimentation du Mexique, et il est naturel qu'on lui ait assigné ce pays pour

patrie. Néanmoins, il n'est pas facile de dire quelle est son origine. Les traditions mexicaines n'en font remonter la culture qu'au XIII[e] siècle de notre ère, en même temps que celle du coton : ce qui fait qu'on peut se demander si l'un et l'autre ne sont pas importés de l'Inde.

Quoi qu'il en soit, le maïs est devenu la base de l'alimentation des pays d'Amérique occupés par les Espagnols, tandis que les autres contrées ont préféré d'autres cultures; je crois que la facilité de la production y est pour beaucoup. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, traité *ex professo* dans l'*Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique centrale*, de M. de Rosny.

En Europe, le maïs a été accueilli surtout par les populations qui vivaient auparavant de millet. En certains pays, on peut voir les deux cultures accolées sur le même sol, les meilleures terres étant réservées pour le maïs. Le millet donne plus de fourrage et nourrit la volaille, mais il entre encore dans l'alimentation; j'ai entendu des gens le préférer au maïs, et je partage leur opinion; mais la farine est sujette à se piquer rapidement.

Telles sont, Messieurs, les principales lignes de la distribution des céréales à la surface du monde. La crainte d'abuser de votre attention m'a fait supprimer un grand nombre de rapprochements ethnographiques; je m'en console, dans la persuasion que vous les ferez vous-mêmes; et s'il est ainsi, mon but sera complètement rempli. (Applaudissements.)

M. Wl. Hégel. J'ai demandé la parole au sujet du maïs, pour faire observer que toutes les traditions représentent ce grain comme originaire de l'Amérique et qu'aucune ne le mentionne comme venant de l'Inde. Il y a, d'ailleurs, en Amérique, une foule de légendes relatives à la découverte de ce grain. Les Mexicains croyaient le devoir à Quetzalcohuatl, qui l'aurait trouvé à la suite de longs voyages. Les Onondagas l'attribuaient au bon génie Manabozco, qui vint s'établir au milieu d'eux après avoir revêtu la forme humaine. Chez les Guaranis du Paraguay, c'est une même histoire, avec un autre génie. Parmi les Chippeways et autres peuplades de la grande nation alyonquine, c'est le récit de la lutte de l'un de leurs guerriers contre le génie gardien du grain, comme le dragon défendant la porte du jardin des Hespérides.

Au Pérou, enfin, si j'en crois les historiens de cette contrée, le maïs était le principal objet de la culture. On ne saurait dire rien de pareil d'aucun endroit de l'ancien continent. Je me crois donc fondé à conclure que le maïs est bien originaire du nouveau monde, sans que je prétende fixer quel est le point de l'Amérique où sa culture a commencé, et moins encore celui où il a été découvert à l'état sauvage et primitif.

M. le D[r] Legrand. D'après ce qui vient d'être exposé, il est difficile de dire quelle est la véritable origine du maïs, et cependant cette détermination serait de la plus haute importance pour la solution de la grande question des provenances américaines. En tout cas, il me semble que l'Europe doit être mise hors de cause, et voici pourquoi :

En Europe, le maïs est acclimaté, et sa limite extrême du Nord suit d'assez près celle de la vigne; mais il y est sujet à diverses dégénérescences, dont l'une en rend l'usage très dangereux. Vous connaissez, au moins de nom, la

pellagre, affreuse maladie qui se manifeste extérieurement par des érosions sur le dos de la main, mais qui produit de graves troubles intérieurs, l'amaigrissement, l'asthénie, l'affaiblissement des facultés mentales, et enfin le suicide. Cette affection ne se manifeste que dans les contrées et parmi les populations qui font un usage habituel des bouillies de maïs, en Lombardie, en Pologne, dans les landes du Midi. Le maïs n'en est pas la seule cause, et il y faut la réunion de plusieurs conditions; mais, sans maïs, pas de pellagre; il est donc cause déterminante, surtout lorsqu'il est atteint de la dégénérescence nommée le *verdet*. Comme ces inconvénients n'existent pas en Amérique, ces motifs me portent à croire que le maïs est, chez nous, une plante dépaysée, et qu'en tout cas l'on ferait bien de l'écarter de l'alimentation.

M. Castaing. Même en Amérique.

M. Guillien. Dans son intéressant exposé, M. Castaing a négligé de mentionner le rôle que le millet a joué dans l'alimentation de l'Égypte. Cependant ce grain est cité par un auteur qu'il a nommé plusieurs fois. Hérodote dit que les autres peuples se nourrissent de froment, mais que les Égyptiens le dédaignent et ne veulent que du *dourah*, qui est le millet. Cela est assez naturel, en raison des relations que les peuples de l'Égypte eurent avec ceux de l'Afrique centrale.

M. le Président. S'il n'y a plus d'autres observations, je donnerai la parole à M. Castaing qui l'a demandée pour répondre.

M. Castaing. Messieurs, je vais répondre brièvement aux observations qui viennent d'être faites. Il n'y a pas de discussion à élever contre les objections tirées du fait de la pellagre : elles sont justes, mais elles ne résisteraient pas à une preuve historique de la provenance du maïs; toutefois, je reconnais que cette preuve est encore à faire, car je ne compte ce que j'ai dit que pour des indications très discutables.

Quant aux légendes américaines, je serais tenté de les invoquer. Nous avons des légendes et des mythes pour célébrer l'importation des céréales en divers lieux de l'ancien monde, parce qu'une importation est un fait historique éclatant; mais il n'y en a pas pour célébrer la découverte modeste suivie d'essais obscurs et lents qui se perdent dans la nuit des temps et ne laissent aucune trace dans l'histoire. Du reste, le fait de l'importation est avoué dans la légende de Quetzalcohuatl, qui était un étranger et même un homme blanc, et je crois qu'on en peut dire autant des autres traditions. Quant au Pérou, dont l'étude m'est plus spécialement familière, la culture du maïs n'y fut jamais générale ni prospère. La nature du pays, qui est très froid dans la plus grande partie des terres cultivables, s'y serait opposée. Aujourd'hui, dans la Sierra, le maïs végète misérablement, malgré les efforts des Espagnols établis dans le pays; quant aux indigènes, le grain national est le *quinoa*.

Pour ce qui concerne l'ancien continent, il y a un fait extraordinaire. Les archives ou *Chroniques* de Bayonne portent, à l'année 1536, «qu'Henri d'Albret fit venir de Saintonge des paysans pour introduire dans le Béarn la

culture du maïs, connu en Europe depuis l'an 1204.» Cette année 1204 nous reporte à l'établissement de l'empire latin de Constantinople, et à une tradition d'après laquelle le maïs aurait été rapporté par les Croisés. Il faut que le mouvement de cette graminée d'Orient en Occident ait continué pendant longtemps, puisqu'elle n'est guère désignée dans le Midi que sous le nom de «blé de Turquie».

Cela paraît fort extraordinaire, mais voici qui est plus fort encore : en 1819, on a trouvé des grains de maïs dans une momie de Thèbes, dont l'authenticité n'a point été contestée. Je me borne à signaler ces faits, sans en tirer de conséquences.

Il reste à dire un mot relativement à l'alimentation de l'Égypte. On ne saurait douter que le millet n'ait été l'un des premiers grains employés dans ce pays. Mais il y aurait erreur à croire que ce fût l'aliment habituel à l'époque d'Hérodote. Le terme employé par ce grand historien, dans la description à laquelle il est fait allusion, n'a pas le sens que certains de ses traducteurs lui ont attribué : *traduttore, traditore*. L'*olyra* est incontestablement le petit épeautre à deux rangs, tandis que *zea* est le grand épeautre à six rangs. C'est avec le premier de ces grains que les Égyptiens faisaient les pains nommés *cyllestis*, dont ils étaient avides, dit Hécatée, au rapport d'Athénée.

Le musée égyptien du Louvre contient deux sortes d'échantillons de pain : les uns, d'un beau noir, paraissent être d'orge; les autres, de nuance marron, sont sans doute les débris de ces *cyllestes* d'épeautre. L'*Exode* témoigne que l'épeautre était en usage au temps de Moïse; Hérodote le retrouve en grand honneur, dix siècles plus tard, et après deux et trois mille ans, il n'y a, pour ainsi dire, rien de changé à cet égard.

M. le Président. Avant de lever la séance, je donne la parole à M. le Président du Congrès pour une communication.

M. de Rosny, *président du Congrès*. Une troisième séance plénière aura lieu aujourd'hui, à deux heures, au palais du Trocadéro.

Quant à la séance de demain matin, au palais des Tuileries, je propose d'en fixer l'ouverture à neuf heures et demie. (Marques d'assentiment.)

Je rappellerai, en outre, aux personnes qui voudraient traiter les questions qu'il ne nous a pas été possible, faute de temps suffisant, d'aborder dans nos réunions de Section, que nous aurons une Session supplémentaire dans laquelle elles pourront être entendues.

M. Édouard Madier de Montjau. L'idée d'ajourner notre Congrès au mois d'octobre a été favorablement accueillie; mais ne seriez-vous pas d'avis d'avoir, tous les mois, une réunion, officielle ou non, qui permettrait de faire le plus grand nombre possible de communications? Nous aurions donc deux séances entre notre séparation fin juillet et notre nouvelle réunion en octobre prochain. (Marques d'adhésion.)

La séance est levée à onze heures quarante minutes.

Le Secrétaire de la séance,
Dr Gaëtan Delaunay.

SÉANCE DU MERCREDI 17 JUILLET 1878.

(PALAIS DU TROCADÉRO.)

PRÉSIDENCE DE M. TORRES-CAÏCEDO,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU SALVADOR.

SOMMAIRE. — Discours d'ouverture, par M. TORRES-CAÏCEDO, ministre du Salvador. — De la différenciation en ethnographie, par M. le D[r] Gaëtan DELAUNAY. — Les villes des nègres et leur commerce, par M. GUILLIEN. — La civilisation antique de l'Amérique centrale, par M. Léon DE ROSNY. — Sur l'ethnographie roumaine, par le professeur B.-Al. URECHIA, député, délégué de Bucarest. — L'ethnographie, les nationalités normales et les nations latines de l'Amérique, par M. J.-M. TORRES-CAÏCEDO, délégué du Salvador.

La séance est ouverte à deux heures, au palais du Trocadéro, par M. TORRES-CAÏCEDO, ministre plénipotentiaire de la République de San Salvador, commissaire général du Syndicat des Républiques néo-latines de l'Amérique du Sud, ancien président de la Société d'Ethnographie, assisté de MM. Léon DE ROSNY, président du Congrès, Ed. MADIER DE MONTJAU, secrétaire général de la Société d'Ethnographie, MAËDA, commissaire général du Japon, et Léon CAHUN, secrétaire de la séance.

M. TORRES-CAÏCEDO, *président.* Je suis très touché de l'honneur que m'a fait la Société d'Ethnographie en m'appelant à diriger les travaux de l'une des séances de ce Congrès préparé et organisé par ses soins. En ce moment où tous les peuples du monde viennent apporter à Paris les plus merveilleux produits de leurs arts et de leur industrie, il est certainement peu de sciences qui présentent un aussi vif intérêt et une aussi réelle opportunité que celle que vous cultivez avec tant d'ardeur, d'érudition et de dévouement. L'ethnographie apprend aux peuples à se connaître, et du moment où les peuples se connaissent, ils cessent d'être étrangers les uns aux autres pour s'aimer et pour s'estimer. L'ethnographie est, de la sorte, sans cesse placée à l'avant-garde du progrès, et nous avons tous beaucoup à attendre de ses utiles et précieuses investigations.

Mais ce n'est pas tout : l'ethnographie enseigne aux nations les liens de parenté qui les unissent et les constituent en grandes familles. Les races latines de l'Amérique, ces races si jeunes encore, mais qui ont déjà tant fait

pour la cause du progrès et de la liberté, s'appuyant sur les principes de votre science, se sentent fières de continuer au delà de l'Atlantique les grandes traditions de leur sœur aînée, l'Europe, la France démocratique. (Applaudissements.) Je suis charmé, pour ma part, que, dans les savantes discussions auxquelles vous vous livrez durant cette session, votre attention soit fixée quelques instants sur les populations latines du nouveau monde qui ne sont pas suffisamment connues et qui mériteraient certainement de l'être davantage.

En terminant ces quelques mots, je me plais à féliciter, pour les services qu'ils ont rendus à la France, tous les organisateurs de ce Congrès, et notamment notre cher et excellent président de la Société d'Ethnographie, mon ami M. Léon de Rosny. (Nouveaux applaudissements.)

La parole est à M. Gaëtan Delaunay pour une lecture.

DE LA DIFFÉRENCIATION EN ETHNOGRAPHIE,

PAR M. LE Dr GAËTAN DELAUNAY.

Messieurs, le sujet dont je veux vous entretenir et que j'étudie depuis plusieurs années est tellement vaste qu'il me serait matériellement impossible de le développer dans une séance. Aussi me contenterai-je de vous exposer les résultats auxquels je suis arrivé.

Race inférieure. — Considérons d'abord une race inférieure, primitive, ancienne ou actuelle. Les individus dont se compose toute race inférieure diffèrent très peu les uns des autres, quels que soient leurs sexe, âge, constitution, etc.

Sexe. — Chez les races inférieures, les deux sexes eux-mêmes ont beaucoup de ressemblance entre eux. Les différences sexuelles proprement dites étant mises à part, il y a presque identité physique, morale et intellectuelle entre l'homme et la femme de ces races. D'après M. Pruner Bey, «la femme druse diffère très peu de l'homme, et ce phénomène s'observe d'ailleurs chez beaucoup de peuples non civilisés». D'après M. Georges Pouchet, «chez les Arabes de la haute Nubie, les femmes ressemblent beaucoup aux hommes». Chez les Boschimans, les deux sexes sont de même taille. De même, si l'on considère la capacité crânienne, le poids du cerveau, et par conséquent le développement de l'intelligence, on voit que la différence en faveur de l'homme est faible ou même nulle chez les races inférieures, tandis qu'elle est considérable chez les supérieures. Prenons la capacité crânienne, par exemple; la différence en faveur de l'homme est de 37 centimètres cubes chez l'Australien, de 59 chez le Chinois, de 73 chez le nègre de Dahomey, de 149 chez l'Esquimau, de 203 chez l'Anglais.

Mais si la différence en faveur de l'homme est considérable chez les Européens actuels, il n'en était pas de même chez les races préhistoriques dont

nous descendons. En effet, M. Broca a prouvé que, chez les races préhistoriques, la capacité crânienne était presque aussi grande chez la femme que chez l'homme.

En considérant les divers appareils en fonction, on arrive exactement aux mêmes conclusions.

Donc, chez les races inférieures, la femme est l'égale de l'homme; elle lui est même souvent supérieure, en vertu de la précocité qui caractérise le développement du sexe féminin; c'est ainsi que nombre de nations anciennes ont été gouvernées par des reines dont les noms sont restés célèbres. On m'objectera que certaines nations modernes sont encore gouvernées par des reines, comme l'Angleterre, par exemple. Mais je répondrai que les reines actuelles, à la différence des souveraines de l'antiquité, règnent mais ne gouvernent pas.

Âge. — Au point de vue de l'âge, les individus appartenant à une race inférieure diffèrent peu les uns des autres. Chez les races inférieures, l'individu a atteint l'apogée de son développement à dix-huit ans. Un Arabe de dix-huit ans, par exemple, est aussi vigoureux et aussi intelligent que son père, et l'on peut dire que la différenciation selon les âges ne comprend, dans la race arabe, que 18 degrés. Au contraire, le blanc européen peut se développer jusqu'à quarante-cinq ans et plus. La différenciation, au point de vue de l'âge, est donc beaucoup plus grande chez les races supérieures que chez les inférieures, puisqu'elle comprend 45 degrés et plus chez les premières, et 18 chez les dernières.

Constitution. — Dans une race inférieure, il n'y a pour ainsi dire pas de différences entre les individus, au point de vue de la constitution, de la vigueur, de l'intelligence et même de l'aspect extérieur. Toutes les femmes se ressemblent; tous les hommes se ressemblent également. Il en résulte qu'aucun choix ne peut présider à l'union des sexes et que cette similitude des individus doit engendrer forcément la polygamie. La race est représentée par un type unique. Tous les individus ont la même taille, le même poids, la même vigueur et la même intelligence, ou plutôt la même faiblesse et la même imbécillité, car toutes les races inférieures sont anémiques, faibles et imbéciles.

Si je voulais pousser cette étude plus loin, je vous montrerais que la différenciation peut être envisagée jusque dans les diverses parties de l'organisme. C'est ainsi que les deux côtés droit et gauche du corps sont égaux chez les races inférieures et inégaux chez les supérieures, par suite de la prééminence du côté droit sur le gauche.

Race supérieure. — Considérons maintenant une race supérieure quelconque: nous verrons que les individus dont se compose cette race diffèrent d'autant plus les uns des autres, au point de vue du sexe, de l'âge, de la constitution, etc., que cette race est plus supérieure et plus avancée en évolution.

Sexe. — D'après M. Broca, l'Européen s'élève plus au-dessus de l'Européenne que le nègre au-dessus de la négresse. Les deux sexes sont de même taille chez les races inférieures, tandis que chez les Européens, la différence

de taille en faveur de l'homme est en moyenne de 12 centimètres. Nous avons vu que la prééminence cérébrale et intellectuelle de l'homme sur la femme était très faible chez les races inférieures et très grande chez les supérieures. M. Le Bon, qui a étudié la question à fond, arrive à cette conclusion : que la différence existant entre le poids du cerveau de l'homme et le poids du cerveau de la femme va en s'accroissant constamment à mesure qu'on s'élève dans l'échelle de la civilisation.

Mais, dans une même race, les différences que j'ai signalées entre les deux sexes ne sont pas les mêmes dans les différentes classes sociales. La prééminence de l'homme sur la femme est plus grande chez les habitants des villes que chez les habitants des campagnes, et chez les Parisiens que chez les provinciaux. D'après M. Broca, le Français en général a 150 centimètres cubes de capacité crânienne de plus que la Française, tandis que le Parisien en a 221 de plus que la Parisienne.

Dans nos villes, il est facile d'observer que l'homme diffère beaucoup plus de la femme dans les classes riches que dans les pauvres. Cette considération biologique nous explique pourquoi, tandis que, chez les paysans et chez les ouvriers, les deux sexes ayant à peu près les mêmes facultés intellectuelles et morales peuvent sympathiser et n'ont pas de raisons pour s'éloigner l'un de l'autre, il n'en est plus de même dans les classes intelligentes des villes où les deux sexes, par suite de la prééminence de plus en plus grande de l'homme, n'ayant plus les mêmes idées, les mêmes sentiments, ni les mêmes goûts, ne peuvent plus se comprendre et font bande à part. Depuis longtemps les moralistes ont signalé cette scission qui s'opère entre les deux sexes dans la famille, dans les réunions d'hommes et de femmes, et qui s'accroît d'année en année.

Si maintenant, au lieu de comparer les deux sexes l'un à l'autre, nous comparons les hommes entre eux et les femmes entre elles, nous trouvons que le sexe masculin est plus différencié que le féminin. Les femmes sont plus semblables entre elles que les hommes ne sont semblables entre eux. Que l'on considère la taille, la couleur des cheveux, la force musculaire, la voix, les goûts, les idées et même l'écriture, on trouve chez les femmes une grande ressemblance et chez les hommes une grande diversité.

Cette différence de variabilité s'explique par ce fait que la femme ayant atteint son développement entier à trente ans ne présente que 30 degrés de variation, tandis que l'homme pouvant se développer jusqu'à cinquante ans en présente cinquante.

Âge. — Il y a plus de différenciation parmi les adultes que parmi les enfants et les vieillards.

Les enfants sont tous petits, blonds, faibles de corps et d'esprit. Ils ont le même tempérament lymphatique et les mêmes facultés morales et intellectuelles inférieures.

Les vieillards sont également tous faibles et possèdent les mêmes sentiments égoïstes et les mêmes idées enfantines.

Les adultes, au contraire, présentent une variation extrême. Entre le nain

et le géant, entre le faible et le très fort, entre l'idiot et l'homme d'une intelligence supérieure, il existe une foule de degrés intermédiaires qui marquent une très grande différenciation.

Le pouls, qui est très fréquent chez les enfants, varie de 40 à 90 chez l'adulte. Les cheveux, presque toujours blonds chez l'enfant, varient chez l'adulte du blond le plus clair au brun le plus foncé. La voix, qui est naturellement aiguë chez l'enfant et qui redevient aiguë chez le vieillard, varie chez l'adulte du ténor à la basse.

Constitution. — Au point de vue physique comme au point de vue moral et intellectuel, la différenciation est plus grande parmi les forts que parmi les faibles. Tandis que les faibles sont tous à peu près également faibles, les forts peuvent se diviser en assez forts, forts, très forts, excessivement forts. De même l'idiotie et l'imbécillité ne comportent pour ainsi dire pas de division, tandis que l'intelligence comprend de nombreux degrés, depuis l'individu d'une intelligence médiocre jusqu'à l'homme de génie.

D'une manière générale, il y a moins de différences entre les idiots, au point de vue du sexe, de l'âge, de la constitution, qu'entre les gens intelligents. Les idiots et les idiotes, les jeunes idiots, les idiots adultes et les vieux idiots, les grands et les petits idiots sont tous également idiots. Au point de vue de l'âge, les idiots subissent un arrêt de développement à dix-huit ans comme les sauvages, et passent directement de la jeunesse à la vieillesse sans connaître l'âge adulte.

En somme, les individus se ressemblent dans les races inférieures et diffèrent les uns des autres dans les races supérieures. Quand on connaît un Néo-Hollandais, on peut dire que l'on connaît tous les Néo-Hollandais. Quand on connaît un Français, on ne peut pas dire que l'on connaît tous les Français, parce que les Français présentent des milliers de types différents, si bien qu'il est impossible de trouver, dans notre pays, deux individus se ressemblant absolument. Ces différences sont encore accrues par la variété des professions qui, chez les races supérieures, exercent inégalement les diverses parties du corps: membres supérieurs et inférieurs, cerveau, facultés diverses, etc. De l'aveu de tous les anthropologistes, il n'y a pas plus de différence entre les hommes d'une même race supérieure qu'entre des hommes de diverses races inférieures. A Paris, la capacité crânienne, d'après les recherches de M. Broca, s'accroît de 5 centimètres cubes par siècle; mais comme le minimum de capacité est fixe et que le maximum s'élève constamment, il en résulte que le nombre des capacités crâniennes intermédiaires devient de plus en plus grand, et que, par conséquent, la différenciation crânienne et intellectuelle qu'on observe entre les Parisiens doit augmenter de siècle en siècle. C'est ce que les moralistes et les historiens ont constaté non seulement à Paris, mais dans tous les pays civilisés. Plus une société est avancée dans la voie de la civilisation, plus les opinions et les idées des individus qui la composent sont diverses et souvent opposées. Cette division intellectuelle, dont on a voulu faire un caractère d'infériorité en particulier pour la nation française, est au contraire, suivant moi, un caractère de supériorité. On pourrait même soutenir que ce conflit per-

manent entre les diverses opinions est la principale cause du progrès qui, à l'instar de tous les mouvements, se compose d'actions et de réactions.

Synthèse générale. — L'étude synthétique de la différenciation en ethnographie conduit aux résultats suivants :

Race. — Quel que soit l'appareil ou l'organe que l'on considère, on trouve que les différences anatomiques et physiologiques qui distinguent les diverses races humaines sont très petites à la naissance, puis s'accroissent d'année en année pour atteindre leur maximum à l'âge adulte; M. Verneau l'a très bien démontré pour le bassin, par exemple. Les adultes européens diffèrent beaucoup plus des adultes nègres que les petits blancs ne diffèrent des négrillons. Pendant la première enfance, les hommes civilisés et les sauvages sont également anémiques, faibles et dénués d'intelligence. Plus tard, tandis que les seconds restent débiles et inintelligents, les premiers deviennent de plus en plus vigoureux et intelligents. Pendant la vieillesse, les hommes des races supérieures subissent une perte de force et une dégénérescence intellectuelle qui les rapprochent de nouveau des hommes des races inférieures. Les différences qui séparent les races, faibles aux deux périodes extrêmes de la vie, atteignent donc leur maximum de quarante-cinq à cinquante ans, et ce maximum correspond parfaitement au maximum de l'évolution de l'individu.

Cette différenciation suivant les races pourrait être représentée au moyen de deux courbes concentriques figurant : l'une, la plus élevée, l'évolution des races supérieures; l'autre, l'évolution des races inférieures. Ces deux courbes, d'abord confondues à leur point de départ, s'écarteraient de plus en plus jusqu'à quarante-cinq ans, puis, à partir de cinquante, se rapprocheraient de plus en plus pour se confondre de nouveau à leur point d'arrivée.

Sexe. — Les différences anatomiques et physiologiques qui distinguent les deux sexes l'un de l'autre, et qui assurent la prééminence de l'homme sur la femme, sont presque nulles à la naissance, s'accroissent d'année en année jusqu'à quarante-cinq ans, puis diminuent à partir de quarante-cinq ans pour redevenir presque nulles pendant la vieillesse. Ces différences portent sur les fonctions végétatives (absorption d'oxygène, excrétion d'acide carbonique et durée, pouls, etc.) et surtout sur les fonctions animales (force musculaire, intelligence). Prenons la taille, par exemple : au moment de la naissance, les garçons ont un centimètre de plus que les filles. Plus tard, l'homme adulte a 12 centimètres de plus que la femme. En vieillissant, l'homme perd plus de sa taille que la femme, ce qui diminue la différence existant à ce point de vue entre les deux sexes.

En ce qui concerne le poids du cerveau, d'après M. Broca, la différence de poids en faveur du cerveau masculin, qui est de 7 p. o/o de vingt et un à trente ans, s'élève à 11 p. o/o de trente et un à quarante, puis s'abaisse à 10 p. o/o de quarante et un à cinquante et à 8 p. o/o de cinquante et un à soixante. Ces différences anatomiques entraînent des différences intellectuelles et morales qui expliquent pourquoi, dans les sociétés supérieures, les deux sexes, après avoir confondu leurs jeux pendant l'enfance, se séparent intellectuellement pendant l'âge mûr et se rapprochent de nouveau pendant la vieillesse.

Comme la différenciation selon les races, la différenciation selon les sexes pourrait donc être figurée au moyen de deux courbes concentriques représentant : l'une, la plus élevée, l'évolution du sexe masculin; l'autre, l'évolution du sexe féminin. Ces deux courbes, d'abord confondues à leur point de départ, s'écarteraient de plus en plus jusqu'à quarante-cinq ans, puis, à partir de cinquante, se rapprocheraient de plus en plus pour se confondre de nouveau à leur point d'arrivée.

Âge. — La courbe inférieure dont je viens de parler et qui représente l'évolution des races inférieures et de la femme représente aussi le degré inférieur d'évolution qui caractérise l'enfant et le vieillard. Au contraire, la courbe supérieure représente, ainsi que je l'ai déjà dit, l'évolution de l'adulte appartenant aux races supérieures et au sexe masculin.

Constitution. — Ainsi que nous l'avons vu, les différences anatomiques et physiologiques qui distinguent les hommes au point de vue de la constitution, et assurent la prééminence des forts sur les faibles, sont nulles ou presque nulles à la naissance, s'accroissent d'année en année jusqu'à quarante-cinq ans, puis diminuent de plus en plus à partir de cinquante, pour redevenir presque nulles au cours de la vieillesse.

Cette différenciation suivant les constitutions peut donc encore être figurée au moyen de deux courbes concentriques représentant : l'une, la plus élevée, l'évolution des forts; l'autre, l'évolution des faibles. Ces deux courbes, d'abord confondues à leur point de départ, s'écartent de plus en plus jusqu'à quarante-cinq ans, puis, à partir de cinquante, se rapprochent de plus en plus pour se confondre de nouveau à leur point d'arrivée.

En somme, les différences anatomiques et physiologiques qui distinguent les races, les sexes, les âges, les constitutions, et assurent la prééminence des races supérieures sur les inférieures, du sexe masculin sur le féminin, des adultes sur les enfants et les vieillards, des forts sur les faibles, sont nulles ou presque nulles à la naissance, s'accroissent d'année en année jusqu'à quarante-cinq ans, puis diminuent de plus en plus à partir de cinquante, pour redevenir presque nulles ou nulles au cours de la vieillesse.

Cette différenciation anatomique et physiologique peut donc être figurée au moyen de deux courbes concentriques représentant : l'une, la plus élevée, l'évolution des races supérieures, de l'homme, de l'adulte, du fort; l'autre, l'inférieure, l'évolution des races inférieures, de la femme, de l'enfant, du vieillard, du faible. Ces deux courbes, d'abord confondues à leur point de départ, s'écartent de plus en plus l'une de l'autre jusqu'à quarante-cinq ans, puis, à partir de cinquante ans, se rapprochent de plus en plus pour se confondre de nouveau à leur point d'arrivée.

Nous nous trouvons donc en présence de deux groupes biologiques opposés : l'un, supérieur, composé des races supérieures, des hommes, des adultes, des forts; l'autre, inférieur, composé des races inférieures, des femmes, des enfants, des vieillards, des faibles.

Les individus qui composent le premier groupe, le groupe supérieur, ont ceci de commun qu'ils sont plus nourris, plus vigoureux, plus intelligents,

plus avancés en évolution que les individus formant le groupe inférieur. Ils sont plus nourris, c'est-à-dire qu'ils absorbent plus d'oxygène et d'aliments, excrètent plus d'acide carbonique et d'urée, ont une température plus élevée, etc. Ils sont plus forts et plus intelligents, c'est-à-dire qu'ils ont les muscles plus développés et plus puissants, ainsi que le constate le dynamomètre, le crâne plus capace, le cerveau plus volumineux. Le langage populaire tient compte de la différenciation entre les sexes, quand il oppose le sexe fort au sexe faible. Si l'on voulait généraliser cette opposition entre la force et la faiblesse, on pourrait dire que le groupe supérieur comprend tous les forts (races fortes, sexe fort, âge fort, constitution forte), tandis que le groupe inférieur, au contraire, comprend tous les faibles (races faibles, sexe faible, âges faibles, constitution faible).

Ces deux groupes supérieur et inférieur sont tellement distincts, opposés et antagonistes, que leur fusion est impossible. Il ne faudrait pas croire que le fonctionnement, par exemple, en exerçant également les divers appareils et organes, rétablirait l'égalité physique et intellectuelle entre les races, entre les sexes, entre les constitutions. Au contraire, d'après mes recherches, le fonctionnement accroît encore les différences que nous avons constatées entre les races, les sexes, etc., en augmentant la prééminence des races supérieures sur les inférieures, de l'homme sur la femme, du fort sur le faible; en un mot, du groupe supérieur sur le groupe inférieur. On comprend d'ailleurs que le groupe supérieur, étant plus perfectible que l'autre, bénéficie davantage du fonctionnement.

On aura beau, par exemple, soumettre à la même éducation un petit Néo-Hollandais et un jeune Français, ce dernier conservera sa supériorité qui sera même accrue en ce sens qu'il y aura plus de différence entre un Français et un Néo-Hollandais éduqués qu'entre un Néo-Hollandais et un Français n'ayant pas reçu d'éducation.

Cela tient, comme je l'ai dit, à ce que les races supérieures sont plus perfectibles que les inférieures.

Au point de vue du sexe, dans les écoles mixtes où les deux sexes reçoivent la même éducation jusqu'à quinze ans, les instituteurs observent qu'à partir de douze ans, les filles ne peuvent plus suivre les garçons. Nous ne marchons donc pas vers l'égalité des sexes rêvée par certains philosophes.

De même, l'éducation, bien loin de rétablir l'égalité entre le jeune idiot et l'enfant intelligent, ne fait qu'accroître la prééminence de ce dernier sur le second moins perfectible que lui. L'égalité intellectuelle, désirée par certains philosophes et qui existe chez les races primitives et sauvages, tend donc à disparaître avec les progrès de la civilisation, qui assure définitivement la suprématie des gens intelligents.

Mais si différents que les deux groupes supérieur et inférieur que j'ai déterminés soient l'un de l'autre, ils sont reliés entre eux par des individus qui occupent les degrés intermédiaires se rapprochant plus ou moins des deux groupes ou tenant le milieu entre les deux, c'est-à-dire représentant l'état moyen de nutrition et d'évolution.

Considérons les races, par exemple. Entre les supérieures très fortes et très

intelligentes et les inférieures faibles et idiotes, il existe des races moyennes qui réalisent l'état moyen au point de vue de la force et de l'intelligence.

Il n'existe point normalement d'intermédiaires entre les deux sexes chez l'espèce humaine. Cependant les hermaphrodites et les eunuques peuvent être considérés comme tenant le milieu entre le sexe fort et le sexe faible.

Au point de vue de l'âge, il existe deux âges situés, l'un entre l'enfance et l'âge adulte, l'autre entre l'âge adulte et la vieillesse, et réalisant l'état moyen de nutrition et d'évolution. Entre l'enfant faible et l'homme fort se place naturellement l'adolescent dont la constitution est moyenne. De même, entre l'homme de cinquante ans et le vieillard débile se place l'homme mûr de soixante à soixante-dix ans, dont la constitution moyenne se rapproche de celle de l'adolescent.

Au point de vue de la constitution, entre les forts et les faibles, se trouvent naturellement les moyens.

On pourrait donc tracer, entre les deux courbes concentriques que j'ai supposées, et qui représentent l'une le groupe supérieur, l'autre le groupe inférieur, une courbe moyenne située à égale distance des deux autres, et représentant l'état moyen de nutrition et d'évolution qui caractérise un troisième groupe comprenant les races moyennes, les hermaphrodites, les eunuques, les adolescents, les hommes mûrs, les moyens.

Si j'ai tenu à parler de cet état moyen, c'est qu'il joue un rôle considérable en pathologie et même à l'état normal en sociologie. Les différences anatomiques et physiologiques que j'ai signalées entre les deux groupes supérieur et inférieur entraînent des différences pathologiques. Le groupe supérieur est frappé par certaines maladies, comme la goutte, par exemple, qui épargnent le groupe inférieur. Au contraire, le groupe inférieur est frappé par certaines maladies qui ne frappent pas ou frappent moins fréquemment et moins gravement le groupe supérieur. Telles sont l'anémie, la phtisie, etc.

Quant aux moyens, ils échappent à la fois aux maladies qui frappent généralement les forts et à celles qui frappent spécialement les faibles. Les épidémies, comme la peste de Marseille, par exemple, emportent les forts et les faibles et épargnent les moyens. Il serait facile de prouver que l'état moyen, qui est le plus favorable en biologie, est aussi le plus favorable en sociologie. C'est ainsi que, dans les concours, dans les académies, etc., ce ne sont pas toujours les plus forts qui arrivent les premiers, mais souvent les moyens. L'état moyen est si bien la condition même du succès que le mot moyen vient évidemment de là. D'ailleurs, nous sommes probablement ici en présence d'une loi générale. C'est ainsi qu'en mécanique, par exemple, le meilleur et même le seul moyen de fermer une porte, c'est de la pousser ni trop violemment, ni trop faiblement, mais avec une force moyenne.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur ce sujet, qui est autant difficile pour moi qu'il a dû être aride pour vous. Je m'estimerais très heureux si j'avais pu vous convaincre de l'importance et du rôle immense joué par la différenciation en biologie en général et en ethnographie en particulier.

M. le Président. Si personne ne demande la parole au sujet de la lecture

que le Congrès vient d'entendre avec intérêt, nous passerons à un autre mémoire.

La parole est à M. le Secrétaire adjoint pour la communication d'une étude de M. Guillien sur la civilisation des peuples nègres.

LES VILLES NÈGRES ET LEUR COMMERCE,

PAR M. GUILLIEN.

Celui qui parcourt les pays des Nègres est frappé de la grandeur des villes, qui provient tout à la fois d'une étendue considérable de territoire et d'un nombre vraiment étonnant d'habitants. Au premier abord, on est tenté de croire que l'importance commerciale est en raison de l'étendue du territoire et du nombre des habitants, mais il n'en est rien. Quelle est donc la raison de cette infériorité du commerce dans ces villes immenses? On en trouve l'explication dans le peu de sûreté que l'on rencontre généralement dans les pays des Nègres et dans leurs guerres continuelles. Les saisons y sont aussi pour beaucoup. Toutes ces villes sont cependant commerçantes; mais encore le commerce y dépend-il surtout du nombre des étrangers qui visitent ces régions [1].

Avant d'entrer plus avant dans la question, jetons un rapide coup d'œil sur l'état de la population de ces contrées. Dans le royaume de Bornou, on trouve beaucoup de villes de 10,000 à 30,000 habitants [2]. La population de Kano et de Zaria a été taxée par M. Clapperton [3] à 40,000 ou 50,000 habitants. Rabat, située sur les bords du fleuve du Niger, renferme à peu près le même nombre d'habitants [4]. Bénin, qui est entourée par un fossé qui a plus de 20 mètres de largeur et autant de profondeur, renferme 80,000 habitants. Tombouctou, qui, d'après Abd-Salam-Shabeeny [5], ne compterait guère que 40,000 habitants, parmi lesquels 10,000 étrangers venant principalement de Fez et du Maroc, était, dans un temps peu éloigné de nous, bien plus considérable. Néanmoins, il résulte des rapports des voyageurs qui ont parcouru ces contrées, ces dernières années, que cette ville n'a pas aujourd'hui une plus grande importance que d'autres grandes villes qui sont des centres de commerce importants. Suivant feu M. le professeur Henri Barth, la ville n'a pas plus de 13,000 habitants résidants et 5,000 à 10,000 étrangers [6]. Les murailles qui entouraient la ville sont complètement en ruines. Les rues sont faites de sable durci; quelques-unes possèdent, dans le milieu, un canal pour

(1) C. Richardson, *Narrative of a mission to Central Africa*, 1850-1851 (London, 1853), p. 79.

(2) *Tagebuch seine zweiten Reise nebst dem Tagebuche der R. Lander Thimer*, 1830.

(3) Ce travail a été composé à l'aide de documents en partie inédits et provenant des archives de la Société d'Ethnographie.

(4) Laird and Oldfuld, *Narrative of an expedition into the interior of Africa*, 1852-1854 (London, 1857), t. II, p. 85.

(5) *Account of Timbuctoo and Houra*, by Jackson (London, 1820).

(6) Voir t. IV, p. 487, et le plan de cette ville.



l'écoulement des eaux. Elle possède trois mosquées, deux places, une petite et une plus grande où se tient le marché, comme toutes les villes d'une certaine importance dans le pays des Nègres. Dans les villages, au contraire, pour les affaires publiques, on trouve une place libre, avec une maison dans laquelle se tient une sorte de juge de paix. Cette maison ne consiste souvent que dans un toit appuyé sur des pilotis posés sur un plancher peu élevé. Ici s'assemble la cour de justice; là s'engage une conversation générale; ailleurs on assigne leurs demeures aux étrangers. L'ancienne ville de Bornou avait sept portes et était entourée d'une muraille épaisse haute de 14 mètres; mais cette ville n'avait pas de rues régulières [1], et il est très vraisemblable que la purification des immondices était abandonnée aux vautours, ainsi que cela se trouve très souvent dans les villes africaines.

Dans le Yarriba, presque toutes les villes ont des murailles basses et des fossés très peu profonds; mais on rencontre aussi, dans certaines villes, des murailles doubles et triples qui mesurent jusqu'à 4 milles allemands d'étendue, comme dans le Yaouri. Dans l'Afrique occidentale, certaines populations entourent leurs villes de palissades ou les ferment avec des murailles de terre ou de briques qui, pendant la saison des pluies, sont couvertes d'un petit toit pour les garantir des intempéries de la saison; pendant la nuit, les habitants ferment les portes. Comme les Foulahs, ils bâtissent des petites fortifications, des murailles flanquées de tours et de canardières [2].

On ne rencontre de fortifications avec des angles pointus et des murailles d'une épaisseur de plus d'un mètre [3] que dans le Bondou et dans le Bambouk. Parmi les places qui étaient le plus fortifiées, mentionnées par Mungo-Park [4], nous citerons la capitale du Fouladou, et plus loin Bangassi. Ce sont les premières villes qui aient été entourées d'un fossé d'une profondeur de 8 mètres, circonscrit lui-même par trois murailles parallèles, dont deux hautes de 6 mètres, et l'autre d'une élévation de 16 mètres.

Les Nègres ne s'occupent guère de creuser des puits ni de jeter des ponts sur les rivières. Cependant M. Mollien [5] trouva, dans le pays des Yolofs, des puits d'une profondeur de trente brasses et d'une circonférence de vingt brasses. Ce voyageur ne peut donner aucun renseignement sur les instruments employés à ces travaux. On croyait savoir que le propriétaire prélève un impôt sur les gens qui viennent puiser à ce puits.

Des puits semblables, mais creusés avec beaucoup plus de soin et pourvus intérieurement, à la partie supérieure, d'une garniture en bois, se rencontrent dans les territoires de Bondou et de Bambara.

(1) Cf. *Proceedings of the Association for promoting the discovering the interior of Africa; Magazin von reise beschreibungen*, t. V, p. 329; Ledyard et Lucas, *Voyage en Afrique*, trad. par Lallemant (Paris, 1804), p. 180.

(2) Cp. Winterbottom, p. 121; Gray and Dochard, *Travels in West Africa*, 1818-1821 (London, 1825).

(3) Hecquard, t. II, p. 145.

(4) *Deuxième voyage*, p. 225 à 242.

(5) *Reise in das Mittel von Africa, an die quellen des Senegal und Gambia*, 1818 (Weimar, 1820), p. 27.

Quelques voyageurs mentionnent une route large de 4 mètres, tracée au milieu d'un pays marécageux [1].

On trouve des ponts dans le pays des Mandingues. Dans son deuxième voyage, Mungo-Park nous donne la description d'un de ces ponts et nous en a rapporté un fac-similé. M. Caillé [2] lui assigne une longueur de 40 à 45 pas sur 6 ou 7 de large. De nombreux voyageurs mentionnent l'existence de ponts semblables sur le fleuve de Tingalinta [3], sur une branche du fleuve Nûnez et dans le pays de Yarriba [4]; M. Duncan raconte que l'établissement des ponts suspendus est généralement répandu dans le royaume de Dahomey et dans les pays voisins.

Un de ces ponts attire surtout notre attention; il a 300 pas de longueur et se compose de branchages artistement tressés.

Creuser des puits, construire une route au milieu de marais, jeter des ponts sur des rivières, tout cela dénote une très grande habileté de mains chez les Nègres. Pour s'en pénétrer davantage encore, nous n'avons qu'à lire le livre de M. Golberry, dans lequel il nous donne de curieux détails sur la fabrication de différents objets de quincaillerie avec un couteau de forte dimension, unique instrument dont ils disposent. Les Nègres de la côte du Nord sont beaucoup plus adroits que ceux de l'Ouest, mais ils ont moins de force musculaire. Plus habiles dans les arts mécaniques, les premiers savent arranger leur vie d'une manière plus commode que les autres, grâce au commerce fréquent qu'ils ont avec les Européens sur lesquels ils se règlent en général. Une grande preuve de leur habileté, c'est qu'ils savent très bien préparer le platine [5]. Sur le fleuve Gabon, il y a des indigènes qui ont acquis une telle expérience qu'ils savent remonter, après les avoir démontées, et même réparer, les montres importées par les Américains [6]. Chose singulière! dans leurs échanges commerciaux, ce que les Nègres aiment le plus à se procurer sont des choses de moindre importance, telles que du savon, de la poudre et du miel, enfin du sel qu'ils regardent comme un objet de la plus grande valeur. Comme industrie, on cite, en première ligne, les travaux de fer et d'or, les tisseries et les teintureries. Le savon est préparé dans le pays des Mandingues comme dans le Kordofan [7].

Le savon fabriqué dans le pays de Bornou est mauvais [8]; celui des côtes de Guinée est le meilleur [9].

[1] Raffenel, *Voyage dans l'Afrique occidentale*, 1843-1844 (Paris, 1846), p. 456-460; Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1824-1828 (Paris, 1830), t. II, p. 114, 136, 176, etc.

[2] Tome I, p. 324 et suiv.

[3] Gray and Dochard.

[4] Voir les frères Lander, t. I, p. 10. — Nous mentionnerons aussi, à ce sujet, le voyage de M. Douville au Congo et dans l'Afrique équinoxiale (1828-1830).

[5] *Voyage dans l'Afrique centrale* (1845), t. II, p. 202.

[6] Pour plus de détails, voir l'*Histoire générale des royaumes du monde*, t. III, p. 464.

[7] Voir Wilson, *Western Africa, into history, condition and prospects*, p. 262.

[8] Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1824-1828 (Paris, 1830), t. II, p. 114.

[9] Denham, Oapperton and Oudney, *Narrative of trade in Central Africa*, 1822-1824 (2e éd., Londres, 1826), t. II, p. 156; Bosmann, *Viaggio in Guinea* (Venezia, 1752), t. III, p. 289.

Une autre branche d'industrie très commune est celle de la fabrication des chandelles et des bougies. Dans le Bornou, on fabrique des chandelles de suif et de cire [1]. Le Sierra-Leone et le Jenné produisent aussi des bougies de cire [2]. Ailleurs, dans le district d'Axra, au contraire, on brûle des lampes à huile de palmier. Dans le royaume de Dahomey, on remplace l'huile de palmier par du beurre connu sous le nom de *schih;* la vente de ce beurre est une branche considérable du commerce entre le district de Bambara et les contrées avoisinantes [3].

Seuls les Nègres emploient une sorte d'illumination artificielle: quand la lune ne paraît pas, ils dansent et parcourent volontiers les champs à ce genre de lumière. La poudre indigène préparée avec du nitre se trouve sur le marché de Jenné. Les habitants du Bambara font leur poudre eux-mêmes, ainsi que dans le Bambouk, dans le Yaouri, sur le fleuve du Niger et dans quelques parties de Bornou; dans ces pays, la poudre est broyée et non moulue [4].

L'apiculture est en grand honneur chez les peuples mandingues, bien qu'elle présente de nombreuses imperfections [5]. Les habitants du pays de Mussgu se livrent aussi avec ardeur à l'élève des abeilles [6].

La branche du commerce la plus considérable est celle du sel, car, suivant la parole d'Ibn-Batoutah, le sel a la valeur que l'or et l'argent ont ailleurs dans beaucoup de parties de l'Afrique [7]. Plusieurs peuplades l'obtiennent par l'évaporation de l'eau de mer.

Dans le Bornou, dont les habitants ignoraient encore l'existence du sel il y a quelques années [8], on le prépare, sur les rivages du lac de Tchad et dans les contrées voisines, à l'aide des cendres des plantes, par le détrempement et par la consomption pendant la cuisson; on se sert aussi de la fiente de taureau [9].

Peu de peuples nègres connaissent la fonte du fer. Dans l'Afrique occidentale, les Mandingues semblent être les seuls qui connaissent cet art. Nous allons expliquer la manière que l'on emploie, dans le Kouranko et le Bambara, pour la fabrique de la fonte de fer. On creuse un trou et l'on construit un poêle cylindrique ou en forme d'entonnoir, qui a une hauteur de 3^{m},50 à 4 mètres. Ce poêle est percé, en dessous, d'un certain nombre de trous. Dans l'intérieur, on superpose plusieurs couches de pierre, de charbon et de bois, et l'on met le feu au tout. Dans le Kouranko, on se sert, pour alimenter le feu, d'un souf-

(1) Ledyard et Lucas, *Voyages en Afrique*, trad. par Lallemant (Paris, 1804), p. 184.

(2) Caillé, *ouvr. cit.*, t. II, p. 203.

(3) Mourad, *Gemälde von der Ruste von Guinea*, 1805-1809 (Weimar, 1824), p. 206; Duncan, *Reise in West Africa*, 1845; Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1824-1828 (Paris, 1830), t. I, p. 115.

(4) Caillé, *libr. cit.*, t. II, p. 200, 274; Raffenel, p. 299; Durand, *Voyage en Sénégal* (Paris, an x), t. II, p. 294; Lander (Leipsick, 1833), t. II, p. 41; Barth, *Voyages*, t. III., p. 128.

(5) Moore, *Travels into the inland parts of Africa*, 1730, p. 31; Durand, t. II, p. 32; Caillé, *libr. cit.*, t. II, p. 110; Laing, *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana*, 1822 (Paris, 1826), p. 135; Raffenel, *Voyage dans les pays des Nègres*, t. I, p. 412.

(6) Barth, *Voyages*, t. III, p. 215.

(7) *Voyages* (traduct. de MM. Defrémery et Sanguinette), t. IV, p. 394.

(8) Denham, Clapperton and Oudney, *Narrative of travels in Nord and Central Africa*, 1822-1824 (London, 1826).

(9) *Voyages de M. Barth*, t. III, p. 41, 240.

flet qui consiste en un tuyau de fer et en des peaux que l'on ouvre et l'on ferme au moyen de deux manches en bois. La plus grande quantité de poêles hauts de cette sorte se trouvent dans le territoire de Bambara[1].

Duncan[2] nous donne la description de semblables fourneaux dans le nord du royaume de Dahomey, sous le 11° degré de latitude septentrionale. La préparation du fer paraît être plus imparfaite dans l'Afrique orientale que dans l'Afrique occidentale[3].

Dans le sud de Kordofan, il y a des mines droites creusées, qui ont un diamètre de 4 à 5 mètres et une profondeur de 10 mètres. Ici l'on procède d'une façon toute autre : la fonte s'accomplit dans un trou conique dont le diamètre le plus grand est de 12 à 14 mètres; on remplit d'un mélange de charbon de bois et d'airain; on met le feu et on conserve la masse enflammée au moyen d'un soufflet placé en dedans et formé d'un tuyau courbé et d'une jatte ronde en argile sur laquelle est fortement tendue une peau.

On ignore encore, jusqu'à présent, si les Nègres ont appris des Foulahs l'art de travailler les métaux, ce qui est peu vraisemblable.

Les fosses de fer d'Angola sont tombées en décadence complète, par l'avidité et les tromperies des Portugais et non par la paresse des Nègres, ainsi que l'ont prétendu quelques voyageurs. Les Serrakolets, en Sénégambie, connaissent parfaitement l'art de fabriquer le fer et de le forger[4].

Il y a des pays où cette industrie n'est pas en honneur : c'est dans les contrées où les travailleurs ont été très souvent considérés comme sorciers et où ils forment une caste particulière. Il en est de même dans beaucoup de contrées des côtes de la Guinée.

Les plus jolis ouvrages fabriqués par les nègres de la côte d'Or sont des objets dorés, des serrures de fer pour les portes et les coffres[5]. Dans le territoire de Widah, il y a principalement des armuriers très capables, et ils s'entendent parfaitement à la réparation des fusils. On nous raconte[6] qu'il y a dans le district de Haoussa des fusils et de la poudre, produits du travail indigène. M. Landolphe[7] rapporte que, dans Bénin, on travaille très artistement le fer et le cuivre. On récompense les ouvriers les plus habiles en leur concédant des titres de noblesse[8].

Un village, au delà du Grand-Bassam, jouit d'une grande réputation, à cause de ses travaux de fer; il est nommé, pour cette raison, la patrie des forgerons de l'Afrique entière. Les Timmaines, au contraire, se trouvent à un degré tout à fait inférieur; ils ignorent complètement l'art du forgeron et connaissent à peine l'art de tisser.

(1) Mungo-Park, t. II, p. 40; Laing, p. 162 et planche; Caillé, *ouvr. cit.*, t. I, p. 270, t. II, p. 149; Raffenel, *Nouveau voyage*, t. I, p. 56.
(2) *Reise in West Africa*, 1845-1848, t. II, p. 120.
(3) Bussegger, 1835-1841 (Stuttgard, 1843), t. II, p. 289.
(4) Mollien, p. 225.
(5) L'*Ausland*, année 1856, p. 2023.
(6) Abd-Salam-Shabeeny, *Account of Timbuctoo*, by Jackson (London, 1820), p. 44.
(7) *Mémoires* contenant l'histoire de ses voyages (Paris, 1823), t. II, p. 49.
(8) Hutton, *A voyage into Africa* (London, 1821).

Dans les royaumes plus grands, du Nord, l'industrie du fer est, en général, à la même hauteur et même à un degré supérieur que dans les pays méridionaux. Dans le district de Ouadey, l'industrie n'a pas une grande étendue : le fer est employé à fabriquer des armes et des instruments de labour; cependant quelques Nègres païens fournissent, au sud de Ouadey et de Darfour, des travaux de fer excellents [1]. M. le professeur Barth [2] a trouvé, dans Agadès, des objets en fer forgés d'une remarquable finesse. Les ornements appliqués à ces objets par les Nègres ressemblent à ceux que les habitants du centre de l'Espagne ont l'habitude de faire figurer sur leurs poignards.

Le travail de la poterie existe chez les Nègres, surtout dans le Haussa; mais les poteries qu'ils fabriquent sont tout à fait d'une qualité inférieure. Sur la côte d'Or, on trouve des pots en terre cuite au feu. Les Bullames appliquent sur les poteries une espèce de vernis qui les rend imperméables.

A Bagliami et à Bornou, il existe des teintureries d'indigo, mais elles sont aux mains des étrangers [3].

Les travaux en cuir atteignent une certaine supériorité chez les habitants du Bambara. Dans le Darfour, pays où règnent un certain luxe et une industrie plus active que dans le Ouadey, la tannerie est assez en honneur.

A Agadès, les travaux en cuir sont faits par des femmes, excepté les travaux de sellerie qui reviennent aux hommes [4].

Dans le Kouranko et au Congo, les hommes se réservent les travaux de couture et de tissage [5]. Dans le pays des Mandingues, les hommes tissent l'étoffe de coton et les femmes la teignent. Les ouvrages sortis des tisseries des Yolofs sont plus fins que les étoffes dont nous venons de parler. Les tisseurs du pays des Serrakolets sont bien supérieurs à leurs voisins. Les Bullames montrent, dans ces deux métiers, une application qui ne le cède en rien à leur habileté. Les étoffes fabriquées dans Aschanti se distinguent par leur finesse et leur variété, et par la beauté et la stabilité de leurs couleurs. Elles sont fabriquées avec une navette qui ressemble tout à fait à la navette anglaise [6]. Dans d'autres parties de l'Afrique, le procédé est tout à fait primitif; dans le Loango, par exemple, on tisse seulement avec la main [7]. Partout la navette est beaucoup plus étroite que celles employées en Europe, et, dans le Bambara, elle n'a pas plus de 9 centimètres de largeur. Dans Egga, où l'on emploie jusqu'à deux cents navettes, l'étoffe, quoique ayant une longueur de 50 à 60 yards, n'a qu'une largeur de quelques centimètres; on tisse, en cet endroit, des étoffes blanches, rayées bleu et rouge, et la teinture la plus employée est celle de l'indigo. Les meilleures étoffes de toute la contrée sont fabriquées chez les Tyros, et les tisseries des Yebus sont exportées dans les pays voisins et au Brésil, pour l'habillement des esclaves. Ils teignent ces étoffes de toutes les couleurs, bleu, blanc,

[1] Mohammed et Tounsy, *Voyage au Ouadey*, Perron et Jomard, p. 277.
[2] T. I, p. 98.
[3] Barth, t. III, p. 523.
[4] Barth, t. I, p. 497.
[5] Douville, *Voyage au Congo et dans l'Afrique équatoriale*, 1828-1830.
[6] Stutton, *A voyage to Africa* (London, 1821), p. 328.
[7] Proyart, *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique* (Paris, 1776), p. 106.

jaune, rouge, cramoisi et vert [1]. Dans le Congo, on prépare aussi de très belles étoffes. Les teintureries de la Haussa et de Kano [2], qui étaient si renommées il y a un siècle, sont complètement perdues. C'est à peine si on en a conservé le souvenir dans la capitale moderne. Cependant MM. Ledyard et Lucas [3] mentionnent une étoffe de coton très fine et teinte supérieurement au moyen d'indigo et de calicot tissé dans le Bornou. Logour renferme des tisseries et des teinrureries remarquables; toutefois, les teintureries de Kano l'emportent sur celles de ce dernier pays. C'est dans le Dahomey que les Nègres emploient une sorte de teinture particulièrement durable.

Les Nègres du Bambouk se livrent à l'extraction de l'or. Les mines d'or sont la propriété de tout le monde; elles consistent dans des puits étroits et mal aérés, qui n'ont pas plus de 30 à 40 mètres de profondeur [4]. La plus grande partie des puits n'ont même qu'une profondeur de 20 à 25 mètres et une étendue de 10 à 12 mètres. On y descend par des escaliers ou des échelles en mauvais état, qui sont, non pas verticales, mais penchées et appuyées sur des bois placés en travers et attachés aux parois du puits. L'administration de ces mines est tout ce qu'on peut imaginer de plus imparfait.

Le commerce est la passion dominante des Nègres: ce sont généralement des marchands entêtés, industrieux et sérieux. Les marchandises anglaises importées dans le territoire de Mombara sont revendues, par les indigènes, dans le district de Mogador [5]. On a fait de semblables observations sur la côte orientale et occidentale de l'Afrique, au sud de l'équateur.

Nous avons successivement vu les sources de l'industrie, ce que les Nègres savent tirer des ressources que leur fournit leur pays; nous avons vu les principales branches du commerce; nous allons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de toutes ces contrées, qui nous sont encore inconnues sous tant de rapports, nous bornant à citer les villes principales : *Tombouctou*, que ses rues principales coupent dans toute sa largeur; *Saourandirg*, dont le plus grand marché a été décrit, pour la première fois, par Mungo-Park, dans le but de mettre au grand jour l'inclination prépondérante des Nègres au commerce. Ils y développent une activité étonnante. Ils ne se lassent jamais; ils montrent, au contraire, une persévérance rare.

Toutes les places d'une importance analogue à celle des villes que nous venons de mentionner ont leurs marchés réguliers; sur la côte d'Or, chaque village a son marché. Dans le Bondou, le Fonta et dans le pays des Mandingues, sur le fleuve de Gambia, ces marchés n'existent pas; mais on en trouve dans le Kaarta. On est tout d'abord étonné de voir que les grands fleuves ne sont pas utilisés pour le commerce; mais les guerres continuelles, de peuplade à peuplade, et la traite des esclaves, encore très commune, nous donnent la clef de cette situation. Le troc se fait d'une manière singulière sur les bords du Niger. Le vendeur place sa marchandise à terre, à une place déterminée, puis

[1] D'Avezac, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnologie*, t. II, p. 68.
[2] Barth, t. II, p. 144.
[3] *Voyages en Afrique*, trad. par Lallemant (Paris, 1804).
[4] Coste, *Voyage au pays de Bambouk* (Bruxelles, 1789), p. 25.
[5] Stokes, *Discoverie in Australia*, 1846, t. I, p. 34.

il se retire; alors une autre personne paraît et place près de la marchandise ce qu'elle a cru pouvoir en donner, et elle se retire pour attendre si son offre a été oui ou non acceptée; dans le dernier cas, elle se décide à donner, sinon elle reprend son argent. Dans le district de Fernando-Pô, une ligne est tracée dans le sable; sur ses deux côtés on place les marchandises à vendre, et le même procédé est employé [1]. Nous ne devons donc pas nous étonner du peu d'entrain que mettent les Nègres à conclure les mêmes alliances de commerce que celles décrites, par M. Laing [2], comme se faisant chez les Mandingues de Kouranko et de Soulimana.

Dans le Bornou, le commerce n'est pas aux mains des indigènes, mais presque exclusivement dans celles des Maures. Le commerce du Ouadey est exercé par les Djellabs étrangers. Dans beaucoup de pays, les rois accaparent tout le commerce; ailleurs, ce sont des gens riches. Le développement du commerce est tout à fait inférieur en Afrique. Mais dans presque tous les pays des Nègres, ils ont un moyen de change: une espèce de monnaie. Sur la côte de Guinée, il y a plus de trois cents ans qu'ils connaissent des poids et des mesures.

A Tombouctou [3], il y a de l'or et surtout du sel, que l'on troque contre l'étoffe de coton. Ce sont là les sources principales du commerce dans ce pays; on fait usage de poids de bois et de fer; il n'y a pas que l'or que l'on pèse; on pèse toutes sortes d'objets sur le marché garni de provisions amenées de Kakandé. Chez les Mandingues et chez les Foulahs, on trouve des voitures très commodément arrangées par les indigènes [4].

Dans les pays situés à l'embouchure du Congo, les marchés se concluent définitivement de la manière suivante : les acheteurs et les vendeurs déchirent ensemble une tige d'herbe ou une feuille, ce qui est, en général, la forme la plus solennelle du serment [5]. Chez les Mandingues, l'objet vendu doit être restitué au vendeur, si celui-ci le réclame le jour même de la vente [6].

Nous avons vu que des échanges avaient lieu dans le pays des Nègres. Mais ce n'est pas toujours au moyen d'échanges qu'a lieu le commerce. Il ne nous semble donc pas inutile de dire ici quelques mots des monnaies généralement employées dans les différentes contrées de l'Afrique.

Dans le Bornou, ce sont des coquillages qui servent de monnaies; les écus autrichiens circulent en assez grande quantité dans la capitale [7]. Il y a, en outre, des étoffes de coton d'espèce certaine et de grandeur fixée, comme à Loango [8]. Dans le Logoun, il existe des plaques de fer en forme de fer à cheval, dont la valeur a été fixée par le sultan. Au Ouadey,

(1) Smith, *Trade and Travels in the gulf of Guinea* (London, 1856), p. 203.
(2) *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana*, 1822 (Paris, 1826).
(3) Barth, *Voyages*, t. V, p. 17.
(4) Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1824-1828 (Paris, 1830), t. I, p. 391.
(5) Tuckey, *Narration of an expedition to explore the R. Zaire, in 1816* (London, 1818).
(6) Moore, *Travels into the inland parts of Africa*, 1730, p. 87.
(7) Barth, *lib. cit.*, t. II, p. 374.
(8) Proyart, *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique* (Paris, 1776), p. 106.

l'argent monnayé a eu cours jusqu'au temps de Mohammed et Tousny[1], et même jusqu'à l'époque de feu M. Barth. Avec chaque contrée du Darfour, la monnaie change. A Bonny, on fait usage d'anneaux de métal, pour la plupart en cuivre[2]. Chez les habitants de l'intérieur du Congo, on fait usage de lingots de fer. Du Sénégal au cap de Mesourado, on se sert aussi, dans le commerce, de lingots de fer. Aujourd'hui, ces lingots sont une monnaie d'un usage très peu praticable, puisqu'ils varient de valeur avec les contrées et avec les marchandises que l'on achète. Les Anglais ont introduit dans ces contrées l'argent monnayé et le papier-monnaie; les indigènes ont accepté le tout sans hésitation.

Que conclure de tout cela? Que les Nègres ont l'esprit mercantile; que, s'ils ne sont pas aptes à certains travaux, ils montrent une habileté remarquable pour certains autres.

L'usage des cauris, qui est très répandu en Afrique, y est aussi très ancien; car ils ne sont pas particuliers à cette partie du monde; on les a trouvés chez les peuples asiatiques d'où les migrations les ont apportés jusqu'en Hongrie, où les petites têtes de serpents sont restées les ornements des chevaux[3]. Dans l'intérieur de l'Afrique, sur le fleuve du Niger, les cauris ont été cités comme la monnaie actuelle courante[4].

En dehors du pays des Nègres, on les trouve encore dans diverses contrées où ils servent d'ornement; par exemple, chez les Hottentots, chez les Cafres et chez les Arabes de l'Afrique orientale[5]. Comme monnaie ils sont encore employés dans Kaarta, Sego et Jenné, mais nullement dans le royaume de Tombouctou[6]. A partir de ce dernier pays, ils ont encore cours aujourd'hui. Sur la côte, ils sont acceptés du cap Palmas jusqu'au Congo et Benguéla. Plus tard ils reçurent leur valeur comme monnaie courante sur la côte d'Or, mais ils ne conservent pas leur valeur sur la côte entière jusqu'à l'ouest de Annamabou, comme cela arrive dans l'intérieur des terres et surtout dans le Dahomey. Dans ces contrées, on trouve la poussière d'or et les monnaies d'argent et de cuivre.

On possède des renseignements tout à fait contradictoires sur la monnaie courante dans le pays du delta du Niger et sur les contrées qui sont immédiatement situées au Nord. Certains auteurs[7] racontent que les cauris sont le moyen général de change. Les frères Lander assurent, au contraire, qu'ils n'ont aucune valeur[8].

Nous ne discuterons pas sur l'étendue des marchés ni sur leurs relations avec

[1] Perron et Jomard, *Voyage au Ouadey* (Paris, 1811), p. 164. — Barth, *Voyages*, t. III, p. 522.

[2] Kœler, *Einzige Notizen über Bonny* (Göttingen, 1848), p. 139.

[3] Pour plus de détails, lire M. le prof. Charles Ritter, *Erdkunde*, t. IV, p. 1155, et t. I, p. 324, 1039.

[4] *Journal asiatique*, 4e série, t. I, p. 230.

[5] Thunberg, *Reise durch einen Theil von Europa, Africa und Asia*, 1770-1779 (Berlin, 1792), t. II, p. 72; Brehm, t. I, p. 332.

[6] Raffenel, *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, t. I, p. 233; t. II, p. 209.

[7] Schon and Crowther, *Journal of the Expedition on the Niger*, 1841 (London, 1842).

[8] T. III, p. 2111.

le développement du commerce. Cela nous importe peu. Ce qu'il est plus précieux de connaître pour nous, c'est le travail auquel s'astreignent les indigènes en vue du commerce; c'est la manière dont ils l'exercent, c'est l'influence que peut avoir sur toute leur vie l'introduction dans leur pays d'une nouvelle branche de commerce.

Chez les Nègres, le commerce par eau est très peu développé. Il y a cependant des exceptions en assez grand nombre, et nous devons en tenir compte. Sur beaucoup de points du fleuve Niger, on n'a que de mauvais canots pour faire le trajet d'un point à un autre. Mais dans la région de Jenné et de Tombouctou, le commerce du fleuve est très considérable, et tous les voyageurs qui ont parcouru ces pays au siècle dernier nous assurent que le nombre de barques à voiles employées pour le commerce dans ces contrées pour le district de Haussa, a surpassé celui que l'on voyait à Rosette et au Caire. Le curieux voyageur Callié[1] a vu des pirogues de 12, 15 et jusqu'à 60 tonnes. Ces petits vaisseaux sont faits avec des planches sciées et consolidées entre elles par des cordes de chanvre; elles n'ont ni voiles ni gouvernail, on les pousse avec des perches ou des rames. Entre Jenné et Tombouctou, on voit quelquefois jusqu'à 60 et 80 semblables navires, et l'on est tenté de se demander si l'on ne se trouve pas dans un port européen. Dans le cours inférieur du Niger, au delà de Kakandé, on trouve des canots qui ont plus de 50 mètres de longueur; il en est de même dans le Rabba; dans le Bénin, il y a des pirogues qui ont la même longueur et une largeur de 10 mètres. A Bonny, les plus grands peuvent renfermer de 90 à 100 hommes. Ces pirogues sont d'un seul morceau, un tronc d'arbre que l'on a creusé, et possèdent une voile. Les canots de Fernando-Pô, au contraire, sont très mauvais; les Nègres de ces contrées n'étant ni pêcheurs ni nageurs. Il en est de même chez les Nègres du delta du fleuve Niger, chez les habitants du Sénégal inférieur, chez les Papous, chez les Nègres de la côte d'Or et de Locanda. Les Grebos, à l'ouest du cap Palmas, diffèrent beaucoup des habitants des îles de la mer méridionale; ils vont aussi sûrement dans l'eau que sur la terre ferme. Quand leurs canots se renversent, ils s'empressent de se mettre à la recherche des objets perdus. Aussi sont-ils très habiles dans l'art de plonger, et, par suite de ces habitudes, ils parviennent à rester jusqu'à 50 secondes sous l'eau. Comme eux, les Papous de Bawerel et les Nègres de Cabinda se louent comme marins aux commerçants européens, dans le but de gagner de l'argent[2]. Les Grebos sont marins, ils restent pendant six et même dix ans à l'étranger. Ils vont à Bonny, à Fernando-Pô et quelquefois même en Angleterre. Ils sont taciturnes et gardent une amitié étroite et sincère à ceux qui leur ont rendu service. On les estime beaucoup comme ouvriers infatigables et persévérants. Malgré leur désir de gagner beaucoup d'argent et leur envie de revenir dans leur patrie, ils sont assez honnêtes. Dans leur pays, où ils servent souvent comme courtiers, ils sont malhonnêtes et querelleurs[3]. Leurs canots sont de simples troncs d'arbres creusés; ils naviguent au moyen

[1] T. II, p. 214, 227-234, 240.
[2] M. Bertrand-Bocandé, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1849, t. II, p. 340.
[3] Stolman, *A Voyage round the World*, 1827-1832 (London, 1834), t. I, p. 191.

de ces frêles embarcations, de leur pays jusqu'à Sierra-Leone. Les habitants des îles des Bessagos, qui s'occupent presque exclusivement de la construction des canots, sont aussi d'excellents marins[1], suivant Lopez de Lima. Aussi, les Nègres et les Malais de l'île de Gorée s'occupent-ils uniquement de la navigation; ils exercent le commerce le long des côtes sur de jolies petites goélettes, et vont principalement aux îles du cap Vert. Dans l'Axra, on a trouvé des canots qui avaient une longueur de 30 mètres sur 6 de largeur. Les Nègres de Cabinda construisent avec de mauvais outils de très beaux navires, dont quelques-uns transportent jusqu'à 400 et 500 nègres au Brésil. M. Cavazzi parle de canots construits, au Congo, avec des troncs d'arbres, et qui ont une longueur de 200 mètres, liés ensemble comme des pontons. M. Lopez cite des batailles navales livrées par les indigènes sur de semblables embarcations.

Il ne faudrait pas croire que le commerce fût absolument livré à lui-même; il existe une administration pour en faciliter l'activité. Dans le Logoun et dans les pays voisins, on trouve des employés particulièrement chargés de l'inspection des bâtiments; dans chaque village, l'administrateur place un agent chargé d'écouter les plaintes et de régler les différends[2]. M. Caillé[3] raconte que dans le district de Bambara, il existe à l'entrée de chaque village un percepteur qui reçoit, comme impôts des voyageurs, des cauris.

Nous venons de voir ce dont sont capables les Nègres; ils travaillent, mais leur travail n'est malheureusement pas organisé.

Dans chaque village du pays des Mandingues, il y a des ouvriers qui travaillent le fer et le cuivre comme des ouvriers particuliers, tandis que la couture, le tissage et la teinturerie ne sont exercés que suivant les besoins. Les orateurs et les chanteurs forment des classes à part. Chez les Yolofs, il y a des forgerons particuliers, des tisseurs, des cordonniers, mais ces ouvriers sont en butte au mépris de tous. Chez les Gabons, on trouve des forgerons et des ouvriers qui travaillent le bois et le cuir[4]. On se livre aussi à l'agriculture, à la chasse et à la pêche. Plusieurs peuples de Nègres nous offrent des exemples frappants de la connexion entre l'occupation principale d'un peuple et son caractère national. A Widah, il y a comme deux générations remarquables par leur ardeur au travail, l'une pour le commerce, l'autre pour l'agriculture. Mais ces peuples sont peureux et ignorants de l'art de la guerre, au point qu'en 1726, 200 guerriers de Dahomey réussirent à les chasser de leur pays. Les habitants de Bambouk, qui cherchent l'or dans les mines, sont aussi réputés comme très lâches. Les Nègres du Yarriba sont essentiellement commerçants, tandis que les habitants de Borgou sont des guerriers courageux et orgueilleux. Les Achantis, peuplade conquérante, ne pratiquent pas le commerce, dans la crainte qu'il n'amollisse et n'émousse leur esprit guerrier. Acheter, pour eux, est une occupation trop opposée à leurs instincts belliqueux, pour qu'ils comprennent qu'une personne puisse acheter ce dont

[1] *Bulletin de la Société de Géographie*, 1846, t. I, p. 154.
[2] Barth, *Voyages*, t. III, p. 321.
[3] T. II, p. 103 et suiv.
[4] *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. II, p. 77 (sur le pays et le peuple des Gabons).

elle n'a pas besoin. Les Serrakolets, les plus civilisés de tous les Nègres[1], ne se livrent pas à la chasse, mais à la pêche, à l'agriculture et à la culture du coton et de l'indigo. Ce sont des ouvriers habiles et des commerçants très expérimentés. Tantôt marchands, tantôt courtiers, ils voyagent d'un pays à un autre. Ils s'occupent volontiers du commerce et vivent dans la plus grande tranquillité et dans une parfaite liberté. Leurs progrès ont été lents, mais considérables surtout sous le rapport de la culture intellectuelle. Ils savent lire et écrire.

Ces renseignements sont très incomplets, quelques-uns même ne sont pas prouvés; mais ils montrent suffisamment que ce qui manque aux Nègres, ce n'est ni l'intelligence ni l'activité, mais plutôt la culture et la civilisation. N'en doutons pas, le jour n'est pas éloigné où cette maxime des ethnographes : *Corpore diversi sed mentis lumine fratres*, se trouvera justifiée et où les hommes à peau noire pourront marcher de pair avec ceux à peau blanche!

M. le Président. La parole est à M. de Rosny pour une communication sur la civilisation antique du Yucatan.

LA CIVILISATION ANTIQUE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE,

PAR M. LÉON DE ROSNY.

I.

Les progrès de l'américanisme élargissent de jour en jour l'aire de la civilisation, dans l'Amérique antécolombienne. Cependant, si l'on jette les yeux sur la carte du nouveau monde, on est étonné de voir combien sont encore étroites les contrées de ce vaste hémisphère, au sein desquelles le peuple indigène a su jadis s'affranchir des langes de la barbarie. En dehors d'une partie du Mexique, des petits États de la région isthmique et du territoire de l'ancien Pérou, il n'est guère possible de trouver autre chose que des régions occupées par des peuplades à demi civilisées, ou parfois même absolument sauvages.

Cette infériorité, au moins apparente du monde américain sur le monde européen et oriental, a frappé l'attention des ethnographes; ils se sont demandé s'il fallait voir, dans cette masse de populations incultes au delà de l'Atlantique, des nations à l'état primitif, ou des sociétés tombées, à la suite d'événements inconnus, dans la décadence la plus profonde et la plus abjecte. La tendance des savants a été généralement de croire à cette dernière alternative; mais, malgré quelques affirmations prématurées, l'absence de données suffisantes a laissé jusqu'à présent la question en suspens. L'américanisme est donc réduit à compter au nouveau monde trois foyers de civilisation, situés au Mexique, au Yucatan et au Pérou.

[1] Saugnier, p. 264.

Ces foyers de civilisation peuvent-ils être considérés, dès à présent, comme ayant, aux yeux de l'ethnographie, une importance sinon égale, du moins équivalente? Je ne le pense pas.

La civilisation antique du Pérou s'est signalée, dit-on, par des progrès considérables; mais cette civilisation a été arrêtée court par le système politique des Incas, à peu près comme la civilisation chinoise l'eût été certainement, si au terrible Tsin-chi Hoang-ti avaient succédé des princes énergiques et capables de poursuivre les réformes que ce monarque avait si brutalement inaugurées. Les Incas furent même plus barbares dans leurs persécutions contre les hommes de science que ne le fut le despote chinois, quand il fit incendier les livres sacrés de l'antiquité et mettre à mort les lettrés qui s'adonnaient à la culture de ces livres. Les nouveaux monarques péruviens voulurent anéantir jusqu'au souvenir de l'écriture antique et ne permirent point qu'on en inventât une autre pour la remplacer. Ils firent si bien qu'il ne nous reste aujourd'hui que de vagues réminiscences d'une civilisation qui ne compte plus, d'une civilisation que ses fondateurs n'ont point su transmettre aux Indiens actuels, leurs descendants, d'une civilisation dont l'histoire elle-même n'a point gardé le souvenir. Les patientes recherches de l'américanisme restitueront très probablement bientôt le passé glorieux qui manque au Pérou de nos jours; jusque-là le Pérou, même avec les annales des Incas écrites en langue espagnole, appartient à peu près exclusivement à l'histoire moderne.

Le Mexique a laissé des traces de sa grandeur dans ses monuments de pierre et dans ses manuscrits richement enluminés. Mais il règne encore la plus déplorable obscurité sur tout ce qui touche aux périodes de sa civilisation antérieure à la conquête aztèque. Et pour comble, un spirituel américaniste a dit que cette civilisation avait réalisé l'idéal de la laideur dans les arts, comme elle avait réalisé l'idéal de la férocité dans les pratiques religieuses et dans les mœurs. Le Mexique ne tardera pas à être vengé de cette grave accusation qui pèse lourdement sur ses origines et qu'on admet d'autant plus facilement qu'elle a pour elle toutes les apparences de la vérité. Et d'ailleurs, le Mexique a son histoire écrite de la main de ses anciens enfants, des livres dans lesquels les érudits commencent à épeler, et dont nul n'a le droit de juger le contenu avant de le connaître. Je me trompe. Un savant américaniste a contesté aux signes didactiques du Mexique antécolombien le plus précieux de leurs caractères : il les accuse d'avoir été peints avec des pinceaux espagnols! Sont-ce tous les livres peints du Mexique qu'il accuse de la sorte? Assurément non, et je me crois en droit d'espérer qu'il sera fait des exceptions dans ce terrible manifeste contre toute la littérature d'un grand peuple. Attendons! Le Mexique, auquel on n'accorde guère aujourd'hui, en fait de connaissance littéraire, que la pratique de rébus inférieurs à coup sûr à ceux qui enveloppent les bonbons de nos enfants, le Mexique aura bientôt à revendiquer des titres plus sérieux à la connaissance de ce grand art qu'on appelle l'*écriture*.

Jusqu'à ce que les patientes recherches de l'érudition aient réhabilité ces peuples de l'Amérique auxquels Humboldt lui-même refusait le droit de s'asseoir au banquet de la civilisation, parce qu'ils n'avaient point su lire; jus-

ı'au jour où de nouvelles fouilles auront révélé des monuments mexicains péruviens, à l'abri du reproche de laideur qui leur a été adressé, les améıistes amoureux de leur science, jaloux de faire, sinon partager, du moins ›nner leur passion, devront placer à peu près exclusivement dans la résthmique de l'Amérique centrale le champ de leurs études investiga-

ı jugeait de la condition antique du Yucatan et des contrées limi- par ce que les anciens auteurs espagnols nous ont rapporté sur les mœurs et les institutions de ses habitants, il n'y aurait guère de raison de placer les petits États isthmiques au-dessus du Pérou et du Mexique. Nous sommes d'ailleurs trop mal renseignés sur l'histoire antécolombienne du nouveau monde pour apprécier l'évolution morale et intellectuelle qui s'est manifestée dans ses divers centres aux principales époques de ses annales. Deux considérations seulement nous invitent à attribuer à la région de Palenqué, d'Uxmal et de Chichen-Itza, la plus grande somme de progrès que l'esprit indien ait jamais accompli au delà de l'Atlantique. La première de ces considérations repose sur la supériorité des arts plastiques; la seconde sur le monopole de l'art d'écrire.

J'ai dit que l'Anahuac avait été accusé d'avoir réalisé, dans tous les créations de son génie national, l'idéal de la laideur. Le Yucatan, et plus encore les États qui avoisinent cette péninsule, ne sauraient être mis tout d'abord hors de cause dans ce singulier réquisitoire. Les images grimaçantes sont aussi communes sur les monuments sculptés ou peints de Palenqué que sur ceux de Mexico. La statuaire, de part et d'autre, s'est fait un mérite de donner à la figure de l'homme les traits les plus hideux, les proportions les plus fantastiques et les plus désordonnées. Seulement les recherches des archéologues au Yucatan, recherches à peine à leur début, ont déjà signalé des exceptions à ce qui nous paraissait être la règle exclusive de la peinture indienne, et ces exceptions ont droit à plus, dans le verdict à intervenir, qu'à des circonstances atténuantes.

Il semblera peut-être étrange que, voulant exalter dans une certaine mesure la civilisation yucatèque, on débute le plaidoyer en ne sollicitant guère pour elle que le bénéfice de circonstances atténuantes. C'est cependant tout ce qu'il est possible de demander raisonnablement. Mais il faut se hâter d'ajouter qu'en dehors de l'art grec et de ses dérivations [1], l'art indigène de presque tous les pays du monde n'a guère de titre pour revendiquer un jugement meilleur. A part l'ornementation que les sculpteurs yucatèques ont élevée aussi haut que nulle part ailleurs, et du coloris décoratif où les Aztèques n'ont trouvé que peu de rivaux, où découvre-t-on, autre part qu'en Europe, le vrai, — le vrai, seul aimable, — dans les représentations plastiques de l'homme; et, ce qui est plus, cette faculté d'inoculer en quelque sorte dans le bronze, le marbre ou la pierre,

[1] Une exception n'est pas même possible en faveur de l'art assyrien ou égyptien. L'extrême pureté du dessin dans les hiéroglyphes et les sculptures de la vallée du Nil trouve son analogie dans les hiéroglyphes et les sculptures de la langue interocéanique. De part et d'autre, on savait dessiner; mais de part et d'autre aussi, l'inspiration, en quelque sorte métaphysique, ne s'attachait que fort rarement aux produits du ciseau, du crayon ou du pinceau.

ce je ne sais quoi qui ajoute à la pureté des traits l'expression vivante de la pensée et de toutes les émotions de l'âme ou du cœur? Tous les peuples ont éprouvé le besoin d'exprimer dans leurs peintures les sentiments de l'être moral; mais combien ont su y parvenir sans avoir recours à ces exagérations conventionnelles, à ces monstruosités répugnantes qui sont le caractère de l'art asiatique en général! La statuaire indienne, dans la vallée du Gange, et dans le bassin du Mékong où se trouvent les étonnants monuments d'Angkor, les bronzes et les ivoires de la Chine, et souvent même ceux du Japon, n'échappent point au défaut commun à toutes les contrées que l'art hellénique n'a pas pénétré du souffle vivificateur de son génie. Inutile de parler de l'art africain et océanien, à moins que ce ne soit pour établir un contraste à l'avantage du continent accusé de n'avoir connu que le laid, le méchant et le faux.

L'art yucatèque est ainsi l'égal de l'art le plus avancé que nous puissions rencontrer dans l'ancien continent, en dehors du rayonnement de l'art hellénique. Si l'on pouvait compter sur la vérité pratique du proverbe : «Du goût et des couleurs il ne faut discuter,» — sur la question qui m'occupe en ce moment, la discussion me plairait médiocrement, — je dirais plus : je soutiendrais que, dans un petit nombre, il est vrai, mais enfin dans plusieurs sculptures yucatèques, l'artiste indigène s'est élevé très près de l'expression plastique la plus parfaite de la pensée. Il suffit, ce me semble, pour s'associer à une telle revendication, d'étudier la relation des voyages au Yucatan de Stephens, les remarquables dessins de Catherwood ou de Waldeck, et les belles photographies de M. Désiré Charnay.

D'ailleurs, que signifient, en fin de compte, ces accusations de laideur portées contre l'ancien art américain en général, et contre l'art du Mexique et du Yucatan en particulier? «Demandez à un crapaud, disait Voltaire, ce que c'est que la beauté, le grand beau, le *τὸ καλόν*? Il vous répondra que c'est sa crapaude avec deux gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un Nègre de Guinée, le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté. Interrogez le diable, il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes et une queue. Consultez enfin les philosophes, ils vous répondront par du galimatias.»

Le plus grand nombre des statues yucatèques est laid pour nous, j'en conviens; mais, en somme, leurs monuments, dans leur ensemble, nous surprennent et nous étonnent. Nous ne pouvons leur refuser un certain grandiose, un air de majesté qui fait rêver à un grand siècle. En faut-il davantage pour leur accorder une valeur artistique? Je ne le crois pas.

Qu'on réfléchisse d'ailleurs à la pensée qui a dicté le plan de ces temples élevés au haut d'une gigantesque pyramide de gradins, dont aucun pays ne nous offre de pareils exemples. Y verra-t-on seulement le caprice puéril des prêtres qui voulaient distancer considérablement le sanctuaire de leurs dieux du sol que foulait la plèbe? Je demande un jugement moins sévère et surtout moins précipité, lorsqu'il s'agit d'un pays encore si peu connu et qui renferme dans ses entrailles, — aucun archéologue n'en doute aujourd'hui, — une

quantité innombrable de monuments qu'il appartient à l'américanisme de remettre en lumière.

L'industrie somptuaire avait été poussée par les anciens Yucatèques à un haut degré de perfectionnement. Non seulement dans le palais des princes, mais dans les habitations des seigneurs et même dans la demeure des riches marchands, on voyait à profusion des ustensiles en métaux précieux, ciselés ou incrustés de pierreries, des draperies habilement tissées ou couvertes de broderies d'or et de couleurs variées; des vases aux formes les plus inattendues, les uns façonnés en terre cuite, les autres taillés dans l'albâtre ou l'agate; des nattes, chefs-d'œuvre de la sparterie indigène, et cela sans compter une foule de ces petits objets d'art de toute sorte que nous avons l'habitude d'appeler « objets de curiosité ».

Quant à l'usage de la monnaie, les populations mayas ne paraissent pas en avoir eu connaissance; à moins qu'on consente à désigner sous ce nom des sortes de grelots de différentes grosseurs, qui leur servaient pour payer leurs acquisitions, — conjointement avec des coquillages rouges qu'ils enfilaient comme les cauris ou les sapèques usités dans l'Asie orientale, et les grains de cacao qui étaient employés pour les petites transactions.

Les anciens Mayas ne connaissaient point le fer, mais il est à peu près certain qu'ils faisaient usage d'ustensiles de cuivre. On croit que ces ustensiles leur venaient de l'étranger, parce qu'il n'existe point de gisement de cuivre dans la péninsule yucatèque, et qu'aucune fouille n'a encore mis au jour d'objets fabriqués avec ce métal. L'obsidienne éclatée leur servait pour la fabrication d'instruments tranchants et d'armes de guerre ; il en était de même au Mexique. Les Yucatèques opulents possédaient aussi des objets d'or de toutes formes; mais il reste des doutes sur la question de savoir si c'étaient là des produits de l'industrie indigène. Bref, il y a lieu d'admettre, jusqu'à plus ample informé, que les monuments du Yucatan furent sculptés avec des ustensiles de pierre; ce qui n'est pas absolument invraisemblable si l'on considère que la pierre employée pour ces constructions était en général une pierre peu dure et facile à travailler.

Quel que soit le verdict rendu par les jurys compétents sur la valeur artistique des produits du Yucatan, — les statues, les bas-reliefs et les ornements qui décorent les édifices de ce pays sont loin de plaider avec autant d'éloquence en faveur de l'antique civilisation maya que les nombreuses inscriptions qui couvrent les murailles de leurs palais et de leurs temples, ou même que les textes, plus rares, il est vrai, qui figurent sur les quelques manuscrits originaux parvenus jusqu'à nous. Les progrès de la paléographie américaine ont rendu à l'Amérique antécolombienne l'honneur d'avoir connu l'écriture, et cet honneur, pour l'instant, appartient tout entier à la région isthmique, puisque, là seulement, nous avons des témoignages irrécusables de la connaissance de l'art d'écrire. S'il fallait en croire la *Relacion* de l'évêque Diégo de Landa, les anciens Mayas auraient possédé non seulement une écriture figurative, plus ou moins analogue à celle que cultivaient dans l'antiquité les peuples de l'Assyrie et de l'Égypte, mais en outre une écriture absolument alphabétique, c'est-à-dire ayant atteint le degré même de perfection où elle est arrivée en Europe. Ce n'est pas le lieu

de discuter ici ce problème, auquel j'ai consacré un long mémoire spécial, et dont les conclusions sont en ce moment même soumises au jugement des savants autorisés. Je me bornerai à dire que la connaissance de l'écriture, qu'Alexandre de Humboldt refusait en masse à toutes les populations de l'hémisphère transatlantique, n'est plus un fait contestable aujourd'hui; et que, par le fait de la possession de l'écriture, le Yucatan a droit de demander que le verdict de la science sur les anciennes périodes de ses annales soit suspendu jusqu'à ce que, cette écriture déchiffrée, ses monuments aient pu faire entendre leur voix et nous parler au nom de ceux qui les ont édifiés, au nom de leur antique civilisation qui n'existe plus.

Quelles que soient les effroyables difficultés qui entourent la lecture des inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Yucatan, leur déchiffrement, leur intelligence n'est plus qu'une affaire de temps, une conquête que la paléographie a droit d'inscrire à l'actif le plus certain de ses futures découvertes. Le chantier est ouvert, assez large pour de nombreux travailleurs. Ils sont appelés; attendons.

II.

Maintenant, que savons-nous de la civilisation éteinte, au sein de laquelle se sont élevés tant de monuments remarquables; monuments qui, par leurs proportions gigantesques, leur riche décoration, la magnificence de leurs détails et la pureté de leur dessin, sont dignes d'étonner les archéologues au moins autant que les débris de la civilisation tout aussi énigmatique de l'antique Cambodge? — Ce que nous savons du Yucatan précolombien est trop peu de chose, les données des historiens sont trop vagues et trop contradictoires, pour qu'il soit possible de les résumer sous une forme claire, saisissante, et par conséquent instructive. D'ailleurs, ceux qui voudront lire ce qu'on a écrit de mieux sur ce sujet n'auront qu'à se procurer l'ouvrage de Cogolludo, ou les compilations plus modernes et plus substantielles de Brasseur de Bourbourg et de M. Bancroft.

La mention de quelques particularités caractéristiques de la vie des anciens Yucatèques suffira à mon dessein, qui est, en ce moment, de montrer combien il est dangereux de juger sévèrement une civilisation lointaine, alors que le mètre à l'aide duquel on peut mesurer la plupart des créations humaines est si profondément différent dans les différents temps et sous les différents climats. Telle action réputée crime au midi est proclamée vertu au septentrion. L'ivresse est une faute grave dans les climats où elle entraîne des fureurs nuisibles à la société : on s'y livre avec orgueil dans les climats froids, où elle donne un peu de gaieté aux hommes, d'ordinaire sombres comme le ciel qui les couvre. L'adultère, puni de mort à Athènes, était glorifié à Sparte et ailleurs. La monogamie, qui passe pour un des bienfaits de la civilisation chrétienne, semble un non-sens contraire aux intérêts de la nature chez les nations musulmanes. La virginité, honorée chez certains peuples, était un vice au Tibet, où on voulait que le beau sexe fût expert dans l'art d'être aimable avec les hommes. Appréciée chez nos filles, elle est réputée, même dans nos con-

trées civilisées, misérable chez nos jeunes gens. L'amour des garçons, flétri et condamné par notre Code pénal, était seul permis aux jeunes gens de moins de vingt ans dans la principauté de Saluma, parce qu'on croyait dangereux d'autoriser les relations trop précoces des adultes avec les femmes.

Les antiques populations du Yucatan comprirent, à leur manière, le bien, la morale et la civilisation; ils usèrent d'un droit dont toutes les nations ont usé largement, suivant leur goût et leur caprice. S'il fallait pour cela les condamner, à quel peuple pourrait-on pardonner? D'ailleurs, les mœurs de ces populations, sauf quelques exceptions où l'influence étrangère est évidente, étaient d'ordinaire fort commodes. La famille, ce grand pivot des États, y était organisée de façon à donner à tous le plus de liberté possible. Au Guatémala, on mariait souvent les jeunes filles avant l'âge de la puberté; mais, pour que cette pratique n'entraînât pas d'inconvénients graves, le père de l'épousée avait soin de donner à son gendre, le jour des noces, une jeune esclave qui lui servait de femme jusqu'à ce que la mariée eût atteint sa maturité. En ce pays, les mariages étaient d'habitude des mariages de raison : les parents se chargeaient du choix des partis et le contrat était dressé avant que les futurs conjoints aient eu le temps non seulement de se connaître, mais même de s'apercevoir; coutume que l'on retrouve en Chine, où elle n'a cessé d'être pratiquée depuis des dizaines de siècles jusqu'à notre époque. Au Nicaragua, en vérité, il en était tout autrement; et chaque année, un jour de foire, les fillettes allaient elles-mêmes choisir leurs maris parmi les jeunes gens réunis sous les armes pour recevoir leur visite.

Au Yucatan et chez les Guatémaltèques, l'assortiment des époux était un peu plus difficile. L'homme qui épousait une femme de caste inférieure était condamné à déchoir pour ne plus faire partie, à l'avenir, que de la classe inférieure où le sort avait fait naître sa femme. En outre, comme en Chine, il lui était défendu de contracter union avec une femme portant le même nom que le sien, quand bien même il n'y aurait aucun lien de parenté connu entre les deux familles. Une fois le mariage accompli, tout s'arrangeait pour le mieux, comme dans le meilleur des mondes. La monogamie était la loi dans toutes les contrées mayas, à l'exception, dit-on, de l'État de Chiapas où les harems étaient à la mode. Toujours question de mode! En revanche, là où était de règle la monogamie, la prostitution légale était organisée de la façon la plus confortable. Des établissements spéciaux, dans lesquels les familles pouvaient mettre en pension leurs filles, sans encourir le moindre déshonneur, étaient ouverts, dans le Nicaragua, aux hommes insuffisamment rassasiés, qui obtenaient toutes sortes d'amabilités, en échange de dix têtes de cacao, prix fixe, si l'on en croit les anciens auteurs. Beaucoup de jeunes filles bien élevées gagnaient, dans ces établissements, une dot suffisante pour trouver plus tard à s'établir dans des conditions avantageuses. D'ailleurs, en ce pays, où les choses se passaient de la sorte, les époux tenaient d'autant moins à la virginité de leurs femmes qu'elle ne leur était pas réservée. Une coutume religieuse, analogue au *tchen-tan* de l'ancien Cambodge, voulait qu'un prêtre fût chargé, la veille du mariage, d'ouvrir à l'époux les voies de l'hyménée. Toujours question de mode!

Mais une fois les époux établis sous le toit domestique, il s'agissait d'être fidèle l'un à l'autre, et la loi punissait dès lors les coups d'obsidienne donnés dans le contrat. La loi, il faut l'avouer, telle qu'un bon père de famille, n'était pas très sévère dans le châtiment du coupable. Au Guatémala, le mari qui commettait un adultère avec une fille était condamné à une amende qui variait de soixante à cent plumes d'oiseau-mouche. Mais, en cas de récidive, les deux criminels étaient exposés aux fumigations d'une plante affreusement aromatique, et cela les mains liées derrière le dos, afin qu'il leur fût impossible de se boucher le nez pendant toute la durée de l'opération.

Bien des maris, il faut le dire, ne jugeaient pas à propos de dénoncer à l'autorité leur femme adultère, pour exposer son odorat à de pareils inconvénients. Mais, dans ce cas, il devait lui faire présent d'un petit oiseau, qu'elle allait, en compagnie de son complice, offrir au dieu du foyer, lequel, après avoir entendu l'aveu de leur faute, leur donnait à tous deux l'absolution. Après quoi, le mari trompé rentrait au logis avec sa femme, et le galant tout seul. Les maris qui donnaient des oiseaux à leurs femmes étaient considérés comme des maris modèles, et la voix publique vantait hautement leur vertu. Affaire de mode !

Tout cela se passait de la sorte pour le commun des martyrs. Mais quand une dame noble se permettait une incartade complète, la première fois, elle était grondée ; et, la seconde fois, elle était répudiée, sauf à elle à se remarier avec le premier venu, si tel était son bon plaisir. Quant au séducteur, s'il était noble, on l'étranglait ; mais s'il appartenait au vulgaire obscur, on se bornait à le faire culbuter dans un précipice.

Au Yucatan, suivant l'évêque Diégo de Landa, la loi était plus sévère, au moins pour les injures faites au mari. Convaincu d'adultère, l'époux offensé avait droit de tuer l'amant en public, à l'aide d'une grosse pierre qu'il lui jetait à la tête ; quant à la femme, on se bornait à lui dire carrément son fait. Dans la haute antiquité, c'était pis : les entrailles des coupables étaient tenaillées et arrachées à l'ombilic. On voit que le temps a fini par adoucir sensiblement le code criminel des Mayas, puisque les supplices corporels ont été, à la longue, remplacés par des amendes consistant en quelques plumes de colibri.

Il y avait cependant un jour où les femmes étaient à l'abri du châtiment dont il vient d'être parlé. Ce jour-là, jour de fête, de fête religieuse, il leur était permis, sans encourir de reproches, comme aux femmes adamites, lorsque l'ancien qui les gouvernait avait prononcé les paroles de la Bible : *Crescite et multiplicamini* [1], de recevoir les embrassements de ceux qu'elles choisissaient ou que le hasard venait présenter devant elles ; seulement, les disciples de la secte attribuée à Prodicus étaient logiques avec eux-mêmes puisqu'ils repoussaient le mariage ; tandis que les Mayas ne l'étaient point, puisqu'ils admettaient la monogamie comme base de la famille et de la société.

La famille ainsi constituée dans la région isthmique, on pourrait en conclure à l'infériorité fondamentale de la société tout entière. Il n'en était rien ce-

[1] *Genèse*, c. I, p. 22.

pendant, et la civilisation maya a pu se développer, somme toute, dans des conditions aussi avantageuses que les autres civilisations du monde.

M. le Président. La parole est à M. le professeur Urechia.

SUR L'ETHNOGRAPHIE ROUMAINE.

M. Urechia, *délégué de Bucarest.* Mesdames, Messieurs, dans ce siècle, quand un Livingstone meurt en explorant l'Afrique centrale, et qu'en risquant des vies humaines on cherche dans les glaces éternelles du pôle des terres inhabitées et inutiles, n'est-ce pas un phénomène étrange d'avoir à constater qu'il existe encore en Europe des peuples inconnus devant lesquels la science s'arrête, aussi embarrassée que devant les Niam-Niam de Schweinfurt!

Je n'exagère point, je constate un fait. Il y a en Europe plus d'un coin de terre, véritable *terra incognita*, et plus d'un petit peuple dont le nom même est resté inconnu à la grande majorité des ethnographes. Et pour ne parler que du peuple roumain, auquel j'appartiens et avec lequel je partage la douleur d'une injustice récente, n'est-il pas regrettable pour la science de constater combien peu il est encore connu, nonobstant d'importants travaux d'hommes éminents français et de différentes autres nationalités?

J'aime la France, et depuis deux ans je lui ai confié tout ce qu'un homme peut aimer le plus: ses enfants; je sais, d'un autre côté, combien nous lui devons, et je le disais hier encore dans quelques paroles incohérentes, mais qui sortaient du cœur. Cependant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi, puisque nous sommes en société scientifique, de me plaindre un peu d'un grand nombre d'hommes de science de la France. N'est-ce pas en France, après des travaux innombrables déjà publiés, après la guerre de Crimée, à laquelle nous devons la Bessarabie, grâce à laquelle nous avons recommencé à vivre, — car c'est au sang français versé en Crimée que nous devons la Bessarabie et le droit, peut-être, de parler au nom de mon pays devant cet aréopage de la France; — n'est-ce pas en France, dis-je, bien après la guerre de Crimée, en 1876, et dans une des revues les mieux réputées, que l'on a pu lire, sous la signature d'un nom illustre, cette naïve vérité: que *les Valaques et les Roumains ont les mêmes mœurs et la même langue*, comme s'il s'agissait de deux peuples différents?

M. Ed. Madier de Montjau. Quelle est cette revue?

M. Urechia. C'est la *Revue des Deux-Mondes!*

Il s'agissait d'un article qui traitait du raccordement des chemins de fer de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Roumanie.

Un grand journal de Paris, auquel nous devons certainement une reconnaissance profonde, car il a longtemps plaidé la cause de la justice, la cause roumaine, — et cette fois-ci, permettez-moi de ne pas citer le nom; — un grand journal de Paris, annonçant, il y a peu d'années, l'acquisition par le Gouvernement roumain d'un bateau à vapeur, lui faisait remonter la Dambovitzta (c'est

une petite rivière qui traverse Bucarest et que le peuple roumain a un peu trop poétisée), et disait à ce propos :

Dambovitza apa dulce
Quine bea nu se mai duce.

La Dambovitza, eau douce, qui en boit ne s'en va plus.

Le journal ajoutait que la foule accourait sur les quais de ce fleuve pour saluer le nouveau bâtiment de guerre. C'est, tout rapport gardé, comme si l'on avait fait remonter à un cuirassé le ruisseau de la rue du Bac de Mme de Staël.

Tout le monde connaît l'œuvre volumineuse intitulée : *Cahiers d'une élève de Saint-Denis, cours d'études complet gradué.* Ces dames probablement l'ont eue maintes fois en main. Dans le douzième volume de ce cours, l'auteur, un professeur de l'enseignement secondaire français, enseigne, admirable intention! la philologie des langues européennes aux filles de la Gaule. A la rubrique des idiomes néo-latins, il ne se refuse point d'insérer le roumain ou le valaque. Ce qu'il dit sur les divers dialectes de cette langue est cependant chose complètement ignorée chez les Roumains.

On peut, dit-il, page 236, subdiviser le valaque en plusieurs dialectes :

1° Le valaco-moldave, qui est parlé dans la Valachie et la Moldavie.

C'est tout simplement, Mesdames et Messieurs, ce que nous appelons le roumain.

2° Le macédo-valaque, usité dans une partie de la Hongrie.

L'auteur met donc la Macédonie en Hongrie!

3° Le ventro-valaque, qui est employé au nord du Danube.

C'est là un dialecte qu'on chercherait vainement à travers tous les pays habités par les Roumains. Peut-être l'idée en a-t-elle été donnée à l'auteur par le prince de Ligne qui écrivait, il y a un siècle, en parlant des femmes roumaines :

Elles pourraient se dispenser d'avoir autant de ventre. C'est si bien reconnu pour une beauté dans le pays, qu'une mère m'a demandé pardon de ce que sa fille n'en avait pas encore. Mais cela viendra bientôt, me dit-elle, car à présent c'est une honte; elle est droite et mince comme un jonc.

Vous excuserez, Mesdames, les Roumaines d'il y a un siècle; elles sacrifiaient à la mode... Cela tenait un peu de race. (Rires.)

Voilà tout ce que j'ai pu trouver pour justifier le dialecte ventro-valaque de l'auteur du livre en question.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je vous dirais que l'auteur de l'ethnographie roumaine de 1870 va plus loin; pour prouver la latinité de la langue roumaine, il la compare aux autres langues sœurs, aux langues latine, française, italienne, espagnole, portugaise, etc., en mettant sous les yeux de ses élèves le *Pater noster* traduit dans toutes ces langues :

Latin. Pater noster qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum.....

Français. Notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne vienne.....

Italien. Padre nostro che sei ne'cieli, sanctificato sia il nome tuo, venga il regno tuo.....

Espagnol. Padre nuestro que estas en los cielos, sanctificado sea nombre tu.....

Portugais. Padre nosso que estais nes ceos, sanctificado seja o vosso nome, venha a nos o vosso regno.....

Roumanche. Bap nos chi est n'ils tschels, fat savet vegua nom teis, regna naun pro, reginom teis.....

Valaque. OTZE NASHE ISHE IESSI NA NEBESSE NASVETISSE SINE TVOYE NAPREDIT TZARSTVO TVOYE.....

Et plus loin dans le même *roumain : dabodet* nalya tvaya jako na nebessi y na zemli, etc.....

L'intention est certainement louable, mais je voudrais bien qu'il se trouvât ici quelque Russe pour entendre la traduction qu'on a donnée du *Pater noster* en valaque. C'est tout simplement le *Pater noster russe*. Ce qui n'empêchera pas l'auteur de soutenir imperturbablement la parfaite similitude du roumain aux autres langues néo-latines ! (Rires.)

Et cependant, dès la seconde moitié du XVIIe siècle, la *Propaganda fide* a fait publier par l'évêque Vitto Piluzio un catéchisme à l'usage des Roumains, où l'auteur eût pu prendre la traduction en bon roumain du *Pater noster*.

Remercions donc notre Comité d'organisation d'avoir inscrit dans son programme détaillé deux questions relatives aux populations du bassin du Danube. Les derniers événements ont, je pense, suffisamment révélé à votre attention les Roumains de la Roumanie proprement dite; la presse française, à laquelle nous devons à cette occasion rendre un hommage public, a suffisamment plaidé cette cause, pour que je puisse m'interdire, Mesdames et Messieurs, de vous en reparler spécialement. Permettez-moi de déposer, à l'usage du Congrès, une carte ethnographique des pays habités par les Roumains. Ce sera, j'aime à croire, un travail plus complet et plus exact que les cartes de Balbi, d'Anis Boxé (Berghaus), du baron Carol Croernig, de Kiepert, du bien regretté Lejean (reproduite par le Dr Petermann), et de Carl Sax, publié tout récemment par la *K. K. geographischen Gesellschaft* (1878).

Du reste, comme je le déclarais hier, je serai là, dans vos réunions du matin, pour vous donner, au sujet des Roumains, toutes les informations que vous désireriez avoir en vue de cet avenir de l'Europe orientale, avenir gros de nuages, le lendemain même de la signature d'un acte international qui prétend avoir assuré la paix de l'Europe et du monde.

D'ailleurs, en dehors de ce qui a été écrit dans les journaux français de ces derniers temps au sujet de la Roumanie, des ouvrages importants ont été publiés. Je me contenterai de citer : Dauville, mémoire à l'Académie; puis les travaux de M. Egger, de notre savant et illustre collègue M. Henri Martin,

de MM. Dietz, Biondelli, Ascoly, Jung, Miklosich, Copiar, Rösler, qui ne nous aimait guère, et, dans les derniers temps, ceux de MM. Picot, Ubiccini, Élias Regnault, Dr Obedenarre, Odobesen, Aurelian, Beaure et Matausey, della Croce, Musafia, et surtout l'œuvre sur les Roumains de votre, laissez-moi dire de notre immortel Quinet.

Il s'agit, Mesdames et Messieurs, d'un peuple de douze millions d'âmes. Les statistiques intéressées n'en compteront bien que huit ou neuf millions, mais laissez-nous dire ce que nous savons, en attendant un dénombrement officiel. Ces douze millions de Roumains qui existent en Europe sont, pour leur malheur, éparpillés; mais il s'en trouve de réunis en masse suffisamment compacte pour que les âmes généreuses puissent prévoir qu'au moins vers la fin du xxe siècle ces Roumains pourraient occuper une grande portion de la terre européenne entre la Hongrie et la mer Noire, et opposer une véritable barrière humaine au choc futur entre le monde slave et le monde allemand. Les autres sont un peu disséminés dans différents pays, et à cette occasion je ferai de l'ethnographie, de l'ethnologie, je parcourrai toutes les rubriques de notre programme si intelligemment divisé.

Permettez-moi de vous citer un petit conte de ce pays qui garde la tradition de la colonisation des Roumains; il est tiré d'un discours que je prononçai, il y a quelques années, dans notre Académie, à propos de la comparaison de la langue du Frioul avec la langue roumaine, due au travail d'Ascoli :

Notre poétique peuple...., — Philarète Chasle, Michelet, Quinet et d'autres autorités m'autorisent à lui donner ce nom, — notre poétique peuple, ce peuple qui a écrit dans ses chansons nationales, avec son âme même, les exploits de ses princes, notre peuple, qui aime quand il admire et qui admire quand il aime, qui fait descendre les cieux sous les pieds de celui qu'il aime, dit, dans un de ses contes, que le fils d'un empereur, ayant appris qu'à une cour étrangère très éloignée était une belle princesse que tous les voisins se disputaient, résolut de l'obtenir comme épouse.

Mais le pays était lointain, très lointain.

Les routes qui y menaient n'avaient pas encore été parcourues par qui que ce fût.

Comment fera le jeune prince pour traverser le pays de cette princesse de son rêve, sans s'égarer et risquer sa vie même, dans les bois que nul pied humain ne traversa jamais?

Les sages se rassemblent pour donner leurs conseils : Une traînée de farine, dit l'un d'eux. — Les oiseaux la mangeraient. — Une pelote de fil. — Peut-être s'embrouillerait-elle dans les bois (la pelote d'Ariadne) et ne servirait à rien. — Si tu prends, s'écria un vieillard, des âmes, des âmes aimantes et dévouées pour guides, tu ne saurais t'égarer. Laissez, de distance en distance, des cœurs amis dans ce pays lointain, et Votre Altesse aura la fille d'empereur tant désirée.

Le prince suivit le conseil du vieillard, et s'en revint avec une aimable épouse, sans s'égarer dans les bois sauvages et inaccessibles.

Rome aussi, Messieurs, met tout le long des rivages de l'Adriatique, à Aquilée et à Tergeste, des vedettes et des avant-postes dévoués, avant d'aller prendre la fille d'empereur, la Dacie trajane.

La traînée d'étoiles blanches, que le paysan appelle la route de Trajan, n'est pas sur le ciel seulement. Pareille traînée s'étend du Tibre au Frioul, du Frioul à Tergeste, dans les montagnes de l'Istrie, de la Dalmatie, de l'Albanie, ensuite de la Macédoine, en

s'élargissant de plus en plus, au Danube, pour prendre l'aspect d'une immense comète qui puisse annoncer au monde ce qu'est le roumanisme, et quelle est sa grandeur.

Ces douze millions de Roumains que l'on compte en Europe habitent donc la Roumanie, la Transylvanie, le Banat, la Marmatie, la Bukovine, enlevée à la Moldavie en 1777, la Bessarabie, enlevée à la Moldavie en 1812, la Roumélie (Macédoine, Thessalie, Épire, Albanie), l'Istrie, la Dalmatie (Maurovalachie), la Dobrogia, la rive droite du Danube jusqu'au sud de Plewna, et certains districts de la Serbie. Toutes les cartes ethnographiques que nous possédons jusqu'à ce jour sur ces contrées sont défectueuses, et quelquefois intentionnellement. Je les tiens à la disposition du Congrès, et voici particulièrement celle de Kiepert, qui s'est fait un devoir de supprimer les Roumains de l'Istrie, là où il eût été de l'intérêt du Gouvernement autrichien de les avouer et de les protéger.

Je devrais me restreindre à vingt minutes, mais vous voudrez bien, Messieurs, vous rappeler qu'il y a vingt siècles que ces peuples sont oubliés. (Parlez!)

Je n'ai pas l'intention de parler de tout ce monde roumain, bien que le cœur m'y pousse; je veux vous entretenir seulement pour aujourd'hui de ces Roumains qui disparaissent sur la carte quasi-officielle de Kiepert.

En 1869, j'eus l'honneur de recevoir à Bucarest la visite d'un écrivain très distingué de la *Revue des Deux-Mondes*, votre regretté collègue, M. Guillaume Lejean. Il parcourut ensuite diverses contrées de l'Orient et dirigea enfin ses pas vers Raguse, cette Venise du monde slave. Au mois de mai, il se trouvait encore à Raguse, d'où il partit pour visiter les villes et les pays voisins.

De passage, le 13 mai, à Trieste, M. Lejean, dans une lettre adressée à M. Desjardins, écrit ce qui suit:

Je pars dans une heure pour Capo d'Istria, à la recherche des Rimbiani ou Valaques de l'Istrie, dont j'ai eu hier un bon aperçu préliminaire. Votre beau-frère (M. Picot) sera content des renseignements que je lui rapporterai. C'est une langue tout à fait sœur de la daco-roumaine... Elle n'a pas d'articles...

Je ne sais pas si M. Lejean a eu le temps de publier ses notes sur les Roumains de l'Istrie. S'il l'a fait, je ne doute pas qu'un homme de sa valeur ait pu corriger les erreurs contenues dans sa lettre. Il ne sera, par exemple, pas allé chercher les Roumains à Capo d'Istria, où il n'y en a que de passage, mais là où nous les montre Miklosich, dans ses *Slavischen Elementen in Rumunischen* (page 55), et surtout là où nous les montrent le Dr Kandler, et au XVIIe siècle, Irineo de la Croce, et finalement l'itinéraire istrien de feu Majoresco, professeur à l'Université de Bucarest.

Si l'œuvre de M. Lejean a paru, il aura certainement corrigé le nom qu'il donnait aux Roumains de l'Istrie. Il les aura appelés *Rômleni* (Romuleni) au lieu de *Rimbiani* qu'ils ne connaissent nullement. M. Lejean se sera convaincu également qu'il existe un article pour le roumain d'Istrie: c'est le *ru* remplaçant l'article *lu* de la langue daco-roumaine.

M. Lejean, approfondissant la question, a pu également se persuader que l'existence dans l'Istrie des Rômleni est une chose connue en Roumanie depuis bientôt quarante ans.

Voilà, Messieurs, la justification du travail que j'ai l'honneur de vous présenter. Je désire, dans la mesure de mes faibles moyens, rendre service aux ethnographes étrangers en vous demandant l'autorisation de faire insérer dans les *Mémoires du Congrès* une notice bibliographique sur l'Istrie et la Dalmatie, que je dépose sur le Bureau, notice assurément très incomplète, mais qui, à l'aide de vos lumières et de vos bons conseils, pourra s'améliorer et trouver une place dans la bibliothèque des ethnographes de l'Europe.

Et maintenant, quelques mots sur le peuple dont je vous annonce la bibliographie.

Il s'est trouvé des auteurs pour contester leur origine aux Daco-Roumains de la Dacie trajane, à plus forte raison n'en a-t-il pas manqué pour douter de celle qu'il convient d'attribuer aux Rômleni de l'Istrie et aux Mauro-Vlaques de l'Istrie et de la Dalmatie.

Je ne me propose pas de faire aujourd'hui devant vous l'historique de la dispute qui s'est élevée entre ceux qui, jusqu'à présent, ont soutenu la latinité des Rômleni ou Roumains-Istriens et des Mauro-Vlaques, et ceux qui, d'autre part, se sont plu à la nier. Je veux seulement vous faire connaître quelques hommes qui ont traité la question, je veux surtout attirer votre attention sur les travaux de deux ou trois savants de l'Istrie qui ont écrit sur la matière, et notamment de feu le Dr P. Kandler, qui s'est fait honorablement connaître comme conservateur des antiquités du littoral autrichien de l'Adriatique.

Le Dr P. Kandler a créé dans l'Istrie un nombreux cercle d'amis et de défenseurs des Roumains de cette contrée. A côté de lui, je citerai volontiers Antonio Covaci et Carol Franceschi. Tous ces hommes luttèrent pour prouver l'indubitable latinité du peuple qui, dans l'Istrie, s'appelait lui-même autrefois et s'appelle encore en plusieurs endroits Rômleni ou Rumeri, qui paraît enfin oublier en d'autres endroits son nom, et continue à être désigné par les étrangers tantôt sous le nom de *Vlachi*, tantôt sous ceux de *Cici* (*Tchitschen*), *Ciciliani*, *Ciceroni*, *Ciribiri*, *Mauro-Vlachi.*

Ces mêmes hommes soutiennent encore la thèse qui consiste à dire que les Rômleni s'établirent dans l'Istrie longtemps avant la colonisation de la Dacie par Trajan, et qu'en conséquence les Roumains de l'Istrie ne peuvent être des membres de la colonie de Trajan arrivés sur les bords de l'Adriatique du IVe au IXe siècle, comme l'affirment quelques écrivains slaves et allemands.

Antonio Covaci écrit en 1846 dans l'*Istrie*, dans le premier numéro même de l'*Istria*, comme pour établir qu'il ne convient pas qu'une feuille se nomme *Istria* sans rendre hommage aux anciens habitants et seigneurs de la péninsule, et dit ceci :

« Cette langue romanica, encore vivante aujourd'hui, est l'idiome que parlait le peuple qui, il y a déjà deux mille ans, conquérait l'Istrie, l'idiome enfin qui dure depuis deux mille ans. »

Et aussitôt après une si catégorique affirmation, Covaci se hâte de répondre à l'objection qu'il pressent qu'on peut lui faire, que les Rômleni sont des émigrés de la Dacie trajane; il dit en conséquence : « Qu'on ne croie pas que les diverses races qui se trouvent dans l'Istrie aient émigré des autres contrées dans des temps plus ou moins rapprochés de nous; l'émigration remonte à

des temps plus anciens, et la colonie des Rômleni de l'Istrie a la même origine que celles qui ont conservé la même langue dans la Dacie, l'Épire, les îles Dalmates et vraisemblablement dans beaucoup d'autres pays.»

Carol Franceschi, dans son travail *Sulle varie popolazzioni dell'Istria*, combat énergiquement : 1° l'assertion de quelques écrivains (slaves) qui ont soutenu l'opinion que les *Cici* n'étaient pas de la même origine que les Rômleni; 2° une autre assertion qui, du fait que les noms des localités sont slaves, induit aux origines slaves des *Cici* habitant ces mêmes localités. M. Franceschi prouve victorieusement et tout d'abord qu'il existe encore un grand nombre de localités portant des noms romaniques, tels que Nume, Dane, Sejana, Polana, Sopiana, Jelsana, Rupa, Clana, qui ne sont certes ni de racine ni de désinence slave, et, à plus forte raison, ne peuvent passer pour noms slaves ceux de *Sia*, Calafat, Oscale, Maigrisan et, dans le pays habité par les Berchini, les localités nommées Materia, Cosiane, Pusana, Mersane. Cette terminaison en *ano* et *ana* est bien roumaine. Mais, dans tous les cas, il est certain que les noms des lieux subissent au cours des siècles de grandes altérations, puisque ce furent des peuples de race différente qui les occupèrent à l'origine. Dans la carte de 1418, Lanische est dite Lanisla. Preparia s'appelle maintenant Praprochie. Ce sont là des noms roumains; Jelsane était appelée au moyen âge Elsaco. Qui croirait que Boglieno (sous le mont Maggiore) est une altération de Bagnoli et que, jusqu'en 1600, il a été nommé Finale? Combien savent que ce qu'on appelle aujourd'hui Breg di Camus, proche Pisino, se nommait, en 1500, Monte-Chersano? Le vieux Pisino, les Slaves le baptisèrent Stari-Pisin et parfois Goregni-Grad, qui est la traduction du nom Oderburg, donné au moyen âge par les Allemands.

Une troisième manière d'argumenter de M. Franceschi, en faveur de la latinité des Cici, consiste, Messieurs, à observer d'une part le type, de l'autre le caractère ethnographique. L'ancienne haine entre les Slaves et les *Cici*, M. Franceschi l'explique en l'attribuant à la différence de race.

Voici, en effet, ce qu'écrivait, sur l'ethnographie et l'ethnogénie des Slaves et des Roumains, la Commission ethnographique instituée en 1851 par le Gouvernement autrichien pour l'Istrie :

«Les deux races (dit le rapport) du district de Castel-Nuovo se distinguent l'une de l'autre par des traits saillants. Les *Cici* surpassent les *Verchini* (Slaves). Quant aux dispositions naturelles et aux capacités intellectuelles, ils sont dociles et respectueux envers les gouvernants; ils sont vifs, d'une constitution robuste, légers à la marche et plutôt portés à la vie pastorale. Les Verchini sont d'un esprit moins vif, ils sont plus lourds et plus orgueilleux.»

Veuillez bien, Messieurs, noter que le rapport où je puise cette citation est dû à un Allemand, nullement intéressé à vous faire aimer nos pauvres Rômleni d'Istrie.

«Il n'est pas douteux, ajoute Franceschi, que les Rômleni sont d'une autre race que les Slaves, car ces derniers, Slavons, Croates, Illyriens, haïssent les Rômleni comme un peuple qui leur est étranger.»

J'ai pu constater moi-même, lorsqu'il y a une dizaine d'années je visitai l'Istrie, que M. Franceschi était dans le vrai lorsqu'il décrivait les Rômleni

différant des Slaves, leurs voisins, par le type, par le teint plus brun, et par le tempérament qui est plus vif. Les Rômleni sont, dit M. Franceschi, braves; ils ont l'esprit éveillé et sagace, le port altier, les traits et le maintien animés. C'est bien là un peuple de race latine, de sang romanique.

Parmi les hommes qui ont particulièrement lutté en faveur du courant romanique en Istrie, le nom du Dr P. Kandler est un de ceux qui resteront. C'est lui surtout qui s'est attaché à prouver la priorité de la colonisation de l'Istrie par des Romani, sur la colonisation de la Dacie trajane. C'est ce qu'il a réussi à faire dans son ouvrage intitulé : *Fasti Istriani*. L'auteur y passe en revue, année par année, les événements qui s'accomplissent en Istrie en commençant au IIIe siècle avant Jésus-Christ.

Le Dr Kandler suit dans tous les détails les premières colonisations par les Romains de l'Istrie, conquise à la suite de la guerre entreprise en 179 par le consul Manlius d'Aquiléja. C'est en 128 avant Jésus-Christ que l'Istrie est transformée en province romaine, et c'est de cette époque que datent les principales colonisations de Rômleni.

Ainsi, pendant que la Dacie n'est colonisée qu'au IIe siècle avant Jésus-Christ, l'Istrie était peuplée déjà depuis deux cent trente-quatre ans de colonies romaines. Les articles du Dr Kandler sur la *Colonisazzione Romana militaria nell' Istria alta*, publiés dans l'*Istria* de 1846-1852, apportent toute la lumière désirée sur l'origine et l'histoire de nos Rômleni. On y peut voir clairement que les Cici sont bien les descendants des colons romains et qu'ils continuent d'habiter les contrées où les colonies romaines furent établies.

Quelles sont ces contrées? La région, dit M. Kandler, par laquelle passe la voie de Trieste à Lippa est le district de Castel-Nuovo, partie de l'Istrie voisine du district du ci-devant capitanat de Raspo, nommé aujourd'hui Corso di Pinguenti. Cette région est appelée, depuis trente ans, dans les cartes géographiques en Allemagne, *Tschitschen Boden*, c'est-à-dire terre des Cici, nom dérivant de ce mot injurieux que les Slavons emploient pour désigner les montagnards, et qui prit naissance du langage sonore de la race qui emploie souvent la lettre C... Ce peuple parlait, il y a cent cinquante ans, la romana rustica ou valaca et, dans plusieurs localités, il la parle encore... L'assertion, ajoute le Dr Kandler, que ce peuple aurait été transféré en Istrie vers 1650, n'est pas facile à concilier avec sa présence bien plus ancienne dans les pays de Materia, qui est le pays des Romaniques.

La contrée pour laquelle M. Kandler a trouvé des documents constatant qu'elle avait été occupée par les colonies romaines, est située entre le mont Albo (Nevoso), les montagnes Venei et la vallée de l'Arsa, entre Pinguente et Padena. Je prends la liberté de placer sous le regard du Congrès une petite carte sur laquelle, lors de mon voyage en Istrie, le Dr Kandler a indiqué, pour mon usage, en rouge les lieux où il a trouvé des colonies romaines. Veuillez lire, sur la marge de la carte, les quelques lignes écrites par le docteur même; nous y avons la déclaration bien importante que les Rômleni occupent actuellement encore les emplacements des anciennes colonies romaines : *In his romanaca lingua diu duravit et durat.*

Il appartenait à l'illustre archéologue istrien de constater par les stèles,

les pierres votives, etc., la présence en ces localités des colonies romaines. N'oublions pas d'ajouter que le Dr Kandler a le mérite insigne d'avoir découvert le plan entier d'une terre coloniale romaine, à l'occasion du relevé géodésique de l'Istrie par le dépôt militaire autrichien; travail pour lequel on prit 1 centimètre équivalant à 400 arpents viennois. Le Dr Kandler trouva tracé sur la surface de la terre le plan de la colonie de Patavia et celui des environs de Pola[1].

D'autres découvertes de même nature ont confirmé le savant istrien dans ses conclusions, relativement aux Rômleni. C'est donc, je le répète, dans ces mêmes contrées, colonisées par les Romains, Messieurs, que vivent encore de nos jours quelques milliers d'hommes ressemblant en tout, type, langue et mœurs, aux Roumains du Danube. Une politique intelligente du Gouvernement autrichien pourrait sauver cette colonie roumaine de la slavislation totale, mais peut-on compter sur une pareille politique?

En attendant, ces pauvres Rômleni que n'ont-ils à supporter d'injustices et d'injures! Franceschi, compatissant à leurs malheurs, disait : «Oh! pourquoi a-t-il fallu qu'un sort douloureux fût le partage de nos Romaniques.... Ce peuple, qui, méprisé, insulté, pauvre, conserve néanmoins la langue de ses pères et garde intact le patrimoine de tant de belles qualités, de tant de dons physiques et intellectuels, propre à sa race; ne montre-t-il pas, dans la misérable situation où il se trouve, une vitalité merveilleuse? Ne mérite-t-il pas la sympathie et la compassion de tous les gens de cœur?»

Lorsque la Commission ethnographique autrichienne voulut, il y a quelques années, à l'invitation des Slaves, ranger le petit peuple de Vale-d'Arsa parmi les Slaves, la conscience nationale de cette poignée d'hommes se révolta, et ils s'écrièrent devant la Commission : «Nous ne sommes pas Slaves... nous parlons le roumain...» Et pour que les Slaves comprissent que ces hommes-là se refusaient à répudier leur race, ils ajoutèrent, en slave même : *Mi govorimo romanesco*. Vous entendez, Messieurs, ils parlent roumain. Leur langue, aussi bien que toutes leurs mœurs et leur type, leur donneront, je l'espère, le droit d'être comptés par les ethnographes d'Europe comme appartenant à la branche néo-latine. Comme tels, c'est à vous, illustres ethnographes latins, de ne plus les perdre de vue, de trouver de fréquentes occasions pour leur faire voir qu'ils ne seront plus seuls en Europe, mais que, comme leurs autres frères les Roumains du Danube, ils peuvent compter au besoin sur des frères, et, tant que la force aura primé le droit, tout au moins sur une parole amie et consolatrice.

[1] M. le Dr Kandler m'écrivit à ce propos ce qui suit :

De Rumenis Histriensibus hoc notandum cupio. Monographia facta Cumani cui titulus «Vecelii Ricordi Cormonesi», occasionem mihi præbuit agros colonicos minores, certe divisos et assignatos, militibus *Comitatensibus*, hoc est militibus stationariis ad præsidium Alpium Juliarum, detegendi. Tabella est nomen datum his agris sive Tabulis, vere colonicis, sed conditione diversa ab agris vere colonicis civitatum; harum Tabellarum tres in Histria invenio, una nempe circa castrum Rocium agri Piquenetni, alia in valle Arsiana ad pedes montis Majoris, et hæc est multo major quam prima. Tertia inveni in montanis ultra montem Venam, usque ad montem Timai superioris ad pedes montis Albani (Schneeberg), etc.

Ce que j'avais à vous dire, Messieurs, a été d'autant plus long que j'ai dû parler dans une langue qui n'est pas la mienne. Veuillez excuser sa longueur. Hélas! long fut également le martyr du petit peuple dont je vous ai entretenus. Et d'ailleurs, pour s'aimer, a dit notre cher Président, il faut se connaître. Ai-je réussi à vous faire aimer nos pauvres Istriens? (Marques nombreuses d'approbation. — Applaudissements. — De nombreux membres du Congrès quittent leur place pour aller féliciter M. Urechia, de sorte que la séance se trouve un moment suspendue.)

L'ETHNOGRAPHIE, LA NATIONALITÉ NORMALE

ET LES NATIONS LATINES DE L'AMÉRIQUE.

M. Torres-Caïcedo, ministre plénipotentiaire de la République de Salvador, *président*. Je vous demande pardon, Messieurs, de reprendre la parole, mais je voudrais vous dire, en deux mots, ce que je pense de la question qui vient d'être traitée dans cette enceinte avec tant de science et de talent.

Ce n'est point un discours que je veux faire, je n'ai pas le talent de parole qu'il faudrait pour cela. Ce sont quelques observations, quelques idées que je voudrais soumettre aux savants membres du Congrès.

Je considère, pour mon compte, l'ethnographie comme la science de l'homme sociable et associé, et je trouve que dans ce qu'on appelle les nationalités, qu'on confond souvent avec les races, il faut renoncer à la distinction d'école entre les nationalités normales et celles qui ne le sont pas [1]. La seule chose que je considère dans une nationalité, c'est l'ensemble des droits et devoirs qui s'impose à tous ceux qui veulent vivre en société et former ainsi la même nation.

C'est ainsi qu'une nation comme la France, qui comptait, à son origine, une foule de nationalités différentes, a pu néanmoins constituer son unité sociale et politique et sera toujours une nation grande et unie parce que les droits et les devoirs de tous les Français, et cela est vrai surtout sous la forme gouvernementale qui les régit actuellement, sont parfaitement définis.

De quoi se compose une nationalité? On me répond: ce qui fait la nationalité, ce sont les traditions, c'est le langage, c'est la religion. Pour moi, ces choses ne sont que des éléments de la nationalité. La nationalité résulte surtout de la libre acceptation de ceux qui la composent, de la volonté énergiquement manifestée d'appartenir à une nation.

M. de Rosny. Très bien; de la libre acceptation.

M. Torres-Caïcedo. On ne peut, suivant moi, former des nationalités sans tenir compte de la volonté de ceux qu'on englobe dans cette nationalité. Sans cela, on sème la guerre entre les peuples, et les États forts sont une menace permanente pour les États faibles.

[1] Voyez, sur le nom de *nationalités normales* et sur le caractère de ces nationalités, l'*Essai d'ethnographie* théorique, publié par M. Léon de Rosny, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 1872, t. XI, p. 11 et suiv.

Il existe des populations qu'on a arrachées ainsi à leur nationalité et qui doivent arriver à la reconquérir un jour. Il en est d'autres qu'on est en train de traiter de la même manière. Je n'en parlerai pas non plus, mais je dis qu'un peuple que l'on violente ainsi a le droit de s'écrier : Vous portez atteinte à ma liberté et à mon existence même; cette liberté et cette existence, je les revendique et un jour je saurai les reconquérir.

Cette théorie, qui consiste à constituer des nationalités sans compter avec la volonté des peuples et sans définir les droits et les devoirs de chacun, me semble des plus dangereuses. Aussi voudrais-je voir le Congrès, lorsqu'il se place sur ce terrain, définir avec précision toutes ces graves questions de nationalité.

M. Madier de Montjau. Nous avons inscrit ces questions dans notre programme et nous les y maintiendrons.

M. Castaing. En dépit de ceux qui voudraient nous obliger à les abandonner.

M. Torres-Caïcedo. J'arrive maintenant à une autre question qui a été également traitée dans ce Congrès et sur laquelle je demande à dire quelques mots seulement. Je veux parler de la fusion et du mélange des races.

Moi qui crois à la fraternité de toutes les nations et qui voudrais voir tous les hommes travailler en commun au progrès des sciences et des arts, j'admets la gradation des races et le croisement des races inférieures avec les races plus élevées. C'est surtout en cette matière que je désirerais que les faits ne vinssent pas contredire la belle doctrine de la fraternité universelle. Mais j'ai vu dans des pays d'Amérique des faits bien anormaux. Les alliances entre les Blancs et les Noirs produisent, dans les premières générations, les résultats les plus heureux; celles qui ont lieu entre les Indiens et les Mulâtres engendrent des effets bizarres. Il arrive, dans ce cas, que la race inférieure acquiert d'abord les qualités de la race supérieure et les conserve jusqu'à un certain nombre de générations; mais, au bout de quelques années, la race supérieure arrive à perdre ses qualités et acquiert les défauts de la race inférieure.

Je ne fais qu'indiquer ces anomalies sans conclure. Je laisse à la science ethnographique le soin de se prononcer sur cette question, mais je tiens à en parler parce qu'elle a inspiré à notre excellent collègue et savant ami M. Madier de Montjau des paroles chaleureuses à l'adresse des peuples de l'Amérique latine. Je suis heureux de lui dire que cette sympathie qu'il a bien voulu exprimer est réciproque et que les populations que je représente au milieu de vous ne sont point indignes de votre amitié. Filles de votre immortelle Révolution, elles ont un sentiment très vivace des droits de l'homme et de la liberté. (Approbation.)

Ces pays, Messieurs, ne sont point ou sont mal connus. Pendant que la science cherche à savoir ce qui existe au pôle nord et tente de découvrir les sources du Nil, ces contrées, que la civilisation a gagnées, demeurent, je le répète, inconnues. Et cependant les peuples qui les habitent ont résolu de grandes questions qui s'agitent encore dans la plupart des États européens.

Savez-vous, Messieurs, que nous possédons le suffrage universel et que nous avons chez nous la séparation de l'Église et de l'État? C'est là une nouveauté, même pour les États-Unis de l'Amérique du Nord, en tant que dans l'Union de l'Amérique du Nord il existait toutes les confessions religieuses d'Europe et plusieurs autres. Eh bien! cette nouveauté existe à la Colombie. C'est là, je le crois, un fait capital. (Applaudissements.)

Nous avons l'instruction primaire, gratuite et obligatoire, et cela depuis longtemps, alors que dans bien d'autres pays cette question est encore à l'étude. Nos instituteurs sont très largement payés, ce qui n'existe pas et ce qui devrait exister dans un grand nombre d'États européens. Nous avons aboli la peine de mort et, dans certains endroits, la magistrature est amovible et élective. Mais c'est là une grave question et que je n'oserai traiter dans cette enceinte.

Qu'il me suffise de dire que ces pays si ignorés, il faut qu'on les connaisse mieux en Europe et qu'on cesse de les traiter en mineurs.

Toutes leurs institutions, leurs lois, leurs codes sont imprégnés de ces principes philosophiques qui ont fait de la France la grande apôtre des idées. Il est tout naturel qu'elle organise des expositions, cette grande nation dont les doctrines se sont répandues dans le monde entier! (Applaudissements.)

L'Angleterre, cent ans avant la France, a fait une révolution qui est restée localisée. Pourquoi? Cela tient à la nature des principes proclamés, cela tient surtout à la nature de la race et au caractère plus ou moins généreux de la nation.

Un siècle après, en effet, a éclaté la Révolution française et cette Révolution a régénéré le monde. (Bravos, vifs applaudissements.)

Ce sont les principes que vous avez proclamés à cette époque que nous avons mis en pratique. Aussi l'Amérique latine a-t-elle pour la France, je ne dirai pas de la sympathie, mais une espèce d'affection filiale (Vifs applaudissements); nos relations avec vous ont toujours été en augmentant et, pour vous le prouver, je vous citerai quelques chiffres qui ont bien leur éloquence. Il y a vingt-cinq ou trente ans, le chiffre de nos exportations était de 30 à 45 millions, nous faisons aujourd'hui avec la France un commerce extérieur qui dépasse 800 millions. Il suffit, il me semble, d'énoncer simplement ces chiffres pour montrer les progrès de la civilisation dans notre pays et l'immense avenir commercial qui nous est réservé.

Depuis longtemps, vous le voyez, nous sommes entrés dans l'histoire et nous avons conquis le droit de parler. Qu'on cesse donc de nous croire habillés avec des plumes et mangeant des requins! (Rires.)

J'espère que ces quelques mots engageront les Français qui sont si bienveillants, et surtout les journalistes français qui sont si spirituels, à entreprendre la défense de cette Amérique du Sud si ignorée, mais si reconnaissante, si aimante et si dévouée pour notre beau pays de France. (Bravos et applaudissements.)

Je ne voudrais pas, Messieurs, abuser de votre bienveillante attention : je vous demanderai cependant de vouloir bien me permettre d'ajouter deux mots encore.

La France nous a conviés, cette année, à cette Exposition universelle si brillante, si sérieuse, et qui a fait monter votre pays à l'apogée de sa véritable gloire pacifique, bien autrement solide que l'autre gloire, parce qu'elle est

féconde et donne l'essor au progrès. Vous avez organisé, à l'occasion de cette grande fête de la paix, des Congrès sur les principales questions qui intéressent l'humanité, et de tous les points du globe on a répondu à votre appel. Cela prouve l'influence qu'exerce partout la France dans le domaine des idées. Je voudrais résumer en quelques paroles ce que je pense à cet égard.

Il me semble qu'il y a encore des compléments à apporter à ces Congrès. Je voudrais voir, par exemple, s'organiser un Congrès monétaire qui aurait pour but l'unité de monnaie chez tous les peuples civilisés.

Je verrais encore avec plaisir un Congrès de droit international privé tendant à régler les conflits qui peuvent surgir entre les législations des divers États. Dans un siècle où les relations se multiplient d'une si étonnante façon, l'absence d'un code de droit international privé est un véritable contre-sens. Aussi j'espère bien que d'ici à quarante ans on rattrapera, à cet égard, tout le temps qu'on a perdu. Les étrangers, pour les choses les plus ordinaires de la vie, sont encore comme en tutelle. Une nation ne peut pas vivre sans droit civil; et on prétend faire vivre le monde entier avec ces antinomies!

Il y a aussi des réformes qui sont, je le reconnais, du domaine de l'utopie. Tel est le rêve que caressent certains esprits de voir s'établir une langue universelle; mais il en est d'autres qui seraient d'une réelle utilité. Pourquoi ne pas faire un Congrès, par exemple, où l'on chercherait à établir un seul système de thermomètres, de méridiens. Il en est d'autres encore qui pourraient se réunir utilement et qui feraient entrer les diverses nations du globe dans une voie plus pratique et plus féconde au point de vue du progrès. Ainsi j'appellerai de tous mes vœux la réunion d'un Congrès pour les arbitrages où l'on verrait peut-être proclamer la maxime : « Que le droit prime la force. » Et c'est à la France que doit appartenir cette initiative, parce que toujours elle a su défendre dans le monde le droit opprimé contre la force victorieuse. (Bravos, applaudissements. — L'orateur est félicité par ses collègues.)

Vous connaissez, Messieurs, l'ordre du jour de demain. Les séances de Section continueront d'avoir lieu au palais des Tuileries suivant l'ordre indiqué dans le programme. Il n'y aura plus de séance plénière au palais du Trocadéro, mais une quatrième séance générale se tiendra aux Tuileries le 20 juillet, jour de notre séparation.

La séance est levée à quatre heures quarante-cinq minutes.

Le Secrétaire de la séance,

Léon Cahun.

SÉANCE DU JEUDI 18 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

TROISIÈME SECTION. — ETHNOGRAPHIE THÉORIQUE.

SOMMAIRE. — Lettre sur quelques populations sahariennes, par M. V. LARGEAU, et observations de M. A. CASTAING. — Réclamation d'un membre au sujet d'une théorie de M. MADIER DE MONTJAU : Affinités ethnologiques et linguistiques de la France et de l'Angleterre. — Des différences qui existent entre la race, le peuple, la nation, la nationalité et l'État : MM. le Dr Gaëtan DELAUNAY, MADIER DE MONTJAU, SCHOEBEL, DE MEÏSSAS, Mme Cl. ROYER, MM. le Dr LANDOWSKI, Léon DE ROSNY, A. CASTAING, Joseph HALÉVY. — Exposition de photographies et peintures ethnographiques, organisée par le Congrès. — Demande de séances supplémentaires : La question de l'influence des milieux : MM. MADIER DE MONTJAU, O. PITROU. — L'ethnographie considérée comme science de la destinée humaine, par M. A. CASTAING.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. le Secrétaire général pour la lecture d'une lettre de M. LARGEAU, qui a paru au Comité d'organisation de nature à être distraite des pièces renvoyées à la Commission spéciale de la correspondance, pour être communiquée immédiatement au Congrès.

SUR QUELQUES POPULATIONS SAHARIENNES,

PAR V. LARGEAU.

J'aurais vivement désiré pouvoir aller communiquer verbalement au Congrès que vous avez l'honneur de présider, le résultat des études ethnographiques que j'ai faites pendant quatre années dans la partie du Sahara qui s'étend au sud de l'Atlas jusqu'à la diagonale qui va d'El Goléah à Rhadamès; mais voyant que, malgré toute ma bonne volonté, ce désir n'est pas réalisable, je prends le parti de signaler du moins à votre attention les envois que j'ai faits, dans ces derniers temps, au Ministère de l'instruction publique par l'intermédiaire de la Société de géographie de Paris.

Ces envois consistent en :

1° Une collection de silex taillés provenant de la vallée de l'Oued-Miya. Dans cette collection, je me permettrai de vous signaler un sabre ou casse-tête en silex; des pointes

de lames et des pointes de flèches artistement taillées; des couteaux, des grattoirs, des percuteurs et une petite scie;

2° Un fer de lance bronzé;

3° Une vue extérieure et intérieure de l'une des grottes taillées que l'on rencontre tout le long de la vallée de l'Oued-Miya jusqu'au Tidikelt;

4° Une carte topographique de la vallée de l'Oued-Miya où les stations préhistoriques sont indiquées;

5° Un dictionnaire des langues parlées à Tombouctou et dans le Haouna;

6° Des vues du Sahara et des types photographiés des différentes races sahariennes.

Parmi ces races, qui ont été surtout l'objet de mes études, se distinguent les Nègres et les Berbers.

Les Nègres, qui sont disséminés dans les cases du Nord où ils sont agriculteurs, se rencontrent à l'état libre dans le pays d'Aïr, à l'état de serfs dans le Hoggar, à l'état de clients à Rhadamès. Dans la vallée de l'Oued-Rirh, dans l'Ouargla et dans le Touat, ils sont considérés comme des êtres inférieurs que l'on fait travailler en qualité de *khammès*.

A Rhadamès, on leur donne le nom d'*Âtrias*, nom qui dérive de la racine *âtara* (*ardere*), et qui signifie *racine*, *origine*, ou bien encore *race mère*.

Dans le Tidikelt et au Touat, on les désigne sous le nom de *Haratin*, c'est-à-dire *affranchis*, nom qui dérive de la racine *harra*, *devenir libre*, *être affranchi*, parce qu'en effet les Nègres opprimés acceptèrent tout d'abord l'islam et furent affranchis du joug des Berbers qui les traitaient en esclaves.

Dans l'Oued-Rirh et à Ouargla, on les appelle *Rouarha*, parce qu'ils sont les aborigènes de l'ancien pays de *Rirha*, nom qui dérive de la racine *rark*, *être gras*, *fertile*, et qui signifie *terre fertile*.

Dans le Hoggar et dans l'Azguer, les Touaregs les désignent sous le nom d'*Imrhad*, c'est-à-dire *serfs*.

Je suis porté à croire que les Nègres sahariens appartiennent tous à l'ancienne race égyptienne, ou garamantique, ou sub-éthiopienne, comme l'appelle M. Henri Duveyrier, mais qu'il serait, je crois, plus logique de désigner sous le nom d'*ancienne race indo-africaine*.

S'il existe, par-ci par-là, quelques petites différences de types ou de couleurs, cela doit être attribué, comme pour les races indo-europénnes, aux nouvelles conditions climatériques dans lesquelles se sont trouvés les émigrants, ainsi qu'au genre de vie auquel ils ont dû se soumettre dans leur nouvelle patrie.

Il est du reste prouvé par l'histoire, et Hérodote le rapporte, qu'il y eut différentes migrations de soldats égyptiens indigènes; l'historien grec parle même de 240,000 hommes qui émigrèrent en Éthiopie sous le règne de Psammitichus; or, il est bien permis de supposer que d'autres bandes se sont dirigées vers l'Ouest pour se répandre dans tout le Sahara.

Ces peuples ont aujourd'hui oublié leur langue pour adopter celle des Berbers qui les ont assujettis.

Il est également hors de doute pour moi que les *Foulanes* du Soudan septentrional (qui sont, pour parler comme les Arabes, *des nobles* parmi les Nègres) sont des Nègres sahariens occidentaux qui, après avoir embrassé l'islam, suivirent au Soudan les premiers conquérants arabes qui s'y rendirent ou peut-être même les conquérants berbers *molettmin* (voilés) qui les avaient assujettis et qui, après s'être faits musulmans, étendirent leur empire jusque dans le Soudan.

Après la chute du puissant empire des Sanhadja, ces Nègres se trouvèrent isolés

parmi les peuples idolâtres du Soudan qui les traitèrent en parias, et ce n'est que depuis un demi-siècle environ que, secouant enfin le joug, ils ont assujetti à leur tour ceux qui les avaient si longtemps opprimés, et qu'ils les ont mis dans l'alternative de devenir musulmans ou d'être vendus comme esclaves.

Du reste, vous pourrez établir la comparaison entre les Nègres sahariens et les Foulanes par les types photographiés que je vous ai signalés; ceux de ces types qui sont désignés sous la dénomination de Nègres de Tombouctou ne sont autres que des Foulanes.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que Rhadamès est une ancienne colonie égyptienne, car les restes que l'on y trouve en font foi : ce sont des chapiteaux, des bas-reliefs et des fûts de colonnes.

Quant au nom de Rhadamès, il est tout moderne. Ainsi il est probable qu'avant l'occupation romaine cette ville avait un nom se rapprochant de Cydamus et que ce nom fut latinisé par les Romains; puis les Arabes, arrivant à leur tour, arabisèrent Cydamus et en firent Rhadamès, tout comme de *Constantina* (ville d'Algérie) ils ont fait *Qcentina* et d'*Alexandria* (ville d'Égypte) ils ont fait *Skandria*.

Maintenant, à quelle époque les Berbers descendirent-ils dans le Sahara et assujettirent-ils les Noirs? Il n'est guère possible de le préciser. On sait seulement que les Berbers africains, qui peuvent être divisés en *bruns* et en *blonds*, sont d'origines bien différentes.

Les uns sont, comme les Israélites, des descendants des nombreux prisonniers que les Pharaons firent en Asie et qu'ils employèrent, chez eux, à bâtir des villes et des pyramides. Les historiens anciens, Hérodote et Diodore notamment, rapportent que ces prisonniers, accablés de travail et épuisés de misère, se révoltèrent à différentes époques. Un grand nombre s'échappèrent; les uns se dirigeant vers l'Orient, comme les Israélites, et les autres vers l'Occident où ils finirent par s'établir. Quelques-uns sont des tribus chassées de la Palestine par Josué, fils de Noun, qui succéda à Moïse; d'autres sont des Phrygiens qui sont venus par mer (peut-être même directement par terre par l'Égypte) et qui se sont d'abord établis sur le littoral; d'autres enfin (les Blonds) sont venus de la Gaule par Gibraltar et par la Sicile.

Ce que je dis ici de l'origine des Berbers s'accorde, du reste, avec ce que rapporte Salluste, qui écrivait sous Jules César, et qui a résumé, dans son *Histoire de la guerre de Jugurtha*, ce qu'il avait appris des anciens géographes.

Quant aux Rhadamésiens, par exemple, tout prouve qu'ils sont sortis de la Phrygie. D'abord M. Vatonne, qui faisait partie de la mission envoyée à Rhadamès en 1862, trouva une inscription bilingue, moitié en caractères grecs et moitié en caractères inconnus, provenant de l'un des tombeaux dont j'ai pris un dessin très fidèle; j'ai moi-même rapporté de Rhadamès une lampe en terre cuite de même provenance sur laquelle se trouve gravé un P grec; enfin, les femmes de Rhadamès portent toutes pour coiffure un bonnet phrygien.

Les Berbers de Rhadamès et leurs sujets âtrias furent, en l'an 19 de Jésus-Christ, assujettis par les Romains qui, sous la conduite d'un certain Cornelius Balbus, poussèrent de ce côté une pointe assez avancée vers le Sud, puisqu'ils s'emparèrent aussi de *Garama* (aujourd'hui Djerma), l'ancienne capitale du Fezzan. Mais cette occupation n'a dû être que temporaire, ou, si elle a duré au moins deux cent cinquante ans, comme le croit M. Léon Renier de l'Institut[1], elle a dû être continuée par des troupes auxiliaires numides, car il serait extraordinaire que les Romains n'eussent laissé là, après une occupation aussi prolongée, que les faibles restes que l'on y voit.

Quoi qu'il en soit, on ne trouve plus trace de la présence des Romains ou des Grecs à

[1] Henri Duveyrier, *Les Touaregs du Nord*.

Rhadamès à l'époque de l'invasion arabe. Ibn Khaldoun mentionne seulement que «depuis le Maghreb el Aksa jusqu'à Tripoli, ou pour mieux dire, jusqu'à Alexandrie, et depuis la mer Romaine jusqu'au pays des Noirs, toute cette région a été habitée par la race berbère, et cela depuis une époque dont on ne connaît ni les événements antérieurs ni même le commencement[1]».

Je ne puis m'étendre plus longuement ici sur cette importante question des races sahariennes, question que je traite tout particulièrement dans un ouvrage dont le premier volume est prêt à être mis sous presse.

Je regrette de ne pouvoir vous parler non plus des peuples préhistoriques du Sahara, peuples dont j'ai trouvé partout des traces dans les vallées sahariennes que j'ai explorées et dont on devait avoir, dans un autre milieu, un genre de vie analogue à celui des habitants de nos cités lacustres.

Je possède aussi des manuscrits sur la conquête du Sahara et du Soudan par les Arabes; mais je ne puis songer à les traduire maintenant.

Tout en vous réitérant mes regrets de ne pouvoir vous faire de communication plus étendue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon plus profond respect.

V. Largeau.

Membre des Sociétés de géographie de Paris, de Genève, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux; de la Société de statistique des Deux-Sèvres; membre fondateur de la Société de topographie de Paris; membre du Congrès international des Sciences géographiques en 1875; médaille de 1re classe, etc.

Niort, le 14 juillet 1878.

M. le Président. M. Castaing a la parole pour une observation au sujet de la communication qui vient de nous être faite de la lettre de M. Largeau.

M. Castaing. Messieurs, la communication de M. Largeau est excessivement courte, mais elle est très intéressante pour l'étude des Nègres et des Berbers de l'Algérie. Les Nègres, dont il donne une description très concise, «appartiennent tous, dit-il, à la race égyptienne, ou garamantique, ou sub-éthiopienne, comme l'appelle M. Henri Duveyrier; mais il serait, je crois, plus logique de les désigner sous le nom d'ancienne race indo-africaine».

Toutes ces dénominations mériteraient bien quelques explications, mais nous ne les avons pas.

Il est du reste prouvé par l'histoire, et Hérodote le rapporte, qu'il y eut différentes migrations des soldats indigènes; l'historien grec parle même de 26,000 hommes qui émigrèrent en Éthiopie; or, il est bien permis de supposer que d'autres bandes se soient dirigées vers l'Ouest pour se répandre dans tout le Sahara.

Il s'agit donc de savoir si les Nègres sahariens et ceux qui sont compris entre la Méditerranée et le Soudan sont d'origine égyptienne, et si les Foulahs, qui sont certains Nègres du Sénégal, ont la même origine.

S'il existe, par-ci par-là, quelques petites différences de types ou de couleurs, cela doit être attribué, comme pour les races indo-européennes, aux nouvelles conditions climatériques dans lesquelles se sont trouvés les émigrants, ainsi qu'au genre de vie auquel ils ont dû se soumettre dans leur nouvelle patrie.

(1) *Ibn Khaldoun*, traduction de M. de Slane.

Je ne crois pas que cette opinion, qui appartient à M. Henri Duveyrier et que M. Largeau a adoptée, puisse être le moins du monde soutenue.

Il me paraîtrait évident, au contraire, qu'antérieurement aux époques historiques, c'est-à-dire aux époques où les races blanches se sont établies sur le bord de la Méditerranée, l'Afrique a été occupée par les Nègres qui vivaient jusque dans le Nord avec les éléphants dont l'Atlas était plein à cette époque et qui ont même traversé le détroit de Gibraltar pour aller occuper la partie de l'Espagne la plus anciennement historique, celle qui s'étend aujourd'hui aux environs de Cadix et qu'on a appelée successivement l'Atlantide, la Bétique et le pays des Atlantes.

Je passe maintenant de la question des Nègres à celle des Berbers du Sahara.

A quelle époque les Berbers descendirent-ils dans le Sahara et assujettirent-ils les Noirs? Il n'est guère possible de le préciser. On sait seulement que les Berbers africains, qui pourront être divisés en *bruns* et en *blonds*, sont d'origine bien différente.

Les uns sont, comme les Israélites, des descendants des nombreux prisonniers que les Pharaons firent en Asie et qu'ils employèrent, chez eux, à bâtir des villes et des pyramides.

Les historiens anciens, Hérodote et Diodore notamment, rapportent que ces prisonniers, accablés de travail et épuisés de misère, se révoltèrent à différentes époques. Un grand nombre s'échappèrent; les uns se dirigeant vers l'Orient, comme les Israélites, et les autres vers l'Occident où ils finirent par s'établir.

Quelques-uns sont des tribus chassées de la Palestine par Josué, fils de Noun, qui succéda à Moïse.

Il est, je crois, tout à fait inutile de discuter cette assertion qui n'est pas vraie en ce qui concerne les Israélites et qui ne l'est pas davantage en ce qui concerne les Berbers.

M. Largeau ajoute ensuite que les Berbers «sont des Phrygiens qui sont venus par mer (peut-être même directement par terre à travers l'Égypte) et qui se sont d'abord établis sur le littoral».

Et il donne ici la figure d'une femme de Rhadamès qui porte un bonnet phrygien.

Je crois bien qu'il y a, en effet, une parenté entre les habitants de Rhadamès et les habitants de la Phrygie, mais je l'admets dans le sens contraire.

Ce sont, selon moi, les Berbers qui sont allés s'établir dans le pays des Rhadamésiens.

Si je dois dire mon opinion relativement à l'origine des Berbers, il me paraît parfaitement clair que ce n'est pas autre chose que les Pasteurs qui sont venus vers 1810 avant notre ère et qui sont restés jusqu'en 1550; pendant ces deux cent soixante ans qu'a duré leur domination sur l'Égypte, ils ont continuellement filé vers l'Ouest où ils se sont établis sous le nom de Mazirs, lequel existe encore aujourd'hui, car les Berbers s'appellent soit Mazirs, soit Amazirs.

Voilà comment les Berbers s'appellent. Les Berbers sont arrivés, entre le XVIIIe et le XVIe siècle avant notre ère, en Afrique; ils y sont arrivés en deux grandes bandes, l'une au XVIIe siècle et l'autre au XVIe.

M. Halévy. A l'occasion du procès-verbal, on a parlé de l'existence des Berbers, je demande à faire à mon tour deux courtes observations. Deux mille ans avant notre ère, les Égyptiens connaissaient les Berbers qui existaient à l'état indépendant. Voilà ma première observation, la seconde est relative aux Nègres.

Les Nègres du Sahara, d'après les dernières recherches des voyageurs, extrêmement compétents, étaient répandus en effet dans plusieurs oasis du désert, et c'est la race blanche qui les a refoulés. Le fait réel est donc à peu près l'inverse de ce qu'on suppose. Voilà tout ce que j'avais à dire; je ne veux pas insister d'ailleurs sur ces observations qui trouveront leur place à un autre moment.

M. le Secrétaire. Je ne puis, Messieurs, me dispenser de vous mentionner au moins une lettre de notre dossier de correspondance, lettre qui vient de nous être adressée, parce qu'elle a un caractère personnel, du moins au point de vue de la nationalité.

Un membre anglais du Congrès s'est trouvé offensé d'une phrase qui a été prononcée par un de nos membres, qui a dit que les Anglais considéraient les races latines comme des races à demi nègres, et que, lorsque les Anglo-Saxons se trouvaient en présence de Néo-Latins, ils leur lançaient cette parole : *We are better men than you are.*

M. Castaing. De quoi se plaint-il? C'est bien plutôt nous qui pourrions y trouver à redire.

M. le Secrétaire. L'auteur de la protestation nous demande de lire à l'assemblée la note suivante, que vous n'écouterez peut-être pas sans quelque intérêt.

AFFINITÉS ETHNOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

Il est de mode, de nos jours, dans les journaux, revues et autres recueils périodiques de l'Angleterre, de parler de la nation anglaise, et, par suite, de la grande nation américaine comme de peuples teutoniques. On répète que notre sang, nos institutions, notre langage sont anglo-saxons ou, ce qui revient au même, germains.

Les Allemands, il faut le dire à leur honneur, sont nos maîtres en ethnologie et en philologie, et profitent de leur influence sur les journaux littéraires de l'Angleterre et d'autres pays pour accréditer cette opinion le plus possible. Les feuilles d'Allemagne viennent naturellement à l'appui de cette thèse. En France et en Angleterre, on la regarde volontiers comme indiscutable.

Il s'agit de savoir si cette assertion est réellement fondée. Le très compétent auteur d'un récent ouvrage intitulé : *La Généalogie du peuple anglais,* me semble avoir établi que les envahisseurs saxons ou germains de la Grande-Bretagne n'ont aucunement détruit les habitants bretons ou celtes de notre île, mais qu'au contraire le caractère physique et moral du peuple anglais est en très grande partie celtique. L'expression d'Anglo-Celte serait beaucoup plus près de la vérité que celle d'Anglo-Saxon; ce dernier terme devrait même être entièrement proscrit, comme inexact et erroné.

Les Français, quoiqu'ils aient perdu le celte, leur langue d'origine, n'en sont pas moins un peuple celtique; c'est là un fait incontestable.

Lors de la conquête normande, la population de la Grande-Bretagne se mêla d'une quantité considérable de sang français ou celto-latin. Le nombre des habitants de l'Angleterre, au moment de la conquête, a été évalué à environ deux millions. Guillaume le Conquérant amena une armée d'environ 100,000 hommes, avec une suite nombreuse. et déposséda probablement un nombre égal de Saxons. Sous les règnes suivants, tous les soldats, prêtres et ménestrels qui peuplaient les châteaux du roi et des barons et gentilshommes, ainsi qu'une grande partie de la bourgeoisie commerçante, étaient d'origine normande ou française. Il est certain que les noms de la plupart de nos industries sont de provenance française : tels sont les mots *tailor, plumber, painter, cordwainer* (cordonnier), *butcher, fletcher* (flécheur vieux français), *draper,* etc.

On peut donc, sans trop d'exagération, porter à 500,000 le nombre de Français d'origines diverses qui vinrent se mêler aux deux millions de Saxons ou prétendus tels; ces nouveaux venus formèrent le quart, de beaucoup le plus influent et le plus intelligent, de la population totale de l'Angleterre. Je n'ai point parlé des habitants de l'Écosse, du pays de Galles, de l'Irlande, de l'île de Man et des îles du Canal, compris aujourd'hui sous la dénomination générale d'Anglo-Saxons; l'élément celtique domine notablement dans tous ces pays. Aussi est-ce faire une assez large part à l'élément teutonique que de le compter pour un tiers seulement de la population des Îles Britanniques.

Mais, dit-on, ce sont les Anglo-Saxons qui ont fondé les libertés anglaises. C'est là une grave erreur : les barons qui arrachèrent à la royauté la grande charte portent tous des noms normands. L'Anglo-Saxon, isolé du continent, avait insensiblement dégénéré d'âge en âge. L'enlever à cet isolement, l'amener à une lutte avec une race de conquérants dont les habitudes, la condition sociale, les tendances cosmopolites étaient directement opposées aux siennes, telle fut l'œuvre rude mais salutaire de la conquête normande.

Mais on objecte que la langue anglaise est essentiellement teutonique. Je ferai remarquer d'abord que la langue n'est pas une preuve déterminante de la race : les Celtes d'Irlande, les Nègres africains de la Jamaïque parlent anglais. En outre, l'anglais n'est pas exclusivement teutonique, mais un idiome mixte, formé de romain et de tudesque. Un illustre savant français, M. de Thommerel, dans son ouvrage intitulé *Fusion de l'Anglo-Saxon* avec l'Anglo-Normand, a compté les mots dont se compose notre dictionnaire.

Sur les 43,000 mots environ de la langue anglaise, 29,000 sont d'origine romaine, 13,000 seulement de provenance germanique; le reste vient de sources diverses, principalement du celte. La majorité des mots romains nous est venue à travers le vieux normand, mais beaucoup sont tirés directement du latin; d'autres sont de familles italienne, espagnole ou portugaise. Beaucoup de nos formes grammaticales sont aussi romaines, notamment le pluriel en *s* et la formation des mots en «ment» *parliament, government, transshipment.*

Dans un article aussi peu étendu que celui-ci, il est impossible de traiter à fond un pareil sujet. Je me bornerai à dire avec un éminent critique allemand, M. Schlegel, que de tous les dialectes romains (l'italien, l'espagnol, le portugais, le français), ce dernier est celui qui s'éloigne le plus du latin et qui est arrivé le plus tard à son entier développement, tandis que le plus jeune de ces dialectes, l'anglais, est tellement mêlé d'éléments étrangers, qu'il est difficile de décider si c'est le romain ou le germain qui domine dans cette langue. La littérature anglaise tient le milieu entre l'allemand et le romain, et elle est plus originale que les deux autres.

Cela étant, on peut être surpris que le français soit si peu parlé en Angleterre et réciproquement. Les touristes français sont souvent servis chez nous par des Allemands qui ont l'avantage de parler généralement deux ou trois langues, tandis que les servi-

teurs anglais ou français ne parlent guère d'autre langue que la leur. Cependant, si l'on songe à l'importance de l'élément français dans la langue anglaise, il devait être beaucoup plus facile pour un Anglais que pour un Allemand d'apprendre le français. Dans beaucoup d'hôtels d'Angleterre, on voit des Allemands remplacer les indigènes, partout on rencontre la blonde chevelure et l'accent guttural des serviteurs allemands. C'est là sans doute une des raisons qui font répéter aux touristes français que les Anglais sont blonds et que leur idiome est guttural. La vérité est que les cheveux bruns sont très communs en Angleterre et que notre langue est sifflante, ce qui est tout à fait l'opposé de l'accent guttural.

En résumé, notre race et notre langue sont mixtes, ni celto-latines, ni teutoniques, mais c'est un composé des deux éléments. Quelques-uns de nos écrivains modernes inclinent fortement dans les deux sens opposés. Pour ne parler que de nos poètes les plus récents, Byron a très peu du tempérament tudesque.

Il l'écrit lui-même à Moore : «Je n'ai pas de sang saxon dans les veines, mon sang est tout à fait méridional.»

Il descend, du côté paternel, des Byron de France, et, par sa mère, une Gordon, des Scoto-Celtes; son esprit vif et moqueur, sa gaieté d'une intempérante exubérance, et, par-dessus tout, sa nature physique sont ce qu'il y a de moins teutonique. Tennyson, au contraire, a spécialement les qualités de la race germanique.

Un dernier mot : Puisque Gaulois et Bretons sont unis par tant de rapports de race et de langage, on peut espérer que les luttes armées des générations précédentes ont pris fin et que désormais le Français brillant, et l'Anglais, moins prime-sautier, mais plus sérieux, ne seront rivaux que dans les arts de la paix et au profit de la civilisation générale.

M. G.

M. Madier de Montjau. Je demanderai la permission, si ce membre entre en séance, de lui adresser quelques paroles qui adouciront son cœur anglais, et lui montreront que ce n'est qu'au point de vue philosophique que j'ai exprimé une opinion sur ses compatriotes, en rendant d'ailleurs justice à leurs magnifiques qualités, que j'ai eu personnellement l'occasion d'apprécier pendant onze ans d'exil. Comme lui, je tiens la grande masse de la population de la Grande-Bretagne pour celtique. Dans le peuple, la majorité peut-être est brune, mais la morgue anglo-saxonne est une maladie contagieuse; j'en ai constaté les atteintes chez les enfants de mes amis : ils étaient nés sur le sol anglais; ils avaient été à l'école anglaise, c'était assez. Ceci dit, proclamons bien haut que, sur bien des points très sérieux, les Anglais sont réellement *better men than we are*.

M. le Président. Nous passerons maintenant à l'ordre du jour. Les questions inscrites dans le programme ne pourront évidemment pas être toutes abordées dans cette séance; aussi invitons-nous l'assemblée à décider celles qu'elle désire discuter de préférence. Plusieurs membres se sont fait inscrire pour la question des différences qui existent entre la race, la nation et l'État.

M. Duchinski (de Kiew). C'est une question très intéressante que nous pourrions commencer par examiner.

Plusieurs Voix. Appuyé.

M. le Président. En conséquence, la parole est à M. le Dr Gaëtan Delaunay, qui est inscrit le premier pour parler sur cette question.

DES DIFFÉRENCES QUI EXISTENT

ENTRE LA RACE, LE PEUPLE, LA NATION, LA NATIONALITÉ ET L'ÉTAT.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Selon moi, Messieurs, la *race* est biologique; la *nation* et l'État sont sociologiques.

Il y a lieu d'établir une distinction entre les mots *race* et *société*. Nous voyons des races dans les règnes végétal et animal. Il y a de nombreuses espèces et de nombreuses races de plantes et d'animaux; mais certaines de ces plantes, certains de ces animaux seulement vivent en société; car, si nous nous occupons des sociétés humaines spécialement, il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue de l'histoire naturelle, dont parlait M. Madier de Montjau, il existe, dans le règne animal et dans le règne végétal, des sociétés dont l'étude est très intéressante et devrait, selon moi, former la base de l'étude des sociétés humaines.

Les hommes vivent en société, je le veux bien, mais si je vous disais qu'il y a beaucoup plus de plantes et d'animaux vivant en société que d'hommes, vous comprendriez que cette étude de la sociologie végétale et animale devrait précéder l'étude des sociétés humaines.

Quant à présent, j'insiste sur cette distinction qu'il y a lieu d'établir entre les races et les sociétés.

Il y a des animaux, des végétaux qui vivent individuellement en dehors de tout groupe.

Certains de ces êtres, au contraire, sont groupés, forment des sociétés, et alors nous nous trouvons en présence d'une étude nouvelle, celle qui s'applique à ces groupes d'êtres organisés, qu'il s'agisse de végétaux ou qu'il s'agisse d'animaux.

Mais l'étude la plus intéressante pour nous est évidemment celle qui s'occupe des groupes d'hommes.

Eh bien! parmi ces groupes, je crois qu'il y en a d'autres que la *nation* et l'*État*, je crois qu'il y en a qui passent avant eux, qui en sont la base et qui sont compris dans ceux-là. Ainsi, quand les êtres se groupent, c'est d'abord pour former la famille; la famille est le premier groupe qu'on rencontre, c'est la base de toutes les sociétés.

Les familles se groupent ensuite pour former ce qu'on appelle la *gens*, la maison, et ces maisons se groupent elles-mêmes pour former une *tribu;* ces tribus, lorsqu'elles viennent à se grouper, à s'associer entre elles, forment ce qu'on appelle la *nation*. Cette nation est plus ou moins importante; elle comprend tantôt des milliers, tantôt des millions d'individus; je tenais à bien marquer les termes de ces groupements.

Considérons les sociétés inférieures.

La tribu des Mincopies est formée d'environ 80 personnes. Eh bien! tous ces individus se ressemblent; de même les animaux inférieurs sont composés

de cellules semblables. Nous cherchons s'il y a là des organes, des fonctions différentes; pas le moins du monde. Tous ces individus, dis-je, se ressemblent, si bien qu'on peut couper cela en morceaux; ce qui restera pourra, en se multipliant, reformer un animal.

De même, dans les tribus, il n'y a pas de fonctions sociales différentes, il n'y a qu'une sorte de *consensus*.

Dans la nation, au contraire, qui est un groupe, une société supérieure à la tribu, nous trouvons des fonctions différentes. Nous avons des individus qui cultivent la terre, ce sont les agriculteurs; j'ajoute que l'agriculture est la première fonction qui apparaît dans la formation des sociétés.

M. Schœbel. Ce n'est pas l'agriculture, mais la chasse. Je demande la parole.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. C'est cette fonction qui fournit les éléments, la matière première nécessaire à la société.

Qu'arrive-t-il ensuite? Nous voyons apparaître une autre fonction dans la nation; cette fonction, c'est l'industrie qui transforme la matière première en produits assimilables et qui est analogue à la digestion des animaux.

M. le Président. Nous ne cherchons pas à indiquer les périodes successives de formation des races, des tribus, des nationalités. Nous cherchons à définir quelques termes sur lesquels il est indispensable de bien s'entendre quand on traite de questions ethnographiques. Je vous prie de vouloir bien vous renfermer dans la question.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je demanderai alors, pour terminer, de faire observer ceci, pour montrer la distinction à établir entre *race* et *société*: c'est qu'il y à des sociétés formées de plusieurs races, et non seulement parmi les hommes, mais parmi les animaux.

Si vous étudiez les sociétés de fourmis par exemple, vous voyez qu'il y a des fourmis qui commandent, d'autres qui sont réduites en esclavage; ce sont deux races différentes. La dernière est une race qui a été conquise et réduite en esclavage. Néanmoins tout cela forme une société, et il y a des fourmis qui remplissent des rôles différents.

Eh bien! parmi nos sociétés humaines, je crois que la majorité est formée de plusieurs races. Il est probable que les Mincopies, par exemple, dont je vous parlais tout à l'heure, sont formés d'une même race. Dans les sociétés, telles qu'elles sont organisées, les sociétés supérieures comme les sociétés européennes, nous voyons des multitudes de races et de variétés. Malgré cela, ces sociétés sont organisées; elles possèdent toutes les fonctions dont je voulais parler tout à l'heure.

La distinction que je voulais établir entre la nation et l'État, c'est que la nation est un groupe d'individus organisés en société. L'*État*, lui, représente une fonction; il représente une fonction correspondant en biologie à l'innervation; j'aurais désiré justement vous montrer en quelques mots ce parallèle qui est étonnant, et sur lequel on a insisté depuis quelques années, entre les sociétés et les êtres vivants. L'agriculture, qui fournit la matière première,

n'est pas autre chose, au point de vue abstrait, au point de vue de la fonction, — je ne parle pas au point de vue de l'organe, — que l'alimentation qui fournit la matière première à l'animal.

M. le Président. Nous sortons tout à fait de l'ordre du jour.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je voulais montrer le rôle joué par l'État, et je ne vous demande que quelques instants pour terminer. L'industrie, qui transforme cette matière première, n'est pas autre chose que l'appareil digestif qui transforme la matière fournie par l'alimentation en produits assimilables. Le commerce, qui fait circuler partout, qui met à la portée de tous les individus cette matière transformée, n'est pas autre chose que la circulation qui existe chez tous les animaux et qui met les liquides nutritifs à la portée de tous les éléments anatomiques.

Enfin l'État, comme je vous le disais, n'est pas autre chose que l'innervation, que le système nerveux. Je ne veux pas pousser plus loin le parallèle, mais je serais heureux, si l'on pouvait m'accorder du temps, de montrer que les lois de l'organisation sont exactement les mêmes en sociologie qu'en biologie.

M. Madier de Montjau. D'accord.

M. le Président. La parole est à M. Madier de Montjau pour une observation.

M. Madier de Montjau. Je suis, je pourrais dire nous sommes tous d'accord à reconnaître les dernières paroles de M. le Dr Gaëtan Delaunay comme vraies. Je me confesse incapable d'exprimer les mêmes idées aussi scientifiquement au point de vue biologique, mais je sens clairement la justesse de ce parallèle.

Qu'un individu soit simple ou collectif, il a un fonctionnement qui, si on l'étudie, repose sur des nécessités, sur des forces et sur des moyens profondément identiques au fond, quoique dissemblables dans la forme et dans les proportions.

Mais la question est simplement celle-ci : c'est de se rendre clairement compte, pour la facilité des discussions ultérieures, de la valeur de ces mots : race, nation et État.

Eh bien! un individu collectif, quelle que soit sa magnitude, et un individu simple, quelles que soient sa petitesse et l'imperfection du développement de cette individualité, sont des choses identiques au fond. Nous sommes donc obligés de bien nous fixer sur la valeur de ces mots : *race*, *tribu*, *nation*, *État*. J'essayerai de le faire en montrant surtout qu'il y a des races qui ne constituent pas des nations; il y a des races qui en constituent une seule, il y a des races qui en constituent plusieurs.

Les Slaves sont une race. Cette race constitue un très grand nombre de nations qu'il faut être un panslaviste enragé pour vouloir confondre *a priori* et *a posteriori*.

Des races complètement différentes se sont fondues en France et y subsistent

au fond virtuellement; mais, transformées ou non transformées, elles se sont absorbées dans un individu collectif qu'on appelle la *nation.*

Eh bien! le mot *race* est un fait biologique. Quant à une *nation*, c'est un assemblage d'hommes, de tribus, de race quelconque, homogène ou non homogène, mais que nous ne pouvons pas appeler simplement une masse fortuite quand nous y attachons l'idée de nation.

L'idée de *nationalité* implique une certaine histoire; elle implique un fonctionnement actuel.

Quand les peuples qu'on appelait les Turcs, les Vandales ou les Huns débordèrent sur l'Europe, la première idée de l'ignorance fut que c'était purement et simplement une *race.* Cette race n'était pas aussi homogène qu'on le croyait, tant s'en faut, et la dernière parole de M. Urechia et d'un autre de nos membres nous montrant les Turcs traînant à leur suite, au Nord et au Midi, tantôt en Turquie même, tantôt en remontant, selon les besoins de la poursuite et de la conquête, des Moscovites, des Roumains ou des Grecs, nous montre bien que ce n'était pas une race pure. Mais il y a une chose qui frappe, c'est ce fonctionnement commun de ravage, de pillage.

On n'appella pas ces peuples un *État*, parce qu'il n'y avait pas de territoire; on ne les appela pas *État*, parce qu'on ne se rendait pas compte de leur organisation intérieure; on ne les appela pas *État*, parce qu'ils n'avaient aucuns rapports internationaux autres que le massacre et le vol, mais on les appela *nation.*

Et à peine les eut-on vus en fonctionnement qu'on les appela *nation.* Le caractère de la nation, par conséquent, c'est d'être une masse d'hommes, d'une certaine quantité d'hommes, avec un fonctionnement saisissable. Quant à l'État, il implique précisément la constatation d'un certain organisme, d'un certain développement régulier avec des fonctions intérieures déterminées et des relations extérieures reconnaissables.

L'idée de souveraineté ne s'attachant pas à l'idée de *race* et s'attachant mal à l'idée de *nation*, elle s'attachera immédiatement à l'idée d'*État.*

Je ne veux pas pousser plus loin ce parallèle, ce serait avoir l'air de faire une leçon sur un sujet qui est à l'étude. Je me borne à dire ceci : que je crois bonne la rédaction de ceux qui ont posé la question : je crois qu'il s'agit purement et simplement de déterminer quelle est, dans le parler vulgaire, la valeur de ces expressions, et je crois avoir commencé de le déterminer.

M. le Président. La parole est à M. Schœbel.

M. Schœbel. Je conteste l'assertion qui représente les animaux s'accroissant de la même façon que les hommes, et leurs facultés se développant selon les mêmes lois. Pour les animaux, les lois sont inflexibles et l'initiative individuelle ne les modifie jamais : les bancs de mollusques des côtes du Groënland apparaissent identiques aux groupes de la même espèce sur les côtes de l'Espagne. Ce n'est qu'après un certain développement et des modifications qui ne sont pas le fait de l'animal lui-même, mais qui l'atteignent sans qu'il s'en doute, que les différences se manifestent. A la base, il y a uniformité.

En ce qui concerne le sens à donner aux mots *nation* et *race*, je pense que

la race repose sur un fait physique et naturel, spécialement sur le fait de la génération, et j'entends par nation la réunion de races différentes aspirant à l'unité sociale et politique.

M. l'abbé DE MEÏSSAS. Je ne puis admettre l'assimilation que l'on fait de l'agrégation des mollusques avec les véritables *sociétés;* la juxtaposition ne constitue pas l'état social; l'état collectif, mais inconscient, n'est même pas un rudiment de société; ce n'est qu'un fait brutal et contingent.

M. CASTAING. Observation très juste : un accident a déterminé la position d'une huître, un autre accident détermine sa place, et ni dans l'un ni dans l'autre cas, il peut n'y avoir aucune modification, et il n'y a aucune conscience d'un fait qui ne constitue pas même une association.

M. l'abbé DE MEÏSSAS. La *race* est la somme des individus ayant les mêmes caractères physiques et provenant d'une même souche. La *nation* est une agrégation d'individus vivant sous le même régime politique.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à Mme Clémence Royer.

Mme Clémence ROYER. Je crois, Messieurs, que nous sommes, sur cette question, bien près d'être tous d'accord, à quelques nuances près. Nous différons seulement par des définitions de mots relativement à la dénomination des groupes, des groupements; question qui, peut-être, est encore un peu pendante pour nous.

Il s'agit, en effet, de déterminer cette dénomination, ces limites; nous sommes tous d'accord que la *race* est un fait physique, biologique, un fait fatal; on est fils de quelqu'un, ceci est une vérité que personne ne peut révoquer en doute. (Sourires.)

Eh bien! si on est fils de quelqu'un, on a une race, une généalogie; elle est pure ou mélangée, peu importe, ou est d'une race quelconque. On a aussi un type quelconque, peut-être plus ou moins abâtardi, flottant, peu importe, on a toujours un type, c'est un fait biologique.

Dans l'histoire du développement social de l'humanité, il est évident cependant qu'à l'origine de toute société, la *race* se confond sensiblement avec la *nation*. A l'origine, je ne dirai pas de la nation, car elle ne porte pas encore ce nom, mais de la *tribu*, la race est essentiellement pure.

Tant que l'humanité reste à l'état chasseur, pastoral, nomade, tant que les sociétés humaines ne sont pas enracinées au sol par l'agriculture et les grandes constructions urbaines, la *tribu* reste essentiellement ethnique.

Dans les sociétés d'ensemble qui ont toujours plus ou moins une souche commune, il se forme des rameaux, des branches qui viennent se rattacher les unes aux autres par des liens plus ou moins prochains et dont l'origine est commune. Le mot *peuple* n'est autre chose que le mot de nation, et même dans les temps antiques, le mot de *nation* se confond avec celui de *race*. Le mot grec *ἔθνος* signifie aussi bien *race* que *nation;* les anciens appliquaient cette idée que l'on est toujours fils de quelqu'un non seulement aux individus, mais aussi aux peuples. Vous voyez ainsi les quatre fils d'Hellen devenant pères

de quatre tribus; toutes les généalogies des villes avaient un point de départ semblable.

A une époque encore très rapprochée de nous, la *nation* était considérée comme un rameau ethnique descendant en général d'un même père; cette croyance était fausse la plupart du temps et cette ethnologie devenait une véritable mythologie; elle s'est cependant perpétuée jusqu'à une époque très récente, je le répète, puisque vous voyez encore un certain nombre de nos grands historiens français regardant les Francs comme les petits-fils de Francus.

Il faut tenir compte de ce fait que, tant que les races restent à l'état nomade, il n'y a généralement pas de nation constituée, mais seulement des tribus ethniques. Elles ne séjournent pas toutes au même endroit, mais elles sont toutes à peu près de même race; elles ont, comme on l'a très bien fait remarquer, des traits communs, mais pas cette division de fonctions dont on parlait. C'est là une théorie aussi vraie pour les sociétés que pour les groupes d'individus et qui est d'une grande utilité pour la philosophie de l'histoire.

Dans les tribus ethniques, il n'y a pas de différenciation entre les divers représentants de la nation. Mais lorsqu'on arrive, par la fédération des tribus, par la fédération ethnique, à la constitution de la *nation*, alors on a non seulement une nation proprement dite, mais on pourrait presque dire un *État*, parce qu'enfin on y trouve l'organisme, la conquête, la défense, l'action commune, etc... Et cependant, ce qui constitue la nation, c'est un fait tout sociologique, économique; fait physique et fatal, consistant dans l'enracinement au sol des agriculteurs, dans le groupement géographique.

Les tribus fédérées ne deviennent *nation* que lorsque, par l'appropriation du sol, la société s'enracine sur certaines de ses portions, et se crée par conséquent des frontières géographiques, parce qu'alors, sitôt enracinées, les tribus deviennent propriétaires, et n'ont plus besoin d'aller çà et là, au loin, au gré de la famille qui les pousse et les sollicite, cherchant de meilleurs pâturages pour les troupeaux, ou des districts de chasse plus importants. Une fois qu'elles sont enracinées, il faut qu'elles se défendent, il faut qu'elles deviennent militaires, et même souvent conquérantes, pour ne pas être conquises. Il leur faut donc toute une organisation qui leur était inutile à l'état nomade.

Dans cet état, il y a une sorte de nécessité politique et sociale à ce que le domaine, le territoire de la nation, soit pour ainsi dire conquis.

Les tribus ethniques peuvent rester enclavées les unes dans les autres; il en résulte parfois des guerres, mais elles conservent leur individualité sur leur territoire.

Dans un État d'agriculteurs, il faut qu'une certaine étendue du sol soit délimitée par des frontières géographiques: c'est là une question de tactique militaire; pour la même raison, il faut autant que possible que toutes les tribus soient contiguës; alors la *nation* est constituée, elle est alors capable de prendre ces grands développements que nous pouvons observer dans les civilisations supérieures qui, de leur côté, une fois arrivées à ce développement social, se différencient et peuvent renfermer des éléments ethniques très différents. Ces éléments se divisent même de plus en plus, par l'effet de ce système de différenciation que nous avons nommé économie politique.

M. le Président. Nous pourrons réunir les questions que vous venez de poser à celles inscrites au programme; mais nous ne devons pas en ce moment élargir encore la question, et je viens vous supplier de vouloir bien vous renfermer strictement dans le cadre que nous nous sommes fixé. Vous vous êtes servie du terme de *nation* et nous sommes d'accord; si vous vous étiez servie du mot *nationalité*, nous ne le serions plus; *race* et *nation*, ce n'est pas la même chose; *nation* et *nationalité*, ce n'est pas la même chose non plus.

Dans une discussion à laquelle vous-même avez pris part, dans une de nos dernières séances, on a reconnu la nécessité d'établir une distinction entre ces deux mots pour la discussion de notre programme.

M[me] Clémence Royer. Je viens de voir sur le programme quelles sont à peu près les questions posées, et elles peuvent être parfaitement réunies; on peut les traiter à un point de vue ou à un autre. Maintenant, pour répondre à l'observation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je vous dirai que je trouve cette distinction bien subtile. Que l'on distingue entre *nation* et *état*, cela est très important et je le conçois; entre *nation* et *race*, je le comprends encore; que l'on distingue entre nation et peuple, bien que ces deux expressions soient souvent employées l'une pour l'autre, je le comprends encore; mais distinguer entre *nation* et *nationalité*, cela, je le répète, me paraît bien subtil; il faudrait, selon moi, lorsqu'on veut exprimer une idée différente, créer des mots de racine différente, sans quoi nous serons exposés à faire ce que font les Allemands qui, ayant un mot qui signifie telle ou telle chose, en font un verbe d'où dérive un adjectif, puis un autre verbe qui sert à former un nouveau substantif, et ainsi de suite inventant toute une série de mots dérivés les uns des autres, puis les idées s'appliquant aux mots nouveaux, si bien qu'il en résulte un tel vague dans les discussions qu'il devient impossible d'y rien reconnaître. (Très bien! très bien!)

Nationalité vient de nation; laissons à ce mot le même sens; je ne vois aucune différence entre eux; d'ailleurs, j'aime beaucoup la clarté et je crains par-dessus tout la confusion des langues.

Dans l'intérêt même de la langue, laissons donc le même sens à ces deux mots, à cela près que nous garderons plus spécialement le mot nationalité pour les cas où il faudra déterminer des différences politiques, pour l'expression : «le droit de nationalité» par exemple; mais enfin ne donnons pas à des mots identiques, de même racine, un sens différent, et si vous avez une autre idée, cherchez un autre mot!

Je vous ai dit, pour ma part, quelle est l'idée que je me fais de la nation.

Je sais qu'un certain nombre de races, de tribus, se sont réunies sous des frontières communes et que ces tribus, bien que différentes d'origine des races, se sont constituées sur les mêmes lieux et se sont formées par contiguïté, parce qu'elles étaient obligées d'attaquer ou de défendre la même patrie géographique; de ces individualités rapprochées est sortie une nation, et nous avons donc là un fait scientifique social; nous avons une nation qui n'est pas formée d'une race unique, mais de races différentes qui, habitant le même territoire, ont des intérêts communs pour arriver, par suite de cette commu-

nauté, à former une nationalité ayant des droits, et prenant elle-même son titre ethnique.

Il est bon, en effet, de remarquer que, si des races arrivent à former une nation, il en résulte aussi que les races sont mélangées sur un même territoire, dans le même habitacle, dans la même patrie géographique; mais il y a des intérêts communs, et si on ne leur appliquait pas le système des castes qui permet de distinguer les éléments ethniques, constitutifs des races mixtes par leur isolement et par la continuité de ce mélange, de ces intérêts qu'elles sont obligées de défendre, elles arriveraient à former un type ethnique.

Nous savons certainement bien qu'il y a un type de Français, un type d'Anglais, un type d'Allemand; ces types sont parfaitement distincts pour l'artiste et pour l'homme de science : c'est le type celtique, le type gallique. Il y a même peut-être entre ceux qui appartiennent au même type des différences plus grandes qu'on n'en trouverait en comparant ce type à un autre; ces différences tiennent surtout aux diverses habitudes sociales, à la langue, à la manière générale de vivre, adoptée depuis longtemps, par une longue suite de générations.

Donc si une race forme des nations, il en résulte qu'au bout d'un certain temps les nations forment une race, lorsqu'elles sont arrivées à cette fusion d'intérêts, de types, de langues; lorsqu'elles sont arrivées à former ce qu'on peut appeler une nationalité anormale.

Mais ce sont là des faits historiques : il est difficile de théoriser sur des phénomènes qui ne nous sont connus que par le développement de l'histoire et sur des distinctions qui ne nous offriront jamais aucune prise.

J'ai certainement beaucoup applaudi aux patriotiques et philosophiques paroles prononcées par M. le Président et par M. le Secrétaire dans le cours de la précédente séance, mais il arrive souvent que les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être; il est même très rare que ce qui devrait être soit.

Ainsi on a déclaré, de la façon la plus généreuse du monde (il y a beaucoup de ces formules qui courent le monde), que le droit prime la force; assurément cela devrait être ainsi; mais enfin, dans la réalité des choses, c'est la force qui prime toujours le droit; ou du moins le droit ne prime la force que lorsqu'il a réussi à mettre une force plus grande de son côté.

Arriver à mettre la force du côté du droit, c'est le rôle de l'intelligence; mais l'intelligence elle-même, qui est une force, n'est pas toujours dominante.

Il y a des forces de divers genres : il y a les forces physiques, les forces morales, les forces intellectuelles, et le résultat de l'histoire n'est, en somme, que la résultante de toutes ces forces. Quant à la force physique, elle n'est pas annihilée; si vous pouvez donc lui opposer une force plus grande, c'est fort bien; alors mettez la force du côté du droit et le droit régnera; mais tant qu'il n'aura pas la force, le droit ne régnera pas! (Très bien!)

Nous parlions tout à l'heure de *nationalité*, et je prononçais le mot de nationalité anormale, elle est formée d'éléments hétérogènes, œuvre de la résultante des forces; puis, au bout d'un certain temps, cette nationalité anormale, formée, comme je l'ai expliqué, d'éléments hétérogènes de peuples conquis,

est arrivée, par la fusion réciproque de ses éléments, à former une nationalité compacte; tout le développement de l'histoire est là. (Applaudissements.)

La *nation*, pour être une nation, doit avoir des frontières géographiques et, pour être une grande nation, ỵ être contiguë pour des raisons de tactique militaire. Elle doit avoir une langue commune, unique, pour que ses membres puissent s'entendre entre eux; ce qui n'empêche pas, la plupart du temps, ses éléments ethniques de conserver, en dehors de la langue officielle, administrative, des dialectes particuliers, tout en restant parfaitement normale; les intérêts communs pouvant toujours être débattus et compris par le *consensus* des habitants du pays. La Suisse possède par exemple trois dialectes, même trois langues différentes, et cependant personne ne songera à lui contester le droit de former une nationalité parfaitement une. (Très bien! et applaudissements. — Dénégations sur quelques bancs.)

Qu'est-ce que serait l'État sans la nation? D'après ce que disait M. Madier de Montjau, on serait tenté de croire que l'État commence là où commence la nation, avec la géographie; vous composerez donc l'État avec le domaine territorial? Je crois, pour ma part, que l'État est autre chose. L'État c'est le Gouvernement! C'est l'exercice de la souveraineté! Il est souvent imposé par la conquête, par la force; il est alors subi comme toute expression de la force. D'autres fois, au contraire, il est établi par le consentement de la nation; il est alors l'expression du sentiment, du génie national, il est vraiment l'État par conséquent; il s'appelle monarchie, république, aristocratie, démocratie, etc., suivant les différentes formes données à ce gouvernement du pays, par l'esprit public qui lui imprime un caractère spécial. On a dit, l'autre jour, que le système des castes dans l'Inde ne constituait pas, pour un pays, une nationalité durable; l'Inde a cependant duré très longtemps! L'Inde théocratique, avec des éléments très différents, subordonnés les uns aux autres, l'Inde des castes, en un mot, a duré au moins mille neuf cents ans avant notre ère, et n'a disparu que devant la conquête mongole.

Un Membre. Nous ne savons ce qui se passait dans l'Inde avant les Mongols.

Mme Clémence Royer. Voilà donc une durée très considérable pour une nation formée d'éléments différents, où on parlait des langues différentes, non seulement la langue primitive, différente d'origine avec la langue de l'époque postérieure, mais encore la langue importée par la conquête, c'est-à-dire le sanscrit, plus un nombre très considérable de dérivés et de dialectes; voilà donc une nationalité qui a été formée de dialectes divers, et qui, elle-même, en a formé d'autres.

Pour résumer, je dirai donc: la *tribu* est un fait biologique; la *nation* est un fait sociologique donné par l'histoire, et qui ne prend naissance qu'avec le fait géographique de l'appropriation d'un territoire; l'*État* n'est que la constitution d'un pouvoir souverain, qu'il soit implanté par la conquête ou qu'il soit issu spontanément du consentement, du génie populaire. (Applaudissements.)

M. Schoebel. Je ne saurais admettre l'appréciation qu'on a faite de l'allemand et qui est venue se glisser incidemment au milieu d'une question de

races. Cependant il peut être utile de savoir à quoi s'en tenir sur les termes employés par cette langue, et si vous ne trouvez pas que ce soit un hors-d'œuvre, je vous le dirai. (Parlez, parlez!)

Il n'y a pas de nuages dans l'allemand; aussi précis que le français peut l'être, dans les questions scientifiques, il suit la même marche, obéit aux mêmes lois et remplace un terme défini par un terme équivalent. Dans le langage de la science, le génie de l'homme qui a une idée spéciale ou déterminée pour la première fois crée le terme correspondant; les nations voisines, en adoptant l'idée, adoptent aussi le terme. En général, c'est le latin qui a commencé, parce qu'il était la langue savante du moyen âge et qu'il est resté la langue commune des temps modernes, pour les peuples parlant des idiomes différents; et l'on peut dire qu'en se modelant sur le latin, les divers idiomes ont suivi des voies parallèles et concordantes. L'allemand n'est pas resté en arrière des autres.

Il est vrai que l'allemand est une langue poétique : souvent celui qui parle est entraîné en dehors des lois de la stricte logique et même au delà de sa propre pensée, de son intention primordiale. Ceux qui connaissent la langue ne s'y trompent point; ils émondent la végétation luxuriante de l'expression, et retrouvent alors la réalité toute nue, la réalité vivante. Le tout est de posséder le sentiment de la langue.

M. Léon de Rosny. Il ne m'appartient pas de critiquer l'opinion émise par M. Schœbel, au sujet de la langue allemande, qu'il possède d'une façon si supérieure. Cependant j'espère qu'il approuvera l'observation que j'ai à vous adresser. L'allemand est une langue polysynthétique, donnant à ceux qui l'emploient la faculté de renfermer une idée plus ou moins complexe dans un mot composé d'éléments divers. De la sorte, on renonce à l'emploi des prépositions, des conjonctions et autres particules qui contribuent si puissamment à la clarté du discours. La pensée prend alors une teinte vague qui n'est peut-être pas de l'obscurité, mais qui paraît telle à ceux qu'une longue habitude n'a pas familiarisés avec cet idiome incontestablement difficile.

Un Membre. Nous ne sommes plus dans la question des races.

M. Castaing. Il est vrai que nous sortons de la question de race, mais nous rentrons sur le terrain ethnographique, et cela vaut mieux.

Un Membre. Les races sont la question ethnographique par excellence.

Plusieurs Voix. Non! non!

M. Castaing. Que voulions-nous au début de cette discussion? Que l'on éclairât la première question de la troisième Section du questionnaire, ainsi conçue : « Des différences qui existent entre la *race*, la *nation* et l'*État*. »

Au premier abord, on pourrait avoir compris qu'il s'agissait d'une définition; mais, en vérité, on nous a donné bien autre chose. Je demande qu'on rentre dans la définition des termes ethnographiques.

M. l'abbé de Meïssas. J'ai déjà donné mon sentiment sur la signification

des termes *race* et *nation*. J'ajoute que ce dernier terme indique l'état social essentiel, dans lequel chaque individu profite de l'activité de tous les autres, et tous les autres de celle de chacun. Il s'établit donc une série de relations mutuelles et de profits réciproques qui créent la société, et la nation qui est la société la plus solidement constituée. Rien de pareil n'existe dans la juxtaposition des animaux, surtout des espèces inférieures.

Quant à la description que l'on nous fait des évolutions successives et prétendues logiques des sociétés primitives, je n'y saurais voir que des théories appuyées sur des conjectures. Le seul peuple sur lequel l'histoire nous donne des informations suivies, dès le début, c'est le peuple hébreu, et je n'y vois rien de pareil à ce que l'on prétend nous faire accepter.

M. Castaing. Le peuple hébreu a son berceau en pleine civilisation.

M. Schoebel. La notion de *nation* s'est trouvée dans la haute antiquité, tout aussi bien déterminée que de nos jours. Je citerai, par exemple, l'histoire des frères Philènes, faisant à Carthage, leur patrie, le sacrifice de leur vie, pour un simple agrandissement de territoire. Le pur patriotisme n'a pas d'exemple plus complet. Du reste, la communauté de langue n'est même pas nécessaire, témoin la Bretagne, qui est aussi française que n'importe quelle autre portion du territoire.

M. le Président. La parole est à M. le Dr Édouard Landowski.

M. le Dr Édouard Landowski. Je voudrais bien connaître la définition exacte du mot *race;* nous appliquons, en effet, ce mot à toutes les grandes divisions et aussi aux petites. Ainsi, nous disons d'abord la *race blanche*, la *race nègre*, la *race jaune*, puis la *race caucasique;* puis nous allons plus loin : nous disons la *race germanique*, puis la *race aryenne;* enfin nous allons jusqu'à dire la *race noble*, la *race de la noblesse.*

Il me semble qu'il ne serait pas mauvais de nous entendre et d'arrêter définitivement la véritable signification du mot *race.*

Emploiera-t-on ce terme pour indiquer la première division des hommes en espèces, en mettant complètement de côté la question de monogénisme et de polygénisme, et pour désigner simplement cette première division au point de vue des grands caractères physiques et moraux; ou l'emploiera-t-on, au contraire, pour exprimer l'idée d'une division quelconque?

Je dois vous dire qu'ici je ne suis pas tout à fait d'accord avec moi-même, c'est pourquoi j'évite toujours de prononcer le mot *race* lorsque je veux parler des grandes divisions.

Ce système n'est pas de mon invention; il a déjà été proposé par plusieurs savants, je ne fais donc que profiter de ce qui a été dit. Je me sers donc du mot «embranchement» qui me représente, dans ce cas, la première division des hommes par nations et par nationalités.

Le sens du mot *nation* a été, selon moi, très bien défini par M. Hovelacque, qui dit : «C'est la raison sociale d'un certain groupe d'individus qui ont les mêmes intérêts pour s'associer.» La question de race n'a rien à faire là. Supposons, par exemple, dans la péninsule ibérique, que nous prenions

les Espagnols et les Portugais; leurs intérêts ne sont pas les mêmes, ils ne s'aiment pas, ils ne pourront pas se réunir.

Je dirai de même : la branche slave. Comme branche, les Slaves existent en effet; comme race, ils n'existent pas! Les Bulgares sont aujourd'hui regardés comme Slaves, parce que l'on considère la question de linguistique, mais il est bien facile de voir qu'ils ne l'ont jamais été; ils appartiennent à la race touranienne. Les Bulgares sont donc regardés comme Slaves parce qu'ils parlent la langue slave, et il ne leur déplaît pas d'être considérés ainsi, parce qu'ils trouvent chez les Russes une communauté d'intérêts, une raison sociale, commerciale, qui leur permet de vendre leurs blés, leurs bœufs, tous leurs produits.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la Suisse qui forme, comme on l'a dit, une seule *nationalité*.

Ici, je me permettrai de ne pas être tout à fait d'accord avec Mme Royer; non pas que je veuille critiquer ses paroles, je me plais, au contraire, à rendre hommage à l'élégance et à la précision qu'elle apporte dans ses discours, mais j'ai le regret de dire que, sur le fond de la question, nos opinions vont être ici un peu différentes.

Suivant moi, *nation* et *nationalité* sont deux choses différentes. Je dirai même plus; si nous prenons la grande famille non encore développée que vous appelez tribu ou plutôt la réunion de plusieurs tribus, nous apercevons déjà un caractère spécial au point de vue de la différence ethnique que vous ne connaissez pas; vous reconnaissez très bien le type breton du type normand; ils sont voisins, et cependant ils ne se confondent pas.

Donc, pour en revenir à la signification du substantif, nous appellerons *nationalité* ce petit groupe, cette petite nation qui se confond dans la grande et forme avec elle une unité collective. C'est ainsi qu'à mon avis on peut comprendre cette distinction subtile.

Quant à la question de l'État, c'est une question qu'on peut diviser en deux parties : d'un côté, l'État faible se défendant contre le fort; de l'autre, l'État fort opprimant le faible. Toutes les nations se rangent dans l'une ou dans l'autre de ces deux catégories, selon les circonstances qui appartiennent à l'histoire du développement des peuples.

Opprimés, ils se jettent dans les bras d'un homme robuste, un voisin, celui qui se trouve le plus près pour les défendre; voilà le premier État, l'État primitif.

Aujourd'hui, l'*État* doit représenter l'association des individus qui ont des intérêts communs à défendre contre des individus plus forts au point de vue physique ou au point de vue du développement intellectuel; puis vient le fonctionnement administratif dont le but est à peu près le même à un autre point de vue.

L'*État* doit donc être, en un mot, à notre époque, la représentation des sentiments du pays, l'expression des vœux de la majorité; s'il ne représente pas la majorité, ce n'est plus l'État du pays proprement dit, c'est l'État de la minorité, c'est l'État oppresseur qui exploite l'opprimé! (Très bien! très bien!)

C'est pour cela que je me suis permis de combattre l'opinion de M. Madier

de Montjau en disant qu'il y a, chez certaines nationalités, certains caractères qui ne permettent pas de se concilier, et que les Français doivent être regardés comme des nègres par les populations du Nord. Ce n'est pas parce que je suis Slave que j'exprime cette pensée, mais il me semble qu'on ne peut pas classer les hommes comme on classe les animaux qui vivent sur la terre, dans l'eau ou dans l'air; on ne peut pas dire que nous soyons Celtes; il serait impossible de l'établir; on ne peut pas arriver aujourd'hui à établir la pureté de la race slave; mais on ne doit pas pour cela établir des divisions politiques qui n'ont aucun fondement, et il faut renverser toutes ces barrières artificielles élevées au profit de certaines gens qui ne cherchent qu'à diviser les peuples! (Très bien! — Applaudissements.)

M. Léon de Rosny. Je crois, Messieurs, que pour arriver à définir le sens des mots sur lequel l'attention du Congrès est appelée en ce moment, il est avant tout nécessaire de bien préciser à quelle science on veut les appliquer. Dans le langage journalier, on admet comme synonymes une foule d'expressions qui, dans le langage technique, présentent des significations différentes; et lorsqu'on s'occupe d'une branche *spéciale* de la science, on s'aperçoit que le sens de ces mots y est l'objet de nuances très délicates, dont il faut nécessairement tenir compte, si l'on veut posséder les qualités de précision si nécessaires chez le « spécialiste ».

Dans l'usage quotidien, *espèce humaine* et *humanité* sont des synonymes. Je crois qu'on ne peut les employer indifféremment dans le cadre de nos études. Le mot *espèce* appartient essentiellement au langage de l'histoire naturelle, et bien que Buffon ait dit, — je ne discute pas si c'est à tort ou à raison, — qu'il n'y avait pas d'espèce dans la nature, il est certain que ce terme est adopté aussi bien par nos zoologistes que par nos botanistes les plus autorisés. Employé à propos de l'homme, il désigne le premier groupe animal, le groupe le plus parfait de la création terrestre. Usité en histoire naturelle, il doit l'être également et dans les mêmes conditions, ce me semble, en anthropologie.

Quant au mot *humanité*, il ne saurait avoir une pareille signification dans le langage technique de l'ethnographie à laquelle il appartient d'une façon toute particulière. *Humanité* ne désigne pas, ne peut pas désigner une classe d'animaux. L'humanité, c'est l'ensemble des hommes constitués en société pour réaliser, avec les forces morales et intellectuelles dont ils disposent, une somme plus ou moins considérable de progrès qu'on appelle *civilisation*. Une espèce quelconque, l'espèce des hommes, comme les autres, n'accomplit, en tant qu'espèce, rien autre chose que les lois fatales de sa constitution physiologique. Quant à l'humanité, elle est au-dessus de toute notion d'espèce, parce qu'elle agit en vertu de lois contingentes avec le principe de liberté consciente qui la distingue ou tout au moins l'élève considérablement au-dessus de tous les autres groupes de la série animale.

Race est également un mot qui appartient avant tout à l'histoire naturelle. Déjà, en anthropologie, je ne sais plus trop ce qu'il signifie, ou du moins je le considère comme ayant un sens absolument idéal, hypothétique, quelque chose d'analogue au point mathématique qui, dépourvu d'étendue, n'existe

qu'à l'état théorique. J'ai dit, je crois, ce que je pensais de ce mot dans la discussion que nous avons engagée à propos du métissage. En tout cas, il me semble qu'il appartient aux anthropologistes de nous en donner la définition précise, et qu'en ethnographie nous n'avons que médiocrement à nous en préoccuper. Tant que le problème du monogénisme ou du polygénisme ne sera pas résolu, — et je n'ose espérer qu'il le soit bientôt, — je me demande en vain ce que ce mot *race* peut exprimer sans ambiguïté dans mon esprit. Linné, Cuvier et bien d'autres savants n'ont vu, dans les dissemblances qui se remarquent chez les hommes des différents climats, rien que des *variétés*. En tant qu'ethnographe, il me suffit, pour le moment du moins, de me conformer au sentiment de ces illustres naturalistes. Il se présente d'ailleurs au sujet de la théorie *officielle* de l'espèce, — pardonnez-moi cette expression, — des difficultés qui m'ont toujours fort embarrassé. L'espèce est en quelque sorte immuable en histoire naturelle. La doctrine de Lamarck, de Darwin et de leur école, seule la déclare transformable; mais il n'y a là qu'une hypothèse, fort séduisante, je l'avoue, mais une hypothèse enfin qui semble tarder terriblement à être prouvée. Or, si les espèces ont été de tout temps ce qu'elles sont aujourd'hui, elles ont été nécessairement l'objet d'une quantité de créations séparées égale à leur nombre. Et comme chaque espèce, suivant cette théorie, ne dérive de rien, puisqu'elle a été créée, et que *créé* signifie « formé de rien », il en résulte qu'elle a dû être fabriquée de toutes pièces, un jour donné, juste dans les conditions où nous la trouvons aujourd'hui. Si une pareille doctrine a paru bien simple, logique même aux théologiens, elle est un peu moins facile à admettre par les hommes de science. Pour ceux-ci, il n'y a point d'être qui n'ait eu un père et une mère, ou tout au moins qui ne soit dérivé d'un organisme générateur quelconque. Il faudrait, pour le moins, avec cette théorie, admettre que toutes les espèces ont existé de toute éternité, sans affinités entre elles, comme autant d'éléments constitutifs de l'univers, — ce qui me tourmenterait un peu. Les théologiens qui repoussent avec horreur la doctrine du transformisme ne me paraissent pas faire suffisamment attention que cette doctrine est, en définitive, celle qui s'accorde le mieux avec leur foi, et qu'elle est peut-être la seule qu'ils puissent adopter, dans l'état actuel de notre savoir, s'ils ne veulent pas être précipités sur la pente de l'impossible et du ridicule.

Je reviens donc sans scrupule, sans crainte de scandaliser des croyances respectables, au point de départ de la théorie du transformisme.

— Des êtres ont-ils pu naître sans générateur?

— Non, car, sans cela, ils seraient nés de rien, et avec rien on ne fait rien, à moins qu'on persiste à supposer un créateur sans ordre et sans raison, puisque ce créateur aurait créé un certain jour et pas un autre. Donc le principe primitif des êtres a été le générateur de tous les êtres. — Donc tous les êtres dérivent d'un *esse* primitif, renfermant en soi tous les éléments initiateurs et génériques des autres êtres, c'est-à-dire l'élément matériel dont ils sont formés et l'élément vivificateur, animique et progressif qui le met à même de se modifier, de se transformer, de se perfectionner.

La doctrine célèbre reconstituée par notre illustre collègue sir Charles Dar-

win établit une origine unique pour les espèces animales, et leur production successive par voie de sélection et d'irradiation. Par *sélection*, on entend la tendance des êtres à s'unir avec les plus parfaits d'entre leurs pareils, avec ceux qui sont les plus conformes aux exigences des milieux dans lesquels ils sont placés. Par *irradiation*, on veut dire que l'être primitif, et par suite l'être souche, a produit d'autres êtres qui, par les conditions différentes dans lesquelles ont eu lieu leur conception et leur naissance, par suite des circonstances particulières à leur lieu de développement, sont appelés à former, chacun, une série nouvelle de types, que les autres séries divergentes ne sauraient produire à leur tour. Cette doctrine, comme je le disais tout à l'heure, si elle n'est pas suffisamment établie sur les faits, est au moins fort attrayante, en ce sens qu'elle fournit une explication aussi simple que commode de la genèse des êtres organisés. Elle n'est cependant valable, pour le penseur, qu'en tant que, poursuivant ses prémisses, elle se décide à étendre ses principes à tous les règnes de la nature, au règne végétal et jusqu'au règne dit inorganique ou minéral. Mais alors les difficultés, déjà si nombreuses en ce qui concerne les transformations animales, se multiplient et se compliquent lorsqu'il faut expliquer le passage du végétal à l'animal, et, dans une mesure bien autrement désespérante encore, lorsqu'il faut rendre compte du passage du minéral au végétal.

Je ne puis m'appesantir davantage sur ce sujet qui m'a déjà entraîné dans une digression peut-être démesurée, mais qui avait pour but de montrer combien le point de départ de l'idée de *race* est encore obscur et inexpliqué.

Je reviens aux définitions.

Le mot *nation* appartient déjà à la technologie ethnographique. Est-il, dans notre domaine, synonyme du mot *peuple?*

Je ne le crois pas: *peuple* est un mot qui me semble avoir l'antériorité sur le mot *nation*. Il indique l'ensemble des individus qui habitent un pays, que ces individus soient ou non de même origine, de même famille, peu importe. L'idée de «peuple» dérive directement de celle de «peupler». Les grandes îles de la Malaisie sont peuplées d'animaux féroces et carnivores; on n'y trouve point une «nation» d'animaux féroces et carnivores. Il suffit, pour faire partie d'un peuple, de se soumettre aux lois du pays qu'on habite et de participer à ses charges. Mais il faut plus pour faire partie de la «nation».

On ne fait partie d'une *nation* qu'à la condition de vivre de la vie même de cette nation, d'avoir les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes intérêts. Les *îlots ethniques* font souvent partie d'un peuple, sans être de la même nation, encore moins de la même nationalité. Les étrangers naturalisés dans un pays font partie du peuple de ce pays, quand ils ont acquis le droit de citoyen, mais ils ne font pas partie de la nation, car en maintes circonstances, dans le cas de guerre avec leur pays d'origine, par exemple, ils éprouvent le besoin d'être neutres dans la lutte. Tant que dure la guerre, ils sont presque des étrangers dans leur pays d'adoption; et, pendant ce temps, ils ne sont pas capables de patriotisme.

Nationalité indique encore une idée plus complexe. On fait partie d'une nation, parce qu'on est attaché au sol qu'elle occupe, qu'on se soumet à ses institutions et qu'on se trouve étranger avec tout le reste du monde. On ne fait

partie d'une nationalité que lorsqu'on appartient à une société qui a acquis conscience de son autonomie, par l'étude de ses origines ethniques, de ses traditions, de son histoire, et par une communauté de sentiments de nature à définir le rôle, le but peut-être, des individus qui la composent, dans l'œuvre générale de la civilisation.

Quant au mot *État*, il n'appartient guère qu'à l'ethnographie appliquée ou ethnographie politique. Il exprime la constitution administrative d'un peuple, d'une nation ou d'une nationalité.

Bien que nous ayons les plus intéressantes questions à discuter dans la séance d'aujourd'hui, je ne crois pas que le Congrès puisse regretter d'avoir passé quelques heures à définir d'une façon précise certains mots d'une importance incontestable dans la technologie des sciences ethnographiques. Arrivons, Messieurs, à bien déterminer la valeur de ces mots, à énoncer des définitions claires et réfléchies, et nous éviterons à l'avenir les plus fâcheux malentendus. Ceux qui, plus tard, seraient tentés de les employer dans un sens autre que celui que nous aurons reconnu pour le vrai, se montreront par là seuls étrangers à l'ethnographie, et nous concevrons tout d'abord une idée du peu d'exactitude de leurs travaux. J'entendrai donc avec un vif intérêt toutes les opinions se produire, et si mes définitions sont erronées ou imparfaites, je serai le premier à les abandonner pour le présent et pour l'avenir. (Applaudissements.)

M. Castaing. Messieurs, l'étude à laquelle nous procédons en ce moment a pour objet la définition de quelques termes, techniques à notre point de vue, et dont l'exacte détermination vous a paru nécessaire pour la continuation de nos travaux. Après tout ce que nous venons d'entendre, je ne pense pas que la solution soit encore atteinte; c'est pourquoi je viens joindre mes observations aux vôtres. Permettez-moi d'abord de me souvenir qu'en 1860, je fus chargé de préparer, pour le compte de notre Société, une définition très importante et du plus haut intérêt pour nos études dont elle devait tracer la voie générale: il s'agissait de la définition de l'*Ethnographie*.

Je dus commencer par éliminer tous les éléments antérieurs : les dictionnaires et leurs commodes procédés n'avaient rien à nous donner. N'ayant d'autre mission que de saisir le reflet pur et simple du sentiment général, opérant sur les langues vivantes comme on le fait sur les langues mortes qui n'ont que leur passé, le lexicographe se borne à photographier le langage usuel, quel qu'il soit. La vérité même, l'absolue vérité ne l'attire point, et jamais il ne descend au fond du puits de la science, dans le dessein de l'y rencontrer toute nue.

Nous ne pouvions donc compter que sur nous-mêmes. L'œuvre fut entreprise avec courage, et, lorsqu'elle fut terminée, nous eûmes la conviction que nous avions réussi. Notre définition, je l'avoue, ne court point les rues, l'heure de ce genre de succès n'est pas encore arrivée; mais, avec le temps, elle a grandi, et, ce qui vaut mieux encore, elle vous est restée présente; cela suffit. (Très bien!)

Je voudrais qu'il nous fût possible d'en faire autant pour les termes que

vous avez mis en discussion. A vrai dire, les circonstances sont moins favorables : le temps a manqué pour la préparation des idées, il ne se prête pas à ce que nous les exposions dans toute leur ampleur. Mais le discours y gagnera en précision; c'est du moins un profit.

Nous n'avons rien, vous ai-je dit, à demander aux dictionnaires; afin de vous donner un exemple de ce que l'on y trouve, je prends le terme bien clair de *nation*. Selon l'Académie française, la *nation* est la totalité des personnes nées ou naturalisées «dans un pays et vivant sous un même gouvernement».

Cela est inexact : les fils nés en France, de parents étrangers, sont étrangers et ne font point partie de la nation; les fils, nés à l'étranger, d'un père français, sont Français et font partie de la nation.

Le dictionnaire de M. Littré est encore moins heureux :

La *nation*, dit-il, est une réunion d'hommes habitant un même territoire, soumis ou non à un même gouvernement, mais ayant depuis longtemps des intérêts assez communs pour qu'on puisse les considérer comme de la même race.

Il faut renoncer à discuter un pareil galimatias. Les autres ne valant pas mieux, passons-les sous silence.

Le premier terme à examiner est celui de *race*.

L'étymologie est un peu vague, mais le sens primitif est parfaitement déterminé : c'est celui de lignée, descendance rattachant à des ancêtres communs tous les individus qui composent la race. Toutes les langues de l'antiquité eurent des termes correspondant exactement à cette idée et ne contenant rien de plus. Les Latins disaient *genus*, et lorsqu'ils voulaient faire intervenir la notion de caractères extérieurs ou de forme, ils disaient *species*, qui signifie apparence.

Mais le sens a bien changé depuis lors. A la suite d'évolutions et de progrès dont je n'ai pas à vous faire l'exposé, les mots *genus* et *species* et leurs remplaçants modernes, *genre*, *espèce* et *race*, ont revêtu des significations tout à fait nouvelles. Contrairement à l'étymologie, *genre* est devenu l'expression d'agrégations, de groupes, que les liens de la génération n'unissent pas entre eux et dont tous les rapports se résument en des analogies de forme, d'organes et de fonctions.

Espèce, au contraire, renferme nécessairement l'idée de génération, non pas qu'il soit nécessaire, comme on l'a dit à tort, que tous les individus qui la composent descendent d'ancêtres communs, mais parce qu'il faut qu'en s'unissant, ils soient susceptibles de continuer l'espèce par voie générative : ce qui écarte les querelles de monogénie et polygénie. La ressemblance de forme et de fonctions y est toujours jusqu'à un certain point, mais elle est secondaire dans la détermination.

Dans la *race*, qui est une subdivision de l'espèce, la ressemblance des caractères diacritiques est plus accentuée que dans l'espèce et le genre; elle va jusqu'à une apparente identité entre individus de certaines races animales. Quant à la condition de génération, on l'y suppose toujours, bien qu'en réalité elle n'y soit pas plus indispensable que dans l'espèce.

Chez l'homme, la race est une agrégation d'individus présentant un en-

semble de caractères communs, et auxquels on suppose une généalogie commune, qui les ferait remonter à des ancêtres communs : supposition entièrement gratuite et par laquelle personne n'est induit en erreur. Ainsi les Juifs, dont la race est fameuse entre toutes, comprennent un très grand nombre d'individus qui ont été recrutés de tous côtés, aux temps anciens et modernes, et qui n'en ont pas moins les caractères physiques, intellectuels et moraux de la race. Inutile d'ajouter que les suppositions de races pures sont des hypothèses sans appuis.

Ces restrictions et beaucoup d'autres s'appliquant à tous les groupes similaires, il en résulte que *race* est un terme assez vague en lui-même, mais dont on use, parce qu'il est commode pour les synthèses par lesquelles on procède à l'appréciation de ces groupes.

Race est donc un terme naturel, c'est-à-dire provenant de l'histoire naturelle; je ne dis pas « biologique », parce que biologie est une expression malheureuse qui ne signifie rien, si elle n'indique pas la combinaison de l'anatomie et de la physiologie, et qu'aucune de ces trois sciences n'est nécessairement représentée dans les détails de la race. En effet, il peut arriver que l'individu compris dans une race n'y soit rattaché que par l'idiome ou l'habitat.

Nation est un terme dont la signification ne fait pas de difficulté, lorsqu'il s'agit de peuples du groupe latin, où il exprime l'ensemble des individus réunis sous un même gouvernement et sous les mêmes lois, quels que soient d'ailleurs l'habitat, l'apparence extérieure, le langage et les mœurs. Mais, hors de ce groupe, la définition cesse d'être juste. Les Irlandais et même les Écossais protesteraient contre la dénomination de nation donnée à la Grande-Bretagne, où il y a réellement trois nations en un État. En Allemagne, en Autriche, en Russie, le lien national est plein d'artifices, et sa dissolution ne ferait pas crier au miracle. Ne parlons pas de la Turquie, où l'unité plus factice encore ne dépend que de l'action d'un sabre qui est déjà fortement émoussé.

En réalité, *nation* est un terme du droit des gens, qui ne reçoit sa véritable acception que sous les cieux où règne la raison écrite, le droit romain, avec ses immortels principes. Partout où la législation conserve les traces du régime féodal, de l'organisation patriarcale ou des formes de l'Orient, la notion de nation n'existe que chez les hommes d'étude, elle n'est pas dans le peuple même et ne reçoit jamais la plénitude de son application.

Peuple est une expression élastique dont les significations sont très variées; parfois on l'identifie à *nation;* mais celle-ci vaut beaucoup mieux.

L'*État* n'est, à vrai dire, que le gouvernement. Dans le groupe latin, il est corrélatif à *nation*. Ailleurs, la même relation n'est plus aussi exacte, à raison des motifs déjà énoncés. L'Allemagne a des petits États dans un grand qui les domine. L'Angleterre, les États-Unis d'Amérique et la Suisse sont des fédérations d'États : tout cela dérive du moyen âge gothique. La Pologne est une nation qui n'a point d'État, la Hongrie est un État sans nation, ou, ce qui revient au même, avec une douzaine de nations et de races diverses. Ici encore, le droit romain donne seul la notion du principe et l'application de la chose.

Toutes ces questions, Messieurs, sont essentiellement ethnographiques, puisque les applications varient selon les races : c'est pourquoi j'y ai insisté.

Nationalité, dans le sens d'agrégation d'hommes, est moderne et l'Académie française ne la connaît que depuis 1835 ; or, Boiste, auquel elle l'emprunte, l'avait attribuée à Napoléon qui aurait dit : « Les Français n'ont point de nationalité. » Il est difficile de déterminer ce qu'entendait dire le père ou parrain de l'expression · mais en tout cas, il ne la confondait ni avec *nation*, ni avec *État*, et les meilleurs esprits en font la distinction. De là le terme célèbre : *principe des nationalités.*

Les économistes paraissent admettre que la nationalité résulte d'un ensemble de tendances générales dans les idées, d'intérêts communs, d'un but identique et de sympathies. Stuart Mill y ajoute, en première ligne, les antécédents et la possession d'une histoire nationale, selon l'expression de Barante : « C'est le souvenir du passé qui constitue la nationalité d'un peuple. » (Bravos.) Depuis lors, on a ajouté, avec plus d'élégance que de justesse : « Les guerres internationales sont les filles des nationalités. »

La signification actuelle n'est certainement pas la même que celle de *race* ou de *nation;* elle est plus étendue et comprend une foule d'individus qui ne se rattachent point aux autres par les liens de parenté, ou qui ne sont pas sous le même gouvernement. Dans l'usage, on dit : « les ouvriers de nationalité italienne qui travaillent en France, » ou bien « la nationalité allemande est envahissante », ou encore « la Suisse est une nation composée de trois nationalités, allemande, française, italienne ». Dans ce dernier cas, le principal moyen de distinction consiste dans l'idiome; mais ce moyen n'est plus applicable en ce qui concerne la France, où l'emploi du breton n'empêche pas ceux qui le parlent d'appartenir à la nationalité française; par contre, les Belges, malgré l'identité ou la diversité de la langue, forment une nationalité distincte qui n'a de base que dans les souvenirs historiques et la communauté supposée des intérêts.

Dans ces conditions, le sens de *nationalité* est à fixer : vous pouvez en faire ce qu'il vous plaira et ce que vous déciderez sera bien fait : je pense qu'il convient de confirmer l'usage en amplifiant le sens et de comprendre dans cet ensemble tout ce qui se rattache à la nature principale par la langue, la sympathie et les souvenirs historiques.

En résumé, la *race* est une collection d'individus dont l'ensemble présente une telle similitude de caractères qu'on est porté à les considérer comme étant apparentés par la descendance ou par des alliances répétées. C'est un fait naturel.

La *nation* est, en principe, une agrégation politique d'individus soumis au même gouvernement et aux mêmes lois. C'est un fait du droit des gens.

L'*État* est l'ensemble des pouvoirs, des intérêts des gouvernants ou des gouvernés, d'une nation ou de plusieurs nations associées. C'est également un fait du droit des gens.

La *nationalité* est l'ensemble des individus faisant partie d'une nation ou s'y rattachant par un courant d'intérêts, de sympathies et de souvenirs historiques.

Tel est, Messieurs, le résultat des recherches que j'ai opérées sur ces ques-

tions. J'espère qu'elles vous paraîtront convaincantes; mais, s'il en est différemment, je suis prêt à les discuter plus complètement avec vous. (Applaudissements.)

M. Halévy. Je demande la parole.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Halévy. Je désire présenter une observation relativement à la différence qu'il y a, suivant moi, entre la nation, la nationalité et l'État.

Dans une dissertation très savante, Mme Clémence Royer a parlé de l'État indou; à ce sujet, il faut bien s'entendre. Je crois que l'État n'est pas du tout la même chose que la nation et la nationalité.

Les nations sont des nécessités physiques, naturelles, normales, tandis que les États sont des nécessités historiques. L'État se forme, soit pour se défendre, soit pour attaquer les autres. On a parlé avec raison d'États, de nationalités indous, mais je ne crois pas qu'avant la conquête musulmane il y ait eu une nation indoue. Pour moi, les Indous divisés en castes incohérentes formaient, avant cette époque, une agglomération de nationalités distinctes. La conquête musulmane, ayant mélangé un grand nombre d'individus de castes différentes, jeta pour la première fois les bases d'une nation indoue. Il est vrai que ce changement a été réalisé aux dépens de l'ancien ordre de choses et grâce à l'adoption de l'Islamisme par une bonne partie des indigènes. De nos jours même, les États brahmaniques cèdent au premier choc de l'envahisseur et se soumettent à tous ses caprices pourvu qu'on les laisse végéter; tandis que les États musulmans se défendent jusqu'à la dernière extrémité. Tant il est vrai que l'Islamisme, malgré ses terribles dévastations, est le véritable créateur d'une nation indoue.

M. le Président. Je rappelle à l'assemblée que nous aurons une séance ce soir. Je dois lui annoncer aussi que la collection des photographies, peintures et aquarelles d'ethnographie descriptive a été installée dans une salle de ce palais, où elle sera mise dès demain à la disposition des membres qui pourront la visiter et l'étudier.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Nous avons discuté sur les races, ce qui est fort bien; mais il y a une question, suivant moi très importante, qui devait venir en discussion hier, la question des milieux, des climats : elle me paraît être complètement sacrifiée.

L'INFLUENCE DES MILIEUX.

M. Ed. Madier de Montjau. Je demande la permission de rappeler la motion que j'ai eu l'honneur de faire dans le but d'avoir, d'ici au mois d'octobre, époque de la deuxième session, deux ou trois séances non officielles dans lesquelles nous pourrons traiter les sujets qui nous paraissent être les plus importants parmi ceux sur lesquels, faute de temps, nous n'aurons pu discuter dans cette première session. J'insisterai surtout pour la question des milieux, des climats, car qui dit milieux, dit climats!

Je ne crois pas qu'il y ait, parmi les questions de notre programme, un sujet qui mérite qu'on lui sacrifie plus de temps que celle des milieux, car la question des milieux, des climats, a une influence énorme sur toutes les conclusions qu'on pourrait arriver à prendre sur le métissage. Cette question des milieux, comme la question politique, intéresse au point de vue du métissage l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, l'Inde chinoise, l'Inde hollandaise, l'Inde anglaise.

La question du métissage, au point de vue de l'humanité et de l'économie politique, est la question colossale de notre époque. Il est impossible de l'aborder avec quelques chances sérieuses de conclusions utiles, si, au préalable, on n'a pas étudié, par le côté biologique, la question climatérique, si l'on n'a pas fait des études qui peuvent se réduire en trois mots : *théorie des milieux*. (Très bien ! très bien !)

M. O. Pitrou. La question des climats et celle des milieux font partie de la deuxième section du questionnaire et d'une précédente séance.

Cependant, il ne serait pas mauvais de revenir sur les sujets omis, si l'on a des observations utiles à produire.

Telle est, sans doute, la pensée qui a dirigé les revendications faites par les précédents orateurs. J'y joindrai la mienne, ayant des objections à opposer à l'une des assertions qui viennent d'être émises.

M. Madier de Montjau a fait entendre que les questions de milieux sont comprises dans celles de climats.

Cette assertion n'a peut-être rien de positif, en ce sens que celui dont elle émane n'ignore pas la distinction qui existe entre les deux termes et qu'il n'a voulu que donner une forme plus saisissante à sa pensée, qui tend à confondre plus ou moins les deux ordres d'idées.

Quoi qu'il en soit, et posant la question sur un terrain plus général, j'ai l'intention de m'élever contre le sentiment très répandu qui attribue au climat une foule d'effets dont il n'est pas l'auteur.

Le climat, à proprement parler, n'est que l'ensemble des conditions météorologiques d'une localité, d'une zone. Cependant, lorsqu'on a réuni le degré moyen de la chaleur, l'altitude, le rayonnement solaire, les effets des courants aériens et marins, la configuration et la nature du sol, on n'a pas tout dit. Ces faits agissent comme causes sur les productions naturelles, sur la faune et sur la flore, et tout cela réagit sur l'homme. Il y a certainement en cela l'explication d'une partie des phénomènes qui produisent les caractères de race, mais cela n'est pas tout, il y a autre chose.

Ainsi, la faune, par exemple, a pu, dans un pays donné, rester longtemps pauvre, insuffisante pour les besoins de l'homme, quoique les conditions du pays n'y fissent point obstacle et seulement parce que les relations avec les pays mieux doués avaient fait défaut. Le climat n'y est pour rien, mais c'est un effet de milieux qui influe considérablement sur le développement de l'agriculture, de la civilisation, de la société.

La flore a pu rester dans un état d'infériorité, soit par suite d'une ignorance analogue, soit parce que la paresse, l'état instable de la société, les

habitudes nomades, la guerre ou toute autre cause ont arrêté la culture des espèces les plus favorables. Encore un effet de milieux où le climat peut n'être pour rien ou pour bien peu de chose.

Le climat n'est encore pour rien dans les influences de milieux qui tiennent à l'organisation sociale. Ainsi le despotisme et la liberté sont de tous climats. En Algérie nous voyons la démocratie fleurir de temps immémorial chez les Kabyles, tandis que la féodalité n'a pas cessé de se perpétuer chez les Arabes, leurs voisins; à Rome, c'est la liberté la plus orgueilleuse faisant place à la plus basse servilité, sans que les conditions météorologiques aient jamais changé.

Il y a ensuite les actions réflexes.

Primitivement modifié par une cause quelconque, l'homme constitue son milieu, qui modifie ou caractérise ses descendants.

Ceci nous conduirait à parler des modifications anatomiques du cerveau, qui se manifeste dans les facultés de l'intelligence et jusque dans les traits du visage.

Mais je passe sur ce sujet que M. Castaing a déjà traité devant la Société, et sur lequel il lui serait facile de vous donner des informations intéressantes.

Pour moi, restant dans la question générale, je me borne à vous rappeler que les races transportées sous d'autres climats que celui de leur habitation précédente luttent pendant longtemps et attendent des siècles avant que de se laisser modifier.

Quelques-uns conservent toujours une partie des caractères de leur nationalité, tels que les Gaulois dans leurs migrations en Espagne, en Italie, dans l'Asie Mineure, tels encore les Français au Canada. D'autres se fondent ou se transforment plus aisément; par exemple, les individus de race germanique dans leurs nombreuses migrations.

Il y a donc là des prédispositions ethniques.

En un mot, je crois pouvoir énoncer que l'influence du climat est l'une des plus importantes, peut-être la première, entre toutes celles que l'on désigne sous le nom générique de milieux; mais ce n'est pas la seule, et c'est à tort qu'on lui attribue des effets qu'elle n'a produits qu'avec le concours d'autres causes, ou même dans lesquels son action est plus apparente que réelle.

M. le Président. M. Castaing a préparé un mémoire sur la neuvième question du programme de l'ethnographie théorique. L'heure est déjà fort avancée. Je le prierai de se borner à nous en lire quelques fragments et à nous en faire connaître les conclusions.

L'ETHNOGRAPHIE

CONSIDÉRÉE COMME SCIENCE DE LA DESTINÉE HUMAINE,

PAR M. CASTAING.

Messieurs, la question que je viens exposer devant vous rencontre d'abord deux difficultés; la première réside dans l'élévation du sujet lui-même : il n'en est pas de plus grand, de plus important, de plus utile; dans toute l'œuvre

humaine, je ne connais rien de supérieur à cette tâche, que nous avez l'honneur de commencer, mais dont la solution sera le mérite de nos arrière-petits-neveux. J'éprouverais donc quelque hésitation à l'entreprendre, si d'heureuses circonstances ne m'avaient déjà induit à la traiter sommairement devant la Société naissante, dans mon *Rapport sur la définition de la science*. J'obtins alors son approbation et j'ose espérer que le même accueil bienveillant ne me fera pas défaut aujourd'hui. (Très bien!)

Ces principes que j'énonçais, ces pensées que je revêtais d'une formule, c'étaient les vôtres, c'étaient votre pensée, vos principes. Et voilà pourquoi depuis dix-huit ans, vos travaux isolés ou collectifs tendirent toujours à l'accomplissement du but commun : les divergences de direction qui divisent si fréquemment les écoles les plus compactes n'eurent jamais d'écho dans le sein de votre Société. Vous avez souvent différé d'appréciation dans les détails, et c'est un bien, puisque du choc des opinions naissent les éclairs de l'intelligence; mais nul d'entre nous ne mit en doute le but ou les moyens de l'ethnographie. Soit instinctivement, soit par l'effet d'un sentiment raisonné, et quoique aucune main despotique n'ait attenté à notre indépendance, nous avons marché dans la plus complète unité. (Très bien! — C'est vrai!)

Le Congrès nous donne un autre spectacle. Quelques membres, pour lesquels l'idée de l'ethnographie, telle que nous la comprenons, est sans doute une nouveauté, ont manifesté, dès l'abord, des tendances qui nous sont étrangères. Il semble que leur préoccupation soit de nous imposer les limites les plus étroites, au profit d'autres études, plus ou moins contiguës au champ de nos explorations. Une prétendue *sociologie*, qui n'a ni feu ni lieu, et dont tout l'avoir se résume dans un nom mal bâti, se plaint qu'on envahisse ses domaines. Ce serait sans le vouloir; nous ne savons où ils sont ces domaines. (Rires.) L'anthropologie, qui n'a point su dire ce qu'elle veut et où elle va, voudrait pourtant nous enfermer dans son cadre peu élastique. Nous n'avons garde d'y entrer.

Il est permis de se demander si de pareilles visées se concilient avec un sentiment bien net de la mission du savant. La science n'est pas un champ où l'on s'établit par droit d'occupation, en disant : « ceci est à moi, voilà ma place au soleil; » elle n'est pas une récolte que l'on entasse dans les greniers de la mémoire, pour y puiser à l'heure du caprice ou du besoin : cela n'est que de l'érudition, du savoir; il est vrai que le dictionnaire de l'Académie confond mal à propos les trois choses. Mais ce n'est pas cela.

Une science, Messieurs, est une œuvre dont tous les éléments convergent vers un centre commun, qui en est le but, le point objectif. Dans ces conditions, la science n'a pas de limites : selon la puissance de ses ailes, l'esprit se lance à travers l'espace et à travers le temps, et il est assuré de ne pas se perdre, tant qu'il conserve la vue ou le sentiment du centre qui le rappelle : ainsi, la colombe voyageuse, transportée au delà des terres et des mers, retourne, sans guide et par la voie la plus directe, vers les lieux où s'abrite le nid maternel.

Ne reprochez donc pas à l'ethnographie les pointes plus ou moins hardies qu'elle se permet dans les espaces inexplorés; contentez-vous de lui demander si elle a l'esprit de retour. Elle vous répondra :

« Mon but, c'est l'étude physique, intellectuelle et morale de l'humanité; et l'humanité, c'est la collection de tous les groupes, toutes les nationalités de l'espèce humaine; si j'oublie un instant cet objet pour me livrer à des digressions étrangères à cette fin, condamnez-moi; mais rendez-moi justice, si, en quelque lieu que j'aille et d'où que je revienne, l'objet de mes efforts est toujours la distinction, la comparaison ou la vue d'ensemble des groupes qui composent l'humanité. » (C'est cela. — Très bien!)

Puisque nous sommes d'accord sur ce point préliminaire, passons à l'objet spécial de la communication annoncée.

On n'attend pas un exposé, pas même l'esquisse d'une théorie sur la destinée humaine. Inhabile à la donner, je ne crois pas qu'un autre soit en mesure de tenter l'aventure, tant que l'ethnographie n'aura pas recueilli et disposé les éléments indispensables à une conclusion. Aujourd'hui, mon seul désir est de vous démontrer la légitimité du but que j'assigne à notre science, d'établir à nos yeux que l'ethnographie est la science de la destinée humaine.

M. Léon de Rosny. Très bien.

M. Castaing. La question n'est pas nouvelle pour moi, je viens de vous le dire, il y a bientôt dix-huit ans que je l'ai traitée à fond dans mon *Rapport sur la définition de l'ethnographie*. Personne ne s'en souvient : cela est naturel, je l'avais oubliée moi-même.

Vous me permettrez de reprendre les lignes principales de cette étude, et en remuant les cendres du passé, nous retrouverons l'étincelle de vie qui n'abandonne jamais les œuvres de la vérité!

« Quel est, disais-je alors, car je n'en veux pas changer les termes, quel est le but de l'ethnographie? A quoi peut servir l'étude des sociétés humaines, des races qui leur correspondent, de leurs éléments constitutifs, de leurs rapports caractéristiques et historiques, de leurs mœurs, de leurs tendances? A rien assurément, si le mobile n'en est qu'une vaine curiosité; mais à un objet du plus vif intérêt, s'il s'agit de comparer chaque société avec les autres, et avec les causes de toute nature qui l'ont affectée; de trouver, dans ses comparaisons, les motifs de la prospérité ou de la dégénérescence des diverses fractions de la grande famille humaine; de pouvoir signaler aux puissances quelconques qui influent sur nos destinées les moyens de porter le secours là où le besoin s'en fait sentir; de proportionner les institutions avec les nécessités actuelles ou à prévoir; de combiner les impulsions avec les aptitudes; enfin, dans une vue plus générale, c'est à l'ethnographie qu'il appartient de poser et de résoudre la grande question, celle qui prime et qui comprend toutes les autres, la question essentielle de la destinée de l'humanité. »

C'est ainsi que je posais un problème dont je tiens d'abord à définir les termes. Y a-t-il, ou, si vous l'aimez mieux, qu'est-ce que c'est que la destinée humaine?

Un Membre. Qui le sait?

M. Castaing. Oh! rassurez-vous! Je ne viens point évoquer le fantôme des causes finales. D'autres en donnent assez fréquemment l'exemple : le naturaliste le plus indifférent aux spéculations de la philosophie découvre une destination dans l'organe dont il a constaté la parfaite coaptation aux fonctions à

remplir, aux besoins à satisfaire, j'allais dire au but... mais ce serait trop. Comme j'avais l'honneur de vous l'exposer hier, le monde organique n'a pas une science (pour positive qu'elle prétende être et se montrer) qui ne rattache l'organe et la fonction à une cause déterminante; car l'idée de cause est un besoin de notre nature, et, comme elle nous distingue des animaux, elle est en même temps l'honneur le plus indéniable de l'esprit humain.

Cette recherche de la causalité est donc l'un de nos plus impérieux besoins, et, comme elle s'associe à d'autres facultés également irrésistibles et spontanées qui transportent notre pensée au delà du temps et de l'espace, dans les champs de l'immensité sans limites, il en résulte que l'esprit, qui veut se rendre compte de sa destinée, se trouve jeté, avant qu'il s'en soit aperçu, dans le domaine des merveilles et de l'infini. Ce n'est point là que je veux vous conduire. Laissons à la théologie et aux croyances une tâche dont les éléments ne font point partie des procédés positifs que nous employons, et si nous en parlons, que ce ne soit que pour accuser les différences qui nous distinguent.

La théologie, elle aussi, cherche le mot de la destinée humaine, mais combien les moyens et le but sont différents des nôtres! Permettez-moi, une fois de plus, de rappeler ce que j'en disais, dans le rapport auquel j'ai déjà fait allusion; il est des points sur lesquels la forme ne peut varier, la pensée étant identique :

«La théologie s'occupe surtout du ciel et nous ne voulons saisir que les manifestations de la terre; pour elle, la destinée commence à la mort, et c'est dans le cours de la vie que nous prétendons l'étudier; la théologie enfin, se plaçant, dès l'abord, en dehors des réalités du monde positif, ne peut voir en celle-ci que des moyens secondaires, tandis que nous voulons faire de ces réalités l'objet des recherches continues de la science. Nous voulons, autant du moins qu'il est en nous, saisir la pensée créatrice qui a présidé à l'éclosion de l'humanité, et sans contrarier des tendances qui nous entraînent à l'aspiration d'un monde plus élevé, nous cherchons à savoir enfin ce que l'homme fait sur la terre, ce qu'il y peut faire, ce qu'il y doit faire; quelles lois il est contraint de subir, quelles autres il doit observer, dans son propre intérêt et dans l'intérêt commun, non seulement comme simple individu animé, mais comme puissance physique, intellectuelle et morale; comme famille, comme peuple, comme société, comme humanité. Eh! quoi, l'homme parvient à pénétrer, dans une certaine mesure au moins, le mystère de tous les objets qui l'entourent, depuis les myriades de mondes immenses jusqu'à l'organisation imperceptible des infiniment petits; il émet la prétention de saisir Dieu lui-même dans les profondeurs de son éternité, et il n'arriverait pas à découvrir le mot final de sa propre nature! N'en croyez rien, car c'est là le grand but; c'est aussi la tâche admirable que la seule ethnographie a jusqu'à ce jour effleurée, que seule elle peut commencer, sinon remplir jusqu'au bout : laissez-nous espérer qu'elle l'accomplira.» (Applaudissements.)

L'examen de ces questions au point de vue de l'application pratique vous révélera une autre distinction non moins importante que celles que je viens d'énoncer. La théologie ne considère que l'individu : c'est lui qu'elle attend à sa naissance pour s'en emparer, qu'elle accompagne pendant sa vie pour le diriger, qu'elle suit jusqu'au delà de la tombe pour maintenir ses attaches. A ses yeux, les groupes plus ou moins considérables auxquels l'individu peut

appartenir ne sont que des faits secondaires, passagers, inconsistants, dérivant des conventions sociales ou produits par des circonstances accidentelles et transitoires; ces faits ont à peine la réalité philosophique qui les élèverait à la dignité de principes. Les faisant disparaître ou les réduisant à l'état de simples souvenirs, la mort dégage l'individualité, qui apparaît dès lors d'autant plus éclatante et débarrassée des voiles qui la masquaient. De tels principes, poussés à l'extrême, conduiraient à la négation de ceux de l'ethnographie; mais, dans tous les cas, la théologie ne saurait marcher d'accord avec notre science qu'à la condition que celle-ci lui concédera l'unité finale et l'égalité de toutes les races.

Nos procédés sont absolument différents : aux yeux de l'ethnographe, l'individu ne compte que pour sa valeur numérique, et c'est seulement sous le coup de la nécessité qu'on lui permet de sortir du rang. Le plus souvent, c'est un témoin des faits allégués : Hérodote ou Moïse déclarent un passé dont ils connurent les acteurs; parfois, c'est une personnification : Homère, Hippocrate, viennent comme synonymes de la poésie et de la science contemporaine; d'autres peuvent être appelés à suppléer les collectivités absentes : toujours la collectivité apparaît derrière l'image individuelle, qui la voile rarement et ne la fait jamais oublier.

L'ethnographe ne cherche donc que les collectivités, les groupes, parties plus ou moins essentielles de son grand tout, qui est l'humanité. On aurait tort de croire pourtant que la faculté d'individualisation y perde de ses droits ou de sa puissance; l'ethnographe la pratique à sa façon, il individualise les collectivités. Lorsque, dans une série de colonnes de chiffres, vous avez désigné l'une de ces colonnes pour recevoir les unités, tout ce qui est à la droite ne compte plus que pour des fractions; en ethnographie, les individus hommes sont tous à la droite, et dans la pratique nous négligeons les fractions. Ce n'est pas le lieu d'examiner les mérites de cette méthode : bonne ou mauvaise, elle est la nôtre, et c'est par elle que nous différons non seulement des sciences philosophiques et historiques, mais de l'anthropologie elle-même.

Car nous différons de l'anthropologie; cela peut surprendre; les deux sciences ont tant de points de contact! Elles se rencontrent fréquemment sur les mêmes terrains, leurs sujets d'étude sont souvent identiques, chacune d'elles nourrit le secret espoir d'absorber sa rivale, et l'événement ne peut manquer d'arriver, l'anthropologie n'étant, à vrai dire, qu'une annexe de l'ethnographie. (Dénégations. Applaudissements. — Mouvement prolongé.)

Messieurs, vous me répondrez... ou plutôt, c'est moi qui vais tâcher de répondre aux opinions qui se sont déjà produites, dans un sens absolument opposé à ce que je viens d'énoncer. Ceux qui voudraient réduire l'ethnographie à je ne sais quels détails de mœurs et de costumes, se plaisent à la classer dans les études secondaires que l'anthropologie a le droit d'effleurer, mais dont elle dédaigne de s'occuper. Telle est bien la pensée que j'ai saisie; mais il faut être logique, les mêmes personnes nous ont reproché de ne point accorder assez d'attention aux vérités biologiques, c'est ainsi qu'elles appellent les faits relevant de l'anatomie et de la physiologie.

Acceptons un reproche trop mérité : nous avons fort négligé l'anatomie, et

nous n'avons pas rendu à la physiologie tous les hommages dont elle est digne: au fait, rien de ce que les anthropologistes étudient ne devrait nous demeurer étranger. L'anthropologie, nous ne faisons aucune difficulté de le reconnaître, est la base de l'ethnographie; c'est par elle que nous saurons ce qu'est l'homme physique.

Mais cette tâche une fois remplie, l'homme physique étant connu, le rôle de l'anthropologie est achevé; celui de l'ethnographie commence à peine : il nous reste l'homme intellectuel et moral, ses arts et ses croyances, ses institutions et ses mœurs, ses monuments et son histoire, l'organisation et la destinée de ses sociétés, de son ensemble, le passé et l'avenir. (Très bien!) Voilà d'abord une différence; mais il y en a d'autres; je signale celles qui tiennent aux procédés.

L'anthropologie ne saurait avoir d'autre méthode que celle de l'histoire naturelle, et spécialement de la zoologie, dont elle est le premier chapitre; or, en réalité, elle n'en a pas d'autre. L'histoire naturelle, et par conséquent l'anthropologie, cherchent l'espèce dans le type. Comment procéderait-elle différemment? La revue minutieuse des individus composant une série zoologique n'est pas possible, et le résultat en serait oiseux; la nécessité d'écarter les faits accidentels et les variétés sans consistance conduisit à la fiction du type. Obtenant ainsi l'uniformité de convention dont il ne saurait se passer, le naturaliste généralise par voie d'abstraction absolue, supprime jusqu'à l'idée des successions de temps, et arrive ainsi à tout ramener à un présent qui n'est pas sans rapports avec l'éternité, puisque, n'ayant point de commencement, il ne connaîtra jamais de fin; l'espèce elle-même disparaît, absorbée dans celui des individus qui est censé la représenter le mieux, mais qui, le plus souvent, n'existe qu'à l'état d'idéal, dans l'imagination créatrice du savant. En un mot, le type est une fiction, et c'est dans cette fiction que se meut l'anthropologie.

L'ethnographe ne méconnaît pas la fiction du type; il en fait emploi à ses heures, par exemple quand il caractérise les races; il en abuse aussi quelquefois, mais combien de motifs se réunissent pour corriger ce que l'idée du type naturel contient de trop absolu! D'abord, c'est la linguistique modérant ou réformant la classification anthropologique; c'est l'histoire montrant le mélange des races, leurs modifications dans les milieux et les âges; c'est l'état des connaissances et des arts amendant les appréciations sur le degré de l'intelligence; les croyances et les traditions, les monuments et les mœurs faisant surgir des éléments de comparaison que l'individu ne porte pas en lui-même et que le type ne saurait contenir.

S'il était possible d'établir, en pareille matière, une exacte similitude, je dirais que la méthode de l'anthropologiste est à celle de l'ethnographe ce qu'un musée est à une bibliothèque : au sortir d'une salle d'antiques, vous avez l'idée vive de ce que fut le Grec; mais comme vous le connaissez mieux, lorsque vous l'avez étudié dans Hérodote, Thucydide et Platon!

La fiction est sans doute un besoin inéluctable de l'esprit humain, et c'est pour cela que les sciences naturelles n'ont pu se défendre de la multiplier dans le maniement des données les plus positives. Le type est la fiction dans l'espace, le présent continu est la fiction dans le temps. L'anthropologie s'est jetée

à corps perdu dans ces procédés artificiels. Pour elle, l'histoire est chose non avenue; non seulement elle la néglige de parti pris, mais si le hasard la conduit sur ce terrain, elle s'arrange pour avoir l'air d'en sortir au plus tôt. Voyez ce qui s'est passé à propos des études dites préhistoriques.

Tant que la question des premières étapes industrielles de l'homme reste enveloppée dans l'antique allégorie des âges métalliques, c'est de l'histoire, et l'anthropologie n'en a cure; mais elle accourt, dès que le fait du silex travaillé donne à la précédente théorie un démenti qu'elle croit éclatant; elle accourt et son premier soin est de déclarer bien haut qu'elle n'entrera point dans l'histoire. Le terme d'*extrahistorique* eût été provisoirement exact; mais en établissant une situation latérale, il aurait laissé prévoir la possibilité d'une conciliation ultérieure avec la tradition; c'est là ce qu'on ne pouvait pas admettre, et pour y couper court tout de suite, on a préféré le terme de *préhistorique:* simple hypothèse, et atteinte déjà en plus d'un détail. Les habitations lacustres, les kiökkenmöddings, les mounds des États-Unis et d'autres échapperont difficilement à l'histoire qui les cerne; en attendant, le principe est sauvé.

Les tendances de l'ethnographie sont tout autres : l'histoire est son arsenal; si elle en sort, comme le loup du bois, pour chercher ailleurs la proie nécessaire, sa préoccupation est d'y rentrer, son triomphe de transformer en événement le fait d'observation. La fiction du présent continu ne lui est pas inconnue; mais, loin de s'y attarder, il a hâte d'en sortir; la moindre petite date le ramène à l'idée de la succession du temps, et, toujours présente à son esprit, cette idée est l'expression de la réalité des choses de ce monde.

Donc, si je ne me trompe, ce qui distingue le mieux l'anthropologie et l'ethnographie, ce n'est ni le sujet, ni le terrain d'exploration, ni même l'objet actuel de la recherche; c'est le procédé divergent des études reposant, d'un côté, sur le dédain de l'histoire, ce qui conduit à la double fiction du type; professant, de l'autre côté, le respect de l'élément historique, de la succession des faits, de la vérité absolue et relative.

Le vice de l'anthropologie résulte de ce qu'ayant sous la main un sujet historique, elle lui applique les procédés des sciences naturelles. Par là, elle le met dans l'impossibilité de distinguer l'homme de la bête; erreur d'abord involontaire, puis s'accentuant de parti pris. De ce que l'homme est un animal, on a voulu en venir à démontrer qu'il n'est rien autre chose. Encore une vaine hypothèse.

L'animal proprement dit, la bête, est un être dont le centre d'action est situé en lui-même, c'est-à-dire dans l'ensemble des éléments matériels qui le constituent. Ses appétits, ses instincts, son intelligence, en un mot toutes ses facultés quelles qu'elles soient, n'ont qu'un seul but, qui est la conservation de l'individu et celle de l'espèce. A quelque heure de son existence que vous le surpreniez, vous ne trouverez jamais sa pensée égarée en dehors du cercle dans lequel il se meut. La faculté d'abstraction lui étant refusée, il ne généralise point; manquant d'instruments de communication durable, il n'a pas de traditions; la plupart de ses impressions, qui sont fugitives et sans portée, disparaissent à mesure qu'elles se forment, et celles qui durent autant que la vie ne

dépassent pas l'instant de sa disparition finale. L'animal mort, tout est mort, rien ne lui survit; dans l'espèce même dont il a fait partie, il ne fut qu'une unité arithmétique : il a fait nombre et c'est tout.

L'homme est un être dont le centre d'action se déplace au gré de sa pensée; tantôt il porte ce centre en lui-même, et alors il agit comme un animal; tantôt il le met en dehors de lui, dans un centre qui varie selon son degré de culture, et c'est en ceci qu'il se distingue de la série zoologique. Tout ce qu'est, tout ce que fait l'animal, l'homme peut l'être et le faire; mais il possède, en outre, les sentiments de l'ordre le plus élevé, qui transportent sa pensée dans le temps et l'espace.

Les animaux, a dit Chateaubriand, ne sont point troublés par ces espérances que manifeste le cœur de l'homme; ils atteignent sur-le-champ leur bonheur : un peu d'herbe satisfait l'agneau, un peu de sang rassasie le tigre. La seule créature qui cherche en dehors et qui n'est pas à elle-même son tout, c'est l'homme.

Par la faculté d'abstraction, l'homme s'oublie lui-même; considérant isolément ce qui l'entoure, il distingue et généralise. Sa faculté de tradition transmet ses pensées aux êtres organisés comme lui; ceux-ci s'en emparent, se les approprient, ajoutent, développent, transforment; le travail collectif crée un fonds commun qui subsiste, s'accroît et se perpétue à travers les générations et à travers les âges, dans l'ordre des possessions physiques, comme dans celui des notions intellectuelles, et même des impressions morales. A mesure qu'on avance, les résultats s'accumulent avec la puissance progressive du calcul des cases de l'échiquier : le fonds commun grossit dans une proportion géométrique. C'est là ce qui constitue la vie de l'humanité.

L'histoire est la science des évolutions de l'humanité; mais, les comprenant tout autrement que ne le fait l'ethnographie, elle ne peut qu'effleurer la tâche de cette dernière, sans jamais l'accomplir. La raison en est claire : politique, militaire, religieuse, législative ou morale, l'histoire ne s'est jamais occupée que des œuvres de l'homme, des créatures de l'humanité.

Quant à l'humanité elle-même considérée en ses éléments, ce n'est point le terrain de l'histoire, c'est celui de l'ethnographie : une différence essentielle caractérise ces deux sciences.

L'historien a le loisir d'adopter tous les moyens que la raison et le goût autorisent. S'il débute par quelques informations ethnographiques, s'il en intercale dans le tissu de son discours, il n'a pour unique dessein que de préparer ou de justifier l'objet principal de ses préoccupations, qui est l'exposé des institutions et le récit des événements; le peu d'étendue qu'il accorde à sa digression, l'absence habituelle de toute donnée technique, enfin la sobriété que lui imposent et l'usage et l'impatience du lecteur, témoignent suffisamment du rôle secondaire qu'il entend réserver à cet ordre d'idées.

Pour l'ethnographe, au contraire, la constitution naturelle de l'homme, celle des sociétés, l'origine et l'influence des éléments, l'évolution collective, en un mot, constituent l'objet principal; l'examen des institutions, le récit des événements, n'obtiennent près de lui qu'une position subordonnée : ils aident à la conclusion, sans jamais la contenir.

Alliant, dans une même vue, des données d'origine si variée, l'ethnographie se trouve en possession d'une collection extrêmement considérable de faits. Et de ces faits, qu'en fera-t-elle? Eux-mêmes lui donnent la réponse. En les classant méthodiquement, selon l'ordre successif des temps, on ne tarde pas à reconnaître qu'il en est un qui contient et résume tous les autres : c'est le fait général du progrès continu de l'humanité.

L'homme a paru tout nu au milieu de la nature vierge, toujours vierge jusqu'au moment où il l'a fécondée. Les traditions bibliques et mythologiques ne l'auraient pas dit, que la science serait parvenue à le constater. Dès les premiers instants, l'homme s'est efforcé de saisir la nature, de l'approprier à ses besoins; il y a réussi dans une certaine mesure. L'histoire, les monuments, le témoignage des facultés humaines sont d'accord à cet égard. Mais l'homme ne s'est pas contenté d'accumuler pour lui-même; il a transmis à ses descendants, et, comme je le disais tantôt, sa vie, son être, ses acquisitions même se sont fondus dans le stock de l'humanité; ils ont créé cette vie continue, cette possession non interrompue dont le théâtre se déplace et ne disparaît point. Cette constante progression a des phases spécialement brillantes : je prends deux des plus connues, celles qui portent les noms de Périclès et d'Auguste. Que penseriez-vous d'un contemporain d'Hérodote ou de Virgile déclarant gravement que l'humanité n'irait pas au delà du tableau que la civilisation lui mit sous les yeux? Il n'y aurait pas assez d'anathèmes contre une pareille négation du progrès indéfini. Eh bien! pourquoi tomberions-nous dans une erreur, bien moins excusable aujourd'hui? Mais cette erreur est-elle désormais possible? L'attente du progrès est la plus profonde de nos croyances, le plus indiscutable de nos dogmes. Nous le faisons, nous en vivons, et comme le progrès est l'œuvre de l'humanité, et qu'il s'accomplit au profit de la seule humanité, je dis que le progrès fait partie intégrante de sa nature, qu'il est son passé, son présent, son avenir : le progrès est la destinée humaine! (Mouvements en sens divers.)

Pardonnez, Messieurs, à l'expression, si elle a trahi la pensée : le progrès n'est pas la destinée humaine; il en est seulement la plus complète manifestation, et surtout la plus immédiatement saisissable.

Le progrès humain est une série de faits dont la destinée humaine est le principe, l'origine et la fin.

Arrivé à ce point essentiel, j'aurais à exposer ce qu'est enfin la destinée humaine; si, principe elle-même, elle relève d'un principe supérieur à elle, ou s'il suffit de la considérer comme résultant des faits qui constituent le progrès; où elle nous conduit et comment, à notre tour, nous devons essayer de la diriger..... mais je m'arrête, un pareil travail excéderait les bornes de votre bienveillante attention; et puis, j'en réitère l'aveu, le moment n'est pas venu de l'entreprendre.

J'avais ambitionné l'honneur de vous prouver la nécessité de ces recherches; trop heureux, si j'ai réussi! Mais cent fois plus heureux sera celui à qui est réservé le mérite de trouver et d'émettre la grande formule, la formule de la destinée humaine : son nom occupera le premier rang parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité! (Applaudissements.)

M. le Président. Nous avons encore à entendre la lecture d'un mémoire de M. l'abbé Pipart. On me prévient qu'il n'est pas présent à la séance. Je propose d'en renvoyer la communication à la Section d'Ethnographie descriptive dans le cadre de laquelle il paraît rentrer à plus d'un égard. (Assentiment.)

La séance est levée à midi quarante-cinq minutes.

Le Secrétaire de la séance,

J. Halévy.

SÉANCE DU JEUDI 18 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. MADIER DE MONTJAU,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

QUATRIÈME SECTION. — ETHNOGRAPHIE DESCRIPTIVE ET RELIGIONS COMPARÉES.

SOMMAIRE. — Proposition tendant à ajouter à l'ordre du jour les travaux relatifs à l'étude des religions comparées. — Ethnographie descriptive des limites de l'habitat humain dans les régions voisines des terres polaires : Lettre de M. Léon DE ROSNY. — Sur les frontières des peuples de la civilisation germano-latine : M. Félix LEWIÇKI. — Les origines européennes et la carte rationnelle des nationalités de l'Europe : l'abbé Jules PIPART. — Les îlots ethniques dans l'Europe orientale. — Religions comparées. Le bouddhisme en ethnographie : M. A. CASTAING, M. Joseph HALÉVY, M. l'abbé MARTINOF, Mme Clémence ROYER, M. Édouard MADIER DE MONTJAU, M. Léon DE ROSNY.

La séance est ouverte à deux heures du soir au palais des Tuileries.

M. LE PRÉSIDENT. Avant de passer à l'examen des questions posées dans la quatrième Section de notre Congrès, je dois communiquer à l'assemblée une proposition signée de onze de nos collègues et tendant à ajouter à l'ordre du jour de la séance de ce matin l'ouverture d'une discussion sur plusieurs sujets relatifs à l'étude des religions comparées. Le Comité d'organisation avait bien compris l'importance de cette étude; mais comme il se trouvait en présence d'un programme extrêmement chargé, il avait résolu de vous proposer de renvoyer les questions relatives aux religions comparées et celles qui concernent la linguistique générale à deux commissions spéciales, aux travaux desquelles seraient admis tous les membres qui pourraient s'y intéresser. En présence de la demande qui vient d'être remise au Bureau, je dois consulter le Congrès pour savoir s'il veut admettre à l'ordre du jour de la présente séance les discussions sur les religions, ou s'il préfère adopter la proposition qui lui est faite par le Comité d'organisation.

M. CASTAING. Je suis l'un des signataires de la demande dont vient de vous parler M. le Président. Vous me permettrez d'insister pour qu'elle soit prise en considération et adoptée par le Congrès. Je comprends fort bien que le Comité d'organisation ait cru devoir vous proposer de renvoyer à une commission spé-

ciale les discussions linguistiques auxquelles ne peuvent prendre part qu'un petit nombre de spécialistes, et qui n'intéressent que fort rarement une nombreuse assemblée comme la nôtre. Il en est tout autrement des questions d'histoire et d'ethnographie religieuse, qui préoccupent à juste titre tous les esprits et qui sont assurées d'intéresser l'auditoire le plus divers. Le Bureau pourra constater que nous sommes plus nombreux aujourd'hui que nous ne l'avons jamais été; or, je n'hésite pas à dire que si notre salle est aussi bien remplie, c'est que le bruit a transpiré que nous discuterons ce soir plusieurs problèmes excessivement intéressants, notamment celui du bouddhisme. Il suffira d'ailleurs de consulter l'assemblée, pour qu'il ne puisse subsister aucun doute à cet égard. (Voix nombreuses : Très bien! — Applaudissements.)

M. le Président. La proposition de M. Castaing et de plusieurs de ses collègues étant appuyée, je mets aux voix la proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui la discussion sur les questions relatives aux religions comparées.

La proposition est adoptée à une forte majorité.

M. le Président. Je consulterai maintenant l'assemblée sur la proposition du Comité d'organisation de renvoyer à une Commission spéciale l'examen des questions de linguistique générale proposées par divers membres.

La proposition du Comité d'organisation est adoptée. La Commission de Linguistique comparée tiendra séance demain vendredi : l'heure de la réunion sera annoncée par des affiches.

ETHNOGRAPHIE DESCRIPTIVE.

M. le Secrétaire. Je dépose sur le bureau une grande *Carte ethnographique de la Suède et de la Norvège* envoyée au Congrès par M. Robert Sager, notre délégué de l'Institution ethnographique à Stockholm, dans le but de servir à l'étude de la seconde et de la troisième question du programme. Cette belle carte est, à tous égards, digne de l'intérêt du Congrès, et je crois qu'il serait désirable qu'elle fût traduite en français, et publiée, au moins d'une manière sommaire, dans le recueil des travaux de la session.

Le Secrétaire donne ensuite communication de la lettre suivante qui a été déposée sur le bureau du Congrès :

LES LIMITES DE L'HABITAT HUMAIN

DANS LES RÉGIONS VOISINES DES TERRES POLAIRES,

PAR M. LÉON DE ROSNY.

L'insatiable curiosité de notre siècle a mis à la mode, depuis quelques années surtout, les voyages de découverte aux terres polaires. Toutes les grandes nations se font un honneur d'organiser de coûteuses expéditions dans ces

régions inhospitalières, et il est juste de reconnaître que, malgré l'insuccès de la plupart d'entre elles, malgré le peu de profit, en somme, de ces ambitieuses entreprises à la recherche de l'inconnu, on paraît encore loin d'être entré dans une période d'abandon et de découragement. Il faut nécessairement que ces pôles mystérieux de notre globe aient je ne sais quel prestige de nature à fasciner les imaginations, pour qu'on renouvelle sans cesse de lourds sacrifices avec le faible espoir d'arracher quelques lambeaux de leurs secrets. Les terres polaires, il est vrai, ne représentent pas moins d'un dixième de la surface du globe, cinq fois environ l'étendue de notre Europe, et cette immense superficie est inconnue au XIX[e] siècle, comme l'était à peu près complètement l'Amérique aux temps qui ont précédé le XV[e] siècle! « Elle est et demeure, comme l'a dit Labarthe, un désert, une tache, un non-sens, au milieu de la création. »

Je me suis beaucoup intéressé, il y a vingt ans environ, non point précisément aux pôles, mais aux régions polaires; non point à l'énigme que tant d'esprits d'élite s'évertuent à retourner en tous sens sans pouvoir la deviner, mais bien à ces régions déshéritées des hautes latitudes, où la vie paraît avoir disparu, mais qui ont dû la posséder jadis, et qui, sans doute, la recouvreront de nouveau dans un avenir plus ou moins reculé.

En me préoccupant de la sorte des régions polaires, j'avais conçu quelques idées sur la manière dont il me semblait qu'on ferait bien d'aborder le problème à résoudre. Sur ces idées, dont je ne vous donnerai aujourd'hui qu'un aperçu sommaire, je crois opportun d'appeler votre attention.

La première étude à entreprendre serait, à mes yeux, celle des limites extrêmes de l'habitat de l'homme dans la direction des pôles. Je voudrais qu'on travaillât à réunir les éléments d'une carte sur laquelle figureraient les villages, les hameaux ou campements qui existent sous les plus hautes latitudes.

A cette carte, et pour servir de termes de comparaison, il y aurait lieu d'en ajouter plusieurs autres, faisant connaître ces mêmes habitats à diverses époques. On obtiendrait de la sorte un atlas historique de cette première face du problème à envisager.

Pour servir à l'explication des cartes et pour fournir tous les développements désirables, on y joindrait une série de mémoires dans lesquels on s'attacherait à exposer, pour le passé et pour le présent, les conditions d'existence de ces postes avancés, dans la direction de l'océan Glacial; on y esquisserait dans quelle mesure il a pu s'y produire une certaine civilisation relative et dans quelles circonstances climatologiques ou autres, les efforts des colons ont dû s'arrêter devant des difficultés jugées par eux comme insurmontables.

Puis il faudrait envoyer des expéditions scientifiques pour étudier d'abord les dernières stations de l'habitat humain, et pour explorer ensuite la zone placée immédiatement au-dessus de ces stations. Les missions chargées de parcourir la seconde zone surtout devraient s'attacher à nous faire connaître la constitution géologique du sol, et recueillir les renseignements les plus complets sur sa faune et sur sa flore. La limite des régions actuellement boisées est loin d'être tracée d'une façon satisfaisante : on sait cependant que, dans quelques-unes des parties les plus septentrionales de la Sibérie, elle n'est guère

éloignée de la côte que de quelques lieues; qu'elle s'avance fort loin dans le nord au Groënland, « la Terre verte », où les étés sont tellement chauds qu'on y voit fondre le goudron des navires, et qu'au Spitzberg, où elle a disparu, c'est dans la partie nord que règne la température la plus douce et la plus propice à la renaissance de la végétation. Ces travaux accomplis, ou même tandis qu'on en poursuivrait l'accomplissement, il y aurait lieu de se préoccuper des conditions suivant lesquelles pourraient être fondées des stations permanentes dans ces zones aujourd'hui inhabitées.

J'ai engagé, il y a quelques années, un de mes collaborateurs à aborder la question du reboisement des terres polaires, question non moins gigantesque, non moins utile peut-être que celle du percement des isthmes, de la création des mers artificielles.

Cette question du reboisement, qui mériterait de préoccuper les gouvernements éclairés, comme celle de l'économie générale du globe, a une portée qui dépasse considérablement celle des terres polaires. Les expériences que l'on tenterait de la sorte, dans l'intérêt de la science, ne tarderaient sans doute point à se traduire en résultats pratiques d'une importance majeure, pour des pays beaucoup moins éloignés que les pôles de nos centres d'action, et où nous sommes appelés à avoir de jour en jour des intérêts plus positifs et plus directs.

La possibilité de faire entrer le problème du reboisement des terres polaires dans le domaine de la pratique, de trouver les principes économiques qui peuvent le rendre sérieusement soluble n'est pas démontrée; mais elle peut être entrevue sous des aspects qui sont loin d'exclure toute lueur d'espérance.

Une fois les stations fondées dans les zones dont je viens de vous parler, de nouvelles découvertes pourront être tentées, en accord avec la véritable méthode scientifique qui veut que les conquêtes de l'esprit humain se fassent progressivement, à pas lents et réfléchis, en procédant du connu à l'inconnu le plus immédiat, sans tentatives impatientes, sans saccades, sans soubresauts, préludes de culbutes en arrière.

En d'autres termes, dans ma pensée, au lieu d'envoyer sans cesse de savants et intrépides explorateurs se perdre les uns après les autres, avec leurs navires emprisonnés dans les montagnes de glace qui servent de remparts à la curiosité indiscrète et peut-être trop ambitieuse de notre époque; au lieu de consacrer des sommes énormes à des expériences si souvent infructueuses, pourquoi ne pas faire appel à toutes les puissances, à toutes les générosités, à tous les dévouements pour arracher à l'empire du Nord des zones qui, grâce aux progrès de la science, pourraient être certainement restituées au domaine exploitable de l'humanité militante?

M. le Président. La parole est à M. le Secrétaire pour la communication de quelques passages d'un mémoire adressé au Congrès, sur les limites de la civilisation germano-latine en Europe. Ce mémoire porte la signature de M. Félix Lewięki, et est daté de Wiezbowicz, par Budzanow (Gallicie autrichienne), le 10 juillet 1878.

SUR LES FRONTIÈRES DES PEUPLES DE LA CIVILISATION GERMANO-LATINE,

PAR M. FÉLIX LEWIÇKI.

L'Académie nationale agricole et la Société française de Statistique universelle présentaient, en mai 1870, au Congrès scientifique qui devait se réunir à Anvers, deux questions à résoudre, et offraient pour leur solution une médaille de première classe. Les malheureux événements qui survinrent en France peu de temps après, en absorbant l'attention du monde entier, firent oublier le concours scientifique proposé par l'Académie nationale, et je crois qu'il se trouve toujours en suspens.

Voici les deux questions dont il s'agit :

1° D'après les *Tables statistiques* officielles de 1856, la grande Russie ne compte que 356 villes, bourgs et bourgades pour 69,076 milles carrés géographiques et 36,107,276 habitants; tandis que les huit gouvernements occidentaux (anciennes provinces polonaises) (1) comptent 1,059 centres commerciaux, grands et petits, pour 7,654 milles carrés et 8,484,658 habitants.

Quelles sont les causes hydrographiques et ethnographiques de ces différences, et quelles peuvent en être les conséquences pour les rapports commerciaux de l'empire russe avec l'Europe et l'Asie?

2° Pourquoi les Français, depuis quarante ans qu'ils occupent l'Algérie, n'ont-ils point réussi encore à s'assimiler l'élément de population indigène? Y parviendront-ils jamais?

L'Académie nationale engageait à étudier les questions proposées au point de vue ethnographique, dans le but d'éclaircir les motifs de l'éloignement des indigènes algériens pour les mœurs européennes.

Nous allons voir que ces deux questions ne sauraient être séparées; au contraire, elles n'en forment qu'une seule, étroitement liées qu'elles sont par un principe ethnographique qui ne saurait aujourd'hui, après de nombreuses recherches des savants de tous les pays, après de nombreuses polémiques et d'importants débats, être mis en doute.

J'ai l'honneur de les présenter aujourd'hui au Congrès des Sciences ethnographiques, sans les soumettre à la discussion de MM. les membres si M. le Président ne le juge pas nécessaire. Je dirai seulement que je n'ai posé que des formules de la manière la plus circonspecte possible, en indiquant par des renvois les sources pour les personnes qui désireraient les approfondir. Je crois cependant que ces questions sont trop du ressort de l'ethnographie pour être rejetées par le Congrès.

(1) Les gouvernements de Mohilew, de Witebsk, de Wilna, de Kowno, de Grodno, de Minsk, de Podolie et de Wolynie.

J'ai pu apprécier moi-même les points de la science dont il s'agit, ayant séjourné assez longtemps dans les deux parties de la grande Russie, dans les parties européenne et asiatique, et mes propres remarques et investigations ne serviront qu'à compléter les éclaircissements donnés par les discussions qui eurent lieu au sein des Sociétés de Géographie, d'Ethnographie, d'Anthropologie et asiatique de Paris, ainsi que par des publications françaises et étrangères.

1° *Hydrographie et orographie.* — Il suffit de constater ici que les rivières de la Finlande et le bassin du Dniéper constituent les limites de l'Europe occidentale ou *atlantique.* Le bassin du Don est considéré comme contrée intermédiaire appartenant plutôt à la région orientale.

Le bassin du Volga forme à lui seul l'Europe orientale, qu'il est juste de nommer *caspienne.*

C'est cette division de l'Europe, au point de vue de l'hydrographie, qui sert d'abord à expliquer toutes les questions posées. Quelques mots d'éclaircissement suffiront pour mieux apprécier notre manière de voir.

En jetant un coup d'œil sur la carte géographique de l'Europe, nous voyons deux courants d'eau opposés, constituant deux grands systèmes qui caractérisent aussi les deux régions opposées.

La région occidentale ou atlantique se distingue par une énorme variété dans son système fluvial, tandis que la grande Russie d'Europe n'en compte qu'un seul, celui du Volga, qui, dans son étendue, en traversant toute la grande Russie, depuis le gouvernement de Tver jusqu'à la mer Caspienne, relie la partie du sud par l'Oka et la partie du nord par la Kama, en occupant un espace égal à la moitié de l'Europe atlantique. La Dvina orientale sort aussi de l'harmonie des fleuves appartenant directement ou indirectement à l'océan Atlantique.

La Pologne, y compris les provinces occidentales, compte à elle seule six systèmes de fleuves, savoir : la *Dvina occidentale*, le *Niémen*, le *Dniéper*, le *Bog*, le *Dniester* et la *Vistule.*

Il faut remarquer aussi que les petits fleuves de la Ruthénie coulent à l'*ouest*, tandis que ceux qui se trouvent dans les gouvernements d'Orel, de Koursk, de Kalouga, etc., coulent à l'*est.*

Nous arrivons à la même conclusion au point de vue orographique. C'est encore le bassin du Dniéper qui forme la frontière de la division de l'Europe, au point de vue de la plasticité du sol. Malte-Brun, sans pousser bien loin ses recherches, constate que les exhaussements du Dniéper appartiennent au système carpathique.

Toute la grande Russie ne présente qu'une plaine immense, tandis que l'Europe, montagneuse, contient beaucoup de groupes séparés qui forment avec les systèmes des fleuves la base essentielle du développement des provincialismes.

Les monts Valdaï et les escarpements du Dniéper avec ses célèbres *pietcharis* de Kiew et les *porogues* ou cataractes font les derniers exhaussements des monts de l'Europe atlantique, des monts Scandinaves et des Carpathes.

La Pologne, considérée en elle-même, paraît comme une plaine ondulée; mais lorsqu'on la compare à la région transdniépérienne, elle appartient tout entière aux pays montagneux de l'Europe occidentale.

MM. Bulgarine, Petersan et Ungern-Sternberg ont admis la division de l'empire russe en deux grandes régions au point de vue de la *géologie agricole*, qu'ils nommèrent *ouralienne* et *carpathique*.

La région ouralienne occupe toute la grande Russie, en y comprenant déjà les gouvernements de Koursk, d'Orel, de Kalouga, de Moscou, tandis que les gouvernements de Kharkow, de Pultawa, de Tchernigoff, de Kherson, d'Ekaterinoslaw, sont carpathiques. Les recherches des savants que nous venons de citer nous démontrent une grande uniformité dans les couches du sol de toute la grande Russie, nommé terrain permien dans la carte géologique de Murtchisohn, de de Verneuil et de Kaiserling. Le terrain permien, uniforme dans toute son étendue, est situé entre le 47ᵉ et le 66ᵉ degré de latitude septentrionale, et entre le 34ᵉ et le 58ᵉ degré de longitude orientale.

Nous résumons donc que les habitants des bords du lac Aral vivent sur le même terrain que ceux des gouvernements de Tver, Kalouga, Orel, Moscou, en un mot, ils vivent sur un sol égal et uni comme ceux qui occupent le pays de l'ancienne Souzdalie et de la Sibérie.

Un fait d'une importance caractéristique qu'il faut remarquer, c'est que le comité d'affranchissement des serfs institué à Saint-Pétersbourg par l'empereur Alexandre II, en 1858, accepta le bassin du Dniéper comme frontière extrême orientale des possessions des peuples qui, d'après leurs prédispositions physico-psychologiques et historiques, pratiquent l'agriculture comme base principale de leur civilisation et considèrent la propriété comme point essentiel de leur moralité sociale. Les habitants de la grande Russie sont considérés par les ukases d'affranchissement comme réalisant la démocratie autocratique et patriarcale, c'est-à-dire qu'ils sont communistes. Le partage des terres dans toute la grande Russie s'effectue, de nos jours encore, dans chaque commune parmi ses habitants.

Je ferai remarquer ici que, me trouvant dans l'Oural même, à l'endroit où fut posé, il n'y a pas fort longtemps, un monument en fer indiquant la limite de l'Asie, les habitants me racontaient que cette séparation n'existait que depuis quelques années, et ils ne comprenaient même pas bien pourquoi, attendu qu'il n'y avait aucune différence entre le pays et les habitants d'un côté comme de l'autre de l'Oural.

Voici à ce sujet ce que dit M. Onésime Reclus, dans sa *Géographie :* «L'Oural, chaîne peu élevée, indentée par des cols faciles, n'est pas considéré par les Russes comme la limite orientale de leur territoire européen; les Moscovites regardent leur empire comme un tout, ils ne distinguent pas la Russie d'Europe de la Russie d'Asie, et les gouvernements de Perm et d'Orenbourg empiètent par des millions d'hectares sur le bassin de l'Obi, fleuve sibérien.»

M. Émile Hervet rappelle avec justesse qu'un géographe de Berlin, qui est une autorité, M. H. Kiepert, propose d'étendre l'Europe jusqu'au cours de

l'Obi; ceci est aussi bien une frontière naturelle de l'Europe, peut-être plus naturelle [1].

Dans les écoles de la Suisse allemande, on enseigne la géographie d'après l'atlas du Dr Henry Lauge, atlas édité à Brunswick en 1869. A la carte 27, on remarque la division physique et politique de M. Lauge comme nous l'admettons. Le cours du Dniéper est accusé comme frontière et on y remarque que les anciens royaumes de Kazan et d'Astrakhan sont placés en dehors de la grande Russie proprement dite.

2° *Ethnographie.* — Comme c'est la partie la plus essentielle, mais aussi la plus susceptible de notre étude, nous présenterons nos formules avec la plus grande circonspection. Cette partie, comme la précédente, nous amène à la conclusion, que la civilisation européenne, nommée germano-latine, basée sur le principe de *l'individualisme*, se termine avec le bassin du Dniéper.

Nous avons vu précédemment que l'Europe atlantique, y compris le bassin du Dniéper, est divisée par un nombre considérable de systèmes fluviaux qui *influent* sur le développement des institutions provinciales avec toutes les conséquences économiques, sociales et politiques qui s'ensuivent. Pour démontrer l'importance des bassins dans la formation des institutions provinciales, il suffit ici de rappeler que ce sont les quatre grands courants d'eau qui ont formé les quatre grands provincialismes de la Pologne, savoir :

1° La Dvina occidentale : la Lithuanie;

2° Le Dniéper : la Ruthénie cosaque;

3° Le Dniester : la Ruthénie agricole, où l'élément cosaque ne s'est jamais manifesté;

4° La Vistule, qui forme la Pologne proprement dite.

Cet éclaircissement se distingue le mieux, lorsqu'on compare l'état de choses qui existe dans l'Europe atlantique et dans l'Europe caspienne où il n'y a point d'institutions provinciales [2].

Constatons en outre que l'unité du sol, influant sans contredit sur l'unité du caractère général, est en harmonie avec l'histoire des habitants. Les savants Lelewel, Schafarik, Auguste Viquesnel et F.-H. Duchinski sont arrivés dans leurs études à constater des faits importants au point de vue ethnographique, et notamment celui-ci : « Que les frontières des deux civilisations opposées sont restées les mêmes, depuis la formation des États politiques jusqu'à nos jours, sans aucun changement dans le caractère et les prédispositions psychologiques et morales. » Nous pourrions citer aussi les études anthropologiques, et surtout les études de l'anthropologie physique, de la craniologie, qui démontrent que les habitants de l'Europe orientale possèdent des moteurs de civili-

(1) E. Hervet, *Ma visite à l'Exposition de géographie et d'ethnographie*. Paris, 1867, p. 11.

(2) Voir sur ce sujet les profondes études de M. F.-H. Duchinski (de Kiew) : *Nécessité des réformes dans l'enseignement de l'histoire. Peuples aryâs et tourans*. Paris, 1864; *Zasady do Dziejów Polski*, 3 parties, dans les Bulletins des Sociétés d'Ethnographie et d'Anthropologie. Paris, 1865-1870, etc.

sation tout à fait opposés à ceux des peuples de l'Europe occidentale, mais l'Académie nationale et la Société française de Statistique universelle ont laissé de côté les investigations de cette nature [1].

Nous ne désirons point entrer non plus dans la question des origines [2], nous étudions l'homme dans la société au point de vue psychologique et moral et nullement physique, la question de descendance peut rester longtemps douteuse; nous ne cherchons qu'à étudier les choses telles qu'elles se présentent aujourd'hui, sans prétention de vouloir épuiser un sujet aussi vaste qu'important. Rappelons cependant le rapport de M. C. Delamarre sur les ouvrages du savant Aug. Viquesnel [3].

Tout ce que nous pourrions dire a été savamment éclairci par MM. Duchinski [4], Henri Martin [5], Élias Regnault, le Dr Bidermann, d'Innsbruck [6], le Dr Godefried Kinkel, professeur à l'Université de Zurich [7], le Dr Budge, de Dresde, et bien d'autres.

Du reste, si nous étudions le caractère de civilisation, le mobile du progrès chez les races, le caractère de l'ukase de 1858, sur l'affranchissement des serfs, le caractère des sectes religieuses qui existent en si grande quantité dans la grande Russie, la langue uniforme, sa syntaxe et sa matière de mots, langue dépourvue de dialectes et de patois [8], nous arriverons aux résultats des savants que nous mentionnons.

Avant d'arriver à la conclusion, il est nécessaire de rappeler les principes fondamentaux admis par les savants et qui forment la base des civilisations des régions atlantique et caspienne.

1° Pour ce qui concerne les peuples de la région atlantique : attachement au sol natal, haute idée de la patrie, amour pour l'agriculture, développement de la vie provinciale, hérédité du sol, spontanéité dans les idées créatrices, attachement au droit, plus de sentiment que de raisonnement, grande inégalité dans le niveau de l'intelligence, enthousiasme, classes dans la société, séparation des pouvoirs, hérédité légale, constitutionalisme dans la forme du gouvernement, provincialismes comme constitution nationale, esprit fédératif dans les rapports entre les États, *individualisme*.

2° Chez les peuples de la région caspienne : penchants à la vie nomade se manifestant dans les faits ou dans les institutions, l'agriculture considérée

(1) Voir les *Bulletins de la Société d'Anthropologie* de Paris, années 1864-1866; puis les travaux du Dr Kopernicki.

(2) F.-H. Duchinski, dans la *Revue des Cours littéraires*, année 1864, mars et avril.

(3) *Bulletins de la Société de Géographie de Paris*, années 1870-1871. Rapport de M. Casimir Delamarre sur les ouvrages scientifiques de feu Aug. Viquesnel et surtout sur le *Voyage dans la Turquie d'Europe*. Append., Introductions.

(4) Ouvrages cités, et *Cours au Cercle des Sociétés savantes de Paris*, 1863-1864.

(5) *La Russie et l'Europe*.

(6) *Die Ruthenen* et *Das Ausland*, derniers numéros de 1854.

(7) *Russland und Europa*, Vorrede, XXII-LX, pp. VIII-IX.

(8) Discussion sur la *Place de la linguistique dans les études ethnographiques*. Discours de F.-H. Duchinski, Paris, 1865, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. V, p. 240; *Études sur la Russie*, par le baron Haxthausen, vol. III, 1re partie, p. 124 et 126; Recherches de Karamsine, de Makhoroff et de Diew.

comme objet de commerce, peu ou point de développement dans la vie provinciale, point d'hérédité du sol, passivité, manque de spontanéité individuelle, solidarité compacte dans l'union, plus d'attachement aux personnes qu'aux droits, grande tendance au raisonnement, génie imitatif, égalité intellectuelle, fanatisme, force matérielle comme base essentielle des États, unité du pouvoir, centralisation, autocratie paternelle-patriarcale, *communisme*.

C'est d'abord l'abbé Choppe d'Auteroche, envoyé en Sibérie pour étudier le passage de Vénus, qui rapporta en France les impressions de son voyage et fit connaître le caractère des habitants[1] de la grande Russie. Après lui, de nos jours, ce fut le baron Haxthausen[2] qui démontra le communisme comme base principale des institutions communales. Tous les trois ans alors, aujourd'hui tous les ans, a lieu le partage des terres de la commune entre ses membres[3].

« On trouve chez les Russes, dit le baron Haxthausen, peu d'attachement au pays qu'ils habitent et à la terre qu'ils cultivent temporairement. Leur véritable existence consiste à voyager et ils prennent facilement le parti d'émigrer dans des régions lointaines, et le tzar, chef suprême de la famille, de la commune, peut partager les terres comme bon lui semble. »

Ici j'ajoute quelques observations que j'ai constatées moi-même en Russie. Un chef, nommé *staroste*, est indispensable dans la vie de famille ou dans la société. Tout le monde sans exception se soumet à son autorité absolue. Lorsque quelques grands Russes se trouvent ensemble, ils organisent immédiatement un *artiel*, association sous l'autorité d'un staroste. Cette organisation, qui existe partout, même dans l'armée, indépendamment de l'organisation militaire, forme une commune mobile avec toutes ses conséquences, comme partage des dons reçus ou des bénéfices réalisés, propriété commune, charge commune dans les travaux, etc. L'effet du patriarcalisme a produit le manque de caste; il y a des classes que l'on pourrait prendre pour des castes, mais ce n'est pas la même chose. On ne rencontre pas d'aristocratie qui pèse sur le peuple, ni un peuple qui menace d'une revendication légale. Les travaux des socialistes et des nihilistes sont basés sur l'idée d'une propriété commune. Ivan le Terrible, l'autocrate populaire de la grande Russie, était aussi juste ou injuste envers le *moujik* qu'envers les gens de la cour, qui plus tard ont formé la noblesse[4]

(1) *Voyage en Sibérie*, par l'abbé Choppe d'Auteroche, envoyé par la cour des Tuileries. Amsterdam, 1769.

(2) *Études sur la Russie.*

(3) Je saisis l'occasion ici pour mentionner que M. Lavollée, dans une dissertation sur la commune en Suisse, publiée par la *Revue des Deux-Mondes* en 1873, a été dans l'erreur en parlant de l'État communiste, en Helvétie. J'ai étudié moi-même la commune suisse et j'y ai trouvé le plus large individualisme comme en Hollande et en Belgique, individualisme manifesté par le parfait respect de la propriété, par l'hérédité du sol et le respect pour la loi considérée comme gardienne de la propriété. Pour ce qui concerne le partage annuel du bois de chauffage entre les membres de la commune, ceci ne peut être considéré que comme un bénéfice revenant à chaque membre d'une association libre. La commune suisse elle-même présente un caractère particulier du développement de l'individualisme et du provincialisme européen.

(4) Karamsine, *Histoire de l'empire russe.* — Tout le cours de l'histoire de l'historiographe officiel d'Alexandre Ier est une source excellente pour développer les principes que nous exposons, mais il faut prendre l'original, car les traductions française et italienne sont d'une authenticité douteuse.

d'aujourd'hui. Il faut prendre en appréciation le mot *dvorianie* (noblesse), qui signifie jusqu'à nos jours gens de la cour et dont on compte, pour toute la grande Russie, à peine 40,000 familles.

Ceci est une preuve suffisante de l'égalité de tous devant l'autocratie. M. Schnitzler, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, qui est en opposition complète contre les principes que nous défendons, avoue lui-même dans son célèbre ouvrage [1] que le communisme existe dans la grande Russie. Voici ce que dit M. Schnitzler : « Autrefois, le nom de *Russes* amenait inévitablement comme corrélatif l'idée d'esclavage; aujourd'hui, depuis qu'on a fait parmi eux une découverte d'un état communal particulier, on est bien près de prétendre que c'est des Russes que nous est venue la plaie du communisme. »

Bodenstedt dit aussi : « Les Russes restent en arrière des autres peuples, là où les grandes choses ne se réalisent pas par la cohésion des masses, mais par l'initiative individuelle [2]. »

Avec quelle ardeur M. Étienne Schavireff combat l'individualisme germain!

« L'individualité germanique, s'écrie-il, c'est la personnalité de l'homme, développée à outrance! »

M. Schavireff est bien la meilleure expression du génie de sa nation, ce qui fait de lui un écrivain populaire [3].

Nous nous arrêterons ici sur les citations, désirant arriver le plus vite aux conclusions, et répétons avec M. Schnitzler que la civilisation occidentale n'est pas la seule imaginable!

Le communisme patriarcal, le manque de provincialisme et l'unité compacte, la vie mercantile et nomade des habitants de l'Europe caspienne, ont produit un développement de commerce sur toute l'étendue du territoire sans les pousser au besoin de former des centres stables de commerce et d'industrie [4]. Le développement des institutions provinciales, développement qui découle des systèmes hydrographique et orographique, amène un besoin de bien plus de centres de commerce; les caractères que nous venons de présenter répondent même au nombre de villes dans les provinces occidentales de l'empire russe (anciennes provinces polonaises) où les habitants individualistes sont tous attachés au sol natal sédentaire; cette raison leur donne le besoin de beaucoup plus de centres de commerce qu'aux communistes nomades, qui exercent le commerce sur toute l'étendue du territoire. Les grands centres de la grande Russie ne sont que des cités administratives. Moscou fut construite comme résidence impériale et se développa à mesure que les gens de la cour y affluaient; mais, comme Saint-Pétersbourg, elle ne fut point la conséquence d'un besoin d'agglomération commerciale. Les villes gouverne-

[1] *L'Empire des tsars*, t. III, p. 131.

[2] *Russische Fragmente*, t. I, p. XIX.

[3] Voir aussi: *Études sur la Russie*, du baron Haxthausen, p. 213 et suiv.; et *Geschichte des Russischen States*, par Hermann. Paris, 1829.

[4] M. Schnitzler, d'après un tableau statistique de Burchen, sur une population de 50 millions d'habitants, ne compte que 267,283 ouvriers! La plupart se composent d'étrangers et surtout d'Allemands.

mentales ne sont que des chefs-lieux administratifs, comme les petites villes des chefs-lieux de district. Remarquons en outre que le commerce répandu sur toute l'étendue du vaste territoire de la grande Russie amène nécessairement le besoin d'échange mutuel, ce qui produit des foires importantes et considérables comme celle de Nijni-Novgorod qui dure tout le mois de juillet, et qui alors produit une centralisation commerciale gigantesque, et où se fait l'échange de tous les produits imaginables; puis la foire d'Irbit et bien d'autres tout à fait semblables.

Voilà les causes hydrographique et orographique, qui forment des provincialismes, puis ethnographique, pour lesquelles les gouvernements de Mohilew, de Witebsk, de Minsk, de Wilna, de Kowno, de Grodno, de Minsk, de Podolie et de Wolynie comptent 1,059 centres de commerce, tandis que la vaste étendue du territoire de la grande Russie ne possède que 356 chefs-lieux administratifs.

Les causes sont les mêmes pour ce qui concerne l'Algérie. Le caractère communiste, nomade et mercantile des habitants ne peut être assimilé au caractère de l'élément français, sédentaire et agricole. Les civilisations doivent se développer chacune d'après le principe qui forme la base du caractère de la race, sans quoi, aucune harmonie n'est possible.

M. le Président. La parole est à M. le Secrétaire adjoint pour la communication de quelques extraits d'un mémoire qui nous a été envoyé par M. l'abbé Jules Pipart.

LES ORIGINES EUROPÉENNES

ET LA CARTE RATIONNELLE DES NATIONALITÉS DE L'EUROPE,

PAR L'ABBÉ JULES PIPART,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

M. le Secrétaire adjoint. Je suis chargé de vous communiquer un travail que M. l'abbé Pipart, notre collègue, nous a adressé sous le titre de *Mémoire sur les origines européennes et la carte rationnelle des nationalités de l'Europe*. Je ne crois pas pouvoir en donner une lecture complète au Congrès, car il soulèverait certainement des discussions qui seraient sans utilité en l'absence de l'auteur. Le mémoire est intéressant à plus d'un égard, mais l'auteur ne me semble pas être toujours suffisamment au courant du progrès des sciences ethnographiques. Contrairement au précédent orateur, il accepte comme rationnelle la division habituelle de l'Europe et de l'Asie, et se préoccupe tout particulièrement d'une grande unité qui résulterait, suivant lui, de la parenté des idiomes. «L'affinité des langues de l'Asie et de l'Europe, dit-il, explique l'affinité du sang entre les différents peuples qui les parlent.» Il cite à l'appui de cette singulière doctrine l'autorité de J. Grimm (*D. d. Sprache*, p. 833):

«Le sang arya, dit-il, coule dans nos veines; nous nous sentons Indo-Européens. Je suis Gaulois, Germain ou Slave: et ce sentiment inné, ce vif

amour de la nationalité, puisé dans la gloire et dans la souffrance en commun, se retrouve chez le Français comme chez l'Espagnol, chez le Polonais comme chez l'enfant de la Grande-Bretagne.»

Pour M. Pipart, une nationalité est «un corps politique reposant sur deux bases cardinales, à savoir : la base matérielle, c'est-à-dire le sol et la race des habitants; et la base morale, c'est-à-dire l'ensemble des éléments constituant le génie de ces mêmes habitants, leur civilisation, leurs mœurs et leurs intérêts». (Corresp. de la *Gazette d'Augsbourg*, 1840.)

Notre honoré collègue conclut en donnant le tableau suivant de la répartition des nationalités en Europe, tableau sur lequel nous aurions, sans doute, bien des observations à présenter.

La race *gauloise* semble avoir été, une des premières, choisie par la Providence pour planter les premiers jalons de la civilisation aryaque en Europe, lui donner son nom, dénommer ses fleuves et ses montagnes[1]. Sans doute leurs tribus longtemps errantes, refoulées et chassées tour à tour, divisées, réunies, favorisées ou dispersées, haïes par d'autres tribus reconnaissant ou méconnaissant leur fraternité, firent bien des étapes le long de la route de la Margiane au contour de la mer Caspienne, et plus d'une halte dans les pays fertiles de l'Ibérie et de l'Albanie. Puis, harcelées par les hordes ennemies, descendues des montagnes de l'Arménie, elles auront franchi les défilés du Caucase, côtoyé les bords de la mer Noire, remonté instinctivement le cours de l'Ister (Danube) jusqu'au centre de l'Europe.

Là, repoussées encore par des peuples premiers occupants, étrangers à leur race, tels que les Ligures, les Cantabres, les Aquitains, elles vinrent enfin s'arrêter seulement aux confins occidentaux de l'Océan. Ce furent les Galls et les Cimbres, les Gaëls et les Ombriens; les Belges et les Armoricains n'arrivèrent que plus tard[2]. La race gauloise a peuplé, outre la Gaule proprement dite, les îles de l'archipel britannique, une partie de l'Espagne, de l'Italie et de l'Illyrie.

L'Europe méridionale est appuyée à l'occident par les Alpes, au midi par l'Hémus (Balkan), la Méditerranée et la mer Noire, à l'orient.

C'est là que les tribus *pélasgiques*, *illyriennes* et *ioniennes*, parties depuis des siècles, dans la direction de Hérat, par le Khorassan et Mazandéran, sont venues illustrer par leur langue et leur génie les trois plus belles péninsules du monde, en y comprenant le littoral de l'Asie Mineure. Elles supplantèrent les aborigènes, Étrusques, Italiques, Albanais, tout en les associant à l'œuvre grandiose de la civilisation gréco-romaine.

Les éléments des deux races *germanique* et *slave*, après avoir séjourné longtemps côte à côte dans les vastes régions de la Scythie, partagèrent également le plus souvent les mêmes labeurs de l'immigration jusque dans les régions situées entre le Tanaïs, le Tyras et l'Ister. Hérodote les a appelés «Scythes agriculteurs»; mais ce n'est que comme race asservie pour un temps par les

[1] *Beitrage z. vergl. Spr.*, t. I, p. 11.

[2] Un autre rameau, dans les temps historiques, volke ou belge, a fondé, en 280 avant Jésus-Christ, un royaume dans l'Asie Mineure.

Scythes inhospitaliers, se disant eux-mêmes *Skolotes* et d'origine tartare ou touranienne.

Les Slaves font donc partie de la grande famille européenne dont ils ont tous les caractères civilisateurs. Le génie slave participe du gréco-latin et du germain, qui, lui, se différencie de l'élément gaulois par un patriotisme tout impersonnel et par l'absence de ce sentiment d'initiative individuelle, source de tant de maux et de tant de grandeurs dans l'histoire de notre nation. (Voir Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. I.)

L'illustre philologue Grimm a pu, avec un rare bonheur et une science profonde, identifier plusieurs peuples slaves et germains avec leurs antiques dénominations asiatiques [1]. Tels sont les *Gètes* avec les Goths, les *Saces* avec les Saxons, les *Spori* avec les Serbes; les *Daces* et *Dahes*, *Δάαοι*, *Δάοι* [2], seraient les variantes d'un même nom porté par des ancêtres slaves [3]. (Dénégations.)

Au temps d'Alexandre, la masse germaine avait déjà disparu des bords de la mer Noire pour aller dominer sur le Rhin et la Baltique. Les *Letto-Slaves* marchaient sur leurs traces et occupaient le territoire dévasté ou dédaigné à mesure que leurs précurseurs pénétraient plus avant. Puis, par un mouvement de recul, refoulée ou soumise, la famille slavonne se jeta sur les régions ouraliennes.

Les *Lehs*, les *Vénèdes*, les *Lithwani*, les *Czecks*, les *Pruezi*, sont les Polonais, les Wendes, les Serbes, les Poméraniens, les Litwaniens, les Slaves d'aujourd'hui. Des tribus scythes avaient bien suivi les émigrants; mais elles furent soumises pour la plupart [4].

La race *greco-latine* fut d'abord la race dominante, vint ensuite la race *germanique*. Pendant ce temps, la première race susdite devint romano-celte, des divers éléments des sociétés anciennes. La race *slave* de nos jours s'est levée pour revendiquer aussi son tour de prépondérance.

Il faut accepter généreusement, impartialement, de ces successives compétitions, le principe du droit des nationalités, en le disciplinant, en le ramenant, pour le propre salut de chacune, à la légitimité de ses revendications.

Acceptons cette mystérieuse trilogie ethnographique des destinées indo-européennes. «A l'heure qu'il est, chacune des trois races compte soixante et quelques millions d'habitants et quelques familles secondaires qui finiront par se fondre en elles.» (Corresp. de la *Gazette d'Augsbourg*, 1840.)

Les trois grandes races de la famille indo-européenne se subdivisent chacune en trois nationalités : 1° La *celto-romane* comprend les nationalités espagnole [5], française et italienne; 2° la race *germaine* comprend les natio-

(1) Pline, IV, 2; Photii, *Epit. Philostr.* II, 5 : *οὓς οἱ μὲν πάλαι Γέτας, οἱ δὲ νῦν Γότθους καλοῦσι.*

(2) Plaute et Ménandre, *Comédies*, passim.

(3) Le Daix se nomme aujourd'hui le fleuve Oural.

(4) Seuls les Magyars, après avoir longtemps erré en Asie, s'établirent dans le voisinage du Dniéper au IVe siècle et plus tard s'emparèrent de la Pannonie, en franchissant les Carpathes; ils ont aujourd'hui reconquis leur indépendance et leur nationalité.

(5) Y compris le Portugal. Cette subdivision tient compte en quelque sorte des trois éléments anciens : *ibérique*, *gallique*, *italique*, homogénéisés par le romain.

nalités allemande, anglaise et scandinave[1]; 3° la race *slave* comprend les nationalités russe, polonaise et slave sud-danubienne[2].

Cette division ethnographique correspond parfaitement aux divisions géographiques de l'Europe. La nature, en effet, a tracé sur notre sol autant de lignes de démarcation qu'il y a de races intéressées qui s'y sont établies dans l'espace de près de cinq mille ans. (A. Pictet, *Les Origines indo-européennes*.) Cette carte, en outre, est en conformité avec notre définition des nationalités; elle est basée «sur l'ensemble des éléments constituant leur génie, leurs mœurs, leur civilisation, leurs intérêts respectifs». Elle répond à leurs légitimes aspirations, à leur histoire. Je m'arrête ici. Un respectueux silence vaut mieux que de tristes paroles[3]. Mais je comprends mieux que jamais le mot prononcé par l'illustre Jomard et répété par le chef actuel de notre institution[4]: «L'ethnographie est une science appelée à faire un jour le bonheur de l'humanité.»

LES ÎLOTS ETHNIQUES DANS L'EUROPE ORIENTALE.

Le Congrès a paru s'intéresser vivement à la question des *îlots ethniques*, posée par M. Ch. Lucas à la suite d'une courte mais très intéressante communication de notre savant collègue de Lisbonne, M. le chevalier da Silva, relative à l'îlot d'Affife. Plusieurs membres étrangers ont manifesté l'intention de collaborer à une carte générale des îlots ethniques qui pourraient être signalés dans leur pays respectif, et je ne crois pas trop m'avancer en disant que si la discussion de mardi dernier pouvait reprendre aujourd'hui, elle nous apporterait un nouveau contingent de faits utiles à enregistrer. Mais si de petits îlots ethniques, tels que celui d'Affife, excitent la curiosité, dans des pays où ils sont rares (ce qui produit un contraste d'autant plus frappant avec ce qui les environne), combien doivent nous préoccuper les régions où les îlots se rencontrent à chaque pas et font du pays ce que vous me pardonnerez d'appeler un véritable archipel ethnique! Parmi les régions où se présente ce phénomène, il n'en est peut-être pas de plus difficile à étudier, pour l'ethnographie, que celle qui est baignée par les eaux du Danube. Le sud de l'Autriche, la moitié environ de la Hongrie, la Turquie d'Europe à peu près tout entière, sont occupés par une foule de populations diverses qui constituent de toutes parts des îlots, parfois des îlots d'une étendue considérable, bien que conservant le caractère de ceux qui ont eu l'avantage de vous préoccuper dernièrement. Leur étude est fort importante, et démontre combien il serait désirable que l'ethnographie fût moins ignorée de nos diplomates et de tous les hommes qui veulent comprendre les péripéties politiques et les révolutions des peuples de l'Europe orientale.

La contrée sur laquelle j'ai l'honneur d'appeler votre attention atteint au nord la chaîne des monts Carpathes; à l'ouest, le cours de la Drau, l'un des

(1) Y compris le Danemark.
(2) Avec la Grèce.
(3) Voir *Histoire universelle* de Duruy, 1873, p. 513.
(4) M. de Rosny, fondateur du Congrès international des Orientalistes.

affluents du Danube; au sud, le golfe de Lépante; à l'est, la mer Noire et le cours du Dniester. Les principales nationalités qui l'occupent, d'après les données le plus généralement acceptées, comprennent en chiffres ronds :

		Âmes.
1.	Slaves (Serbes, Kroates, Bulgares, Slovaques, etc.)	16,000,000
2.	Roumains	11,000,000
3.	Magyars	5,000,000
4.	Italiens	1,500,000
5.	Grecs	1,400,000
6.	Albanais	1,650,000
7.	Turcs	1,300,000
8.	Juifs	680,000
9.	Arméniens	420,000
10.	Hindous-Bohémiens	130,000
11.	Français	6,000

Il me manque le chiffre des Allemands, d'ailleurs assez nombreux, dans les régions magyares et roumaines, ainsi qu'en Transylvanie.

Les Slaves occupent le nord et l'ouest de cette contrée, et, dans cette direction, font du pays magyar une espèce d'enclave[1]. Ils se sont établis par masses dans cette région, et leurs îlots ethniques sont relativement peu nombreux, si ce n'est dans le pays hongrois.

Les Magyars sont divisés en deux groupes principaux, comprenant le corps de la nation au nord, et plusieurs enclaves, dont une fort longue du nord-ouest au sud-est, au milieu du pays roumain.

Les Roumains occupent de la sorte un territoire de forme presque circulaire, entre la rive gauche du Danube et la rive droite du Dniester; les îlots qui leur sont étrangers (îlots magyars et allemands) se trouvent placés au centre et sont presque contigus. Les principaux îlots ethniques roumains sont situés au nord-ouest d'Odessa, à l'est du pays albanais, et, en Grèce, au nord du golfe de Lépante et dans l'île d'Eubée.

Les Grecs sont, dans cette contrée, la population essentiellement maritime. Elle occupe toute la côte de l'archipel, et s'étend, dans le nord, au delà du 42e degré de latitude, sur les bords de la mer Noire, et dans l'intérieur des terres jusqu'aux environs d'Andrinople. Leurs établissements dépassent, sur la côte septentrionale de la Turquie d'Asie, le cours du Kisil-Irmak et se continuent en longeant la côte occidentale de l'Asie Mineure jusqu'à la zone côtière qui fait face à l'île de Chypre, laquelle est également habitée par des Grecs.

Les Albanais sont les peuples riverains de l'Adriatique. Bien que répartis en trois groupes, par suite des différentes religions qu'ils ont embrassées, ils forment une nationalité autonome qui s'étend du nord au sud entre le Monténégro et le golfe de Lépante, et qui comprend par conséquent une partie des possessions actuelles de la Turquie et de la Grèce. Un de leurs plus importants

[1] Cette note était accompagnée de plusieurs figures de géographie ethnographique, de nature à servir à l'éclaircissement du texte. La copie de l'auteur ayant été perdue pendant le cours de l'impression, nous avons dû, à regret, renoncer à publier ces figures pour ne pas retarder la publication de notre volume. (Note du Comité de publication.)

îlots est situé sur la rive gauche de la Sau, affluent du Danube, à peu de distance de Belgrade, dans la direction de l'ouest.

Les Turcs ont formé un grand nombre d'îlots au milieu des populations que la force avait soumises à leur pouvoir. Ils ont cherché à s'établir au delà du Danube, au nord, mais ils n'y ont pas réussi; aussi leur présence n'est point constatée dans les pays grecs, au sud, si ce n'est sur un point de l'île de Negroponte et de l'île d'Andro.

Les Juifs ne forment guère d'îlots et sont répandus de tous côtés dans la contrée qui nous occupe. En Roumanie, on évalue leur nombre à plus de 600,000. Il en est de même des Arméniens qui sont disséminés de tous côtés sur le territoire ottoman et des Bohémiens ou Zingari, originaires de l'Inde, dont le nombre n'a été donné que d'une façon très approximative par suite de la difficulté d'opérer le dénombrement d'une population en général peu sédentaire, et même parfois absolument nomade.

Je n'ai mentionné que pour mémoire les quelques îlots français de la Hongrie, et ceux des Allemands situés dans la même région et en Roumanie.

Des travaux cartographiques et autres, d'une valeur incontestable, ont été entrepris sur la région dont j'ai l'honneur d'entretenir le Congrès. Je crois cependant que ces travaux sont très insuffisants, et ne nous fournissent point les renseignements dont nous avons intérêt à nous préoccuper. C'est sur ce point que je désire appeler tout particulièrement l'attention du Congrès, et c'est pour provoquer des recherches que je me suis décidé à prendre la parole.

Dans une foule de localités et de régions attribuées par les ethnographes à telle ou telle nationalité, il y a un mélange de populations très diverses dont les cartes ne nous donnent aucune idée. Il peut résulter de cette manière de traiter l'ethnographie descriptive les plus fâcheux inconvénients, les plus regrettables erreurs. Ensuite, le fait de l'occupation actuelle d'une circonscription quelconque par une nationalité ne nous apprend rien sur l'évolution de cette nationalité, sur sa provenance, sur la route de ses migrations. Les cartes d'ethnographie contemporaine, si elles ne sont pas accompagnées de cartes d'ethnographie historique, se succédant d'âge en âge, ne sont pas de nature à nous donner une juste idée des problèmes que nous avons à résoudre.

Je fais donc appel aux membres de cette réunion, aux savants étrangers qui viennent nous apporter le concours de leurs lumières et de leur érudition, afin qu'ils s'occupent, chacun dans le cadre spécial de ses études, de la cartographie ethnographique, laquelle doit être comprise, suivant moi, de la façon suivante pour chaque région en particulier :

A. *Ethnographie contemporaine.* — 1° Carte générale indiquant les populations prédominantes, avec indication des villes ou villages leur servant de limites. Une teinte plate serait employée pour distinguer chacune de ces populations et un pointillé servirait à marquer la zone frontière où les nationalités sont le plus souvent mélangées; ce pointillé serait de plusieurs couleurs lorsqu'il y aurait lieu de montrer les éléments hétérogènes des habitants de cette zone.

2° Carte spéciale de chaque îlot de population, avec la mention des éléments ethniques hétérogènes dont on a pu constater l'existence. On emploierait une

teinte plate très claire pour indiquer la population prédominante, et un quadrillé, multicolore au besoin, pour faire connaître le mélange de races ou de nationalités.

B. *Ethnographie historique.* 3° Carte indiquant la route des migrations, au moyen de lignes continues et terminées en flèche pour marquer leur point de départ et leur direction. Lorsqu'on aurait à noter, pour une même contrée, la marche de plusieurs migrations, on emploierait soit des lignes de couleurs différentes, soit des lignes combinées ou brisées, comme l'indique la figure ci-dessous [1].

4° Cartes, en nombres indéterminés, faisant connaître les modifications d'habitat des migrations ethniques aux principales *époques* de leur histoire. Les principes suivis pour les cartes indiquées sous les nos 1, 2 et peut-être 3, pourraient être également adoptés pour les cartes des transformations ethnographiques de l'habitat.

M. de Rosny. Un tel travail serait fort intéressant à accomplir pour toutes les contrées du globe; mais il en est qui méritent tout d'abord notre attention. La présence au milieu de nous d'un éminent représentant de la nationalité roumaine, M. le professeur Urechia, me fait exprimer le vœu que ce travail soit entrepris le plus tôt possible pour les contrées moldo-valaques. (Marques d'adhésion.)

M. Urechia. Je serai fort heureux de répondre à l'invitation qui m'est adressée par notre savant président. Dès mon retour à Bucarest, je m'appliquerai à réunir les éléments nécessaires pour le travail assez compliqué qui m'est demandé, et je m'efforcerai de faire parvenir le résultat de mes études au Congrès, pour sa nouvelle session d'octobre prochain. (Applaudissements.)

RELIGIONS COMPARÉES.

M. le Président. L'ordre du jour relatif à l'ethnographie descriptive est loin d'être épuisé. Il me paraît cependant nécessaire, pour tenir compte de la décision que vous avez prise au commencement de cette séance, d'ouvrir la discussion relative aux religions comparées. (Voix nombreuses : Oui, oui.) Je propose de renvoyer à la Commission de publication les mémoires dont, à notre vif regret, il ne nous est pas possible d'entendre la lecture. (Marques d'adhésion.)

La parole est à M. Castaing.

M. Castaing. Messieurs, je suis inscrit pour vous faire une communication de longue haleine au sujet du bouddhisme, considéré au point de vue ethnographique, c'est-à-dire quant à son influence sur les populations du monde entier, mais spécialement sur celles de l'extrême Orient.

L'entreprise paraîtra téméraire peut-être, s'appliquant à une question fort étendue et dont quelques esprits d'élite, singulièrement autorisés, on le croit du moins ainsi, se sont réservé le monopole. Mais il n'est pas fâcheux que, de temps à autre, les profanes, écartant les voiles de ces sanctuaires trop bien

[1] Voir la note ci-dessus, p. 320.

gardés, fassent succéder la critique, fût-elle même brutale, à la vénération séculaire des adeptes convaincus. Quant à mon insuffisance personnelle, il n'y a qu'une excuse, mais elle est bonne : la question fait partie du programme de l'ethnographie que je suis chargé de rédiger ; il faut qu'elle soit résolue, et j'ai compté sur le concours d'une réunion aussi éclairée pour l'accomplissement de cette œuvre difficile. J'appelle la discussion, sans renoncer à l'indulgence, et je fonde sur vos bons avis le plus sincère espoir.

LE BOUDDHISME EN ETHNOGRAPHIE,

PAR M. A. CASTAING.

La figure du Bouddha serait la plus considérable de toute l'histoire humaine, s'il était possible d'y voir autre chose qu'un fantôme dénué de réalité personnelle; ce n'est pas un mythe, mais une tradition anthropomorphisée, une série d'idées transformée en individu. Quant à l'histoire même, on a dit qu'étrangère à l'Inde, antérieurement à la conquête mahométane, cette gardienne des traditions est encore plus antipathique aux bouddhistes, s'il est possible, qu'elle ne le fut aux brahmanes qui ne l'ont jamais connue [1].

Le Bouddha est un être fabuleux et multiple, comme le fut, dans l'antiquité grecque, cet Hercule dont on se plaisait à distinguer les personnalités, six selon Cicéron, quarante-cinq d'après Varron, et qui n'était, au fond, que la personnification des Phéniciens, de leurs colonies et de leurs travaux.

Quelles qu'en soient l'origine et la signification primitive, le mot *bouddha* est un attribut répondant à peu près à notre idée de «saint»; en devenant un nom commun, il s'est appliqué à toute la classe des prédestinés qui sont en voie d'arriver à la perfection absolue : on dit «un bouddha, comme chez nous un saint, un élu»; toutefois, le nombre de ces priviligiés est assez restreint. Comme nom propre, il désigne particulièrement un premier saint personnage, qui serait le fondateur du système et que l'on distingue des autres Bouddhas par diverses appellations, dont la principale est celle de Sakya-Mouni.

Sakya-Mouni n'a point de date, car c'est n'en avoir point que d'en avoir plusieurs que séparent les siècles et les milliers d'années. Ainsi, dans le nord de l'Inde, on dit qu'il a paru en l'an 3112 avant notre ère, trente siècles avant que l'Inde connût l'écriture qui nous conserva sa doctrine et ce que l'on croit savoir sur son compte. Ailleurs, c'est 2420, ou bien encore 1100, ou enfin 590 avant notre ère. L'époque de sa mort est fixée à 543 par Burnouf, d'après les bouddhistes de Ceylan [2] ; or, ce chiffre ne résulte pas de documents certains, pas même des traditions locales, mais seulement de calculs approximatifs, «où il serait facile, dit M. Max Müller, de montrer une erreur de soixante-dix ans» [3] ; d'après le savant professeur d'Oxford, la vraie date serait 477. Les Siamois sont à peu près de cet avis : pour eux, 544 est l'année

[1] Wilson, *Abstract of the content in the Dul-va*, dans le *Journal de la Société asiatique* du Bengale.

[2] Burnouf, *Introduction à l'histoire du buddhisme indien.*

[3] Max Müller, *Essais sur les religions*, p. 282.

de la naissance; la mort est de 465, le 15 août, jour précis. S'il y avait en tout cela quelque parcelle de vérité, c'est là qu'on espérerait la trouver [1].

Peu sympathique à toutes ces vaines paroles, derrière lesquelles on ne voit paraître rien de ce qui fonde la conviction historique, nous pensons que tout ce qu'on peut accorder, non au Bouddha, mais au bouddhisme, c'est que la doctrine se rattache indirectement à un grand mouvement philosophique assigné au v° siècle avant notre ère.

On n'est pas mieux d'accord sur le lieu de la naissance du Bouddha. Pareille incertitude entoure le berceau d'autres personnages; mais, pour ceux-ci, les pays sont connus, délimités; pour le Bouddha, ce sont des abstractions. Les sept villes qui se disputent Homère étant grecques, les huit localités qui revendiquent Cervantes étant en Espagne et même dans la Manche, il n'existe pas de doute sur la nationalité de l'œuvre, dont le style et l'unité dégagent l'individualité de l'auteur. Quant au Bouddha, tout est en question : la nationalité, la langue, la religion et la civilisation antérieure.

Les biographies sanscrites citent une ville de Kapilavastou, laquelle n'a laissé aucune trace dans la géographie de l'Inde. Or, savez-vous ce que ce mot-là veut dire? M. Wilson va nous l'apprendre : *Kapilavastou* signifie «substance de Kapila» [2]; et Kapila est un système de philosophie dont le mythe a fait un homme, un ascète, un demi-dieu, un fils de Brahma, une incarnation de Wischnou, un génie habitant le centre de la terre; enfin, le Bouddha lui-même [3]. Kapila est la source du bouddhisme. Il est vrai que douze ou treize cents ans après cette époque présumée, Hiouen-thsang visita des ruines qu'on lui montra comme étant celles de Kapilavastou; mais le crédule Chinois a vu tout ce qu'on a voulu lui faire voir: notamment le sang subsistant depuis ces douze siècles, sur le sol où le Bouddha fit, un jour, «l'aumône de son corps» à une tigresse dont les petits avaient mal déjeuné; ce qui ne l'empêcha point de mourir ailleurs de vieillesse et de laisser à la vénération des fidèles les reliques qui existent encore.

On veut que Sakya-Mouni soit né dans le nord de l'Inde, au milieu d'une société brahmanique, dont il aurait tenté d'être le réformateur. Il semble difficile d'accorder ce point, surtout au vii° ou au vi° siècle avant notre ère; rien ne montre qu'à cette époque reculée, les Aryas fussent entrés dans l'Inde septentrionale, moins encore que le brahmanisme fût constitué; trois siècles plus tard, il n'était qu'à l'état d'ébauche. Rien ne prouve non plus que la doctrine bouddhique ait été prêchée en sanscrit, et que les livres qui la contiennent ne soient pas de seconde et de troisième main : «Les livres envoyés du Népal, a dit M. Théodore Pavie, appartiennent à une ère de décadence; ce n'est plus le beau style des poèmes sanscrits, et il y manque la nuance d'un dialecte, pour déterminer en quels lieux ils furent écrits [4].» Or, des poèmes sanscrits, le *Mahabharata*, commencé au premier siècle avant notre ère, n'a été achevé qu'au moyen âge; le *Ramayana* est du ii° ou du iii° siècle de notre ère.

[1] Laloubère, *Royaume de Siam*, t. I.
[2] *Kapila* signifie «de couleur basanée», l'un des caractères physiques du Bouddha.
[3] Wilson, *Essais sur le Bouddha et le bouddhisme.*
[4] Th. Pavie, *Lettre à M. Garcin de Tassy,* dans le *Journal asiatique*, 1841.

D'ailleurs, étant l'antipode de l'idée brahmanique, la doctrine du Bouddha reflète bien mieux les aspirations des populations dravidiennes. A l'arrivée des Aryas, cette race possédait toute l'Inde cisgangétique et les auteurs du bouddhisme purent lui appartenir, même sur les bords du Gange. Toutefois Ceylan revendique le Bouddha; et, en effet, les images du réformateur, qui ne sont probablement qu'un type de fantaisie, présentent un caractère demi-nègre, demi-mongol: cheveux crépus, peau noire, longs bras, yeux obliques. L'Indo-Chine, non sans raison, le réclame également. S'il est Malais, Cingalais ou Dravidien, son œuvre aura été rédigée en bâli, comme on l'affirme à Ceylan, ou en quelque autre langue dont on aura laissé perdre l'original.

M. de Rosny. De quel ouvrage voulez-vous parler? Je ne crois pas qu'il y ait des ouvrages de Bouddha lui-même.

M. Castaing. Du Bouddha lui-même? Non, certainement, puisqu'il n'y eut jamais de Bouddha qu'en sculpture. Je dis que les ouvrages qu'on met sous le nom de ce fantastique personnage devaient être écrits en bâli [1].

M. de Rosny. Les *Soutras* ne renferment que des souvenirs traditionnels attribués au Bouddha par ses disciples, mais qui n'ont pas plus été écrits par Sakya-Mouni que les Évangiles ne l'ont été par Jésus-Christ.

M. Castaing. A la bonne heure, si vous y tenez. Je m'exprime mal sans doute: du reste, niant la personnalité historique du Bouddha, je ne puis entendre par ce nom que la collection des philosophes qui ont créé la doctrine bouddhique, à une époque quelconque; à coup sûr, Bouddha n'a rien écrit puisqu'il n'a pas existé. Nous examinerons plus tard comment a été faite la collection du Népal.

De tout cela, je conclus que le bouddhisme, philosophie ou religion, s'est promené de l'une à l'autre presqu'île de l'Inde; qu'ayant fini par se formuler,

[1] Le canon tout entier, mais spécialement les *Soutras*, qui passent pour l'expression de la doctrine primitive. La croyance des bouddhistes à l'œuvre du Sakya-Mouni ne peut faire l'objet d'un doute; Hodgson et Eug. Burnouf le déclarent de la façon la plus expresse:

«Ces livres sont attribués au dernier des Buddhas reconnus par tous les bouddhistes, c'est-à-dire à *Çâkya-Muni* ou Çâkya le Solitaire, de la race Çaakya, qui est représenté s'entretenant avec un ou plusieurs disciples, en présence d'une assemblée composée d'autres disciples et d'auditeurs de toute espèce, depuis les dieux jusqu'aux hommes *.»

«Les *Sutras* passent pour la parole même du dernier Buddha.

«Je n'ai fait que reproduire l'opinion des Népaliens, qui attribuent au dernier des Buddhas qu'ils reconnaissent la composition ou la rédaction de leurs livres sacrés **.»

«La tradition népalaise va plus loin encore, et elle affirme que ce fut Çâkya qui écrivit le premier de ces ouvrages, et qu'il fut pour le buddhisme à peu près ce que fut Vyasa pour le brahmanisme ***.»

«S'il en faut croire les traditions consignées dans un passage du *Maha karuna pundarika*, livre traduit en tibétain, ce serait Câkya-Muni lui-même qui aurait déterminé la forme des *Sutras* ****.»

* Burnouf, *Introduction à l'histoire du buddhisme indien*, t. I, p. 36. — Hodgson, *Notices of the language, literature*, etc., dans les *Asiatic Researches*, t. XVI, p. 422.

** Burnouf, *ibid.*, p. 43.

*** Burnouf, *ibid.*, p. 44. — Hodgson, *ibid.*, p. 422.

**** *Ibid.*

il s'est décoré d'un nom d'homme, de l'homme dont il a créé l'individualité pour figurer son idéal. Le premier aperçu de cette idée, qui est l'expression de la réalité des choses, appartient au savant indianiste Wilson : «Il ne semble pas impossible, dit-il, que Sakya-Mouni ne soit un être imaginaire, et que tout ce qu'on raconte de lui ne soit qu'un tissu de fables, comme ses migrations antérieures, comme les miracles de sa naissance et ceux de sa vie [1].» Dans ces conditions, les dates qu'on allègue se rapporteraient aux évolutions de la doctrine, sauf vérification ultérieure.

Le mot *bouddha* signifierait, en sanscrit, «savant ou intelligent» [2]; ce qui, tout en étant caractéristique, n'a qu'un rapport latéral avec l'idée que le terme exprime aujourd'hui. On a donné ce nom aux âmes divinisées par la vertu et à la divinité elle-même. Mais, ailleurs, le terme est modifié, selon le génie des langues : à Siam, on dit *Pout* et *Poutisat*, que l'on interprète «l'Être auguste»; en Chine, c'est *Fo*, abrégé de *Fo to;* ailleurs, *Bouts*, *Bouto* et peut-être *Bon*, toujours avec un sens attributif. Tout cela, dit-on, dérive des termes sanscrits bouddha et boddhisatva; je le veux bien, mais ce n'est pas une garantie d'antiquité [3].

Sakya, selon les indianistes, serait le nom de famille du Bouddha : il aurait lui-même répondu au nom de *Siddhartha*, lequel est peut-être une allégorie [4] dont le nom propre était *Siddhartha;* mais de cette famille, qui aurait été souveraine, on ne sait où ni quand, il n'en fut jamais question dans les auteurs hindous ou autre part [5]. *Sakya*, ailleurs *Syaka*, *Chakeya*, *Chekya* ou *Tchekoua*, est la corruption du mot bâli *tchaouka*, «monseigneur», lequel est attribué à tous les talapoins dans le royaume de Siam. Ce n'est pas plus le nom d'une famille ou d'un homme que Baal ne le fut en Chanaan, que *Dominus* ne l'est parmi nous.

M. de Rosny. *Sakya* n'existe pas en langue siamoise.

M. Castaing. *Syaka*, *Chakeya* [6].....

M. de Rosny. Pas davantage [7].

M. Castaing. Le mot bâli est *tchaou-ka*, et il signifie «monseigneur, le seigneur de moi» [8]. C'est de là que tout est venu, quoi qu'on dise.

(1) Wilson, *Essai sur le Bouddha et le bouddhisme.*

(2) Plus exactement «éclairé».

(3) Toutefois, *Poutisat* paraît venir du bâli *Pouti-tchaou*, «le seigneur *Pout*», qui était employé à Siam, il y a deux siècles.

(4) *Siddhartha*, «celui par qui le désir est accompli». Selon les Tibétains, il répondrait à notre prénom de Désiré.

(5) Wilson, *Essai sur le Bouddha et le bouddhisme.*

(6) Chez les Chinois du Siam, au xviie siècle; Laloubère, *Royaume de Siam*, t. I, p. 516.

(7) La forme siamoise du sanscrit शाक्य *Çâkya* est สักยะ *Sakaya*, et l'on nomme en thai le bouddha สักยะมุนี *Sakaya : mûni*, quand on veut le désigner suivant la locution indienne. — Rsn.

(8) *Tchaou*, «seigneur»; *ka*, pronom possessif servile; *kon*, pour les maîtres. Les talapoins n'ont pas d'autre nom en siamois : on les appelle *tchaou-kou*, à la troisième personne (Laloubère).

Quant à *Sramana*, vous savez que ce nom est celui d'une secte qui existait au IIIe siècle avant notre ère et que Mégasthène signale sous la forme *Sarmanai* et *Garmanai*, comme opposée aux brahmanes.

Ceux de nos contemporains qui ont écrit, dans les langues européennes, la vie de Sakya-Mouni, semblent s'être donné le mot pour mettre en oubli que la critique ne doit jamais perdre ses droits dans le récit des faits. A leurs yeux, fascinés par je ne sais quel besoin d'étrangeté, les légendes rétrospectives du *Lalista-Vistara* et du *Lotus de la Bonne Loi* jouissent d'une autorité que l'on n'accorde pas toujours à des historiens tels que Thucydide ou Tacite, et l'on voit des plumes académiques livrer à la crédulité du public des contes auprès desquels ceux de la *Légende dorée* sont des merveilles d'exactitude et de raison.

Sakya-Mouni est, dit-on, le fils d'un roi dont nul n'a connu le royaume, et d'une princesse dont la principauté n'est autre que la Nature; Maya paraît en être la personnification [1]. Renonçant aux grandeurs que la naissance lui assurait, il mena pendant longtemps la vie d'ascétisme et de perfection, dont les traces miraculeuses se trouvaient dans l'empreinte de son pied, un pied bien extraordinaire, sous lequel était figurée une roue, symbole de la transmigration perpétuelle des âmes. Le récit de ses prédications rappelle assez les procédés de nos romans de chevalerie : ce ne sont que rois qui reconnaissent sa suprématie, que peuples marchant à sa suite, le front courbé sous le joug de sa morale; et jamais une indication précise de temps ou de lieu. Enfin, après une carrière largement semée de prodiges, Sakya-Mouni meurt de vieillesse, en des circonstances aussi légendaires que solennelles.

Il est vrai que les traditions du midi de l'Hindoustan contiennent des souvenirs fort différents de ceux qui sont venus du Népal. A Siam, la tradition s'éloigne encore davantage du système adopté par les indianistes.

Là, le Bouddha s'appelle *Somona Codom* [2]. On y sait qu'il eut pour père un roi de Teva Lanca, « la célèbre Ceylan », et pour mère une princesse *Many*, qui semble être la même que *Maya*, mère de Sakya-Mouni [3]. Comme dans l'Hindoustan, il professe l'ascétisme; dès le début de sa mission, il donne ses biens aux pauvres, s'arrache les yeux, tue sa femme, égorge ses enfants et les fait manger par les talapoins. Comme, en même temps, il défend de tuer quoi que ce soit, on est autorisé à prendre ces récits pour des allégories analogues aux traditions monstrueuses de la Grèce héroïque. Enfin, après une vie non moins merveilleuse que celle qu'on lui assigne au Népal, il meurt d'indigestion pour avoir trop mangé d'un porc dans le corps duquel était passée l'âme d'un de ses ennemis qu'il avait tué dans un moment d'oubli de ses principes.

(1) Saint Jérôme, *Advers. Jovinian.*, I, parle du Bouddha comme né, non pas d'une reine, mais d'une vierge divine, par le flanc de laquelle il serait venu au monde. Bouddha, Βούτ7α, est mentionné par Clément d'Alexandrie, *Stromateis*, I.

(2) Où l'on croit retrouver Sramana-Gautama.

(3) Par suite de la permutation fréquente, en siamois, du *n* et du *r*, on prononce aussi Marya. Mettant à profit les leçons des missionnaires, les Siamois prétendent que Jésus est le frère scélérat que, selon leurs légendes, Somona-Codom précipita dans les enfers et dont le vrai nom serait Tevetat.

Le bouddhisme n'inventa point la métempsycose; sans doute, il ne fit que la confirmer parmi les populations où sa prédication fut accueillie. Ceci me fait penser une fois de plus que le bouddhisme ne prit pas naissance au milieu des Aryas qui, au moment de leur arrivée dans l'Inde, n'avaient aucune idée de la transmigration des âmes; le *Rig-Véda*, jusqu'en ses derniers hymnes, en fournit la preuve. Mais alors, la croyance existait donc parmi les peuples autochtones, c'est-à-dire dravidiens par la race et sivaïstes par la religion; et c'est de là qu'elle vint au Manava, qui en est tout rempli. Mais si les lois de Manou ont des attaches antiques, la forme en est postérieure au IIIe siècle avant notre ère, époque où les Hindous, dit Mégasthène, n'avaient pas de lois écrites; le style, beaucoup plus récent, trahit une rédaction relativement moderne. Ces observations réduisent l'antiquité du bouddhisme lui-même, et donnent un caractère rétrospectif aux applications qu'on fait de la métempsycose à la prétendue biographie de Sakya-Mouni.

Quoi qu'il en soit, une légende recueillie par M. Spence Hardy raconte que le Bouddha fut l'ascète Kapila, dans l'une de ses existences antérieures; les princes Sakya étant venus le trouver dans son ermitage, il leur indiqua le lieu convenable pour bâtir la ville de Kapilavastou, dans laquelle il devait lui-même reprendre plus tard une nouvelle vie [1]. En faisant la part de l'allégorie, on comprend que cela veut dire que la doctrine du Bouddha est fondée sur celle du Kapila.

En effet, elles ont quatre points communs, dont le Bouddha fit la base de son enseignement : 1° la métempsycose; 2° la transmission de la responsabilité morale, d'une vie à l'autre; 3° la vie considérée comme un rêve ou comme un fardeau; 4° l'inutilité de l'observance religieuse pour ceux qui ont atteint la perfection de la science.

Quant à la question de savoir quelle est celle des deux doctrines qui précéda l'autre et lui fournit ses éléments, tous les critiques s'accordent à reconnaître l'antériorité du Kapila [2]. La philosophie *Sankya* formerait la transition naturelle et logique entre le brahmanisme et le bouddhisme. Eh bien! les monuments écrits ne justifient point une opinion produite surtout par la préoccupation de cette transition supposée. Les *Soutras* publiées sous le nom de Kapila sont de date relativement récente; on trouve, en quelques-unes, des attaques contre le bouddhisme, ses dogmes, ses adhérents; elles contestent le Nirvâna et diffèrent en plusieurs autres points. Un plus ample informé fera renoncer à cette illusion de la filiation des doctrines.

Je ne vous exposerai pas la comparaison que j'ai faite de l'une avec l'autre; toutefois, il est bon de constater que le *Sankya* est franchement athée, et que cependant il admet la révélation védique, distingue l'esprit de la matière, et arrive à un rationalisme spiritualiste, mais profondément incohérent. Le bouddhisme primitif, ignorant la divinité, la révélation et le monde, ne discute rien; il confond l'âme avec tout ce qui l'entoure et il aboutit au nihilisme, son objectif primordial étant la cessation de la douleur par l'anéantissement.

(1) Spence Hardy, *Eastern Monachism*, p. 132.
(2) Max Muller, *Essais sur l'histoire des religions.*

L'une des sectes bouddhiques, celle des *Aisvaras*, accorda l'adoration au philosophe qui avait exclu de ses spéculations la divinité. Cet état de choses existait au IIIe siècle avant notre ère [1], et il n'est pas douteux qu'une grande partie des fidèles qui fréquentent les pagodes ne soient dans les mêmes sentiments. Le Bouddha est-il dieu, cependant? Non, pas précisément; aux yeux de ses adeptes, il est une individualité à laquelle la transmigration a fait parcourir toute la série des êtres animés depuis l'insecte jusqu'à l'ange, et qui a vécu ainsi cinq cent cinquante vies, dont l'histoire forme en grande partie la bibliothèque de la pagode royale, à Bangkok. Mais, échappant désormais à la pensée, il n'existe plus qu'à l'état de principe abstrait, type et modèle des saints de l'avenir. Du reste, n'habitant nulle part, ne se manifestant que par les souvenirs, il est devenu le jouet de l'opinion et l'on a pu dire que chaque école s'est fait un Bouddha «à son image»[2]. Nouvelle preuve de l'absence d'individualité historique.

Mais, historiquement, qu'est-ce que le Bouddha? Une double personnification : au point de vue économique et social, il représente l'ordre entier de ces moines qui sont nommés ici talapoins, là bikhschous, ailleurs bonzes, lamas et même chamans [3]; dont chacun peut devenir à son tour un Bouddha et réaliser le Nirvâna; car la marche est depuis longtemps tracée : il existe une liste de *bodhi-sattvas* ou de Bouddhas en expectative, dont le nombre est de mille suivant les uns, de trente-deux mille selon les autres. Somona-Codom fut le cinquième; le sixième, que l'on attend incessamment, s'appellera Pra-Narotte; il tuera ses deux enfants et les fera manger par les talapoins.

Au point de vue intellectuel, le Bouddha est la personnification d'une doctrine purement philosophique, morale si l'on veut, dont la conséquence pratique est l'établissement de monastères où la règle impose le célibat absolu, la pauvreté, la mendicité, mais non la perpétuité des vœux, attendu que le moine bouddhiste n'a pas ce que nous entendons par le caractère sacré du prêtre. Passant sur la distinction des castes, le système fait entrer les femmes dans la vie religieuse, et s'attaque aux fondements de l'organisation brahmanique et orientale, en général. Aussi fut-il chassé de l'Inde, lorsque les Mahométans y arrivèrent.

Le passé du bouddhisme n'est pas plus assuré que celui de son fondateur. Dès l'origine, il se divise en dix-huit écoles, lesquelles se fondent plus tard en deux. Les mouvements de l'opinion auraient eu pour régulateurs trois conciles, dont le premier aurait été tenu au temps du roi Asoka, en 246 avant notre ère. Sortis de ces conciles, les livres de la collection du Népal en reproduiraient l'esprit et les doctrines. Mais il est assez remarquable que les livres du Népal ne parlent même pas des conciles; la notion en est venue par ceux du Tibet, qui sont beaucoup plus récents et ne datent guère que du XIIIe siècle de notre ère. Les réunions de ce genre, auxquelles la discussion du dogme donne seule l'importance et la solennité, étant un non-sens dans une association qui

(1) Mégasthène, cité par Clément d'Alex., *Stromates*, I : *Εἰσι δὲ τῶν Ἰνδῶν οἱ τοῖς Βούττα πειθόμενοι παραγγέλμασιν ὃν δι᾽ ὑπερβολὴν σεμνότητος ὡς θεὸν τετιμήκασι.*

(2) Vassilief, *Le Bouddhisme*.

(3) *Chamen* paraît être la forme chinoise de *Sramana*.

ne reconnaît pas de dogmes, je ne saurais voir, dans les prétendus conciles généraux du bouddhisme, qu'une supposition rétrospective à l'imitation des pratiques de l'Église chrétienne, dont la connaissance aura pu être apportée au Tibet, pendant les guerres du moyen âge.

On a reproché au bouddhisme d'être athée : « Il n'a pas de dieu, nous dit-on, il n'a même pas la notion de l'esprit universel dans lequel l'âme humaine va se perdre, selon la doctrine orthodoxe du brahmanisme et du Sankya [1]. » Ceci est juste, mais non pas tout à fait équitable : le principal caractère du bouddhisme consiste à se montrer neutre sur la question de la divinité. N'affirmant rien, ne contestant pas davantage, il laisse à chacun la liberté des croyances, et il la pratique au besoin; n'ayant aucune opinion, il met son ambition à servir de passe-partout à toutes les religions. C'est en ce sens qu'il admet tous les dieux, sans être obligé de croire à aucun. Dans l'Hindoustan, il a sacrifié à tout l'olympe védique et brahmanique : on sait comment cela lui a réussi. Aujourd'hui, à Bangkok, on peut voir, dans une pagode royale, la statue colossale de Bouddha, ayant en face d'elle celle de Napoléon et, tout autour, des scènes chrétiennes, dans des cadres dorés [2]. Il est chamaniste dans la Mongolie, spirite en Chine, polythéiste au Japon, et l'on ne doit pas désespérer de le voir un jour catholique, si l'on trouve un moyen de conciliation.

Il y a des ressemblances singulières de discipline et de liturgie entre le catholicisme et le bouddhisme. Le P. Huc signale : « la crosse, la mitre, la dalmatique, la chape ou pluvial que les grands lamas portent en voyage, ou lorsqu'ils font quelque cérémonie hors du temple; l'office à deux chants, la psalmodie, les exorcismes; l'encensoir soutenu par cinq chaînes et pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté; les bénédictions données par les lamas, en étendant la main sur les fidèles; le célibat ecclésiastique, les retraites spirituelles, le culte des saints, le jeûne, les processions, les litanies, l'eau bénite, le chapelet. » Vous croyez que c'est tout? A cette longue liste, il faut ajouter encore la hiérarchie, les missions, le monachisme mâle et femelle, la tonsure, la vénération des reliques et la pratique de la confession. Mais l'origine de chacun de ces usages mérite une étude spéciale qu'il est impossible de faire ici.

Maintenant, faut-il croire à l'identité du Bouddha avec l'*Odin* des Scandinaves et le *Votan* des américanistes? La première opinion a été soutenue par Magnusen, Jones, Ritter; mais une simple consonance de noms et les traces que M. Holmboe a cru reconnaître en Norvège sont des raisons insuffisantes; inutile de s'y arrêter.

La seconde, proposée par Humboldt, a séduit quelques américanistes qui l'ont entourée de justifications de médiocre valeur : ressemblance des pagodes hindoues et des téocallis de Mexico, posture des idoles, confession auriculaire, monastères et célibat des religieux; usages enfin qui peuvent venir du christianisme. On a invoqué les monuments : à Palenqué, un bas-relief représente deux personnages dont le principal, qui paraît recevoir l'adoration de l'autre, est assis, les jambes croisées, à la façon orientale. Cette attitude, qui rappelle

[1] Barthélemy Saint-Hilaire, *Le Bouddha et sa religion.*
[2] Pallegoix, *Lettre* dans la *Revue de l'Orient,* juin 1844.

celle des statues de Bouddha, a frappé tous les critiques [1]. Une autre figure, représentée quatre fois dans la *Casa de Monjas* d'Uxmal, n'a été vue que par Waldeck, et a disparu depuis lors [2]. A Uxmal encore, on a cru reconnaître la trompe d'un éléphant dans une projection courbe qu'on remarque au-dessus de la porte de la *Casa del gobernador* [3]. Ce n'est pas assez pour fonder une conviction.

Les succès que le bouddhisme eut jadis, dans les populations de l'Hindoustan qui se rattachent à la race caucasique, n'ont pas persisté : aujourd'hui, le brahmanisme et le mahométisme absorbent tout; le premier avait commencé la réaction, le second porta le coup de grâce, et l'intolérance commune l'expulsa de la péninsule.

Sans prétendre faire ici l'histoire de ses progrès dans l'extrême Orient, je constaterai que la Chine, où il aurait été porté dès l'an 65 de notre ère, lui fit d'abord une petite place, puis l'accueillit comme troisième religion de l'État; mais cet accueil même est le fait des conquérants mongols, et le Chinois proprement dit, en subissant la décision de l'autorité, n'en a pas moins conservé ses habitudes, où le culte des esprits tient la place la plus étendue. C'est en 372 qu'il s'est introduit en Corée, en 458 qu'il pénétra au Japon; son lieu de prédilection est aujourd'hui le Tibet, où les pèlerins de race jaune viennent converger.

La grande diffusion du bouddhisme date du XIIIe siècle. Koubilaï Khan l'imposa à tous les habitants de son empire, le plus vaste et le plus peuplé qui ait jamais existé; c'est alors que la doctrine embrassa tout l'extrême Orient.

Les géographes, qui ont la statistique facile, accordent au bouddhisme un tiers environ de l'humanité, soit cinq cent millions d'hommes, englobant ainsi dans son aire toutes les populations de l'extrême Orient, sans exception. Il y a beaucoup à rabattre : ainsi, l'Indo-Chine, le Tibet, renferment des polythéistes, des Mahométans; en Chine, le bouddhisme, religion du souverain qui est Mongol, vit côte à côte de deux autres doctrines plus anciennes : celles de Confucius et de Lao-Tseu. Au Japon, trois cultes au moins; du Pacifique à la limite occidentale de la Tartarie, les Chamanistes, qui se rattachent un peu au bouddhisme, ne lui appartiennent pas : il n'y a rien de commun entre le bouddhisme et les mythologies exposées par Castrèn. On serait près de la vérité en adoptant le chiffre de trois cent millions.

Mais l'abus des mots est le plus grand ennemi de la vérité des choses; le terme de religion devient absolument impropre, lorsqu'on l'applique au bouddhisme; il n'y a point là de populations unies par une communauté de croyances, qui s'en imprègnent, les discutent, les défendent au prix de leurs intérêts, de la vie même. Il y a des laïques indifférents à la doctrine, qui n'est pas faite pour eux, ou croyant toute autre chose, et laissant les soins du culte à des troupes de moines, qui forment un monde à part. Pour ces moines mêmes, il n'y a qu'une discipline basée sur un système philosophique et rien de plus; le

(1) Lenoir, Leland, d'Eichthal, etc.
(2) Waldeck, *Voyage au Yucatan.*
(3) Bancroft, *The Natives races of Pacific States.*

peuple n'ayant rien à y voir, le bouddhisme, dans la pratique, se résume en une règle monacale qui tient la place de la religion absente ou s'allie tant bien que mal avec les religions qu'il plaît à chacun d'adopter.

Du reste, la morale bouddhique est pure, élevée, désintéressée surtout, et à beaucoup d'égards, on n'a pas fait mieux; mais à quoi bon, puisqu'elle n'est qu'à l'usage des moines seuls. Les gouvernements, les puissants, la législation, n'en tiennent pas grand compte; le peuple, les opprimés, n'y trouvent aucun appui; les mœurs dérivent de maximes d'un ordre tout différent: négligeant la morale, qui est bonne, quoique souvent impraticable en raison de ses exigences trop anguleuses, on prend quelques formes extérieures d'un culte, qui n'est lui-même qu'une annexe étrangère au principe du bouddhisme.

Par cela même qu'il écarte l'idée de la divinité, ou si l'on veut, parce qu'il laisse dans le vague et l'indifférence la question des rapports de l'homme et du monde tout entier, le bouddhisme signale le vice intellectuel de ceux qui le pratiquent. Ce défaut, c'est l'absence de l'esprit de cause, défaut qui se trahit, d'ailleurs, de vingt autres façons et spécialement par une profonde inaptitude aux spéculations scientifiques, laquelle n'est sans doute point originelle, mais existe de fait.

C'est à l'idée de cause que le monde occidental a dû ses incomparables progrès dans tous les ordres d'idées, en mathématiques, dans les sciences physiques et naturelles, dans leurs applications journalières; mais, avant que l'expérience lui eût dévoilé une partie des propriétés de la matière, il avait porté ses facultés logiques de raisonnement sur l'âme humaine, et plus antérieurement sur l'Esprit supérieur qu'il donnait pour cause aux étonnements que le monde matériel lui procurait. Aujourd'hui même, il ne nous est pas permis d'être athée, à moins que nous n'ayons quelque chose qui remplace l'idée de la divinité. Du moment où l'on déclare que l'on n'accepte pas Dieu, on est tenu d'exposer par quels moyens on explique la formation du monde, son entretien régulier, son continuel développement. Il n'en est pas ainsi du bouddhisme, qui ne s'occupe jamais de la question de Dieu, ni par conséquent de celle du monde.

Jamais il n'inspira rien de comparable à ces simples lignes que j'emprunte à Michelet :

> Très solitaire, j'avais lu quelques pages de l'*Imitation*. Dans les embarras extrêmes de ma famille, je n'avais reçu encore aucune idée religieuse. Voilà que, dans ces pages, j'aperçois tout à coup la délivrance de la mort, l'autre vie et l'espérance. La religion, reçue ainsi, fut très forte en moi; comment dire l'état de rêve où me jetèrent ces premières paroles de l'*Imitation?* J'entendais comme une voix douce et paternelle adressée à moi-même. Ma froide chambre me parut vraiment éclairée d'une lueur mystérieuse, je sentis Dieu [1]!

Eh! n'est-ce pas pour avoir senti Dieu qu'Homère et Virgile, Sophocle et Racine nous ont légué leurs chefs-d'œuvre, que Newton et Laplace, Linnée et Cuvier nous ont donné leurs grands aperçus du monde physique, et que Chris-

[1] Michelet, *Le Peuple*.

tophe Colomb lui-même partit à la recherche d'un monde nouveau? Et qu'il y a loin de ces œuvres gigantesques aux productions étroites et puériles de l'extrême Orient! Le bouddhisme ne sent pas Dieu.

C'est ici que surgit la grande, la véritable question : Quelle est la cause de l'affaissement intellectuel et moral de l'extrême Orient? Est-ce le bouddhisme, ou l'état naturel des races qui vivent dans ces régions? Ne serait-ce point l'un et l'autre à la fois? Si le bouddhisme a été accepté par les populations, c'est évidemment parce qu'il répondait, sous plusieurs rapports, à leurs aspirations; mais, évidemment aussi, il pèse sur elles, et sa délétère influence aggrave de plus en plus le mal dont elles souffrent.

Comment sortir de là et quel est le remède? Je ne proposerai point l'emploi du sabre; non pas que j'en nie le mérite, je sais que les Mahométans, les Turcs après les Arabes, en ont tiré de grands avantages, mais certains préjugés me retiennent.

Les missions, telles que les Chrétiens, catholiques et autres les pratiquent, sont également jugées : leur insuffisance est indéniable.

Qu'est-ce donc qui peut sauver l'extrême Orient? C'est probablement la science. L'idée n'est pas nouvelle; elle a été enseignée par les missionnaires, recommandée dans l'*Instruction* rédigée par ordre de Louis XIV, pour le service des Missions étrangères, en 1689 [1]; mais la préoccupation du prosélytisme fit peser sur elle un esprit de suspicion qui la condamna d'avance à la stérilité.

Eh bien! si les missionnaires méconnaissent le côté pratique de leur tâche, s'ils sont impuissants à la remplir, il faut que la science pénètre en extrême Orient par quelque autre voie, et ce sera sans doute par celle de l'industrie et de ses applications usuelles. Le soin des intérêts matériels, plus largement compris, réparera ainsi les maux qu'il a causés sous des impulsions trop étroites.

Les mathématiques, redressant les esprits, leur donneront la logique et la justesse des idées; les sciences physiques leur apprendront les éléments du monde matériel; les sciences astronomiques et naturelles, la connaissance du monde lui-même; les sciences historiques, celle de l'homme. Le reste viendra par surcroît.

Tout cela n'est-il qu'un rêve? vous ne le pensez point. Un premier pas a été fait dans cette voie, au Japon; et il n'est point douteux que, si l'on y persiste, l'extrême Orient ne puisse donner un jour le spectacle de peuples qui se régénèrent par l'industrie et la science, comme la Grèce des temps antiques prépara, par la science et les arts, la grandeur et les prospérités de l'avenir.

M. le Président. La parole est à M. Halévy.

M. Joseph Halévy. Nous avons entendu avec un véritable intérêt la communication qui vient de nous être faite; mais je crois qu'au point de vue de l'origine, on ne peut nier que le bouddhisme ne soit un produit tout à fait indien. Vous savez, Messieurs, qu'il se rencontre, chez chaque peuple et à chaque époque, des hommes dont les doctrines sont tout à fait opposées aux idées

[1] *Lettres édifiantes*, t. Ier.

reçues, tout en ne s'accordant pas entre eux. En France, au xviii° siècle, nous avons eu Voltaire et nous avons eu Rousseau. Ils sont pourtant le produit de la même nation. L'Inde, grâce à la pratique de son système des castes, a produit, par la nature même des choses, une tendance tout à fait contraire, celle qui avait pour objet de détruire les castes et de niveler la nation. Voilà quelle est selon moi la genèse du bouddhisme dans l'Inde. Bien que nous ne connaissions pas exactement le milieu où cette religion a pris naissance, on peut dire cependant qu'elle est née au nord de l'Inde, parce que le sud a toujours eu des tendances différentes. Le sud n'a jamais fait qu'accepter les idées qu'on lui apportait du nord; il n'a rien produit de bien original. On comprend parfaitement l'opposition que le bouddhisme a soulevée dans l'Inde, opposition tellement flagrante qu'on a fini par le chasser entièrement du territoire des Aryas et par le reléguer jusqu'à l'extrême Orient. De plus, l'origine indienne du bouddhisme nous explique pourquoi cette religion se présente à nous comme inachevée et restée pour ainsi dire à moitié chemin.

Le silence singulier que le bouddhisme garde sur la divinité, l'oubli dédaigneux dans lequel il laisse cette question de l'existence de Dieu qui, pour nous Européens, est l'essence de toute philosophie, est justement ce qui me semble prouver qu'il n'est pas une œuvre originale, et qu'il n'a été qu'un essai de réforme du brahmanisme. Il a, en partie, accepté les dieux du brahmanisme, ou, pour mieux dire, il ne s'en est pas occupé; mais il a nié l'organisation de la société brahmanique, et son véritable objectif a été de la détruire. Voilà pourquoi, d'après moi, c'est à tort que l'on considère le bouddhisme comme athée; il ne l'est pas: sa divinité n'est autre que la divinité brahmanique; il n'en parle pas parce que ce n'est pas d'elle qu'il se constitue l'adversaire, parce que la renverser n'est pas du tout le but qu'il poursuit. Il a accepté dans l'Inde la religion qui domina de son temps, comme il a accepté plus tard en Chine la religion dominante.

C'est simplement une réforme sociale qu'il a poursuivie. Cette réforme sociale a eu besoin d'être appuyée par des raisonnements; il a donc imaginé un système de logique qu'il a emprunté en partie à celui des Indiens, mais qui en diffère par certains côtés, comme c'est très naturel; mais il ne s'est pas occupé de métaphysique: il a accepté tacitement l'ancienne. Ceci dit, on peut se rendre un compte exact des tendances et même des agissements du bouddhisme.

Le bouddhisme a parfaitement compris qu'à vouloir tout changer, il courrait risque d'arriver à ne jamais rien obtenir. Il a donc renoncé à la partie la plus difficile de la réforme qu'il se proposait d'accomplir; il n'a pas dit : J'accepte les dieux indiens, mais il ne s'en est pas du tout occupé; il s'est borné à s'attaquer à l'organisation sociale. Et c'est à cause de cela que l'Inde l'a chassé. Il a agi de même dans tout l'extrême Orient. Partout il a introduit une organisation sociale nouvelle, mais partout aussi il a laissé subsister les divinités locales; il s'est accommodé des cultes divers qu'il a rencontrés. Et c'est la raison pour laquelle les grands conquérants du monde asiatique l'ont toujours favorisé; c'est qu'il était une doctrine de conciliation beaucoup plus saisissable que la doctrine prêchée par les missions chrétiennes. Les missions chrétiennes, en

effet, ont un but beaucoup plus sublime que le sien; elles vont bien plus en avant, elles veulent tout réformer; les croyances les plus caressées, les traditions les plus enracinées, elles veulent les détruire, tandis que le bouddhisme, qui savait par expérience qu'une pareille œuvre était au-dessus de ses forces, s'est contenté de former à son image une petite société de solitaires, d'hommes retirés du monde, et de donner à ses adeptes une direction morale qu'il fait parvenir à l'absorption dans le Nirvâna; ce qui ne veut pas dire, je pense, le néant absolu. L'homme a toujours eu peur du néant, le vide a toujours causé une espèce d'horreur à l'humanité; le Nirvâna est un néant bien rempli, rempli par l'intelligence cosmique, par l'intelligence souveraine. L'absorption dans le Nirvâna, c'est une absorption dans la personne de Dieu, laquelle n'est pas définie parce qu'elle est du domaine des religions locales.

Voilà le secret de la force d'expansion inhérente au bouddhisme, et ceci nous explique le nombre prodigieux de croyants qui aujourd'hui acceptent ses idées. Maintenant, comme réforme sociale dans le sens d'un rigide monachisme, il ne s'occupe absolument de rien de ce qui peut faire progresser la vie matérielle et intellectuelle de l'homme, il aide encore moins au développement de l'État, lequel n'existe pas pour lui. Pour cette entité pratique et complexe qu'on nomme État, le bouddhisme est absolument une religion de décadence. Les autres législateurs religieux ont agi autrement. Leur action a toujours été au commencement une espèce de déclaration de guerre. Moïse et Jésus ont commencé par déclarer la guerre au monde existant. Moïse faisait détruire les autels phéniciens; Jésus a déclaré néant tout ce que l'humanité d'alors, l'humanité de la Grèce et de Rome, estimait au plus haut prix : il a déclaré que le monde était absolument dénué de réalité.

Cependant ceci n'était que la première attaque, c'était le moyen de détruire les anciennes croyances; mais une fois ce but atteint, une fois qu'il s'est vu maître du terrain, le christianisme s'est emparé de la vie réelle; il a cherché à la transformer, à lui donner une direction non seulement passive comme le bouddhisme, mais essentiellement active.

Voilà le mal que, d'après moi, cause aujourd'hui la religion bouddhique aux populations asiatiques qui l'ont acceptée. Ces populations mongoles et turques, qui étaient si vivaces et si actives au moyen âge, avant qu'elles fussent devenues bouddhistes, ont commencé par des conquêtes, cela est vrai; mais quelle nation n'a pas commencé son développement par des conquêtes? Eh bien! si elles avaient conservé leurs anciennes traditions, l'exemple des autres États plus avancés dans les voies du progrès en eût bientôt fait des peuples civilisés.

Mais le bouddhisme est arrivé, et il n'y a assurément aujourd'hui rien à attendre des Mongols, des Tibétains, des Orientaux qu'il a convertis. Et je crois qu'il en est de même de l'Inde où les idées monastiques ont fini par prédominer. Aussi, je ne crois pas que l'Inde puisse se régénérer avec l'aide du brahmanisme; il faut que le brahmanisme soit détruit de fond en comble ou au moins réformé d'une manière tout à fait fondamentale pour que le progrès puisse y entrer. C'est la seule observation que j'ai à ajouter à la savante dissertation à laquelle l'honorable préopinant vient de se livrer devant vous.

M. l'abbé MARTINOF. Je ne sais si M. le Président voudra bien me permettre d'intervenir dans ce débat; mais il me semble que, dans un Congrès scientifique, on doit accorder à toutes les opinions la possibilité de se produire. J'aurais bien des remarques à présenter sur ce qui a été dit tout à l'heure relativement à la théorie des bouddhistes au sujet de Dieu et de l'âme, ainsi que sur le rôle des missions chrétiennes dans l'extrême Orient. Je demande seulement à faire une très courte observation à propos du discours que vient de prononcer M. Halévy, et dans lequel il soutient que Notre-Seigneur a fait table rase de toutes les religions qui existaient à son époque dans le but de donner la prééminence à la sienne.

Il me semble que cette expression n'est pas tout à fait exacte.

Jésus-Christ n'a pas détruit toutes les religions qui existaient à sa venue: mais, en établissant sa nouvelle religion, il a conservé, tout au contraire, ce qu'elles avaient de bon. Or, Jésus-Christ lui-même a dit qu'il n'était pas venu pour détruire, mais pour édifier.

Tout cela était d'accord avec les vérités révélées, et les vérités, soit révélées, soit naturelles, ne peuvent être en désaccord entre elles.

UN MEMBRE. Vous n'étiez pas présent tout à l'heure quand M. Castaing a pris la parole. Il a rappelé que le christianisme avait fait des emprunts considérables aux religions qui l'avaient précédé, et principalement au bouddhisme. M. Castaing n'a pas soutenu, comme M. Halévy, que le Christ ait fait table rase, car le bouddhisme admet notamment le baptême, la confession auriculaire, et bien d'autres pratiques qui ne se retrouvent que plus tard dans le christianisme.

Par conséquent, je crois que la pensée de la Section n'est pas d'admettre que le christianisme ait fait table rase de toutes les religions qui existaient avant lui, mais qu'il a adopté comme siennes une foule d'idées qui existaient dans le grand mouvement de la civilisation.

Mme Clémence ROYER. M. l'abbé Martinof me permettra de ne pas discuter les opinions qu'il vient d'émettre. Il s'est placé sur un terrain tellement peu solide, au point de vue de la science, qu'il serait impossible d'entamer à ce sujet une discussion utile.

Je me bornerai à répondre aux quelques mots de M. Halévy.

M. Halévy a paru faire entre le bouddhisme et le christianisme une comparaison qui ne me paraît pas essentiellement juste.

M. Halévy, en effet, a semblé admettre que Jésus-Christ était venu apporter une religion toute faite, et qui est restée ce qu'elle était dès le principe.

Or, il est établi, d'après les faits, que la doctrine de Jésus-Christ, telle qu'elle résulte des documents les plus authentiques, n'a rien de commun avec le catholicisme actuel, et que celle qui nous a été transmise a plus d'un rapport avec le bouddhisme.

UN MEMBRE. Il s'agit de prouver la question de l'emprunt que le catholicisme aurait fait au bouddhisme. Il faudrait remonter à l'origine, à cette dernière religion. Le bouddhisme est une philosophie beaucoup plus qu'une religion; c'est une manière particulière de sentir plutôt encore que de penser,

c'est un état particulier de l'esprit, aspirant, dans la pratique, à une chose unique, au monothéisme.

La première église, comme le bouddhisme primitif, est essentiellement une doctrine monacale, une doctrine absolument incompatible avec un état social quelconque, une doctrine faisant un certain nombre de disciples pour se retirer du monde, et non pour vivre dans le monde. C'est la Thébaïde. Voilà le véritable christianisme primitif.

Quant aux emprunts que le christianisme a faits aux autres doctrines religieuses, ils sont nombreux; ils ont été faits, non pas au bouddhisme primitif, mais au bouddhisme proprement dit. Le christianisme s'est assimilé ces éléments, et a été accepté par la société vivante.

Le catholicisme a donc fait au bouddhisme des emprunts nombreux, qui ont duré tout le moyen âge.

Mme Clémence Royer. J'ai parlé du catholicisme tel qu'il résulte de la doctrine des papes, de l'œuvre des conciles, et de la constitution séculaire de l'orthodoxie romaine, telle qu'elle est devenue aujourd'hui entre les mains du clergé.

Le catholicisme a fait des emprunts nombreux, non pas seulement au bouddhisme, mais à toutes les religions antérieures. Il est établi par des travaux considérables de nos critiques modernes qu'il a pris beaucoup de ses dogmes aux doctrines platoniciennes, et que, comme culte, il a fait des emprunts non moins nombreux aux sacerdoces, aux théocraties antiques.

Ses emprunts au bouddhisme ne sont pas moins certains. Le bouddhisme, à son origine, procède bien d'une philosophie; mais la question à résoudre est celle-ci : le bouddhisme est-il antérieur à sa philosophie, ou en est-il, au contraire, le résultat?

On a constaté ses ressemblances étroites avec la philosophie de Lao-tseu, qui ne remonte pas au delà du ve siècle.

Dans tout l'Orient, vers cette époque, s'est manifesté un mouvement philosophique très remarquable : c'est l'époque de Pythagore, de Thalès, de Confucius. Ce mouvement s'est propagé dans l'Inde. De cette époque date véritablement la libre pensée dans le monde.

Que le bouddhisme se soit plus ou moins inspiré des philosophies du temps, cela ne saurait être mis en doute : toutes les religions s'en inspirent. Une religion n'arrive à s'établir qu'en répondant plus ou moins aux aspirations contemporaines de l'esprit humain.

Que le bouddhisme se soit inspiré de la doctrine philosophique du Nirvâna, je le crois. *La doctrine du Nirvâna répond à une phase presque fatale de l'évolution philosophique des divers peuples.* Après avoir beaucoup spéculé sur les problèmes de l'être, la lassitude des esprits les fait retomber dans une sorte de scepticisme.

Cette périodicité du retour des systèmes a été signalée par M. Cousin, et c'est peut-être tout ce qui restera de sa philosophie de l'histoire.

Le nihilisme nous montre en ce moment une sorte de doctrine du Nirvâna qui n'est, en quelque sorte, que la suite très logique de l'évolution de l'école allemande engagée, à la suite de Kant, dans l'impasse du subjectivisme.

Lorsque Kant suppose, après Hume et Berkeley, du reste, que les grandes notions d'espace et de temps n'étaient que de pures formes de notre esprit, sans aucune réalité objective dans la nature, que par conséquent notre esprit créait le monde sous la forme de l'espace et du temps, il a, par cela même, ouvert la voie au nihilisme, résultat fatal du panthéisme de Spinosa et du subjectivisme de Kant.

La doctrine du Nirvâna paraît avoir été le produit d'un mouvement philosophique analogue dans l'Inde; mouvement moins développé, bien entendu, l'évolution de l'humanité étant moins avancée. Ce n'est pas moins un nihilisme absolument analogue à celui de Schopenhauer. Que le bouddhisme s'en soit inspiré, rien n'est plus vraisemblable.

Le bouddhisme, du reste, comme toutes les religions, doit probablement son succès beaucoup plus au hasard général des choses et à l'ensemble des circonstances de temps, de lieu et de race, qu'à une évolution logique. Il doit peut-être son succès, comme doctrine philosophique, à deux ou trois idées morales auxquelles cette philosophie était jointe. Presque toutes les religions ont été acceptées ainsi, moins à cause de leurs dogmes qu'à cause de deux ou trois principes de conduite qu'elles y joignent parfois sans aucun lien logique.

Le bouddhisme a fait son chemin à travers l'Orient, beaucoup plus grâce aux tendances démocratiques de ses institutions, nées d'une réaction légitime contre l'esprit de caste qui dominait alors tout l'Orient, que par suite de ses doctrines sur l'être et le non-être, qui probablement n'étaient comprises que par un très petit nombre de ses sectateurs.

Le bouddhisme s'est répandu en Orient comme l'Évangile en Occident, grâce à un ensemble de circonstances locales, d'ordre surtout politique, et moins peut-être par l'apostolat de disciples dévoués que par l'influence de princes et de conquérants. Il a fait son chemin dans l'Inde à peu près comme plus tard le mahométisme, par suite de causes tout à fait extrinsèques à la nature même de ses doctrines.

Comme toutes les autres religions, le bouddhisme s'est ensuite assimilé sur son passage toutes les superstitions qu'il a rencontrées sur sa route. Ces superstitions se sont greffées sur le bouddhisme, comme en France nos superstitions druidiques se sont greffées sur le christianisme. C'est ainsi que, dans nos provinces, beaucoup de nos vieilles fées gauloises sont devenues des madones, et que presque tous les anciens sanctuaires celtiques sont devenus des lieux de pèlerinages catholiques. Il en a été probablement de même du bouddhisme. L'esprit humain présente partout de grandes analogies, et la philosophie de l'histoire peut établir à cet égard des règles presque invariables.

M. Madier de Montjau. Il est évident que les bouddhistes, en grande majorité, n'ont jamais eu claire conscience de la doctrine philosophique du Nirvâna, que la plupart ignorent profondément et qui leur est aussi incompréhensible que le dogme de la Trinité pour les catholiques.

Il ne faut pas exagérer les influences que peuvent exercer les dogmes d'une religion sur les populations qui la professent. La majorité des peuples prati-

quent une religion sans la comprendre. C'est ce qui les sauve, car c'est justement parce que les erreurs dogmatiques contenues au fond de toutes les religions ne descendent pas jusque dans la conduite de la vie, que les sociétés qui les adoptent peuvent continuer à vivre, malgré les germes dissolvants qu'elles renferment presque toujours et qui n'existent pas moins dans le bouddhisme que dans le mahométisme ou le christianisme.

Un capitaine de marine anglaise et un capitaine américain me parlaient des matelots de ces races diverses comparés aux matelots européens. Ces capitaines-là ne sont pas, comme nos capitaines de France, et surtout comme ceux de notre marine militaire, condamnés par des lois, règlements, ordonnances, circulaires et instructions officielles à ne naviguer qu'avec leurs nationaux. Ils forment librement leurs équipages comme ils veulent, comme ils peuvent; ils conduisent des équipages de toutes les couleurs et de toutes les nations; ils les conduisent, je le veux bien, à coups de trique et à coups de revolver, mais ils les conduisent. Eh bien! mes deux capitaines, Jones et Furber, me disaient: Dieu vous garde d'un équipage musulman! il y a beaucoup de musulmans parmi les Malais; mais prenez un équipage bouddhiste chinois, japonais ou malais, de ces Malais qui ont des vêtements de cotonnade jaune et noire: ce sont les Malais bouddhistes. Prenez des lascars indous qui ne sont pas musulmans. Tous ces gens-là ne croient vraiment qu'à la force du poignet, à l'intelligence, à l'expérience et à la volonté. Avec un équipage formé de ces gens-là, et vigoureusement conduit par quelques Européens, me disaient mes deux autorités, il n'y a guère de chance que le navire soit perdu; avec des musulmans, arabes ou malais, il n'y a rien à faire en cas de danger; ils ne croient pas à la puissance humaine, à la liberté humaine, ils sont fatalistes et se résignent dès qu'ils croient voir la volonté de Dieu. Lutter serait pour eux se révolter; et vous aurez beau les assommer, les torturer, les tuer, ils sont résignés, ils ne bougeront plus.

Je ne sais si ces observations, recueillies par un temps de cyclone du côté des îles Andaman, et entre Fou-Chao et Formose, quelques heures après un typhon, auront pour vous la même valeur que pour moi. Mais, à mes yeux, il y a là en germe la réponse à la question que faisait tout à l'heure M. Castaing. Voilà cette religion que nous appelons la religion du Nirvâna : c'est le quiétisme, l'abstention, l'indifférence, et nous concluons le fatalisme. Voilà la religion des Chinois : le bouddhisme, n'en déplaise à un des plus élégants écrivains de la presse française qui, en parlant de la Chine dernièrement, dans un de nos journaux les plus répandus, disait qu'en Chine la religion était exclusivement le brahmanisme et la *religion* de Confucius! Ce spirituel chroniqueur allait même, en géographie, jusqu'à porter à 70 millions le nombre des bouddhistes sur tout le globe! Les vrais géographes m'accorderont un zéro de plus. Eh bien! les Chinois sont, en immense majorité, bouddhistes, et c'est une des races les plus profondément actives sur terre et sur mer, une des races les plus pratiques, les plus attachées aux intérêts de ce monde, et les plus intimement convaincues que l'homme est libre et que son activité est souveraine. D'un autre côté, voilà les Japonais, bouddhistes aussi, qui, politiquement, font preuve de ne point être du tout des quiétistes.

La question de M. Castaing a donc une immense importance : comment expliquerons-nous que l'extrême Orient soit essentiellement actif et pratique et non pas complètement *abnégatif*, si vous me permettez ce mot, quand il est absolument bouddhiste? C'est bien là, je crois, la portée de la question.

M. Castaing. Parfaitement!

M. Ed. Madier de Montjau. C'est également la question que je m'étais posée longtemps avant de venir ici. Cette religion du Nirvâna, de quiétisme, d'abnégation, d'impuissance, de fatalisme, dit-on, a conquis les trois peuples les plus pratiques et les plus actifs du monde : la grande masse des Malais, des Mongols, des Mantchoux, des Tibétains, des Birmans, des Siamois, des Annamites, des Chinois et des Japonais, au moins 700 millions d'hommes. N'est-ce pas assez pour corroborer ce que disait tout à l'heure la savante Mme Clémence Royer, à savoir que les religions ne sont point ce que nous croyons; qu'elles sont des habitudes de penser, de sentir et de sentimentaliser des peuples, mais qu'elles n'ont pas à beaucoup près l'influence que nous leur attribuons sur leur manière d'être, c'est-à-dire d'agir?

Cette façon de voir serait contredite, il est vrai, par ce que nous pouvons observer dans l'Orient musulman. Notons cependant un fait important quoique peu connu, et qui vient à l'appui de nos idées sur le degré de l'influence réelle des religions sur les peuples. L'islamisme a fait de très grands progrès en Chine. Ses conquêtes de ce côté datent de bien des siècles. Elles ont été tout pacifiques et elles continuent. Eh bien! en Chine, l'islamisme s'est fait non pas humble et petit, mais persuasif et conciliant. Il a modifié ses adeptes chinois, mais comme tous ceux qui conquièrent la Chine, il y est devenu chinois. En Occident, l'analyse des faits d'influence des religions serait plus difficile. Si je ne me trompe, le protestantisme, le catholicisme et le judaïsme ont produit des modes de voir, de sentir, de vivre et d'agir, profondément différents entre eux, selon les lieux. C'est que d'autres influences puissantes, entre autres la forme politique, les révolutions, le mélange des classes, les relations internationales, ont réagi contre les diverses philosophies religieuses. Dans les mœurs européennes, il y a plusieurs judaïsmes, plusieurs protestantismes, plusieurs catholicismes. On pourrait s'en assurer rien qu'en comparant entre eux les matelots européens de religion semblable, les Grecs avec les Russes, les Dalmates, les Génois, les Napolitains, les Espagnols, les Portugais, les Provençaux, les Basques et les Bretons, et avec eux tous ceux de la mer du Nord et de la Baltique.

M. Castaing a bien fait de nous poser la question qui nous occupe. Elle est grave, et Mme Clémence Royer a raison de nous dire qu'une religion n'est pas toujours une manière de vivre et d'agir chez un peuple.

M. Castaing. Il me semble résulter de là que, considérés en masse, l'Occident et l'Orient proprement dit aiment les religions qu'ils pratiquent eux-mêmes, et que l'extrême Orient aime la religion qu'il fait pratiquer par ses moines. (On rit.)

Mme Clémence Royer. Je sais que le Chou-King a été brûlé, et retrouvé dans la mémoire d'un vieux bonhomme; cette mémoire pouvait être infidèle, et il a pu en résulter des interpolations. Cependant il y a là certains emprunts qui me paraissent très anciens. Je vous demande pardon d'être obligée de chercher dans le grenier de ma mémoire tous ces arguments que je ne savais pas devoir produire aujourd'hui. J'en appelle à la profonde érudition de M. de Rosny : il y a dans le Chou-King un passage qui parle de l'introduction en Chine du bouddhisme. A quelle époque remonte-t-il?

Les rapports authentiques de la Grèce avec l'Inde ne datent que du temps d'Alexandre; mais enfin tous les philosophes grecs se vantent d'avoir voyagé dans l'Inde et d'en avoir rapporté leurs doctrines philosophiques. Je ne crois pas que les disciples de Pythagore aient cru faire honneur à leur maître en disant qu'il n'avait pas inventé sa philosophie, mais qu'il était allé la chercher dans l'Inde. Pythagore vivait au VIe siècle avant notre ère.

M. Halévy. Permettez! Pythagore n'a pas été dans l'Inde!

Mme Clémence Royer. Il fallait donc que déjà dans l'Inde il existât un mouvement intellectuel et philosophique très développé pour que les philosophes de ce pays aient pu donner des leçons à des hommes tels que Pythagore et Thalès. Je sais qu'on peut dire que Pythagore a été en Égypte; mais à cette époque, on n'y regardait pas de si près, et on confondait l'Égypte avec l'Inde.

Lorsqu'Alexandre est arrivé dans l'Inde, il y a trouvé des sophis, une civilisation puissante, un grand développement philosophique; nous ne trouvons pas dans le récit des voyages d'Alexandre beaucoup de traces du brahmanisme, mais beaucoup plus du bouddhisme. Nous y voyons des sages qui se brûlent, des philosophes qui pratiquent cet ascétisme, ce cénobitisme qui sont essentiellement bouddhiques.

Par conséquent, lorsqu'Alexandre est arrivé dans l'Inde, l'Inde était bouddhique, et tout nous autorise à croire que le bouddhisme y existait depuis un temps assez long pour y avoir conquis une existence prépondérante.

Il en est en général des idées dans l'humanité comme des liquides dans des vases communicants. Ainsi, entre peuples séparés par des frontières infranchissables, le niveau intellectuel peut rester très différent; au contraire, il y a dans l'histoire des époques de grands déplacements ethniques, de constantes relations internationales amenant entre tous les peuples, par de mutuels échanges, une sorte d'équilibre ou de niveau commun dans les idées et les croyances.

Une de ces époques s'étend des grandes conquêtes de Nabuchodonosor et de Cyrus jusqu'aux conquêtes d'Alexandre; c'est alors que tous les peuples de l'Asie ont été en quelque sorte des vases communicants; il s'est fait une sorte de niveau intellectuel commun dans tout l'Orient, et vous retrouvez une parenté essentielle entre les idées de Confucius et de Socrate.

Partout un même jet, une même évolution, en quelque sorte un même moment, une même phase intellectuelle.

A cette phase se rattache évidemment le grand mouvement de la philoso-

phie de l'Inde; à ce grand mouvement de la philosophie hindoue se rattache évidemment aussi la création bouddhique. Par un fait général de la philosophie de l'histoire, le mouvement bouddhique me paraît devoir appartenir au moins au ve ou au vi^{e} siècle avant notre ère.

Maintenant, si nous considérons les livres des autres nations, le Zend-Avesta, par exemple, nous voyons que l'Avesta, qui est évidemment très ancien comme rédaction première, est, en effet, assez récent comme rédaction authentique. Je crois que les dernières rédactions authentiques de l'Avesta datent des Sassanides.

D'un autre côté, si nous voulons chercher quelles sont les dernières rédactions de la Bible, nous trouvons bien, en effet, les hymnes de David, conservés plus ou moins traditionnellement, mais je ne crois pas à une édition des hymnes de David revue et corrigée par lui. Je ne crois pas davantage que les œuvres de Salomon aient été revues et corrigées par l'auteur. Je ne pense pas que le récit de la mort de Moïse ait été écrit par lui-même, et enfin je ne vois pas l'existence d'un livre de la loi avant le temps de Josias, où l'on prétend l'avoir retrouvé. Je ne vois pas de rédaction authentique de livre juif avant le retour de la captivité, c'est-à-dire à l'époque d'Esdras.

Si nous passons à l'Égypte, je ne crois pas à la très grande antiquité des livres hermétiques, ni à la grande antiquité de rédaction des livres orphiques. En ce qui concerne les livres que nous connaissons, à l'exception peut-être des *Védas* qui sont les plus anciens de tous, je ne crois pas à leur existence antérieurement au ve ou vi^{e} siècle avant notre ère.

Voilà pour les livres. Quant aux doctrines, elles se conservent traditionnellement beaucoup plus longtemps, et, pour ce qui est de la doctrine bouddhique, qui a eu le temps de se répandre dans toute l'Inde, il me paraît difficile de ne pas la faire remonter au moins au ve ou au vi^{e} siècle, dans tous les cas à une époque bien antérieure au christianisme; et nous avons mis de côté toute discussion sur les rapports du bouddhisme avec le mosaïsme; ces rapports n'existent pas.

Je ne crois pas, avec M. Halévy, que les apôtres galiléens de Jésus-Christ soient allés chercher dans l'Inde des éléments bouddhistes pour les apporter en Galilée, mais je crois qu'à l'époque où Jésus-Christ a paru, un grand mouvement mystique pénétrait toute l'Asie. Les idées bouddhistes avaient pour ainsi dire traversé toutes les routes de l'Orient, à la suite des caravanes, des marchands, des armées, et je crois qu'au milieu de ce grand mouvement des esprits et des intelligences, des éléments plus ou moins bouddhiques sont venus en Galilée se répandre dans certaines écoles juives, et pénétrer notamment dans cette doctrine des Esséniens, à laquelle se rattache d'une façon si évidente la doctrine de Jésus-Christ.

M. Halévy. Je voudrais répondre à l'argument de Mme Clémence Royer, relativement à la visite qu'aurait faite Pythagore aux Indiens. Aucun auteur ancien ne nous en parle; Pythagore n'a visité que les mages médiques et les mages chaldéens; il n'a jamais été dans l'Inde, et les vraies traditions de Pythagore ne font pas mention de ce pays.

M. Castaing. Il faut dire que le mot *Inde* s'appliquait à l'Égypte et à l'Abyssinie. Or, Pythagore a visité ces pays.

M. Alph. Jouault. Ce nom s'est appliqué plus tard à l'Amérique.

M. Halévy. Nous parlons de l'Inde gangétique. J'ai dit moi-même que deux peuples peuvent parfaitement arriver aux mêmes idées sans emprunts, et je ne crois pas, pour ma part, à un emprunt fait soit par le mosaïsme au bouddhisme, soit par le bouddhisme au mosaïsme. Je n'ai jamais supposé cela. Je ne crois pas non plus à l'énorme antiquité qu'on donne à tel ou tel des livres bouddhiques ou brahmaniques.

Mais ce n'est pas la question. Ce que je dis, c'est que, d'après les sciences solides qui ne veulent rien accepter qui ne soit absolument prouvé, on ne peut pas assigner une date aussi ancienne au développement du bouddhisme dans l'Inde. Pour moi, les nombreux traités de grammaire et d'exégèse védiques qu'on appelle *soutras* sont tous postérieurs à l'introduction de l'écriture dans l'Inde, introduction qui est tout au plus contemporaine des derniers Achéménides. Je soutiens fermement qu'avant l'invention de l'écriture, il ne peut pas être question de sciences grammaticales ni d'exégèse. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut faire remonter la composition des soutras au delà du v[e] siècle avant l'ère chrétienne.

Je ne crois pas que ce développement prodigieux qui s'est fait partout sur ce territoire immense que nous appelons l'Inde, ait exigé autant de siècles qu'on le suppose généralement. Ne savons-nous pas que c'est après trois années seulement de travail de son auteur, que le christianisme a germé, a envoyé partout ses rayons et conquis, deux siècles plus tard, la presque totalité du monde occidental? Le terrain a été bien préparé, je le reconnais, mais on ne peut cependant pas accorder au christianisme une existence antérieure à Jésus-Christ. Eh bien! je suppose que toutes les sectes, toutes les écoles qui se sont formées dans l'Inde, ont une précocité semblable, une éclosion prompte et spontanée, et que leur développement a pu se faire dans un très petit nombre de siècles; n'oublions pas qu'il s'agit d'un peuple très doué par la nature.

M. le Président. Ayant été obligé de m'absenter un instant, je ne sais si, pendant mon absence, on a fait intervenir dans la discussion un argument considérable, celui des affinités de deux doctrines qui ont existé à la même époque, l'une dans l'Inde et l'autre en Chine : je veux parler de la doctrine de Bouddha et de la doctrine du philosophe Lao-tse.

Or, quand il y a de pareilles analogies; quand, en même temps, les doctrines historiques tendent à établir que le mouvement s'est opéré à la même époque et dans la même direction, autour d'un centre très restreint, il semble qu'on peut attacher une certaine importance au rapprochement de deux dates. Eh bien! si l'on a pu dire que l'écriture était relativement trop moderne dans l'Inde pour que la doctrine de Bouddha ait été écrite plus de cinq siècles avant notre ère, en dira-t-on autant pour la doctrine de Lao-tse?

Un Membre. Mais le caractère historique de Lao-tseu et la date de son exis-

tence sont-ils parfaitement établis? Un savant indigène a soutenu récemment à Lyon, au Congrès provincial des Orientalistes, que Lao-tseu était un philosophe japonais, et un savant de Saint-Étienne, M. de Ravisi, a montré combien nous avions encore d'incertitude sur la chronologie du Japon, qui remonte bien au delà qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Il a établi notamment que les Japonais connaissaient le mouvement de la terre quinze cents ans avant l'ère chrétienne.

Mme Clémence Royer. En votre absence, Monsieur le Président, j'avais fait appel à votre érudition au sujet d'un passage du Chou-King où il est fait mention de l'arrivée du bouddhisme en Chine.

M. Léon de Rosny. Je ne connais pas le passage en question, et ce qu'on vient de dire de l'antiquité des Japonais est tout à fait nouveau pour moi. En ce qui concerne la date à laquelle il faut faire remonter la doctrine de Lao-tse, il me semble qu'il ne saurait y avoir aucun sujet de doute; on peut non seulement indiquer le siècle, mais indiquer cette date avec la plus entière précision. Je me bornerai, pour le moment, à dire que parmi les hommes qui font autorité dans le domaine des questions de chronologie chinoise, il en est un qui a cherché à abaisser l'antiquité des livres chinois à sa limite la plus moderne : c'est le Rév. Legge, professeur de chinois à Oxford, traducteur des livres classiques des Chinois. Or, le Rév. Legge s'est bien gardé de contester la date de la vie de Confucius et de son contemporain Lao-tse, qui d'ailleurs se sont connus et fréquentés l'un et l'autre.

Contester la date de l'existence de Lao-tse, c'est contester un des faits les mieux établis de l'histoire ancienne de l'Orient.

M. Castaing. Personne ne la conteste.

M. Léon de Rosny. J'avais cru comprendre qu'on la contestait; c'est pour cela que j'ai pris la parole. Si l'on considère le temps qui a dû s'écouler entre les dates que vous attribuez aux *Védas* et la doctrine philosophique si remarquable, si raffinée, si prodigieuse à tant d'égards de l'école de Kapila, on sera tout naturellement amené à se demander si, en l'espace de trois siècles, un recueil d'hymnes, de petites chansonnettes, a pu passer à l'état d'une doctrine transcendante comme celle de la Sânkhya, à laquelle on attribue le mouvement précurseur de l'idée bouddhique.

Je crois que, s'il est souvent impossible, en matière d'histoire philosophique, en matière de religion, de fixer des dates précises, on peut du moins obtenir des dates relatives.

Et quand on voit chez un peuple un grand mouvement d'idées qui rayonnent en toutes les directions, on ne peut pas nier qu'il ne lui ait fallu un très grand nombre d'années pour produire un corps d'enseignement comme celui qu'on attribue au bouddha Çâkya-mouni et au philosophe Lao-tse.

M. Halévy. Permettez-moi de dire un mot sur cette manière d'évaluer les dates d'après la marche des idées.

En parlant de l'extrême Orient, nous oublions ce qui est très près de nous,

dans un monde bien plus connu, et qui a servi à nous civiliser, le monde grec. Eh bien! qu'était-ce donc que la philosophie de Thalès, d'Anaximandre, des autres sages qui ont vécu au IVe siècle? Quels systèmes tout à fait extraordinaires, bizarres, n'ont-ils pas soutenus et enseignés à leurs élèves? Deux ou trois siècles plus tard, nous assistons à la floraison de la philosophie athénienne, de cette belle philosophie de Socrate, de Platon, d'Aristote, qui n'a jamais été surpassée.

Ainsi, au milieu d'un peuple que nous connaissons, il n'a pas fallu deux siècles pour produire ces mouvements de la pensée humaine. Pourquoi voulez-vous attribuer aux peuples de l'Orient une période de développement beaucoup plus longue?

Procédons toujours du connu à l'inconnu. Supposons plutôt, ce qui est logique, que la raison humaine a toujours évolué de la même manière, obéissant aux mêmes lois. Dans l'espace de trois siècles seulement, la Grèce, partie d'une philosophie tout à fait enfantine, est arrivée au plus haut faîte de la philosophie idéale créatrice; cette même nécessité, cette même force, pour ainsi dire, a aussi pu faire que les Indiens, dans le cours de trois siècles, aient formé et développé leurs belles écoles religieuses et philosophiques.

Ne nous hâtons donc pas de dire que quinze ou seize siècles étaient nécessaires à ce développement; ce serait méconnaître la capacité humaine, la capacité d'un peuple richement doué qui s'éveille à la vie intellectuelle.

La Grèce doit la largeur et la perfection de sa philosophie à la haute expérience que ses chefs d'école et que ses législateurs avaient acquise pendant leurs voyages.

Le peuple athénien, aussi longtemps qu'il est demeuré enfermé dans ses quatre murs, était guerrier; il savait parfaitement défaire les barbares, mais il avait sur le monde entier, qu'il ne connaissait pas, des idées fausses. Heureusement que ses sages et ses législateurs ont aussi été les plus intrépides voyageurs de leur temps.

Stimulés par un louable désir de se mettre au courant des systèmes religieux et politiques de tous les peuples, les sept sages, Solon et Pythagore ont beaucoup voyagé; et c'est grâce à leur connaissance des divers éléments de civilisation que leurs successeurs sont arrivés à nous donner le chef-d'œuvre de la pensée humaine.

Les sages indiens n'ont pas voyagé dans les pays étrangers : leur connaissance du monde était donc très bornée, mais ils n'étaient pas moins capables que les Grecs; ils les surpassaient même en ce qui concerne la profondeur de la pensée.

Mme Clémence Royer. M. Halévy confond deux choses qui ont toujours été tout à fait distinctes et qui le sont encore de nos jours.

La rapide éclosion de nos systèmes philosophiques, dont l'expansion est toujours étroitement limitée à nos petites écoles où tous ceux qui écoutent la parole du maître ne sont pas des disciples et ne sont pas toujours convaincus, diffère profondément de l'établissement des religions qui s'adressent aux foules. Ce sont deux ordres de faits évidemment différents aujourd'hui par leur nature et leurs conditions et qui l'étaient également dans l'Orient asiatique. Les systèmes phi-

losophiques, œuvres de gens cultivés, s'adressent aux classes cultivées; les conceptions religieuses, œuvres des révélateurs et des mystiques, s'adressent aux foules.

Les deux mouvements sont souvent contemporains et souvent aussi déterminés l'un par l'autre; mais ils sont essentiellement distincts. Les idées vont très vite dans de petites sociétés, dans de petits cénacles, comme les nôtres, quand on philosophe à l'académie, au portique ou au lycée, aux congrès ou dans les universités, bien que nous mettions déjà beaucoup de temps parfois à élucider la moindre question, et à en faire jaillir une vérité. Mais quand il s'agit de répandre cette vérité dans le public, les choses vont bien plus lentement. Il en a toujours été ainsi, dans l'Orient comme ailleurs. Les grands mouvements de peuples qui se sont produits dans toute l'Asie et dans tout l'Orient de l'Europe, du VIe au IVe siècle avant notre ère, ont eu pour conséquence un rapide et universel échange d'idées. Il en est résulté ce grand mouvement philosophique auquel se rattachent : en Chine, Confucius et Lao-tseu; dans l'Inde, les écoles philosophiques de Kapila et de Sakia-Mouni, aboutissant à la doctrine du Nirvâna, et en Grèce un mouvement général des esprits qui, entre Pythagore et Aristote, s'est continué pendant deux siècles et qui, en somme, a été moins rapide et plus longuement préparé que M. Halévy ne semble le dire. S'il est vrai que la philosophie n'ait rayonné à Athènes qu'après la guerre du Péloponèse, pendant que la Grèce proprement dite se constituait et était aux prises avec Darius et avec Xerxès, on faisait déjà de la philosophie dans la grande Grèce et dans l'Ionie.

Le mouvement philosophique de cette époque en Grèce n'est donc que l'effet local d'un mouvement intellectuel général de l'humanité, qui s'est étendu sur tout l'Orient.

Or, presque toujours, les époques des grands mouvements philosophiques ont été aussi des époques de grands mouvements religieux. De ces mouvements philosophiques sont toujours sorties une ou plusieurs religions; on peut donc croire que de cette époque doit dater le mouvement religieux bouddhique qui semble avoir été l'expression la plus populaire de la doctrine des philosophes de l'Inde et qui semble en effet en avoir été au moins contemporaine. De cette même époque aussi, ou peut-être de quelques siècles auparavant, doit dater la réforme de Zoroastre. Il est fort possible aussi que la dernière forme du jéhovisme prophétique soit due aux mêmes influences.

Si donc on tient compte de tous les éléments de la question, on est amené à faire remonter l'apparition du bouddhisme dans l'Inde à cinq ou six siècles environ avant notre ère; c'est-à-dire à une époque de grande culture, de grands échanges internationaux, pendant laquelle la théocratie brahmanique, épuisée dans ses luttes contre l'élément militaire, ne put empêcher l'expansion rapide d'une doctrine rivale.

M. Halévy. Je ne vois pas bien la raison de cette distinction. Comme les systèmes philosophiques, les religions naissent dans de petits cénacles, au milieu de très petites sociétés. Mais le premier noyau de croyants formé, la propagation au dehors marche d'habitude fort rapidement au moyen de la prédication et de l'appel à l'imagination, moyen qui fait entièrement défaut à la philosophie.

Le progrès rapide du christianisme et la conversion de l'Arabie à l'islamisme du vivant de Mahomet sont des faits qui attestent cette vérité, à savoir : que les religions surpassent les systèmes philosophiques en force d'expansion. L'hypothèse d'un mouvement philosophique qui se serait étendu au IVe siècle avant notre ère depuis la Grèce jusqu'en Chine, me paraît bien invraisemblable. Je récuse de même l'influence supposée à Zoroastre sur les prophètes hébreux, Zoroastre étant à mes yeux une entité entièrement vide et chimérique.

M. Léon de Rosny. Si je me laissais aller à ce qui est pour moi une véritable tentation, — car je vous avoue que l'étude du bouddhisme m'a toujours profondément intéressé, — je viendrais vous exposer à mon tour mon sentiment sur cette étonnante doctrine. Nos instants sont malheureusement trop comptés, et je réserverai à une autre occasion l'expression de mes idées au sujet de la philosophie attribuée à Çâkya-mouni. Je vous demanderai seulement la permission de faire quelques courtes remarques au sujet, non point des raisonnements, mais des faits qui ont été produits dans cette enceinte.

Notre savant collègue, M. Castaing, peut-être un peu trop sceptique en ce qui concerne ce qu'on nous rapporte des origines du bouddhisme, et qui, en tout cas, nie le caractère historique de Çâkya-mouni, conteste également l'existence de *Kapilavâstou*, sa ville natale. Cette ville n'a pas été seulement visitée, comme il nous l'a dit tout à l'heure, à une époque ancienne par le moine bouddhiste *Hiouen-tsang* qui voyageait dans l'Inde au VIIe siècle de notre ère (629 à 645) : le célèbre *Fa-hien* s'y était rendu en pèlerinage plus de deux siècles auparavant (400 de notre ère); tous les auteurs orientaux qui ont traité du bouddhisme en ont fait d'ailleurs mention. Les Chinois l'appellent *Kiĕh-pi-lo-făh-soŭh-tou* (1), les Siamois *Kăbĭllăp'ăt* ou *Kăbilla:vătthŭ* (2), les Barmans *Kapilavot*, les Singhalais *Kimbulwat*, les Népalais *Kapilapur*, etc. Toutes ces formes ne sont qu'une légère variante du sanscrit *Kapilavâstu*. M. Castaing adopte la traduction qu'on a donnée de ce nom comme signifiant «substance de Kapila». Il me paraît difficile d'adopter cette traduction. *Kapilavâstu* vient plutôt de कपिल *kapila* «brun-jaune» et de वास्तु *vâstu* «demeure, habitation». Les Tibétains l'ont compris également dans le sens de «région jaunâtre (3)». — *Kapila*, vous le savez, est aussi le nom d'une divinité et celui du chef de la grande école du *Sânkhya*, d'où serait sortie la doctrine bouddhique; de sorte qu'on pourrait également rendre *Kapilavâstu* par «demeure de Kapila».

La situation exacte de *Kapilavâstu* est difficile à établir. Est-ce parce que cette ville n'a existé primitivement que dans l'imagination des disciples de Çâkya? Je n'en sais rien. Mais il n'est pas douteux que, de bonne heure, l'emplacement attribué au berceau du grand réformateur indien était un

(1) 劫比羅伐窣都 *Kiĕh-pi-lo-făh-soŭh-tou.*

(2) กบิลพัษ *Kăbĭllăp'ăt* ou กบิละวัตถุ *Kăbilla:vătthŭ.*

(3) En tibétain : སེར་སྐྱའི་གཞི *Ser-skyai-gji* «sol jaune» (Cf. mongol ᠰᠢᠷᠠ «jaune»).

fait généralement admis. Les Tibétains l'indiquent, tantôt sur la rivière *Bhâgîrathî*, l'une des branches du Gange, près du mont *Kaïlas*, dépendant de la chaîne de l'Himâlaya, tantôt sur le cours de la *Rôhinî*, qui prend sa source dans les montagnes du Népâl et forme un confluent avec les eaux de la *Raptî*, à peu de distance au-dessus de Gorakpur. Hodgson la dit située près de *Ganga-Sagâr;* Cunningham l'identifie avec *Nagar*, localité située à 100 milles environ au nord de Bénarès. Lorsque le pèlerin chinois *Fa-hien* la visita, au commencement du v° siècle, elle était presque absolument abandonnée. On n'y comptait plus qu'une dizaine de familles et un certain nombre de religieux. A l'époque où *Hiouen-tsang* visita Kapilavâstou, qu'il nous donne comme un royaume, c'est à peine si on pouvait apercevoir les ruines de la capitale cachées sous la végétation. Quelques statues y furent cependant remarquées par le zélé voyageur, ainsi qu'un *stoûpa* et plusieurs autres monuments élevés en souvenir de Çâkya-mouni. Quelques archéologues ont tenté d'explorer la région dans laquelle on est porté à placer la ville natale du Bouddha : en tant que je sache, ces tentatives n'ont amené aucune découverte importante.

M. Castaing nous a parlé ensuite de l'essai d'identification du *Bouddha* avec l'*Odin* des anciens Scandinaves et le *Votan* des Guatémaliens. Je suis complètement d'accord avec lui pour ne pas prendre au sérieux ces essais d'identification que je considère comme absolument fantaisistes. Les rapprochements d'Alexandre de Humboldt, de Brasseur de Bourbourg, de M. Gustave d'Eichthal ne me paraissent pas de nature à supporter la critique. Quant au nombre des bouddhistes, j'ignore si ceux qui l'élèvent à 450 millions sont quelque peu dans l'exagération, mais je ne puis accepter les raisons que donne M. Castaing pour s'inscrire en faux contre cette donnée. Il est bien certain que tous les Chinois et tous les Japonais ne sont pas de fervents sectateurs de Çâkya-mouni, mais ils sont bouddhistes. Et quant à dire qu'il existe trois religions en Chine et trois religions au moins dans le Japon, c'est une erreur contre laquelle je n'ai cessé de m'élever dans le sein des sociétés savantes, dans ma chaire de professeur et dans les journaux. En Chine, la religion est le bouddhisme : les doctrines de Confucius et de Lao-tse n'ont jamais été considérées comme des religions, et la plupart de ceux qui les cultivent sont bouddhistes ou appartiennent à cette classe de gens qu'on appelle «les indifférents». Au Japon, le sintauïsme et la syutau ne sont pas non plus des religions : le mikado, chef du sintauïsme, est bouddhiste et se fait honneur d'appartenir à la syutau, qui n'est autre chose que la culture des sciences philosophiques chinoises. Je regrette vivement d'avoir constamment à relever, à ce sujet, des erreurs très regrettables, surtout dans des réunions scientifiques. Ces erreurs, je les vois répétées de tous côtés : il serait cependant bien temps d'y couper court. Bref, on peut dire, suivant la manière dont on l'entend, — si l'on veut parler des dévôts seulement ou de tous les bouddhistes en général, — que leur nombre s'élève à 300, 400 ou 500 millions d'âmes. Ce qu'on peut affirmer sans crainte d'être démenti ou taxé d'exagération, c'est qu'aucune religion au monde ne compte, à beaucoup près, autant de fidèles que le bouddhisme.

M. Halévy trouve que le bouddhisme n'est pas athée. Je crains bien que cette opinion ne repose sur un malentendu. La doctrine du *nirvâna*, qui est certainement l'essence de la religion de Çâkya-mouni, est un panthéisme qui diffère bien peu de l'athéisme le plus caractérisé. Et quant aux dieux du brahmanisme qu'il n'a point repoussés, quant à ses *dêvas* qu'il place, en définitive, dans une condition d'infériorité indiscutable, ils ne se rencontrent dans le bouddhisme que par une seule raison fort bien mise en lumière dans la discussion de tout à l'heure, à savoir que les disciples de Siddârttha et tous les moines qui ont été le soutien de sa doctrine, ont presque toujours eu pour système d'être d'une tolérance illimitée pour les dieux des pays où ils venaient implanter leur foi. Les bonzes ont inventé pour les masses un paradis et un enfer où ils ont fait eux-mêmes une place à toutes les idoles que la superstition populaire avait créées; mais leurs philosophes, les «maîtres de la Loi», comme ils les appellent, n'ont jamais eu la moindre foi en ces personnifications plus ou moins bien imaginées des forces vives de la nature.

Le néant bouddhique n'est pas pour moi, comme pour M. Halévy, «un néant bien rempli». Je le trouve au contraire très vide, presque vide de sens; et c'est parce qu'il est vide de sens pour la masse, que le bouddhisme a eu pour résultat de plonger dans une sorte de léthargie et d'hébêtement la plupart des peuples qui l'ont embrassé. «L'homme, nous a dit notre éminent collègue, a toujours eu peur du néant.» Mais assurément non; sans cela, nous ne verrions pas grandir de jour en jour et se populariser, à nos côtés, au sein de la science d'abord, au milieu de la foule ensuite, une doctrine qui, non contente d'abolir le principe de la liberté humaine, n'accorde plus à l'homme d'autre avenir que le bouddhisme de Çâkya, d'autre avenir que la destruction absolue de l'individualité dans le grand tout. L'Europe est plus près de devenir bouddhiste qu'on ne le croit généralement, et l'Europe dont je parle ne rêve pas, pour me servir de l'expression même de M. Halévy, une absorption dans la *personne* de Dieu, mais bien une absorption dans le plus odieux, dans le plus fatal des néants imaginables.

M. Halévy nous a dit que l'esprit du bouddhisme avait contribué à énerver les populations au milieu desquelles il s'est répandu. Je suis parfaitement de son avis, mais je crois que son influence sur les nations qui l'ont adopté a été très différente suivant les zones et les climats.

Le Japon est une des nations où le bouddhisme s'est le mieux conservé, où il s'est maintenu avec plus de persistance, où il s'est greffé sur la doctrine primitive le plus d'écoles différentes. Est-ce donc une nation énervée, ce peuple japonais qui, depuis le VIIe siècle avant notre ère, pendant deux mille ans avant l'arrivée des Européens, a présenté ce phénomène unique dans l'histoire, de n'avoir jamais été battu par l'étranger? Et actuellement, si, dans ses relations nouvelles avec l'Europe, son infériorité est encore trop sensible pour que son énergie puisse se manifester d'une façon complète, est-ce que son attitude vis-à-vis des puissances de l'Asie ne montre pas que le bouddhisme n'a en rien affaibli cette énergie? Est-ce que, dans l'espace de quelques années, il n'a pas su devenir une puissance maritime, avoir une armée et forcer l'empereur de la Chine, malgré l'énorme supériorité des ressources dont il dispose et les

masses d'hommes qu'il peut faire mouvoir, à désarmer devant lui? Il n'est pas possible de dire qu'une nation est énervée, lorsqu'elle fait ce qu'a fait le Japon dans ces derniers temps.

Quant à la doctrine en elle-même, elle peut être très diversement appréciée, par la raison que nous avons affaire à une foule de livres et de textes différents dans lesquels la philosophie bouddhique, dont Çâkya-mouni est la personnification, est souvent fort altérée ou même incomprise et méconnue. Cette doctrine bouddhique a été dénaturée, dans les temps modernes, par une foule de pratiques plus ridicules les unes que les autres; mais elle a été cultivée par des écoles philosophiques, — dont je n'ai pas à apprécier en ce moment la valeur, — qui ressemblent d'une façon très frappante à certaines de nos écoles philosophiques contemporaines.

La doctrine bouddhique sur le développement de la matière, par exemple, sur l'échelle des êtres, est une doctrine qui, dans bien des cas, ressemble étonnamment à celle de Lamarck et de Darwin. Qu'elle ait la même perfection au point de vue technique, au point de vue de l'appréciation des faits révélés par la science, assurément je ne le soutiens pas; mais si l'on veut étudier, non pas les livres de liturgie, mais les livres les plus anciens du bouddhisme, les livres qui lui ont servi de base, ceux de la Sânkhya et des autres écoles qui se disputaient le terrain philosophique à l'époque où parut Çâkya-mouni, on sera étonné de voir qu'au point de vue de la science cosmogonique, de cette science qui préoccupe tout particulièrement l'école positiviste à notre époque, le bouddhisme a eu, sinon des vues absolument conformes à celles de l'Europe, du moins des intuitions remarquables à plus d'un titre.

Personne, je l'ai dit, ne s'intéresse plus que moi à l'étude des questions bouddhiques; mais, tout en reconnaissant que la philosophie des grands disciples de Çâkya s'accorde infiniment mieux avec les données de la science moderne qu'aucune autre religion connue, je ne puis me dissimuler que cette philosophie ne soit au fond des plus funestes au progrès de l'humanité.

Les religions abusent trop souvent de la simplicité populaire pour répandre les idées les plus fausses et les plus ridicules; mais, au fond, elles reposent toutes sur un sentiment pur de la morale, qui a quelque droit au respect.

La philosophie de Confucius, tout terre à terre qu'elle soit, n'est pas moins respectable, et elle a été sans doute plus utile à l'humanité que les éternelles spéculations du bouddhisme, parce que cette philosophie, sans chercher à sonder les problèmes de la psychologie et de la métaphysique, a su toucher du doigt ce qui pouvait assurer le mieux le bonheur dans la famille et la paix dans la société. Je suis, à cet égard, tout à fait de l'avis de notre savant collègue, M. le professeur Steinthal, quand il a dit : « Les hymnes védiques nous convient à un état plus esthétique que les chants du *Chi-king*; le brahmanisme et le bouddhisme nous ont plongés plus profondément dans la spéculation mystique, mais le Chinois qui dit au Bouddhiste : « Mon bon ami, contente-toi de rentrer dans ta maison : tu y trou-« veras deux Bouddhas, ton père et ta mère; » ce Chinois a battu complètement

la spéculation indienne, qui est tout entière une spéculation fort immorale [1]. »

Quelques allusions ont été faites tout à l'heure à l'école de la *Sânkhya*, à ce que le bouddhisme de *Çâkya-muni* lui a emprunté. Je regrette que la discussion ne se soit pas étendue davantage sur cette étonnante doctrine de Kapila, dont la partie philosophique me paraît digne de l'attention des savants préoccupés de l'histoire de la civilisation indienne. Kapila représente certainement une des phases les plus audacieuses de l'évolution des idées, antérieurement à l'apparition de Siddârttha. L'athéisme dont on l'accuse, tel du moins qu'il résulte des soutras les plus anciens, les plus authentiques, de ceux du *Sânkhya pravatchana* [2] et des distiques du *Sânkhyakârikâ* [3], ne me paraît guère mieux établi que le théisme de la doctrine de *Patandjali*. Au milieu des trop nombreuses obscurités qui environnent la théorie du Sânkhya, il me semble se produire quelques lueurs qui éclairent cette théorie du même jour que celle du Lao-tse chinois, dont la philosophie a été rapprochée d'ailleurs avec raison de celle de Çâkya-mouni. Que signifient notamment le principe développé et le principe non développé de Kapila [4], et ne faut-il pas y voir quelque chose d'analogue au *tao* du *Livre de la Voie et de la Vertu*, de ce *tao* qui n'a point été produit, comme l'esprit qui n'a pas été produit et ne produit pas [5]? Tout cela est fort embrouillé, je le reconnais; mais ne doit-on pas en attribuer la faute aux commentateurs et aux orientalistes? Que pensait Kapila de la révélation dont il parle, et quelle est cette révélation qu'il considère comme aussi impuissante, impure, insuffisante, que les procédés de l'ordre matériel [6], alors qu'il dit ailleurs que le témoignage légitime est celui de la révélation [7]? Et où a-t-on vu une théorie absolument athéiste dans un écrit qui déclare que « l'effet provient de l'*être*, d'une cause *qui est*, le non-être ne pouvant se présenter comme la cause de quoi que ce soit [8] »? Puis le Sânkhya, par son principe non développé, — c'est ainsi que traduisent les interprètes, — entend une « cause universelle » [9]; il admet l'existence d'un être qui surveille les choses [10], et celle d'une âme [11], non pas d'une âme commune à tout l'univers, mais bien d'une âme individuelle [12]; et lorsque cette âme vient à se séparer du corps et que la nature cesse d'agir parce que le but est accompli, elle obtient une délivrance complète, définitive, absolue [13]. J'aurais pu multiplier ces citations

(1) Dr Heinrich Steinthal, *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 108.
(2) प्रवचन *pravatchana*, « discours par excellence ».
(3) कारिका *kârikâ*, « commentaire, discussion ».
(4) *Sânkhya Kârikâ*, sl. 2 (cf. sl. 10 et 11).
(5) *Kârikâ*, sl. 3.
(6) *Kârikâ*, sl. 2.
(7) *Kârikâ*, sl. 5.
(8) *Kârikâ*, sl. 9.
(9) *Kârikâ*, sl. 16.
(10) *Kârikâ*, sl. 17.
(11) पुरुष *purucha*, le principe mâle et vivificateur, et par extension l'âme, et même la Divinité, l'Être suprême (*Kârikâ*, sl. 17).
(12) *Kârikâ*, sl. 18.
(13) *Kârikâ*, sl. 68.

qui ne me semblent guère de nature à maintenir dans notre esprit l'opinion qu'on nous a donnée jusqu'à présent des doctrines de Kapila. Mon seul but, en vous en parlant aujourd'hui, est de montrer combien il serait désirable que des philosophies de cette importance fussent de nouveau critiquées, non point sur les traductions européennes, mais sur les textes originaux eux-mêmes. Rien n'est plus dangereux que de juger un philosophe par les versions étrangères de ses œuvres, quand on ignore soi-même la langue dans laquelle ce philosophe a écrit. Je ne cite qu'un exemple à l'appui de ce que je viens de dire. On se rappelle les agréables plaisanteries des exégètes de la *Genèse* qui trouvaient, dans le chapitre 1er, verset 5, que lors de la création, le premier *jour* commença le soir et finit le matin [1] ! Leur critique venait de ce qu'ils avaient lu dans les traductions « et du soir au matin se fit un jour ». Or, les traductions les trompaient grossièrement, et le texte hébreu disait simplement : « et il fut soir, et il fut matin jour un [2], » ce qui exclut le ridicule qu'ils s'étaient évertué à attribuer au récit biblique.

Ma conclusion est qu'il faut être aujourd'hui très réservé sur les appréciations générales relatives au bouddhisme et aux philosophies dont on prétend qu'il dérive. Les travaux les plus utiles, les travaux vraiment scientifiques sur cette grande religion seront, de longtemps encore, les seuls travaux philologiques.

Une expérience déjà longue m'a démontré que le progrès des études bouddhiques était surtout entravé par l'ignorance où nous sommes le plus souvent de la valeur des mots employés dans la terminologie philosophique des Indiens. Cette ignorance est d'autant plus grande que les mots du langage bouddhique nous apparaissent sous des formes très diverses, suivant le pays où ils sont employés. Dans certaines contrées de l'extrême Orient, les mots sanscrits originaux ne sont qu'altérés dans leur forme, mais en bien des cas on arrive à les reconnaître après une certaine somme de travail; dans d'autres pays, il est à peu près impossible de deviner les synonymies indiennes, parce que les mots religieux, au lieu d'être transcrits phonétiquement, sont *traduits*, et traduits d'une façon qui n'est pas toujours régulière. Si l'on arrive sans trop de peine à retrouver le nom du bouddha तथागत *tathâgata* sous la notation chinoise 怛他揭多 *Tah-ta-kieh-to*, il est plus embarrassant de le reconnaître quand les Chinois appellent ce même bouddha *Jou-laï* (如來) et les Japonais *Nyo-rai* (にょらい).

J'ai donc entrepris pour le bouddhisme un travail de synonymie qui comprend actuellement près de cinq mille expressions. Le Congrès me permettra peut-être de lui donner un spécimen de ce travail, dans lequel je ferai figurer quelques-uns des mots les plus connus de la doctrine qui nous préoccupe aujourd'hui.

Buddha, sanscrit बुद्ध, nom générique des hommes arrivés au plus haut degré de la sagesse, c'est-à-dire à la सम्यक् सम्बोधि *samyak sambhodhi*, « l'intelli-

[1] Voltaire, *La Bible enfin expliquée* (Genèse), 1776.

[2] וַיִּקְרָא אֱלֹהִים לָאוֹר יוֹם וְלַחֹשֶׁךְ קָרָא לָיְלָה וַיְהִי עֶרֶב וַיְהִי בֹקֶר יוֹם אֶחָד.

gence parfaite». — Siamois พุทธ *p'ŭt;* on fait communément précéder ce nom du mot *P'ra* qui entraîne une idée de «sacré», พระพุทธ *P'ra P'ŭt*, le Bouddha; — chinois 佛 *foeh*, et [illegible] dont les éléments idéographiques signifient «l'homme des contrées occidentales»; — japonais ブツ *butu*, nom dérivé du chinois, et ほとけ *Hotoke;* — coréen 보ㅊㅊ *pŏts;* — tibétain སངས་རྒྱས་ *sangs-rgyas* (prononcé *sangjé*); — cambogien *pră pŭt* pour *pŭtthéa;* — mongol [illegible].

Le mot *buddha* désigne la suprême sagesse, le suprême savoir, la sainteté accomplie (sanscrit बोधि *bôdhi;* — siamois โพธิ *p'ôthi;* — chinois 菩提 *pou-ti*).

La science complète acquise par le bouddha se nomme सम्बोधि *sambodhi;* — chinois 三菩提 *san-pou-ti;* — siamois สม โพธิญาณ *sŏm p'othiyan.*

Çâkya-muni, sanscrit शाक्यमुनि, c'est-à-dire «le Religieux de la famille de Çâkya», nom du bouddha lorsqu'il se fut fait anachorète.

Chinois 釋迦牟尼 *cheh-kia-meou-ni;* — siamois สักยะมุนี *săkhăya: mŭni;* — tibétain ཤཱཀྱ་མུ་ནེ་ *châkya-muni;* — mandchou [illegible] *sakyamuni;* — mongol [illegible]; — les Japonais disent ordinairement しやくそん *syaku-son* (釋尊 «le vénérable *syaku*»); en composition, le caractère *syaku* est lu *sya* (*cha*).

Gôtama, sanscrit गोतम, nom de la famille du bouddha Çâkya-muni. Ce nom est particulièrement intéressant pour les ethnographes, puisque c'est celui sous lequel est désigné le Bouddha, dans l'Indo-Chine.

Chinois 喬荅摩 *kiao-tah-mo*, et 瞿曇 *kiu-tan;* — siamois โคดม *khôdŏm;* พระโคดม *P'ra khôdŏm* ou สมณ โคดม *sămănă khôdŏm* (cf. sanscr. श्रमण *çramaṇa* «ascète», celui qui s'épuise par les austérités); — tibétain གོ་ཏ་མ་ *gautama.*

Nirvâṇa, sanscrit निर्वाण «l'extinction». — Un mémoire tout entier, un livre même, serait nécessaire pour discuter le sens de ce mot; car il n'en est pas de plus important dans le bouddhisme, et l'idée qu'on peut se faire de cette grande doctrine dépend surtout de celle qu'on s'est formée du Nirvâna. Suivant Colebrooke, ce mot, dérivé de वा *vâ* «souffler», et de la particule inséparable निर् *nir*, entraînant l'idée de «négation», signifierait «calme et non ému par le vent». Eugène Burnouf, qui reproduit cette opinion sans l'accepter[1], préfère traduire ce mot par «extinction», et cite des exemples où

[1] *Introduction à l'Histoire du Buddhisme Indien*, Appendice n° 1.

la même racine donne le sens «d'éteindre une lumière». L'explication de Colebrooke me paraît assez étrange et celle de Burnouf repose bien plus sur le sentiment de la doctrine que sur la simple étymologie du mot. Je n'attache pas une importance exagérée à l'étymologie, surtout lorsqu'il s'agit d'une expression du langage philosophique qui a pu, qui a dû être détournée de son sens habituel pour prendre une valeur spéciale et en quelque sorte technique. Mais si l'on s'intéresse à l'étymologie, je me demande pourquoi l'on ne substituerait à la traduction paraphrasée de Colebrooke, la valeur pure et simple des mots, savoir «sans souffle». L'emploi de *nir*, avec la valeur de «sans», n'est pas contestable, et se rencontre dans une foule d'autres mots, comme निरग्नि *niragni* «sans feu» ou «qui n'allume pas le feu (sacré)», — निरङ्कुश *nirangkuça* «sans frein», — निरन्तर *nirantara* «sans interruption, continu», — निरपत्रप *nirapatrapa* «sans pudeur», — निरर्थक *nirarthaka* «sans signification», — निराकार *nirâkâra* «sans forme», — निराहार *nirâhâra* «sans aliments, dans le jeûne», — निर्जर *nirdjara* «sans vieillesse, immortel», etc. De la sorte, le mot *nirvâna* signifie seulement «qui n'a plus de souffle», et la question de l'état dans lequel se trouve l'être qui n'a plus de souffle n'appartient plus au domaine de la philologie, mais seulement à celui de l'exégèse bouddhique. Il me semble bien préférable de ne pas donner une trop grande portée à un mot qui, suivant le temps et suivant les écoles, a certainement été compris de façons souvent assez différentes les unes des autres.

— Chinois 涅槃 *nieh-pan;* — japonais ねはん *nehan.*

Les lexicographes japonais donnent au mot *ne-han* (nirvâna) plusieurs valeurs différentes : «l'extinction» 滅度、入滅; — «la transformation» 迁化; — «le non-être» 無爲; — «la condition de ne plus naître ni mourir» 不死不生之地. — On dit aussi ないおん *nai-on* (泥洹) et せんげ *sen-ge* (遷化 litt. «atteindre la transformation»).

Siamois นิพาน *nip'an*, นิพพาน *nipp'an* ou นิฤพาน *niru'p'an.* [Les deux premières formes paraissent dériver du chinois, dans lequel le caractère 涅 *nieh*, affecté du ton *jouh-ching*, entraîne, en composition, un redoublement de consonne fortifiée (*v* en *p; nip-pan* au lieu de *niv-van*); la troisième forme semble une transcription plus directe du sanscrit.]

Bôdhisattva, sanscrit बोधिसत्त्व, désigne l'être qui, après avoir passé par toute une série continue de perfectionnements, n'en a plus qu'un à réaliser pour devenir un bouddha. — Chinois 菩提薩埵 *Pou-ti-sa-to;* — siamois โพธิสัตว *p'óthisăt;* — coréen 보살 *pŏ-sâr;* — japonais ぼさつ *bo-satu* (菩薩), abrév. du chin. (*vide supra*).

Tripitaka, sanscrit त्रिपिटक, litt. «les trois corbeilles»; l'ensemble des ca-

nons de la doctrine, divisés en trois ouvrages, par le premier concile bouddhique qui fut tenu immédiatement après la mort de Çâkya-mouni sous la présidence de *Kâsyapa* (chinois : 迦葉佛 *kia-yeh-fouh*) : on y avait réuni cinq cents moines qui avaient atteint par leur austérité le degré qui précède immédiatement l'entrée dans le nirvâna. — Chinois 三藏 *san-tsang;* — siamois ไตร ปิฎก *trăi pĭd'k.*

Les trois ouvrages compris dans le *Tripitaka* ou Canon bouddhique sont :

1. *Sutra*, sanscrit सूत्र, litt. «choses attachées ensemble», entretiens de Bouddha.

— Chinois 修多羅 *sieou-to-lo* ou 素怛覽 *sou-tah-lan;* — siamois สูตร *sût* ou พระสูตร *P'ra sut;* — tibétain མདོ་སྡེ་ *mdo-sdé.*

2. *Vinaya*, sanscrit विनय «la discipline». Cet ouvrage renferme une série d'instructions pour les bonzes. Communiqué au concile par *Upali*, qui était devenu un moine éminent après avoir pratiqué le métier de barbier, il dut être récité, car à cette époque les bouddhistes ne connaissaient pas encore l'usage de l'écriture.

— Chinois 毗奈耶 *pi-naï-ye;* — siamois วินัย *vĭnăi* ou พระ วินัย *P'ra vĭnăi;* — tibétain འདུལ་བ་ *hdoul-ba.*

3. *Abhidharma*, sanscrit अभिधर्म, la métaphysique.

— Chinois 阿毗達磨 *'o-pi-tah-mo* ou 對法 *toui-fah;* — siamois บาระมัท *bara:măt* ou พระบาระมัท *P'ra Bara:măt;* — tibétain ཆོས་མངོན *tchos-mngon.*

Les deux principaux disciples de Çâkya-mouni, désignés comme les disciples de la droite et de la gauche du Bouddha, et qui moururent l'un et l'autre avant leur maître, sont :

1. *Mâudgalyâyana*, sanscrit मौद्गल्यायन.

— Chinois 沒特伽羅子 *mouh-te-kia-lo-tsze*, forme qui répond au sanscrit *mudgalapouttra*, et 豆子 *teou-tsze;* — siamois โมคะลา *môkha:la.*

2. *Çâripoutra*, sanscrit शारिपुत्र.

— Chinois 舍利子 *che-li-tsze*, 鶖子 *tsieou-tsze* ou 身子 *chin-tsze;* — siamois สาริบุต *sárĭbŭt;* — tibétain ཤཱ་རིའི་བུ *charihibu;* — japonais しやりほつ *syari-hotu* (舍利弗).

Ces deux principaux disciples de *Çâkya-muni* sont désignés par les Siamois sous le titre de อัคคะสาวก *ăkkha:sávŏk* « les disciples supérieurs » (cf. sanscrit श्रावक *çrâvaka*, « auditeurs du Bouddha »).

Si, comme je l'espère, un travail de ce genre est jugé utile, je me propose de le compléter en y ajoutant partout les synonymies mandchoues, mongoles, tibétaines, coréennes, barmanes et cambogiennes.

Un Membre. Il faudrait ajouter également aux indications philologiques des notices indiquant la manière particulière dont sont compris tous ces mots, dans les pays où a été introduit le bouddhisme.

M. le Président. L'heure est trop avancée pour que nous puissions commencer l'étude d'une autre question. Nous allons donc nous séparer; mais je dois vous rappeler auparavant que nous tiendrons demain, à neuf heures du matin, une séance dans laquelle nous nous occuperons des caractères ethniques fondés sur les mœurs des nations, et à deux heures, une seconde séance consacrée à l'ethnographie politique.

M. de Rosny, *président du Congrès*. Le programme qui vous a été distribué tout à l'heure annonce une troisième séance pour demain à huit heures du soir.

L'administration n'ayant pas prévu de séances de nuit et ne disposant pas ici du moyen d'éclairage, nous ne pourrons tenir cette séance au palais des Tuileries.

Dans ces conditions, je crois que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous réunir dans le local habituel de la Société d'Ethnographie. J'espère que MM. les sténographes, qui nous ont prêté jusqu'ici un concours si dévoué et si assidu, voudront bien nous suivre dans notre exil involontaire.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

Le Secrétaire de la séance,

Léon Cahun.

SÉANCE DU VENDREDI 19 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. JULES OPPERT,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, VICE-PRÉSIDENT.

CINQUIÈME SECTION. — ÉTHIQUE.

SOMMAIRE. — Les flots ethniques : M. Charles LUCAS. — De la polygamie et de la polyandrie : M. le Dr Gaëtan DELAUNAY, M. CASTAING, M. le Dr Édouard LANDOWSKI. — La polygamie chez les Mormons et chez différents peuples : M. MADIER DE MONTJAU, M. SILBERMANN, M. le Dr Paul LANDOWSKI, M. Joseph HALÉVY, Mme Clémence ROYER. — La polygamie chez les Juifs : M. Ch. SCHOEBEL. — La polygamie au Cambodge : M. le commandant DE VILLEMEREUIL. — Le mariage et le divorce en Chine et au Japon : M. Léon DE ROSNY. — Les castes au Japon : M. P. DE LUCY-FOSSARIEU. — Les richesses ethnographiques de la France : M. Ed. MADIER DE MONTJAU.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

M. Charles LUCAS fait un rapport sommaire au nom de la Commission chargée d'étudier un projet de carte des flots ethnographiques de l'Europe, soumis au Congrès à sa première séance. Nous vous proposons, dit-il, d'établir cette carte le plus simplement possible, avec deux teintes seulement: une teinte claire saumonée ou jaunâtre, par exemple, pour les flots de population blonde, et une teinte sépia, pour les flots de population brune; on pourrait aussi indiquer quelques données linguistiques et historiques, telles que les changements survenus à la suite des grandes invasions, des grandes mutations de peuples, des batailles. Pour ne citer qu'un exemple, en Italie, à la suite des invasions gauloises, des noyaux de population gauloise sont, malgré la défaite des Gaulois, restés dans la Péninsule, où on les retrouve encore aujourd'hui.

DE LA POLYGAMIE ET DE LA POLYANDRIE.

M. le Dr DELAUNAY. Les sociologistes observent des phénomènes sociaux tels que la polygamie et la monogamie. Mais la biologie est seule en mesure d'expliquer pourquoi la polygamie ou la monogamie existe ou a existé sur certains points du globe.

Il est très intéressant, selon moi, de faire tout d'abord une digression dans le domaine de la zoologie et de la botanique, car là aussi on rencontre la polygamie et la monogamie. On observe que, chez les animaux inférieurs, la

polygamie existe. A l'origine, pendant ses premières phases, la fonction de reproduction se signale par une prédominance de l'élément femelle dans la natalité. C'est un fait bien curieux à observer également que, chez les végétaux, il y a beaucoup plus de femelles que de mâles. Chez les animaux, si vous ne considérez que les herbivores, les troupeaux de buffles et d'antilopes, vous voyez un nombre considérable de femelles partagées entre un petit nombre de mâles. Nous nous trouvons là dans la polygamie. Si maintenant nous passons aux espèces supérieurres, aux carnivores, par exemple, le nombre des mâles est à peu près égal à celui des femelles. Voici la monogamie.

Il y a donc, suivant moi, dans la série animale une évolution qui va de la polygamie à la monogamie. La polygamie représente les premières phases de la fonction de reproduction, et la monogamie représente une phase supérieure de cette fonction.

Quand nous considérons l'espèce humaine, et ici je suis en plein dans mon sujet, nous arrivons absolument aux mêmes conclusions, c'est-à-dire que, chez les races inférieures, il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes. Les statistiques sont rares; mais enfin nous en avons qui ont été faites pour les peuples orientaux, et nous voyons chez ces peuples de l'Orient et du Midi qu'il naît beaucoup plus de femmes que d'hommes, et en même temps on observe la polygamie. Eh bien! ces peuples-là sont des peuples inférieurs par rapport aux peuples européens.

Maintenant, il est possible que nos ancêtres, à des époques préhistoriques, se soient trouvés dans les mêmes conditions physiologiques et qu'il y ait eu chez eux beaucoup plus de femmes que d'hommes. Peut-être aussi ont-ils pratiqué la polygamie?

Comme nous pouvons très bien reconnaître un squelette de femme d'un squelette d'homme et comme la paléontologie humaine n'en est qu'à son point de départ, puisqu'elle ne date que de vingt ans, il est très possible que nous arrivions à trouver des couches de terre appartenant aux terrains tertiaires ou aux terrains quaternaires, renfermant beaucoup plus de squelettes féminins que de squelettes masculins. Alors nous serons en droit de dire que, probablement, la polygamie existait chez ces peuples primitifs.

Considérons maintenant les peuples européens, qui sont devenus supérieurs, qui ont pu évoluer parce qu'ils étaient dans de bonnes conditions climatologiques.

Eh bien! chez ces peuples supérieurs, on trouve la monogamie, et on observe qu'il naît autant d'hommes que de femmes. Je pourrai même dire qu'il naît plus d'hommes que de femmes, mais dans une très petite proportion. Il naît cent six hommes pour cent femmes. (Dénégations sur quelques bancs.) Cela se voit en France, en Russie, etc. Mais cette petite supériorité disparaît bien vite, par ce fait que la mortalité des garçons est plus grande que celle des filles; de telle sorte qu'à l'âge nubile, on trouve qu'il y a à peu près autant d'hommes que de femmes. Par conséquent, au point de vue statistique, nous nous trouvons en pleine monogamie. L'intensité de la fonction de reproduction qui caractérise les races inférieures, est aussi pour beaucoup dans la polygamie, qui fait place à la monogamie, dès que la fonction devient moins intense, ce qui ar-

rive chez les races supérieures. Mais il arrive qu'au point de vue sociologique également, la polygamie n'existe plus dans les mœurs ou du moins dans les lois.

Je suis d'avis que les lois ne sont que la traduction des mœurs. Si la polygamie existait en quoi que ce soit dans les mœurs, soyez sûrs que les lois n'auraient pas proclamé la monogamie, et que nous aurions des lois analogues à celles qui sont en vigueur en Orient, où la polygamie est pratiquée.

Je crois donc que plus nous allons, moins la polygamie existe dans les mœurs, et plus elle tend à faire place à la monogamie.

M. Castaing. La polygamie, n'étant pas une question anthropologique, doit être placée sur un terrain tout autre que celui qu'on vient de lui supposer. Il nous importe médiocrement de savoir si les animaux sont polygames ou monogames; mais, à raison des conséquences ethnographiques où l'on paraît prétendre arriver, en partant de là, je ne laisserai point passer sans contestation cette assertion fort hasardée que, chez les animaux, les espèces inférieures sont seules polygames, et qu'en remontant la série des aptitudes animales, on finit par rencontrer la monogamie. Les faits montrent toute autre chose.

Sans doute, un certain développement des facultés intellectuelles et morales est nécessaire à la manifestation de la préférence individuelle et de l'attachement, qui sont les conditions essentielles de la monogamie; aussi, les animaux inférieurs, chez lesquels ces facultés sont absentes, par vice d'organisation, s'accouplent-ils au hasard et sans se reconnaître autrement que comme des individus de même variété; mais, dans les espèces mêmes appartenant à des ordres plus voisins de l'Homme, il s'en faut que les habitudes monogamiques ou polygamiques soient en rapport direct avec le développement de leurs qualités intellectuelles et morales. Les plus parfaits de nos animaux domestiques, le chien et le cheval, sont absolument polygames; l'attachement sans réserve que le chien et parfois le singe témoignent à l'Homme ne s'égare jamais sur le choix d'une compagne: entre le mâle et la femelle de ces espèces et de tant d'autres, il peut y avoir amitié profonde, mariage jamais. La monogamie, au contraire, se trouve dans quelques familles de la classe relativement inférieure des oiseaux; les pigeons sont monogames à la façon des peuples de notre civilisation, et, parmi les perruches dites inséparables, la mort de l'un des époux entraîne celle du survivant, chose bien rare parmi les hommes. (On rit.)

Ramenons la question sur son véritable terrain, qui est celui de l'histoire. Au premier abord, on pourrait être tenté de supposer que la question est purement religieuse. En effet, la monogamie ne s'affirme d'une façon générale et certaine que chez les Chrétiens et chez les Juifs.

M. le Président. Pas chez les Juifs.

M. Castaing. Pas chez tous les Juifs, mais chez ceux qui vivent à la façon des Chrétiens dont ils subissent les lois civiles. Cependant la question n'est pas religieuse : si l'on remonte à son origine, on reconnaît que la monogamie n'est pas née chez les Juifs, et quoique la parole de Jésus-Christ l'ait définitivement confirmée, elle n'est pas d'institution chrétienne.

L'histoire, telle qu'on nous l'a faite, attribue aux Grecs la première pratique de la monogamie.

Toutefois, ils ne furent pas absolument monogames : outre le concubinage et la répudiation, que les mœurs entravèrent à défaut de lois suffisamment explicites, on y voit quelques exemples de bigamie; le sage Socrate eut deux femmes à la fois, et nul ne songea que ce fait pût entrer au nombre des accusations que la satire théâtrale et la passion philosophique accumulèrent contre lui : elle était donc dans les possibilités admises.

Chez les Romains, les règles sont plus sévères; mais il est difficile de trouver un texte suffisamment précis, pour que l'on puisse dire que la monogamie était fondée sur la loi : elle le fut sur les mœurs et l'usage. Le concubinage du mari, la répudiation et le divorce n'y furent longtemps que des exceptions qui se multiplièrent lorsque les rapports avec l'Asie, le luxe et l'abus des plaisirs eurent corrompu toute morale.

Je suis persuadé que la monogamie des Grecs et des Romains tient aux origines libyques ou berbères, africaines, si vous le préférez, d'une partie de leurs populations. On sait que la monogamie est, pour ainsi dire, dans le sang de la race berbère; d'où cela vient-il? je l'ignore, mais cela est. En Algérie, à côté des Arabes, polygames quand ils le peuvent, les Berbères n'ont généralement qu'une seule femme, quoique la loi mahométane, qu'ils ont acceptée, les autorise à s'en donner quatre, et bien que les avantages de certaines alliances sollicitent les puissants à multiplier ces unions. Les Kabyles des montagnes profitent parfois de la permission; mais le fait est à peu près sans exemple chez les Touaregs, ces habitants du grand Désert que l'on croit inhabité, et qui contient plus de 800,000 âmes. Cherchons ensemble d'où peut venir cette façon d'agir.

La polygamie, entraînant un surcroît de dépense, à raison du grand nombre de bouches à nourrir, n'est à la portée que des riches, c'est-à-dire des grands dans l'ordre politique et des principaux industriels ou marchands; le peuple est monogame, par force. Quant au concubinage, c'est une simple conséquence de la brutalité des mœurs : on achète des esclaves pour le service de la maison; et, comme le Mahométan comprend la possession sexuelle au premier rang des droits de propriété, sa servante devient infailliblement une concubine. Du reste, à part la fiction légale et les égards qu'il doit aux familles de ses alliés, il ne fait pas grande différence entre la femme légitime et la servante; il a acheté l'une et l'autre à prix d'argent, et les enfants de toutes deux sont traités sur un pied d'égalité.

La disposition législative ne saurait lui inspirer un grand respect : Mahomet, à l'imitation des lois de la Mischnah, inscrivit dans le Coran la limitation du nombre des épouses à quatre; mais, lui-même, il en eut jusqu'à neuf à la fois; il est vrai que Dieu et l'ange Gabriel lui donnèrent dispense, aussi cet exemple n'est-il pas suivi. Mais ce qui constitue l'état de l'épouse, c'est le douaire : en se mariant, le Mahométan, comme autrefois le Juif, est obligé de consentir un dédit dont le chiffre est porté au plus haut point possible par la famille de la femme; s'il veut répudier celle-ci, il doit d'abord payer ce douaire, ce qui réduit sensiblement la proportion des répudiations; s'il la maltraite, le cadhi la

protège; si le mari ne remplit pas convenablement les devoirs conjugaux, elle se présente devant ce magistrat et lève sa pantoufle : chacun sait ce que cela veut dire; le cadhi condamne le mari à payer le douaire, et celui-ci est heureux que l'épouse veuille bien lui faire grâce et renouer les relations, sans exécuter le jugement. En quelques pays, notamment chez les Turcs et les Maures, le résultat de cette législation est parfois un luxe effréné des femmes, et le gaspillage de la fortune du mari.

La servante, au contraire, n'a aucun droit: le maître l'achète, soit pour figurer dans son domestique, soit pour servir d'ouvrière dans ses ateliers; s'il n'en a plus besoin, si elle lui déplaît, il la revend; mais cette faculté lui est interdite, lorsqu'elle a des enfants de son maître. Tel est le régime véritablement patriarcal des Arabes, et des autres Mahométans qui leur ressemblent plus ou moins.

Les choses se passent différemment chez les Touaregs; ce peuple, pour le dire en passant, appartient à la grande nation des I-Zenaghen, que les Arabes appellent les Sanhadja. La parenté est glorieuse : faisant partie de la première migration berbère, au XVIIIe siècle avant notre ère, les Sanhadja occupèrent les provinces actuelles d'Alger et d'Oran; ce sont les anciens Numides. Une de leurs fractions, sous le nom de Djezola, forma les Gétules dans les oasis du Maroc; une autre conquit le Sénégal, qui lui doit sa moderne dénomination; la dernière, qui n'est pas la moins célèbre, la nation des Lamtouna, fonda le royaume des Almoravides, dont l'Espagne a conservé un souvenir chevaleresque et galant. Les habitants du grand Désert, qui sont de ce dernier groupe, ignorent le nom de Touareg, auquel les Arabes attribuent un sens injurieux, et ils n'admettent d'autre titre patronymique que celui de la race, qui est Mazigh [1]. Chaque tribu a son nom particulier.

Les Touaregs ont deux sortes de tribus : les nobles ou Ihaggaren, et les vassales ou Imrad. Celles-ci n'ont pas le droit de faire la guerre et d'en posséder l'attirail. Les nobles sont guerrières; quelques-unes ont encore le titre de marabouts ou religieux [2]. Cette organisation rappelle celle de l'ancienne Égypte, quoiqu'elle n'en provienne pas.

Les habitants du nord de l'Afrique comprenant la guerre ordinaire sous la forme de razzia, ceux du grand Désert sont pillards et batteurs d'estrade; sans la moindre vergogne, ils détroussent l'ennemi ou l'indifférent, qu'ils poursuivent pendant des centaines de lieues, montés sur leurs infatigables dromadaires de course [3]; ils protègent les amis, leur font la conduite à main armée et transportent leurs colis, moyennant rétribution. Ils sont les mortels ennemis des Chaambas qui ont adopté la même façon de vivre, sauf qu'ils sont Arabes et polygames.

Non seulement le Touareg est monogame, mais chez lui, le premier rang social appartient à la femme. Cette situation ne résulte pas d'une concession gratuite ou sans motif: la femme y a contribué activement, en s'assurant la

(1) ⁝ⵣⵎ *A-Mazigh*, au pluriel ⵏ⁝ⵣⵎ *I-Mazighen*, et plus souvent ⁝ⵣⵎ *I-Mouchagh*, Berbères de la première migration.

(2) مرابطين *Morabethin*, liés (à Dieu), d'où Al-Moravides.

(3) مهري *Mehari*, en berber ⵏ⋈ⵔ *A-reggan*.

supériorité de l'instruction; dans le Désert, un homme sur trois environ connaît les lettres; en un pays où il y a peu de livres et pas un seul imprimé, toutes les femmes savent lire et écrire. Je ne serais pas surpris d'apprendre qu'elles ont fait les lois; car, sous le nom d'usages ou de privilèges, les Berbères ont une législation civile différente de celle du Coran et qui réduit celle-ci au silence. Les lois des Touaregs sont au profit de la femme; elle peut hériter de l'homme en tous les cas, tandis que l'homme n'hérite d'elle qu'en des circonstances déterminées. De ce fait et de quelques autres avantages qui leur sont accordés, il résulte que les femmes sont les propriétaires du sol de l'Azguer et de l'Ahaggar, c'est-à-dire des deux grands massifs de montagnes qui forment la meilleure partie des contrées habitables du Désert.

On sait que les Touaregs des tribus nobles sont toujours voilés d'une pièce d'étoffe noire qui leur tombe sur le visage, avec deux ouvertures pour les yeux; quand les vassaux prennent ce voile, il est blanc. C'est le *Litham* qui a fait donner le surnom de *Molethmin* ou hommes au voile à tous les peuples de la seconde branche de Sanhadja (1). Le besoin de se protéger contre l'action également brûlante du soleil et des sables semble justifier cette coutume; mais les Touaregs n'en donnent pas une pareille explication; ils la rapportent à un sentiment de dignité tellement enraciné, qu'ils ne laissent pas voir leur visage, même en mangeant : découvrir la face d'un Touareg est une insulte que la mort seule peut suffisamment venger.

Cet usage est commun aux I-Karadhen que nos géographes appellent Tebous, sans doute parce qu'ils sont voisins de la Nubie (2). Là se trouve la ville de Bilma, le pays des Blemmyes que les anciens représentaient comme des hommes sans tête, et dont les yeux étaient posés dans la poitrine (3). Le voile dont je viens de parler explique cette méprise chez des voyageurs qui ne les avaient vus que de loin, traversant le désert sur leurs chevaux rapides; car, alors, le chameau était inconnu en Afrique.

Les femmes, au contraire, marchent à visage découvert; ce qui ne les empêche pas d'avoir un teint comparable à celui des habitants du midi de l'Europe, et beaucoup plus clair que celui des femmes arabes. A l'occasion, elles savent montrer une énergie égale à celle des hommes, laquelle ne laisse rien à désirer. Il fut un temps où, allant au combat, elles partageaient tous les travaux militaires : elles conduisaient le char de guerre, à l'époque où les peuples combattaient à la façon des héros de Troie, mais à une date bien plus reculée, car l'Afrique a montré à la Grèce l'art de conduire les chevaux et les chars (4). C'est de là qu'est venue, au rapport de Diodore, la fable des Amazones, de ces femmes qui conquirent la Libye, l'Atlantide et une partie de l'Asie Mineure (5). Leur reine Myrina fut chantée par Homère (6).

(1) لثام *Litham;* en berber ⵙⵎⵍⵍⴰⵍ *Agelmous.*
(2) ⵜⵀⴱⵀ, Nubie; ⵜⵀⴱⵢ, *Tebou*, Nubieu.
(3) P. Méla, I, 8; Pline, V, 5; Solin, 31; Marcianus Capella.
(4) Hérodote, IV, 189; Xénophon, *Cyrop.*, VI; le *Scholiaste* de Pindare, *Pyth.*, IV.
(5) Diodore, III, 59 et suiv.; Denys de Milet, dans le *Scholiaste* d'Apollonius de Rhodes, II, 965.
(6) *Iliade*, II, 811-814.

Les voyageurs modernes ont constaté la continuation de cet usage parmi les I-Karadhen ou Tebous de Bilma. A la suite d'un combat livré en 1859, entre une bande de ce peuple et une autre de Kel-Oui [1], on trouva, parmi les morts, des femmes qui avaient combattu sur des dromadaires.

Les femmes berbères prennent part aux délibérations politiques; parfois, elles gouvernent. Lors de la première invasion mahométane, Kalimaa, reine de l'Aurès, mit en déroute Haçan-ben-Nouman et les Arabes qui avaient tué son mari. La guerre ayant recommencé cinq ans plus tard, elle porta le théâtre des opérations à Tabarka, dans la Tunisie, où elle finit par succomber [2].

Il y a environ trente ans, deux villes du Sahara algérien, Touggourt et Temacin, étaient en même temps gouvernées par deux femmes. Dans l'Ahaggar, on voyait Fatoum, veuve du roi Kaddache, se mettre à la tête des tribus dans une expédition contre les arabes Chaambas d'Ouaregla, et donner ensuite le pouvoir avec sa main à Biska, qui avait rapporté la tête du meurtrier de son mari.

On comprend que de pareilles femmes sachent faire respecter leurs droits et qu'elles maintiennent la monogamie, vers laquelle les hommes sont portés eux-mêmes.

Ainsi donc, je vois un certain courant d'idées monogamiques, existant en Grèce, en Italie et dans les pays berbères; et comme je suis persuadé (ce n'est pas ici le lieu de le démontrer) que la première couche ou du moins la plus importante de la Grèce et de l'Italie a été libyque, je crois que c'est de là que vient la monogamie.

Quant aux peuples sémites et asiatiques en général, le célèbre Maimonides a donné l'idée que l'on peut se faire des origines du mariage au milieu de ces populations patriarcales :

Avant la loi, si un homme rencontrait une femme sur la voie publique, il pouvait la prendre s'il le voulait, la conduire dans sa maison, et l'épouser par consentement réciproque, et elle devenait son épouse. Mais, depuis la loi, les Israélites reçurent le commandement que celui qui aurait l'intention de prendre femme devait la recevoir d'abord devant témoins [3].

La loi dont parle Maimonides n'est point celle de Moïse, mais la loi orale ou de tradition qui ne fut formulée qu'après la Captivité et promulguée que dans la Mischna, au IIIe siècle de notre ère. Moïse lui-même accepte tacitement les usages de la vie patriarcale. Ces usages, les voici :

La femme est un objet de commerce : l'Orient n'a pas de principe plus assuré. Dès la naissance, la fille appartient au père qui cédera son droit à un mari ou bien à un propriétaire, c'est tout un; mais le mari ne peut transmettre son droit, en sorte que le veuvage et la répudiation rendent à la femme sa liberté [4]. Sous les anciens patriarches, au temps d'Abraham, la vente est encore déguisée sous couleur de cadeaux ou de services rendus; mais, plus

[1] Dans l'Asben, près d'Aghadès.
[2] El-Masoudhyi. — Ces faits sont de l'an de l'hégire 69-74, et de notre ère 588-594.
[3] Maimonides, *Ischoth*, 1 et 3; Obadiah de Bartenora, sur le *Qiddouschin*, I, 1.
[4] Mischnah, *Ketoubhoth*, I, 1.

tard, il y a des tarifs, et, du temps de Moïse, le prix courant est de cinquante sicles[1]. Huit cents ans plus tard, le prophète Osée, achetant une femme, n'ajoute à ce minimum que quinze sicles et une mesure et demie d'orge[2]; le cours ne s'était pas amélioré.

Moïse laisse au mariage la liberté la plus absolue ; sans doute, il a craint de faire intervenir la religion dans une institution dont la pratique était pleine d'abominations chez tous les peuples de son temps : nulle cérémonie religieuse, rien qui fasse intervenir le culte ou ses ministres, pas même une simple prière; les cérémonies des Chrétiens et des Juifs dérivent du droit romain.

En Orient, le mariage est à peine une institution civile : négociation, consentement et pratique, tout est abandonné au caprice des parties. En sa qualité de seigneur et maître, le mari perçoit tous les avantages, à la seule condition d'entretenir la communauté. A son égard, l'engagement est purement nominal : il le modifie, le dénature ou le supprime à son gré. S'il juge à propos de prendre d'autres femmes, rien ne s'oppose à ce qu'il les associe à la première; il ajoute des concubines, donne sa faveur aux servantes dont la loi lui garantit la possession[3], et son intérieur, qui n'a pas la régularité d'un harem, devient une chose sans nom. Celle qui le gêne ou lui déplaît, il la renvoie par un simple acte de sa volonté ; le léger sacrifice pécuniaire que la loi impose paralyse le misérable, mais le riche réalise l'idéal du libertinage, sous le voile de l'usage et de la loi. Tel fut l'état des Hébreux avant la Captivité et celui de tous les Asiatiques jusqu'à la venue de Mahomet.

Chez les Hébreux, la polygamie trouva alors deux obstacles : d'abord, la misère qui écarte les dépenses ruineuses; ensuite, l'exemple des conquérants grecs, qui changea les idées et donna à la femme des velléités d'émancipation. Le Talmud limite à quatre le nombre des femmes légitimes, et cette disposition est imitée par le Coran[4].

Vous savez que, vers notre premier siècle, le mariage des Juifs était réglé par deux contrats écrits : l'un, par l'acte des fiançailles, engageait réciproquement les époux ; l'autre, pour les noces ou livraison de la fiancée au mari; ces formalités apportaient des entraves à la polygamie, mais elles ne la supprimaient pas.

L'Asiatique est foncièrement polygame, parce qu'il est despote et sensuel; pour le faire renoncer à ce privilège, il faudrait le changer lui-même, et la civilisation n'est pas près d'accomplir un semblable miracle.

C'est ici peut-être que viendrait la question du tempérament, du climat et celle de l'augmentation du chiffre des populations. Quant au tempérament, l'Américain est médiocrement lascif ; cela n'a pas empêché la polygamie de régner sur le nouveau continent. Les Orientaux présentent des constitutions fort diverses, et plusieurs de ces peuples auraient sans doute les meilleures raisons

(1) *Deutéronome*, XXII, 29; Mischna, *Ketoubhoth*, I, 2. — Au change de 3 fr. 20, cinquante sicles font 160 francs. Le prix moyen d'une esclave est de trente sicles, 96 francs, le prix donné à Judas Iscariote.

(2) *Osée*, III, 2. — Tout cela faisait 60 francs de plus.

(3) *Lévitique*, XIX, 20; *Qiddouschin*, I, 2.

(4) Mischnah, *Ketoubhoth*, X, 1 à 4; Maimonides, *Ischoth*, XIV.

de renoncer à la polygamie; ce qui manque à tous, c'est le sens moral, relativement à cette question.

Le climat doit être mis absolument hors de cause. Les mêmes pays ont vu l'un et l'autre système se succéder ou coexister sans autre motif que la loi ou l'usage. Le ciel de la Turquie ou celui de l'Algérie n'ont pas des effluves appropriés aux polygames ou aux monogames, qu'ils échauffent également.

La polygamie produit, dit-on, un surcroît de naissances; sans doute, mais cette production est désordonnée; chez les Nomades, dans le désert où l'espace ne manque pas, cet accroissement est une bénédiction; en Chine et dans l'Inde, où les populations s'accumulent sur des points choisis, c'est une cause de misère, d'asservissement et de dégradation : les disettes y prennent le caractère de la famine; l'épuisement, l'épidémie, le dénuement déciment, en quelques jours, des populations qu'on avait mis un demi-siècle à élever.

L'Homme est soumis à des lois générales qui règlent le développement des sociétés, et il me semble que les conditions de la monogamie s'y prêtent avec plus de sûreté et d'une façon suffisante; les pays qui les suivent n'ont pas à s'en plaindre, et, à tout prendre, c'est dans les milieux monogames que l'accroissement se fait de la façon la plus constante et s'arrête ordinairement lorsqu'il atteint son maximum normal de densité. Je dis ordinairement, parce qu'il est des contrées où la monogamie produit l'excès; telles l'Angleterre et l'Allemagne, obligées de déverser sur le reste du monde l'exubérance de leur production humaine.

On a dit que l'Orient polygame produit plus de femmes que d'hommes, de telle sorte que la nature prendrait, pour ainsi dire, le soin de justifier le régime conjugal qu'il pratique. Quelques voyageurs ont avancé cette opinion, d'autres ont soutenu le contraire; mais la statistique ne saurait être invoquée : en Algérie, elle montre la même égalité que dans les pays européens; en Arabie, elle aurait démontré la supériorité du nombre des hommes.

Dans tous les cas, je demeure persuadé que les considérations de l'ordre biologique n'ont qu'une faible portée dans une question qui dépend essentiellement des sciences historiques et descriptives.

M. le Président. La parole est à M. le Dr Landowski.

M. le Dr Landowski. Je ne crois pas qu'il y ait lieu, pour cette question, de considérer l'ordre inférieur ou supérieur des individus et de conclure qu'ils sont polygames ou monogames, s'ils appartiennent à l'un ou à l'autre ordre. Vous trouverez des nations supérieures qui sont polygames en dépit de toutes les prescriptions législatives en faveur du mariage et de la monogamie: l'homme sera toujours polygame. Ce n'est pas que je veuille faire une plaisanterie, elle serait ici plus que hors de saison, mais, au fond, vous trouverez peu de maris fidèles à leurs femmes.

M. le Président. Vous transportez la question sur un terrain étranger.

M. le Dr Landowski. Permettez, Monsieur le Président, que je fasse les déductions. L'homme, dès le commencement, a toujours été polygame. Pourquoi permettait-on à l'homme, en Amérique, de changer de femme quand il

voulait? C'était afin de peupler la contrée. Nous avons vu les Mormons, ils se sont vite développés là-bas. Moïse, il est vrai, dès le commencement, a prescrit le mariage; mais il n'oublie pas de dire à chaque guerrier : «Quand tu trouveras des filles vierges, tu les prendras comme tes servantes; les enfants qu'elles auront de toi seront regardés comme tes propres enfants.» Salomon avait sept cents femmes et trois cents concubines. Par conséquent, la polygamie est propre à l'homme. Il s'agit de savoir si la polygamie a une bonne ou une mauvaise influence sur la société.

Eh bien! il me semble que toutes les sociétés qui commencent sont obligées de se baser sur la polygamie: 1° Pour augmenter, 2° pour pouvoir s'administrer et pour trouver sur la quantité des individus qui viennent de naître certains sujets exceptionnels pour les diriger. Car, il ne faut pas l'oublier, l'homme qui vient en France ou partout ailleurs, se trouve tout d'un coup en pleine civilisation; on lui procure tout ce qu'il peut demander. L'enfant, en naissant, se civilise par degrés insensiblement. Mais dans les populations qui sont obligées de travailler, à la sueur de leur front, pour faire produire son grain à la terre, on ne peut pas s'occuper des enfants, comme on s'en occupe ici. La mortalité y est grande, par suite du manque de soins et de toutes sortes de calamités. Le développement intellectuel y est presque nul. Donc, dès le commencement des sociétés, la polygamie est utile; sans cela, il serait presque impossible de produire la quantité nécessaire d'enfants.

Toutes les populations montagnardes sont monogames, toutes les populations pastorales sont polygames. Cela se comprend. Les montagnards, qui ont besoin de lutter constamment pour gagner leur vie, ne sont pas en position de soutenir beaucoup de femmes et par suite de nombreux enfants.

Les pasteurs, au contraire, qui ont d'innombrables troupeaux pouvant fournir à leurs besoins journaliers, qui ont devant eux un espace immense, désirent avoir autant d'enfants que possible, pour les aider à conduire les troupeaux. Toute la question de polygamie ou de monogamie est là.

La civilisation, il est vrai, doit combattre ces tendances; dans certains cas, elles tendent à diminuer la population au lieu de favoriser son accroissement. Et, chose curieuse, là où nous rencontrons des populations nombreuses, c'est là aussi que se rencontrent plus de difficultés pour établir une loi sur le divorce; tandis que, dans les sociétés qui sont moins développées, les divorces sont extrêmement fréquents. Cela tient absolument à une même cause : on veut se garantir contre un excès de population, établi sur une portion de terre relativement bornée.

M. Ed. Madier de Montjau. M. le Dr Landowski a effleuré la question de la polygamie chez les Mormons. J'ai vu cette société. Eh bien! si chez les Mormons il peut se rencontrer des faits d'exploitation du sexe faible par le sexe fort, ce sont des faits exceptionnels; j'ajouterai des faits de peu de durée. Et il est facile de concevoir qu'il en doit être ainsi. On reprochera peut-être aux Mormons d'avoir fait à leurs femmes une part d'affection et de dignité trop réduite; mais il est indéniable que cette société a besoin de beaucoup de femmes, qu'elle s'efforce de les attirer à elle. Par conséquent, la loi et les maris

doivent s'appliquer à conserver les femmes, à les protéger, à leur assurer tout le bien-être matériel et moral compatible avec la polygamie elle-même.

Cette polygamie de l'Utah est bien plus savante, bien plus noble, plus digne, plus utile que celle des Mahométans, même que celle des Chinois; cette dernière, préférable encore à la précédente. Or, même chez les Arabes nomades, la femme, par certains côtés, a des droits considérables écrits dans la loi, maintenus par la jurisprudence indigène.

Quant aux harems turcs, nul n'ignore que les femmes qui les peuplent, en échange de leur avilissement, exercent sur les riches, les fonctionnaires et jusque sur le sultan une incroyable tyrannie par leur luxe, leur gaspillage, leurs intrigues, qui sont la ruine de la société ottomane. Ces dépenses, ces exigences insensées sont un mal sans remède, parce qu'on peut, dans une certaine mesure, en trouver l'autorisation dans la loi, parce que tous les maris ottomans sans exception tremblent, en matière conjugale, devant le juge qui est prêtre, et les prêtres turcs, comme d'autres, cherchent habilement à flatter l'orgueil féminin, tenant ainsi toujours les orages domestiques suspendus sur la tête des maris.

Les femmes, dans l'Utah, sont mieux protégées que dans tous les pays de polygamie, parce qu'elles sont la condition indispensable du prodigieux développement de ce territoire. Dans l'Utah, la polygamie est un fait de fécondation correspondant aux paroles, de vérité selon moi, qu'a dites M. Castaing. Un fait économique: On épouse le plus de femmes possible, pour avoir le plus d'enfants possible, et pour obtenir de la communauté la plus grande étendue possible de terre à fertiliser.

Quant à exploiter, au point de vue du libertinage ou au point de vue du travail, les femmes qu'on épouse, en principe il n'en est rien; en pratique, il n'en est à peu près rien. Et notez que dans ce pays, le seul des États-Unis où les femmes abondent, toutes les femmes sont épousées. La prostitution dans le petit monde mormon était inconnue. C'est la civilisation américaine qui l'y a apportée. Elle a commencé à Salt-Lake City, un peu avant l'époque où j'y étais. Elle y était fort timide encore et très cachée. Elle y était arrivée avec l'industrie et la loi américaines. Mais depuis que Salt-Lake City est devenu le grand centre minier de l'Ouest, un grand foyer d'affinage des métaux précieux, depuis que l'Union y a fait prévaloir ses lois et ses juges, et le régime de la libérté, je ne doute pas que la prostitution ne se soit glorieusement développée à côté du colossal tabernacle des saints des derniers jours.

Cette société, quand je l'ai vue, plaidait encore cette thèse, que la question du mariage était une de celles où chaque État de l'Union avait droit souverain de législation.

A cette époque, la société mormonienne était constituée patriarcalement. Pour pouvoir épouser une seconde femme, il fallait prouver aux autorités du lieu qu'on pouvait entretenir un second ménage, pourvoir aux besoins d'une seconde famille. Et de même pour une troisième, une quatrième union.

Rappelez-vous ce qui existait en Suisse, il y a encore peu d'années, dans certains cantons du moins. Nul n'y pouvait prendre femme sans justifier, devant les anciens, de sa moralité, de ses moyens d'existence, je crois aussi de sa santé

physique et intellectuelle. Ceux qui ne voulaient pas se soumettre quittaient le pays, se faisaient ouvriers ou domestiques hors de Suisse, ou erraient de canton en canton sans domicile légal, *hematloss*. La liberté y perdait, le corps social en était plus sain. Dans l'Utah, les restrictions à la liberté étaient moins dures, et elles étaient instituées en faveur de la liberté des mariages multiples. Les mariages multiples étant admis, de sages précautions étaient prises en faveur des femmes successives et des groupes d'enfants échelonnés à la suite de ces mariages.

On a parlé du nombre incroyable des femmes de Brigham-Young. J'ignore si on n'a pas exagéré; mais j'ai vu une de ces dames et on m'a dit que, chronologiquement, elle avait le dix-septième rang. Elle allait, en voiture à deux chevaux, de magasin en magasin. Elle possédait, me dit-on, un second équipage semblable, plusieurs chevaux de selle et des domestiques nombreux, une maison vaste et parfaitement meublée. De tout ce que j'ai recueilli, il résulte que toutes les femmes de Brigham-Young étaient traitées de même. Je n'entends point me porter garant de ce point qu'aucune d'elles n'ait été l'objet de quelques libéralités plus grandes que les autres, pas plus que du partage bien égal des affections et des visites du sultan mormon. Je veux seulement dire ceci: que Brigham-Young, pas plus que les autres Mormons, n'infligeait à ses femmes l'ignoble supplice de la vie en commun; que chacune d'elles avait au moins la dignité d'un foyer à part et d'une indépendance matérielle publiquement établie.

En second lieu, si Brigham-Young a eu tant d'épouses, ce n'est point par abus de la loi mormonienne, mais parce qu'il était colossalement riche. Entre autres choses, le chemin de fer qui relie Salt-Lake City à Ogden avait été construit par lui et lui appartenait : et son habitation, située presque au milieu de la ville et qui était le centre de ses exploitations agricoles, était un enclos immense, moitié château fort, moitié ferme-modèle, usine, entrepôt suffisant à montrer la richesse du fondateur de Salt-Lake City. Certes il y aurait eu économie et facilité à loger là magnifiquement cent femmes et cent familles. Mais cette économie eût été une violation de la loi, et Brigham-Young n'a pas violé sa loi.

Sur un point, entre autres, j'avoue mon ignorance: je ne sais si la loi mormonienne règle, comme la loi de Mahomet, absolument tout ce que les maris doivent à chacune de leurs femmes. Par suite, j'ignore si, entre les épouses mormonnes, il n'existe pas certaines questions chatouilleuses d'égalité et d'inégalité de partages, sources de jalousie et d'animosités. J'incline pourtant à croire que la loi d'Utah n'a rien statué sur ces détails. Voici mes raisons : Brigham-Young était certainement un homme exceptionnel à tous les points de vue, intellectuellement et physiquement. Mais ses femmes étaient bien nombreuses et cependant on n'a jamais entendu dire qu'une seule se soit plainte de ses tiédeurs au magistrat mormon.

Au total, les épouses mormonnes ont toutes une indépendance, une dignité et un bien-être au moins suffisants. Elles ont inévitablement, notez bien ce point-ci, une grande autorité sur leurs enfants. Je crois qu'aucune n'est aussi radieuse de bonheur que certaines épouses chrétiennes; mais beaucoup

d'épouses chrétiennes sont opprimées, battues, exténuées de faim et de travail comme aucune épouse mormonne ne l'a jamais été. Toutes les femmes mormonnes ont un mari, un protecteur. Et, me disait une jeune femme mormonne, mieux vaut le quart d'un brave homme que le trottoir de vos villes d'Europe. Vraiment, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a, à Paris, beaucoup de pauvres créatures qui seraient de cet avis, si cet avis pouvait être exprimé par elles, et qui changeraient leur sort volontiers pour être la dixième ou la vingtième femme d'un Brigham-Young.

M. le Dr Landowski, si j'ai bien compris ses paroles, a dit que, dans tous les pays où il y a nécessité d'augmenter la population ou de résister à des causes spéciales de dépopulation, on trouve la polygamie. Je crois que le Dr Landowski est dans le vrai. Le régime des harems, qui, en petit ou en grand, est un élément de démoralisation et de dépopulation, n'est pas le type unique de la polygamie. Elle est un moyen de population très actif dans certains pays. Elle existe souvent, quoique non légale, en fait, et facile à constater pour l'observateur qui sait sonder au-dessous des classes dirigeantes.

La Russie est un de ces pays. De tout temps, le climat y a tenu le peuplement en échec, et les vieux Moscovites, dans l'intérêt du peuplement, poussaient l'hospitalité aussi loin que les peuplades demi-sauvages des régions polaires. Les institutions militaires ont été une calamité de plus pour la famille du paysan russe, qui n'a de salut que dans l'augmentation de sa famille. Plusieurs voyageurs, notamment un ancien professeur à l'Université de Moscou, m'ont rapporté des faits que m'a confirmés, plusieurs fois, feu le marquis de la Rochejaquelein, qui connaissait bien la nation et l'armée russes: il avait été plusieurs mois dans l'état-major de l'empereur Nicolas. Le grand intérêt pour la famille du paysan russe est, me disait-il, d'obtenir le plus grand nombre possible de fécondations. Un jeune homme est pris par le recrutement, un garçon de douze ans part comme domestique pour les grandes villes à la suite de son seigneur. Tous deux ne reverront peut-être l'*isba* natale que vieux et infirmes; il faut d'abord les remplacer, il faut ensuite qu'à leur retour, ils trouvent une famille pour les soutenir; et on marie vite le conscrit, l'enfant de douze ans. Un frère, un cousin, un oncle ou le père du mari se chargent de créer une famille à l'absent. Admirable douceur du paysan russe : quand l'absent revient, il est reconnaissant, et ses enfants respectueux et aimants.

M. Alph. Castaing. Ce n'est pas une polygamie, c'est une polyandrie.

M. Ed. Madier de Montjau. Permettez, c'est une polyandrie! Si le mari revient valide, il n'y aura pas la moindre difficulté. Mais, en attendant, le frère marié de l'absent qu'il remplace, le père qui créent une famille aux fils retenus au régiment ou dans les antichambres, et tout cela paisiblement, patriarcalement, ceux-là font de la polygamie, je pense.

M. Castaing. Mettons : promiscuité.

M. Madier de Montjau. Le fait est que partout où, soit la nature, soit les institutions, soit les folies des gouvernants arrêteront les multiplications de la

race humaine, vous trouverez des pratiques qui vous choqueront. N'y voyez qu'une lutte désespérée de l'humanité pour assurer ses voies.

M. Castaing. De la communication de M. le Dr Laudowski, qui a été intéressante et très bien exposée, je contesterai quelques faits qui me semblent sujets à contradiction.

Il ne paraît pas possible d'établir une corrélation concluante entre le travail et la polygamie. Dans les pays où cette institution est autorisée, ou bien il n'y a pas de travailleurs, ou ce sont précisément ceux qui en profitent le moins; nourrissant avec peine une chétive famille, l'ouvrier mahométan, par exemple, est toujours trop pauvre pour en former deux ou trois. Ceux à qui la pluralité des femmes est praticable, ce sont l'oisif, le riche, le puissant, à qui ses privilèges n'imposent d'autre charge qu'un pouvoir où la part du labeur est insignifiante, celle du plaisir très considérable. Nulle part, les célibataires ne fourmillent comme dans les pays de polygamie, et c'est faute de pouvoir trouver une femme.

D'un autre côté, les contrées où l'industrie et l'agriculture prospèrent le plus sont certainement monogames. Comparez l'Europe à l'Orient, les États-Unis aux Indiens leurs voisins, les Berbers aux Arabes. On invoque des exceptions : les oasis du Maroc font travailler les femmes; cela est vrai, mais ceci est le fait de l'esclavage qui a le concubinage pour corollaire, comme je le disais tantôt; aussi l'abolition de l'esclavage tarit-elle cette industrie, qui se retire devant les produits européens. Quant au Céleste Empire, la polygamie n'empêche pas le travail : c'est que le Chinois est un ingénieux ouvrier, qui produit quand même; mais il n'est pas démontré que l'industrie serait moins florissante, si la monogamie était décrétée en Chine, et je suis persuadé qu'elle le serait davantage. J'en ai pour garants les établissements à l'étranger où les Chinois s'enrichissent rapidement sans le secours de la polygamie.

La division des hommes en montagnards et pasteurs repose sur un malentendu. Si les peuples pasteurs sont plus souvent polygames, c'est que, n'ayant pas fait un pas dans la civilisation depuis les temps primitifs, ils ont conservé, entre autres usages, celui de la pluralité des femmes, tels les Arabes et les Tatars; mais ceux qui se sont civilisés sont devenus monogames. En Hongrie, où tel propriétaire a jusqu'à douze mille bergers, les nouvelles mœurs ont fait oublier les coutumes du désert.

Quant au divorce, il y aurait trop à dire. D'abord, il faut condamner absolument le droit de répudiation, qui est un privilège masculin et un abus de l'omnipotence maritale, digne corollaire de la polygamie; il a existé dans les sociétés monogames; mais, toutes les fois que les idées n'ont pas été perverties par les maximes d'un despotisme sans vergogne, la législation s'est efforcée d'en modérer l'emploi; elle eût mieux fait de le supprimer.

Quant au divorce proprement dit, dont la faculté est ouverte à la femme aussi bien qu'au mari, je pense que la tendance des sociétés y est d'autant plus forte qu'elles ont un sentiment moins profond de la sainteté du mariage; mais j'ignore jusqu'à quel point la question de richesse peut intervenir ici. La Belgique est riche et, quoique catholique, elle a le divorce. Plus riche encore

et protestante à sa façon, l'Angleterre en abuse autant que de la bigamie. Jusqu'en 1846, les droits d'enregistrement, qui étaient fort considérables, le rendaient inaccessible aux petites bourses; le Gouvernement a voulu procurer aux pauvres cette satisfaction.

M. le Président. C'est la Chambre des lords.

M. Castaing. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne se démarie avec une rare ardeur; dans Londres seulement, deux cours supérieures y suffisent à peine et prononcent chacune dix à douze divorces par jour. Bien que la France ne soit pas plus pauvre que ses voisines, ni plus riche, il est probable que le divorce, s'il est décrété, y aura un médiocre succès, comme pendant la période où il y fut permis.

Les statistiques du mariage en Europe mettent au premier rang l'Angleterre et la France.

A quelques unités près, la proportion des mariages est la même dans les deux pays; mais il y a là un jeu de calcul dont la statistique n'a pas su tenir compte. En Angleterre, une partie de la population masculine s'expatrie dès le jeune âge, ce qui explique l'énorme quantité de vieilles filles. La plupart de ces expatriés garde le célibat, et rien ne dit qu'ils se seraient mariés s'ils étaient restés au pays; la justesse de la statistique est faussée d'autant. D'un autre côté, la facilité de la célébration, en Angleterre, favorise le nombre des unions; en France, au contraire, les exigences de l'état civil, l'obligation d'obtenir l'autorisation des parents, le célibat des prêtres, des congréganistes et d'un grand nombre de militaires devraient mettre ce pays bien au-dessous des contrées protestantes et de toutes celles où le mariage se contracte à la dérobée. Il n'en est rien. La France est le pays où il se fait le plus de mariages et dans les conditions les plus morales. Ensuite, l'échelle descend en même temps que celle de la richesse et celle de la civilisation.

M. le Président. M. le Dr Landowski me permettra de lui dire que la polygamie et la monogamie sont entrées dans le monde par la loi romaine. Ce ne sont pas les Juifs qui les ont instituées. Rappelez-vous le passage de saint Paul, dans son épître à Timothée: il faut que l'évêque soit mari d'une seule femme, le diacre également.

M. Silbermann. La répartition de la polygamie sur la surface terrestre est en corrélation avec la direction des cours d'eau. Partout où les fleuves coulent de l'occident vers l'orient, les populations sont granivores et frugivores, et l'amour, ainsi que le mariage qui en est la conséquence, sont en honneur. Partout, au contraire, où les cours d'eau coulent d'orient en occident, les pâturages remplacent les graines et les fruits; là vivent des peuples de pasteurs et de chasseurs chez lesquels le mariage n'existe qu'à l'état embryonnaire. Les affections y sont peu fortes, car parmi tous les êtres, l'homme y compris, il n'y a que chez les frugivores et les granivores où le père et la mère sont indispensables pour l'éducation des petits; aussi n'y a-t-il que chez eux que le père et la mère font nid ensemble, qu'ils se nourrissent réciproquement et qu'ils élèvent ensemble leurs enfants. Cela n'a plus de raison d'être chez les herbi-

vores. Là, le mariage est dissous le jour même de la fécondation de la femelle. On n'a plus besoin l'un de l'autre. Le taureau ne peut pas nourrir sa femelle, il n'est d'aucune utilité pour l'éducation du petit veau. Il n'y a pas non plus de carnassiers qui fassent un nid et dont le mâle et la femelle aient à nourrir leurs petits. Aussitôt que la femelle a pondu, elle ne souffre plus les approches du mâle, qui quelquefois mange les œufs et les petits, comme cela arrive même chez le chat domestique.

En résumé, le concours du père et de la mère est donc indispensable, non seulement pour la cueillette et le décorticage des fruits, des graines et des fleurs, aliments qui seuls ont la propriété de fournir des éléments voulus par la nature, pour le développement intégral du sens moral et de l'intelligence du jeune être; mais ce régime, on le comprend d'ailleurs, doit durer d'autant plus longtemps que l'être est destiné à un plus haut degré d'intelligence et de moralité, d'où l'adolescence se prolongeant jusqu'à la vingtième année chez les grandes races humaines.

Le véritable amour, base de la monogamie, a donc pour point de départ, non seulement l'exposition sur une pente orientale, mais encore une alimentation florivore, frugivore, granivore ou ovivore. C'est donc là la base du développement normal de l'être humain, qui arrive à un degré de perfection d'autant plus grand que ces conditions sont plus exactement remplies.

C'est ce qui explique non seulement la longue existence des civilisations chinoise et japonaise, celles des rives du Gange, des rives du Pô, etc.; et, par contre, la stérilité des déserts du globe entier, l'absence de substances alimentaires en suffisance sur toutes les pentes occidentales du globe (exemple : la Mongolie, le Turkestan, les rives de la Bramapoutra, pays où l'agriculture n'a pas pu, jusqu'à ce jour, pourvoir aux besoins d'une véritable civilisation ayant l'amour des sciences, des arts et des lettres).

En dehors de ces conditions fondamentales, le mariage ressemble plus ou moins à la promiscuité des herbivores et des carnassiers. Malgré le mariage monogame, la femme est, comme les esclaves, dans un état d'infériorité où la galanterie matrimoniale est exclue.

M. le Dr Landowski. Permettez-moi de citer un fait très intéressant au point de vue de la polygamie, en Russie; il a été observé dans le gouvernement de Kostroma, si je ne me trompe. Un père marie son fils après avoir rempli complètement toutes les formalités; la femme de celui-ci appartient de droit à son père, et si le père marie trois ou quatre fils, il a ainsi trois ou quatre belles-filles qui sont en même temps ses femmes.

M. Madier de Montjau. Ce n'est pas à Kostroma seulement.

M. Castaing. Il ne faudrait pas accuser toute la Russie.

M. Landowski. Je n'accuse pas toute la Russie.

M. Castaing. Il faudrait savoir quelle est l'étendue du territoire où ce fait a été observé.

M. Landowski. C'est un gouvernement de l'étendue de deux ou trois départements français.

Il y a un autre genre de mœurs dans certains gouvernements de la Russie. Une jeune fille ne se marie pas jusqu'à ce qu'elle ait eu un enfant. C'est dans les mœurs. Dans mes voyages et pendant mon séjour en Russie, surtout dans les provinces asiatiques, je n'ai pas rencontré l'usage qui ferait du beau-père en même temps le mari de ses brus. Quant aux mœurs dont il est question et d'après lesquelles on se marie de préférence avec une fille qui a déjà eu un ou plusieurs enfants, j'ai pu les observer moi-même, entre autres, dans le district de Kirensk (gouvernement d'Irkoutsk, Sibérie orientale). C'est un district peu peuplé, et le paysan, ayant besoin de bras pour l'aider dans ses travaux, choisit de préférence une femme ayant déjà donné des preuves de fécondité. Du reste, on peut observer le même fait non seulement en Russie, mais aussi dans d'autres pays, où les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Plusieurs Voix. A la question!

M. Landowski. Tout cela appartient à la question; nous parlons des mœurs, et tous ces faits peuvent avoir une certaine influence au point de vue de la polygamie, de la polyandrie et de la monogamie. Ces institutions sont donc absolument des nécessités locales, elles se développent dans un pays sous l'influence de ces nécessités.

M. Halévy. Les uns ont compris cette question comme une affaire de législation, les autres comme une nécessité naturelle. Je veux seulement dire que si l'on ne l'envisage qu'au point de vue législatif, la polygamie est un fait inconnu.

Il y a bien un code qui dit que l'homme ne doit prendre qu'une seule femme; mais la polygamie, comme institution légale, cela n'existe nulle part.

M. le Président. En Islande, on n'est jamais forcé de prendre plusieurs femmes, mais la législation permet d'en prendre plusieurs.

M. Halévy. Je crois que les législations n'ont fait qu'accepter un usage primordial qui existait dans toute l'humanité. On peut dire alors que c'est la monogamie qui est une institution, et la polygamie un fait naturel. M. le Dr Delaunay, mon savant confrère, M. Landowski et M. Castaing sont d'accord là-dessus. Dans la nature, l'homme est polygame.

Maintenant je veux arriver à l'essence même de la question. Il s'agit de savoir quel est l'effet de la polygamie au point de vue ethnographique. On cite, comme exemple, certaines races russes; je veux présenter un fait que j'ai observé moi-même.

En Abyssinie, il y a une chose très curieuse quant à la polygamie. Le peuple abyssin est chrétien et guerrier; c'est un peuple qui s'occupe d'agriculture, en général; eh bien! il est polygame. Les divorces sont extrêmement fréquents, et la polygamie est à l'ordre du jour. Elle n'est inscrite dans aucun code comme un devoir, mais elle se pratique; tandis que les habitants de la

race *Ago*, comme les populations juives de couleur noire de l'Abyssinie qui ont en grande partie le sang ago dans les veines, sont, par leur propre nature, monogames. Eh bien! ils savent parfaitement que la polygamie est permise; pourtant ils ne cèdent pas du tout à la nécessité d'être polygames.

D'où vient cette différence entre les deux races? Je n'en sais rien; seulement je constate le fait, que, en grande partie, les races africaines, même les races les plus développées, sont vraiment monogames. M. Castaing a parlé des Berbers. Je ne puis encore affirmer ceci des autres populations de la même race qui habitent l'Afrique orientale. Dans toutes les races asiatiques, et je crois qu'il n'y a pas une seule exception dans toute l'Asie, vous ne trouverez jamais un exemple de monogamie. D'où vient ceci? Je ne saurais le dire; mais je constate ce fait qui doit être pris simplement en considération.

Mme Clémence Royer. Si j'ai demandé la parole, c'est pour discuter cette assertion de M. Halévy: « que la nature humaine est polygame. »

Un grand fait domine toute la question: c'est que, dans toutes les races humaines, le nombre des mâles est sensiblement égal à celui des femelles. Chez nos races blanches, les naissances des garçons sont à celles des filles comme 101 est à 100; en certains cas spéciaux, comme 106 à 100. Chez les races jaunes, le rapport est généralement inverse. En tous cas, la différence numérique des naissances des deux sexes est assez faible pour qu'on puisse admettre que, dans l'espèce humaine, en général, le nombre des mâles est sensiblement égal à celui des femelles, puisque d'ailleurs ces différences se compensent.

Chez les autres animaux, au contraire, le nombre des mâles est très généralement supérieur. C'est une nécessité qu'il en soit ainsi; les mâles ayant toujours plus de chances de mort, parce que, d'une humeur plus batailleuse, ils se livrent des combats pour la possession des femelles. Celles-ci exercent donc entre ceux-là une sorte de sélection, d'où résulte que toute femelle a chance d'être fécondée par un mâle de son choix ou tout au moins par un mâle supérieur en force à ses rivaux. C'est ce qu'exigent la conservation et le progrès de l'espèce.

Or, que voyons-nous dans l'espèce humaine? C'est que les institutions qu'elle s'est données ont sûrement pour effet, sinon pour but, de détruire l'économie de cette loi de la nature; c'est que les hommes qui ont fait ces institutions les ont faites beaucoup moins dans l'intérêt de l'espèce que pour leurs propres commodités. Et cependant, non seulement dans l'espèce humaine, les naissances des mâles sont égales ou supérieures à celles des femelles, mais la vie sexuelle des mâles étant plus longue au point de vue de la reproduction, en réalité les mâles adultes devraient être plus nombreux. Cependant, comme les professions des hommes sont plus dangereuses, que les maladies infantiles sont plus graves chez les garçons, surtout les maladies convulsives, et que les causes de mort violente sont beaucoup plus nombreuses pour les hommes adultes que pour les femmes, il en résulte que le nombre des femmes adultes est très sensiblement égal à celui des hommes. Plus tard la proportion est détruite: il y a plus de vieilles femmes que de vieillards.

Ces faits constatés, si l'on établit la polygamie, ou plutôt la polygynésie; si, dans une race quelconque, un homme, en droit ou en fait, a plusieurs femmes, il s'en déduit nécessairement qu'il y aura des hommes qui n'en auront pas. La société civile patriarcale polygamique suppose donc, de toute nécessité, des armées de célibataires prêtres ou guerriers; ou bien il faudra qu'à côté de la polygamie s'organise cette forme de la polyandrie qui s'appelle la *prostitution*. Cette conséquence fatale de la polygamie est le plus grand argument qu'on puisse invoquer contre elle; elle suffit en tous cas à démontrer que la polygamie n'est pas dans la nature, qu'elle lui est absolument contraire.

Pourquoi et comment s'est développée la polygamie?

En Angleterre, des ouvrages très sérieux ont été publiés sur cette question. On a supposé à la prostitution une très noble origine : on a prétendu que la prostituée, c'était la citoyenne, tandis que l'épouse, c'était la femme conquise et esclave. C'est confondre évidemment deux choses bien distinctes : la promiscuité animale et la prostitution sociale. On pourrait trouver, en d'autres instincts, en d'autres faits d'un ordre tout différent, l'origine du respect dont, chez certains peuples, la prostitution a été l'objet. L'influence et l'intérêt des sacerdoces y ont contribué pour une large part : les plus anciennes maisons de tolérance ont été des temples qui produisaient à leurs desservants de gros revenus.

La promiscuité, au contraire, a été un fait primitif et naturel, mais seulement dans les limites de la tribu. Le mariage n'est venu qu'ensuite. Parfois le mariage était interdit entre tribus différentes, et parfois, au contraire, il était interdit dans le sein de la même tribu. Ce sont là des différences ethniques, locales, nées des transformations, sans logique, des institutions, et aussi, sans doute, des variations corrélatives des instincts dans les diverses races qui ont toujours eu une tendance à se différencier les unes des autres par leurs mœurs, par une sorte de loi de divergence héréditaire.

L'espèce humaine, et toutes les espèces dont elle paraît dériver, analogues ou congénères, sont des espèces sociales qui vivent par troupes. Dans la grande famille des primates, les individus qui vivent par couples ou familles isolées sont l'exception; et, dans la troupe, la promiscuité est générale. Les petits sont par conséquent les enfants de la troupe, et on pourrait supposer que c'est là l'origine de cette sorte de parenté qui a fait que, pendant longtemps, chez les races primitives, et non pas seulement chez les plus inférieures, les pères ont été les oncles maternels des enfants et non leurs générateurs restés inconnus. C'est ce qu'on a très improprement appelé *la famille en ligne maternelle.*

En admettant que tel ait été l'état primitif des choses, cet état a disparu partout, parce qu'il n'était possible que dans une tribu peu nombreuse, habitant une aire géographique nettement limitée, et ainsi à l'abri de tout mélange de sang étranger : le mélange de sang et de race rendant la promiscuité aussi stérile que la prostitution. On ne peut donc admettre que, dès les premières époques de fréquents mélanges ethniques, la promiscuité ait pu rester la loi générale ou même dominante de l'espèce, parce qu'elle eût été incompatible avec sa conservation et son accroissement.

Dès les temps les plus reculés, chez les races les plus inférieures, il y a

donc eu des mœurs; mais les formes en ont été très variables, et les fatalités, les nécessités économiques ont toujours déterminé ces formes. Nées de la nécessité, les mœurs sont devenues ensuite des faits de conscience qui se sont conservés et fixés dans les instincts par hérédité; mais chaque fois que les mœurs se sont modifiées, c'est sous l'empire de nouvelles fatalités économiques qui ont contraint les divers peuples de détruire ou de transformer leurs institutions, pour les adapter à des nécessités locales.

Quelle est la grande fatalité qui gouverne la société?

C'est avant tout la loi de reproduction. Il faut que les jeunes générations puissent naître et grandir sous une protection efficace et suffisante; or, il est certain qu'à l'état sauvage, état de lutte constante contre les animaux féroces ou contre d'autres troupes humaines, la femme ne peut, sinon pendant la gestation, du moins pendant l'allaitement, suffire à l'alimentation et à la défense de ses enfants. L'enfance humaine est plus longue que celle d'aucun animal. Il lui faut ou la protection de la tribu, ou celle de la famille. Mais l'une peut suffire comme l'autre. De là sont sorties fatalement les deux formes primitives des mœurs: la tribu avec la famille en ligne maternelle, la famille avec la parenté en ligne paternelle.

Partout où la famille s'est constituée sur le mariage, la femme s'est trouvée réduite à la dépendance personnelle du chef de la famille. Elle a été dès lors le premier animal domestique de l'homme. Et c'est à cet état que nous la trouvons encore chez certaines races inférieures.

En effet, à cette phase sociale primitive où l'homme était exclusivement chasseur, la femme seule remplissait toutes les fonctions économiques, aujourd'hui distribuées entre nos populations ouvrières. La femme fut le premier agriculteur, le premier berger, le premier charpentier, le premier tanneur, le premier filateur, le premier tisserand, le premier meunier, le premier cuisinier et le premier boulanger, peut-être le premier potier; car elle est encore tout cela chez les peuples sauvages actuels. L'homme n'a été à l'origine que chasseur et guerrier, plus tard sorcier et prêtre; la femme a fait tout le reste.

M. le Président. Comme nous avons encore d'autres questions à examiner aujourd'hui, je vous prie de conclure.

Mme Clémence Royer. J'arrivais à cette conclusion quand notre honorable président m'a interrompue; car c'est justement parce que la femme a été, à l'origine, le premier ouvrier, l'artisan universel, l'unique producteur économique, qu'il a été avantageux à chaque homme d'avoir plusieurs femmes. C'est pour cette raison, et dès ce moment, qu'à côté des épouses qu'il a prises à titre d'achat, dans sa tribu, chez les races endogames, par achat ou par conquête chez les races exogames, il a dû, autant qu'il a pu, par la guerre, le rapt, toutes les formes de la violence ou de la ruse, multiplier le nombre de ses concubines et de ses esclaves. Cet état de choses durait encore en Grèce à l'époque homérique; il existait à Rome lors de sa fondation. Il a subsisté dans l'empire romain après sa chute, et jusqu'au moyen âge carlovingien, avec des atténuations légales rendues souvent illusoires dans la pratique, et l'on peut dire qu'il dure encore en fait, bien qu'aboli en droit.

Voilà la véritable origine de la polygamie. Elle a commencé avec les origines mêmes de la civilisation. Elle ne dérive nullement des instincts sexuels qu'elle blesse et révolte, mais de nécessités ou plutôt d'avidités économiques. Dans la concurrence universelle, en l'absence d'une protection sociale efficace, les familles les plus nombreuses étant plus assurées de se défendre avec succès, soit contre les familles rivales, soit contre les tribus ennemies, soit contre les bêtes fauves, soit même contre la famine, tout patriarche, tout chef de campement nomade devait s'entourer d'autant de femmes et d'esclaves qu'il en pouvait nourrir, pour en avoir des fils qui fussent, selon leur âge, d'abord des bergers, des serviteurs de labour, plus tard des défenseurs, et des filles au moyen desquelles il pût contracter, acheter des alliances avec d'autres familles, accroître ses troupeaux, ses terres ou ses richesses mobilières.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore une nombreuse famille est une richesse parmi nos fermiers, et que, dans la solitude du Far-West américain, on voit, en fait et en droit, renaître la polygamie des mêmes causes économiques, des mêmes besoins, des mêmes nécessités de conservation et de défense, des mêmes fatalités sociales enfin, qui l'ont produite à l'origine des civilisations.

Ce qui était utile ou nécessaire en certaines conditions rudimentaires de sociabilité est nuisible en des conditions différentes. C'est pourquoi, avec la phase agricole et surtout avec la phase urbaine de nos sociétés, une monogamie plus ou moins étroite a remplacé partout la polygamie, essentiellement liée à l'état nomade ou pastoral des populations humaines primitives.

M. Ch. Schoebel. La tradition et la loi juives considèrent la monogamie comme le mariage type, mais elles tolèrent la polygamie. Ce qu'elles défendent (du moins la Loi), c'est le mariage par inclination ou à volonté entre parents [1]. Mais cette disposition non plus n'était pas rigoureuse. D'après *II Reges*, xiii, 13; la princesse Thamar tient pour admissible son mariage avec Amnon, son frère; et ainsi de suite.

Comme la production d'enfants était considérée comme le but essentiel du mariage, qu'il fallait une postérité au mari, la coutume, depuis les temps les plus anciens, était que, quand le mari mourait sans laisser d'enfant, la veuve, « pour faire subsister le nom du mort sur son héritage [2] », épousât le frère du défunt et ainsi de suite, s'il y avait lieu, jusqu'à épuisement des collatéraux du premier mari. La coutume était si bien établie que Moïse la consacra par une loi [3] : « Si habitaverint fratres in unum, et mortuus fuerit unus ex eis, semen autem non fuerit ei, non erit uxor defuncti foras viro non appropriante: frater viri ejus intrabit ad eam, et accipiet eam sibi uxorem, et cohabitabit ei.

« Et erit infans quicumque natus fuerit, constituetur ex defuncti nomine, et non delebitur nomen ejus ex Israël. Si autem noluerit homo accipere uxorem fratris sui, et ascendet mulier in porta ad senatum, et dicet: « Non vult frater « viri mei insistare nomen fratris sui in Israël, noluit frater viri mei. »

« Et vocabunt eum seniores civitatis ejus, et dicent ei, et stans dixerit: « Nolo

(1) Voir *Lévitique*, xviii, 7-18. Cf. *Deutéronome*, xxvii, 20 sqq, et ailleurs.
(2) Ad inscitandum nomen mortui super hereditatem ejus. (*Ruth*, iv, 10.)
(3) *Deutéronome*, xxv, 5 sqq.

«accipere eam;» et accedens uxor fratris ejus ante seniores, et solvet calceamentum ejus unum de pede ejus, et spuet in faciem ejus, et respondens dicet: «Sic «facient homini qui non ædificabit domum fratris sui in Israël.»

Voilà la loi, et voici des faits historiques qui l'illustrent. Le premier, je le trouve dans la *Genèse*, XXXVIII, 7 sqq. «Ere, le premier-né de Juda, fut méchant aux yeux de Jéhovah, et Jéhovah le fit mourir. Juda dit à Ossan: Viens vers la femme de ton frère, épouse-la comme beau-frère, et procure une postérité à ton frère. Ossan, sachant que les enfants ne seraient pas pour lui, corrompait sa voie[1] lorsqu'il venait vers la femme de son frère, afin de ne pas donner à son frère une postérité. Ce qu'il faisait déplut à Jéhovah, qui le fit aussi mourir. Alors Juda dit à Thamar, sa bru: Reste veuve dans la maison de ton père jusqu'à ce que Schéla, mon fils, soit grand, etc.»

Le second fait, également fort ancien, est consigné dans le livre de *Ruth*, III et IV. La jeune veuve Ruth sans enfants vint vers Booz, parent de son défunt, qui lui dit: Quoiqu'il soit vrai que je suis pour toi un rédempteur (*goel*), il y en a pourtant un plus proche que moi. Reste ici cette nuit, et au matin, s'il te rachète bien, qu'il te rachète; mais s'il ne veut pas te racheter, je te rachèterai, vive Jéhovah!... Booz était monté vers la porte et s'y assit, et voici que le rédempteur passe, celui dont Booz avait parlé. Il lui dit: Détourne-toi, assieds-toi ici, *Chose* (פְּלֹנִי אַלְמֹנִי) (expression (*peloni almoni*) qui indique celui qu'on ne peut pas nommer: N. N.). Il se détourna et s'assit. — Continuez la lecture, et vous verrez que le rédempteur le plus proche, le frère du défunt, refuse de racheter la veuve pour ne pas préjudicier à la femme qu'il avait déjà. Et il dit à Booz: Rachète-la, toi. Ce que Booz s'empresse de faire «afin que le nom du mort ne soit pas retranché d'entre ses frères» (IV, 10). En effet «Booz prit Ruth, et vint vers elle, et Jéhovah lui accorda une grossesse, et elle enfanta un fils» (V, 13).

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. le commandant de Villemereuil pour une lecture sur les mœurs et institutions du Cambodge.

LA POLYGAMIE AU CAMBODGE,

PAR LE COMMANDANT DE VILLEMEREUIL,

CAPITAINE DE VAISSEAU, MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

La polygamie paraît avoir existé de tout temps chez les Cambodgiens. On sait que leur antiquité se perd dans un inconnu presque absolu et que leur origine est entourée d'une obscurité profonde. Il y avait cependant lieu d'espérer que la découverte, sur le sol qu'ils ont habité, de ruines aussi grandioses que nombreuses, permettrait de saisir quelque fil conducteur de leur histoire.

Cet espoir fut déçu. Les palais et les temples, enfouis sous d'épaisses et vastes forêts, ont été tirés d'un oubli séculaire par les Mouhot, les de Lagrée,

[1] Semen fundebat in terram.

les Bastian, les Delaporte, les Harmand, sans livrer leur secret. Des quantités de bas-reliefs et d'inscriptions ont été, les uns moulés, les autres estampés; rien n'en est encore sorti qui puisse donner notion du passé de cette race, agonisante aujourd'hui.

Les représentations lapidaires ont montré que les mythologies brahmanique et bouddhique étaient conjointement en honneur dans le Cambodge d'autrefois; mais les inscriptions n'ont pu être déchiffrées ou n'ont rien révélé de l'histoire du peuple qui les a gravées sur la pierre. Si l'on conçut, et non sans raison, une haute idée de la civilisation à laquelle était parvenu ce peuple, un sentiment d'étrange surprise s'empara des esprits en voyant que toute trace en était effacée dans les épaves de cette nation.

La seule date qui puisse relier le passé au présent du peuple *khmer* est celle de l'introduction du bouddhisme au Cambodge, en 638 de Jésus-Christ, point de départ de la Petite-Ère en usage dans l'Indo-Chine. On peut en outre admettre, sans que rien le démontre jusqu'à ce jour, que la religion du Bouddha s'est ici substituée ou plutôt superposée à celle de Brahma, ou bien qu'elle était déjà fortement imprégnée des traditions mythologiques de la seconde lorsque, selon la légende, furent apportés de Ceylan les livres sacrés de la morale pure. Rien même ne s'oppose à ce que les deux conditions se soient produites. Mais les Cambodgiens sont bouddhistes «tout en ayant accueilli avec une grande facilité, pour employer une expression de M. Feer, les divinités brahmaniques, à la condition de les subordonner toujours à leur Bouddha». Nos connaissances sur le Cambodge se bornent donc, pour les temps anciens, à savoir qu'il fut habité par une grande et puissante nation pratiquant un bouddhisme plus ou moins pur dans ses dogmes et ses traditions [1].

La première date historique à laquelle on puisse rapporter un fait positif est celle de 1346, qui ouvre la Chronique royale du Cambodge, chronique exhumée des archives du palais de Oudong par le commandant de Lagrée. Impossible de rien affirmer relativement aux époques antérieures au xiv° siècle. Mais dès les premiers règnes qu'elles enregistrent, les annales officielles signalent des rois ayant des fils de plusieurs femmes; ceux-ci se succèdent les uns aux autres, ou se disputent le trône. La polygamie, et de longue date déjà selon toute apparence, était donc alors en pratique chez les *Khmer*. Lorsqu'en 1595 Christoval de Jaque de las Rios Mançanedo visita le Cambodge, il y trouva cette institution tout à fait en honneur. «Les Cambodgiens, dit-il [2], ont le droit de prendre autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir; mais c'est la première qui gouverne la maison, les autres la respectent, et ce sont ses enfants qui héritent des biens du mari. Elles se détestent entre elles, et si elles désirent devenir chrétiennes, c'est bien pour faire leur salut, mais c'est aussi afin d'avoir

[1] De Lagrée place du vii° au viii° siècle l'invasion du peuple qui, de l'Inde, apporta sa civilisation et son architecture au Cambodge. (De Lagrée, *publication en cours*.) D'un autre côté, M. Aymonier, après avoir traduit et commencé une *ancienne chronique des rois du Cambodge* (n° 4 des *excursions et reconnaissances*, Saïgon, 1880), dit que le développement de la civilisation des *Khmer* et de leur architecture ont dû se produire entre le vi° et le xi° siècle. (Aymonier, *in litt.*)

[2] *Archives des voyages*, traduction de H. Ternaux-Compans, t. Ier, p. 281.

leur mari à elles seules. Les plus grands seigneurs offrent aux Espagnols leurs filles en mariage..... »

Et il ajoute : « Les femmes de toutes les classes sont très chastes..... » Disons en passant que ce n'est pas aujourd'hui l'opinion de tout le monde, mais elles sont beaucoup moins dépravées que les Cochinchinoises.

Si nous sautons trois siècles, nous trouvons un état social et des habitudes à bien peu près identiques, preuve assez plausible d'une antiquité très ancienne dans ces coutumes. M. Aymonier publiait, en effet, ceci en 1875[1] : « La polygamie, si elle est favorisée par l'état social actuel du Cambodge et pratiquée par les grands et les riches, est cependant contraire à l'instinct de ce peuple, dont les femmes sont fières, jalouses et vindicatives[2]. D'ailleurs la première femme jouit de beaucoup plus d'autorité et de considération; pour elle seule ont lieu les cérémonies..... »

M. Aymonier, dans ces dernières lignes, se trouve d'accord avec le commandant de Lagrée qui, de 1863 à 1866, au Cambodge, signalait déjà que les enfants des concubines se distinguent des enfants légitimes par les termes qu'ils emploient en s'adressant à leur père. Les premiers se servent d'une expression qui signifie « seigneur père », *Apuk mechas*, tandis que les seconds lui disent « monsieur mon père », *Apuk khnom*[3].

Faut-il en conclure que la première femme est seule épouse légitime, dans le sens que nous donnons à ce mot, et que les autres n'ont qu'une situation de concubine? Cette déduction nous semblerait exagérée. Rien ne paraît s'opposer à ce que la légitimation soit un acte de la volonté du mari, postérieur à l'union, comme il arrive chez certains peuples où elle est la conséquence de la maternité lorsqu'un héritier mâle vient couronner les espérances du père[4].

Dans tous les cas, la Chronique royale nous apprend que plusieurs épouses d'un même prince jouissaient de titres semblables et de prérogatives égales. Peut-être y avait-il usurpation, mais à tout le moins leurs fils avaient des droits égaux à la succession au trône dans l'ordre de primogéniture, et l'on voit nombre de fois le frère succéder au frère utérin, le neveu à l'oncle dans une autre ligne féminine. Il est donc avéré, d'après les termes même employés par les Annales, que la légitimité s'étendait à la descendance de plus d'une femme. D'ailleurs il arrivait, et il arrive encore aujourd'hui, que de grands seigneurs, de puissants gouverneurs, amenaient leur fille au roi, et comme un hommage à sa puissance, et pour l'honneur qu'ils en retiraient. Cet honneur fût-il intéressé, ils ne pouvaient pousser la bassesse jusqu'à jeter leur enfant dans la couche royale pour en faire une simple concubine. Il faut donc croire

[1] E. Aymonier, *Notice sur le Cambodge*, p. 51. Paris, E. Leroux, 1875, in-8°.

[2] Chr. de Jaque tient les Cambodgiens « en général, pour honnêtes, et composant la meilleure nation de ces parages » (*Archives des voyages*, t. Ier, p. 280); M. de Lagrée dans sa correspondance déclare qu'ils sont bons; M. l'abbé Bouillevaux les représente comme « sournois et vindicatifs » (*L'Annam et le Cambodge*, p. 51).

[3] *MANUSCRITS* du commandant de Lagrée (en cours de publication), p. 163.

[4] Même publication, p. 345, note 2.

à la pluralité des femmes légitimes, sinon de nos jours, au moins dans le passé du Cambodge, et un passé peu éloigné [1].

Au surplus, légitime ou non, l'épouse cambodgienne dans «sa fierté» est mise à une épreuve aussi rude que dans «sa jalousie instinctive», car le mariage, dépouillé des cérémonies que nous dirons plus loin, ressemble fort à une union naturelle, et le gynécée, où le nombre des femmes est illimité, n'est, à tout prendre, que le harem. Le pouvoir du mari est, en effet, à peu près sans bornes; il peut renvoyer l'une quelconque de ses épouses à la condition de rendre à ses parents le douaire qu'elle a apporté. S'il s'agit du roi ou de quelque grand mandarin, ce pouvoir s'étend jusqu'au droit de vie et de mort. Et le plus triste est que le monarque en use encore fréquemment.

De Lagrée, dans un style familier mais expressif, et avec le laisser aller qui est le privilège de la correspondance intime, peint «le vilain côté de ce petit homme (le roi actuel). Il est jaloux, dit-il, comme un tigre. Personnellement cela m'est égal; mais il en résulte des pendaisons et des décapitations constantes. Il a quarante-cinq femmes pour lui tout seul! Parfois il lui arrive des désagréments domestiques..... On n'est pas parfait! Eh bien! au lieu de supporter cela pacifiquement avec les quarante-quatre autres, il se fâche tout rouge. La semaine dernière, pour un pepin de la pomme d'Ève, il a fait occire sept personnes.»

Aujourd'hui la rigueur est la même, la forme du châtiment seule a changé. En 1873, Norodom s'étant fait expliquer par des officiers français le mode d'exécution militaire en usage en Europe, ces officiers apprirent que le jour même «quatre jeunes femmes du harem avaient été fusillées [2]».

Souvent aussi le séducteur partage le sort de la femme adultère. Sans l'intervention de la vieille reine mère [3], ce même prince eût fait enterrer vifs une de ses femmes et son amant [4]. Il faut d'ailleurs que le sentiment qui pousse le mari à ces actes de justice sommaire soit bien fort, car il va jusqu'à dominer l'amour paternel. «Un gouverneur de Battambang, c'est de Lagrée qui rapporte ce fait, mit à mort son propre fils, l'aîné de ses enfants, pour avoir pris une de ses femmes à lui [5].»

Parfois aussi la clémence royale se fait sentir dans le harem, et le roi autorise accidentellement telle de ses femmes à en sortir pour se marier.

Si donc l'esprit vindicatif de la Cambodgienne l'entraîne à un genre de vengeance qui peut avoir des charmes, ce n'est pas sans s'exposer à de sérieux dangers. Il est vrai que sa fierté peut aujourd'hui tirer vanité d'un genre de mort qui l'assimile au soldat français; mais ce serait, je pense, une faible compensation, si la loi, dont ces maris, couronnés ou non, tirent leur redoutable

[1] On en trouve un exemple dans la Chronique royale en 1843. — De Lagrée, *Publication en cours*, p. 345.

[2] Delaporte, *Voyage au Cambodge*, p. 33, in-4°.

[3] M. Aymonier (*Géographie du Cambodge*, p. 28) et M. Bouillevaux (ouvrage cité, p. 109) s'accordent à reconnaître qu'au Cambodge, de même que dans l'extrême Orient, en général, la polygamie rabaisse le rôle de la femme, mais qu'elle élève celui de la mère.

[4] Delaporte, *libr. cit.*, p. 32.

[5] *MANUSCRITS* du commandant de Lagrée (en cours de publication), p. 116, note 4.

puissance; si cette loi, dis-je, était inexorable. La législation cambodgienne punit l'adultère de mort, et, selon la coutume d'autrefois, la femme coupable devait perdre la vie foulée aux pieds par un éléphant [1]. Non seulement cet usage, dont la forme ne laisse pas que d'offrir à l'imagination un spectacle cruel et repoussant, est tombé en désuétude, mais encore la peine de mort elle-même n'est plus appliquée, sauf dans le harem du roi où elle l'est avec un arbitraire absolu. Les autres maris ont la ressource de rendre l'infidèle à sa famille.

Ce n'est point d'ailleurs que la femme, lorsqu'elle ne court pas d'elle-même au-devant d'une chute périlleuse, ne trouve une protection efficace dans ce que l'on pourrait appeler les coutumes, ou si l'on veut le code cambodgien. Les agressions sont sévèrement châtiées, et s'il s'agit d'une princesse, quel que soit son rang à la cour, la majesté royale la couvre de son égide. Qui porterait la main sur elle serait impitoyablement mis à mort. La femme en esclavage, elle-même, est sérieusement protégée par les règles qui régissent la matière. Nous citerons encore de Lagrée [2] : «Si le propriétaire d'une femme esclave veut abuser d'elle contre son consentement, celle-ci est admise à faire la preuve des violences qu'elle a subies, soit par des témoins, soit par des cris s'ils ont été entendus, soit par une pièce de conviction, comme des lambeaux de vêtements coupés ou arrachés à son maître, des blessures qu'elle lui aurait faites, etc. Lorsque l'attentat est démontré, le maître est obligé de renvoyer la victime avec 10 *nén* d'indemnité,» c'est-à-dire de la libérer en perdant ce qu'elle lui devait et en lui payant, à titre de dommages, la somme de 800 à 900 francs, somme considérable au Cambodge.

Cette législation, rigoureuse envers l'adultère en même temps qu'elle accuse une certaine sollicitude pour la femme en général, semble donner au mariage, en dehors de toute consécration religieuse et de tout contrat civil, un caractère essentiellement sérieux. Ce caractère, il paraît l'emprunter aux traditions plus encore qu'à la loi, et ces traditions revêtent une forme extérieure dans les cérémonies pratiquées pour l'hymen de la première femme épousée, cérémonies patriarcales, en ce sens qu'elles puisent leur unique sanction dans la volonté des familles.

Cependant le mariage, au point de vue de ces familles, ne paraît être qu'un marché au comptant [3], dont le fiancé fait en général tous les frais au profit des parents de la jeune épouse. Il leur offre des cadeaux en nature, qui doivent être agréés d'avance, puis le jour des noces, quelques objets de métal et des pièces de monnaie dont la valeur, de cinquante-deux ligatures autrefois, est de cent trente-cinq aujourd'hui; la ligature valant à peine un franc, on voit que l'acquisition d'une femme au Cambodge n'est pas ruineuse. Il arrive aussi parfois que la fiancée apporte elle-même en entrant en ménage quelques biens,

[1] *MANUSCRITS* du commandant de Lagrée, p. 193.

[2] *Même ouvrage*, p. 163. L'esclavage au Cambodge est très mitigé dans ses conséquences, et par la loi et par les mœurs. Certaines catégories d'esclaves peuvent se racheter.

[3] Nous empruntons tous les détails sur les cérémonies du mariage à M. Aymonier. (*Notice sur le Cambodge*, p. 51 et suiv.)

ou des valeurs qu'elle tient de la libéralité de ses parents. Nous verrons, dans ce cas, les droits qu'elle en retire.

Quant à la cérémonie, c'est à peine si elle affecte l'apparence d'un contrat civil, bien que diverses momeries puissent ressembler à des engagements réciproques. Dans une première séance, les deux familles réunies, hors de la présence de tout prêtre et de toute autorité, consomment les dons en nature offerts par le fiancé, et alors un envoyé du jeune homme se présente et dit : « Vous avez accepté nos présents, donc cette jeune fille est la femme de celui qui nous envoie. » Et le mariage est considéré comme conclu.

Il est difficile de voir là autre chose qu'un marché, et en voici le plus piquant. Le mariage, quoique définitif à cette période des cérémonies, n'est en réalité à ce moment qu'un acte de fiançailles; cependant celles-ci donnent au fiancé « tous les droits que la loi accorde au mari si la jeune fille commet des infidélités[1], ou prend un autre époux ». Or, le prélude à la véritable cérémonie conjugale « est séparé de cette dernière par un intervalle qui peut être de un jour à plusieurs années ». Singulière situation faite à la femme devenue pour ainsi dire la propriété, mais non l'épouse de celui qui dans l'avenir sera son mari.

A la célébration nuptiale apparaissent les bonzes; mais leur rôle effacé se borne à prononcer quelques prières, et encore n'est-ce point à la pagode : c'est sous un abri construit pour la circonstance, dans un endroit choisi par la famille de la jeune épouse et où doit avoir lieu le festin traditionnel. La nuit suivante, la dernière de sa vie de jeune fille, la fiancée la passe dans la maison bâtie pour elle, tandis que le jeune homme couche sous l'abri extérieur de ce futur domicile conjugal. Voici une veillée des armes qui ne manque pas d'originalité et qui fait honneur à la bonne foi des maris en herbe, à moins qu'elle ne trahisse l'indolence innée de ce peuple. Elle précède le jour des réjouissances où les deux familles se réunissent de nouveau avec leurs amis dans un repas homérique.

Le repas fini, les époux sont conduits à la chambre nuptiale. Là, la mère du jeune homme, faisant par trois fois choquer leurs têtes l'une contre l'autre, leur dit : « Restez unis, ne vous querellez pas, » recommandation qui semble indiquer que la simplicité des mœurs n'exclut pas, ici comme ailleurs, les querelles de ménage. A celle-ci, les vieilles femmes en ajoutent une autre en présentant une courge au jeune couple : « Que douce soit votre union comme ce fruit : nombreux vos enfants comme les brins d'herbe, vos petits-enfants comme les balles de riz ! Soyez heureux ! »

Les assistants se retirent et les conjoints restent seuls sous l'impression de ces paroles dont le réalisme est la dernière expression de cette sorte de consécration purement patriarcale, nous le répétons. Verrons-nous là une simple union naturelle? Pas absolument, puisque l'intervention de la famille assure des garanties. Mais lorsqu'il s'agit des autres femmes, on ne peut guère em-

[1] Il est à présumer que dans ce cas-ci la loi, dont nous ne connaissons pas les détails, ne pousse pas les conséquences jusqu'à admettre l'adultère. Probablement la question se règle par des indemnités et la restitution des cadeaux.

ployer d'autre nom, à moins que ce ne soit celui de marché, plus triste en apparence. En fait, dans la pratique, l'usage des dons aux parents d'une jeune fille a son bon côté, parce qu'il offre un point d'appui à la loi, soit dans ses sévérités, soit dans la protection qu'elle peut accorder à la femme en certains cas.

Pour celle-ci, mariée avec ou sans cérémonies, les liens de l'hyménée sont indissolubles; pour l'époux il en est autrement puisque, nous l'avons dit, il peut renvoyer la femme qu'il a prise, sans autre condition, pour se libérer des obligations bien légères qu'il a contractées, que celle de rendre à ses parents les biens qu'elle a pu apporter en mariage.

Divorce et séparation sont donc inconnus au Cambodge, et dans le fait ces institutions sont incompatibles avec la polygamie : elles en seraient la négation. Quelle est la femme qui se résoudrait à subir longtemps une situation devenue tout à fait humiliante pour elle du jour où, le pouvant, elle négligerait de la faire cesser?

Mais la répudiation existe et nous la considérons comme un remède nécessaire à une situation qui serait sans issue si elle n'était pas admise. Car une femme qui s'obstinerait à persévérer dans l'inconduite, obligerait son mari à requérir contre elle toutes les rigueurs d'une loi qui n'a dû tomber en désuétude que parce que l'époux offensé avait le moyen de se débarrasser de la coupable. Mieux vaut, en effet, que celle-ci soit rejetée du sein de la famille qui l'avait adoptée, si ce nom peut être donné à une maison renfermant un harem.

La polygamie, dit-on, est une cause d'abaissement pour le peuple du Cambodge. Nous croyons son influence funeste quelque peu exagérée. Si, comme on s'accorde à le reconnaître, elle est devenue le privilège exclusif des riches, les forces vives du pays n'en peuvent être bien fortement atteintes. Le mal est ailleurs, dans l'omnipotence absolue du roi et l'indolence des habitants, indolence réfractaire à toute innovation, à toute organisation du travail.

Maintenant que ce pays est sous notre protectorat, depuis l'amiral de la Grandière et le commandant de Lagrée, c'est à l'administration française à réagir avec une sage lenteur, mais avec une volonté ferme, et surtout avec de la suite dans les idées, ce qui est difficile à obtenir lorsque les administrateurs changent souvent et, subissant l'influence des idées sociales et politiques d'un moment, veulent faire table rase des travaux laborieusement exécutés par leurs prédécesseurs.

Nous devons reconnaître cependant qu'un progrès s'est accompli au Cambodge. Une plaie certainement plus dangereuse que la polygamie, c'est l'esclavage : celle-là paralyse absolument les forces vives du pays. L'homme qui ne produit pas pour son compte produit peu ou point. C'est là ce qui rend le fonctionnarisme si désastreux pour la France, où il tend, malheureusement, à s'accroître de jour en jour, ne serait-ce que par les chemins de fer de l'État. Loin de nous la pensée d'établir une comparaison : nous citons deux maux également redoutables, l'un sous nos yeux, l'autre là-bas bien loin, mais encore dans un pays dont les intérêts nous touchent de près dans le présent et doivent nous préoccuper pour l'avenir; car le Cambodge est incontestablement appelé à devenir terre française.

Donc il en faut extirper l'esclavage. De Lagrée, en 1865, écrivait déjà : «Dans le but de donner le bon exemple et d'aider à faire cesser cet abus, j'ai offert mon concours aux étrangers qui veulent employer des esclaves, à la condition qu'ils porteraient une journée de travail sur deux au compte des esclaves achetés, et qu'ils les libéreraient lorsqu'ils auraient gagné le prix de vente par ce moyen.» Dix ans après, pendant qu'il était gouverneur de la Cochinchine, l'amiral baron Duperré faisait au roi du Cambodge des ouvertures pour amener l'extinction progressive du servage. Aujourd'hui, nous lisons dans une ordonnance royale signée par Norodom en janvier 1877, grâce à notre influence, que «l'esclavage à vie sans faculté de rachat est aboli, et que l'on comptera aux débiteurs insolvables qui tomberont en esclavage, par journée de travail, une solde qui entrera en déduction de la somme due».

Ainsi s'accomplit l'œuvre ébauchée douze ans auparavant par de Lagrée, par cet homme clairvoyant dont la mort est à jamais regrettable; elle s'accomplit avec une sage lenteur, comme nous le disions plus haut. Puisse-t-elle porter ses fruits! Puissions-nous recueillir le bénéfice des travaux de nos aînés! Puissions-nous aussi réparer les fautes commises, et récupérer les deux provinces du Cambodge que nous avons diplomatiquement abandonnées au roi de Siam avec un impardonnable aveuglement! (Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. de Rosny pour une communication sur le mariage en Chine et au Japon.

LE MARIAGE ET LE DIVORCE EN CHINE ET AU JAPON,

PAR LÉON DE ROSNY.

On a beaucoup écrit sur la condition de la femme en Chine et au Japon; mais il semble qu'on s'est plu maintes fois à dénaturer le véritable caractère des institutions qui la régissent. Permettez-moi donc de l'examiner de nouveau, en vue des conséquences qu'on sera peut-être conduit à en tirer, pour l'appréciation générale du problème qui nous occupe en ce moment.

On a souvent accusé les Chinois de traiter la femme en esclave et de ne considérer le mariage que comme un contrat de nature à l'attacher au service de son époux, tant qu'il conviendrait à celui-ci de la garder dans sa dépendance. On a dit enfin que la polygamie était, en Chine, une coutume non seulement enracinée dans les mœurs de la nation, mais sanctionnée par des dispositions de la loi écrite. Rien n'est plus inexact.

Le seul fait vrai, c'est que la femme en Chine est toujours mineure, et qu'elle n'a point à compter même sur le veuvage, pour obtenir son émancipation. Fille, elle est sous la tutelle de ses parents; épouse, sous celle de son mari; veuve, sous celle de son fils aîné. Si ce dernier cas peut nous sembler exagéré, à nous autres Européens qui admettons qu'une veuve peut vivre absolument comme elle l'entend et se diriger suivant son seul caprice, la subordination légale de la mère à son fils aîné paraît moins révoltante à ceux qui auront étudié quelque peu ce grand code de la Piété Filiale, sur lequel sont fondées

les institutions du peuple chinois. La veuve est sous la tutelle de son fils, mais son fils lui doit tous les égards, tous les respects, je dirai même tout le culte qu'on doit à une personne réputée sacrée. L'autocrate suprême et absolu qui règne sur la Chine est tenu, vis-à-vis de sa mère, au respect le plus profond et le plus incessant : il ne l'aborde jamais qu'en fléchissant le genou.

J'ai signalé, dans une autre enceinte, combien la femme intelligente était loin d'être traitée en esclave par son mari, et combien, au contraire, elle était appelée, par ses conseils, à participer à tous ses travaux, à toutes ses entreprises. La femme idéale, la *hao-kieou*, comme disent les Chinois, est admise dans la famille avec les plus ravissantes prérogatives que puisse ambitionner une femme de cœur et d'esprit.

Quant à la polygamie, elle n'est tolérée que pour l'empereur, les princes et les mandarins; elle n'est légale pour les autres hommes que dans le cas où une femme, arrivée à l'âge de quarante ans, n'a pu donner d'héritier à son époux. Alors seulement celui-ci est en droit de demander à sa femme légitime de lui procurer une concubine, qui n'occupe jamais qu'un rang secondaire dans la maison et dont les enfants sont réputés appartenir à la première épouse, à laquelle ils doivent le respect dû à une mère pendant sa vie, les sacrifices qui lui sont réservés après sa mort dans le temple des ancêtres. Les gens riches et puissants se permettent souvent, il est vrai, d'entretenir plusieurs concubines sous leur toit; mais la loi qui le leur défend ne les épargne point lorsqu'ils sont appelés au tribunal de la justice. Je désire ne point faire un parallèle de ce qui se passe en pareil cas dans la Chine barbare et dans l'Europe civilisée. Il n'y aurait probablement rien à gagner pour établir la supériorité morale de notre Occident.

Ce qu'on pourrait invoquer en faveur du soi-disant état d'esclavage de la femme chinoise, ce serait peut-être la sévérité des lois qui punissent ses fautes, son manque de respect, son inconduite. Mais il ne faut pas oublier que dans les cas criminels, le code chinois est plus sévère, plus implacable que les nôtres, et que les châtiments qui atteignent la femme coupable ne sont que proportionnés à ceux qui frappent l'homme rebelle à ses devoirs.

En Chine, la responsabilité des individus les uns envers les autres dépasse tout ce que nous pouvons trouver de plus rigoureux dans les autres contrées du globe. Il y a en plus cette différence : chez nous la loi ne frappe que les crimes résultant de l'immoralité; chez les Chinois la loi atteint tout à la fois les crimes résultant de l'immoralité, et l'immoralité elle-même qui en a été la cause. Je m'explique. Une femme s'est mal conduite : les codes européens punissent la faute qu'elle a commise; le code chinois ne se contente pas de punir sa faute : il constate un fait préalable de désordre et en recherche l'origine; il châtie ceux qui ont laissé se développer une dégradation morale dont les conséquences devaient être un jour criminelles.

Un exemple. Un époux se plaint en justice que la femme qu'il vient d'épouser n'a point gardé son innocence jusqu'au jour du mariage. La fille est punie. Mais d'où vient que cette fille n'a point conservé sa chasteté? Cent coups de bâton sont appliqués sur l'échine de ceux qui devaient veiller à ses mœurs et qui n'ont point empêché sa corruption, d'abord par leurs bons exemples,

ensuite par un recours à l'autorité judiciaire, s'ils se sont trouvés impuissants à arrêter le mal dès ses premiers développements. Je le répète, cent coups de bâton pour les parents, et... cent coups de bâton pour les voisins, car les voisins auraient bien dû connaître le scandale qui déshonorait la fille de la maison mitoyenne à la leur.

Et puisque je viens de dire que le législateur se préoccupait non seulement des crimes, mais de la source même de l'immoralité qui cause les crimes, je dois compléter mes paroles en ajoutant que la justice chinoise se fait un devoir de proclamer hautement et de récompenser les grands exemples de morale publique et domestique dont elle a mission expresse de connaître les cas dignes de servir d'exemples à l'éducation populaire. La femme qui accomplit ponctuellement ses devoirs de fille, d'épouse et de mère a droit à l'attention du chef de l'État; et, sinon d'une façon rigoureuse dans la pratique, du moins dans la théorie, ce qui est déjà quelque chose. Les fonctionnaires de tous ordres, les grands mandarins, les ministres, l'empereur lui-même sont réputés coupables s'ils ne savent point découvrir et honorer les hommes et les femmes qui s'adonnent sans relâche au culte de la vertu.

J'ajouterai qu'en Chine, le sentiment de la perpétuité et de l'indissolubilité du mariage est profondément enraciné dans la conscience des masses. La veuve ne court point à la mort, comme la *sati* de l'Inde sur le bûcher de son époux défunt; mais elle se condamne à un deuil long et rigoureux, à la suite duquel elle ne convole point à d'autres noces, sans avoir à souffrir des éclaboussures de l'opinion publique. La promesse tacite des époux suffit, dans certains cas, pour entraîner toutes les conséquences de l'acte du mariage, au moins aux yeux de la société. J'ai traduit un conte chinois où se trouve exposé un curieux trait de mœurs : une jeune fille qui avait promis sa main à un jeune homme trouve la mort dans un guet-apens préparé pour attenter à sa chasteté. La justice intervient. De bon gré, le jeune homme se reconnaît légalement veuf, à la suite d'un mariage contracté non point *in extremis*, mais après la mort de sa fiancée; et l'arrêt du juge porte que le jeune homme ne pourra jamais avoir d'autre femme légitime que la défunte, mais qu'il *devra* épouser une femme de second rang ou concubine, afin que feu son épouse ne soit pas privée des sacrifices que les enfants pratiquent sur la tombe des auteurs de leurs jours et au temple de leurs ancêtres.

Au Japon, nous retrouvons en partie les idées de la Chine au sujet du mariage; mais ces idées semblent s'y être développées et avoir atteint une zone encore plus élevée de l'idéal. La monogamie, sauf quelques exceptions, notamment en faveur du souverain, est la loi du pays. Les fiançailles suffisent pour établir des liens sacrés entre les époux, et la jeune fille qui vient à perdre son fiancé est tenue à porter son deuil, à se noircir les dents et à se raser les sourcils pour que son caractère de veuve ne puisse être ignoré de personne : elle ne doit plus songer à se remarier, sous peine d'encourir le mépris de la société. La veuve et mère, qui tient à sa gloire, entre en religion aussitôt après la mort de son époux; je m'explique, elle prend un caractère religieux, sans pour cela s'obliger à vivre au couvent, et, placée de la sorte sous la sauve-

garde du respect public, elle se livre désormais exclusivement à l'éducation de ses enfants. Fidèle au souvenir de son époux, le gouvernement lui décerne une tablette de marbre, laquelle est un des plus beaux titres de noblesse qu'elle puisse léguer un jour à sa postérité.

Le mari est le maître absolu des biens de son épouse. On a raconté qu'il pouvait même vendre sa femme en cas de pressant besoin. Le fait est aussi vrai au Japon qu'en Angleterre. Il a droit à la répudiation, surtout dans le cas de stérilité. Le divorce est admis par la loi. Lorsqu'une jeune fille se rend pour la première fois chez son époux, elle lui apporte en présent deux vases de bois, qui serviront, en cas d'adultère de celle-ci, à mettre sa tête et celle de son complice, tranchées l'une et l'autre par le mari déshonoré. Mais comme il y a deux vases, la loi veut qu'en cas de châtiment marital, il y ait deux têtes de coupées; et si, par la maladresse de l'époux outragé, une seule tête tombe sous ses coups, il n'y a plus pour lui de circonstances atténuantes, il est jugé et condamné comme meurtrier.

La femme japonaise ne divorce presque jamais si elle a eu des enfants : en tout cas, les enfants resteraient au père. Rentrée dans sa famille, elle peut se remarier, mais elle a peu de chance d'y réussir, tant le divorce qu'elle a provoqué entraîne sur elle une tache indélébile.

Ce que je viens de dire s'applique surtout à des temps qui, quelque contemporains qu'ils soient, semblent déjà lointains, tant est rapide la révolution inaugurée il y a une dizaine d'années dans l'Asie orientale. Au Japon, où l'invasion européenne a bouleversé de fond en comble l'ordre social, c'est à peine si l'on peut dire ce qu'est la condition de la femme aujourd'hui, et surtout ce qu'elle sera demain. J'ai connu un Japonais qui défendait avec exaltation le droit électoral du sexe faible. «Les femmes, disait-il, peuvent, chez nous, monter au trône des mikados, sur lequel beaucoup d'entre elles se sont assises. Pourquoi seraient-elles déclarées inaptes à n'importe quelle fonction publique?» Je lirais presque sans étonnement, dans un journal japonais, la nouvelle qu'un nouveau parlement a été constitué par l'élection populaire, et que quinze à vingt femmes ont été appelées à y siéger comme *députées*.

Je ne veux point terminer sans ajouter une considération qui me semble de nature à se rattacher à la question générale du divorce ou de l'indissolubilité du mariage.

Je crois qu'avant de formuler une opinion sur le problème social qui agite les esprits en ce moment, il est on ne peut plus utile d'étudier les idées qu'ont professées à ce sujet les différentes civilisations du monde. Et pour ma part, je ne doute pas qu'on puisse rencontrer dans cette étude les plus utiles enseignements.

La législation européenne ne se préoccupe peut-être pas assez, dans cette question et dans bien d'autres, de la morale considérée en elle-même; et c'est peut-être à tort que nos gouvernements se croient dispensés de donner une forme solennelle aux déclarations de la conscience publique. Ce qui se fait à cet égard, en Chine et au Japon, semble impraticable chez nous, parce que nous n'avons guère aucun précédent dans notre histoire qui en autorise l'imitation en Occident. Le législateur ne doit cependant pas dédaigner l'examen des in-

stitutions qui, en somme, ont exercé dans d'autres climats une influence salutaire sur le développement moral des masses, et qui eussent abouti probablement à des résultats bien autrement satisfaisants, si le milieu où elles ont pris racine n'avait pas manqué des ressources fécondes qui existent dans les pays où règnent le droit naturel et la liberté politique.

Le divorce peut être une nécessité sociale, une nécessité accidentelle; il ne doit pas être considéré comme une nécessité morale, et encore moins comme une nécessité absolue. Les arguments qu'on fait prévaloir pour l'adopter chez les peuples dont la législation ne l'admet pas encore ont une valeur incontestable. Le législateur doit en tenir compte.

Mais en même temps, pourquoi ne pas se préoccuper aussi de la répugnance instinctive d'une foule de belles et nobles natures pour ce moyen légal de rompre des liens qui perdent, non seulement de leur force, mais de leur dignité, à pouvoir être brisés, et ne pas proclamer, sans une coupable hésitation, sans un faux respect humain, hautement et solennellement, que s'il est quelquefois nécessaire de permettre le divorce, il ne pourra guère être autorisé sans que ceux qui en profiteront n'aient à subir une certaine somme de honte que leur infligera l'opinion publique? En Orient, la loi n'hésite pas à déclarer que ce qu'elle accorde n'est souvent que la conséquence d'une éventualité regrettable, et que, s'il est licite de faire usage de ses tolérances, il n'est pas absolument sans inconvénient de vouloir en profiter.

Il faut accorder le divorce en principe; mais il faut aussi que ceux qui le demanderont sachent bien qu'ils seront inscrits par la société à côté des malheureux soutenus par la charité, sur le registre de l'indigence morale et intellectuelle.

M. le Président. La question des castes n'a pas été abordée. Elle était cependant comprise dans le programme de cette séance. Je donnerai donc la parole à M. de Lucy-Fossarieu pour une lecture sur l'organisation sociale du Japon.

LES CASTES AU JAPON,

PAR P. DE LUCY-FOSSARIEU.

Si nous employons le mot de *castes* en parlant du Japon, il ne faut pas prendre ici ce terme dans l'acception stricte et restreinte qu'on lui prête lorsqu'il s'agit de l'ancienne Égypte ou de l'Inde. Nous trouvons, il est vrai, certains points de ressemblance entre la classification sociale du Japon et celle de ce dernier pays; nous constatons une frappante analogie, par exemple, entre les *Kchattriyas* et les *Dai-myau* d'une part, les *Pârias* et les *Yeta* de l'autre; mais cette analogie ne s'étend pas aux classes intermédiaires. Tandis que nous les voyons, dans l'Inde, divisées en castes nettement séparées, ayant chacune son existence à part, ses privilèges exclusifs et héréditaires, et si rigoureusement fermées, que l'homme né dans l'une d'elles se voit condamné à y vivre et à y mourir, comme son père y a vécu et y est mort, comme son fils y vivra et y mourra, sans espoir et sans possibilité d'en sortir pour passer dans une

autre; tandis que nous voyons ces castes, primitivement au nombre de quatre, aujourd'hui multipliées par l'influence des prêtres dont elles sont l'œuvre, et qui leur ont imprimé un caractère religieux, nous trouvons au Japon une classification sociale, beaucoup moins rigoureuse, qui s'est établie d'elle-même à l'origine, par la force des mœurs et du caractère national, et que la législation s'est contentée de maintenir et de fixer, dans un but gouvernemental.

A quelque période de son histoire qu'on envisage la nation japonaise, on la voit divisée en deux groupes parfaitement distincts, et si absolument séparés, qu'on pourrait dire qu'il y a un abîme entre les deux : d'une part, le soldat; de l'autre, le travailleur; d'un côté, tout ce qui porte le sabre; de l'autre, tout ce qui manie l'outil ou la charrue.

Mais cette division *de fait*, née spontanément, et instinctive en quelque sorte, quoique maintenue et consacrée jusqu'à un certain point par la législation, ne coïncide pas exactement avec la division officiellement admise : celle-ci, basée seulement sur les privilèges de naissance, faisait de la nation deux parts inégales : l'une, comprenant tout ce qui était noble, l'autre, tout ce qui ne l'était pas; c'est-à-dire d'un côté une aristocratie homogène et toute-puissante, de l'autre, le peuple, composé d'éléments hétérogènes, réunis, mais non confondus, sous le nom de 四民 *si-min* «les quatre classes».

Puis, si l'on regarde de plus près, on découvre dans chacun des deux groupes une classification, une hiérarchie, dont les degrés complètent l'échelle sociale, et tout au bas de celle-ci, au dernier échelon, quelque chose qui rampe dans la nuit, dans la boue, et qu'on appelle les *Yeta*, ces *Pârias* du Japon.

Nous passerons rapidement en revue chacune des différentes classes, en ne nous arrêtant qu'à celles qui, par leurs caractères, paraissent devoir être les plus intéressantes.

Au sommet de la hiérarchie, nous rencontrons tout d'abord les *si Sin-wau*, les quatre familles impériales dans le sein desquelles se choisissent les monarques, en cas d'extinction de la ligne directe, ou même en cas d'indignité de l'héritier légitime. Ces quatre familles étaient celles d'Arisun-gawa, de Fusimi, de Katura et de Kumin.

Au-dessous d'elles, dans un ordre tout conventionnel, se plaçaient les cinq familles adjointes ou *go Sek-kai*, dont les membres résidaient dans le voisinage du palais et entouraient constamment la personne du mikado.

Ensuite venaient les *Ku-ge*[1], dont la plupart, descendants légitimes des lignes collatérales, ou bâtards issus des douze concubines officielles, étaient parents plus ou moins rapprochés de l'empereur, et dont les autres étaient des *Dai-myau* du rang le plus élevé.

Les *Kuge* formaient une véritable caste, ne se mariant qu'entre eux, ayant comme signes distinctifs la tête rasée et les dents laquées, et ne portant qu'un sabre, jouissant des plus grands privilèges et ayant le pas sur les chefs militaires les plus importants. Avec les membres des quatre familles impériales et ceux des *go Sek-kai*, ils composaient toute la cour du mikado. Ces personnages

[1] 公家, littéralement «familles seigneuriales».

seuls, en effet, pouvaient approcher la personne impériale, et jusqu'au jour où les *shogun* (1) s'emparèrent du pouvoir, ils prirent une large part au gouvernement et à la direction des affaires.

Tout autres étaient les privilèges et les attributions des *Dai-myau* (2). On ne saurait donner de ces personnages une idée plus exacte qu'en les comparant à nos ducs, comtes ou barons du moyen âge. Véritables seigneurs féodaux, maîtres à peu près absolus dans leurs provinces, ayant tout pouvoir sur leurs vassaux ou *bai-sin* (3), levant les impôts à leur gré, rendant la justice, faisant des lois, s'entourant d'une cour nombreuse et brillante, entretenant une armée à leur solde, exigeant et obtenant des populations un respect sans bornes, non seulement dans l'étendue de leur fief, mais dans tout l'empire, lorsqu'ils voyageaient escortés de leurs hommes d'armes dans un appareil fastueux et princier, ils ne reconnaissaient que nominalement l'autorité du souverain, et plus d'une fois on les vit tenir tête au shogun, et même entrer en lutte avec le mikado, jusqu'au jour où Iye-yasŭ, achevant l'œuvre entreprise par Yoritomo, parvint, par une série de mesures audacieuses ou habiles, à les rendre à peu près incapables de se révolter, en leur ôtant le moyen de s'unir (4). L'importance de ces dynastes, dont le nombre s'élevait à deux cent dix-huit (5), était proportionnée à l'étendue et à la richesse de leurs fiefs, et quelques-uns furent assez puissants, comme les princes de Satuma, de Nagato, de Hizen, de Tosa, d'Aiḍu, pour tenir en échec, à eux seuls, l'autorité souveraine, même après la constitution de Iye-yasŭ, et pour lui causer, jusque dans ces derniers temps, de sérieux embarras.

Tels étaient les éléments qui formaient la classe aristocratique de la nation.

Le peuple proprement dit était, comme l'indique le nom de 四民 *si-min* sous lequel on le désignait, divisé en quatre classes : les *samurai*, les agriculteurs, les artisans et les marchands.

Les *samurai*, c'est-à-dire la caste militaire, n'appartenant pas à l'aristocratie de naissance, étaient considérés comme faisant partie du peuple; mais, en

(1) 將軍. Nous conservons, pour ce mot, l'orthographe généralement usitée, quoiqu'elle soit vicieuse. Le mot japonais s'écrivant しやう ぐん devrait être transcrit correctement *syau-gun*.

(2) 大名, littéralement «grands noms». Les seigneurs les moins puissants étaient désignés sous le nom de 小名 *syau-myau* «petits noms».

(3) 陪臣 (jap. また もの *mata-mono*), littéralement «deux fois vassaux». Cette expression correspond exactement à notre ancien mot «vavassaux».

(4) La politique de ces deux shogun vis-à-vis des Dai-myau, leurs efforts pour réduire à l'impuissance ces orgueilleux vassaux dont l'indépendance était une source de troubles pour l'empire et une menace perpétuelle pour le gouvernement, les moyens employés par eux pour atteindre leur but, font songer involontairement, tant l'analogie est frappante, à la politique tenue par Richelieu d'abord, par Louis XIV ensuite, pour anéantir les derniers vestiges de la vieille féodalité française.

(5) Les plus puissants, au nombre de dix-huit, portaient le nom de 國司 *Kokŭ-si* (jap. くにの つかさ *Kuni-no tukasa*), littéralement «maîtres de provinces».

réalité, comme nous le faisions observer tout à l'heure, il y avait un abîme entre eux et les autres classes. Les *samurai*, 士, qu'on appelait également 武士 *bu-si* ou 武家 *bu-ke*, étaient des hommes d'armes à la solde des Dai-myau. Chaque Dai-myau avait les siens, qui vivaient à sa charge et qui lui constituaient une petite armée de serviteurs fidèles et intrépides, attachés à lui par les liens d'un dévouement sans bornes, épousant toutes ses querelles, et prêts à tout pour exécuter ses ordres, pour le soutenir, le défendre ou le venger [1]. Ceux du shogun, au nombre de 80,000 hommes, avaient un nom spécial : on les appelait *hata-moto* [2].

Les samurai étaient donc répartis en autant de clans qu'il y avait de Dai-myau, et tous ces clans, bien qu'il n'y eût entre eux aucun lien, constituaient une sorte de petite aristocratie, belliqueuse et remuante, avide de guerres et de combats, investie de privilèges dont elle était fière et jalouse, et qui lui donnaient une supériorité immense sur le reste de la population. Vêtu d'un brillant costume, avec la robe de soie, le *hakama* flottant, le manteau de soie ou de crêpe à larges manches, brodé dans le dos aux armes du seigneur, les *getta*, et le chapeau plat en laque ou le casque en métal doré; le devant de la tête rasée et les cheveux ramenés pour former le *moto-dori* [3], l'antique coiffure nationale, le samurai portait les deux sabres, insigne de son rang, pouvait entretenir, comme le prince, deux *mekake* ou concubines, à côté de la femme légitime, ne payait en voyage que ce qu'il voulait, c'est-à-dire avait la faculté de voyager à peu près gratis aux frais des aubergistes, et devait exiger de la plèbe un respect illimité, avec le droit de punir immédiatement de mort le moindre outrage.

L'article 45 des *Cent Lois*, œuvre de Iye-yasŭ, est fort explicite sur ce point :

« Les *samurai*, dit cet article, sont les maîtres des quatre classes. Agriculteurs, artisans et marchands ne doivent pas se conduire envers eux d'une façon grossière. Par cette expression, on doit entendre une façon autre que celle à laquelle on s'attend de la part de quelqu'un; un *samurai* ne doit pas hésiter à trancher la tête à un manant qui s'est conduit envers lui d'une façon autre que celle qu'il attendait. »

On conçoit, dès lors, quelle terreur ils devaient inspirer au peuple, et, lors de l'arrivée des Européens au Japon, on sait à quelles lamentables scènes de carnage donnèrent lieu l'intolérance et la brutalité des « hommes à deux sabres ».

Le point d'honneur était, dans cette classe, comme dans l'aristocratie de naissance, poussé à son dernier degré de susceptibilité. Tout le monde connaît la coutume barbare, et cependant d'un caractère singulièrement digne et

[1] Entre cent autres légendes du même genre, la dramatique histoire, si populaire au Japon et si répandue, des quarante-sept *ro-nin* d'Asano-takumi-no kami, montre jusqu'à quel point les samurai portaient leur dévouement à leur seigneur, et leur culte à sa mémoire lorsqu'il n'était plus.

[2] 旗下, littéralement « sous la bannière ».

[3] 髻

chevaleresque, du *hara-kiri*[1], auquel tout Dai-myau, tout *samurai*, devait avoir recours pour laver un affront fait à sa dignité, ou pour sauver son nom de la tache infamante d'une exécution par les mains du bourreau, en cas de crime commis[2].

Mais le samurai appartenait à une caste véritable, c'est-à-dire qu'il devait toute sa vie rester samurai. Il ne pouvait espérer monter plus haut, et il lui était impossible, sous peine d'une réprobation universelle, de rentrer dans le peuple, ce que son orgueil, du reste, ne lui aurait jamais permis de faire. Aussi celui qui, pour quelque faute n'entraînant pas la mort, avait été chassé de son clan, ou celui dont le seigneur était mort et qui n'avait plus de maître, se trouvait complètement isolé et presque irrémédiablement perdu. Il devenait ce que les Japonais, dans leur langage imagé, appelaient un *ro-nin* 流人[3], littéralement «un homme flottant», c'est-à-dire un homme qui, n'ayant plus de but dans la vie, est emporté au hasard comme une épave inerte qu'entraîne le courant : il n'avait plus, dès lors, d'autre ressource que de s'expatrier, c'est-à-dire de passer dans un autre clan, ce qui n'était pas toujours possible, ou de se tuer, ce qui arrivait souvent.

Les trois autres classes du peuple n'étaient pas aussi nettement délimitées, et étaient loin de former des castes séparées comme dans l'Inde. C'étaient simplement des catégories dans lesquelles on répartissait la nation. Mais il est curieux de remarquer l'ordre suivant lequel elles étaient rangées. La première après celle des guerriers était celle des agriculteurs; la seconde, celle des artisans ou ouvriers des villes; la dernière, celle des marchands. Cette hiérarchie décèle le caractère primitif des Japonais : peuple de soldats et de laboureurs, ils mettaient au premier rang la carrière militaire, au second l'agriculture, et reléguaient au dernier le commerce, quelle que pût être la fortune de ceux qui s'y livraient, comme étant la profession la moins noble de toutes. C'est à peine aujourd'hui si ce préjugé contre le négoce commence à s'effacer.

Contrairement à ce que nous voyons dans l'Inde, les hommes appartenant aux classes inférieures n'étaient pas condamnés à demeurer dans leur état d'infériorité. Bien que le cas ne se produisît que rarement, et à titre d'exception, il leur était possible de s'élever jusqu'au rang de samurai : la voie pour y parvenir était, en général, les carrières libérales. On le sait, quoique les Japonais fussent loin de faire autant de cas que les Chinois de la littérature, l'instruction publique a, de tout temps, été fort répandue au Japon. Il n'était pour ainsi dire pas de village ou de hameau qui n'eût son instituteur. L'instruction qu'on recevait dans ces écoles était, il est vrai, fort élémentaire, et, en fait de littérature, les enfants n'y apprenaient à lire et à écrire que l'écriture vulgaire du *kata-kana* et du *hira-kana*. Mais il ne faut pas croire, comme on l'a dit, que les classes inférieures n'eussent pas le droit et la faculté d'en apprendre davantage. Chaque Dai-myau avait fondé dans sa province au moins un collège,

(1) 腹切.

(2) Cette pratique du suicide légal a été abolie, il y a peu d'années, par le mikado actuel.

(3) Jap. ながれひと, *nagare hito*.

où l'on enseignait les matières les plus élevées, la théologie, la philosophie, l'histoire, la morale, la grammaire, la langue et la littérature chinoises, et ces collèges étaient ouverts à tous, fils de nobles ou fils de roturiers. Il pouvait arriver qu'un de ces derniers se distinguât dans quelqu'une de ces branches d'instruction, et acquît la réputation de lettré éminent : il était appelé alors auprès de quelque Dai-myau qui l'attachait à sa cour, et l'élevait au rang de samurai. Un artiste de talent se voyait parfois l'objet d'une faveur analogue ; enfin le titre de samurai pouvait être conféré par un seigneur en récompense de quelque acte de bravoure extraordinaire ou de quelque important service rendu.

On a pu remarquer que nous n'avons pas parlé des prêtres. C'est que, à l'inverse des sociétés théocratiques de l'ancienne Égypte et de l'Inde, les bonzes du Japon n'ont jamais constitué de caste proprement dite. A l'origine, et jusqu'à l'avènement au shogunat des Toku-gawa, les bonzes possédèrent une certaine influence, parce que les mikados s'appuyaient jusqu'à un certain point sur eux, et leur distribuaient des *bénéfices* et de l'argent ; mais à partir du moment où les shogun s'emparèrent définitivement du pouvoir, les bonzes, privés de leurs anciennes ressources, relégués dans leurs pagodes et dans leurs temples, perdirent tout le crédit et toute l'autorité qu'ils pouvaient posséder, et ne les ont jamais reconquis. Cela tient peut-être aussi à la double religion (1) qui existait au Japon, et au nombre considérable de sectes entre lesquelles étaient divisés les prêtres bouddhistes : cette dualité de religion d'une part, ce fractionnement de l'autre, durent empêcher la formation d'une caste homogène et puissante.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots des *Yeta*. Leur nom seul 穢多, composé du mot 穢 *ye*, qui signifie « souillure, impureté », montre de quel œil on les regardait. Ces êtres misérables, dont l'origine est, du reste, contestée, mais que la plupart s'accordent à considérer comme les descendants de prisonniers coréens, n'appartenant à aucune classe de la société, rejetés en réalité hors de son sein, formaient une caste à part, peu nombreuse, mais présentant une véritable organisation, avec un chef dans les principales villes. Le chef suprême résidait à Yédo et portait le nom de *Dan-za-ye-mon*. Remplissant, pour vivre, les métiers les plus vils et les plus répugnants, auxquels aucun homme d'une autre classe, dans quelque misère qu'il se fût trouvé, n'aurait consenti à s'astreindre ; n'ayant pas le droit d'entrer dans une maison, de s'asseoir à un foyer, de s'approcher même d'une personne d'une autre caste, parce que leur contact seul était une souillure, ils traînaient une vie misérable, en butte à toutes les humiliations, à tous les outrages, objet du mépris et de l'horreur de tous. Et ce n'était pas pour le voyageur un motif

(1) Le 神道 *Sin-tau* ou *Kami-no miti* et le 佛道 *Bud-dau* ou *Hotoke-no miti*, le sintoïsme et le bouddhisme. Mais quoique chacune ait ses prêtres et ses temples spéciaux, il ne faut pas croire, comme on le fait généralement, que ces deux religions s'excluent. La première est simplement la religion des héros de l'antiquité, une sorte de culte rendu aux ancêtres, et se professe concurremment avec l'autre. Quant au *syutauïsme*, qui n'est autre chose que la doctrine de Confucius, et qu'on est porté à considérer, à tort, comme une troisième religion, c'est une doctrine philosophique bien plus qu'une religion proprement dite.

de peu d'étonnement, que de voir au Japon, dans ce pays affable et hospitalier par excellence, avec quel dédain humiliant et brutal, avec quelles marques d'aversion et de dégoût, on jetait une écuelle de riz au *Yeta*, souvent vieux et courbé par l'âge et les infirmités, qui venait parfois mendier devant les maisons, en se tenant humblement de l'autre côté de la route.

Tels étaient tous les éléments principaux qui composaient la nation japonaise. Mais ce tableau rapide ne serait pas complet si nous ne disions un mot d'une institution étrange, née de la nature même de l'organisation sociale, et qu'on ne retrouverait peut-être dans aucun autre pays : nous voulons parler des *Otoko-date*.

Les *Otoko-date* étaient en quelque sorte des associations maçonniques, composées des éléments les plus disparates, mais rapprochés et unis entre eux par un pacte mutuel d'aide et d'assistance. Dans cette antique société japonaise, œuvre du despotisme, et, comme toutes les sociétés soumises au despotisme oriental, condamnée à l'immobilité ou plutôt à l'immutabilité, chacun avait sa place marquée, dont il ne pouvait sortir que dans des cas d'exception fort rares; chaque molécule sociale appartenait à un groupe, rattaché lui-même à l'ensemble par des rapports nécessaires : la personnalité n'existait pas, et l'individu ne vivait pour ainsi dire que de la vie collective de la caste, du clan auquel il appartenait. Aussi l'homme détaché, pour une cause quelconque, de son groupe, se trouvant tout à coup isolé et avec la conscience de son propre néant, n'était plus, comme le *ro-nin* dont nous parlions plus haut, qu'une épave, et se voyait exposé à tout instant à être broyé dans les rouages de la machine dont il ne faisait plus partie intégrante. Mais un refuge s'offrait à lui : c'était l'Otoko-date. Le samurai sans maître, le fils de famille chassé par son père, l'ouvrier exclu de sa corporation, quiconque se sentait faible et seul, trouvait dans l'Otoko-date un asile et une protection.

Otoko-date 男立 signifie littéralement «homme chevaleresque», et c'était en effet une sorte de chevalerie roturière, qui se donnait pour tâche de combattre les oppresseurs, de défendre les faibles, de rendre à tous ceux qui n'avaient plus de famille ou de clan, un clan et une famille. La puissance de ces associations était grande, et le chef, le *père*, qui se trouvait à leur tête, jouissait d'une autorité avec laquelle les nobles mêmes étaient parfois obligés de compter.

Aujourd'hui, de toute cette organisation antique, il ne reste plus rien. La révolution opérée au Japon, sous l'influence de nos idées modernes et plus égalitaires, est venue bouleverser de fond en comble l'édifice social si habilement et si savamment échafaudé par Iye-yasŭ et ses prédécesseurs, et sur ses ruines, avec ses débris épars, on s'est hâté d'en reconstruire un nouveau.

Quelques mots suffiront pour donner une idée générale de l'organisation actuelle. Les classes aristocratiques, les Dai-myau et les samurai, se sont vu retirer les plus importants de leurs privilèges. Les premiers, confondus avec l'ancienne noblesse de cour des Kuge, sous le nom de 家族 *ka-zoku*, s'ils ont conservé l'administration de leurs provinces, n'y sont plus qu'en qualité de simples mandataires et n'exercent le pouvoir que comme représentants de

l'autorité centrale; les samurai, appelés aujourd'hui 士族 *si-zoku*, ne conservent plus rien des attributions qui faisaient leur force et dont ils étaient si fiers : leurs clans sont dispersés, et ils ne peuvent même plus porter les deux sabres qui étaient l'insigne glorieux de leur rang. Un certain nombre d'entre eux remplissent des fonctions administratives sous le nom collectif de 役人 *yaku-nin*, donné à tous les employés du gouvernement.

Comme compensation, le gouvernement sert aux uns et aux autres une pension annuelle dont le chiffre représente pour les *ka-zoku* le dixième des revenus de leurs possessions antérieures, et pour les *si-zoku* l'équivalent à peu près de la somme que leur allouaient les Dai-myau. Ces pensions, dont le total est fort élevé, grèvent lourdement le budget, et ne sont pas sans provoquer de nombreuses protestations (1).

On conçoit que les anciens privilégiés n'aient pas accepté sans répugnance un tel changement dans leur condition : le gouvernement a eu à vaincre de nombreuses résistances, et la caste turbulente et orgueilleuse des samurai a plus d'une fois tenté de se révolter, notamment en 1874 et en 1877; mais depuis les défaites qui leur furent infligées lors de ces dernières prises d'armes, ils se sont soumis, et aujourd'hui l'état de choses actuel semble solidement établi.

La division du peuple en différentes classes n'existe plus; la caste des Yeta elle-même a été abolie par un décret en date du vingt-huitième jour du huitième mois de la quatrième année de Mei-di (28 août 1871), et le service obligatoire, confondant dans l'armée tous les éléments de la nation, tend à les rapprocher et à faire oublier les divisions primitives.

Ainsi de cette antique société féodale, si bien assise, qui s'était perpétuée intacte et immuable pendant des siècles, il ne reste plus rien, que des souvenirs : les dénominations elles-mêmes, les mœurs nationales, les antiques coutumes, le costume, le genre de vie, tout cela a disparu, ou à peu près, pour faire place à une civilisation calquée sur la nôtre. Le Japon a passé presque sans transition de l'organisation féodale au gouvernement constitutionnel, et l'évolution que l'Europe a mis quatre ou cinq siècles à faire, il l'a accomplie en cinq ou six ans.

Syaugun, *kuge*, *dai-myau*, *samurai*, classes populaires, *yeta*, tout cela appartient au passé.

Il n'y a plus aujourd'hui au Japon que des sujets du mikado, en attendant

(1) Voici, d'après un journal japonais, le *Niti-niti Sin-bun*, le chiffre auquel s'élevaient ces pensions en 1873. «Les nobles du Japon, dit ce journal, sont maintenant au nombre de 432. La somme de leurs pensions est de 967,846 *koku* de riz, représentant 3,871,386 *yen* (21,292,623 fr.). La moyenne pour un noble est de 746 *yen* par mois (4,108 francs).

«La caste militaire comprend 420,579 anciens *samurai*. Leurs pensions montent à 3,786,905 *koku* de riz, soit 15,147,824 *yen* (82,873,032 francs).

«Les autres pensions et les récompenses nationales sont de 249,075 *koku*.

«Le total des pensions payées par le Trésor est de 5,003,827 *koku*, ou 20,015,311 *yen*, ce qui ne représente pas moins de 110,084,210 francs.» (*Mémoires de la Société des études japonaises*, t. Ier, p. 116.)

Cet état de choses n'a pas sensiblement changé depuis 1873.

le jour où, grâce à la diffusion des lumières de notre civilisation, grâce aux nouveaux progrès de ce peuple actif, intelligent et patriote, il n'y aura plus que des citoyens japonais. (Applaudissements.)

M. Léon de Rosny. M. de Marcy a l'intention de demander au Congrès d'appuyer un vœu ayant pour but de réclamer la rédaction d'un grand inventaire des collections ethnographiques publiques de Paris et de la province, et, au besoin, d'étendre ce vœu aux collections de l'étranger. Il a ajouté à sa demande un document fournissant un exemple appliqué au Musée de Compiègne, de la manière dont il entend que soit fait ce catalogue.

M. le Président. Il y a lieu de renvoyer cette question, sans statuer sur le fond, à une commission ou au Comité d'organisation, parce que la question en elle-même soulève un point d'exécution tellement grave qu'il est impossible de la discuter ici.

Un Membre. On pourrait centraliser ici ces collections.

M. le Président. On ne doit pas centraliser; il n'y a pas de centres scientifiques de collections. La question a d'ailleurs différentes faces.

M. Léon de Rosny. Le Comité d'organisation accepte le renvoi, et pourrait faire un rapport à la séance de samedi.

M. Madier de Montjau. J'appuie la motion de M. de Marcy; mais si elle tendait à faire centraliser à Paris les richesses scientifiques de la France, je m'y opposerais de toutes mes forces. Je crois qu'aujourd'hui les meilleurs esprits se rallieront aux paroles de notre honorable Président. Il ne faut pas qu'on recommence à centraliser les lumières, à en faire un faisceau qui lasse et aveugle les yeux à Paris et qui laisse la province dans l'apathie et l'obscurité. Mais je crois qu'il est extrêmement utile de faire ce travail, dont les catalogues qui existent dès à présent et qu'on réunirait, formeraient déjà une grande partie. Ce travail serait publié; cette publication allumerait le désir de créer d'autres collections, d'autres catalogues, et elle ferait d'abord connaître l'existence d'objets particuliers encore ignorés.

Je voudrais ajouter un mot. Nous avons une Commission des monuments publics; un travail de statistique et beaucoup d'autres choses ont été publiés. Mais cette Commission n'oublie-t-elle rien? Je crois qu'elle oublie beaucoup de choses et en ignore encore plus. Il y a une catégorie de monuments que je classe parmi les monuments publics, parce qu'ils sont sur les voies publiques, dans les champs ou incrustés dans les murailles, taillés dans les roches. Une foule de ces monuments ont un grand intérêt pour l'ethnographie; c'est incontestable. Beaucoup sont parfaitement négligés. On voit à Bourg-Saint-Andéol un Mithra sur lequel on a beaucoup discuté.

Ce Mithra est connu d'un grand nombre de savants, mais personne ne s'en occupe à Bourg-Saint-Andéol, si ce n'est tous les petits polissons qui font de cette sculpture antique taillée dans un rocher immense une cible pour s'exercer à tirer juste, la pierre ou la fronde à la main; et cet exercice leur a tellement bien profité, que le Mithra n'a plus de forme reconnaissable que grâce

à l'excellente qualité de la roche et à ses proportions énormes. Ce Mithra est connu; mais il devrait être protégé; et puis il y a d'autres monuments qui ne sont pas connus, si ce n'est par quelques curieux du pays et quelques savants qui seraient ravis de les signaler si la publicité venait à leur secours. Ce Mithra de Saint-Andéol est un monument placé sur le chemin des légions d'Annibal, disent certains archéologues, mais nous pouvons être certains que depuis Arles jusqu'à Valence on retrouvera des monuments extrêmement curieux des Carthaginois, des Romains et des Celtes; il ne s'agit que de donner l'impulsion, impulsion d'abord à la publication pour les découvertes déjà faites, impulsion à des recherches nouvelles. Et rien ne pousse aux recherches autant que les catalogues et la publicité.

M. le Président. Sous le bénéfice des remarques que vous avez entendues, je mets la question aux voix.

M. Léon de Rosny. Le renvoi à une Commission est de droit.

M. Madier de Montjau. Nommons immédiatement une Commission qui aura le droit de se compléter elle-même.

M. le Président. Personne ne s'oppose à la proposition de renvoi?

M. Léon de Rosny. Désire-t-on un rapport tout de suite ou seulement au mois d'octobre? Car vous savez que le Congrès ne fait que se proroger; il se réunira de nouveau au mois d'octobre.

(Le renvoi au mois d'octobre est prononcé.)

La séance est levée à midi moins un quart.

Le Secrétaire de la séance,

Fernand Guillien.

SÉANCE DU VENDREDI 19 JUILLET 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SIXIÈME SECTION. — ETHNOGRAPHIE POLITIQUE.

SOMMAIRE. — Allocution du Président. — La Suisse et l'idée de nationalité : M. CASTAING. — Des questions de subsistance au point de vue ethnographique. Les causes des guerres de race : M. Ed. MADIER DE MONTJAU, M. Henri MARTIN, M. le D[r] LANDOWSKI, M. URECHIA, M[me] Clémence ROYER. — Aperçu de l'évolution des grands rameaux ethniques de l'Europe : M. Léon DE ROSNY. — Projet d'association internationale pour le rétablissement du droit d'asile en faveur des femmes et des enfants pendant la guerre : M. le D[r] GUENARD, M. CASTAING.

La séance est ouverte à deux heures quinze minutes.

M. LE PRÉSIDENT. Cette séance, Messieurs, devait être présidée par M. Pascal Duprat. Je désespère, à l'heure qu'il est, de voir arriver au milieu de nous l'honorable député de la Seine, et je me vois dans l'obligation de prendre sa place. Nous savons tous avec quelle autorité il aurait su diriger nos travaux, surtout dans une séance où nous avons à traiter du principe ethnographique appliqué à la science politique. Malgré tout le regret que j'éprouve de son absence, je crois que nous n'avons pas de temps à perdre, et c'est pour cela que j'ai pensé devoir ouvrir la séance.

Notre programme d'aujourd'hui renferme neuf questions, et l'expérience nous a démontré que nous sommes dans l'impossibilité d'en traiter un aussi grand nombre dans une seule réunion.

Nous avons soutenu, au sein de la Société d'Ethnographie, que la science que nous cultivons devait régler en quelque sorte la philosophie de la politique, et nous avons cru devoir établir un questionnaire qui permît au Congrès de donner son opinion sur les questions déjà discutées par notre association.

Du moment où nous demandons à l'ethnographie les principes de la science des nations, nous avons naturellement à étudier les liens qui unissent les sociétés entre elles; du moment où nous reconnaissons qu'elle doit s'occuper de l'économie du globe, c'est-à-dire des moyens de profiter de toutes les ressources que la nature fournit à l'homme, suivant les zones et les climats, il est bien évident que nous sommes en présence de questions qui intéressent

l'humanité tout entière, et qu'on ne peut pas abandonner à certaines nations en particulier le droit de les discuter et le privilège de les résoudre.

Cette doctrine a été soutenue aux réunions de la Société d'Ethnographie de Paris, depuis bien des années, et nous avons la satisfaction de voir qu'il y a, en politique, une tendance à la mettre en pratique.

S'il nous était possible, dans nos séances, de discuter d'une façon complète quelques-unes des questions posées dans le programme, je considérerais comme essentiellement désirable que nous arrivions à prendre des résolutions qui pourraient servir de bases, au moins provisoires, à la science ethnographique appliquée à la politique.

Je ne crois pas que, dans le peu de moments que nous avons à consacrer à l'étude de problèmes aussi graves, nous puissions arriver immédiatement à formuler ces résolutions; j'espère néanmoins que le Congrès aboutira à un résultat pratique très utile, par ce fait qu'il lui est donné, après une session d'une semaine, de reprendre ses travaux quelques mois après, alors que tous ses membres auront médité et réfléchi sur les questions plus ou moins vaguement discutées dans sa première session.

Si j'avais un vœu personnel à exprimer, ce serait que, dans cette série de neuf questions inscrites à l'ordre du jour, ou du moins dans le programme de la sixième Section, l'une d'elles appelât plus particulièrement l'attention du Congrès, et qu'on pût l'insérer dans la circulaire qui sera adressée à tous nos membres adhérents pour la prochaine réunion, afin que, les opinions ayant eu le temps de se former, nous puissions la discuter complètement après un sérieux examen de plusieurs mois.

Je demanderai donc, avant d'entamer la discussion, si quelqu'un d'entre vous juge à propos de signaler une de ces questions comme méritant une attention particulière de notre part.

Nous avions ici un très grand nombre d'exemplaires du programme à distribuer à MM. les membres du Congrès. Je m'aperçois, à la fois avec plaisir et avec regret, qu'ils ont eu un si grand succès qu'il ne nous en reste plus un seul; nous en aurons ce soir un nouveau tirage que nous mettrons à votre disposition.

Je vous réitère, Messieurs, l'invitation que je viens d'avoir l'honneur de vous faire, de vouloir bien nous indiquer, comme devant donner lieu à un examen spécial, une des neuf questions du programme.

M. Castaing. Je demande, avant d'aborder l'ordre du jour, à faire une courte observation au sujet du procès-verbal de l'avant-dernière séance.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Castaing. Messieurs, dans votre dernière séance, vous avez discuté, sans conclure, la question et la différence entre nation et nationalité. La Suisse vous présente une occasion de résoudre cette question.

La Suisse est assurément une nation, de par la politique et la géographie.

Ethnographiquement, elle se rattache à trois nationalités différentes : française, allemande, italienne. La nationalité diffère donc de la nation.

La partie française de la Suisse est d'une seule nationalité, caractérisée par l'emploi de la langue française et quelques autres détails plus ou moins importants; mais elle n'est pas d'une seule race : il y a des Celtes et des Kymris, sans compter les anciens Germains, les Italiens, les Ligures et autres. D'où je conclus que la nationalité est autre chose que la race. Il serait superflu de confirmer cette pensée par des exemples qui sautent aux yeux.

La Suisse doit-elle devenir un état maritime? Je n'en crois rien. On se souvient d'un certain «amiral suisse» qui eut un grand succès au théâtre du Palais-Royal; il n'aura pas de successeur. La Suisse n'aura pas plus de marine que n'en ont la Franche-Comté ou la Bavière, sa voisine. Une marine consiste dans un corps de marins et il n'y a pas de marins dans les montagnes.

Je me suis laissé dire qu'à une époque que je ne nommerai pas, pour ne point faire de politique, l'Autriche disait à la France : prenez votre côté de la Suisse, je prendrai le mien. Ethnographiquement, l'Autriche avait raison; mais la politique et le droit international condamnaient sa convoitise. Il n'en est pas moins vrai que l'existence de la Suisse est un fait artificiel, rien qu'un fait, que fera disparaître quelque jour un fait d'ordre supérieur. Je n'examine pas si cela sera juste ou non; cela ne concerne qu'indirectement l'ethnographie; mais ce que l'ethnographie est appelée à rechercher, c'est si les nationalités d'origine diverse qui se sont rencontrées en Suisse sont parvenues à se fondre et à s'unir si intimement qu'elles aient produit un nouveau type national, ayant des caractères particuliers qui ne sont ceux ni de l'Italie, ni de l'Allemagne, ni de la France, ou qui du moins présentent une combinaison que l'on ne trouve dans aucun des pays voisins. Lorsqu'on aura trouvé, en Suisse, ces combinaisons ou ce caractère, la Suisse aura conquis le titre de nationalité, elle aura une personnalité ethnographique à mettre à l'appui de sa personnalité politique, la seule que j'aperçoive pour le moment.

M. Ed. Madier de Montjau. Je demande la parole.

M. le Président. Monsieur Madier de Montjau, vous avez la parole.

DES QUESTIONS DE SUBSISTANCE

AU POINT DE VUE ETHNOGRAPHIQUE.

M. Ed. Madier de Montjau. Ce n'est pas, Messieurs, une seule des questions du programme que je me propose d'examiner ici, mais plusieurs à la fois, qui présentent entre elles une intime corrélation.

Vous avez entre les mains le programme : je vous prierai de vouloir bien y jeter les yeux, et de réunir par la pensée l'article 1er aux articles 6, 7, 8 et 9 : ce sont là ceux auxquels je m'attacherai, en laissant absolument de côté les articles 2, 3, 4 et 5, dont les solutions peuvent sortir de mes conclusions relativement aux autres articles.

Les idées que je désire apporter ont peut-être quelque chose de paradoxal.

Elles paraîtront trop absolues. Elles s'appliquent aux faits historiques les plus anciens, les plus multiples et les plus complexes. Par conséquent, il serait impossible, dussé-je les développer en un volume de 500 pages, que j'entrasse dans une justification analytique complète de mes vues.

Je cherche si tous les mouvements pacifiques ou violents des nations ne procèdent pas, je ne dis point d'une cause unique, mais d'une cause principale unique, moteur souvent difficile à discerner, apparent ou latent, mais existant toujours au fond des choses; souvent accompagné, précédé, masqué de faits concomitants, et si bien qu'on perd facilement de vue le mobile éternel, pour ne contempler que le ressort déterminant d'une heure.

A mes yeux, toute formation de peuple ou de nation, toute chute de peuple, toute querelle de peuple à peuple, toute guerre civile, révolution, contre-révolution, est une question de subsistance, implique au moins ou cache une question de cet ordre. Sciemment ou inconsciemment, les hommes sont toujours agités de cette question de vivre. Il y a les guerres de vengeance aussi, je le reconnais, mais cherchez l'origine première, et voyez quel est le prix de la victoire. Dans les guerres religieuses même, assurez-vous bien si la question économique n'a été pour rien, même dans la tête des meneurs. J'ose englober même les guerres religieuses dans mon assertion. Donc je pose la question au moins assez largement. Je parlerai spécialement de ce point spécial.

Toutes ces questions de formation et de déformation, de conquêtes et de fédération, et, dans une large mesure, d'adoption ou de renversement des gouvernements, tout cela n'est, au fond, qu'une question de ce qu'on a appelé d'un mot aujourd'hui à la mode : «l'économie politique.»

Je n'étonnerai pas les biologistes en disant que les êtres collectifs, comme les êtres individuels, ont pour première condition de vie et de développement de se nourrir selon leur espèce, leur âge et leur milieu. Les sociétés ont le droit et le devoir de se sustenter entre des *minima* et des *maxima* en variation perpétuelle selon les temps et les lieux : ce qui est le luxe pour les uns est l'indispensable pour les autres; mais tout cela rentre dans ce que j'appelle, je crois légitimement, la question de subsistance.

Vous vous rappelez sans doute une des publications d'un homme éminent, M. de Girardin, intitulée : *Le Droit à la mer*. Eh bien! cette question de la mer, celle des frontières, des défenses, des débouchés, du libre-échange et de la protection douanière...., qu'est-ce que tout cela? — Questions et moyens de subsistance! Les hommes se réunissent d'abord pour subsister; ils perfectionnent leurs sociétés pour subsister mieux. La première domestication des animaux par l'homme a été une question de subsistance, comme c'est le besoin de vivre qui a fait esclaves de l'homme les animaux qui nous entourent, parce que ceux-là trouvent plus facilement à vivre auprès de lui qu'à l'état libre; les hommes se réunissent pour chasser, pour pêcher, pour piller, pour conquérir, pour traverser les mers, pour franchir les montagnes, et toutes ces associations des hommes entre eux n'ont qu'un but: se défendre mutuellement contre la famine, contre les éléments, contre les animaux et contre leurs semblables, ou vivre plus facilement et plus abondamment.

Si toutes les nations ont eu pour raison de formation la question de subsistance, tous ces phénomènes de la vie des peuples au cours de leurs développements successifs ont aussi pour explication les besoins d'une existence matérielle de plus en plus développée. Les chevaliers teutons, qui, comme les Normands, vivaient de violences, exerçaient, en somme, le droit de subsistance, d'après les seuls moyens qui leur fussent connus; même quand Louis XIV écrasait et chassait de France les protestants, quand il faisait à l'Allemagne cette guerre impie qui nous a coûté si cher et nous a valu de si cruelles représailles à cent cinquante ans de distance, Louis XIV n'avait pas non plus d'autre mobile, à son insu peut-être, que d'assurer, sous couleur de foi et d'ordre, une existence meilleure à des classes privilégiées, à son église, à ses serviteurs, à lui-même, enfin à ce qui, selon lui et la cour, constituait l'État.

M. Henri Martin, *sénateur*. Je ne suis pas de votre avis.

M. Ed. Madier de Montjau. Je le regrette profondément, sincèrement, pour moi. Ces questions de subsistance ont été plus ou moins bien entendues, diversement comprises, suivant les besoins vrais ou faux des classes dirigeantes ou des populations ignorantes, souvent hypocritement cachées, souvent inexpliquées pour ceux même qui obéissaient à des motifs en apparence tout différents. Nous les retrouvons partout si nous cherchons bien.

Et ces questions de subsistance, je les trouve très respectables. Les populations ont un but et un besoin essentiels : vivre. J'entends, par vivre, ne pas mourir et se développer. L'Allemagne, en ce moment, n'a qu'une seule raison pour légitimer la grande entreprise qu'elle a commencée; c'est qu'elle veut exister d'une manière complète, et que, pour cela, elle a besoin de la mer, de deux ou trois mers.

Qu'est-ce donc que le besoin de la mer? C'est le besoin d'assurer et de développer, par les moyens modernes, la production et l'échange. L'Afrique est pour nous une question de subsistance mal comprise. Pour l'Angleterre, la question indienne, la question chinoise, sont des moyens de subsistance nécessaires à sa pléthore industrielle, à sa constitution encore féodale. Il en est de même lorsque vous examinez le droit de rompre le blocus d'une nation qui veut se clore. L'un a besoin, pour vivre, de pénétrer chez son voisin, d'y vendre et acheter, et pour cela on fait la guerre; l'autre croit avoir besoin de se clore, et pour cela on fait la guerre; questions de subsistance bien ou mal comprises. Il faut vivre, vivre comme on peut, comme on sait!

Ce serait une singulière erreur de penser qu'on rabaisse l'histoire et la politique intérieure ou extérieure en tentant d'éclairer ces grands phénomènes de l'existence et du mouvement des peuples; question de pain et de vin. Les questions de pain et de vin priment tout; ce sont des questions respectables entre toutes, car elles constituent les conditions essentielles de la vie humaine qui, je crois, est elle-même une chose respectable.

Un économiste profond et pratique, ce qui est rare, financier de grande puissance, dont j'étais le secrétaire, il y a bien des années, le vieux Emmanuel Zwilchenbart, grand négociant et consul général de Suisse à Liverpool, cherchait à m'inculquer cette idée qu'il n'y avait jamais eu de guerre dans le

monde, même de guerre de religion, qui ne fût, au fond, une question de subsistance: « C'est quelquefois, disait-il, une question de subsistance des privilèges d'une classe supérieure; mais les classes supérieures ont aussi leurs questions de subsistance à elles. » J'ajoute que tous les clergés ont eu et ont aussi leurs questions de subsistance à eux; grosse subsistance et grosses questions.

Rattachant à cette idée la question des détroits, des isthmes et des défilés, Zwilchenbart montrait que c'était toujours pour l'accaparement des défilés, des isthmes et des détroits, que les grandes guerres s'étaient allumées, parce que les détroits, les défilés et les isthmes sont les passages nécessaires du commerce, et que, par conséquent, leur possession devient une question de sûreté, de domination, de richesse, de subsistance garantie ou perfectionnée.

Ces idées, je crois, expliquent les grandes perturbations sociales; mais, en fin de compte, elles sont simplement la reconnaissance d'un principe biologique : c'est que, dans la vie, tout tend à la vie et au développement de la vie.

Ce principe, on doit le retrouver en action incessante chez tous les êtres individuels ou collectifs, depuis le plus misérable insecte jusqu'aux sociétés les plus compliquées.

M. le Président. La parole est à M. Landowski.

M. Landowski. Je considère comme un devoir pour moi de céder mon tour à M. Henri Martin qui désire présenter quelques observations, en réponse au discours de M. Madier de Montjau. Je ne parlerai donc qu'après lui.

M. le Président. Alors, Monsieur Henri Martin, vous avez la parole; je suis convaincu que l'assemblée entendra avec le plus grand plaisir les explications que vous lui donnerez sur la question qui vient d'être soulevée.

M. Henri Martin. Je vous remercie, Messieurs, je ne serai pas long.

M. Madier de Montjau vient, avec beaucoup d'énergie et d'éloquence, de poser une base qu'il n'y a pas lieu, je crois, de discuter, parce qu'elle est indiscutable, à savoir que, pour toute collectivité comme pour toute individualité, il y a une nécessité première : celle de vivre. Les races s'organisent tout d'abord suivant cette nécessité de vivre, les races premièrement, les nations ensuite; il est évident qu'il faut bien admettre cette base; seulement, quand les nations ont un commencement d'organisation, il leur entre dans l'esprit des idées d'un tout autre ordre, par delà ces idées de subsistance; j'entends par idées d'un tout autre ordre, les idées morales, religieuses, sociales.

M. Landowski. C'est cela! Très bien!

M. Henri Martin. Il arrive alors que, bien que le point de départ soit toujours, comme on l'a dit, l'idée ou plutôt l'instinct de subsistance, cela se transforme tellement qu'on peut trouver aux grands mouvements des peuples beaucoup d'autres origines.

On parlait tout à l'heure de Louis XIV : mais ce n'est pas pour cette raison de subsistance que Louis XIV a expulsé les protestants du pays; ce n'est pas

non plus pour cette raison qu'il s'est jeté sur la Hollande, puisque l'homme des subsistances, l'économiste par excellence, le grand Colbert, ne se souciait pas le moins du monde de faire la guerre à la Hollande; il n'a pas pu l'empêcher, il est vrai, mais il s'y est opposé de toutes ses forces. Il y a dans cette guerre une idée d'un tout autre ordre qui domine bien plutôt que l'idée d'avantage matériel.

M. Ed. Madier de Montjau. Oh! d'accord!

M. Henri Martin. Ce n'est pas là non plus l'idée qui a engendré bien d'autres guerres qu'on a expliquées par des motifs qui ne procédaient pas de l'idée de subsistance.

Il y a, à côté de cette idée matérielle, j'emploie le mot dans le même sens que M. Madier de Montjau; il y a, dis-je, à côté de cette idée, d'autres idées, les unes morales et les autres immorales, immorales plus souvent; par exemple, les idées d'orgueil, de domination qui n'ont pas nécessairement pour base le sentiment matériel de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Or, je crois qu'il en est ainsi dans toutes les choses humaines; d'un principe qui possède une vérité relative et partielle il ne faut pas faire une vérité absolue, ni lui rapporter toutes les actions collectives humaines d'une importance capitale, bien que, dominant à l'origine, il puisse encore reparaître, mêlé à d'autres principes, dans les états sociaux les plus avancés.

Il faut tenir compte aussi du sentiment d'ordre intellectuel, moral (ou immoral), qui ne procède pas du tout directement du premier, mais qui ne se serait pas développé si le premier n'avait pas servi à assurer la base de la subsistance. (Très bien!)

Ce n'est donc pas précisément une opposition que je fais en ce moment au principe qui vient d'être posé, du moins quant au point de départ; je fais seulement une réserve sur l'application trop absolue et trop exclusive que l'on en fait.

Je pense avoir exprimé ma pensée d'une manière suffisante, je ne crois pas avoir exagéré mes réserves; donc, au point de départ, je suis d'accord avec vous, Monsieur Madier de Montjau; mais après, il faut que vous me fassiez des concessions. (Très bien! très bien!)

M. le Président. La parole est à M. Landowski.

M. Landowski. Aux paroles si remarquables qui viennent d'être prononcées par M. Henri Martin, je n'ajouterai que quelques mots.

Je répondrai à M. Madier de Montjau qu'il ne faut pas prendre comme exemple l'homme primitif qui, naturellement, est obligé d'assurer son existence, pour établir un principe que l'on appropriera à l'époque actuelle et qui servira de base à notre société du XIX[e] siècle.

J'admets parfaitement, pour mon compte, que la civilisation n'est que la résultante de l'idée de subsistance; j'admets parfaitement que tous nos efforts, toutes nos découvertes, tous nos travaux scientifiques tendent tous vers ce but : améliorer les conditions de l'existence humaine, trouver les moyens de rendre la vie plus facile et plus commode; voilà donc un côté des choses.

Maintenant, que la guerre ait pu être considérée uniquement comme un moyen de subsistance, au xe siècle, à l'époque de l'âge du fer et des pierres polies, je ne le conteste pas; mais je crois qu'aujourd'hui nous sommes tout à fait éloignés de ces idées-là.

Nous sommes en dehors de ces idées, et, de nos jours, la guerre devrait être regardée non comme un moyen de subsistance, mais comme ce qu'il y a de plus opposé au développement des sociétés humaines, par conséquent de la subsistance. Aujourd'hui, nous devons nous baser sur un autre principe : c'est justement le principe du travail commun de l'humanité. Ce travail commun consiste-t-il à s'assassiner, à se tuer avec les mitrailleuses, ou bien à travailler tous ensemble ?

M. Madier de Montjau a parlé d'économie politique; cela se comprend, c'est une science, mais une science dans laquelle on peut former des théories sans se baser sur les faits. Les faits se sont passés d'une certaine manière, de là une théorie; si les faits s'étaient passés autrement, la théorie serait différente. Il me semble que les déductions faites sur les faits qui se sont présentés dans une certaine succession indépendante du hasard, dans des circonstances absolument indépendantes d'une réglementation scientifique, ne peuvent pas nous servir à poser une base, un principe de développement pour l'avenir. Nous devons aujourd'hui, au point de vue ethnique, scientifique, nous baser sur ce que la science nous indique. Eh bien! la science nous dit que des guerres ont eu lieu et que la société s'est développée après ces guerres et même après les luttes religieuses.

Il y a un fait : c'est que la guerre existe, la guerre résultant du fanatisme religieux, de la rivalité des castes et, au point de vue de l'économie politique, de toutes les superstitions qui existent depuis des milliers de siècles, et cependant la société s'est développée depuis ce temps.

Ce n'est pas une raison pour prendre cela comme base d'un système économique du développement intellectuel des peuples et comme fondement des sociétés futures.

Je m'oppose à ces conclusions. De ce qu'une chose existe, il n'en résulte pas qu'elle soit bonne.

Un Membre. Personne n'a jamais dit que cela fût bon.

M. Landowski. Le banquier le plus honorable du monde peut regarder cela comme la base morale du développement des peuples; mais, comme homme de science, en m'appuyant sur les bases que j'ai indiquées pour définir le fondement sur lequel repose l'existence des nations, je proteste complètement contre cette idée que la guerre était une nécessité absolue. Ce n'en est une que pour l'homme sauvage!

M. Ed. Madier de Montjau. Je n'ai jamais dit que cela fût une nécessité absolue, je ne l'ai pas dit une minute.

M. Landowski. Vous avez développé ainsi l'idée; vous avez été jusqu'à prendre comme base la guerre la plus absurde, celle qui s'est faite contre les protestants de France, une guerre de religion !

M. Ed. Madier de Montjau. Je proteste de la manière la plus absolue contre la façon dont vous interprétez mes paroles.

M. Landowski. Ici, nous entrons dans cette définition de nation et de nationalité que Mme Royer a qualifiée de subtile.

A tout moment, nous rencontrons des nations qui ne sont que des nationalités, et qui existent moralement quoiqu'elles n'aient pas pu obtenir de victoires par la guerre, quoiqu'elles aient été vaincues. C'est une question qui demanderait beaucoup de développement, et je ne veux pas abuser de la parole.

M. Urechia (de Bucarest). J'avais demandé la parole pour faire mes réserves.

Quand on regarde les grandes choses, il est bon de regarder aussi de temps en temps les petites, et, par la pratique, on arrive à voir que la théorie émise par M. Madier de Montjau peut donner aux grands le droit de nous manger, nous les petits, parce qu'ils sont les plus forts. Et comme nous sommes les petits, nous avons immédiatement demandé la parole.

M. Ed. Madier de Montjau. Je vous demande de formuler l'exemple, je suis prêt à vous répondre.

M. Urechia. Nous avons trouvé un défenseur dans M. Madier de Montjau lui-même et également dans l'illustre M. Henri Martin.

Je pense que la théorie de Darwin appliquée aux nations n'est pas à sa place. Je voulais faire seulement mes réserves quant à cette théorie, et je me demandais, en songeant aux faits récents de la politique, ce que la Russie devait gagner à nous enlever un petit coin de terre qui nous appartenait depuis des siècles, et que la justice européenne nous avait rendu en 1856.

Avait-elle besoin de mer? Elle a assez de côtes! Avait-elle besoin de terre? Elle en a encore d'incultes!

M. Ed. Madier de Montjau. Je n'ai pas soutenu cette théorie.

M. Urechia. J'ai sans doute mal compris; néanmoins je demande au Congrès de ne pas accepter cette théorie. Je lui en serai bien reconnaissant, parce que, comme vient de le dire M. Henri Martin, je pense qu'elle ne serait certainement pas le moyen de sauver l'individualité des petits peuples. Pourquoi voulez-vous que nous en arrivions à assassiner l'individualité politique des petits peuples, du moment qu'ils tiennent à vivre?

M. Ed. Madier de Montjau. Je ne comprends pas. Je ne touche pas ici à la lutte pour l'existence selon Darwin.

M. Urechia. Je m'exprime peut-être très mal, je ne parle pas dans ma langue habituelle et je suis sans doute dans une autre direction d'esprit que ceux auxquels je m'adresse en ce moment. Je voudrais, comme conclusion, que le Congrès n'adoptât pas le principe émis par notre honorable collègue, M. Madier de Montjau. Cela ne serait pas le moyen de rendre justice aux peuples qui veulent vivre indépendants des grands. Il faudrait trouver le moyen d'empêcher que les intérêts d'existence des grands vinssent effacer de

la carte de tel ou tel continent les petits peuples qui s'opposeraient à la ru-sation de ces intérêts. Le Congrès voudra bien m'excuser si je me suis mal exprimé.

Plusieurs Membres. Très bien ! très bien !

M. Urechia. Je ne voudrais pas que, au xixe siècle, la lutte entreprise par les petits peuples, pour défendre leur individualité, pût être considérée comme une question de simple subsistance.

M. Ed. Madier de Montjau. Je tâcherai, Messieurs, de répondre d'abord à M. Henri Martin.

Je n'ai pas dit que des questions de boire et de manger, éclatantes à tous les yeux, dans leur élémentaire crudité matérielle, fussent la cause de toutes les guerres, la base de toutes les formations et de toutes les déformations de peuples; encore moins ai-je dit ce que m'a prêté M. Landowski, que toutes les guerres qui avaient des questions de boire et de manger pour motif étaient légitimes. Je n'ai pas dit surtout que les nécessités des grands peuples fussent un droit d'écraser les petits. En présence de l'héroïsme roumain, je ne suis pas d'humeur à légitimer facilement les usurpations russes. Au total, j'ai parlé de faits et de causes. Pas un mot de droit.

Je n'ai surtout pas dit, Monsieur Urechia, qu'on devait légitimer tous les attentats des grands peuples, quand ils avaient pour mobile des nécessités économiques. Un Français, en 1878 surtout, ne peut rien dire de semblable.

M. Urechia. C'est que j'ai mal compris alors.

M. Ed. Madier de Montjau. De ce que je verrais la cause d'un meurtre dans la faim du meurtrier, il ne s'ensuivrait pas qu'on dût m'accuser d'innocenter ce meurtrier.

Revenant à M. Henri Martin, je réponds en lui rappelant que par le mot de *subsistance*, j'ai entendu non seulement le manger, mais la satisfaction de tous les besoins matériels toujours croissants des nations, des pouvoirs et des classes dirigeantes; ces besoins de la vie, conservation ou développement, étant sentis et entendus suivant les temps et suivant les hommes, les époques et les lieux; sous forme de guerre de luxe, de conquête et d'accaparement, question de subsistance et de développement matériel plus ou moins légitime, mais question d'avidité, toujours naturelle, proportionnée à la science et à la moralité de l'époque et du pays. Et remarquez bien ceci, c'est que l'appétit désordonné procède tantôt de la faim, tantôt de la satiété. De ce qu'une société se fait une idée désordonnée de ses besoins, de ce qu'elle a des idées illégitimes de satisfaction de ses besoins, il n'en est pas moins vrai qu'au fond c'est une question de subsistance, toujours une question de subsistance bien ou mal comprise, je le répète, légitimement ou illégitimement traitée.

Colbert, grand économiste, ne voulait pas de la Hollande. Louis XIV voulait l'avoir. Qu'est-ce que cela prouve? Que le Roi Soleil avait moins de science et plus de voracité que son ministre; et hier encore Napoléon Ier éprouvait le besoin de mettre toute l'Europe en départements. Il trouvait cela indispensable à l'existence heureuse de la France *qu'il aimait tant*.

J'avais pris soin de répondre d'avance à cette accusation que je moralisais d'une manière déplorable sur les grands chocs des nations humaines.

Et l'on m'a opposé les croisades.

Mais les croisades mêmes étaient-elles ou n'étaient-elles pas, pour beaucoup de ceux qui s'y précipitèrent, un mouvement tumultueux qui, à leur insu, je le veux bien, procédait pour une large part poétiquement, mystiquement, d'une grande aspiration de découverte, d'un grand besoin commercial? Ne vous hâtez pas de répondre négativement. Il est hors de doute que les passions humaines, les passions de castes, les passions religieuses sont souvent pour beaucoup dans les grands chocs des nations entre elles; mais à quelle occasion se réalisent-ils, et sur quels espoirs, sur quels appuis matériels ces mouvements pivotent-ils? Sur les espoirs de bien-être augmenté, sur les efforts que ces espoirs rendent possibles.

Oh! sans doute, il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas voir et entendre le délire religieux entraînant les masses européennes à la croisade; il faudrait ne pas savoir un mot des dangers que les plus poétiques sentiments humains contiennent pour l'humanité. Mais êtes-vous bien convaincus qu'aucune idée d'ambition, de conquête, de fiefs, d'apanages et titres nouveaux n'exaltât la passion religieuse chez les chefs militaires dès la première croisade, et qu'ils allaient tous libérer le tombeau du Christ, sans penser que le Christ trouverait accessoirement moyen de les récompenser de ce service dès ce bas monde?

La croisade de saint Louis fut, je vous l'avoue, une fantaisie religieuse. Que dura-t-elle? ce que durent les fantaisies.

Êtes-vous bien sûrs que, l'impulsion une fois donnée, ceux qui suivirent n'étaient pas confirmés dans leur dévouement chrétien par le retentissement des récits poétiques des merveilles et des richesses de l'Orient? Ce retentissement excitait la cupidité des Grecs et des Romains; il excite la nôtre encore, et il n'aurait pas allumé l'avidité des affamés du moyen âge! Et puis ceux qui prêchaient la guerre sainte et qui n'y allaient pas, ne trouvaient-ils pas non plus leur profit à ce grand abandonnement des biens terrestres en Europe?

Guerres religieuses, persécution religieuse, propagande appuyée par la politique intérieure ou extérieure, faites-moi la grâce de regarder tout cela de haut et d'ensemble. Prenez la persécution des Maures et des Juifs en Espagne. Qu'est-ce? conquête sur les Maures, spoliation sur les Juifs.

J'aurai le courage de ma thèse, même en face de l'immense autorité de M. Henri Martin. La guerre des Albigeois n'est-elle qu'un fait de fanatisme ou aussi la reprise des antipathies et des conquêtes du Nord au Midi? La résistance des Huguenots n'est-elle pas pour beaucoup un effort de l'esprit local contre les appétits dévorants de la monarchie?

La propagande du sabre musulman est-elle si absolument religieuse? Partout en Afrique, dans l'Inde, en Chine, elle devient tolérante jusqu'à l'indifférence pour le dogme, quand elle a mis la main sur toutes les forces et tous les biens.

On extermina les Vaudois, mais parce que leurs prédications, leurs exemples menaçaient l'ordre établi, c'est-à-dire le bien-être, la quiétude des riches et des heureux du temps.

Les schismes et le sang qu'ils ont fait verser? Sans doute, dans ces détestables folies, l'orgueil pédantesque et théologique a fait bien du mal. Mais les questions de préséances, de bénéfices, de prébendes, de dîmes à prendre ou à garder, en ont fait plus encore.

Voyez les Bulgares et les Roumélistes chrétiens, et dites s'ils n'aspirent contre les Mahométans qu'au triomphe de la croix.

Le fanatisme anglais en Irlande? Depuis trois siècles, il a été tellement mélangé de cynique spoliation que le départ est au moins difficile à faire entre la religion et la spéculation. Je me figure peu un fanatisme véritable dans des hommes tels que Ludlow et son maître Cromwell. Mais je vois clairement en eux la haine méprisante et rapace de l'Anglo-Saxon contre le pauvre Celte. Et puis ce fanatisme se payait bien de sa peine; il tuait le Celte, prenait son sol, y casait par milliers à la fois des Anglo-Saxons. Tout cela était, ma foi, très *business-like*. En un tour de main, huit millions d'acres de terre avaient des propriétaires protestants. Et aujourd'hui les descendants de tous ces colons anglais, soldats de Cromwell, c'est encore par fanatisme religieux, n'est-ce pas, qu'ils traitent l'Irlande en pays conquis, et l'Irlandais en bête sauvage? La vérité est qu'il y a là une guerre de conquête interminable, qui ne peut pas finir par l'écrasement, comme dans la haute Écosse, mais qui se poursuit par l'éviction et l'émigration, et où les Anglais du bon vieux modèle voudraient bien pouvoir répéter, mais cette fois sans se tromper, les paroles de Ludlow, non de Cromwell : «Il n'y a plus en Irlande d'eau pour noyer un catholique, de bois pour le pendre, ni de terre pour l'enterrer.»

Un mot, et je finis sur ce point. Mon savant et spirituel ami, le Dr Gaëtan Delaunay, vient de me souffler à l'oreille une réflexion très scientifique et très utile pour me protéger contre les entraînements excessifs de ma conviction. «Les peuples, me dit-il, ont leurs névroses comme les individus. Les guerres de religion, par exemple, sont des accidents névrotiques.» Merci, mon cher docteur. Mais voyons, si je vous faisais la part large, je dirais : «Soit, il n'y a que des guerres et des révolutions de bien-être et des guerres et des révolutions de névroses.» A votre tour, dites-moi si je fais erreur biologique en disant que les névroses sont des maladies ou des accidents chez les individus, nés débiles, mal nourris, mal logés et épuisés, surmenés, anémiques, scrofuleux, hystériques, soit par suite de misères ou par suite d'excès. Eh bien! mais voilà le portrait assez exact du moyen âge. Et, à la base de votre névrose, je retrouve une question de subsistance et d'hygiène. Puis, sans aller plus loin que la surface, je vois à côté des peuples névrosés en convulsion, des habiles qui sur leur infirmité font capital, selon les lieux et les temps, comme nous avons vu d'autres habiles battre monnaie sur des individus hystériques, stigmatisés, miraculés, que sais-je?

Permettez-moi de ne plus analyser, mais de dire en quatre mots que, dans toutes les grandes effervescences religieuses, vous voyez net, si vous y regardez de près, les revendications, le mot est à la mode, les revendications matérielles, depuis Jean de Leyde, Huss et Zyska.

Mon Dieu, Messieurs, le socialisme moderne, qui aujourd'hui affecte les formes de la science, paraissait, il y a quelques années, un enthousiasme

sentimental religieux. Et l'enthousiasme démocratique aussi était naguère sentimental, donc religieux. Les temps ont marché, les comptes vagues se sont clarifiés, et aujourd'hui socialisme, démocratie, liberté, égalité, république, ne sont plus que des revendications légitimes ou illégitimes, folles ou logiques de bien-être.

Soyons justes cependant. Il y a un grand mouvement plus récent, celui qui, au xve siècle, porta l'Europe sur le nouveau monde; il nous aidera à comprendre mieux les croisades.

Les routes méditerranéennes de l'extrême Orient étaient perdues depuis la conquête musulmane, l'Europe avait un grand besoin de subsistance, le besoin de remplacer ces routes. Christophe Colomb crut aller au Kathay par l'Atlantique, au pays de l'or, de la soie, des épices et des pierres précieuses; on fut longtemps à découvrir l'erreur; mais, l'erreur découverte, on alla toujours, parce que l'Amérique, sous beaucoup de rapports, remplaçait le Kathay.

Soyons justes, ai-je dit. Eh bien! ce mouvement commercial, au fond, était poétique : il y avait là un besoin, un enthousiasme de découvertes géographiques, au fond de ce besoin, de cet enthousiasme des terres inconnues; encore un besoin légitime, naturel, utile : l'homme voulait reconnaître le monde et parcourir son domaine entier, faire acte de propriétaire et connaître toutes ses sources d'approvisionnement.

Toujours est-il que la découverte de l'Amérique fut un effort commercial, et que toutes les horreurs qui furent commises furent des faits d'exploitation, de jouissance, d'enrichissement brutal et mal éclairé. Toutes les guerres qui, à la suite, ont ensanglanté l'Amérique, étaient des guerres de douane, c'est-à-dire des guerres de subsistance.

Certes, je n'entends pas follement nier que l'esprit insensé de propagande accéléra le mouvement d'émigration en Amérique : c'était l'esprit du temps. La religion se mêlait à tout, fécondait tout, envenimait tout; j'ai même besoin de proclamer que la religion fut pour beaucoup dans la détestable énergie des *conquistadores* espagnols. Mais la passion géographique, telle que je la définissais, et l'aspiration commerciale, furent les deux grands moteurs qui lancèrent des masses d'hommes sur l'Amérique.

Par contre, tout ce que je pourrais avancer, c'est que la passion religieuse fut le levain premier qui fit bouillonner les masses en Europe pour la croisade. Mais je ne saurais oublier que des raisons puissantes d'ordre matériel devaient rendre l'Europe très inflammable à tout projet de se ruer sur l'Orient.

Je le répète, les routes de l'extrême Orient, l'antiquité s'était toujours efforcée de les ouvrir sans y réussir bien; et le moyen âge les avait complètement perdues, il les lui fallait. Par l'insuccès des croisades, elles furent fermées mieux que jamais. Que fait l'Europe depuis 1453? lutter sans interruption contre les barrières.

Et nous, contemporains, que faisons-nous? Grecs, Russes, Anglais, Français, Roumains, que faisons-nous? nouer et dénouer la question d'Orient. Politique, navigation, commerce, science, guerre, diplomatie, canaux, chemins de fer, électricité, que faites-vous? vous vous efforcez de nous ouvrir des voies d'Occident en Orient. L'œuvre contemporaine par excellence, c'est d'ouvrir les voies

de terre qui conduiront de la Méditerranée et du Danube aux Indes et à la Chine.

L'œuvre avance: l'Européen ira rejoindre l'Amérique, le Kathay de Colomb, par Samarkand; le maître s'apprête à parcourir son domaine de bout en bout; bientôt la spéculation commerciale, la statistique et les sciences pourront dresser l'inventaire des forces et des approvisionnements de l'humanité.

La guerre américaine de sécession est un fait d'hier. Les bonnes gens ont cru quelque temps que l'idée chrétienne ou philosophique de l'affranchissement des noirs en était la cause, ou que c'était une question de droit constitutionnel fédéral. Mais la chose est jugée aujourd'hui. Les Américains ne sont pas si fous que de se battre pour un principe d'humanité: la guerre de sécession était une guerre de finance et de tarifs. La guerre de l'indépendance américaine fut, elle, surtout une guerre de tarifs. Elle n'en fut pas moins héroïque et moins noble.

A présent, je répondrai à M. Urechia : quoi! la Russie veut régner sur le Danube, le commander par des douanes qui sont de véritables forteresses! Je le sais moins bien que M. Urechia, mais je le sais. Pour exercer une influence directrice sur les populations slaves ou dites slaves, écrasante pour la Roumanie, menaçante pour l'Allemagne, a-t-elle demandé la Bessarabie qui est la clef du Danube? A coup sûr, voilà une question commerciale; donc une question de subsistance pour quelqu'un. Est-ce à dire que les moyens soient légitimes? Je n'ai rien dit de semblable.

Je n'ai pas dit que toutes les questions de subsistance constituaient des droits légitimes ; j'ai dit qu'il y avait, au fond de toutes choses, une question légitime ou illégitime de subsistance, mais toujours une question de subsistance. Eh bien! pour vous aussi, Roumains, il y a une question de subsistance à ne pas laisser prendre la clef du Danube; la trouvez-vous ignoble ou morale? Et en quoi pensez-vous, s'il vous plaît, que ma doctrine soit oppressive pour les petits et favorable aux grands ?

M. Urechia. Évidemment, si les petits ne sont pas en état de se défendre.

M. Ed. Madier de Montjau. Je puis reconnaître que l'Allemagne a droit à la mer; mais est-ce à dire pour cela qu'il soit légitime de prendre la clef du Rhin ou de la Baltique par la guerre? Et si la Russie s'imagine par erreur qu'elle a besoin du Danube, et qu'elle emploie des moyens oppressifs pour s'en emparer, elle aura deux fois tort. Voilà tout. Ma doctrine n'en est pas responsable.

M. le Président. Restons dans les faits et ne prenons pas d'exemples contemporains.

M. Ed. Madier de Montjau. Si l'on ne m'a pas compris ou approuvé dans la théorie toute de fait que j'ai formulée, et qu'on prétende m'amener à des monstruosités en ce qui concerne les croisades, par exemple, ou le traité de Berlin, je dois être libre de me défendre de ces monstruosités et je m'en défends, prenant mes exemples et mes preuves où je les trouve, où je puis. C'est mon droit.

Je me résume en quelques mots. Je n'ai pas entendu dire le moins du monde que certains mobiles de sentimentalité, d'habitat, de religion, d'habitudes, de préjugé, de race, de tradition, de rancunes ou de mœurs ne puissent être la cause déterminante ou première des guerres civiles ou étrangères, des guerres religieuses. J'ai dit qu'au fond de toutes les guerres, on trouvait des questions de subsistance, causes ordinairement principales, souvent causes concomitantes ; ces questions pourraient se formuler en pillage, en vol, en massacres, sans cesser d'être des questions qui, si elles sont du ressort du philosophe, sont aussi du ressort de l'économiste, de l'économie politique telle que les peuples plus ou moins avancés la pouvaient faire.

Le choc de Carthage et de Rome, les guerres des Grecs et des Mèdes, les invasions du Nord et de l'Est, les grandes commotions du genre humain, ont eu des questions de subsistance pour cause, pour moyen, pour but, pour résultat. Je n'ai rien dit qui légitime les guerres injustes, pas plus que les excès révolutionnaires et les sanglantes folies du fanatisme.

M. le Président. La parole est à Mme Clémence Royer.

Mme Clémence Royer. M. Madier de Montjau nous a montré l'inconvénient qu'il y avait à employer des termes mal définis ou des termes restreints pour rendre des idées plus générales. Je vois bien que l'idée qu'il a voulu émettre n'est pas une véritable idée de subsistance, du moins telle qu'elle est donnée dans la langue de l'économie politique. Elle signifie, en effet, le boire et le manger, c'est-à-dire les conditions véritablement économiques des nations.

Au-dessus de ces questions de subsistance, il y a des conditions d'existence bien plus générales, et j'admettrai alors que, s'il y a des guerres qui ont pour principe des conditions de subsistance, elles sont, en général, très limitées; elles ont lieu surtout à l'état sauvage entre de petites tribus ou entre de petites nations excessivement restreintes. Mais, en général, les grandes guerres entre grands peuples n'ont pas pour motif des questions aussi étroites. Il y a des conditions d'existence qui sont beaucoup plus larges ; il y a la possession des détroits, des frontières; il y a la possession de certains postes véritablement militaires : voilà des occasions de guerres beaucoup plus graves, plus importantes, et qui ont, en effet, pour raison des questions d'existence.

Mais, en dehors de ces motifs de guerre que l'on pourrait appeler légitimes, dans certaines limites, il faut bien reconnaître qu'il y a eu des guerres illégitimes. Il y a eu certainement dans l'histoire un bien plus grand nombre de guerres qui n'ont jamais eu pour raison ni la subsistance ni l'existence même des nations, mais simplement l'ambition des conquérants, les caprices religieux, l'esprit de domination et d'orgueil des pontifes. . . . (Applaudissements); et, quelquefois, je ne sais quel singulier caprice ou quelle frénésie qui a poussé les peuples les uns contre les autres, sans que jamais ni les uns ni les autres aient bien su pourquoi.

M. Ed. Madier de Montjau. Nous non plus. Mais j'ajoute, moi, qu'il faut chercher ce pourquoi et qu'on peut le trouver.

Mme Clémence Royer. L'histoire ne nous montre point dans la guerre de Troie une question de subsistance. Les guerres d'Alexandre n'étaient pas non plus une question de subsistance. Il en est de même de toutes les guerres de Rome, excepté peut-être la guerre contre Carthage.

M. Ed. Madier de Montjau. Oui : excepté ce petit détail, auquel on pourrait joindre toutes les conquêtes de l'insatiable voracité romaine.

Mme Clémence Royer. Les guerres des Romains en Asie, en Espagne, n'étaient point des questions d'existence.

Si nous allons plus loin, si nous poussons jusqu'à César, la conquête des Gaules n'était pas une question d'existence: César avait besoin d'être conquérant pour dominer Rome; il y a là une question personnelle, individuelle. César était ambitieux, voilà tout.

Les guerres entreprises par la maison d'Auguste n'étaient pas des questions de subsistance; c'était tout simplement des questions de domination.

Il en est de même de la guerre de Cent ans et des croisades; les croisades n'avaient pas pour cause une question d'existence: c'était la réaction de l'Europe contre les invasions arabes; c'était une question ethnique.

Maintenant, que les questions de marchés, de caravanes, de navigation, d'intérêt financier y aient été pour quelque chose, je le veux bien. Mais dans toutes ces crises, quand toute l'Europe, comme arrachée de ses fondements, semblait se précipiter sur l'Orient, selon l'expression d'Anne Comnène, il n'y avait point là de question de subsistance ni de question d'existence : il y avait des questions de races et de religions.

Quant aux petites nationalités, elles peuvent avoir intérêt à faire la guerre pour défendre leur existence; ce sont les petites nations qui sont nécessaires aux grandes, et ce sont les grandes qui décident du sort des petites.

Ce n'est pas pour avoir la mer que la Russie a pris la Pologne, et que la Prusse a fait la guerre à l'Autriche.

Il arrive que, quand une question d'existence est une raison de guerre, c'est une guerre entre les petites nations et les grandes qui, par les lois de la force, tourne au détriment des petites, et, par conséquent, ne mène à rien pour elles. La Suisse, qui est au milieu de l'Europe, a-t-elle droit à la mer? Les questions d'existence et de subsistance se résolvent par le commerce.

Si nous n'avions pas à craindre toujours l'ambition et les caprices des conquérants, le besoin qu'ils ont constamment de faire la guerre à l'extérieur pour avoir la paix à l'intérieur, nous n'aurions pas, en France, plus de risques de guerre que les nations qui n'ont pas la mer; ces questions, je le répète, se résolvent par la liberté du commerce, par les traités, par les échanges qui font passer les produits d'une nation chez une autre nation. Tout le monde y gagne et personne n'en souffre.

Il est certain qu'une nation qui n'aurait qu'une petite frontière maritime n'aurait pas intérêt à développer sa marine sous son propre pavillon : elle serait obligée de faire des traités de protection en faveur de son industrie maritime.

Ce transit se fera dans les conditions plus favorables par la marine des grandes nations qui, par leur situation géographique, occupent une grande étendue des côtes. Il y a un échange naturel de produits chez les nations essentiellement agricoles par la nature de leur sol.

Je dis donc que les questions d'existence sont des questions d'économie politique et non des questions politiques.

M. Ed. Madier de Montjau. Je remercie sincèrement Mme Royer de m'avoir rappelé des principes d'économie politique qui sont absolument élémentaires, je l'avoue, mais je la supplie de croire que je les connais et que je ne les avais pas oubliés. J'ai l'expérience personnelle de ces ressources commerciales. Elles ne sont qu'un remède coûteux et jamais une solution.

Il y a des questions qui se traitent à coups de canon et qui, je le crois, si les gouvernements le voulaient comme les peuples, se traiteraient facilement au moyen de traités de commerce; sans doute, avec des traités et des agents transitaires, tous les pays peuvent transporter leurs produits aux ports de mer. Mais tout homme de commerce vous montrera l'immense perte que subit la marchandise qui voyage entre les filets des transitaires et les mailles des traités de commerce. C'est par des tours de force incessants que les peuples non maritimes viennent à bout de faire de l'importation et de l'exportation maritimes.

Mais cela ne change rien à ce que j'ai dit tout à l'heure: qu'on laisse aux rois guerriers ou à l'esprit de fédération pacifique le soin de refaire la carte et de partager les rivages de la mer équitablement entre toutes les nations, j'affirme le besoin de communication, le besoin d'assurer les communications. Je vois dans ce besoin non satisfait la cause de nos grandes guerres, et je n'ai rien exagéré en disant que les questions de subsistance entraient pour la plus grande part dans toutes les guerres du genre humain.

Il est très vrai que cette doctrine ramène tout à l'économie politique. Mais je l'ai dit, il ne faut pas perdre de vue que tous les hommes et toutes les époques ont fait leur économie politique à leur manière.

A ceux qui croiront à de grandes agitations sans intérêts matériels, je demanderai de voyager un peu en Turquie; qu'ils se renseignent sur les patriarcats de Constantinople et sur les communautés grecques et roumaines du territoire ottoman. Ils verront si la politique et la religion sont sans intérêts matériels pour les popes et pour les paroissiens, si les grands mouvements de races et de nationalités ne vivent pas d'intérêts matériels énormes, légitimes, pressants ou hypocrites, cupides et sans scrupules. Et qu'ils disent, après, si les soulèvements des opprimés sont moins respectables, moins redoutables que les menées de ceux qui les agitent et les exploitent !

On me reproche de rapetisser et de rabaisser de grands problèmes historiques en les réduisant à des questions de manger et de boire. J'affirme que ces questions sont nobles. Ces problèmes je les agrandis et je les élève en les liant de plus près à la question de la vie humaine.

M. Castaing. Je demande la parole pour une motion d'ordre.

Nous avons le droit de faire de l'ethnographie, et aussi de l'ethnographie politique et jusqu'à un certain point de l'économie politique, mais à la condition de ne pas entrer dans des discussions purement économiques. L'ethnographie étant une science historique, nous devons rester dans le domaine historique.

M. Ed. Madier de Montjau. Je n'ai fait qu'invoquer l'histoire.

M. Castaing. Justice entière vous est rendue; vous avez fort à propos invoqué l'histoire. Néanmoins, mon observation subsiste et, si l'assemblée veut bien m'y autoriser, je vais le démontrer.

M. le Président. Demandez-vous à reprendre la discussion?

M. Castaing. Entièrement et dans son ensemble.

M. le Président. Personne n'étant inscrit, vous avez la parole.

M. Castaing. Les guerres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense : leurs véritables motifs échappent presque toujours aux acteurs mêmes, et souvent aux historiens qui se laissent trop guider par les faits spéciaux. Trop politique, l'histoire n'est pas assez ethnographique, du moins à nos yeux, et ne se préoccupe pas suffisamment des passions populaires que le pouvoir exploite ou par lesquelles il est souvent entraîné.

Ceux qui feront le récit de la guerre d'Orient, en 1855, — nous pouvons en parler, c'est déjà de l'histoire, — en compulsant les documents diplomatiques, trouveront pour cause officielle une querelle des gouvernements de France et de Russie, au sujet de la question des Lieux Saints : on se disputait le terrain où fut la maison de sainte Anne, à côté de la Piscine Probatique; on était en désaccord sur la restitution de l'étoile d'argent qui orne le fond de la grotte de Bethléem. Derrière ces prétextes, l'historien découvrira sans peine les intérêts les plus considérables, les visées secrètes des gouvernements; mais il expliquera moins bien pourquoi cette guerre fut vraiment populaire chez trois peuples, dont deux au moins n'avaient aucun sujet de rancune réciproque. Si l'historien le dit, c'est qu'il sera en même temps ethnographe. La cause vraie de cette popularité, c'est, il faut l'avouer, que l'Europe étant en paix depuis quarante ans, on éprouvait le besoin de se battre, et la guerre était sympathique à ceux qui avaient le moyen de la faire, surtout au loin et sur la terre étrangère. Nous voilà loin des opinions humanitaires, mais quittons le terrain de la philosophie et de l'économie politique, et entrons en pleine ethnographie.

J'ai remarqué avec surprise qu'au milieu des choses remarquables qui viennent d'être dites, on a constamment négligé la distinction, qui est cependant classique, en guerre civile et guerre extérieure; on a mis sur un même plan la lutte de Rome contre Carthage et celle de Pompée contre César; les différences sont essentielles.

La guerre civile n'a jamais qu'un seul motif, qui est l'ambition des chefs, qu'un but, qui est leur domination plus ou moins immédiate : princes ou tri-

buns, ils agissent de la même façon, et en cela, la plus parfaite des républiques ressemble d'assez près à la meilleure des monarchies. Les principes qu'on invoque se valent, ou peu s'en faut. L'honneur et le roi, le trône et l'autel, liberté, égalité, justifient l'ambition et l'intrigue, en fascinant les imbéciles qui forment le fond des contingents. Ceux qui dirigent ces mouvements puisent leur force dans ce fait que les hommes qu'on excite sont toujours prêts à se battre : tels ces chiens de la rue que les gamins lancent l'un contre l'autre dans un but de récréation. La seule différence, c'est que le chien ne demande pas le motif.

Ici se montre le caractère ethnographique : soit que le conflit ait été organisé de longue main, soit qu'il surgisse à l'improviste, on est tenu de fournir un mot plausible et qui remue la fibre populaire ; par conséquent, il varie selon les milieux et, jusqu'à un certain point, selon les races. Les principes politiques et sociaux, qui soulèvent les peuples de race latine, ont déjà moins d'effet dans les milieux germaniques; ils sont incompris en Asie, où les bras se laissent armer par les différences d'origine et les querelles de religion. Les guerres civiles du xvie siècle ont une curieuse physionomie : malgré l'étiquette, la religion y a moins de part que la politique; on voit des frères se répartir dans les camps opposés sans cesser d'être d'accord, des individus changer de bannière sans motif connu, des gouvernements soudoyer au dehors ce qu'ils combattent chez eux.

La physionomie des guerres internationales est différente : comme l'a très bien fait observer M. Madier de Montjau, chaque peuple y porte le caractère répondant à son état social; mais cet état social résulte d'une multitude de causes existant depuis des siècles, dans les mêmes milieux, et finissant par se transformer en caractères de races.

Quelqu'un a dit que « la France seule se bat pour une idée ». Cette parole fut très exacte de tout temps; elle était vraie pendant les croisades, comme pendant la guerre de Cent ans, pour les Vendéens comme pour les Bleus, à Wagram comme à Magenta. Mais en la rappelant, il ne faut pas songer aux gouvernements qui ont des raisonnements compliqués; il s'agit d'un peuple, du soldat qui caresse un idéal : ordinairement, cet idéal, c'est la gloire.

A d'autres nations, il faut des raisons plus solides. Il est connu que l'Angleterre mettrait le feu aux quatre coins du monde pour les besoins de son commerce; le peuple anglais comprend cette théorie, et il s'y associe pleinement. La Germanie est envahissante; sous chacune de ses entreprises, il y a une visée d'accaparement, une perspective de migration. De son côté, le Slave rêve l'expansion continue, l'absorption du voisin, et son gouvernement est à la remorque des passions populaires plus avides que les calculs officiels. La partie occidentale de l'Asie ne s'élève pas au-dessus des querelles de clan ou de race, à moins que le fanatisme religieux ne réveille un enthousiasme qui ne cède que devant la supériorité de la force.

Un caractère ethnographique fort curieux est celui qui se manifeste le long des rives de la Méditerranée. De Cadix à Salonique, et même jusqu'aux bords de l'Euphrate et du Tigre, de Tanger jusqu'au Nil et au golfe Persique, on comprend la guerre sous la forme d'une association publique ou privée de

gens armés, mettant à rançon les inoffensifs et les passants : brigandages et *vendetta* dans les montagnes, razzia dans les plaines, piraterie sur mer, *pronunciamentos* et *condottieri;* le tout subordonné à certaines règles du droit des gens, n'entachant en rien l'honneur et se conciliant avec lui. Y a-t-il, dans ces faits, une présomption de parenté de races? Je suis disposé à le croire. Les Espagnols ont transporté ces mœurs dans l'Amérique du Centre et du Sud, où le brigandage a peu de raisons de s'exercer, mais qui est la terre classique du *pronunciamento.* Les exceptions, dues à des causes multiples, n'enlèvent pas au surplus le caractère de race.

En résumé, il y a, dans l'esprit des peuples, des entraînements qui les associent aux vues de leurs gouvernements.

Passons à une question beaucoup plus délicate, parce qu'elle soulève les préjugés, le fanatisme et les déclamations: la guerre est-elle nécessaire? (Voix diverses : Non, non, jamais!) Le mot *nécessaire* a plusieurs significations; ici, c'est le terme philosophique corrélatif à *contingent.* Je dis que la guerre est inévitable.

La faculté du courage est répartie d'une façon fort inégale, non seulement entre les hommes en général, mais encore entre les groupes de l'humanité. Quelques races en sont fort mal pourvues; voyez ce que l'Inde a fait au milieu de ses oppresseurs successifs. D'autres nations ne semblent vivre que pour la guerre; les combats sont leur élément : l'état de barbarie et la civilisation y sont également propices. Un poète anglais, je ne sais plus lequel, raconte comment, dans l'intervalle de deux scènes de carnage, il mouillait de pleurs le texte grec du récit de la mort d'Hector. Dans les milieux de cette catégorie, lorsque l'ennemi extérieur fait défaut, on se bat entre soi.

Il est des nations fort connues dans l'histoire, sur lesquelles passe périodiquement un souffle batailleur auquel il est impossible de résister, à ce qu'il paraît; il leur faut alors renverser quelque chose, l'ennemi, leur gouvernement ou elles-mêmes. Les gouvernants, qui sont ordinairement gens habiles, s'efforcent de détourner l'orage sur la tête d'un voisin, d'où ils puissent retirer gloire et profit. C'est alors que l'on règle les vieilles querelles; les questions de subsistance prennent le premier rang, parce qu'elles intéressent beaucoup de monde, et ramènent la prospérité chère au pouvoir qu'elle affermit. Celui que ces vues économiques intéressent le moins, c'est, à coup sûr, le soldat lui-même. Aussi faut-il, pour réchauffer son élan, faire vibrer un fanatisme qui n'est pas toujours religieux. Du reste, les prétextes ne manquent jamais; et, à défaut d'impulsion religieuse ou patriotique, monarchique ou républicaine, nous verrons quelque jour l'habitat humain converti en un vaste champ de carnage en l'honneur des doctrines qui prêchent l'amour international de l'humanité. Les peuples sont des frères, mais des frères ennemis. *Homo homini lupus.*

Ce serait se faire accuser d'économie politique et sociale que de chercher si le besoin des combats ne produit que des résultats malheureux; si la guerre ne relève pas les peuples de l'abaissement causé par les jouissances de la paix. Je m'arrête, ne réservant que deux mots pour déterminer les deux éléments principaux de la guerre.

Les gouvernements peuvent se comparer à des monteurs de machines. La

plupart du temps, le monteur semble inoccupé; cependant il étudie, combine, fait ses plans; le grand jour étant venu, il réunit toutes les pièces que d'autres ont longuement fabriquées, les distribue de façon à les avoir sous la main, se munit de compléments et de quelques rechanges, et, enfin, se met à la besogne. A partir de ce moment, il ne voit et n'entend que les auxiliaires de son choix. L'œuvre terminée, il jouit du succès, prend quelque repos, et se prépare pour recommencer plus tard. Voilà pour les gouvernants.

Les peuples sont ces auxiliaires, toujours prêts à se faire écraser pour le patron, à condition que cela ne dure pas trop longtemps. S'il a quelque jambe cassée, c'est pour eux; mais n'importe, pourvu que cela marche vite et bien; il ne lui saurait pas gré de précautions trop minutieuses. De même, les peuples finissent par mépriser les chefs trop pacifiques, et le poète l'a dit excellemment :

Passez, monarques débonnaires,
Doux pasteurs de l'humanité!.....
Pour vous, point de haute statue,
Le peuple oubliera votre nom,
Car il ne se souvient que de l'homme qui tue
Avec le sabre et le canon.

On déteste la guerre, mais on la fait toujours; et ceux qui ont eu le plus à s'en plaindre sont les premiers à la recommencer. Voilà pourquoi sans doute, elle est éternelle.

L'histoire, lorsqu'on l'interroge, montre les peuples ruinés ou détruits, d'autres, maintenus ou relevés par la guerre; mais, en voyant dans l'abjection intérieure ou sous la servitude étrangère ceux qui s'en sont désintéressés, on se demande si une paix de ce genre n'est pas la plus horrible malédiction qui puisse tomber sur la tête d'un peuple libre. (Applaudissements.)

M. Guillien. Je ne viens pas critiquer le remarquable exposé que vous venez d'entendre. Il est vrai que la guerre est comptée au nombre des nécessités de la vie. En politique, où l'on est rarement juste et jamais impartial, on reproche la guerre au gouvernement que l'on déteste et l'on en fait un honneur à celui qu'on préfère. Carthage mettait en croix les généraux vaincus et abandonnait parfois les autres, à cause des rancunes et des jalousies de parti. Mais, comme l'a très bien fait observer M. Castaing, il faut, autant que possible, rester dans l'ethnographie.

Dans l'ancien monde, dont il a toujours été question jusqu'à présent, la guerre prit de bonne heure des formes régulières et classiques; dans le nouveau monde, elle a un caractère moins élevé et plus primitif: les luttes des Peaux-Rouges ont été rendues célèbres par le roman, que Châteaubriand éleva à la hauteur de l'épopée, à qui Cooper prêta les plus intéressants tableaux. Peut-être, au commencement du moins, tout cela ne fut-il que querelles de tribus, compétitions de chasse et d'habitat, envahissements, migrations. Ensuite, ce n'est plus qu'une *vendetta* généralisée; puis le besoin de détruire transformant l'homme en un démon sanguinaire. Ce serait le flatter que de le comparer au tigre; les bêtes féroces ont l'excuse de leur organisation.

Je me suis souvent demandé pourquoi ces guerres ne présentent pas le même intérêt que celles de l'ancien monde, et j'ai cru en trouver la raison dans ce fait: qu'étant dépourvues d'un but élevé, elles ne pouvaient produire des résultats qui les excusent.

Les luttes de l'antiquité classique, celles du moins qui ont le privilège d'être connues de tous, ont toutes pour objet un empire à fonder, une domination à étendre, une patrie à honorer, un territoire, des foyers à étendre ou à conquérir. Selon les principes de l'art dramatique, le spectateur s'intéresse à l'un des personnages, pourvu que le but soit défini et connu. Sympathisant avec lui, pour un motif quelconque, pensant et sentant avec lui, on s'associe à ses passions, à ses douleurs. Le Peau-Rouge n'avait pas de but avouable; ne combattant que pour détruire, pour faire le mal, il n'inspire pas d'intérêt. Ses héros, comme ceux d'Ossian, ne se gravent pas dans nos souvenirs; empreinte d'une véritable grandeur épique, l'œuvre de Macpherson est cependant inférieure à celle d'Homère pour l'intérêt, à celle de Virgile pour la largeur du but allégué.

Ceci n'est pas une simple question d'esthétique; je vais vous montrer, Messieurs, que c'est bien de l'ethnographie.

Aux époques où les Européens les ont connus, les Peaux-Rouges n'eurent jamais de but élevé, ni empire, ni domination à établir, ni terres à féconder, ni organisation quelconque. Destructeurs uniquement, ils ressemblaient à ces révolutionnaires qui, n'ayant semé que haine et ruines, ne recueillent que désastres et inimitiés. N'ayant rien cherché de durable, ils n'auront pas la consolation de vivre dans la mémoire des hommes; car il paraît que ces *mounds*, grossières constructions de la barbarie, sont les œuvres de leurs victimes qu'ils ont si mal remplacées; ils n'avaient reçu qu'un petit legs de la civilisation, et ils l'ont laissé perdre.

Ce qui précède peut concourir à donner la raison de la moralité de la guerre, moralité qui résulte du but, par lequel la guerre peut se faire grande, légitime, sympathique, tandis qu'autrement elle n'est que barbare et détestable. Et pour finir, car je m'aperçois que l'heure avancée nous appelle au dehors, j'ajouterai que la grandeur du but est peut-être la meilleure garantie de la rareté que nous sommes portés à lui désirer de toutes nos forces. En écartant les motifs futiles, la difficulté d'exécution, surtout à raison des finances, prévient plus de conflits armés que ne le feront jamais toutes ces fraternités internationales et ces grands principes humanitaires qui ne sont connus jusqu'ici que par des désastres. (Marques d'approbation.)

M. Castaing. Les remarques qui viennent de vous être présentées sont très fondées et s'appliquent parfaitement au cas des Peaux-Rouges. Quoique croyant à une vie future, ils n'avaient pas plus de but personnel que de but général, et la vie d'un autre monde leur apparaissait comme la continuation de celui-ci, ce qui excluait toute modification et par conséquent tout objet à poursuivre.

Mais il n'y aurait aucun inconvénient à généraliser cette appréciation; à se demander s'il n'y a point partout un certain nombre de Peaux-Rouges et si Alexandre Dumas a été induit en erreur par son esprit d'observation, lorsqu'il

adopte le titre des *Mohicans de Paris*. «L'espèce anthropophage, a écrit un autre homme d'esprit, est toujours la même, malgré son prétendu perfectionnement : bigote, elle mange des incrédules; incrédule, elle mange des prêtres; il n'y a de changé que le ragoût.»

Le grand nombre n'a pas d'autre impulsion que le désir de détruire : car l'homme mal élevé est un animal méchant, et c'est en cela qu'on peut surtout le comparer au singe. Seulement, c'est un singe perfectionné : il ne se borne pas à détruire les hommes, à dégrader les monuments; il les détruit méthodiquement par le fer et le feu. Les Vandales étaient sans doute des frères aînés des Peaux-Rouges; mais si tous les peuples ne sont pas frères, ils sont au moins des cousins de tous côtés. Quand la vanité s'en mêle, avec un certain sentiment du beau, on voit apparaître l'amour de la gloire. Les masses comprennent très bien ce sentiment, mais il leur est difficile de s'élever plus haut : le niveau habituel des idées et le manque d'objets de comparaison s'y opposent; en un mot, elles sont dépourvues des idées générales capables de donner aux manifestations du courage, et à la guerre elle-même le caractère élevé qui peut en faire excuser les excès.

M. Ed. Madier de Montjau. C'est avec un grand plaisir, j'en suis convaincu, que tous les membres du Congrès, comme moi-même, se sont prêtés à un retour du chapitre V au chapitre I. Mais il y a une chose que j'ai au cœur et je vous la dirai.

Deux ou trois fois, depuis l'origine de ce Congrès, on nous a, sous des formes diverses, donné des conseils très bienveillants. On nous a dit : «Votre ethnographie est une science contestée; il faut qu'elle se glisse dans le monde à petit bruit. Faites-vous petits, obtenez une place au soleil, et vous vous occuperez plus tard de l'agrandir.» Cela peut être très sage, mais ce qui est peu facile à subir, c'est qu'au fur et à mesure qu'une des questions qu'on n'a pas l'habitude de voir rattacher à l'ethnographie se présente, une voix s'élève, qui dit : «Laissez cela, cela m'appartient, c'est de la biologie.» Un autre dit : «Laissez encore cela, c'est de l'anthropologie.» Un autre : «Ne touchez pas à cela, c'est de la haute politique et c'est mon domaine exclusif.» Puis vient cette objection qui m'effraye d'autant plus qu'elle ne me représente rien de distinct. On nous a dit : «Ah! ne vous mêlez point de ceci, c'est de la *Sociologie!*» Ce mot est-il français, ancien ou moderne? Je ne le sais pas.

La sociologie, c'est probablement la science des sociétés, autant que ma faible érudition me permet d'en juger. Mais l'anthropologie pourrait dire : «Je fais de la sociologie.» Car il n'est pas possible de faire sensément du *logos* sur les sociétés, sans faire l'histoire naturelle de l'homme et *vice versa*. Singulier mot que «sociologie»! Il est formé d'un mot grec et d'un mot latin comme *pictographie*. Les savants qui font de tels mots n'ont pas droit à un grand respect; par le seul fait de leur invention, au moins. Et la sociologie, avec ses auteurs, ne peut avoir le monopole de parler des sociétés humaines par brevet d'invention. Les anthropologistes pourraient dire aux sociologistes : «Levez-vous de là, c'est à moi qu'il appartient de déterminer ce qu'a été l'homme, ce qu'il est et ce qu'il peut devenir, isolé ou réuni à ses semblables.»

Quant à nous, ethnographes, nous avons le privilège que la biologie, l'anthropologie, l'économie politique, la sociologie, nous disent en chœur : «Taisez-vous!» Nous sommes dans la position d'Ismaël : Tout le monde levait la main contre lui : que lui restait-il à faire? à lever la main contre tous. L'ethnographie, c'est de la sociologie peut-être, c'est de l'anthropologie quelquefois, de la politique à ses heures, parfois de la géographie et de l'histoire philosophique, toujours de la linguistique, de l'économie politique; c'est l'analyse de ce qui est, et un coup d'œil d'induction sur ce qui sera dans les sociétés qu'on appelle nations.

On ne veut pas que nous nous appelions «Histoire naturelle des sociétés», appelons-nous «Histoire des sociétés», mais histoire procédant, non plus seulement des monuments, mais de toutes les données scientifiques, et tendant scientifiquement à servir à quelque chose pour l'avenir des peuples, pour leur bien-être, et pour la plus ample instruction des gouvernements et des diplomaties.

Nous prendrons la main à ceux qui nous aideront, aux biologistes, aux anthropologistes, aux climatologistes, aux géographes, etc. Mais nous ne nous inclinerons pas devant ceux qui voudront nous imposer silence au nom d'une spécialité, parce que nous sommes des généralistes. Comme tels, nous devons toucher à toutes les spécialités et les résumer toutes.

Eh bien! quand nous arrivons aux sections 6 et 7, nous arrivons aux conclusions de notre science, et nous disons : Les peuples arrivés à un certain point ont des relations entre eux; la vie de relation politique internationale et la vie de relation politique intérieure font partie virtuellement de l'histoire naturelle des individus et formellement de l'histoire naturelle des sociétés; les tendances de l'individu, son développement probable, font partie de l'histoire naturelle des individus, des races et par conséquent des nations. Qu'on nous prouve le contraire, qu'on conteste la légitimité de notre programme, mais qu'on ne prétende pas magistralement l'émonder sans nous consulter. (Vive approbation.)

APERÇU DE L'ÉVOLUTION DES GRANDS RAMEAUX ETHNIQUES DE L'EUROPE.

LE DROIT À LA MER ET LES FRONTIÈRES NATURELLES,

PAR LÉON DE ROSNY.

L'ethnographie de l'Europe est suffisamment connue aujourd'hui pour qu'on puisse tenter le tracé rationnel des zones affectées aux grands groupes ethniques qui occupent cette partie du monde. Le tracé de ces zones présente cependant de graves difficultés.

L'habitat des divers rameaux ne répond pas toujours, tant s'en faut, aux conditions géographiques nécessaires pour le développement civilisateur des nationalités.

S'il est vrai, — et l'histoire de notre siècle le prouve par de nombreux

exemples, — qu'il n'est pas possible de conserver longtemps, sous l'empire politique d'un groupe ethnique quelconque, des lambeaux plus ou moins considérables de groupes qui lui sont étrangers, il n'est pas moins vrai qu'aucun État ne peut subsister sans revendiquer les conditions géographiques nécessaires à son existence, à sa conservation.

Toute nationalité a un droit incontestable à la mer, comme tout individu a droit à un chemin pour sortir de sa propriété. Le bon sens, la nécessité, ont fait inscrire ce droit dans les lois de toutes les nations qui possèdent une législation quelconque. Nous le possédons dans notre Code rural. Nous sommes encore bien loin de posséder une législation internationale tant soit peu complète. Malgré de louables efforts, les peuples civilisés n'ont point encore su mettre les exigences de la raison au-dessus de ce qu'ils croient être leurs intérêts particuliers, et de ce qu'ils peuvent maintenir par le secours de la force brutale. Mais ce qu'établit, ce que maintient la force brutale, ne peut être durable dans l'histoire de l'humanité qui croit au progrès et qui progresse.

On a vu, depuis longtemps, avec quelle insistance le Monténégro revendique la possession d'un port de mer. Faute de l'avoir obtenu, le peuple, aussi bien que le gouvernement, abandonne toute idée d'amélioration sociale, pour n'avoir plus qu'une pensée, un objectif : l'accès à la mer. Le Monténégro est un État de peu d'importance, qui n'a même pas encore acquis tous les caractères de nationalité normale, bien qu'il ait fait de remarquables efforts en vue de les obtenir. Mais la Suisse, qui, malgré la diversité des langues de ses habitants, n'en forme pas moins une nationalité essentiellement autonome, la Suisse, elle aussi, n'a pas de côtes. Rien ne serait cependant plus propice au développement de son industrie et de son commerce. Seulement, les conditions géographiques font qu'il est bien autrement difficile de lui donner satisfaction qu'au Monténégro. Peut-être la France eût-elle gagné à lui assurer, par des traités de transit, dans lesquels seraient stipulées quelques-unes des prérogatives de la souveraineté, les avantages qu'elle ne peut guère espérer obtenir autrement, du moins dans les conditions actuelles de l'équilibre européen.

Mais je n'entends pas m'occuper ici de ce que les intérêts de tel ou tel État pourraient lui dicter dans des circonstances analogues. J'ai à considérer d'une manière générale, et dans le but d'arriver à énoncer des principes d'ethnographie politique, comment les nationalités enclavées dans le territoire de nationalités étrangères peuvent arriver à obtenir les modifications territoriales nécessaires à leur développement.

L'ethnographie condamne la guerre d'envahissement, comme elle condamne tout emploi de la force en désaccord avec le droit, avec la justice, avec la raison. D'ailleurs, les pays enclavés sont, en général, de petits pays, et ils n'auraient rien à attendre de bon d'un appel au hasard des combats. Par conséquent, aucune annexion par la force des armes.

Un échange? Mais encore quel échange? On n'échange pas des hommes, comme on pourrait échanger des bestiaux, sans que l'échange soit conforme à leurs instincts, aux conditions vitales de leur destinée. Et, quand bien même leur consentement serait accordé, faudrait-il encore s'assurer si cet échange ne viole aucun principe ethnique, dont les populations en question pourraient

bien n'avoir pas conscience au moment du traité, mais dont elles ne manqueraient, le jour où elles seraient plus éclairées, de tirer une cause d'annulation contre laquelle la puissance du fait accompli pourrait bien être insuffisante.

Ici se pose la question des *zones mixtes* de populations situées sur les confins des nationalités normales, question posée dans votre programme, et que je voudrais bien voir discutée dans une de vos séances. Ces zones mixtes comprennent des territoires qui peuvent le plus souvent être annexés, sans grave désorganisation internationale, à l'un ou l'autre des deux groupes limitrophes. C'est d'accord avec les habitants de ces zones mixtes que peuvent être opérés seulement les échanges territoriaux, si l'on tient à ne pas violer la loi des nationalités, qu'aucune puissance, quelque considérable qu'elle puisse être, ne saurait jamais méconnaître impunément.

Les territoires échangeables peuvent être insuffisants d'un côté, pour acquitter les annexions demandées de l'autre. Mais alors il y a d'autres moyens de compenser l'inégalité des deux parts : la concession de colonies, les indemnités en numéraire, etc.

La plupart des petites nationalités sont trop peu riches, et ont trop à faire en vue de se constituer autour de leur métropole, pour se préoccuper de l'acquisition de colonies lointaines. En outre, l'absence de côtes leur rend la possession d'une marine à peu près impossible.

On peut répondre, d'abord, que la question de la fortune nationale n'est pas précisément en raison directe de l'étendue des États, et que de petites nationalités peuvent très bien trouver le moyen de posséder des colonies. La Russie possède un territoire immense, et cependant ses ressources financières ne sont pas en rapport avec l'étendue de son domaine politique. Les petites républiques de Gênes et de Venise, par exemple, avaient su conquérir de grandes richesses par le commerce et la navigation. Ce qu'il importe, c'est de savoir fonder et administrer les colonies que l'on possède; ce qui n'est pas, il est vrai, une aptitude également propre à tous les peuples et à toutes les époques de l'existence d'un même peuple. La Hollande est relativement un petit État, et cependant elle possède de magnifiques colonies, qui lui coûtent peu et lui rapportent beaucoup, tandis que l'Angleterre, malgré sa brillante marine, malgré son immense activité commerciale, n'obtient guère des colonies qui lui rapportent un peu, qu'en faisant, pour les conserver, les sacrifices les plus disproportionnés. Je ne parle pas de la France, qui possède des colonies, on l'a plusieurs fois répété, qui lui coûtent cher et ne lui rapportent rien.

Une voix. C'est vrai.

Quant à la question de posséder une marine, sans posséder de côtes, elle est des plus difficiles à résoudre, mais elle n'est pas insoluble; et, à plusieurs reprises, des tentatives ont été faites par des nations sans port de mer, pour obtenir les moyens d'avoir des vaisseaux, grâce à des traités leur assurant un droit d'ancrage avec certains privilèges spéciaux, dans les ports de nations amies.

Les modifications territoriales des États conformes aux principes de l'ethnographie politique peuvent donc s'accomplir pacifiquement par la voie d'é-

changes. Ces modifications, parfois nécessaires pour donner satisfaction à certaines nécessités géographiques, telles que le droit à la mer, les frontières naturelles, etc., peuvent être également désirables, par suite du morcellement de divers groupes ethniques disséminés en îlots dans un même pays. On admet, en administration urbaine, l'expropriation pour cause d'utilité publique. Je ne crois pas qu'on puisse admettre, qu'agissant par analogie, un gouvernement puisse déplacer un groupe quelconque de populations, ce groupe fût-il peu considérable, même en donnant à ses membres des indemnités raisonnables. Le clocher, le village, pour le paysan, est une patrie : on n'achète pas à un homme sa patrie. En revanche, on peut faciliter, provoquer l'immigration. On a vu, dans l'histoire, des despotes transporter un peuple en masse, pour donner satisfaction à leurs intérêts ou à leurs caprices. Telle région a cessé complètement d'appartenir à son antique population autochtone.

La modification de la topographie ethnographique peut être réalisée aussi complètement par des procédés moraux et à tous égards avouables, que par des procédés criminels. L'émigration est comme l'impôt : elle doit être consentie. (Marques d'approbation.)

En dressant une carte idéale des zones ethniques de l'Europe, il faut se résoudre à se mettre parfois en désaccord avec les conditions actuelles d'habitat de certains lambeaux de nationalités existantes. Mais en agissant de la sorte, on ne commet, en somme, qu'une de ces imperfections acceptées toutes les fois qu'on trace une carte quelconque. On néglige les petits détails, pour ne s'attacher qu'aux masses et aux contours caractéristiques. Il n'y a pas de cartes ethnographiques où l'on ne fasse disparaître quelques éléments plus ou moins secondaires de la population, comme il n'y a pas de tracés géographiques où l'on n'omette certaines sinuosités des côtes maritimes, des chaînes de montagnes ou des cours des rivières. Sur une foule de cartes politiques de l'Europe, on ne voit point figurer les États indépendants d'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin. Il en sera nécessairement de même sur les cartes ethnographiques, dont le but sera de montrer d'un seul coup d'œil la zone de développement des grandes familles ethniques qui se sont produites au sein de l'humanité.

Dans ces conditions, la carte des zones ethniques de l'Europe, que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, présente les divisions suivantes :

Au nord-est, la zone des populations nord-altaïques, que je nomme *zone finnoise*, parce que les Finnois sont les plus civilisés de tout le groupe et les seuls qui aient conscience de leur situation ethnique. Cette zone est discontinue au sud et à l'est de la mer Blanche, occupée par un petit nombre de Slaves;

Au sud de la précédente, au nord et à l'est de la mer Noire, et jusques et y compris la Crimée, la *zone turke*, qui n'est guère interrompue que par quelques bandes étroites de populations diverses dans la région du Caucase;

Au nord-ouest et au centre de l'Europe, la *zone germanique*, dont le rameau boréal ou scandinave atteint, en Islande, l'extrémité nord-ouest de l'Europe;

Au sud, la *zone néo-latine* ou *néo-hellénique*, discontinue dans la portion de la Turquie comprise entre la Grèce et la Roumanie, bien qu'on puisse peut-être ne point la considérer comme telle, par suite du nombre considérable de Grecs,

d'Italiens et de Valaques établis sur toute la côte de l'archipel, de la mer de Marmara et de l'ouest de la mer Noire.

En dehors de ces grandes zones ethniques, la carte de l'Europe présente plusieurs nationalités qui existent en quelque sorte à l'état d'enclaves, au milieu du domaine de ces zones. Ces nationalités-enclaves sont de deux sortes :

Les premières sont composées d'éléments ethniques hétérogènes, mais constituant une unité fondée sur la communauté d'intérêts, de besoins et d'aspirations des populations qui la composent. Telles sont la Belgique et la Suisse.

Les secondes appartiennent soit à des rameaux de la couche dite autochtone des populations primitives de l'Europe, telles que les Basques, les Gallois, les Albanais, les Lettons; soit à des rameaux de populations dont la masse habite encore de nos jours le continent asiatique, par exemple, les *Suomi* ou Finnois, les Samoïèdes, les Magyars.

Enfin, il y a lieu de mentionner, pour mémoire, trois *nationalités sporadiques*, qui ne possèdent aucun territoire en souveraineté et dont les membres vivent disséminés au milieu de diverses nationalités étrangères avec lesquelles elles n'opèrent point de fusion. Ce sont : les Juifs, les Arméniens et les Zingaris ou Bohémiens.

Les nationalités qui sont environnées de tous côtés par d'autres nationalités, et auxquelles manque une issue sur la mer, sont : les Suisses, les Serbes, les Monténégrins et les Hongrois, auxquelles on pourrait ajouter une foule de petites nationalités encore peu civilisées et insuffisamment connues qui habitent la région du Caucase.

Les ethnographes n'étant pas d'accord sur la question de savoir si l'on peut associer aux nations nord-altaïques les nations mongoliques, il y a lieu d'ajouter les Mongols à l'énumération que je viens de vous présenter succinctement.

M. le Président. L'heure est déjà avancée, et nous devons avoir une séance entière dans la soirée. Si personne ne demande plus la parole sur les questions inscrites au programme, je proposerai à l'assemblée de clore la séance.

M. Castaing. Je demande la parole pour faire une simple observation.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Castaing. M. le Dr G.-A. Guenard, de Faousse (Marne), soumet à l'approbation du Congrès un projet d'association internationale pour le rétablissement du droit d'asile en faveur des femmes et des enfants pendant la guerre. A cet effet, il propose de neutraliser certaines portions du territoire envahi, sans importance au point de vue stratégique et disséminées sur tous les points de façon à permettre aux pauvres de s'y réfugier à peu de frais. Ces districts seraient tracés par les délégués des puissances sur des cartes remaniées tous les dix ans, et limités par des poteaux portant un signe distinctif. Ouverts pendant toute la durée de la guerre, ils seraient soumis aux lois ordinaires

des pays neutres, dont un conseil de dix membres assurerait l'exécution sous le contrôle d'un délégué de la puissance ennemie.

En raison de la séance que nous devons avoir dans la soirée, il me paraît bien difficile de nous occuper de cette proposition, mais il me semble qu'elle méritait au moins d'être mentionnée, et qu'il serait peut-être bon de la renvoyer à l'examen de la Société d'Ethnographie. (Marques d'assentiment.)

M. le Président. Le renvoi est prononcé. Personne ne demande plus la parole?... La séance est levée.

Le Secrétaire,
Ed. Madier de Montjau.

SÉANCE DU VENDREDI 19 JUILLET 1878.

(AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.)

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr LANDOWSKI,

VICE-PRÉSIDENT.

SEPTIÈME SECTION. — ETHNODICÉE.

Sommaire. — Du caractère spécial des études ethnographiques : M. Léon de Rosny, M. Alph. Jouault, Mme Royer, M. Castaing, M. Léon Cahun. — De l'ethnodicée considérée comme branche des études ethnographiques : M. Alph. Jouault, M. Ed. Madier de Montjau, M. Léon Cahun, Mme Royer. — Résolution proposée au Congrès. — Amendement présenté par Mme Royer. — L'amendement est repoussé. — Vote de la résolution proposée par le Comité d'organisation. — Observation de M. Ed. Madier de Montjau sur la portée du vote du Conseil.

La séance est ouverte à sept heures et demie du soir, au local ordinaire des séances de la Société d'Ethnographie, par M. le docteur Landowski, vice-président de la section.

Les sténographes du Gouvernement prennent place à leur banc.

M. le Président. Messieurs, je dois tout d'abord vous indiquer la cause qui me procure l'honneur de présider votre séance de ce soir, honneur dont je suis très flatté et dont je vous remercie profondément. Le président que vos suffrages avait désigné pour diriger les discussions de votre Section d'Ethnodicée, M. Faustin Hélie, dont tout le monde admire les importants travaux et dont le nom fait si justement autorité dans les matières dont vous allez vous occuper, s'est trouvé au dernier moment dans l'impossibilité de se rendre au milieu de vous. Inutile de dire que j'ai besoin de compter sur toute votre bienveillance pour me sentir la force d'occuper la place d'un aussi éminent académicien.

Le programme des questions que nous avons à discuter en ce moment vous a été distribué à la fin de la réunion que nous avons tenue cette après-midi au palais des Tuileries. Avant d'entrer dans la discussion de cette partie du programme, je donnerai la parole à M. de Rosny qui me l'a demandée pour une observation au sujet de notre précédente séance.

DU CARACTÈRE SPÉCIAL DES ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES ET DES ÉTUDES ANTHROPOLOGIQUES.

M. Léon de Rosny. Messieurs, il y a moins de trois heures, nous étions réunis au pavillon de Flore pour discuter la partie de notre programme que nous avons appelée *Ethnographie politique.* A la suite de cette séance, d'ailleurs intéressante et fort animée, plusieurs groupes se sont formés pour examiner s'il n'y avait pas lieu de proposer la continuation des discussions engagées cette après-midi, et qui, aux yeux de plusieurs d'entre vous, sont intimement liées aux travaux de la Section d'Ethnodicée.

De nouvelles réclamations ont été soulevées par un des membres du Congrès qui persiste à trouver que nous élargissons outre mesure le cadre des sciences ethnographiques. Si ce membre, dont je suis d'ailleurs tout le premier à reconnaître la vaste érudition, avait suivi depuis sa fondation les travaux de la Société d'Ethnographie de Paris, il ne serait certainement pas venu énoncer au milieu de nous des scrupules que nous avons peine à nous expliquer. Si le sens du mot *Ethnographie* est encore vague à ses yeux, si le domaine de nos recherches n'est pas encore nettement défini dans son esprit, nous ne pouvons que le regretter; mais nous avons en même temps la satisfaction de voir que, dans ce Congrès où ont été conviés tous les savants français et étrangers qui s'intéressent à nos études, l'immense majorité des membres, je pourrais dire la presque unanimité, admet sans hésitation le programme auquel nous avons réfléchi depuis bien des années et à l'élaboration duquel nous n'avons cessé de travailler tout au moins avec ardeur et dévouement depuis l'origine de notre institution. (Applaudissements prolongés.)

Nous avons pensé que toutes les questions relatives à l'organisation des sociétés, à leurs rapports les unes avec les autres, soit dans le passé, soit dans le présent, soit même en vue de leur avenir, faisaient partie du domaine des sciences ethnographiques. La théorie de l'équilibre international, par exemple, nous a paru utile à discuter, et nous avons cru qu'il y aurait avantage à examiner cette théorie à un point de vue exclusivement philosophique, en dehors de toute préoccupation de politique contemporaine, de toute circonstance accidentelle, de toute considération fondée sur des faits accomplis; et cela d'autant plus que, jusqu'à présent, elle a été à peu près exclusivement envisagée dans ses conséquences immédiates et dans ses rapports avec les intérêts des familles souveraines entre les mains desquelles sont encore placées les destinées de plus des neuf dixièmes du genre humain.

Le temps nous a malheureusement fait défaut pour aborder les questions les plus considérables de la partie de notre programme consacrée à l'ethnographie politique. Vous voudrez bien remarquer cependant qu'en terminant nos travaux par les problèmes d'ethnodicée ou de droit international, nous sommes restés dans la logique de l'idée fondamentale sur laquelle repose l'ensemble de notre questionnaire.

On reproche à l'ethnographie de n'avoir pas de limites suffisamment précises, suffisamment définies, de manquer de cette exactitude expérimentale qui caractérise les recherches de l'anthropologie. Cette critique nous touche peu, et nous avons conscience de procéder avec une méthode claire, rigoureuse, positive. Nous ne mesurons pas les sociétés avec un mètre, comme les anthropologistes mesurent les crânes et les squelettes. Nous manquons de tous les instruments dont ils font un usage journalier dans leurs recherches anthropométriques; mais devons-nous le regretter, quand nous nous rappelons les paroles que nous disait hier le savant Dr Dally, au sujet des soixante-quatre mesures à opérer sur les crânes humains, dans le but d'en déterminer tant bien que mal les particularités caractéristiques les plus essentielles?

Un Membre. Et quelles particularités!

M. Madier de Montjau. Vous ne citez que la moitié des déclarations du Dr Dally, et vous oubliez qu'il nous a dit que, pour faire de telles expériences, il fallait se livrer à des calculs de nature à faire pâlir ceux par lesquels on a déterminé dernièrement la parallaxe du soleil, lors du passage de Vénus. Je trouve qu'il est bon d'enregistrer une telle déclaration faite par un ancien président de la Société d'Anthropologie.

M. de Rosny. Quand il s'agit de déterminer les caractères de certains groupes d'hommes à l'aide de mensurations ostéologiques, on se trouve sans cesse en présence des variations les plus inexplicables, des plus profondes incertitudes. Dans ses principes généraux, l'anthropologie établit certainement des divisions utiles de l'espèce humaine; la classification de Geoffroy-Saint-Hilaire, par exemple, signale des traits saillants de distinction entre les divers groupes d'hommes; mais une fois qu'il s'agit d'opérer des subdivisions dans les grands rameaux de notre espèce, une fois qu'on arrive à se préoccuper des petits détails de la constitution physique, on se trouve en présence d'une somme d'incertitude que les ethnographes ne rencontrent presque jamais sur leur route. La linguistique, elle, du moins, procède en vertu de principes d'une exactitude, d'une solidité incontestables. Mais, encore une fois, la linguistique ne saurait être plus longtemps adoptée pour procéder à la classification des sociétés humaines, et je ne sais quel savant aujourd'hui oserait soutenir cette opinion attribuée à Grimm dans une de nos dernières séances, et suivant laquelle l'unité de langue constituerait l'unité de race. Les langues non seulement ne constituent pas l'unité de race, mais elles ne constituent pas même l'unité nationale.

L'unité de race, mais où la chercher, où la découvrir, si l'on réfléchit aux mélanges de toute nature qui sont enregistrés dans l'histoire, et aux mélanges qui se sont certainement produits avant l'histoire, dans cette période d'une effroyable durée qu'on appelle la «période préhistorique»? Nous connaissons d'innombrables fusions de peuples dans les cinq à six mille années des annales tant bien que mal connues de l'humanité; que sont-elles à côté de celles qui remontent aux myriades d'années, de siècles peut-être, dont l'existence s'efface dans la nuit des temps? Et d'ailleurs que nous importe, à nous ethnographes,

de ne pouvoir préciser les caractères physiques des anciens Aryens, par exemple, puisque nous nous occupons avant tout des manifestations morales et intellectuelles de la civilisation aryenne? Qu'au moins dans cette séance, qui doit être l'avant-dernière de notre première période, les incertitudes soient dissipées au sujet du but que nous poursuivons.

Toutes les fois qu'on prononce le mot *race* dans une discussion, on est sûr de provoquer d'interminables malentendus. Je demande donc la permission d'insister sur l'avantage qu'il y aurait de faire accepter par tous les savants associés à nos travaux, la manière dont nous comprenons la poursuite des recherches ethnographiques. Du moment où il sera bien entendu que nous nous occupons de l'histoire des sociétés humaines et du développement de leur civilisation, dans le passé et dans le présent, en vue de l'avenir, on ne sera plus étonné si nous considérons le droit international comme faisant partie du domaine que nous nous sommes donné la mission de parcourir. L'anthropologie s'enquiert de l'homme dans les conditions que j'appellerai fatales de son existence; l'ethnographie retrouve ce même homme à l'état sociable, et l'étudie dans les manifestations les plus hautes de son être, dans les manifestations de son intelligence et de sa liberté. (Applaudissements.)

M. le Président. M. Jouault est le premier qui a demandé la parole; je le prie de la prendre à présent.

M. Alphonse Jouault. Mesdames et Messieurs, si la discussion devait continuer sur la question qui s'est posée dans notre séance de cette après-midi, je renoncerais absolument à prendre la parole; mais je demande la parole, si nous devons nous occuper de la question qui est à l'ordre du jour de notre séance de ce soir: *l'Ethnodicée ou le Droit international.* Je suis venu tout exprès pour parler sur ce sujet; par cette raison bien simple que le Comité directeur, dont je fais partie, après avoir non pas imposé une doctrine, mais proposé l'étude de certaines questions, m'avait prié de me charger de cette partie spéciale de notre programme qu'on appelle le *Droit international.* Je me suis préparé aux idées que je vais vous exposer par sept mois d'étude, et je vais vous dire que, si le principe, si l'idée mère du sujet que nous avons à traiter en ce moment, sont dus à notre si intelligent et si actif président, M. Léon de Rosny, les questions spéciales qui s'y rattachent ont été posées par moi.

Dans ces conditions, je manquerais à tous mes devoirs, quelque triste que soit la situation d'esprit où je me trouve en ce moment, si je ne venais pas dans ce Congrès vous montrer par quels liens l'ethnographie se rattache au droit international. J'entrerai tout de suite dans la discussion, à moins que, préalablement, Mme Clémence Royer ne veuille soulever quelques observations.

Un Membre. Ces observations pourront être présentées aussi bien après la discussion de M. Jouault.

M. Alphonse Jouault. Je suis de cet avis, et voici pourquoi : c'est que je vais entrer immédiatement dans le cœur de la question, et que les observations

qui ont été soulevées à propos de l'ethnographie politique, vont pouvoir se reproduire. Eh bien! lorsque j'aurai exposé mes idées, on pourra me réfuter en faisant porter la discussion sur un ensemble de questions plus complet. J'explique d'abord en quoi ont consisté nos travaux. Nous avons pris pour point de départ les résultats acquis de la science anthropologique que personne ne conteste, et, pour conclusion, l'ethnodicée ou droit international. Ce ne sont pas là des idées nouvelles. Dans toutes les annales de l'ethnographie, que ce soit dans Castaing, Labarthe ou Rosny, on retrouve toujours ces idées maîtresses qui ont présidé à nos travaux.

Prenons l'anthropologie nouvelle, prenons cette science qui porte le nom de *science darwinienne.*

Mme Clémence Royer. Il n'y a pas de science darwinienne.

M. Alphonse Jouault. Ou plutôt la science dont Darwin porte le drapeau, car, en effet, il n'y a pas de science darwinienne; je prétends même que Darwin n'a rien inventé, ni même Lamarck, car on retrouve dans Buffon, et Flourens les reproduit, toutes ces grandes idées dont, en remontant bien plus haut, on constate l'existence dans les auteurs de l'antiquité. On a même dit qu'en Chine et au Japon, on retrouvait toutes ces intuitions de la science moderne.

Mais laissons de côté ce point de vue pour revenir à notre sujet. Dans la science qui nous occupe, il y a pour moi un maître que je reconnais, — et ici je vais sans doute faire bondir les savants modernes : — ce maître a fait de l'ethnographie précisément au point de vue où je me suis moi-même placé. On considérera peut-être ce maître comme un petit esprit, mais peu importe, c'est Montesquieu. Lisez les *Lettres persanes*, la *Grandeur et décadence des Romains*, l'*Esprit des loix*, et vous verrez que Montesquieu a fait purement et simplement de l'*Ethnodicée*, du droit international, au point de vue où nous nous plaçons nous-mêmes.

Qui est-ce qui a parlé mieux que Montesquieu, écrivant ceci dans son *Esprit des loix*, livre Ier, chapitre 1er :

Les êtres particuliers intelligents peuvent avoir des loix qu'ils ont faites; mais ils en ont aussi qu'ils n'ont pas faites. Avant qu'il y eût des êtres intelligents, ils étoient possibles, ils avoient donc des rapports possibles, et par conséquent des loix possibles. Avant qu'il y eût des loix faites, il y avoit des rapports de justice possibles. Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les loix positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé le cercle, tous les rayons n'étoient pas égaux.

Et Montesquieu ajoute que les lois sont l'expression de rapports. Quand nous disons que l'ethnographie aboutit à la justice, nous disons, en définitive, que nous cherchons dans les éléments ethniques des nations les caractères essentiels propres à déterminer des rapports d'équilibre exact, équilibre qui, en fin de compte, n'est autre chose que la justice.

Si, quand il parlait de l'État, Montesquieu avait été un savant, comme nous en voyons aujourd'hui, il aurait certainement ajouté plusieurs chapitres à l'*Esprit des loix*. Je ne me propose pas, évidemment, de résoudre des questions

dont la solution est si désirable, mais je les indique, pour que des hommes compétents les étudient et se chargent de les résoudre. Montesquieu nous le dit: « Il faut étudier les loix dans leurs rapports avec la nature du climat. » Eh bien! moi qui suis très spiritualiste, qui crois profondément en Dieu et qui me permets de le proclamer; ne puis-je pas déclarer que l'étude de la climatologie, dont s'occupent nos amis d'Alger, peut fournir des éléments utiles au législateur? Je n'ai pas la prétention de faire des lois, mais j'ai la prétention, moi membre de la Société d'Ethnographie, de dire au législateur: « Vos lois sont mauvaises, parce qu'elles ne tiennent pas compte des effets climatologiques, et je vous apporte des faits nouveaux qui vous permettront de modifier ces lois. » (Marques d'approbation.)

M. Léon de Rosny. Très bien!

M. Alphonse Jouault. Dans un autre chapitre, Montesquieu traite encore ce point:

Comment les loix de l'esclavage civil ont du rapport avec la nature du climat.

Montesquieu ne traite-il pas là une véritable question ethnographique? Si la France a aboli l'esclavage dans ses possessions, il existe encore sur une grande surface de la terre, et l'étude de la question a malheureusement encore sa raison d'être.

Pendant la guerre de sécession en Amérique, on avait fait une théorie ethnographique en faveur du maintien de l'esclavage. Les hommes du Sud, après avoir demandé pitié pour l'esclavage, ont déclaré, à la fin, que les Nègres n'appartenaient pas à la même race que les Blancs et ils ont essayé de justifier l'esclavage des Nègres. Un M. Nevens, vice-président de la Confédération du Sud, a prétendu prouver que les esclaves du Sud étaient dans de meilleures conditions que nos ouvriers français. Là, je ne fais pas d'histoire ni d'anthropologie, quand je revendique la liberté, l'égalité, le droit au bonheur pour tous, et surtout pour ces hommes qui ne sont pas de la même couleur que moi: je fais de la justice, je fais du droit international, je fais de l'ethnodicée. Voilà comment l'ethnodicée doit être la conclusion de la science ethnographique.

Montesquieu a encore écrit ces chapitres:

Comment les loix de l'esclavage domestique ont des rapports avec les climats.
Des loix dans les rapports qu'elles ont avec la nature des terrains.

On ne contestera pas que Montesquieu soit un législateur, et vous voyez qu'il n'a pas oublié d'étudier les questions de climat et de terrain. Mais il n'a étudié que ces questions de climat et de terrain; il n'a pas étudié les questions de race, parce qu'il ne possédait pas les éléments d'étude si précieux qui sont à notre disposition.

Soyez sûrs que, si Montesquieu vivait aujourd'hui, il ne changerait rien d'abord aux chapitres qu'il a écrits, mais qu'il y ajouterait un autre chapitre. De plus, il serait le président de notre Section d'Ethnodicée, et il serait heureux de puiser dans la nature des faits, dans nos découvertes nouvelles, dans

la constitution des collectivités qu'il ne connaissait pas, des bases nouvelles et solides aux idées de justice et d'égalité qu'il a préconisées. Le droit n'est que l'expression d'un rapport; mais, pour l'établir, deux conditions sont nécessaires. Nous ne voulons pas faire de lois, je le répète, mais nous pouvons dire aux législateurs : Vous faussez nos lois, parce que vous ne connaissez pas l'homme en société, parce que vous ne connaissez pas les principes de l'ethnographie. De même on fausse l'esprit des peuples avec une fausse religion, quand on ne connaît pas les caractères essentiels de l'esprit de ces peuples.

Depuis que nous sommes réunis, qu'avons-nous fait ? Nous n'avons fait absolument que du droit. Parcourons nos travaux : les uns, remontant les fleuves, ont fait de l'ethnographie descriptive; mais, en même temps, ils ont cherché, d'après les caractères des races, à justifier les institutions des différentes contrées. Quand vous avez discuté la question de savoir si le bouddhisme avait fait des emprunts au christianisme ou réciproquement, quelle était l'idée maîtresse de la discussion? l'idée de justice. Et contre quels adversaires combattait-on? contre le fanatisme, contre l'effacement, contre l'abaissement des masses; et, dans l'étude des théories religieuses, vous cherchiez ethnographiquement le moyen de réagir contre cet abaissement et de relever ces nations affaissées. De même, lorsqu'on a examiné la question des métis, ces pauvres êtres déshérités par la nature, dont le sang mélangé donne des produits défectueux, vous avez réclamé justice pour eux; vous avez demandé qu'ils eussent leur place au soleil; vous les avez montrés comme des diplomates du désert, comme des économistes nécessaires; vous avez dit qu'ils cherchaient à devenir des hommes et qu'ils rendaient des services à l'humanité. Vous faisiez encore de l'ethnographie assurément, mais en même temps vous faisiez du droit, absolument du droit.

Je ne prétends pas dire que l'ethnographie doive prendre à la lettre les textes de Cujas ou de Pothier, et comparer les législations. Non certainement; mais dire que les législateurs n'ont pas beaucoup à demander à l'ethnographie, ce serait déclarer que les médecins n'ont rien à demander à l'anatomie; car ce que nous faisons, c'est l'anatomie et la physiologie des nations. Nous faisons l'hygiène des nations, qui se traduit en règlements généraux s'appelant le *Droit international.*

L'individu isolé est un être bien faible. Mais, dès qu'il est associé à d'autres êtres, il se sent les coudes, il devient fort, entreprenant, intelligent; car il y a « un sens des coudes », comme disait Bugeaud en parlant du soldat, et ce sens se dégage de notre réunion; il nous donne la force. Il est vrai de dire que, quand nous nous sentons forts, nous voulons faire la guerre; chacun veut être un peu le premier; on discute, on bataille; mais enfin la collectivité existe.

Je reviens à mon sujet.

Qu'est-ce que la *pénalité?* C'est le dernier mot de la justice; et les sociétés n'ont pas d'autre objet que d'assurer à l'homme, en tant qu'individu, trois choses : la vie, la liberté et la faculté de chercher à acquérir, dans ce monde, la plus grande somme de bonheur sans nuire à son voisin.

Maintenant qui est-ce que la société punit? Elle punit celui qui attente à la

vie ou à la liberté de son associé, ou qui l'empêche d'être heureux. Ces punitions forment un droit pénal par leur réunion, et elles sont la sanction de la criminalité.

Examinons, dans quelques détails, la nature de la pénalité, et aussitôt nous allons nous apercevoir que les questions d'ethnographie ont ici leur place. En effet, à mon avis, la valeur des pénalités dépend de leur effet positif. Par la pénalité, on se propose d'empêcher l'exécution d'un acte mauvais, c'est-à-dire qu'on fait appel à la peur. On ne commet pas telle action mauvaise, parce qu'on a peur de telle peine. Or, on comprend tout de suite que la peine est en raison directe du caractère particulier des races. Et, à ce propos, il y a un fait dont M. Castaing nous a entretenus d'une manière très intéressante en ce qui concerne l'Algérie. Les Arabes ne craignent pas qu'on les fusille; ce qu'ils redoutent, c'est d'avoir la tête coupée par derrière; et cette crainte est le résultat d'un ensemble d'idées, de croyances qui sont imprégnées dans le sang de ces Arabes, et qui les portent à croire qu'après leur mort l'ange d'Allah doit venir les prendre par leur petite houppette, ce qui est impossible quand leur tête a été coupée; aussi, dans ce dernier cas, la tête est recousue par les femmes.

Eh bien! voilà un fait ethnographique, et c'est pourquoi, quand les Français ont voulu attirer à eux les populations de ces pays, ils ont eu tort d'appliquer la peine de la guillotine. Les Turcs, au contraire, quand ils appliquaient la peine qui consistait à couper la tête d'un homme, savaient très bien ce qu'ils faisaient.

M. Castaing. Ils voulaient déshonorer le condamné.

M. Alphonse Jouault. Ils voulaient déshonorer l'homme, ainsi que le dit fort bien M. Castaing. Nous qui sommes venus en Algérie pour la civiliser, nous avons donc tort de déshonorer des gens que nous sommes chargés seulement de punir.

Prenez maintenant la race anglo-saxonne, allez aux États-Unis, voyez les supplices barbares qui sont appliqués, les travaux forcés, par exemple, et vous serez épouvantés.

En 1857, en Bavière (j'étais dans ce pays à cette époque), on agitait la question de savoir si l'on abolirait la peine de la bastonnade. Le juge de paix avait la faculté, dont il usait, de faire distribuer une certaine quantité de coups de bâton pour remplacer la détention préventive. J'espère que cet usage a disparu.

Si vous demandez la cause de l'établissement de ces peines aux auteurs des législations pénales, ils vous répondront que les Arabes sont faits de telle façon que, pour eux, être fusillé n'est pas une peine, tandis qu'il est horrible d'être guillotiné. En Bavière, le législateur vous dira que, le paysan étant riche, il faut remplacer le payement de l'amende par la bastonnade.

Eh bien! nous nous demanderons si, au point de vue ethnographique, cet ensemble de peines est justifié, et si, dans ces questions comme dans beaucoup d'autres, la question d'humanité ne doit pas jouer un grand rôle.

Si j'examinais les questions de législation en ce qui concerne la naissance,

la majorité, les réglementations de police, je trouverais encore là des questions d'ethnographie qui se résoudraient par le plus ou moins de densité de la population.

Ces détails m'ont entraîné un peu loin en me faisant perdre de vue la question principale dont je voulais vous entretenir et qui est celle-ci :

Si le Comité d'organisation a placé dans son programme, à la septième section, l'*Ethnodicée*, c'est parce qu'il a pensé que l'ethnodicée était la conclusion morale nécessaire des travaux d'ethnographie. A ce propos, et pour appuyer cette opinion du Comité, j'ai parlé de Montesquieu, en disant que s'il vivait de notre temps, aidé des éléments scientifiques dont nous disposons, il ajouterait plusieurs chapitres à ses immortels travaux. J'ai ajouté que nous ne voulions pas faire de lois, mais apporter des éléments scientifiques d'étude et d'application aux législateurs, afin d'arriver à ce que la justice soit la représentation exacte des rapports qui existent entre les différentes variétés d'hommes qui peuplent la surface du globe. Si l'ethnographie a une raison d'être, c'est de préparer scientifiquement le congrès général de l'humanité par le triomphe de la justice. Tel a été le but de l'introduction de l'ethnodicée dans notre programme, introduction qui n'est pas de moi; et, puisqu'elle figure dans ce programme, je crois qu'elle n'en doit pas être effacée. (Vive approbation et applaudissements.)

M. le Président. Mme Clémence Royer a la parole.

Mme Clémence Royer. Je crois, en effet, qu'il est bon, une fois pour toutes, de discuter dans ce Congrès la question des limites de la science ethnographique.

Le Comité d'organisation nous a soumis un programme qui a été son œuvre, qui n'a pas été discuté, et je crois qu'il y a intérêt à savoir ce que nous faisons quand nous nous occupons d'ethnographie.

C'est une question de méthode scientifique et, lorsque nous serons d'accord sur ce point, nous n'aurons plus à y revenir dans des réunions ultérieures.

Permettez-moi de rappeler les principes qui doivent présider à la classification des sciences.

Depuis Bacon, il s'est produit beaucoup de systèmes de classification des sciences, parce que chaque philosophe a voulu donner le sien; mais si tous ont divergé, tous aussi se sont accordés sur certains délinéaments principaux.

On a d'abord établi le groupe des *sciences mathématiques*. C'est là qu'il faut chercher les principes de toutes les sciences. Il est impossible de s'occuper de quoi que ce soit sans avoir des notions d'arithmétique et de géométrie, et s'il est difficile d'être un grand mathématicien, il faut d'abord être peu ou prou mathématicien.

Il y a un second groupe, plus complexe; car il faut remarquer que, plus on avance dans l'étude des sciences, plus celles-ci deviennent concrètes. C'est le groupe des *sciences physiques*, qui donnent la connaissance des lois générales de la matière et des forces qui la régissent. Et pour étudier la physique, il faut, au préalable, connaître les mathématiques.

Puis vient le groupe des *sciences chimiques*, qui traitent de l'étude des lois ou

propriétés particulières des corps. Et pour faire de la chimie, il faut connaître les mathématiques et la physique.

Nous arrivons au groupe des *sciences cosmologiques*, l'astronomie, la géologie, la minéralogie, la géographie descriptive. C'est la synthèse du groupe précédent.

Vient ensuite le groupe des *sciences biologiques*. Nous arrivons à la physiologie, à la paléontologie, à la phytologie, à la zoologie, et enfin à l'anthropologie.

Auguste Comte a contesté l'anthropologie. Selon ses disciples, ce n'est qu'un rameau de la biologie. C'est vrai; mais nous allons voir qu'un rameau scientifique a le droit de se constituer en science indépendante, quand il a à son actif un assez grand nombre de faits, quand son cadre est assez vaste pour donner matière à une étude spéciale. Eh bien! l'anthropologie s'est trouvée en situation de remplir ces conditions, et elle a pu se séparer de la biologie pour constituer une science indépendante, le jour où de nouvelles lumières ont été répandues sur l'origine de l'homme, grâce à Lamarck, grâce aussi à ce que quelqu'un a nommé, à tort, la *science darwinienne*, que je conteste en qualité de science spéciale, parce qu'elle n'est, au fond, que la synthèse des sciences biologiques.

Mais ce qui est vrai, c'est que l'anthropologie ne s'est constituée en science indépendante, d'une façon sérieuse, que le jour où Lamarck et Darwin ont remis l'homme à sa place dans l'échelle des êtres vivants, comme Galilée y avait remis le monde. (Vive approbation.)

L'anthropologie s'est donc constituée et, aujourd'hui, pour étudier cette science, il faut être biologiste et géologue; il faut connaître la chimie organique, les lois générales de la physique, et, de plus, être mathématicien, car nous avons entendu, aujourd'hui même, un anthropologiste nous dire à quels immenses calculs il fallait se livrer en anthropologie.

Vous voyez donc qu'à mesure que nous nous élevons dans l'ordre des sciences, elles deviennent si complexes, qu'il y a nécessité d'en rétrécir le cadre pour ne pas se donner une tâche trop lourde; et que, dans l'intérêt même des études, et afin d'éviter ces discussions tortueuses qui s'en vont des déserts de la Libye à la mer Morte pour revenir, par le Caucase, dans notre Europe, il est indispensable, plus on avance dans les sciences, de bien définir les questions dont elles traitent, de bien déterminer leur domaine.

Je ne suis pas spécialiste, j'ai horreur des spécialistes et je dis que le grand malheur de notre époque est un spécialisme exagéré. Je voudrais, sur ce point, entendre l'éloquence si franche de M. Jouault, dans la Société d'Économie politique. Pourtant chaque science a des bornes nécessaires, imposées par les limites mêmes de l'esprit humain.

L'anthropologie pourrait avoir une grande ambition, car elle est la science de l'homme, et elle aurait le droit de prendre pour devise le mot de Térence : « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Cependant elle a bien compris qu'il fallait se restreindre et qu'il y avait avantage à former un petit groupe d'hommes s'entendant bien (Bravos), étudiant ensemble les mêmes problèmes, ne divaguant pas sur chaque question à propos de tout. Quand le cadre d'une science est trop large, les gens qui s'en occupent risquent de ne plus connaître la défi-

nition même des mots qu'elle comporte. La Société d'Anthropologie a craint ce danger; elle a plutôt, au contraire, trop rétréci son cadre. Ici nous serons parfaitement d'accord pour reconnaître qu'au lieu de faire de l'anthropologie à grandes visées, elle a une tendance à faire ce que j'ai appelé de la *squelettomanie*. (Rires approbatifs.)

En effet, l'école actuelle d'anthropologie laisse trop de côté l'homme moral et intellectuel; elle s'occupe trop exclusivement de l'homme physique.

Quelles sont les limites de l'anthropologie? Pour moi, cette science est l'étude de deux choses : des différences qui, en caractérisant l'homme, le distinguent des autres organismes vivants; puis des différences qui distinguent les races humaines entre elles.

Pour moi donc, l'ethnographie, qui est la science de ces différences caractéristiques des races et des nations qui représentent ces races, constitue un rameau de l'anthropologie, rameau assez vaste, assez important pour avoir sa constitution indépendante, sa société, ses organes, mais qui n'en fait pas moins partie de la science anthropologique, comme l'anthropologie fait elle-même partie de la biologie. L'ethnographie a droit à l'existence, comme l'optique dans la physique, et de même que l'astronomie solaire a eu le droit de se constituer en science spéciale. Mais, encore une fois, l'ethnographie est une branche de l'anthropologie.

Eh bien! il sera entendu que toutes les questions exclusivement anthropologiques, comme celles qui consisteront à distinguer l'homme de l'animal, seront écartées, ou que nous n'en tiendrons compte que comme il faut tenir compte de tout ce que nous fournissent les sciences qui, par rapport à la nôtre, ont une antériorité logique.

Pour faire de l'ethnographie, il faut connaître l'anthropologie et la biologie. Si nous ne les connaissons pas, tant pis pour nous; il faudrait les connaître. Il nous faut savoir les résultats généraux de toutes les sciences antérieures. Comme nous aurons déjà beaucoup à faire pour nous enquérir des résultats acquis et que, bien souvent, dans nos discussions, interviendront des questions anthropologiques et biologiques qui ne sont pas encore résolues, il est évident que nous serons sollicités à chaque instant à entrer, par la tangente, dans des discussions qui ne seront pas exclusivement de notre domaine. Ainsi, dans une de nos dernières séances, à propos d'une communication sur un groupe de peuplades, j'ai parlé embryogénie. Aussitôt M. le Dr Delaunay a pris la parole. J'ai dit que la question n'était pas élucidée; M. Delaunay est venu contester cette assertion, et voilà comment la discussion a dévié. Eh bien! ne nous livrons pas à ces discussions exclusivement anthropologiques; ne partons pas par la tangente.

Si les ethnographes acceptaient cette épigraphe de Térence : «Rien de ce qui est humain ne m'est étranger,» ils iraient, à mon sens, beaucoup trop loin et trop vite, car au delà de l'ethnographie, il y a l'histoire comparée, la législation comparée, etc.

J'accorderai à M. Jouault que la connaissance du juste est le but de la science, mais la connaissance du juste n'est à proprement parler que la connaissance du vrai; il faut arriver à la notion du vrai pour avoir bien précisé-

ment la notion du juste, et nous y arrivons naturellement, de la même manière que la conséquence d'un syllogisme sort de ses prémisses. Mais la connaissance du vrai ne peut s'établir que méthodiquement.

Eh bien! procédons méthodiquement; laissons au droit, à la législation comparée, leur existence indépendante. Prenons garde de traiter les sciences sociales et morales comme on l'a fait jusqu'à présent. Car si jusqu'à ce moment les sciences morales et sociales n'ont pas pu se constituer; si elles en sont encore aujourd'hui à l'état où était l'alchimie avant la chimie, c'est parce qu'elles sont restées des sciences de sentiment et que, sans une base bien déterminée dans les faits, il est impossible de s'entendre en semblable matière.

M. Alphonse Jouault. Pour la chimie, c'est possible, mais la morale diffère bien de la chimie.

Mme Clémence Royer. Comme science, la morale n'est pas constituée; j'ai soutenu cette théorie au Congrès de l'*Association pour l'avancement des sciences morales*, tenu à Gand en 1863.

Quant à Montesquieu, dont on vient de parler, ce grand esprit si fin, si étendu, si parfait, il n'a jamais cependant été classé parmi les ethnographes. S'il était vivant, il viendrait s'éclairer près de vous; mais il irait ailleurs fonder une Société de Législation comparée.

Permettez-moi de rappeler quelles sont les branches de l'ethnographie.

Il y a d'abord l'*Ethnographie descriptive*, la science graphique, qui consiste à examiner toutes les populations humaines, races, nations, etc., et à les décrire au point de vue physique, moral, intellectuel, dans leurs relations individuelles, dans leurs relations de famille, dans leurs relations sociales. Décrire, c'est enregistrer, c'est faire des séries, rapprocher les faits semblables, séparer les faits distincts. C'est là une œuvre méthodique. Et cet enregistrement ne saurait, pour ainsi dire, jamais être achevé, car cette œuvre immense embrasse le monde passé et le monde présent.

Quand cet enregistrement purement graphique sera assez avancé, quand nous en aurons tous les éléments, nous ferons de l'*Ethnologie*, c'est-à-dire de la science théorique. L'ethnographie nous donne en quelque sorte la matière première d'une science qui n'est pas encore, qui ne sera une science que lorsque les lois en auront été bien établies. L'ethnologie sera l'étude de ces lois, comme l'ethnographie sera l'étude des faits.

En route vous rencontrerez la *Philologie*, branche importante, ou la *Linguistique*, qui a fait pendant longtemps la force de la Société d'Ethnographie; car nous avons, en effet, compté dans nos rangs des linguistes éminents. Vous n'avez pas le droit de laisser la linguistique en dehors de votre programme. Autrement il vous faudra entretenir des relations avec des sociétés de linguistique pour connaître et vous approprier les résultats généraux de leurs travaux. Vous avez des caractères moraux et intellectuels à étudier; c'est dans les textes écrits, dans les documents littéraires que vous pourrez suivre la trace de ces caractères. Ils peuvent vous guider quant à l'évolution des races et vous permettre de faire de l'ethnologie. Enfin, vous aurez à créer l'*Ethnologie*, qui s'occupe de l'origine des races, de leur filiation, de leurs degrés de parenté, de

leurs analogies morales et intellectuelles, des rapports qui ont pu se produire entre elles et des conséquences qui ont pu en résulter.

Voilà votre cadre, il est bien assez large!

Mais quand il s'agira de questions spéciales de droit, faudra-t-il en renvoyer l'examen à d'autres sociétés? Ce n'est pas possible, car souvent, dans nos discussions, les questions de droit se glisseront par la tangente, elles se présenteront comme la conclusion de nos prémisses; elles ne manqueront pas de surgir lorsque nous nous occuperons des mœurs, de leur influence. Lorsque, dans la description du droit ethnographique, c'est-à-dire historique, nous rencontrerons des questions de droit juridique ou philosophique, il nous faudra bien nous permettre une appréciation de ces points qui seront touchés comme incidemment. Involontairement, nous céderons toujours assez à cette tendance qui se produira chaque fois qu'à côté du fait réel existant, se posera le fait possible et idéal qui doit éclairer notre but, mais non nous en détourner en devenant pour nous le fait principal. En un mot, nous ne devons jamais oublier qu'en science comme en toute autre chose, qui trop embrasse mal étreint. (Applaudissements.)

M. Alphonse Jouault. Au point de vue pratique, pour déterminer notre programme, la question du droit ethnographique s'est présentée. Par l'organe de son président, la Société de Législation étrangère a demandé s'il n'y avait pas moyen de relier l'ethnographie à cette société. On a dit plusieurs fois : si les ethnographes ne veulent pas entrer dans le droit international, la Société de Législation étrangère demande que l'ethnographie soit comprise dans son domaine.

Mme Clémence Royer. Nous n'avons pas à faire de droit international!

M. le Président. Je donne la parole à M. Castaing qui l'a demandée.

M. Castaing. Messieurs, les paroles que vous venez d'entendre ne reflètent pas seulement une opinion individuelle; elle sont aussi l'expression d'une tendance qui s'est manifestée, dans un petit groupe, dès les premiers jours de ce Congrès; elles résument un esprit d'hostilité contre notre institution, que j'ai déjà signalée et qui a pour objet d'amoindrir la science dont nous nous faisons honneur d'être les adeptes. A ce titre, elles méritent une réponse : je viens la donner.

Nous ne sommes ici que le Congrès des Sciences ethnographiques, mais nous avons déjà tellement pris l'habitude de vivre ensemble, que nous confondons nos intérêts avec ceux de la Société d'Ethnographie elle-même, et nous permettons qu'on lui fasse son procès, à l'occasion d'un détail du questionnaire rédigé en vue du Congrès. Je viens défendre la Société d'Ethnographie et la science dont elle poursuit les progrès.

On ne trouvera pas qu'il y ait trop de présomption de ma part. Il y a bientôt dix-huit ans, je fus chargé de préparer la définition de notre science : la Société approuva le rapport motivé que je lui présentai. Il y a deux ans, je fus invité à commencer la rédaction du programme officiel; je l'ai entreprise, et bientôt je vous dirai où nous en sommes. J'exerce donc un droit et je rem-

plis un devoir, en venant défendre notre propre chose, car l'ethnographie c'est nous. (Bravos.)

Remarquez qu'il ne s'agit plus du questionnaire du Congrès, œuvre transitoire, dont la durée éphémère ne dépassera pas celle de nos réunions; il s'agit de la Société, il s'agit surtout de la science. Je ne fais pas une motion d'ordre, c'est une question de classification scientifique que je vais traiter devant vous.

La question est ainsi posée:

L'ethnographie est-elle une branche de l'anthropologie?

M. Léon de Rosny. Ce serait plutôt le contraire.

M. Castaing. C'est assurément le contraire: la raison en est que le contenant est toujours plus grand que le contenu. (Très bien! très bien!)

L'anthropologie craquerait de toutes parts, si elle essayait d'englober seulement le quart de ce que l'ethnographie embrasse sans contrainte. Si vous le permettez, j'exposerai le résumé de l'une et de l'autre science. Commençons par l'ethnographie: comme elle est tout entière dans le programme dont j'ai parlé, je donne l'aperçu du programme.

L'ethnographie peut se diviser en six parties principales: le programme en fait l'objet de six livres.

Le premier livre traite de l'homme physique: ce sujet étant précisément celui de l'anthropologie, j'en réserve l'exposé pour le moment où je vous entretiendrai de cette dernière science. Qu'il me suffise de dire que cette section contient tout ce qui concerne l'anatomie et la physiologie, les organes, les fonctions, les maladies, les caractères anthropologiques et les méthodes.

Le second livre comprend toute l'évolution intellectuelle, non seulement celle de l'homme pris isolément, mais celle de l'humanité dans sa marche séculaire, en matière de sciences mathématiques et descriptives, physiques, naturelles et médicales, dans les lettres, le langage et les arts. C'est la plus brillante partie de l'ethnographie.

Le troisième livre développe les questions morales: croyances, religions, philosophie, législation et politique; c'est ici que nous trouvons cette ethnodicée du questionnaire, cause occasionnelle du présent débat.

Le quatrième livre est consacré aux éléments matériels de la vie sociale: satisfaction des besoins, application des forces de la nature, industrie, commerce, relations nationales et internationales; en un mot, toute une économie politique considérée au seul point de vue de l'évolution des groupes de l'humanité.

Le cinquième livre renferme les questions de mœurs et coutumes, les usages singuliers qui, pour beaucoup de gens, constituent la meilleure part de l'ethnographie. D'une médiocre valeur en eux-mêmes, ces détails deviennent précieux lorsqu'ils présentent les traces des évolutions parallèles ou successives de l'humanité.

Le sixième livre comprend les grands aperçus de l'histoire: chronologie, âges historiques et préhistoriques, traditions, monuments.

Il y a enfin une conclusion. Cette dernière partie, si elle peut s'achever, résumera toutes les autres, en vue de la solution que j'ai signalée dans une autre séance, en vue de la destinée humaine.

Ce programme n'est-il pas assez vaste, et peut-on signaler quelque point qu'il oublie? Parlez, nous sommes à temps de réparer l'omission. Ou bien, au contraire, ne serait-on pas effrayé de cette immense étendue? Je le supposerais, si je m'en tenais aux formules étriquées dont on propose d'affubler notre science.

Mais il n'en est rien : tous ceux qui, depuis tantôt vingt ans, s'associent au labeur de la Société, savent, aussi bien que moi, que l'ethnographie comprend tout cela. Nos études ont déjà abordé une partie des questions disséminées dans cet ensemble; elles en ont résolu plusieurs. Mais nous savons tous aussi que, malgré cette universalité des vues, l'ethnographie n'usurpe le champ d'aucune autre science. La besogne à laquelle nous nous livrons, nul ne l'a faite, nul ne la veut faire et l'ethnographie seule la fera.

Permettez-moi de vous le démontrer.

L'ethnographie est l'étude de l'humanité; et, comme l'humanité se compose de groupes, races, peuples, nationalités, comme ces groupes sont les unités sociales sur lesquelles s'opèrent les travaux d'analyse et de synthèse qui doivent conduire à ses conclusions, l'ethnographie est dans son droit, lorsqu'elle emprunte à tous les ordres de connaissances ce qui peut éclairer son sujet. Le naturaliste qui fait la monographie de l'éléphant trouverait mauvais qu'on le voulût enfermer dans les notions d'anatomie et de physiologie agrémentées de quelques détails d'instincts et de mœurs; il entend faire des excursions dans les domaines de la géographie et de l'histoire, décrire les forêts que son héros habite, les batailles humaines où il a figuré, les arts et les sciences dont il a pris une certaine part. De quel droit serait-on plus sévère pour celui qui entreprend la monographie de l'humanité? L'humanité est en tous lieux, et dès qu'elle apparaît sur un sol quelconque, ce sol n'a plus d'autre histoire que celle de la fraction humaine qui l'occupe : touchant à tout, se rattachant à toutes choses, elle ne peut être suffisamment connue qu'à la condition que l'on ramène à elle tout ce qui l'entoure. (Mouvements divers.)

J'entends la grande objection.

L'ethnographie, science de l'humanité, est-elle donc condamnée à tout savoir? Doit-elle tout apprendre et tout enseigner? Celui qui s'arrêterait à pareille supposition ne posséderait pas l'ombre du sentiment ethnographique : oui, nous touchons à toutes les sciences, mais seulement aux portions très restreintes, très minimes de ces sciences qui ont un rapport direct avec la nôtre, et nous n'y touchons que dans la mesure de ce qui est indispensable pour éclairer notre sujet, pour déterminer les éléments et décrire les évolutions de l'humanité.

Toutes les sciences nous fournissent quelques données, mais nous n'en discutons aucune. Est-ce que nos savants naturalistes font œuvre d'hellénistes, parce qu'ils donnent un vêtement grec à leurs idées? est-ce que les notions générales de chaque science ne sont pas à la disposition de toutes les autres? Au surplus, il serait fort superflu de crier à l'usurpation; ni les cris ni le

blâme ne nous empêcheront de continuer un système dont nous nous trouvons bien, et qui est basé sur la raison même des choses. Prenons des exemples.

Lorsque le P. Prémare écrivit son essai sur le *Monothéisme des Chinois*, son but était exclusivement théologique; mais, à côté de la théologie, il y a, dans cette œuvre, des informations précieuses sur les croyances et l'esprit philosophique des sujets du Céleste Empire. C'est donc avec raison que la *Revue* de la Société a publié le travail du P. Prémare.

Dans son célèbre mémoire sur l'*Écriture figurative du Mexique*, M. Aubin ouvrit une voie nouvelle à la linguistique; mais une partie de ce travail nous renseigne sur les connaissances du nouveau monde précolombien, et nous l'avons accueilli comme ayant une portée ethnographique.

De même, mon étude sur la *Science chez les Arabes* a pour point de départ un traité d'agriculture; mais qu'importe? Les procédés agricoles longuement décrits dans les trois gros volumes d'Ibn-el-Awam ne sont, dans mon mémoire, que l'objet de quelques indications clairsemées, et il est facile de voir que le but du travail est d'exposer l'évolution de la science et surtout celle de l'esprit scientifique dans l'antiquité orientale, et en dernier lieu, chez les Arabes d'Espagne.

En empruntant ainsi aux sciences l'appoint que chacune d'elles peut fournir, nous ne les amoindrissons pas, nous traitons ces questions mieux qu'elles ne le feraient et nous nous bornons à constater la part qu'elles ont pu prendre aux grands mouvements de l'humanité.

Permettez-moi d'insister sur les croyances, objet incontesté de l'ethnographie. Irons-nous en discuter la vérité ou la réalité, l'illusion ou l'erreur? Jamais; seulement nous constaterons les dispositions des populations à leur égard, et l'influence qu'elles ont exercée sur l'état intellectuel, moral et social de ces groupes.

En un mot, ce qui caractérise l'œuvre de l'ethnographie, c'est qu'elle ne contient pas une idée, une phrase qui n'aille droit à son but, et ce but est toujours la détermination d'un rapport entre les faits et la constitution ou l'évolution des groupes ou de l'ensemble de l'humanité. (Bravos, très bien!)

Et maintenant, passons à l'anthropologie. Je vous ai dit, l'autre jour, ce qu'il faut penser de sa constitution scientifique; j'ajoute qu'elle forme la première assise de l'ethnographie, et c'est pour cela que nous lui avons consacré le premier livre de notre programme.

Nous n'imposons pas de limites à l'anthropologie : c'est une œuvre illégitime qu'un attentat à la liberté individuelle du savant. Que l'anthropologie se livre à toutes les digressions anatomiques et physiologiques, rien de mieux; qu'elle fasse des incursions sur les terrains historiques et préhistoriques des langues, des traditions... Si elle y perd sa boussole, cela la regarde. Pour nous, voici ce qu'elle est, et comment nous la pratiquons. Ce que j'ai à vous dire est l'analyse du premier livre de notre programme que je vous ai sommairement cité, celui qui a pour titre : l'*Homme physique*.

De ses onze chapitres, le premier a pour objet les téguments, la peau et ses annexes, leur contexture et leur couleur. L'importance de ces éléments dans la classification des races justifie leur place en tête de nos études.

Le deuxième chapitre concerne le double système nerveux, source du mouvement et de toutes ses conséquences. Les anthropologistes fournissent peu de lumières à l'égard du système ganglionnaire qui n'a point trouvé faveur auprès d'eux, en sorte que nous n'en savons guère plus qu'au temps de Bichat, et même de Willis. Quant au système blanc et spécialement à sa portion cérébrale, on me permettra de m'en tenir à Gall, Flourens et Gratiolet.

Le troisième chapitre, que j'intitule provisoirement *Des Formes extérieures*, comprend ce qui a rapport à l'ossature improprement appelée «charpente humaine», aux muscles et aux tissus qui les composent. Les anthropologistes étudient beaucoup les os, dont la résistance, après la mort, se prête aux mensurations où ils excellent. Ils semblent être beaucoup moins bien renseignés relativement aux muscles et aux articulations. Approuvant fréquemment, nous savons discuter, lorsque cela devient nécessaire, et, réduisant à leur véritable valeur les faits d'une médiocre importance, nous nous attachons à bien déterminer ce qui peut constituer ces caractères plus ou moins généralisés que l'on qualifie de caractères spécifiques ou de race. Je n'oublierai pas de dire que notre travail, qui est à la fois général et comparé, met en présence, d'un côté l'homme et l'animal, et de l'autre les diverses fractions dont se compose l'humanité.

Le quatrième chapitre est consacré aux fonctions internes dites involontaires, parce que, dépendant du système ganglionnaire beaucoup plus que du système cérébral, elles échappent, fort heureusement, à l'influence de la volonté. Cette question d'anthropologie est encore fort peu avancée.

J'en dirai autant des questions répondant aux chapitres cinquième, sixième et septième du programme, c'est-à-dire aux fonctions volontaires, aux sens et aux moyens d'expression, enfin aux conditions biologiques générales. Le temps complétera, il faut l'espérer, ce qui manque visiblement aux études contemporaines.

Le huitième chapitre aborde la question des fonctions intellectuelles, que je range dans l'anthropologie, parce qu'elles font incontestablement partie de la physiologie. Vous penserez peut-être avec moi que ce que nous appelons l'homme est une entité philosophique, ou, tout au plus, une puissance ontologique dont on n'a pas suffisamment déterminé la nature. L'intelligence, principe insaisissable, mais manifesté par des organes matériels, trouve ces instruments non seulement dans le cerveau, mais dans tout l'appareil nerveux et les viscères. En donnant une appréciation sur le jeu des facultés intellectuelles, instructives et effectives de l'homme, je ne fais pas de la phrénologie, d'abord parce que cela est inutile et ensuite parce que nos opinions sur le rôle des organes affectés à l'intelligence laissent énormément à désirer. Rien ne prouve que le cerveau seul pense et connaisse, et je crois au contraire, comme je viens de l'insinuer, que tout le système nerveux ganglionnaire concourt, avec le système blanc, aux sensations et même aux sentiments.

Le neuvième chapitre est affecté à l'examen des maladies et des dégénérescences. La nosologie m'a occasionné un grand travail. Ce n'est pas que la Société d'Anthropologie n'ait souvent traité cette question; plusieurs de ses membres ont donné des informations médicales qui ne sont pas sans mérite,

d'autres ont fourni de bonnes observations. Au point de vue de l'ethnographie, les dégénérescences et les maladies épidémiques surtout ne présentent guère d'autres difficultés que celles que nous avons déjà rencontrées au sujet des fonctions involontaires et des conditions biologiques générales.

Dans le dixième chapitre, intitulé *Des Caractères de race*, se trouvent les questions particulièrement chères aux personnes qui se plaisent à prendre des conclusions, sans avoir éclairé leur analyse par des procédés techniques : les caractères simiens, le prognathisme, l'eurygnathisme, la transmission héréditaire, le métissage. Il est bien entendu que nous évitons autant que possible le travers que je viens d'indiquer, que nous éloignons les divagations et les théories ambitieuses, et que, tout au contraire, nous nous efforçons d'entourer notre exposé des informations techniques et positives que le sujet comporte.

Le dernier et onzième chapitre a pour objet l'appréciation des petites méthodes, des petits procédés, des petites mécaniques dont un grand nombre d'anthropologistes font leur bonheur.

Sans apporter aucun amour-propre dans l'appréciation de ce qui précède, je pense, Messieurs, que pour avoir fait ce plan et pour s'être mis à même de le remplir, il ne faut pas être aussi ignorant qu'on nous veut faire, en matière de physiologie. Je crois également qu'il y a là tout autant d'anthropologie qu'il en faut pour donner un soubassement naturel à notre édifice ethnographique.

Je m'arrêterai seulement pendant quelques instants sur l'intéressant sujet des procédés. On vous a dit, il y a quelques jours, que l'anthropologie possède soixante-quatre mesures du crâne, et qu'avec les calculs auxquels on s'est livré pour obtenir ces résultats, on aurait découvert un autre Uranus ou Neptune. Franchement, j'aimerais mieux avoir trouvé Neptune que les soixante-quatre mesures. (Rires.) Les chiffres n'ont aucune valeur intrinsèque, et leur accumulation, quelle qu'en soit l'étendue, ne change rien à la qualité du sujet auquel ils sont appliqués. La recherche de Neptune étant une très grande chose, les calculs qui ont concouru à la découverte se sont revêtus de cette grandeur. Du reste, le mérite de Le Verrier consiste uniquement dans la conception des lois du système solaire bâties sur les propriétés de la matière; mais les calculs ont été effectués par des opérateurs secondaires dont le nom restera, pour la plupart d'entre eux, dans une éternelle obscurité.

Les mensurations anthropologiques sont dépourvues d'ampleur et même de justesse. Tous les calculs qu'on y pourra mettre, couvrît-on de chiffres la face solide et liquide du globe terrestre, n'y infuseront pas les qualités qui font défaut.

Mais ce n'est pas le moment de discuter par le menu les procédés de mesurage du crâne et de jauge du cerveau. Il suffit de dire que ces méthodes partent de principes toujours contestables, souvent erronés, et que la façon dont on les pratique les met ordinairement à côté de la question.

Je me résume.

Il y a un magnifique sujet d'études, c'est l'homme et l'humanité. L'anthropologie et l'ethnographie l'abordent, toutes les deux en même temps.

L'anthropologie n'en saisit qu'un seul côté, l'homme physique; elle mé-

connaît les autres côtés, ou n'accorde son attention qu'à quelques-uns de leurs détails.

L'ethnographie saisit l'homme physique, et elle fait de cette connaissance la base de ses études; mais elle étudie surtout l'homme intellectuel et moral, dans ses œuvres et ses croyances, dans ses institutions et ses usages, dans ses monuments, ses traditions et son histoire.

Évidemment, l'ethnographie contient l'anthropologie.

L'anthropologie pourra contenir l'ethnographie, mais seulement le jour où elle se sera transformée elle-même en ethnographie.

L'ethnographie est grande, parce qu'elle a saisi l'ensemble d'un grand sujet, qui est l'humanité. J'ai fortement contribué à ce résultat, et je m'en félicite. Que ceux qu'une pareille étendue effraye se cantonnent en paix dans le petit coin de leur choix; mais qu'ils renoncent à empêcher les autres d'aller plus loin. Nous avons entrepris de fonder l'ethnographie, de la faire grande et complète, et, s'il plaît à Dieu, nous réussirons. (Marques d'assentiment, applaudissements.)

M. Léon de Rosny. Je ne viens pas, à mon tour, défendre le programme de la Société d'Ethnographie. Mon savant collègue, M. Castaing, s'est acquitté magistralement de cette tâche, et je ne pourrais qu'amoindrir la portée de ses paroles, en venant y ajouter quelque chose en ce moment. Je n'ai qu'une simple observation à faire au sujet du système de classification des sciences, dont Mme Royer nous a entretenus tout à l'heure. Je n'ignore pas que cette manière de comprendre l'ordre et la filiation des différentes branches de la recherche humaine est adoptée par une certaine école qui prétend, avec une touchante modestie, qu'en dehors de ses doctrines il n'y a point de science, comme une autre école qui, en somme, n'est pas plus intolérante que sa rivale, a soutenu jadis qu'en dehors de son église il n'y avait pas de salut. Au sein de la Société d'Ethnographie, où nous croyons à la liberté, nous sommes édifiés sur la valeur des déclarations de ce genre, et nous avons pu nous mettre à peu près tous d'accord sur ce que la méthode à laquelle je fais allusion peut bien jouir quelque temps de l'avantage d'être «à la mode», mais qu'elle est au fond sans condition de durée et sans avenir.

J'aurais certainement beaucoup à dire sur ce sujet; mais il n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de cette séance, et je ne saurais m'en occuper sans faire naître des discussions qui toucheraient aux problèmes les plus abstraits et les plus délicats de la philosophie. Quant au système de classification des sciences que nous a retracé Mme Royer, je le trouve, pour ma part, inacceptable, car il oublie ni plus ni moins que les sciences morales, sans lesquelles il n'y a point de base pour la liberté de l'individu, de dignité pour l'espèce humaine, de raison d'être pour la création.

M. Léon Cahun. Je crois, Messieurs, qu'il y a lieu de citer des faits. Je ne sais si ces faits rentreront dans le cadre de l'anthropologie ou de l'ethnographie; mais je les donnerai avec une entière bonne foi, ou plutôt je ne ferai que poser des questions.

En matière anthropologique, la mensuration du crâne est assez attaquée; la mécanique anthropologique est également attaquée, et la géométrie descriptive anthropologique n'a pas toute l'exactitude qu'il faudrait.

Ainsi armée, l'anthropologie est-elle arrivée à dégager avec quelque sûreté les aptitudes morales des races? Il ne me paraît pas qu'elle en ait même dégagé les aspects craniologiques.

Nous allons prendre une race pour exemple, la race juive. L'appelez-vous dolichocéphale ou brachycéphale? Je ne cherche pas si elle est sémitique; je n'en sais rien. Tous les phrénologues reconnaissent qu'elle est dolichocéphale, toutes les données historiques l'attestent, et cependant nous avons des Juifs qui sont brachycéphales... (Réclamations.)... Comment, Messieurs! mais je vais vous citer un brachycéphale : M. Crémieux; à coup sûr, il l'est!... et quant aux caractères intellectuels de cette race, prenons-la telle que nous la montre l'histoire, le *Livre des rois*. Nous trouverons une race d'une soumission abjecte à la divinité et aussi à la monarchie, cette race qui s'aplatit devant le roi David. Je suis Juif, je descends moi-même du roi David en ligne directe, bien que je ne puisse vous donner la liste de mes ancêtres.

Cette même race va s'aplatir encore devant Sennachérib, devant les Perses et devant Alexandre. Voyons si cette humilité rampante persiste à travers les siècles.

Quelques échantillons juifs arrivent en France. A quelle époque mes ancêtres y sont-ils venus? Je n'en sais rien. Mon père, qui fut un habile épigraphiste, a trouvé des inscriptions établissant que des Juifs faisaient partie de la troisième légion de César. Mettons qu'ils soient arrivés en l'an 100. Eh bien! ces Juifs, au contact des Gaulois, je ne dis pas des Latins, deviennent des hommes qui, en politique, en littérature, en sciences, en arts, s'appelleront Goudchaux (dolichocéphale), Crémieux (brachycéphale), Henri Heine, Meyerbeer, etc. Certes ces hommes ne sont pas des types vils et plats.

Comment cette transformation a-t-elle eu lieu? La forme crânienne a-t-elle changé? Y a-t-il eu croisement? ou seulement modification du fonctionnement moral sous l'influence de causes successives?

Regardez-moi! Est-ce que je n'ai pas une tête de Juif? Je ne sais si mon iris n'a pas pris une coloration gauloise, c'est probable; je ne sais si mes cheveux n'ont pas acquis une coloration gauloise, c'est possible. Ce que je garantis, c'est que mon crâne, dépouillé de sa chair et examiné par des phrénologues, sera qualifié par les experts de crâne de Sémite. Cependant j'affirme qu'en analysant mes pensées, mes sensations, mes sentiments, je constate que ce sont des pensées, des sensations, des sentiments de Gaulois!

L'anthropologie, à mon avis, — je ne prends qu'un exemple, — néglige un élément essentiel qui a été constaté par Darwin et développé par d'autres savants : la transformation dans les temps successifs.

Tenons compte des milieux, et nous pourrons peut-être expliquer bien ce qui, sans cet élément, s'explique très mal dans les races jugées uniquement d'après leur boîte crânienne.

Je ne dirai pas que l'anthropologie est une science mauvaise, loin de là; c'est une science admirable, mais c'est une science incomplète. Ne la prenons actuellement que pour ce qu'elle est actuellement.

Mme Clémence Royer. Pour l'anthropologie, s'il y a quelque chose d'incomplet, ce n'est pas la faute de la science, mais celle des savants!

M. Léon Cahun. A la bonne heure!

Mme Clémence Royer. Je vais répondre en deux mots à M. Léon Cahun.

Tout ce que vous venez de dire est parfaitement vrai. Je n'ai pas l'intention de défendre la craniologie; je dis même aux craniologistes, quand j'en ai l'occasion, qu'ils sont dans une fausse voie; que jusqu'à présent leurs grands calculs n'ont pas donné des résultats proportionnés aux faits qu'ils avancent. Quand même les anthropologistes sortiraient de leur cadre, vous ne ferez pas que l'ethnographie ne soit une branche de l'anthropologie. Je le maintiens contre M. Léon de Rosny, qui me permettra de lui dire qu'il fait un sophisme classé par Aristote : il prend l'homme au singulier, parce que notre langue veut que nous disions : *l'homme;* mais l'homme, c'est l'espèce; et quand je dis la *Science de l'homme*, je veux dire la *Science de l'espèce humaine.*

Vous m'accorderez que l'espèce est plus large que la race, que l'anthropologie, la science de l'espèce humaine, — et la science de l'espèce humaine dans ses rapports avec les autres espèces, — est une expression plus large que la science qui s'occupe des races dans leurs rapports et leurs comparaisons entre elles. L'ethnographie est donc bien une branche de l'anthropologie, comme les sciences de l'optique et de l'acoustique, les sciences de la chaleur et de l'électricité sont des branches de la physique.

M. Madier de Montjau. Je demande la parole.

Mme Clémence Royer. J'ai déjà avoué que la Société d'Anthropologie limite trop son programme. Elle fait toujours de l'anthropologie et de la bonne; mais on lui reproche de ne faire que de l'anthropologie physique, et on a raison. Cependant elle fait aussi de la très bonne linguistique, y soulève des questions morales, et même parfois des questions qui frisent des questions de droit.

S'il est vrai que la Société d'Anthropologie se laisse trop absorber par les questions de l'ordre physique, nul ne prétend nier à une autre société le droit de se constituer spécialement pour faire de l'ethnographie, et surtout de l'ethnographie morale, parce que je crois, avec M. Léon Cahun, que les différences dans les formes du cerveau ne correspondent pas exactement aux différences dans les fonctions cérébrales; parce que les différences des aptitudes, et me voilà bien loin de Gall, ne me paraissent pas encore en relations bien établies avec les différences des formes crâniennes. Je dis que je regrette que les résultats de la science anthropologique ne soient pas plus complets; mais je dis aussi qu'elle n'a que dix ans d'existence et que vous ne pouvez lui demander davantage. Elle travaille; travaillez de votre côté, et prenez les résultats acquis par les anthropologistes, dont on fait trop bon marché.

Quant à l'emploi du mot *race*, on ne peut discuter sur sa valeur, parce qu'on ne peut montrer le commencement d'une race et le moment précis où elle se sépare d'une autre; de même que dans un arbre l'esprit ne peut distinguer l'origine de chaque rameau, de même cette distinction est impossible pour la plupart des groupes d'êtres vivants. On ne peut pas montrer l'origine du ra-

meau, et cependant il existe, bien qu'il ne nous montre pas son commencement.

M. Léon de Rosny. Je demande la parole pour un fait personnel.

M. Alphonse Jouault. Je la demande également sur l'ordre du jour.

M. Ed. Madier de Montjau. Nous nous écartons de plus en plus de notre ordre du jour, et je prie notre honorable Président de nous y ramener.

M. le Président. Messieurs, si j'ai laissé le débat s'égarer quelque peu, c'est que je suis surtout anthropologiste, et que la discussion qui vient d'avoir lieu avait pour moi le plus vif intérêt, quoiqu'elle ne fît pas partie de l'ordre du jour.

Permettez-moi d'ajouter un mot.

Il me semble que la Société d'Ethnographie voudrait englober l'anthropologie. Il y a cependant une différence bien évidente entre les deux sciences : *anthropologie* se dit de tout ce qui concerne l'homme, et *ethnographie* de tout ce qui concerne les sociétés. Voilà la distinction, et la bonne!

M. Léon de Rosny. Je vous demande pardon de réclamer, pour la seconde fois, la parole pour un fait personnel, mais je ne pourrais comprendre qu'elle me fût refusée, et j'insiste avec la plus grande énergie afin de l'obtenir.

M. le Président. Je sais que le Président n'a pas le droit de prendre part à la discussion ; je me bornerai donc à vous prier, Messieurs, de restreindre autant que possible le débat, et à demander à M. Léon de Rosny de ne pas prolonger l'incident; sinon, nous n'en finirons pas.

M. Ed. Madier de Montjau. Je demande la parole sur la question d'ordre.

M. Alphonse Jouault. Je l'ai demandée sur l'ordre du jour et elle doit m'être accordée. Je suis Secrétaire général du Congrès et je dois pouvoir prendre la parole quand j'ai une communication à faire à mes collègues. L'honorable président de notre Société, M. Léon de Rosny, est dans le même cas.

M. Ed. Madier de Montjau. Je tiens, Messieurs, à faire remarquer, pour le bon ordre de la discussion, que M. Léon de Rosny, d'abord, M. Alphonse Jouault, ensuite, et moi, en troisième lieu, nous aurons le droit d'être entendus aussi souvent que le bon sens peut le permettre, comme rapporteurs de la question qui devrait être discutée. Nous sommes ensemble dans la position d'un rapporteur de projet de loi devant une assemblée parlementaire, auquel la parole est toujours donnée, *sauf opposition* de l'assemblée, toutes les fois qu'il la demande.

M. Léon de Rosny est le président du Comité d'organisation de ce Congrès et l'auteur du programme dont M. Alphonse Jouault est le rédacteur. Ma pensée est donc, je le répète, que M. Léon de Rosny, d'abord, M. Alphonse Jouault, ensuite, et moi, très accessoirement, nous nous partageons le droit de prendre la parole aussi souvent que la discrétion et le bon goût le permettent.

M. le Président. Mon intention était précisément, Messieurs, de vous prier de laisser de côté toutes les questions étrangères à notre ordre du jour. Il est évident que si nous continuions à discuter sur des choses dont le Congrès s'est occupé dans de précédentes séances ou qu'il a réservées pour une prochaine session, nous n'en finirions pas. Revenons donc à l'ordre du jour, après que M. Léon de Rosny se sera expliqué sur le fait personnel pour lequel il a demandé la parole.

M. Léon de Rosny. Messieurs, je n'ai pas la pensée de prolonger cette discussion ni d'entraîner l'assemblée en dehors de l'ordre du jour; mais, quand je suis accusé de sophisme sur un des points fondamentaux de la question soulevée tout à l'heure, il me semble que j'ai droit de m'expliquer.

Je prétends que, quand on soutient que l'homme, être collectif, englobe la société, alors que j'ai dit que la société était un terme plus général que l'individu, on retarde évidemment la solution du problème par des subtilités sans intérêt pour la science.

Quand on dit que l'*Anthropologie* est la science de l'homme, si l'on entend par là, non point l'homme individu, mais l'homme collectif, c'est tout à fait comme si l'on disait que l'anthropologie est la science de l'homme en société, la science de l'humanité. Or, cette définition serait inexacte: cette définition, je le répète, est celle de l'*Ethnographie*, et nullement celle de l'anthropologie.

Je proteste donc contre le reproche de «sophisme» que m'a adressé tout à l'heure M[me] Royer, reproche que je serais peut-être en droit de retourner contre elle. D'ailleurs, dans ses paroles mêmes, elle nous a montré que bon gré mal gré, presque sans s'en être aperçue, sous l'empire d'une impulsion que provoque le sentiment de la vérité, impulsion dont elle subit toute la première les effets, elle se trahit elle-même et adopte en somme le point fondamental de la doctrine que nous soutenons. M[me] Royer nous a dit: «L'homme, c'est l'espèce, et quand je dis la science de l'homme, je veux dire la science de l'espèce humaine.» Mais par *Espèce humaine,* entend-on précisément la même chose que par *Humanité?* Assurément non, je vous prie de m'excuser si je répète ce que j'ai déjà dit à ce sujet: «espèce humaine», cela signifie à coup sûr l'*espèce* à laquelle appartient l'homme, — l'homme placé en tête de la classification animale. Au contraire, quand on dit «humanité», il n'entre certainement dans l'esprit de personne qu'on veuille parler d'un certain groupe d'animaux, d'une certaine série de la classification zoologique. On entend parler d'une collectivité intelligente qui s'affirme, dans la création, par une œuvre incessante de travail réfléchi et sans cesse modifié, en vue du progrès et de la civilisation. M[me] Royer, en se posant en adversaire de notre doctrine, ne désire en somme qu'une chose : c'est de la soutenir en d'autres termes que nous. Rien ne s'oppose à lui donner cette satisfaction; mais il faut que l'assemblée ne conserve aucun doute sur le caractère du débat qui vient d'être engagé devant elle.

DE L'ETHNODICÉE

(CONSIDÉRÉE COMME BRANCHE DES ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES.)

M. Alphonse Jouault. Messieurs, n'oublions pas que nous sommes à la fin de nos travaux, qui ont été considérables. Il s'agit aujourd'hui de bien définir notre programme, dont une seule section est contestée. Personne n'a rien objecté contre nos Sections d'Ethnogénie, d'Ethnologie, d'Ethnographie théorique, descriptive et même politique; toutes ces sections ont été acceptées. Il ne reste à se prononcer que sur la Section d'Ethnodicée. Il faut arriver à une solution; c'est une question d'honneur pour le Comité d'organisation. Si nous sommes battus, nous n'avons qu'à nous incliner devant la résolution du Congrès.

Nous avons, au mois d'octobre, une autre session. Il ne faut pas qu'au moment de la réouverture de nos travaux, nous soyons exposés à répéter ce que nous aurons déjà dit, et à discuter encore sur des questions de programme.

Nous avons défriché le terrain, et nous devrons apporter à la prochaine session des ordres du jour précis, si nous voulons augmenter encore l'autorité de nos travaux. Il nous faut donc savoir si, oui ou non, la section VII sera maintenue dans notre programme, et je demande que le Congrès soit immédiatement appelé à voter sur cette question.

La question se pose ainsi : Le Congrès entend-il conserver à son programme l'ethnodicée, le droit international, ou réduire les travaux de la session d'octobre à l'ethnographie descriptive, comme l'a demandé Mme Royer? Il ne s'agit plus de questions théoriques, mais de questions pratiques.

Pour moi, je sors beaucoup plus satisfait du Congrès que je ne l'étais en y arrivant. Je vois des faits, des appréciations, des principes, se dégager des débats. Nous allons travailler tous, et nous nous présenterons probablement avec un nouveau corps de faits sérieux à la prochaine session.

En attendant, je demande que la section décide du maintien ou de la suppression de l'ethnodicée dans son programme et dans son questionnaire.

M. Ed. Madier de Montjau. L'honorable M. Jouault fait une erreur de fait quand il croit que, ce soir, la question d'ordre du jour doit porter simplement sur un *oui* ou un *non*...

M. Alphonse Jouault. C'est une motion que je présente à l'assemblée.

M. Ed. Madier de Montjau..... s'appliquant au chapitre dernier de notre programme. La question de *oui* ou de *non* porte en même temps sur les deux derniers chapitres, car la discussion a commencé cette après-midi dans notre Section d'Ethnographie politique.

M. Alphonse Jouault. Je vous demande pardon!

M. Ed. Madier de Montjau. J'ai été à l'improviste appelé à soutenir l'existence en principe de cette section, et obligé d'en entamer la discussion. Je dois à la vérité historique de déclarer que je n'ai eu aucune espèce de succès.

En plus, certaines formules d'appréciation peu flatteuses pour un amour-propre chatouilleux sont arrivées à mes oreilles : je n'en suis pas moins très fier, même à ce prix, d'avoir ouvert cette discussion. Je ne recule pas d'un iota : je maintiens ma *platform*, comme disent les Américains, telle que je l'ai tracée. Je me déclare prêt à y prendre place encore et à recommencer le débat jusqu'à extinction. Notre aimable collègue, M. Castaing, avec le sourire que nous lui connaissons tous, me fait souvenir de ce que j'allais oublier, à savoir que j'avais été fortement battu cette après-midi; je lui vote des remerciements, car je tiens à rappeler que j'ai été seul à défendre le chapitre VI, et je suis bien aise de le constater. Oui, donc j'ai été battu, mais je déclare que je ne suis pas à bout d'haleine, et je l'affirme pour le cas où mes vainqueurs seraient disposés à me battre encore.

En somme, ce qu'il m'importe de bien fixer, c'est que la discussion sur la suppression de ces deux sections VI et VII a débuté aujourd'hui; que le premier membre entendu sur cette question, un orateur indigne, c'est possible, a été battu, on le dit; que cet orateur n'avoue nullement sa défaite, et qu'il emporte cette satisfaction, cette conviction vaniteuse, que, repoussé par tout le monde, il n'a été compris par personne, ce qui marque sa supériorité. (Rires et applaudissements.)

Au demeurant, les deux chapitres contestés sont relatifs purement et simplement à la vie de relations intérieures et extérieures des sociétés. La question, par conséquent, doit être ainsi formulée :

L'ethnographie est l'histoire scientifique et l'histoire naturelle de l'homme, quand il a passé à l'état de société constituée.

Or, je ne crois pas que l'ethnographie doive renoncer à étudier la vie de relations des sociétés? (Nombreuses marques d'assentiment.)

Pour moi, ce serait quelque chose de phénoménal que d'entamer une histoire naturelle quelconque, et surtout celle des nations, des sociétés constituées, en élaguant comme une superfétation, comme un hors-d'œuvre, la vie de relations.

Pour le bénéfice de ces observations, je crois que rien n'est plus utile que d'employer le reste de la soirée, de la nuit même, s'il le faut, à décider si, dans une histoire naturelle des sociétés, la vie de relations doit être élaguée.

M. Léon Cahun. J'ai une simple question à poser. Tout à l'heure, je me suis mis sur la table de dissection; je vais m'y remettre.

J'ai l'honneur et le désagrément d'être Alsacien-Lorrain. Ce qui se passe en ce moment en Alsace, c'est-à-dire la superposition de la conquête prussienne à la population primitive et antérieure à cette conquête, constitue-t-elle un phénomène ethnographique, oui ou non? (Bruits divers.)

Laissons de côté l'Alsace; allons jusque dans la Lorraine française : j'en suis originaire à la quatrième génération. Je parle de Metz, des Trois-Évêchés. Eh bien! l'arrivée des Allemands dans ces Trois-Évêchés présente-t-elle un fait ethnographique, oui ou non?

M. Alphonse Jouault. C'est une question qui ressort du chapitre VI de

notre questionnaire. Il est évident que si nous traitons cette question alsacienne, nous verrons que l'état ethnographique de la population dont il s'agit va complètement changer.

M. le Président. Maintenons-nous ce chapitre ou le discutons-nous encore comme on l'a proposé?

Mme Clémence Royer. Je vois bien le but que vous poursuivez. Votre désir est légitime; vous pensez qu'en introduisant dans le programme un chapitre sur le droit international, vous amènerez à vous des légistes, des hommes compétents pour discuter les questions de cette nature? (Dénégations.) Eh bien! je crois que c'est là justement ce qui nous manquera. Ah! si nous comptions mille membres dans ce Congrès, je dirais : Faisons beaucoup de sections! Mais la discussion ne date pas de cette après-midi : elle remonte au début même de nos réunions.

Pour faire une Section de Législation comparée, il faudrait avoir des légistes, et vous ne parviendrez pas à en avoir avec le mot d'*Ethnodicée*, mot nouveau, non défini, qui n'existe pas encore pour ainsi dire.

M. Léon de Rosny. Je vous demande pardon!

Mme Clémence Royer. Il n'existe pas dans la langue de la jurisprudence, et je ne crois pas qu'on l'emploie en anthropologie.

Un Membre. En anthropologie? cela ne nous regarde pas.

Mme Clémence Royer. Faites une Section de Législation comparée...

Plusieurs voix. Mais elle est faite!

Mme Clémence Royer. Alors vous attirerez à vous un certain nombre de jurisconsultes, d'hommes compétents.

M. Castaing. Nous n'en avons pas besoin.

M. le Président. Il me semble que la question est suffisamment élucidée et que l'assemblée peut être appelée à voter.

M. Alphonse Jouault. Le Congrès entend-il maintenir dans son programme les deux Sections d'Ethnographie politique et d'Ethnodicée, et veut-il qu'elles soient représentées dans le questionnaire destiné à nos séances du mois d'octobre prochain? Voilà sur quoi il faut voter.

Mme Clémence Royer. Il y a une question préalable : c'est la revision du programme, et sa division ou non en sections.

M. le Président. Je mets aux voix la proposition de Mme Royer pour la revision du programme.

La proposition n'est pas adoptée.

M. le Président. Je soumets maintenant au vote de l'assemblée la motion de M. Jouault, ainsi conçue :

Le Congrès des Sciences ethnographiques déclare maintenir dans son programme les deux sections relatives à l'ethnographie politique et à l'ethnodicée.

Mme Clémence Royer. Je demande la division.

M. le Président. Alors je consulte l'assemblée sur cette première question : *La section VI (Ethnographie politique) doit-elle être maintenue?*

Mme Clémence Royer. Je ne puis prendre part au vote; je suis contre la division en sections.

M. le Président. L'assemblée décide qu'il y a lieu de maintenir la section VI du programme.

Je consulte maintenant l'assemblée sur le *maintien de la section VII, Ethnodicée (Droit international)*.

Le maintien de la section VII est voté par l'assemblée.

Il nous reste à passer à l'ordre du jour indiqué par le programme.

M. Léon de Rosny. Après avoir résolu un problème de cette gravité au point de vue de notre programme futur, je me demande si, à cette heure avancée, il est bien opportun d'ouvrir aujourd'hui même une discussion de détails. Nous avons engagé une petite campagne qui a permis à chacun d'exprimer ses idées. A moins qu'il n'y ait encore des questions urgentes qui ne puissent pas être renvoyées au mois d'octobre, je propose d'arrêter ici la première période de nos travaux.

M. Ed. Madier de Montjau. Nous avons encore séance demain, je crois.

M. Léon de Rosny. Oui, au palais des Tuileries, aura lieu la dernière séance de cette première période. Nous essayerons de résumer l'ensemble des travaux des sections, afin de choisir celles sur lesquelles il nous paraîtra le plus intéressant de revenir dans la session prochaine. Ce serait une erreur de croire que toutes les questions inscrites dans le programme que nous avons sous les yeux ont été posées pour être discutées. Nous avons imprimé en tête de ce programme : « Questions proposées au Comité d'organisation. » Nous n'avons pas dit qu'il s'agissait de questions arrêtées d'une façon définitive pour former l'ordre du jour de nos séances. Quand on a prétendu que notre cadre était trop vaste, on s'est mépris sur ce que nous avions expliqué clairement. Le Congrès s'est réuni, il s'est prononcé sur la manière dont il entendait poursuivre le cours de ses travaux : nous nous y sommes conformés.

Demain il sera appelé à choisir quelques-unes des questions du programme sur lesquelles nous pourrons nous préparer pour notre session d'octobre.

M. le Président. Mme Clémence Royer vient de déposer sur le bureau une proposition écrite dont je vais donner lecture.

Je demande à présenter au Comité d'organisation, pour les Congrès ultérieurs, la réduction des sections à quatre :

1° Ethnographie descriptive;
2° Ethnologie théorique ;
3° Linguistique;
4° Droit et morale.

M. Ed. Madier de Montjau. Je demande à faire jaillir de cette proposition

deux choses : la première, une contradiction; la seconde, une superfétation. Je ne vois pas pourquoi on mettrait dans un programme d'ethnographie une section de linguistique. La linguistique est une science plus ou moins bien faite et qui est, par sa nature, au service des recherches ethnographiques, mais ce n'est pas une partie de l'ethnographie.

Remarquez un peu, quel singulier rapprochement : Ethnographie descriptive et linguistique !

L'ethnographie descriptive comprend, si vous le voulez, la linguistique, car en s'occupant d'un individu, on s'enquiert de la langue qu'il parle; la linguistique ne sera donc pas autre chose qu'une des cases dans lesquelles on ira puiser des renseignements pour faire de l'ethnographie descriptive !

Voici la contradiction : Mme Clémence Royer, qui nous prie d'élaguer la politique et l'ethnodicée, nous rend ces deux chapitres sous deux formes différentes : Droit et morale. Or, la politique, qu'au temps de Montaigne on appelait la *police*, n'est pas autre chose que l'ajustement des questions de justice par l'application de certaines conceptions des rapports existant entre les individus et qui constituent le droit. Politique, police, droit, sont des termes identiques, et, quant à la morale, elle ne se circonscrit pas aux frontières, elle les dépasse, elle doit présider aux rapports des individus, à la vie de relations internes et externes; elle est l'hygiène générale des sociétés. Par conséquent, il n'y a plus d'opposition entre nous; Mme Royer nous rend d'une main ce qu'elle nous a enlevé de l'autre.

Mme Clémence Royer. Je vous le rends sous une forme précise, définie et méthodique.

M. Ed. Madier de Montjau. Grand merci du service.

M. Léon Cahun. Pardon, je crois que nous discutons sur un quadruple pléonasme. Nous discutons sur « Ethnographie politique et ethnodicée » et sur « Droit et morale ». L'ethnographie s'occupe des relations des peuples; toute relation de peuples conduit à une ethnodicée, toute question de droit conduit à une morale. Que nous appelions ces chapitres A, B ou X, peu importe; ce qui est bon à constater, c'est qu'après une discussion passablement animée, nous sommes arrivés à nous trouver tous d'accord.

M. le Président. La parole est à M. Castaing pour une communication sur l'ethnodicée et sa théorie ethnographique.

THÉORIE ETHNOGRAPHIQUE DE L'ETHNODICÉE.

M. Castaing. Messieurs, malgré l'heure avancée, je viens demander la permission de poser et de résoudre, s'il est possible, la question du droit en ethnographie, qui est de l'importance la plus grande au point de vue de la délimitation de cette dernière science.

Sous le nom d'*Ethnodicée*, la septième section du questionnaire du Congrès mentionne, comme appartenant aux sciences ethnographiques, une série de questions dont la plupart relèvent du droit des gens, et quelques-unes de la

législation civile et comparée. J'ai l'intention de montrer que notre science renferme une section dans laquelle il est nécessaire de traiter ethnographiquement ces objets et autres, se rattachant à la législation en général.

A cette occasion, nous sommes amené à parler, une fois de plus, des études que la Société a faites jadis pour la définition de l'ethnographie, et de celles que nous avons entreprises plus récemment pour la rédaction du programme de notre science. En voici le motif : le premier de ces travaux posa les principes que l'on vient contester en ce moment; le second est appelé à développer ces principes, et les recherches très étendues qu'il produisit contiennent naturellement une bonne portion des éléments de discussion, surtout en ce qui concerne les limites de la science, que nous nous sommes efforcés de reconnaître, pour ne les point dépasser.

La Commission chargée de préparer la définition de l'ethnographie examina successivement douze formules, dont les dix premières furent écartées, comme insuffisantes. La onzième était ainsi conçue :

XI. L'ethnographie est l'étude physique, intellectuelle et morale de l'humanité.

La douzième complétait l'idée, en ces termes :

XII. Étude physique, intellectuelle et morale de l'humanité, dans le passé et le présent, en vue de l'avenir.

Rendant compte des objections qui s'étaient élevées, au sein même de la Commission, relativement au terme «l'avenir», le rapport s'exprimait comme il suit :

Ce sera un sujet d'effroi pour les esprits craintifs. L'avenir! n'est-ce pas déjà trop faire que de soulever le voile du présent? Mieux vaudrait, à leur compte, se renfermer dans les régions sereines d'un passé inaccessible aux émotions, et dans les discussions de l'érudition inoffensive. Si, du moins, au moyen de cette retraite, euphémiquement qualifiée de prudence, on pouvait éviter les questions irritantes! Mais elles surgissent de toutes parts, elles nous poursuivent, elles nous saisissent à la gorge, elles brûlent les étoffes des revues et des livres de nos deux mondes : dans l'ancien, elles fournissent le point de départ de toutes les dissensions internationales, et dans le nouveau, elles s'inscrivent sur les drapeaux de la discorde civile; ici, elles divisent les nationalités, là-bas, elles en créent de nouvelles, tandis que partout elles devraient les unir. Après cela, dormez, bienheureux optimistes, dormez en paix, s'il ne faut à la satisfaction de votre conscience que les innocentes émotions du classement plus ou moins pittoresque d'un musée ethnographique!

Plus loin, le rapport ajoutait :

C'est dans des considérations extérieures de convenance que ces observations ont tiré leur origine : on a craint que ce mot «avenir» ne donnât prise à la malveillance et au sarcasme. Il serait difficile de justifier de pareilles appréhensions : parce que certaines doctrines nuageuses, et, à quelques égards, suspectes à ceux qui tiennent les rênes de la direction, dans la région du pouvoir ou dans celle des idées, ont pris l'avenir pour point objectif, faut-il donc qu'une science honnête et bienfaisante renonce à l'expansion que sa nature même lui impose? Cela n'est pas sérieux : quiconque voudrait subordonner les intérêts sacrés et les saints devoirs de l'intelligence à des considérations d'une nature

aussi peu avouable que l'est la crainte des méchants et des sots, se montrerait incapable de comprendre la haute mission de la science.

D'ailleurs, cette malveillance dont on croit pouvoir nous menacer, nous ne la connaissons point; et, si elle existe, on doit se demander en quoi elle peut nous accuser, quand nous constatons que l'ethnographie n'est point une étude de simple curiosité, et qu'elle doit, tout en conservant le caractère le plus élevé, prendre rang au nombre des études que leur utilité recommande. L'utilité! mais c'est la devise de l'époque, et, pour un ennemi, vous aurez cent défenseurs.

Quant au sarcasme, que les timides se rassurent; il y a, dans notre Société, des forces suffisantes pour le rétorquer...

Néanmoins, les raisons de prudence ayant prévalu, la Société adopta la onzième définition. L'un de ceux qui contribuèrent le plus à ce résultat déclarait récemment qu'il fut dû à ce que les idées ethnographiques étaient alors peu avancées, mais qu'à la suite des études et des travaux qui ne cessent de donner raison au concept plus large de la douzième formule, il est persuadé que cette dernière, si elle était remise en discussion, serait maintenant adoptée. (Marques d'approbation.) Pour moi, je n'ai pas douté un instant de la véritable intention de la Société : la modestie de la formule n'excluait pas, dans son esprit, l'ampleur de la pensée. (Très bien!)

Or, ce qui règle la constitution actuelle et les progrès futurs des sociétés, c'est la législation, et par là, nous rentrons directement dans la question qui vous est soumise. Cette question est double, en ce sens qu'il convient de distinguer le droit international et le droit local. Je les examinerai séparément.

Ce n'est point sans surprise, il faut l'avouer, qu'on entend contester le caractère ethnographique du droit des gens. La chose va de soi et les mots le disent si hautement, que les théories ne peuvent rien à l'encontre; mais il y a de faux jugements, et pour savoir quelle en est la source, il est utile de déterminer dans quelle mesure et sous quel point de vue la question se présente à nous.

Comme vous le savez, le terme « droit des gens » est une formule imitée du latin, dont le sens exact est celui de « droit des nations ». Le droit a pour sujet les nations, et l'on demande s'il concerne l'ethnographie! Et qui voulez-vous donc que cela concerne? (Bravos.) Qui fournira les informations sur la constitution intime des peuples, sur leur état social, leurs besoins et leurs aspirations? Qui rattachera ces notions aux origines, aux aptitudes, aux croyances? L'ethnographie et la seule ethnographie. Il est vrai que, jusqu'à présent, on s'est passé d'elle, on l'a cru du moins, parce que son nom n'y était pas; mais, lorsque les diplomates recueillent des informations de ce genre, et que les gouvernements les emploient, que font-ils, sinon de l'ethnographie?

Les préliminaires du droit des gens appartiennent donc à l'ethnographie. Peut-elle se charger du reste? Non assurément : pour bien traiter les questions du droit des gens, il faut être un jurisconsulte, possédant à fond les principes du droit général, la législation locale et comparée, les précédents politiques, enfin tout ce qui constitue la pratique de la matière. Du reste, avec cela, on fait des livres et des cours qui peuvent être empreints d'une haute philosophie, mais on ne sort guère de la théorie. Pour arriver à l'application, dans

les traités internationaux, le diplomate est souvent obligé de faire appel aux données ethnographiques.

Ainsi, entre nations appartenant à la civilisation européenne, il s'est établi un droit général, qui souffre à peine quelques rares exceptions; mais, hors de là, il faut tenir compte des usages et des préjugés. Ici, le souverain ne traite que par mandataires; là, les opérations commerciales sont réservées aux agents du pouvoir; sur une grande partie du globe, la libre circulation est prohibée, soumise à des péages ou limitée à des points très circonscrits; ailleurs, la liberté de conscience n'est pas admise. Les règles du mariage varient dans le cercle de chaque frontière; et, comme il est de principe que tout mariage est valable, quand il a été contracté selon les lois locales, il en résulte que les chancelleries sont obligées de connaître les législations souvent multiples du pays, pour éclairer le gouvernement et la justice. Et cent autres questions non moins importantes.

Si, pour traiter ces objets, les gouvernements et leurs chancelleries sont obligés de faire de l'ethnographie, l'ethnographie, à son tour, pour se tenir à la hauteur de sa mission, est forcée de connaître les points du droit des gens dans lesquels on introduit ses données. On ne refuse pas même aux sciences exactes ces incursions dans les domaines où l'on fait appel à leur secours : l'algèbre, quand elle est appliquée à la géométrie, n'en reste pas moins de l'algèbre, et le géomètre aurait tort de vouloir s'en attribuer le monopole.

Le droit des gens a donc des points communs avec l'ethnographie. Passons au droit ordinaire, civil ou criminel, local ou comparé.

En général, on peut dire que le droit local d'un pays quelconque a des origines ethnographiques. Pour qu'il en fût différemment, il faudrait démontrer :

Qu'il ne dérive en rien de la constitution physique, intellectuelle et morale de la nation, et qu'il n'a fait aucun emprunt aux institutions, aux mœurs et à l'histoire locale;

Qu'il n'a rien pris des peuples étrangers;

Que sa philosophie n'est ni locale ni exotique.

Du reste, l'ethnographie intervient toujours, soit pour constater l'action des milieux, soit pour signaler l'influence étrangère. Il reste un seul cas, celui d'un caprice du législateur, accepté par la nation; mais ce fait lui-même constituerait le plus remarquable des caractères ethnographiques.

Est-ce à dire que l'histoire du droit rentre dans l'ethnographie? Nous respectons trop la logique pour énoncer pareille absurdité; nous savons que les *Institutes* d'Ortolan renferment une riche moisson de notions ethnographiques; mais l'ouvrage n'en est pas moins un cours de droit, appartenant à la jurisprudence.

Quelquefois pourtant, l'ethnographe est conduit à faire œuvre de jurisconsulte. On a trouvé, dans le droit hindou et rapportées à Manou, des dispositions relatives à la réserve des héritiers naturels, lesquelles sont pour ainsi dire identiques aux dispositions du droit romain, connues sous le nom de *Quarte Falcidie*. Laquelle des deux législations s'est inspirée de l'autre? Nous possédons l'histoire la plus complète des évolutions du droit romain sur cet objet. La lé-

gislation primitive de Rome n'accorde aucun droit aux enfants, lesquels sont la chose du père. La loi des Douze Tables, promulguée en l'an 450 avant notre ère, laisse au père toute latitude, quant à la disposition de ses biens. En 403, la loi *Furia Camilla* limite la faculté de léguer aux individus étrangers à la famille. En 160, la loi *Voconia* réduit ces legs à un chiffre égal à celui de la réserve de l'héritage naturel. Enfin, en 43 avant notre ère, la célèbre loi *Falcidia* fixe au quart la réserve de l'héritier, et elle subsiste jusqu'au moment où elle est modifiée par le chapitre II de la première novelle de Justinien. Si donc la loi hindoue, qui établit la réserve de l'héritier naturel, n'est pas issue du droit romain ou de celui de l'une des villes grecques qui avaient quelque chose de semblable, elle a son origine dans une évolution parallèle de l'esprit humain et, dans l'un comme dans l'autre cas, le caractère en est profondément ethnographique; mais l'étudiant qui traita cette question, à son troisième examen de droit, ne se doutait guère qu'il faisait de l'ethnographie. (Très bien!)

Si ensuite l'on cherche la filiation descendante de la même idée à travers le moyen âge, on la voit grandir et s'accentuer sous l'impulsion des principes de la féodalité. Chez le roturier, la réserve est devenue la «légitime», à raison de l'attention spéciale que la loi lui accorde; mais, dans les maisons nobles et absolument féodales, la légitime, échappant à toute action individuelle, se transforme en majorat incessible et insaisissable, et suit le nom et le titre nobiliaire, dans la personne de l'héritier quel qu'il soit. Ici, le protégé de la loi, ce n'est plus l'individu, c'est le titre et le nom, dont la fiction prime la descendance réelle : je passe les nuances. Après la Révolution, issu du réveil de l'esprit antique, le principe individuel reparaît et il amène l'égalité des enfants devant la loi : le père obtient à grand'peine la libre disposition d'une part d'enfant, et le minimum du quart, comme dans la Falcidie; c'est la portion disponible. Les majorats sont supprimés en France, mais ils subsistent dans les pays où le droit féodal a survécu. Tout cela n'est-il pas ethnographique? Ou dira-t-on que les jurisconsultes y suffiront? On serait dans l'erreur.

Le *Répertoire de jurisprudence* de Dalloz, œuvre colossale, consacre à la quotité disponible la valeur de deux volumes. Au début, un sous-titre annonce l'historique de la question; mais, dès les premiers mots, l'auteur s'excuse de n'en rien faire. Ce n'est pas sans regret, dit-il, que sa plume laisse échapper quelques-unes de ces dispositions surannées qui ne se rattachent à aucune théorie, à aucun système, c'est-à-dire que les professeurs ou les avocats n'ont plus à discuter. Ce qu'il en dira, c'est ce que des procès modernes ont remis en lumière, et ce qu'il en dit, en effet, c'est une sèche nomenclature d'arrêts plus ou moins récents, sans la moindre appréciation de l'origine ou de la signification de ces dispositions coutumières. Pas un mot ne s'applique à l'état social, aux traditions, aux tendances locales; rien ne l'émeut, rien ne l'intéresse; cet homme est une botte d'arrêts : *quid juris?* Il n'a pas le sens ethnographique.

L'un de nos collaborateurs étrangers, qui n'est point en ce moment parmi nous, m'a questionné sur la portée de cette expression de «sens ethnographique».

Il le comprenait vaguement, et pour employer ses propres termes, «il sen-

tait qu'il y avait là-dessous quelque chose», mais il ne se rendait pas compte si notre pensée était la même.

Le sens ethnographique, lui ai-je répondu, vous le possédez mieux que nous, puisque, instinctivement, et dans le cours de la vie publique, vous vous intéressez aux questions de races si négligées en France, et pour notre malheur, car c'est de là que vient cet esprit insensé de cosmopolitisme qui nous ouvre à tout venant, sans même nous laisser la faculté de distinguer nos ennemis. (Très bien! très bien!)

Mais quittons le terrain brûlant de la politique pour les régions plus calmes de l'histoire.

Le sens ethnographique, en histoire par exemple, est cette tendance qui renvoie au second rang le fait matériel, ses circonstances dramatiques, sa portée politique, pour s'enquérir avant tout de ses rapports, non avec la nature humaine en général, objet des recherches du philosophe, mais avec les milieux spéciaux dont il est originaire ou qu'il affecte à son tour, avec leur constitution propre, en un mot avec les éléments ethniques composant un plus ou moins grand nombre des groupes constitutifs de l'humanité. Ainsi, dans l'invasion des Huns, l'un cherche les récits émouvants, un autre la chute ou la fondation des empires, celui-ci les évolutions du droit, de la politique, de la littérature ou des arts. L'ethnographe veut savoir d'abord qui sont ces gens-là, d'où ils viennent, à qui fut empruntée leur individualité, en qui elle s'est perpétuée ou fondue. Quand il aura résolu ces questions, il remplira plus à l'aise son rôle d'historien.

Mais arrêtons-nous aux noms les plus saillants. Hérodote, quoique historien et poète, — les anciens donnaient à son œuvre le titre bien mérité de poème, — Hérodote est l'esprit le plus ethnographique du monde. Dès qu'un nouveau nom de peuple vient sous la plume, il ne peut s'empêcher de s'arrêter. Il faut, s'écrie-t-il, que je vous dise ce qui en est : aussitôt, dans le style le plus charmant, il fait une description d'une étendue et d'une précision étonnantes. Voilà ce qu'il a vu et il le garantit; voici ce qu'on lui a conté; que votre critique en prenne ce qui lui plaira. Si on lui indique des sources d'informations, il s'embarque et court les chercher : c'est ainsi qu'il va d'Égypte en Phénicie, et de Tyr à Thasos, pour éclairer la légende d'Hercule. La description de l'armée de Xerxès est, dit-on, imitée d'Homère; mais le dénombrement de l'*Iliade* est un magnifique recueil de poétiques traditions et le VIIe livre des *Histoires* est une merveille ethnographique. L'équipement raconte la race et les mœurs. Jamais je n'oublierai l'Hindou vêtu de coton, le Thrace coiffé d'une peau de renard; l'Éthiopien d'Afrique, le plus crépu de tous les mortels, avec ses armes à pointe de silex, et l'Éthiopien d'Asie, aux cheveux lisses, recouverts de la peau d'une tête de cheval; le Libyen vêtu de cuir, le Caucasien avec son casque de bois, et tous avec un signe caractéristique dont l'énoncé suffit à les distinguer. Partout, la question ethnographique est la principale préoccupation d'Hérodote.

Thucydide, célèbre pour son éloquence, son élévation, sa passion politique, sent la nécessité de dire quelques mots des origines des populations qu'il va mettre aux prises. Mais l'introduction qu'il s'est proposé de faire est un mor-

ceau complètement manqué : ne s'y plaisant point, il a hâte d'en sortir, et il se débarrasse de tous ces détails sans intérêt actuel. Quand il a dit : ce sont des fables, le voilà satisfait; et son esprit critique, si profond dans l'appréciation des faits contemporains, ne s'élève pas jusqu'à la recherche de ce que ces formules mythiques ou légendaires peuvent contenir de vérité.

Le vieux Caton avait écrit un livre : *Des origines*, dont les rares fragments font déplorer la perte. Esprit sagace et amateur d'antiquités, *laudator temporis acti*, il l'avait bourré de souvenirs et d'informations curieuses. De son côté, Varron, dans sa *Vie du peuple romain*, et dans beaucoup d'autres ouvrages, avait accumulé les renseignements du même genre. Tite-Live, l'officiel historiographe, n'a pas pris la peine de lire Caton et Varron. Ces savantes discussions, où les événements tiennent si peu de place, n'ont pour lui aucun attrait. Il lui suffit des *Annales officielles* des pontifes, des *Chroniques* de Fabius Pictor et de Valerius Antias, qu'il s'est donné pour mission de traduire en son élégant latin. Son œuvre est celle d'un rhéteur : que les discours manquent ou qu'ils existent, peu lui importe, il en met de sa façon, tous fabriqués sur le même modèle, sans distinction de temps, de lieux, de nationalités. Si les faits ne les distinguaient pas, tous ses personnages se ressembleraient; quant aux peuples, point de différences. Tite-Live n'a pas le sens ethnographique.

Prescott, pour en venir à nos contemporains, Prescott est un phénomène : il a résolu le difficile problème de construire une œuvre d'ethnographie d'où le sens ethnographique est exclu. A voir l'introduction qui forme le premier livre de son *Histoire de la conquête du Pérou*, on sent qu'il est de l'avis du dictionnaire de l'Académie :

Ethnographie. *s. f.* Partie de la statistique contenant la description des peuples.

Prescott décrit, mais aussi peu que possible, en termes généraux et vagues. Il n'entre guère dans l'esprit de ses auteurs, la couleur locale lui est antipathique; et, lorsqu'un trait bien caractérisé lui tombe sous la main, il ne manque pas de le reléguer en note, au bas de la page, en le remplaçant par quelque phrase creuse et flasque, qui a une prétention de philosophie.

A mon avis, l'un des effets pratiques de la diffusion du sens ethnographique sera de bouleverser les procédés de l'histoire. Et il ne sera pas nécessaire que l'écrivain se lance dans les digressions naïves qui coupent le récit d'Hérodote ou celui de Garcillasso de la Véga, ni qu'une interminable introduction mette à l'épreuve la patience du lecteur. Il imprégnera l'œuvre : n'occupant point de place distincte, on le trouvera partout. Si Augustin Thierry a révélé le monde mérovingien, c'est qu'en suivant pas à pas Grégoire de Tours, il l'éclairait par les lumières de la critique moderne : chez lui, le sens ethnographique pénètre tout le récit, comme la liqueur généreuse, versée dans une friandise, lui donne le parfum et la saveur. (Très bien !)

Quant à ce que peut le sens ethnographique appliqué à la science, j'en fus témoin, il y a déjà longtemps. Warnier, après avoir été médecin d'Abd-el-Kader, avait été chargé de la partie anthropologique, à la Commission scientifique d'Algérie. Il n'ignorait assurément rien de ce que l'on appelle maintenant « biologie »; mais, quand il dut établir la classification des races du nord

de l'Afrique, il prit pour base les données de l'histoire : c'est ainsi, disait-il, que ces peuples eux-mêmes comprennent la chose, c'est ainsi que toujours ils se sont différenciés entre eux; en s'y prenant de toute autre façon, on est assuré de faire fausse route. Il le prouvait par la pratique.

Nous avions une centaine ou deux de peintures où Anselme Longa, autre membre de la Commission scientifique, avait représenté des individus choisis parmi les types les plus caractérisés du pays. A première vue, Warnier les classa par régions : celui-ci vient de Tunis, ceux-là du Maroc, ces autres des oasis, du Cheliff ou de l'Aurès. Le travail était achevé, lorsque la découverte des notes descriptives justifia la classification : ah! celui-là n'avait pas besoin des mesures de crânes et des indices! De son côté, Bory Saint-Vincent, président de la même Commission, avait fait une classification des races, selon les procédés anthropologiques en usage à cette époque. Un jour, je le trouvai entouré de fragments de papier :

« J'ai pris connaissance, dit-il, de la classification de Warnier; c'est admirable. Quant à la mienne, vous voyez ce que j'en ai fait. »

Et il acheva de déchirer son propre travail.

D'Orbigny dut au sens ethnographique l'ampleur et la sûreté des vues qui ont fait de son *Homme américain* une œuvre de génie. Ce n'était point précisément pour cela qu'il avait été envoyé dans l'Amérique du Sud. Mais quelle révélation! Après cette classification si puissamment raisonnée, il faut, comme l'on dit vulgairement, tirer l'échelle. D'Orbigny était parti naturaliste, il est rentré ethnographe, et ce sera son titre de gloire dans la postérité. (Très bien!)

Le sens ethnographique donne à la littérature, au roman surtout, cette couleur locale, dont les œuvres de Walter Scott sont le modèle achevé. Après l'avoir lu, on connaît l'Écosse, ou bien c'est seulement alors qu'il faut la voir si l'on tient à la comprendre. Et Cooper? C'est de celui-là qu'on peut dire qu'il s'est mis dans la peau du sauvage. Par contre, pour d'autres écrivains, entre New-York et San-Francisco, c'est tout un.

La peinture éprouve les mêmes effets. Voyez Horace Vernet : ce n'est pas lui qui confondra les Kabyles avec les Arabes. S'il n'avait peint que des Africains, on pourrait dire qu'il n'eut qu'à regarder avec attention et à reproduire avec conscience; mais ce n'est pas tout que d'être exact, il faut d'abord avoir su voir. D'autres ont examiné le troupier français sous toutes ses faces, mais Vernet l'a mieux vu sans doute, puisqu'il l'a mieux saisi : dans ses tableaux, non seulement le type, mais ce qui est plus difficile, le mouvement, distingue les races. D'ailleurs, chez lui, le sens ethnographique s'élevait jusqu'à la théorie : prenant au pied de la lettre cet apophtegme banal de l'immobilité orientale, il s'était persuadé que le monde des patriarches bibliques vivait encore dans les mœurs et coutumes des Arabes nomades, nos contemporains. Cette conviction, trop systématique et qui lui fit souvent négliger des détails importants du récit qu'il interprétait, a du reste enfanté des chefs-d'œuvre.

La vie publique a peu de circonstances où le sens ethnographique ne trouve l'occasion de se manifester. Sébastiani, en mission à Constantinople, en

1807, écrit à Napoléon : « Nous avons beau faire, les Turcs ne viendront pas à nous, et malgré nous, les Russes y viennent. » Comme il n'ajoute point que cela tient aux différences de races, la science n'y est pas, mais le sens ethnographique en ressort mieux encore.

Et Napoléon lui-même, avec quelle supériorité il juge les peuples ! Les « Parisiens, ces grands enfants indisciplinés et amateurs de bourdes... » C'est aussi lui qui a dit, et nous avons eu le tort de l'oublier : « Les peuples germaniques sont toujours en querelle entre eux, mais toujours prêts à s'unir pour tomber sur l'étranger. Celui qui s'y fiera, sera trompé. » Des nations ennemies, unies par le lien de la nationalité : c'est typique.

Après tant d'illustres exemples, il en faut encore un, mais ce sera le dernier. C'est surtout en vous, Messieurs, que le sens ethnographique réside : il apparaît dans tous vos travaux, parce qu'étant, pour ainsi dire, une partie intégrante de vous-mêmes, il dirige vos études, il imprime une tournure particulière à l'expression des idées, dans chacune des branches de connaissances que vous cultivez.

Dans la vie ordinaire, vous êtes artistes ou littérateurs, philosophes, savants ou hommes d'affaires; mais, à vos heures, aux heures de la lumière intime, vous reparaissez ethnographes et, en réalité, vous l'êtes toujours. (Très-bien !)

Le philosophe demande à son for intérieur les éléments des appréciations qu'il se forme sur les agissements de la conscience humaine considérée au point de vue le plus général; mais il n'y saurait trouver la cause et la raison de l'infinie variété des actes, des jugements et des croyances : c'est de l'ethnographie.

Le littérateur et l'artiste possèdent les règles et cultivent le sentiment du beau; la diffusion actuelle des connaissances et les exigences du public leur font une nécessité d'y ajouter le détail typique et la couleur locale, sources d'émotions toutes neuves; mais ils continueront à marcher en aveugles, tant qu'une voie sûre et correcte ne leur aura pas été tracée par l'ethnographie.

La science, par ses divers rameaux, embrasse l'ensemble de l'univers; mais l'homme, qu'elle ne peut négliger, puisqu'il en détient la portion la plus immédiate, l'homme n'est à ses yeux qu'un être de convention, une collectivité uniforme, dont les détails multiples et souvent contradictoires, les nuances insensibles ou tranchées, lui échappent également. Quant à l'humanité, on la traite comme un inconscient troupeau que la statistique aligne dans ses colonnes de chiffres, que l'anthropologie mesure au compas, où des sciences qui se disent morales voient des collections de producteurs et de consommateurs, et la politique des forces aveugles à la merci des ambitieux et des habiles.

La véritable humanité est un fait immense révélant un principe qui ne connaît point de limites.

Bien des fois déjà, j'eus l'occasion de vous signaler ce fait dans l'espace et dans le temps, où le géographe le décrit superficiellement; où le naturaliste étudie sa nature, sans vouloir rien connaître de ses évolutions historiques; où l'historien, à son tour, raconte les événements qui l'ont modifié, mais sans accorder aucune attention à sa constitution même. L'ethnographie seule étudie

la constitution de l'homme et de ses sociétés pour mieux comprendre les événements de leur histoire, et elle appuie sur la connaissance du passé les aperçus de l'avenir.

Le principe de l'humanité se manifeste dans ce pouvoir d'évolution continue, qui produit le progrès, et la distingue essentiellement de l'animalité.

Dans l'animalité, je ne me lasserai point de le répéter, les individus se juxtaposent successivement, sans qu'il en résulte d'autres combinaisons que celles qui sont produites par les forces naturelles et dont l'animal n'a point conscience; là il n'y a aucun progrès, parce qu'il n'y a pas de communication durable dont les éléments transmis et recueillis constituent une tradition. Dans l'humanité, au contraire, tout est communication et tradition : l'individu n'est rien que par l'action qu'il exerce sur la communauté dont il fait partie, et cette action, qui emprunte ses moyens à la tradition de ses devanciers, n'acquiert un réel mérite qu'en préparant à son tour la condition de ceux qui vont suivre : c'est pourquoi l'héritage individuel ou collectif fut, dans toutes les sociétés, la plus sainte des institutions.

Par le fait de cette transmission, à travers les âges, des valeurs de toutes sortes, physiques, intellectuelles et morales, qu'a produites l'action individuelle ou collective de tous, l'humanité est devenue la personne universelle qui comprend, aux divers degrés de l'échelle sociale, les nations, les groupes, les familles et les individus. Et par qui cet ensemble est-il gouverné? Par la force brutale, trop fréquemment encore; par la raison philosophique, la religion, les croyances, sans doute, mais d'une façon insuffisante; par la science et le sens pratique, je ne l'oserais croire; mais il est une force qui est plus puissante que la philosophie et la science, qui gouverne tout et partout, et cette force, c'est la législation.

Plaiderai-je devant vous la cause de la législation? Vous trouveriez que c'est inutile. Dans tous les cas, un mot y suffira.

Vous vous nommez ethnographie : votre science a pour objet l'étude des sociétés. Or, toute société humaine repose essentiellement sur la législation. Concluez. (Vive approbation.)

M. le Président. Messieurs, il n'y a plus rien à l'ordre du jour; nous pouvons nous séparer.

La séance est levée à onze heures vingt-cinq minutes.

SÉANCE GÉNÉRALE DU SAMEDI 20 JUILLET 1878.

(PALAIS DU TROCADÉRO.)

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SOMMAIRE. — Exposé des travaux de la Société d'Ethnographie: M. MADIER DE MONTJAU, secrétaire général de la Société. — Rapport sur les travaux d'ethnographie générale et d'ethnologie : M. A. CASTAING. — Rapport sur les travaux relatifs à l'éthique et à la science des religions comparées : M. HÉGEL. — Rapport sur les travaux d'ethnographie descriptive : M. DE LUCY-FOSSARIEU. — Rapport sur les travaux d'ethnographie politique et d'ethnodicée : M. Ed. MADIER DE MONTJAU. — Rapport sur les travaux de linguistique : M. Fernand GUILLIEN. — Programme des questions posées pour la seconde période des travaux du Congrès, au mois d'octobre 1878. — Nomination d'un Comité de permanence.

La séance est ouverte à neuf heures et demie du matin, par M. Léon DE ROSNY, président du Congrès, assisté de MM. Ed. MADIER DE MONTJAU et A. CASTAING.

Les places d'honneur sont occupées par MM. CARNOT et Henri MARTIN, sénateurs; Pascal DUPRAT, député de la Seine; TORRES-CAÏCEDO, ministre plénipotentiaire du Salvador; Émile LEVASSEUR et le marquis D'HERVEY DE SAINT-DENYS, de l'Institut; et par MM. les Délégués du Canada, de l'Espagne, de la Chine, de la Hollande, de l'Italie, du Japon, du Maroc, du Portugal, de la Roumanie, de la République de San Marino et de la Suisse.

M. Ed. MADIER DE MONTJAU. La Société d'Ethnographie m'a chargé, en ma qualité de secrétaire général, de vous communiquer plusieurs rapports qu'elle a fait préparer sur ses travaux en vue de notre prochaine session d'octobre.

L'expérience que nous avons acquise pendant la présente session nous a montré combien il était nécessaire d'appeler l'attention du Congrès sur cette somme déjà considérable de travaux accomplis, afin d'éviter que des questions déjà résolues fussent de nouveau discutées, comme si elles n'avaient jamais été abordées par la science, et que, pour celles qui ne le sont pas encore, les membres ne soient pas exposés à ignorer comment leur solution a été préparée. Il eût été certainement fort désirable d'entreprendre une série analogue de rapports sur les travaux des sociétés d'ethnographie étrangères, mais l'étendue du travail aurait dépassé de beaucoup le temps dont nous pouvons

disposer en ce moment, et les instants du Congrès lui-même eussent été trop courts pour prendre connaissance d'aussi nombreux rapports.

Je n'ai pas cru devoir me charger seul de la rédaction des documents qui vont vous être présentés, parce qu'il m'a semblé que, rédigés forcément dans un temps fort court, il valait mieux qu'ils fussent l'œuvre de plusieurs de nos collègues chargés chacun d'une branche spéciale de nos recherches.

La Société d'Ethnographie, fondée en 1859 par MM. Léon de Rosny, Brasseur de Bourbourg, Charles de Labarthe et Jomard, de l'Institut, a dû lutter pendant bien des années contre des difficultés de toutes sortes qui entravaient sa marche et la détournaient sans cesse en dehors de la voie que ses premiers organisateurs avaient eu en vue de parcourir. Dès ses premières séances, elle se vit envahie par un nombre considérable d'orientalistes, d'un mérite incontestable d'ailleurs, mais dont les idées étaient tournées dans une direction le plus souvent étrangère aux sciences ethnographiques. D'un autre côté, un groupe de savants, qui avaient essayé de fonder à Paris une Société pour l'étude de l'antiquité américaine, vint demander l'hospitalité à la Société nouvelle : ils apportaient avec eux des travaux de la plus grande valeur, des travaux qui avaient provoqué la renaissance de la science appelée « Américanisme »; mais ces savants, eux aussi, étaient préoccupés surtout de résoudre des problèmes d'archéologie, de linguistique et de paléographie qui, sans être absolument sans intérêt pour nos études, étaient cependant de nature à nous détourner des recherches que nous avions la mission de remplir.

La Société d'Ethnographie ne commença à recouvrer sa liberté d'allures que lorsqu'elle eut constitué dans son sein, pour les orientalistes, une section d'études orientales, et pour les américanistes une section d'études américaines. Désignée primitivement sous le titre de Société d'Ethnographie *américaine et orientale*, par l'arrêté ministériel qui la reconnut pour la première fois, elle dut lutter pendant les cinq premières années de son existence pour obtenir la suppression de la double épithète qui rendait impossibles sa marche et son développement. C'est également en conséquence de ce titre qu'elle eut, pendant près de douze ans, pour organe la *Revue orientale et américaine*, où ses travaux n'obtenaient qu'une très petite place à côté d'œuvres remarquables sans doute, mais d'un intérêt secondaire pour elle, sur la littérature de l'Orient et de l'Amérique.

Son entière liberté d'action, notre Société ne l'a obtenue que dans ces derniers temps, et elle a provoqué la réunion de ce Congrès international pour avoir une occasion de notifier ses vues aux nombreuses illustrations scientifiques appelées dans notre capitale à l'occasion de l'Exposition universelle. Elle sera heureuse, avec leur précieux concours, d'entrer définitivement dans la voie qu'elle a toujours ambitionné d'explorer et de parcourir.

Voici les rapports qui ont été composés par ordre de la Société d'Ethnographie sur les diverses branches d'études auxquelles elle s'est consacrée depuis sa naissance jusqu'à l'année présente :

I.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX D'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE ET D'ETHNOLOGIE,

PAR M. A. CASTAING.

La partie des travaux de la Société d'Ethnographie dont je suis chargé de rendre compte est comprise sous une formule générale que je vous prie de me permettre de répartir en trois sections :

Ethnographie générale ou philosophie de la science, principes communs, classification.

Anthropologie, étude de l'homme physique.

Ethnologie, comprenant diverses particularités se rapportant à la vie des nations.

ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE.

L'œuvre la plus importante de cette section, et qui sert de point de départ à tout le reste, est celle de la Commission nommée, en 1860, pour préparer le programme officiel de la Société [1]. J'ai déjà eu l'occasion d'exposer comment, estimant que la tâche était trop vaste pour pouvoir être étudiée dans ses détails, au début de vos travaux, la Commission décida qu'elle se bornerait d'abord à proposer la définition de la science, en s'appuyant, toutefois, sur l'ensemble des considérations de tout genre qui doivent servir à déterminer sûrement son assiette et ses voies. Le rapport établit que l'homme, être physique, intellectuel et moral, perd scientifiquement son individualité, et se fond dans un type selon les sciences naturelles; mais selon l'ethnographie, il entre dans une collectivité qui est l'humanité, où le rattachent ses tendances éminemment sociables et portées au progrès continu. Son étude repose sur l'appropriation, à son but spécial, des notions fournies par toutes les autres sciences, car toutes intéressent l'humanité : naturelles, historiques, et enfin morales. Le but final de l'ethnographie est de chercher la solution du grand problème de la destinée humaine : tâche merveilleuse sans doute, mais que nul n'aborda jusqu'à ce jour, et que nous posons, pour qu'elle soit remplie par nos successeurs. Le résultat de ce travail fut la définition adoptée par la Société :

L'ethnographie est l'étude physique, intellectuelle et morale de l'humanité.

Quinze années s'étant écoulées et les travaux de toutes sortes s'étant accu-

[1] *Rapport de la Commission chargée de la définition et du programme de l'ethnographie*, 1er octobre 1860, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. II, p. 31 à 68.
MM. Aubin, président, E. Cortambert, Léon de Rosny, et Castaing, rapporteur.

mulés dans les publications de la Société et dans celles qui lui sont étrangères, on jugea que le moment était venu de s'occuper de la rédaction du programme et le rapporteur de la Commission fut officiellement invité à l'entreprendre.

Un nouveau rapport exposa les vues générales, et en même temps un plan sommaire de programme, modelé sur celui qui avait servi de base à la définition :

Puissions-nous, disait-il en terminant, réaliser ce précieux ensemble; nous donnerons au monde le phénix qu'il attend depuis longtemps : une science logiquement construite sur des bases qui ne seront point dues aux seules largesses du hasard[1].

Votre commun consentement ayant donné à ces principes une sorte de consécration, la liberté des appréciations n'en demeura pas moins absolue, et divers membres de la Société exposèrent successivement leurs idées à cet égard.

Ch. de Labarthe, en son *Aperçu général*, a pris comme point de départ et d'appui le rapport sur la définition. Amplifiant quelques-unes des idées de ce grand travail, il semble s'être donné la tâche de les rendre plus accessibles au vulgaire, en leur enlevant la portée transcendante qui se trouve remplacée par une métaphysique dont les tendances ne rentrent pas dans le cadre du présent exposé[2].

La question des *Aptitudes des nations*, émise incidemment par M. Silbermann, a donné lieu à la nomination d'une Commission chargée d'examiner si l'on pourrait y trouver la base d'une classification. La réponse ayant été négative, il s'engage une discussion où je remarque un exposé de M. de Rosny, qui pense que cette base peut se trouver dans les aptitudes considérées au point de vue de l'anthropologie et à celui de la linguistique.

La discussion s'étant alors portée sur la méthode à préférer en ethnographie, M. Delboy donne un rapide aperçu des antécédents de cette science dans l'anthropologie et la linguistique. Il maintient, d'ailleurs, les principes posés dans le rapport sur la définition, et notamment celui que l'ethnographie puise légitimement ses informations dans toutes les sciences, ce qui est de droit commun, surtout pour une étude qui s'applique à l'homme, dominateur du monde terrestre.

Ch. de Labarthe développe longuement l'opinion que les aptitudes des nations doivent être éclairées par le flambeau de la philosophie, laquelle, au moyen de la notion du devoir et du beau, conduit les peuples au bonheur[3].

Ch. de Labarthe nous a donné également un essai de classification des races humaines[4].

(1) Rapport sur le *Programme de la science ethnographique*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. IX, p. 70-92. Même Commission, M. Castaing, rapporteur.

(2) Ch. de Labarthe, *Aperçu général de la science ethnographique*, dans la *Revue orientale et américaine*, t. VI, p. 35 à 44 et 342 à 354.

(3) *Les Aptitudes des nations*, dans les *Actes*, t. II, p. 85-103 : Rosny, Silbermann, Martin de Moussy, Delboy, de Labarthe.

(4) Dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, année 1862, p. 32 et suiv.

M. Léon de Rosny, revenant plus tard sur l'idée de la classification d'après les aptitudes, dans son *Essai d'ethnographie théorique et appliquée*, prend pour base de la science descriptive les nationalités, dont la définition paraît revenir à celle de groupes unis par les liens d'une civilisation nationale. Il distingue deux sortes de nationalités : l'une, normale, est l'idéal d'un peuple se manifestant par la communauté des sentiments de tout genre; l'autre, de convention, résulte du caprice des princes. Le travail aborde ensuite les conditions de prospérité des peuples, lesquelles rentrent dans l'ethnographie politique, économique et légale, ainsi que les questions territoriales qui relèvent du droit des gens[1].

A l'ouverture de la session de 1874, étant alors président, M. de Rosny expose de nouveau les principes de l'ethnographie pour laquelle il revendique le caractère spiritualiste et dont il proclame, à son tour, la mission finale, qui est de conduire à la recherche du suprême problème de la destinée humaine[2]. Revenant sur la même thèse, dans le discours d'ouverture de la session suivante (1875), il déclare avoir été un de ceux qui firent échouer, dans la définition du 1er octobre 1860, le complément essentiel de la formule : «dans le passé et le présent, en vue de l'avenir.» Mais, aujourd'hui, revenu des hésitations de cette époque, il «accepte l'idée que l'ethnographie demande au passé la science des routes de l'avenir[3]». Aveu précieux, mais qui ne pouvait manquer de se produire, dans un esprit aussi éclairé.

M. Delondre, à son tour, s'est demandé : «Qu'est-ce que l'ethnographie, quelle en est l'étendue, quelles en sont les bornes?» Il se répond par un exposé des conditions dans lesquelles s'est opéré le peuplement de l'Amérique. Sa conclusion est aussi que toutes les sciences doivent apporter leur contingent à l'ethnographie[4].

Mme Clémence Royer a posé le difficile problème de la première apparition de l'homme sur la terre. Le système de la tradition ne lui paraissant pas scientifiquement admissible, elle est amenée à se demander d'où l'homme peut bien provenir; et, comme il n'a pu apparaître, tout d'un coup, à l'un des états quelconques de la vie, car rien ne vient de rien, selon le vieux proverbe latin[5], sa solution est dans le transformisme par voie de sélection, selon les idées de Darwin, dont elle traduisit l'un des ouvrages. Comme le pense Haeckel, les hommes ne sont pas les fils des singes vivants, mais les uns et les autres descendent d'un anthropoïde qui a dû vivre vers les temps de la période miocène.

(1) Léon de Rosny, *Essai d'ethnographie théorique et appliquée*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XI, p. 5-24.

(2) Léon de Rosny, *Discours d'ouverture de la séance du 8 décembre 1873*, dans les *Actes*, t. VII, p. 265-272.

(3) Léon de Rosny, *Discours d'ouverture de la séance du 7 décembre 1874*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 25-39.

(4) G. Delondre, *De l'ethnographie considérée dans ses rapports avec les différentes branches de la science*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 158-168.

(5) Hic aliquis de gente hirtos a Centurionum
Dicat:......................gigni
De nihilo nihilum, in nihilum nil posse reverti.
(Perse, III.)

La sélection naturelle aurait créé deux branches dont l'une aurait abouti à l'homme, l'autre au singe. Du reste, l'auteur annonce, sur cette question de la transformation, un travail qui n'a pas été inséré dans les publications de la Société [1].

Nous devons à l'illustre Jomard un important projet de *Classification méthodique*. Il ne s'agissait d'abord, dans sa pensée, que de diriger la formation d'un musée ethnographique, ou plus exactement d'une grande collection d'objets industriels provenant des pays lointains. Mais il y joignit de précieux aperçus sur la science elle-même, sur la modification qui s'est introduite dans la façon d'entendre les voyages; autrefois, on ne s'occupait guère que d'art ou de commerce, quelquefois de zoologie ou de botanique; aujourd'hui, l'ethnographie est devenue l'une des principales préoccupations du voyageur. Insistant sur l'utilité des relations, il conclut, en disant : «Que les hommes se connaissent mieux; ils s'estimeront, et peut-être ils s'aimeront davantage [2].»

Un autre savant, plus célèbre encore, Claude Bernard, dans son discours présidentiel, en 1862, fait un tableau rapide des nombreux éléments qui forment le domaine de l'ethnographie. Après une intéressante digression sur le curare, dont l'origine est absolument ignorée des savants eux-mêmes, la conclusion montre la science profitant, pour elle-même, des bonnes semences qu'elle a répandues loin des centres civilisés [3].

Un autre de nos illustres présidents, Emmanuel de Rougé, également dans un discours d'installation, exposa des principes très sages sur la méthode en ethnographie, signala le danger des synthèses hâtives, et en démontra les inconvénients par l'exemple du nom de *sémitique* donné à un groupe de langues que parlent des peuples d'origines diverses : source d'erreur, même pour les esprits les plus supérieurs, témoin la synthèse factice du monothéisme sémitique de M. Renan qui est dérivée de la synthèse fautive d'Eichhorn [4].

M. Dulaurier fit remarquer, à son tour, que l'ethnographie est née de l'association ingénieuse et «féconde de deux branches des connaissances humaines, la physiologie et la philologie comparée»; mais qu'elle met à contribution toutes les autres sciences [5].

Enfin, dans deux discours d'ouverture, M. Carnot s'est attaché à montrer l'ethnographie exposant le rôle des croyances dans les évolutions de l'humanité, et fournissant à la civilisation les éléments de son histoire la plus complète et la plus intéressante [6].

[1] Clémence Royer, *De l'apparition de l'homme sur la terre*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XI, p. 186-198.

[2] Jomard, de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), *Classification méthodique des produits de l'industrie extra-européenne*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 241-253.

[3] Claude Bernard, de l'Institut (Académie des sciences et Académie française), *Coup d'œil sur la science ethnographique*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 283-287.

[4] Rougé, de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), *De la méthode à suivre en ethnographie*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 106-113.

[5] Dulaurier, de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), *Discours d'installation*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VII, p. 127-131.

[6] Carnot, sénateur, trois *Discours d'ouverture*, 5 juin et 4 décembre 1876 et 3 décembre 1877, dans les *Actes*, t. VIII, p. 135-137, 169-177 et 383-390.

M. Castaing a donné, outre ses rapports officiels déjà mentionnés, plusieurs travaux d'ethnographie générale. La plus ancienne de ces études est aussi un rapport sur l'état des sciences anthropologiques et ethnographiques aux États-Unis, à l'occasion du célèbre ouvrage *Types of Mankind*. Après en avoir exposé successivement les théories généralement hasardées, le critique fait justice, en 1859, d'opinions dont la majeure partie ne compte plus aujourd'hui dans les données de la science[1].

La *Classification de l'homme dans la nature* a pour objet de déterminer s'il y a lieu d'admettre, dans la nomenclature de l'histoire naturelle, sous le nom de *Règne hominal* ou de tout autre équivalent, une section dans laquelle l'homme, formant un règne à part, se trouve complètement séparé des animaux. Or, l'homme est positivement un animal, et par là il rentre dans la nomenclature *Ordre des bimanes;* mais il a, de plus que les animaux, des caractères intellectuels et moraux, et surtout des traditions et des institutions qui le distinguent. La difficulté devant laquelle s'arrêtent les opinions provient de ce que la question est mal posée. Pour le naturaliste, l'homme n'est que le premier des animaux; pour le philosophe, il forme une section à part. L'ethnographie admet successivement les deux points de vue[2].

Dans un rapport sur l'ouvrage de M. de Quatrefages, l'*Unité de l'espèce humaine*, M. Bonté discute et condamne le *Règne hominal*. Il conteste également la solidité des caractères admis par l'auteur, et spécialement celui de la religiosité dont on aurait voulu faire un élément de classification. Il examine successivement la distinction établie par le savant membre de l'Institut entre le métissage et l'hybridité, les modifications anatomiques provenant du climat, et enfin il conclut que le livre de M. de Quatrefages contient tout ce qui peut se dire en faveur de l'unité de l'espèce humaine[3].

Le travail de M. de Charencey sur les *Races humaines et leur part dans la civilisation* est la critique mesurée de l'ouvrage du Dr Clavel, portant le même titre. Après en avoir apprécié le plan et les tendances, il fait ressortir un fréquent esprit de système. Certains caractères, comme le mercantilisme du Juif et l'indépendance du Peau-Rouge, sont des faits contingents; les difficultés opposées au métissage n'existent pas. Quant au style gothique, loin de refléter le tempérament germanique, il est de création française et se rattache, par le roman, aux styles des Romains et des Grecs. On accorde une influence trop considérable à l'alimentation, au café, au tabac, à d'autres causes secondaires. M. de Charencey entre ensuite dans une discussion fort intéressante sur le progrès indéfini, sur l'influence du christianisme, que je comprends différemment. Le tout se termine par d'excellentes observations sur la féodalité et les croisades, ainsi que sur les mœurs actuelles des peuples de l'Europe[4].

[1] Castaing, *L'Unité de l'espèce humaine et les ethnographes des États-Unis*, dans les *Mémoires*, t. II, p. 389-430.

[2] Castaing, *Classification de l'homme dans la nature*, dans les *Mémoires*, t. VI, p. 167-188 et 220-242.

[3] Bonté, *L'Unité de l'espèce humaine*, dans les *Actes*, t. III, p. 109-136.

[4] H. de Charencey, *Les Races humaines et leur part dans la civilisation*, dans les *Actes*, t. III, p. 158-177.

L'*Origine cosmique de l'homme*, de M. Schœbel, est une œuvre cosmogonique, éclairée par des considérations tirées de l'embryogénie et de diverses autres vues d'ordre physiologique. J'y remarque une critique du système de Darwin, que l'auteur combat, parce qu'il n'y trouve pas un sentiment suffisant du principe psychique de l'homme. Les rapports de l'homme et du singe ne le peuvent convaincre et il pense que procéder à la comparaison de faits appartenant à deux ordres aussi divergents, c'est, selon l'heureuse expression de Buffon, «se tromper d'échelle»; enfin, s'appuyant sur les principes de la physiologie générale, il conclut que les systèmes n'ont réussi jusqu'à présent qu'à nous faire un monde paradoxal [1].

M. Schœbel a donné aussi à la Société un rapport sur l'ouvrage de notre président, Claude Bernard, l'*Étude de la médecine expérimentale*. Les observations contenues dans cet important travail ont une portée très générale, philosophique surtout, et ne se rapportant qu'indirectement à nos études; par un petit nombre de côtés seulement, elles intéressent l'ethnographie [2].

Enfin, des communications de moindre importance dues à divers de nos collègues fournissent des données statistiques, des essais de bibliographie, etc. [3].

ANTHROPOLOGIE.

En abordant l'anthropologie, nous quittons les questions générales pour entrer dans une série de spécialités; toutefois, la portée philosophique et le caractère de l'ethnographie n'y feront pas défaut.

Je signale en premier lieu à votre attention l'étude de Claude Bernard sur la *Physiologie moderne*. Dans ces pages de la plus grande élevation, on trouve des vues, non pas nouvelles, mais parfaitement exprimées sur les fonctions des centres nerveux appliqués aux diverses opérations physiologiques : le rôle des hémisphères du cerveau est spécialement bien apprécié. Les fonctions de l'organe de la parole y sont décrites de la façon la plus intéressante, et montrent les effets de la présence ou de l'absence de la tradition orale, aussi nécessaire à l'individu isolé qu'elle l'est aux sociétés et à l'humanité tout entière; il termine, car c'est là son but, en établissant que les études physiologiques se tiennent et s'appuient, sans jamais se contrarier [4]. Ces honnêtes et grandes pages nous reposent heureusement des théories mesquines et fausses dont l'étude de l'anthropologie est trop embarrassée.

M. Castaing, dans son étude sur la *Structure de la peau humaine*, donne, au point de vue ethnographique, un aperçu historique de cette partie de l'histo-

[1] Schœbel, *De l'origine cosmique de l'homme et des types*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XII, p. 135-153.

[2] Schœbel, *Des rapports de la philosophie avec la physiologie*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 203-227.

[3] Oppert, *Le Nombre des êtres humains*, dans les *Actes*, t. VII, p. 90-93; Labarthe, *Essai de classification bibliographique des ouvrages relatifs à l'ethnographie*, t. III, p. 7-20.

[4] Claude Bernard, de l'Institut (Académie française et Académie des sciences), *Exposé des faits et des principes de la physiologie moderne*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 249-258.

logie; il en décrit les données telles qu'on les comprenait il y a vingt ans; car il y a eu depuis lors quelque progrès; la description du tissu, des annexes, et spécialement du corps muqueux, reste entière; mais il faudrait compléter ce qu'il a dit du pigment, question qui laisse encore quelque chose à désirer. En passant, il rencontre le problème de l'unité de l'espèce humaine, sur lequel il évite de se prononcer, parce qu'à son avis le moment d'une pareille décision n'est pas venu [1].

L'*Étude sur la prognathisme*, du même auteur, n'est que le commencement d'un travail plus considérable dont une partie seulement a été publiée. Cette première portion, consacrée à l'examen des systèmes de classification des races, d'après le type du visage, renferme une critique des procédés de mesurage de la tête employés depuis Daubenton jusqu'à nos jours, ainsi que des diverses théories anthropologiques qui en dérivent [2].

En divers travaux relatifs aux facultés humaines et aux institutions sociales, M. Castaing s'est attaché à montrer que les manifestations psychologiques, les croyances et même les usages dérivent plus ou moins de la constitution intellectuelle et morale de l'homme, agissant spontanément, instinctivement et le plus souvent à son insu. Le principe de cette action des facultés constitutives ne saurait être dégagé que dans une étude entièrement à faire sur la distinction des causes directes, médiates et réflexes qui déterminent les actes humains [3].

On doit à M. Richard Cortambert une série d'études sur la chevelure. Le début comprend des considérations anatomiques et physiologiques destinées à éclairer le sujet. Ensuite, le travail repose sur une érudition aussi étendue que variée, à laquelle on ne peut refuser le caractère ethnographique, puisqu'elle tend constamment à la différenciation des races [4].

C'est aussi par l'érudition que se distinguent les recherches considérables de Labarthe sur la *Menstruation*. L'auteur cède aux fréquentes occasions d'entrer dans les particularités des mœurs locales, sur lesquelles il réunit des détails curieux. Le travail s'arrête au moment où il entrait dans les considérations de physiologie générale [5].

Dans une intéressante communication sur les nuances des yeux, M. Lagrandière a démontré le peu de consistance des théories qui en font un moyen de classification, et surtout l'inanité des procédés de reproduction imprimée à teintes plates [6].

M. de Rosny s'est attaché à tenir la Société au courant des mécaniques dont

[1] Castaing, *L'Ethnographie et la structure de la peau humaine*, dans les *Mémoires*, t. IV, p. 114-125.

[2] Castaing, *Étude sur le prognathisme*, dans les *Actes*, t. III, p. 176-202.

[3] Castaing, *Des systèmes métriques et de leurs rapports avec la civilisation chez les anciens peuples*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 11-37; *Le Langage et l'intelligence humaine*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 28-57.

[4] R. Cortambert, *De la chevelure chez les différents peuples*, dans les *Mémoires*, t. III, p. 319-337; t. IV, p. 178-198 et 441-451; t. V, p. 105-122.

[5] Labarthe, *Sur la menstruation dans les différentes races, et sur quelques cérémonies pratiquées à l'époque de la puberté*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 67-77 et 302-316; t. XII, p. 41-47.

[6] Lagrandière, *De la couleur des yeux*, dans les *Actes*, t. II.

les anthropologistes se servent pour mesurer les crânes. Une première exhibition amena une communication remarquable de M. le commandant Duhousset, au sujet des difficultés que l'emploi de ces instruments rencontre en pays étranger, surtout au milieu des populations primitives qui sont les objets habituels des mesurages. Il préfère le simple ruban, ou tout au plus le compas de son invention qu'il a nommé *céphalomètre* (1).

Dans une deuxième communication, M. de Rosny donna une description plus détaillée de divers instruments de craniométrie, avec les figures du compas d'épaisseur, du cadre *a maxima*, goniomètre, craniographe et autres inventions non moins ingénieuses. La suite promise n'a point paru (2).

A propos de moyens de travail pour les études d'anthropologie, nous ne devons point passer sous silence la *Collection des types de races humaines* photographiés d'après nature, sous la direction et par les soins de M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, qui en fit la proposition à la Société, dans la séance du 15 novembre 1869. Une Commission fut nommée pour prendre, avec pleins pouvoirs, les mesures nécessaires à l'accomplissement du projet de la collection photographiée et en rendre compte à la Société. Cette idée a reçu une large exécution (3).

Parmi les travaux qui témoignent d'une grande conscience scientifique ou de beaucoup de patience et d'observation, il faut citer le questionnaire rédigé par une Commission, au sujet du système reproducteur, dans les deux sexes (4); diverses communications de M. le commandant Duhousset, au sujet des nymphes et de leur ablation, sur les caractères du pied et de la main (5); de Labarthe, sur la chevelure (6); de M. Castaing, sur la chevelure, ainsi que sur plusieurs crânes de provenance variée (7); enfin, de M. de Rosny, sur les crânes dorés d'Asie et d'Amérique (8).

La Société n'a même pas dédaigné les communications qui lui ont été faites (9)

(1) De Rosny, *Instruments employés pour les mensurations anthropométriques*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VI, p. 151; Duhousset, même sujet, dans les *Actes*, t. VI, p. 152-154.

(2) De Rosny, *Notes sur quelques instruments de craniométrie*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XI, p. 96-104.

(3) Commission : MM. d'Hervey de Saint-Denys, président; Bartholoni (Anatole); Castaing, Hankey, Lequesne, Périer, de Rosny, Duhousset, rapporteurs; dans les *Actes*, t. VI, p. 154-155.

(4) *Projet de questionnaire concernant les caractères ethniques particuliers du système reproducteur chez les diverses races humaines et leurs différences ou variations particulières*, par une Commission composée de MM. d'Hervey de Saint-Denys, président; Émile Calmette, Duhousset, Charles de Labarthe, Léon de Rosny, Mme Clémence Royer. (Dans les *Actes*, t. VII, p. 13-26.)

(5) Duhousset, *Sur le prolongement des nymphes et leur circoncision*, dans les *Actes*, t. VI, p. 161-164; *Le Pied et la main*.

(6) Labarthe, *Sur la chevelure humaine*, dans les *Actes*, t. VII, p. 9-10.

(7) Castaing, *Sur la chevelure*, dans les *Actes*, t. I, p. 25; du même, *Crânes antiques trouvés à Corbeil*, dans les *Actes*, t. III, p. 46; *Crâne de la Nouvelle-Calédonie*, *ibid.*, p. 240; *Les Crânes dorés de l'Asie et de l'Amérique*, dans les *Actes*, t. VII, p. 162; *Notice sur un crâne hindou*, déposé à la collection de la Société, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1861, p. 48-50.

(8) De Rosny, *Les Crânes dorés*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 162-163.

(9) Cl. Duhousset, *L'Homme-Chien*, dans les *Actes*, t. VII, p. 258-264; *La Face momifiée du cardinal de Richelieu*, *ibid.*, t. VII, p. 94-98, avec planche. Commission : Gay, G. Flourens, Ch. de Labarthe, *Les Organes sexuels et l'appareil séminal chez l'homme*, dans les *Actes*, t. III, p. 96-102.

sur des sujets ne touchant que de très loin au sujet de ses études : cas de tératologie, d'anatomie générale, de physiologie comparée et autres, fréquentes aux séances de la Société.

Il est d'usage, usage vicieux d'ailleurs, bien qu'autorisé par l'exemple d'autres sociétés savantes, de rattacher aux travaux de l'anthropologie les recherches sur ces périodes vagues autant qu'ignorées, qu'on a provisoirement baptisées du nom de *préhistoriques*. A vrai dire, ces études relèvent de l'ethnographie, section des mœurs, de l'économie sociale et de l'histoire : une petite partie de cet ensemble fournit cependant à l'anthropologie quelques sujets d'étude. Toutefois, nous ne faisons pas de distinction, afin d'être complet.

M. Reboux a donné deux notes, l'une sur l'*Homme préhistorique de Paris*, d'après ses propres découvertes, d'où résulte la constatation d'une nouvelle race d'hommes; la seconde, sur la construction des instruments, aux trois périodes du premier âge [1].

On doit à M. Schœbel une notice sur les Troglodytes; MM. Oppert et Léouzon Le Duc ont rapporté du Congrès de Copenhague où ils étaient délégués par la Société d'Ethnographie, leurs impressions sur les travaux des savants de la Scandinavie, relativement à l'âge de la pierre [2].

M. Perkins, du Wisconsin, a fait, devant la Société, une exposé des richesses de sa collection d'instruments de pierre trouvés près du lac Michigan, lesquels sont d'âges très divers, quelques-uns véritablement antiques, d'autres modernes et même contemporains, la fabrication n'en ayant jamais cessé [3].

ETHNOLOGIE.

Cette section paraîtra beaucoup moins remplie que les autres; la raison en est qu'ayant des limites mal déterminées, elle s'est laissé prendre par les autres sections une partie des questions que le questionnaire a placées dans son cadre. Ainsi, la comparaison entre les Aïnos et les Japonais, entre les Berbers et les Arabes et toutes autres pareilles sont probablement retenues pour l'ethnographie descriptive; nous retrouverons, à la partie politique et légale, l'influence des institutions sur le caractère des peuples; les études d'étymologie et d'orthographe des noms sont revendiquées par la linguistique. Le présent rapport a placé au milieu des discussions relatives aux classifications celles qui touchent les aptitudes de race considérées comme bases de nomenclatures. Mais il n'importe, s'il vous est rendu compte de tout.

La question de l'alimentation des peuples a fourni à M. Castaing l'occasion de diverses communications, entre autres un travail très étendu sur la nourriture végétale des premiers habitants de la Grèce. S'attachant à restituer le sens des traditions classiques, il a introduit, dans l'examen des textes, une

(1) Reboux, *Sur l'homme préhistorique de Paris*, dans les *Actes*, t. VII, p. 145-149, avec figures; *Démonstration de l'emmanchure des instruments, aux trois époques de l'âge de la pierre*, dans les *Mémoires*, t. XII, p. 225-231, avec figures.

(2) Schœbel, *Sur les Troglodytes*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 53-55; Oppert et Léouzon Le Duc, *L'Âge de la pierre*, dans les *Actes*, p. 150-151.

(3) Perkins, *Antiquités du Michigan*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 162.

critique qu'il s'est efforcé d'éclairer par des données empruntées à la pratique des arts industriels qui se consacrent à l'alimentation humaine [1].

Une étude du Dr Morice, au sujet des boissons et des excitants employés par les populations de l'Indo-Chine, renferme des informations très bien détaillées sur l'usage du tabac, de l'opium, du bétel, du thé et des alcooliques; elle montre, entre les peuples de la race jaune, une communauté de goûts et d'habitudes dont le caractère n'est pas moins frappant que ceux que l'on peut emprunter aux formes extérieures ou à la constitution des langues [2].

La question de l'anthropophagie a donné lieu à une discussion où le Dr Foley rapporte cette coutume, en Polynésie du moins, à des idées mystiques d'assimilation du principe spirituel, idées provenant d'une métaphysique très élémentaire relativement à la mort. M. Jacolliot croit, au contraire, que l'anthropophagie, en Océanie, est un fait d'alimentation et de gourmandise. Tous les deux sont disposés à la considérer comme un signe de perfectionnement relatif de l'état social. Dans sa réponse, le Dr Foley est amené sur le terrain des pratiques religieuses, de la linguistique et de l'art [3].

M. de Sémallé s'est particulièrement occupé du métissage : il en étudie les détails en Amérique, mais il les examine au point de vue général et à celui des effets pratiques. Dans son opinion, le métissage, parfois moralement peu séduisant, est utile à l'amélioration physique de l'individu [4].

M. Jouault a traité la même question. Il a aussi étudié la question des races dans les termes où elle est posée, en ce qui concerne les Américains, par Haeckel, partisan du transformisme. Cette communication amène une discussion sur le darwinisme et ses fondements philosophiques [5].

M. Schœbel a étudié la question de la transformation des races, de leur disparition, de l'action des climats, de l'atavisme. Contrairement aux théories de Darwin, il admet que tout se déplace et se transforme, dans une mesure limitée et sans qu'il y ait jamais permutation d'une espèce ou d'une race dans une autre. Il conclut que dans tous les cas, l'espèce humaine est une; il n'y a qu'une seule et unique humanité, aussi bien dans l'intimité de ses formes que dans son principe psychologique, le libre arbitre [6].

Enfin, il resterait encore d'autres sujets à signaler; mais l'indication en est inutile [7].

[1] Castaing, *Alimentation primitive des peuples de la Grèce*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. II, p. 142 et suiv.; *Influence de l'alimentation sur les peuples*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 143; *Consommation du maïs chez les anciens Américains*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 212-213.

[2] Morice, *Sur les narcotiques, les alcools, le thé et le bétel en Indo-Chine*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 151-159.

[3] Foley, *L'Anthropologie en Océanie*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 353-354 et 356-359; Jacolliot, même sujet, p. 355-356.

[4] De Sémallé, *Du métissage*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 191-193; *Du métissage en Amérique*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 221-224.

[5] Jonault, même sujet, dans les *Actes*, t. VIII, p. 193-195; *Origine des Américains*. Discussion : de Rosny, Malte-Brun, Clémence Royer, dans les *Actes*, t. VIII, p. 264-272.

[6] Schœbel, *Transformation des races*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 224-233.

[7] Silbermann, *Appropriation des races et nécessité de les conserver*, dans les *Actes*, t. VIII; Castaing, *Théorie de l'orientation en ethnographie*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 107-108; Roller et Silbermann, sur le même sujet.

Ce qui précède prouve bien suffisamment, je l'espère, que la Société d'Ethnographie n'a pas absolument négligé les études naturelles, et que le jour où elle croira devoir les aborder d'ensemble, les éléments et la force ne lui feront pas défaut.

II.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX RELATIFS À L'ETHIQUE,

PAR M. HÉGEL.

Le rapport que je suis chargé de vous présenter a trait à plusieurs branches d'études qui, au premier abord, semblent ne pas se rattacher immédiatement à l'*Ethnographie*.

Une esquisse approfondie du problème qui nous préoccupe ne tardera pas à montrer, tout au contraire, que ces branches d'études sont d'une importance considérable pour une science qui a été définie : *l'étude physique, morale et intellectuelle de l'humanité*.

Les travaux de la Société d'Ethnographie concernant l'éthique, c'est-à-dire *la science des mœurs des nations*, sont très nombreux, et l'on pourrait même dire que la collection complète de ses publications, qui forme plus de trente volumes, renferme d'un bout à l'autre des documents relatifs à cette science. Il ne m'est donc pas possible de passer en revue une aussi longue liste de mémoires et de notes, et je me bornerai à citer, dans ce rapport, les monographies qui, par leur nature toute spéciale ou leur étendue, me paraissent particulièrement de nature à attirer l'attention du Congrès.

C'est probablement dans le sein de la Société d'Ethnographie qu'on a eu l'idée, pour la première fois, de traiter, à un point de vue nouveau et tout à fait technique, d'une science à laquelle a été donné le nom de *Science des religions comparées*. C'est à cette science qu'il appartient de déterminer quelle influence ont eu, dans les destinées des peuples, les différentes doctrines philosophiques et les principaux dogmes religieux qui ont tour à tour dominé le monde [1].

Une section spéciale fut formée, le 7 février 1870, pour s'occuper de cette étude qui venait rivaliser heureusement avec la science de la mythologie comparée, très en honneur à cette époque, mais qui n'a pu jouir que d'une existence éphémère.

A l'ouverture des travaux de cette section, le président, notre très regretté collègue Charles de Labarthe, prononça un discours que l'on peut considérer comme une œuvre de valeur exceptionnelle au point de vue philosophique, critique et ethnographique [2].

Un travail d'une importance considérable, bien qu'il puisse soulever de nom-

[1] Charles de Labarthe, dans les *Actes*, 1870, t. VI, p. 243.
[2] Article posthume publié dans les *Mémoires*, 1872, t. XII, p. 5 et suiv.

breuses objections, est l'œuvre posthume du célèbre Prémare, que la Société d'Ethnographie a publié avec de savantes annotations de Pauthier. Ce travail a pour but d'expliquer le terme de *chang-ti*, par lequel les Chinois de la haute antiquité désignaient «l'Être suprême», et d'établir la croyance de ces peuples à une doctrine monothéiste [1].

Un autre document traduit du chinois nous fait connaître un des livres les plus populaires de la secte des *Tao-sse* [2], secte qui offre les plus remarquables affinités avec le *bouddhisme*. La grande et belle question des religions de l'Inde a été aussi l'objet de plusieurs travaux de longue haleine [3].

Le bouddhisme et son influence sur les peuples qui l'ont adopté a souvent préoccupé la Société d'Ethnographie. M. Feer l'a considéré au point de vue de son développement au Tibet [4]; M. Foucaux nous a fait connaître l'ensemble des livres orientaux qui en renferment la doctrine [5]; M. Schœbel nous a expliqué la théorie de l'atome d'après le Bouddha Çâkya-mouni et les autres écoles philosophiques de l'Inde ancienne [6]; M. le lieutenant Delaporte nous a révélé l'existence d'un temple khmer, consacré au *Néant* ou plutôt à l'Anéantissement [7].

La grande doctrine attribuée à Zoroastre, le culte du Feu, et la religion des Parsis ont été l'objet de plusieurs études conçues au point de vue des sciences ethnographiques [8].

Le koran a été étudié au point de vue des idées physiologiques qu'il révèle par le Dr Ricque [9].

Enfin nous trouvons une étude posthume de Lucien de Rosny sur la mythologie de l'ancienne Amérique [10].

A côté des études de religion comparée, se placent naturellement celles qui se rattachent aux écoles philosophiques de l'Inde [11], des Israélites [12], de la

[1] P. Prémare, *Essai sur le monothéisme des anciens Chinois*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 1860, t. III, p. 6.

[2] *La Doctrine des Tao-sse. Yin-tchi-wen*, traduit du texte chinois par Léon de Rosny, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. III, p. 229.

[3] C. Schœbel, *Recherches sur la religion première de la race indo-iranienne*, dans les *Mémoires*, 1865, t. X, p. 299 et 360; Léon de Rosny, *Les Grandes épopées de l'Inde dans leur rapport avec la civilisation*, *libr. cit.* t., X, p. 227.

[4] *Le Tibet, le bouddhisme et la langue tibétaine*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 157; *Des Vyakarana et de leur place dans la littérature des Bouddhistes*, 1865, t. IX, p. 341.

[5] Dans les *Mémoires*, t. XI, p. 65.

[6] *L'Atome et sa fonction*, d'après les doctrines indiennes, dans le *même recueil*, 1875, t. XIII, p. 65.

[7] *Un temple khmer voué au Nirvana*, dans les *Actes*, 1877, t. VIII, p. 400.

[8] Léon de Rosny, *Les Parsis, d'après un Parsi de Bombay*, dans les *Actes*, 1861, t. II, p. 72; Dr Walter Behrnauer, *Etudes sur les Parsis adorateurs du feu*, dans les *Mémoires*, 1861, t. V, p. 123; Clémence Royer, *Sur la religion des anciens Perses*, dans le *même recueil*, 1875, t. XIII, p. 131.

[9] *Études physiologiques et médicales sur le Koran*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 5.

[10] *Même recueil*, t. XIII, p. 167.

[11] Schœbel, *La Bhagarat gita*, étude de philosophie indienne, dans les *Mémoires*, t. VI, p. 285.

[12] Moïse Schwab, *Abravanel et la fin des Juifs en Espagne*, dans les *Mémoires*, t. VIII, p. 280, et t. IX, p. 28, 69 et 264.

Chine [1], des Arabes [2], etc. Enfin, je dois mentionner l'étude des superstitions, qui a donné lieu à un mémoire étendu de notre savant collègue M. Castaing [3].

La plupart des religions ont imaginé, suivant leur génie particulier, un lieu de récompense et un lieu de punition où les hommes sont appelés à séjourner après la mort. Les idées des Hindous sur le ciel, énoncées dans leurs grandes épopées, respirent la poésie la plus pure et la plus originale. On lit de la sorte avec un intérêt soutenu la description du ciel d'Indra que nous a donnée M. Rodet d'après la tradition javanaise [4].

Les enfers indiens n'ont pas été conçus avec une si grande imagination que les enfers des chrétiens et du Dante. On ne saurait cependant trouver rien de plus intéressant et de plus touchant que la descente de *Yudhisthira le Sage*, qui, parvenu aux régions célestes, et n'y trouvant pas ses frères malheureux, se décida à descendre dans les lieux infernaux pour leur apporter la consolation [5]. La présence de tant de vertus dans la demeure pestiférée fait disparaître soudain les ténèbres et les supplices des méchants. On ne saurait rien lire de plus noble et de plus grandiose dans les poésies d'Homère et de Virgile. Mais quel contraste lorsque nous examinons les traditions farouches des populations turkes du bassin de l'Iénésseï [6] !

Les idées que professent les différents peuples au sujet d'un déluge, à l'origine de leur histoire, sont extrêmement curieuses à réunir. Plusieurs membres les ont recueillies dans les textes originaux et dans les traditions conservées sous les différents climats [7].

Enfin, des monographies sur diverses particularités religieuses ont été publiées sous les auspices de la Société d'Ethnographie [8].

L'histoire de la *condition de la femme* chez les différents peuples présente un intérêt peut-être exceptionnel pour les études ethnographiques; car il est impossible de bien connaître une nation sans savoir quel y a été le rôle de la femme.

[1] *Le Livre sacré du devoir*, traduit pour la première fois du chinois par Léon de Rosny, dans les *Mémoires*, 1875, t. XIII, p. 557 et 224.

[2] Léon de Rosny, *La Philosophie d'Abd-el-Kader*, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1860, p. 45.

[3] *La Superstition et son rôle dans l'évolution de l'humanité*, dans les *Mémoires*, 1862, t. VIII, p. 77.

[4] *Voyage d'Ardjoua au ciel d'Indra*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 277.

[5] *La Descente aux enfers*, épisode du *Mahâbharata*, traduit du sanscrit par F.-G. Eichhoff, dans les *Mémoires*, 1859, t. I, p. 91.

[6] L. Gruet, *La Descente aux enfers*, d'après les traditions des Tatars-Sagai, *livre cité*, dans les *Mémoires*, 1860, t. III, p. 20.

[7] H. de Charencey, *Le Déluge et les livres bibliques*, dans les *Mémoires*, 1859, t. I, p. 39; et les Observations critiques de M. Ch. Schœbel, dans le même volume, p. 400. — Voir aussi, pour les principaux déluges, l'*Annuaire* de 1862, p. 36.

[8] Ferdinand Denis, *Les Emeraudes et leur culte en Amérique*, dans les *Mémoires*, 1859, t. I, p. 170; *La Légende du prophète Adam*, traduite du malais par L. Rodet, *ibid.*, 1859, t. I, p. 390; Texier, de l'Institut, *Sur les cérémonies de l'Église primitive*, *ibid.*, 1860, t. II, p. 129; *Documents sur la religion des Druses*, *livre cité*, t. III, p. 155, et t. IV, p. 151; S. Munk, de l'Institut, *La Secte des Karaïtes*, *livre cité*, t. VII, p. 1; J. Oppert, *Le Livre de Judith*, dans l'*Annuaire* de 1864, p. 57; E. Roller, *Les Rêves suivant les Talmudistes*, dans les *Actes*, 1876, t. VIII, p. 134.

M. Castaing s'est occupé de la femme juive, dont il nous a fait connaître les mœurs et la condition dans les temps les plus reculés, et tout spécialement à l'époque de Jésus-Christ [1]. Il a fait à ce sujet de patientes recherches, dont le but principal était la composition d'un livre encore inédit, mais dont il nous a communiqué de très remarquables passages sur *la Sainte Famille*.

C'est par des lettrés indigènes que la condition de la femme chez les peuples de race jaune a été traitée au sein de la Société d'Ethnographie. Nos collègues japonais, MM. Kurimoto Tei-zi-rau [2] et Imamura Warau [3], l'ont présentée chacun à un point de vue différent, et M. Ly Chao-pée nous l'a décrite telle que la comprennent les Chinois [4].

La Société d'Ethnographie a recueilli également des documents sur les pratiques des différents peuples à l'occasion du mariage et des funérailles [5]. M. le colonel Duhousset lui a fait connaître le système d'embaumement des corps dans l'antique Égypte, travail rédigé après avoir développé un grand nombre de momies, et examiné le mode de leur ensevelissement [6].

L'institution des castes, dans l'Inde du Sud, était insuffisamment connue. M. Julien Vinson lui a consacré un long mémoire composé, d'après des documents originaux, en langue tamoule [7].

La question de l'esclavage a été traitée, par M. Léon de Rosny, dans un mémoire sur la traite des Blancs, encore en usage dans les khanats de la Tartarie indépendante [8].

Certaines coutumes encore plus barbares, dont on retrouve malheureusement des traces dans presque toutes les contrées du globe, ont préoccupé à plusieurs reprises la Société d'Ethnographie. Charles de Labarthe, qui a consacré une notice spéciale aux sacrifices humains des anciens Aztèques [9], sacrifices dont il a essayé d'expliquer le sens et de découvrir la raison d'être, s'est également occupé de l'anthropophagie à laquelle il veut attacher, chez tous les peuples où elle se rencontre, un caractère essentiellement religieux. Le Dr Foley, qui a eu l'occasion de l'étudier en Polynésie, nous a fait connaître son appréciation sur cette affreuse coutume [10].

Les travaux sur l'ethnographie et l'éthique slave sont nombreux dans le recueil que j'ai mission d'analyser.

En dehors des travaux descriptifs qui font l'objet d'un rapport spécial, je dois citer les études de MM. Aug. Dozon et Duchinski (de Kiew), sur les po-

(1) *De la condition de la femme mariée chez les Juifs*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 390.

(2) *Sur la condition de la femme au Japon*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 1872, t. XI, p. 238.

(3) Dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, Paris, 1873, t. I.

(4) Dans les *Actes*, t. VIII, p. 185.

(5) Ed. Foucaux, *Une cérémonie funèbre dans les Indes anciennes après une bataille*, dans les *Mémoires*, 1860, t. III, p. 178; Ch. Lenormant, de l'Institut, *Le Rituel funéraire des anciens Égyptiens*, *livre cité*, 1861, t. V, p. 241.

(6) *Sur les embaumements égyptiens*, dans le *même recueil*, t. XI, p. 353.

(7) *Les Castes de l'Inde dravidienne*, dans les *Mémoires*, 1872, t. XI, p. 25.

(8) Le *Turkestan et la traite des Blancs*, dans les *Mémoires*, 1865, t. X, p. 123.

(9) *Les Sacrifices humains au Mexique*, dans les *Mémoires*, 1862, t. VIII, p. 53, avec planche.

(10) Dans les *Actes*, 1877, t. VIII, p. 353.

pulations communistes de la Russie (1), et une note en russe de M. de Zielinski sur l'idée de l'*héritage* chez les Moscovites.

M. Castaing s'est occupé du système métrique comparé (2), sur lequel notre savant collègue de Madrid, don Vicente Vasquez Queipo, a fait les plus remarquables investigations.

Plusieurs mémoires ont été consacrés à l'étude des mœurs et institutions des Arabes (3), des Mormons (4), des Valaques (5) et des anciens Aryens (6).

L'influence du mode de nourriture n'est pas moins certaine sur les nations que sur les individus. M. d'Abbadie et M. Castaing se sont préoccupés des mêmes problèmes, en étudiant la nourriture, l'un des populations de l'Afrique orientale, l'autre de celles de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie. Ce dernier nous a exposé enfin comment se nourrissaient, dans l'antiquité, les nations de l'Europe classique (7), et plus tard il a traité du maïs comme base de l'alimentation chez les Indiens du nouveau monde (8).

La coutume de fumer, très ancienne chez les Américains d'avant la conquête, a donné lieu à un mémoire des plus substantiels de Lucien de Rosny (9). Le respectable américaniste avait parcouru, pour accomplir son œuvre, une foule considérable de documents anciens, imprimés et manuscrits, la plupart rédigés en espagnol. Il serait fort à désirer que les parties encore inédites de son travail fussent bientôt l'objet d'une publication à laquelle on joindrait la grande collection d'aquarelles qu'il a peintes pour accompagner son livre.

Un sujet analogue à celui dont je viens de parler a été traité avec autorité par un de nos collègues, le Dr Morice (10), qui a entrepris des recherches ethnographiques, anthropologiques et médicales dans les contrées qui avoisinent la Cochinchine française. L'usage du tabac, du bétel, de l'opium et du thé a eu une influence trop considérable sur le développement moral et intellectuel des populations de l'extrême Orient en général, et celles de l'Indo-Chine en particulier, pour que nous ne lisions pas avec la plus grande attention les Mémoires du Dr Morice, où il a réuni tous les résultats de ses observations dans ses longs et périlleux voyages.

(1) *La Zadrouga*, étude sur la vie en commun chez les paysans serbes, dans les *Mémoires*, 1860, t. III, p. 401.

(2) *Des systèmes métriques en usage chez les peuples anciens*, dans les *Mémoires*, 1861, t. V, p. 13.

(3) *Al-raoui*, scène de la vie arabe, traduite par A. Kühlke, dans les *Mémoires*, 1839, t. I, p. 114; Commandant Ch. Richard, *Le Peuple arabe et ses mystères, livre cité*, 1860, t. III, p. 39.

(4) Ch. Gay, *Les Mormons, leurs mœurs et leurs coutumes, livre cité*, 1861, t. V, p. 299.

(5) F. Lenormant, *Les Pâtres valaques de la Grèce*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 237.

(6) C. Schœbel, *Les Institutions de la race aryenne*, dans le *même recueil*, t. XI, p. 361.

(7) *L'Alimentation primitive des habitants de la Grèce et de l'Italie*, dans les *Actes*, 1861, t. II, p. 142; *Consommation du maïs chez les Américains*, dans le *même recueil*, 1877, t. VIII, p. 212.

(8) Voir égalemen Charence, *La Découverte du maïs*, légende chippeway, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1860, p. 71.

(9) *Le Tabac et ses accessoires chez les indigènes de l'Amérique depuis les temps les plus reculés*, étude ethnographique, religieuse, civile, légendaire et médicale, dans les *Actes*, 1865, t. IV, p. 358 et suiv.

(10) *Sur les narcotiques, les alcools et le bétel en Indo-Chine*, dans les *Actes*, 1876, t. VIII, p. 151 et suiv.

Enfin, nous trouvons plusieurs monographies qui nous font connaître des pratiques et coutumes locales fort intéressantes pour l'ethnographie [1].

M. Imamura Warau, notre savant collègue japonais, nous a notamment fait connaître la provenance des *kado-matu*, espèces d'arbres de Noël en usage chez ses compatriotes. Il nous a montré l'origine portugaise de la forme actuelle des tombeaux du Nippon [2].

L'art est une des manifestations les plus caractéristiques du génie des peuples; on ne saurait trop s'en préoccuper en ethnographie. M. Geslin, avec sa grande expérience et son incontestable autorité en cette matière, nous a donné un parallèle aussi frappant que lucide de l'art grec et de l'art japonais [3].

Dans l'Amérique anticolombienne, l'art indigène, surtout au Mexique et au Yucatan, a été l'objet des appréciations les plus diverses. Plusieurs importants travaux sur cet art ont été publiés par la Société d'Ethnographie. Ceux de M. Waldeck, l'américaniste centenaire, ceux de Davids, exaltent le mérite des sculptures de Palenqué, de Copan, d'Uxmal, de Chichen-itza, et même le dessin de quelques bas-reliefs des Aztèques [4]. Jomard, lui qui avait admiré dans sa jeunesse les nombreux monuments explorés par la grande Commission scientifique d'Égypte, dont il faisait partie, Jomard attache également aux œuvres de la sculpture américaine un véritable mérite [5]. Un autre de nos collègues, M. C. Schœbel, vice-président de la Société américaine de France, ne trouve de certain, dans l'art des anciens habitants du nouveau monde, que des monstruosités. Cet art, à ses yeux, a réalisé l'*idéal de la laideur* [6]. Les vues de M. Schœbel ont certainement leur originalité, et vous avez vu qu'il y a persisté par une communication faite durant cette session [7]. Il est peut-être bien sévère, cependant, de condamner de la sorte l'art d'un hémisphère tout entier, et nous ne connaissons qu'un trop petit nombre de monuments américains pour nous permettre d'énoncer un si terrible verdict. J'ai moi-même exécuté sur la pierre la reproduction d'une sculpture yucatèque qui rappelle étrangement l'art grec [8]; et un de nos archéologues les plus distingués, M. de Longpérier, nous a communiqué, dans une de nos séances, une tête péruvienne en terre cuite qui dénote une longue pratique du dessin, une connaissance

(1) H. de Charencey, *Origine du Conseil du Feu*, légende onondaga, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. VII, p. 12; Colonel Mohsein-Khan, *Un pèlerinage à la Mecque*, souvenir d'un croyant, avec carte, *livre cité*, t. VIII, p. 5 et 150; J.-J.-Clément Mullet, *Notice sur le feu de saint Jean et du Soleil* (عنصرة), *livre cité*, t. X, p. 95; Imamura Varau, *Sur les noms propres des Japonais*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, 1875, t. IX, p. 287.

(2) *De l'origine portugaise de quelques coutumes au Japon*, dans les *Mémoires*, 1875, t. XIII, p. 18.

(3) *Questions sur l'art oriental en général, et sur l'art au Japon en particulier*, dans les *Actes*, t. VII, p. 200.

(4) *Description du bas-relief de la Croix, dessiné aux ruines de Palenque en 1832*, dans les *Actes*, 1865, t. IV, p. 69.

(5) *Coup d'œil sur l'Amérique centrale et ses monuments*, dans les *Mémoires*, 1859, t. II, p. 229; *Du caractère distinctif de l'art dans les deux Amériques*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 131.

(6) *Etude sur l'antiquité américaine*, dans les *Mémoires*, p. 174 et 287. Voir notamment p. 304.

(7) Dans ce volume, p. 163.

(8) Sur le pan coupé de l'hôtel de M. Léon de Rosny, avenue Duquesne, 47, à Paris.

parfaite du modelé et un incontestable sentiment du beau [1]. J'ai eu l'occasion d'examiner, au *British Museum*, à Londres, des vases analogues qui, bien que moins beaux, dénotent la même connaissance de l'art. D'ailleurs, les gigantesques monuments de l'Amérique centrale ne permettent guère de douter qu'il n'y ait eu, dans cette région, une civilisation à l'extérieur grandiose et imposant [2].

Outre les travaux d'archéologie ethnographique dont je viens de vous entretenir, la Société a reçu la communication d'une foule de petites monographies auxquelles il y a grand intérêt à recourir pour le succès de nos études [3]. Je ne saurais vous les mentionner ici en détail.

M. Rousseau a étudié quelques monuments de l'antiquité indienne [4]; M. Castaing a traité de l'art chez les Hébreux [5]; MM. Jacquemart et Edm. Leblanc, de l'Institut, des idées venues d'Orient au sujet de la porcelaine [6].

III.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX D'ETHNOGRAPHIE DESCRIPTIVE,

PAR M. P. DE LUCY-FOSSARIEU.

Messieurs, appelé à l'honneur de vous rendre compte de ceux des travaux de la Société d'Ethnographie qui se rattachent à l'ethnographie descriptive, nous avons dû nous demander tout d'abord ce qu'il fallait considérer comme rentrant dans le domaine de cette science. En prenant les mots dans leur plus étroite acception, il aurait fallu ne nous attacher qu'aux travaux qui décrivent

(1) *Un ancien vase péruvien*, dans les *Actes* de 1877, t. VIII, p. 259.

(2) Voir, sur quelques-uns de ces monuments : Waldeck, *Les Pyramides de Teotihuacan*, dans les *Actes*, t. IV, p. 234; Rich. Cortambert, *Uxmal*, dans les *Actes*, t. IV, p. 245; Dr Martin de Moussy, *Coup d'œil sur l'histoire du bassin de la Plata avant la découverte*, *ibid.*, 1865, p. 261; H. Bourgeois, *Fouilles au tumulus de Mixco, Guatémala*, *ibid.*, t. VII, p. 160; Ed. Long, *Une tranchée au chemin de fer de Moliendo à Arequipa*, étude archéologique, *ibid.*, 1875, t. VIII, p. 129.

(3) Léon de Rosny, *Notice analytique de la collection des peintures hiéroglyphiques américaines*, publiée par lord Kingborough, dans les *Actes*, 1865, t. IV, p. 387, avec planches; Eug. Boban, trois notices *Sur les masques des anciens Américains*, *ibid.*, 1870, t. VI, p. 277; *Sceaux et autres antiquités américaines*, *ibid.*, p. 348; *Les Crânes mexicains*, *ibid.*, p. 351; Perkins, du Wisconsin, *Sur les antiquités du Michigan*, *ibid.*, 1876, t. VIII, p. 162; A. Castaing, *Les Crânes dorés de l'Amérique*, et Léon de Rosny, *Un crâne chinois incrusté de pierres fines*, *ibid.*, 1876, t. VIII, p. 165; Lucien de Rosny, *Le Talc graphique en Amérique*, *ibid.*, 1870, t. VI, p. 351; C. Schœbel, *La Néphrite en Amérique*, *ibid.*, 1877, t. VIII, p. 274; *Les Inscriptions cambodgiennes*, traduites par Aymonier, dans le *même volume*, p. 299; A. Castaing, *L'Orientation des édifices religieux dans l'antiquité*, *même volume*, p. 108; P. Le Brun, de Lunéville, *Archéologie lorraine*, *même volume*, p. 324.

(4) *Les Stoupas, monuments religieux du bouddhisme*, dans les *Mémoires*, 1860, t. II, p. 15. Voir également Holmboe, *Le Flaghaug en Norvège* et *Les Topes de l'Asie bouddhique*, *livre cité*, t. VI, p. 128.

(5) *L'Art judaïque*, *livre cité*, p. 202.

(6) *Fables venues de l'Orient sur la porcelaine de Chine*, *livre cité*, 1860, t. IV, p. 25.

les caractères physiques et moraux des différents peuples ou des diverses races, c'est-à-dire à ceux qui traitent la question directement au point de vue purement technique et anthropologique. Mais il est difficile de concevoir l'homme en faisant abstraction des milieux où il vit, et de l'étudier sans étudier aussi ces milieux; il est difficile d'envisager les races sans regarder les nations, et de les examiner sans tenir compte de leur évolution dans les siècles antérieurs, de leur condition actuelle et de leur avenir probable. C'est ainsi que nous l'avons compris, et nous avons été conduit par ces considérations à faire rentrer dans le cadre de ce rapport, toutes les fois que nous avons pu le faire sans empiéter sur le terrain spécial de nos collègues, certains travaux qui semblent étrangers à l'ethnographie descriptive, mais qui s'y rattachent cependant par des liens étroits, principalement ceux qui présentent un caractère géographique, historique ou politique.

L'ethnographie descriptive a été, au sein de la Société d'Ethnographie. l'objet de très nombreuses communications; et cette branche de la science ethnographique est, sans contredit, celle qui est le plus largement représentée dans les divers recueils de ses publications. Il nous a donc fallu adopter, pour énumérer tous ces mémoires, un mode de classement qui permît d'en rendre compte avec quelque clarté. En raison de la difficulté qu'il y aurait eu à suivre la division ethnographique et de la confusion qui serait résultée de ce système, la division qui nous a paru la plus simple à adopter est la division géographique : nous avons donc cru devoir répartir les différents travaux à signaler, en cinq groupes correspondant aux cinq parties du monde. Bien qu'une telle méthode soit scientifiquement fort peu correcte, nous osons espérer que la haute indulgence du Congrès voudra bien la tolérer.

I.

Fondée primitivement pour l'étude exclusive de l'Orient et de l'Amérique, et s'en étant tenue pendant plusieurs années à ce programme, déjà si vaste, la Société d'Ethnographie n'a consacré à l'Europe qu'une place comparativement fort restreinte dans ses travaux.

Parmi ceux qui sont relatifs à nos régions, je signalerai tout d'abord un important mémoire de M. J. Vinson sur la race euscarienne. Dans ce mémoire, riche en renseignements de toute nature, notre savant collègue a consigné les principales indications que ses patientes recherches et ses observations personnelles lui ont permis de recueillir sur le type, le caractère, les mœurs et le langage des Basques. Le type, d'après l'auteur, n'est pas bien caractérisé, et les observations craniologiques faites par le Dr Broca en 1863, observations qui ont fait constater parmi les Basques un nombre à peu près égal de dolichocéphales et de brachycéphales, ainsi que les grandes variétés dans la coloration des cheveux et des yeux qu'on remarque chez les individus, permettent d'affirmer que la race euscarienne n'est pas une race pure [1].

[1] J. Vinson, *Mémoire sur l'ethnographie des Basques*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XII, p. 49.

A part ce mémoire et deux autres, de peu d'étendue, sur la langue et le peuple celtes, de M. Duchâteau [1], et sur les races du Caucase, par M. Chodzko [2], tous les travaux d'ethnographie européenne qu'il nous reste à citer se rapportent aux régions du centre.

L'ethnographie de la Prusse, question qui nous intéresse à plus d'un titre, car elle est généralement peu connue, a été traitée par M. Oppert [3], et celle des diverses races de l'Allemagne, dont l'une, la race slave, avait été déjà examinée à part par un autre membre [4]. M. Silbermann a présenté, dans une séance, des observations essentiellement originales et fort propres à améliorer les essais de publication d'une carte ethnographique de l'Europe centrale [5]. D'autres observations de l'honorable membre sur la Hongrie ont été contestées par plusieurs de ses collègues, et ont donné lieu à une intéressante discussion [6].

Dans une étude historique d'un haut intérêt, M. C. Schœbel nous a retracé le triste tableau des vicissitudes et des calamités auxquelles a été en butte l'infortunée Roumanie; il nous a dépeint sa situation à l'époque où il écrivait, en 1870, et nous a montré les droits de ce malheureux pays à l'indépendance et à l'autonomie, terminant par des considérations politiques d'un ordre élevé, et qui semblent aujourd'hui bien près d'être réalisées [7].

Un travail analogue, et avec un développement plus considérable, a été consacré par M. Lenormant au Monténégro [8].

Le même auteur, dans un autre mémoire très substantiel sur les pâtres valaques de la Grèce, esquisse les figures si originales de ces pasteurs qui ont conservé leur organisation, leur langage, leurs mœurs, leur mode d'existence primitifs, et qui sont aujourd'hui encore ressemblants au portrait que traçait de leurs aïeux le vieil Homère; puis, après quelques digressions philologiques, il aborde la question de leur origine. Bien que l'ignorance où l'on est encore du langage de ces Valaques ne permette pas de donner de ce point une solution définitive, l'auteur n'hésite pas à affirmer leur extraction latine [9].

M. Lejean, dans une courte mais intéressante notice, révèle une particularité ethnographique digne d'attention : l'existence d'un îlot de population slave au milieu de l'ancien royaume de Naples. Cet îlot a été formé par des Serbes qui, en nombre assez considérable, avaient suivi les Albanais dans leur émigration, à la mort de Scanderberg. Établis primitivement en Calabre,

(1) J. Duchâteau, *Sur la langue et le peuple celtes*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 10.

(2) A Chodzko, *Documents ethnographiques et statistiques sur le Caucase*, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1862, p. 52.

(3) J. Oppert, *Ethnographie de la Prusse*, dans les *Actes*, t. VII, p. 62.

(4) C. Schœbel, *Les Slaves du nord de l'Allemagne*, dans l'*Annuaire* de 1861, p. 35.

(5) *De l'ethnographie de l'Allemagne* (Extrait de la discussion générale), dans les *Actes*, t. V, p. 278.

(6) *Actes*, t. VI, p. 239.

(7) C. Schœbel, *Les Principautés danubiennes, leur état passé et présent*, dans les *Actes*, t. VI, p. 279.

(8) F. Lenormant, *Les Monténégrins, étude historique*, dans les *Mémoires*, t. I, p. 217: t. II, p. 165 et 268.

(9) F. Lenormant, *Les Pâtres valaques de la Grèce*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 237.

le choléra les en chassa, et c'est en 1537 qu'ils vinrent se fixer à l'endroit où on les trouve encore actuellement, aux environs d'Acquaviva, conservant les mêmes coutumes que leurs compatriotes [1].

Sur une question mise au concours par la Société, celle des *Formules à introduire dans l'histoire des peuples parlant les langues slaves*, deux importants mémoires ont été rédigés par MM. de Steinbach et Em. Hervet. M. de Steinbach [2], après avoir réparti les peuples parlant les langues slaves en trois groupes : Slaves proprement dits, Tourans parlant une langue slave (Moscovites-Grands-Russes) et Bulgaro-Slaves, retrace l'histoire des premiers, tandis que M. Hervet, après des considérations générales et une classification analogue à la précédente, consacre quelques pages à une étude historique sur les Moscovites [3]. Dans l'un et l'autre ouvrage, on trouve également des renseignements précieux sur ces races slaves, généralement peu connues, et qu'on voit occuper une place si importante dans les problèmes politiques actuels les plus graves.

II.

Si le plan que nous avons adopté nous oblige à établir ici une séparation entre l'Europe et l'Asie, cette séparation ne saurait être évidemment que purement fictive. Car la ligne de démarcation tracée par la nature et déterminée par la politique, entre les deux régions, est loin de coïncider avec une division ethnographique. A l'est et à l'ouest de l'Oural, sur le versant asiatique comme sur le versant européen de l'océan Glacial, dans les steppes de la Sibérie et dans celles de la Russie d'Europe, nous trouvons les mêmes races, et l'ethnographie, en les étudiant, n'a pas seulement à tenir compte de leurs différences de nationalité.

Ces populations, à la fois européennes et asiatiques par leur habitat, sont comprises, pour la plupart, dans la race nordaltaïque dont M. Beauvois, dans trois articles de longue haleine, a présenté une esquisse monographique du plus haut intérêt. A cette race, qu'il désigne sous le nom de *Nordaltaïque* pour éviter les confusions produites par les dénominations d'Ougriens, de Scythes, de Touraniens, que quelques savants avaient tenté d'imposer indifféremment à ce groupe ethnique, M. Beauvois rattache toutes les populations sœurs sorties de l'Altaï, notamment les Samoyèdes, les Finnois, les Turcs et les Mongols. L'auteur traite son sujet en linguiste plutôt qu'en ethnographe proprement dit, et, dès le début, il reconnaît que la philologie seule constitue l'unité de sa race nordaltaïque, tandis que l'anthropologie se voit obligée à en séparer les éléments pour les répartir en plusieurs races anatomiquement distinctes. Appuyé sur l'histoire naturelle, il lui aurait fallu, avec Blumenbach, ranger une partie de ses Nordaltaïens dans la race caucasique et l'autre dans la race mongolique; et avec Middendorf, il aurait été amené à répartir entre les deux races les mêmes peuplades samoyèdes des deux côtés de l'Oural. Dans cette alter-

[1] G. Lejean, *Les Slaves des Deux-Siciles*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. III, p. 237.

[2] Ch. de Steinbach, *Mémoire sur les formules à introduire dans l'histoire des peuples parlant les langues slaves*, dans les *Mémoires*, t. XII, 2ᵉ partie, p. 74.

[3] Em. Hervet, même titre, *ibid.*, p. 122.

native, il a cru devoir négliger le côté anatomique de son sujet, et chercher des affinités dans la grammaire et le vocabulaire des différents groupes de la même famille.

Cet ouvrage est comme la synthèse des travaux antérieurs publiés sur la question en Allemagne, en Russie, en Suède et en Norvège, et l'on doit savoir gré à l'auteur d'avoir, par un travail d'ensemble où il résume toutes les données acquises, fait connaître en France cette famille peu nombreuse, mais dont l'importance, comme il le fait observer lui-même, est grande au point de vue ethnographique, car elle établit un trait d'union entre plusieurs nations qui, sans elle, n'auraient aucun point de contact [1].

Dans une lettre qui est comme le complément du travail précédent, M. Beauvois ajoute d'intéressants détails sur l'organisation primitive des diverses tribus nordaltaïques riveraines de l'océan Glacial et sur quelques points de leur histoire, et démontre l'impossibilité de voir jamais se fonder, sur les bases d'une affinité ethnique, un État nordaltaïque [2].

M. de Sabir, si connu pour ses beaux travaux relatifs à la Russie d'Asie et aux régions avoisinantes, a communiqué à la Société une esquisse ethnographique des Mangounes ou Oltcha, population de la grande famille toungouse, qui vit disséminée sur les rives de l'Amoûr inférieur [3], puis des documents, pris aux sources russes, sur l'étendue et les populations de la Sibérie [4]. M. de Labarthe, de son côté, nous a fourni une analyse substantielle d'un autre ouvrage du même auteur sur la région traversée par l'Amoûr et sur les territoires annexés à la Russie [5].

Ce n'est qu'en quittant les plaines glacées de la Sibérie et en pénétrant en Chine qu'on entre véritablement dans cet *Orient* conventionnel, dont M. Léon de Rosny nous a tracé un si lumineux et si séduisant tableau [6]. La Chine, l'un des premiers et des plus puissants foyers de civilisation de l'Orient asiatique, le centre de la grande race jaune qui tient une si large place dans l'humanité, ne pouvait manquer d'être, de la part de la Société, l'objet d'importantes études.

Les caractères anthropologiques de la race jaune ont été définis avec un soin minutieux par M. Charles Rochet, lors du premier Congrès des Orientalistes [7], et M. Madier de Montjau nous a communiqué de son côté, dans un langage spirituel et imagé, le résultat des observations qu'un long séjour en Chine et au Japon l'a mis à même de recueillir sur ce point [8].

(1) E. Beauvois, *Études sur la race nordaltaïque*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 53, 137 et 190.

(2) E. Beauvois, *Les Populations riveraines de l'Océan glacial*, *ibid.*, p. 289.

(3) C. de Sabir, *Esquisse ethnographique des Mangounes*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 293.

(4) C. de Sabir, *Documents russes sur l'étendue et les populations de la Sibérie*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 316.

(5) Charles de Labarthe, *Le Fleuve Amoûr et les territoires annexés à la Russie*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 16.

(6) Léon de Rosny, *L'Orient*, dans les *Actes*, t. Ier, p. 48.

(7) Ch. Rochet, *Sur les caractères anthropologiques de la race jaune*, dans le *Compte rendu du Congrès international des Orientalistes*, 1re session. Paris, 1873, t. Ier, p. 169.

(8) Ed. Madier de Montjau, *Les Caractères extérieurs comparés des Chinois et des Japonais*, dans les *Actes*, t. VII, p. 241 et 247.

Les populations qui habitaient dans l'antiquité le nord-ouest de la Chine actuelle, avant l'établissement des envahisseurs chinois, ont été, de la part de M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, l'objet de longues et patientes recherches faites dans les ouvrages des vieux auteurs chinois, principalement dans ceux de Ma Touan-lin, et ces recherches lui ont permis de reconstituer en grande partie l'ethnographie primitive de cette région [1]. Une notice spéciale avait déjà été communiquée par le savant professeur au premier Congrès des Orientalistes, sur les *Miao-tse* [2], derniers débris encore existants des populations autochtones [3], et M. de Rosny, d'autre part, a consacré une importante étude aux *Niu-tchih* [4], originaires du nord de la Mongolie, les rivaux des *Liao* et les fondateurs de la dynastie des 金 *Kin*, qui dominèrent en Chine à partir de 1115 [5].

Les auteurs chinois ne fournissent pas moins de renseignements sur les peuples voisins de leur pays que sur les aborigènes de la Chine. M. le marquis d'Hervey a donc recueilli dans Ma Touan-lin d'intéressantes données sur les îles Lieou-kieou et sur le Japon, données qui rectifient sur certains points celles que fournissent les auteurs japonais [6]; tandis que M. de Rosny, de son côté, avait recours au 地圖綜要 *Ti-tou-tsoung-yao*, et traduisait des notices extraites de cet ouvrage sur les *Toung-i*, ou barbares de l'Est, les *Si-joung*, ou barbares de l'Ouest, la Corée, le Japon et les îles Lieou-kieou [7], ainsi que d'autres tirées de la grande encyclopédie japonaise *Wa-Kan San-sai-du-ye* [8].

La question des origines chinoises a été traitée, au point de vue historique, par M. de Rosny, dans une savante dissertation où il réfute les auteurs qui contestent l'authenticité des documents que nous possédons sur l'antiquité chinoise, et où il établit, en se basant sur le raisonnement, et en invoquant le témoignage des historiens chinois les plus dignes de foi, que l'on doit reporter à Fouh-hi, c'est-à-dire à près de trente-quatre siècles avant notre ère, le début de

(1) Marquis d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie de la Chine, d'après des documents chinois*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XII, p. 109.

(2) 猫子

(3) Marquis d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie des Miao-tse*, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, t. Ier, p. 355.

(4) 女眞

(5) Léon de Rosny, Les 女直 *Niu-tchih, leur langue et leur littérature*, dans les *Mémoires*, t. VI, p. 279.

(6) Marquis d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie de l'Asie orientale, d'après les Chinois*, dans les *Actes*, t. VII, p. 37.

(7) Léon de Rosny, *Les Peuples étrangers à la Chine. Extraits du* 地圖綜要 *Ti-tou-tsoung-yao*, dans les *Mémoires*, t. XII, p. 213.

(8) Léon de Rosny, *Notice ethnographique de l'encyclopédie japonaise Wa-Kan San-sai-du-ye*, dans l'*Annuaire* de 1862, p. 41.



la période historique de la Chine [1]. M. Charles de Labarthe, reprenant la question au point de vue philosophique, trace l'esquisse de la période légendaire, et s'attache à montrer, durant cette période, la naissance et le développement progressif de *l'esprit*, de l'idéal de la nation chinoise : une grande famille administrée par le plus sage et le plus éclairé de ses membres [2].

La péninsule coréenne, dont l'histoire remonte aux temps les plus reculés des annales asiatiques, le seul pays qui s'obstine encore à demeurer fermé aux Européens, reste toujours pour nous à l'état d'énigme. De rares voyageurs ont bien visité ses côtes; quelques-uns même ont pu pénétrer dans l'intérieur; mais les données qu'ils ont su fournir sur le pays sont vagues et insuffisantes. M. de Rosny, qui, dans plusieurs publications, s'est efforcé de jeter quelque lumière sur cette mystérieuse région, a jugé que c'était dans les auteurs chinois et japonais qu'il fallait aller chercher des renseignements sérieux et des indications précises. Dans une première communication, il a fait part à la Société des documents trouvés par lui sur les peuples de la Corée, dans la vaste encyclopédie désignée communément sous le nom de *Grandes Annales de la Chine*. Malheureusement, les auteurs chinois et Ma Touan-lin lui-même commettent souvent sur ce point de regrettables confusions [3]. Sur l'histoire et la géographie, les renseignements sont moins discutables, et dans un second travail, M. de Rosny a réuni ceux qu'il lui a paru le plus utile de recueillir pour servir avantageusement de base et d'introduction à des recherches ultérieures plus approfondies [4].

Le Japon, aujourd'hui grand ouvert aux Européens et définitivement entré dans le concert des nations civilisées, n'a plus pour nous de ces mystères qu'il avait autrefois. Aussi certains travaux, comme les *Lettres* du P. Furet [5], publiées sous les auspices de la Société d'Ethnographie, la *Description de Yédo* [6], insérée dans ses Mémoires, et surtout la note communiquée par M. de Rosny [7] sur le type, le costume, la nourriture, la religion, le langage des Japonais, d'après les observations qu'il avait faites sur les membres de la première ambassade japonaise venue à Paris en 1862, avaient-ils à cette époque un caractère d'intérêt et de nouveauté qu'ils n'ont plus aujourd'hui.

Mais quelque bien connus que soient aujourd'hui les habitants de *l'Empire du Soleil-Levant*, il est un point, et l'un des plus importants, sur lequel règne encore une grande obscurité : la question de leurs origines et de leurs affinités ethniques. Cette question, dont le côté anthropologique a été étudié dans un travail cité plus haut [8], a été traitée au Congrès des Orientalistes par M. de

[1] Léon de Rosny, *Sur les origines de la nation chinoise*, dans les *Actes*, t. III, p. 139.

[2] Charles de Labarthe, *Essai critique sur les premiers temps de l'histoire de Chine*, dans les *Mémoires*, t. XIV, p. 64.

[3] Léon de Rosny, *Les Peuples de la Corée connus des anciens Chinois*, dans les *Actes*, t. VII, p. 99.

[4] Léon de Rosny, *Sur la géographie et l'histoire de la Corée*, dans les *Mémoires*, t. XIV, p. 155.

[5] P. Furet, *Lettres à M. Léon de Rosny sur l'archipel japonais*, Paris, 1860, in-12.

[6] *Description de Yédo*. Lettres d'un voyageur, publiées par M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans les *Mémoires*, t. V, p. 1; t. VI, p. 19.

[7] Léon de Rosny, *Note sur l'ethnographie du Japon*, dans les *Actes*, t. III, p. 49.

[8] Voir note 6, p. 488.

Rosny et Mme Royer. M. de Rosny établit l'existence de trois types bien distincts; mais la question de l'origine primitive est loin de lui paraître résolue, et ce n'est qu'avec une extrême réserve qu'il émet l'hypothèse d'une extraction coréenne [1].

Depuis, au sein de la Société, un Japonais distingué a communiqué ses vues personnelles sur l'origine de sa nation. Il suppose que la population aborigène du Japon était composée d'un mélange d'Aïnos autochtones et d'Orotchis de race mongole-kalmouke; toutefois, suivant lui, la question ne pourra être définitivement tranchée que lorsqu'on aura découvert la clef de l'ancienne écriture japonaise, *Sindaimozi*, qui est en ce moment l'objet des études et des recherches des savants indigènes [2].

Ces Aïnos au teint blanc, au type presque caucasique, au corps couvert de longs poils, et qu'on ne peut rattacher d'une manière bien précise à aucune autre race, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des ethnographes. Ils ont été, en effet, dans la Société, l'objet de plusieurs travaux, une relation d'un voyage fait à Yézo en 1857 [3], une note rédigée au point de vue anthropologique par M. Umery [4], et un mémoire très complet, d'après les sources japonaises, de M. de Rosny [5]. Grâce à ces travaux, et surtout au dernier, les caractères, les mœurs, la langue, l'habitat de ces curieux insulaires ne sont plus pour nous des mystères. Au Congrès des Orientalistes, ce sujet a été repris par M. de Rosny, qui est venu apporter de nouveaux détails empruntés aux auteurs chinois et japonais; mais la question de l'origine des Aïnos a été réservée jusqu'à nouvel ordre par le savant membre [6].

Passant aux autres pays voisins de la Chine, nous trouvons une étude très développée de M. Feer sur la patrie des Lama, leur idiome et leur religion, et qui, bien qu'écrite surtout au point de vue linguistique et religieux, a néanmoins attiré l'attention de la Société sur une foule de points curieux que soulève l'ethnographie de l'Asie centrale et notamment des pays encore mal connus de la vaste région himâlayenne [7]. Sur la Birmanie, un important travail d'ensemble rédigé par M. de Rosny d'après les données des auteurs anglais, Crawfurd, Symes, Tandy, etc., dans lequel les ethnographes trouveront des détails non sans valeur pour eux [8], de même que dans une courte notice de M. de Labarthe sur le peuple Lao et son écriture [9].

(1) Léon de Rosny, *Origine et migrations primitives du peuple japonais*, dans les *Mémoires du Congrès des Orientalistes*, 1re session. Paris, 1873, t. Ier, p. 111.

(2) Ogura Yemon, *Sur l'origine du peuple japonais*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XIII, p. 122.

(3) *Deux mois chez les sauvages Aïnos (archipel des Kouriles)*, dans les *Mémoires*, t. X, p. 240.

(4) J. Umery, *Note sur une population de l'Asie orientale à corps velu*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 151.

(5) Léon de Rosny, *L'Île de Yéso et ses habitants, d'après les géographes japonais*, dans les *Mémoires*, t. Ier, p. 177 et 380.

(6) Léon de Rosny, *Sur les Aïnos, insulaires de Yézo et des îles Kouriles*, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, t. Ier, p. 195.

(7) L. Feer, *Le Tibet, le bouddhisme et la langue tibétaine*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 157.

(8) Léon de Rosny, *L'Empire barman d'après les sources anglaises*, dans les *Mémoires*, t. II, p. 333; t. III, p. 201.

(9) Charles de Labarthe, *Note sur le peuple Lao et son écriture*, dans les *Mémoires*, t. XIV, p. 190.

Dans un article écrit au début de l'expédition française en Cochinchine, M. de Rosny nous a donné un aperçu concis et substantiel des principaux faits relatifs à la géographie, à la population, à la constitution politique, aux mœurs, ressources et productions de ce pays, et nous a rappelé les motifs qui, après l'échec diplomatique subi par M. de Montigny dans ses négociations avec la cour de Hué, déterminèrent l'intervention armée de la France [1]. Peu de temps après, le même auteur publiait avec la collaboration de l'éminent géographe, M. E. Cortambert, et sous les auspices de la Société d'Ethnographie, le *Tableau de la Cochinchine*, ouvrage excessivement complet, où toutes les questions relatives à cette région sont traitées avec un développement très considérable [2].

L'Annam a été envisagé, par M. Abel des Michels, au point de vue des affinités de sa civilisation avec la civilisation chinoise, et de l'examen que fait l'auteur des institutions fondamentales de l'Annam, parallèlement avec celles de la Chine, il ressort le plus souvent une identité complète, ou du moins une grande similitude quant au fond, entre les deux civilisations [3].

Sur le royaume de Siam, M. de Rosny a bien voulu détacher de son *Histoire de la race jaune*, encore inédite, quelques pages d'un haut intérêt, pour en faire part à la Société. Ce mémoire donne un aperçu très complet sur les origines des Siamois, leurs caractères anthropologiques, moraux, religieux, artistiques et littéraires, et se termine par des considérations d'après lesquelles la péninsule indo-chinoise, occupée par plusieurs nations dont on entrevoit à peine les liens de parenté, recélerait le point de contact entre les trois grands foyers de civilisation de l'Asie orientale : l'Inde, la Chine et la Malaisie [4]. M. de Labarthe [5], de son côté, nous a fourni quelques observations sur ce pays trop peu connu, d'après la description qu'en donne Mgr Pallegoix [6].

Les populations malayes, leurs origines, leur habitat, ont occupé une place assez considérable dans les travaux du premier Congrès des Orientalistes [7], et ont donné lieu à d'intéressantes communications de la part de plusieurs membres, notamment M. E. Dulaurier, et surtout le P. Langenhoff [8], dont on a écouté avec une vive attention la relation qu'il a donnée de son exploration dans l'intérieur de Bornéo, et accueilli avec faveur les renseignements qu'il a fournis

(1) Léon de Rosny, *La Cochinchine et l'occupation française du port de Tourane*, dans les *Mémoires*, t. Ier, p. 57.

(2) E. Cortambert et Léon de Rosny, *Tableau de la Cochinchine*, rédigé sous les auspices de la Société d'Ethnographie, précédé d'une introduction par M. le baron Paul de Bourgoing, avec cartes, plans et gravures. Paris, 1862, in-8°.

(3) Abel des Michels, *Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et les Chinois*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 169.

(4) Léon de Rosny, *Mémoire sur l'ethnographie du Siam*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 133 et 381.

(5) Charles de Labarthe, *Observations sur le royaume de Siam*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 229.

(6) Mgr Pallegoix, *Description du royaume Thaï ou Siam*, Paris, 1860, 2 vol. in-12.

(7) Ed. Dulaurier (MM. Tugault et Schœbel), *Sur la langue et l'ethnographie des populations malayes*, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session. Paris, 1873, t. Ier, p. 499.

(8) P. Langenhoff, *L'Ethnographie de la presqu'île de Malâka et les origines malayes*, *ibid.*, p. 505.

sur sa géographie et sur ses habitants [1]. Cette île avait été déjà, au sein de la Société, l'objet d'une communication de M. Rodet [2], dans laquelle l'auteur analysait le grand ouvrage que M. Veth avait publié en 1859 sur cette région [3].

Sur l'Inde, cet autre grand foyer de la civilisation asiatique, je signalerai un ensemble de travaux d'une haute importance, de M. J. Vinson. L'éminent indianiste s'est donné la tâche de faire connaître plus complètement les populations de la région située au sud de la Krichnâ, l'Inde dravidienne, qui avait été jusqu'ici beaucoup moins étudiée que les autres parties de la péninsule cis-gangétique. Profondément versé dans la connaissance du tamoul et du télougou, les deux principaux idiomes du groupe anaryen, c'est en se basant sur la philologie que l'auteur a entrepris son travail et qu'il a établi la distinction qui existe entre les populations primitives de l'Inde et les populations aryennes qui s'y sont plus tard superposées. Mettant à profit les ressources que lui prêtaient les connaissances linguistiques qu'il possède, il ne s'est pas contenté de donner une simple énumération des faits curieux que chacun peut recueillir dans les récits des voyageurs, ou de présenter un résumé de la question : il a recouru aux littérateurs indigènes, il les a fait parler sur la constitution de leur propre société, et il a voulu, en quelque sorte, mettre entre les mains les pièces du procès qu'il soulève, en publiant les traductions de plusieurs ouvrages importants, notamment l'*Agaval* de Kapila [4].

Une autre race de l'Inde, les Parsis, cette population peu nombreuse, mais active et intelligente, répandue sur toute l'étendue de la péninsule, mais principalement à Bombay, descendant des anciens Persans qui émigrèrent dans l'Inde lors de la conquête de leur pays par les Arabes, et qui conserve encore aujourd'hui dans toute sa pureté la religion de Zoroastre, a été l'objet de deux intéressants mémoires de M. de Rosny [5] et du Dr Behrnauer, de Dresde [6].

Avant de passer aux travaux relatifs à la Perse et à l'Asie Mineure, nous signalerons une communication de M. de Rosny sur le Turkestan et sur une coutume barbare qui y subsiste encore, la traite des esclaves [7]. Une partie de cette vaste région, le khanat de Khiva, a été étudié d'une manière plus particulière par un autre membre dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler plusieurs ouvrages, M. de Sabir, qui s'est, ici encore, appuyé sur des docu-

[1] P. Langenhoff, *Exploration de l'intérieur de l'île de Bornéo*, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1873, t. I, p. 510.

[2] L. Rodet, *L'Île de Bornéo*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. I, p. 155.

[3] P.-J. Veth, *Borneo's Wester-Afdeeling geographisch, statistisch, historisch voorafgegaan door eene algemeene schets des ganschen eilands*, 2 vol. gr. in-8°.

[4] Voici la liste de ces divers travaux : *Instructions ethnographiques. Ethnographie dravidienne*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. V, p. 29, et dans les *Mémoires*, t. VI, p. 302; *Légende tamoule relative à l'auteur des Kur'al*, précédée d'une *Introduction sur la philologie dravidienne*, dans les *Mémoires*, t. IX, p. 93; *Ethnographie dravidienne. Les Castes du sud de l'Inde* (*L'Agaval de Kapila*), dans les *Mémoires*, t. XI, p. 25; *La Grande épopée de l'Inde dravidienne. La Poésie tamoule. Le Sindamani*, dans les *Mémoires*, t. XIV, p. 5; *Ethnographie dravidienne. Les Castes du sud de l'Inde*, *ibid.*, p. 110.

[5] Léon de Rosny, *Les Parsis, d'après un Parsi de Bombay*, dans les *Actes*, t. II, p. 72.

[6] W. Behrnauer, *Étude sur les Parsis, adorateurs du feu*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 123.

[7] Léon de Rosny, *Le Turkestan et la traite des Bancs*, dans les *Mémoires*, t. X, p. 123.

ments russes. Dans cette esquisse, l'auteur, après avoir énuméré et classé les principales populations du pays, nous déroule le tableau des relations successives entre le khanat et la Russie depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à l'époque de l'ambassade du général Ignatief, en 1858. Malgré son caractère historique, ce travail est une des notices ethnographiques les plus complètes qui aient été publiées dans ces derniers temps sur la Tartarie indépendante [1].

Trois importants mémoires ont été rédigés sur la Perse. M. Texier, après avoir, en débutant, distingué deux zones bien distinctes de populations : les Persans de race arya et les Turcs, appartenant au rameau ouralien, décrit successivement les races qui rentrent dans chacun de ces deux groupes, et consacre, en terminant, quelques observations aux sauvages de Lemloun, de race arabe, sur lesquels nous le verrons revenir plus longuement dans un autre article [2].

M. Duhousset s'est placé dans son mémoire à un point de vue plus spécialement anthropologique. Au cours de ses voyages dans ces régions de l'Asie, l'auteur s'est attaché, avec un véritable amour de la science, à recueillir des observations anatomiques sur les diverses populations au milieu desquelles il s'est trouvé : il a pu ainsi étudier la plupart, sinon la totalité, des rameaux ethnographiques de la branche irânienne : l'Aryen de la Perse, le Turkoman, le Kurde, l'Afghan, le Bakhtyaris, etc., et même quelques-unes des races de l'Inde. De nombreuses planches, présentant les résultats des mensurations et des observations craniologiques faites par l'auteur, relèvent encore la haute valeur scientifique de ce travail [3].

Enfin, l'un des membres orientaux les plus éminents de la Société, M. Nazar-Aga, lui a communiqué un intéressant mémoire, d'un caractère tout différent de ceux qui précèdent, sur le mouvement civilisateur en Perse. Ce mémoire, qui avait été spécialement rédigé pour être présenté à Napoléon III, offre un résumé très substantiel des progrès réalisés jusqu'en 1863 dans l'Irân sous le règne du souverain encore actuellement régnant, Naçir-Eddine-Chah [4]. Cette question avait du reste été déjà traitée, quoique avec moins de développement [5].

C. Texier s'était consacré d'une manière toute spéciale, on le sait, à l'étude de l'Asie Mineure et des régions voisines. Parmi les mémoires qu'il a laissés sur ce sujet, outre celui dont nous venons de parler, nous signalerons une description très complète d'Édesse et de ses monuments [6], une étude sur les populations de l'Asie Mineure, où, après avoir réparti en deux groupes les races qui les composent : le groupe indo-germanique et le groupe sémitique, il décrit le pays d'après le plan suivi par les auteurs de l'antiquité, et retrace l'histoire de

[1] C. de Sabir, *Khiva. Aperçu historique des relations du khanat avec la Russie*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 253.

[2] C. Texier, *Observations sur quelques populations de la Perse*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 285.

[3] Commandant Duhousset, *Études sur les populations de la Perse et des pays limitrophes*, dans les *Mémoires*, t. VIII, p. 285.

[4] Nazar-Aga, *Du mouvement civilisateur en Perse*, dans les *Mémoires*, t. VIII, p. 119.

[5] M. K., *Ferroukh-khan et le progrès en Perse*, dans l'*Annuaire* de 1861, p. 90.

[6] C. Texier, *La Ville et les monuments d'Édesse*, dans les *Mémoires*, t. Ier, p. 326.

la division de cette région à différentes époques [1], et un travail important sur les populations de l'Irak-Arabi. L'auteur relève d'abord l'erreur qui consiste à désigner sous le nom collectif d'*Arabes* toutes ces populations, où de grandes divergences de mœurs et de notables différences physiques font distinguer des races très diverses, puis il décrit successivement chacune de ces races, en s'attachant plus particulièrement aux Arabes maritimes de Bender-Dillum et de Bassora, à la nombreuse et puissante tribu nomade des Anazis et aux peuplades inférieures des régions marécageuses de Lemloun, dont les Madân sont les plus sauvages et les plus abruties [2].

M. Oppert, de son côté, s'est occupé de l'ancienne population, et a fourni quelques détails sur les Élamites qui occupaient jadis les embouchures du Tigre et de l'Euphrate [3].

Tels sont les travaux relatifs à l'ethnographie de l'Asie que nous avions à signaler. Toutefois nous ne saurions quitter la dernière région dont nous venons de nous occuper, sans mentionner encore l'intéressante relation de son pèlerinage à la Mecque qu'a fournie à la Société M. le hadji Mohsein-Khan, relation où l'on trouvera des renseignements précieux sur la péninsule arabique et sur la Ville-Sainte [4]; un article sur la question de Syrie, écrit par M. Castaing sous le coup des tristes événements qui ensanglantèrent le Liban en 1860, et qui renferme des données importantes sur les diverses populations de cette région, notamment les Druses et les Maronites [5]; et une remarquable étude du même auteur sur les Juifs et les Arabes du moyen âge, considérés au point de vue de la part qu'ils ont prise dans l'œuvre générale de la civilisation [6].

III.

L'ethnographie de l'Afrique a été, en général, beaucoup moins étudiée que celle de l'Asie. Une seule région, celle des pays barbaresques, avec les races qui l'habitent, a été l'objet d'un ensemble important de travaux.

La Tunisie semble avoir attiré plus particulièrement l'attention de la Société. Six mémoires, presque tous de longue haleine, lui ont été consacrés. Celui de M. de Charencey est un résumé détaillé des principales notions qu'il a recueillies sur la géographie du pays, sa constitution physique, ses productions, son organisation politique, ses habitants et leur langage, leur religion, leurs mœurs, etc. L'ethnographie proprement dite n'y occupe qu'une place assez restreinte [7]. M. de Rosny étudie au contraire plus spécialement les divers élé-

[1] C. Texier, *Les Populations de l'Asie Mineure*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. VI, p. 1.

[2] C. Texier, *Les Tribus arabes de l'Irak-Arabi*, dans les *Mémoires*, t. IV, p. 1.

[3] J. Oppert, *Note sur les Élamites*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 114.

[4] Colonel Mohsein-Khan, *Un pèlerinage à la Mecque. Souvenirs d'un croyant*, dans les *Mémoires*, t. VIII, p. 5 et 150.

[5] A. Castaing, *La Question de Syrie. Les Druses et les Maronites. Événements du Liban*, dans les *Mémoires*, t. IV, p. 321.

[6] A. Castaing, *Les Juifs et les Arabes du moyen âge et leur influence sur la civilisation*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 219.

[7] H. de Charencey, *La Régence de Tunis*, dans les *Mémoires*, t. Ier, p. 297.

ments de la population et s'attache à rechercher «d'après quels principes, et suivant quelle mesure, la fusion des races peut aboutir à la constitution définitive d'une nationalité tunisienne [1] ». Le travail de M. Dilhan est plutôt un travail d'ensemble, où les particularités géographiques et les diverses périodes de l'histoire de la Tunisie sont longuement développées : une large place est réservée à l'anthropologie et aux questions ethnographiques [2]. M. Schwab, dont le mémoire a été couronné par la Société, donne d'intéressants renseignements sur l'archéologie tunisienne, et prend pour base de ses recherches ethnographiques l'examen politique et social de la nation [3]. M. F. Gay s'occupe à montrer les progrès réalisés depuis les dernières années, jusqu'à 1863, dans ce pays [4]. Un autre membre enfin, s'attachant au côté purement politique, a donné une étude très complète de la constitution nouvellement promulguée (1861) [5]. De l'ensemble de ces travaux, rédigés à des époques différentes, écrits à des points de vue distincts, et se complétant l'un par l'autre, il résulte pour le lecteur une connaissance approfondie de la région à laquelle ils sont consacrés.

Mais ce n'est pas tout encore, et les deux principales races de ces régions, les Kabyles et les Berbers, ont été l'objet de plusieurs discussions au sein de la Société.

Dans un important article où il examine un ouvrage du capitaine Devaux sur la Grande-Kabylie, et où il s'étend longuement sur les mœurs et les coutumes de ce peuple et sur les migrations qui ont successivement occupé le pays, M. Texier rattache les Kabyles aux Berbers; puis, abordant la question linguistique, il avance que le langage de ceux-ci, ayant de grands rapports avec celui de certaines peuplades du centre de l'Afrique, ne présente aucune affinité avec les langues sémitiques [6].

Sur cette question, d'une haute importance au point de vue de l'origine ethnique du groupe, M. Halévy émet une théorie tout à fait opposée. Dans une communication faite à l'une des séances de la Société, le savant membre, après avoir décrit les caractères des Berbers, cette race étrange au teint blanc, aux cheveux soyeux, à la barbe abondante, dont l'origine est encore une énigme pour les ethnographes, caractères qui, suivant lui, présentent des phénomènes incompatibles avec nos idées actuelles, aborde à son tour la question du langage, et montre que, linguistiquement, les Berbers possèdent des attaches à la fois solides et variées, non seulement avec les langues de l'Afrique orientale et avec quelques idiomes nègres, mais aussi avec ceux des familles sémitiques, et il constate que les relations du berber avec ces dernières langues sont infiniment plus patentes qu'entre celles-ci et l'égyptien, et même

(1) Léon de Rosny, *La Tunisie contemporaine*, avec cartes, dans les *Actes*, t. Ier, p. 169.

(2) A. Dilhan, *Ethnographie de la Tunisie*, dans les *Mémoires*, t. XII, p. 167.

(3) Schwab, *Mémoire sur l'ethnographie de la Tunisie*, dans les *Mémoires*, t. XII, 2e partie, in fine.

(4) Ferdinand Gay, *Le Progrès en Tunisie*, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1863, p. 42.

(5) X***, *La Constitution de Tunis et sa nouvelle promulgation*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 285. (Texte de la Constitution, *ibid*, p. 321.)

(6) C. Texier, *Berbers et Kabyles*, dans les *Mémoires*, t. IV, p. 237; t. V, p. 37.

qu'entre l'égyptien et le berber. C'est là une union bizarre que l'auteur se contente d'exposer aux savants compétents et qu'il ne cherche pas à expliquer [1].

Cette communication a donné lieu à une discussion où la question des migrations ethniques a tenu une grande place [2].

Sur le côté anthropologique de la question, M. Duhousset est venu apporter des données importantes. L'infatigable savant, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler un travail analogue, a opéré, durant son séjour en Algérie, sur un grand nombre de Berbers, des mensurations, et recueilli des observations qui permettent de déterminer d'une manière satisfaisante les dimensions craniologiques et les principaux caractères anatomiques des autochtones de l'Afrique du Nord. Quoique conçu surtout au point de vue anthropologique, ce mémoire renferme des indications précieuses sur les mœurs et les coutumes de la Kabylie; c'est un document des plus utiles pour nos études [3].

M. le baron Aucapitaine, de son côté, nous a donné de curieux détails sur une population de race berbère, les Touaregs Imouchar', nommés aussi *Molettmin* ou *porteurs de voile*, à cause de la bizarre coutume qu'ils ont de porter un voile sur leur figure, et de ne jamais se montrer à visage découvert: pirates du désert, qui parcourent, montés sur leurs chameaux, le Sahara et les vastes steppes coupées de dunes, depuis la lisière des oasis jusqu'au pays des Noirs, et sont un objet de terreur pour les caravanes [4].

Sur notre colonie d'Algérie, je n'aurai à signaler qu'une communication de M. le commandant Richard, servant d'introduction à son ouvrage *Le Peuple arabe et ses mystères* [5], et un court article de M. Gastineau [6]; mais ni l'un ni l'autre de ces travaux ne rentre directement dans le domaine de l'ethnographie.

Enfin, avant de quitter les pays barbaresques, je citerai encore une étude de M. Castaing sur la *Question marocaine*. Bien que cette étude, écrite au moment des complications survenues en ce pays en 1859, ait un caractère politique, l'auteur y donne incidemment d'intéressants détails sur la population du Maroc et les diverses races qui la composent [7].

Une seule question relative à l'ethnographie de l'Égypte a été abordée : celle de l'origine des Égyptiens, traitée au Congrès des Orientalistes par le savant membre anglais, le Dr Birch, qui considère ce peuple comme issu d'une race africaine qui se serait développée par des circonstances inconnues, pour atteindre au plus haut degré auquel soit jamais parvenue la civilisation de l'ancien monde [8].

Sur les populations du centre de l'Afrique, nous n'avons également qu'un

(1) J. Halévy, *Sur l'ethnographie des peuples berbers*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VII, p. 163.

(2) *Ibid.*, p. 167 et suiv.

(3) Commandant Duhousset, *Étude sur les Kabyles du Djurdjura*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XII, p. 17.

(4) Baron Aucapitaine, *Les Touaregs Imouchar'*, dans les *Mémoires*, t. III, p. 61.

(5) Commandant Ch. Richard, *Le Peuple arabe et ses mystères*, dans les *Mémoires*, t. III, p. 39.

(6) B. Gastineau, *Qu'est-ce que l'Algérie?* dans les *Mémoires*, t. III, p. 353.

(7) A. Castaing, *La Question marocaine en 1859*, dans les *Mémoires*, t. III, p. 1.

(8) Dr S. Birch, *Sur l'origine des Égyptiens*, dans le *Compte rendu du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, t. II, p. 61.

petit nombre de communications à signaler. M. Castaing a recueilli de la bouche même d'un indigène, le nègre Saïd, qui servit souvent de modèle à Horace Vernet, de curieux détails sur la tribu à laquelle il appartenait, celle des *Maleks*. Cette tribu, de race nègre, jusqu'alors inconnue des ethnographes et des voyageurs, habite à quelques journées de marche du Darfour, et paraît être, par ses caractères physiques et intellectuels, fort supérieure aux tribus des régions occidentales de l'Afrique [1].

Un prêtre catholique, originaire du Sennaar, a révélé à la Société quelques-unes des traditions conservées par ses compatriotes. Ce mémoire, dont je ne dois parler qu'incidemment, constitue un document intéressant en ce qu'il nous fait voir les idées de certains peuples de race noire sur des faits qu'on est étonné de leur voir connaître; mais ce n'est qu'un intérêt de curiosité, car on ne saurait prendre ces traditions au sérieux [2].

Lejean a contribué pour sa part à nous initier à quelques-uns des mystères de l'Afrique centrale, en nous fournissant une intéressante note sur les Nyam-Nyam, les prétendus hommes à queue, autour desquels on fit tant de bruit autrefois. L'auteur, qui, dans d'autres recueils, avait déjà fait justice des fables répandues sur leur compte, nous donne de nouveaux détails, et signale, entre autres, ce fait que, tout en étant des *négroïdes*, les Nyam-Nyam sont rouges et font partie d'un ensemble de races rouges disséminées dans toute l'Afrique centrale. Suivant lui, ces Nyam-Nyam, bien supérieurs aux tribus qui les environnent, sont appelés à devenir quelque jour les intermédiaires des Européens pour civiliser les populations de la région équatoriale [3].

Deux articles de M. Casalis [4] et de M. Schwab [5] sur les Cafres, et le rapport de la Commission chargée de recueillir des données sur la race hottentote [6], complètent l'ensemble des documents communiqués à la Société sur l'ethnographie du continent africain.

IV.

Charles de Labarthe, par ses considérations sur la constitution du nouveau monde et ses réflexions élevées sur le caractère spécial et grandiose que présentent les systèmes orographique et hydrographique de ce vaste continent [7]; M. de Rosny, dans une savante étude où il esquisse à larges traits la description des diverses zones que comprend l'Amérique, et nous fait embrasser d'un coup d'œil le tableau des grandes civilisations qui s'y développèrent jadis [8], nous fournissent les notions générales qu'il est nécessaire de posséder sur les régions nouvelles dont nous allons avoir à dire quelques mots.

(1) A. Castaing, *Souvenir d'un indigène de la Nigritie*, dans les *Mémoires*, t. III, p. 141.
(2) Abbé Santa-Maria, *La Tradition vivante des Nègres*, dans les *Actes*, t. III, p. 62.
(3) G. Lejean, *Notes sur les Nyam-Nyam*, dans les *Mémoires*, t. X, p. 14.
(4) Casalis, *Ethnographie des pays cafres*, dans les *Actes*, t. VI, p. 164.
(5) Schwab, *Notes sur les Cafres*, dans les *Mémoires*, t. X, p. 117.
(6) Voir dans les *Actes*, t. VIII.
(7) Charles de Labarthe, *Étude sur la constitution du nouveau monde et sur les origines américaines*, dans les *Mémoires*, t. I, p. 77.
(8) Léon de Rosny, *L'Amérique*, dans les *Actes*, t. I, p. 99.

Mais, avant d'arriver à la nomenclature des travaux de notre compétence produits par la Société sur l'Amérique, nous devons tout d'abord les diviser en deux ordres bien distincts : ceux qui sont relatifs à l'Amérique précolombienne, et ceux qui traitent de l'Amérique actuelle.

§ 1er.

Quels qu'aient été l'ardeur et le dévouement avec lesquels certains savants se sont consacrés à l'étude des problèmes innombrables, des énigmes inattendues que la découverte de l'Amérique est venue poser à la science moderne; quelles qu'aient été les recherches assidues, les patientes investigations auxquelles on s'est livré pour soulever quelque coin du voile qui recouvre pour nous le passé mystérieux de ce continent, bien peu de points sont éclaircis encore, bien peu de faits sont sortis du domaine de l'hypothèse pour entrer dans celui de la réalité et de la certitude scientifique. Dans cet état de nos connaissances, on ne doit pas s'attendre à trouver des travaux rentrant directement dans le cadre restreint de ce rapport, c'est-à-dire sur la description des populations primitives de l'Amérique, puisque la question même de leur origine est loin d'être résolue. C'est à cette question capitale et qui prime toutes les autres, que se rapportent, de près ou de loin, la grande majorité des travaux de la Société, qu'ils prennent pour base la linguistique ou l'anthropologie, l'étude des traditions ou celle des monuments artistiques. Mais, comme il ne nous appartient pas de rendre compte ici de tout ce qui a été écrit ou prononcé sur ce sujet, nous nous bornerons à mentionner quelques-uns des mémoires qui sont le moins étrangers au plan de ce rapport.

L'abbé Domenech, dans une importante étude, commence par attaquer le système qui rattache tous les Américains à une souche commune et unique (qu'elle soit autochtone ou étrangère), en se fondant sur une apparence d'homogénéité dans la physiologie indienne. Cette homogénéité, l'auteur la nie dans la plupart des cas, et dans ceux où elle est dûment constatée, n'admet pas qu'elle prouve une parité d'origine. Sa conviction est que l'Amérique a été peuplée par des émigrations volontaires ou accidentelles de Scythes, de Tartares, d'Hébreux, de Scandinaves et de Gallois, et que ces divers éléments, mis en contact, mélangés et croisés, se sont modifiés peu à peu au point de perdre tous leurs caractères primitifs pour en revêtir de nouveaux. Pour prouver sa théorie, il s'appuie sur des documents historiques, dont quelques-uns assez contestables, comme les *Chroniques d'Éole* et l'histoire de *Votan*, sur des données physiologiques et religieuses, et sur l'examen des traditions, des antiquités et des coutumes dont on retrouve encore la trace[1].

M. Castaing, partisan de l'unité de l'espèce humaine, théorie développée par lui dans un article qu'il importe de signaler ici[2], combat les savants qui veulent voir dans les anciens Américains une race autochtone différente

[1] Abbé Em. Domenech, *L'Amérique avant sa découverte*, dans les *Mémoires*, t. IV, p. 85 et 199; dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. IV, p. 98.

[2] A. Castaing, *L'Unité de l'espèce humaine et les ethnographes des États-Unis*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. II, p. 889.

des autres races humaines, et arrive, en se basant non plus sur des documents, mais sur le simple raisonnement et sur l'étude des lois de la physique générale, à la même conclusion que l'abbé Domenech : celle du peuplement de l'Amérique par des migrations étrangères, dont il place les principaux foyers dans les pays parcourus par des races touraniennes, dans les contrées scandinaves et celtiques et dans les régions atlantiques. Les côtes de l'Afrique méridionale, celles de l'Asie orientale et les îles de l'Océanie ont pu fournir aussi, d'après lui, un contingent accidentel, mais sans grande importance[1].

Mme Royer[2] a soutenu aussi l'hypothèse de migrations atlantiques, admettant l'existence, à une époque antérieure, de cette célèbre Atlantide, si discutée, dont M. de Rosny, dans une longue étude, s'est attaché à examiner le caractère supposé historique[3].

M. Jouault est venu exposer à la Société la doctrine de Haeckel, doctrine fondée sur l'étude exclusive des lois naturelles de l'évolution des êtres organisés, d'après le système de Darwin, et suivant laquelle les Américains seraient issus d'une souche étrangère, mais unique. L'éminent professeur rattache en effet tous les Américains à la race mongole et les considère comme des couches successives venues d'Asie par le détroit de Behring, modifiées par l'adaptation, et ayant acquis un certain degré de civilisation originale, ou étant retournées à l'état sauvage[4].

Cette théorie est identique à celle qu'a développée le Dr Martin de Moussy. Le savant américaniste, auquel nous devons également un important travail sur le bassin de la Plata avant sa découverte[5], admet, en effet, l'existence d'une souche unique, de race mongole, dont seraient sorties toutes les populations de l'Amérique, modifiées graduellement par l'influence du climat, et différenciées les unes des autres jusqu'à n'avoir plus conservé, au bout de plusieurs siècles, qu'un nombre infiniment restreint de caractères communs[6].

M. Schœbel, dans deux articles écrits à propos de deux récents ouvrages de l'abbé Brasseur de Bourbourg, développe ses propres vues sur la question, et donne à la race mexicaine une origine caïnite[7]; tandis que M. Lucien de Rosny, dans une étude où il déploie la plus vaste érudition, s'attache à relever d'étranges et nombreuses analogies entre les traditions mythologiques, religieuses et autres, des anciens Américains avec celles de l'antiquité européenne, asiatique et égyptienne, et en déduit que c'est de ces pays qu'est sortie la civilisation américaine[8].

Le système de M. José Perez est exactement l'inverse des précédents. Pour ce

[1] A. Castaing, *Des origines américaines. Étude ethnographique*, dans les *Actes*, t. IV, p. 22.
[2] Mme C. Royer, *Mémoire sur les migrations atlantiques*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 41.
[3] Léon de Rosny, *L'Atlantide historique. Un continent englouti sous les flots*, dans les *Mémoires*, t. XIII, p. 33 et 159.
[4] A. Jouault, *L'Origine des Américains suivant la doctrine de Haeckel*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 264.
[5] Dr Martin de Moussy, *Coup d'œil sur l'histoire du bassin de la Plata avant sa découverte*, dans les *Actes*, t. IV, p. 175.
[6] Dr Martin de Moussy, *De l'unité de la race américaine*, *ibid.*, p. 261.
[7] C. Schœbel, *Étude sur l'antiquité américaine*, dans les *Mémoires*, t. VII, p. 174 et 287.
[8] Lucien de Rosny, *Étude d'archéologie américaine comparée*, dans les *Actes*, t. IV, p. 35.

savant, l'Amérique a été, à une époque extrêmement reculée, le centre du développement intellectuel et moral de l'humanité, le grand foyer de lumières d'où tous les autres peuples de la terre ont tiré leur civilisation; mais, à un moment donné, de grands bouleversements sont venus arrêter ses progrès et la faire rétrograder jusqu'à un état voisin de la barbarie : c'est alors que des émigrations occidentales, formées de peuples de races indienne et tartare, sont arrivées par le détroit de Behring, et, donnant par l'infusion de leur sang étranger une impulsion nouvelle à la race américaine dégénérée, ont inauguré les grands empires dont la mémoire s'est conservée dans les annales du nouveau monde.

Tous ces différents systèmes sont attaqués par M. Benoist, qui, dans un article d'une ironie mordante, nie l'authenticité des ouvrages sur lesquels s'appuie l'abbé Domenech, le *Livre des Sauvages* et les *Chroniques d'Éole*, critique la doctrine qui veut que l'Europe et l'Asie aient reçu d'Amérique leur civilisation, et conteste toutes les théories qui se basent sur des documents ou des analogies dont il s'attache à démontrer l'inanité[1].

Le mémoire de M. Perez[2], dont nous venons d'exposer la substance, est consacré en grande partie à l'étude des questions soulevées sur les relations des peuples de l'ancien monde avec ceux du nouveau, et des connaissances possédées sur les Américains, 1° par les Égyptiens et les Grecs, avant l'ère chrétienne; 2° par les Chinois, au IVe siècle; 3° par les Scandinaves et les Normands, du Xe au XIVe siècle.

Ces deux derniers points ont été traités d'une manière spéciale par deux autres auteurs.

M. Beauvois, dont nous avons signalé les importants travaux sur la race nord-altaïque, a mis ici encore à profit sa connaissance approfondie des langues du Nord : il est remonté aux sources, et a traduit sur le texte les intéressants documents contenus dans les *sagas* islandaises sur les découvertes que mentionne M. Perez[3].

La question si controversée des relations des Chinois avec l'Amérique, et de l'identification avec ce continent du pays appelé *Fou-sang*[4], a été reprise par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, qui cherche à établir, au moyen de documents nouveaux trouvés par lui dans des ouvrages chinois jusqu'alors inexplorés, que le *Fou-sang* n'est pas le Japon, comme plusieurs auteurs l'ont soutenu, d'après Klaproth, mais bien l'Amérique[5]. M. Schœbel[6] est venu appor-

(1) J.-H. Benoist, *Questions sur les origines et les antiquités américaines*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. IV, p. 318.

(2) J. Perez, *Mémoire sur les relations des anciens Américains avec les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 163; dans les *Actes*, t. IV, p. 162 et 300.

(3) E. Beauvois, *Découvertes des Scandinaves en Amérique, du Xe au XIVe siècle*, dans les *Mémoires*, t. I, p. 97 et 137.

(4) 扶桑

(5) Marquis d'Hervey de Saint-Denys, *L'Amérique, les anciens Chinois et le pays appelé Fou-sang*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 238.

(6) Dans les *Actes*, t. VIII, p. 274.

ter à l'appui de cette thèse une preuve d'un autre genre : l'existence au Mexique de nombreuses statuettes en néphrite (*lapis nephriticus*), alors que ce minéral ne se rencontre à l'état naturel que dans la haute Asie ou dans la Nouvelle-Zélande [1]. Toutefois, en dépit de ces preuves, la question n'est pas résolue, et d'autres savants, au nombre desquels plusieurs érudits japonais, estiment que le *Fou-sang* n'est autre chose que le Japon [2].

Tels sont quelques-uns des travaux auxquels a donné lieu le problème encore bien obscur des origines américaines : les limites qui nous sont imposées nous interdisent d'analyser les autres. Nous citerons encore toutefois, avant de quitter ce sujet, un très sérieux travail de M. Bonté sur l'ethnographie du Mexique [3], une communication de M. de Labarthe sur l'état politique et social de ce même pays avant la conquête [4], et une importante étude critique de M. Castaing [5] sur la part prise par Alexandre de Humboldt dans les progrès de nos connaissances sur l'Amérique.

§ 2.

Les travaux, peu nombreux d'ailleurs, que nous avons à mentionner sur l'Amérique actuelle, ne se rattachent pour la plupart qu'indirectement à l'ethnographie, et quelques mots suffiront pour en rendre compte.

Trois seulement présentent un caractère véritablement ethnographique et exigent une analyse sommaire.

Le premier est un mémoire de l'abbé Brasseur de Bourbourg sur les Wabi. Cette tribu des Wabi, restes encore assez importants d'une antique nation, se rencontre sur la côte de Téhuantépec, au Mexique. Après une description minutieuse des localités qui constituent aujourd'hui leur habitat, l'auteur nous fait connaître leur histoire, leurs caractères ethniques et leurs mœurs, et joint à cette étude d'intéressantes données philologiques sur leur langage [6].

Les deux autres travaux, de M. Pinart, sont relatifs aux Aléoutes, habitants des îles Aléoutiennes, dans la région septentrionale de l'Amérique. L'auteur, dans une première note, avait décrit rapidement ces populations, rapporté quelques-unes de leurs légendes, et signalé leurs affinités apparentes avec les Mongols [7]. Un plus long séjour au milieu d'eux l'ont mis à même de se livrer à de nouvelles observations et à des investigations moins superficielles, et dans un second mémoire [8] plus développé, il fait part à la Société du résultat de

[1] Une observation analogue avait été faite par Lucien de Rosny au sujet du talc graphique. Voir dans les *Actes*, t. VI, p. 351.

[2] Voir dans les *Actes*, t. VIII, p. 242.

[3] A. Bonté, *Recherches faites et à faire sur l'origine de la race mexicaine indigène*, dans les *Mémoires*, t. VIII, p. 263 et 304; dans les *Actes*, t. IV, p. 133.

[4] Ch. de Labarthe, *De l'état social et politique du Mexique avant l'arrivée des Espagnols*, dans les *Mémoires*, t. II, p. 213; le même, *De l'état de l'empire péruvien avant l'arrivée des Espagnols*, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1861, p. 57.

[5] A. Castaing, *Alexandre de Humboldt américaniste*, dans les *Actes*, t. IV, p. 197 et 279.

[6] Abbé Brasseur de Bourbourg, *Coup d'œil sur la nation et la langue des Wabi* (*Mexique*), dans les *Mémoires*, t. V, p. 261.

[7] A. Pinart, *Les Aléoutes, leurs origines et leurs légendes*, dans les *Actes*, t. VII, p. 87.

[8] A. Pinart, *Les Aléoutes et leur origine*, dans les *Mémoires*, t. XII, p. 155.

ses recherches, qui lui ont fait constater une analogie frappante de type entre les Japonais et les Aléoutes, et lui permettent de rattacher avec certitude ces derniers à la race mongolique, sinon de leur attribuer une origine japonaise [1].

Parmi les autres travaux écrits à des points de vue divers, nous devons à M. Malte-Brun une description détaillée des îles Guanaja [2] et à M. Cortambert des remarques sur la géographie du Chili [3]; à M. Ch. Gay, une analyse très complète d'un ouvrage sur les Mormons, où il nous donne d'intéressants détails sur les mœurs et les coutumes des adeptes de Brigham Young, qui n'étaient que 30 en 1830, et dont le nombre, en 1860, s'élevait à plus de 180,000 [4]; à M. Castaing, des considérations sur Nicaragua et Costa-Rica, et sur l'avenir magnifique que réserve à ces contrées le percement de l'isthme de Panama [5]; à M. José Samper, un très important mémoire sur la Confédération grenadine, son climat et ses populations [6]; à M. de Sémallé, une étude sur l'état présent et futur des Peaux-Rouges [7]. Cette question des Peaux-Rouges a été reprise et traitée également par M. Castaing qui, en deux occasions différentes [8], a plaidé éloquemment leur cause, et s'est élevé avec une généreuse indignation, au nom de l'humanité, contre la politique inexorable qui a voué ces races infortunées, pour l'heure actuelle, à la misère, et, dans un temps donné, à la destruction totale.

V.

L'Océanie n'a occupé qu'une place fort restreinte dans nos études, et c'est à peine si les questions ethnographiques, pourtant intéressantes à plus d'un titre, qui se rattachent à ces régions lointaines, ont été effleurées au sein de la Société. Tout ce que nous trouvons à indiquer sur ce sujet se borne à quelques observations faites par M. Castaing sur un crâne néo-calédonien, dont il signale les principaux caractères typiques : prognathisme avancé de la face, faiblesse de développement du frontal, peu d'épaisseur des parties antérieures moyennes [9]; à des remarques de M. le Dr Foley [10] sur l'anthropophagie dans la plupart des îles océaniennes, et à une très intéressante discussion sur les indigènes de l'Australie [11]. Nous devons relever d'une manière spéciale, au

[1] Il peut être intéressant de rapprocher les observations de M. Pinart sur ce point de celles qu'a présentées M. Ogura Yemon sur l'origine des Japonais. Voir plus haut, p. 490.

[2] A. Malte-Brun, *Les îles Guanaja*, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. II, p. 317.

[3] E. Cortambert, *Quelques remarques sur le Chili*, dans les *Mémoires*, t. I, p. 379.

[4] Ch. Gay, *Les Mormons, leurs mœurs, leurs coutumes, par un voyageur récent*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 279.

[5] A. Castaing, *L'Avenir de Nicaragua et de Costa-Rica*, dans les *Mémoires*, t. IV, p. 51.

[6] J. Samper, *La Confédération grenadine et sa population*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 157; t. VI, p. 115 et 242.

[7] R. de Sémallé, *De l'état présent et futur des Peaux-Rouges*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 329.

[8] A. Castaing, *Les Peaux-Rouges et les devoirs de la civilisation*, dans les *Mémoires*, t. V, p. 85; le même, *L'Amérique du Nord et ses rapports avec le monde civilisé*, dans les *Mémoires*, t. VIII, p. 213.

[9] A. Castaing, *Sur un crâne néo-calédonien*, dans les *Actes*, t. III, p. 240.

[10] Dr Foley, *L'Anthropophagie en Océanie*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 353.

[11] *Ethnographie australienne*, dans les *Mémoires*, t. XI, p. 260 et suiv.

cours de cette discussion, le discours de M. Minoret qui a énergiquement protesté, comme l'avait fait M. Castaing pour les Peaux-Rouges, contre les préjugés portant en général à regarder avec indifférence et mépris cette race réellement digne d'intérêt, et qui a flétri en termes énergiques les procédés iniques et barbares dont usent vis-à-vis de ces indigènes les colons européens qui ont commencé par les déposséder et qui ne songent plus maintenant qu'à les anéantir [1].

Au Congrès de 1873, les études océaniennes ont occupé une séance entière [2]. Nous y renvoyons donc, bien que les questions qui y ont été traitées fussent plutôt du domaine de la linguistique. Toutefois la question des origines de la race malaye y a été débattue, et on y a entendu une communication du P. Langenhoff [3] sur l'île de Bornéo. Cette communication a déjà été signalée plus haut [4], mais nous y revenons avec intention. L'audacieux missionnaire est en effet le premier Européen qui ait exploré l'intérieur de Bornéo, et le récit de son aventureux voyage, renfermant d'importantes indications tant sur l'île elle-même que sur les caractères et les mœurs des Dayaks, ses sauvages habitants, est, à ce titre, pour les ethnographes, un document d'une grande valeur et d'un haut intérêt.

Je m'arrête; mais en terminant, je ne dois pas oublier de mentionner la collection de types photographiés entreprise par la Société sur l'initiative de M. d'Hervey de Saint-Denys, et qui a acquis aujourd'hui un magnifique développement, s'enrichissant et se complétant chaque jour par de nouvelles acquisitions.

Tel est, sommairement indiqué, l'ensemble des travaux accomplis par la Société d'Ethnographie, durant les dix-neuf années de son existence, dans le domaine de l'ethnographie descriptive. Les résultats acquis sont, on le voit, dès à présent, considérables; mais, on l'a constaté également, bien des lacunes aussi restent à combler, bien des sujets à éclaircir, bien des problèmes à résoudre.

Mais le passé nous est un garant de l'avenir, et nous avons la confiance que la Société, consciente de la hauteur de sa mission, persévérera avec le même zèle dans la voie où elle s'est déjà illustrée, pour parvenir à l'accomplissement de la belle et grande tâche qu'elle s'est imposée.

IV.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX D'ETHNOGRAPHIE POLITIQUE ET D'ETHNODICÉE,

PAR M. ED. MADIER DE MONTJAU.

J'ai à vous entretenir, Messieurs, des travaux que la Société d'Ethnographie a consacrés aux deux branches de nos études qui ont eu l'avantage de soulever

[1] Voir *libr. cit.*, p. 264.
[2] *Compte rendu du Congrès international des Orientalistes*, 1re session. Paris, 1873, t. I, p. 497 et suiv.
[3] *Compte rendu*, p. 505 et suiv.
[4] Voir plus haut, p. 491.

dans le sein de ce Congrès les plus ardentes discussions. Les quelques voix qui se sont élevées contre la légitimité de ces questions, en tant que questions ethnographiques, ont fini par s'associer à l'opinion générale de cette réunion internationale qui les a déclarées, par un vote, essentiellement ethnographiques.

Les mêmes hésitations qui se sont produites dans cette enceinte, s'étaient déjà manifestées au sein de la Société dont j'ai l'honneur d'être secrétaire depuis plusieurs années. La voix autorisée de plusieurs de nos collègues a dissipé tous les doutes, raffermi les indécis, répandu dans l'esprit de tous des notions claires, précises, formelles qui ne nous permettaient point de nous arrêter, encore moins de reculer dans une voie si laborieusement ouverte.

La connaissance des principes de l'ethnographie politique est au moins aussi nécessaire à un peuple que la connaissance géographique. Nous autres Français, nous savons combien nous a coûté notre ignorance dans cette science, mais nous ne paraissons guère nous douter que notre ignorance en ethnographie nous prépare d'aussi graves dangers, d'aussi terribles déceptions.

L'utilité de répandre la connaissance de l'ethnographie politique est presque généralement méconnue dans notre pays; et c'est cependant en France, au sein de la Société d'Ethnographie, que ses idées fondamentales ont été primitivement énoncées, qu'elle a commencé à constituer un corps de doctrine. Mais, en France, on ne s'intéresse le plus souvent que fort peu à ce qui est de création française, et on attend que l'étranger ait adopté nos idées avant de cesser de les dédaigner.

Quelle étrange situation que celle de diplomates contemporains n'entendant rien à l'ethnographie!

Au dernier Congrès de Constantinople, les Turcs étaient plus forts que nous en ethnographie, ou du moins nous avions l'air de ne rien comprendre à leur prétention de fonder leur droit sur des principes ethnographiques. En Allemagne, où l'on n'ignorait pas la valeur des arguments fondés sur ces principes, on se gardait d'en reconnaître tout haut l'importance, et pour cause.

Les travaux de la Société d'Ethnographie sur l'ethnographie politique et l'ethnodicée ont été considérables, mais faute d'avoir eu des sténographes à ses séances, il est bien difficile de se former, par la lecture des publications périodiques, une idée même succincte de tous les principes qui ont été posés, discutés, de tous les problèmes qui ont été élucidés, je dirai même parfois résolus, de la façon la plus remarquable. Les membres seuls qui ont assisté régulièrement à ses séances ont conscience de l'étendue du travail accompli dont la somme est aujourd'hui acquise pour nous tous.

La Société d'Ethnographie s'est préoccupée tout d'abord de bien distinguer son domaine de celui de l'anthropologie, et d'établir que, lorsque cette dernière s'occupait surtout de l'histoire naturelle du genre *homme*, c'est-à-dire des «races», l'ethnographie s'attachait à l'étude des groupements libres de l'humanité dans lesquels l'idée de race peut jouer un grand rôle, mais dans lesquels aussi cette idée peut être primée par toutes sortes de considérations différentes: la religion, les aptitudes, la communauté d'intérêts, etc. L'anthropologie repose surtout sur l'anatomie de l'homme, l'ethnographie sur son histoire écrite, traditionnelle, monumentale.

Dans un mémoire étendu sur l'ethnographie théorique [1], M. de Rosny a traité de la définition de l'ethnographie politique considérée comme «science des nationalités normales»; il a créé et défini ce mot de *nationalité normale*, qui a été adopté depuis lors dans le langage scientifique de l'ethnographie, et même au delà; il a traité des conditions d'existence et de durée des nations, des conditions de prospérité des nationalités normales, des principes qui doivent déterminer l'étendue territoriale des États, etc. Il est à regretter que cette importante publication n'ait pas encore été achevée dans le recueil de nos Mémoires.

Un membre actif de notre Société dont nous avons à regretter la mort prématurée, Charles de Labarthe, avait introduit dans l'étude de l'ethnographie une méthode philosophique remplie d'aperçus remarquables, et qui eût sans doute contribué puissamment à la fondation de notre science, si l'auteur avait eu le temps de lui donner le développement nécessaire [2]. Les idées essentiellement originales de ce penseur se retrouvent dans les nombreux travaux qu'il a fait paraître dans nos Mémoires, et leur ensemble a été résumé d'une façon aussi lucide qu'intéressante par M. de Rosny, dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à la mémoire de cet excellent collègue [3].

La Société d'Ethnographie s'est occupée, dans ses séances, de l'étude de l'*Ethnodicée* ou droit ethnographique.

Les principes de cette science ont d'abord été discutés à la suite d'un rapport écrit avec talent par M. Eug. Minoret [4], et à la suite du débat qui s'est engagé à cette occasion, la Société a voté, par appel nominal [5], un certain nombre de résolutions.

Pour donner suite à ces résolutions et pour les étudier dans tous leurs détails et dans toutes leurs conséquences, la Société d'Ethnographie a ensuite inscrit à son ordre du jour les questions du droit au sol, du droit au territoire et de la souveraineté territoriale, du droit de colonisation, etc. On ne saurait douter que la plupart des principes qu'elle a reconnus et consacrés ne fassent très probablement loi, au premier jour, dans le concert des nations civilisées.

En même temps qu'elle étudiait la théorie du droit ethnographique, la Société d'Ethnographie se préoccupait des particularités caractéristiques de la législation des différents peuples du monde. Elle doit à l'un de ses savants présidents, M. Ed. Dulaurier (de l'Institut), un précieux mémoire sur la législation des peuples de l'archipel indien, mémoire fondé sur la traduction d'ouvrages malays et boughis pour la plupart inédits et inconnus jusqu'à ce jour [6].

La législation de la propriété chez les Slaves a motivé une communication

[1] Dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 1re série, t. XI, p. 5 et suiv.

[2] Voir notamment son *Aperçu de la science ethnographique*, dans les *Mémoires*, t. VI, p. 35 et 342 ; son *Esquisse d'un tableau préparatoire génésiaque pour l'établissement d'un programme scientifique de l'ethnographie*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. V, p. 146.

[3] *Charles de Labarthe, l'un des fondateurs de la Société d'Ethnographie*, dans les *Actes*, t. VIII, p. 359.

[4] Ce rapport a été publié dans les *Actes*. La discussion à laquelle il a donné lieu se trouve dans les *Actes*, t. VI, p. 113 et suiv.

[5] Voir dans les *Actes*, t. VI, p. 77 et suiv.

[6] Dans les *Mémoires*, t. XI, p. 51, 199 et 329.

de M. Duchinski (de Kiew)[1], et MM. de Parieu (de l'Institut), Halévy, Mme Clémence Royer, ont traité des migrations ethniques militaires[2].

On trouvera, je le sais, que le nombre des travaux que je viens de mentionner est encore bien insuffisant pour fonder une branche importante des sciences historiques, celle à laquelle nous avons adapté le nom d'ethnodicée ou droit ethnographique. Je suis tout le premier à le reconnaître. Mais ce qu'on ne pourra contester, c'est qu'il s'est produit, dans le sein de notre Société, un mouvement considérable d'idées qui peuvent être considérées comme de précieuses graines qui germeront dans un avenir peu reculé; ces idées, ces théories discutables, dignes d'être discutées, la Société les doit surtout à l'activité intelligente et laborieuse de feu Jomard, de feu Charles de Labarthe, de MM. Castaing, Minoret, de Montblanc, de Rosny, Silbermann, etc. Votre rapporteur a été heureux de prendre souvent part à leurs éloquentes disputes et d'apporter ainsi son modeste concours au grand travail de pensée qui s'élabore dans le sein de notre association.

V.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LINGUISTIQUE,

PAR M. FERNAND GUILLIEN.

On a longtemps abusé de la linguistique comme moyen de classification des peuples. Pendant toute la première moitié de ce siècle, Klaproth et ses émules ne se servaient pas d'autre instrument. S'il est vrai que la linguistique soit souvent de nature à tromper, lorsqu'on cherche à établir les liens de parenté et de filiation des races et des nations, il est également incontestable que cette science apporte le plus précieux des concours aux études ethnographiques.

Il était cependant nécessaire d'examiner quelle place il convenait d'accorder aux faits que nous fournit la linguistique dans les études qui nous occupent : « Le langage, a dit M. de Rosny, œuvre spontanée de l'esprit humain, doit conserver des traces, perceptibles pour les philologues, de tous les instincts, de tous les sentiments, de toutes les aspirations des peuples. Sans se dissimuler à combien de déductions fantaisistes on est exposé, quand on cherche à tirer de l'étude des mots les éléments de l'histoire primitive des nations au milieu desquelles ils se sont formés, on peut admettre l'importance de cette science pour découvrir les traits principaux de cette histoire primitive, et pour corroborer ensuite les annales des anciens âges du monde. » Convaincue de cette vérité, la Société d'Ethnographie a mis en discussion cet intéressant problème à l'examen duquel ont pris part MM. Castaing, de Labarthe, Delboy, le Dr Martin de Moussy, Duchinski (de Kiew), Silbermann et Oppert[3]. M. Oppert

[1] *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, t. XI, p. 116.
[2] Dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VII, p. 167 et suiv.
[3] Voir *Actes*, t. V, p. 230 et suiv.

a fait, un peu plus tard, de cette question, l'objet d'un discours très remarquable[1], dans lequel il a signalé la tendance funeste des linguistes à ne pas tenir suffisamment compte, quand ils traitent des langues indo-européennes, de la partie en quelque sorte autochtone du vocabulaire d'une foule d'idiomes compris dans cette grande famille philologique. Dans le même travail, il propose l'hypothèse d'une langue mère de toutes les autres, et à laquelle il donne le nom d'*Aryaque*. Dès cette époque, M. Oppert repoussait la doctrine qui croyait à l'existence d'une nation indo-européenne. Le spirituel orientaliste profite de l'occasion pour flageller les linguistes sans autorité qui croient pouvoir établir des affinités en feuilletant des dictionnaires de langues qu'ils n'ont pas pris la peine d'étudier à fond. C'est dans ces conditions que l'on fait venir le mot *macadam* de *mârgadama*, «chemin de boue», et qu'on trouve une foule d'autres étymologies du même genre.

M. Castaing s'est donné la mission de rattacher aux études purement ethnographiques les théories générales des linguistes au sujet de la formation des langues. Parmi d'autres travaux de longue haleine, je dois signaler celui qu'il a composé sur la signification primitive des racines sémitiques[2], et ses belles études sur la science du langage[3].

M. de Rosny a examiné la question de l'origine du langage dans une étude publiée séparément par la Société d'Ethnographie[4], et il a inséré dans le recueil de ses travaux une autre étude[5] traitant des essais de constitution des familles linguistiques, et de la méthode comparative en philologie.

M. Schœbel a traité, à son tour, de la puissance des langues à exprimer les idées abstraites, dans un article[6] qui dénote de la part de son auteur d'excellentes qualités de philosophe et de linguiste.

La parenté des langues est d'autant plus embarrassante à établir que rien n'y est absolument persistant.

Pendant longtemps on a cru que la comparaison des racines des différents vocabulaires présentait les meilleurs moyens d'établir les affinités linguistiques. Puis on a changé d'opinion : on n'a plus cru à l'importance, disons le mot, des comparaisons de racines et de mots; on a soutenu qu'il n'y avait de durable dans les langues que les formes de leur grammaire et de leur syntaxe.

Des protestations contre la nouvelle théorie se sont produites, à plusieurs reprises, dans le sein de la Société d'Ethnographie; et cette théorie s'est trouvée profondément ébranlée par de nombreux exemples de modifications grammaticales et syntactiques opérées par un même peuple dans son idiome. On y a établi, en outre, l'existence de *langues à grammaire mixte*, que contestait l'il-

[1] *Actes*, t. VI, p. 267 et suiv.
[2] *Le Langage et l'intelligence humaines*, étude ethnographique, dans les *Mémoires*, 1861-1862, t. VII, p. 28 et suiv.
[3] *La Linguistique et la science du langage*, dans les *Mémoires*, 1865, t. X, p. 277.
[4] *De l'origine du langage*. Paris, 1869, in-8°.
[5] *De la comparaison des langues*, dans les *Mémoires*, 1872, t. XI, p. 219 et suiv.
[6] *Des mots considérés comme formules philosophiques*, dans les *Mémoires*, 1872, t. XI, p. 293 et suiv.

lustre Schleicher et la plupart de ses disciples, et qu'il faut cependant bien se résoudre à reconnaître aujourd'hui [1].

Il est certain que la linguistique est une science dont une foule d'amateurs croient pouvoir traiter sans études préalables. Ils n'oseraient pas écrire de la sorte sur des questions de médecine et d'anatomie, mais ils se figurent qu'on est linguiste, pourvu qu'on sache chercher des analogies de formes ou des ressemblances de mots dans les grammaires et les dictionnaires de toutes sortes de langues. Loin de là! il faut, pour être un linguiste sérieux, des études préalables aussi longues que pénibles, et il est bien autrement difficile encore de se servir des procédés infiniment délicats de la philologie comparée que de toucher aux principes et à la technologie des sciences naturelles. Bon nombre de voyageurs font d'excellentes observations d'anthropologie: on est embarrassé d'en citer qui aient recueilli convenablement des données linguistiques. Aussi n'est-ce pas sans hésitation que la Société d'Ethnographie s'est décidée à publier des *Instructions linguistiques* à l'usage des explorateurs. Ces instructions, destinées surtout aux savants qui abordent des régions inconnues, et sur lesquelles les moindres renseignements sont précieux à enregistrer, ont été confiées à une Commission composée de MM. Flourens, Oppert, de Rosny et Charles de Labarthe, rapporteur [2].

Bien que certaines monographies linguistiques paraissent s'éloigner outre mesure du cadre des études ethnographiques, la Société d'Ethnographie a cru parfois devoir les accueillir comme des sources d'informations pour les théories de son ressort. C'est ainsi qu'elle a fait paraître un essai de M. Schœbel sur le verbe «être», dans lequel il a démontré que, partout, ce verbe, au lieu de représenter une idée abstraite, exprimait au contraire une idée sensible [3].

Les rapports de l'écriture sont intéressants à considérer dans le mémoire que M. Aubin a consacré à l'interprétation de l'ancienne écriture figurative des Aztèques. On sait que ce mémoire célèbre [4] a puissamment contribué à la renaissance des études de linguistique et d'archéologie américaines, et qu'il fait encore aujourd'hui autorité dans la matière.

Parmi les familles formées par les linguistes, il en est une qui a été vivement contestée dans le sein de la Société d'Ethnographie: je veux parler de la famille dite *touranienne*. Cette contestation est d'autant plus importante que les savants qui l'ont entreprise font, pour la plupart, autorité par leur connaissance approfondie des idiomes dont ils contestaient les affinités [5]. Il faut dire, il est vrai, que ce qui a été le plus critiqué en cette circonstance, c'est le nom même de *Touraniens* donné à des peuples tantôt apparentés, tantôt fort éloignés les uns des autres. M. de Rosny, dès 1861, entretenait la Société des rapports du japonais avec un grand nombre de langues de l'Asie centrale,

(1) Voir *Lettre à M. Léon de Rosny sur les langues à grammaire mixte*, par M. de Charencey, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*, 1862, t. VIII, p. 61 et suiv.; et M. Halévy, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VIII, p. 67.

(2) *Actes*, t. III, p. 21 et suiv.

(3) Ce remarquable essai a paru dans les *Actes*, 1861, t. II, p. 106 et suiv.

(4) Publié dans les *Mémoires*, 1859-1861, t. III, p. 224; t. IV, p. 33 et 270; t. V, p. 367.

(5) Voir *Actes*, t. VIII, p. 18 et suiv.

classées parmi les idiomes tongouses, mongoliques, indo-chinois et turks [1]. Le même savant est revenu sur ce sujet qu'il a développé dans une des séances de la première session du Congrès international des Orientalistes [2]. La même question a été traitée, enfin, dans notre recueil par un savant missionnaire anglais [3] dont les travaux philologiques sont l'objet d'une haute estime.

Je dois citer aussi, parmi les travaux linguistiques de la Société d'Ethnographie, diverses études ayant pour but d'établir des affinités de langues, et dus à la plume de MM. Schœbel [4], Th. Bermondy [5], Léon de Rosny [6], Chavée [7], Conon de la Gabelentz [8], Ed. Dulaurier [9], de Rochemonteix [10], Madier de Montjau [11], Albert Socin [12], Julien Vinson [13], le Dr Patkanof [14], l'abbé Martin [15] et bien d'autres que nous regrettons de ne pouvoir mentionner de crainte d'être entraîné trop loin.

La question de la langue universelle a non seulement préoccupé de nombreux linguistes, mais elle a même passionné, par moments, un nombreux public éclairé. Cette question est, par malheur, tellement difficile à résoudre, pour ne pas dire insoluble, que les tentatives faites jusqu'à ce jour ont toutes été frappées d'insuccès. Heureux encore, lorsque les auteurs de systèmes ne sont pas tombés dans le discrédit et dans le ridicule. La science s'est vue réduite à reléguer ce grand problème en dehors de ses investigations, à peu près comme ceux de la quadrature du cercle ou de la direction des ballons.

Mais à côté des projets mort-nés de langue universelle, on a vu se manifester, non sans quelque succès, des essais d'*Écriture universelle*. Ces essais n'ont

[1] *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, organisée sous les auspices de la Société d'Ethnographie de Paris, 1873, t. II, p. 123.

[2] *Même recueil*, t. II, p. 123.

[3] Rev. Edkins, *On the common origin of the chinese and mongol languages*. Publié en anglais, dans les *Mémoires*, 1865, t. X, p. 75 et suiv.

[4] *Sur la comparaison du norvégien et du sanscrit*, dans les *Actes*, 1861, t. II, p. 116; *Sur la succession des langues en Perse*, dans le *même recueil*, t. II, p. 317; *Affinités des langues dravidiennes et des langues ouralo-altaïques*, dans le *même recueil*, t. II, p. 348.

[5] *Affinités des langues américaines et océaniennes*, dans le *même recueil*, t. VIII, p. 109.

[6] *Sur quelques patois japonais*, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, 1873, t. I, p. 245; *Sur les affinités des langues finno-japonaises*, dans le *même recueil*, t. I, p. 242; *L'Écriture hiéroglyphique de l'Afrique centrale*, dans le *même recueil*, t. II, p. 115.

[7] *Sur les langues ouralo-altaïques*, dans le *même recueil*, t. I, p. 240.

[8] *Expressions servant à rendre l'idée de «pouvoir» en mandchou*, dans le *même recueil*, t. I, p. 240.

[9] *Sur la langue de l'ethnographie des populations malayes*, dans le *même recueil*, t. I, p. 499.

[10] *Sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berber*, dans le *même recueil*, t. II, p. 66.

[11] *Sur l'âge des écritures figuratives et hiéroglyphiques de l'ancien et du nouveau monde*, dans le *même recueil*, t. II, p. 106.

[12] *Sur les dialectes syriaques modernes*, dans le *même recueil*, t. II, p. 260.

[13] *Sur l'histoire de la phonétique dravidienne*, dans le *même recueil*, t. III, p. 342.

[14] *Sur l'écriture cunéiforme arméniaque et les inscriptions de Van*, dans le *même recueil*, t. II, p. 425.

[15] *Des signes hiéroglyphiques dans les manuscrits arméniens*, dans le *même recueil*, t. II, p. 456.

pas abouti, en tant qu'application aux besoins journaliers des différents peuples; ils ont donné d'utiles résultats, au contraire, pour les travaux de l'ordre purement scientifique. Le premier de ces essais [1], je crois devoir vous le citer, est dû à notre illustre collègue, le Dr Richard Lepsius (de Berlin) [2]; il est fondé sur un nombre de signes choisis méthodiquement et de nature à figurer les sons distincts de toutes les langues connues. On n'y emploie guère que les lettres de l'alphabet latin, quelques lettres empruntées au bohémien, au polonais, au grec, et enfin un grand nombre de lettres latines accompagnées d'accents et de points diacritiques. Cet alphabet général de transcription des langues est, en définitive, assez simple; il faut cependant, pour l'employer dans l'imprimerie, faire fondre un grand nombre de lettres accentuées de convention, qui, par le fait qu'elles ne sont usitées dans aucune langue connue, exigent la gravure, toujours fort coûteuse, de poinçons spéciaux.

C'est pour obvier à cet inconvénient pratique que M. Léon de Rosny a imaginé son *alphabet international* qui, connu alors de M. Lepsius, suffit pour la notation de toutes les langues [3], mais qui a, sur ce dernier, l'avantage de n'être composé que de lettres usitées dans la reproduction des différents idiomes européens, et qui, à ce titre, se rencontrent dans toutes les imprimeries bien montées. L'emploi de cet alphabet a été recommandé par la Société d'Ethnographie, en conformité avec les conclusions d'un rapport de notre savant orientaliste, M. le professeur Oppert [4].

Je dois mentionner enfin un autre essai, peu applicable dans la pratique, mais qui mérite l'attention par le soin avec lequel il figure notamment les sons des voyelles. Cet essai est dû à M. Dufriche-Desgenettes [5].

En dehors de ces travaux de linguistique générale et comparée, la Société a fait paraître un grand nombre de monographies destinées à nous initier aux particularités les plus intéressantes des idiomes peu connus [6]. Ces monographies seront certainement fort utiles pour des essais ultérieurs de classification des langues.

[1] On trouve l'historique des essais d'alphabets universels de transcription inventés à diverses époques, dans les *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, de M. Léon de Rosny, t. I, p. 19 et suiv.

[2] C.-R. Lepsius, *Standard alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform ortography in european letters.* 2e édition. Berlin, 1863, in-8°.

[3] *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique*, t. I.

[4] *Bulletin de l'Athénée oriental*, t. II, p. 193 et suiv.

[5] Dufriche-Desgenettes, *L'Alphabet unitaire linguistique*, dans les *Actes de la Société d'Ethnographie*, 1861, t. II, p. 47, et planche. Voir aussi des Michels, *De la transcription des mots dans les langues toniques*, dans le *même recueil*, t. III, p. 35, et planche.

[6] Dans les *Actes* : M. de Charencey, *Sur la langue aïno* (t. I, p. 76); C. Schœbel, *Sur les noms propres assyriens* (t. II, p. 62); Jose Perez, *Sur les Qquippos des anciens Péruviens* (t. IV, p. 54); J. Smith, *Sur la langue tarasca* (t. IV, p. 180); Léon de Rosny, *L'Écriture hiératique de l'Amérique centrale* (t. IV, p. 241); Joseph Halévy, *Sur l'origine et les caractères des inscriptions cunéiformes anariennes* (t. VII, p. 233); Ed. Madier de Montjau, *De l'universalité de l'écriture dans l'Amérique ancienne* (t. VIII, p. 235); Léon de Rosny, *Déchiffrement des textes katouniques* (t. VIII, p. 236); Arsène Mouqueron, *Sur la langue boughi* (t. VIII, p. 292); J. Oppert, *Origine de l'alphabet cunéiforme perse* (t. VIII, p. 310). — Dans les *Mémoires* : Abbé Brasseur de Bourbourg, *Sur les sources de la philologie mexicaine* (t. I, p. 354, et t. II, p. 64); Théodule Devéria, *De l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens au moyen du chaldéen* (t. IV, p. 69); A. Castaing,

M. le Président. Avant de lever la séance, je propose au Congrès de désigner les questions sur lesquelles il désire appeler tout particulièrement l'attention des ethnographes qui voudront bien prendre part aux travaux de notre séance d'octobre prochain. Je demanderai également à l'assemblée de vouloir bien nommer un Comité de permanence avec pleins pouvoirs pour prendre au nom du Congrès, pendant notre séparation de deux mois, toutes les mesures qu'il jugera utiles dans l'intérêt de notre œuvre commune. (Marques d'assentiment.)

Sur la demande de plusieurs membres, la séance est un moment suspendue, pour faciliter la préparation du programme des questions et celle de la liste des membres du Comité de permanence.

A la réouverture de la séance, le programme suivant des questions posées pour la séance d'octobre est lu et adopté par l'assemblée.

PROGRAMME DES QUESTIONS CHOISIES PAR LE CONGRÈS.

I. Ethnogénie. — 1. Origine et migrations antiques des peuples aryens.
2. Affinités des peuples de l'Asie centrale, et classification de ces peuples.
3. Origine et formation des nationalités européennes.

L'Écriture considérée dans ses origines (t. V, p. 162; t. VI, p. 52); C. Schœbel, *Examen critique du déchiffrement des inscriptions cunéiformes assyriennes* (t. V, p. 174); *Fragments du rituel funéraire des anciens Égyptiens*, traduits en français, par Charles Lenormant, de l'Institut (t. V, p. 241); Abbé Brasseur de Bourbourg, *Coup d'œil sur la langue des Wabi*, population maritime de la côte de Téhuantépec (t. V, p. 261); J. Oppert, *État actuel du déchiffrement des inscriptions cunéiformes* (t. VI, p. 79); Léon de Rosny, *Vocabulaire chinois-coréen-aïno*, expliqué en français (t. VI, p. 261); J. Oppert, *Les Inscriptions commerciales en caractères cunéiformes* (t. VI, p. 333); Léon de Rosny, *Les Niutchih, leur langue et leur littérature* (t. VI, p. 379); H. de Charencey, *Les Dialectes de Népaul* (t. VII, p. 57); J. Umery, *Aperçu des langues monosyllabiques de l'Asie orientale* (t. VII, p. 385; t. IX, p. 72 et 282); *Éléments de la grammaire othomi* (t. VIII, p. 15); Aug. Baillet, *Examen du système de déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens* de Seyffarth (t. VIII, p. 101); Léon de Rosny, *Notice sur l'écriture au Japon*, d'après les documents originaux (t. VIII, p. 198); H. de Charencey, *Éléments de la grammaire hottentote*, dialecte nama (t. VIII, p. 244); J. Umery, *Sur l'identité du mot* « mère » *dans les idiomes de tous les peuples* (t. VIII, p. 335); Léon de Rosny, *Sur la langue japonaise* (t. IX, p. 11); Stanislas Julien, *Interprétation de l'inscription de Teng-koung* (t. IX, p. 85); Léon Feer, *La Langue tibétaine* (t. IX, p. 157); Léon de Rosny, *Sur les affinités des inscriptions cunéiformes anariennes et des textes japonais* (t. IX, p. 269); F. de Saulcy, *Sur l'inscription bilingue du sarcophage découvert en 1863 dans le tombeau des rois à Jérusalem* (t. XIV, p. 28); *Vocabulaire des habitants de la baie de Joncquières* (*île Sakalièn*); *Vocabulaire aïno de Hakodade*, *Vocabulaire de la tribu des Yak*, *Vocabulaire coréen de la baie de Broughton*, dans les *Lettres sur l'archipel japonais et la Tartarie orientale* du P. L. Furet, publiés par la Société d'Ethnographie (Paris, 1860, in-12); Charles de Labarthe, *Sur les langues siamoise et pâli*, dans l'*Annuaire de la Société d'Ethnographie*, 1864, p. 72 et suiv.; J. Oppert, *Les Inscriptions en langue susienne*, essais de déchiffrement, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, 1re session, t. II, p. 179; J. Halévy, *Sur la stèle himyarite de Saba*, dans le *même recueil*, t. II, p. 807.

II. Ethnologie. — 1. De l'influence du climat sur le développement intellectuel des nations.

2. Influence des institutions sur le caractère des peuples.

3. Améliorations à introduire dans l'orthographe des noms ethnographiques.

III. Ethnographie théorique. — 1. De la méthode en ethnographie.

2. Des nationalités normales et des nationalités factices.

3. Des conditions nécessaires à l'existence des nationalités normales.

IV. Ethnographie descriptive. — 1. Du mode de composition des cartes ethnographiques.

2. Des îlots de population présentant, en Europe, des caractères ethnographiques tranchés, différant de ceux des populations qui les environnent.

V. Éthique. — 1. De l'idée que professent les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe.

2. De la peine de mort et de la solidarité parmi les membres d'une même famille. Responsabilité des magistrats et des voisins du coupable.

3. Situation faite aux hommes de science dans les différents États anciens et modernes.

VI. Ethnographie politique. — 1. Des grands et des petits États; des États neutralisés.

2. Économie du globe. Des questions d'économie générale du globe qui intéressent l'humanité tout entière, et ne peuvent, en conséquence, être abandonnées à la discrétion d'une fraction quelconque de l'humanité.

VII. Ethnodicée. — 1. Le droit ethnographique.

2. Du droit de colonisation. Droit d'occupation des territoires inoccupés et obligations qui incombent aux occupants. Caractères qui constituent l'occupation effective d'un territoire ou qui établissent l'abandon d'un territoire momentanément occupé.

3. De la législation internationale.

Le Congrès procède ensuite à la nomination du Comité de permanence.

auquel le Bureau pourra adjoindre cinq membres, s'il le juge utile. Ce Comité s'est trouvé de la sorte composé ainsi qu'il suit :

MM. Rosny (Léon de), président;
Madier de Montjau (Ed.), vice-président;
Dulaurier (Aug.), secrétaire;
Castaing Alphonse);
Guillien (Fernand);
Hervey de Saint-Denys (le marquis d');

MM. Legrand (le Dr);
Lesouëf (A.);
Lucy-Fossarieu (P. de);
Malte-Brun (V.-A.);
Montblanc (le comte de);
Pitrou (O.);
Vincent (Édouard), trésorier.

M. Madier de Montjau communique à l'assemblée la rédaction adoptée par la Commission pour l'expression des vœux appuyés par le Congrès. Cette rédaction est approuvée et l'assemblée décide que le Bureau prendra, au nom du Congrès, telles mesures qu'il jugera utiles pour en obtenir l'accomplissement.

Sur la proposition de MM. Landowski, Silbermann et Torres-Caïcedo, des remerciements sont votés aux membres du Comité d'organisation de la première période du Congrès.

Après quoi, la séance est levée à midi et demi.

Le Secrétaire de la séance,
Aug. Dulaurier.

ANNEXES.

ANNEXES

À LA PREMIÈRE PÉRIODE (JUILLET 1878).

Annexe n° 1.

COMMISSION DE LINGUISTIQUE.

Sommaire. — Les langues indiennes de la Californie. Étude de philologie ethnographique, par M. P. de Lucy-Fossarieu. — Les langues à grammaire mixte, par M. A. Castaing. — L'idiome vulgaire de la Corée, par M. Léon de Rosny.

La Commission de Linguistique, nommée par le Congrès, dans sa séance du 15 juillet 1878, au palais du Trocadéro, a reçu communication de nombreux mémoires traitant de linguistique générale et comparée, de philologie, de grammaire et de transcription des langues étrangères.

A son vif regret, le Comité de publication des travaux du Congrès s'est vu dans l'impossibilité de publier la plupart de ces mémoires, d'abord parce qu'ils auraient donné au compte rendu une étendue trop considérable, ensuite parce qu'ils étaient, en général, conçus à un point de vue exclusivement grammatical et lexigraphique, sans rapport immédiat avec les recherches de l'ethnographie.

LES LANGUES INDIENNES DE LA CALIFORNIE.

ÉTUDE DE PHILOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE,

PAR M. P. DE LUCY-FOSSARIEU.

La science moderne s'est beaucoup occupée et s'occupe beaucoup encore des races et des populations de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et du Mexique. Les caractères ethnographiques de ces races, leurs mœurs, leur condition actuelle, leur passé, leur histoire précolombienne, ont été l'objet de savants travaux, d'études approfondies, et l'intérêt qui s'attache à ces questions explique et justifie le zèle qu'on met à les élucider.

Mais franchissons les limites qui séparent le Mexique des États-Unis; remontons de quelques degrés vers le Nord, et pénétrons dans la Californie : voici d'autres races, d'autres populations; mais celles-là, on les connaît à peine : l'ethnographie semble les avoir négligées jusqu'à ce jour, et l'américanisme les avoir oubliées.

Si nous abordons ici ce sujet, ce n'est pas avec la prétention de faire la lumière sur des questions si complexes et encore si obscures : nous voudrions seulement dire briève-

ment quelles sont ces populations à peu près ignorées, attirer sur elles l'attention des savants compétents, et montrer que dans leur étude on trouverait peut-être autant d'éléments d'intérêt qu'en présente celle des races du Mexique et du Pérou.

Nous nous trouvons ici en présence, non pas d'une nation homogène, mais d'une population disséminée, composée d'une infinité de tribus ou peuplades, sans unité, sans cohésion, étrangères les unes aux autres, ayant chacune ses mœurs, ses coutumes, son langage distincts, exigeant en quelque sorte chacune une notice à part. Cependant, si l'on compare entre elles ces différentes tribus, on finit par découvrir des caractères généraux, des traits communs, des analogies qui se dégagent des caractères particuliers et des mœurs locales. C'est à l'aide de ces traits généraux, que l'on retrouve à peu près partout, que nous essayerons de donner une idée des principaux caractères ethniques des indigènes de la Californie [1].

Leur habitat, assez difficile à délimiter d'une manière précise, comprend toute la Californie actuelle, haute et basse, la partie occidentale de l'Arizona, de l'Utah et du Nouveau-Mexique, et le versant oriental de l'Orégon, soit une superficie de plus d'un million de milles carrés.

On conçoit que leurs caractères physiques et moraux doivent présenter une grande variété. Toutefois, voici ceux qu'on retrouve d'une manière générale chez la presque totalité des Californiens.

Leur taille moyenne est de cinq pieds anglais. Ils sont gros et trapus, avec de grands pieds, et leur démarche est lourde et disgracieuse. Leur couleur dominante est l'acajou foncé, bien qu'on voie quelquefois des indigènes d'un brun très sombre, d'un jaune clair et même d'un noir de jais. La tête est très volumineuse et portée en avant. Les yeux sont petits, légèrement bridés comme chez les Tartares, sans expression et comme endormis : l'iris est large, d'un brun clair, et finement tacheté de petits points bruns plus foncés. Le nez est épais, rond et proéminent ; la bouche largement fendue avec des lèvres épaisses, l'inférieure se relevant au centre en une saillie assez prononcée ; les dents saines, régulières et blanches comme l'ivoire ; les oreilles détachées et les pommettes très saillantes. La chevelure est noire, longue et rude, plus semblable à du crin qu'à des cheveux humains ; la barbe très rare et ne se composant guère que de poils clairsemés sur la lèvre supérieure ; et encore ceux qui ont des moustaches doivent-ils être considérés comme des exceptions. On ne voit pour ainsi dire jamais d'Indien chauve : même les plus âgés conservent jusqu'au bout leurs cheveux et leurs dents.

Le visage est sans expression et sans intelligence, et l'aspect général indique plutôt la stupidité et l'inconstance que la férocité [2].

Les femmes, nubiles de très bonne heure, deviennent, dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, aussi lourdes et aussi disgracieuses que les hommes, et ont, comme ceux-ci, une physionomie apathique et abrutie.

La santé des Indiens, lorsqu'ils échappent à certaines maladies auxquelles le climat les expose, est généralement bonne, et il n'est pas rare de voir parmi eux des vieillards de plus de cent ans. On prétend en avoir vu de cent cinquante ans, et on parle même d'une femme ayant vécu deux cents ans.

[1] Nous nous sommes basé, pour les données principales de notre travail, sur les notes recueillies par feu Alexandre Taylor, membre correspondant de la Société d'Ethnographie de Paris, qui a consacré une partie de sa vie, passée en Californie, à réunir des documents sur les indigènes du pays. Ces notes, presque introuvables aujourd'hui, sont d'une valeur absolument exceptionnelle pour les études de philologie comparée des langues de l'Amérique du Nord, et apportent un concours des plus précieux à l'étude de l'ethnographie de cette région.

[2] Il y a, à une centaine de milles de la côte de Santa-Barbara, quelques tribus composées d'hommes au teint jaune clair avec des joues roses, beaux et bien faits, et beaucoup plus actifs et plus intelligents que ceux du reste de la Californie.

Les principales maladies auxquelles ils sont sujets sont les douleurs de reins, la dysenterie, les insolations, surtout au printemps et à l'automne; mais la plus commune est la syphilis. Les affections syphilitiques ont fait, depuis une cinquantaine d'années, tant de ravages chez les Indiens, que leur constitution en est fort altérée, et que les naissances ont beaucoup décru dans certaines localités. Vers 1830, il y eut une épidémie de petite vérole, de rougeole et surtout de fièvres intermittentes qui sévit avec une telle violence que, de 1827 à 1830, il périt plus de 50,000 individus parmi les seuls Indiens du Sacramento et de San-Joaquin.

Les femmes accouchent en général sans travail, et, dès leur délivrance, sont sur pied et vaquent comme d'ordinaire à leurs rudes et pénibles travaux.

Les caractères moraux que l'on retrouve chez la plupart des indigènes de la Californie sont le défaut d'intelligence, l'insouciance, l'inconséquence, la paresse et l'enfantillage poussés au dernier point. Incapables d'affections fortes et durables, sans passions violentes, ceux qui se sont trouvés en contact immédiat avec les blancs ont accepté et subissent leur domination avec indifférence, sans montrer aucun instinct de vengeance ou de représailles. Les *Klamaths*, les *Shastas*, les *Yumas*, les *Mohavess*, ont à peu près les seules tribus qui fassent preuve de dispositions belliqueuses, et de quelque perfidie habile vis-à-vis de leurs ennemis. Le sentiment de la solidarité leur est inconnu. Ils viendront peut-être en aide à un membre de leur famille; mais ils laisseront parfaitement mourir de faim un étranger. Leurs idées sur la propriété sont aussi singulièrement élémentaires. Essentiellement menteurs, d'une saleté repoussante, la plupart des Indiens n'ont guère d'autres passions que celles de l'eau-de-vie et des cartes, et les femmes se livrent généralement à la débauche et au libertinage.

On ne trouve chez eux aucune espèce d'instinct artistique, même le plus rudimentaire; ils n'ont pour ainsi dire aucune idée de la musique. Quant à leur industrie, comme on le verra plus loin, elle se borne à bien peu de chose.

Les Indiens habitent de préférence les montagnes sauvages, les plaines découvertes, ou les *campos* coupés par quelques bouquets de bois : on les trouve rarement dans les forêts épaisses.

Il est rare de voir les Indiens se livrer à la culture du sol; ceux qui s'y adonnent ne le font que sous l'influence des blancs, et, à leur arrivée dans le pays, les Espagnols n'en ont jamais vu un seul cultivant la terre. La nature, du reste, se charge de pourvoir abondamment à leur nourriture. Il n'est peut-être pas de contrée au monde où le pays offre plus de ressources à l'habitant. Avec l'immense quantité de gibier à poil et à plume qui peuple ses montagnes, ses vallées et ses prairies; avec les myriades de poissons qui pullulent dans ses rivières, dans ses lacs et sur les bords de la mer; avec les innombrables mollusques dont ses côtes sont couvertes; avec les nuées de sauterelles qui chaque année s'abattent dans ses plaines; avec le nombre et la variété presque infinie de plantes à racines ou à graines comestibles qui poussent d'elles-mêmes; avec les nombreuses espèces de conifères et de chênes qui croissent sur ses montagnes, on peut dire que la Californie était et est encore pour les Indiens un véritable paradis terrestre [1].

[1] Le journal *The Monterey Sentinel* rapporte qu'en 1855, la baie de Monterey fut, pendant trois jours, tellement encombrée de sardines, harengs, éperlans et autres poissons plus ou moins gros, qu'on les pêchait avec des baquets, des paniers, des couvertures, etc. Ce phénomène se présente presque chaque année sur les côtes de la Californie. Le saumon, la truite saumonée, la truite, ne sont guère moins abondants dans les lacs et les rivières de l'intérieur, et on peut dire que, toutes proportions gardées, il en était de même autrefois, à certaines époques, pour les baleines, les phoques, les castors, etc.

Quant au gibier, élan, daim, antilope, lièvre et lapin, il est probable qu'aucun pays n'en produisait autant que la Californie avant 1823 : à cette époque, les élans et les daims se rencontraient par bandes de plusieurs milliers d'individus, et il n'était pas rare de rencontrer des troupes d'une

Trop indolents pour se livrer à la chasse qui est pour leur paresse un exercice trop fatigant, les Indiens se nourrissent principalement de racines, de graines, de glands, de noix de pin et autres conifères. Ils mangent aussi des reptiles, des lézards, des serpents, des grenouilles, surtout des sauterelles. Ceux qui habitent les côtes mangent des coquillages, les baleines et les phoques échoués sur le rivage, en un mot tout ce qu'ils peuvent tirer de la mer sans travail et sans fatigue. La pêche étant très facile dans les lacs et les rivières, ceux de l'intérieur consomment aussi beaucoup de poisson, saumons, truites, etc.

Ce sont presque toujours les femmes auxquelles incombe la tâche d'aller chercher les aliments, arracher les racines, recueillir les graines, ramasser les noix et les glands. Elles déposent leur butin dans un grand panier conique qu'elles portent sur le dos et qui est retenu par une courroie portant sur le front. Les glands et les graines sont bouillis, puis écrasés dans des trous en forme de mortier creusés dans les rochers. On rencontre à chaque instant de ces trous, appelés par les Américains *mortar-holes*, dans toute l'étendue de territoire occupé par les Indiens. Au moyen d'une espèce de pilon, on réduit en bouillie les glands ou les graines, et, quand ils forment une pâte à demi consistante, on les mange — avec les doigts — ou on les conserve dans des paniers pour l'hiver.

Les racines arrachées, — par les femmes toujours, — à l'aide d'un bâton pointu, sont mangées crues ou bouillies.

Les sauterelles sont pour les Indiens un mets très recherché. Le moyen qu'ils emploient pour s'en emparer ne diffère pas des procédés usités par les autres peuples *locustivores*. Lorsque les insectes se sont abattus quelque part, hommes, femmes, enfants accourent : on creuse des trous, plus étroits à la surface qu'au fond ; on enflamme les herbes tout autour de l'espace occupé par les sauterelles, et les Indiens, se mettant en cercle, rejettent au milieu du foyer celles qui tentent de s'échapper. Celles qui ne sont pas brûlées se rapprochent toujours du centre et finissent par tomber dans les fosses d'où elles ne peuvent plus sortir. On mange d'abord les insectes qui ont été grillés; quant aux autres, on en fait sécher une partie au soleil pour l'hiver, et le reste, mis dans les mortiers et réduit en bouillie compacte, est mangé sur l'heure avec délices.

Les Indiens sont très friands du sucre qu'ils connaissaient longtemps avant l'arrivée des Européens. La racine du *mescal*, celle d'une petite espèce de roseau nommé *panochita* et une variété d'*amole* ou *saponaire*, qui contiennent beaucoup de saccharine, sont très recherchées par eux [1].

Les indigènes de la Californie sont presque tous nomades. Ils recherchent les endroits où les glands, les piñons, les graines de gazon, les poissons ou les coquillages sont les plus abondants et ne restent jamais longtemps à la même place. L'été, ils habitent des huttes ou *wigwams* de paille ou de jonc. Étant, comme nous l'avons dit, d'une saleté excessive, leurs *rancherias* sont remplies de puces et de poux noirs, d'une espèce particulière et d'une taille gigantesque. Quand ces insectes deviennent trop incommodes, ils mettent le feu à leurs cabanes et vont en élever d'autres un peu plus loin. Pendant la saison des pluies, ils habitent des huttes plus solidement construites, ou bien ils vivent dans des logettes souterraines, où sont emmagasinés les paniers contenant les glands pilés, les sauterelles séchées, les graines de gazon et les autres éléments de leur cuisine.

cinquantaine d'ours. Depuis lors, les choses ont bien changé; mais aujourd'hui encore, les vallées et les plaines ouvertes se couvrent chaque année, au commencement de l'hiver, d'oies et de canards sauvages, et à l'automne, de nuées de sauterelles.

D'autre part, il n'y a pas, en Californie, moins de vingt-cinq espèces de conifères, dont presque tous produisent des fruits comestibles. Les variétés de chênes à glands comestibles sont aussi très nombreuses. La flore de ce pays, d'après les botanistes, comprend plus de cinq mille espèces de plantes différentes.

[1] Il est curieux de remarquer que les indigènes ne mangent jamais de porc. Si on leur en offre, ils se détournent avec répugnance et avec les marques du plus violent dégoût.

Leurs vêtements ne consistent, pour les hommes comme pour les femmes, qu'en un tablier en jonc tressé, ou en peaux de lapin, de daim ou autres animaux, attaché autour des reins et descendant jusqu'aux genoux. Ceux qui vivent dans le voisinage des blancs s'habillent avec les vieux vêtements de ceux-ci. Les chefs portent une espèce de coiffure ou de diadème en plumes d'aigle, de condor, de corbeau ou de caille huppée. Les plumes de la queue du canard sauvage, celles du cou du pivert à tête rouge, servent au même usage.

Leurs armes sont l'arc et les flèches. L'arc est fait de différents bois, mais de préférence en cèdre, renforcé en arrière de tendons d'élan ou de daim, ce qui, avec la solide corde en boyaux, lui donne une élasticité et une force de propulsion considérables. Les flèches sont en roseau et garnies de plumes à leur extrémité. La pointe, en obsidienne, en quartz, en silex, en jaspe, en calcédoine ou même en verre, quand ils en trouvent un morceau, est attachée à la flèche de la manière la plus ingénieuse et la plus solide. Très peu de tribus font usage de flèches empoisonnées. Les flèches sont portées enroulées dans une peau de coyote, de daim ou d'autre animal, suspendue tantôt sur l'épaule, tantôt au bras gauche.

Les canots dont ils se servent pour traverser les lacs et les rivières ou pour côtoyer le rivage de la mer sont d'une construction assez satisfaisante et dénotent une certaine habileté, quelque grossiers qu'ils soient. Tantôt ils sont composés de morceaux de bois et de *tule* ou jonc tressé très serré; tantôt ils sont creusés dans un seul tronc d'arbre soigneusement équarri, et arrondi à l'intérieur et à l'extérieur au moyen de hachettes en pierre et de couteaux en coquillages. Ces bateaux ont environ trente pieds de long sur trois ou quatre de largeur et de profondeur, et peuvent contenir aisément quatre ou cinq hommes. L'avant et l'arrière ont la même forme, et présentent une entaille profonde destinée à laisser passer la corde de l'ancre, corde fabriquée avec les fibres du *maguey* sauvage. D'autres fois enfin, les canots sont faits en planches d'acajou courbées et ajustées au feu, et enduites d'asphalte, puis polies avec des pierres et des coquilles. Ces canots, pouvant contenir jusqu'à vingt hommes, tiennent bien la mer, et sont assez solides pour permettre d'aller jusqu'aux îles de la baie. Seulement, pour construire un bateau de ce genre, il faut au moins six mois. Tous les canots sont manœuvrés à l'aviron.

Les indigènes sont aussi fort habiles dans l'art de tresser des paniers en jonc. Ne sachant pas faire de poteries, ils y suppléent en fabriquant des paniers qui tiennent l'eau, et dans lesquels ils peuvent même faire bouillir leurs aliments. Ils font aussi des filets pour prendre les saumons et les truites; quant à l'esturgeon, ils le tuent à coups de flèche ou de lance.

Là se borne aujourd'hui toute leur industrie. L'usage des métaux leur est inconnu. Ils ne réduisent aucun animal à la domestication, sauf quelquefois le chien.

Comme objet d'échange, ou plutôt comme monnaie, ils font usage de certains coquillages et principalement de l'*aulone,* espèce d'haliotide très répandu sur les côtes de la Californie, et qui forme une des bases de l'alimentation des tribus riveraines. Ils brisent ces coquilles, les polissent, les arrondissent et les percent au milieu pour en former des chapelets. La valeur d'un réal est représentée par un chapelet assez long pour faire deux fois et demie le tour de la main : huit de ces chapelets équivalent à un dollar d'argent. L'emploi de ces coquilles d'aulone comme monnaie s'est étendu depuis le Colorado jusqu'aux possessions russes [1]. Les Indiens s'en font aussi des colliers et des bracelets.

[1] Les Indiens du Colorado et du Gila ont été vus faisant usage de ces coquillages en guise de nourriture et d'ornements, par le P. Kino et d'autres jésuites, pendant leurs voyages, de 1680 à 1744, alors que, partant de Sonora, ils essayaient de tourner le golfe. C'est la vue de ces coquillages qui fit soupçonner au P. Kino la proximité du Pacifique et qui lui donna lieu de penser qu'il pourrait bientôt arriver par terre à Monterey.

Un usage également répandu dans toute la Californie est celui du *temescal* ou bain de vapeur ou d'air chaud. C'est à peu près le seul remède qu'on voie pratiquer par les Indiens et ils l'appliquent dans presque toutes les maladies. Le *temescal* s'administre de deux manières différentes. On construit un immense four, avec deux ouvertures : l'une pour faire entrer l'homme, l'autre pour laisser sortir la fumée. Un feu est allumé près de la première ouverture : l'homme pénètre dans le four, et l'intensité de la chaleur provoque une violente transpiration. Il essuie de temps à autre avec une pierre la sueur qui couvre son corps; puis quand il a suffisamment transpiré, il va se plonger dans la rivière, et la cure est supposée complète.

L'autre procédé consiste à creuser dans le sable un trou profond. Au fond du trou, on allume un feu qu'on laisse brûler pendant un certain temps. Quand le sable paraît suffisamment échauffé, on l'agite avec un bâton, après avoir enlevé le feu, pour que la température soit partout égale; puis le patient est mis dans le trou et recouvert de sable jusqu'au cou.

Les Indiens se peignent volontiers le corps avec du vermillon, lorsqu'ils partent pour une expédition guerrière. Quelques-uns se tatouent le visage avec une couleur bleue.

Ils possèdent un système de signaux, autrefois universellement répandus, mais qui ne sont guère plus usités maintenant que parmi les tribus belliqueuses des montagnes. Lorsque ces Indiens veulent avertir leurs alliés de l'approche d'un ennemi, ils allument pendant la nuit de grands feux sur les hauteurs. Le jour, ils étouffent la flamme, et s'arrangent de manière à faire monter la fumée en une épaisse colonne verticale. Ces signaux, dans l'atmosphère pure et limpide des régions élevées, s'aperçoivent à d'immenses distances.

Dans presque toute la Californie, le condor, le plus grand oiseau de l'Amérique, est, de la part des indigènes, l'objet d'une sorte de vénération et de respect superstitieux. On conçoit, en effet, que la taille, la force, la puissance d'un tel oiseau, le spectacle qu'il offre lorsqu'il plane dans l'espace, à des altitudes immenses, dans le beau ciel sans nuages de la Californie, doivent frapper l'imagination de ces hommes grossiers[1]. Les œufs du condor sont estimés comme un trésor sans prix, car ils passent pour avoir la propriété de donner la force, le courage et la ruse à celui qui en mange.

Presque tous les Indiens sont polygames; mais le nombre de leurs femmes dépasse rarement quatre ou cinq. La cérémonie du mariage, telle qu'elle est pratiquée à peu près partout, est fort simple. L'homme vient trouver la femme qu'il veut épouser, et s'asseoit à ses pieds sans dire une parole, en lui présentant une sorte de panier ou de vase en jonc tressé. Si la femme consent, elle accepte le vase, donne en échange un filet, et la cérémonie est terminée. Les Indiens passent pour être très attachés à leurs femmes, et il n'y a, paraît-il, jamais de querelles entre celles-ci.

Lorsqu'un enfant vient à naître, on coupe le cordon ombilical à l'aide d'une pierre tranchante; puis le premier soin des assistants est de laver le nouveau-né dans le ruisseau voisin et de lui faire boire de l'urine.

Les femmes, nous l'avons dit, accouchent avec une grande facilité, et reprennent presque aussitôt leurs rudes travaux. Alors, tandis que l'accouchée s'en va recueillir les glands et arracher les racines, c'est le mari qui, étendu sous un arbre, feint d'être malade et de subir toutes les douleurs de l'enfantement. Cette comédie dure trois jours.

Les Indiens ont des espèces de danses qu'ils exécutent de la manière suivante. Ils se mettent en cercle, s'accroupissent, puis, poussant des cris discordants où il est impos-

[1] Cet oiseau atteint en effet des dimensions énormes. Son envergure est, en moyenne, quand il est adulte, de dix à douze pieds anglais. Dans les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de la Californie, il est fait mention d'un condor, tué dans les bois de Contre-Costa, qui mesurait, de l'extrémité d'une aile à celle de l'autre, treize pieds et demi.

sible de distinguer un chant, ils agitent leurs pieds et se livrent à une foule de contorsions, mais sans jamais changer de place. Les femmes, à quelque distance, en font autant de leur côté.

Ces danses sont accompagnées d'une espèce de musique, s'il est possible de donner ce nom à l'effroyable cacophonie que doivent produire le bourdonnement des guimbardes et le crépitement des crécelles, mêlés aux sons stridents d'une sorte de sifflet. Nous disions tout à l'heure que les Californiens n'avaient aucune idée de la musique : en effet, on chercherait en vain une mélodie quelconque dans tout ce bruit qui n'a d'autre but que de marquer la mesure. La guimbarde et la crécelle sont d'importation américaine. Le sifflet est le seul instrument de musique indigène, et encore ne le trouve-t-on pas partout. C'est un sifflet soit double, soit simple, de la dimension d'une flûte ordinaire, que l'on tient à la bouche par son extrémité, sans l'aide des mains, et qui n'a que deux notes aiguës et criardes.

La plupart des tribus de la Californie brûlent leurs morts. Voici de quelle manière s'accomplit la cérémonie :

Lorsqu'un homme est à l'agonie et que le moment de la mort approche, un de ses parents s'assied près de lui et pose doucement sur ses genoux la tête du moribond. Il demeure dans cette position jusqu'à ce que la mort ait accompli son œuvre, tandis que les assistants récitent d'une voix basse et monotone une espèce de complainte où ils énumèrent les vertus du mourant. Dès que celui-ci a rendu le dernier soupir, on lui ferme soigneusement les yeux, et les assistants laissent éclater bruyamment leur douleur, pendant que quelqu'un va répandre la triste nouvelle.

Dès qu'à la période de rigidité cadavérique a succédé celle de l'assouplissement, le cadavre est mis dans une posture accroupie, le corps courbé en deux, le front posé sur les genoux repliés, et il est attaché de manière à occuper le moins de place possible. Quand le bûcher est préparé, on place le corps à terre, sur le dos, enveloppé d'une couverture, et tous les assistants se mettent à genoux. Après être restés ainsi vingt minutes environ, en faisant entendre un concert de lamentations, ils se lèvent et portent le corps sur le bûcher que chacun contribue à allumer.

Le motif qui pousse les Californiens à brûler leurs morts procède de leurs idées religieuses. Ils croient qu'après le trépas, l'homme s'en va dans de vastes plaines, situées quelque part à l'Ouest, où il mènera une existence exempte de fatigues, de soucis et de peines, sous la protection d'un grand esprit d'une bonté ineffable. Mais il y a aussi un mauvais esprit qui cherche à nuire aux hommes et qui s'efforce de les empêcher d'arriver au séjour heureux qui les attend. Or, le cœur est immortel : quand le corps brûle, le cœur s'en échappe et s'élance vers le paradis; mais le mauvais génie le guette au passage pour s'en emparer. Il faut donc, quand un mort est sur le bûcher, tâcher de détourner l'attention du démon, pour que le cœur puisse s'en échapper sans que celui-ci s'en aperçoive. Pénétrés de cette idée, les amis et parents du défunt entourent le bûcher d'aussi près que le permet la chaleur, attisant la flamme, retournant de temps en temps le corps pour faciliter la sortie du cœur, et poussant des cris, se livrant à toutes sortes de grimaces et de contorsions pour distraire l'attention du mauvais génie. C'est grâce à ce moyen seul que le cœur peut arriver sans encombre aux plaines du Grand-Esprit. Si on enterrait les morts, le mauvais génie viendrait veiller sur la tombe, et tiendrait le cœur prisonnier : non seulement il l'empêcherait de recouvrer sa liberté, mais encore il s'en servirait pour tourmenter les vivants.

Une fois le bûcher éteint et le corps consumé, on en recueille soigneusement les cendres. Cette poussière est mêlée à de la poix : les parents du défunt, en marque de deuil, se couvrent la tête et le visage de cet enduit, et le gardent jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, c'est-à-dire environ six mois.

D'autres tribus pratiquent en même temps la crémation et l'inhumation. Mais la cré-

mation est réservée à ceux qui ont été tués à la guerre, tandis que l'on enterre ceux qui meurent de mort naturelle. Pour l'inhumation comme pour la crémation, le corps est replié et accroupi : on le dépose alors avec ses armes, ses vêtements, tout ce qui lui appartenait pendant la vie, dans une fosse profonde. La cérémonie a lieu au coucher du soleil. La coutume de placer ses armes, ses vêtements, ses ornements, etc., auprès du mort, soit dans la tombe, soit sur le bûcher, se retrouve partout, ainsi que celle, pour les amis et les parents, de se raser la tête pour assister aux funérailles.

Nous venons de voir se manifester, au sujet de la mort et d'une vie future, les croyances des indigènes californiens. Il serait fort difficile de dire quelle est la religion de ces peuplades. Nous n'avons sur elles à cet égard que de bien vagues renseignements, et sans doute chacune doit avoir ses idées et ses pratiques particulières. Toutefois, et quoiqu'un missionnaire affirme qu'ils n'ont aucune idée de Dieu ni du jugement dernier, on peut avancer que, d'une manière générale, les Indiens de la Californie croient à l'existence d'un être supérieur bon, créateur des hommes et de toutes choses visibles, ainsi qu'à celle d'un esprit mauvais qu'ils s'efforcent de se concilier, et qu'ils conçoivent l'idée d'un paradis et d'un enfer. Quant à leurs pratiques, on ne saurait rien en rapporter sans s'exposer à de trop longs développements.

La question du langage est celle qui devrait occuper dans cette étude la place la plus importante. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il n'existe pas en Californie de langue générale et commune à tous les indigènes; il n'existe même pas de langue mère dont on puisse retrouver les vestiges dans les divers dialectes. Chaque tribu, pour ainsi dire, chaque groupe de deux ou trois cents individus a sa langue à part, absolument distincte, sauf de bien rares exceptions, de celle de la tribu voisine [1]. Le nombre total des dialectes parlés dans la Californie doit être considérable, de plusieurs centaines sans doute.

Plutôt que de nous livrer, sans bases bien certaines, à une discussion grammaticale et lexigraphique, nous avons préféré mettre sous les yeux du lecteur des vocabulaires de plusieurs de ces langues. On trouvera plus loin un tableau comparatif où nous avons réuni tous les dialectes dont nous avons pu découvrir des vocabulaires. L'examen de ce tableau en apprendra plus que toutes les explications que nous pourrions donner.

Peu de ces dialectes sont ou ont été connus par les blancs ou par les missionnaires, et il serait difficile de donner des détails sur leur nature et leurs procédés. On sait cependant que dans plusieurs, le son de l'*r* n'existe pas, et est remplacé, dans les mots européens, par les indigènes auxquels on les fait prononcer, par le son de l'*l*. Ceux des dialectes dont nous avons des vocabulaires n'ont aucune espèce de rapport avec aucune langue connue.

Nous avons examiné les caractères généraux que l'on retrouve chez les différentes

[1] Clavijero, dans son ouvrage sur la Californie, voulant montrer la grande différence qui existe entre les divers langages, donne le *Pater* dans trois des dialectes de la Basse-Californie. Nous reproduisons ces pièces à titre de curiosité.

Dialecte des Missions de San-Francisco-Xavier et de San-Jose de Comondre, sous le 26° degré de latitude :

Sennayie nakeanamba, yaà ambayujup mò, buhù mombojuà tamalà gkomendà hi nogodogonò de muejueg gkajim pennayula bogodognò gkajim, guihi ambayujub maha yaà kaemamet e decuinyi mò puegigu : yaam buhulu mujua ambayujupmo de dahijus, omet e no guilugni ji pagkajim. Tamada yaà ibo tejueg guiluguigui pamejech è mò, ibò yanno puegin : guihi tamma yaa gambuegjula kapujui ambinyijua pennayula dedoudugujus, guilugui pagkajim; guihi yaa tagamuegla hui ambinyyjua hi doomo puguegjua, hi doomo pogounyim, tamnegjua, guihi ufi mahel kammet odicuin yumo, guihi yaà hui mabinyi yaà gumbuegjua pagkaudugum. Amen.

tribus indigènes et les traits d'analogie que l'on peut relever dans leurs coutumes et dans leurs mœurs. La presque universalité de ces caractères physiques et moraux, l'identité des mœurs sur bien des points, montrent que ces peuplades doivent avoir toutes une origine commune, que toutes doivent appartenir à une même race. Cette race, nous la désignerons par le nom que les Américains lui donnent, et nous l'appellerons celle des *Diggers* [1]. Mais avant de l'étudier de plus près, il est bon de connaître à quel chiffre elle s'élève et quels en sont les principaux groupes.

Ici nous demandons la permission d'ouvrir une courte parenthèse. Nous n'avons rien dit jusqu'à présent des rapports des blancs avec les indigènes. Il n'entrait pas, en effet, dans le cadre étroit que nous nous sommes fixé, de faire le récit de la conquête et l'historique de la colonisation espagnole en Californie, non plus que celle de la colonisation américaine. Mais il est une institution, aujourd'hui disparue, qu'il est impossible de passer sous silence : nous voulons parler des Missions, dont l'influence a été plus grande en Californie que dans aucun autre pays.

Lorsqu'en 1769 commença d'une manière suivie la colonisation espagnole, des missionnaires catholiques, presque tous Espagnols, pénétrèrent en grand nombre dans le pays et se fixèrent par groupes en différents points. Ils attirèrent à eux les indigènes qui vivaient dans leur voisinage, les convertirent au christianisme, les baptisèrent et s'efforcèrent de les tirer de leur ignorance et de leur barbarie. Ils parvinrent à se les attacher, les gardèrent près d'eux et réussirent à créer autour de chaque Mission une petite colonie de néophytes dont ils mirent à profit le travail. Les Missions, peu nombreuses au début, étaient en 1802 au nombre de dix-huit, et de vingt et une en 1833, année de leur sécularisation. Ces établissements, au point de vue matériel, prospérèrent rapidement. C'est ainsi qu'en 1822, c'est-à-dire cinquante-deux ans après leur fondation, les vingt Missions alors existantes possédaient ensemble 152,179 bêtes à cornes, 200,646 moutons, 1,724 chèvres, 1,496 porcs, 14,375 chevaux domptés, 6,133 chevaux sauvages et 2,116 mules; le produit total des récoltes s'élevait à des proportions aussi considérables.

Au point de vue spirituel, les résultats obtenus n'étaient pas moins satisfaisants. A la même époque et pendant la même période de cinquante-deux ans, 74,621 Indiens avaient été baptisés. Le nombre des Indiens appartenant aux Missions était chaque année de 20,000 environ, répartis à peu près également entre les deux sexes [2].

Dialecte de la Mission de San-Ignacio de Kadakamang, sous le 28° degré de latitude :

Ua-Vappà amma-bang miamu, ma-mang-a-jua huit maja tejem : amatma-thadabajua ucuem : kem-mu-jua amma-bang vahi-mong amat-a-nang la-uahim. Toguap ibang gual guieng-a-vit-a-jua iban-a-nang packagit : nuht-pajijua abadakegem, machi uayecg-juà packabaya-guem : kazet-a-juan kameuegnit-pacum : guang mayi-acg packabanajam. Amen.

Dialecte des Missions de San-Francisco de Borga, Santa-Gertrudis et Santa-Maria, sous le 30° degré de latitude :

Cahai apa, ambeing mia, meinbanajua val vuit-maha; amet mididuvaiua cucuem; jemmujua, amabang vihi mieng, ame tenang luvihim. Thevap yicuè timiei : digua, iban-anang gna cahittevichip nuhigua avieuvehàm, vi chip yeguã gnàcavieuvem : cassetasuang mamenit-gnakum, guang tevisiec gna cavignaha. Amen.

(1) *Digger*, en anglais, signifie *creuseur*. Cette appellation vient sans doute de l'habitude qu'ont les Indiens de *creuser* la terre pour y chercher les racines qui forment une grande part de leur alimentation.

(2) Voici la liste des vingt Missions existantes en 1822, avec le nombre de néophytes appartenant à chacune d'elles à cette époque :

San-Diego, 1,697. — San-Luis-Rey, 2,663. — San-Juan-Capistrano, 1,052. — San-Gabriel, 1,593. — San-Fernando, 1,001. — San-Buonaventura, 973. — Santa-Barbara, 1,010. — Santa-Ynez, 582. — La Purisima, 764. — San-Luis-Obispo, 467. — San-Miguel, 926. — San-Antonio, 834. — La Soledad, 532. — San-Carlos de Carmelo, 341. — San-Juan-Bautiste, 1,222.

Presque tous les Indiens auxquels les missionnaires ont eu affaire ont accepté sans résistance le christianisme et se sont abandonnés facilement à la domination des Pères [1]. Mais on était bien loin de trouver chez les néophytes cette foi ardente, ce zèle aveugle qu'ont parfois témoignés en d'autres pays les sauvages convertis. Les Californiens, une fois baptisés, suivaient soigneusement les offices, observaient les fêtes de la religion catholique, se prêtaient à toutes ses pratiques, et obéissaient aveuglément aux Pères, qu'ils aimaient. Mais c'était là tout, et le catholicisme n'a eu sur leur caractère aucune influence salutaire, et n'a réussi à les rendre ni plus actifs, ni plus sobres, ni plus moraux, ni plus intelligents. Très peu ont appris à lire, et la seule chose qu'ils fissent, c'était de chanter les chœurs d'église et de servir la messe. On trouverait encore peut-être quelques-uns des anciens néophytes près de l'emplacement où s'élevaient les Missions; il y a une vingtaine d'années, on en rencontrait encore un grand nombre, et certes ceux-là ne valaient pas mieux que les autres.

Nous avons tenu à donner ces détails, parce que nous nous verrons souvent obligés de parler de ces Missions, dont les noms servent à désigner les Indiens qui vivaient sur leurs différents territoires.

On conçoit combien il doit être difficile de faire la statistique exacte d'une population aussi disséminée que l'est celle des Indiens de la Californie, et dispersée sur un aussi vaste territoire.

Les documents que nous avons entre les mains ne nous donnent cette statistique que pour une date déjà éloignée, 1826. Bien des changements sont survenus depuis lors en Californie, et il est probable que les chiffres qui étaient vrais il y a cinquante ans ne le sont plus aujourd'hui. Toutefois, cette nomenclature rétrospective n'est pas sans intérêt.

D'après les renseignements fournis par les anciens *settlers* étrangers, d'après les récits des voyageurs et surtout d'après les notes trouvées sur les registres des Missions, la population indienne de la Californie en 1826 peut être évaluée comme il suit :

Les Indiens de la vallée de Sonoma et des autres vallées du rivage septentrional de la baie de San-Francisco, depuis Punta-los-Reyes jusqu'à Clear-Lake, ne comptaient pas loin de 40,000 âmes, peut-être même 70,000. Ils formaient un grand nombre de tribus, parlant des dialectes différents.

Les Indiens du Sacramento, de Red-Bluffs à American-Fork, s'élevaient, d'après l'estimation du capitaine Jedediah Smith, au nombre de 80,000. Ils étaient divisés en beaucoup de tribus, qui pouvaient se comprendre à peu près entre elles, grâce à une

— Santa-Cruz, 499. — Santa-Clara, 1,394. — San-José, 1,620. — San-Francisco-Dolores, 958. — San-Rafael, 830.

Le tableau suivant montrera la proportion du nombre des néophytes à différentes époques :

En 1802, il existait 18 Missions, comprenant 15,562 Indiens;

En 1809, il existait 19 Missions, comprenant 18,535 Indiens;

En 1822, il existait 20 Missions, comprenant 20,958 Indiens;

En 1833 (l'année de la sécularisation), il existait 21 Missions, comprenant 18,683 Indiens.

[1] Le P. Juan Comellas signale à ce sujet une singulière légende qui a cours chez plusieurs tribus. Ils ont reçu de leurs ancêtres une tradition d'après laquelle il serait venu autrefois dans leur pays une femme qu'ils appellent «le Padre aux mamelles», car, disent-ils, elle portait le même costume que les *Padre* et elle avait une grosse poitrine. Elle prêchait parmi eux, leur annonçant qu'avant peu de temps il viendrait des hommes blancs pour leur enseigner le chemin du ciel et les tirer de leur ignorance et de leur barbarie; et elle leur recommandait de ne pas en avoir peur, car ils ne leur feraient pas de mal, et de croire tout ce qu'ils leur diraient.

Cette tradition n'a pas peu contribué à bien disposer les indigènes pour les prêtres, et à leur faire embrasser si facilement la religion chrétienne.

D'après le missionnaire auquel nous empruntons cette légende, la femme qui y aurait donné lieu serait la vénérable mère *Maria de Jesus Agreda.*

langue mère, répandue dans toute la vallée, dont on retrouve les traces dans les divers dialectes.

Ceux de la vallée de San-Joaquin, depuis les Cosumnes jusqu'au Tejon, étaient évalués par le capitaine Smith à 70,000, disséminés aussi en une infinité de petites tribus, parlant un langage différent de celui des Indiens de la côte. Un grand nombre d'entre eux furent convertis dans les Missions de San-Gabriel, de San-José ou de Santa-Clara, où ils furent amenés par les expéditions espagnoles qui, chaque année, partaient des *Presidias* ou Missions.

Le nombre des Indiens chrétiens appartenant aux différentes Missions était, en 1826, d'après les Pères, de 25,000.

Ceux des bords du Colorado et du Mohave et de la côte occidentale du golfe peuvent être évalués à 20,000.

D'après les observations faites en 1826 par le capitaine Smith, et celles du colonel McKee et de M. G. Gibbes en 1851, on peut porter à 30,000 le nombre des Indiens qui, en 1826, occupaient le territoire montagneux compris aujourd'hui dans les comtés de Mendocino, Trinity, Klamath, Humboldt et Siskiyon. Les habitants de ces sierras incultes étaient divisés en tribus innombrables, très sauvages, pleines d'audace et d'astuce, n'ayant entre elles que très peu de rapports amicaux et presque toujours en guerre les unes avec les autres.

En se basant sur les chiffres précédents, on voit que la population indienne vivant dans les limites *actuelles* de la Californie s'élevait, en 1826, à 265,000 âmes. D'autre part, la population indigène des États *actuels* de l'Utah, de l'Orégon et du Nouveau-Mexique devait, à la même date, compter près de 300,000 âmes. Presque tous ces Indiens (à l'exception des *Moquis*, des *Pimos* et des *Maricopas*) appartenant à la race des Diggers, si on ajoute leur nombre à celui des Diggers de la Californie proprement dite, on arrive à un total de 500,000 environ.

Bien des indices nous portent à croire que ce demi-million d'hommes, éparpillés sur un immense espace, fractionnés en tribus minuscules de cent ou deux cents individus, indépendantes les unes des autres, parlant presque toutes une langue distincte, s'ignorant mutuellement, passant avec indifférence, ou se battant, quand elles se rencontrent, sans aucun lien commun en un mot, ne sont que les débris d'une antique nation, autrefois nombreuse, puissante et unie, peut-être civilisée, qui se sera trouvée décimée et dispersée par quelque désastreuse guerre civile, quelque terrible déchirement intérieur, ou anéantie par quelque cataclysme naturel. La nature essentiellement volcanique de la Californie autorise et fait naître cette dernière hypothèse. Le sol a évidemment subi un effroyable bouleversement géologique à une époque relativement récente; ce bouleversement a pu engloutir une nation tout entière, et les rares survivants, désunis, émiettés en groupes épars, au milieu des déserts où ils avaient cherché un asile, seront retournés peu à peu à la barbarie et à l'état de nature, oubliant leur origine, oubliant leur histoire, dont, aujourd'hui, on chercherait en vain des traces dans les vagues légendes des Indiens, légendes impossibles à rattacher entre elles, et qui ne prêtent pas même aux hypothèses et aux suppositions.

Il est un fait constant, c'est que les Diggers n'ont pas toujours été la race dégradée et abrutie que nous décrivions tout à l'heure.

Le contact des blancs, au lieu de les régénérer, n'a pas peu contribué à les faire ce qu'ils sont aujourd'hui, et le christianisme est loin de les avoir relevés. Lors de l'arrivée des Espagnols, à l'époque, par exemple, des voyages de Cabrillo et de Viscaino, en 1543 et 1603, les indigènes n'étaient pas aussi dégénérés qu'aujourd'hui, et les conquérants ont plus d'une fois rencontré d'énergiques résistances. On trouverait du reste encore, dans les montagnes du Mendocino ou du Siskiyon, des tribus guerrières et batailleuses. Ceux-là sont des sauvages : ce ne sont pas des brutes.

Mais trouvons-nous au moins des traces qui attestent l'antiquité de cette race, et qui décèlent une civilisation primitive, aujourd'hui tombée dans l'oubli? Certes, et ces indices ont trop d'importance pour que nous n'en mentionnions pas quelques-uns.

Des squelettes humains, paraissant remonter à une époque reculée, ont été mis au jour dans des fouilles faites en différents endroits. En 1860, à *Blanket-Creek,* Sonora, des ossements humains furent trouvés près d'une dent d'éléphant, laquelle était presque entièrement décomposée[1].

Plusieurs têtes de flèche, en pierre, identiques à celles que fabriquent aujourd'hui encore les indigènes, ont été découvertes dans le sol, à des profondeurs considérables. A *Buck's-eye Hill,* par exemple, on en a découvert une à quatre-vingts pieds de profondeur, et à un pied au-dessus de la couche rocheuse. En attribuant même à des glissements la formation de la colline sous laquelle était enfouie cette pointe de flèche, on ne saurait contester la très haute antiquité de cet objet, car le sommet de la colline était couvert d'une forêt de pins dont l'existence remonte à des siècles. Des mortiers pour piler les graines et les glands et nombre d'autres objets ont été également trouvés dans des positions qui indiquent une haute antiquité.

Ces objets, pour la plupart, attestent l'existence, dans ces temps reculés, d'une industrie et même d'un certain art inconnus aux indigènes d'aujourd'hui. C'est ainsi que, dans une mine, à *Don-Pedro's Bar,* dans le comté de Tuolomne, on a mis à jour un morceau d'ardoise sculpté, de six pouces de long, représentant fort exactement un pied de daim; un tube de même matière (tube de sorcier ou *canulita*), d'un pouce de diamètre sur cinq de longueur; et un morceau de roche siliceuse extrêmement dure, plat et arrondi, percé au milieu d'un trou carré. Tous ces objets possédaient un grand degré de poli et étaient noircis par le temps. Ils ont été trouvés à trente pieds de profondeur. Les poteries, que les indigènes ne savent plus faire, se rencontrent très communément soit dans la terre, soit dans les cavernes. Mais il serait trop long d'énumérer toutes les trouvailles de ce genre, qui deviennent plus nombreuses chaque jour.

On n'a découvert, il est vrai, en aucun endroit de la Californie, de vestiges d'architecture ou de constructions en pierre. Quelques cavernes seulement portent les traces de la main de l'homme. Mais on a trouvé, en différents endroits, notamment dans les collines de Tularcitos, à l'est de Monterey; près de la rivière Salinas, à 50 milles de la

[1] Parmi ces ornements se trouvaient un crâne et un tibia dont les dimensions, du double des dimensions ordinaires, indiquaient qu'ils avaient appartenu à un homme de près de douze pieds de haut. Clavijero avait déjà signalé l'existence d'ossements semblables. «On ne peut douter, dit-il, que des êtres humains, d'une taille bien supérieure à celle des habitants actuels, n'aient existé primitivement en Californie. Le fait est démontré par divers ossements déterrés par les missionnaires, et notamment par le P. Jose Rotea, missionnaire de San-Ignacio de Kadakamang, homme sincère et véridique. Ayant entendu dire que, dans une localité de la susdite Mission, qui s'appelle aujourd'hui San-Joaquin, il y avait un squelette gigantesque, il se fit indiquer l'endroit précis et organisa des fouilles. Il trouva là, en effet, une colonne vertébrale entière quoique disjointe, un tibia, une côte, plusieurs dents et un important fragment de crâne. Le squelette entier aurait sans doute été trouvé, n'eût été un torrent voisin qui avait emporté une partie du terrain où gisaient les ossements. La côte, quoiqu'une des extrémités manquât, mesurait deux pieds de long. La longueur du tibia ne put pas être évaluée exactement, car on l'avait brisé en l'extrayant. Mais en considérant les dimensions du crâne, en comparant les vertèbres à des vertèbres ordinaires, et en mesurant la place occupée par le squelette entier, on ne pouvait douter que l'homme auquel avaient appartenu ces-os n'eût mesuré à peu près onze pieds.» Suivant le même auteur, il existerait, parmi les Indiens, une tradition généralement répandue, d'après laquelle le pays aurait été primitivement occupé par une race gigantesque venue du Nord.

Quelle est cette race que les indigènes prétendent les avoir précédés? Quels sont, en tous cas, si la légende est fausse, ces hommes de douze pieds dont on retrouve les squelettes, témoignages muets et indiscutables de leur existence?

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH.	DIALECTE DES INDIGÈNES de [illegible]	[illegible]
1	2	3	4	[illegible]
Dieu	[illegible]	[illegible] (lit. : le premier)	[illegible]	[illegible]
Mauvais génie, démon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Génie, esprit	....	....	....	....
Adoration				
Homme	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Femme	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Garçon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fille	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Enfant	[illegible]	ar-rum, [illegible]	[illegible]	[illegible]
Père	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mère	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mari	[illegible]	[illegible]	....	[illegible]
Épouse	[illegible]	[illegible]	....	[illegible]
Fils	[illegible]	ar-rum	[illegible]	[illegible]
Fille	[illegible]	[illegible] [1]	de	[illegible]
Frère	[illegible]	tu-pan	[illegible]	[illegible]
Sœur	[illegible]	[illegible]	de	[illegible]
Oncle	....	....	....	....
Tante	....	....	....	....
Cousin	....	....	....	....
Indien	[illegible]	ar-rah	....	....
Corps	[illegible]	[illegible] [2]	....	[illegible]
Tête	at-trup	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cheveux	a-a-min	[illegible]	as	[illegible]
Barbe	atchee	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Visage	oes-suk	ar	[illegible]	[illegible]
Front	toll	en-pen	hala	[illegible]

Colonne [illegible]. — Vocabulaire des Indiens habitant les environs de Dent's Ferry, sur la rivière Stanislas, dans la [illegible] du comté de Calaveras; recueilli par M. A. Taylor en 1856.

Colonne 3. — Vocabulaire des Indiens de la rivière Klamath, dans le voisinage des mines; recueilli par M. [illegible] en 1856.

Colonne 4. — Vocabulaire des Indiens vivant aux environs de Petaluma, dans le comté de Marin; recueilli par M. [illegible] en 1856.

Colonne 5. — Vocabulaire des Indiens des environs de la Mission de Santa-Cruz, dans le comté du même nom; recueilli [illegible] le R. P. Camellas en 1856.

Colonne 6. — Vocabulaire des Indiens *Eselenes* ou *Ecselenas* des environs de la Mission de San-Carlos, dans la [illegible] Carmelo, près de Monterey; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonnes 7 et 8. — Vocabulaires des *Eslènes* et des *Runsiènes* des environs de Monterey, recueillis lors du voyage de [illegible] de la *Mejicana*, en 1792, tels qu'ils ont été publiés à Madrid en 1802. — On remarquera que ces mots du dialecte [illegible] *rumsen* se rapprochent beaucoup des mots correspondants dans le dialecte des *Eslènes* de San-Carmelo, tandis qu'ils [illegible]

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DES INDIENS [illegible] 16
Dieu	e-mail-hoy	maha	....	....
Mauvais génie, démon	....	chelitch	....	....
Génies, esprits				
Adoration	email hoy i chi yow.			
Homme	epatche	eoutch	nong'-ah	....
Femme	ecin	ysing	o'-ooh	[illegible]
Garçon	epatche-el-maun	ylemay	....	....
Fille	ecin-elemaun	eoutch [1]	....	....
Enfant	il-yi-maun	ylemaun	ooh'-el-lo	[illegible]
Père	enal	enaul	....	[illegible]
Mère	etel	etal	....	[illegible]
Mari	....	n'yeroutch	....	....
Épouse	....	ysing	....	....
Fils	....	ecutchilemaun	....	....
Fille	....	sin clemaun	....	....
Frère	echa-may	ysimile	....	....
Sœur	e-ccin	y chan	....	....
Oncle	n-i-qui.			
Tante	n-i-katish.			
Cousin	kitl-e-oa.			
Indien	....	hy pai	....	....
Corps	amat	ymat	organes génitaux de l'homme, tu'-lo-loo; de la femme, meck'-o-ta.	....
Tête	haxtl-moo	hho	hon'-ah	[illegible]
Cheveux	haxtl-ta	haltah	yom'-mah	[illegible]
Barbe	he-miss	alami	soo'-me-choo	....
Visage	....	hiy ud	....	....
Front	haxtlweltl	pushlomay	....	[illegible]

Colonne 13. — Vocabulaire des Indiens habitant dans le voisinage de la Mission de *San-Luis-Rey*, dans le [...] San-Diego; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonne 14. — Vocabulaire des Indiens des environs de la Mission de San-Miguel, dans la *Basse-Californie*, à la [...] au sud de San-Diego, sur les côtes de l'Océan; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonne 15. — Vocabulaire des Kah-we'-yah et des Kah-so'-wah; recueilli par M. Taylor. L'habitat de ces tribus [...] difficile à déterminer. On peut dire toutefois qu'il comprend la région située entre la *Feather-River*, au nord, et les [...] *lare*, au sud.

Colonne 16. — Vocabulaire des Indiens *Loloten* ou *Tutatamys*, de la rivière Rouge et de l'Orégon *méridional*; [...] le Dr Hubbard en 1856.

Colonne 17. — Vocabulaire des Indiens vivant aux environs de Tehama, sur le Haut-Sacramento.

Colonne 18. — Vocabulaire des Indiens des Missions de Santa-Clara et de San-Juan-Bautista; *recueilli par le R. P.* [...] garini en 1856.

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH.	DIALECTE [illegible]	DIALECTE [illegible]
1	2	3	4	5
Œil	[illegible]	*eu-ope*	[illegible]	[illegible]
Paupière				
Sourcil				
Oreille	[illegible]	*tame*	[illegible]	[illegible]
Nez	[illegible]	*eu-frain*	*lak*	[illegible]
Bouche	[illegible]	*up-man*	*he*	[illegible]
Langue	[illegible]	*up-pru*	*bal*	[illegible]
Dent	[illegible]	*woock*	*ah*	[illegible]
Lèvre				
Menton				
Cou	[illegible]	*woop*	[illegible]	[illegible]
Bras	*punt-ruck*	*e-trach*	*chaha*	[illegible]
Main	*punt-ruka*	*troop-hon-o-wish*	*tanna*	[illegible]
Doigt	*puntraha*	*tage*	*tanna*	[illegible]
Ongle	*hoo-se*	*ech-pie*		[illegible]
Épaule				
Coude				
Hanche				
Cuisse				
Genou				
Jambe	*ta-tutza*	*hup-see*	*piaya*	[illegible]
Pied	*howatilloum*	*twesse-sick*	*piaya*	[illegible]
Orteil	*dodo*	*twich-e-e-pan*		[illegible]
Poitrine				
Mamelle				
Ventre	*tots*	*vish-e-van*	[illegible]	[illegible]
Dos				
Fesses				
Cœur	*usuk*	*moose-why*	*cam*	[illegible]
Os	*chhay*	*ip-pie*	*yah*	*chair*
Sang	*py-yah*	*auch*	*balley*	[illegible]
Chair, viande	*sok-ut*	*ish*	*bischey*	*ris*
Ciel	*tip-pa-niny*	*nu-nu-av-ock*	*kale*	[illegible]
Soleil	*opp*	*coose*	*da*	[illegible]
Lune	*opp*	*itarrum-coose* (1)	*da*	*char*
Éclipse	*suk-u-ney*	*coos-ra, to-con-na-van-nich-wis* (2)	*sasaho*	*nanup*

(1) Littéralement « soleil de la nuit ».

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TR[illegible] 16
Œil	*ho-hyeou.*	*eyuh.*	*soon'-too.*	[illegible]
Paupière				
Sourcil				
Oreille	*h hamil*	*eh'hamul.*	*tol'-ko-soo.*	[illegible]
Nez	*ahoo.*	*nariz.*	*nee'-to.*	[illegible]
Bouche	*ah.*	*ah.*	*ow'-woo.*	[illegible]
Langue	*no-puutl.*	*anapillk.*		[illegible]
Dent	*e-yow.*	*ayou.*	*koo'-too.*	[illegible]
Lèvre				[illegible]
Menton			*oui'-ko-soo.*	[illegible]
Cou	*ho-nneeil.*	*amaet.*		[illegible]
Bras	*hezel.*	*ahiell.*	*pah'-cha-loo.*	[illegible]
Main	*hezel.*	*ahiell.*	*tee'-soo.*	[illegible]
Doigt	*hezel.*	*ser-rap-pis.*	*los'-los-kee*; aussi «orteil». Pouce, *oo-toon'-dah.*	[illegible]
Ongle	*ho-zol-how.*	*kwat-la-lwow.*	*sa'-lah.*	
Épaule			*too'-you-pe.*	[illegible]
Coude			*tee'-se-ni.*	[illegible]
Hanche			*hi'-te-wa.*	
Cuisse			*lee'-te-poo.*	
Genou				[illegible]
Jambe	*ho-mil.*	*ymil.*	*ho'-cho-noo.*	[illegible]
Pied	*mut-cow-powi.*	*mme.*	*hot'-tah.*	[illegible]
Orteil		*mme.*		[illegible]
Poitrine	*h ho-chik.*		*oong'-i-you.*	[illegible]
Mamelle	*'h h-miy*, aussi «lait».		*moo'-zoo.*	
Ventre	*hettoo.*	*etuh.*	*che'-ko-noo.*	
Dos			*kah'-woo.*	
Fesses			*to'-kah.*	
Cœur	*e-seil.*	*eya.*		
Os		*akk.*		
Sang		*k'wat.*		
Chair, viande	*cokh-wiy.*	*co-quiy.*		
Ciel	*hy-my-khay.*	*hamey.*	[illegible]	[illegible]
Soleil	*enya.*	*enyui.*	[illegible]	[illegible]
Lune	*hixtleya.*	*hah-lathl*	[illegible]	[illegible]
Éclipse	*in-pow-wo-sow.*	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Lever du soleil, *Oo'nee He-a'-mah*; cou[illegible]

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ 5
Dieu	*no-fup*	*pe-siech* (litt. « le premier »).	*makella*	*guilac*
Mauvais génie, démon	*hitch-wella*	*ap-per-roo-wan*	*masan*	*uton*
Génies, esprits	…	…	…	…
Adoration				
Homme	*no-chak*	*av-aunce*	*baya*	*chares*
Femme	*mokela*	*a-shake-a-ta-wah*	*mata*	*quitchguama*
Garçon	*mu-chip*	*av-aunce-sauk-hut*	*coo*	*alashu*
Fille	*water-ii*	*ya-ni-pack-woo-itch*	*matacoo*	*mujash*
Enfant	*mokella*	*ar-rum, cha-titch*	*comato*	*alashu*
Père	*nop-huck*	*oc-cauk*	*prey*	*apnan*
Mère	*no-um*	*ni-tat*	*che-riy*	*anan*
Mari	*nim-ootoy*	*av-vah*	…	*maco*
Épouse	*mokella*	*he-roe*	…	*haunan*
Fils	*wichepanim*	*ar-rum*	*mi-elly*	*innish*
Fille	*waterii*	*nin-ni* (1)	*do*	*ca*
Frère	*thim-my*	*tu-pan*	*emtiki*	*ternan*
Sœur	*punt-rup*	*coos-tan*	*do*	*utec*
Oncle	…	…	…	…
Tante	…	…	…	…
Cousin	…	…	…	…
Indien	*no-chak*	*ar-rah*	…	…
Corps	*pol-lut*	*nin-ni-co-wo-ri* (2)	…	*uara*
Tête	*ot-trup*	*hooch-hooch*	*esnay*	*uri*
Cheveux	*a-a-min*	*if-fon*	*aa*	*tapor*
Barbe	*etchee*	*mo-roc-co*	*hasmey*	*ayes*
Visage	*ces-suk*	*av*	*umany*	*chamus*
Front	*toll*	*eu-pen*	*hula*	*tima*

Colonne 2. — Vocabulaire des Indiens habitant les environs de Dent's Ferry, sur la rivière Stanislas, dans la Sierra-Nevada du comté de Calaveras; recueilli par M. A. Taylor en 1856.

Colonne 3. — Vocabulaire des Indiens de la rivière Klamath, dans le voisinage des mines; recueilli par M. Tagg en 1856.

Colonne 4. — Vocabulaire des Indiens vivant aux environs de Petaluma, dans le comté de Marin; recueilli par M. Tayl en 1856.

Colonne 5. — Vocabulaire des Indiens des environs de la Mission de Santa-Cruz, dans le comté du même nom; recueilli par le R. P. Camellas en 1856.

Colonne 6. — Vocabulaire des Indiens *Esslenes* ou *Eccslenas* des environs de la Mission de San-Carlos, dans la vallée de Carmelo, près de Monterey; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonnes 7 et 8. — Vocabulaires des *Eslènes* et des *Runsiènes* des environs de Monterey, recueillis lors du voyage du *Sut* et de la *Mejicana*, en 1792, tels qu'ils ont été publiés à Madrid en 1802. — On remarquera que ces mots du dialecte runsi et *rumsen* se rapprochent beaucoup des mots correspondants dans le dialecte des *Eslènes* de San-Carmelo, tandis qu'ils diffèrent

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD.	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY.		DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL.
	ESLÈNES.	RUNSIÈNES.			
6	7	8	9	10	11
tarityruk.........	....	....	....	*shupē*...........	*aykoa-tam-o-ribko.*
yacha-my.........	....	....	....	*louelou*..........	*chee-sho.*
....	....	....	*shoupa.*		
moo-ko-um..........	*ejennutek*.......	*muguyamk*.......	*auehk*...........	*alamuün*.........	*wo.*
lacheyung..........	*janutek*..........	*latuyamank*.....	*eneik*...........	*hemutch.*	
ceneyau...........	....	....	*cheche*...........	*ulucuchu.*	
atzyun............	....	....	*chinkoay*........	*lulemesch.*	
cenimk............	....	....	*cheche*...........	*cucho.*	
appa.............	*ahay*...........	*appan*..........	*kocce*...........	*ceske*...........	*nin-na.*
anna.............	*azia*...........	*aan*............	*hawhik*..........	*osloe*...........	*neo.*
ma...............	....	....	....	*pakuenou*........	*neashon.*
cay-ur............	....	....	....	*alwitanie*........	*neashon.*
muk..............	*pana*...........	*enshinsh*........	....	*chouwitawn*.......	*ni-skum.*
lachut............	*tapanna*.........	*kaana*..........	....	*pautchmalaupon*...	*ne-arro.*
towaiks...........	*ni-itz*..........	*taan*...........	*kami*...........	*mitchmoss.*	
tahr.............	....	....	*kitees*..........	*mitchmite.*	
....	....	....	*kanish.*		
....	....	....	*kamuk.*		
....	....	....	*noomumuk.*		
....	....	....	....	*kayalayeou.*	
mae-a-me.........	....	....	*es-amuck*........	*alapamy*, pl. *alalapamy.*	
ut...............		....	*snochks*.........	*pispulaoah*.......	*ne-poaun.*
tra-ap............	....	....	*ohkwa*...........	*toffooll*.........	*caba-yo.*
....	....	....	....	*chatses*..........	*ne-pay-an.*
traems...........	....	....	....	*pastaitch*........	*ne-cho-cho.*
urre.............	....	....	*ohkoey*..........	*pigstshe*.........	*ne-cre-nin.*

complètement de ceux donnés dans le même document comme appartenant au langage des *Eslènes*. Ce qui explique ce rapprochement, c'est que déjà, à l'époque du voyage de Galeano et de Valdez sur les deux navires que nous venons de nommer, c'est-à-dire en 1792, la Mission de San-Carlos de Carmelo avait à peu près absorbé tous les Indiens de la ville de Monterey (où était placée la Mission avant 1792), ainsi que ceux de la partie basse de la vallée de Carmelo. Aujourd'hui on ne saurait rencontrer un seul indigène *runsène* de Monterey : il paraît que leur race a complètement disparu.

Colonne 9. — Vocabulaire des Indiens vivant dans le voisinage de la Mission de Santa-Ynez, dans le comté de Santa-Barbara; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonne 10. — Vocabulaire des Indiens qui habitaient autrefois l'île de Santa-Cruz; recueilli par le R. P. Timeno en 1856.

Colonne 11. — Vocabulaire des Indiens vivant aux environs de la Mission de San-Gabriel, dans le comté de Los Angeles; recueilli par M. Taylor en 1856.

(1) *Za-ni-pack-woo-itch*, ma fille.

(2) Littéralement « mon tout ».

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUTATAMYS. 16
Dieu	*e-mail-hay*	*maha*	....	....
Mauvais génie, démon	....	*chelitch*	....	....
Génies, esprits				
Adoration	*email hay i chi yow.*			
Homme	*epatche*	*ecutch*	*nong'-ah*	....
Femme	*cein*	*ysing*	*o'-sah*	*tsach*
Garçon	*epatche-el-mam*	*ylemoy*	....	....
Fille	*cein-ëlamam*	*ecutch* (1)	....	....
Enfant	*il-yi-mam*	*ylemom*	*esh'-el-lo*	*scharchah*
Père	*enel*	*enaul*	....	*stah*
Mère	*etol*	*etal*	....	*schahah*
Mari	....	*n'yerutch*	....	....
Épouse	....	*ysing*	....	....
Fils	....	*ecutchileman*	....	....
Fille	....	*sin eleman*	....	....
Frère	*echa-may*	*ysimile*	....	....
Sœur	*e-cein*	*y chan*	....	....
Oncle	*n-i-qui.*			
Tante	*n-i-katish.*			
Cousin	*kitl-e-oa.*			
Indien	....	*hy pai*	....	....
Corps	*amat*	*ymat*	organes génitaux de l'homme, *to'-lo-loo;* de la femme, *wock'-o-ta.*	....
Tête	*haxtl-moo*	*hho*	*han'-oh*	*hwissee*
Cheveux	*haxtl-ta*	*haltah*	*you'-sah*	*singah*
Barbe	*he-miss*	*alami*	*soo'-mo-choo*	....
Visage	....	*hiy ud*	....	....
Front	*haxtlweltl*	*pushlomay*	....	*hownitkoe*

Colonne 13. — Vocabulaire des Indiens habitant dans le voisinage de la Mission de San-Luis-Rey, dans le comté de San-Diego; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonne 14. — Vocabulaire des Indiens des environs de la Mission de San-Miguel, dans la Basse-Californie, à 80 milles au sud de San-Diego, sur les côtes de l'Océan; recueilli par M. Taylor en 1856.

Colonne 15. — Vocabulaire des Kah-we'-yah et des Kah-so'-wah; recueilli par M. Taylor. L'habitat de ces tribus est assez difficile à déterminer. On peut dire toutefois qu'il comprend la région située entre la *Feather-River*, au nord, et les lacs *Tulare*, au sud.

Colonne 16. — Vocabulaire des Indiens *Loloten* ou *Tutatamys*, de la rivière Rouge et de l'Orégon méridional; publié par le Dr Hubbard en 1856.

Colonne 17. — Vocabulaire des Indiens vivant aux environs de Tehama, sur le Haut-Sacramento.

Colonne 18. — Vocabulaire des Indiens des Missions de Santa-Clara et de San-Juan-Bautista; recueilli par le R. P. Mengarini en 1856.

DIALECTE DES INDIGÈNES de THEAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUENOS. 21	INDIENS YUMA. 22
...	...	...	...	...	*coo-coo-mahat.*
...	...	...	...	...	*mastam-hore.*
wintoon...	*réresh*...	*imhen* (homme blanc, *lascarmen*).	*wooley* (homme blanc, *woole*).	*aycootcht*...	*epatch, epah.*
dastoy...	*surick'*...	*ratichma*...	*mohala*...	*sun*...	*seen yack.*
...	*netáresh*...	*shoeneesmus*...	*like* (petit garçon, *hu-o-no*).	*elmain*...	*hermai.*
...	*no-surick'*...	*catia, suleek*...	*cule* (vierge, *pusse-min*).	...	*méseahai.*
...	*népe surick'*...	*ocluusheush*...	*fich*...	...	*hail-pit.*
...	*áppam*...	*ahpah* «mon père».	*nicka* «mon père»..	*nile*...	*loth mo cul.*
...	*ananam*...	*ahnah* «ma mère»..	*munie* «ma mère».	*tile*...	*n'taie* (parents, *ho-nowoi*).
...	*mácko*...	*makho* «mon mari».	...	...	*n'avere.*
...	*hanám*...	*hahwah* «mon épouse».	*culle* «mon épouse».	...	*oshurche, oso.*
...	*innishim*...	*ceneeuc* «mon fils».	*esly* «mon fils»...	...	*homad.*
...	*shíninem*...	*cahnimen* «ma fille»	...	...	*mchaie.*
...	*tackám* (petit frère, *taushikó-hem*).	*tahcah* «mon frère».	*nieta* «mon frère».	...	*soche.*
...	*rénanem*...	*olchane* «ma sœur».	...	...	*amyuck.*
...	*tavéma*...	*uc-o-taniema*...	*medick*...	...	*metapasi.*
...	*wéva*...	*wahrah*; membre, *ahrahne.*	...	...	*ematche ortandwam.*
...	*tégash*...	*oolee*...	*chole*...	*estar*...	*ecout sucherow-o, coumweltho.*
...	*uri*...	*oolee*, aussi *scalp*..	*ono*...	*hiletar*...	*ooou-o, e-etche.*
...	*eiékem*...	*oolee*...	*muss-sauce*...	...	*yahboninch.*
...	...	...	*lacool*...	*wa*...	*edótche, eeyu.*
...	*rimmag*...	...	*tchim*...	...	*eeyucalóque.*

Colonne 19. — Vocabulaire des Indiens fixés aux environs de la Mission de San-Francisco-Dolores, dans le comté de San-Francisco; recueilli par M. A. Johnson en 1850. (Voir Schoolcraft, t. II.)

Colonne 20. — Vocabulaire des Indiens vivant aux environs de la fourche méridionale de la rivière Yuba, dans le comté de Yuba, vallée du Sacramento; recueilli par M. A. Johnson en 1850. (Voir Schoolcraft, t. II.)

Colonne 21. — Vocabulaire des Indiens *Dieguenos*, habitant près de Santa-Isabela, dans le comté de San-Diego; recueilli par le lieutenant Whipple, U. S. A., en 1849. (Voir Schoolcraft, t. II.)

Colonne 22. — Vocabulaire des Indiens *Yuma* ou *Cuichan*, vivant sur les bords du Colorado, dans le comté de San-Diego; recueilli par le lieutenant Whipple en 1849. (Voir Schoolcraft, t. II.)

(1) Il doit y avoir ici quelque erreur dans le vocabulaire que nous avons sous les yeux, car il semble étrange que le même mot signifie à la fois «homme» et «fille».

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Œil	*ces-sak*	*eu-ope*	*uhey*	*hin*
Paupière	....	....	....	....
Sourcil	....	....	....	....
Oreille	*truck-wushup*	*tame*	*ismay*	*ocho*
Nez	*chin-nik*	*eu-fwain*	*lah*	*us*
Bouche	*truck-wus*	*up-man*	*ha*	*ueper*
Langue	*talkatta*	*up-pru*	*bal*	*lasa*
Dent	*tellee*	*wooch*	*oh*	*sit*
Lèvre				
Menton				
Cou	*okutch*	*woop*	*weakaba*	*haroos*
Bras	*punt-ruck*	*e-trach*	*chaha*	*ysu*
Main	*punt-ruka*	*troop-hon-a-wish*	*tanna*	*palmish*
Doigt	*puntraka*	*tage*	*tanna*	*rarash*
Ongle	*hes-se*	*och-pie*	....	*tur*
Épaule				
Coude				
Hanche				
Cuisse				
Genou				
Jambe	*ta-tutza*	*hup-see*	*pieya*	*coro*
Pied	*hewatilleum*	*tweese-sick*	*pieya*	*hatash*
Orteil	*dodo*	*twich-e-e-pan*	....	*rorash*
Poitrine	....	....	....	....
Mamelle				
Ventre	*tots*	*vish-e-van*	*huha*	*ramaina*
Dos				
Fesses	....	....	....	....
Cœur	*usuk*	*moose-why*	*cam*	*mini*
Os	*chhay*	*ip-pie*	*yah*	*chaie*
Sang	*py-yah*	*auch*	*ballry*	*payan*
Chair, viande	*sok-ut*	*ish*	*bischay*	*ris*
Ciel	*tip-pa-miny*	*nu-nu- av-ock*	*kale*	*chara*
Soleil	*opp*	*coose*	*da*	*ishmen*
Lune	*opp*	*itarrum-coose* [1]	*da*	*char*
Éclipse	*suk-u-ney*	*coos-ra, to-con-na-van-nich-wis* [2]	*sasaho*	*nanup*

[1] Littéralement « soleil de la nuit ».

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD. 6	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY. ESLÈNES. 7	RUNSIÈNES. 8	DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA. 9	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ. 10	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL. 11
hhen	...	...	*tuk*	*tisplesoose*	*ne-cho-chou.*
...	...	...	*wits twyk.*		
...	...	...	*chanakootskosh.*		
tuucs	...	...	*stoo*	*pasthoo*	*ne-nanak.*
usze	...	...	*nahih*	*ishtono*	*ne-mur-pin.*
hhoy	...	...	*uek*	*pasaotch*	*ne-tung-in.*
...	...	...	*alepui*	*isheloue*	*ne-nong-in.*
...	...	...	...	*chasa*	*ne-tatum.*
horkee	...	...	*sshue*	*paskelick*	*ne-neuñg.*
ace	...	...	*waechae*	*passpoo*	*ne-shockk-nemanu.*
en-nous	...	...	*poh*	*passpoo*; pl. *passpoopoo.*	*ne-manu.*
en-nous	...	...	*smemey*	*patchwatchecoo-oo*	*ne-mann.*
tuurs	...	...	...	*jisekwy*	*ne-chur.*
ta-kush-ipe	...	...	*ele wae*	*patch-nimel*	*ne-hook-uk.*
kurra	...	...	*suoel*	*patch-nimel*; pl. *patch-niminimel.*	*ne-nunich.*
yarlatch	...	...	...	*patchyouk-cucucho.*	*ne-chu-chur.*
...	...	...	*soseya.*		
pet-tin	...	...	...	*patchcueash*	*ne-han.*
...	...	...	*loocha.*		
cirrha	...	...	*iyapis*	*scueyash*	*a-hun.*
cha-che	...	...	...	*ikukuie*	*ne-tan.*
patscha	...	...	...	*aughyoulish*	*a-hin.*
toort	...	...	*sawhmut*	*schomoon*	*yo-hung-ing.*
tru-re-ta	*imita*	*terray*	*alapa*	*newwonee*	*tu-kupña.*
iss-mun	...	...	*alasha*	*tannum*	*ta-mit.*
iss-ma	*tomanis-ashi*	*orpetuei-ishmen*	*ah-y-ya*	*ouy*	*mo-ar.*
hey-aoa	...	...	*shuk-shak-awaya*	*aniskillywashoon.*	

(1) Cette expression revient à dire : « voilà encore cette chose sur le soleil. » ou « il y a quelque chose sur le soleil ».

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL.	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH.	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUTATAMI.
12	13	14	15	16
Œil	*he-hyeou.*	*eyuh.*	*soon'-too.*	*hwunereye.*
Paupière	...	...	...	...
Sourcil	...	...	...	...
Oreille	*h hamil*	*eh'hamul.*	*tol'-ko-soo.*	*hwusserrah.*
Nez	*ahoo.*	*nariz.*	*nee'-to.*	*hwish.*
Bouche	*ah.*	*ah.*	*ow'-woo.*	*hwuttah*
Langue	*ne-puutl.*	*anapillk.*	...	*sah-stu.*
Dent	*e-yow.*	*ayou.*	*koo'-too.*	*kowlawo.*
Lèvre	...	...	...	*starmessee.*
Menton	...	...	*oui'-ko-soo.*	*hweatal.*
Cou	*he-nneeil.*	*amaet.*	...	*huchquas.*
Bras	*hezel.*	*ahiell.*	*pah'-cha-loo.*	*hwoquarne.*
Main	*hezel.*	*ahiell.*	*tee'-soo.*	*hwullah*; poignet, *hu-pelaskee.*
Doigt	*hezel.*	*ser-rap-pis.*	*los'-los-kee*; aussi «orteil». Pouce, *oo-toon'-dah.*	*hwulasucah.*
Ongle	*he-zel-how.*	*kwat-la-lwow.*	*sa'-lah.*	...
Épaule	...	...	*too'-you-pe.*	*hwulte.*
Coude	...	...	*tee'-se-ni.*	*hwutzela.*
Hanche	...	...	*hi'-te-wa.*	
Cuisse	...	...	*lee'-te-poo.*	...
Genou	...	...	...	*hwoquot.*
Jambe	*he-mil.*	*ymil.*	*ho'-cho-noo.*	*hwutsneh.*
Pied	*mut-cow-powi.*	*mme.*	*hot'-tah.*	*hockware.*
Orteil	...	*mme.*	...	*hockwaresucah.*
Poitrine	*h he-chik.*	...	*oong'-i-you.*	*hwutsaway.*
Mamelle	*'h h-miy*, aussi «lait».	...	*moo'-zoo.*	
Ventre	*hettoo.*	*etuh.*	*che'-ko-noo.*	...
Dos	...	...	*kah'-woo.*	...
Fesses	...	...	*to'-kah.*	
Cœur	*e-seil.*	*eya.*	...	...
Os	...	*akk.*	...	...
Sang	...	*h'wat.*	...	...
Chair, viande	*cokh-wiy.*	*co-quiy.*	...	...
Ciel	*hy-my-khay.*	*hamey.*	*o'-pah.*	...
Soleil	*enya.*	*enyui.*	*he-o'-mah* [1].	*tihulse.*
Lune	*hixtleya.*	*hah-lathl*	*kó-mah.*	*tihulse.*
Éclipse	*in-pow-wo-sow.*	*enaw-e-nuul.*		

[1] Lever du soleil, *Oo'nee He-a'-mah*; coucher du soleil, *Wook'-soo He-a'-mah*.

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA.	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO.	
				INDIENS DIEGUEÑOS.	INDIENS YUMA.
17	18	19	20	21	22
...	*hi'n*	*rehin*	*hin*	*awuc-ayen*	*edotche-ee, el yu suna-yao.*
...	...	...	*bokkok.*		
...	...	...	*wiscon.*		
...	*rucshush*	*tu-o-rus*	*bono*	*amat'l*	*smyth'l, esimile.*
...	*ús*	*oos*	*coil*	*hoo*	*ehotche, eehos.*
...	*wépperem*	*werper*	*tchenim*	*ah*	*eeyuaguahofe.*
...	*lasségem*	*tasseck*	*enn*	...	*eépulche, eepuilche.*
...	*siitem*	*se-eet*	*tchawa*	...	*aro-doche.*
...	*ranndiem*	*lani*	*tchuchock*	...	*n'yeth'l.*
...	*issú*	*rs-su*	*mushawah*	*cuwis*	*e-seel, eseeth'l.*
...	*zalmés*	...	*beechee*	*selh'l*	*eesalche.*
...	*zonókram*; petit doigt, *kapishem.*	*toonochra*	*mal*	*asac'l*	*ee salche serap.*
...	*zúrem*	*to-or*	*pitch-r, betchee*	...	*esatche callahotche.*
...	...	*ohlush*	*daddac*	...	*ee-wee.*
...	...	...	*puccus-cus.*		
...	...	...	*hoy.*		
...	...	*macas*	*bocato, tchuim*	*toon.*	
...	*coróm*	*pomee*	*lool, putteck*	*ewith'l.*	
...	*hattám*	cheville du pied, *leeek-men*; talon, *hahtah.*	*s'pe, pi*; talon, *pijocksho*; cheville, *loo, spil.*	*humulyay*	*emetchslypaslapyd.*
...	*coróm*	...	*beetche*	...	*emetchserap.*
...	...	*rt-tee*	*too too.*		
...	...	*mene*; nombril, *loput.*	*curde*; nombril, *pool-lock.*		
...	...	*che kee*	*bocot*	...	*atan.*
...	*minig*	*mene*; foie, *serah.*	...	...	*eehei.*
...	*zajim*	*triee*; tendon, *hurake.*	*boom.*		
...	*paiánem*	*pahyan*; veine, *enan.*	*sheddeck*; veine, *puche.*	...	*aw'hut.*
...	*rish*	*rees-ahrish*; peau, *patah*; graisse, *saherah.*	*cochu, cote*; peau, *tchela*; graisse, *hoot.*	...	*tason.*
...	*zavág*	*reneme, oosel*	*weedoe*	...	*am-mai.*
tooka	*tshmén*	*ishmen*	*ok-pe, sucie*	...	*n'yatch.*
...	*cormé*	*colma*	*pambo, pambocans.*	...	*huth'l-ya, hull-yar.*

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Étoile	*tunnawish*	*at-ti-o-ram*		*usi*
Jour	*tow-num*	*soo-pa*	*damala*	*tujish*
Lumière	*takenum*	*tome-co-tock*	*petam*	*charco*
Nuit	*to-yun*	*ich-harrum*	*deway*	*muruch*
Obscurité	*chunka*	*toc-harrum*	*deway*	*heuep*
Matin	*tow-nunkin*	*my-ate*	*mawey*	*munsha*
Soir	*hylam sok-kut*	*to-co-ra-ra*	*ceal*	*we-ac-say*
Printemps	*illunum*	*as-sas-socke*		*etuenpire*
Été	*op-trumana*	*pim-nan*		*elau*
Automne	*pul-lo*	*piss-e-ah pish*		*puty*
Hiver	*o-fa-nin-in*	*ish-e-av*		*asir*
Air				
Nuage				*risha*
Vent	*shuk-kur*	*e-crami-e-at*	*ya*	*taris*
Pluie	*shay-el*	*poss-a-ree*	*chamul*	*amani*
Éclair	*wim-i-ert*	*muck-hin-noo*	*itsa*	*uilep*
Tonnerre	*shuk-kur*	*ish-noordt*	*makela*	*chura*
Tremblement de terre	*shuk-a-ni*	*ip-kain*	*masqueyo*	*ymi*
Neige	*troppol*	*e-cu-tone*	*ama*	*wakani*
Grêle	*ol-wut*	*tuck-sauck*		*yopoc*
Brouillard				*puhay*
Feu	*al-a-ush*	*kim-shoot*	*sogoklam*	*yuelec*
Fumée				
Cendres				
Eau	*e-lik*	*ish-e-ah*	*kaa*	*si*
Glace	*troppol*	*e-cauk-a-ree*	*ama*	*ucani*
Terre	*hot-trey*	*siv-e-saun*	*mah*	*pire*
Mer		*u-rous*	*agua*	*calay*
Rivière	*polley*	*ish-cash*	*pi-dda*	*rumay*
Lac	*illika*	*oak-ram*		*hoicol*
Vallée		*tish-ram*		*ruum*
Grande vallée, plaine	*paal*			
Montagne	*do*	*mo-ni-na*	*danne*	*huya*
Colline	*larmit*	*mer-rook*		*sierra, satos*
Source				

[1] La saison des pluies s'appelle [illegible] : il pleut, [illegible].

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD.	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY.		DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL.
	ESLÈNES.	RUNSIÈNES.			
6	7	8	9	10	11
pak-a-run			*ahkewous*	*acklicke*	*so-sho-ot.*
toursh	*asatza*	*ishmen*		*fannem*	*ow-rong-a.*
taes-rey			*shuksti*	*listhaw*	*pa-ha-ha.*
emortz	*tomanis*	*orpetuei*		*aughemy*	*yamarawo-kowke*, « il fait nuit ».
a-rumure			*surku*	*swawitepun*	*aul-me.*
charowy				*kissassin*	*yañr-ne.*
wyuks				*alatop*	*a-she-anga.*
alemachatzsukzperi				*stivamaucken*	*yamore-takap-co-mock-urker.*
sorkus-peri, litt. « saison sèche ».					*yamokino-urker.*
					yamoquoshoki quiivet.
et-e-in-numz				*swich.*	
			alapache.		
			toohoey.		
taser			*sakhuet*; vent violent, *sahkanono.*	*gaoogklou*	*a-he-kin.*
in-numy			*stowoe*	*siwo-pfao*	(1)
charuka				*skuntou*	*a-we-rin.*
arotoaake				*ooughgohone*	*arr-en.*
			swayl-etd	*swellen.*	
co-erimpe				*oughtoffoe.*	
yo-kum				*oughtoffoe*	*che-nar.*
mak-ul-et-in	*mamanes*	*hello*	*knue*	*neh*	*cha-wat.*
			tokho.		
ee	*azanax*	*ziy*	*oah*	*mihis*	*par.*
cerrimpe					*yo-at.*
turre			*shoup*	*nimïsoup*	*urx-her.*
calla			*eshamel*	*nutewaugh*	*mo-mot.*
uachesta			*stayheaa*	*oolam*; pl. *oolulam.*	*pa-hyt.*
cha-par				*skilliteenaue*	*mo-mot.*
tru-repta				*stouahick.*	
					yo-wik-ha.
chupil			*ooshlolumon*	*shilletupun.*	
chupil				*anuloowyah*	*ca-wo-nat*; sierra, *hy-e-cur-h.*

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTES OU TUTATAMIS. 16
Étoile	*quidmasap*	*kulluep*		*tikulse*
Jour		*enya*		
Lumière	*co-nnell*	*tenya*		
Nuit		*tenyum*		
Obscurité		*ahun*		
Matin		*mi-o-car*		
Soir		*tini*		
Printemps		*ahu*		
Été		*sigh*		
Automne		*a-pulh*		
Hiver		*hacachur*		
Air			*too'-too-sah*	*tlsee.*
Nuage			*yan'-o-pâh.*	
Vent	*he-o-yie-e*	*matha*		*tlsee*
Pluie	*equi*	*akwee*	*noo'-kaʹ*	*yass*
Éclair		*wilhyap*		
Tonnerre		*a ker*		
Tremblement de terre	*o-mut-u-ung*		*mata-indis.*	
Neige		*alap*	*ká-lah*; montagne couverte de neige, *ká-lah-waʹ.*	*yessteesahmantenah*
Grêle		*alap*		
Brouillard				
Feu	*ad-ou*	*hak-kal-rup*	*wó-ka*	*hawun*
Fumée	*o-hoo-y*			
Cendres	*em-pill.*			
Eau	*h'ha*	*aʹ-ha*	*kaé-koo*	*tleʹut*
Glace		*how-wurk*		
Terre	*amut*	*ahmut*	*to'-laʹ*	*nunosah*
Mer	*haowtzilk*	*ha*		*lesʹack*
Rivière	*ahaghochpatchy*	*hachapay*	*wo-kel'-moo-te*	
Lac		*posa*		
Vallée		*mitahr*		
Grande vallée, plaine				prairie, *kleesunkarsh*
Montagne	*amay*	*mut-y-mi*	*wah* (1)	*nat-sun*
Colline		*emut-illy-mam*		
Source			*ah-kaʹ'-wa-loo*; eau jaillissante, *o'-lo-loo*, *to'-lo-loo.*	

(1) Montagne couverte de neige, *ka'-lah-waʹ*; montagne dont le sommet est plat, *si-wah.*

(2) Vent du nord, *wassar*; vent du sud, *hanno*; vent d'est, *ragé*; vent d'ouest, *tiyr.*

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUENOS. 21	INDIENS YUMA. 22
…	*ushi.*	*aqweh.*	…	…	*klupwaibaie, hutchar.*
…	*zugi.*	*puhe.*	milieu du jour, *eckee.*	…	*nomasup*; milieu du jour, *huc n'apin.*
…	*coregiorno.*	*puhe.*	…	…	*met-n-yum.*
…	*moor.*	*mo-or.*	*toclus.*	*hoon.*	*n'yeds-cup*; minuit, *myatasoarpe.*
…	*murtú.*	*mo-or.*	…	…	*nyatcoolsee.*
…	*us'istak.*	*hucistuc.*	*yeo-co.*	…	*estanosup.*
…	*úyaksee.*	*uecarne.*	*buh how.*	…	*nyatannaie.*
…	*yuki itma.*	(3)	…	…	*ore'er.*
…	*lawa.*	…	…	…	*omacachepue.*
…	*dmne.*	…	…	…	*hatiol.*
…	*cawi maki*	…	…	…	*n'yapin.*
…	(2	*puyare.*	*mono, bulla.*	…	*mit'ar.*
…	*dmne.*	*ahahnau.*	*bicca.*	…	*muhie.*
…	*wil'a.*	*wi'cahwahrap.*	…	…	*n'yacolsee.*
…	*zardak.*	*pulrah.*	…	…	*mit'arcono.*
…	*wakkán.*	*puh-ut.*	*coh.*	…	*halup.*
…	*wallnámatlish.*	*wacan.*	…	…	*n'a acope.*
…	*sottó.*	*roretahon*; brûler, *atahma'ikee.*	*kim.*	…	*dawo.*
…	…	…	*shook.*		
men	*sed.*	*see-ee.*	*manande, maumee.*	…	*aha.*
…	*pussúmakish.*	*purchu.*	…	…	*shokine.*
bettah	*warep.*	*wa rep.*	…	…	*omut.*
…	*kálle.*	*see-ee.*	…	…	*aha-thbolbo.*
…	*rúume.*	*ohrush.*	*otlo.*	…	*haweel, hawit'l*; bord d'une rivière, *nyeemcotahasbah.*
…	*ziprek.*	*see-ee.*	…	…	*hashacut.*
…	*uráhah.*	…	…	…	*hamutmatarre.*
…	…	*pa'tuc* « vallée ».			
…	*uyd.*	*heeyah.*	…	…	*weguaitaie, habee.*
…	*uyd.*	*hoo-ak.*	…	…	*weguaitaie.*
…	…	*ohrush.*			

(1) « Année » se dit *ars'ish.*

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Chute d'eau				
Île	*neone*	*ke-chuf-can*		*tepool*
Baie				
Voyage				
Route, sentier				
Traces de pas, piste				
Pierre, rocher	*celley*	*ans*	*habba*	*e-ni* ; chaux, *uni*…
Asphalte				
Fer	*nocotzchoy*	*sim-sim*	*calli*	
Or [1]	*ka-ha*		*tallayd*	
Cuivre	*hot-troy-win*			
Arbre	*wrokish*	*e-pah*	*halla*	*luspin*
Bois	*hit-ish*	*ah-hope*	*hay*	
Feuille	*a-a-min*	*perish*		*tapash*
Écorce	*tut-ip*	*ah-tom*		
Chêne	*bok-is*	*con-seip*	*chemiy*	*arue*
Saule				
Pin	*chon-ok-is*	*oose*	*naha*	*gireni*
Maïs				
Gazon	*shun uk*	*ach-sup*		*guay*
Herbes	*tow-yichay*	*im-cann*	*taboo*	*guay*
Jonc, tule [2]				*haa-le*
Fleur				
Avoine	*aportchala*			*tapoc* «avoine sauvage
Moutarde	*shun-nuk*			
Graines				
Glands	*wokis*	*hone-taup*	*pudu*	*rapac*
Sel	*queup*		*tugko*	*aues*
Nourriture				
Faim				
Pain	(fait de glands), *op-putz*.	*sarra*	*c'ene, harro*	*missoy*
Bouillie	(faite avec des glands), *wais*.			
Mortier (pour piler les glands, etc.)				*semhoshmin*.
Ville, village	*treet*	*kiddewerum-te*	*nap'o*	*pepla*
Maison, hutte	*treet*	*kid-de-we-ram*	*sannay*	*rua*

(1) Ce n'est que depuis 1848 que les Indiens ont appris à connaître la valeur de ce métal. — (2) «Tule» (*tu-le*) est le m
Kah-we'-yah pour désigner «le jonc». L'usage de ce mot s'est répandu même parmi les Européens qui habitent la Californie

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD. 6	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY. ESLÈNES. 7	RUNSIÈNES. 8	DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA. 9	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ. 10	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL. 11
....	....	....	....	*skowin.*	
ir-raak........	....	....	*hauep*........	*wah*........	*to-ta.*
....	....	....	*wa-kau;* asphalte liquide, *malaack.*		
ho-char........	....	....	....	....	*hierro.*
....	....	....	....	....	*oro.*
ho-char........	....	....	....	....	*cobro* (3).
moeyur........	....	....	*stayic*........	*pown.*	
tischey........	....	....	....	*pown*........	*ko-tar.*
pis-cheley........	....	....	....	*hulucappa.*	
arro........	....	....	....	*sletchel*........	*ar-hierk-kutch.*
yuks........	....	....	....	*cohush*........	*tome-char.*
kheyk........	....	....	....	*tomol*........	*wish-ye-arker.*
pu-tru uok........	....	....	*noname*........	....	*maiz.*
poushili........	....	....	*sweat*........	*swoelle*........	*ma-ma-har.*
ess........	....	....	....	*swoelle.*	
....	....	....	*stapan.*		
....	....	....	*speyhe.*		
husaey, ou *hu-nas-cy*..	....	....	....	*assuck.*	
....	....	....	....	*stappan ?*	
....	....	....	*sahamun.*		
youks........	....	....	*ek palish*........	*misshe.*	
ekss........	....	....	*conu*........	*laughpye.*	
pun-nu........	....	....	....	*illocushe*........	*wo-a-nin.*
....	....	....	(faite de graines d'herbes), *shuputish.*		
....	....	....	....	*awatc'imoo*........	*yang-a.*
rouk........	....	....	*aap*........	*pa-rayish*........	*wa-pa-enga.*

(3) Pour ces trois métaux, les indigènes ont conservé le nom espagnol. La même observation s'applique à *maiz* « maïs ».

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL.	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH.	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEH OU TUTATAMIS.
12	13	14	15	16
Chute d'eau..............	....	....	*ham'-i-te* ; cataracte, *yo-ham'-i-te.*	
Île......................	....	*ha-wei*............	....	....
Baie.....................	....	....	*seé-sah.*	
Voyage...................	....	....	*hoo'-yah.*	
Route, sentier...........	....	....	*mook'-koo.*	
Traces de pas, piste.....	....	....	*hot'-tah.*	
Pierre, rocher...........	*i-weil*............	*aweel*............	....	....
Asphalte.................				
Fer......................	....	*ena-row*...........	....	....
Or.......................	....	*mattawottis*........	....	....
Cuivre...................				
Arbre....................	*eel*...............	....	....	....
Bois.....................	....	*ha-ahl*............	....	....
Feuille..................	....	*hayal-lumum*.......	....	....
Écorce...................	....	....	....	....
Chêne....................	....	*esnow*.............	*woot'-soo.*	
Saule....................	....	....	*leé-mah.*	
Pin......................	....	*ha-yahl*...........	*sock'-koo* ; noix de pin, *sock'-oo-too.*	....
Maïs.....................	....	*hayetch*...........	....	....
Gazon....................	*ismae*.............	*simi*..............	....	....
Herbes...................				
Jonc, tule...............	*eh-suk*............	....	*tú-le, loó-lee.*	
Fleur....................	....	....	*loy'-o-mah*.........	....
Avoine...................	....	*en pay.*		
Moutarde.................	....	*mortarza.*		
Graines..................	*em-waell.*			
Glands...................	*kup-hoil*..........	*es-neow*...........	....	*widdock*...........
Sel......................	*e-seil*............	....	....	....
Nourriture...............	*Lee'usow*..........	....	en général, *c'ah-muck'* ; préparée, *oo'-woo.*	....
Faim.....................	....	....	j'ai faim, *hah-ki'-yin-nem.*	....
Pain.....................	....	*senow*.............	....	....
Bouillie.................	(faite de graines, etc.), *sow-wee.*			
Mortier (pour piler les glands, etc.)...........				
Ville, village...........	....	*naj-wax-nemunt*.....	*hoo'-yan-nee*........	....
Maison, hutte............	*ou-wa*.............	*wa*................	*ko'-chah, oo'-chah*...	....

(1) Pommes de terre, *papos* ; menthe, *hesh ha* ; oignon sauvage, *wokro.*
(2) Argent, *plutta*, *s'lai* ; plomb, *waldo.*
(3) Frêne, *hartincha.*
(4) Fruit, *ooh-omecha.*

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUENOS. 21	INDIENS YUMA. 22
....	*urshin*.	....	....	....	*amutm atarrequel maym.*
....	*treke*.	*ereck, ahni*.	*oh*.	....	*owee.*
....	*ldwo*.	....	....	....	*n'yermaro.*
....	....	....	*oro, tchebund* [2].		
dutchy.	*tappór*.	*huyah*.	forêt, *copestc'a*...	....	*eesh.*
....	*hoo*.	....	....	....	*e-ee, e-etch.*
....	*maragi*.	....	*bock*.	....	*eatchaberrbetsen.*
....	*roltói*.	*sheeme*.	*tedah.*		
....	....	....	*tcha* [3].		
....	....	....	....	....	*terdits'.*
....	*roreg, lappee, hunni.*	*yaherah*.	....	....	*acotaie* « graines de gazon ».
....	....	*teewish* ; rose, *peewish-moxacma.*	....	[4]	
....	[1]				
....	*awes*.	*ahwish*.	....	....	*e'sith'l.*
....	....	....	*summack*.	[5]	
....	....	....	....	....	*mechampaueeke* « j'ai faim ».
....	....	*shetnen*.	*pan, lispan*.	*meyut'l.*	
....	*grawdm*.	*yunahia*.	....	....	*he paith lo.*
....	*gráwam*.	*rewah*.	*hoh, eshu*.	*awah*.	*nye valyay, eenoumut.*

[5] Eau-de-vie, *quarquue* ; je bois de l'eau-de-vie, *n'ya-quarquue-asu* ; être ivre, *asumuaye.* — Nous ajouterons ici quelques phrases dans le même dialecte : Je suis ici, *n'yapée taxa* ; il était là, *poo-ce-pa-a* ; je mange de la viande, *n'ya coquago-asahs* ; il a besoin d'argent, *poot wurris coquitl'hue* ; j'avais un cheval hier, *n'ya-hut-pour-yayo* ; j'aurai un cheval demain, *n'ya hut meton yat'l ninia.*

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Toit, abri				
Couverture				
Chemise				
Marmite de terre	*kuy-ish*	*es-kid-die*	*korros*	*amamsha*
Bain de vapeur (Temescal).				
Chaussures	(en peau d'élan), *tam-may.*	*en-co-co*	...	*sholock*
Peigne				
Perles, ornements				
Couronne de plumes portée par les chefs	...	...	...	...
Pipe	*schik-it*	*o-ram*	*saha-habey*	*torejo*
Tabac	*chan-nesh*	*hay-rash*	*saha*	*macher*
Arc	*tul-lup*	*coos-cam*	*hasimiy*	*liti*
Carquois				
Flèche	*toy-yust;* tête de flèche, *pes-se.*	*wim-taup*	*esmey*	*chemo*
Hache	*a-lick*	*ack-core*	*hipnit*	...
Couteau	*mukacha*	*sim-see*	...	*chippi*
Fusil	*trul-lup.*			
Filet				
Bateau, canot	*pal-li*	*bauch*	*sshna*	...
Lion				
Ours	*ool-ui*	*wee-ruse*	*taka*	*ores*
Renard	*appul*	*eu-ho-nan-itch*	...	*yurig*
Loup	*e-y-etz*	*cham-nan-mitch*	*ismaywa*	*umu*
Coyote	...	...	*kinula*	*mayan*
Chien	*ky-u*	*chish-ee*	*chucha*	*hichas*
Chat sauvage	...	...	...	*toroma.*
Castor	...	*saup-pe-nie*	*gupi*	...
Élan (1)	*suk-oy*	*ish-e-o*	*as-cessi*	*tibu*
Antilope	*cow-yet*	...	...	...
Daim	*hoy* « venado »	...	...	*toch*
Écureuil	*liminin;* ardella, ou écureuil de terre, *sitkit.*	*ock-roop*	*ikey*	*ejh* « ardella »
Lapin	*hoy-i-ne*	*atch-cone*	*makuey*	*wiren*
Lièvre	*homy*	...	*magala*	*cheyes*
Oiseau	*hultum*	*atch-weave*	*detist*	*winac*
Plume	*la-as-ish*	*riss*	*hee*	*lipos*
Ailes	*puntracum*	*ki-tach-ru*	...	*uima*
Œuf	*hun-nut*	*odro*	*kalistro*	...

(1) Il semble qu'aucune des tribus de la Californie n'ait dans sa langue de mot pour désigner le buffle.

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD. 6	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY. ESLÈNES. 7	BUNSIÈNES. 8	DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA. 9	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ. 10	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL. 11
ut-chez.					
cot-teps............	....	....	....	*ichenmoo*.........	(en peau de daim), *ne-na-nepsha.*
sepelem.					
cun-nush..........	....	....	....	*escalekel*.........	(en roseau), *wicko-cha.*
sow-wunce..........	....	....	....	....	*shu-ke.*
low-won...........	*payunaj*.........	*laguan*..........	*ach*.............	*twopau*; pl. *two-two-pau.*	*ne-pik-ha.*
treps..............	*lottos*..........	*teps*............	*yarrow*..........	*yhush*...........	*ne-'un.*
la-ach.............	....	....	....	*kiewoo.*	
(en silex), *tre-eep*...	....	....	....	....	*pahut.*
ko-nung...........	....	....	*tomolo*.........	*tomolo*.........	*ta-rin-'a.*
w-rice.............	....	....	*huus*...........	*yus*............	*hoo-nar.*
wwis...............	....	....	....	*cknigh*.........	*pono-wo.*
wu-muk............	....	....	*muhheyeu*.......	....	*e-shot.*
mutcha, *cha-chaka-mut-cha.*	....	....	*ashka*..........	....	*etar.*
mutcha, *utchunz*.....	....	....	....	*wootchoo*, pl. *wo-otch-wootchoo.*	*woo-she.*
sur-ris.					
cherritch..........	....	....	....	....	*pa-at.*
....	....	....	*shewi*..........	....	*to-nar.*
....	....	....	*wuuh*...........	....	*shoo-kat.*
a-uck..............	....	....	*emeuh* « ardella »..	....	*kern-oek* « ardella ».
wierren...........	....	....	....	....	*tu-shur-kut.*
chaesh............	....	....	....	....	*shu-eet.*
riskan............	....	....	*wieetse*.........	*iwlalienenon*......	*po-hi-yot.*
bereeps...........	....	....	....	*scappah.*	
warnum...........	....	....	....	*swastecks.*	
mut-ha............	....	....	*stumuy*.........	*stumcowok*......	*a-hak-ne.*

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL.	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH.	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUYATARTI.
12	13	14	15	16
Toit, abri	...	...	*toó-no-tee.*	
Couverture	...	...	*tó-le.*	*star*
Chemise	...	...	...	*hsreah.*
Marmite de terre	...	*enpull, happatull*, aussi « panier ».	...	...
Bain de vapeur (Temescal).	...	...	*ta-mas'-kal.*	
Chaussures	...	*hamayou*	...	...
Peigne	...	...	...	*setiloquet.*
Perles, ornements	...	...	*ho'-woo-too*	*quamunsirash*, [illegible] « monnaie de coquillages ».
Couronne de plumes portée par les chefs	...	*how-wul*	...	...
Pipe	...	*moqueen*	...	...
Tabac	...	*uup* (1)	...	...
Arc	*atim*	*atim.*	*ong'-a-lee.*	arc et flèches. *chut-kla.*
Carquois	...	...	*you'-rah-loo.*	
Flèche	*apul*	*apul*	*mitch'-ka-loo*	...
Hache	...	(en pierre), *oxeil.*	...	...
Couteau	...	*ahaquow.*	...	...
Fusil	...	...	...	*tukush*
Filet	...	...	...	*us chu.*
Bateau, canot	*hha-aeil*	(en jonc), *hekwe*	...	...
Lion	*namatay.*			
Ours	*nimul*	*numul.*	*oo-soó-moo-te* « ours grizzly ».	...
Renard	...	*par how.*		
Loup	...	*hatch-a-cuil*	...	...
Coyote	*hut-ta-pa*, aussi « renard ».	*kattapap*	*kot'-wah.*	...
Chien	*aitch-hut*	*a'ut*	*c'oó-koo*	...
Chat sauvage	*neèmey.*			
Castor	...	...	...	...
Élan	...	...	*oó-woo-you*	...
Antilope	*mool.*	...	*kah'-choo-mah.*	
Daim	*aguuk* « venado »	...	...	...
Écureuil	*hak-ama* « ardella »	*hak-mahl.*	*teé-chah-soo*	...
Lapin	...	*con-i-you.*		
Lièvre	...	*he-quool*	*ep-plaw-lee*	...
Oiseau	...	...	(en général), *hoo'-lo-wen.*	...
Plume	...	...	...	...
Ailes	...	*c'a wal*	...	...
Œuf	...	*a'k-ma-he-yetch*	...	...

(1) Ces indigènes se servent aussi du mot européen « tabac ».

(2) Cheval, *lakah*; putois, *yakwee*; rat musqué, *yahneua.*

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUEÑOS. 21	INDIENS YUMA. 22
....	....	....	....	*tay-hut'h*, *cuchoa*.	
....	*yashám*.				
....	*otóhem*.	....	....	....	*n'umanó-che*.
....	....	....	*hoite*.	....	*see-cool*.
....	....	....	*sol*.		
....	*zrépan*.	*rucoom*.	*colla*.		
....	*mátteri*........	*oya*........	....	....	*d'orbe*; cigare, *neecachais*; fumer, *oseepoo*.
....	*zanúkam*........	*panuka*.	*panduc*........	....	*artim*, *oteesa*.
....	*zawisem*.	*pahwis*.	*pannum*.	....	*nyee pah-esah he*.
....	*ldchaiem*.	massue, *papor*....	....	....	*ata carte*.
....	*cuchillo*........	*tepah*.	*ca-chel-ler*.	....	*neemaro*.
....	....	*potah*; pierre à fusil, *irake*.	*copatda*; poudre, *pulpul*.		
....	*wálin*.	*wahlee*; pagaie, *heukia*.	pagaie, *spreick*. ..	....	*ecalhor*.
mil........	*orósh*.	....	*cuppa*.		
....	*umúgh, magan, loo-poqueho*.	*myall*.			
shedit.					
....	*chucho*.	....	....	....	*howee*.
menlook.					
olit........	*tiron*.				
hummit........	*uluf*.	*potah*.	*doopay*.		
....	....	....	*tchumbo*.		
....	....	*wahren*.	*buoy* (2)........	(3).	(4)
chilchil........	*shaklin*.	....	*rorterera*.	....	*a'erma*.
....	*zayo*........	*swahrah*........	....	....	*sah with'l*.
....	*wirdk*........	*reteemua*........	*wahchewa*.		
....	*twa*.				

(3) Cheval, *mo-quue* ou *hut*; mulet, *ah-hut* ou *moolt*.

(4) Cheval, *huts*.

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL.	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH.	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUTATAMYS.
12	13	14	15	16
Toit, abri	...	...	*toó-no-tee.*	
Couverture	...	...	*tó-le*	*star*
Chemise	...	...	...	*hsreah.*
Marmite de terre	...	*enpull*, *happatull*, aussi « panier ».	...	...
Bain de vapeur (Temescal).	...	...	*ta-mas'-kal.*	
Chaussures	...	*hamayou*	...	...
Peigne	...	...	...	*setiloquet.*
Perles, ornements	...	...	*ho'-woo-too*	*quamunsirwash*, aussi « monnaie de coquillages ».
Couronne de plumes portée par les chefs	...	*how-wul*	...	...
Pipe	...	*moqueen*	...	...
Tabac	...	*uup* (1)	...	...
Arc	*atim*	*atim*	*ong'-a-lee*	arc et flèches. *chutolkla.*
Carquois	...	...	*you'-rah-loo.*	
Flèche	*apul*	*apul*	*mitch'-ka-loo*	...
Hache	...	(en pierre), *oxeil*	...	...
Couteau	...	*ahaquow*	...	...
Fusil	...	...	...	*tukush*
Filet	...	...	...	*us chu.*
Bateau, canot	*hha-aeil*	(en jonc), *tekwe*	...	...
Lion	*namatay.*			
Ours	*nimul*	*numul*	*oo-soó-moo-te* « ours grizzly ».	...
Renard	...	*par how.*		
Loup	...	*hatch-a-cuil*	...	...
Coyote	*hut-ta-pa*, aussi « renard ».	*kattapap*	*kot'-wah*	...
Chien	*aitch-hut*	*a'ut*	*c'oó-koo*	...
Chat sauvage	*neèmey.*			
Castor	...	...	...	...
Élan[2]	...	...	*oó-woo-you*	...
Antilope	*mool*	...	*kah'-choo-mah.*	
Daim	*aguuk* « venado »	...	...	...
Écureuil	*hak-ama* « ardella »	*hak-mahl*	*teé-chah-soo*	...
Lapin	...	*con-i-you.*		
Lièvre	...	*he-quool*	*ep-pla--lee*	...
Oiseau	...	...	(en général), *hoo'-lowen.*	...
Plume	...	...	...	...
Ailes	...	*c'a wal*	...	...
Œuf	...	*a'k-ma-he-yetch*	...	...

(1) Ces indigènes se servent aussi du mot européen « tabac ».

(2) Cheval, *takah*; putois, *yahwee*; rat musqué, *yahneua*.

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA.	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO.	
				INDIENS DIEGUEÑOS.	INDIENS YUMA.
17	18	19	20	21	22
...	...	...	...	*tay-hut'l*, *cuchoa*.	
...	*yashám*.				
...	*otóhem*. ...	...	...	...	*n'umanó-che*.
...	...	...	*hoite*. ...	...	*see-cool*.
...	...	...	*sol*.		
...	*zrépan*. ...	*rucoom*. ...	*colla*.		
...	*mátteri*...	*oya*...	...	...	*d'orbe*; cigare, *nee-cachais*; fumer, *oseepoo*.
...	*zanúkam*...	*panuka*. ...	*panduc*...	...	*artim*, *oteesa*.
...	*zarisem*. ...	*pahwis*. ...	*pannum*. ...	...	*nyee pah-esah he*.
...	*ldchaiem*. ...	massue, *papor*...	...	...	*ata carte*.
...	*cuchillo*...	*tepah*. ...	*ca-chel-ler*. ...	...	*neemaro*.
...	...	*potah*; pierre à fusil, *irake*.	*copatda*; poudre, *pulpul*.		
...	*wálin*. ...	*wahlee*; pagaie, *heukia*.	pagaie, *spreick*. ..	...	*ecalhor*.
wimil...	*orósh*. ...	...	*cuppa*.		
...	*umúgh, magan, loo-poqueho*.	*myall*.			
shedit.					
...	*chucho*. ...	...	...	...	*howee*.
memlook.					
coolit. ...	*tiron*.				
shummit...	*uluf*. ...	*potah*. ...	*doopay*.		
...	...	...	*tchumbo*.		
...	...	*wahren*. ...	*buoy* (2)...	(3). ...	(4)
chilchil...	*shaklin*. ...	...	*rorterera*. ...	...	*alerma*.
...	*zayo*...	*swahrah*...	...	...	*sah with'l*.
...	*wirák*...	*releemua*...	*wahchewa*.		
...	*twa*.				

(2) Cheval, *mo-quuc* ou *hut*; mulet, *ah-hut* ou *moolt*.

(4) Cheval, *huts*.

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Condor	...	...	...	*cayas*, aussi « vautours.
Vautour	*buitch*	*chweve-came*, litt. « le plus grand oiseau ».	*khey*	*nuppi* « aigle »
Épervier	*huth*	*ki-chak-e-wan*	*cheya*	*caerui*
Hibou	...	...	...	...
Paisano, ou oiseau aux serpents				
Oie	*wut-wut*	*hawk-a-naw*	...	*patch*
Dindon	*hootz-a-vy*	*sul*	...	*humish*
Canard	*alo-etch-a*	*es-taw*	*ta*	*epe*
Merle	...	...	...	*sucrin*.
Pigeon	*hollont* « tourterelle de terre ».	*pick-va-va-wa-nick*	*mayu*	*molmol*
Caille	*utternillin*	...	*sav-gak*	*acas*
Perdrix	...	*im-si-yah-han*.		
Corbeau	*al-uitch*	*hate-nawr-sauck*	*hhi*	*sharac*
Oiseau-mouche	...	...	...	*umanu*.
Poisson	*lof-itz*	*scope*	*sha*	*helai*
Esturgeon	*urak-hyakut*	*schake-ki-her*.		
Saumon	*lof-it*	*alm*	*sha*	*hurac*
Truite				
Sardine	...	...	...	*tupur*.
Moules	...	*sick-ku-ish*	*haa*	*sharo*
Moules de rivière	*tulpenna*	*ach-sa-hi-ish*	*haa*	...
Avelone[1]	*aususch*	...	*kow*	*tupsesh*
Baleine	...	*es-skate*	*eshim*	*chime*
Requin	...	...	...	...
Phoque	*ki-win-ess* « loutre ».	*my-want*	*mustalaka*	...
Serpent	*nat-chit*	*ep-soon*	*harbolis*	*mumana*
Serpent à sonnettes	*way-ak*	...	...	*hinchirua* « colabre ».
Vipère	...	...	...	...
Tortue	*lok-in*	*as-sac-wo* « tortue de mer ».	...	*aunishmin* « tortue d'eau ».
Lézard				
Grenouille	...	...	...	...
Sauterelle	*lima-nux*	*chano*	*chako*	*urua*
Mouche	*bol-loy-e*	*at-chuf-nave*	*samo*	*mumura*
Moustique	*cotch-itz*	*suck-cum-taup*		*cashup*
Pou	...	...	...	...
Puce	...	...	...	...
Blanc	*chak-un*	*chin-chaff*	*basha*	*losemin*
Noir	*chub-buk*	*ick-harrum*	*hatza*	*murtusmin*
Rouge	*col-kil-y*	*auck-coon-ish*	...	*patiamin*
Bleu	*che-u-ki*	*choo-quin*	*katza*	*murium*

[1] *Avelone* ou *aulone*. C'est le nom que donnent les Indiens de Carmelo à un coquillage du genre *Haliotide*, vulgairement

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD. 6	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY. ESLÈNES. 7	RUNSIÈNES. 8	DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA. 9	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ. 10	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL. 11
			unuk « aigle »		*lo ϖo.*
wa-sack-a			*slok ka ϖa*		*lo ϖo.*
shukka, shier, cukoon.			*kellek*	*leklek*	*ashout* ; petit épervier, *pakisha.*
			shakϖa ; chat-huant, *muh-mu.*		
laalk.			*ϖaϖa*	*gϖas.*	*we-shara.*
tutelow.					
yurrun.			*olϖashkola*		*che-ee.*
hur-row					*ma-kau-oo.*
ek-sen			*iya ma ma*		*ka-kar.*
cacoro			*hach*	*kuigim*	*oϖ-kutch.*
uraka			*alemu*	*layesh*	*que-ue.*
uraka				*coϖϖotch.*	
hak-kow			*taϖ*	*nimloak-tchuch*	*achin-ka-hi.*
				cleh.	
aulones			*ta-hya.*	*teeah*	*a poϖ.*
traim			*pah-hat*	*puclue*, pl. *aghebuclue.*	*que-hote, ka-hote.*
				onyokoo.	
suscht.				*uckpaush.*	
lessan.				*phschosh.*	
iep			*celakhel*		*shote.*
			ha shap ; serpent noir (*black-snake*), *pes-asp.*		
ornin « tortue d'eau ».				*tecke*, aussi « tortue d'eau ».	
			emey-kahaya.		
po-lo-kus			*tuk ha*	*panaxashoo*	*ϖay-et.*
mumuru				*ooloopou-ouk.*	
mumuru				*leegheghe.*	
			shekash.		
			estaep.		
pahalast				*alapupeϖ*	*ara-xat-i.*
rokoϖst				*lastepeen*	*upei-ka.*
yurtust-yucrit				*lissloo*	*qua-o-ka.*
chu-zutzka				*lastepeen*	*yu-pe-ka.*

Oreille de mer, qui sert de monnaie parmi la plupart des tribus de la Californie.

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUTATAMYS. 16
Condor................	*he-pa-va-roo;* aigle, *hec-ka-pa.*	....	....	....
Vautour................	....	*ishpa.*		
Épervier................	*èchk-pa*..........	*hek-pah-wat.*		
Hibou................	*his-chat;* hibou cornu, *oo-ou.*	*hetcha-ak;* hibou cornu, *kit-ta-quack.*		
Paisano, ou oiseau aux serpents................	*tit-pu.*			
Oie................	blanche, *sim-quou;* noire, *la-luk.*	*chor*..........	....	....
Dindon................	....	*hih-pe.*		
Canard................	*y-yown*..........	*han do mou*..........	....	....
Merle................				
Pigeon................	....	*kiwey*..........	....	....
Caille................	*hafh-mau* « caille huppée ».			
Perdrix................	....	*ug-ma.*		
Corbeau................	*a-hatuy*..........	*ahan*..........	....	....
Oiseau-mouche..........				
Poisson................	*cas-sow*..........	*hot-ch-ya*..........	....	....
Esturgeon................	....	....	....	....
Saumon................	....	*e-wey*..........	*ko-sum'-moo*..........	....
Truite................	....	....	*ah'-woo*..........	....
Sardine................				
Moules................	*ka-hul*..........	*ca-huool.*		
Moules de rivière........				
Avelone................	*enekel*..........	*hit-cul*..........	....	....
Baleine................	*huk-a-pun*..........	*ishpan.*		
Requin................				
Phoque................	....	*pap-pil-ya*..........	....	....
Serpent................	....	....	....	....
Serpent à sonnettes........	*kneei-co-ceil*..........	*he-uhey*..........	*lah-war'-tee*..........	....
Vipère................	....	....	*nep'-pe-soo.*	....
Tortue................	....	*ka-kup*..........	....	....
Lézard................	....	....	*yoú-woo-le*..........	....
Grenouille................	....	....	....	....
Sauterelle................	*ta mow*..........	....	....	....
Mouche................	....	*nespiel*..........	....	....
Moustique................	....	*muspuil*..........	....	....
Pou................				
Puce................				
Blanc................	....	*nomasup*..........	....	....
Noir................	....	*neil*..........	....	....
Rouge................	....	*euhat*..........	....	....
Bleu................	....	*ha-pussoo*..........	....	....

(1) Pivert, *pennock.*

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA.	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO.	
				INDIENS DIEGUENOS.	INDIENS YUMA.
17	18	19	20	21	22
....	....	....	....	....	*es-patch* « aigle ».
lok-lok.					
lad-it.............	*shakkan.*				
....	*arawa.*				
eak.............	....	*oteelish* (1).			
....	*oyo*..........	....	*maccoye*........	....	*achee.*
....	*úrak.*				
newey............	*chipál*.........	*cheric.*			
....	....	*cheric.*			
....	....	....	....	*coquithue* « monnaie, argent ».	*pook* « collier ».
mem-touley « loutre ».					
....	*eppigna, húrumish.*	*presunfrau.*			
....	....	....	*solah.*		
....	*aunnishonen*......	*aaunishmau.*			
....	....	....	*pitchard.*		
....	....	....	*tutom* « crapaud ».		
ecelik.					
....	*mumurigh*.......	*momuah*.........	*emebooloo* (2).		
....	*homoshki.*				
....	*noskómini*.......	*lasoahmin*.......	*cuo-nue*.........	....	*haur-darlk.*
....	*mustúshmini*.....	*sholcohte*........	*peabody*........	....	*quin-eele, n'yulk.*
....	*utchámin*........	*chitcohtee*.......	*chip-puck*........	....	*achawult.*
....	*chitkómini*.......	....	*queen*...........	....	*awoosurche.*

(2) Guêpe, *spony*; fourmi, *pussyoelo*.

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Jaune	*hommo*	*suck-win*		*lachcamin*
Vert	*che-u-ki*	*soo-quin*		*neru*
Grand, gros	*mat-trik*	*gatche*	*barthen*	*oo-tres*
Petit	*cootchak*	*ni-nam-itch*	*cutch*	*niuma*
Fort	*sha-wuy*	*sac-ru*	*ya*	*tuise*
Vieux	*mock-u-la*	*pe-nuch*	*budsika*	*juhoc-nish*
Jeune	*wit-e-pi*	*yan-ift*	*hutch*	*cotocma*
Bon	*in-dis-e-a-kuitch*	*yapes*	*natsyo*	*ursheshmin*
Mauvais	*patrakuitch*	*carim*	*nesayo*	*hutesmin*
Beau	*hatchamin*	*yam-itch*	*nutsyo*	*amshosmin*
Laid	*pah-utz*	*pa-yam-itch*, litt. « pas beau ».	*nesayo*	*ectes*
Vivant	*hatumaho*, aussi « vie ».	*omi-zah* « vie »	*muperru*, aussi « vie ».	*ash-ho-udra*
Mort	*tow-traa*, aussi « trépas ».	*to-ave* « trépas »	*alkow*, aussi « trépas ».	*semoshti*
Froid	*hos-o-um*	*as-seck*	*kasee*	*tarshi*
Chaud	*shup-ill*	*pim-cue*	*phut*	*cai*
Doux				
Amer				
Acide				
Chef	*tun-e-chit*	*yaree*; *arrah* « riche indien ».	*chi-yadul*	*uit-tr. s*
Guerrier	*pache-chin*	*crum-man*	*tenay-yago*	
Ami	*tim-i*	*ack-kitch*		*onient*
Nom	*ep-pis*	*oos-wo-ie*		*racat*
Affection		*shi-ru*		*nunco*
Lait				
Bataille				
Maladie				
Colère, haine				
Amour				
Baiser				
Fatigue				
Sueur				
Soulagement				
Mauvaise odeur				
Liberté				

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD. 6	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY. ESLÈNES. 7	RUNSIÈNES. 8	DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA. 9	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ. 10	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL. 11
....	....	....	....	*liskeghen*.	*takapi*.
chu-chutza.	....	....	....	*liskeghen*.	*takapi*.
irsh-rak.	*putuki*.	*ishac*.	....	*innoo*.	*ca-ruhl*.
pus-sut.	*ojusk*.	*pishit*.	....	*gooch-jew*.	*chi-noo*.
hekschurtz.	....	....	....	*aughwashahalalaw*.	*hurr-ka*.
ayushun.	....	....	....	*a-coochew*.	*er-ha-po*.
cinayunk.	....	....	....	*alalushook*.	*how-miy*.
mischik.	....	....	....	*yaya*.	*te-hur-wy*.
katchish.	....	....	....	*anysnems*.	*ma-hy*.
missik.	....	....	....	*sihienolaughew*.	*caboche*.
katchish.	....	....	....	*auglewy*.	*mahy*.
wase-rey, aussi « vie ».	....	....	....	....	*yahitiha*, aussi « vie ».
lakust, aussi « trépas ».	....	....	*shuekshaw*, aussi « trépas ».	*alocopoke* ; trépas, *taannish*.	*am-rlya*, aussi « trépas ».
taaer.	....	....	*sutatah*.	*actaw*.	*yamonyocho*.
tak.	....	....	....	*lishsherk*.	*yamanyhustkomo*.
ya-ya-runk.	....	....	....	*ghotah*.	*to-mayre*.
....	....	....	....	*atchitchchuch*.	*ma-hay*.
kow-uk.	*mish-fe*.	*kauk*.	....	*paughken*, pl. *paughaken*.	*pay-a-yan*.
nepey.	....	....	....	*paththay*.	
kuuesh.	....	....	*stropeit-essak tek* « grande amitié ».	*shaughtemone*.	
....	....	....	*siutek*.		
....	....	....	*eshtaush*.		
....	....	....	*yokpatcchis*.		
....	....	....	*sak atuk po-it*.		
....	....	....	*chohoe*.		
....	....	....	*haloy jou*.		

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEH OU TUTATAMIS. 16
Jaune	…	*ha-quack*	…	…
Vert	…	*ha-pussoo*	…	…
Grand, gros	…	*matta may*	…	…
Petit	…	*matt-illimam*	…	…
Fort	…	*se-perr*	*kah-woo'-wah*	…
Vieux	…	*koorue*	…	…
Jeune	…	*lamum*	…	…
Bon	…	*ahun*	*koo'-che* (1)	…
Mauvais	…	*whal-ich*	*oo'-suo-too*	…
Beau	…	*ahun*	…	…
Laid	…	*whal-ich*	…	…
Vivant	…	*ahun*, aussi « vie »	…	…
Mort	…	*mal-hay*, aussi « trépas »	…	…
Froid	*hi-chur*	*hechur*	…	…
Chaud	*ku-pil* « chaleur »	*har-rour*	*woo'-loo-too* « chaleur »	…
Doux	*mee-y hul*	*neyuel*	…	…
Amer	*huk-kwuo*	*ha quack*	…	…
Acide	…	*wil-itch*	…	…
Chef	…	*quipuy*	*hi-yah'-po*	…
Guerrier	…	*qui namyi*	…	…
Ami	…	*haca muy*	*wal'-lee*; amical, *mee'-wah*.	…
Nom	…	…	…	…
Affection				
Lait	*'h h-miy.*			
Bataille				
Maladie				
Colère, haine				
Amour				
Baiser				
Fatigue	…	…	*tan'-oo-gock.*	
Sueur	*he-pillk-muck-aray*	…	…	…
Soulagement	…	…	*to'-lem.*	
Mauvaise odeur	…	…	*toke'-to-kah*	…
Liberté	…	…	…	*thun.*

(1) Bon enfant, *Esh'-el-lo koo'-chee*; bonne femme, *koo'-che o'-sah*; mauvais homme, *oo'-soo-too*, *Nong'-ah*; homme puis-
au substantif semble être déterminée uniquement par l'euphonie.

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUENOS. 21	INDIENS YUMA. 22
....	*cashrishmini*......	....	*coches*..........	....	*aquesque*.
....	*chitkomini*.......	....	*sponno*.........	....	*atsowoomehe*, ou comme «bleu».
....	*wettél*..........	*ahnih*..........	*musk*, *costal*....	....	*otaique*; très grand, *epuilque-n'ya-mook*.
....	*kushukmini*......	*ochirehush*.......	*tu tu*, *serete*; *dolah* «maigre».	....	*onoloque*.
....	*ruishf. shmini*.....	*cacmumish*.......	*lus lus*.		
....	*kuntach*.........	*untach*; faible, *potostee*.	*elmano*; faible, *cadudus*.		
....	*zíresh*.				
....	*orehishmini*......	*horsha*..........	*winem*..........	*han*, *hanna*.....	*ohotek*; très bon, *ahote'k-a hane*.
....	*ektémini*.........	*ecte*............	*wassum*........	....	*awooseerche*, *n'youdmick*; très mauvais, *halulkahuac*.
....	*tshmet*..........	*horshah*.........	....	....	*chau-ac*.
....	*sasmoshmini*.....	*ecteh*...........	....	....	*ee-pah*.
....	*kamishmini*......	*isha*; vivre, *we too*.			
....	*óttone*..........	*kurwishta kurwee*; mourir, *huorwine*.	*hurwista*.		
....	*kówi*...........	*cawee*..........	*put*...........	....	*huts-eelo*.
....	*lawá*...........	*lahwce*.........	*euco*..........	....	*ep-elk*.
....	....	*oeechee*.			
....	....	*ecte*.			
....	....	*suta*.			
....	*captán*.........	*metush*.........	*ish*...........	....	*cohote*; homme riche, *ee pa'h han*.
....	*achishmini*......	*rcheuc*.........	....	....	*conniee*.
....	*arúém*..........	*ahcho*..........	*merol*.........	....	*n'yet'l*.
....	*zushui*.				
....	....	....	*loop kit* «suer».		
....	....	....	*toctaw*; *pitche* «saleté».		

sant, *Nong'-ah kah-woo'-tah*; chef ami, *Hi-yah'-poo Koo'-che Mee-tah*. — La place que doit occuper l'adjectif par rapport

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Est	*officiany*	*to-var-oop*	*alhubaroa*	*yacmu*
Ouest	*cop-pram*	*to-voe-co-ru*		*arras*
Nord	*hosminin*	*car-rook*		*tamarte*
Sud	*humtinin*	*eu-rook*	*gachawe*	*ramay*
Je	*na*	*na*	*taw*	*can*
Tu	*mein*		*ma*	*uaia*
Il	*sakwa*	*pi-cuc*	*ma*	*neppe*
Nous	*my*	*nu*	*taw*	*maxent*
Vous	*my*	*aim*	*taw*	*aiha*
Ils	*monok*	*pi-ome*	*me*	
Celui-ci	*nim*	*pi*	*petam*	*neppe*
Celui-là	*mo na my*	*pi-um*	*mepal*	*hemit*
Qui	*bim*	*ack-currey*	*keyati*	*atu*
Beaucoup	*money*	*tye*	*cumsa*	*yasir*
Tout	*kit-y-my-ma*	*co-wo-ri*	*meyas*	*nuppi*
Aujourd'hui	*hylin*	*a-tam*	*dammal*	*naja*
Hier	*monanin*	*e-pitt*	*neyyah*	*uican*
Demain	*men*	*e-man*	*dewem*	*munsa*
Oui	*ha-ha*	*hah*	*a-a*	*eje*
Non	*nim-nim*	*pa*	*que-e*	*ec-ka*
Près	*chyah*	*ni-hitch-itch*		*amatica*
Très				
Où, d'où				
En haut, au-dessus				
En bas, au-dessous				
Manger	*lo-e-up*; grand festin, *wotaum*.	*avish*		*amay*
Boire	*ukun*	*con-ish*		*uit*
Courir	*lehimk*	*quu-dip-ship*		*uricay*
Danser	*wotey*	*wo-wo-ain*		*c'itte*
Aller	*shok-um*	*chow-rah*		*hui-coo*
Venir	*sel-ly*	*ouk-e-ua*		*uate*
Chanter	*hattimk*	*pack-ko-ru*		*shane*
Dormir	*bow-ik*	*e-quate*		*echen*
Parler	*trakul*	*chope*		*aiua*

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD. 6	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY.		DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA. 9	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ. 10	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL. 11
	ESLÈNES. 7	RUNSIÈNES. 8			
arro-a ish ma	...	...	...	*tits-owah.*	
arro-akishma	...	...	...	*paskpielaw*	*yamopocorutamit.*
rumsenta	...	...	...	*mileemon*	*ro-mee.*
cakul	...	...	...	*minawan.*	
ka.	*nitscha* « mon »	*ka* « mon »	...	*no-oh.*	*no-ma.*
may.	*nimstaha* « ton »	*me* « ton »	...	*pee-ee.*	*oma.*
may.	...	...	...	*woo-ta.*	*parama.*
ka.	...	...	...	*mee-tche*	*yomomaw.*
mak.	...	...	...	*hiewoo-tah.*	*omono-awiwin.*
uttey.	...	...	...	*hiewoo-tah.*	
nepey.	...	...	...	*thuyou.*	
nupee.	...	...	...	*ichtwo.*	
ampaynope.	...	...	...	*eho-oh.*	
ekhey.	...	...	...	*tala-ketch.*	
immey.	...	...	...	*tehtwokeh.*	
nay-ya.	...	...	...	*mantey.*	
u-ik.	...	...	...	*poa-ah.*	
char-o-wey.	...	...	...	*maktechal.*	
ay.	...	...	...	*yuatuah.*	
cowiy.	...	...	...	*anishtuo.*	
say-a-ney.	...	...	...	*kaham.*	
...	...	...	*sheshakwa.*		
hemoki.	...	...	*aushun*	*asstah.*	
ukis.	...	...	*ukumel.*	*chakmil.*	
witchup.	...	...	...	*keewawih.*	
cheet.	...	...	...	*namahulan.*	
kin.	...	...	où allez-vous? *nukunla?*	*alahe.*	
i.	...	...	...	*nappiet.*	
chunnoy.	...	...	...	*alachuwatch.*	
etturh.	...	...	...	*nayool.*	
retch.	...	...	...	*hiloolou.*	

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUTATAMYS. 16
Est	...	*ne-a-che-puckchis.*		
Ouest	...	*ne-yu-hup.*		
Nord	...	*ka-tuhl.*		
Sud	...	*a-waks.*		
Je	...	*ah-hun*	...	...
Tu	...	*ne-yar*	...	...
Il	...	*ah-hun*	...	...
Nous	...	*hin-ya*	...	...
Vous	...	*ma-ya mut*	...	...
Ils	...	*ma-ya-wup*	...	...
Celui-ci	...	*ah-hun*	*net'-net*	...
Celui-là	...	*ah-hun*	*na'-wa*	...
Qui	...	*ah-hun*	...	...
Beaucoup	...	*ahun-simirey*	...	...
Tout	...	*ah-hun, maya-wup*	...	...
Aujourd'hui	...	*n'pi'-pilya*	...	...
Hier	...	*tinney*	...	...
Demain	...	*may yokal*	...	...
Oui	...	*ah-hun*	*hoot', hoot'-too*	...
Non	...	*ho-mow*	*no*	...
Près	...	*sii*	...	...
Très				
Où, d'où		...	*winn'-nee* (1)	...
En haut, au-dessus		...	*ee'-zum*	...
En bas, au-dessous		...	*ah-lo'-wen*	...
Manger		*assowo*	...	...
Boire		*assee*	...	...
Courir	...	*annow*	...	...
Danser	...	*ennema*	*kah-lan'-no*	...
Aller	...	*kalyapai*	*wook'-soo*	*sahtasre*
Venir	...	*ka-u-widis*	*oo'-nee*	*unretah*
Chanter	...	*kachi you*	*moo'-a-lee*	...
Dormir	...	*cha-ma*	*too'-yem*	...
Parler	...	*kayba*	...	...

(1) Où allez-vous? *Winn'-nee Wook'-soo?* d'où venez-vous? *Win'-nee Oo'-nee?* — A travers, au delà, *kah-to'-wen.* — Combien cela coûte-t-il? *Me to'-kah?* — Merci, *ó-kas-see;* adieu, *wook'-sum.*

(2) Quelque chose, *te ta tree;* rien, *ah kin tra.* — Quoi? *hinto?* quelle chose? *hinto pisah?* quelle personne? *mato pisah* — Tôt, *uyue;* tard, *wa'rap;* tout à l'heure, *yawash;* *ah kwa carne;* peut-être, *yawahcarne.* — A l'intérieur, [illegible] à l'extérieur, *eahre;* sur, *peshah;* dans, *nosha;* dans le ciel, *noshah renemoo;* dans la maison, *nosha ruwah.*

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUENOS. 21	INDIENS YUMA. 22
....	*ettésh*..........	*cahnah*..........	*niexe*..........	*n'yah*..........	*n'yat.*
....	*méne*..........	*mene*..........	*menkee*..........	....	*manto.*
....	*arúkshi*..........	*wache*; aussi «*ellen*».	....	*poo*..........	*habritzk.*
....	*makkén*..........	*hache.*			
....	*makkam*..........	*macum.*			
....	*nekám*..........	*necumsa.*			
....	*népe*..........	*napahoetichnenamoo, napahintroka*; ceux-ci, *necummakak.*	*hed-dam*; ici, *hed-dad-da.*		
....	*waka.*				
....	*mátto*..........	*mato.*			
....	*makkamémen*..........	....	....	....	*epailque.*
....	*emmen*..........	*ketee*; une partie, *tupnenanum.*			
....	*nesa*..........	*tahahte*..........	....	*en yat'l*..........	*lueel-yoh.*
....	*uikkani*..........	*ushrishtuc*..........	*bulhe*..........	*matin yat'l*..........	*ten-igh.*
....	*ushish*..........	*usrish*..........	*tuchino*..........	....	*qualayoque.*
....	*ehe*..........	*heah*..........	....	*ho*..........	*ah-ah, oh.*
....	*ellekish*..........	*akwee*..........	....	....	*cabarra, cabarque* (3)
....	*émmesh*..........	*ne-o-ki*; loin, *nuhuen.*	*herroda*; loin, *lah ho.*		
....	....	....	*hahmode*..........	ici, *pee.*	
....	....	*renemoo*..........	*wotah.*		
....	(2)..........	*ooram*..........	*waketee.*		
....	*ammai mene* «je mange».	*ahmush*..........	*pah*..........	*asao*..........	*asao, hatchamun.*
....	*weto mene*..........	*owahto*..........	*moh*..........	*aysail*..........	*asee, hasue.*
....	*elektonkei*..........	*ahcamtoha*..........	*dock*..........	....	*co-no.*
....	*tokenen*..........	*irshah*..........	*yomosha orcume*..........	....	*ah hese, chee-nine.*
....	*achki*..........	*ieni*..........	*oyah*..........	....	*n'yee moon, atcoberquie.*
....	*ayi*..........	....	*oleppa* «viens ici».	....	*que-digue-keerdeek, nyuck ayack.*
....	....	*harwee*; rire, *omamoshem.*	*soll*; rire, *kyah*..........	....	*atchaarseevatch.*
....	*ettini*..........	....	*yah, yoh*..........	....	*aseeniah*; avoir sommeil, *eepore.*
....	*nonoénti*..........	*atemshirlee*; appeler, *hi ye.*	....	....	*quer-quer, atchahquerck.*

(3) Voici quelques exemples de phrases du dialecte des Yuma : Comment vous portez-vous? *quiyayvaymaydeek?* — Je m'en vais, *n'yee moom*; je vais monter, *metukadeek*; je vais chez moi, *atcoben-quie nye-val-yah-yee-moon*; il est heureux que je retourne chez moi, *at co-berquie-n-ya-ral-yah-me-moom-ah-hate'k*; je pars bientôt, *accourt n'ya-mooms.* — Donne-moi, *encerque*; donne-moi du tabac, *o-oobe-encerque.* — N'en as-tu pas? *no-py-am?* je n'en ai pas, *noyopeke*; tu en as, *how wodowk.* — Il n'est pas ici, *cobanque.* — Qui vient là? *yamabarque?* — La femme est belle, *seen yae-n'ye hau ac*; l'homme est laid, *cepah n'ye a nac.*

FRANÇAIS.	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH.	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL.	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ.
1	2	3	4	5
Voir	*tray-ik*	*mose*	…	*hiri-ri*
Entendre				
Aimer	*wanin*	*cose-ir-roe-vort*	…	*hasan*
Tuer	*bok*	*e-vachi*	…	*nimi*
Marcher	*hewate*	*a-hoc*	…	*chaumespi*
S'asseoir	*hol-lus*	*e-ki-rush*	…	*taurait*
Se tenir debout	*mu-trik*	*i-yer-ish*	…	*corhonmi*
Se reposer				
S'éveiller				
Se débarrasser				
Rester				
Penser				
Un	*hosininin*	*yis-ah*	*kalli*	*impech*
Deux	*nut-trun*	*ock-hock*	*hotz*	*uthin*
Trois	*il-ka-ume*	*qnu-rah*	*humka*	*caphan*
Quatre	*hotpoona*	*pase*	*caddol*	*catuash*
Cinq	*itzanik*	*trope*	*lema*	*mishur*
Six	*cho-lip-e*	*kid-dio-witch*	*sao*	*saguen*
Sept	*numcheney*	*ock-kin-ni-witch*	*kolaus*	*tupuytuc*
Huit	*ponoy moloish*	*quo-rah-kin-ne-witch*	*kadol*	*usatis*
Neuf	*yaet-ta-win*	*etro-pe-tish-e-ah*	*gin*	*neu-ku*
Dix	*numchala mocloesh*	*e-try-yah*	*hidelema*	*i-esh*
Onze	*nukchin-chey*	*e-try-yah-curra-yis-ah* « dix et un ».	*kalhytz*	*imheshwacmish*
Douze	*monos*	*e-try-yah-curra-ock-hock* «dix et deux».	…	*uthenüsh*
Treize	*cownin*	*e-try-yah-curra-qnu-rah*.	…	*capan-üsh*
Quatorze	…	…	…	*catush-üsh*.
Quinze	…	…	…	*mishur-üsh*.
Seize	…	…	…	*saquen-üsh*.
Dix-sept	…	…	…	*tupuy-tac-üsh*.
Dix-huit	…	…	…	*natis-üsh*.
Dix-neuf	…	…	…	*ni-koo-üsh*.
Vingt	*numitch*	*ock-e-try* « deux dix ».	…	*uthin-i-ucsh*
Vingt et un	…	*ock-e-try-curra-yis* « deux dix et un ».		

(1) Treize se rend par « douze et un » ; vingt et un , vingt-deux , etc. sont composés de *vingt* et de *un*, de *vingt* et de *deux*, «

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD.	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY.		DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL.
	ESLÈNES.	RUNSIÈNES.			
6	7	8	9	10	11
camasak	…	…	…	*naptil.*	
aysalatcheny	…	…	…	*ooyouwanish.*	
camusnim	…	…	…	*namalawan.*	
makinnea	…	…	*alpahtar*	*keloualoual.*	
trakarup	…	…	…	*pisknehigh.*	
lat-si-up	…	…	…	*cahkan.*	
imhala	*pek*	*enjala*	*pakas*	*ismala*	*po-koo.*
utis	*utay*	*uttis*	*eshko*	*ischum*	*wa-hay.*
capis	*julep*	*kappes*	*massec*	*maseghe*	*pa-hey.*
utrikin	*jamajus*	*ultizim*	*scumu*	*scumoo*	*wat-sa.*
halis	*pemajahala*	*hali-izu*	*ehtepagas*	*sietisma*	*mahar.*
halasaeken	*pequealanai*	*hali-shakem*	*itisheau*	*sietischum*	*pawahe.*
utumesacken	*julep-julanai*	*kapkamai-shakem*	*etemassa*	*sietmasshugh*	*wat-sa-kabiya.*
cuku mishaki	*julep-jualanai*	*ultumai-shakem*	*malawa*	*malawah*	*wa-hish-watchsa.*
pak	*jumajus-jualanai*	*pakke*	*spa*	*spah*	*mahar-cabearka.*
tanzaakt	*tomoila*	*tam chatz*	*cheahwa*	*kascum*	*wa-hish mar* (2).
imalawa-h	…	…	*tayloo*	*tellew.*	
utis-a-h	…	…	*masaescomu*	*masighpascumoo.*	
capis-a-h	…	…	*ca-el pakas*	(1)	
utis-tanza	…	…	*saw-yu*	*ischumpasqunsheum.*	

[2] Ces Indiens ne comptent pas au delà de dix.

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTES OU TUTATAMYS. 16
Voir		*neou*		
Entendre				
Aimer		*minaworl*		
Tuer		*yamutch*		
Marcher			*wo'-num*	
S'asseoir		*kanup*		
Se tenir debout		*ka-pa-que*		
Se reposer			*choo'-sock.*	
S'éveiller			*soo'-ye-nem.*	
Se débarrasser			*wee'-kum* (2).	
Rester				*setah* (3).
Penser				
Un	*khin*	*hin*	*keng'-ah*	*klusha*
Deux	*howup*	*ho wop*	*o-te'-go*	*narke*
Trois	*howmuk*	*ho muk*	*to-lor'-ko-soo*	*tarke*
Quatre	*chipuk*	*se pupp*	*oy-is'-sah*	*tinche*
Cinq	*azelnamatquahit*	*serupp*	*mo'-soo-kah*	*squallah*
Six	*azel doihil kian*	*chin hok*	*tah'-moo-kah*	*kostahne*
Sept	*azel dohow wok-yam*		*ken-neck'-koo-koo*	*chittah*
Huit	*azel chipiyam* (1)		*kah-woon'-tah*	*nahhuzendah*
Neuf			*wo'-hah*	*klundah*
Dix			*nia-ach'-ah*	*quiesse* (4)
Onze			*keng'-ah-te*	
Douze			*o-tuck'-soo-ka-na*	
Treize			*to-lork'-soo-ka-na.*	
Quatorze			*oy-ick'-soo-ka-na.*	
Quinze			*mo-sook'-soo-ka-na.*	
Seize			*tah-mook'-soo-ka-na.*	
Dix-sept			*ken-neck'-soo-ka-na.*	
Dix-huit			*kah-woon'-tah-se.*	
Dix-neuf			*wo-hah'-ka-se.*	
Vingt			*ni-atch'-ah, o-te'-go, nem* «deux fois dix».	
Vingt et un				

(1) Il n'existe pas de mots pour neuf ni pour les nombres au-dessus.

(2) « Débarrassons-nous de ce fléau », *Woo'-hoo Wee'-kum na Toke'-to-kah.*

(3) Nous ajouterons quelques phrases qui peuvent donner une idée de ce dialecte : *Hoo-yah'koo?* comment vous portez-vous? *Koo'-che O'-kas-see,* très bien, merci; *Woo'-hoo Ah-wong'-ah,* changeons d'habitation; *Woo'-hoo Ak-wong'-ah Kah-to-wes,* transportons notre habitation de l'autre côté de la rivière; *Tee'-nay* ou *net'-net?* comment appelez-vous cela? *Ko-sum'-mo,* *Wal'-lee,* un saumon, mon ami; *Koo'-chee Chah'-muck?* est-ce bon à manger? *Hoot'-too, Koo'-chee Skotch'-ya,* oui, très bon en vérité; *Hak-ki'yin-nem, Chah'-muck, Wal'-lee,* j'ai très faim, donne-moi à manger, mon ami; *O'-kas-see, Woo'-ditch, Wal'-lee, Wal'-lee, Wook-sum,* merci, nous partons, amis; adieu; *Sar'-too-luck-sick,* expression d'admiration ou de surprise; *Sharl'-pet,* expression de mépris; *Kah-nut',* expression de dégoût.

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA. 17	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA. 18	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO. 19	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA. 20	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO. INDIENS DIEGUENOS. 21	INDIENS YUMA. 22
....	*himmoy*.	*ahtemhimah*.	*hin, chine*.	....	*o-ook*.
....	....	*atemtuhe*.........	*tuca*.		
....	*nonowenti*.	....	....	....	*amoohan*; désirer, *awonoorch*.
....	*nimi*...........	*meme*; frapper. *atemaster*.	....	....	*aououl*.
....	*wattenti*.	*atahmapa*........	*eah*.		
....	*chawrdi*.	....	....	....	*aunue*.
....	*itmai*.	....	....	....	*abouck*.
....	....	*atemshalahintus*.			
....	*emhém*.	....	*wietem*..........	*hind*...........	*sin, asientie*.
....	*uttia*.	....	*panim*..........	*hawue*..........	*hawick*.
....	*kapan*.	....	*sapuim*.........	*hamook*.........	*hamook*.
....	*kattoash*........	....	*tehuim*.........	*cha-pop*.	*chapop*.
....	*mushúo*.........	....	*markum*.........	*suap*.	*serap*.
....	*shakkén*.	....	*tumbum*.	*sumhook*.	*humhook*.
....	*kennétck*........	....	*tapuhim*.	*suap*.	*patheaye*.
....	*osdtis*.	....	*pentchim*........	*sahook*.	*chiphook*.
....	*zellektish*.	....	*pellom*.	*hippook*.........	*huphamook*.
....	*wésh*...........	....	*matchim*.........	*yainat*..........	*sah-hook*.
....	*tingemaye*.				
....	*utinaye*.				
....	*utiawesh*.				

(*) Reed dit que ces Indiens peuvent compter au delà de dix et nous fournit les mots suivants : onze, *wehesmahar coy puca*; douze, *wehesmahar coy weh*; une fois, *pucushe*; deux fois, *wehes*; trois fois, *puhes*; quatre fois, *watsahes*; cinq fois, *aharrs*; dix fois, *wehes mahares*; vingt fois, *wehes wehesmahar*; cent fois, *wehes-wehes-mahares-wehes-mahar*. Voici, d'après le même auteur, quelques exemples de conjugaison dans cette langue : J'entends, *non im nahacua*; tu entends, *oanahacua*; j'entendis, *non himhacua*; tu entendis, *o-a-nimhacua*; il entendit, *mane himhacua*; j'entendrai, *nop nomhacua*; tu entendras, *opamhacua*; il entendra, *minepamhacua*. — *Je parle, tu parles; je parlai, tu parlas, il parla; je parlerai, tu parleras, il parlera se* rendraient comme dans l'exemple ci-dessus, en conservant la première partie des mots indigènes, et en remplaçant la fin par *sirauaj*. Le verbe est invariable; ses modifications ne sont indiquées que par celles du pronom préfixé.

FRANÇAIS. 1	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE CALAVERAS. 2	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA RIVIÈRE KLAMATH. 3	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-RAFAEL. 4	DIALECTE DES INDIGÈNES du comté DE SANTA-CRUZ. 5
Trente...	*yet*...	*qui-rah-e-try-yah* « trois dix ».	...	*cappan-iuesh*...
Quarante...	*cholipey*...	*pase-e-try-yah*...	...	*catuash-iuesh*...
Cinquante...	*num-chil*...	*trope-e-try yah*...	...	*mishar-iuesh*...
Soixante...	*num-itch*...	*kid-dic-witch-e-try-yah*.	...	*saquen-iuesh*...
Cent...	*ata lini*...	*yis-e-patch-iss*...	...	*tappan*...
Deux cents...	*no-ul*.			
Mille...	*nom dril*...	*e-try-yah-e-patch-iss* « dix cents ».	...	...
Deux mille...	*pon-noy*...	...	...	...

FRANÇAIS. 12	DIALECTE DES INDIGÈNES de SAN-LUIS-REY. 13	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-MIGUEL. 14	DIALECTE DES TRIBUS DES KAH-WE'-YAH ET DES KAH-SO'-WAH. 15	DIALECTE DE LA TRIBU des LOLOTEN OU TUPATANTS. 16
Trente...	...	...	*ni-atch'-ah* ou *to-lor'-kor-soo, nem* « trois fois dix ».	...
Quarante...	...	...	*ni-atch'-ah, oy-is'-sah, nem* « quatre fois dix [1] ».	
Cinquante...				
Soixante...				
Cent...	...	...	*ni-atch'ah, ni-atch'-ah, nem.*	
Deux cents...				
Mille...				
Deux mille...				

(1) Et ainsi de suite jusqu'à cent. A partir de cent, ces Indiens comptent par dizaines. Quand il s'agit d'un nombre indéfini.

DIALECTE DES INDIGÈNES DE SAN-CARLOS DE CARMELO ET DE LA SOLEDAD.	DIALECTE DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE MONTEREY.		DIALECTE DES INDIGÈNES DE SANTA-YNEZ ET DE SANTA-BARBARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de l'île DE SANTA-CRUZ.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SAN-GABRIEL.
	ESLÈNES.	RUNSIÈNES.			
6	7	8	9	10	11
capis tanza..........	....	....	....	*masighepasquash-cum.*	
utitin-tanza..........	....	....	....	*scoomopasquashcum.*	
hyishtanatza..........	....	....	....	*seitischumnasquash-cum.*	
hysukin tanatz.......	....	....	....	*seitischumnasquash-cum.*	
tantzat-suk-ciento ?...	....	....	*cheawaschea*......	*cashcumpasquash-cum.*	
imhalameel.					
utis-mil.					

DIALECTE DES INDIGÈNES de TEHAMA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la Mission DE SANTA-CLARA.	DIALECTE DES INDIGÈNES de la baie DE SAN-FRANCISCO.	DIALECTE DES INDIGÈNES de LA PROVINCE D'YUBA.	DIALECTE DES INDIGÈNES DU COMTÉ DE SAN-DIEGO.	
				INDIENS DIEGUENOS.	INDIENS YUMA.
17	18	19	20	21	22
....	....	*kappanwesh.*			

ils ouvrent et ferment rapidement leurs dix doigts, en répétant : *ni-atch'-ah, ni-atch'-ah.*

ANNEXE N° 2.

LES LANGUES À GRAMMAIRE MIXTE,

PAR M. A. CASTAING.

Malgré la grande latitude que le Congrès des Sciences ethnographiques a bien voulu concéder aux études de linguistique, le moment serait probablement mal choisi pour entreprendre une discussion de pure philologie à l'occasion du sujet que vous avez bien voulu me charger de traiter. Mais, comme le but final de la linguistique consiste à déterminer l'origine et la transmission des idiomes, l'objet en est ethnographique : à ce titre, j'ai dû lui consacrer un chapitre dans le programme de l'ethnographie, et ce chapitre est celui dont je vais exposer les données en les développant et en insistant sur les exemples qui justifient le titre de la présente communication. L'exposé sera purement philologique, mais l'ethnographie en sera le but éloigné.

I. DE LA PHILOLOGIE COMPARÉE.

Cette science est moins récente qu'on ne le dit. Il n'est pourtant point nécessaire d'admettre qu'elle ait été inventée par les anciens Hindous, et que Panini la pratiquait sur une seule langue, ce qui ne l'empêchait pas d'être comparative, deux ou trois siècles avant que l'Inde ne connût l'écriture. Mais Louis de Dieu a fait de la philologie comparée, et de la meilleure, dans la grammaire des langues appelées plus tard sémitiques [1]. Henri Estienne paraît en avoir eu quelque sentiment, et, sans doute, on trouverait d'autres adeptes au commencement de l'ère moderne.

Lorsque les études linguistiques se furent vulgarisées, la commode manie des étymologies mit en vogue la comparaison des mots du vocabulaire : les folles imaginations d'un Goropius Bécanus et d'un Thomassin, sur lesquelles on s'est doctement égayé, n'ont fait qu'ouvrir la voie aux insanités de tout genre, et l'illustre G. de Humboldt lui-même n'a pas dédaigné de sacrifier sur l'autel d'une fausse divinité [2].

La théorie était des plus naïves : lorsqu'elle eut fait son temps, on aborda des exercices plus compliqués. Ayant remarqué, dans les formes grammaticales, une ténacité qui défie le temps rongeur des mots, les révolutions sociales et l'infusion violente des vocabulaires étrangers, Schlegel établit en principe que, à force de remanier et de ressasser sous toutes les formes, on a fini par exprimer dans les termes ci-après :

« La grammaire est l'élément essentiel et, par conséquent, le fondement de la classification des langues. Il ne peut y avoir de fusion entre les langues (c'est-à-dire entre les grammaires de familles différentes) [3]. »

[1] Louis de Dieu, *Grammatica trilinguis, hebraïca, syriaca et chaldaïca*, Lugd. Batav., 1628.

[2] G. de Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der Vaskischen Sprache.*

[3] Max Muller, *Lectures on the science of language*, t. I, p. 76.

A partir de cette découverte, que l'enthousiasme d'une école nouvelle comparait à celle «d'un nouveau monde», on jura d'abandonner à jamais l'examen du vocabulaire pour ne s'occuper que de grammaire comparée, et l'on alla chercher, dans le sépulcre blanchi du sanscrit, les restes plus ou moins reconnaissables des antiques idiomes aryens. Ce fut d'abord le procédé empirique, épluchant les flexions, faisant becqueter les formes de relation, n'admettant, toujours en principe, que les lois directement émanées «de la conscience des peuples». Puis, on se lança dans la recherche théorique de lois plus générales et, croyant avoir saisi les faits qui ont présidé à la division des groupes de langues, on se mit à les classer rigoureusement, à l'imitation des nomenclatures naturelles, oubliant que ces dernières révèlent toute la puissance d'une volonté logique, tandis que les lois du langage, modeste produit de l'action inconsciente de nos facultés et de nos organes, ne donnent que des résultats instinctifs, ordinairement inconscients, rarement raisonnés.

Ayant eu l'occasion, il y a douze ou quinze ans, d'examiner cette question dont la nouveauté avait alors encore quelque charme, j'émis une appréciation que quelques-uns voulurent bien trouver inattendue, mais qui peut se reproduire aujourd'hui sans causer d'étonnement[1]. Les saines idées ont fait, depuis lors, certains progrès, ou du moins l'ardeur des néophytes s'est refroidie avec l'âge. Voici donc ce que je disais :

II. Le dictionnaire et la grammaire.

«Je connais la loi de Schlegel, d'après laquelle la grammaire est tout, et le vocabulaire n'est rien. Je sais aussi ce qu'elle a de vrai et ce qu'elle a de faux.

«Le vrai, c'est la ténacité des formes grammaticales, qui résiste à des épreuves que les racines et leurs dérivés supportent avec moins de bonheur. Le vrai encore, c'est que celles-là attaquent sans cesse celles-ci, qui ne peuvent les atteindre à leur tour. En effet, les mots sont un matériel purement passif qui se laisse transmettre d'une langue à une autre et qui subit toutes les transformations qu'on lui impose, sans exiger lui-même aucune disposition nouvelle dans la manière de s'en servir. Au contraire, les formes grammaticales, par cela même qu'elles se lient à la manière d'être d'une société, tendent sans cesse à ramener à cette manière d'être, à lui asservir tous les éléments qu'elles mettent en œuvre : voilà le vrai.

«Le faux, le voici : on prétend baser sur les éléments de la forme exclusivement l'identité d'origine et les affinités de langue; et, en cela, on se trompe; car «les analogies de «syntaxe, a dit quelque part M. Renan, prouvent ici fort peu de chose; elles tiennent «beaucoup plus à un degré de culture intellectuelle analogue qu'à une identité primi-«tive[2]». Et, en effet, si, par exemple, vous comparez la langue anglaise avec l'hébreu et le sanscrit, vous ne trouverez pas de suffisantes raisons pour la rattacher à la seconde plutôt qu'à la première de ces sources. L'examen des racines pourra seul nous révéler la véritable filiation.

«Le faux consiste à prétendre que les fautes grammaticales sont exemptes de changements. Cherchez, dans la grammaire proprement dite, les éléments du discours, l'article, la déclinaison, la conjugaison, etc.; dans la syntaxe, les rapports réglant les divers aménagements de la phrase : vous ne trouverez plus, dans le français, une foule de règles qui caractérisèrent le latin, le grec, le sanscrit, ses vénérables ancêtres; vous y reconnaîtrez, au contraire, plusieurs lois dont ceux-ci n'eurent pas l'idée. Est-il nécessaire d'en citer des exemples?

[1] *La Linguistique et la science du langage*, dans la *Revue orientale et américaine*, t. X, p. 286-288.

[2] Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*.

«La forme, c'est encore de prétendre qu'il ne peut y avoir mélange de règles se rattachant à des origines diverses. Or, en anglais, l'accord du pronom possessif se fait avec le sujet, comme dans les langues sémitiques, au lieu de se faire avec le régime, comme en grec, en latin et en sanscrit. L'article que le latin avait supprimé reparaît dans toutes les langues néo-latines. La grammaire française est-elle autre chose qu'un pot pourri de lois latines, celtiques et teutoniques, et, comme M. Max Müller le dit plus pittoresquement qu'avec exactitude, «une copie maculée de la grammaire de Cicéron[1]? L'italien, ajoute cet auteur, est le latin, sous une *forme* nouvelle[2].» Qu'est-ce à dire, la forme n'est donc pas la chose essentielle du langage? Si l'italien est du latin, c'est par le dictionnaire, qui est presque le même, car la grammaire a changé à la suite de l'invasion des Barbares. Ailleurs, les règles se modifient selon le caprice des peuples ou d'après le hasard des circonstances.

«Le faux enfin et par conséquent, c'est la prétendue indifférence des matériaux du vocabulaire; personne n'y croit, et M. Max Müller moins que personne; une bonne moitié de son ouvrage est consacrée aux démonstrations de filiation qu'il veut appuyer sur des mots et sur des racines. Or, il faut que ce mode de raisonnement lui paraisse bien convaincant pour qu'il ait ainsi chargé son discours de hors-d'œuvre qui coupent désagréablement le développement de la pensée générale et qui fatiguent le lecteur. Toute l'école teutonique procède de la même façon et s'appuie avant tout sur le dictionnaire[3]».

Pour en finir avec le dictionnaire, constatons que, s'il ne révèle point l'origine première des langues, il affirme, d'une façon irrécusable, les rapports entre les peuples. Les termes du sport disent que cet art est venu d'Angleterre en France; les mots arabes, dans le persan et dans le turc, confirment ce que nous savons de l'histoire du mahométisme; les expressions consacrées par le latin à l'agriculture, à la navigation, à l'industrie ne laissent pas subsister le doute relativement à l'influence phénicienne, étrusque et grecque, en Italie.

III. Le rôle de la grammaire.

Des questions que soulève la grammaire, je ne veux aujourd'hui examiner qu'une seule : celle de la pénétration de la contexture par des règles d'origine étrangère. Le sujet est presque neuf, ayant été à peine effleuré par l'un de nos collègues[4]. Je le traiterai moi-même fort sommairement.

On nous enseigne que «la forme intime du langage» est la conscience des peuples, et que «la parole ou le langage n'est qu'une forme de l'esprit, une action de l'esprit, sur lui-même, une perception réfléchie»; qu'enfin «la parole appartient au domaine de la personnalité se peignant à elle-même; c'est une personnalité sous forme instinctive, portant cette empreinte personnelle dans toutes ses manifestations[5]». En français, cela veut dire que la parole est spontanée, inconsciente, instinctive, et que, par conséquent, ses formes sont corrélatives aux dispositions actuelles de celui qui les invente, les adopte ou les modifie.

(1) Max Muller, *Lectures on the science of language*, t. II, p. 263.
(2) «Italian is Latin in a new form» (Max Muller, *Lectures*, t. I, p. 60).
(3) *La Linguistique et la science du langage*, dans la *Revue orientale et américaine*, t. X, p. 286 et suiv.
(4) H. de Charencey, *Lettre à M. Léon de Rosny sur les langues à grammaire mixte*, dans la *Revue orientale et américaine*, t. VIII, chronique 61.
(5) G. de Humboldt, *Introduction à la langue kawi;* Steinthal, *De la classification des langues considérées comme dérivant des idées linguistiques.*

Une fois fixées, les formes du langage se transmettent par voie de tradition et sont subies des masses qui ne sauraient comment y échapper. Tel est le fait habituel, on peut dire général; en n'y reconnaissant pas d'exception, quoiqu'il y en ait, on est arrivé à une théorie doublement préconçue :

1° Les formes du langage, et particulièrement la grammaire, sont construites tout d'une pièce, sans jamais admettre ni augmentations, ni altérations, ni modifications d'aucune sorte;

2° Chaque langue est emprisonnée une fois pour toutes dans sa grammaire [1].

Ces idées, auxquelles l'accord de l'Église et de l'Institut ne saurait donner la justesse qui leur manque, ne résistent pas à un sérieux examen. Il faut supposer que, en grammaire comme en peinture, on se plaît à exagérer l'effet, pour le rendre plus saisissable, et M. Renan, qui est un grand maître, se sera plus occupé de l'impression qu'il sait si bien produire que de l'exactitude de ses assertions. Si le langage est la conscience intime des peuples, et si les formes grammaticales sont adéquates aux facultés de l'esprit humain, il en résulte :

1° Que, toutes les fois que l'état social d'un peuple se modifie, les formes linguistiques doivent changer;

2° Que, lorsqu'un peuple a changé sa langue pour une autre ayant une grammaire différente, les mœurs et même les instincts de ce peuple auront dû se transformer dans un sens analogue;

3° Qu'il ne saurait y avoir de transmission des formes grammaticales qu'entre peuples ayant une tournure d'esprit identique;

4° Qu'enfin, la possession d'une même grammaire suppose l'identité des mœurs et des facultés des peuples qui s'en servent.

Il serait sans doute fort intéressant de demander à l'histoire la confirmation de ces théories: l'histoire y répondrait négativement. Mais elle nous entraînerait hors du cadre que vous m'avez chargé de remplir, savoir si, conformément à la loi de Schleicher :

« L'essence intérieure d'un idiome ne subit jamais et nulle part une altération quelconque par l'adoption ou même l'invasion des locutions étrangères; que cela ne regarde que le dictionnaire et laisse intacte la grammaire, qui est l'âme et la vie de l'idiome [2]. »

Je compte vous démontrer qu'il n'en est rien et qu'il existe des grammaires mixtes.

IV. Les grammaires mixtes. — Égyptien et copte.

Il est aujourd'hui bien avéré que la qualification de *sémitiques*, donnée par Eichhorn au groupe de langues dont l'hébreu fournit le type le plus caractérisé, n'a aucune base ni dans les traditions, ni dans les généalogies, ni dans l'histoire; elle ne désigne qu'une analogie très frappante entre les éléments du langage, dans ces idiomes, sans avoir aucune portée relativement aux peuples qui les ont parlés. Le terme de *chamiques*, proposé depuis lors, pour les langues employées au sud de la Méditerranée, contient peut-être une part de vérité; sans être entièrement satisfaisantes, ces considérations, ainsi que les traditions orientales, ont conduit Benfey à une théorie qui ne manque pas de mérite : à son avis, toutes les langues de l'Orient primitif provenaient d'une souche commune, laquelle se divisa en deux branches; et, comme ces idiomes possé-

[1] Wiseman, *Discours sur les rapports entre les sciences et la religion révélée;* Renan, *De l'origine du langage*, et *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 470.

[2] Schleicher, *Sur les langues de l'Europe moderne.*

daient encore alors leur fécondité organique, ils se développèrent séparément, en divergeant de plus en plus [1]. Cette prétendue fécondité organique n'est qu'un mot déclarant un être de raison, sous lequel se cache l'ensemble des conditions sociales et spécialement linguistiques qui permettent à une langue de se transformer rapidement, comme il arrive encore aujourd'hui, en Amérique et en Océanie. Bunsen rentra dans le même ordre d'idées, lorsqu'il admit l'existence d'un idiome formant une couche antérieure au sémitisme [2]. La théorie n'a, du reste, rien de bien nouveau : la commune origine des langues dites *sémitiques* est un fait incontestable, et la parenté du copte et du berber ont été déjà soupçonnées : ces choses-là sont dans l'air que nous respirons.

En se divisant, cet ensemble aurait donc formé une branche d'Asie dite *sémitique* et une branche africaine surnommée *atlantique*, pour la distinguer des langues plus ou moins nègres qui occupent le centre de l'Afrique. Ces théories, fort contestables, ont du moins l'avantage de créer de commodes catégories; admettons une famille d'idiomes atlantiques comprenant le copte et le berber.

Jacob Grimm, on s'en souvient, avait trouvé l'échelle ascendante de composition; à son compte, dans les langues primitives, «tous les mots sont courts, monosyllabiques, formés seulement de voyelles brèves et de sons simples.» Par suite, chaque idiome doit être d'abord isolant, basé sur quelques centaines de radicaux, enfin dépourvu de flexions et d'exposants des rapports grammaticaux; c'est à ce point que sont restés le chinois et ses congénères. Puis, les affixes apparaissent, comme des parasites attachés au radical et ne faisant qu'un avec lui; la langue passe ainsi à l'état agglutinant. Enfin, viennent les flexions, lesquelles ne seraient elles-mêmes que d'anciens mots exprimant jadis des idées sensibles, mais qui, en s'accolant aux radicaux, ont perdu leur première signification et ne sont plus que des indices de rapports.

Il y a du vrai dans cette théorie, à condition qu'on l'élargisse et qu'on la complète. Cependant, M. Renan en a contesté la justesse : du haut de son point de vue philosophique, il ne peut se résigner à croire que le développement du sens intime soit en raison de la perfection du langage, et que le grand philosophe Confucius doive être placé bien au-dessous des sauvages de l'Afrique dont l'idiome est beaucoup plus parfait que celui des Chinois [3]. Mais, lorsqu'il rentre dans le domaine de la linguistique, l'égyptien lui apparaît comme un vivant exemple des transitions qu'un système de langues peut subir.

«La langue égyptienne, dit-il, mérite à peine de prendre place parmi les langues à flexions. Plus on remonte vers son état primitif, plus on trouve une langue analogue au chinois, une langue monosyllabique, sans ciment, si j'ose le dire, exprimant les modalités par des exposants groupés, mais non agglutinés autour de la racine. Ces exposants sont eux-mêmes des mots pleins, qui dépouillent accidentellement leur signification primitive pour devenir des signes de grammaire [4].»

Ainsi, voilà l'égyptien à l'état isolant, pour commencer; depuis lors, il est devenu manifestement agglomérant, et c'est dans cette catégorie qu'on s'habitue à le classer; mais un pas de plus va le ranger parmi les langues à flexions, ou tout au moins sur la lisière de leur domaine, car il n'a pu achever l'évolution prévue par Grimm, et la famille sémitique est loin de lui avoir tout donné.

En voyant la grammaire non seulement mixte, mais encore successivement modifiée de l'égyptien, on se demandera d'abord s'il n'y a point là l'effet d'un effort parallèle de l'esprit humain; mais l'hésitation ne peut durer longtemps : jamais marque de fabrique

(1) Th. Benfey, *Ueber das Verhältniss der ægyptischen Sprache zum semitischen Sprachtmann.*
(2) Bunsen, *Ægypten Stelle in der Weltgeschichte.*
(3) Renan, *De l'origine du langage.*
(4) Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 87.

ne signala plus clairement la provenance du produit; le pronom égyptien porte en lui son certificat d'origine sémitique. M. Renan, qui excelle à exprimer les nuances, n'hésite point à qualifier «d'étrange identité» la forme des pronoms et la façon de les traiter, dans l'une et l'autre famille d'idiomes.

«Cette identité, ajoute l'éloquent écrivain, s'observe jusque dans les détails qui semblent les plus accessoires : plusieurs irrégularités du pronom sémitique trouvent même dans la théorie du pronom copte une suffisante explication [1].»

Après avoir signalé l'emploi identique des suffixes, et celui des noms de nombre déjà constatés par Lepsius, M. Renan poursuit ainsi :

«L'agglomération des mots accessoires, l'assimilation des consonnes, le rôle secondaire de la voyelle, son instabilité qui la fait souvent omettre dans l'écriture, sont autant de traits qui rapprochent singulièrement la grammaire égyptienne de la grammaire hébraïque.»

La conjugaison offre des analogies très remarquables, par exemple le présent formé par l'agglomération du pronom, en tête de la racine verbale, tandis que les autres temps se rapprochent de ceux qui existent dans les langues araméennes; la forme causative rappelant l'*hiphil,* enfin le passif provenant de la modification d'une voyelle du radical. La théorie des participes offre aussi, de part et d'autre, quelques ressemblances. La conjonction copte, comme la conjonction arabe, est susceptible de régime. Enfin, il y a entente analogue de la phrase et conception presque identique des rapports grammaticaux.

Le caractère sémitique de l'égyptien est assez généralement admis; Schwarz, Benfey, Bunsen, de Rougé, s'accordent sur ce point avec M. Renan; mais il ne faudrait point s'imaginer que les attaches d'une autre provenance aient complètement disparu.

Les racines coptes se modifient, non par une mutation interne, mais au moyen de préfixes; les composés se forment par la juxtaposition de deux noms ou d'un nom et d'un verbe, ce qui est conforme au génie des langues nègres. L'article n'a pas de radical invariable et commun; ce sont trois mots distincts : au masculin *p,* au féminin *t,* au pluriel *n,* qui semblent n'être que des indicateurs du genre et du nombre, tandis que, dans les langues sémitiques, l'article, incapable de fournir cette détermination, sert à d'autres usages.

«L'égyptien, a très bien dit M. de Charencey, dans la notice que j'ai déjà citée, est surtout curieux au point de vue qui nous occupe, parce que chez lui les éléments africain et sémitique se rencontrent pour ainsi dire juxtaposés et ne se sont pas encore complètement fondus l'un avec l'autre. Ainsi, à côté de féminins formés, comme en arabe, au moyen d'une désinence faible ou d'une mutation interne de la voyelle, il en possédera d'autres marqués uniquement par l'adjonction d'un mot signifiant *femme, femelle.* C'est ce dernier procédé qu'emploient presque tous les peuples noirs, chez lesquels il n'existe pas de formes génésiques. En copte, le pluriel se distingue du singulier quelquefois aussi par un changement interne de la voyelle, mais plus souvent par la seule préfixe dont il est muni, ce qui nous rappelle la formation de ce nombre dans beaucoup d'idiomes centro-africains [2].»

Voilà donc une forme sémitique, la mutation de la voyelle interne inconnue de la haute antiquité, et introduite en des temps plus récents. Si l'on ne se tenait en garde contre les synthèses hâtives, on pourrait en inférer que le fond de la langue est africain, et que les formes sémitiques y sont adventives. Tel est bien l'avis de M. Renan, lorsque, s'appuyant sur la construction des mots et sur l'aménagement de la phrase elle-même, enfin

[1] Le changement du ת en ל.
[2] H. de Charencey, *Lettre à M. Léon de Rosny.*

sur le vocabulaire non moins que sur la grammaire, il a montré l'égyptien passant du simple au composé, de l'état isolant à la flexion; maintenant, il va nous faire assister au même travail en des langues dont l'origine nègre est généralement admise :

«Il est à remarquer que les dialectes non sémitiques de l'Abyssinie et des pays voisins, des Gallas, des Daukalis, des Somaulis, de Harar, présentent des particularités sémitiques analogues à celles qu'offrent le copte et le berber dans la conjugaison, la théorie des pronoms, les noms de nombre...

«On peut croire que, parmi les langues non sémitiques dont nous venons de parler, il s'est conservé des restes de l'ancienne langue des Conschites [1].»

Il est à regretter que le savant linguiste ait laissé dans le vague d'un premier aperçu cette observation d'une profonde portée, si propre à concilier les données de la tradition avec celles de la philologie. L'Afrique fut-elle donc peuplée d'abord de Nègres, puis échut-elle successivement à des enfants de Consch, suivis de Sémites plus ou moins authentiques, et les langues, les grammaires se sont-elles superposées dans cet ordre, ou pénétrées l'une l'autre à des époques variables? Là est la principale question.

On a invoqué «l'énorme influence que devait exercer la langue si riche, si vigoureuse des premiers Sémites sur les dialectes rudes et pauvres des tribus chamitiques avec lesquelles ils se trouvaient en contact»; on s'est demandé ce qui serait arrivé si la domination des Hyksos se fût perpétuée en Égypte : questions trop complexes et reposant sur des éléments trop obscurs pour que l'on puisse les aborder en ce moment. M. de Charencey ajoute que «l'Amaringa, purement sémitique dans l'origine, a fini par prendre quelques-unes des formes grammaticales des idiomes dont il se trouvait entouré, par exemple la voix passive avec un sens actif, l'article final ajouté aux diverses personnes du verbe [2]». Ici donc, les rapports sont renversés, et cette divergence des procédés est pleine d'intérêt pour l'ethnographie.

BERBER.

Les observations qui viennent d'être faites sur l'égyptien et le copte s'appliquent si directement au berber que M. Renan, les associant dans une même appréciation, a un peu négligé ce dernier idiome. Un exemple aussi illustre justifierait notre silence, mais il reste plusieurs remarques à faire, les unes communes aux deux langues, les autres spéciales au berber ou montrant chez lui une physionomie plus accentuée.

En l'état actuel de nos connaissances, berber est un terme générique désignant une nationalité mal définie, et une langue dont les dialectes, fort imparfaitement connus, n'ont pas été compris encore dans la formule d'une synthèse grammaticale. Il faut choisir entre les dialectes sur lesquels nous avons quelques données : ce ne sera pas le kabyle, parlé dans les montagnes du Djurjura, et qui contient une trop forte proportion d'éléments arabes; nous nous arrêterons au tamachek, parlé dans la partie centrale du grand désert et dont le général Hanoteau a donné une bonne grammaire [3].

Dans la langue des Imouchar, les caractères sémitiques déjà constatés dans l'égyptien sont, les uns moins clairement accusés, les autres modifiés par le contact de l'arabe, tous plus ou moins atteints par la main du temps, cet élément fondamental de toutes les évolutions humaines. Du reste, le développement est équivalent et probablement parallèle.

[1] Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 379.

[2] H. de Charencey, *Lettre à M. Léon de Rosny.*

[3] Hanoteau, *Essai de grammaire de la langue tamachek, renfermant les éléments du langage parlé par les Imouchar.*

Cependant, ce que l'on y qualifie d'article répond imparfaitement à l'idée que l'on se fait de cette partie du discours dans la plupart des autres langues, surtout en grec, en allemand et dans tous les idiomes néo-latins; son objet principal, sinon unique, est de déterminer la qualité du substantif, comme l'emploi des majuscules dans l'écriture allemande; ne le quittant jamais, restant invariable, avec le sens défini, comme avec l'indéfini et l'absolu, il a trois formes ou trois mots, comme en égyptien, et, par suite, il détermine le genre et le nombre. Mais, de ces trois mots, les deux derniers seulement sont ceux de l'égyptien; au masculin singulier, on dit *a*, ce qui semble être un souvenir des langues sémitiques, dont l'aspiration a disparu. Quant au féminin singulier, il est remarquable que le signe *t* se met en même temps au commencement et à la fin du substantif, disposition qui ne se reproduit pas au pluriel. Le *t* final est aussi le signe du féminin dans les langues sémitiques; et, en hébreu, il affecte spécialement le pluriel. N'ayant pas de déclinaison, le berber n'y supplée point par des artifices de position, ni par l'article employé dans un sens pronominal.

Les rapports d'annexion et de disjonction sont exprimés au moyen de prépositions : *n* est le signe du génitif, comme en copte et dans les langues nègres, notamment le fanti, l'un des idiomes de la Guinée; le datif et l'ablatif ont aussi leurs prépositions et le vocatif, son interjection, placée après le substantif.

Le diminutif est identique au féminin, ce qui pourrait, à la rigueur, sembler sémitique. Toutefois, en arabe, le diminutif, qui est très fréquent, se forme en ajoutant un *i* dans le corps du nom au singulier, et le *t* n'apparaît qu'au pluriel.

La théorie des pronoms est évidemment semblable à celle des langues sémitiques; les affixes surtout sont à peu près identiques; peut-être le berber s'éloigne-t-il de l'hébreu plus que le copte.

Le tamachek n'a pas d'adjectif; l'idée de qualification s'y exprime par les participes des verbes d'état qui sont aussi nombreux qu'il le faut pour rendre toutes les impressions. L'adjectif, très rare en égyptien, pourrait ne pas exister dans les langues des Nègres.

Quant au verbe, il y a certainement une grande analogie entre les procédés des Arabes et ceux des Berbers. Toutefois les différences sont sensibles : le berber n'a qu'un temps simple, qui est ordinairement le prétérit, mais qui exprime souvent l'idée du présent et parfois celle du futur. Sa conjugaison admet non seulement des suffixes, mais des préfixes diacritiques, et le placement de ces particules déterminatives s'éloigne beaucoup du procédé moins compliqué de l'arabe. Cependant la mutation interne d'une voyelle, moyen sémitique, donne à quelques verbes un présent actuel que l'hébreu et ses congénères forment différemment. L'imparfait et le plus-que-parfait résultent d'une particule invariable placée devant le radical, tandis que celle qui marque le futur est affectée de changements selon les personnes. Il reste à savoir d'où viennent ces bizarres arrangements.

Les formes des verbes diffèrent complètement de celle des Sémites, quant aux particules qui les constituent; elles sont tout aussi nombreuses et, en outre, susceptibles de se combiner entre elles, pour donner lieu à des dérivés très variés.

Aux éléments des sémitiques et de l'égyptien, le berber unit des particularités d'une autre provenance.

ARABE.

Les philologues ont donné le nom de sémitique méridional à un groupe où ils font entrer l'arabe et l'éthiopien. M. Renan se plaît à rapprocher ces deux idiomes : «On ne peut douter, dit-il, que descendus en même temps de la souche primitive des langues sémitiques, l'arabe et le ghez n'aient suivi quelque temps une voie commune, et ne se

soient séparés dès une haute antiquité [1]. » Constatons ces relations, sans nous occuper autrement du ghez.

M. Renan s'attache à montrer le caractère exclusivement sémitique de l'arabe : la grammaire de cette langue n'aurait rien emprunté du grec; les premiers rapports entre les deux idiomes ne dateraient que du jour où les auteurs grecs furent traduits en arabe, et alors la constitution de ce dernier aurait été achevée. S'il en était autrement, le souvenir en existerait quelque part. Le savant académicien nous permettra de faire observer qu'en matière de combinaisons et d'importations, soit grammaticales, soit linguistiques en général, le souvenir est ce qu'il y a de plus rare au monde; c'est précisément parce qu'il fait presque toujours défaut que la linguistique a été si longtemps à s'ébaucher; elle sera faite le jour où l'on possédera toutes les traditions.

Or, en ce qui concerne l'arabe, la tradition existe. On sait combien fut considérable l'influence des Grecs dans tous les pays conquis par Alexandre, et surtout dans ceux dont les Romains conservèrent la possession. Tout l'Orient romain parlait grec; Hérode mettait la traduction grecque à côté des inscriptions hébraïques du Temple; les apôtres renoncèrent à toute autre langue pour parler grec; dans un but de vulgarisation, l'*Évangile de saint Mathieu* comme la *Guerre des Juifs* de Josèphe furent traduits en grec aussitôt après avoir été écrits.

La Syrie surtout ressentit cette action : au début du Bas-Empire, elle était presque entièrement grecque; ceux qui voulurent conserver la langue ne trouvèrent rien de mieux que de lui imposer un alphabet manifestement emprunté au grec; cette transformation favorisa les nombreuses traductions des ouvrages classiques.

Les Arabes eurent pour instituteurs des Syriens; « ils remplissaient, dit M. Renan, tous les offices d'écrivains aux premiers temps du mahométisme [2]; » mais les relations avaient commencé bien auparavant. Tandis que les Juifs établissaient leur influence dans le sud de l'Arabie, qu'ils dominèrent quelque temps, les Syriens agissaient dans le nord et le centre; c'est à eux que l'on doit les traductions arabes faites, non pas sur le grec, mais bien sur les versions syriaques. Les Syriens introduisirent dans l'arabe la déclinaison et la prosodie.

La déclinaison était inconnue de toutes les langues sémitiques. L'arabe l'adopta par la voie des livres, et seulement pour les livres et la déclamation plus ou moins lyrique. Ce caractère exceptionnel n'a point changé, la déclinaison fut toujours, elle est encore un régal de savants; c'est pourquoi elle a maintenu son intégrité dans tous les pays où l'on parle l'arabe, depuis le Sénégal et Tombouctou jusqu'aux bouches du Gange, mais seulement dans l'idiome littéraire qui est commun à tous ces pays.

La versification montre un spectacle analogue : sorti des antres des pythies, le mètre est grec, non seulement par l'origine première qui se perd dans la nuit des temps, mais par l'incubation et les perfectionnements qui conduisent au moins à l'époque des Pisistratides, vers les dernières années du VIe siècle avant notre ère; le peuple qui a ainsi successivement élaboré le mètre est celui qui l'inventa; par suite, les langues où il apparaît tout d'un coup le lui ont emprunté. Cela est vrai surtout d'un idiome sémitique qui n'a pu le trouver chez ses congénères; cela est vrai de l'arabe.

MALTAIS.

Dirons-nous un mot de cette langue moderne? Malgré la multiplicité des origines de son vocabulaire généralement très corrompu, le maltais est un dérivé de l'arabe par la majeure partie de ses racines; il lui appartient presque exclusivement par la grammaire.

[1] Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 326.
[2] Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, l. IV, ch. II, p. 371.

Les grammairiens contemporains, qui ont pris charge de lui donner des lois, ont bien voulu y découvrir une déclinaison; mais cela ne va pas au delà des artifices d'une théorie complaisante. Ce que le maltais a de plus remarquable, c'est le rapport d'annexion figuré par la particule *ta* qui se place entre deux noms, sujet et régime. Cette particule dérive-t-elle de l'italien *di, da,* auquel cas elle serait moderne? ne serait-elle pas un reste de la particule *di,* que les langues araméennes employaient pour marquer le même rapport, et qui répond à la forme *dhou* de l'arabe? Ou plutôt enfin, ne serait-ce point la décomposition de la particule *mtâ* (puissance, possession) dont les patois arabes des Africains, nos contemporains, font usage dans le même sens? La dernière solution, qui est surtout probable, rend au maltais son unité d'origine. Toujours dominé par des envahisseurs, ce petit peuple a pris sa langue de ceux qui occupèrent le moins longtemps son pays [1]; peut-être les Arabes y vinrent-ils en plus grand nombre; d'ailleurs, l'origine phénicienne que l'on attribue aux habitants devait favoriser l'adoption de cet idiome.

GREC.

On s'étonnera peut-être de voir ranger le grec au nombre des langues à grammaire mixte; la haute antiquité de ses formes semble, au premier abord, le mettre à l'abri de pareille aventure et sa parenté avec les langues aryennes a passé jusqu'à présent, auprès du grand nombre, pour exempte de tout mélange adultérin. Il est vrai qu'on ne l'a généralement considéré qu'à ce point de vue vague et superficiel qui constitue une théorie de parti pris; examinant une langue à une époque quelconque de son histoire, on suppose qu'elle fut toujours ainsi; cela évite les recherches pénibles et l'esprit de système y trouve compte. Pour nous, à qui la méthode ethnographique a montré l'importance des évolutions des hommes et des choses, dans la succession des temps, les langues ont leur histoire, et cette histoire contient la lumière par laquelle on peut les juger.

Au nombre des formes qui distinguent le grec des autres langues aryennes de l'antiquité, il faut mettre en premier rang l'article. Les autres ne l'eurent jamais, et le grec lui-même ne le possède pas toujours; dans Hésiode, l'article apparaît à peine, et, lorsqu'il se montre, il a presque inévitablement un sens pronominal, démonstratif; il est à peine plus fréquent dans Homère. A dire le vrai, mon opinion est que ces deux grands poètes ne le connurent jamais; on sait qu'à partir de l'époque des Pisistratides, mais surtout après que la Grèce eut perdu sa puissance, les grammairiens entreprirent, sur le texte d'Homère et d'Hésiode, un travail de perfectionnement qui eut pour objet de ramener le vers aux conditions de la métrique moderne. Il est prouvé, en effet, que le chantre de l'*Iliade* ne connut jamais la prosodie absolue, et que, pour lui, certaines syllabes étaient tour à tour longues ou brèves, par position et selon les nécessités des discours. Ce qu'il fallut d'ingéniosité et de minutie à ces grammairiens pour remettre le vers sur ses pieds, sans paraître atteindre les mots, est inimaginable, et l'intercalation

[1] Les occupations de Malte sont évaluées comme il suit :

Phéniciens	de 1270	avant J.-C. jusqu'à	736	avant J.-C.	533	ans.
Grecs	de 736	—	528	—	209	
Carthaginois	de 528	—	216	—	313	
Romains	de 216	—	454	après J.-C.	669	
Vandales, Goths	de 454	après J.-C. jusqu'à	533	—	78	
Grecs	de 533	—	870	—	336	
Arabes	de 870	—	1090	—	220	
Normands, Empire, Anjou	de 1090	—	1284	—	295	
Espagne	de 1284	—	1530	—	240	
Chevaliers de Rhodes	1530					

d'un article, pour compléter un mètre boiteux, est assurément le moindre de leurs exploits.

Dans les poètes un peu plus récents, Tyrtée, Sapho, Anacréon, l'article fait souvent défaut; telle pièce de vers n'en possède pas un seul; dans telle autre il abonde, ou bien, absent au début, il s'accumule au milieu ou à la fin : on peut mettre cela sur le compte du caprice ou sur les facilités de la versification. Les poètes conservèrent toujours, à cet égard, une latitude dont les prosateurs profitèrent aussi pour les besoins de l'harmonie; mais d'Hécatée à Hérodote, il y a déjà progrès sensible; Hippocrate est sur la voie moderne; Platon et Xénophon laissent peu à désirer.

Ce développement de la forme déterminative par excellence du discours fait grand honneur au génie grec, amoureux de la clarté et de la précision, qui sont le premier besoin de la science, mais il est permis de croire que le contact des Sémites y a fortement contribué; que les Phéniciens et les peuples sémitiques de l'Asie Mineure, en enseignant aux Hellènes tant d'autres choses, leur ont aussi fourni l'exemple de la détermination du substantif; il est, d'ailleurs, de tradition que l'article fut d'abord usité chez les Doriens, dont les rapports avec l'Asie biblique ne sont plus un mystère.

Quant à la forme même de l'article, les indianistes ont pris à tâche d'éluder la question. Le plus grand nombre ne s'en occupe point; quelques-uns affectent de le confondre avec le pronom démonstratif qui lui ressemble le plus; d'autres ne dissimulent pas un sentiment de répulsion contre cette forme insolite qui constitue l'état d'incurable infériorité de l'idiome sacré, objet de leurs adorations[1].

Mais les faits sont là : fidèles au génie aryen primitif, le sanscrit, le latin et tous leurs congénères, privés d'articles, ne marchent que d'un pied boiteux dans les voies de la pensée, et leur impuissance scientifique n'est plus à démontrer.

Du reste, c'est dans la question des pronoms que se manifeste la faiblesse native de la grammaire comparée des langues indo-européennes; cela tient à ce que les formes de relation, quoi qu'on en dise, sont étudiées avec beaucoup moins de soin que les éléments du vocabulaire. Les règles ne sont qu'un prétexte à l'exhibition des racines et, dans l'œuvre de Bopp lui-même, les pronoms sont répartis entre des «thèmes», lesquels sont des radicaux dont on développe avec soin toutes les dérivations, dans toutes les langues, mais en oubliant de donner le mode de traitement. Le grec est de tous ces idiomes celui qui échappe le plus aux lois indiquées comme étant communes à la famille, parce qu'elles sont celles du sanscrit, et il ne faut pas être doué d'une somme excessive de sincérité pour avouer qu'il s'en éloigne à peu près complètement, en se rapprochant d'autant des idiomes sémitiques.

PERSAN.

Je ne m'attarderai pas longtemps à cette langue fortement aryenne par le vocabulaire, puisqu'elle a, dit-on, quatre mille radicaux communs avec l'allemand, mais sa grammaire s'éloigne plusieurs fois du type général.

Le substantif n'ayant pas de genre, la distinction s'établit par l'addition des mots indiquant le sexe, procédé exactement pareil à celui du copte; comme en la plupart des langues nègres, le pluriel des noms animés est formé par la flexion *an*, congénère de celle des mêmes idiomes et du berber; mais c'est aussi le pluriel masculin du chaldaïque, et cela suffit à tout expliquer[2].

[1] On a traité l'article de «complément inutile, intrus, montreur parasite», et les langues qui l'emploient ont été qualifiées de «patois».

[2] Le pluriel des êtres inanimés est en *ha*, ce qui répond sans doute au principe sémitique qui exprimait le neutre par le féminin.

L'adjectif est constamment invariable, en genre et en nombre, comme le breton et l'anglais.

Les pronoms possessifs y peuvent être représentés par des suffixes, d'après la méthode sémitique.

Enfin la conjugaison ressemble plus à celle de l'anglais et de l'allemand qu'aux autres de la famille.

Le persan est une langue mixte, comme le peuple qui le parle.

LANGUES CELTIQUES.

On a dit que les langues celtiques présentent un état très ancien de la famille aryenne; je n'y fais pas d'opposition, quoique cela soit fort improbable. Du reste, ces idiomes ont un principe qui leur est propre, celui de la mutation des consonnes initiales; en cherchant, on trouverait d'autres différences.

La voyelle, par exemple, est susceptible de mutation interne, à la façon des langues sémitiques. En breton, cette mutation ne se fait point synthétiquement et d'après des lois générales; ce sont simples faits consacrés par l'usage : il y a des pluriels irréguliers qui diffèrent du singulier, non par l'adjonction d'un suffixe, mais par le remaniement du radical [1] : on sait que cela est fréquent dans l'arabe et se retrouve aussi dans l'anglais. Mais, dans l'erse d'Écosse, qui est le *gaelic albannac* d'Ossian, la mutation interne est méthodique et constitue la déclinaison [2]. Dans l'irlandais, une règle analogue permet de faire passer le substantif du masculin au féminin [3] : ce n'est peut-être alors qu'un moyen d'obtenir le diminutif, identique à celui de l'arabe.

L'article varie selon les idiomes de la famille. En breton, il est double, défini et indéfini; toujours invariables, quant au genre et au nombre, ils changent leur consonne, selon le nom qu'ils accompagnent [4]. Le second, qui est *eun*, est manifestement emprunté aux langues néo-latines. L'erse et le gallois, au contraire, n'ont jamais ce dernier article et rarement le défini.

Le substantif breton a deux genres, mais le féminin s'emploie pour le neutre comme dans les sémitiques; l'existence d'une conjugaison bretonne est une fable, le procédé étant exactement calqué sur celui du français. On vient de voir qu'en erse il en est autrement; dans les autres, les genres sont indiqués par des suffixes, le génitif par la position logique du sujet avant le régime, comme dans le vieux français.

L'adjectif est absolument invariable, en breton : sa place est habituellement à la suite du substantif, rarement avant; en cela, les procédés ne diffèrent pas de ceux du français. En gallois, l'adjectif prend quelquefois la marque du genre, au singulier; en erse et en irlandais, la distinction est habituelle. On ne sait comment expliquer ces divergences.

La théorie des pronoms celtiques, considérée à un point de vue général, se rapproche beaucoup plus du latin ou des langues romanes que du sanscrit. Les pronoms personnels et les démonstratifs sont latins, français, sémitiques même, si l'on veut, ou bien atlantiques, plus encore qu'allemands. Les possessifs, à quelques exceptions près. ne se lient pas aux formes sanscrites [5]. En breton, le possessif a les deux formes pronominale et adjective *mon* et *le mien*, cette dernière propre au français; mais le pronominal n'a ni genre, ni nombre, pour les deux premières personnes, et la troisième

(1) Breton : *danvad* « brebis », pluriel, *denved; mab* « fils », *miprén; benved* « instrument », *biniou*.

(2) Erse : *fear* « homme »; *firh* « d'homme »; *fir* « ô homme ».

(3) Irlandais : *fath, faith* « chaleur »; *lot, loit* « blessure »; *mung, muing* « crinière ».

(4) Défini, *an, ar, al;* indéfini, *eun, eur, eul.*

(5) Pictet, *Affinité des langues celtiques avec le sanscrit,* p. 140.

personne exprime le genre en faisant varier la lettre initiale au nom auquel elle est jointe. Du reste, ce pronom s'accorde, non pas avec le régime, mais avec le sujet, ce qui, dans toute l'antiquité, est spécial aux langues sémitiques et atlantiques[1].

Voilà qui est bizarre assurément, et voici qui l'est encore plus. « Un trait caractéristique des langues celtiques, dit Pictet, c'est la faculté de composer les prépositions avec les pronoms : inconnu des autres idiomes de la famille indo-européenne, ce procédé se retrouve dans quelques langues finnoises telles que le lapon, le votiaque et le hongrois; et l'auteur fournit un tableau, dont le moindre mérite n'est point de montrer l'identité du pronom personnel, entre l'irlandais et l'erse, branches du rameau gaélique, et les langues finnoises[2]. Ces restes matériels de quelques éléments pronominaux, ajoute ce savant, proviennent évidemment des deux côtés de leur origine aryenne, de sorte que l'on n'en peut inférer aucune affinité entre le finnois et le celtique, dont le système grammatical diffère d'ailleurs entièrement[3]. » Cette origine aryenne est chose à démontrer, et ce qu'il reste de mieux établi, c'est le caractère mixte des grammaires de toutes ces langues.

Quant aux noms de nombre, il est incontestable qu'ils se rapprochent du latin, beaucoup plus que du sanscrit ou de toute autre langue indo-européenne[4]. Du reste, leur variété, selon les idiomes, semble témoigner de fréquents remaniements.

Le verbe celtique eut sans doute, à l'origine, une conjugaison extrêmement simple qui s'est modifiée au contact des étrangers. Dans l'erse, il n'y a pas de présent, pas plus que dans les idiomes berbers. Au contraire, la conjugaison du breton est aussi compliquée que celle des langues néo-latines, sur laquelle on dirait qu'elle fut calquée. Mais une particularité fort extraordinaire et qui indique assez clairement l'effet de deux courants opposés, c'est le double procédé de conjugaison que l'on a désigné par les termes de « personnel et impersonnel[5] ». Le premier comprend un radical spécial à chaque temps, mais invariable en genre et en nombre, et précédé d'une particule *a* et du pronom personnel servant de déterminatif; le second, sans pronom, offre un système de flexions trop parfait pour n'être pas artificiel. Je crois à la priorité du premier système dont le caractère est l'invariabilité du thème verbal, reproduite en anglais, sauf quelques exceptions.

ANGLAIS.

Il suffit de le nommer pour éveiller l'idée d'un mélange hétéroclite. Il est convenu que le fond en est germanique; mais le système grammatical, fourni par les Anglo-Saxons,

(1) Nous allons retrouver ces procédés dans l'anglais, sauf la mutation des initiales.

(2) Voici le tableau de ces compositions :

	DEVANT.	DEVANT MOI.	DE TOI.	DE LUI.	DE NOUS.	DE VOUS.	D'EUX.
Erse et irlandais	*romh*	*romh-am*	*romh-ad*	*roimh-e*	*romh-ain*	*romh-aib*	*rom-pa.*
Hongrois	*hoz*	*hozz-am*	*hozz-ad*	*hozy-aja*	*hozz-ank*	*hozz-atok*	*hozz-ajok.*
Lapon	*lusa*	*lus-am*	*lus-ad*	*lus-as*	*lus-ame*	*lus-ate*	*lus-as.*
Votiaque	*din*	*din-jam*	*din-jad*	*din-e*	*din-u*	*din-k*	*din-ko.*

(3) Pictet, *Affinités des langues celtiques*, p. 171.

(4) *An* et *unen* viennent du latin *unus; di* et *dau*, de *duo; cinq*, de *quinque; se*, de *sex; ocht*, de *octo*, et *wyth*, de *huit; deich* et *dek*, de *decem*. Mais d'où viennent *pedwar* « quatre » et *chevek* « six » ?

(5) Legonider, grammaire en tête du *Dictionnaire breton*.

aurait été fortement atteint et même simplifié par les invasions danoises. Cela étant concédé, on se demande d'où vient ce qui est en contradiction avec l'un et l'autre système.

L'anglais a deux articles dont l'origine est bizarre. L'article défini a sa racine dans le teutonique, mais le traitement en est breton, puisqu'il est unique et invariable en genre et en nombre; l'article indéfini est pris à l'article défini du breton.

Le rapport d'annexion par *s* n'est peut-être pas sans rapport avec ce que les grammairiens irlandais appellent «accroissement du substantif[1]». L'invariabilité de l'adjectif est encore un reste de la même langue, et non pas du gallois, comme on pourrait être tenté de le croire, puisque celui-ci admet la distinction du genre de l'adjectif. Ce qui appartient bien à l'anglais, c'est la règle de position qui met toujours, avant le nom, le qualificatif quel qu'il soit.

Une autre particularité de l'anglais qui l'emprunta au breton, c'est que le thème des deux premières personnes du pronom possessif est invariable, et que celui de la troisième personne s'accorde avec son sujet, selon le procédé des langues sémitiques. Dans les langues aryennes et néo-latines, l'accord se fait avec le régime; l'allemand seul, combinant les deux systèmes, fait accorder le pronom avec le sujet et le régime à la fois. D'où l'allemand a-t-il tiré cette double série? Ce n'est point du sanscrit; et où le gallois également avait-il pris l'accord avec le sujet qu'il a sans doute passé à l'anglais? Dans l'état de nos connaissances historiques, il serait impossible de le dire. Les théories de l'évolution logique des langues n'y suffisent point; car, si cette combinaison peut paraître le résultat de la nécessité pour l'anglais, dit justement Williams Edward, la même raison n'existe point pour le gallois[2].

Le verbe de l'anglais a été justement comparé à celui de l'allemand, mais il a bien aussi quelque ressemblance avec celui de la conjugaison personnelle des Bretons.

Enfin, on dit que l'anglais n'a point de syntaxe; c'est une simple façon de parler; il y a des règles de construction des phrases qui s'éloignent de celles de l'allemand, pour se rapprocher soit des langues celtiques, soit des néo-latines, et en particulier du français.

LANGUES DE L'EXTRÊME ORIENT.

Ces idiomes ne font pas exception à la tendance que je viens d'exposer. Le japonais s'est approprié quelques-unes des formes grammaticales du chinois. Mais, dans l'Asie orientale, la grammaire étant si peu de chose que certains linguistes ont été jusqu'à contester son existence, ingénieux paradoxe, c'est surtout dans la syntaxe et la construction de la phrase que le caractère mixte se révèle.

Ce mélange n'est pas l'œuvre des grammairiens ou autres régents du langage; il ne provient pas d'une modification synthétique et générale de l'expression de la pensée; il est le simple résultat d'une importation de phrases ou de locutions chinoises qui, accueillies hospitalièrement dans le japonais, s'y sont établies et ont fait partie des hôtes naturels du logis. Et comme le nombre de ces intruses n'occupe pas moins de la moitié des discours, il en résulte qu'au point de vue de la syntaxe, l'idiome du Nippon est aussi chinois que japonais[3].

En annamite, où la construction indigène est l'inverse de celle du chinois, en ce qui concerne le qualificatif, elle est la même, quant au régime; mais ces principes sont bouleversés lorsque l'on fait usage de locutions chinoises : alors, il se produit le même effet qu'en japonais.

[1] «*Fala*» fraude, *faladh* «de la fraude». Il paraît qu'en anglais, ce *s* fut jadis un *th*.
[2] W. Edwardt, *Recherches sur les langues celtiques.*
[3] Léon de Rosny, *Introduction à l'étude de la langue japonaise.*

V. Conclusions.

Il faut s'arrêter; toutes les langues y passeraient, et le présent aperçu prendrait des dimensions que je n'ai point l'intention de lui donner.

L'existence des grammaires mixtes est un fait indéniable; on n'en douta jamais depuis que l'on s'est tant occupé de philologie comparée. Dès 1837, dans un mémoire couronné par l'Institut, Pictet proclama vaguement, mais résolument cette vérité; il admit dans chacune des langues celtiques une portion qui est étrangère à la famille indo-européenne, dont ces idiomes font partie pour le surplus.

«Ces langues, dit-il, se trouvent, à cet égard, dans le même cas que toutes les autres branches de la famille, car personne ne niera que le grec, le latin, le germanique et le slave surtout ne renferment des éléments étrangers à leurs affinités fondamentales [1].»

Personne ne le nie, mais on néglige de le dire, on le tient pour importun, et l'on raisonne comme s'il n'en était rien.

Si les langues aryennes montrent les exemples d'une infusion de principes étrangers, la grammaire du groupe finnois donne un spectacle en sens opposé. C'est à elle, dit encore Pictet, qu'on pourrait appliquer avec raison la formule de Pott concernant les idiomes qui, bien que fortement imprégnés d'éléments sanscrits, sont étrangers à la famille indo-européenne; car, ajoute-t-il, les langues finnoises «offrent un singulier mélange d'éléments aryens incrustés, pour ainsi dire, dans une masse d'une tout autre origine [2]».

Le présent travail serait plus complet, s'il se terminait par une étude sur les origines des langues néo-latines et spécialement du français qui est, de tous ces idiomes, celui qui s'est le plus éloigné des sources communes. Mais le sujet est trop vaste, trop complexe surtout, pour trouver place dans l'exposé sommaire que vous attendez de moi. Permettez-moi donc de le réserver.

C'est un fait aujourd'hui bien constaté qu'il n'y a point, dans l'espèce humaine, de race pure, et il en est de la grammaire comme de tous les caractères de race : les données positives et absolument persistantes font partout défaut. Notre monde, trop vieux pour trouver quelque part un système linguistique sans mélange, est trop ignorant des choses du passé, pour que l'on puisse espérer de reconstituer historiquement la filiation des compromis qui se sont imposés.

Les partisans du système actuel de philologie composée n'ignorent pas où sont les côtés faibles de la science; leur principe, même celui de l'immutabilité de la grammaire, c'est depuis longtemps qu'une illusion bienfaisante est présentement entretenue; c'est ainsi qu'aux autels des dieux auxquels on ne croit plus, on voit encore brûler un fructueux encens.

Si la partie philosophique de leur tâche est déjà close, ils ne doivent pas le regretter; ils ont rendu à la linguistique un signalé service; ils ont fait comprendre, sans le dire toujours comme il l'aurait fallu, que la transmission des mots exprimant les notions d'être, de substance, de qualité et d'action, en un mot, des racines et de leurs dérivés, ne constitue qu'un fait contingent, déclaratif de rapports plus ou moins intimes, de relations commerciales ou politiques, d'invasions pacifiques ou guerrières, sans toutefois

(1) Pictet, *Affinités des langues celtiques*, p. 170.

(2) Pictet, ouv. cité, p. 171.

indiquer suffisamment l'extraction première des races ou les filiations des sociétés. La grammaire et la syntaxe répondent généralement mieux à ces exigences; mais encore, c'est à condition qu'éloignant les partis pris systématiques, on reconnaisse, dans la syntaxe et la grammaire, tous les éléments dont elles sont formées.

Ces éléments sont souvent de source diverse, et peut-être même le mélange s'y trouve-t-il toujours.

Annexe n° 3.

L'IDIOME VULGAIRE DE LA CORÉE,

PAR LÉON DE ROSNY.

Parmi les langues écrites de l'Asie, le coréen est certainement celle sur laquelle nous possédons encore aujourd'hui les données les plus insuffisantes, souvent même les plus douteuses et les plus contradictoires. Depuis longtemps, cependant, les orientalistes et les ethnographes ont compris tout l'intérêt que nous aurions à posséder, sur cet idiome, des renseignements sûrs et suffisamment explicites. J'ai tenté, en 1864, d'esquisser quelques-uns des caractères philologiques du coréen [1], en me servant des documents très imparfaits que nous avaient fournis deux savants étrangers, Ph.-Fr. de Siebold et W.-H. Medhurst [2]; mais je n'ai pu me dissimuler qu'avec de tels matériaux de travail, on ne pouvait se former une idée bien juste du système grammatical de cette langue énigmatique.

Depuis cette époque, il n'a paru aucune grammaire coréenne, mais on nous a donné trois publications [3] qui semblaient, malgré leur insuffisance, de nature à fixer les connaissances philologiques fort vagues que nous avions acquises jusqu'alors. L'examen de ces ouvrages nous démontre combien j'avais raison de me méfier des données de Siebold et de Medhurst. Malheureusement l'une de ces publications, la meilleure certainement, ne consiste qu'en un court chapitre perdu dans une longue et ennuyeuse Histoire de l'église de Corée, et les deux autres sont, à tous égards, aussi mal coordonnées et aussi défectueuses que possible. En outre, l'idiome qu'on nous présente est tellement différent dans chacun de ces trois ouvrages qu'on serait presque tenté d'y voir trois langues distinctes. De sorte que nous devrons sans doute attendre encore quelque temps avant de posséder des notions précises, claires et complètes sur le génie de la langue vulgaire du Tchao-sien.

M. l'abbé Dallet, auteur de l'*Histoire de l'église de Corée*, a puisé ses renseignements dans les écrits des missionnaires apostoliques et a pu profiter des documents recueillis par Mgr Daveluy. Il eût été à désirer qu'il nous donnât des références plus précises sur les sources des indications philologiques qu'il nous a rapportées, et qu'il nous fît connaître surtout de quelle localité étaient les indigènes qui lui avaient fourni les moyens de traiter de la langue coréenne.

(1) *Aperçu de la langue coréenne*, par Léon de Rosny. Paris, Imprimerie nationale, 1864; in-8°. (Extrait n° 3 de l'année 1864 du *Journal asiatique*.)

(2) Siebold, *Archiv zur Beschreibung von Japan*. Leiden, 1832, in-fol., part. VII. — *Tsiän-dsü-wen, sive Mille litteræ ideographicæ, opus sinicum origine, cum interpretatione Kôraiana*. Lugd.-Batav., 1833, in-4°. — *Lui-ho, sive Vocabularium Sinense in Coreianum versum*. Lugd.-Batav., in-4°. — Medhurst, *Translation of a Comparative Vocabulary of the Chinese, Corean and Japanese languages*. Batavia, 1835, in-8°.

(3) *Histoire de l'église de Corée, précédée d'une Introduction sur l'histoire, les institutions, la langue, les mœurs et coutumes coréennes*, avec carte et planche, par Ch. Dallet, missionnaire apostolique. Paris (Victor Palmé, éditeur), 1874, 2 vol. in-8°. — *A Corean Primer, being Lessons in Corean on all ordinary subjects, transliterated on the principles of the* Mandarin Primer, *by the same author*. By Rev. John Ross, Newchwang. Shanghaï, American Presbyterian Mission Press, 1877, in-8° de 89 p. — *Essai de Dictionnaire Russe-Coréen*, par M. Poutzilo, membre de la Société impériale russe de Géographie. Saint-Pétersbourg, imprimerie de G. Hogenfelden et Cie, 1874, in-12 de XV-731 p. (Sauf le titre, l'ouvrage entier est composé en russe et imprimé à l'aide de la typographie et de la lithographie réunies.)

Quant au révérend John Ross, il ne prend pas la peine de nous apprendre d'où il a tiré ses exemples et se borne à nous dire qu'il a composé son livre sur le modèle de son *Mandarin Primer*. Il pense que la comparaison de ses deux opuscules permettra de constater, — ce qui est d'ailleurs connu des linguistes, — que le coréen renferme «une remarquable proportion de mots chinois qui y ont été incorporés comme les mots latins et saxons dans l'anglais, le chinois étant le latin des Coréens».

La Préface (Предисловіе) du Dictionnaire de M. Poutzilo, au contraire, nous fait connaître de la façon la plus intéressante comment il a été amené à la composition de son livre et quelles ressources il a eu à sa disposition pour le conduire à bonne fin. Avec le secours de la Mission Russe, il a recueilli des informations tant de la bouche des lettrés que des hommes du peuple de la péninsule; mais il a eu le regret de constater parmi eux de fréquents exemples de prononciation incorrecte. Il avoue en outre que, faute de connaissances solides en chinois, il n'a pu distinguer les mots indigènes de ceux qui avaient été importés de la Chine. En fait de livres, il ne possédait que le *Vocabulaire comparatif* que Medhurst a composé, il y a plus de quarante ans, avec le secours d'un marchand coréen. Il reproche à ce dernier de nombreux contresens qui proviennent de la multiplicité de valeurs des caractères chinois employés pour donner l'explication des mots qu'on lui avait fournis. L'archimandrite Palladius a bien voulu revoir les signes employés dans son Vocabulaire et lui a témoigné le plus bienveillant intérêt pour ses travaux. Chargé par le gouvernement du tzar d'une mission particulière dans le pays d'Oussour, il s'est trouvé en contact avec l'émigration coréenne établie dans cette contrée, et, pour remplir ses fonctions, il s'est vu dans la nécessité d'apprendre à parler la langue des Coréens.

Le travail de M. Poutzilo est utile, et on doit lui savoir gré d'avoir réuni les matériaux lexicographiques qu'il nous communique. On regrettera néanmoins qu'il n'ait pas accompli préalablement les études philologiques nécessaires pour tirer tout le parti possible de sa situation. Il est évident que non seulement il n'a étudié ni le chinois ni le japonais, mais qu'il n'a pas eu connaissance des ouvrages composés jusqu'alors pour pouvoir apprécier le caractère et le génie de ces deux langues. L'écriture coréenne, dit-il, n'est pas difficile à apprendre; elle présente certaines ressemblances avec l'alphabet japonais (имѣетъ нѣкоторое сходство съ японскою азбукой). Or, ces ressemblances sont imaginaires; car l'alphabet japonais est composé de signes chinois reproduits en entier ou en partie, tandis que l'alphabet coréen, ainsi que j'ai eu occasion de le démontrer, tire son origine du caractère dévânagari de l'Inde, ou du moins d'un caractère dérivé de ce dernier.

C'est également faute d'avoir fait une étude spéciale de la philologie des peuples de race Jaune que M. Poutzilo a été conduit à inventer le système compliqué de transcription qu'il a choisi pour rendre les vocables coréens. Afin d'arriver à indiquer de son mieux la prononciation des mots qu'il entendait, il a fait usage de quelques traits ou points diacritiques. Un trait horizontal au-dessus d'une voyelle indique qu'elle est longue : *ō;* un trait avec deux points sur un *e* dénote également sa longueur : *ē̈;* *n* avec un esprit rude répond à l'*n* nasal français : н̧; un petit *x* supérieur ajoute l'aspiration à une consonne : пˣа, кˣа, тˣа; enfin un з au-dessus d'un ц avertit que cette consonne n'est pas pure (*tzar* au lieu de *tsar*) : цˣоц̧̆а-н-н. M. Poutzilo nous informe également qu'une même lettre a un son différent, suivant qu'elle se trouve au commencement ou au milieu d'un mot : *t* médial devient *d;* *ḳ* se change en *g;* *p* en *b;* *l* en *r;* *s* en *z*.

En somme, il me paraît évident que les différents auteurs qui ont traité d'une façon plus ou moins superficielle du coréen se sont trouvés en présence de styles ou de dialectes différents les uns des autres; car les mots, les formes grammaticales et la syntaxe

qu'ils nous enseignent sont loin d'être les mêmes; on en jugera, d'ailleurs, par les exemples que je vais rapporter tout à l'heure.

Alphabet. — Au point de vue des éléments phonétiques du langage, la prononciation des lettres varie sensiblement dans les auteurs que nous sommes à même de consulter. M. Dallet transcrit les lettres coréennes à peu près comme je l'avais fait moi-même, d'accord avec Siebold et Medhurst. Au contraire, dans les écrits de M. Ross et de M. Poutzilo, les consonnes que nous considérions comme dures deviennent douces : le ㄱ *k* y est prononcé comme *g;* le ㄷ *t* comme *d;* le ㅂ *p* comme *b.*

ㅅ, donné par M. Ross comme équivalent à la fois à *s* et à *t*, se prononcerait également comme *ch :* 사 = *sa* ou *cha;* 수 *su* ou *chu*, etc.

La lettre ㄹ *r* est le plus souvent transcrite par *l.* La confusion de ces deux semi-voyelles a été constatée également au Japon, où l'on prononce, dans quelques provinces, les signes ラ, レ, リ, ロ, ル *la, le, li, lo, lu.*

Quant aux voyelles et aux diphtongues, les renseignements que nous possédions sur leur valeur ne sont point sensiblement modifiés par les publications récentes.

La grammaire coréenne, telle qu'elle résulte de l'étude des Dialogues du rév. John Ross, ne ressemble que fort peu à celle dont il avait été possible de tracer les premiers rudiments d'après les données de Siebold et de quelques autres savants de la même époque.

La déclinaison qui était établie à l'aide de particules suffixes, analogues à celles qu'on rencontre en japonais, par exemple, semble disparaître dans ses éléments fondamentaux et ne plus guère résulter que de la position relative des mots dans la phrase. Le génitif ou qualificatif se reconnaît par sa place avant le nominatif. Ex. :

니 밥이 *ni bapi* (riz-nourriture) = nourriture de riz.

양 고기 가 *yang gogiga* (mouton-viande) = viande de mouton (*yang* est le mot chinois 羊 *yang*).

되션 사람은 *doi-chœn saramün* (Corée-hommes) = les Coréens.

외국 사람 *oigug saram* (étranger-homme) = un homme étranger.

L'accusatif ne se distingue pas non plus par une désinence ou postposition particulière :

ᄂᆡ	되션	말	보시고쟈	ᄒᆞᆫ다
Năi	*doi-chœn*	MAL	*bo-ighodjia*	*handa.*
Moi	Coréens	MOTS	apprendre	désire.

« Je désire apprendre la langue coréenne [1]. »

L'ablatif se rend à l'aide du mot 조차 *dsotsa :*

집우로	조차	왓슴메
Djiwuro	DSOTSA	*wassummé.*
Maison	de (ex)	venir.

« Venir de la maison [2]. »

D'après Siebold, au contraire, le génitif serait rendu par 나 *na* ou 갈 *kar;* l'accusatif par 르 *ru;* l'ablatif par 부 둘 *pufur.* Suivant M. Dallet, il y aurait également en coréen des désinences ou postpositions de cas, mais elles seraient tout autres que celles que nous connaissions. On en peut juger par le paradigme de déclinaison suivant :

[1] *Corean Primer*, p. 6.
[2] *Corean Primer*, p. 33.

사람 *saram* «homme».

Nominatif........... *saram-i* «l'homme».
Instrumental......... *saram-(eu)-ro* «par l'homme».
Génitif............. *saram-eué* «de l'homme».
Datif............... *saram-éké* «à l'homme».
Accusatif........... *saram-eul* «l'homme».
Vocatif............. *saram-a* «ô homme».
Locatif............. *saram-é* «dans, sur l'homme».
Ablatif............. *saram-esiŏ* «de l'homme».
Déterminatif......... *saram-eun* «quant à l'homme».

D'après ce paradigme, d'accord en cela avec les exemples donnés par M. Ross, le mot *sarăm*, que nous connaissions, serait un thème inusité, et le nominatif même, dans la pratique, aurait une désinence complémentaire. Dans le Dictionnaire de M. Poutzilo, on trouve en effet ce mot (человѣкъ) sous la forme 사라미 сарами, *saram-i*.

Adjectif. — Quand l'adjectif peut se remplacer par un nom au génitif, on se borne à placer, devant l'objet qualifié, le qualificatif qui demeure invariable. Ex. : *saram kui* «d'homme-oreille» pour «oreille humaine». Le même procédé, qui est de règle absolue en chinois (天命 «le mandat du ciel» ou «le mandat céleste»), est également employé en japonais, mais seulement dans les composés d'origine chinoise; car, lorsqu'on se sert de mots indigènes, le qualificatif est formé à l'aide de la particule の du génitif. Ainsi l'on dira : ブツタウ *but-tau* «la doctrine de Bouddha» ou «la doctrine bouddhique», en laissant invariable le qualificatif, parce que le composé est formé de mots chinois; tandis qu'on rendra la même expression dans l'idiome national par ほとけのみち *hotoke-no-miti*, où le qualificatif est formé à l'aide de la particule *no* du génitif.

Numération. — Les différences que nous rencontrons dans les noms de nombre cités par les auteurs qui nous occupent justifient, ce me semble, l'hypothèse que j'ai faite de dialectes différents. Voici un tableau comparatif de ces noms de nombre :

VALEUR.	ROSNY, 1864.		DALLET. 1874.	POUTZILO. 1874.	ROSS, 1877.
	Coréen.	Sinico-coréen *.			
1	*hăn.*	*'ir.*	*hăna.*	ханан, ханна.	*hanna.*
2	*tu.*	*'i.*	*tul.*	му-ур, му-ури.	*dur.*
3	*sok.*	*sam.*	*sét.*	со-и, сэт, сам.	*sœit.*
4	*nœk.*	*să.*	*nét.*	нои, нэ, са.	*nœit.*
5	*tasăt.*	*'o.*	*tasăt.*	тасы, тасыси, тасат.	*dasœt.*
6	*'yœsut.*	*ryok.*	*iŏsat.*	шестон, есы, ню.	*yœsœt.*
7	*noikop.*	*ts'ir.*	*ilkop.*	ниргоби, нiргоп.	*nilgo.*
8	*yœtarp.*	*p'ar.*	*iŏtalp.*	ятып, ятырби, паль.	*yadœl.*
9	*ahop.*	*ku.*	*ahop.*	аул, ауби.	*aup.*
10	*yœr.*	*sip.*	*iŏl.*	яр, яри.	*yœl.*

* Par suite d'une transposition typographique de colonnes, dans mon *Aperçu de la langue coréenne*, p. 32, les mots coréens ont été mis sous la rubrique sinico-coréen et *vice versa*.

Pronoms. — Les pronoms, que nous indique M. Dallet, sont à peu près ceux que j'avais mentionnés dans mon *Aperçu*. Ce savant missionnaire nous fait observer qu'il n'y a guère que deux pronoms personnels d'usités dans les langues de l'Asie orientale : «Je, moi» et «tu, toi». Pour exprimer la troisième personne, on se sert généralement de pronoms démonstratifs. Le même auteur nous dit que, dans le langage poli, on rend l'idée de «moi» par une locution d'humilité. Un homme du peuple, s'adressant à un mandarin, dira, par exemple, *sio-in* «le petit homme» au lieu de *na* «moi». Ce mot *sio-in* me paraît être la forme coréenne du chinois 小人 *siao-jin* «parvus homo».

Le pronom possessif peut être rendu par le pronom personnel, suivi de la marque du génitif.

M. Ross écrit 네 *né* pour «toi» (chinois, 你 *ni*), et *na* pour «moi» :

네	나를	션ᄉᆡᆼ	ᄃᆡ졉	하갓너니
Né	*na[r]ul*	*chiængsaing*	*didjyæp*	*haghannæni?*
Toi	[pour] moi	professeur	engager	vouloir [1]?

«Voulez-vous vous engager comme mon professeur?».

Ul est la désinence de l'accusatif; *chiængsaing* est évidemment le chinois 先生 *sien-seng*, litt. «antea natus», «magister».

Le pronom *na*, qui, suivant M. Dallet, avec la particule du nominatif *ka*, devient *nè-ka* «moi», est souvent employé par M. Ross sous la simple forme ᄂᆡ *ne* (*nåi*).

Verbe. — En 1864, j'écrivais : «Dans le petit nombre de textes coréens que j'ai pu me procurer, le verbe se montre dans un état d'invariabilité continuelle, et il semble qu'il ne soit pas plus susceptible de formes qu'en malay ou en siamois. Il paraît cependant que, dans la langue vulgaire, il existe une sorte de conjugaison dont les principaux caractères sont les suivants : «le passé a pour désinence *a* ou *ta* (comme en japonais), etc.» — Un passage de la notice de M. Dallet nous fait entrevoir ce qu'est probablement cette désinence *ta*. Il nous dit qu'en coréen, il y a deux verbes substantifs : *it-ta*, qui signifie «l'existence pure et simple», et *il-ta*, qui signifie «l'essence, la nature du sujet».

Or, cette désinence *ta* est, à mes yeux, le thème d'un verbe substantif qui pourrait bien être commun au coréen et au japonais. On le retrouve dans cette dernière langue à l'état de désinence du passé des verbes (よみた *yomita*, devenu よんだ *yonda*), et sous la simple forme *da*, dans des phrases du genre de celle-ci : あの ひと ばか だ *ano hito baka da* «cet homme est un imbécile». M. Dallet dit, en effet, que tous les noms peuvent devenir des verbes par l'addition du verbe *il-ta* «être» ou *hă-ta* «faire». L'auxiliaire 爲 *wei*, en japonais し する *si-suru* «être, faire», sert également à construire des verbes avec toutes sortes de substantifs : 愛する *ai-suru* «amour-être», pour «aimer»; 相談する *sau-dan suru* «faire conversation», pour «causer, converser», etc.

[1] *Corean Primer*, p. 6.

Nous devons à M. Dallet le paradigme suivant des deux auxiliaires *it-ta* «être» et *hă-ta* «faire» :

	IT-TA.	HĂ-TA.
Infinitif...........	*it-ta* «être».	*hă-ta* «faire».
Participe verbal passé.	*it-siŏ* «ayant été».	*hă-iŏ* «ayant fait».
Participe verbal futur.	*it-ké* «devant être».	*hă-ké* «devant faire».
Présent...........	*it-ta* «je suis, tu es, il est».	*hă-n-ta* «je fais, tu fais, il fait», etc.
Imparfait..........	*it-tŏni* «j'étais, tu étais», etc.	*hă-tŏni* «je faisais, tu faisais», etc.
Parfait............	*itsiŏ-t-ta* «je fus», etc.	*hăiŏ-t-ta* «je fis», etc.
Plus-que-parfait.....	*itsiŏ-t-tŏni* «j'avais été», etc.	*hăiŏ-t-tŏni* «j'avais fait», etc.
Futur.............	*itké-t-ta* «je serai», etc.	*hăké-t-ta* «je ferai», etc.
Conditionnel.......	*itké-t-tŏni* «je serais», etc.	*hăké-t-tŏni* «je ferais», etc.
Futur passé........	*itsiŏt-ké-t-ta* «j'aurai été», etc.	*hăiŏt-ké-t-ta* «j'aurai fait», etc.
Conditionnel passé...	*itsiŏt-ké-t-tŏni* «j'aurais été», etc.	*hăiŏt-ké-t-tŏni* «j'aurais fait», etc.

Le *Corean Primer* nous fournit également deux paradigmes de conjugaison, ceux des verbes «aller» et «manger». Ces paradigmes sont bien insuffisants pour nous donner une idée exacte de la conjugaison coréenne; dans l'état tout à fait rudimentaire de nos connaissances, il n'est cependant pas sans intérêt de les reproduire ici, quoiqu'ils ne s'accordent guère avec ce que nous croyons savoir du mode de formation des temps en coréen :

	A un supérieur.	A un égal.	A un inférieur.
Va.	*gau.*	*gachi.*	*gara.*
A-t-il été?	[*dé*] *gasso?*	*gassumma?*	*gannuni?*
Il a été.	*gasso.*	*gassummé.*	*gatda.*
Il n'a pas été.	*gami upsuda.*	*gami upsowe.*	*gami upda.*
Ira-t-il?	*gapdugga gadi ansupdugga?*	*gapga gadi ansupda?*	*gaduni gadi antuni?*
Il ira.	*gaghatdapduda.*	*gaghatdapdé.*	*gaghatdadura.*
[Je sais que] il n'ira pas.	*gadi ansupduda.*	*gadi ansupdé.*	*gadi antura.*
[Il dit que] il n'ira pas.	*moggaghatdapduda.*	*moggaghatdapdé.*	*moggaghatdadura.*
Ne voulant pas aller.	*gadi ankatdapduda.*	*gadi ankatdavdé.*	*gadi ankatdadura.*

Mange.	*mugguchi.*
Avez-vous mangé?	*mughussumma upsumma?*
A mangé.	*mughussum.*
N'a pas mangé.	*mughumi upsowé.*
Voulez-vous manger?	*muggatdadun mugdi ankatdadun?*
Ne veux pas manger.	*mugdi ansupdé.*
Ne puis pas manger.	*mugdi mot-hummuni.*
Ne voulant pas manger.	*mugdi ankatdapdé.*
Je veux manger (je mangerai).	*mogassummé.*
Il veut manger (il mangera).	*moghatdapdé.*

Suivant les données que j'avais recueillies en 1864, données qui se trouvent en concordance avec celles que nous fournit M. Dallet, le verbe coréen, *d'une simplicité toute primitive,* n'admettrait point de variations pour les nombres ni pour les personnes. Les exemples donnés par M. Ross porteraient à croire le contraire. Je pense cependant qu'il faut maintenir nos idées au sujet de l'invariabilité de la conjugaison coréenne, au moins en ce qui concerne le nombre et les personnes, et ne voir, dans les formes rapportées par le *Corean Primer,* que des agglutinations artificielles de mots qui, par leur rapprochement, permettent de donner des nuances de signification dont le respectable missionnaire n'a pas pris le soin de nous expliquer la nature.

M. Dallet nous parle d'un *verbe éventuel* qui se conjugue avec la condition *si*

(si je fais, si j'ai fait, si je dois faire) et qui n'a, dit-il, que le mode indicatif. Le présent de ce verbe se forme en ajoutant la terminaison *eumiŏn* au radical, si celui-ci n'est pas terminé par ㄹ *l* ou par une voyelle. On se borne à ajouter *miŏn* si le radical est terminé par *l* ou par une voyelle, et le *l* tombe dans la composition. Dans les verbes terminés en *tha*, la terminaison *éventuelle* devient *heumiŏn :*

Sum-eumiŏn «si je vends».
Hă-mion «si je fais».
Nŏ-heumion «si je place».

J'ai voulu chercher ces verbes dans le Dictionnaire coréen de M. Poutzilo. Pour «vendre» (russe : продавать), je trouve 파오 *pa'o* et 매매ᄒᆞ오 *măi-măihăo ;* le second est évidemment le chinois 買 賣 *măi-măi*, qui signifie non point «vendre», mais «commercer»; — pour «placer» (положить, поставить, помѣщать), je trouve 두오 *tu'o*, 둔다 *tunda*. Encore une fois, on ne dirait point que les écrits de MM. Dallet et Poutzilo sont consacrés à une seule et même langue.

A l'occasion de cette forme verbale *éventuelle*, je ferai observer qu'on rencontre l'analogue en japonais, par exemple : もち ます ならば *moti-masu naraba* «si j'avais», もち ました ならば *moti-masita naraba* «si j'avais eu», etc.

Il existe, en coréen comme en japonais, une conjugaison négative, dont M. Dallet nous dit quelques mots, mais d'une manière trop peu explicite pour qu'on puisse se prononcer sur la théorie de cette forme verbale. L'auxiliaire négatif *ŏp-ta* ou *ani-ta*, suivant ce savant, ne nous explique point la forme *mothada* que donne M. Ross, par exemple dans la phrase suivante :

이	믈이	간졍치	못하다
Yi	*muri*	*ganjiœngtchi*	*MOTHADA.*
Cette	eau	propre	n'est pas.

«Cette eau n'est pas propre [1].»

Les deux auteurs, au contraire, sont à peu près d'accord sur la forme affirmative 잇다 que le premier prononce *it-ta* et le second *itda*.

Une forme particulière causative (ex. *hă-ta* «faire», *hăke-hăta* «faire faire») rappelle également un procédé de modalité en usage dans la grammaire japonaise.

Au point de vue de la syntaxe, le coréen de M. Dallet est absolument identique au japonais. Ainsi :

1. — Le qualificatif (nom ou génitif, adjectif ou adverbe) précède le mot qualifié (substantif ou verbe) :

Coréen : 나무 가지를 *namu gadjirŭl* [2]	}	(arbre-branche) «la branche de l'arbre».
Japonais : きの えだ *ki no eda*	}	
Coréen : 됴션 쇼를 *doichœn chorŭl* [3]	}	(Corée-bœuf) «un bœuf coréen».
Japonais : ちやうせん の うし *tyau-sen no usi*	}	

(1) *Corean Primer*, p. 17.
(2) *Corean Primer*, p. 25.
(3) *Corean Primer*, p. 26.

Coréen : 속속키 가서 *sok-sok-ki gasa* (1)
Japanese: はやく ゆけ *hayaku yuke*
} (vite-allez) «allez vite».

De nombreux exemples du *Corean Primer* feraient croire, au premier abord, que cette règle n'est pas constante. Ainsi, nous trouvons dans cette brochure 가기 가속하여 *gagigha soghayœ*, traduit par «goes quickly». L'auteur nous donne évidemment, par les exemples de ce genre, une fausse idée du génie de la langue coréenne; et je suis très tenté de croire que ces mots signifient «en allant, il est rapide», ce qui nous donnerait un mode de construction syntactique dont l'analogue existe en japonais.

2. — Le régime direct (accusatif), et également le régime indirect, précèdent le verbe :

Coréen : 이바니 얼언아를 사랑 한다 *avani arœnarül sarang-handa* (2) (père enfants aime) «le père aime les enfants».

Japonais : ちちハ こどもを すく *titi-va kodomowo suku.*

Coréen : 길에셔 잘를 힐어슴메 *girésé djarürul hirœ-sümmé* (route-sur sac [j']ai-perdu) «j'ai perdu un sac sur la route».

Japonais : みちで ふくろを なくなしました *mitide fukurowo naku-nasi-masita.*

Malgré l'extrême imperfection des matériaux de travail que j'ai entre les mains, il m'eût été facile de découvrir dans les écrits de MM. Dallet, Poutzilo et Ross bien des particularités philologiques coréennes de nature à nous intéresser; mais j'ai craint d'abuser des instants de la Commission de Linguistique, dont les réunions ne pourront malheureusement pas être aussi nombreuses que je l'aurais désiré. Je terminerai donc cette courte note en examinant deux petits textes coréens dont on constatera aisément les profondes différences lexigraphiques.

Le premier est une courte chanson coréenne dont on doit la connaissance au savant voyageur néerlandais Ph.-Fr. de Siebold :

TEXTE CORÉEN.

朝鮮歌

셰샹의얄문거
시거모밧긔다시업
니제밋듸즐를
내야만경그믈마
자놋고곳보고웃
는나븨를잡으
랴고.

Transcription. — *Chê-chang 'ui 'yal mün kœ si kœmo pas küi ta si óp nai; djé mis tüi dzul läl nai ya man kyœng ku mül ma dsa nos ko kos po ko us nun na-püi lal dzap 'ü lia ko.*

(1) *Corean Primer*, p. 79.
(2) *Corean Primer*, p. 88.

TRADUCTION JAPONAISE.

朝鮮歌

ちちうにいたづらな
ものはほかにない。
そのみがしりから
いとをだして。ひろい
あみをはりかけて。
はなをみて。わらう
てうをかきよとする

Transcription. — *Ti-tiu ni itadurana mono va hoka ni nai; sono mi ga siri kara itowo dasite, hiroi amiwo hari kakete, hanawo mite warau teôwo kaki yo to suru.*

Traduction française. — « Il n'y a pas d'être aussi immonde que l'araignée : elle tire de ses entrailles une soie avec laquelle elle étend des filets, pour saisir le papillon qui gaiement caresse les fleurs. »

Observations. — *Siêi-siang* « l'araignée » est évidemment le mot chinois 蜘蛛 *tchi-tchou*, qui a été également admis par les Japonais sous la forme ちちう *ti-tiu*. Dans le Dictionnaire de M. Poutzilo, l'araignée (паукъ) est appelée 거믜 *kamui*, qui rappelle le japonais vulgaire くも *kumo*.

Na-pui « le papillon » est, au contraire, un mot dont je ne connais pas le similaire ni en chinois, où l'on dit 蝶 *tieh*, 蝴蝶 *hou-tieh* ou 蛺蝶 *kieh-tieh*, ni en japonais, où l'on fait usage du mot d'origine chinoise てう *teô*.

Je possède plusieurs versions coréennes de l'Oraison dominicale : on y constate, dans les unes et dans les autres, les plus profondes dissemblances. Là encore, nous sommes porté à croire que nous nous trouvons en présence de plusieurs dialectes, pour ne pas dire de plusieurs langues différentes.

Voici la version et la transcription de M. Dallet[1] :

ᄒᆞᄂᆞᆯ	에	계신	우리	아비신	쟈여	네	일홈의
Hanăr	*é*	*kié - sin*	*ouri*	*hapisin*	*tsia - iŏ,*	*né*	*ir - hom - eué*
Ciel	dans	étant	notre	père	celui ô,	ton	nom de

거륵ᄒᆞ심이	나타나며	네	나라히	님ᄒᆞ시며	네 거륵ᄒᆞ신
kŏ-reuk-hă-sim - i	*na-tha - na-miŏ;*	*né*	*na - ra - hi*	*nin-hă - si-miŏ;*	*né kŏ-reuk-hă-sin*
la sainteté	apparaître;	ton	royaume	arriver;	ta sainte

(1) J'ai corrigé un grand nombre d'inexactitudes qui se rencontrent dans le texte lithographique coréen de cette oraison dominicale publiée par M. Dallet, *Histoire de l'église de Corée*, p. LXXX.

ᄯᅳᆺ이 하ᄂᆞᆯ에셔 일움 갓치 ᄯᅡ희셔 ᄯᅩᄒᆞᆫ 일우여지이다
tteut-i ha-năr e-siŏ ir-oum kat-tchi, tta-heué siŏ tto-hăn ir-ou-iŏ-tsi-i-ta
volonté ciel dans se faire semblablement, terre dans aussi être faite

오ᄂᆞᆯ날 우리게 일용ᄒᆞᆯ 냥식을 주시고 우리 죄ᄅᆞᆯ
o-năl-nal ou-ri-ké ir-iong-hăl niang-sik-eul tsou-si-ko, ou-ri tsoé-răl
aujourd'hui nous à quotidienne nourriture donner, nos péchés

면ᄒᆞ여주심을 우리가 우리게 득죄ᄒᆞᆫ 쟈ᄅᆞᆯ 면ᄒᆞ야줌
miŏnhă-ia-tsou-sim-eul ou-ri-ka ou-ri-ké teuk-tsoé-hăn tsia-răl miŏn-hă-ia-tsoum
concession de pardon nous nous à ayant offensé ceux pardon concéder

갓치 ᄒᆞ시고 우리ᄅᆞᆯ 유감에 ᄲᅡ지지말게ᄒᆞ시고 ᄯᅩᄒᆞᆫ
kat-tchi, hă-si-ko ou-ri-răl iou-kam-é ppa-tsi-tsi-mal-ké-hă-si-ko tto-hăn
comme, faire nous tentation dans que pas tomber faire aussi

우리ᄅᆞᆯ 흉악에 구ᄒᆞ쇼셔 아멘
ou-ri-ral hioung-ak-é kou-hă-sio-siŏ. A-men.
nous mal dans [de] délivrer. Amen.

Je joindrai à cette version une autre traduction inédite de l'Oraison dominicale provenant des anciens missionnaires de Péking et composée en dialecte chinois de la Corée :



La transcription latine de ce texte, suivant le manuscrit original, serait la suivante :

Tsait tien a dent pou tche a dent ouen i miang sen ching y kouk nim kien y tchi seng ting ê ky ye e tchen en a dent mang y kem il ye a a il yong niang y mien a tsai ye a yek mien pou a ts'ai tche ou poul a he ham e yeou kam nai kou a é hieng ak ya mong.

Il y a évidemment d'assez nombreuses inexactitudes, tant dans le tracé des lettres coréennes que dans la transcription latine des missionnaires de Péking. Ce texte présente cependant de l'intérêt, en ce sens qu'il nous donne la forme et la prononciation qu'avaient ces lettres en Corée, il y a environ deux cents ans. L'orthographe se rapproche, en outre, de celle que nous connaissions avant la publication des ouvrages récents de MM. Poutzilo et John Ross : le ㅅ y a cependant la valeur de *ch* et de *s*, et le ㅈ celle de *tch* et de *ts*; le ㄹ y est transcrit par *l*. C'est probablement par le fait d'un *lapsus calami* que △ s'y trouve isolément avec la valeur de *y*. D'autres fautes sont également évidentes : ㄩ donné pour *p* au lieu de ㅂ, ⊐ pour *t* au lieu de ㄷ, etc.

J'ai réuni, dans cette courte note, quelques matériaux qui pourront servir peut-être aux personnes désireuses d'étudier les premiers éléments de la langue coréenne, et qui leur donneront une idée des publications nouvelles sur lesquelles j'ai déjà appelé l'attention de la Commission. J'aurais pu certainement augmenter le nombre des textes et des exemples que j'ai cru devoir rapporter; mais il m'a semblé que nous étions encore en présence de beaucoup trop de lacunes et d'incertitudes, pour qu'il vaille la peine de s'étendre sur un sujet dont les savants ne pourront s'occuper d'une façon approfondie que lorsque les voyageurs leur auront fourni des instruments de travail plus sûrs, plus clairs et plus complets.

Annexe n° 4.

COMMISSION DES VŒUX.

La Commission,

Chargée de donner une forme définitive aux vœux exprimés par le Congrès des Sciences ethnographiques, a adopté la rédaction suivante, approuvée par l'assemblée générale dans la séance du 20 juillet 1878 :

VŒU N° 1.

Inventaires des Musées et Collections Ethnographiques.

Le Congrès émet le vœu que l'inventaire des objets ethnographiques conservés dans les différents Musées de la France et de l'Europe, soit composé et publié avec le concours des savants compétents.

VŒU N° 2.

Statistique générale des Langues.

Un membre demande que tous les Gouvernements européens se mettent d'accord pour dresser une statistique des langues.

Le Congrès, considérant que la question n'est pas suffisamment préparée par les études des sociétés savantes de France et de l'étranger, émet le vœu qu'elle soit renvoyée à une prochaine session du Congrès qui déterminera la suite à donner.

VŒU N° 3.

Droit d'Asile en temps de guerre.

Le Congrès, après avoir reçu communication du Rapport de son rapporteur, au sujet du droit d'asile en temps de guerre, et avoir spécialement examiné les questions relatives aux enfants, aux femmes et aux vieillards, ainsi qu'aux établissements des Sciences et des Arts, décide que ledit rapport sera recommandé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, afin qu'il puisse se concerter avec son collègue de la Guerre, sur les mesures les plus propres à assurer la conservation de ces intérêts.

VŒU N° 4.

Cartes des îlots ethniques.

Le Congrès, estimant que la publication des Cartes des îlots ethniques est d'un grand intérêt pour la science, prie la Société d'Ethnographie de

vouloir bien se charger de ce travail, en demandant, en son nom, le concours et la protection de M. le Ministre de l'Instruction publique.

VOEU N° 5.

Le Congrès,

Considérant que les études ethnographiques sont un complément essentiel des connaissances géographiques et historiques, et que le moment paraît venu de donner ce couronnement à l'enseignement officiel;

Que, par suite de son incomparable unité, qui fait disparaître toutes les distinctions de races, la France est, de tous les pays civilisés, celui dans lequel les connaissances ethnographiques sont le moins populaires, le moins comprises et le plus négligées;

Que cette situation n'est point sans inconvénient, tant au point de vue scientifique propre qu'à celui des relations diplomatiques et internationales, ainsi que les événements l'ont démontré;

Considérant que la Société d'Ethnographie est en mesure de fournir les informations et d'en donner la formule;

Que, d'un autre côté, la Société pour l'Instruction élémentaire peut fournir les moyens de répandre ces connaissances dans les centres où se donne l'instruction;

Attachant une importance exceptionnelle à la réalisation du progrès qu'il désire voir s'accomplir;

Émet le vœu :

Que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce se concerte avec son collègue de l'Instruction publique, à l'effet de décider :

Que des notions ethnographiques fassent désormais partie du programme de l'enseignement;

Que la Société d'Ethnographie soit invitée à fournir les éléments de ces études;

Que la Société pour l'Instruction élémentaire soit priée d'user de son influence pour répandre ces études;

Enfin, que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce veuille bien se concerter avec son collègue des Affaires étrangères pour faciliter l'exécution de ce travail.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES.

SECONDE PÉRIODE.

(DU 3 AU 15 OCTOBRE 1878.)

SÉANCE GÉNÉRALE DU JEUDI 3 OCTOBRE 1878.

PALAIS DES TUILERIES (PAVILLON DE FLORE).

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SOMMAIRE. — L'ethnographie du Dardistan, par M. le Dr Leitner, de Lahore (Indes anglaises). Discussion générale : M. César Daly, M. le Dr Dally, M. Ch. Schoebel.

M. le Président. Mesdames et Messieurs, le Comité de permanence du Congrès des Sciences ethnographiques a cru devoir convoquer cette assemblée quelques jours avant l'époque fixée pour la reprise de nos travaux, afin de permettre à un de nos éminents collègues, M. le Dr Leitner, directeur du collège de Lahore, de nous faire connaître, dans une conférence spéciale, les résultats de ses investigations sur l'ethnographie de la région située, dans l'Hindoustan, entre les pays de Caboul et de Cachemyr. La réunion d'aujourd'hui a donc pour but unique d'entendre la conférence du savant indianiste, et de s'assurer la possession de documents originaux qui compteront certainement parmi les meilleurs travaux insérés dans le compte rendu de notre séance.

J'ose espérer qu'après avoir entendu la conférence de M. le Dr Leitner, vous approuverez la décision que nous avons prise pour nous assurer sa précieuse collaboration. (Marques d'approbation.)

Mais je dois tout d'abord donner la parole à M. Alphonse Jouault, secrétaire général, pour une courte communication qui doit trouver place au début même de cette nouvelle période.

M. Alphonse Jouault, *secrétaire général*. Messieurs, vous m'avez fait l'honneur de me nommer secrétaire général du Congrès des Sciences ethnographiques.

Dans la première période de cette session, j'ai tâché de remplir mon devoir aussi consciencieusement qu'il m'a été possible. J'ai le regret de vous annoncer qu'à la suite de chagrins et de cruelles épreuves, j'ai dû remettre ma démission entre les mains de votre honorable président, en vous demandant de m'excuser si je me vois dans l'obligation de vous prier de me désigner dès aujourd'hui un successeur.

Si c'est un grand honneur d'être secrétaire général d'une réunion aussi distinguée que la vôtre, je ne pourrais me rendre digne de cet honneur qu'en en portant le fardeau tout entier; des circonstances pénibles me l'ont rendu trop lourd. Je l'ai accepté pour ce qui touche la première période de ce Congrès;

mais pour la seconde période, qui sera probablement la plus importante de la session, je suis obligé de m'y soustraire.

M. le Président. Vous venez d'entendre la communication de M. le Secrétaire général. C'est avec regret que nous nous priverons de ses services et du dévouement dont il nous a donné tant de preuves.

Je vous propose et je vous prie de vouloir bien lui offrir le titre de Secrétaire général honoraire. (Marques d'approbation.)

Je vous propose également de ne pas désigner un nouveau secrétaire général, alors que vous approchez de la fin des travaux de cette première session. Un de nos secrétaires adjoints, M. Dulaurier, qui a été notre collaborateur depuis le commencement du Congrès, voudra bien remplacer M. Jouault. (Marques d'approbation.)

La parole est à M. Leitner.

M. le Dr Leitner (de Lahore). Mesdames et Messieurs, j'espère que vous voudrez bien m'accorder toute votre indulgence. Puisque je suis en France, je tiens à m'exprimer en français, pratiquant la méthode que j'ai toujours suivie, et qui consiste à essayer de parler tant bien que mal les langues que l'on a apprises. (Très bien! très bien!)

Je me suis rendu avec le plus grand plaisir à l'invitation de votre très honoré et très illustre président et je suis venu en toute hâte à Paris, d'abord pour ne pas avoir à vous prier de demander pour moi à M. le Gouverneur général des Indes anglaises une prolongation de congé, alors que la série des communications que j'aurai peut-être l'honneur de vous adresser demanderait plus de temps que les trois mois dont je puis disposer, et aussi parce que j'ai pensé qu'il valait mieux qu'un individu se dérangeât qu'une Société tout entière.

Je suis charmé, Mesdames et Messieurs, que vous ayez entrepris de faire marcher la science vivante à côté des sciences plus ou moins mortes. Les sociétés ethnographiques que l'on a tâché d'établir en Angleterre et ailleurs n'ont pas eu le succès que mérite l'importance des études auxquelles elles se sont consacrées. Elles n'ont généralement pas réussi à combler la grande lacune qu'il faut essayer de remplir, en montrant comment nos idées sur les sciences mortes, sur les hommes passés, sur l'antiquité, peuvent se fixer d'après les mythes, les légendes et les mœurs de l'époque actuelle. Je trouve, par exemple, en ce qui touche l'Inde, qu'il serait d'un intérêt exceptionnel de recueillir autant que possible les traditions qui subsistent de nos jours, afin de mieux comprendre les documents manuscrits qui ont été conservés, dans un pays où la tradition occupe le premier rang, et de tâcher de ressusciter jusqu'aux momies dont nous sommes bien obligés de nous occuper. Une réunion comme celle-ci est, pour aboutir à un tel résultat, d'une importance immense : elle joint à la philologie l'étude de la linguistique comparée, et met en présence des récits des historiens les mœurs des populations encore vivantes.

Je vais vous parler tout d'abord du voyage que, sur les instances de la Société asiatique du Bengale, j'ai entrepris dans le *Dardistan*, c'est-à-dire dans le pays situé entre le Caboul et le Cachemyr, et vous faire part de mes recherches,

commencées en 1866, continuées en 1872, et auxquelles s'ajoutent les découvertes faites dans des fouilles, qui ont mis au jour des sculptures gréco-bouddbiques, lesquelles ont été communiquées tout récemment au Congrès international des Orientalistes à Florence, où elles se trouvent en ce moment.

J'ai constaté l'existence de nombreux dialectes pour la plupart aryens, dont les racines monosyllabiques offrent un sens complet, ce qui démontre, suivant moi, — mais les opinions diffèrent beaucoup, — une très grande antiquité.

Ces dialectes, je viens de le dire, sont en général aryens; ils possèdent un caractère d'intelligibilité dans leurs racines monosyllabiques, alors même que ces racines manquent dans le sanscrit. De plus, j'ai rencontré un dialecte très important, le *khadjinàh*, qui semble un vestige d'une langue préhistorique, et qu'on ne peut rattacher jusqu'à présent à aucun idiome connu. Nous y voyons une transition entre les voyelles et les gutturales, les classes supérieures usant de voyelles, et les classes inférieures se servant de gutturales.

En dehors de cela, nous trouvons des mœurs qui, par leur simplicité, nous ramènent à un genre de vie auquel l'Inde est aujourd'hui tout à fait étrangère; des légendes qui nous rappellent les légendes de Grimm, des chansons d'une beauté supérieure, — suivant nos idées européennes, car ce qui touche à la musique est plus ou moins une question de convention, — et, en ce qui concerne la liberté accordée à la femme, une pratique qui nous reporte aux temps de l'antiquité indienne.

Les peuples dardes ont été soumis à l'islamisme pendant un très grand nombre d'années; mais bien que l'islam, qui place tout sous le même niveau, ait essayé de faire disparaître les vieilles traditions et les antiques légendes, il n'y a pas réussi complètement. Devant les Moulvis, devant ceux surtout qui viennent de l'étranger, les Dardes se diront musulmans; mais leur mahométisme est tout de surface. Il est possible aussi que, si le Moulvi s'y arrêtait, il fût sacrifié, dans le but d'avoir un lieu de pèlerinage, comme par exemple à Gilgit dans la petite mosquée près de la forteresse, où j'ai passé une nuit.

On trouve dans le Dardistan un système de castes qui n'est pas musulman. Les musulmans de l'Inde sont divisés en castes; mais ce sont plutôt des tribus que des castes proprement dites, comme Sheikl, Patan, Mogol, Sayat; tandis que dans le Dardistan musulman, surtout dans le Chilâs, il y a quatre castes : la grande caste des *Shîn*, qui est absolument aryenne quant à ses traditions; la caste des *Yashkun*, la caste des *Cramin*, la caste des *Dôms:* ces derniers s'adonnent à la musique et à la danse, et sont peut-être les ancêtres de nos *Zingari* ou *Bohémiens*, comme on les appelle vulgairement. Il est curieux de remarquer que la caste, probablement non aryenne, qui est connue partout dans l'Inde sous le nom de *Dôm* ou dans le Tibet sous celui de *Bem*, pratique la danse et la musique. Les recherches sur la langue des tribus errantes du Pendjab pourraient peut-être conduire à la constatation d'une ressemblance plus grande que nous ne croyons entre toutes les classes de *Dôms*, les tribus nomades du Pendjab et autres tribus semblables.

Les légendes du Dardistan nous montrent qu'au point de vue social, la plus grande liberté, dans certains cas, est accordée aux femmes. Les femmes sié-

geaient et donnaient leur avis dans le grand conseil du Chilâs. Les chansons nous signalent dans la condition de la femme une certaine subordination, mais aussi une certaine liberté. Par exemple, nous trouvons une très belle chanson qui parle de la reine de Gilgit, attaquée dans son fort; fort, soit dit en passant, d'une construction très curieuse, et dont vous verrez le dessin dans les photographies que je ferai circuler. Elle est obligée de défendre son fils, qui est mineur, et elle s'exprime à peu près dans ces termes :

« Le malheur a voulu que je fusse femme, et qu'au lieu d'être protégée, je protège; que la coupe de joie fût changée en une flèche meurtrière, et que, quoique femme, j'eusse à défendre l'homme, mon fils, contre ceux qui l'attaquent. »

Ce ne sont pas des idées très élevées, mais elles sont très simples et assez belles.

Vous ne trouverez pas chez les Dardes, comme dans l'Inde, de ces divinités monstrueuses avec cent bras et cent yeux. Les êtres les plus étranges qu'ait enfantés leur imagination, ce sont les *yatchs*, géants avec un œil au milieu du front, et qui jurent par le soleil, la lune et la terre. Ils ne sont pas hostiles à l'homme; au contraire ils l'invitent quelquefois à leurs noces, et sont plutôt malicieux que malfaisants. Ces *yatchs*, que sont-ils? Il est possible que ce soit les *Yuchis*, les blancs Huns; mais ce n'est là qu'une simple conjecture à laquelle je ne m'arrête pas. Je rapporte ici des faits, sans les discuter. Les découvertes ultérieures montreront si cette hypothèse est juste ou erronée.

De même, les bons génies ne sont pas absolument bons; ils tiennent le milieu entre ce que, dans les religions modernes, on appelle les bons et les mauvais esprits. Ces génies, du sexe féminin, s'unissent quelquefois à des hommes. Mais ils se vengent quand leurs secrets sont surpris.

Il existe une légende relative à un roi de Gilgit qui, souffrant d'une maladie d'estomac, apprit de ses médecins que la chair humaine était la nourriture qui lui conviendrait le mieux. Il s'adonna donc à ce régime, et se faisait servir chaque jour à ses repas de jeunes enfants des tribus dardes, à la grande consternation de ces pauvres gens, qui cependant s'y résignaient. Les bons génies se prirent de compassion pour ce malheureux peuple, et l'un d'eux se transforma en homme en *touchant de la viande*. — Cette expression n'est qu'une interprétation littérale du mot « incarnation ». — Ce dieu-homme se fait remarquer par ses prouesses à la chasse; l'une des filles du tyran s'éprend d'amour pour lui, et lui promet de lui dire où est le cœur de son père. Usant de ruse, la jeune fille arrache à son père la confidence que son cœur se trouve dans la neige.

Le roi est alors précipité dans une cave de feu, Gilgit est délivrée, et la coutume barbare du cannibalisme, qui avait existé jusque-là, est remplacée par celle de sacrifice d'agneaux, qui subsiste encore aujourd'hui. Une grande fête est encore célébrée chaque année en souvenir de la délivrance de Gilgit. On lance des flèches dans la direction de la ville; les hommes font semblant de fuir, ils vont jusqu'à la vallée voisine et reviennent, puis ils retournent chez eux. Les femmes leur barrent le passage, refusent de les laisser entrer, mais les hommes disent qu'ils sont vainqueurs et qu'ils apportent du butin; les

femmes se retirent alors dans l'appartement intérieur et reprennent leur soumission. Puis on chante des chœurs.

Les chants qui s'adressent aux femmes sont d'une certaine beauté. Par exemple, avant les épousailles, douze amis du fiancé vont à la maison de la fiancée et lui chantent cette chanson :

Nikastali quavàz Kusûri
Nikastali kè kararikè u u
Nè vô tsharèzer barèye
Ne vô teyn voug bozé u u.

L'idée exprimée dans ces vers est celle-ci : « Ô fille du faucon, sors de la tente de ton père, et viens avec nous, qui sommes tous tes frères. Tu trouveras deux pères au lieu d'un, et une mère qui tâchera de te consoler de la perte de la tienne.

« Ô fée de la cascade, ne pleure pas! les larmes pâliraient ton visage. Viens donc, ne crains rien et que les roses reparaissent sur tes joues. »

Il y a là des idées assez simples, et beaucoup plus pures que celles que l'on trouve dans les chansons indiennes modernes.

Il est peut-être intéressant de dire que, dans le Chilâs, on a la coutume assez singulière de se faire craquer les phalanges des doigts en y attachant différents sens que je n'ai pas la prétention d'expliquer.

Le gouvernement de ces contrées, pendant un grand nombre d'années, a présenté un certain caractère de républicanisme, l'autorité étant exercée soit par un grand conseil, comme dans le Chilâs, soit par l'un d'entre les chefs, sous le contrôle des autres. Celui qui détient le pouvoir est désigné tantôt sous le nom de *tham*, tantôt sous celui de *radjah*. À Hurza cependant, l'autorité était absolue et héréditaire. Dans le Chitral, nous avons le shah *Kator*, qui s'est dit descendant de César, quoiqu'il ne soit que le petit-fils d'un soldat de fortune. Ce roitelet a essayé de soumettre tous ces pays, ce qui a donné lieu à des guerres intestines dont l'issue a été très fatale à nos recherches. Le maharadjah de Cachemyr s'en est mêlé : après avoir fait la conquête du pays de Gilgit et des pays voisins, il a fait massacrer la presque totalité de la tribu des Yassin, l'une des plus remarquables de la race aryenne, dont il a emmené en esclavage ou distribué à ses soldats les femmes, qui sont aussi blanches que les femmes d'Europe. Ce qui restait de la peuplade s'est dispersé dans les contrées voisines. Le peuple de Gilgit, chez lequel on retrouve tant de traditions, s'est réfugié en grande partie au Chilâs, là où l'orthodoxie musulmane est très stricte et ne permet même pas qu'on parle de l'existence des traditions.

Ainsi que je le disais en commençant, les sociétés ethnographiques arrivent à temps encore pour recueillir ces légendes avant qu'elles aient disparu. Dans quelques années, ces peuples n'existeront plus pour nous dire ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont chanté, ce qu'ils ont fait. Il faut donc se hâter, si l'on veut sauver de l'oubli ce qui reste de l'antiquité de ce Dardistan, peut-être le berceau, et, à coup sûr, l'un des premiers habitats de la race aryenne.

Nous rencontrons chez ce peuple des proverbes analogues aux nôtres. Nous disons, par exemple : « L'union fait la force; » ils disent : « Une pierre ne suffit

pas à porter la marmite; mais trois pierres peuvent le faire.» Nous trouvons aussi le pendant de la fable du «Renard et des raisins». Un renard ne peut atteindre des grenades, et il dit, en se mordant les lèvres, ce qui lui fait faire la grimace : «Elles sont amères.»

La fable de la «Poule aux œufs d'or» a aussi son équivalent.

Nous entendons des dictons comme ceux-ci : «Ne marchez pas derrière un cheval ou devant un chef, parce que dans les deux cas vous recevrez des coups de pied;» etc. etc.

Les noms dardes sont très curieux. Aux noms que l'islamisme impose, Jacoub, Ibrahim, etc., les indigènes ajoutent des termes qui font allusion à des particularités plus ou moins ridicules et dont quelques-uns même ont un sens insultant; mais l'idée en est plutôt bouffonne. J'ai réuni une collection de ces noms dans un livre que vous pourrez consulter.

Dans les funérailles, on traite les morts avec un certain dédain. Les hommes s'assemblent, mangent des raisins et chantent.

Au début de ce voyage dans le Dardistan, dont le point de départ fut le Tibet central et le Tibet méridional, nous étions cinquante hommes; nous revînmes trois! Les désertions nous en firent perdre un grand nombre, et nous eûmes à déplorer la mort de mon compagnon, M. Henri Corvie, frère de l'avocat général du Bengale, qui ne put arriver jusqu'au Dardistan : il périt en voulant traverser la rivière de Drar, et je ne pus, après beaucoup de recherches, retrouver son corps qu'à une centaine de lieues plus bas, à l'endroit où le sable de l'Indus commence à rejeter les cadavres.

Je n'ai pas le temps de vous faire le récit d'une série d'aventures extrêmement curieuses, ni de vous mettre au courant des variations qui, je crois, existent encore dans le bouddhisme actuel du Tibet. De même, je ne puis que signaler en passant certaines danses en pantomime, représentant la lutte entre la Vertu et le Vice.

J'ai assisté, au couvent de Hémis, par exemple, à une danse de ce genre, accompagnée d'une musique très intéressante; la Vertu est représentée assiégée par tous les Vices, dont elle finit par triompher. Comme le temps me pressait, j'avais envoyé en avant des courriers pour prier les moines du couvent de me donner ces représentations dont j'avais trouvé une description dans les livres.

Voici un fait intéressant que je ne puis passer absolument sous silence. Dans la plaine de Rukshu, près d'un camp tartare, j'ai trouvé une pierre sur laquelle se trouvait représentée l'entrée du Bouddha dans une ville. Le Bouddha est assis sur un âne et précédé et suivi de gens portant des branches de palmier. Or, le palmier est inconnu à cette hauteur de 15,600 pieds, aussi bien que l'âne, et on ne peut s'empêcher de remarquer la frappante analogie que présente cette scène avec l'entrée de Jésus à Jérusalem.

Une sculpture très curieuse représente la mère de Bouddha frappée par un rayon de soleil, et Bouddha naissant à ses côtés. Dans une autre sculpture que j'ai entre les mains, la mère de Bouddha, dans une pose extatique, donne le jour à Bouddha, qui est reçu par des femmes de grande distinction, comme on le voit par les diadèmes dont sont ornées leurs têtes.

Le bouddhisme moderne, comme vous le savez, est très différent du pur

bouddhisme antique, dont je crois avoir retrouvé les traces, et dont je vais vous tracer une rapide esquisse, si votre patience veut bien le permettre.

M. Léon de Rosny, *président*. Je propose à l'assemblée de suspendre un moment la séance, afin de permettre à l'orateur de se reposer. (Assentiment.) Je crois devoir également prévenir le Congrès que M. le Dr Leitner a la gracieuseté de se mettre à la disposition des membres qui, après sa communication, voudraient lui adresser quelques questions se rattachant à l'objet de son voyage.

M. le Dr Leitner. Vous savez, Messieurs, que le bouddhisme existe à Ceylan, au Japon, en Chine et ailleurs. Il y a le bouddhisme originaire de l'Inde qui, repoussé de ce pays, s'est réfugié dans le Tibet, et un autre bouddhisme que je crois très ancien, le pur, le vrai, et dont on a retrouvé la trace en Yusufzai, sur la frontière du Payab et dans le pays du Swat, qui y touche.

Quant à l'idée du Nirvâuah, qui a été si discutée, c'est plutôt la béatitude qui précède l'annihilation ou l'absorption. C'est ainsi du moins que la comprennent aujourd'hui les prêtres du Tibet méridional.

Un mot encore sur ce pays du Dardistan. Ce nom hybride, puisqu'il est composé de l'ancien mot *Darada* et d'une terminaison très familière, et que nous retrouvons dans les noms de Faristan, Béloutchistan, etc., n'a pas été tout à fait inconnu des anciens.

Hérodote nous parle d'une contrée située entre ce qu'il appelle la ville de Caspatyros et le pays de Pactou, dans l'Afghanistan : c'est précisément le Dardistan. Caspatyros est certainement la même ville que Caspapour, la ville de Cassiapa, fondateur de Cachemyr.

Hérodote va plus loin encore : il nous dit qu'on avait envoyé Skylax faire un voyage jusqu'à l'embouchure de l'Indus, et qu'il suivit le fleuve en se dirigeant vers l'est. Or, c'est précisément entre le Cachemyr et le Dardistan que se trouve l'Indus tel qu'il était figuré sur les cartes, jusqu'en 1866, comme coulant vers le sud jusqu'à Attoche. M. Hayward, en 1870, et moi, en 1866, nous avons reconnu qu'il se dirigeait vers l'ouest. Ce serait un démenti porté au récit d'Hérodote, mais il ne faut pas en faire un crime aux géographes de ce temps, puisque l'erreur a persisté jusqu'à nos jours. Strabon fait mention des Dardes : *Ἐν Δέρδαις, ἔθνει μεγάλῳ τῶν προσεῴν ἢ ὀρεινῶν Ἰνδῶν.*

Puis il y a Pline, qui dit : « Auri fertilissimæ Dardæ, » allusion à la légende des fourmis qui rapportent de l'or, que M. Schiern de Copenhague a identifiées avec une tribu.

Les Dardes n'étaient donc pas inconnus des anciens, et nous trouvons aussi, dans la tradition, que Bouddha a envoyé des missions aux *Darada* et aux *Himavanda;* nous voyons encore que les Darada et les peuples du Cachemyr apportent des présents à un roi de l'Inde, mentionné dans le Mahabhârata.

Beaucoup d'indices, que je n'ai pas le temps d'énumérer, nous prouvent positivement que le pays était connu du temps d'Hérodote, et qu'il ne faudrait peut-être pas traiter de fables tout ce que Ctésias et d'autres nous ont dit sur l'Inde.

Il serait à désirer que l'on examinât de plus près ces récits, pour tâcher de découvrir jusqu'à quel point ces auteurs se sont trompés; il y aurait beaucoup

de faits à étudier avant de mettre de côté les détails si intéressants qu'ils nous ont transmis. Et quand nous retrouvons, dans les sculptures, des traces de l'art grec, je crois que ce serait se hasarder beaucoup que de vouloir à tout prix n'y voir qu'un développement original. N'oublions pas que les données de la philologie peuvent n'être pas toujours d'accord avec celles de l'histoire; quoique j'admette que ce soient la langue et le génie de cette langue qui constituent une nationalité. C'est ce qui fait que les Grecs modernes sont un peuple essentiellement grec, quoique bien différent, par la race, des Grecs anciens.

Si nous admettons les analogies que les hommes compétents de l'Europe reconnaissent entre les langues aryennes, pourquoi n'admettrions-nous pas une similitude entre le système de Pythagore et le système de Bouddha?

Nous rencontrons dans les historiens grecs des assertions dans le genre de celle-ci. Plutarque, dans son discours sur la vertu et la bonne fortune d'Alexandre, nous dit qu'Alexandre, en partant pour ses conquêtes, s'écriait: «Je veux semer la Grèce dans l'Asie!» ce qu'il a fait, ajoute Plutarque, en y implantant des institutions grecques : *Κατέσπειρε τὴν Ἀσίαν Ἑλληνικοῖς τέλεσι.*

Plusieurs auteurs grecs et latins nous disent que, de leur temps, il existait des monnaies indiennes portant des dieux grecs sur le revers, fait qui a été constaté.

On sait qu'Alexandre le Grand a dit : «Je veux introduire l'art grec dans l'Inde» et que Plutarque ajoute : «C'est ce qu'il a fait, puisque l'on voit des figures grecques gravées sur les monnaies indiennes.»

On peut faire remarquer que ce qui a été exécuté sur l'or, l'argent et les médailles, l'a été aussi sur la pierre : on en trouve des preuves là où les Grecs sont allés, mais seulement là où ils ont passé, d'après la déclaration de leurs propres historiens. Partout où ils sont allés, on est sûr, en faisant des fouilles, de trouver des sculptures ayant absolument le caractère grec; là où ils ne sont pas allés, on ne trouve rien de semblable, et tout au plus des monuments qui révèlent une légère influence de l'art hellénique.

Le bouddhisme, venu du sud, quelque développé qu'il soit, est une production essentiellement indienne. Lorsque cette religion humanitaire s'est trouvée en contact avec la plus grande doctrine du monde, la religion des Grecs, une grande révolution s'est accomplie, et Plutarque a pu dire : «Les Indiens chantent les chansons d'Homère dans leur langue.» Il a même pu ajouter : «Nous avons introduit les dieux de la Grèce dans l'Inde.»

On a hésité un moment à accepter cette déclaration du célèbre historien grec. Tacite a cependant dit à peu près la même chose des tribus germaines. Il peut y avoir des ressemblances fortuites, et il est possible qu'une superstition ressemble à une autre superstition, qu'un dieu d'un pays ressemble à un dieu d'un autre pays; par exemple, il n'est pas nécessaire que *Ixwaku* soit Bacchus; il n'est pas nécessaire que, quand on célébrait les effets du *soma*, qui produisaient, disait-on, la poésie, le chant, on ait eu en vue un dieu d'un autre pays, quoiqu'on chantât une chanson bachique. Mais quand on va au delà de ces questions, quand dans une excavation on trouve une Minerve

en pierre, absolument authentique, qui peut dire que c'est une ressemblance fortuite? Quand on trouve le nom de *Stralagasa* sur les monnaies, ou le nom de *Mahachactrapa*, le grand satrape, et bien d'autres choses semblables, on ne peut se méprendre sur leur provenance étrangère.

Cependant, je dirai que ceux qui s'opposent à ces idées ont peut-être raison, mais pas tout à fait comme ils le pensent. Il est bien possible qu'il y ait eu des influences antérieures à celle des Grecs dans l'Inde; il est possible, par exemple, que les Assyriens y aient été pour quelque chose, car on trouve des ressemblances très étonnantes entre certaines formes assyriennes et certaines formes indiennes; mais, avant de se prononcer, il vaut beaucoup mieux étudier consciencieusement ce que nous savons déjà et ce que nous voyons d'une manière certaine. Nous avons les inscriptions d'*Açoka* qui nous attestent l'influence hellénique par la mention des quatre rois grecs contemporains. Suivons donc les traditions, les historiens grecs, les monnaies, les inscriptions, au lieu de suivre les inspirations du génie d'un savant d'Europe, et si nous trouvons les Assyriens dans l'Inde, nous savons qu'ils s'y rencontrent beaucoup après l'époque où nous aurons constaté l'invasion et l'influence grecques dans ce pays.

D'un autre côté, il est possible aussi que l'Inde ait eu une grande influence sur la Grèce et sur sa philosophie, dans des temps très reculés. Il est curieux de voir le nom de *Bouddha mitr*, ami de la sagesse ou *philosophe*, beaucoup plus tôt dans l'Inde que dans la Grèce, et il est possible que Pythagore ait été lui-même un apôtre de Bouddha. Le nom de *Bouddhagoras* donne, en effet, beaucoup à rêver, tant il a de ressemblance ou plutôt d'identité absolue avec celui de *Pythagoras*.

Mais tout cela, je l'avoue, manque de la base historique; et je voudrais qu'on se rattachât surtout à l'histoire, qu'on étudiât les chroniqueurs et qu'on constatât par la critique jusqu'à quel point ils ont eu raison dans leurs données.

Prenons maintenant l'idée de l'omniscience. M. Childers, qui s'est converti, avant sa mort, à l'idée de l'influence grecque sur l'Inde, disait qu'il s'agissait d'un développement indigène spécial qui s'était manifesté dans les montagnes reculées de l'Himâlaya. Mais si on regarde les restes des sculptures trouvées dans l'Inde, on voit que l'Omniscience est représentée avec beaucoup d'yeux, de même que la Toute-Puissance était figurée avec beaucoup de bras; tandis que, dans les sculptures déterrées sur les frontières de l'Inde, et beaucoup plus encore dans le *Swat*, — ceci est très formel; j'en ai reçu dernièrement des preuves par des gens que j'emploie dans ces pays peu hospitaliers, où il existe une hostilité féroce contre notre Gouvernement; — dans ces sculptures, dis-je, c'est l'expression qui fait tout; là, le surnaturel est représenté par le fort et le beau, et non par le conventionnel et le grotesque comme chez les Indiens.

Si l'Indien ne conçoit pas une chose, pour montrer qu'il est dans le vague ou que la chose lui semble impossible à représenter, il la figure d'une manière monstrueuse; non parce qu'il a l'amour du monstrueux, car l'Indien a une grande propension à la civilisation; mais ses idées philosophiques ont, pour ainsi dire, donné une figure à des choses que nous croyions absolument nouvelles dans les sciences, dans la pensée et même dans le langage. L'Indien a été philologue et philosophe probablement avant nous; mais, quant à l'art, pour

représenter une allégorie sous la figure humaine, le Doute, par exemple, il a tranché la question en disant : « Cette représentation n'est pas possible, » et pour lui donner une forme, il a créé une monstruosité.

Quand les bouddhistes se sont trouvés en rapport avec les Grecs, les choses ont changé. Nous avons à cet égard des traditions. Les Grecs prétendent que le roi de *Taxila* parlait le grec. J'ai trouvé à Taxila une tête, vous pouvez la voir sur les photographies que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, qui est presque semblable à une Sapho exécutée par Silanion, sculpteur du temps d'Alexandre le Grand, et qui a fait une Sapho à laquelle il est fait allusion dans un discours de Cicéron. Je possède un moulage de l'une et l'original de l'autre.

Il serait peut-être intéressant de poursuivre un peu plus loin les analogies entre l'influence grecque sur l'île de Chypre, surtout dans ces temps-là. M. Cesnola, qui a rassemblé une collection superbe de monuments de cet ordre, a trouvé des masques assyriens sous lesquels se trouvaient de belles figures grecques.

J'ai fait en sorte, dans mes collections gréco-égyptienne, gréco-assyrienne et gréco-persane, de suivre pas à pas les invasions belliqueuses et intellectuelles d'Alexandre. Avant Alexandre, on trouve en Égypte des expressions que je pourrais appeler de routine égyptienne; puis, après, vous y rencontrez la tête ptolémaïque, qui est grecque de style. Partout où la Grèce est entrée en contact avec la barbarie, elle a produit absolument le même effet. Les collections que j'ai tâché de rétablir, et que je réunirai un jour dans une même ville, — elles sont en ce moment dans plusieurs capitales de l'Europe, à Londres, à Florence et ailleurs, — démontrent complètement le rôle de la Grèce.

Maintenant, Messieurs, j'ai à vous parler des tribus errantes du *Pendjab*.

Ces tribus errantes ont des dialectes qui leur sont particuliers. Je vous ai signalé déjà les coïncidences curieuses qui existent entre les *Dôms* et les *Tzingaris;* j'ajouterai que j'ai cherché à composer un vocabulaire de leurs dialectes.

Il y a d'autres tribus qui parlent des idiomes mystérieux.

Les fabricants de châles ont non seulement un vocabulaire particulier pour leur métier, mais ils ont, en outre, un alphabet et un langage qui leur sont propres. Il en est de même pour les orfèvres. Les tribus qui se vouent au commerce entre l'Asie centrale, le Pendjab et le Magadh, ont un langage créé dans des conditions encore bien infimes, puisqu'ils ne peuvent compter que jusqu'à cinq; au-dessus de cinq, ils déclarent impossible d'avoir des mots spéciaux pour exprimer les nombres. Je dois dire que, dans certains dialectes dardes et autres, les multiplications se font par deux et par vingt.

Dans le *Magadh*, l'idée de *beau*, de *bon* et de *riche* est exprimée par un seul mot; donc, c'est un langage excessivement pauvre. Des choses contraires y sont même parfois exprimées par un seul mot.

Je crois qu'il est possible d'admettre que les *Schangars* sont les mêmes que les Tzingaris, d'abord parce qu'il y a entre les deux dialectes de très grandes ressemblances, que je ferai ressortir lorsque je publierai le vocabulaire que

j'ai préparé, et ensuite parce que les mœurs des Schangars se rapprochent beaucoup de celles des Tzingaris d'Europe. Il y a maintenant vingt-quatre ans, — c'est là pour ainsi dire mon premier début dans les recherches que j'ai poursuivies depuis, — j'avais essayé de trouver des preuves certaines de l'origine de la langue des Tzingaris, mais j'ai dû abandonner cette étude, faute de temps suffisant pour la mener à bonne fin. J'espère cependant pouvoir arriver quelque jour à prouver l'origine commune que j'attribue aux Schangars et autres tribus nomades du Pendjab avec les Tzingaris. Ils aiment les couleurs voyantes, le rouge, le bleu, tandis que d'autres tribus ne les affectionnent pas.

Ils sont excessivement vertueux, quoique portés à représenter des danses qui ne sont pas tout à fait bienséantes, comme les Gypsies. Malgré tout, ils se comportent d'une manière très convenable, tandis que d'autres tribus sont, sous ce rapport, excessivement immorales et même indécentes.

Les voleurs n'ont pas seulement un langage à eux. Il y a dans l'Inde des voleurs de tout genre, de toute espèce et de toute caste; mais les voleurs de caste ont un langage qui leur est particulier; et il est très intéressant de voir si le langage des *Bouias*, des *Hansis*, etc. est le même que celui des Tzingaris, dont je viens de vous parler. Une chose très curieuse, que j'ai apprise de M. Leland, au Congrès international des Orientalistes, c'est que dans le langage des Tzingaris, on trouve le mot *tato* pour «ami», et celui de *mishto* pour «bon»; mots qui sont dardes.

Il est bien possible que les *Dôms* des Dardes soient une race pré-aryenne indigène soumise plus tard par les Dardes aryens.

Pour résumer ce que je viens de vous dire, Messieurs, je ferai circuler quelques dessins qui pourront servir à établir si j'ai trouvé ou non dans le Dardistan le berceau de la race aryenne, ou au moins sa première étape. Je puis dire déjà que j'ai rencontré des tribus dont les caractères helléniques me donnent beaucoup à réfléchir. Vous verrez, par ces photographies, si j'ai acquis ou non une preuve d'une influence directe, à laquelle je crois fermement, de la Grèce sur la statuaire indienne. Je rappellerai, à cette occasion, que j'ai découvert des sculptures qui soulèvent également de singuliers problèmes au sujet de l'antiquité du bouddhisme. On avait objecté que, dans l'antiquité, il n'existait pas de représentations du Bouddha. Cela est peut-être vrai dans ce sens qu'il n'était pas «idolâtré»; et dans ces sculptures gréco-bouddhiques dont je vous parle, vous le voyez toujours représenté comme personnage historique, et jamais comme idole. En somme, le contact des Grecs semble indiqué par la préoccupation des sculpteurs de représenter tout ce qui était beau et méritait d'être conservé, autant que cela était possible avec les traditions et représentations acceptées dans le pays.

Je regrette qu'on ne m'ait pas envoyé de Florence la série complète de mes photographies; mais enfin, parmi celles que je mets sous vos yeux, vous pouvez en remarquer une qui représente des sculptures indiennes qui sont au niveau des sculptures africaines. Vous apercevrez à droite une marche de pénitentes qui rappelle absolument une frise du Parthénon. Vous y trouverez un fakir indien, représenté comme un *Chronos*. Vous y verrez encore un roi avec une figure non indienne, qui me paraît être un satrape bactrien, toujours contem-

plant et protégeant le Bouddha, mais sans jamais l'adorer. Auprès de ce roi, vous remarquerez une figure absolument indienne, mais qui est représentée avec un goût que des artistes apprécieraient; la bouche est souriante, sereine et excessivement belle. Ensuite, vous trouverez un homme sur le dos duquel grimpe un enfant, ce qui me rappelle l'histoire de saint Christophe. Au second rang du groupe que nous examinons, se trouve une figure égyptienne d'avant Alexandre, et une figure ptolémaïque d'après Alexandre. On voit à peu près les mêmes productions artistiques dans l'Inde, et dans les photographies de la collection de M. Cesnola sur Chypre.

En dehors de ces sculptures, des manuscrits, des monnaies, etc., qu'il faut examiner avec soin et qui nécessiteraient le travail de plusieurs générations de savants, il reste d'autres conséquences à tirer de mes recherches. Je les indiquerai sommairement.

Il serait par exemple à désirer, surtout lorsque les intérêts de la politique moderne n'y verraient plus d'objections, qu'on publiât l'histoire moderne des pays entre le Caboul et le Cachemyr, histoire dont j'ai réuni les matériaux. Il y aurait aussi à étudier la race et la langue de *Kandia* ou *Kilia*, que j'ai découvertes en 1872; puis les routes qui traversent dans toutes les directions l'Himâlaya, le Chilâs, l'Hindou-Kouch, etc.; les noms propres, les chants populaires, les traditions locales; que sais-je, enfin...

Il y aurait encore à rédiger un vocabulaire comparatif et une grammaire pour la langue de Cachemyr, langue qui est intéressante et dont je veux vous dire un mot. Cette langue a en même temps des formes aryennes et des formes sémitiques: des formes sémitiques, notamment le pluriel rompu et qui se forme à l'intérieur du mot; des formes aryennes, incontestables dans les flexions. Cette langue mérite donc d'être apprise et cultivée.

Dans la langue de *Shinà*, le genre est différent pour les trois personnes. La proximité et la distance se démontrent par des flexions particulières; l'habitualité, la causalité, etc. sont également notées par des flexions propres.

J'ai encore tant à vous dire, Messieurs, que je ne sais ce que je dois choisir de préférence. Cependant, je crains d'abuser de votre bienveillante attention et je vais essayer de terminer ma communication par un résumé rapide de ce que je voudrais encore pouvoir vous communiquer.

Il y a, dans le domaine qui m'occupe en ce moment, onze langues qui méritent de fixer tout particulièrement l'attention, et, pour ces onze langues, j'ai réuni de nombreux matériaux, et entre autres des inscriptions, dans le Cachemyr surtout, inscriptions que j'ai découvertes en 1866, et qui sont écrites en caractères *devanagâri* quelque peu altérés. La littérature du Cachemyr mérite aussi de vous préoccuper.

Pour arriver à des résultats utiles dans l'étude d'une langue nouvelle qu'on ne connaît absolument pas, voici la méthode que j'ai suivie et qui est, je crois, celle qu'il faut suivre.

Vous indiquez un objet, le nom de cet objet vous est donné, et il est alors très facile d'apprendre le mot. Puis, on commence à recueillir des impératifs : donne, marche, viens, etc., avec accompagnement de gestes. Après avoir indiqué les objets et commencé à parler par des impératifs, on tâche de démêler

dans ce qu'on entend une forme de l'indicatif présent ou du futur, et on arrive ainsi, pas à pas, à une certaine approximation de ce qu'on désire savoir. Quand on en est arrivé là, on doit toujours se tenir sur ses gardes, afin de ne pas commettre d'erreur ou d'en faire commettre à celui qui vous parle et qui peut ne pas vous comprendre d'une façon précise. Il faut aussi veiller à ce que votre interlocuteur ne se trompe ou ne vous trompe pas sans mauvaise intention ou même parfois volontairement.

C'est ainsi que peu à peu on commence à démêler, à saisir une partie des mots de la langue que l'on veut apprendre. C'est le procédé que j'ai trouvé bon pour les langues des peuples tels que les Dardes, qui n'ont pas d'écriture. Mais je dois dire qu'on doit y joindre une étude extrêmement attentive des gestes; cette étude est d'une immense importance. Les gestes, ceux des femmes surtout, ont une variabilité de nuances qui mérite une excessive attention. A côté de la langue et des mœurs, les gestes ont une grande portée. En Europe même, ceux des Saxonnes, des Italiennes, des Françaises, sont tout à fait différents les uns des autres et se rapportent à leur langue et à leurs mœurs respectives. Dans l'Asie surtout, l'étude des gestes est de la plus grande importance. Comme il y a là une foule de tribus ayant leur individualité propre, mais que leurs intérêts ont très rapprochées les unes des autres, pour obtenir le résultat voulu, il faut arriver à découvrir ce qui les sépare ethnographiquement. Il faut étudier les peuples qui existent encore pour arriver à connaître ceux qui ont disparu.

Jetons un moment les yeux sur les langues civilisées; prenons, comme type, la langue arabe, qui est peut-être de toutes les langues la plus logique, la plus extraordinaire et celle qui est pour ainsi dire la plus pétrifiée. Cette langue nous montre la voie qu'on devrait suivre pour l'étude des langues plus civilisées, en établissant le rapport absolu qui existe entre les mœurs et les événements historiques. La règle que nous appelons règle de grammaire a des causes plus ou moins naturelles, coutumières et historiques; les différents pluriels rompus de l'arabe ont des liens très extraordinaires avec les coutumes et l'histoire des peuples arabes, et c'est là un champ immense que nous avons à parcourir. La même méthode doit nous guider dans l'investigation des langues plus ou moins connues, à demi ou tout à fait barbares.

En terminant, Messieurs, je vous prie d'accepter la photographie d'une tête de Bouddha, trouvée à Taxila, comme un petit souvenir de cette conversation.

Je mets sous vos yeux des cartes du Dardistan; des peintures très médiocres, je l'avoue, des peuples du Pendjab, mais exécutées à la manière indienne; une carte linguistique faite par un indigène; une peinture indienne représentant ce qu'il y a de plus beau dans l'art indien, où les principes des proportions ne sont guère observés. Elle nous montre une femme du pays au travail; pour bien la voir, il faut la mettre à la grande lumière. Enfin, permettez-moi de vous présenter un livre où vous trouverez des photographies qui vous parleront un langage plus éloquent que celui dans lequel je me suis exprimé tout à l'heure, avec des accents bien faibles et peu dignes du sujet que j'ai eu l'honneur de traiter devant vous. (Applaudissements.)

M. le Président. Je crois être l'organe de l'assemblée en exprimant tous nos

remerciements à M. Leitner pour la très savante et très intéressante conférence qu'il a bien voulu nous faire, et en formulant un vœu : c'est que les grands travaux qu'il a réunis dans ses voyages soient bientôt complétés par ses soins avec l'aide de la protection effective du Gouvernement de l'Inde, pour le plus grand profit de la science européenne. (Très bien! très bien! Appuyé!)

Nous avons annoncé, au début de cette séance, que si quelques personnes désiraient présenter des observations ou poser des questions, M. Leitner était disposé à y répondre.

Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. César Daly. Lorsqu'en matière d'art, une race marque son empreinte sur d'autres races, l'œuvre offre les caractères d'une transition. Or, nous voyons, sur les photographies que M. le Dr Leitner vient de mettre sous nos yeux, une tête absolument grecque qui n'offre aucune trace de transition; on chercherait en vain quelque chose d'indien dans cette tête grecque.

A côté, nous voyons une tête égyptienne qui est presque aussi pure au point de vue de l'art égyptien que la tête précédente est pure au point de vue de l'art grec.

Je constaterai un troisième détail encore plus étrange. Dans cette série de figures, qui renferme des types si fréquents dans les monuments grecs, sur le Parthénon, par exemple, nous trouvons des figures sur un fond architectural absolument étrusque.

Maintenant, la photographie que j'ai sous les yeux est à une échelle minime, et ce serait peut-être se hasarder que de porter un jugement sur une épreuve aussi petite. Cependant, on peut dire que dans les figures qu'elle représente, on ne voit pas de trace de l'art indien, mais de nombreux spécimens semblables à ceux qu'on trouve à Pérouse, et par conséquent, dans les monuments étrusques.

Nous voyons un autre détail encore, qui est également fort petit, et qui est tout à fait un détail romain. Il m'est signalé par mon éminent voisin, M. Dally, dont l'expérience en ces matières peut toujours être invoquée.

Il y a donc des explications qu'il me semble nécessaire de fournir, en raison de la pureté des types, en raison des caractères transitoires qu'on est en droit de demander.

C'est sur ces points que je désirerais avoir quelques explications de la part de l'éminent conférencier.

M. le Dr Leitner. Les observations que vient de faire M. César Daly peuvent avoir, en effet, une grande importance pour lui, architecte éminent, et aussi pour ses confrères. Après avoir fait plusieurs remarques, en ce qui concerne les sculpteurs grecs qui ont suivi Alexandre, M. Daly a demandé si les personnages représentés sur ces photographies sont bien indiens, ou s'ils ne sont pas, ainsi que les autres détails dont il a parlé, plus ou moins grecs; il va même jusqu'à penser qu'ils sont tout à fait grecs.

Tant mieux s'il en est ainsi, cela donnerait une étonnante satisfaction à ceux qui s'occupent de recherches ethnographiques.

Je ne sais au juste ce qui a produit ces singulières ressemblances; mais je

serais porté à penser que ce sont des *disciples* des sculpteurs grecs qui en sont les auteurs. Il y a peut-être même sur ces photographies une femme grecque…, mais le plus grand nombre des personnages représentés sont des Bouddha, analogues à ceux qui se voient au Japon, et que nous connaissons fort bien; seulement ces représentations bouddhiques sont traitées d'une manière grecque.

Mon honorable interlocuteur pourra trouver, dans un livre que j'ai sous la main, des choses encore bien plus curieuses. Voici, par exemple, un dragon indien qui fait partie de la décoration architecturale d'un arc ou d'une porte d'entrée triomphale. Le Bouddha est remarquable par ses longues oreilles, qui sont traditionnelles; ce ne sont pas des oreilles grecques. Voilà la transition désirée par M. César Daly.

Cette belle tête de Bouddha de Taxila, le sculpteur a tâché de la faire aussi parfaite que possible, mais les oreilles sont conçues comme la tradition l'exigeait. Quelquefois, on trouve le Bouddha représenté à la manière japonaise; mais alors avec le pilastre et d'autres ornements d'architecture; l'ensemble en est incontestablement beau.

On a fait remarquer tout à l'heure que, dans une seconde série de nos photographies, une tête était absolument égyptienne et une autre absolument grecque.

L'une de ces têtes est *ptolémaïque*, mais il faut tenir compte que, dès le moment où l'influence grecque s'est fait sentir sur un point quelconque du monde, le résultat a été identique.

J'ai dit que je ne croyais pas à un développement de l'art indien. M. Childers, qui s'est converti à mes idées, a écrit ceci : «L'art indien ne peut pas se développer dans cette direction, c'est impossible; il ne peut se développer que s'il est mis en rapport avec l'influence de l'Europe ou de la Grèce.» La transition consiste seulement dans ce qu'il y a une imitation très grande sous certains rapports; on voit toujours, dans ces œuvres, la main d'un disciple et non celle d'un maître.

Les Indiens ont été les imitateurs des Européens; ils le sont surtout maintenant. Un Indien n'inventera rien, mais si on lui donne la coupe d'un vêtement, le modèle d'un habit fait à Paris, il confectionnera le vêtement à la mode française.

Quant à la philosophie, l'Indien se sert des ressources de son langage et de tout ce que le génie de son pays peut lui prêter de secours. Malheureusement, je le répète, ce génie est trop imitatif; les Indiens commencent à imiter nos coutumes, nos manières, nos défauts, notre langage même; ils se dénationalisent en quelque sorte sans devenir ce qu'ils voudraient être.

Voici une tête bouddhique et voici une autre tête qui a été trouvée en Égypte : cette dernière est bien une tête ptolémaïque. Les lignes du dessin montrent, non pas la transition, mais l'imitation. Voyez ces longues oreilles de Bouddha; l'artiste a eu de grandes difficultés à vaincre : il a voulu être orthodoxe avant tout, mais il a voulu, en plus, nous donner une belle œuvre : il a fait de son mieux.

Vous constaterez des particularités analogues dans les autres photographies que j'ai mises sous les yeux du Congrès.

Des hommes éminents ont d'ailleurs admis déjà les caractères essentiels de ces représentations, et, sans le poids de leur autorité, je n'aurais pas osé être aussi affirmatif que je l'ai été tout à l'heure.

M. le Dr Dally. Je prie l'éminent voyageur de vouloir bien répondre à une demande que je vais lui adresser, et je suis sûr à l'avance qu'il n'éprouvera pas de difficulté à faire cette réponse.

Je connais M. Leitner, depuis une vingtaine d'années, peut-être plus qu'il ne le soupçonne lui-même. Lors de son premier voyage, remontant, je crois, à un peu moins de vingt ans, nous avons été très émus en apprenant que les travaux de M. Leitner conduisaient à faire penser qu'il avait mis la main sur des types tels que ce qu'on avait supposé être de source bouddhique jusque-là était purement aryen. Si j'ai bon souvenir, M. Leitner a ramené en Europe, — on sait après combien de sacrifices, puisqu'il a dû passer un mois entier à la recherche du cadavre de son meilleur ami, M. Corvie, en faisant preuve d'un courage héroïque, — il a ramené en Europe, dis-je, un indigène, un chef du Dardistan. Nous n'avons pas vu cet indigène en France, mais on l'a vu à Londres; il avait un type tout à fait analogue à celui des Aryens du Sud. M. Leitner nous a indiqué l'état de ses travaux, il nous a communiqué des photographies de personnages et de morceaux de sculpture. En considérant ces échantillons de sculpture, je serais porté à penser qu'ils ont plutôt été transportés par des Grecs que façonnés ou exécutés par des artistes du Dardistan. Je ne parle pas de la tête de Bouddha avec ses longues oreilles. Cependant, je signale cette particularité, car j'ai eu occasion de voir dans plusieurs têtes de Bouddha que l'oreille a été allongée et déformée artificiellement: Bouddha, de son vivant, portait un poids à ses oreilles. Cette figure est commune dans l'Hindoustan proprement dit, surtout entre l'Indus et le Gange.

J'ai jeté les yeux sur l'album que vient de nous montrer M. Leitner et j'ai été déçu: le Dardistan, cette contrée qui s'étend entre le Cachemyr et l'Afghanistan, serait le berceau de la famille des Aryens, qui formaient jadis un État important et qui doivent avoir laissé des traces considérables. Nous pouvons croire que la langue aryenne se rapprochait plus des dialectes primitifs. Les habitants de cette région devaient rappeler le type aryen; ils me paraissent, au contraire, rappeler plus le type hindou que le type que nous sommes habitués à considérer comme aryen, type un peu fictif, mais auquel nous tenons à donner, dans notre pensée, une teinte claire, une grande abondance de cheveux blonds et des yeux bleus ou gris. Je suis porté à croire que les habitants du Cachemyr et ceux du Dardistan sont, à cet égard surtout, voisins des Hindous; il en serait de même des Kafirs aussi, par conséquent. C'est pourquoi ils ne sont pas riches dans le Dardistan; les habitants de ces tribus ressemblent plus aux Aryens qu'aux habitants du Dardistan.

M. Leitner nous rendrait service s'il voulait bien nous décrire les caractères extérieurs et les habitudes des habitants qu'il a observés dans le Dardistan et dans les contrées voisines.

M. Leitner. Je reconnais toute l'importance de la question qui m'est adressée par le très éminent interlocuteur.

Dans le sens le plus large, le *Dardistan* comprend tous les pays situés entre le Caboul, le Badakhshan et le Cachemyr; ce serait un triangle ayant pour base Peshawur. Dans le sens le plus étroit, le *Dardistan* contiendrait les contrées suivantes : Chilâs et Gurai de ce côté de l'Indus; Gilgit, où l'on parle la langue *Shinà;* Yasin, Chitral, où l'on parle la langue *Arnyiá*, et Hunza-Nagyr, où l'on parle le *Khajuná*.

Je ne sais jusqu'à quel point les *Kafirs* seraient les mêmes que les *Siah pôsh Kafirs* dont on vient d'indiquer l'existence. *Siah pôsh Kafir* est un terme excessivement vague qui ne sert qu'à désigner des infidèles vêtus de noir. Il y a aussi des Kafirs non musulmans vêtus en blanc. Ces races sont en partie asservies par le chef de *Chitral*, elles lui forment son budget, puisqu'il en vend. L'émir de Kalnè a aussi pris *Katár* et y trouve des esclaves.

Dans le sens le plus large du Dardistan, on trouve, dans le Kafiristan, des dialectes qui sont absolument dérivés les uns des autres.

Quand mes matériaux seront publiés, ils démontreront ce qui en est à cet égard. Pour le moment, je m'arrête à la langue darde, dans le sens étroit du Dardistan, et je trouve là des formes qui me paraissent anciennes, mais qui, anciennes ou non, sont là présentes. Si on m'objecte que ces formes de langage ne semblent pas remonter à une haute antiquité, je ne puis que répondre : Ces formes sont soumises à la critique et au jugement de la science européenne.

On peut dire que je fais une hypothèse, que je n'ai pas trouvé des traces de filiation. Je ne dis pas qu'on ne trouve pas des racines plus anciennes dans la langue des *Védas*. J'ai éprouvé de grandes difficultés à étudier ce problème : nous sommes dans une assez mauvaise situation, dans l'Inde, pour entreprendre de pareils travaux; nous n'avons ni livres ni hommes pour nous venir en aide; nous sommes des chercheurs, des fouilleurs, des fourmis en quelque sorte; nous apportons au jugement de l'Europe ce que nous trouvons. Si, par exemple, on arrivait à établir par la comparaison que l'ancienneté philologique pour une contrée ne remonte pas aussi loin que l'antiquité historique incontestable, ce serait un fait acquis. Quant à moi, je crois à l'antiquité des langues aryenne et darde, et encore plus à l'antiquité de la langue non aryenne du *Khajuná*.

Je dirai quelques mots du type.

Le *Siah pôsh Kafir* que j'ai amené en Europe a été examiné d'après la méthode de M. Broca et d'après celle que M. Schwartz a employée dans son expédition; il l'a été à la Société anthropologique de Londres par le Dr Beddoe; le résultat de cet examen a été publié. Un examen de plusieurs têtes kafirs a été fait par M. le Dr anglais Bernard Davis.

Voici les photographies de mon Kafir : vous le voyez là vêtu de peau de chèvre noire, comme un homme sauvage; ailleurs, vous le voyez comme un homme civilisé; il a le teint rougi. Cet homme avait des cheveux brun rouge, l'œil bleuâtre, le teint très basané. Il était un des soldats favoris de l'émir actuel de Caboul, sur les expéditions duquel il nous a donné une série de communications très intéressantes.

On trouve des Dardes aussi au delà du Dardistan. D'abord il y a le Darde bouddhiste; j'ai cru un moment avoir découvert ce type dans un village tout près de *Scardo* dans le petit Tibet; mais j'ai été devancé par une dame,

M[me] Hervey, qui affirme qu'il y avait des tribus tout à fait différentes des Tibétains qui vivaient à proximité de Scardo. Ces gens-là sont différents des Tibétains aussi, en ce que ni les grands ni les petits n'ont d'embonpoint, tandis que dans l'Inde, par exemple, on peut constater les rangs selon l'embonpoint.

Vigne a parlé le premier de ces peuplades, il y a vingt ans, et leur a donné plusieurs noms. Le nom *Dardistan* est un hybride que j'ai inventé et qui a été adopté à cause de son rapprochement avec l'ancien *Darada*, et parce que la terminaison est très généralement usitée dans cette région de l'Asie. Tout ce qui a été écrit à ce sujet avant mon voyage est mis dans l'appendice de mon ouvrage avec l'indication des conjectures, toujours pour montrer ce qu'on savait sur ces pays d'au delà de l'Inde avant 1866.

Quant à la religion hindoue, je dirai, au risque de paraître commettre une sorte d'hérésie, qu'à mes yeux, une telle religion n'existe pas. Il y a des centres ethniques, qui se sont groupés, qui possèdent des traditions et des dieux à eux : ils ont tous mis leurs dieux dans le même panthéon. Une religion hindoue ne peut pas être comprise dans le sens dans lequel on parle de la religion musulmane, de la religion juive, de la religion chrétienne; il s'agit, pour ces pays-là, de races qui ont été ramenées sous l'autorité des brahmanes. On ne peut pas devenir Hindou comme individu, mais on peut le devenir comme tribu ou peuple. On dit que les Hindous ne se recrutent pas, tandis qu'ils prosélytisent d'une manière effective. Chaque année, des brahmanes circulent dans les montagnes ou les lieux éloignés des grandes routes où il y a des aborigènes, et ces prêtres errants demandent, par exemple, si le culte local est le serpent. Croyez-vous au serpent? — Mais c'est l'emblème de *Chiva*. — Admettez seulement que Chiva est plus grand que votre divinité, qui après tout (et ici commence un panthéisme très commode) est la même chose que Chiva. — Les réponses donnent lieu quelquefois à beaucoup de complications en théorie, mais en pratique, on s'arrange. Dans plusieurs contrées, le serpent est protecteur, tandis qu'il est destructeur avec Chiva, mais cela n'empêche pas les accommodements.

Prenons un autre exemple : Le bouddhisme est hostile aux castes; dans le Tibet du Sud et le Tibet central, il n'y avait pas de castes, lorsque j'y allai pour la première fois. Maintenant, les castes commencent à s'y établir, à cause du prosélytisme exercé par le marajaya hindou de Cachemyr. Dans l'Inde, un Hindou ne peut pas être admis dans une autre caste que la sienne, mais du moment que vous acceptez le mariage exclusif dans votre propre tribu et aussi l'autorité des brahmanes, on vous admettra dans la hiérarchie, ou plutôt on vous donnera une place dans les groupes ethniques hindous.

Les Kafirs honorent leurs ancêtres; autant que je puis le savoir, ils exposent leurs morts sur les sommets des montagnes; on dit que ce sont les Kafirs qui furent repoussés de Balkh et qui se réfugièrent dans les montagnes. On dit aussi que les Parsis de Bombay, qui n'ont pas de montagnes comme les Kafirs, exposent leurs morts sur des tours pour qu'ils soient mangés par les vautours.

Le Kafir dont vous voyez ici la représentation a la tête plus grande que celle d'un Hindou. On peut constater qu'il rappelle le type slavonisé des Macédo-

niens, le type de l'Herzégovine, ce qui appuierait une autre légende d'après laquelle les Kafirs seraient originaires de la Macédoine; ils auraient été une colonie abandonnée dans l'Afghanistan par Alexandre le Grand. Il est sûr que l'invasion d'Alexandre a laissé des traces dans les pays de la région dite neutre, mais qui n'ont peut-être pas plus de valeur que la dérivation de *César* pour le shah *Kator* de Chitral. Le *Mir* de Badakhshan prétend descendre directement d'Alexandre. Le sultan Bâber, parlant des Kafirs, dit: «Moi, j'ai dompté les Kafirs qu'Alexandre lui-même n'avait pas pu dompter!» Cela semblerait aller contre l'idée d'une colonie macédonienne qu'on aurait laissée là.

Les Kafirs ont certainement la tête plus grande, d'après les constatations de MM. Broca et Schwartz. Les femmes dardes de Zawin sont aussi blanches que les Européennes; les cheveux de ces femmes sont souvent blonds, roux, et surtout rouge brun. Si on avait des spécimens vivants, on pourrait peut-être arriver à une hypothèse vraisemblable à leur égard. Si on pouvait rechercher des crânes sur les champs de bataille de Madoori où furent massacrées tant de femmes par les troupes envahissantes de Kashnis, peut-être arriverait-on à des déductions plus justes.

La classification ethnique des Kafirs, les sous-divisions des Dardes et la vraie extension à donner au terme *Hindou* sont autant de questions qui restent à résoudre et que d'autres éclairciront sans doute mieux que je n'ai été capable de le faire dans cette seule conférence. (Applaudissements.)

M. le Président, après avoir remercié l'orateur, au nom du Congrès, pour sa si savante et si intéressante communication, continue :

Je rappellerai à l'assemblée que les séances du Congrès reprendront jeudi prochain 10 courant, à neuf heures et demie du matin, dans cette même salle. Nous aurons à arrêter définitivement ce jour-là le programme des travaux de la seconde période du Congrès international des Sciences ethnographiques.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire de la séance,

Aug. Dulaurier.

SÉANCE GÉNÉRALE DU JEUDI 10 OCTOBRE 1878.

(PALAIS DES TUILERIES.)

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr LEITNER,

de Lahore, Indes anglaises.

SOMMAIRE. — Origine et migration antique des peuples aryens, par M. Ch. SCHŒBEL. — Les populations prétendues brahmaniques : MM. CASTAING, JOUAULT, le Dr LEITNER, Ch. SCHŒBEL, Joseph HALÉVY, Henri MARTIN, Mme Clémence ROYER. — Les émigrations coréennes sur le territoire russe de l'Oussouri méridional : M. Léon DE ROSNY.

La séance est ouverte à neuf heures et demie du matin, au pavillon de Flore.

A l'ouverture de la séance, le président invite M. le Dr LEITNER, délégué du Gouvernement de l'Inde anglaise, à prendre place au fauteuil. A ses côtés, s'asseyent MM. Léon DE ROSNY, président du Congrès; TORRES-CAÏCEDO, ministre et délégué du Salvador; GOLTDAMMER, délégué du Maroc; le marquis D'HERVEY DE SAINT-DENYS, de l'Institut; MAËDA, délégué du Japon; MARIETTE BEY, délégué de l'Égypte; Émilio DE SANTOS, délégué de l'Espagne; le baron DE LESSEPS, délégué de la Tunisie; CORRENTI, délégué de l'Italie; Henri MARTIN, sénateur; Pascal DUPRAT, député, et Aug. DULAURIER, secrétaire adjoint du Congrès.

M. le Dr LEITNER, en prenant possession du fauteuil, tient à remercier l'assemblée de l'attention soutenue et toujours bienveillante avec laquelle elle a écouté, à la séance précédente, une communication qui a duré plusieurs heures consécutives. Il désire également remercier le Président du Congrès de lui avoir fait l'honneur de l'appeler à diriger les travaux de l'assemblée pendant cette réunion, et exprime tout l'intérêt qu'il prend aux études ethnographiques dans le sens où elles ont été comprises, d'abord par la Société d'Ethnographie de Paris, ensuite par le Congrès international réuni par son initiative.

M. LE PRÉSIDENT. Le premier orateur inscrit à l'ordre du jour de cette séance est, je crois, M. Schœbel. Je lui donne la parole.

ORIGINE ET MIGRATIONS ANTIQUES DES PEUPLES ARYENS,

PAR M. CHARLES SCHŒBEL,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

Du plateau de Pamir qui forme, au centre de l'Asie, le bassin de l'Oxus (*Amu-darja*) supérieur, entre les 68° 55′ et 73° 15′ de longitude est de Paris

et les 36°35′ et 40 degrés de latitude nord, mesurant ainsi 270 kilomètres de long sur 290 kilomètres de large, et s'élevant, d'après Fedtschenko et Maïeff, à une hauteur moyenne de 12,500 à 14,000 pieds, les peuples aryens, pour cause de changement de climat, à ce que dit le Vendidâd, sont descendus, on ne saurait déterminer l'époque, les uns, par la Sogdiane et la Bactriane, dans l'Irân proprement dit et dans la Perse; les autres, soit par le Badakhshan et le Kafiristan, soit par le Vakhan et le Dardistan (la terre des idolâtres), dans le Cabulistan, puis de là dans le Pendjab et dans les plaines de la Yamunâ et du Gange. Pour suivre exactement ces deux familles ethniques d'une seule et même race dans leurs migrations, il nous faudrait d'autres itinéraires que ceux passablement énigmatiques encore en partie et même capricieux du *Vendidâd* et du *Rig*, dont le premier, par exemple, saute brusquement, dans sa table géographique, d'*Haraqaiti*, l'*Arachosie* des anciens (Candahar), à *Ragha*, près de Téhéran, une différence de 15 degrés de longitude et de 6 degrés de latitude.

Ces émigrants, mêlés dans leurs origines et qu'on retrouve mélangés, dans leurs nouveaux établissements, en proportions importantes, au point que l'Afghanistan et le Béloutchistan sont revendiqués, dans le cours de l'histoire, tantôt pour l'Inde et tantôt pour la Perse; ces émigrants étaient assurément nombreux, tout comme les Germains lorsqu'ils se répandirent de divers côtés dans les provinces du vaste empire romain; mais, de même que ceux-ci se déversèrent successivement, et par groupes peu considérables, la plupart du temps du Nord au Sud, et que leurs migrations durèrent des siècles, de même il en a été sans doute aussi des peuples aryens.

Ceux qui, du séjour primitif, entre le Khokand et le Badakhshan, se portèrent, à quatre reprises différentes on dirait, directement au Sud pour s'établir dans l'Inde, n'eurent, il est vrai, que 6 ou 7 degrés en ligne directe à franchir, 150 lieues au plus; mais la route qu'ils étaient forcés de suivre était tellement hérissée d'obstacles orographiques et hydrographiques, qu'elle en devint sans doute dix fois plus longue. Les autres, il est vrai, ne trouvèrent pas, en prenant par la Bukharie et le Khorassan, leur route barrée par des eaux rapides comme celles du Cabouldarja et de l'Indus, ni par des montagnes de l'altitude de l'Hindou-Kouch, mais ils eurent à lutter contre les sables de vastes déserts.

Ils durent donc mettre autant de temps pour arriver dans les plaines fortunées de la Médie que leurs congénères dans celles plus fertiles encore de l'Hindoustan. D'ailleurs, toute grande migration se fait avec une lenteur séculaire. Les Goths, qui, des côtes de la Baltique au Danube inférieur, n'eurent à traverser que les plaines et les forêts marécageuses de la Prusse, de la Pologne, de la Gallicie et de la Moldavie, y mirent plus de deux siècles. *Ab uno.*

Au reste, une exploration intelligente du *Véda* et de l'*Avesta* nous rend certains que, comme les tribus germaines, les peuples aryens ne se mirent pas en chemin tous à la fois; qu'ils voyagèrent peu nombreux, par tribus, par clans ou même par familles. On compte ainsi une dizaine de tribus parmi les agriculteurs iraniens qui, émigrés jadis du *Qaniratha*, l'*Airyana-vaeja* « orné de plu-

sieurs lacs[1] », ce qu'il faut entendre sans doute du Pamir qui, outre le Sari-kul, compte encore sept autres lacs, s'étendirent, une fois l'Oxus et les Paropamises franchis, depuis le Caucase jusqu'aux bouches de l'Indus, et dont la chaîne est terminée à l'un des bouts par les Ossètes, à l'autre par les Bélutsches. Pour l'Inde aussi on compte parmi les immigrés dix tribus principales, qui sont les *Anavas*, les *Yâdavas*, les *Druhyus*, les *Pûrus*, les *Turvaças*, les *Bhalânas*, les *Pakthas*, les *Çivâs*, les *Alinas*, les *Vishâninas*. Je ne parle pas des *Çûdras* que plusieurs mettent aussi au nombre des peuples aryens. Dans ce cas, ils seraient immigrés avant tous les autres et auraient fixé leur séjour sur l'Indus.

Les autres, plus hardis, poussèrent au delà et s'établirent dans le Pendjab, puis dans l'Hindoustan. Mais il leur arriva ce qui advint aux tribus franques, quand elles eurent successivement envahi les riches plaines de la Gaule. Des peuples congénères se présentèrent et voulurent avoir leur part du gâteau. On ne pouvait s'entendre. Alors les *Tṛitsus*, qui étaient le peuple le plus important parmi les nouveaux arrivants, et qui s'appelaient eux-mêmes les *Bharatas*, livrèrent, alliés à ce qu'il semble au clan ami des *Nahushas*, aux dix tribus réunies contre eux sur les rives de la Yamunâ, une bataille des plus sanglantes, appelée la bataille des dix rois, *dâçararâjna*[2]. Plus heureux que les Alemans contre les Francs à Tolbiac, les Tṛitsus remportèrent, sous la conduite de leur roi Sudâs, une victoire complète. Depuis lors, l'Hindoustan leur était ouvert, et on s'habitua à appeler l'Inde la contrée des Bharatides, *Bharatavarsha*, comme qui dirait le pays d'Israël.

Car les Bharatas se considéraient comme un peuple privilégié, comme le peuple favori d'Indra. Ils sont d'ailleurs spécialement désignés comme de couleur blanche, on les appelle *çvityancaḥ*, *çvetavarṇa*[3]. Aussi avides de butin[4] que les Israélites, ils étaient saints comme eux; ils étaient une nation théocratique. Leurs prêtres étaient ces brahmanes parmi lesquels les Vasishthas et les Viçvâmitras se sont acquis, dès les premiers temps, une célébrité que les grands poèmes du *Râmayana* et du *Mahabhârata* ont perpétuée.

Cependant des dix tribus vaincues et d'autres qu'il nomme encore, le *Véda* mentionne souvent, et on dirait avec prédilection, les *pancajanâs*, les cinq nations. C'étaient les *Pûrus*, les *Turvaças*, les *Yadus*, les *Anus* et les *Druhyus*. Leur immigration dans l'Inde, si on considère celle des Çûdras, paraît avoir été la troisième en date, et c'est d'eux surtout, les pasteurs védiques par excellence, que proviennent les hymnes purs de tout élément mystique qui constituent, par les croyances polythéistes qu'ils énoncent, le védisme proprement dit. C'était l'âge classique des rishis ou chantres inspirés et des kavis ou voyants, *vates*, parmi lesquels on distingue surtout les *Bhṛigus* et les *Kânvâs*.

D'après cela, on comprend que ces cinq nations n'aient pas pu se faire à la défaite que les avides et cléricaux Bharatas leur avaient infligée. Elles s'uni-

(1) Tous placés sur ou vers la limite orientale du plateau, ce qui peut donner lieu à la légende géographique du *Vourukasha* entourant Qaniratha. (Voir *Bundehesh*, XI.)

(2) *Rig-Véda*, VII, 18 et 33 (III, 958; IV, 45).

(3) *Rig-Véda*, VII, 33, I (IV, 45).

(4) भरता गव्यव: (*Rig-Véda*, III, 33, 12; II, 837.)

rent plus étroitement qu'elles l'étaient déjà *ab antiquo*, en reconnaissant comme *samrâja* ou roi universel celui des Pûrus; et sans doute qu'Indra, touché de leur dessein héroïque, tourna le dos aux Tṛitsus, comme Jéhovah le fit aussi plus d'une fois à l'égard d'Israël. Le fait est que, conduits par le héros *Trasadasyu*, fils de Purukutsa, ils marchèrent contre les anciens protégés d'Indra, endormis sur leurs lauriers et n'ayant plus à leur tête un roi Salomon comme Sudâs, mais qui comme Salomon s'était perdu en désertant la sagesse[1]. Les cinq peuples battirent donc les Tṛitsus qui, on dirait, disparurent ensevelis sous les ruines de leurs châteaux forts. « Tu as, ô Indra, armé de la foudre, démoli sept châteaux forts pour Purukutsa, quand tu abattis comme paille le (roi) Sudâs. Alors, ô roi, tu changeas en allégresse la détresse des Pûrus[2]. » Voilà une strophe entre beaucoup d'autres qui suffit pour faire sentir l'importance de la victoire des Pûrus, et il est certain qu'il n'est plus question des Tṛitsus; les épopées mêmes sont muettes à leur égard. Mais Trasadasyu est célébré par les brahmanes dès que sa victoire est bien et dûment constatée; ils chantent pour lui le péan, le brahma[3], et le héros des Pûravas devient dans leurs hymnes un *arddhadeva*, un demi-dieu. Partout et toûjours on s'est prosterné devant le succès, et la religion de la croix n'y a malheureusement rien changé. Cependant l'étoile des Pûrus pâlit à son tour devant le succès d'un peuple qui émerge de l'ombre où il s'était tenu jusque-là et qui est connu sous le nom de *Kurus*. Immigrés probablement à la suite des Tṛitsus ou en même temps qu'eux, les Kurus ont peut-être porté d'abord un autre nom; le *Véda* les connaît à peine comme *Kurus* ou *Kauravyas*. Ce qui ne paraît pas douteux, c'est qu'ils appartenaient comme les Tṛitsus à la famille ethnique des Bharatides et que, comme tels, ils étaient, comme tous les autres Aryens immigrés, en guerre perpétuelle contre les *Dâsas*, nom injurieux, comme qui dirait brigands ou voleurs, que les conquérants donnaient aux Nishâdas ou aborigènes dravidiens. Il faut bien distinguer ces *Dâsas* ethniques, appelés aussi *Nishâdas*, des *Dâsas* résultant des classes mélangées et parmi lesquelles on comprenait aussi les *Çûdras* qui, comme nous l'avons dit déjà, paraissent avoir été une tribu aryenne inférieure, ayant franchi l'Indus longtemps avant toutes les autres. Leur qualité aryenne paraît être prouvée par cela même qu'on les a reçus dans l'état brahmanique; ils y forment, on le sait, la quatrième caste; pour qui connaît l'esprit exclusif de la législation brahmanique, cela eût été impossible s'ils n'avaient eu du sang aryen dans leurs veines. D'ailleurs, le *Catapathabrâhmaṇa* (VIII, 4, 3, 1) met positivement le Çûdra sur le même rang que l'Arya, et Manu punit même le brahmane qui outrage le Çûdra (Mânar, VIII, 268). Quant à la qualité d'anciens conquérants des Çû-

(1) *Manavadh.*, VII, 41.

(2) त्वं ह त्यदिंद्र सप्त युध्यन्पुरो वज्रिन् पुरुकुत्साय दर्दः । बर्हिर्न यत्सुदासे वृथा वर्ग् अंहो राजन् वरिवः पूरवे कः ॥ (*Rig-Véda*, I, 63, 7.)

(3) Voir entre autrés IV, 38, 1 (III, 186); VIII, 19, 36 (IV, 467); *ibid.* 36, 7 (IV, 693) : « Trasadasyu seul tu as secouru, ô Indra, dans la bataille des vaillants où tu as béni ses brahmânes (prières). » प्र त्रसदस्युम् आविथ त्वम् एकः इनृषाह्ये इंद्र ब्रह्माणि वर्धयन् ॥

dras, elle est assez indiquée, ce me semble, par une décision dogmatique qui leur attribue, symboliquement, comme divinité spéciale, le dieu *Pûshan*, c'est-à-dire la Terre. Ce Pûshan, les brahmanes mêmes le vénéraient et l'invoquaient, et déjà dans le *Véda* on lit : «Que Pûshan nous protège de malechance! *pûshâ nah pâtu duritât*[1].»

Mais en voilà assez pour le moment sur les antiques migrations aryennes. Ces migrations ont eu lieu à quatre reprises différentes au moins, et on peut les suivre par les noms de *Çûdra*, de *Bhalâna*, de *Pûru* et de *Bharata*.

M. Leitner, *président*. La communication que vient de nous faire M. Schœbel est des plus intéressantes : elle ajoute beaucoup à ce que nous savions sur l'origine et les migrations des peuples aryens. Au Congrès international des Orientalistes à Florence, nous avons eu neuf communications de ce genre; six d'entre elles s'étaient pour ainsi dire mises hors de concours, et les trois autres ne faisaient que résumer ce que l'on sait, ou plutôt ce que l'on suppose sur cette importante question. Celle que nous venons d'entendre, et qui me semble malheureusement trop brève, apporte des éléments nouveaux à nos recherches; je reviendrai donc à ce que nous avons déjà dit, qu'il faut fondre en une seule étude les recherches auxquelles nous nous livrons, parce qu'il est indispensable que les sciences vivantes viennent en aide à la science qui ne vit que de souvenirs; que toutes s'unissent et suppléent mutuellement à leur insuffisance accidentelle.

Plusieurs orateurs inscrits n'étant pas encore arrivés, je prie M. Castaing, qui est présent, de devancer son tour d'inscription, et de nous donner communication de ses recherches sur les populations prétendues brahmaniques de l'Inde.

M. Joseph Halévy. Permettez-moi, Monsieur le Président, de présenter une observation préalable.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Joseph Halévy. La communication si intéressante de M. Schœbel n'a pas été entendue suffisamment pour que nous puissions en apprécier toute l'importance. La voix de l'honorable orateur est très faible. Je désirerais donc, et je crois que tous nos collègues seront de mon avis, que M. Schœbel prît la peine de nous faire, en peu de mots, un résumé de cette communication.

M. le Président. Si M. Schœbel voulait bien se donner la peine de nous donner ce résumé, nous lui en serons tous reconnaissants.

(M. Schœbel présente un résumé rapide de la communication dont il a donné lecture plus haut.) (Applaudissements.)

M. le Président. Voudriez-vous nous dire un mot sur l'existence des lacs de Pamir?

M. Schœbel. Il y avait un lac désigné par les Aryens sous le nom de *Vôu-*

[1] *Rig-Véda*, VI, 75, 10 (IV, 896).

rukasha, c'est-à-dire : « la large (une mer) ». Ce lac, placé dans Pamir, avait sept ou huit embouchures par lesquelles il s'écoulait. C'était le plus remarquable, le plus riche en poissons. Les Aryens en emportèrent le souvenir, qui se transforma en une légende en laquelle on n'eut pas foi, et l'existence du lac fut niée; cependant ce lac existe : *Sar-i-kul.*

M. le Président. La parole est à M. Castaing.

LES POPULATIONS PRÉTENDUES BRAHMANIQUES.

M. Castaing. Messieurs, les populations que nous appelons du nom générique d'*orientales*, parce qu'elles se rattachent de plus ou moins près à une civilisation dont le berceau est situé à l'orient du siège de la nôtre, tous les peuples compris dans cette partie du monde connu des anciens, sont essentiellement religieux. C'est chez eux qu'il est vrai de dire que la religion compose la catégorie de l'idéal ; mais, de ces hauteurs intellectuelles, descendant jusque dans la constitution politique et sociale, elle caractérise les races, détermine les castes, les rapports civiques et civils, et en un mot dirige toutes les tendances des sociétés. Les populations de l'Inde cisgangétique n'ont point échappé à ces effets, communs au reste de l'Asie occidentale, et chez eux aussi, la religion domine les questions ethnographiques.

J'ai donc pensé que, pour se rendre bien compte des migrations des Aryens et de la part réelle qu'ils ont prise dans le peuplement et la civilisation de l'Inde, il faut avant tout dégager la question religieuse.

Si l'on s'en rapportait aux opinions qui courent le monde, que l'on enseigne dans nos écoles, et qui même trop souvent encore trouvent des échos dans nos réunions savantes, l'Inde aurait été couverte, dès les temps les plus reculés, par une population aryenne qui parlait le sanscrit, professait une religion dite brahmanique, avait des poèmes épiques antérieurs à ceux d'Homère, et possédait enfin une civilisation raffinée, à une époque où la Grèce elle-même sommeillait dans les langes de sa barbarie primitive. Vous savez, Messieurs, qu'il n'en est rien : ce qui fut jadis une erreur n'est maintenant qu'une mystification à laquelle on ne se laisse plus prendre, lorsqu'on est instruit dans cet ordre de choses. On sait que ce qu'il y a de très antique, par exemple, le *Véda*, est étranger à l'Inde, que les autres poèmes sont de date relativement récente, et qu'enfin la civilisation de l'Inde a beaucoup reçu de l'Europe, mais ne lui a jamais rien donné. Ce que l'on ne sait pas assez, parce que la démonstration n'en a jamais été faite explicitement, c'est qu'il n'y a pas de religion brahmanique, et par conséquent, point de populations brahmaniques. C'est là ce que je me suis proposé de faire voir aujourd'hui.

Actuellement, pour prendre une base certaine, les religions professées par les populations de l'Inde sont au nombre de quatre :

Le mahométisme, dont on sait exactement l'histoire, y fut introduit en plein moyen âge, et y est maintenu par les Arabes;

Le bouddhisme, plus ancien, mais disparu de partout, si ce n'est de Ceylan, est plutôt un système philosophique se greffant sur des croyances variées;

Le prétendu brahmanisme, dont je montrerai bientôt le véritable caractère;

Enfin, le sivaïsme, qui résume les croyances d'une bonne moitié de la population, et qui a précédé les autres religions, sur le sol de l'Inde.

L'ordre dans lequel les religions se sont juxtaposées sur le même territoire ne fait point de doute; mais, pour éclairer la question, qui est entourée d'obscurités et d'idées préconçues, il est bon de grouper les principales traditions que les monuments nous ont conservées.

L'Inde est assurément un pays très ancien, c'est-à-dire occupé de longue date par des populations qui eurent une civilisation quelconque; mais, dans ces périodes reculées, elle n'a pas d'histoire propre, et toute sorte de monuments y fait défaut, jusqu'au moment où des envahisseurs étrangers y portèrent leurs traditions.

La plus ancienne de ces migrations, parmi celles qui sont connues, est l'invasion des peuples que l'on désigne sous le nom vague d'Aryens, lequel s'applique à toute une race, et plus sûrement encore à tout un système linguistique. Les Aryens ne sont pas originaires de l'Inde : il s'en faut de tout. On leur a assigné pour patrie le pays d'Hérat parce que l'on croit que cette ville fut l'Aria des Grecs; mais Hérat ne fut que l'une de leurs étapes, et de puissantes raisons portent à croire que, dans leur migration vers le Sud-Est, ils partirent des bords méridionaux de la mer Caspienne, qu'une partie des leurs continua d'occuper.

Leur mouvement ne fut pas l'œuvre d'un jour; au contraire, il dura pendant une longue suite de siècles. Il est vrai que certains de leurs congénères, par exemple les Mèdes, organisés sous un pouvoir fort et despotique, devinrent conquérants et fondèrent des empires; mais rien de pareil ne se montre dans les futurs dominateurs de l'Inde. Les Aryens demeurent longtemps un peuple pasteur, aux mœurs patriarcales et pacifiques, et il y a tout lieu de supposer que chacun de leurs mouvements, séparés par des siècles, fut dû à la pression de peuples plus septentrionaux, en sorte que l'Inde fut pour eux un refuge, avant d'être leur conquête. La réalité de cette conjecture ressort de la contexture des *Védas*, qui sont le monument littéraire de la race.

Les *Védas* constituent une collection comprenant des parties que l'on assigne à des époques fort diverses, et dont la plus ancienne, et la seule véritablement importante, est le *Rik*, recueil d'un millier d'hymnes, qui revêtent eux-mêmes des caractères très variés. Les dates en sont fort éloignées les unes des autres : certains de ces morceaux rappellent, comme appartenant à une haute antiquité, les faits que d'autres hymnes donnent comme actuels; les noms de fleuves indiquent les stations successives; enfin, les croyances et les idées philosophiques présentent des modifications que l'on ne saurait méconnaître.

Les évaluations les plus exagérées assignent aux premiers hymnes le XIVe siècle avant notre ère. Avec les meilleurs esprits, nous pensons qu'on ne saurait les faire remonter au delà du Xe siècle, que Salomon ouvrit et que fermèrent Hésiode et Homère. Les plus récents paraissent avoir été écrits dans l'Inde et n'être pas de beaucoup antérieurs à la conquête d'Alexandre.

Le caractère général des *Védas* réside dans une grande puissance de la faculté de comparaison, se combinant avec une faiblesse extrême de la causa-

lité; c'est le caractère des peuples enfants, surtout à mesure que l'on avance vers l'extrême Orient. La recherche des relations de cause à effet leur étant antipathique, ils ne sauraient atteindre la vérité, et se contentent des à peu près que leur suggère une imagination sans contrepoids. Toujours poètes, jamais savants ni philosophes, ils ne connaissent pas l'abstraction pure : partant pas de symboles, pas de doctrines; mais de vagues allégories, simples métaphores dont la transparence voile à peine les êtres concrets qu'elles enveloppent.

Naturiste parce qu'il émane des impressions les plus élémentaires, polythéiste en raison de son inconsistance irrémédiable, le procédé consiste dans la divinisation des phénomènes atmosphériques génériquement qualifiés de *dévas* ou lumineux, et la sensation produite sur le spectateur y tient une si grande place, qu'il n'en reste plus pour exposer l'essence même du phénomène...

Mais je m'arrête, Messieurs, m'apercevant, un peu trop tard peut-être, que j'entre dans l'examen critique des *Védas*, lorsque je n'ai à vous exposer que le caractère typique de la religion dont ces poésies nous ont conservé les traits mobiles. La religion védique eut pour élément primitif l'adoration des phénomènes naturels dont on relevait la dignité en leur attribuant un caractère surnaturel : c'était alors la façon de comprendre la divinité, et d'en exprimer la formule; et comme, pour les distinguer, il fallut leur donner des noms, la tyrannie du mot finit par se substituer au sentiment de la chose, et conduisit à la personnification héroïque, par voie d'anthropomorphisme; *Indra* est l'atmosphère, *Agni* le feu, *Sourya* le soleil; mais, dans cette association, la prétendue idée de triade divine n'a rien de réel : à côté de ces dieux le plus fréquemment nommés, il en est cent autres qui les aident ou les combattent, et qui échangent avec eux les noms, les attributs et jusqu'aux éléments les plus essentiels de leurs personnalités. Cette mythologie n'est pas sans analogie avec celles des Grecs et peut-être les deux systèmes ont-ils une origine commune, sans toutefois dériver l'un de l'autre.

Tel est le pur védisme, qui était déjà modifié, comme nous le verrons plus tard, lorsque ses adeptes s'établirent dans l'Inde; mais d'abord, il convient de rechercher quelle était la religion des peuples qui occupaient ce pays, à l'époque de l'invasion védique.

Cette religion, c'était le sivaïsme, ainsi nommé, non parce que Siva en serait l'unique dieu, mais parce que tous les concepts s'en rapportaient à cette personnification de la puissance génératrice [1].

Siva n'était pas alors la divinité terrible que les brahmanes en ont fait. Aujourd'hui encore, c'est sous des formes séduisantes que ses fidèles prétendent le représenter. Son nom, disent-ils, signifie « le fortuné », et il porte les surnoms d'*Isvara* (souverain) et *Mahadéva* (grand dieu). Comme on l'appelle aussi *Kala* (le temps), on serait tenté de le rattacher, de bien loin, à diverses divinités adorées sur les bords orientaux de la Méditerranée.

Aujourd'hui, Siva est représenté sous la forme d'un homme de couleur

[1] *Sava*, *Savila*, génération.

blanche ou argentée, vêtu d'une peau de tigre, comme le Bacchus des Grecs. Ses cinq faces portent chacune sur le front un œil et un croissant; de ses quatre bras, le premier tient une hache, le second une biche, les deux autres bénissent ou encouragent les timides; un trident et une clepsydre qu'on lui donne aussi font penser à une importation étrangère. Quelquefois, n'ayant qu'une tête à trois yeux, il est monté sur un taureau et ses deux bras tiennent la conque et le tambour : les yeux rouges d'ivresse, il est couvert de cendres; encore une analogie avec Dionysius.

Sous la forme de *Mahakala*, le Grand Temps, qui est probablement primitive, il a le teint noir de fumée, comme ses adorateurs; trois yeux, les cheveux relevés en nœud, comme les anciens Grecs et certains Peaux-Rouges; la tête surmontée du croissant de la lune, un large ventre, de longues dents, un collier de crânes humains, des vêtements rouges; l'une des mains tient un bâton, l'autre le pied d'un lit.

Il a plusieurs symboles : le triangle posé sur sa base, comme un Δ, et représentant, à ce que l'on croit, la flamme du feu qui anime le monde et qui doit le détruire un jour; le serpent, avec un caractère également destructeur. Son emblème le plus connu est le lingam, c'est-à-dire le phallus augmenté d'un complément emprunté à l'autre sexe, et figuré par une pierre noire ayant la forme d'un pain de sucre. Ici encore, une analogie avec les emblèmes des Phéniciens et des Grecs.

Son épouse est tantôt *Bhavdui*, la Nature, tantôt *Parvati*, fille de la Montagne, tantôt enfin *Dourga* ou *Kali*: déesse malfaisante, qui exigea jadis des sacrifices humains, et avec laquelle Siva est fréquemment en querelle; leur séjour, d'une extrême magnificence, est Sivapoura, la ville de Siva, située sur le mont Kelada : les montagnes sont leurs lieux de prédilection.

Pratiqué dans les grottes naturelles ou dans des temples creusés sous le sol, le culte de Siva est toujours celui de la population dravidienne, qui est pour nous l'autochtone ou la plus ancienne du pays. Ses initiés, qui portent sur le front le symbole pyramidal, pratiquent une vie austère; ils attribuent un but moral à ses incarnations ou avatars, qui ne sont pas dénués d'analogie avec les métamorphoses galantes de Jupiter. Sous les noms de *Markhandeia*, *Kandopa* et autres, Siva se déguise en éléphant pour engendrer *Ganésa*, célèbre par sa tête, qui est celle de cet animal, et protecteur de l'intelligence; en coq, il procrée *Skanda*, dieu de la guerre, dont le nom rappelle de loin celui d'*Alexandre*.

La doctrine sivaïste est un sensualisme grossier, qui méconnaît les impuretés religieuses et les ablutions. Dans le temple principal, à Éléphanta, le culte, chaque année, a des fêtes solennelles où les mystères de la génération sont représentés au vif, sans éveiller dans les esprits les idées d'impudicité que nous y attachons, et que les partisans des autres cultes ne manquent pas de leur reprocher. Pour le sivaïste, cela est saint, et il croirait devoir punir de mort toute manifestation de dérision ou mauvaise tenue; la langue sacrée est le tamoul, principale branche de la famille des idiomes dravidiens.

Au moyen âge, d'après le témoignage de Marc Pol et des auteurs arabes, le sivaïsme était professé par la moitié des populations du nord de l'Inde et

notamment par celles du pays de Cachemyr : refoulé par le mahométisme, il domine encore dans les provinces méridionales.

A côté de la religion de Siva, on trouve partout, ou du moins à peu de distance, celle de Vichnou, moins ancienne, mais devenue, à son tour, indigène comme l'autre; ce culte avec ses croyances est celui que l'on qualifie à tort de brahmanique : si les théories de nos indianistes étaient autre chose que des systèmes préconçus qui méprisent les faits, on aurait vu que le vichnouisme, protégé des brahmanes, mais indépendant de leurs doctrines philosophiques, dérive directement du sivaïsme par voie d'opposition et de concurrence.

Le culte védique, bon pour des pasteurs à l'esprit contemplatif et aux connaissances bornées, était trop vague et trop inconsistant pour soutenir, au milieu d'une vie civilisée, le parallèle avec le culte de Siva, lequel est plastique et tangible. Réveillées par les conditions du climat, les aptitudes de la race aryenne elle-même exigeaient autre chose, surtout la manifestation d'une individualité bien saisissable, suffisamment délimitée, et dont les lignes saillantes eussent un relief égal à celui de la grande divinité des Dravidiens. On sentit que ce rôle ne pouvait être rempli, ni par le lumineux Indra, ni par Varouna le gazeux, ni par Agni dont les feux perdent une grande partie de leur intérêt sous un ciel brûlant : c'est pourquoi l'on choisit Vichnou.

Vichnou n'appartient pas à la tradition primitive des védistes : né de l'imagination d'un poète, il personnifia l'air qui donne la vie, en inondant les organes; son nom signifie «le pénétrant», c'est-à-dire un attribut d'Indra. Le *Rig-Véda*, qui le mentionne assez tard et finit par le confondre avec les autres divinisations de l'air atmosphérique, le déclare parfois créateur, et lui délivre le titre de «sauveur invincible qui nous défend et qui nous charme». Les lois de Manou ne le nomment qu'une seule fois; mais les grandes épopées dessinent son individualité et le prennent pour leur héros, ce qui fixe la date de sa manifestation positive à un siècle ou deux avant notre ère, et celle de sa popularité à quelques années avant ou après ce terme chronologique.

Vichnou est représenté sous la forme d'un homme noir, nuance que n'expliquent ni son origine védique, ni ses attributs et les mœurs qu'on lui assigne; peut-être y eut-il là une concession dont la cause serait dans le désir d'attirer la population dravidienne, ou simplement l'intention de faire contraste à la blancheur de Siva. Ses quatre bras tiennent une massue, un disque, une conque, une fleur de lotus; vêtu de jaune, il est monté sur Garouda, oiseau fantastique, à tête de jeune homme, un parent de l'aigle de Jupiter.

Comme Siva, il a pour principal emblème le triangle, mais posé sur le sommet ▽, car il représente l'eau et non le feu, dans les idées populaires. Ses autres symboles sont la fleur de lotus, chère aux bouddhistes, et le serpent avec le caractère protecteur.

Son épouse s'appelle *Sri*, le Bonheur, ou *Lakchmi*, déesse de la fortune et de la beauté; il a pour fils *Brahma* qui naît du lotus croissant sur son ombilic : cet événement fait éclore, entre Siva et Vichnou, une querelle où Brahma perd l'une de ses cinq têtes; allégorie probablement historique et relative à

l'établissement des religions hindoues; son séjour habituel, qui est magnifique, se nomme Vécountha; mais, dans l'intervalle qui s'écoule entre la destruction et la constitution des mondes, il flotte sur les eaux, porté par Sécha, le grand serpent.

Ses avatars innombrables ont les causes les plus variées, selon les idées populaires; mais les théologiens n'accordent l'authenticité qu'à neuf de ces incarnations, qu'ils déclarent avoir eu pour objet le bien du monde : c'est ainsi que Vichnou retire des eaux la terre, qu'il la délivre des géants, en chasse les méchants esprits, la dote des *Védas;* dans le neuvième avatar, se faisant concurrence à lui-même, il est *Bouddha;* dans un dixième, qui est réservé à l'avenir, il sera *Kalki*, détruira les infidèles et ramènera l'âge d'or, comme le divin enfant de Virgile ou le Messie des Juifs.

Toutes ces idées paraissent porter un cachet relativement moderne; probablement la doctrine bouddhique, la mythologie grecque, le judaïsme et le christianisme n'y sont pas étrangers, quoiqu'ils y tiennent une moins grande place que les emprunts faits au culte de Siva, que celui de Vichnou suit pas à pas dans la constitution de la divinité.

Ce qui distingue les deux cultes, c'est d'abord la doctrine qui se présente ici sous une forme plus philosophique et plus élevée, se rapprochant de celle du brahmanisme, dont elle est la manifestation populaire; ce sont ensuite les pratiques extérieures moins brutales. Toutefois, ses temples sont aussi des lieux de prostitution, et les initiés, porteurs du triangle renversé sur le front, sont connus pour leur profonde immoralité et la pratique de tous les vices, à l'inverse des initiés sivaïstes. On peut donc dire que, sous l'invocation de Vichnou, il y a une religion à deux faces, morale dans les livres, immorale dans la pratique.

Le vichnouisme est surtout la religion du nord de l'Inde, de la race aryenne et de la partie la plus éclairée de la population indigène. Son principal temple est celui de *Jaggrenath*, dont les fêtes sont justement célèbres par leur magnificence et le fanatisme des fidèles. La langue sacrée en est le sanscrit.

Voilà quelles sont les deux religions nationales de l'Inde, et les seules. Car le védisme a disparu, en se fondant avec le culte de Vichnou; le mahométisme est une importation étrangère et récente; le bouddhisme, également expulsé, n'est qu'une doctrine philosophique s'accommodant à tous les cultes. Il ne reste plus que le brahmanisme, dont il convient d'examiner le véritable caractère. C'est là, Messieurs, ce que je vous demande la permission d'exposer enfin, avec toute la brièveté qu'il me sera possible d'y mettre.

Création d'une secte philosophique, qui prit à tâche de substituer un panthéisme très compliqué au vague du naturisme védique, la doctrine des brahmanes est éclose de la plus singulière des abstractions.

A l'origine, le mot *Brahman* (masculin) signifie puissance, volonté, désir, quelque chose comme le *Pothos* du texte grec de Sanchoniaton, dont nous retrouverons ici d'autres idées. Dans le *Rig-Véda*, le sens se transforme et devient la prière, expression du désir. Plus tard, par un curieux effet de syncrétisme, le point vague, indéterminé où tendent les aspirations, se transforme lui-même en principe, et *Brahman* (neutre) devient le dieu suprême que nous

nommons Brahma. La prédominance de l'idée de substance sur celle de personnalité, laquelle caractérise les populations védiques, agissant à son tour, amène une combinaison panthéistique : les derniers hymnes du *Rig-Véda*, bien différents des premiers, au point de vue philosophique, en contiennent déjà le germe : Brahma produit l'œuf du monde posé sur son ombilic. La loi de Manou donne la première formule.

Derrière le chaos, *Brahma* (neutre), force incréée, ineffable, absolument indéterminée, en son être et dans ses effets, ce qui le distingue suffisamment de Dieu, produit cependant les eaux sur lesquelles il dépose l'œuf du monde, détail commun à Sanchoniaton, au mazdéisme, et enfin à tout l'antique Orient. Ici, l'œuf devient la source de la génération des dieux. Et qu'en sort-il? le soleil; oui sans doute, mais aussi le divin créateur Brahma (masculin); voilà la réponse à la plus ardue des questions; qui a créé le créateur? eh bien! c'est lui-même sous une autre forme, à ce que disent les brahmanes. Vous voyez, Messieurs, que le Brahma du *Manava* usurpe le rôle attribué par le *Rik* à Vichnou, qui crée aussi Brahma, le créateur, en le faisant sortir de la fleur de lotus croissant sur son ombilic.

Le Brahma créateur et destructeur de l'univers suffit à tout, car la *Trimourti* est inconnue du *Manava*. Vous savez que Weber a prouvé que cela est postérieur au bouddhisme, qu'il n'existait pas au IIIe siècle avant notre ère, lorsque Mégasthène a écrit que les Hindous jugent de mémoire, sans lois écrites. Le *Mahabharata*, sans le nommer, en cite des passages dont on retrouve le sens dans le texte actuel du *Manava*, mais avec des changements considérables, et dans un mètre différent. Si donc le fond des lois de Manou et la première conception du Brahma remontent jusqu'à ceux que les anciens nommèrent gymnosophistes, la doctrine des brahmanes est plus récente; elle est même postérieure à notre ère, puisqu'elle n'apparaît que dans les Pouranas.

La doctrine, telle que les *Pouranas* l'ont formulée, vers le VIIe ou VIIIe siècle de notre ère, repose sur une transaction: Les philosophes fournissent Brahma, les cultes populaires donnent Vichnou et Siva. Vichnou est accepté depuis longtemps, les grandes épopées ayant dégagé son individualité, du premier siècle avant au IIIe après notre ère; mais Siva n'est pas avoué des auteurs antiques, et les Pouranas eux-mêmes n'admettent pas encore la confusion avec le *Roudra* des *Védas*, qui porte aussi le titre de maître du bétail; pour eux, Roudra le pleureur est toujours le dieu des vents et des tempêtes, simple allégorie dépourvue d'individualité propre, et dérivant d'Indra ou d'Agni.

Sur cette *Trimourti*, de Brahma, Vichnou et Siva, on fait flotter le dieu principe, le *Parabrahma;* de même que dans le mazdéisme, dont l'influence n'est pas étrangère sans doute à cette évolution, le dieu se repose après avoir accompli son œuvre. Ayant conscience de son inutilité, Parabrahma devient inerte, immobile, indifférent à toutes choses; l'exemple est imité par le second Brahma : ne représentant plus que le passé, cette force créatrice du monde entre aussi dans la période d'inaction, ce qui suffit pour lui aliéner les adorateurs dont elle ne peut récompenser les hommages; tandis que Brahma se fait oublier des populations aryennes, Vichnou leur est présent, comme conservateur

par l'eau et le soleil, ses emblèmes; Siva, comme destructeur, avec le feu pour symbole; tous deux, en relations avec l'homme, par leurs incarnations, la reconnaissance ou l'effroi.

Voilà donc cette *Trimourti*, ayant un principe supérieur qui est réduit à l'impuissance, et trois principes secondaires, dont le premier est inactif et les deux autres agissants; que la spéculation théologique désigne tantôt comme une association de puissances indépendantes ou antagonistes, et tantôt comme «l'être unique se montrant par les actes de création, de conservation et de destruction», ce qui ramène ces prétendues individualités à l'état de simples attributs. Quant à l'idée de trois personnes en une, qui est fort différente, il est avéré que les brahmanes contemporains ne la comprennent pas, et il est probable que leurs devanciers ne la possédèrent pas davantage.

Est-il nécessaire d'ajouter, Messieurs, que d'aussi hautes spéculations, des théories aussi alambiquées, sont toujours restées le privilège d'un petit nombre de philosophes? Le vulgaire n'y prit aucune part, et ses prêtres, les brahmanes, se montrent plus habiles à élever des bayadères qu'à exposer les transformations de Brahma et les mystères de la *Trimourti*.

Quant à l'Hindou des seconde et troisième castes, la *Trimourti* n'est qu'un symbole, Brahma qu'une entité philosophique : à côté ou au-dessus de Vichnou et de Siva, les divinités inférieures, lorsqu'elles n'ont pas suivi dans la tombe les poètes qui les avaient mises au jour, obtiennent des hommages locaux. Enfin, dans la dernière caste, quels que soient l'origine et le culte, il est une divinité qui passe avant toutes les autres, c'est le lingam, dont le peuple comprend et apprécie le mérite.

Ce qu'il paraît y avoir de plus brahmanique, dans l'Inde, après la philosophie dont je viens d'exquisser les traits, c'est l'idiome que les grammairiens ont fabriqué à l'usage de la minorité lettrée, mais que le peuple, et avec lui la plus grande partie des brahmanes, n'a jamais ni parlé, ni même compris. Il y aurait sans doute là une intéressante étude; mais, Messieurs, elle nous conduirait trop loin... Je me résume.

Les indigènes de l'Inde se partagent entre deux religions : celle de Siva et celle de Vichnou. Parallèlement, et selon les données de la linguistique, ils se rattachent à deux grandes familles d'hommes : la dravidienne, que l'on considère comme autochtone, parce que l'on ignore d'où elle vient, et l'aryenne dont on sait la migration depuis les bords de la Caspienne jusqu'aux rives du Gange et à celles du Godavéry. Il n'y a pas de populations brahmaniques, parce que le brahmanisme ne fut jamais une religion, mais un système de philosophie auquel la presque totalité des populations est restée absolument étrangère, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. (Applaudissements.)

M. le Président. La communication de M. Castaing est très importante en elle-même. Cependant, je lui demanderai la permission de lui adresser deux questions.

M. Castaing. Je suis à la disposition de M. le Président.

M. le Président. Dans sa pensée, ce qu'il vient de nous dire se rattache-t-il aux discours précédents sur la question des migrations aryennes, qui est en discussion en ce moment?

La communication si importante, si précieuse qu'il vient de nous faire, est-elle indépendante de notre ordre du jour? Sinon, comment s'y rapporte-t-elle?

Je serais reconnaissant envers M. Castaing, s'il voulait bien s'expliquer sur ces deux questions.

M. Castaing. Messieurs, M. le Président a demandé si mon intention a été de poursuivre le développement de la question des migrations aryennes, ou bien celle de détourner le cours de nos travaux sur la situation actuelle des religions de l'Inde. Bien que n'ayant pas eu l'honneur d'être en rapports particuliers avec M. Leitner, je crois pouvoir pressentir sa pensée, qui serait celle-ci : S'il ne s'agit que de l'exposé des migrations aryennes, il n'y a qu'à passer outre; mais si, au contraire, l'assemblée a le désir d'être renseignée sur la véritable situation des croyances, parmi les populations hindoues, M. Leitner possède, et il consentirait à nous communiquer, les précieuses informations que ses connaissances scientifiques, appuyées sur un long séjour dans le pays, l'ont mis en mesure de recueillir. Dans cette alternative, le choix, s'il était libre, ne serait point douteux, et on serait heureux de pouvoir affirmer qu'on est entré dans l'examen spécial des religions et des mœurs de l'Inde.

Mais la vérité, avant tout : ma communication se rattache directement à la question des migrations aryennes. Il est vrai que, des plateaux de l'Asie centrale, où elle s'était arrêtée, la question a été brusquement transportée au cœur même de l'Inde; que, des ténèbres qui enveloppent son antique berceau, elle s'est glissée dans le lumineux horizon qui éclaire les faits contemporains; qu'enfin, l'étiquette a changé, puisque, au lieu de simples déplacements géographiques, on a pu voir apparaître les détails de croyances et de mœurs; la scène n'est plus la même. Mais, Messieurs, nous ne sommes pas au temps de fanatisme littéraire, où la règle des trois unités faisait violence aux aspirations individuelles : il est désormais permis de changer le temps, le lieu et les décors du théâtre, pourvu que l'unité d'action continue à subsister.

Or, ici, l'unité d'action subsiste, et M. Leitner ne doit pas craindre de se voir accuser de la briser, lorsqu'il ajoutera des informations inédites sur un objet peu connu, généralement mal exposé, et dont les solutions hasardées, mais ayant revêtu une livrée classique, n'ont fait jusqu'à présent qu'induire en erreur ceux qui les acceptent de confiance.

Permettez que je rappelle, en deux mots, l'historique de la situation. Plusieurs personnes étaient inscrites pour développer la question à l'ordre du jour, qui est celle des migrations aryennes. M. Schœbel, avec son érudition consommée, l'a d'abord posée sur le terrain primitif et original de ces mouvements ethniques. Après lui, vous comptiez avoir le plaisir d'entendre M. Henri Martin; l'absence de l'illustre académicien ayant retardé cette communication, la parole m'a été donnée... en attendant. Je ne pouvais avoir la prétention de le

suppléer; il n'entre pas non plus dans mes vues d'exposer la série des étapes qu'ont successivement occupées les peuples que nous qualifions d'*Aryens;* à chacun sa tâche. La mienne est de montrer qu'à défaut d'éléments historiques et de monuments matériels, il existe un précieux moyen d'informations, dans l'origine et les transformations des religions, lesquelles contiennent et révèlent la manifestation la plus persistante, et par suite la plus assurée, des aspirations et des aptitudes intellectuelles des populations. Si donc je n'ai pas continué l'exposé des migrations des peuples aryens, je puis du moins revendiquer le mérite d'avoir indiqué un dépôt de renseignements qui permettent d'en contrôler l'exactitude et d'en apprécier les effets.

Les données de la géographie antique de l'Asie centrale, qui sont extrêmement vagues; celles de l'histoire proprement dite, qu'il est permis de considérer comme absolument illusoires; enfin celles que peuvent fournir les monuments écrits, lesquels sont d'ailleurs, avant tout, religieux, ne sont pas de nature à nous déterminer à nous éloigner de la source d'informations que j'ai eu l'honneur de vous signaler, comme constituant le plus fécond et le plus assuré de nos moyens d'investigation.

En un mot, et pour rentrer dans la situation, la question des migrations aryennes n'est nullement fermée, mais celle des religions de l'Inde est pleinement ouverte.

M. Jouault. Messieurs, après avoir rendu justice à la communication de M. Castaing, qui est fort intéressante, je dirai que l'observation de notre honorable président a une immense importance au point de vue des traces qu'elle laissera dans la science des travaux du Congrès. Il a demandé à M. Castaing s'il entendait faire de sa communication une œuvre indépendante du sujet en discussion, ou la rattacher à l'ordre du jour. Cette question a une gravité que je signale immédiatement, en faisant remarquer que nous n'aurons pour publier le compte rendu sténographique de nos séances, qui doivent être exclusivement consacrées à l'ethnographie, que la valeur d'un volume, et que nous serons forcés d'éliminer toute communication qui ne se rapporterait pas directement au programme de notre Congrès. (Très bien! sur quelques bancs.)

M. Léon de Rosny. C'est là une affaire d'intérieur qui appartient exclusivement aux délibérations du Bureau. Nous ne savons pas exactement ce qui aura lieu quant à la publication de nos travaux; mais, en tous cas, nous ne pouvons pas entrer ici en discussion à ce sujet.

M. Jouault. Alors, je demande formellement qu'on reste dans l'ordre du jour, c'est-à-dire dans la question des migrations des races aryennes.

M. le Président. La communication de M. Castaing est très importante en elle-même, et elle soulève des questions qui mériteraient peut-être d'être discutées immédiatement par les membres du Congrès. La recherche de l'histoire dans les religions est d'une absolue nécessité, surtout dans le cas où les ou-

vrages historiques font complètement défaut. Grâce aux traces qu'ont laissées les religions et leurs pratiques, nous pourrions, aidés des historiens grecs et du petit nombre d'autres indices qui nous restent, arriver à rétablir l'histoire de l'Inde.

Je trouve donc que M. Castaing a très bien fait et a rendu un immense service, en s'imposant la tâche de réunir les éléments d'une histoire des religions indiennes.

En vérité, Messieurs, tout ce qui est indien se rattache de près ou de loin à la religion. Le développement de l'idée de Brahma a été, ainsi que je l'ai compris, une œuvre non seulement philosophique, mais on pourrait dire aussi philologique. Le langage indien se met à décrire, à essayer une phrase, et de l'union des mots dérivent les idées, une religion, les éléments d'un gouvernement. Ces idées pourraient nous paraître indépendantes, mais elles sont unies, rattachées les unes aux autres. Les traditions des Gourous (prêtres hindous) contiennent une foule d'exemples que je pourrais citer. L'étude de ces faits, en partant des sciences philosophiques et en suivant par les sciences physiques et naturelles, arrive à constater l'origine et les matériaux de toute une mythologie.

Avec le Brahma, dont nous a parlé M. Castaing, nous avons vu un développement pour ainsi dire forcé et artificiel de plusieurs déités. Nous savons, d'autre part, que chaque fois que Brahma engendre ou qu'il est engendré par sa pensée, la pensée est antérieure à la matière, ou il y a communauté de la pensée et de la matière; l'unité qui en résulte est ce que, nous, nous appelons la vie, l'âme.

Ces idées, dont je parle, se forment dans des intelligences de plusieurs ordres, et, selon la diversité de ces intelligences, elles conduisent à des résultats différents.

Maintenant, il est très important de savoir s'il y a eu des relations entre certaines religions populaires des Indes et la religion populaire de la Grèce. Nous en avons des indices. Des auteurs grecs prétendent qu'Alexandre a introduit les dieux de la Grèce aux Indes. M. Foucault et d'autres ont affirmé qu'on retrouvait les dieux grecs sur des médailles indiennes. Il est bien possible aussi qu'une critique savante puisse nous donner des renseignements précis sur les assertions des écrivains grecs, quant à l'introduction de la religion grecque aux Indes. Nous savons que les Grecs sont allés dans les Indes, et c'est là encore un point d'où doivent partir nos recherches pour ce qui concerne la famille aryenne.

Il reste encore à constater si Alexandre a trouvé dans l'Inde les gens en guenilles dont parlent plusieurs de ceux qui l'ont accompagné ou suivi de plus ou moins près; s'il s'agissait de bouddhisme ou de brahmanisme, pour moi, je crois que les deux sectes existaient à cette époque. Je pense que s'il y avait alors des femmes doctes, dont il est aussi question dans les relations, et qui étaient reçues par les bouddhistes dans leur ordre, il est bien possible que ce soit la religion bouddhique qui réponde aux descriptions des Grecs, conformément à ce que les historiens racontent de l'invasion d'Alexandre.

Je n'ai plus que quelques mots à dire; cependant, Messieurs, je ne vou-

drais pas fatiguer votre attention, et je ne sais s'il est convenable que le président d'une séance prenne ainsi la parole. (Parlez! parlez!)

Quand les Aryens sont venus dans l'Inde, — s'ils y sont venus, — ils y ont trouvé un grand nombre de religions. Le développement du sivaïsme me paraît être un fait des plus extraordinaires. Je ne sais si M. Castaing a voulu limiter sa communication au rôle immoral de la religion de Siva, ou si son intention était seulement de signaler un fait qui est vrai sous certains rapports. Si vous me le permettez, je vous dirai que Siva est surtout le dieu de l'énergie la plus accentuée : à la déesse, son épouse, il inspire un sentiment de frayeur; quand elle s'adresse à lui; c'est pour se protéger elle-même; le dieu, toujours irrité, ne vit qu'avec des têtes de morts, il inspire l'effroi à tout ce qui l'entoure, même à ses filles. On le voit avec le serpent destructeur et non avec le serpent protecteur, et c'est un fait qu'il faut signaler, parce que la religion locale donne le serpent protecteur à Brahma; on en peut conclure que les brahmanistes ont dit au sivaïstes : Vous adorez le serpent, qui est un suppôt de Siva; nous aussi nous adorons un serpent, donc votre religion est la nôtre!

J'ajouterai que Siva, quand il se développe dans l'idée des brahmanes, est un maître reconnu ou tout au moins admis ou permis. Je vous l'ai dit, je ne suis qu'un simple fouilleur et je ne connais pas tout ce qui a été fait en Europe; mais je crois que, quand on étudie Siva, on lui voit surtout le caractère de l'autorité, et très rarement celui de l'immoralité : c'est le dieu terrible, toujours avec une couleur locale qu'on ne peut méconnaître; je voudrais que M. Castaing abandonnât, dans cette circonstance, le terme d'immoral, et qu'il ne l'employât seulement que dans des conditions bien déterminées. Le culte du lingam est moral bien plutôt qu'immoral.

C'est à Vichnou qu'on peut, avec plus de raison, rattacher des idées d'immoralité. Tout ce que nous avons trouvé dans l'histoire ou dans la religion locale rapproche plus ou moins le culte de Vichnou du culte de Vénus; cela est, du reste, reconnu par les adorateurs de Vichnou. Il n'en est pas ainsi pour Siva, et je pourrais vous montrer, si c'était ici le lieu de le faire, que, bien au contraire, l'idée de l'immoralité révolterait les adorateurs de Siva. Ceux qui pratiquent son culte sont excessivement austères; mais quand ce dieu a été apporté du Tibet, il avait un symbole qui se rattacherait plutôt aux idées de M. Castaing, quant à Siva destructeur, car ses prêtres étaient alors et toujours menaçants.

En résumé, Messieurs, nous avons à nous préoccuper, non pas d'une seule religion, mais de beaucoup de religions, et nous avons affaire à des gens, je ne dirai pas peu scrupuleux, mais à l'imagination trop vive, et qui, de plus, ont la volonté à peu près arrêtée de placer tout sous l'hégémonie et la hiérarchie indienne, non pas comme individus, c'est impossible, mais comme masses. Nous avons à étudier aussi, dans l'Inde, un grand nombre de peuples. Reste maintenant à distinguer ce qui est local et naturel de ce qui a été avancé par des gens qui n'ont pas eu assez en vue le développement des mœurs subjectives des peuples indiens. Mais je crois que nous avons eu, quant à la question des origines et des migrations, une addition considérable à nos

connaissances, par ce que nous ont si bien dit MM. Schœbel et Castaing. Étranger parmi vous, je ne puis me rendre compte s'il entre dans vos projets d'accueillir définitivement la communication de M. Castaing; mais, je l'ai dit, elle est extrêmement importante. Il faut, pour reconstruire l'histoire et les religions des peuples indiens, faire ce que M. Schœbel a fait, et ce que M. Castaing nous suggère de faire, et aussi se tenir dans les limites plus ou moins précises, indiquées par M. Jouault. Je crois que nous sommes tous d'accord à cet égard.

Maintenant, je demanderai à M. Castaing, si toutefois il y est préparé, de vouloir bien nous donner quelques explications complémentaires.

M. Castaing. Je remercie M. le Président d'avoir bien voulu me réserver l'occasion de développer une pensée trop incomplète, et qu'un défaut de clarté a peut-être rendue inintelligible. Je m'efforcerai d'être plus précis.

Messieurs, si en abordant le sujet que j'ai eu l'honneur de traiter devant vous, j'avais eu un souhait à former, il n'eût pas tendu, je vous l'assure, à un plus beau résultat qu'à celui d'obtenir l'assentiment et l'appui d'un savant auquel de longues recherches, la création de précieuses collections et la haute position qu'il occupe au sein même des populations qui font l'objet actuel de nos travaux, donnent une incontestable autorité dans la matière. M. Leitner vous a montré ce que je me bornais à indiquer de loin, le résultat qu'opère la tyrannie du mot dans le monde des brahmanes; comment la composition de la phrase, l'union des termes, ont produit, dans cette société aux tendances formalistes, l'idée et le dogme, la religion et la forme sociale, enfin le gouvernement lui-même. Mais je passe sur ces détails dont l'étude nous éloignerait trop des dates antiques auxquelles vous prétendez remonter.

M. Leitner a particulièrement insisté sur les différences qui existent entre les religions de Vichnou et de Siva, et sur l'estime que chacune d'elles mérite, au point de vue de la morale pratique; il s'agit de l'opinion que l'on rencontre dans les masses populaires et non de celles que les panégyristes de l'un ou de l'autre système attribuent à leurs amis et à leurs adversaires; je retiens d'abord ce fait méconnu jusqu'à présent, qu'il y a dans l'Inde deux religions principales qui dominent et groupent autour d'elles toutes les autres, savoir: le sivaïsme et le vichnouisme: tel fut l'avis des meilleurs esprits, de Dubois, de Wilson, de Hodgson; M. Leitner le confirme, il ne m'est pas interdit de m'y rattacher.

Mais, plus affirmatif et plus précis que ses prédécesseurs, M. Leitner, avec toute raison à mon avis, insiste sur cette vérité que, s'il y a immoralité, c'est du côté de Vichnou qu'il faut la signaler; tandis que, dans le sivaïsme, le but est primitivement moral, quelle que soit d'ailleurs, à notre point de vue occidental, l'appréciation que nous serions disposés à porter de ces pratiques insolites ou bizarres. J'adopte également cet avis.

Le reproche d'immoralité adressé à la religion de Siva est d'abord l'œuvre des vichnouistes, dont les écrivains sont les seuls qui aient été étudiés et préconisés par nos savants, parce qu'ils écrivent en sanscrit. Il est vrai aussi que les préjugés de notre morale chrétienne ont quelque peine à découvrir la

pureté de l'idée dans un symbole tel que le lingam, auprès duquel le phallus est un chef-d'œuvre de retenue et de modestie. Nous trouvons au moins singulier que cet emblème indécent (il faut bien le qualifier ainsi, puisqu'il divulgue un fait que le commun consentement des hommes a condamné à rester caché), que cet emblème, franchissant le seuil du sanctuaire secret où nous voudrions le voir confiné, s'étale sur les places publiques où il reçoit les adorations des femmes; qu'enfin, tous les fidèles de ce culte le considèrent comme le signe le plus saint, et en fassent un talisman dont, pour rien au monde, ils ne consentiraient à se séparer. A ce propos, vous me permettrez de rappeller la dispute jadis célèbre qui divisa les jésuites et les franciscains dans l'Inde. Ceux-ci prétendaient prohiber, chez leurs néophytes, l'usage de porter au cou une petite boîte contenant le lingam; ils n'y réussirent point. Les jésuites, au contraire, autorisèrent la continuation de la coutume, à condition que la boîte recevrait, sur le couvercle, l'image de la croix; la solution des jésuites était seule pratique.

Du reste, les vichnouistes ont aussi un symbole et leur *nahmam* n'est pas plus modeste que le lingam. Le nahmam consiste dans une ligne rouge qui s'étend perpendiculairement au milieu du front, et ordinairement aussi en deux lignes blanches qui s'élèvent obliquement des deux côtés, de façon à figurer l'image d'un trident. Comment exprimer honnêtement la signification de cet emblème?

La ligne rouge rappelle une particularité propre au sexe féminin, et les lignes blanches un fait appartenant au sexe masculin. L'impudence du symbole et la place qu'on lui assigne ne laissent rien à désirer.

Enfin, les magistrats du Bengale savent assez qu'il n'y a, pour les Hindous, qu'un serment qui soit sacré, c'est celui qu'on leur fait prêter sur une écuelle remplie d'eau du Gange et dont le fond est occupé par une image femelle que l'on appelle pudiquement le poisson, mais qui est aussi indécente que le lingam et le nahmam. Disons, pour en finir, qu'en fait d'immoralité, tous ces emblèmes se valent.

Au point de vue des pratiques habituelles de la vie, les sivaïstes affectent l'austérité : ils renoncent à l'usage de la viande et des spiritueux. Les vichnouistes, au contraire, sont adonnés à la débauche; leurs religieux se réunissant par troupes pour aller mendier, avec des instruments bruyants et des clameurs désordonnées, se livrant à toutes les intempérances, dans les maisons où ils s'introduisent de gré ou de force.

Les prêtres de Siva, nommés *gourous*, la plupart célibataires, obtiennent, dans les villages, une grande considération; ils exercent même une certaine autorité dans les affaires civiles. Ils appartiennent généralement à la caste des Soudras, c'est-à-dire à la nationalité aborigène de l'Inde, dont cette caste forme encore les neuf dixièmes de la population.

Chez les vichnouistes, les prêtres peuvent également être des Soudras; mais ce sont fréquemment des brahmanes de la secte des vichnavas ou vichnouistes, mal famés auprès des autres brahmanes.

Le gros de la nation combine le culte de Siva avec celui de Vichnou, sans préférence apparente pour l'une où l'autre de ces divinités, et y ajoute celui

de quelques divinités locales, ainsi que les pèlerinages et les dévotions particulières que les circonstances, le caprice ou la superstition inspirent à chacun.

Et avec tout cela que deviennent les brahmanes, et que font-ils ?

En principe, le brahmane est un religieux, non par le fait de la naissance, car il naît Soudra, mais par le fait de l'initiation connue sous le nom du triple cordon; formant une minime partie de la population, il est destiné à vivre isolé, loin du commerce des hommes. Quelques-uns, en effet, se retirent dans les forêts, où ils vivent en ermites avec leurs femmes et leurs enfants; mais ce n'est là qu'une rare exception, la plupart cherchent leur vie dans les carrières civiles : on en voit devenir ministres des rajahs ou même des princes mahométans, et s'entourer de créatures appartenant à leur culte. Ils se rendent précieux pour la diplomatie, la correspondance, les finances où leurs aptitudes mathématiques leur assurent la supériorité; ils sont collecteurs d'impôts, douaniers, et remplissent tous les emplois des bureaux, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles; ce sont eux encore qui exercent la médecine, à laquelle ils ajoutent l'astrologie et les arts divinatoires. On en voit dans le commerce, dans la carrière des armes et dans celle de messagers ou de portefaix; les métiers manuels leur sont interdits.

Dans la carrière sacerdotale, ils se réunissent par milliers autour des grandes pagodes, centres de dévotions dont ils vivent. Quoique prétendant avoir droit aux emplois du sacerdoce dans les petits centres, ils ne les exercent pas.

Ainsi, la situation du brahmane est plutôt celle du religieux que celle du prêtre : il obtient du peuple les signes d'une grande vénération, mais son action sur les masses n'a rien de constant ni de direct. Un pareil résultat ne le préoccupe guère; considérant le peuple comme un ignorant troupeau qu'on doit laisser à ses erreurs, ce qu'il aime, c'est de se livrer à des discussions métaphysiques, dans l'école ou secte dont il fait partie.

Il ne me resterait plus qu'à vous remercier de la trop bienveillante attention que vous m'avez prodiguée; mais je me rappelle, il en est temps encore, que l'un de nos confrères a critiqué l'intervention de ma communication dans la question des migrations aryennes : avare de l'espace qu'on pourrait m'accorder dans nos publications, il voudrait supprimer les questions de religions, afin, a-t-il dit, de rentrer dans l'Ethnographie.

Messieurs, lorsque vous traitez les questions de religions, votre but n'est certainement pas de faire des incursions dans le domaine philosophique. Actuellement, par exemple, vous ne cherchez pas si les *Védas* sont inspirés, si Vichnou et Siva procèdent de Brahma, ou si le singe Asoumanta est vraiment une incarnation de Vichnou. En examinant toutes ces choses et bien d'autres, vous recueillez des informations sur les aptitudes intellectuelles, sur les tendances populaires, l'organisation sociale, les mœurs et les traditions des groupes humains; vous ne faites ni de la métaphysique, ni de la théologie; vous faites de l'ethnographie et même de la meilleure; car c'est par elle que vous saisissez ce que l'esprit humain a de plus caractéristique, de plus élevé, de plus fécond. Un pareil sujet ne craint la comparaison avec aucun autre :

répondant aux plus vivants, aux plus sublimes de nos sentiments, il ne manquera jamais de trouver la sympathie dans les intelligences, et souvent aussi la vérité dans les résultats. (Approbation.)

M. Schœbel. M. Castaing a présenté la genèse du brahmanisme comme conçue dans un esprit philosophique. Il me semble qu'il y a là quelque chose à reprendre et qu'il ne faudrait pas laisser s'accréditer cette erreur. Le trait distinctif du génie aryen, c'est le panthéisme. Quand les Aryens sont venus dans l'Inde, ils ont fondé un panthéisme purement naturel et positif; les brahmanes, avec une tribu très puissante, l'organisèrent. Ils ont voulu faire prévaloir leurs opinions politiques et sociales; ils se sont emparés de la religion qui existait déjà, qui était fondée sur l'âme universelle, *âtman*, et ils en ont établi une autre parallèle; car leur Brahma est la contrefaçon de l'âme universelle telle que les anciens Aryens la représentaient depuis longtemps. Ils en seraient restés là et Brahma aurait seulement donné une forme politique à une religion déjà établie; mais alors est venu le bouddhisme, se rattachant aux anciennes religions; puis Çakyamauni s'en est emparé par les abstractions philosophiques et a formé une doctrine qui aboutit au Nirvana, qui est l'âme ou la chose universelle encore. Alors, pour faire cesser ces doctrines, étant donné l'influence qu'elles pouvaient avoir sur les Aryens, qui y étaient déjà préparés, les brahmanes ont eu recours à la persécution religieuse.

Au fond, ils ont fait une concurrence vraiment politique aux bouddhistes; on est arrivé à formuler des idées tellement abstraites que rien n'en est resté, sauf dans les classes éclairées, et que les classes populaires n'ont pas cessé de pratiquer le bouddhisme primitif, qu'elles ont amalgamé avec les représentations extérieures. De là est né le vichnouisme que l'on donne comme étant le brahmanisme, alors que c'est une religion tout à fait différente qui a produit des gymnosophistes à l'époque mengasique. Nul doute qu'à l'aide des inscriptions nous ne puissions savoir ce que c'était.

M. Joseph Halévy. Malgré le plaisir que je ressens toujours en entendant M. Castaing, et malgré la savante et tout à fait originale communication de M. Schœbel, je prierai notre honorable président de nous ramener au bercail, et j'ai ici l'honneur d'appuyer la motion de M. Jouault. Nous dévions de la question portée à l'ordre du jour, et bientôt il ne nous restera plus le temps nécessaire pour nous occuper des migrations des peuples aryens. Certes, la question religieuse est intéressante, mais il faut la remettre à un autre moment. Ceux d'entre nous qui sont inscrits pour prendre la parole dans cette séance demandent à être entendus.

M. le Président. L'observation de M. Halévy est parfaitement juste et nous devons, avant tout, entendre les membres qui se sont fait inscrire sur l'ordre du jour. La parole est à M. Henri Martin.

M. Henri Martin. Messieurs, je déférerai aux observations qui ont été présentées par deux de mes collègues, et je ne présenterai que quelques observations sur la question à l'ordre du jour. J'aurais eu cependant quelques mots

à dire sur l'histoire des religions, mais j'attendrai une occasion plus favorable. A propos de l'Éthique, une discussion sera ouverte sur les doctrines religieuses; à ce moment, je pourrai prendre la parole plus utilement.

Aujourd'hui, je voudrais seulement poser une question, non que j'aie la prétention de la résoudre, mais parce qu'elle a beaucoup d'importance au point de vue des origines aryennes.

Que faut-il entendre par les Aryens?

Il y a deux manières de poser la question. Ou vous prenez les Aryens au point de vue de la linguistique, ou vous les prenez au point de vue de l'anthropologie, de l'ethnographie, de l'ethnogénie.

La question, sous la première forme, est très aisée. Vous voyez là, dans un temps très ancien, un groupe considérable parlant une langue d'où sont sorties les langues de presque tous les peuples européens, et d'une partie des peuples de l'Asie.

A un autre point de vue, nous voyons, au contraire, non pas une seule famille, mais deux familles de types différents, et les deux types auxquels je fais allusion, le type de race brune et le type de race blonde, paraissent avoir été mêlés dès les âges antiques, et sont encore mêlés dans l'Asie centrale. Le même mélange existe dans une autre race, chez les Israélites, où il y a des familles blondes et des familles brunes; mais, ici, il ne s'agit pas de ceux-ci. Il s'agit des peuples aryens, procédant d'un type bien connu, ce type fin, élégant, gracieux, aux cheveux noirs lisses, aux yeux noirs, au teint brun, aux petites mains fines, qui sont les Aryens de l'Inde et de la Perse; je ne dis pas que de la Perse même. Puis, il y a, nous a-t-on dit, une autre race aryenne, au nord de la Perse et en Europe, race plus grande et plus forte d'hommes aux mains larges, au teint clair, aux yeux bleus, aux cheveux blonds.

Voilà donc deux races qui sont bien toutes deux de la famille blanche, mais avec des types très différents.

Lequel des deux peuples a précédé l'autre? Lequel des deux a initié l'autre? Ce sont de bien grandes questions. Je crois, d'après leurs traditions, que les Aryas bruns sont descendus des montagnes du nord-ouest de l'Inde, dans les régions de l'Indus, puis se sont portés sur le Gange. Mais les Aryas blonds, d'où venaient-ils? Nous avons ici une personne de grand mérite, qui a étudié les questions ethnographiques au point de vue des origines, et qui a sur les Aryens blonds une opinion très arrêtée, celle que les Aryens blonds ne sont pas originaires de l'Asie centrale, et y seraient venus de l'Occident.

Je ferai à Mme Clémence Royer cette observation que les Aryens blonds d'Asie, dans les régions où on les trouve aujourd'hui, ne sont pas à l'état de tribus guerrières et conquérantes qui auraient dominé les populations inférieures; au contraire, s'ils sont la population supérieure par des caractères essentiels, ils sont cependant la population dominée et conquise; ils forment la population agricole et civilisée, mais dominée et tyrannisée par les barbares nomades, et vous les trouvez dans toute cette région de l'Asie centrale, çà et là, parlant des dialectes aryens. Les conquérants barbares sont les Ousbeks, les Turcs, les Touraniens, si l'on veut les appeler ainsi, Tartares, semi-Tartares, de race semi-jaune, plutôt turque que mongole; quels qu'ils soient, ces barbares

commandent, et les traditions aryennes, soit celles des Aryens de l'Inde, soit celles des Aryens de la Bactriane, les flétrissent, parce qu'ils ne sèment pas le bon grain dans la terre bien cultivée et n'accomplissent pas ainsi la volonté divine.

Ces Aryas sont très anciens, et rien n'indique qu'ils soient venus d'ailleurs. Le problème est donc tout entier. Ont-ils été civilisés ou initiés par les Aryens bruns, ceux qui sont les Aryens du Midi, ou est-ce eux qui ont donné l'initiation aux autres? Il y a encore là une observation à faire. Ils ont eu des tendances différentes, opposées même depuis des temps très anciens, depuis des temps où ils parlaient la même langue, et leurs divisions attestent qu'ils parlaient une même langue, puisque les dieux des uns sont devenus les diables des autres [1].

Les témoignages les plus anciens que nous ayons sur les Aryas méridionaux sont de source védique. Nous voyons qu'ils ont un culte polythéiste et naturaliste qui crée une mythologie dans des conditions qui ressemblent à celles de la Grèce ancienne. Ce polythéisme poétique tend à une théodicée monothéiste; mais, après quelque séjour dans l'Inde, ils dérivent de la religion védique dans le panthéisme brahmanique.

Les Bactro-Iraniens ont eu, dès l'origine, des tendances tout opposées. Avant Zoroastre lui-même, ils ont tendu très vite, non pas à une divinité abstraite et impersonnelle que nous ne connaissons pas et qui ne nous connaît pas, mais à un Dieu moral, père et protecteur des hommes, dont la lumière était le symbole.

C'étaient deux génies tout à fait différents, mais cela n'éclaircit pas encore ce fait : que la plupart des Aryas occidentaux, et les plus anciens d'entre eux, les Celtes, et après eux, beaucoup plus tard, les Scandinaves, auxquels on peut associer les Proto-Teutons, ont la plus grande analogie avec les Bactriens et après eux les Zoroastriens, tandis que les Grecs ont plutôt de l'affinité avec les Aryas indiens. Jusque dans la prononciation, on trouve des différences qui troublent plutôt qu'elles n'éclairent. La prononciation des Aryas indiens est douce, tandis que chez les Aryas bactriens elle présente des aspirations rudes. Les Celtes primitifs, qui sont bien plus anciens en Europe que beaucoup de savants ne l'admettent aujourd'hui, ont cette prononciation douce, tandis que ceux qui leur ont succédé, les Kimris, auxquels appartiennent nos Bretons, et les anciens Cimbres, ont l'aspiration rude comme les Bactriens. Ainsi, même dans ces races blondes de l'Occident, il y a eu des influences de la race indienne, mais qui n'ont agi que dans de certaines limites.

Tout est question ici; rien n'est solution et je serai le dernier à oser vous en proposer une, si ce n'est de ramener la question à ce que je vous disais tout à l'heure. Ce qui est absolument incontestable, c'est qu'il y a eu deux familles aryennes, une blonde et une brune. Mais nous sommes dans l'ignorance sur la question de savoir quelle est celle des deux qui a initié l'autre. Pour moi, personnellement, il y a probabilité, presque certitude, que les Aryens blonds, et à côté d'eux les Aryens bruns, se sont formés dans l'Asie centrale. Mais

[1] Les *devas* sont les dieux des Indiens et les diables des Bactro-Iraniens.

il y a des études très approfondies à faire pour tâcher d'arriver à savoir laquelle des deux familles a formé l'autre, au moins en partie, parce que très vite la dissidence s'est prononcée entre ces deux familles. Cela comporterait des développements dans lesquels je ne veux pas entrer, vu le grand nombre de questions très intéressantes que vous avez à votre ordre du jour. Je me contente de poser cette question, sauf à revenir, à propos de l'Éthique, sur d'autres questions qui s'y rattachent, comme les sentiments et les idées des Aryens et d'autres peuples anciens sur les questions religieuses et philosophiques. (Applaudissements.)

M[me] Clémence Royer. M. Henri Martin vient de toucher au problème capital de la question aryenne, c'est-à-dire à cette dualité de race que présente, au point de vue physique, le groupe de peuples qui parlent ou ont parlé des *langues aryaques*. J'ai la conviction que toutes les difficultés de ce problème viennent de ce que la théorie, toute hypothétique, des migrations aryennes d'Asie en Europe, a été faite exclusivement par des linguistes, gens paperassiers par nature, qui vivent beaucoup dans leur cabinet, en tête à tête avec de vieux livres, mais ne tiennent pas assez compte des faits positifs, concrets, tangibles, de l'anthropologie comparée, historique et préhistorique, et même des témoignages écrits les plus authentiques de l'histoire. La théorie des aryanisants, qui admet que le groupe aryaque primitif, né sur les hauts plateaux de l'Asie, s'y est multipliée avec la rapidité promise à la postérité d'Abraham, de façon à pousser périodiquement des flots d'émigrants vers l'Europe où ils sont venus s'établir, vague après vague, se recouvrant l'un l'autre, comme les lames d'une marée montante, a le tort d'être ce que Fourier eût appelé une théorie *simpliste*. C'est une sorte d'hypothèse géométrique unilatérale, qui suppose, contrairement aux faits, qu'une race humaine se répand, marche d'un point du globe à l'autre, en ligne droite, en passant par tous les points intermédiaires, comme un simple courant d'eau. Les procédés de la multiplication du groupe ethnique sont autrement complexes et sont, en réalité, régis par de tout autres lois, parce qu'ils se multiplient sur place, rayonnent et se mêlent en tous sens.

De même que les théories mathématiques sont toujours susceptibles d'atténuation dans leur application aux faits, bien plus encore les théories ethnographiques, nées dans le cabinet des savants, risquent d'être contraires aux réalités de l'histoire. Il en est peut-être de la théorie des aryanisants comme de plusieurs autres, elle est absolument vraie, sous cette seule petite restriction qu'on la retourne en sens contraire. C'est-à-dire qu'il suffit peut-être de déplacer le point de départ du groupe aryaque primitif, pour que toute la difficulté du problème de ses migrations, de ses divergences, de sa dualité anthropologique, disparaisse.

La question des origines aryaques ne doit pas être examinée seule; elle ne peut être séparée des autres questions d'origine ethnique. Que nous disent les linguistes, théoriciens *a priori* de l'ethnographie, tous plus ou moins accoutumés à chercher leurs arguments dans les vieux codes religieux de l'Orient et souvent dominés par un respect plus ou moins sincère de leurs légendes cosmologiques? Tous nous donnent des rédactions, avec variantes et commentaires,

du mythe d'Héden ou de celui de la tour de Babel. Tous cherchent l'Ararat du sommet duquel les courants de la vie humaine sont descendus pour repeupler le monde rendu désert par un déluge unique ou seulement dernier, total ou partiel. Lors même qu'ils n'avouent pas ce point de départ, il est toujours aisé de le découvrir à l'état latent au fond de leur pensée. Seulement cet Ararat biblique que Cuvier reculait dans le Caucase, d'autres le cherchent plus loin à l'Orient, vers l'Hindou-Koh, le Tibet, enfin sur « les hauts plateaux de l'Asie ». Cherchent-ils le berceau des Aryens? ils vont remontant la vallée de l'Oxus droit au plateau de Pamir. Leur demandons-nous les origines des Koushites? c'est encore au plateau de Pamir qu'ils nous ramènent. S'agit-il de cette race multiforme qu'ils appellent touranienne et qui est si essentiellement asiatique par ses groupes les mieux connus? ils la font partir du nord de ce plateau de Pamir, que quelques-uns ont appelé l'ombilic du monde. Là serait, d'après eux, la source commune d'où toutes les races humaines supérieures auraient jailli et dont elles seraient descendues dans toutes les directions de la rose des vents, comme autant de grands fleuves qui coulent en divergeant du même groupe orographique. Or, s'il est parfaitement vrai que les fleuves prennent souvent, mais pas toujours, naissance sur les montagnes, ou du moins dans leurs vallées et sur leurs flancs, il faut bien reconnaître que ce n'est pas dans les mêmes conditions que se produisent les grands courants créateurs de la vie et la fécondité de la nature organique. Sur les montagnes il naît des aigles et leurs rivaux ailés, mais il est moins vrai qu'il y naisse des hommes; et des hauts sommets de l'Asie, comme de tous les autres, ne descendent naturellement que des torrents et des avalanches. Naguère M. Ujfalvi, revenant d'un voyage d'exploration en ces contrées où l'on veut placer le berceau des Aryas primitifs, disait à la Société d'Anthropologie que non seulement le plateau de Pamir n'était pas habité, mais qu'il n'était pas même habitable, sauf peut-être comme alpage pour les troupeaux durant l'été. Et c'est cependant dans cet inhabitable berceau que l'on veut faire naître toutes nos grandes races historiques.

Cette hypothèse jugée à sa valeur, cherchons en quelqu'autre un peu moins fantaisiste. Accordons que le noyau principal le plus historique et le plus typique des peuples qui parlent ces langues qu'on a classées dans la catégorie un peu vague de langues touraniennes, habite dans le voisinage du plateau de Pamir, et plus généralement au nord de la chaîne qui du Tibet se dirige vers la mer Caspienne et le Caucase, formant la limite de partage des eaux asiatiques qui, d'un côté, se rendent, soit à la Caspienne, soit à l'océan Glacial; et de l'autre, dans l'océan Indien. C'est là du moins que l'histoire les trouve à ses débuts; c'est là qu'ils dominent encore. S'ils ne sont nés là, ils ne peuvent être venus que des steppes sibériennes.

S'il y a aujourd'hui un principe bien établi, non pas seulement en anthropologie, mais en biologie générale, c'est que l'aire géographique de toute espèce vivante est toujours continue, dans l'espace comme dans le temps; c'est qu'une même race ne naît pas identique en deux points distants du globe, et qu'elle ne peut se former et fixer ses caractères que dans un habitat initial, fermé, qui l'isole de toutes les races voisines par des frontières géographiques infran-

chissables. Dès qu'elle cesse d'être isolée de ses congénères, elle se mélange; et dès qu'elle se mélange, elle s'altère. Mais dès qu'elle franchit ses frontières natales et qu'elle se répand, sous des conditions de vie favorables à son expansion, elle se multiplie en rayonnant dans tous les sens autour de son berceau, à moins qu'elle n'en soit empêchée par des conditions géographiques locales ou par la résistance d'autres races rivales. Mais jamais on n'a vu se produire ce cas d'une race se déplaçant tout entière selon une direction linéaire ou suivant, dans ses migrations, une direction unique et définie, d'après les points cardinaux, comme on le suppose pour les Aryas.

Si donc nous considérons dans sa masse le grand continent asiatique, nous le voyons occupé, très généralement, par des races à cheveux noirs, durs et plats, à teint plus ou moins jaunâtre, à tête plutôt large, avec des pommettes accusées, et présentant enfin généralement ce facies qu'on a appelé mongolique. Appelez-les du reste Mongols, Tartares, Touraniens, le nom importe peu, du moment qu'on est d'accord sur la chose. Voilà l'élément ethnique qui fait actuellement le fond de la population asiatique, au Nord, à l'Est, même au Sud, et qui, vers l'Ouest ou le Sud-Ouest seulement, se mélange avec d'autres éléments qui l'ont plus ou moins pénétré et modifié.

Mais ce n'est pas la couche ethnique primitive; car ce rameau mongolo-touranien semble s'être répandu en Asie sur d'autres couches humaines antérieures et bien inférieures qui, sans doute, y ont vécu à une autre époque géologique, lorsque peut-être la géographie de l'Asie était toute différente. A ces peuplades, qu'on pourrait appeler fossiles, appartiennent, à l'Est, les Aïnos, au Sud-Est et au Sud, les Négritos, au Nord, les débris d'une race qu'on a nommée race polaire, mais dont les restes très divergents semblent avoir été repoussés aux latitudes extrêmes par la rivalité de rameaux ethniques supérieurs; tandis qu'au Sud et à l'Est les groupes négritoïdes ont été refoulés, soit dans des îles, soit sur les montagnes, et ont donné naissance, par leur mélange avec les éléments mongoloïdes, à des groupés évidemment métis par leur origine, mais qui, successivement, sont arrivés à fixer leur type moyen.

De même, le fond de la population européenne actuelle nous présente trois branches ethniques bien distinctes. Au Nord-Est, nous voyons un rameau essentiellement touranien par ses affinités linguistiques et même anthropologiques : c'est le rameau finnois brun, épars dans ces grandes plaines russes qui sont une dépendance ethnique et géographique de l'Asie. Au centre, vers le Nord et l'Ouest, nous constatons l'existence d'une race où, généralement, prédomine l'élément blond aux yeux bleus ou clairs; et enfin au Sud règne, mais non sans partage, un élément brun à iris foncé.

Mais ces trois branches, dont la première est asiatique, et dont les deux autres sont bien essentiellement européennes, dans le cours de la période historique, comme sans doute des derniers âges préhistoriques, se sont plus ou moins profondément mélangées, de façon à acquérir, dans leurs masses profondes et leurs caractères physiques, un facies général parfaitement européen.

Du reste, comme en Asie, cette race européenne, dominante, s'est superposée à des races antérieures qui, probablement, ont dominé, sur des aires

géographiques étendues, à une autre époque géologique, et quand la géographie de l'Europe était sans doute différente.

Ainsi, au Nord, le groupe lapon se distingue non moins des races européennes dominantes que des autres groupes polaires d'Asie ou d'Amérique; et par ses affinités linguistiques actuelles, il est finnois, c'est-à-dire, généralement parlant, touranien.

Au Sud, enfin, le groupe des Basques actuels, qui se distingue de tous les autres par ses affinités linguistiques et par ses caractères anthropologiques, nous montre une parenté évidente avec les populations encore existantes de la Corse, de la Sardaigne, de l'Afrique du Nord et des Canaries. L'anthropologie préhistorique a constaté qu'à l'époque dite du renne, c'est-à-dire au dernier âge de la pierre taillée, antérieur à l'âge de la pierre polie, où ont commencé à dominer les races actuelles, la race qui aujourd'hui parle encore le basque, était répandue dans tout le sud-ouest de l'Europe jusqu'aux bassins de la Loire et de la Seine, tout au moins.

Cette épave d'une très ancienne immigration européenne fossile a des affinités avec les Berbères de l'Afrique du Nord, qui paraissent eux-mêmes étroitement apparentés, tant avec le groupe africain du Nord-Est qu'avec le groupe dit sémitique, qui, de l'Afrique, rayonne avec continuité, par l'Arabie, dans le sud-ouest de l'Asie, où il a si longtemps dominé et où il a multiplié ses formes linguistiques avec ses groupes nationaux supérieurs les plus puissants. Entre le groupe des langues de l'Afrique du Nord et celui des langues sémitiques du sud-ouest de l'Asie, M. Halévy a constaté des affinités analogues à celles qui relient entre eux les deux groupes principaux des langues aryennes; il a pu les considérer comme les deux branches maîtresses d'un arbre dont le tronc serait lui-même africain et dont les racines plongeraient dans les diverses vallées du bassin supérieur du Nil.

Mais si, d'un autre côté, il était facile, comme je le crois, d'établir que les affinités véritables de la langue basque sont américaines et que les anciens peuples civilisés du Yucatan, voire certains peuples du nord de l'Amérique du Sud, présentent des affinités anthropologiques réelles avec la population dite sémitique de l'Afrique du Nord, on serait bien obligé de reconnaître à tout ce groupe arabo-vasco-libyen des origines américaines. Arrivé en Europe par les terres atlantiques, à l'époque quaternaire du renne, quand le nord de l'Amérique du Sud était relié à l'Afrique du Nord-Ouest par des terres aujourd'hui disparues, cette branche ethnique aurait envoyé son rameau le plus vivace par les Canaries vers l'Atlas, où il se croisait avec des populations africaines dont il prenait les langues en les modifiant. Longeant toute l'Afrique du Nord, il donnait à l'Égypte ses premières populations cuivrées ou brunes, pénétrait en Arabie et allait enfin, deux mille ans avant notre ère, dominer sur l'Euphrate, où il rencontrait, au Nord-Est, l'élément mongoloïde ou touranien, et, à l'Ouest, l'élément européen, dit aryaque, au contact duquel il s'affinait en pâlissant son teint.

Un autre rameau, plus septentrional, venu des mêmes terres atlantiques en Espagne, peut-être à une époque encore antérieure, apportait au milieu de races européennes locales, blondes ou rousses, cet élément brun qui a trans-

formé nos populations méridionales et dont l'hérédité envahissante continue de faire sans cesse reculer vers le Nord la frontière de nos races blondes, que l'hérédité touranienne, également brune, menace vers l'Est et le Nord.

Nous voici donc arrivés à une solution toute naturelle de la dualité anthropologique du type des peuples qui parlent les langues aryaques. Le lexique aryaque, sous des formes grammaticales rudimentaires, et encore agglutinantes, serait propre aux races blondes ou rousses, indigènes en Europe, sans doute depuis les premiers temps quaternaires. L'incompatibilité absolue des formes linguistiques aryaques avec celles du basque a dû faire que l'aire linguistique de cet idiome en Europe est toujours restée étroitement limitée aux contrées qui reçurent les premières le flot migrateur atlantique, c'est-à-dire à l'Espagne et au bassin de la Garonne. Tout au plus quelques tribus ibériques de Sicanes et de Ligures le portèrent avec elles sur le littoral méditerranéen, jusqu'aux Alpes occidentales et méridionales, et le perdirent en Italie. Partout ailleurs, la race métisse, issue des blonds Européens et des Vascons bruns, porta avec elle le lexique aryaque, successivement développé, dans ses migrations en tous sens, et surtout dans les trois péninsules de l'Europe méridionale, pendant toute la longue période qu'on a nommée l'âge de la pierre polie. Débordant enfin d'Europe en Asie par le Sud-Est, tandis que sans doute l'élément mongoloïde ou touranien le refoulait au Nord-Ouest, franchissait l'Oural, les populations aryaques passaient le pont du Bosphore et, déjà trois mille ans avant notre ère, s'avançaient en conquérantes à travers une population encore négritoïde, sans doute, dans la presqu'île orientale de l'Asie, jusqu'au plateau éranien, rencontrant sur sa route des Arabo-Libyens venus du Sud-Ouest et des Touraniens venus du Nord et de l'Est. De sorte que durant trente siècles, le bassin de l'Euphrate fut le centre géographique d'une lutte incessante entre trois rameaux ethniques différents, qui s'y rencontraient dans leurs migrations convergentes.

Pendant ce temps, les races blondes indigènes du centre de l'Europe, restées plus ou moins pures, ou plus ou moins pénétrées d'éléments bruns vasco-libyens au Sud, et d'éléments finno-touraniens à l'Est, dessinaient leurs divers groupes, tant linguistiques que physiques, et devenaient, à l'Ouest, des Celtes, au centre, des Germains, à l'Est, des Slaves. Dans un perpétuel va-et-vient d'émigration, ces populations s'empruntaient mutuellement des racines verbales, et recevaient enfin des peuples aryens civilisés du Sud, c'est-à-dire de cette grande Pélasgie aryaque, établie dans la presqu'île des Balkans et en Italie, des formes grammaticales supérieures, avec l'industrie perfectionnée de la période préhistorique du bronze, que des caravanes de marchands portaient, du Sud au Nord, en remontant le cours des grands fleuves, tels que le Rhône, le Danube, le Dniéper, jusque sur les rives de la Baltique, tandis que les vaisseaux phéniciens la transportaient par l'Atlantique jusque dans la mer du Nord.

Les premières racines du lexique aryaque seraient donc bien européennes. Elles seraient dues aux premiers essais spontanés du langage chez les races blondes indigènes de l'Europe. Mais ce lexique primitif, resté très pauvre, garda sans doute longtemps les formes grammaticales de la période d'agglutination, à laquelle se sont arrêtés les dialectes vasco-atlantiques, ainsi que

les dialectes finnois, d'origine plus orientale, mais déjà bien distincts des autres dialectes touraniens purs du nord-est de l'Asie. C'est dans l'Europe méridionale plus civilisée, c'est dans la péninsule italique et surtout dans la péninsule pélasgique que le lexique aryaque, en s'enrichissant, arriva à la période des flexions synthétiques. L'aryaque était donc arrivé à ses formes essentielles définitives, quand, passant le Bosphore, il se répandit dans toute l'Asie occidentale, avec les Aryas établis, d'après Hérodote, en Médie, dans cet *Airyéné-Vædjo*, d'où, bientôt chassés par les conquérants arabes, environ deux mille ans avant notre ère, ils poussèrent leur pointe vers l'Orient, d'un côté vers l'Oxus, et de l'autre vers l'Indus, à travers le plateau de l'Éran qui, depuis, a toujours gardé leur nom, et où une de leurs tribus était restée établie sur la côte montagneuse du Fars, qui a donné son nom au golfe Persique.

Un fait indiscutable, en effet, c'est que les blonds n'ont jamais existé en majorité qu'en Europe; c'est que l'Europe est essentiellement l'aire géographique des races blondes, et, certainement, leur berceau, leur centre de création et d'expansion. Là seulement les diverses variétés blondes se trouvent répandues par masses plus ou moins compactes; autre part elles n'apparaissent que comme des exceptions individuelles, tout au plus comme des groupes locaux erratiques.

Déjà, au Congrès d'Anthropologie préhistorique de Bruxelles, en 1872, j'avais signalé, parmi les populations blondes d'Europe, l'existence de deux variétés ou races. L'une, plus centrale et qui a dû avoir autrefois une vaste extension vers le Midi, présente, avec des yeux bleu foncé, gris ou verts, et une barbe rare et claire, des cheveux fins, d'un blond pâle, cendré, allant jusqu'au gris de lin. De petite stature, à tête généralement assez large et harmonique, cette race, qui, aujourd'hui, comprend beaucoup de représentants parmi les peuples finnois des bords de la Baltique et dans toute la Germanie et la Celtique, est celle qui, surtout, a dû se croiser avec l'élément brun vasco-atlantique. La seconde, de plus haute stature, généralement athlétique, à crâne plus allongé, à cheveux durs, d'un roux ardent, comme la barbe, qui est abondante et longue, surtout à la lèvre supérieure; au système pileux très développé sur la poitrine, les membres, les doigts; aux yeux d'un bleu clair, d'un vert jaunâtre ou d'un brun roux, semble avoir eu une origine plus septentrionale, et s'est encore conservée assez pure en Écosse, en Scandinavie et au sud de la Baltique. Cette race brutale, ardente, inquiète, aventureuse, autant que l'autre est douce, tranquille, travailleuse et sédentaire, semble avoir constamment voyagé. C'est à elle qu'il faut attribuer toutes les grandes expéditions guerrières des Gaulois, des Teutons, des Cimbres, des Germains, des Normands. Elle a dû souvent pénétrer en Asie, où on la retrouve constamment mélangée aux éléments touraniens du Nord-Est. Elle a mêlé son sang à celui de tous les peuples européens, blonds ou bruns, chez lesquels on la voit constamment reparaître par atavisme, souvent même par suite de l'alliance de deux blonds ou de deux bruns. Par tous ces caractères, elle nous reporte vers la plus ancienne de nos races quaternaires, la race de Canstadt ou de Néander-Théal, dont elle paraît le type perfectionné, et on pourrait se permettre l'hypothèse qu'elle représente le premier élément indigène européen. Passant au blond de chanvre

presque blanc chez les Finnois, au centre, au contact d'un élément brun mongoloïde, à tête large, vers le Nord-Est, elle aurait produit, par l'alliance avec la race brune du Midi, la race blond cendré, puis l'élément châtain qui tend de plus en plus à prédominer de nos jours dans toute l'Europe. Mais, sauf l'élément finnois blond, qui, au Nord-Est, semble avoir été conquis au type linguistique touranien, avec lequel il s'est mélangé, et dont il a sans cesse subi l'influence, la pénétration et souvent la conquête; et, au Sud-Ouest, l'élément basque, qui a conservé son type linguistique atlantique, toutes les populations européennes blondes ou brunes ont toujours parlé des idiomes aryaques plus ou moins développés; et nulle part, dans l'Europe centrale, on ne peut saisir traces de l'existence d'idiomes antérieurs appartenant à une autre souche linguistique.

En dépit des invasions asiatiques que l'Europe a subies par l'Est, des immigrations africo-atlantiques qu'elle a reçues du Sud-Ouest, les populations européennes sont donc indigènes, autochtones. L'Europe n'a pas été peuplée par l'Asie, du moins depuis les temps préhistoriques, qui n'ont livré à nos anthropologistes aucun reste humain se rapportant franchement au type mongolique, bien que des races à crânes larges, ou brachycéphales, ayant des affinités finnoises, y aient existé depuis les premiers temps de la pierre polie, et s'y soient fondues avec les races dolichocéphales, ou à crânes allongés, des temps antérieurs, pour former les races éminemment harmoniques et, en moyenne, mésaticéphales, qui l'occupent encore aujourd'hui et forment le fond de nos populations dites aryennes ou aryaques.

A quelque époque que ce soit, ce sont toujours des Aryàs qui ont habité l'Europe; ce sont seulement des Aryas inférieurs, grossiers, barbares, auxquels les Aryas, plus tôt civilisés, de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale sont venus apporter ou ont envoyé des éléments de progrès social et intellectuel.

La dualité de types anthropologiques que présente le groupe linguistique aryaque s'explique donc par ce fait que le groupe blond, seul indigène, antérieur et inférieur, est resté plus longtemps, vers le centre et le Nord, à l'état barbare préhistorique de la pierre polie; tandis que le groupe brun, métis d'Européens blonds et d'Atlantes bruns, au Sud-Ouest, et métis d'Européens blonds et d'Arabo-Libyens au Sud-Est, est arrivé beaucoup plus vite à des formes linguistiques supérieures et à une plus haute civilisation.

Si, en effet, toutes les populations primitives de l'Europe ont été plus ou moins blondes, de toutes les nuances du blond, on comprend dès lors que, même dans nos races les plus brunes, la plupart des enfants naissent avec des cheveux blonds et des yeux bleus, qui ne brunissent qu'avec l'âge adulte. Un atavisme lointain, mais encore très puissant, par la convergence généalogique de toutes nos familles européennes vers d'anciens types blonds, peut seul rendre compte de ce fait singulier et absolument spécial à l'Europe; puisque dans aucune autre race on n'observe ce changement de couleur des cheveux et des yeux en corrélation avec la phase de la puberté. Et si quelques-uns de nos enfants, en minorité, ne subissent pas ce même changement et naissent bruns, il faut croire que, dans des cas exceptionnels, les convergences généalogiques, proches ou lointaines, donnent une résultante qui fait reparaître, soit le type

atlanto-basque, soit le type sémito-arabe, soit un mélange de ces éléments avec de très faibles éléments blonds. Mais il faut bien remarquer que jamais on n'a constaté le cas inverse d'enfants naissant bruns, avec des cheveux et des yeux à iris foncés et retournant plus tard aux types blonds à cheveux et iris clairs.

Si maintenant nous cherchons à établir une sorte de chronologie, au moins relative, de l'expansion aryaque, nous constaterons d'abord que des peuples de petite taille, à tête généralement large, absolument analogue aux Celtes de l'histoire, à cheveux et à iris bruns, mais très rarement noirs, occupent et ont occupé constamment, depuis l'époque de la pierre polie, la même aire géographique au centre et au midi de l'Europe, de la Grande-Bretagne et de l'Armorique, en passant par l'Auvergne, la Suisse, l'Allemagne du Sud, la Savoie, jusqu'à la vallée du Danube.

Or, la période de la pierre polie ne peut avoir eu une durée moindre de dix mille ans et peut avoir été bien plus longue. L'Asie, pour cette même époque, ne nous a pas encore livré ses secrets; mais l'existence historique des peuples aryaques dans l'occident de l'Asie ne peut remonter au delà de trois mille années, pendant lesquelles on les voit reculer constamment vers l'Est, de l'Euphrate à l'Oxus et à l'Indus, devant le flot montant des conquêtes arabes, dites sémitiques, jusqu'à l'avènement des Achéménides qui, bientôt, s'effacent de nouveau devant les dynasties sémitiques ou touraniennes qui suivirent les conquêtes d'Alexandre. A partir de cette époque, l'élément aryaque a toujours été s'affaiblissant en Asie et se pénétrant de plus en plus d'éléments mongoloïdes, qui menacent de l'absorber, au point de vue anthropologique, ne laissant subsister que quelques dialectes dérivés des types linguistiques aryaques de l'époque conquérante de l'aryanisme.

Ce serait donc surtout au type celtique brun brachycéphale, auquel se rattachent les Bretons et les Arvernes, en France; les Allobroges, les Ligures et les Étrusques, en Italie; les Pélasges, en Grèce; certains Slaves du Sud, autour de la mer Noire, qu'il faudrait rapporter la conquête de l'Asie occidentale, peut-être effectuée dès des temps très anciens. C'est à son influence ethnique qu'il faudrait attribuer certaines particularités des crânes syriens; et enfin, s'il a fourni un élément à la monarchie des Kéanides de la Bactriane, il devient tout naturel que M. Ujfalvi en ait retrouvé le type chez les Galtchas de la vallée supérieure de l'Oxus.

On a constaté, du reste, avec étonnement que ces Galtchas de l'Oxus y remplissent exactement les mêmes professions de porteurs d'eau, de charbonniers, de fumistes que nos Savoyards et nos Auvergnats dans nos grandes villes d'Europe. Ce n'est nullement une raison pour admettre, en dépit de toute chronologie, que les Galtchas vivant aujourd'hui dans l'Asie centrale ont été les pères et la souche ethnique des populations analogues répandues en Europe dès les temps de la pierre polie, et même auparavant. Il serait aussi invraisemblable de supposer que nos charbonniers et porteurs d'eau de Paris au XIXe siècle sont les descendants des Éraniens de Gustasp, des Perses de Cyrus, des Grecs d'Alexandre. Mais, tout en admettant même que les migrations aryaques en Asie peuvent remonter à une époque très reculée, il est à peu près démontré que

s'il existe des Aryas en Asie, c'est qu'ils y sont allés; puisque, au contact de races essentiellement différentes, ils n'auraient pu produire, fixer et développer leur type, soit anthropologique, soit linguistique, comme ils ont pu le faire dans l'habitat géographique européen, parfaitement isolé de l'Asie, pendant la plus grande partie de la période quaternaire, et à cette époque, au contraire, en communication étroite avec l'Afrique du Nord, par l'Espagne, et, par l'Atlantique, avec l'Amérique centrale ou du Sud.

Il semble donc, d'après tout cela, qu'il est facile de décider si les Aryas sont venus d'Asie en Europe, comme le prétendent les linguistes sur la foi de leurs théories phonétiques, ou si, au contraire, ils sont allés d'Europe en Asie, comme tendent à le prouver l'anthropologie et l'histoire.

Il y a et il y a eu des Aryas en Asie, rien n'est plus évident, mais depuis quelle époque? Les légendes les plus mythologiques, les chronologies les plus fabuleuses, qui accordent sept cents ans de règne à Djemschid et cinq cents à Féridoun, ne reculent pas au delà de trois mille cinq cents ans avant notre ère, la fondation du royaume d'Éran par la dynastie des Peshdadiens. Quant aux Aryas de l'Inde, on sait qu'ils ont des mythes, des légendes cosmiques ou historiques, mais n'ont ni histoire ni chronologie vraies. Tous leurs livres, interpolés à toutes les époques, et dont l'authenticité ne date que de cinquante-sept ans avant notre ère, se citent constamment les uns les autres, détruisant ainsi réciproquement la valeur de leurs témoignages. Tous ces documents critiqués, comparés, ont conduit depuis longtemps Colebrooke à n'attribuer aux livres de Manou qu'une antiquité de quatorze siècles avant notre ère, et à placer l'arrivée des Aryas védiques sur l'Indus au xxe siècle, c'est-à-dire à une époque qui serait à peu près contemporaine de Ninus et de Sémiramis.

A cette époque, ils venaient par l'Arachosie, de l'Ariana ou Arie, de cette province où se trouvait le lac Arien et où subsiste encore la ville de Hérat. Leurs traditions mêmes ne les font pas naître en cette contrée, mais plus à l'Ouest, vers le pays des Mèdes qui, selon Hérodote, avaient porté autrefois le nom d'Aryens (Αριόι), et, selon lui, n'avaient pris le nom de Mèdes que par suite du mariage de Médée avec leur chef, ce qui nous ramène à l'époque des Argonautes. Il ne serait pas impossible enfin, considérant l'inexactitude chronologique d'Hérodote qui, partout, raccourcit l'histoire, que le Déjokès de cet auteur ne soit autre que le Djemschid des traditions parsiques, et que son Phraortes soit une autre forme du nom de Féridoun.

Ces Αριόι ou Aryas, refoulés vers l'Est par les conquêtes sémitiques ou plutôt arabes, par les Touraniens de Babylone et par les Kushites de l'Élam, durent, en effet, partir de ce pays, qui s'appelle encore le pays de Djem, dans la contrée qui a continué à s'appeler l'Éran, sur le plateau duquel on les voit errer longtemps, toujours reculant à l'Est. Et tandis que leurs tribus les plus méridionales passent l'Indou-Koh et vont se jeter sur l'Indus, alors occupé par des populations métisses de mongoloïdes et de négritos, leurs tribus septentrionales vont, au delà des monts Paropamisus, conquérir, contre les Touraniens, les Scythes et les Gètes, errant dans ces vastes steppes, le bassin de l'Oxus, où les points les plus extrêmes de leur domination sont les villes de Merw et de Balkh.

Ce Balkh de l'Oxus peut-il être identifié avec la ville de Bactres assiégée par Ninus? Nous ne le croyons pas. Plus probablement le Bactres des traditions Ninivites est plutôt la vieille ville d'Ecbatane, dite Ecbatane des Mages, selon Hérodote, fondée par Déjokès, c'est-à-dire par Djemschid; tandis que Balkh de l'Oxus doit sa fondation à Lohrasp, père du Gustasp, contemporain de Zoroastre, probablement du XIIe au IXe siècle avant notre ère, mais en tout cas bien antérieur à Cyrus et à la dynastie des Achéménides de Persépolis, que Firdousi a confondue avec les rois Kéaniens de Bactriane, par ignorance et confusion, sinon par flatterie pour un roi Sassanide.

A Merw et à Balkh, les Éraniens du Nord, sous leurs Kéanides, sont sans cesse menacés par les tribus touraniennes nomades qui les environnent, et c'est Cyrus, confondu par Firdousi avec Alexandre, qui met fin à leur domination sous la reine Homaï, en faisant de la Bactriane une province du nouvel empire des Perses, sous lequel les Aryas devaient reprendre la domination de toute cette Asie occidentale qu'ils disputaient depuis trois mille ans aux races arabes venues d'Afrique, et aux Touraniens mongoloïdes d'Asie.

Durant trente siècles, en effet, le bassin de l'Euphrate se trouva être le champ de bataille décisif que se disputèrent nos trois grandes races continentales, et le point confluent de leurs courants ethniques dont la possession donnait tour à tour à l'une d'entre elles la domination politique du monde alors connu. Là, ces trois grandes variétés humaines supérieures se sont heurtées, mélangées, affinées par leurs rivalités mêmes; là, elles ont fait échange réciproque de leurs idées, de leur lexique, de leurs produits, de leurs progrès artistiques ou industriels. Là, enfin, et à leur rencontre, est né le monde vraiment humain, avec l'histoire, avec les religions, avec les grandes théocraties et les grandes dynasties, avec les grandes guerres ethniques et la notion même de la patrie. C'est de cet ébranlement de toute l'humanité barbare qu'est née la civilisation, avec ses grandeurs et ses faiblesses, ses vices et ses vertus. Et depuis Ninus jusqu'à Alexandre, Sylla, Pompée, César et leurs successeurs, c'est dans le bassin de l'Euphrate que s'est décidé le sort du monde.

Mais jusqu'aux Perses de Cyrus, les Aryas, loin d'y avoir été maîtres, n'y apparaissent guère que par instants, et plutôt en fugitifs refoulés et poursuivis. Les grands empires sont alors aux mains de dynasties arabes, kuschites ou touraniennes. Ni les Chaldéens, ni les Élamites, ni les Assyriens, n'étaient des Aryas; et si ces derniers purent quelque temps imposer leur hégémonie sur ces peuples inextricablement mélangés, ce fut à l'époque de cette domination scythique qui, selon Diodore, aurait duré de longs siècles, antérieurement à la fondation des empires arabes.

Se voyant coupée, par les empires arabes, de sa patrie originaire, l'avant-garde Aryaque, perdant son point d'appui ethnique, s'en allait à l'aventure fonder sa domination dans l'Inde sur des peuples moins capables de lui résister, et donnait ainsi matière aux luttes épiques de son *Ramayana*. Mais depuis cette époque, toute la péninsule occidentale de l'Asie fut et resta peuplée de tribus parlant des dialectes aryaques, sans doute affiliés de très près, d'un côté au sanscrit et au zend, de l'autre, aux dialectes pélasgiques, thraces, scythiques et slaves. De sorte que d'Athènes et de Sparte jusqu'en Médie, presque tous

les peuples qui entrèrent en lutte sur ce point du globe pendant trois mille ans, purent se comprendre aussi facilement que le peuvent faire nos Bretons, nos Basques, nos Béarnais, nos Helvétiens, entre les divers dialectes de leur langue, souvent localisés à un seul village.

Au contraire, l'avant-garde Aryaque, soit dans la Bactriane, soit dans l'Inde, se trouvant perdue au milieu de populations parlant des langages de types tout différents, l'héritage de la langue nationale dut échapper aux fluctuations des langues populaires, se conserver religieusement comme un souvenir de la patrie et se fixer, par la légende orale et par l'écriture, plus tôt que chez tous les autres peuples de même souche, qui n'avaient pas à prendre les mêmes soins pour défendre leurs traditions. Une fois écrites, ces langues, cessant d'évoluer, de se transformer, durent nous conserver, en effet, les traces les moins altérées, sinon de leurs formes les plus primitives, du moins des formes qu'elles avaient atteintes quand elles eurent passé d'Europe en Asie.

Il est donc absolument impossible d'admettre que ce fut à cette époque même où les Aryas luttaient dans l'Asie occidentale pour leur propre existence, et s'en allaient errants, nomades et pourchassés de province en province, qu'ils auraient pu fournir, sinon au peuplement de l'Europe, du moins à sa conquête. D'ailleurs, à cette époque, l'archéologie préhistorique proteste par tous ses documents contre toute hypothèse d'une immigration ou d'une conquête substituant, en Europe, une race à une autre race. Les populations de l'âge de la pierre taillée y ont disparu, en effet, dans leur lutte contre les populations supérieures de l'âge de la pierre polie, que nous avons reconnues identiques aux Celtes, c'est-à-dire à la race brune de l'Europe méridionale. Mais à l'âge du bronze, il n'y a pas eu de nouvelle substitution de type; et la nouvelle industrie s'est propagée surtout par le commerce, l'infiltration, les émigrations prochaines, sans soubresaut et sans destruction ou reconstruction totale de l'ordre social barbare, fondé déjà depuis longtemps, comme dans l'Asie occidentale, sur la domination d'un sacerdoce tout-puissant et d'une oligarchie théocratique, étayée d'une aristocratie militaire.

Mais tandis que les Aryas se maintenaient en grandes masses ethniques dans toute l'Europe, refoulant au Sud les Basques et les Atlantes, qu'ils poursuivaient jusqu'en Afrique seize siècles avant notre ère, et repoussant, au Nord et à l'Est, les tribus touraniennes, sur lesquelles ils débordaient en Asie, par le Caucase et la Caspienne, sous les noms de Massagètes, de Thyssagètes, de Scythes et de Saces, de façon à donner la main à leurs frères de l'Oxus, les Aryas du Sud-Est s'établirent en Asie Mineure sous les noms de Pélasges, de Méoniens, d'Ioniens, de Dardaniens, de Paphlagoniens, de Cappadociens, de Matéens, etc.

Cette théorie, absolument contraire à celle qu'on a jusqu'ici proposée, satisfait donc beaucoup plus complètement à toutes les données linguistiques et anthropologiques; car, si nous savons, si plutôt nous devons supposer qu'il y a eu un peuple ou une race primitive qui a parlé l'arya, et chez laquelle le lexique et les formes grammaticales des langues de type aryaque se sont développés spontanément, nous avons absolument ignoré jusqu'ici où ce peuple a vécu, où cette race est née, et nos inductions à ce sujet semblent fautives et illogiques.

Une langue ne naît pas, du reste, tout d'une pièce, comme une Minerve

sortant armée du cerveau de Jupiter. Elle se développe, évolue, se forme d'emprunts mutuels, d'éléments même désharmoniques qui finissent peu à peu par se fondre dans le ton général et s'assouplir à des formes identiques. Les racines synonymes s'empruntent mutuellement, vivent côte à côte en produisant des générations de vocables dont le sens va de plus en plus s'écartant du sens primitif. Il est donc naturel que les peuples chez lesquels les langues aryaques primitives ont eu l'évolution la plus rapide et la plus complète, aient vécu surtout aux grands confluents des routes commerciales et militaires. A cet égard, les trois isthmes qui bordent en trois points la Méditerranée, c'est-à-dire les Colonnes d'Hercule, l'isthme égypto-arabique et l'isthme pélasgique, où le Bosphore n'est qu'un fleuve aidant au passage loin de l'entraver, ont dû être les trois points principaux où les divers types linguistiques du monde se sont enrichis par l'échange et fixés dans leurs formes communes par l'usage international. C'est donc probablement vers les Colonnes d'Hercule que se fixèrent les formes linguistiques du basque chez les Ibères d'Hespérie, tandis que les divers dialectes berbères s'imprégnaient des formes africaines, qui, vers l'isthme arabique, donnaient naissance à leur rameau dit sémitique. De même, c'est vers le Bosphore que se sont arrêtées les formes lexiques et grammaticales des dialectes aryaques, qui, ensuite, en chaque contrée d'Europe ou d'Asie, ont évolué, suivant le génie propre de chaque groupe ethnique local. Les premières formes linguistiques définitives de l'aryaque doivent donc être cherchées dans les divers idiomes pélasgiques pour le midi de l'Europe; dans les dialectes des Thraces et des Gètes, parents des Goths et des Celtes, pour l'Europe centrale et occidentale; dans les dialectes scythiques, pour les Slaves de l'Orient, et dans les langues si diverses de l'Asie Mineure, pour le rameau oriental qui est allé produire le sanscrit dans l'Inde, et le zend vers l'Oxus. C'est vers l'Arménie et la Médie qu'il faut chercher le nœud qui a réuni longtemps tous les dialectes aryaques et éraniens, qui reçurent un contingent commun de racines des Scythes, longtemps dominateurs de l'Asie occidentale et des Gètes avec lesquels ils entrèrent en conflit dans les steppes de la Caspienne, et qui portèrent peut-être dans l'Asie centrale les seuls éléments ethniques blonds qu'on y constate encore par groupes disséminés au milieu des populations touraniennes brunes. Si donc la formation primitive et spontanée des racines aryaques, sous des formes agglutinantes, doit surtout être attribuée à cet élément blond essentiellement européen, c'est la race européenne du Midi, brunie par son mélange avec les immigrations atlantiques, qui fut l'agent principal de coordination et d'expansion de ce lexique sous les formes grammaticales supérieures des flexions synthétiques; et c'est cette race brune surtout qui propagea ces dialectes supérieurs dans l'Asie occidentale.

Ainsi se trouvent expliquées toutes les données complexes de ce grand problème, au point de vue linguistique aussi bien qu'au point de vue anthropologique; c'est ainsi qu'on peut comprendre la dualité frappante des types physiques dans l'unité philologique et les variantes nombreuses que présente néanmoins celle-ci. Car beaucoup de racines d'origine exclusivement européenne restèrent localisées en Europe chez les Celtes d'Occident, chez les Scan-

dinaves du Nord, chez les Germains du centre, chez les Scythes de l'Est, chez les Pélasges latins, sabelliens et hellènes, chez les Étrusques et chez les Ligures. Toutes celles qui passèrent le Bosphore évoluèrent en Asie selon des lois propres, s'enrichissant de vocables nouveaux que l'Europe ne connut jamais, mais qui se plièrent aux formes logiques du génie aryaque, et purent être plus tard introduites dans les dialectes littéraires des Pélasges grecs et latins qui se les approprièrent comme autant de richesses sur lesquelles ils avaient droit. De là cette parenté étroite que l'on constate d'abord entre tous les idiomes aryaques d'Asie, puis entre le sanscrit, le slave, le grec, le vieux latin et même le celtique; comme entre le zend et ses voisins septentrionaux, le gothique, le vieux tudesque, les langues scandinaves et anglo-saxonnes, qui vinrent mêler au celte des éléments nouveaux et des variations phonétiques plus dures.

Cette théorie, je le sais, a le défaut d'être absolument nouvelle, et en tout contraire à celle qui a été adoptée jusqu'ici par des hommes qui jouissent, en linguistique, d'une notoriété méritée à tous les autres points de vue; mais elle présente de si grandes probabilités et se montre si bien d'accord avec tous les faits qu'elle explique, sans contredire aucune des lois connues de l'histoire naturelle ou humaine, que je me résoudrai facilement à la défendre seule jusqu'à ce que des esprits non prévenus se décident à lui donner la préférence qu'elle mérite; car si on peut lui reprocher de n'être qu'une hypothèse, il faut bien convenir qu'on n'a qu'une hypothèse moins probable à lui opposer.

M. Henri Martin. Mme Clémence Royer vient d'exposer une théorie fort intéressante qui mérite un examen approfondi.

Je ne crois pas pouvoir me livrer à cet examen d'une manière suffisante en ce moment. Cependant je demande la permission de faire quelques observations générales en ce qui regarde l'Europe, mais non pas l'Asie centrale et le Pamir, qui pour moi est une espèce de Sinaï, au pied duquel les tribus aryennes se sont développées dans des régions dont quelques-unes étaient très cultivées. Je veux commencer par l'autre bout de la question.

Je crois que ce qui a jeté pendant longtemps une grande confusion sur les questions historiques et ethnographiques relativement à l'Europe, c'est ce qu'on appelle la race brune. On croyait qu'il y avait une race brune et une race blonde. Eh bien! non. Il y a, ou il y a eu au moins deux races brunes en Europe, sinon trois, et il en reste des vestiges considérables. Mme Royer nous indiquait très bien tout à l'heure la première de ces races. Ce ne sont pas les Bretons du centre de la Bretagne. Ce sont les Africains du Nord. Je ne dirai pas les Sémites, mais les Chamites. Leur langue n'est pas sémitique; elle se rapproche un peu plus des langues sémitiques que des aryennes; mais elle se rapproche beaucoup plus de l'égyptien par sa syntaxe. Il y a là une grande race très ancienne.

Au début de l'histoire, nous la voyons déjà dans tout le nord de l'Afrique, qui a été appelé plus tard Libye, car le nom de Libye n'est pas primitif, il n'est pas berbère.

Cette race s'est développée dans les îles de la Méditerranée, ainsi que sur

les côtes méridionales de la France, de l'Espagne et de l'Italie, où sa postérité existe certainement encore.

Voilà donc une race primitive à tête dolichocéphale, à caractères physiques et moraux différents des autres bruns, des Ligures qui sont brachycéphales. Il y a donc deux races brunes en Europe. On pense que l'homme de Cro-Magnon était de la première. Elle remonterait donc bien haut.

Mme Clémence Royer. Elle n'a pas dépassé le bassin de la Seine.

M. Henri Martin. La question est à examiner.

A l'époque où ces peuples bruns d'Afrique occupaient nos côtes méridionales, la race blonde aryenne n'existait pas encore en Europe. Toutes les traditions, — et je crois que les données actuelles de l'anthropologie et de l'ethnographie, loin d'être contraires à la tradition ancienne, sont d'accord avec elle, — nous montrent que la race blonde a été précédée, peut-être pas de beaucoup, par la seconde race brune, par celle que l'on appelle improprement celtique. Mon ami M. Broca a adopté ce terme, parce qu'il prend la Gaule telle qu'elle était du temps de César; alors comme aujourd'hui, la majorité dans la Gaule centrale appartenait à une population de métis croisés de bruns brachycéphales et de blonds dolichocéphales, mais plus rapprochée des premiers qui avaient fourni l'élément le plus nombreux. C'était un mélange de la seconde race brune, les Ligures, avec la race blonde conquérante; la langue et la civilisation étaient dues à cette dernière race. Car il y avait une civilisation. J'ai étudié tout récemment, mieux que je ne l'avais fait jusqu'ici, nos grandes agglomérations de l'Ouest, de la Bretagne; elles attestent une civilisation avancée sous certains rapports et remontant à une époque très ancienne, dont la formation peut être reportée entre quinze et vingt siècles avant l'ère chrétienne.

Ces blonds-là ont été précédés de près par la seconde race brune, et cette seconde race brune n'est venue ni d'Afrique ni d'Espagne. Nos anthropologistes la constatent encore aujourd'hui tout le long du Danube, dans ces pays qui ont été si longtemps dominés par les tribus guerrières celtiques; nous la trouvons partout mêlée aux Celtes et dominée par eux. Elle a reçu sa langue et sa civilisation des Celtes qui sont venus d'Orient. C'est un point que nous discuterons plus tard. Ceux-ci avaient une agriculture et une certaine organisation sociale beaucoup plus avancée relativement que celle de ces peuples, auxquels ils ont donné leur religion et leur langue. Nous n'avons pas sur le continent de légendes celtiques primitives. Les poèmes des druides ont péri. Les traditions qui nous restent ne remontent qu'à l'époque chrétienne; mais, en Irlande, on retrouve la tradition primitive, et ces légendes irlandaises sont formelles en ce qui concerne les caractères ethnographiques qu'elles donnent à la population. Elles ne contiennent pas trace d'une autre langue que la langue celtique. Elles nous montrent des colonies qui ont disparu par des catastrophes légendaires, et puis arrive une race de petits hommes bruns, ayant un commencement de civilisation celtique, parlant déjà le celtique. Après eux, d'après la légende, arrivent les grands hommes blonds aux yeux bleus, prêtres, magiciens, poètes, forgerons, ayant une organisation très analogue à celle des classes sacerdotales de l'Orient et plus ancienne que celle des druides de la Gaule. L'or-

ganisation de ces premiers druides nous est indiquée dans un livre écrit au IXe siècle par un prince-évêque, qui, quoique évêque, s'intéressait aux traditions païennes et en a recueilli les débris.

L'ensemble de ces traditions écrites fait venir toutes ces colonies du Levant, et, en cherchant bien dans la géographie, nous trouvons la trace du passage de ces colonies de Celtes blonds. Que sont, en effet, les noms d'Alpes et d'Apennins, sinon des noms celtiques? Nous trouvons des racines analogues dans la Baltique.

Mme Clémence Royer. Le nom d'Alpes signifie montagnes blanches, comme Albanie. *Alb* est une racine qui signifie *blanc*, et qui se retrouve dans tous les dialectes aryaques.

M. Henri Martin. Qu'est-ce que c'est que les Ombriens, si ce n'est pas un nom celtique?

Leurs armes, leurs ornements portent les caractères des peuples celtiques, mêlés avec des attributs pélasgiques.

Quant aux Albanais, selon toute apparence, ils sont, relativement aux Pélasges, ce que sont les Basques relativement aux Ibères. Nous trouvons l'Albanie au Caucase à côté de l'Ibérie.

Tout indique une double migration à travers l'Europe, principalement par la vallée du Danube. Le peuple brun venu par le Danube, ce sont les Ligures, lesquels se sont conservés dans notre Midi, plus purement que dans le centre, où ils sont beaucoup plus croisés de Celtes blonds.

Quant aux Bretons, les deux types y sont absolument conservés. Vous avez les petits Bretons, bruns, trapus, au centre de la Bretagne, qui sont des Ligures, peut-être mêlés de primitifs Mongoloïdes; puis sur les côtes, les Celtes blonds et châtains aux yeux bleus. Quant aux Pélasges, sont-ils Aryens? S'ils l'étaient, ils appartenaient probablement à la branche brune. Quant aux Celtes, — je nomme Celtes la première branche blonde, le plus ancien rameau des Aryens en Occident, — je ne vois pas d'indication pouvant faire penser qu'ils sont nés sur le sol même qu'ils ont dominé. Je vois seulement dans des documents relativement modernes qu'arrivés du Levant, ils ont, beaucoup plus tard, reflué vers le Levant. Il est très probable que les premiers Aryens blonds sont arrivés en Occident vingt siècles avant notre ère.

Quant aux Gaulois qui ont pris Rome, derniers venus des Celtes, c'étaient des tribus guerrières, tandis que les Bretons étaient des tribus sacerdotales. Ce sont les Bretons qui ont introduit la réforme du druidisme tel que l'ont connu les Grecs et les Latins. Ils sont antérieurs en Occident aux Gaulois du Danube. Venus huit à neuf siècles environ avant notre ère, ils ont trouvé, formée bien avant eux, la société celtique. Il y avait là une civilisation très avancée sous certains rapports. Ces peuples avaient en statistique et en mécanique les connaissances des Égyptiens et des Assyriens. Ils transportaient et mettaient en équilibre, la pointe en bas et la base en haut, des blocs immenses, qu'ils alignaient avec une précision mathématique. Ils faisaient des

choses que les Gaulois du temps de César n'auraient peut-être pas pu faire. Il y a là des questions à étudier à l'infini.

Mais je ne vois nulle part l'indication d'une civilisation blonde autochtone née en Occident.

Tout indique au contraire une marche progressive d'Orient en Occident. Seulement on peut discuter le point de départ. Nos légendes occidentales ne vont pas si loin que les linguistes. Elles font venir ces colonies du Levant, de la Grèce, du Pont-Euxin, de l'Asie Mineure. Elles ne vont pas plus loin; mais cela ne veut pas dire que les colonies ne venaient pas de plus loin.

Maintenant Mme Clémence Royer a dit que la Bactriane avait été occupée par les tribus aryennes venues d'Occident, dans des temps très anciens. Qu'est-ce qui l'indique? Quand les Aryens se sont séparés pour former tous ces peuples divers dont les Celtes blonds sont les plus anciens en Occident, la langue aryenne existait dans tous ses caractères essentiels. M. Pictet l'avait déjà bien indiqué et notre ami, M. Chavée, si regrettable, me paraît l'avoir démontré. Cette langue était constituée à une époque où ces Aryens ne formaient encore qu'un seul peuple, en Asie, un peu au centre occidental, si vous voulez, dans la région qui s'étend de la mer Caspienne jusqu'à la rive orientale du Pont-Euxin. Je ne crois pas qu'on puisse les faire plus occidentaux que cela.

Les raisons données par Mme Royer ne me paraissent pas concluantes relativement à l'autochtonie de ces peuples en Occident. Quant aux races primordiales qui ont précédé les Ligures et les Berbères, je n'en dirai rien. Je ne parle que des peuples historiques. Nous ne pouvons, en Europe, remonter au delà des Berbères, comme peuple historique. Nos anthropologistes signalent des Mongoloïdes sur lesquels nous ne savons rien.

M. Leitner. Je crois qu'il est nécessaire que le Président du Congrès, M. de Rosny, fasse voter le Congrès sur les idées émises par Mme Royer. Nos connaissances philologiques sont peu avancées, mais enfin, dans ce que nous savons, il n'y a rien qui nous indique qu'une langue soi-disant touranienne se soit formée avec des parcelles d'autres langues.

Mme Clémence Royer. Je n'ai jamais dit cela.

M. Leitner. Quand Mme Royer parle de la langue aryenne ou de la race aryenne, je lui demanderai s'il s'agit d'une idée ou d'un fait anthropologique; et, comme j'occupe très indignement la place du Président éminent de ce Congrès, je voudrais qu'il consultât le Congrès sur cette question.

M. Léon de Rosny. L'heure est déjà très avancée : je n'ai point l'intention d'entrer dans le fond d'un débat auquel ont pris part des savants si autorisés. Il me paraît également un peu tard pour soulever un autre côté de la question. Dans tous les cas, je ne vois pas l'avantage qu'il y aurait à proposer un vote sur telle ou telle des opinions qui viennent d'être formulées.

Mme Clémence Royer. On ne vote pas sur les opinions.

M. Léon de Rosny. Après ce que nous a dit tout à l'heure Mme Clémence Royer relativement à la formation de la langue aryenne, je m'attendais à voir

les linguistes ici présents prendre la parole. Le nombre considérable des membres inscrits pour discuter l'importante question qui nous occupe ne leur a pas permis de se faire entendre. Il serait cependant très désirable, suivant moi, que nous puissions profiter du secours de leurs lumières, secours qui nous serait certainement très précieux en ce moment. Je demande donc que le Congrès décide que la discussion sera continuée à la séance de cet après-midi. J'ajoute que bien que nous ayons maintenu les divisions du premier questionnaire, afin de permettre aux membres qui n'avaient pas pu assister à nos séances de juillet dernier de nous apporter le concours de leur érudition, il a été entendu que le Congrès disposerait complètement des jours et des heures des séances pour discuter les questions qui lui paraîtraient le plus intéressantes, qu'elles soient, oui ou non, inscrites dans le programme du Comité d'organisation.

Mme Clémence Royer. J'appuie la proposition de M. de Rosny, car la question me semble assez grave pour être discutée complètement et à tous ses points de vue. Si le Congrès veut bien m'accorder un peu d'attention, à la prochaine séance, je pourrai répondre aux observations de M. Leitner et le prier de préciser un peu ses questions.

De plus, je ferai remarquer que nous avons la question n° 3, « Origine et formation des nationalités européennes, » qui est essentiellement liée à la question aryaque et que nous pourrons traiter en même temps, surtout si M. Henri Martin veut bien nous prêter son concours. (Appuyé.)

LES ÉMIGRATIONS CORÉENNES

SUR LE TERRITOIRE RUSSE DE L'OUSSOURI MÉRIDIONAL.

M. Léon de Rosny. J'ai eu l'honneur de signaler à la Commission Linguistique du Congrès, durant sa session de juillet dernier, la publication d'un *Dictionnaire Russe-Coréen* composé par M. Poutzilo, membre de la Société impériale de Géographie de Saint-Pétersbourg. Ce petit volume est précédé d'une introduction dans laquelle on a réuni, sur les émigrations coréennes en Russie, quelques renseignements intéressants pour nos études. Vous me permettrez de vous en donner en ce moment un court résumé.

C'est à l'année 1863 que remontent les premières émigrations coréennes sur l'*Oussouri*, territoire russe limitrophe des provinces septentrionales du *Tchao-sien*. Les habitants de ces provinces ou cercles, surtout celles du *Ham-kieng tó* et du *Pieng-an tó*, étaient tombés depuis longtemps dans la plus affreuse des misères. Le pays qu'ils occupaient était d'ailleurs un sol aride, et le gouvernement local n'avait rien fait pour y favoriser l'agriculture et encore moins l'industrie et le commerce. Bien loin de là, de lourds impôts pesaient sur la malheureuse population qui avait en outre à supporter les plus horribles déprédations de la part des fonctionnaires de l'État et toutes les vexations que pouvaient imaginer les mandarins. A la disette presque continuelle avaient succédé à plusieurs reprises d'effroyables famines qui décimaient périodiquement la population indigène. Afin d'échapper à ces fléaux accumulés sur leur

tête, douze familles coréennes abandonnèrent leur pays en 1863 et franchirent la frontière : elles furent accueillies avec la plus grande bienveillance par les autorités russes qui leur donnèrent des vivres et des terres pour s'établir.

L'exemple de cette première émigration ne tarda pas à être imité. L'année suivante (1864), époque à laquelle les données officielles font remonter l'origine de l'émigration coréenne, soixante personnes des deux sexes vinrent s'établir sur les bords de la rivière *Tizen-khe* (Тизен-хэ). Comme les familles qui les avaient précédées sur le territoire russe, elles furent reçues de la façon la plus cordiale et encouragées dans leur projet d'établissement sur les bords de l'Oussouri, l'un des principaux affluents du fleuve Amoûr (*Saghalien* ou *Heh-loung kiang*). Grâce à leur ardeur au travail, à leur remarquable énergie, à leur persévérance, ces colons Coréens arrivèrent en peu de temps, avec l'appui du gouvernement russe, à jouir d'un sort «incomparablement meilleur» et à prospérer.

Il n'en fallut pas davantage pour que l'émigration coréenne acquît un développement des plus sérieux. Dès 1865, on comptait deux cent vingt-deux individus des deux sexes qui avaient renoncé à leur patrie, non pas encore sans esprit de retour, mais avec l'intention bien arrêtée de demeurer en Sibérie jusqu'à ce qu'ils aient acquis des ressources suffisantes pour regagner leurs pénates. Pendant quelques années, l'émigration s'opérait secrètement, sinon par individu, du moins par famille isolée. Il n'en fut plus ainsi en 1870, époque à laquelle de nombreux groupes se décidèrent à aller rejoindre les colons qui avaient abandonné leur pays durant les années précédentes. Le gouvernement du Tchao-sien commença à s'inquiéter de ces départs incessants qui devaient immanquablement avoir pour effet de transformer en déserts des provinces déjà mal peuplées. Les ordres les plus sévères furent envoyés de la capitale pour qu'on s'opposât à tout déplacement des indigènes; on décida la confiscation des biens des fuyards, et les mesures les plus rigoureuses furent mises en pratique pour s'opposer à l'émigration. Cette émigration, malgré les efforts et la surveillance des autorités locales, n'en continua pas moins par masses considérables (въ значительныхъ массахъ), qui venaient occuper des parties de plus en plus septentrionales de la région de l'Oussouri. Ce pays, naguère encore à peu près complètement inhabité, s'est vu peu à peu occupé par des Coréens qui y fondèrent plusieurs villages.

L'affluence des colonies coréennes avait de beaucoup dépassé les prévisions du gouvernement du tzar. On n'avait pas su prendre à temps les mesures nécessaires pour donner à ces colonies les premiers secours qui leur étaient indispensables. Les vivres, apportés par voie de mer pour l'entretien des troupes, étaient insuffisants pour arracher à la faim ces nouveaux venus. Malgré la plus affreuse misère, malgré le défaut de nourriture, aucun ne se décida à retourner en Corée, dans la crainte d'être exposé à toutes les rigueurs des autorités locales. Grâce à une incroyable énergie, à une intelligence qu'on ne soupçonnait pas chez ces péninsulaires, ils purent attendre patiemment l'accomplissement des mesures qui furent prises en hâte pour leur donner le temps de se reconnaître et de s'organiser. En peu de mois, ils trouvèrent le

moyen de subvenir par eux-mêmes à leur subsistance; de bon gré, ils acceptèrent le baptême de la religion grecque, et se conformèrent à tous les usages et coutumes des maîtres de leur nouvelle patrie. L'organisation même de leurs familles et de leurs ménages fut bientôt identique à celle des Russes.

M. Peiankof a publié sur le sujet qui m'occupe en ce moment une curieuse notice de onze pages dans les *Nouvelles* de la Société impériale de Géographie Russe. On y voit qu'en 1874, on comptait déjà 3,473 Coréens sur le territoire de l'Oussouri méridional, parmi lesquels 2,054 avaient déjà été baptisés. Treize villages avaient été fondés par eux, savoir : A. Dans le cercle de *Sui-fun*, ceux de *Yantchikha*, de *Tizen-khe*, de *Perechek*, de *Sidimi* et de *Tsimukhe;* — B. Dans le cercle de *Khankai*, ceux de *Sinelenikof*, de *Kroûnof*, de *Putsilof*, de *Karsakof*, de *Kazakevitchef* et de *Furugelemof;* — C. Dans le cercle de *Sutchan*, ceux de *Peiankof* et de *Vasilief.*

Dans ces treize villages, il y avait : 711 maisons ou fanz; 496 familles (de sept personnes en moyenne); 1,850 individus du sexe masculin; 1,623 individus du sexe féminin.

On avait donné à ces émigrés Coréens 1,190 *desiatina* de terrain, soit un peu plus de 2 *desiatina* par famille. Les cultures qu'ils y établirent donnèrent, en très peu de temps, les résultats les plus satisfaisants.

M. le Président. Il me semble que nous devons maintenant lever cette séance, à moins que quelqu'un veuille faire des observations au sujet de l'intéressante communication que nous venons d'entendre.

La séance est levée à midi vingt minutes.

Le Secrétaire de la séance,

Aug. Dulaurier.

SÉANCE DU SOIR, LE JEUDI 10 OCTOBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI MARTIN,

SÉNATEUR, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SOMMAIRE. — La race libyenne, les Berbères, les Égyptiens: MM. Henri MARTIN, Joseph HALÉVY, Mme Clémence ROYER. — Origine des populations blondes de l'Afrique et de l'Europe: M. Henri MARTIN, Mme Clémence ROYER. — Les hommes velus et l'Homme-Chien : M. Léon DE ROSNY, Mme Clémence ROYER. — Les peuples de la famille aryenne et leur langue: Mme Clémence ROYER, MM. le Dr Gaëtan DELAUNAY, MADIER DE MONTJAU. — L'habitat primitif des Aryens et le plateau de Pamir : MM. Joseph HALÉVY, Léon DE ROSNY, Charles SCHOEBEL, MADIER DE MONTJAU. — Recherches ethnographiques sur la Bolivie et l'ancien Pérou; les ruines de Tiahuacano, par M. Théodore BER (de Lima). — La race qquichua et la race aïmara: MM. Ed. MADIER DE MONTJAU, Théodore BER, Mme Clémence ROYER. — L'architecture et les arts plastiques chez les anciens habitants du Pérou : M. A. CASTAING.

La séance est ouverte à deux heures un quart du soir, au palais des Tuileries.

M. Henri MARTIN, *président*. Dans l'incertitude où je suis s'il me sera possible de rester jusqu'à la fin de cette séance, je vous demande pardon de commencer par une chose très irrégulière pour un président : celle de se donner la parole à lui-même pendant quelques instants.

Je demande la permission d'ajouter un mot à ce que j'ai dit ce matin sur un point qu'a touché Mme Clémence Royer et sur lequel je suis d'accord avec elle : je veux parler de la question de la race Berbère.

LA RACE LIBYENNE,

PAR M. HENRI MARTIN.

Il règne sur ce point une obscurité qui me paraît provenir de ceci : que, dans la haute antiquité, trois populations successives seraient venues s'établir et se mêler dans les régions que nous appelons *barbaresques* et qu'il faudrait nommer *berbéresques*.

Les Berbères, auxquels on peut aussi donner le nom d'Atlantes ou race de l'Atlas, sont le plus ancien peuple *historique* de l'Occident; nous ne savons comment nommer les races sauvages qui les ont précédés. Quelle que soit leur origine, ils se sont étendus au nord comme au sud de la Méditerranée. L'anthropologie signale dans les cavernes du midi de la France les congénères de nos Kabyles africains; ils étaient venus sans doute d'Espagne en France et en Italie. C'était cette race brune dolichocéphale dont nous retrouvons les enfants dans notre Algérie.

Les régions barbaresques ou berbéresques étaient qualifiées de *Libye* par les Grecs; ce nom n'est pas un nom berbère; les noms de *Libyens*, *Ligyens*, *Ligures*, paraissent avoir été des variantes d'un même vocable, et désigner un nouveau peuple qui, lui aussi, à son tour, se répandit au sud comme au nord de la Méditerranée. La race brune brachycéphale des Ligures nous est bien connue, et il est à croire que cette race a eu, un certain temps, la prépondérance sur les Berbères, puisque les Grecs ont donné son nom à l'Afrique septentrionale. Les brachycéphales bruns qui se rencontrent parmi nos Kabyles descendent vraisemblablement des Ligures.

Les historiens et géographes grecs nous parlent cependant de *Libyens blonds*, et nous rencontrons parmi les Kabyles, dans tout le nord de l'Afrique, un grand nombre de blonds et de châtains aux yeux bleus, dolichocéphales. Il n'est pas douteux pour moi que cette troisième race ne soit celle des Celtes primitifs, conquérants de l'Espagne et arrivés d'Espagne en Afrique à la suite des Ligures qu'ils ont à leur tour dominés.

Ce qui me confirme dans cette opinion sur les blonds d'Afrique, c'est la surabondance de monuments mégalithiques qui se rencontrent en Algérie et dans le reste des régions barbaresques. Les Celtes auront introduit ces monuments funéraires en Afrique, où ils forment de vastes et nombreuses nécropoles. Une tradition très remarquable a subsisté jusqu'à nos jours dans une tribu blonde de Kabylie; elle se dit descendre des *Payens* et attribue à ses ancêtres la grande nécropole mégalithique de Roknia, qui contient 3,000 dolmens.

J'ajouterai, en ce qui concerne les Ligures, qu'il est bien établi aujourd'hui que cette race est tout à fait distincte des Ibères et n'a jamais parlé la langue ibérienne dont la langue euscarienne ou basque est un débris [1].

M. Halévy. Je regrette de devoir faire quelques réserves. Les mots *Libye* et *Ligurie* ne me semblent avoir rien de commun; celui-ci se rencontre exclusivement en Europe, celui-là est limité à l'Afrique occidentale. Je ne sais pas pourquoi le nom de «Libye» ne peut pas être d'origine berbère. Le contraire est beaucoup plus vraisemblable, attendu que ce nom figure non seulement dans la Bible et les monuments égyptiens, mais aussi sur les épitaphes indigènes dont j'ai donné le déchiffrement dans le *Journal asiatique*. Quant à l'invasion de l'Afrique par une race blonde venue d'Europe, on en parle avec une assurance telle que je voudrais bien y croire, mais j'avoue que je ne m'y résignerai entièrement que lorsqu'on aura apporté quelques preuves à l'appui.

M. le Président. Les Liguriens forment une race parfaitement déterminée.

[1] Depuis le Congrès de 1878, M. Henri Martin a voyagé parmi les Kabyles et a rapporté de chez eux une disposition à croire que non seulement les blonds, mais les bruns en majorité, pourraient bien être d'origine aryenne et non chamitique ou sémitique. Il y a lieu d'indiquer ici un fait signalé par M. de Quatrefages, à savoir qu'il aurait existé chez les Guanches, qui étaient des Berbères primitifs, des blonds dolichocéphales présentant des caractères différents de nos dolichocéphales celtes. Il y aurait, en ce cas, chez les Berbères, deux types blonds différents, sans compter les quelques descendants de Vandales qui ont pu subsister.

Ils n'appartiennent pas du tout à la race Ibérienne, qui a une langue tout autre, mais les Espagnols sont une race tellement mêlée que l'on ne peut rien conclure absolument quant à cela.

Nous tenons donc les Liguriens comme parfaitement connus; mais les monuments vivants manquent pour nous guider sur leur origine.

Il n'y a pas d'autre observation?

Mme Clémence Royer. Je suis enchantée que M. Halévy ait pris la parole sur cette question.

Je suis d'abord absolument de son avis quant à l'existence en Afrique d'une race libyenne. Nous avons, à cet égard, des monuments pour nous guider, et nous marchons sur un terrain solide; car il n'y a pas de monuments plus anciens que les monuments égyptiens. C'est la base historique la plus sérieuse que nous ayons. Je m'appuierai sur elle pour traiter la question.

La population égyptienne, telle que nous la voyons se succéder d'âge en âge, me paraît essentiellement indigène.

Si l'on considère ses monuments, nous y voyons figurer les indigènes avec la peau peinte de couleur rouge; ce qui pourrait nous induire à croire que la population égyptienne appartenait en majorité à ces peuples couleur de bronze florentin qui occupent le nord-ouest de l'Afrique et auxquels on pourrait donner le nom de *Peaux-Rouges africains*. Ces peuples, parfaitement rouges, sont très intéressants à étudier, car ils ont joué certainement un rôle dans le développement de la civilisation égyptienne. Une autre population à peau plus claire est venue se superposer à cette race sans faire disparaître la population initiale. D'où venait cette race conquérante à peau claire? Avant de répondre à cette question, je dois commencer par traiter la question des blonds européens.

M. Henri Martin trouve de ci de là, en Asie, certaines petites vallées où il y a des *populations blondes*, des blonds erratiques; mais nulle part, en aucune contrée, il ne rencontre ce phénomène que nous présente universellement l'Europe d'une population essentiellement métisse, où chaque famille se compose alternativement de blonds et de bruns.

L'Europe a été peuplée par une ou deux races blondes et une ou deux races brunes qui se sont mêlées; et ce qui me fait croire que la race blonde est antérieure à la race brune, c'est que nos enfants naissent blonds, en grande majorité, et brunissent avec l'âge, comme les petits oiseaux commencent par prendre la livrée des ancêtres, avant de revêtir celle de leurs procréateurs immédiats.

Si nous considérons les populations des extrémités de l'Europe, les Écossais, les Scandinaves, nous trouvons partout une race essentiellement rouge; elle s'est mélangée, évidemment, par des croisements, mais nulle part on ne rencontre les caractères d'une race aussi pure que chez les *Highlanders* écossais et certaines populations de la Scandinavie. Ce sont des hommes de haute taille, dolichocéphales, qui paraissent des restes des anciennes populations de la pierre taillée. Nous ne savons de quelle couleur était le fameux homme de Néanderthal; je suis disposée à croire que c'était une sorte de géant rouge.



Il y a un fait essentiel sur lequel je veux insister : c'est que la race que j'appellerai *européenne*, — écartant pour le moment toutes les autres questions, — est la plus velue de toutes les races humaines, à l'exception de quelques races très inférieures. En Europe, on voit très rarement des hommes, même chez les peuples les plus bruns, dont la barbe n'offre pas quelque trace de rouge. Presque toujours, parmi les représentants de cette ancienne race rouge, vous trouvez le système pileux extrêmement développé; il faudrait peut-être rattacher son existence à celle d'une très ancienne race, très basse, très vile, très inférieure à ce que nous connaissons, et à laquelle appartenaient probablement certains types très velus qu'on a signalés d'une façon erratique. L'Homme-Chien qu'on a vu en Europe, un autre qu'on a découvert en Cochinchine, appartenaient à des races dont les Aïnos sont sans doute les derniers représentants. Il n'y a pas là de noirs ni de blonds : c'est quelque chose de mélangé, un fauve rougeâtre, mêlé souvent de noir d'une façon très variable dans un même individu. Le sang de ces races coule évidemment plus ou moins dilué, dans toutes les veines des populations européennes; il est peut-être beaucoup plus effacé parmi les populations de l'Asie.

Il en est résulté en Europe une race rouge, de haute taille, fortement musclée, dont les migrations ont été considérables, qui est allée probablement jusque dans l'Asie, et puis, une race blond cendré, de petite taille, brachycéphalé, plus sédentaire.

Vous retrouverez les éléments de ces deux races presque partout. L'élément métis est arrivé, par la fusion, à former une race parfaitement distincte, où les éléments bruns et blonds se font en quelque sorte équilibre, et qui cependant tendent à s'accuser par le blond, vers le Nord, par le brun, vers le Sud.

Eh bien! cette population que je rencontre partout, à laquelle aucun document n'est antérieur, je la vois toujours parler des *langues aryaques*. Je ne crois pas qu'il y ait un linguiste qui puisse nous apporter, soit des noms géographiques, soit des noms de personnes ou des documents quelconques prouvant l'existence en Europe de dialectes préaryaques, sauf le groupe finnois, au Nord, qui se rattache aux langues agglutinantes de l'Asie, et les Basques, au Sud, qui appartiennent à une autre souche. Dans le centre de l'Europe, je n'aperçois pas, à quelque époque que ce soit, la trace de dialectes préaryaques.

M. Halévy. Et les Étrusques?

M. Léon de Rosny. Et les Magyars?

Mme Clémence Royer. Quelle preuve a-t-on que l'étrusque ne soit pas un dialecte aryaque?

M. Henri Martin, *président*. On ne le croit pas généralement.

Mme Clémence Royer. Il n'y a aucune certitude; les quelques mots étrusques que l'on connaît peuvent se rapporter aux anciens dialectes italiotes.

Maintenant, cette race que nous appelons *celtique* dans son rameau brun, de petite taille; *kymrique* ou *galloise* dans son rameau blond, de grande taille, dolichocéphale, nous la trouvons en Europe depuis les temps les plus re-

culés. Cette race celtique ne diffère en rien, au point de vue anthropologique, de la race ligure et de la race étrusque. Celtes, Ligures, Étrusques, Allobroges, populations slaves brachycéphales du Danube, vous avez là un type parfaitement constant au point de vue de l'anthropologie, et qui forme comme une sorte de traînée qui s'étend de la Bretagne en Asie par toute l'Europe méridionale. Est-ce par cette race que la Libye a été envahie? La Libye, nous le savons positivement par l'anthropologie, a été peuplée d'abord par un rameau allié au rameau basque. Au point de vue linguistique, M. Halévy a établi que ses idiomes se rattachaient à un groupe africain, qui n'était pour ainsi dire qu'un rameau du tronc sémitique.

M. Léon de Rosny. De quel peuple parlez-vous?

Mme Clémence Royer. Des Berbères.

Il y a des blonds en Afrique. D'où sont-ils venus? de l'Europe évidemment. J'ai vu moi-même, parmi les Basques français, du côté de Fontarabie, tout autant de blonds que dans les autres populations du Midi. Il est tout naturel que cette race, qui possède à certains égards des caractères distincts, étant venue s'établir au milieu de populations préalablement blondes, porte les traces du métissage, surtout au point de vue du système pileux. Les Basques espagnols, au contraire, ont été beaucoup moins pénétrés par les blonds, parce que, jusqu'à l'époque quaternaire, qui est encore assez récente, l'Espagne a été un promontoire de l'Afrique, séparé de l'Europe par la mer de Gascogne, qui communiquait avec la Méditerranée par le détroit de Carcassonne. On comprend dès lors que toute la péninsule ibérique soit plus brune, et se rattache bien plus au rameau berbéro-libyen, au rameau basque, que les populations qui se sont mêlées, plus ou moins, dans le bassin de la Loire et de la Seine, avec les populations blondes.

Nous savons que la population des dolmens, par exemple, qui a occupé tout le plateau central de la France, a habité également toute l'Espagne, toute la Libye, tout le Maroc, jusqu'à l'Algérie, et je crois même du côté de Tunis; nous voyons là, par conséquent, identité de mœurs, d'habitudes. Cette population des dolmens, qui régnait en France, appartenait très problablement au groupe celtique brun qui est allé s'établir dans l'Afrique du Nord.

S'il y a eu des migrations de l'Afrique du Nord dans l'Europe occidentale, il y en a eu probablement aussi de l'Europe occidentale dans l'Afrique du Nord; parce qu'il n'y a presque jamais dans l'histoire une invasion dans un sens quelconque qui ne soit suivie plus tôt ou plus tard d'une réaction. Il y a donc eu mélange des populations blondes ou métisses européennes avec les populations berbéro-basques ou libyo-basques de l'Afrique du Nord. Il a dû certainement en résulter des blonds. Maintenant je n'irai pas jusqu'où va M. Halévy, en affirmant que les Libyens sont blonds; je suis tout à fait incompétente dans la matière. Il me semble que dans les monuments égyptiens il est question d'envahisseurs *blancs* et non pas *blonds*. Homère parle de Leuco-Éthiopiens, ce qui ne veut pas dire qu'ils eussent les cheveux blonds.

M. Henri Martin. Dans les monuments peints, nous voyons des cheveux blonds tressés.

M. Léon de Rosny. C'est un fait qu'il serait bon de vérifier; je ne le connais pas.

Mme Clémence Royer. Examinons les monuments. Ceux de la XIIe et de la XVIIIe dynastie, qui se rattachent en général à de grandes époques, nous montrent des types de nuance chocolat. Nous trouvons, au contraire, sous la VIe et la IVe dynastie, des monuments peints, des statuettes enluminées qui nous présentent des types beaucoup plus clairs. Nous voyons au Louvre des hommes de la VIe et de la VIIe dynastie avec des yeux très noirs, des cheveux également noirs et ondulés, qui ne diffèrent pas sensiblement par leur attitude des peuples de notre Europe méridionale. Si nous examinons les trois personnages peints qui sont dans l'escalier du Louvre, et qui appartiennent à la IVe dynastie, nous voyons qu'ils sont d'une nuance si claire qu'on pourrait croire qu'ils appartiennent à une population blanche. L'initiation civilisatrice aurait-elle donc été d'abord donnée à l'Égypte par une population blanche? Je n'y vois rien d'impossible. Le nom de *Ménès* a des affinités tout à fait aryaques; il ne diffère pas beaucoup de *Minos*, et il pourrait très bien se rapporter au peuple Méonien.

Je sais très bien qu'un nom est très peu de chose, et c'est un argument dont je reconnais toute la faiblesse; il n'y a rien cependant qui puisse nous empêcher de croire que la première influence civilisatrice dans la vallée inférieure de l'Égypte, à Memphis, soit due à une population européenne, très infime en nombre, qui se serait perdue dans la race égyptienne; parce que, en Égypte, on ne trouve nulle part, en majorité, un type qui se rapproche en quoi que ce soit du type européen.

Quant à la question des Celtes bruns, elle me paraît tranchée au point de vue de l'anthropologie.

M. Henri Martin m'a fait plusieurs objections. Il a parlé des populations successives de l'Irlande; or, toute l'anthropologie est d'accord, avec les historiens, pour nous montrer l'extension de notre race celtique brune jusqu'en Irlande, où elle existe encore. Dans les populations galloises, le type celtique brun, aux cheveux châtains, domine. Je l'ai constaté de mes yeux.

En Écosse, vous trouvez une tout autre population : les *Grands-Rouges*. Il est possible que les Grands-Rouges aient occupé l'Irlande avant les petits bruns; nous sommes là sur les frontières de deux populations essentiellement différentes.....

M. Henri Martin. Voulez-vous me permettre une observation?

Je viens de parcourir un peu l'Irlande et je n'ai pas trouvé du tout de groupes rouges; les groupes blonds, au contraire, y sont dans une proportion incomparablement plus forte que l'on ne me l'avait dit. Les petits bruns sont l'exception, là où je m'attendais à les trouver en masse. Dans les contrées extrêmes de l'Ouest, où je suis allé, dans le Gallway et le Mayo, la majorité, non seulement des enfants, mais des grandes personnes, dans les villages, est

blonde ou châtain clair; on rencontre des roux exceptionnellement, comme partout. Autour de Dublin, le blond domine. On m'a dit que j'aurais rencontré les bruns en plus grand nombre dans le Nord-Ouest.

Mme Clémence Royer. Je ferai remarquer que pendant l'époque quaternaire, alors que l'Europe était habitée par des tribus dolichocéphales de très grande taille, très inférieures, le groupe des Iles Britanniques a été au moins deux fois réuni au continent, ce qui a permis aux populations zoologiques de passer de l'un à l'autre. A plus forte raison en a-t-il été de même pour les populations humaines. L'homme est en Angleterre depuis une époque au moins aussi reculée que sur notre continent; par conséquent, si la population la plus ancienne de l'Europe appartient au groupe blond, il est certain que l'influence atavique des blonds doit se faire sentir dans toutes les Iles Britanniques de la même façon que chez nous: elle paraît prédominer en Écosse; tandis qu'en Angleterre et en Irlande, comme en Gaule, elle est plus ou moins absorbée par les Celtes bruns.

Un Membre. Pas au sud-ouest de l'Angleterre proprement dite!

M. Henri Martin. Les paysans anglais sont blonds en majorité.

Mme Clémence Royer. Cela n'empêche pas qu'il y ait en Angleterre une quantité considérable de bruns.

Un Membre. Il y en a de moins en moins en allant vers l'Ouest, où l'on rencontre des villages entiers de blonds.

Mme Clémence Royer. M. Henri Martin a remarqué qu'on trouve partout sur le domaine aryaque des *Albanies*, des *Ibéries*. Il est certain que partout où les peuples aryaques ont passé, ils ont porté leurs noms géographiques.....

Un Membre. Qui dit qu'ils ont passé dans ces pays?

Mme Clémence Royer. Ils y sont.

Je ne parle pas des Aryas primitifs, mais des peuples parents du groupe aryaque. Les Aryaques de l'histoire sont en Asie; je me sers du mot *aryaque* précisément pour éviter les circonlocutions, réservant le nom d'*Aryas* pour désigner les populations qui ont porté ce nom dans l'histoire.

Je dis que partout où va un peuple, il porte avec lui ses noms géographiques. Là où nous rencontrerons une population parlant une langue aryaque, il sera tout naturel qu'une montagne blanche s'appelle *Albe* ou *Alpe;* mais cela ne nous apprend rien sur la direction de la migration aryaque.

Voyez un peu les problèmes que nous réservons aux linguistes de l'avenir qui trouveront en Amérique des *Memphis*, des *Nouvelle-Orléans*, des *Paris*, etc.! Croyez-vous que les Aryas qui habitaient la Bactriane n'auraient pas porté ailleurs le nom de *Bactres*, si Bactres avait existé précédemment? Ne trouvons-nous pas *Thèbes* en Égypte et *Thèbes* en Béotie? Partout où va une race, elle porte avec elle son vocabulaire géographique, et cela d'autant plus que cette race est plus civilisée. Par conséquent, on ne peut rien induire de là quant au sens des migrations aryaques. Ce que nous devons chercher avant tout, c'est d'établir les données chronologiques qui nous montrent les peuples aryaques plus

tôt dans tel endroit que dans tel autre. Le jour où, après avoir anthropologiquement fouillé l'Asie, comme on a fouillé l'Europe, on viendrait dire : «Nous avons trouvé des populations du type aryaque, analogues aux Bactriens, sous une couche de 3 à 4 mètres d'alluvion,» si cette alluvion appartenait à l'âge de la pierre polie ou de la pierre taillée, je dirai : «Les Aryas sont aussi anciens en Asie qu'en Europe.»

Nous trouvons en Europe, à l'âge de la pierre polie, un petit peuple brun à tête large, qui forme le rameau Celtique. Depuis l'époque où il s'est établi en Europe, il s'est fait des changements géologiques considérables : les fleuves ont rétréci leur lit, des couches d'alluvion se sont formées. Si vous me montrez le même fait en Asie, je dirai : «Les Aryas sont peut-être venus d'Asie.» Mais jusqu'à présent les documents historiques ne nous montrent les Aryas en Asie que sur deux points : sur l'Indus et sur le plateau Persan. Qu'on rencontre aujourd'hui des restes de ces Aryas dans certaines vallées, cela est tout naturel : ces races ont été pénétrées par des invasions de toute espèce, et vous les trouvez maintenant à l'état de peuples conquis, fugitifs, réfugiés dans les vallées inaccessibles, qui sont les dernières à être envahies par les conquérants.

M. Henri Martin. Ce sont des agriculteurs, qui vivent autour des grandes villes.

Mme Clémence Royer. On les trouve dans les hautes vallées de l'Oxus et du Dardistan. Autour des villes ils sont à l'état de population agricole, c'est vrai, mais à l'état de population conquise, dominée par des peuples récents qui les ont envahis. Prétendre que ces populations, qui sont aujourd'hui dominées, se trouvent là dans leur berceau, au centre même de leur expansion, je dis que cela est contraire à toute espèce de probabilité. D'un autre côté, depuis les temps historiques les plus anciens jusqu'à aujourd'hui, nous voyons en Europe la domination aryaque incessante, continue, générale. Des populations de toutes sortes sont venues se mêler à cette race aryaque; elles ont disparu englobées par l'atavisme général : des Hongrois, des Alains, des Huns ont été se perdre dans le grand courant aryaque, et l'on n'en voit plus trace aujourd'hui.

Je dis que quand une population se maintient en majorité avec tous ses caractères, elle est dans son berceau, et ce n'est pas à l'endroit où on la rencontre à l'état de sujétion et par groupes erratiques qu'il faut aller chercher ses origines.

M. Castaing. Si vous le permettez, nous ramènerons la question au point de départ, qui est «la race Libyenne».

Je ne sais trop, Messieurs, s'il y a une race libyenne, mais il y a des races établies en Libye, et nul pays au monde ne présente autant de facilités à l'ethnogénie des peuples qui l'habitent. J'ai déjà eu l'occasion de le dire; mais puisqu'il faut y revenir, j'essayerai de l'exposer avec ensemble et clarté.

Les premiers habitants historiques de l'Afrique septentrionale, ce sont les Foulahs; les Égyptiens les nommaient Phet; à leur suite, la Genèse dit Phout ou Pout; mais Isaïe prononce Phoul, et je crois que tous ont raison, la première forme indiquant le pays, la seconde le peuple. Repoussés par des nou-

veaux venus, les Foulahs se retirèrent vers l'Ouest, non sans laisser des colonies en chemin, notamment au Fezzan, et leur nom en cent endroits. Du Maroc, ils passèrent au Sénégal, dans le Fouta-Toro et le Fouta-Djallon, qu'ils habitent sous les noms de Foullan, Poulas et Peuls; puis, dans le Soudan, qu'ils sont en train d'asservir et où on les appelle Fellatas. Une étude dont vous m'avez chargé montrera qu'ils sont caucasiques, de race blanche, très différents des Nègres au physique et au moral, et prêts à recevoir la civilisation qui leur arrive. Les Berbers furent leurs successeurs.

Deux mille ans avant notre ère, ceux que nous appelons les Berbers, et qui étaient aussi des Chamites, mais de la branche de Canaan, habitaient le long du rivage occidental de l'Euphrate et du golfe Persique, autour de Babylone. On les appelait *Ariba*, occidentaux, et *Amliqa*, Amalécites, ceux qui obstruaient le chemin [1]. Repoussés par les Babyloniens, ils se divisèrent en deux bandes : la première, qui partit des rives du golfe Persique, alla occuper le littoral oriental de la Méditerranée, et forma les Philistins et les Phéniciens, qui adoptèrent la langue du pays, le cananéen; la seconde descendit en Arabie, le long du golfe d'Oman, et arrivant dans l'Yémen, déjà occupé par des Arabes Joqtanides et Sémites, fonda le royaume de Saba, sous le nom d'Adites, ceux qui ont passé la frontière [2]. La légende attribue à leur roi, Scheddad, des conquêtes fabuleuses; mais, peu de temps après, ils remontèrent le long de la mer Rouge, occupèrent d'abord le Hedjaz, et ensuite envahirent la basse Égypte, où ils fondèrent la XVIIe dynastie, celle des rois pasteurs ou Hycsos. Et, comme ce pays se prêtait peu à leurs habitudes pastorales, le plus grand nombre continua son chemin, traversa le Nil et se répandit en Afrique. Cela se passait en l'an 1810 avant notre ère, et les Berbers se donnaient alors le nom de Mazighs qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours [3]. Du Maroc, ils passèrent en Espagne dont ils couvrirent surtout la portion orientale.

Cinq siècles plus tard, une nouvelle invasion soumit l'Égypte, pendant treize ans, à d'autres Adites qui passèrent ensuite en Afrique, de 1311 à 1299 avant notre ère [4]. C'est à ceux-ci qu'appartiennent les Louata ou Libyens qui donnèrent leur nom à la partie orientale; puis, passant en Espagne qu'ils ne firent que traverser, ils s'établirent dans le Languedoc, la Provence et sur la côte du

(1) La racine עָרַב, *árab*, ayant plusieurs significations, *Ariba* peut vouloir dire aussi «gens du désert, gens mêlés et hordes». — *Amliqa* vient de عَامَّة, *dammah* «troupe d'hommes, horde»; עַם «peuple, race» et لَقَى «se trouver à l'encontre».

(2) عَدُو, de عَدَى, «il a passé, transgressé», se prend aujourd'hui dans le sens d'ennemi : ce terme arabe désignait les envahisseurs; mais عَاد, qui donne une orthographe plus exacte, signifie retourner, s'assembler : comp. עֵדָה, «troupe, horde».

(3) ⵗⵣⵎ, *A-mazigh*, Berber; ⵏⵗⵣⵎ, *I-mazighen*, Berbers. Aujourd'hui, ce pluriel est fréquemment remplacé par celui de ⵗⵛⵎ, *I-mouchar*. Du reste, la forme varie légèrement selon les localités. — Le nom de Berber et celui de Barbarie viennent du latin *Barbarus*, peuple indépendant, étranger.

(4) Biot a déterminé astronomiquement, à l'an 1300 avant notre ère, la douzième année de Ramsès III, fondateur de la XXe dynastie, à Thèbes, à l'époque où la précédente fut renversée dans la basse Égypte, par les nouveaux Hycsos, en 1311. Confondant les deux invasions, les historiens anciens ont porté la durée de l'occupation des Hycsos à 511 ans, de 1810 à 1299.

golfe de Gênes : c'étaient les Ligures, dont le nom, quoi qu'on en dise, est manifestement le même que celui des Libyens [1].

Les Baléares, la Corse, la Sicile et une partie de l'Italie furent envahies par les Mazighs, à diverses époques.

Les Phéniciens ne pratiquèrent jamais que l'occupation restreinte, en vue du commerce : ils ne prirent pas plus de part à la population du pays que les Anglais ne le font dans l'Inde. Les Romains furent de vrais colonisateurs, ils pénétrèrent plus avant, mais en nombre inférieur, et leur influence a fini par disparaître. Les Vandales, les Grecs, les Arabes, jusqu'au XIe siècle, se bornèrent à l'occupation militaire.

C'est vers l'an 1050 qu'une fraction des Sanhadjas [2], Berbers du Grand Désert, qu'on appelait alors Lantounas et aujourd'hui Touaregs, fonda le royaume des Almoravides. Le khalife aglabite Mostanser, pour se venger et aussi pour se débarrasser de voisins incommodes, invita les Arabes à passer en Afrique : le premier convoi fut de huit cent mille âmes; et comme le gouvernement égyptien y trouvait avantage, à raison du droit de passage qu'il percevait, le mouvement, continué pendant cinquante ans, amena quatre millions d'Arabes qui se sont multipliés. Cette race, toujours distincte des autres, est donc de nature récente.

En résumé, c'est aux Foulahs que l'on peut attribuer le titre de race libyenne, en ne considérant que les origines; mais, dans l'histoire, les Libyens sont exclusivement des Berbers, proches parents d'une grande partie des peuples riverains de la Méditerranée, dans l'antiquité.

Un Membre. Évidemment, les Berbers sont la grande race libyenne; mais il y a aussi les Maures.

M. Castaing. Les Maures ou habitants des villes passent pour le reliquat de toutes les races qui se sont rencontrées et fusionnées sur le littoral, depuis les temps les plus reculés; mais leur nombre est incessamment entretenu par l'arrivée des *Hadhars*, Arabes qui adoptent la vie sédentaire.

Les Chaouia, Khoumirs et beaucoup de tribus frontières sont des *makhzen* ou amalgames de soldats licenciés et de restes de populations décimées par les Turcs.

Les Âbid sont des tribus plus ou moins nègres de provenances diverses.

On ne trouve nulle part aucune trace physiologique du passage des antiques dominateurs. Les Vandales sont fondus dans les Maures, comme les autres, et non dans les Kabyles, chez lesquels, d'ailleurs, tous les enfants sont blonds.

Quant aux Celtes, je n'en ai jamais entendu parler, et l'existence des monuments mégalithiques n'est pas une preuve de leur invasion.

[1] *Leouata*, forme arabe d'*I-Louaten*, s'est prononcé *Lewata* et a produit les formes *Loubhim* des Phéniciens et Λεϐάται, Λιϐύες des Grecs, *Ligues* et *Ligures* des Latins, et *Languentan*, *I-laguaten* de Corrippus.

[2] *Sanhadja* est la corruption arabe de *A-zénaga*, *I-zenaguen*, la sixième des nations composant la première invasion berbère. Les Sanhadjas possédèrent tout le Maghreb, depuis l'Espagne jusqu'au Sénégal, que l'on nommait encore Zénaga, Sénéga, au XVIIe siècle.

Almoravide est la forme espagnole de المرابط *El-Mourabeith*, les marabouts, les religieux, sorte de chevalerie établie dès lors parmi eux.

LES HOMMES VELUS ET L'HOMME-CHIEN.

M. Léon de Rosny. Je suis, à bien des égards, incompétent sur les questions relatives à l'étude des races aryennes, et surtout à l'étude de l'anthropologie aryenne. Mais comme ces questions se rattachent bon gré mal gré à des problèmes plus généraux d'anthropologie et d'ethnographie, j'éprouve par moments le besoin de les discuter, et parfois même de rectifier quelques données qui me paraissent servir de base à des raisonnements dont on tire les plus graves déductions.

Dans la savante communication de Mme Clémence Royer, j'ai entendu citer un fait sur lequel je tiens à appeler l'attention du Congrès.

A propos, justement, de ces populations de la couche préhistorique qui ont été signalées tant en Europe qu'en Asie, d'une façon imparfaite et cependant très intéressante pour les ethnographes, on a mentionné des hommes extrêmement velus, couverts de soies et de poils, et l'on a comparé ces hommes à un type présenté il y a quelques années en Europe sous le nom de l'*Homme-Chien*. Mme Clémence Royer parlait d'un type analogue qui aurait existé en Cochinchine.

Mme Clémence Royer. D'un individu!

M. Léon de Rosny. Je ne crois pas qu'on ait jamais signalé d'individu semblable en Cochinchine; c'est en Birmanie.....

Mme Clémence Royer. Oh! parfaitement! c'est un *lapsus linguæ;* j'ai voulu parler de l'Indo-Chine.

M. Léon de Rosny. Je considère, pour ma part, le système pileux, ou, si vous me permettez cette expression, le système soyeux de l'Homme-Chien et celui du personnage cité par le capitaine Yule, dans sa Narration d'une mission à Ava, comme essentiellement différent de celui qu'on a remarqué chez les Aïnos.

Lorsque nous cherchons à nous former une idée de la première assise des populations sur lesquelles sont venues successivement s'établir les couches civilisatrices, nous sommes sans cesse tentés de nous aventurer dans le domaine des hypothèses. Quand il s'agit de petits faits plus ou moins tératologiques, nous ne saurions, je crois, prendre trop de précautions, en ethnographie principalement, pour éviter de nous livrer à des rapprochements dangereux et surtout pour tirer de leur existence plus ou moins bien comprise des conclusions précipitées. Autrement on pourrait, à juste titre, nous reprocher de raisonner encore aujourd'hui à la façon de Fortunio Liceti.

J'ai eu l'occasion d'étudier *de visu* quelques Aïnos, et je n'hésite pas à déclarer qu'il y a des différences radicales entre eux et l'Homme-Chien qui a été montré au public avec son fils dans diverses villes de l'Europe, et aussi avec le type assez analogue qu'on a rencontré en Birmanie, si j'en juge par la description fort bien faite d'ailleurs du capitaine Yule.

D'un côté, en effet, nous sommes en présence d'un phénomène exceptionnel, extraordinaire, que je voudrais classer parmi les monstruosités; c'est quelque chose qui ne répond à aucune des notions que nous avons acceptées sur les caractères fondamentaux des races humaines. Au contraire, chez les Aïnos[1], nous trouvons purement et simplement le développement d'un système pileux qui nous est connu chez les autres races. Sans sortir de Paris, on rencontre, notamment dans la classe ouvrière, des hommes qui ont la poitrine garnie de poils longs et peut-être même en tout semblables à ceux des Yézo.

Les Aïnos n'ont pas de «soies», comme on l'a répété sans les avoir vus ou sans s'être donné la peine de les examiner avec une attention suffisante, mais des poils dans une proportion un peu extraordinaire, je le reconnais, quoique moins étonnante qu'on a voulu le dire. Vous ne les verrez jamais couverts, comme l'Homme-Chien de Paris, d'une espèce de soie qui atteint jusqu'à la paupière inférieure; chez les monstres de ce genre, vous avez un système soyeux qui recouvre le corps presque tout entier.

Mme Clémence Royer. C'est une erreur!

M. Léon de Rosny. A peu de chose près. M. le colonel Duhousset, dans une de nos séances, a fait l'exposé très minutieux des caractères de ces hommes-chiens; je me réfère aux renseignements qu'il nous a fournis.

J'accorde d'ailleurs, si vous le voulez, qu'il y a quelques petites parties non couvertes de poils. Mais, d'un côté, vous avez des soies à peu près pendantes; de l'autre, des poils qui ont une tendance à se raidir ou à se friser. Et sans vouloir pour le moment entrer dans des détails sur la forme et la structure des cheveux, je crois pouvoir dire que, dès l'abord, on peut distinguer le système des uns et des autres d'une façon frappante, complète. Je ne crois donc pas qu'il faille assimiler aux individus présentant les phénomènes tératologiques qu'on nous a cités tout à l'heure, les Aïnos qui peuvent être les restes des an-

(1) Voici quelques mensurations comparées, en nombre très insuffisant, je le reconnais, pour qu'on puisse en tirer des conséquences anthropologiques, mais qui, néanmoins, ne seront peut-être pas sans intérêt dans l'état encore si rudimentaire de nos observations sur ce sujet.

DIMENSION MAXIMUM DES POILS.

	BARBE.	POMMETTES.	COU.	ESTOMAC.	AISSELLES.	CUISSES.
Aïno (1)*	133mm	46mm	124mm	118mm	82mm	53mm
Métis Aïno-Japonais (2)	240	47	136	114	129	94
Japonais (3)	86	»	82	43	»	»
Annamite (3)	65	»	45	41	»	»
Siamois (2)	43	»	32	39	»	»

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'individus sur lesquels a été opérée la mensuration. Elle est indiquée en millimètres. Les sujets japonais, annamites et siamois ont été choisis parmi ceux qui présentaient le système pileux le plus développé. Beaucoup de ces indigènes en sont à peu près complètement privés aux parties indiquées dans le tableau ci-dessus.

ciens autochtones de l'Asie, mais dont on a exagéré le système velu, et qui, en tous cas, n'ont rien du caractère de bestialité primitive qu'on s'est plu à leur attribuer! Tout au contraire, j'ai trouvé, dans des relations de voyage entrepris par des Japonais dans leur pays, des témoignages de leur intelligence et de la culture morale de leur esprit. Si les prédécesseurs de nos races actuelles n'étaient pas plus barbares et grossiers que les Kouriliens, il faut nécessairement reconnaître que le progrès, dans l'espèce humaine, s'effectue avec la plus déplorable lenteur.

Le second point sur lequel je désire appeler l'attention a rapport exclusivement à la linguistique. Mme Clémence Royer a énoncé, au sujet de cette science, quelques idées personnelles et originales contre lesquelles protestent, ce me semble, les progrès les plus récents et les plus incontestables de la philologie comparée.

Mme Clémence Royer, dans sa communication de ce matin, a voulu rendre compte du système de formation possible de la langue aryenne. J'ai peu de goût à m'occuper de cette langue hypothétique qui n'a probablement jamais existé que dans le cerveau de certains linguistes. Mais les idiomes que l'on suppose provenir de ce type imaginaire et qui constituent la grande famille dite *indo-européenne*, ont été étudiés, tant dans leur grammaire et leur vocabulaire individuel que dans leurs affinités, avec une méthode tellement bien déterminée, avec des procédés tellement précis, tellement rigoureux, qu'on pourrait presque dire que la science philologique procède à leur égard avec une exactitude comparable à celle dont on fait usage dans les sciences mathématiques.

Or, il est absolument impossible, en linguistique, d'admettre que des langues telles que la langue hypothétique à laquelle on a donné le nom d'*aryenne* ou d'*aryaque*, telles que les langues considérées comme dérivant immédiatement de cette langue hypothétique, et qui sont des langues bien connues; il est impossible, dis-je, d'admettre que ces langues soient dérivées des idiomes des autres familles de l'Asie Centrale, de la famille sémitique, de la famille touranienne ou de toutes les autres, qui ont été étudiées jusqu'à présent.

Il peut se faire que je ne me sois pas complètement rendu compte de la valeur des expressions de Mme Royer, mais j'ai cru y voir une tendance dangereuse à introduire en ethnographie des données et des principes absolument repoussés par les philologues.

Il y a dans l'énonciation de telles idées, pour nous autres membres de la Société d'Ethnographie qui nous sommes peut-être occupés trop du côté linguistique de nos études, un véritable danger au sujet duquel il ne nous est guère possible de nous montrer indifférents.

M. Alphonse Jouault. J'appuie l'observation de M. de Rosny, et je demande que ce point très intéressant de la communication de Mme Royer soit précisé. Je crois que Mme Royer a dit que l'école aryaque prétendait avoir retrouvé une langue dérivée de la langue indo-germanique; qu'il pouvait très bien se faire qu'un courant ait recueilli au passage des éléments empruntés à l'Inde et à la Germanie pour en former cette langue primitive qu'a reconstituée M. Chavée.

M. Léon de Rosny. Il me semble que tout le monde avait compris de la même façon.

Mme Clémence Royer. On a dit : Donnez-moi deux lignes d'un homme, et je le ferai pendre! Je crois qu'il suffirait même de quelques paroles pour se brouiller avec tous les savants de l'univers.

Je viens faire toutes sortes de rectifications à la fois.

Tout d'abord, j'ai parlé d'analogies lointaines entre l'Homme-Chien et les autres exemples d'hommes très velus que l'on connaît, d'une part, et, d'autre part, les Aïnos; tout de suite l'imagination de M. de Rosny a cru que j'avais dit : identité. Les analogies sont toujours relatives; s'il manque beaucoup de termes intermédiaires entre les objets comparés, il est certain que les extrêmes se trouvent rapprochés. Or, nous ne trouvons pas de termes intermédiaires entre les hommes velus et les Aïnos; je sais très bien, d'ailleurs, que si les Aïnos sont des descendants très lointains de ces races velues, ils en diffèrent considérablement.

L'Homme-Chien est beaucoup moins un monstre que M. de Rosny n'a voulu le dire; ce qu'il y a de monstrueux chez lui, c'est une sorte de balancement entre le système pileux et le système dentaire, que l'on observe assez fréquemment. A mesure que les poils se sont développés chez l'Homme-Chien, les dents se sont résorbées; de telle sorte que s'il a beaucoup plus de poils qu'il ne lui en faut, il a beaucoup moins de dents qu'il n'en a besoin.

M. Léon de Rosny. Les Aïnos ont le système dentaire parfaitement développé.

Mme Clémence Royer. Le pelage développé de l'Homme-Chien consistait en des cheveux parfaitement identiques aux petits poils follets que nous avons sur le visage; c'était un prolongement de ces poils dont toutes les races européennes sont pourvues, et dont les peaux veloutées sont moins exemptes que d'autres.

M. Léon de Rosny. Il n'en est pas ainsi chez les Aïnos!

Mme Clémence Royer. Que les Aïnos aient des poils plus ou moins développés, cela ne les empêche pas d'être une race velue. Je n'ai pas entendu établir l'identité; j'ai dit seulement que, parmi les races actuelles, les plus voisines de ces phénomènes extraordinaires qui pourraient avoir un caractère atavique, étaient les Aïnos. Quant à l'Homme-Chien, si sa tête était couverte de poils, son corps en était moins pourvu; chez l'enfant, — que j'ai vu, — c'étaient des poils follets très développés, mais des poils follets. Voilà le fait.

J'ai parlé d'une analogie plus ou moins lointaine, et, de ce que les termes intermédiaires faisaient défaut, M. de Rosny a cru qu'il s'agissait d'identité.

M. Léon de Rosny. Ce n'est pas l'identité, c'est l'analogie, que je conteste!

LES PEUPLES DE LA FAMILLE ARYAQUE ET LEURS LANGUES.

Mme Clémence Royer. J'arrive maintenant à la question linguistique. Si je me le rappelle bien, j'ai dit en passant que dans toute l'Europe des populations blondes, brunies au contact d'une ou deux souches brunes, ont collaboré

longtemps pour former la langue que notre ami M. Chavée a tenté de reconstruire sous le nom d'*arya primitif*. Il est certain que cet arya primitif n'est pas sorti tout d'un coup du cerveau d'un philologue, comme Minerve du cerveau de Jupiter; que cette langue a mis beaucoup de temps à se faire; qu'elle s'est constituée mot par mot; mais que, parmi des populations dont l'organisation cérébrale était partout identique, cette langue a eu partout la même forme. Les migrations, les mélanges incessants de populations diverses, ont donné lieu à ces phénomènes qui se produisent aujourd'hui parmi nos patois.

Je citerai la langue romane, dont les formes générales sont connues; cela n'empêche pas que si vous allez en Suisse, vous trouvez d'un village à l'autre des différences dans les voyelles, dans les consonnes, dans les expressions, dans les tours et dans la prononciation. Ce qui se passe aujourd'hui au contact de nos langues civilisées a dû se produire bien plus encore dans la langue aryaque primitive que je considère comme ayant été commune à tous les peuples européens dans ses formes générales. Cela n'empêche pas que, probablement, dans ce qu'était la Gaule de ce temps-là, on pouvait avoir certaines racines pour désigner certaines choses, tandis que, dans l'Allemagne de cette époque, d'autres racines exprimaient les mêmes choses, ce qui fait que nous avons des synonymes, c'est-à-dire plusieurs racines exprimant la même idée.

M. Léon de Rosny. Ce n'est pas là ce que vous avez dit ce matin.

Mme Clémence Royer. J'ai dit que les populations aryaques, en sortant de l'Europe pour se rendre en Asie, ont dû, au contact des peuples de même race, mais formant des groupes nouveaux, recueillir une foule de mots et de racines.

M. Léon de Rosny. Vous avez parlé aussi de formes grammaticales.

Mme Clémence Royer. Non, j'ai parlé du lexique; j'ai dit que le lexique avait dû s'enrichir dans le voyage que les populations aryaques avaient fait pour se rendre d'Europe en Asie. Voilà quelle a été ma pensée.

M. Léon de Rosny. Comme bon nombre de nos collègues avaient compris différemment, je crois qu'il n'a pas été inutile de vous demander une explication.

Mme Clémence Royer. Pour rassurer votre conscience de linguiste, je vais faire mon *credo :* Je crois et confesse que la doctrine aryaque, au point de vue linguistique, est excellente; je l'accepte dans toute son étendue comme l'ont établie les grands maîtres, à condition que ce soit tout le contraire.

M. Léon de Rosny. Je suis grand admirateur de la manière dont Mme Royer exprime sa pensée et développe ses théories, mais je suis obligé de prendre la fin de son discours comme une plaisanterie, et je désire constater le fait : l'expression, évidemment, a été au delà de la pensée.

Mme Clémence Royer. Quand je parle du contraire, je me place au point de vue du sens de la migration, c'est-à-dire au point de vue ethnographique et historique.

M. Léon de Rosny. Je n'ai plus rien à dire.

M. le Président. La parole est à M. le D[r] Gaëtan Delaunay.

M. le D[r] Gaëtan Delaunay. M[me] Royer fait tout reposer sur un cheveu : je voudrais montrer que sa théorie est établie sur une base peu solide. Elle a parlé de populations blondes brunies au contact de deux souches brunes, ce sont ses expressions; qu'il me soit permis de faire observer, puisqu'il s'agit du système pileux, que lorsqu'on considère ce système chez tous les êtres vivants, on voit qu'au Nord, c'est le blond qui prédomine, et qu'au Midi, c'est le brun. Je ne parle pas seulement de l'homme, mais de toutes les espèces pourvues du système pileux.

Si l'on cherche l'explication de ces faits, on trouve que la couleur est due à l'influence du climat. Au Nord, le cheveu est blond parce qu'étant exposé à toutes les intempéries de l'air, à une température quelquefois très basse, il se trouve dans de mauvaises conditions de nutrition. Au Midi, le cheveu est brun, parce qu'étant exposé à des températures élevées, il est dans de bonnes conditions de nutrition; il y a donc des raisons extérieures, des raisons climatologiques, qui font que le cheveu est blond au Nord et brun au Midi.

Quand on laisse de côté cette question de climat, et que l'on considère la zone tempérée située entre le Nord et le Midi, on voit que la nutrition générale joue un grand rôle sur la couleur du cheveu.

Je suis de l'avis de M[me] Royer : Toutes les races ont dû commencer par être blondes avant d'être brunes. Il est possible, cependant, qu'une race brune, en dégénérant, devienne blonde : c'est une hypothèse que j'émets en passant.

Le nombre des blonds tend à diminuer en Europe. Actuellement, il y a des pays qui comptent les bruns et les blonds sur les registres de l'état civil. En Angleterre, par exemple, où l'on enregistre, à propos de chaque mariage, la couleur des cheveux des époux, on voit que le nombre des blonds diminue. En Allemagne, même statistique, même constatation de la diminution du nombre des blonds. D'ailleurs Schaffauser, qui a étudié la question, l'a constaté aussi. En France on a également reconnu qu'en Normandie, par exemple, le nombre des blonds diminue. Je connais des directrices d'école à Paris qui m'ont dit qu'il y a dix ans, elles trouvaient beaucoup plus de blondes parmi leurs enfants. J'en conclus qu'une race blonde, en évoluant, en se transformant, tend à devenir brune.

Ce n'est pas tout : si l'on considère le système pileux dans les deux sexes, on voit qu'il y a beaucoup plus de femmes blondes que d'hommes blonds. On pourrait supposer que les blonds et les bruns appartiennent à des races différentes, puisqu'on voit certaines races en conquérir d'autres. Mais cela ne peut pas se passer partout et il faut en conclure que le sexe joue un rôle sur la couleur des cheveux.

D'un autre côté, nous savons, nous biologistes, qu'il y a de grandes différences entre l'homme et la femme, surtout chez les peuples supérieurs; chez les peuples inférieurs, la femme est presque l'égale de l'homme et parfois même lui est supérieure. Mais chez les races supérieures, la femme est inférieure à l'homme, et nous constatons entre les deux sexes de grandes différences au point de vue de la nutrition, de la force et de l'intelligence.

Je ne veux pas entrer dans des considérations biologiques trop étendues; mais je puis vous dire que chez la femme le sang est bien moins riche en globules rouges, que les phénomènes de la nutrition sont beaucoup moins intenses, et c'est pour cette raison que ses cheveux sont plutôt blonds que bruns.

M. le Président. Je vous prie de ne pas vous appesantir sur ces détails qui nous mèneraient trop loin, et n'oubliez pas que la question que nous traitons en ce moment est celle des races aryennes.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Vous verrez que ma conclusion se rattache précisément à la question que vous discutez. «Tous les enfants sont blonds,» dit Victor Hugo. En grandissant ils deviennent bruns, et j'ai observé des cas de vieillards qui avaient été blonds dans leur jeunesse, qui étaient devenus bruns, et qui étaient redevenus blonds en vieillissant. Dira-t-on qu'ils avaient changé de race?

Maintenant, au point de vue de la constitution, on voit dans les traités de médecine, à l'article «Constitution», que l'anémie se présente chez les blonds. Nous constatons que, dans une même famille, s'il y a des enfants forts et d'autres faibles, les enfants faibles seront plutôt blonds que bruns, et cependant ils appartiennent tous à la même race.

J'ai fait ma thèse doctorale sur la comparaison des deux côtés du corps et j'ai trouvé que la couleur des cheveux n'était pas la même à droite et à gauche. Cependant là on ne peut pas dire qu'il ne s'agit pas de la même race, on ne peut pas admettre que le côté gauche soit d'une race et le côté droit d'une autre. Eh bien! les cheveux sont plus bruns d'un côté que de l'autre.

Le cheveu est blond en naissant et brunit peu à peu en poussant. Quand nous avons discuté la première fois cette question, il y avait là M. Silbermann, qui nous a dit: J'étais brun, j'ai fait une fièvre typhoïde, mes cheveux sont tombés, et ils sont repoussés blonds, puis ils sont redevenus bruns.

La nutrition du système pileux joue donc un grand rôle. Je ne veux pas entrer dans de grands détails, mais je veux montrer que l'on peut tirer des déductions précises de la science biologique. Voici, par exemple, un individu qui était faible; on le met au fer, et l'on voit ses cheveux noircir. Il n'a pas pour cela changé de race. Il y a eu là seulement l'influence de la nutrition générale sur la nutrition locale des cheveux.

Ma conclusion, c'est que les races, comme les individus, évoluent du blond au brun; c'est qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la couleur des cheveux et baser sur elle tout un système. Étant donné cette évolution, il faut prendre d'autres termes de comparaison comme la dolichocéphalie et la brachycéphalie, par exemple. Ce sont là, ce me semble, des bases plus solides que celles qu'a prises Mme Royer.

M. Halévy. Je demande la parole.

M. le Président. La parole est en ce moment à M. Madier de Montjau.

M. Madier de Montjau. Je serai très court. Je voudrais seulement compléter cet ordre d'idées et exprimer quelques doutes.

Il y a une chose qui me préoccupe singulièrement dans toutes ces questions de race, c'est que le premier mot et le dernier de toutes les explications c'est toujours la migration.

Je ne dis pas, — ce serait fermer les yeux à la lumière, — que les déplacements n'aient pas joué dans l'histoire des races un très grand rôle et que, par conséquent, quand on cherche ou l'habitat ou la race elle-même d'une nation, il ne faille pas tenir compte de ces déplacements, mais je me demande si, tous les peuples ayant eu et cru une genèse, qui invariablement contient la création d'un premier couple, je me demande spécialement si, nous autres Européens teintés de christianisme et de biblisme à des nuances plus ou moins profondes, nous ne sommes pas singulièrement dominés par les idées génésiaques de la descendance d'un peuple, d'un couple et d'un lien unique.

M. le Président. Vous êtes, je crois, un peu en dehors de la question.

M. Madier de Montjau. Dans la question des blonds et des bruns, je demanderais que l'on tînt compte de deux choses que les systèmes mettent constamment de côté. D'abord, de la résistance extraordinaire de certaines populations blondes dans des milieux fort brunissants, et ensuite de cet autre fait que l'on voit un grand nombre d'officiers anglais revenir des Indes avec des yeux bleus, mais avec des cheveux noirs, étant partis avec des cheveux blonds.

Quand il s'agit de climat, je voudrais que l'on tînt compte de faits comme celui-ci, c'est qu'en Danemark il y a une très grande partie de la population qui est brune et très brune, et que dans le Groënland la totalité de la population est noire.

Je voudrais, quand on voit des faits de persistance complètement contraires, d'un côté à l'idée de l'influence générale de l'habitat, et de l'autre à l'idée d'évolution, on en tînt compte et que la science classât les faits de façon plus complète et plus impartiale.

Quant à la théorie de la migration, je trouve qu'on en fait un singulier abus.

L'HABITAT PRIMITIF DES ARYENS.

M. Halévy. Je ne veux pas m'occuper de ces questions qui touchent à l'origine du genre humain. Je veux seulement ajouter quelques observations à la thèse principale de Mme Royer.

Mme Royer croit que la migration arienne ou si vous voulez indo-européenne est partie de l'Europe, qu'il y avait un noyau d'Ariens en Europe, d'où cette race se serait répandue en Asie. Cette idée peut être très juste et présente autant de probabilité que l'hypothèse contraire.

Seulement il y a des points sur lesquels je voudrais appeler votre attention. Je trouve qu'on a très bien fait de réunir ces deux questions : origine et migration des peuples ariens.

Mais pourquoi donc tous les écrivains, à peu près jusqu'à présent, ont-ils supposé pour l'habitat des Ariens une certaine contrée comme la contrée de Pamir? C'est tout simplement parce que ne connaissant pas à ce moment-là

les conditions climatériques de ce plateau, ils croyaient que c'était la contrée la plus convenable à la procréation d'une grande race.

Que le fait soit faux, je l'admets, seulement, ces savants ont cherché, toujours par instinct, un milieu qui convînt parfaitement à la genèse et au développement de la race que nous appelons *arienne*. Où ont-ils cru chercher ce milieu?

Ils ont d'abord cherché une contrée qui, d'après les légendes, se trouve reléguée un peu au Nord, parce qu'ils croyaient trouver là l'ancien Éden, c'est-à-dire un pays magnifique. Ils pensaient que, pour qu'une race se répande partout, elle doit avoir pris naissance dans un milieu très convenable à sa nature et à sa propagation. Aujourd'hui, nous faisons abstraction du plateau de Pamir parce qu'il n'est pas habitable, mais enfin l'idée qui l'avait fait désigner tout d'abord était, au fond, parfaitement juste.

Si l'on cherche l'habitat primitif des Ariens, il faut toujours le supposer sous un climat tempéré et dans un pays très fertile, dans un endroit qui pouvait produire une race bien douée, la nourrir et la développer d'une manière à la fois corporelle et spirituelle. Cette contrée doit se trouver, non pas en Europe, mais en Asie, bien que ce ne soit pas le plateau de Pamir, et voici pourquoi.

Vous savez fort bien que l'Europe avait autrefois un climat beaucoup plus rigoureux qu'aujourd'hui. Tout ce que nous trouvons dans les anciens auteurs nous apprend que l'Europe était couverte de glace, presque stérile et à peine cultivée. Le simple bon sens indique qu'un milieu de cette nature n'est pas du tout propre à produire, à nourrir et à faire développer une race supérieure. Nous devons donc chercher ce berceau dans un pays beaucoup plus avantagé par la Providence.

Où le trouverons-nous? Nous devons le trouver, d'après la nature des choses, — à coup sûr pas en Europe ni dans les steppes de la Russie, — mais dans un climat tempéré, dans la Bactriane, par exemple, dans l'Asie centrale, dans les contrées où le sol est fertile, et où la population a pu se développer avec facilité et de là se répandre dans toutes les directions sans rencontrer de sérieux obstacles.

On peut dire, en effet, que cette population, soit par quelque événement historique, soit par quelque autre cause que nous ne connaissons pas, a été arrachée de son foyer et poussée vers des régions inhospitalières. Nous avons la preuve de ce fait, non seulement par les Ariens, mais par les autres peuples. Je ne puis pas admettre que le Nord, tel qu'il est aujourd'hui, a pu servir de berceau à un peuple quelconque. Nous savons à quoi nous en tenir à cet égard pour la zoologie. Il y a des animaux qui ont voyagé vers le Nord et qui se sont assimilés au climat; mais ils n'y ont pas pris naissance. L'espèce humaine ne peut pas faire exception à cette règle. La race blanche a dû prendre naissance sous un climat très clément. Pour ce qui est de la race arienne, elle doit avoir son berceau dans l'*Arie* primitive, c'est-à-dire la Perse du Nord, le Kaboulistan et dans la Médie. Nous trouvons là, en effet, un sol parfaitement fertile, où une grande population peut se maintenir pendant longtemps et de là se répandre, sous l'influence de certains événements, dans les autres pays. Ceci est la condition climatérique.

A côté de la condition du milieu, qui me paraît très bien remplie par l'Asie et qui ne le serait pas par l'Europe, je demanderai au Congrès de faire attention à la question de fait. Pour déterminer l'habitat primitif d'une race, il faut savoir sous quel climat elle s'est le mieux développée: on ne doit jamais prendre pour point de départ un milieu où cette race est tombée en dégénérescence, mais bien le milieu où elle atteint le maximum de développement qu'elle peut atteindre.

Eh bien! que trouvons-nous? — et ici l'histoire est avec nous — que c'est en Asie que la race arienne a atteint le plus haut degré de civilisation.

Les grands royaumes de Bactres, de Médie, de Perse, sont comme des étoiles brillantes témoignant de l'immense développement de la civilisation arienne en Asie. Si nous sortons de cet endroit, où arrivons-nous? Nous arrivons en Europe. Mais en Europe la race arienne a été arrêtée dans son développement; si elle y a conservé quelque chose de sa civilisation primitive, elle n'y a pas fait de progrès. C'est à force de temps, sous l'influence incessante d'autres migrations et par le fait de son mélange avec d'autres races, que la race arienne est arrivée à se construire une organisation sociale en Europe.

Qu'était l'Europe avant l'époque des Césars? On n'y voit que des tribus demi-nomades. On n'y trouve aucune fondation de villes comparable à Ecbatane, à Balk, à Rhages, dans la Médie.

Les Grecs et les Romains seraient eux-mêmes très probablement restés dans un état demi-nomade, si la civilisation n'était pas entrée chez eux par l'immigration des colonies orientales de Cadmus et de Cécrops.

En Asie, au contraire, la civilisation arienne a rayonné partout jusque dans les pays du haut Nord où elle fit connaître aux populations touraniennes et autres des objets de civilisation qu'elles ne connaissaient pas. Les langues touraniennes marquent très souvent les idées de civilisation, et même les métaux, par des mots qui proviennent des langues ariennes. Ce sont les Ariens qui ont enseigné ces objets-là aux populations de la haute Asie. Les Ariens asiatiques étaient un peuple civilisateur. Les prédicateurs de l'Inde ont même réussi à convertir les populations innombrables de la haute Asie.

Non, cette race initiatrice, vous ne la trouvez qu'atrophiée dans la vieille Europe. Vous n'y trouvez que la force passive de Barbares intelligents, qui se laissent civiliser parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, d'abord par la conquête des Romains, qui introduisit parmi eux l'idée de l'État qui était tout à fait inconnue chez les Ariens d'Europe. Cette conception leur vient de Rome et de la Grèce; auparavant ils n'avaient que des chefs de tribus, et jusqu'à la domination romaine vous ne trouvez pas l'institution de royaume en Europe.

Je pense donc que la véritable civilisation arienne a une origine asiatique et que, par conséquent, l'habitat primitif des Ariens doit aussi être cherché en Asie. L'hypothèse de Mme Royer peut être vraisemblable en elle-même, et elle a été défendue par des arianistes d'une grande valeur. Mais cela ne doit pas nous empêcher de soumettre au Congrès quelques arguments qui me paraissent la rendre au moins fort douteuse.

M. Léon de Rosny. Quand il s'agit de localiser ce qu'on appelle le «berceau

des races aryennes », on oublie trop souvent de tenir compte des modifications considérables qui se sont opérées dans la topographie et la géographie des contrées de l'Asie occidentale, depuis des temps extrêmement reculés.

Il serait peut-être regrettable, en faisant la critique de la doctrine des savants qui ont cherché à déterminer le point d'irradiation de la race Aryenne, de ne pas songer, d'un côté, que toute la région du Turkestan a subi les modifications géologiques les plus formidables et les mieux constatées, et de l'autre, que la région comprise entre la mer Caspienne et la mer d'Aral, et probablement aussi une partie des terres situées à l'est de cette dernière, ont dû être anciennement recouvertes par les eaux.

En bien des endroits, cette région présente, encore de nos jours, un caractère très singulier : le sol y est constamment en mouvement, et la présence de l'élément humide, à une profondeur peu éloignée, y est manifeste. L'oreille appuyée sur le sable, on peut entendre le mouvement des flots. Ce fait m'a été signalé par plusieurs voyageurs.

J'ajouterai que les auteurs auxquels on attribue l'idée de placer sur le plateau de Pamir le berceau du genre humain, se sont rarement exprimés d'une manière aussi catégorique qu'on veut bien le dire aujourd'hui. La plupart d'entre eux ont indiqué, sans chercher à en préciser la place d'une façon formelle, la contrée où avait pu exister le foyer primitif de la civilisation, non pas seulement des Aryens, mais de toutes les grandes races du continent asiatique.

Quand il s'agit de questions d'origine, il est bien naturel que les savants hésitent, tâtonnent et ne cherchent point à donner à leurs hypothèses le caractère d'un fait positif et constaté. Ils ont procédé, en somme, suivant la meilleure méthode que puissent accepter les ethnographes, quand ils se décident à s'occuper de problèmes aussi obscurs, aussi incertains, pour ne pas dire aussi absolument insolubles. Ils ont demandé à l'histoire de leur indiquer les plus anciennes migrations connues; et quand l'histoire a été silencieuse, ils ont eu recours à la philologie qui leur a apporté son concours par la critique de la mythologie, des légendes et des transformations du langage. Je ne veux pas dire que cette méthode soit aussi sûre qu'on pourrait le désirer : je la considère comme imparfaite à une foule d'égards; mais, jusqu'à présent, c'est la meilleure qu'on ait employée en pareille matière, et ce serait peut-être se montrer rigoureux à l'excès que de la déclarer extra-scientifique. Bref, je ne la soutiens pas : je l'excuse.

J'ajouterai un seul fait qui se rapporte à mes propres études sur les peuples de race Jaune : il me paraît très probable que c'est vers cette région, — je dis vers, sans vouloir préciser davantage, — qu'historiquement parlant, en s'appuyant sur les documents écrits d'une antiquité et d'une légitimité également incontestables, on peut placer le berceau de la civilisation. Je fournirai tout à l'heure au Congrès quelques renseignements explicites à cet égard, mais en ce moment je craindrais de mettre le désordre dans la discussion, en vous communiquant le mémoire que j'ai préparé sur cette question [1].

[1] L'abondance des matériaux réunis pour cette séance nous a empêchés, très à regret, de publier le mémoire étendu que M. de Rosny avait mis à la disposition du Congrès et qui, d'ailleurs, faute de temps, n'a pu être lu à la séance. (Note du Comité de publication.)

M. Schœbel. En rapprochant ces observations de celles de M. de Rosny et de celles de M. le Dr Gaëtan Delaunay, je crois qu'on ne peut pas inférer de ce que ces plateaux sont arides aujourd'hui, ils le fussent aussi dans les temps antérieurs; car autrement nous devrions dire que le plateau de Perse et les plaines de Babylone n'ont jamais été habités. D'ailleurs les renseignements que nous avons sur le plateau de Pamir nous montrent qu'il a existé un peuple très communicatif qui l'a parcouru d'un bout à l'autre. On ne peut donc pas inférer de l'état actuel à l'état antérieur.

D'autre part, ce n'est pas aux travaux de ces savants, comme M. Halévy paraît le croire, que nous devons l'hypothèse d'un lieu d'émigration primitif qui serait la haute Asie.

Il y a une immense littérature, outre le *Rig-Véda*, qui contient des documents historiques, des traditions qui se continuent dans les brahmanes, les soutras orthodoxes, les Vedantas théologico-philosophiques, puis les épopées comme le *Ramayana*, qui contiennent les données historiques les plus importantes. Il y a là une foule d'indications qui font une échelle continue d'indications sous une forme purement légendaire sur ce séjour primitif de la race arienne.

Toutes ces légendes et toutes ces traditions nous montrent un pays au delà de l'Himalaya. Nous avons donc là des renseignements très certains qui indiquent qu'il y a eu, en effet, un habitat primitif. Mais il ne faut pas se figurer que cet habitat renfermait des millions d'hommes.

Il y en avait quelques milliers tout au plus qui s'en sont allés à la fois, comme cela a eu lieu pour l'émigration germanique. Il ne faut pas se figurer que les Vandales et les Goths, comme on l'a dit dans quelques livres, sont venus en grand nombre. Non; ils sont arrivés à force de longueur de temps.

Ils ont eu cependant des idées à eux, des idées de race, et dans ces idées se trouve principalement l'idée monarchique. Le prestige du sang a toujours joué un rôle immense chez les Ariens et c'est par là que s'est établie d'abord cette hérédité qui a abouti à la royauté, c'est-à-dire à la puissance politique et sociale. Ce qui le prouve, c'est que le mot germanique qui veut dire roi, signifie, « celui qui peut, qui a le pouvoir, » il n'est pas comme le mot latin et grec correspondant dérivé d'une tout autre idée. Cette forme politique de la royauté est donc bien une idée arienne.

M. Halévy. Je demande la parole.

M. le Président. Il y a en ce moment beaucoup de personnes inscrites pour la parole. Elle appartient en ce moment à M. le Dr Gaëtan Delaunay.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. M. Halévy a parlé de contrées favorables au développement des individus et des civilisations, et il a dit que ce développement n'avait pas pu avoir lieu ailleurs qu'en Asie, parce qu'il y a là des conditions climatériques favorables, un beau soleil, une température élevée. Mais nous tombons là justement dans la question que j'aurais voulu voir discuter d'après l'ordre du jour ainsi conçu : ethnologie, de l'influence du climat sur le développement intellectuel.

M. le Président. Je demande la permission de vous répéter que nous sui-

vons les questions dans l'ordre qui a été fixé par le Congrès lui-même, tout en laissant le privilège de prendre la parole aux membres qui sont inscrits pour une question annoncée à l'avance. Personne n'avait demandé la parole sur les questions de la deuxième section. Au contraire, le Congrès a exprimé le désir de continuer la discussion sur les races ariennes. Nous nous conformons à sa volonté.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je voulais faire observer que la chaleur est extrêmement nuisible au développement intellectuel et social. Elle est en train en ce moment-ci de tuer la moitié de l'humanité.

M. Halévy. Il ne s'agit pas de cela.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Vous avez parlé de l'Europe de glace, qui ne pouvait donner naissance à une civilisation.

M. Halévy. J'ai parlé des climats tempérés.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Vous avez dit que la civilisation n'avait pas pu se développer en Europe parce que l'Europe était trop froide.

Je proteste contre cette conclusion, et à propos de la thèse soutenue par M. Halévy, je ferai observer que le climat n'est pas tout et que la race joue aussi son rôle. Je suis d'avis que plus une race est inférieure, plus elle est précoce, et que ce qui s'applique aux races s'applique également aux sociétés.

Plus une société est inférieure, plus elle est précoce. C'est une loi de biologie générale. Les animaux évoluent beaucoup plus vite que nous. Un petit chien d'un an est plus intelligent qu'un enfant d'un an: cela ne veut pas dire qu'un enfant est inférieur à un chien.

Un Cochinchinois à quatorze ans est beaucoup plus intelligent qu'un Français de dix-huit ans. Cela ne veut pas dire que les Cochinchinois soient supérieurs aux Français. J'explique ainsi les civilisations anciennes de l'Égypte, de la Bactriane, de l'Inde. Elles appartiennent toutes à des peuples inférieurs, et comme preuve, vous voyez ce qu'elles sont devenues. Les Égyptiens actuels diffèrent-ils des Égyptiens qui ont fait la civilisation égyptienne? Ils ont évolué plus tôt parce qu'ils étaient inférieurs. Aujourd'hui ce sont les mêmes Égyptiens et ce sont des barbares à côté de nous. Je suis prêt à soutenir cette thèse, que nous sommes fils de notre sol, de notre climat, que la civilisation européenne est fille de l'Europe, qu'elle ne doit rien à la civilisation asiatique. Celle-ci nous a apporté sa langue; mais cette langue, nous lui avons donné une perfection qu'elle n'a pas su atteindre elle-même.

M. Halévy. Une langue ne se transforme pas.

Un Membre. On peut soutenir la thèse que les langues des peuples les plus civilisés sont devenues fort imparfaites. La langue anglaise est inférieure, à bien des égards, aux langues de l'antiquité et même aux langues ariennes de l'Asie.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. A tous les points de vue nous les enrichissons, vos langues ariennes. Elle sont plus riches aujourd'hui qu'il y a cent ans.

La langue qu'on nous a transmise a évolué. C'était un outil, que nous avons perfectionné et qui est devenu une langue magnifique entre nos mains.

M. Halévy. Il n'y a pas de langue plus magnifique que le sanscrit.

M. Léon de Rosny. Elle est supérieure à certains points de vue, il faut le reconnaître; mais elle se concilierait fort mal avec les exigences de la vie actuelle des nations européennes. C'était une langue remarquable pour le temps et le milieu où elle se parlait, et voilà tout.

Évitons, je crois, de nous appesantir sur de tels parallèles qui nous entraîneraient dans des discussions oiseuses.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Est-ce que vous croyez que l'évolution des langues est finie, et que dans deux cents ans notre langue ne sera pas supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui? C'est une question biologique. Au point de vue de la race et du climat, nous sommes les fils de notre sol, nous ne devons rien à l'Asie, qui est peuplée de sauvages, tandis que l'Europe est peuplée de gens civilisés.

M. Madier de Montjau. J'ai remarqué que Mme Royer a cité une autorité nouvelle, celle de M. Ujfalvy. M. Ujfalvy, nous a dit Mme Royer, affirme, pour les avoir visités pendant des années, géologiquement, compendieusement, que les plateaux de Pamir ne sont pas habitables.

Mme Clémence Royer. J'ai dit qu'il en revenait.

M. Madier de Montjau. J'ai supposé, d'après la netteté de votre affirmation, que c'était un géologue qui avait étudié profondément les régions supra-himalayennes.

Mme Clémence Royer. C'est lui qui a découvert les Tadjiks de M. Topinard.

Un Membre. Les Tadjiks sont connus depuis un temps infini.

M. Madier de Montjau. Je connaissais le livre de M. Ujfalvy sur les migrations des Touraniens. Une affirmation aussi importante que celle de M. Ujfalvy sur les terrains de Pamir me faisait croire qu'il s'était livré à des études géologiques approfondies. Mais, me dit-on, c'est un linguiste qui est allé parcourir le centre de l'Asie, et il en est revenu si promptement que je l'y croyais encore. Alors, comment M. Ujfalvy peut-il dire, si Mme Royer a bien reproduit son opinion, que ce grand plateau dont on a tant parlé n'est ni habité, ni habitable, et qu'il ne l'a jamais été?

Ce plateau de Pamir s'est formé par le soulèvement du sol de la région supra-himalayenne; il me semble impossible de juger de l'état de ces régions tel qu'il était il y a quelque mille ans, par ce qu'on en voit aujourd'hui en y passant à cheval ou à dos de chameau.

Donc l'affirmation de M. Ujfalvy, à cet égard, si elle a été lancée par lui, ne saurait avoir une grande valeur.

Mme Clémence Royer. Je regrette que M. le Dr Gaëtan Delaunay vienne de

partir parce que j'avais à lui poser des questions sur la théorie qu'il nous a faite. Si la mienne, comme il le dit, repose sur un cheveu, il me semble que la sienne donne un peu trop d'importance à la nutrition, qui explique tout selon lui.

M. le Président. Je vous prie de ne pas insister sur les points qui sont en dehors de la discussion.

Mme Clémence Royer. Je tiens seulement à faire constater ici que ni le sexe, ni la nutrition, ni l'âge n'ont une influence sérieuse et que l'on trouve des populations au Nord et très près du pôle, à tous les âges, en dépit du sexe et du climat. Je voulais simplement constater ce côté faible de la théorie de M. Delaunay. Maintenant M. Halévy a fait des objections d'une beaucoup plus grande valeur, que je voudrais discuter avec assez d'étendue.

D'abord, M. Halévy admet qu'il faut, pour une race, un berceau convenable. Ici je suis un peu d'accord avec M. Delaunay, et je pense que ce ne sont pas les régions du Midi et les régions intertropicales qui sont en général les plus favorables au développement des races. Nous avons toujours vu, au contraire, la civilisation se développer dans les climats tempérés. Est-ce toujours dans des climats très fertiles? Non, car, au contraire, le grand développement de l'industrie et de l'intelligence de l'homme est presque toujours dû à sa lutte contre les difficultés matérielles, et c'est justement lorsqu'il a occasion de lutter contre les rigueurs d'un climat, et contre la stérilité du sol, que son intelligence s'illumine et prend un plus grand développement. Ce ne serait donc pas là une objection.

Nous ne voyons pas davantage la civilisation venir du Nord, au moins dans nos climats tempérés. Elle est presque toujours venue de la Méditerrannée, c'est-à-dire du Sud au Nord. Il n'y a donc aucune raison pour admettre qu'une race civilisée soit descendue du Nord au Sud. Nous avons toujours, au contraire, vu les peuples barbares descendre du Nord au Sud, vers les peuples civilisés, dans notre zone tempérée.

Maintenant M. Halévy croit que l'Asie est un milieu plus favorable que l'Europe au développement de la race humaine. Il partage avec beaucoup de personnes cette illusion, que l'Europe quaternaire a toujours été envahie par les glaces. Oui, elle a été envahie, et même, il me semble que j'ai offert à M. Halévy une brochure où je parle du déplacement du pôle, et où je considère le pôle comme s'étant promené sur l'Europe à une certaine époque. Mais ce pôle s'est promené aussi bien autre part, et justement sur l'Asie. Vous trouverez, dans le compte rendu du Congrès de Géographie de 1875, un travail très étendu sur les phénomènes glaciaires en Asie, dans lequel il est dit que, justement, le pays qui est situé au nord du plateau de Pamir, est rempli de ~~marais~~ comme le centre de l'Europe. D'où il résulte que le pôle s'est promené et que l'époque glaciaire a existé en Asie comme en Europe. Il s'agirait seulement d'établir si l'époque glaciaire a eu lieu en Asie avant d'exister en Europe. Mais enfin, elle y a existé, et à cette époque-là, quand la glace envahissait les vallées de l'Onus, il est probable que les climats n'étaient pas beaucoup plus favorables qu'en Europe au développement de la race aryenne.

Il y a plus, c'est que nous devons avoir eu, en Europe, quelque chose d'analogue au tropique, car ce n'est pas pendant la période glaciaire que nous avons eu l'éléphant, l'hippopotame et le tigre, il a fallu que ce fût avant ou après la période glaciaire. Nous avons eu en Europe successivement des climats tropicaux et des climats tempérés. Nous avons eu, en un mot, tous les climats, ce qui serait parfaitement favorable à la formation des diverses races et à leur migration; parce qu'une race développée sous l'influence d'un climat doit suivre ce climat et ne reste pas sous un climat contraire.

M. Halévy trouve que cette infortunée race européenne est bien malheureuse d'être en Europe, et que ce climat barbare ne lui est pas favorable; cependant, quand elle en sort, elle a toutes les peines du monde à s'acclimater autre part. Elle ne s'acclimate même pas en Algérie. Bien mieux, quand les Anglais, qui ont un climat si rude, vont dans l'Inde, ils ne peuvent pas y élever d'enfants.

Néanmoins je sais que l'occident de l'Asie est beaucoup plus favorable au développement de la race humaine que l'Inde, et que la race européenne a très bien pu se répandre en Asie. Mais il ne me semble pas le moins du monde en résulter que la race humaine se soit développée d'abord dans l'Asie occidentale, si voisine de pays qui lui sont essentiellement contraires, si l'on en excepte l'Asie Mineure, qui est en quelque sorte une péninsule européenne, qui n'est séparée du Bosphore que par une sorte de grand fleuve, et qui fait partie de la géographie et de l'ethnologie européennes. C'est un fragment de l'Europe. Mais, à part ce pays, vous ne trouverez en Asie qu'un climat peu favorable à l'Européen. L'Arabie, le grand désert salé de la Perse et toute la Bactriane sont en quelque sorte envahis par le désert et ne peuvent être parcourus, pendant quelques mois de l'année, que par des populations nomades, qui vont, dans les autres mois, chercher un asile ailleurs. Croyez-vous donc ce climat beaucoup plus favorable à l'Européen que celui de l'Europe, que les vallées des Balkans et du Pô, que nos vallées de France et d'Espagne, et même que les vallées du centre de la Germanie?

M. Halévy prétend que le climat de l'Europe était autrefois beaucoup plus rude. J'avoue que je ne connais historiquement aucune raison pour le croire. Il était peut-être plus humide, plus couvert de forêts, mais il n'avait pas, je crois, une rigueur plus grande autrefois qu'aujourd'hui. Je parle des époques historiques, car, au point de vue géologique, depuis la période glaciaire, c'est une période chaude que nous avons eue en Europe.

Au point de vue du développement des nationalités et des civilisations, la race aryenne de l'Europe ne paraît pas, en effet, avoir eu la première initiative d'une rapide évolution. Mais parce qu'un peuple ne fonde pas de grandes monarchies, en est-il moins civilisé? On a dit : «Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire!»

A l'époque de la pierre polie, l'Europe était à peu près aussi civilisée que pouvait l'être l'Asie sous les grands empires. On n'y construisait pas, il est vrai, les pyramides de l'Égypte ou les monuments gigantesques de la Babylonie; mais, dans ces grands empires, les populations avaient à peine de quoi vivre et mouraient au service de grands potentats. Est-ce là la véritable civilisation? Les excroissances de la civilisation monarchique, de cette civilisation

des rois que M. Halévy prétend être de source aryenne, me paraissent, au contraire, d'invention chamite. Je ne vois pas que les premiers rois aient été inventés par les Aryens, ce sont plutôt les Aryens qui ont renoncé aux rois qu'ils avaient à tort empruntés des nations chamites. Je vois bien les dynasties fabuleuses des Perses et des Mèdes, mais je n'aperçois pas que le système de la monarchie dynastique soit propre aux Aryens.

M. Schœbel pense que le plateau de Pamir a subi des changements géologiques qui ont forcé les peuplades à s'en éloigner. J'ai dit, au Congrès d'Anthropologie, que le plateau de Pamir était inhabitable. M. Ujfalvy a visité une vallée où il a découvert des populations qui rappellent aujourd'hui le type celtique. Je n'ai pas contesté le fait; j'ai dit que, parce qu'on découvrait là des types celtiques, ce n'était pas une raison pour en faire descendre des peuples qui ont habité l'Europe il y a dix mille ans. Je ne puis donc pas admettre cette filiation contraire à la chronologie. Ce pays n'est pas habité, il n'a jamais été habitable. C'est même à tort qu'on lui a donné le nom de plateau; c'est plutôt un groupe montagneux, avec des vallées. Nous savons qu'en Suisse, tandis que les villages sont au pied des montagnes, quelques familles seulement habitent les flancs de ces montagnes, en hiver, enfermées par les neiges quelquefois pendant sept ou huit mois. Rarement elles y restent toute l'année. Les plateaux de l'Himalaya en Asie sont dans les mêmes conditions que ceux de l'Europe; on y va pendant quelques mois de l'été pour y faire paître les troupeaux et on en redescend à l'approche de l'hiver. C'est dans ces conditions qu'on peut dire que ce sont là des pays inhabitables d'une façon continue et qui n'ont pu être le théâtre d'une civilisation bien assise.

Quant aux autres groupes de montagnes, comme l'Indou-Koh, ce sont des pays que l'on ne fait que traverser. En général, dans tous les groupes montagneux on trouve des traces erratiques de populations antérieures; on rencontre là les derniers vestiges des races vaincues qui sont venues s'y réfugier, tandis que les plaines et les vallées étaient occupées par les races conquérantes. C'est dans les grandes plaines du midi de l'Europe, c'est sur les plateaux et les vallées d'une altitude moyenne de l'Asie occidentale que nous devons rechercher le développement et même la source probablement originelle de notre civilisation.

Un Membre. Je ferai remarquer qu'en insistant sur la question relative à la possibilité d'habiter le plateau de Pamir, nous arriverons à une question importante, mais qui est posée d'une façon trop vague. Il y a plusieurs espèces de régions dans le plateau de Pamir, et ces régions ont changé pour ainsi dire leur caractère d'âge en âge.

Ainsi la province persane de *Dechti-Haverar*, longtemps considérée comme défavorable à la population, fut jadis très florissante et on la considère comme devant un jour redevenir une des parties les plus fertiles de la Perse.

Si l'on tient compte des incessantes variations auxquelles ont été soumises ces régions, leurs plateaux, leurs plaines, leurs vallées, on ne peut douter qu'il faille entreprendre des recherches minutieuses, longues et patientes, avant d'affirmer, comme divers orateurs ont cru pouvoir le faire, que telle

région, tel plateau n'était pas habitable dans l'antiquité; et cela parce qu'en se promenant à cheval, un voyageur n'a point aperçu sur sa route une population quelque peu dense et stable. Pour se prononcer sur l'habitabilité du Pamir, il faudrait qu'on envoyât dans ce pays une commission d'hommes compétents, qui y séjourneraient pendant assez longtemps. Et même, quand cette commission serait composée d'hommes éminents dans les sciences naturelles et autres, elle aurait bien de la peine à se prononcer sur l'habitabilité de ce plateau, il y a dix ou vingt mille ans. Je crois donc que Mme Clémence Royer n'a pas à insister sur cette théorie qui est l'écho d'une doctrine ou d'une assertion d'un auteur qui n'a plus guère d'autorité scientifique aujourd'hui.

M. Madier de Montjau. Cette assertion me paraît téméraire.

Un Membre. J'ai visité le Pamir et l'Indu-Koh il y a quelques années : d'autres voyageurs y passaient au même moment; certaines hypothèses, certaines doctrines se sont produites à cette occasion, et, bien qu'il s'en trouve parmi elles qui soient admises comme étant les résultats de l'expérience, de l'observation, je dirai néanmoins qu'il est dangereux de s'appuyer sur de pareilles idées quand il s'agit de donner une opinion sur un groupe considérable de montagnes comme celui que j'ai traversé rapidement, mais sans en faire une exploration sérieuse et approfondie.

Il suffit de passer quelques heures au milieu des Apennins, pour savoir que quiconque ne les a visités que d'un côté, a une idée insuffisante de ce groupe montagneux. Il ne faut donc pas s'exposer à établir une doctrine qui ne supporterait pas la moindre critique.

M. le Président. Ce serait la science de l'hypothèse.

M. Schoebel. — La contrée dont il s'agit a totalement changé : antérieurement, elle n'était pas dans les conditions où on la trouve de nos jours. Nous savons, par le *Vendidad*, qu'une irruption de froid subite a chassé du plateau de la haute Asie centrale la branche si ancienne de la race aryenne.

Mme Clémence Royer. Une montagne est toujours une montagne.

M. Schoebel. C'est incontestable; mais outre que certaines montagnes ont été englouties, celles qui sont restées en place ont assez fréquemment subi de tels changements climatologiques, qu'elles se sont trouvées transformées du tout au tout.

Quant aux grandes dynasties indiennes dont, par erreur sans doute, on a nié l'existence, nous les connaissons toutes, notamment celle des Mauryas, comme nous connaissons la grande dynastie des Goths, en Europe.

M. le Président. La parole est à M. Théodore Ber, pour la lecture d'un mémoire sur l'ethnographie péruvienne.

RECHERCHES ETHNOGRAPHIQUES

SUR LA BOLIVIE ET L'ANCIEN PÉROU,

PAR THÉODORE BER, DE LIMA.

Les ruines de l'antique cité de Tiahuanaco doivent tenir une grande place dans les études des savants qui s'occupent de l'ethnographie du centre de l'Amérique du Sud. Je connaissais ce qui a été publié sur ces ruines. Ce sont de fort beaux livres. Je les ai revus après avoir étudié les choses sur place, et je suis loin de pouvoir parler avec éloge, sans réserves formelles, de ces publications qui ont surtout le mérite d'avoir appelé l'attention sur une question importante.

Ces ruines, situées en Bolivie, sont un des objets favoris des recherches et des spéculations des américanistes boliviens. Je dis spéculations parce que les hypothèses abondent, et que c'est en grande partie sur les restes de cette antique cité que se fondent tour à tour les partisans et les détracteurs de la race aïmara et de la race qquichua pour conclure à la civilisation supérieure et antérieure de l'une ou de l'autre de ces deux races. J'ai dit que Tiahuanaco est situé en Bolivie, province de la Paz, et ce pays spécial est l'habitat principal des populations aïmaras. Je n'ai plus besoin de dire que les savants boliviens, parmi lesquels se comptent les aïmaracites les plus autorisés, tiennent généralement pour l'antériorité de la civilisation aïmara. Selon eux, les Qquichuas auraient été des envahisseurs barbares, Tiahuanaco serait une grande œuvre architecturale des Aïmaras; la destruction de ces édifices grandioses serait le fait des Qquichuas vainqueurs. Les Qquichuas auraient été des Vandales.

Aussi, quand j'ai énoncé une opinion contraire, n'ai-je pas été populaire à la Paz. Cependant je n'avais pas conclu à la légère et sur des études de seconde main dans les livres. J'ai vécu sur les lieux trois mois entiers, quoique le pays soit aussi rude et inhospitalier que possible, quoique la vie y soit difficile à un point que vous pourriez malaisément imaginer. J'ai passé trois mois au milieu de ces ruines, examinant tout, mesurant les pans de mur et les pierres, prenant des croquis, exécutant des fouilles, collectionnant et comparant les objets exhumés. Des crânes, des morceaux de sculpture en pierre, en bois, en corne, provenant de mes efforts à Tiahuanaco, figurent dans ma collection exposée au Trocadéro, et resteront, j'espère, dans les musées de France, où les archéologues pourront les étudier après la clôture de la grande Exposition.

J'aime à placer ici un mot de souvenir, d'amitié et de remerciement pour un Italien des plus intelligents, M. Bernardi, qui a été mon compagnon fidèle dans ce sauvage pays, et qui y a secondé tous mes travaux avec un rare dévouement. De plus, j'avais, à mes frais, amené sur les lieux un photographe fort habile; sous ma direction, il releva les points de vue les plus importants et un certain nombre de détails de grande valeur, entre autres le grand portique qui, à ma connaissance, n'avait jamais été étudié antérieurement, et que j'ai, avec une certaine surprise, retrouvé à l'Exposition, en plâtre,

grandeur d'exécution. Est-ce un moulage? Mais ce moulage me paraît fort imparfait. Je ne crois pas qu'un moulage ait pu être exécuté sur place. Mes photographies sont authentiques et on pourra comparer. Elles resteront à la disposition du Ministère de l'Instruction publique.

J'avais vécu vingt ans au Pérou, j'en avais visité toutes les cités antiques principales. Je connaissais à peu près toutes ses ruines de pierres et de briques ou pour mieux dire de pisé (*adobé*). Honoré d'une mission scientifique par notre Ministre de l'instruction publique, j'avais étudié plusieurs stations préhistoriques; notamment, j'ai, le premier, je crois, opéré des fouilles méthodiques à Ankon, qui a été fort brutalement exploité immédiatement après. J'apportais donc à Tiahuanaco au moins une bonne dose de tact pratique, et une grande habitudes des monuments incasiques. Eh bien la près une consciencieuse étude et des réflexions longues, je suis arrivé à cette conviction que les ruines de Tiahuanaco appartiennent à une époque antérieure à la civilisation incasique.

Voici mes raisons: Comme ensemble, le style architectural à Tiahuanaco diffère très sensiblement des styles incasiques, si faciles à constater au Pérou. Les blocs de pierre sont beaucoup plus volumineux, ils sont tous dressés en plans à angles droits et vive arête. Ceux surtout de ces blocs qui sont restés à nu portent des traces de dégradation lente et générale, attribuable uniquement à l'action de l'atmosphère, traces qui prouvent que cette action s'est exercée pendant un nombre de siècles bien supérieur à la longueur de la période qui nous sépare de l'établissement des Incas.

Un Membre. Avez-vous, dans votre longue expérience du Pérou et de la Bolivie, trouvé des qquipous, des inscriptions ou des signes représentant bien ou mal les caractères d'une écriture quelconque figurative ou didactique?

M. Théodore Ber. Des qquipous, jamais. Je n'en ai point trouvé d'antiques. Je n'en ai pas vu de modernes, quoiqu'on dise que quelques peuplades indigènes les emploient encore. Je crois pouvoir affirmer qu'ils étaient purement incasiques. Dans une publication récente faite à Paris, j'ai constaté que les figures sculptées que l'on trouve dans ces régions sont couvertes, à la base surtout, de lignes fines, très fines. Nul, je crois, n'a tenté de les déchiffrer. Mais elles ne présentent pas l'aspect de lignes simplement, savamment ou artistiquement ornementales. La première impression est celle que fait naître une inscription d'un style inconnu. D'autres séries de ces lignes serpentent autour des oreilles, du nez, de la bouche; quelquefois, j'ai remarqué des séries de points qui semblent figurer des larmes. En tout cas, rien de cela ne ressemble à aucune écriture de l'ancien monde; mais on reste sous cette impression que les tracés sont là pour fixer un historique, je ne sais lequel, au moyen de lignes élémentaires rapprochées des organes de nos sens principaux.

Je retrouve ces lignes sur les portiques de Tiahuanaco. Je retrouve les lignes dont j'ai parlé et les marques de larmes, sur un grand nombre de figures, toujours avec le même caractère précis, toujours semblables. Puis, dans d'autres figures, des séries de lignes différentes, toujours autour du nez, de l'œil, de la bouche, mais en évolution différente, et je persiste de plus en plus à ne

pas y voir un caprice d'ornementation. Je ne puis m'empêcher de croire à une signification, à une méthode, au moins à une intention graphique.

Je ne veux pas me laisser aller aux hypothèses. J'entends rester dans le simple énoncé de mes observations personnelles. Cependant je crois pouvoir ajouter quelques considérations.

Les populations qui entourent Tiahuanaco sont encore des Aïmaras et des Aïmaras purs, je crois; race très différente des Qquichuas et parlant une tout autre langue. Cette langue, je l'ai étudiée consciencieusement avec les livres anciens et modernes, je l'ai étudiée avec les indigènes, ce qui vaut mieux pour un idiome semblable. Le premier résultat de mes études, c'est la conviction que l'idiome contemporain représente l'idiome antique. Un idiome contemporain n'a pas les caractères préhistoriques que je relève dans l'aïmara. Et ces caractères préhistoriques, je ne les retrouve pas dans le qquichua. L'aïmara, selon moi, est donc plus ancien que le qquichua. J'ai rédigé mes études aïmaras en un travail spécial que j'ai remis à M. Madier de Montjau qui doit le publier dans les *Archives* de la Société Américaine de France.

Les formes grammaticales aïmaras qui me paraissent justifier mon opinion sur son antiquité supérieure à celle de la langue qquichua, sont le polysynthétisme, son agglutination prolongée, indéfiniment prolongée, et le génie de la proposition qui, dans l'aïmara, respire toujours la pensée, l'action d'une collectivité, jamais d'une individualité. L'individu ne s'y affirme, ne s'y nie jamais. C'est la langue d'un peuple vivant, matériellement et moralement, sous une direction supérieure pesant sur toutes les manifestations de sa vie.

Un Membre. Les Aïmaras, selon vous, seraient-ils communistes?

M. Théodore Ber. Oui, je pense que ces populations ont passé par une forme de gouvernement communiste, et toute leur manière d'être s'en ressent encore profondément. Le sentiment communautaire, l'existence par masses, y est encore intime, très observable. Dans la langue aïmara, on ne trouve jamais le verbe qu'exprimant l'action collective. On n'y saisit jamais le moi affirmant l'activité individuelle, revendiquant la responsabilité, la dignité humaine. C'est toujours la dépendance, l'effacement d'un homme dans une masse d'hommes. Cette langue a été dépassée par le qquichua; celle-ci est bien moins rude, moins imparfaite, moins vague; elle est plus souple. Elle me semble par conséquent appartenir à un peuple plus avancé et être moins antique.

L'observation des ruines de Tiahuanaco m'a amené à penser que les Aïmaras furent les envahisseurs, les destructeurs d'une civilisation antérieurement établie dans ce pays, et que postérieurement les conquérants ont été soumis à leur tour. La tradition locale est que les Incas étaient originairement les maîtres du pays, qu'ils en furent chassés, qu'ils se réfugièrent dans l'île du Soleil, sur le lac Titicaca, qu'ils en sortirent au bout de plusieurs siècles pour fonder le Cuzco, et revinrent de là pour dominer encore à Tiahuanaco.

Dans la toute vaste région qui comprend le Pérou, l'Écuador, une grande partie de la Bolivie, le Chili et jusqu'à la Patagonie et au Paraguay, le souvenir et la légende placent le nom des Incas partout, et, jusque dans l'antiquité la plus reculée, l'imagination populaire fait de tous les empires créés, renversés ou

relevés les fastes de grandeur ou de décadence des Incas. Ces traditions ne rapportent que les faits grossièrement constatés. Elles ne posent aucune date et appellent une critique sévère et fort difficile.

Cet ordre dans les faits historiques n'était pas admis par les érudits de la Paz quand je visitai cette capitale; j'ignorais, quand je manifestais mes conclusions, que ces hommes honorables et très érudits mettaient un patriotique orgueil à soutenir la haute antiquité de la civilisation aïmarienne. Mes conclusions froissèrent ces sentiments et je fus l'objet de reproches très vifs.

J'ai dit la tradition populaire et l'opinion contraire des savants boliviens. Ma propre opinion semble d'abord appuyer la tradition. Cependant je me borne à dire que je crois les monuments de Tiahuanaco plus anciens que la civilisation incasique historiquement connue. Il ne s'ensuit pas que je croie incasique la civilisation qui a construit Tiahuanaco, augmentant l'antiquité des Incas. Et, en effet, j'ai noté de grandes différences entre cette architecture et les monuments incasiques du Pérou.

Voici les faits : les ruines de Tiahuanaco peuvent être considérées comme formant trois groupes. Le premier, le plus important, *Akapana*, comprend un téocalli au pied duquel sont les restes d'un grand palais ou temple, où se trouve le portique dont j'ai parlé tout à l'heure. Le deuxième groupe, *Puma-Punka* (porte du lion), se compose des restes d'un édifice dont la destination n'est encore appréciée à aucun degré. Là se trouve un vaste chantier de pierres taillées, qui semblent prêtes à recevoir leur emploi, mais n'avoir jamais été mises en place. Dans le troisième groupe, *Canta-hallita*, se trouve la pierre sur laquelle d'Orbigny a cru voir taillée une croix. J'ai vu cette pierre, je l'ai bien regardée et je n'y ai pas retrouvé le symbole chrétien. *Canta-hallita* est encore comme un chantier de pierres éparses.

Puis, si de Tiahuanaco nous suivons les bords du lac Titicaca, en passant par la *desaguadero* (décharge, refuite), nous trouverons, à une distance de 90 kilomètres au Nord-Ouest, d'abord la presqu'île de Copacabana, et puis plusieurs îles, notamment l'île du Soleil. Dans ces îles, il existe des ruines importantes encore, mais bien inférieures à celles de Tiahuanaco. En acceptant la tradition, on concevrait qu'elles sont l'œuvre des Incas en fuite, œuvre provisoire d'une grandeur qui n'avait pu encore se relever.

En acceptant la tradition, on arriverait à penser que les vainqueurs devant lesquels fuyaient les Incas, ou ces prétendus Incas, venaient du Sud ou du versant oriental des montagnes.

Mais, je le répète, méfions-nous de toute cette tradition. Ces constructions, selon moi, sont vieilles de beaucoup plus de mille ans, et l'apparition historique des Incas ne remonte qu'au VIIIe siècle de notre ère chrétienne.

Il importerait, d'une part, que les ruines de Tiahuanaco fussent scientifiquement comparées à celles du Pérou pour établir architecturalement l'analogie et les dissemblances. Par là, on s'acheminerait à savoir si Tiahuanaco était oui ou non incasique, — et dans ce cas, il resterait à comprendre pourquoi la langue aïmara seule et pure subsiste dans le pays, — ou si Tiahuanaco a été l'œuvre d'une civilisation non incasique. Puis, il faudrait étudier minutieusement Tiahuanaco, puis les îles, et comparer les sciences de ces deux

localités entre elles pour contrôler encore la tradition, et voir s'il y a un lien de filiation entre les deux architectures.

En attendant ces études qu'il m'a été impossible de faire et qui seront longues et difficiles, même pour un architecte archéologue, je fournirai quelques renseignements spéciaux, neufs et assez précis, je crois, pour avoir leur prix.

Il y a à Tiahuanaco, Akapana proprement dit, les restes d'un temple ou palais, qui mesurait 128 mètres de façade sur 33 mètres de profondeur.

Cet édifice possédait des portiques remarquables, entre autres celui dont j'ai apporté la photographie exacte et dont la reproduction en plâtre, vue à l'Exposition, me paraît inexacte. On ne trouve là aucune voûte, aucune trace ou indice de couverture, rien qui indique la hauteur réalisée ou projetée du monument. Cependant cette hauteur devait être fort médiocre : cela résulte pour moi de ce fait, que tous les murs sont faits de pierres debout, levées sur leur plus grande longueur. Quand ces pierres étaient liées horizontalement, c'était au moyen d'un huit de chiffre, creusé moitié dans chaque pierre et rempli de métal fondu. Verticalement, c'était au moyen d'une manière de mortaise ou de tenon taillés dans les deux pierres superposées. Pas de trace de fenêtres.

Les portes avaient leurs deux jambages et leur linteau en pierre. Mais ces jambages résultaient naturellement du mode de construction des murs, tel que je l'ai expliqué.

Au nord et au sud de ces édifices, se trouvaient plusieurs constructions secondaires. Ces constructions, bâties en pierres moins grandes, sont en ruine complète. Elles étaient plus faciles à détruire.

Comme le grand édifice, ces constructions accessoires étaient faites de pierres carrées, régulières et toujours sans aucun ciment. Nulle part, rien qui rappelle les constructions étrusques ou pélasgiques en pierres parées ou non parées, mais d'échantillons très variés, et se juxtaposant sous tous les angles. Tout est parallélogramme régulier et dressage à angles droits, surfaces planes et vive arête.

Tiahuanaco Puma-Punka est une construction inachevée, entourée d'un véritable chantier de pierres brutes, ou dont la taille est achevée ou seulement commencée. Un certain nombre de ces blocs mesurent 7^{m},85 de long sur 5^{m},80 de haut et 1^{m},50 d'épaisseur; masses énormes, surtout quand on voit quelques blocs égaux à ceux-là déjà mis en position.

Ces pierres ressemblent au grès rouge et au granit noir de nos pays. J'en ai apporté des échantillons. La première impression qu'on reçoit en contemplant ces matériaux en préparation à côté de cet édifice commencé, c'est qu'on est en présence d'un chantier abandonné depuis quelques jours seulement, tant les traces d'un travail habile semblent récentes et les lignes pures et bien conservées. Mais l'action de l'atmosphère a laissé sa trace sur ces pierres exposées à toutes les intempéries de l'air; l'intensité de cette action est connue, et par là, j'arrive non pas à fixer la date de l'invasion qui a tout bouleversé à Tiahuanaco, mais à la reporter vaguement bien en arrière de la période incasique historique. Toujours est-il qu'on ne peut, en présence de cette œuvre commencée, se défendre de la pensée que la destruction a été accomplie par

des vainqueurs inhabiles même à reprendre le travail commencé par les vaincus, et les Incas étaient grands constructeurs.

Un Membre. Félicitons-nous d'avoir prié M. Ber de prendre la parole.

M. Éd. Madier de Montjau. Il faut que le succès de cette première communication constitue, pour M. Ber, un engagement de revenir bientôt sur ses travaux en Amérique. Comme ayant l'honneur de présider la Société Américaine de France, je ne puis que féliciter l'Exposition et le Congrès de la collection et des études que rapporte à la France le plus nouveau des membres de cette société.

Mme Clémence Royer. D'après M. Ber, les Aïmaras n'ont rien construit ni réparé. Pourtant ils sont encore en masse dans le pays. N'a-t-on pas trouvé, dans les fouilles qui ont été opérées par lui ou par d'autres, des crânes déformés?

M. Théodore Ber. Oui, Madame, et j'en ai rapporté plusieurs que vous pouvez examiner au Trocadéro.

On me demande d'expliquer l'étymologie du nom de *Tiahuanaco*. Il en existe trois : une est légendaire; une autre est géographique, et c'est la préférable; une troisième est plutôt pittoresque que géographique, et je l'écarterai comme la première.

Voici la légende. Un souverain reçoit sur les bords du lac Titicaca un message important des mains d'un courrier épuisé de fatigue. *Huanaco*, *guanaco*, *llama*, animal rapide. Le souverain compatissant dit au malheureux esclave : « *Tia guanaco*, assieds-toi, mon pauvre guanaco, mon brave coureur. » La ville fut bâtie au lieu où le fait s'était passé, et son nom en perpétua le souvenir.

Tiahuanaco veut dire aussi un contrebandier qui vit et court comme un guanaco sur la Cordillère. Mais Tiahuanaco, s'il a pu être difficilement un centre de contrebande, pourrait plus difficilement encore être considéré comme perché sur la montagne.

L'étymologie que je préfère est celle des Aïmaras eux-mêmes. Selon eux, *Tiahuanaco* signifie « rivage desséché » ou « sis au bord des eaux ». Or, cette ville de Tiahuanaco n'est qu'à 4 lieues du lac, et je ne doute pas que ce lac ne se soit rétréci très notablement : il subit encore un desséchement continu. J'ai des preuves matérielles que les eaux ont autrefois couvert toute la plaine. Aujourd'hui une partie exiguë de cet espace est occupée par le lac.

Mme Clémence Royer. D'où proviennent les grandes pierres de Tiahuanaco?

M. Théodore Ber. De carrières situées à 15, 20 et 30 lieues de distance. On ne peut comprendre comment, dans un pays où le cheval n'existait pas, le bœuf non plus, où des grandes routes n'ont jamais existé, on a pu transporter de tels blocs à de telles distances. On a avancé que ces blocs étaient une pierre artificielle. C'est insoutenable.

Mais si vous admettez ce que j'ai avancé, qu'autrefois le lac baignait en quelque sorte la ville, le problème sera simplifié sensiblement. Vous le trouverez peut-être résolu si vous m'accordez un instant de plus. Je crois avoir

été conduit par une sorte de divination, si ce n'est par le hasard, à ces carrières des édifices qui nous occupent. Selon moi, elles sont dans l'île du Soleil. La matière est identique et les traces d'exploitation sont évidentes. Je ne parle que du granit. J'ignore d'où provient le grès rouge.

Arrivés à ce point, nous voyons que le transport par eau a été probablement le moyen employé. Reste à savoir si l'état de la navigation indigène antique permettait de l'employer. Or, à cette heure, les Aïmaras se servent, sur les bords du lac, de batelets (en aïmara, *balsas*) faits en ajonc, et qui ont une grande puissance de flottaison. Ces légères constructions ont à coup sûr un grand caractère de barbarie antique. Le même système est employé pour opérer sur ce lac des traversées de 40 à 50 kilomètres. Pour ces traversées, et sur le même système exactement, on construit encore de grands bacs qui portent jusqu'à cent personnes, c'est-à-dire un poids moyen de 5,000 kilogrammes au minimum.

Eh bien! je ne puis trouver aucune difficulté à admettre que les constructeurs antiques de Tiahuanaco avaient des *balsas* doubles et triples de ces grands bacs et portant par conséquent 10 à 15 tonnes pesant. Ces *balsas* sont formés de faisceaux d'ajoncs reliés entre eux par des traverses et des câbles. Comme nos radeaux, ils peuvent être indéfiniment amplifiés. Ils n'ont ni pont ni entrepont, et à peu près point de bordage.

Ce transport par eau une fois admis, il ne restera pour le transport de nos blocs qu'une question de roulage au départ et à l'arrivée, et ceci n'est pas une difficulté sérieuse.

Je tiens à l'étymologie linguistique des Aïmaras pour Tiahuanaco, parce que, si on l'adopte, si géographiquement on la justifie, et c'est fait, j'arrive, un peu d'imagination aidant, à expliquer le transport de ces énormes blocs de pierre.

Un Membre. La communication qui vient d'être faite appelle l'attention sur un fait ethnographique important. La théorie adoptée par tous les américanistes était que la langue aïmara serait plus ancienne que la langue qquichua. M. Théodore Ber vient de nous donner des raisons nouvelles à l'appui de cette thèse.

Un autre fait avancé par lui, c'est celui de la supériorité de la race qquichua sur la race aïmara. Il résulte des documents publiés par M. Ternaux-Compans que l'invasion qquichua aurait contribué à diminuer le mouvement de la civilisation aïmara et à lui retirer tout moyen de développement progressif. M. Ber tend à ruiner ce système.

M. Théodore Ber. Si les Aïmaras avaient été vaincus, comme ils sont restés maîtres du pays, ceci est évident, ils auraient relevé leurs monuments. S'ils ont été les victimes d'une invasion, les envahisseurs étaient des sauvages ou au moins des barbares. Les ruines de Tiahuanaco n'ont pas un caractère de vétusté antérieur seulement à la période incasique, mais un caractère de vétusté beaucoup plus reculé.

M. Castaing. Vous avez constaté que les Aïmaras étaient une population

communiste. Il importe que ce fait soit bien élucidé. C'est aux Aïmaras, plus qu'aux Qquichuas, qu'on a attribué ce caractère, mais on a des données très vagues sur les Qquichuas. On a dit que l'une et l'autre population avaient le même caractère général. M. Ber le conteste. Sa communication nous met en garde contre la possibilité d'une grave erreur.

M. Éd. Madier de Montjau. M. Ber nous représente les Aïmaras comme une population communiste : voilà un premier fait. Le gouvernement des Incas était un gouvernement communiste, patriarcal, centraliste : voilà un second fait. Mais un troisième fait, c'est que les Incas ont régné sur des populations très considérables, successivement soumises et très différentes; et la langue qquichua a été imposée à plusieurs de ces races annexées. Nous ne savons pas assez exactement ce qu'était la race qquichua pour conclure que le génie des Incas était le génie propre de leurs sujets.

Quant à l'analogie entre les Qquichuas et les Aïmaras, elle est loin, selon moi, d'être suffisamment établie, et M. Ber ne l'admet pas. D'un côté, il voit dans les Aïmaras un peuple incapable de grandes constructions. De l'autre, il combat savamment le système qui montre les Aïmaras victimes d'une invasion, surtout d'une invasion incasique.

Cependant les ruines de Tiahuanaco sont là sous nos yeux, et c'est un quatrième fait. Elles sont, dans l'opinion raisonnée de M. Ber, renversées depuis plus de siècles que n'a vécu le nom des Incas.

Ce quatrième fait aurait une plus grande portée.

Qui a élevé ces constructions? Qui les a réduites en ruine? — Deux grandes questions ethnographiques. — Pour qu'elles aient leur utilité, il faut d'abord en faire des questions de dates, approximatives au moins. Nous ne sommes pas, je crois, près de les résoudre, mais après ce que nous venons d'entendre, il me semble que nous pouvons déjà nous tenir critiquement en garde contre de graves erreurs, ainsi que l'a dit l'érudit américaniste qui nous préside, et déjà ne procéder qu'avec uue méthode sûre.

Si les Aïmaras n'ont pas relevé Tiahuanaco, c'est qu'ils ne l'avaient pas édifié, dit M. Ber, et je pense comme lui. Le destructeur de Tiahuanaco n'est pas le régime incasique, et il donne de puissantes raisons à l'appui de son opinion.

Conclusion possible, peut-être : il y a eu sur le *rivage desséché*, *au bord des eaux*, une civilisation étrangère et antérieure au pouvoir incasique. Cette civilisation a disparu longtemps, longtemps avant l'établissement historiquement apparent des Incas. Les Aïmaras ne seraient-ils pas les destructeurs? Si la conclusion hypothétique que je propose est fondée, l'histoire du centre de l'Amérique du Sud s'allonge considérablement dans le passé, peut-être d'un juste milieu entre les amplifications désordonnées et sans mesure de Montesinos et les rapetissements arbitrairement coordonnés de Garcilaso de la Véga.

Mme Clémence Royer. Ce caractère communiste de la civilisation aïmara n'est établi que sur l'absence des personnes singulières dans la langue. Les Nègres, quand ils apprennent notre langage, remplacent la première personne par la troisième. Ainsi, ils disent : « Petit nègre vit, petit nègre fait. »

M. Théodore Ber. Très bien! mais en aïmara, c'est en quelque sorte toujours *on* à la place de *moi*, *toi*, *lui*, singulier collectif et non individuel.

Mme Clémence Royer. Chez beaucoup des peuplades inférieures, ce défaut de conjugaison peut donner le caractère communiste à la langue. Il ne faudrait cependant pas conclure d'une simple forme grammaticale, aux instincts communistes chez un peuple. Ces instincts ne peuvent être constatés que par les institutions. Avant le développement de l'agriculture, il y avait cette communauté qui est cependant la mère de la propriété individuelle; la propriété du sol était commune; dans chaque tribu, c'est un caractère commun à la base des civilisations. Pour établir un véritable communisme, il faudrait montrer l'existence d'institutions, comme celle des clans, ou comme celle de véritables communes telles que celles qu'on a constatées dans l'Europe orientale. Mais, jusqu'à présent, M. Ber n'apporte pas de faits établissant cette communauté dans les institutions sociales.

Un Membre. M. Ber a signalé et raisonné plusieurs faits. Il n'a pas eu l'intention de traiter toutes les questions qui se peuvent soulever à propos de Tiahuanaco. Ce n'est qu'accessoirement qu'il a parlé du génie communiste et de la langue des Aïmaras. Ce serait vouloir le pousser à fond et dans toutes les directions, ce serait sortir de la question que de lui en demander davantage aujourd'hui. Il ne nous a promis qu'une chose, nous entretenir des ruines de Tiahuanaco, et il a bien tenu parole.

M. Théodore Ber. Je ne refuse pas le débat. Je signalerai particulièrement l'existence véritablement communautaire qui est encore celle des Aïmaras; c'est bien la communauté. Le Gouvernement bolivien n'a fait que respecter les institutions des Aïmaras; ceux-ci n'ont pas droit à la propriété, ils vivent sur des terres appartenant au Gouvernement. Je les ai vus à l'œuvre; ils organisent eux-mêmes ces communautés, ils nomment leurs chefs; la terre n'est pas indivise, on tire au sort à un moment donné pour désigner qui cultivera les meilleures ou les plus mauvaises. Parmi les Aïmaras, ce sont les agissements du communisme oriental européen.

Quant à la langue, j'ai voulu dire que, dans un idiome qui n'a pas de règles bien saisissables, qui n'a pas de grammaire, et que, selon moi, on dénature tous les jours, dont tous les jours on risque de rendre l'étude plus difficile, on fait, en s'efforçant d'en faire tenir les procédés dans les méthodes analytiques des langues connues, on fait, selon moi, une œuvre de confusion et de complication inutiles. C'est avec répugnance et avec grand effort que je hasarde ces paroles de critique, qui n'atteignent cependant que partiellement les maîtres de l'aïmarisme. Ces maîtres sont à peu près tous des Paceños, et j'ai besoin de les nommer: Rosendo Guttierrez, l'éminent bibliophile, dont la bibliothèque vraiment splendide est un trésor ouvert à tous les voyageurs; les deux Ballivian, le père et le fils; le docteur Nuñez del Prado et l'érudit Jules Mendès. Ces hommes, au milieu d'un groupe plus nombreux d'hommes studieux, dont plusieurs, les Ballivian au premier rang, ont consacré plusieurs années en Europe aux études les plus variées et les plus sérieuses; ces hommes ont fait de

la Paz un centre d'études historiques et de goûts littéraires qui ont bien mérité à cette ville le surnom d'Athènes américaine.

Je vous demande la permission de consigner ici l'hommage que je leur rends, parce qu'ils ne sont pas assez connus en Europe, et surtout en France, parce qu'ayant été leur disciple et leur hôte, je sais ce que valent leurs efforts, leur hospitalité et leur aide, et que je tiens à ce que rien de ma part ne ressemble à l'outrecuidante ingratitude de certains voyageurs français ou naturalisés Français, qui ont payé, récemment encore, les services et les sympathies dont ils avaient été entourés en Bolivie et au Pérou, en dédains et en dénigrements, pour ne pas dire plus. Cela aussi est de l'ethnographie peut-être.

Je demande pardon au Congrès, et je reviens à la linguistique. Dans une langue comme l'aïmara, je ne trouve ni *toi*, ni *moi*, ni singulier, ni pluriel, mais toujours l'expression d'une action collective. Toutes les expressions sentent la collectivité, ou s'il y a présence de l'individu, elle se manifeste à droite et à gauche, en quelque sorte par des prétextes et des artifices. Je pourrai, comme preuves, citer quelques phrases et en donner la traduction en français, c'est toujours l'activité en commun. Ainsi les Aïmaras disent : «Les hommes partent pour aller travailler, les hommes creusent un puits.» Toujours l'action collective, et tout cela presque toujours en un seul mot interminable.

Le verbe n'a que trois ou quatre manifestations, il n'a pas d'infinitif distinct : c'est partout un radical verbal, une indication toute sèche et vague de l'action, indication enchâssée et comme perdue dans les idées additionnelles spéciales. Ainsi, on dit, en un tout à analyser : «Allons travailler ensemble, où les hommes conduisent les animaux.» Jamais vous ne trouverez : «tel homme conduit ses bêtes au pré, tel homme construit sa maison» exprimé en parties séparées. Toujours synthèse, analyse jamais. D'ensemble : «les hommes construisent telle chose.» D'ensemble : «les hommes détruisent, recueillent telle chose.» Et toujours on sent une volonté extérieure et supérieure qui commande, et l'obéissance incessante d'une masse qui obéit dans une collaboration continue. Cette collectivité d'action me fait conclure au communisme, que je trouve d'ailleurs encore établi dans les pratiques de la vie en Bolivie.

M. le Président. La parole est à M. Castaing.

L'ARCHITECTURE ET LES ARTS PLASTIQUES

CHEZ LES ANCIENS HABITANTS DU PÉROU.

M. Castaing. Messieurs, vous trouverez peut-être que j'arrive un peu tard pour prendre ma part dans une discussion aussi débattue; mais la discussion s'étant prolongée, on s'est étendu sur un grand nombre de points dont quelques-uns méritent d'être condensés ou plus exactement définis : c'est ce que je me propose de faire, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. (Parlez! parlez!)

Les temps antérieurs à la conquête du Pérou par les Espagnols n'ayant pas laissé de monuments écrits, ce pays n'a pas d'histoire régulière; et, si l'on

élague quelques traditions fort incomplètes et auxquelles nous avons tant de raisons de n'accorder qu'une médiocre confiance, la meilleure part de son passé n'est conservée que par les monuments matériels; ce passé n'est point historique, mais bien ethnographique, et à ce titre, il mérite toute notre attention. (Très bien!)

Les arts plastiques et représentatifs ont une faible importance dans les antiquités péruviennes; passant donc, sans m'y arrêter, sur quelques œuvres de sculpture, de peinture et de céramique, lesquelles méritent une étude à part, j'aborde directement le grand art ethnographique, l'architecture.

Vous savez, Messieurs, que l'architecture repose sur trois éléments : deux principaux, qui sont le style et l'appareil, et un accessoire, qui est l'ornementation.

«Le style, c'est l'homme», a dit Buffon; mais, à l'époque de ce grand naturaliste, l'ethnographie n'existait qu'en germe; nous, ethnographes, nous disons: «Le style, c'est la société.» (Très bien!) L'homme peut y mettre son cachet individuel, mais le fond appartient à l'éducation qu'il a reçue, à la tradition qu'il copie servilement, qu'il améliore par un effort de son génie, ou qu'il conduit à la décadence, en subissant l'invasion de la recherche et du mauvais goût. Cela est vrai du style architectural, au même titre que cela l'est du style littéraire. Dans l'empire des Incas, les styles d'architecture sont aussi variés qu'ils le sont en Europe; mais ils n'ont pas l'unité, l'étendue, la belle ordonnance des nôtres; ceux-ci manifestent des états très caractérisés de civilisation, ceux du Pérou n'en signalent que les ébauches.

L'appareil, permettez-moi de vous le rappeler, c'est le système de construction, c'est la méthode pour le choix, la préparation et l'emploi des matériaux. A ce point de vue, qui n'est pas moins important que l'autre, la variété des systèmes de l'empire des Incas est très considérable, et, sur quelques points, elle soutient avantageusement la comparaison avec les procédés de l'ancien monde.

Quant à l'ornementation, qui est l'élément accessoire dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, placée à la face externe des constructions, elle a le don de séduire l'observation superficielle qui cherche des moyens faciles de classification, sans en voir l'importance; je ne lui accorderai qu'un rang secondaire.

Il ne s'agit pas d'examiner les procédés d'architecture employés dans le vaste empire des derniers Incas, depuis l'Équateur jusqu'au Tucuman; il y faudrait des volumes. Votre discussion ne porte que sur le territoire aïmara, ou pour parler plus exactement que sur le Collao, pays des Collas, lesquels parlaient la langue aïmara. Le Collao et la langue aïmara ont pour centre le lac appelé jadis *de Chicuyto*, et que nous nommons *Titicaca*, parce que son île principale porte cette appellation. La plus grande partie de ce territoire, à l'Est et au Sud, appartient à la Bolivie; le Nord et l'Ouest sont au Pérou actuel.

Eh bien! Messieurs, dans le pays des populations qui parlent l'aïmara, on trouve trois styles d'architecture qui répondent assez bien à trois principaux appareils de construction, ce sont : le style mégalithique, le style spécial des constructions de Tiahuanaco, et le style incasique, dans plusieurs de ses variétés.

Je donne le nom de *style mégalithique*, faute de mieux, aux constructions que l'on a désignées jusqu'à présent sous ceux de *celtiques* ou *druidiques*, lesquels sont évidemment inexacts ou du moins insuffisants, parce qu'ils ne sont basés que sur la considération des pays où ces monuments ont été d'abord observés. Mais les mégalithes se rencontrent partout : le nord de l'Afrique en est plein; on en trouve en Palestine, dans l'Inde, chez les Esquimaux.

Dans la presqu'île de Sillustani, formée par la retraite du lac Umayo, peu éloigné de celui de Titicaca, la partie basse est occupée par plusieurs cercles de pierres dressées, dont Squier a dit qu'ils ressemblent tellement aux monuments du même genre, signalés en Bretagne et en Angleterre, que l'on ne saurait comment les distinguer. Quant à ceux d'Acora, et autres lieux plus au Sud, mais dans le même district, ces cromlechs, dit le même voyageur, transportés dans le pays de Galles, y passeraient pour indigènes et contemporains des autres. Les images que nous en possédons montrent, en effet, de véritables cromlechs, composés d'un cercle de pierres, les unes brutes, les autres grossièrement sculptées; au centre du cercle est une ligne de menhirs ou pierres isolées posées debout; le tout assis sur une plate-forme composée de dalles à peine dégrossies. A côté de ces monuments, se trouvent des restes de murs aujourd'hui recouverts par les eaux. Selon la tradition, ces débris appartiennent au palais que les *apos* ou *curacas*, c'est-à-dire les seigneurs souverains du Collao, pays des Aïmaras, avaient jadis habité, jusqu'au moment où l'affaissement des terrains amena l'invasion des eaux.

La partie de la même presqu'île de Sillustani, qui tient à la terre ferme et qui est de 20 à 25 mètres plus élevée que le reste, passe, dans la tradition du pays, pour avoir été le cimetière des seigneurs. En effet, elle est toute remplie de *chullpas* ou tombeaux aïmaras, qui s'élèvent en forme de tours et dont je me propose de vous parler plus tard; ces monuments sont d'une date postérieure à celle des couches mégalithiques.

Les seigneurs dont il s'agit furent soumis par les Incas, soit au début de cette dynastie, comme le veulent Garcilaso de la Véga et Anello Oliva, soit au XIVe siècle, comme paraît l'indiquer Santa Cruz Pachacuti; ces auteurs peuvent avoir tous raison, s'il y a eu plusieurs expéditions, ou des rébellions, dont l'histoire, en effet, a conservé le souvenir. Quoi qu'il en soit, la ville de Hatuncolla, dont le nom signifie *capitale du Collao*, fut incontestablement le séjour des souverains des Aïmaras; située entre la partie nord-ouest du lac de Titicaca et le lac d'Umayo, elle a conservé deux piliers sculptés dont l'ornementation fantastique, où l'on retrouve le crapaud et la croix, se distingue facilement de tout ce qui existe ailleurs dans le Pérou.

J'en conclus provisoirement que, même après son assujettissement, nominal ou effectif, la partie occidentale du Collao conserva son style et sa puissance d'évolution.

Nous passerons, si vous le voulez bien, plus au Sud, à Tiahuanaco, qui nous donnera le second type d'architecture, en même temps que la seconde série des appareils de construction employés parmi les populations qui parlent encore l'aïmara.

Tiahuanaco est une petite ville située dans les montagnes, à 4 lieues

plus loin que le rivage sud du lac de Titicaca. Cieza de Léon la visita vers 1545, et la description qu'il en fit fut empruntée par Garcilaso de la Véga, qui fixe sa conquête par les Incas au règne de Mayta-Capac. Il n'en avait plus été question depuis lors, quand Alcide d'Orbigny la découvrit en 1834, et en décrivit les ruines, dont il donna la représentation figurée. Quelques années plus tard, M. de Castelnau la visita également et la décrivit avec quelques variantes. Un voyage que M. Angrand fit sur les lieux est relaté dans une lettre qu'accompagne un bon dessin des bas-reliefs du fameux portique monolithe. En 1873, M. Squier visita le pays, mesura les ruines dans tous les sens, en décrivit les moindres détails, et en donna toutes les images, d'après des photographies auxquelles on peut reprocher leur faible échelle, mais qui sont reproduites et expliquées avec le plus grand soin. Enfin, M. Ber nous apporte, à son tour, des vues dont il garantit la parfaite exactitude. Avec de pareilles ressources, il nous est facile de nous faire une idée exacte de la «Balbeck américaine, la plus importante ruine des deux mondes ancien et moderne», ainsi que Squier l'appelle, dans son enthousiasme.

Les ruines, situées elles-mêmes à quelque distance au sud du village, dont elles sont séparées par une dépression de terrain et par un ruisseau, occupent un espace qu'on évalue à un mille carré, soit trois fois l'étendue du Champ-de-Mars, ou deux fois l'ensemble du terrain occupé par l'Exposition. On y remarque deux grands édifices et un petit : les deux premiers sont appelés, dans le pays, la *Forteresse* et le *Temple;* le dernier a reçu le titre de *Palais.*

Le Temple passant pour être le plus ancien des trois édifices et le mieux conservé, nous allons commencer par là. A vrai dire, il n'en reste plus qu'un squelette; ce sont des rangées de monolithes, les uns debout, les autres tombés sur le sol, plusieurs manquant à la place d'où on les a enlevés. Leur hauteur est de 2^{m},50 à 3 mètres; mais leur largeur varie du simple au double, de 60 centimètres à 1^{m},20; le tout dessine un rectangle allongé. Les côtés de ces pierres étant légèrement creusés, on en infère qu'elles étaient destinées à donner appui à un mur de moellons qui a été enlevé par les habitants pour la construction de leurs maisons.

A ce sujet, il est bon de faire observer, une fois pour toutes, que les créoles de ce pays, qui descendent des Vandales par les Espagnols, ont dès longtemps transformé les ruines de Tiahuanaco en une carrière où chacun puisait à volonté. Les pierres qu'on en a extraites ont servi à la construction de toutes les églises du pays, y compris la cathédrale de la Paz, capitale de la Bolivie, qui est située à 20 lieues à l'Est; quant aux objets d'art, on ne s'en était pas aperçu; mais, lorsque d'Orbigny les eut signalés, le Gouvernement lui-même accourut et fit prendre tout ce que l'on put emporter; puis, ne sachant que faire des statues, on les transforma en machines à broyer du chocolat. Il est certain que jamais jusque-là elles n'avaient rapporté un bénéfice aussi net. Mais revenons au Temple.

Les monolithes étant inclinés d'environ 20 degrés en dedans du rectangle allongé qu'ils délimitent, on en a conclu que le mur dont ils faisaient partie n'était que le soutènement d'une terrasse d'environ 2^{m},50, dont le corps est représenté par une masse de terre s'élevant au centre du périmètre.

Ce n'est donc qu'une fondation. Le Temple lui-même a disparu, à l'exception de la fameuse porte monolithe que sa lourdeur n'a pas permis d'enlever. Les autres pierres sont un peu partout: dans les édifices publics et privés, au seuil des portes, aux entablements, et jusque dans les cours des maisons dont elles forment le pavé.

Je vous demanderai, Messieurs, la permission de m'arrêter un instant sur le mode de construction de ce mur de soutènement. Cet emploi de pierres dressées, irrégulières, n'a-t-il pas un air d'évidente parenté avec les cercles mégalithiques de Sillustani? Mais ces derniers sont plus grossiers, plus irréguliers encore; des uns aux autres, il y a eu progrès.

Le petit édifice que l'on qualifie de Palais est tellement rapproché du Temple qu'on peut le considérer comme en étant l'annexe; celui-ci comprend des murs composés de blocs de trachyte admirablement taillés, de grandes dimensions et soutenus aussi par des piliers : M. Squier déclare n'avoir vu nulle part des pierres taillées avec la précision mathématique et la surprenante habileté que révèlent celles du Pérou; mais, ajoute-t-il, dans tout le Pérou, rien n'est comparable aux pierres du plateau de Tiahuanaco. A ce témoignage permettez-moi d'ajouter quelques détails techniques.

Non seulement ces pierres sont parfaitement équarries et taillées à angles vifs comme les œuvres de nos marbriers, mais leur emploi révèle d'étonnants artifices d'appareillage. Les matériaux d'un simple mur de clôture portent des rainures et des projections alternées, se répondant et s'emboîtant mutuellement, comme tenon et mortaise. Des crampons de cuivre en forme de T les retiennent horizontalement. On sait que ce procédé était usité des architectes grecs, qui n'employaient jamais d'agglutinants dans leurs constructions; mais la tradition leur avait été fournie par les Phéniciens, qui l'employèrent au temple de Jérusalem. Le mur de soutènement du mont Moriah, qui existe encore, est composé d'un appareil sec de blocs rattachés par des crampons de plomb.

Les architectes péruviens emploient, en outre, pour maintenir la stabilité de la pierre, un artifice dont je ne connais pas d'autre exemple: c'est un conduit rond, de petit diamètre, perforant les blocs de haut en bas, et recevant des aiguilles de cuivre qui, les unissant dans le sens vertical, préviennent toute déviation. Les maçons du Collao, qui étaient recherchés dans tout le Pérou, comme on l'a dit tantôt avec raison, transportèrent ce procédé dans diverses localités où ils furent chargés de constructions soignées, à Sillustani, à Ollantaytampo, et enfin à Cuzco.

Le plus grand des monuments, surnommé la *Forteresse*, n'est encore qu'une terrasse faite artificiellement, comme le dit Cieza de Léon, qui ne put, du reste, rien savoir relativement à la destination de l'édifice. De son temps, il n'existait aucune construction sur la terrasse; cependant Squier croit avoir reconnu des fondations à la surface, au milieu des mouvements de terre opérés par les chercheurs de trésors, qui ont absolument défiguré l'aspect primitif, les murs de soutènement, dont quelques parties subsistent, reproduisent les traits de ceux du Palais. A l'est de la prétendue forteresse, se trouve une plate-forme plus basse et moins étendue, dont le périmètre quadrangulaire est délimité par des pierres debout, comme l'enceinte même du Temple.

Le reste du plateau de Tiahuanaco est tout couvert de ruines du même genre. Là se trouvait le grand édifice que Cieza de Léon a décrit sous le nom de *Salle de justice*, et qu'Alcide d'Orbigny a pu encore mesurer. Les iconoclastes de la Paz, alléchés par ses révélations, ont tout démoli et emporté ce qui n'a pas dépassé leurs forces, ou qui a résisté aux tentatives qu'ils ont faites pour tout briser. De ce nombre sont encore les grands blocs mal mesurés par Cieza, mais qui ont jusqu'à 8 mètres de longueur sur 4 et 2 mètres dans les autres sens. Plusieurs des blocs subsistants sont agrémentés de niches à formes variées ou d'autres ouvrages ayant évidemment une intention ornementale.

Plus loin, M. Squier a découvert une pièce importante au point de vue archéologique : c'est une large dalle de pierre sur laquelle est gravé en creux le plan d'un édifice qui se trouvait sans doute sur les lieux, et que l'on suppose avoir été un temple. L'image accuse un portique, puis une large nef avec bas côtés plus élevés; enfin, au fond, un sanctuaire auquel on montait par trois marches, et dont la toiture aurait été soutenue par deux rangées de trois pilastres. Il faut laisser à l'auteur de cette trouvaille la responsabilité de sa théorie.

Il ne reste plus à mentionner que les deux grandes portes monolithes, qui sont le plus bel ornement de Tiahuanaco; car elles sont au nombre de deux, quoique l'on ne s'occupe que de celle qui porte le célèbre bas-relief. Pour en finir d'abord avec l'autre, disons qu'elle s'élève au-dessus de l'entrée du cimetière communal, qui fut précédemment une terrasse comme celles qu'on a déjà décrites. Le bloc, dont la hauteur est seulement de 2^{m},30, porte, autour de l'ouverture (1^{m},87) dont il est percé, un encadrement semblable à celui des niches des constructions incasiques et des portes grecques, avec cette différence que les jambages sont droits.

Le fameux portail monolithe est appelé le grand, parce que sa hauteur est de plus de 4 mètres au-dessus du sol où ses pieds sont enfoncés assez profondément, comme il y paraît par divers détails, et notamment par le peu d'élévation de l'ouverture qui n'a que 1^{m},40. Situé à l'un des angles du temple que j'ai déjà décrit, et dont on suppose qu'il formait l'entrée, il est composé d'un trachyte de nuance sombre, très dur, taillé à arêtes vives. Sa gloire réside dans le champ de sa frise, laquelle mesure 2^{m},70 de hauteur sur 2^{m},20 de largeur, et contient le célèbre bas-relief dont on nous a tant de fois entretenus. Malgré la précision des détails et les vues intéressantes que M. Ber vous en a données, je ne résiste pas au plaisir de vous en dire un mot, à mon tour.

La figure centrale est celle d'un homme vu de face, taillée carrément, angulairement, un peu à la façon des images de nos cartes à jouer, mais avec hardiesse et dans un style de convention dont le caractère est évidemment hiératique. Sa tête, carrée, est entourée de rayons non moins conventionnels que la figure, chacun d'eux étant terminé par deux petits cercles concentriques ou par des têtes de tigre réparties symétriquement; le corps, très court et formant une pyramide renversée, repose sur un socle ornementé de grecques de fantaisie avec les extrémités en têtes de condor, oiseau sacré : on y remarque, non sans surprise, deux petites figures d'hommes jouant de la trompette : leur désinvolture semble absolument étrangère à l'art américain.

Des deux côtés du principal personnage, sont alignés quarante-huit cartouches, répartis sur trois rangs et formant six séries; chacun d'eux est rempli par une figure de profil à corps humain, avec des ailes; au rang du milieu, ce sont têtes de griffon où l'on croit reconnaître l'idéal du condor; aux deux autres rangs, ce sont des têtes humaines. Toutes ces figures portent des couronnes à fleurons variés, selon les rangs; toutes posent le genou en terre, en signe d'hommage au personnage principal vers lequel elles sont uniformément dirigées. On en a inféré que le bas-relief représente l'apothéose du soleil.

Tout cela est exécuté dans un style à la fois sévère et fantastique, dont l'aspect conduit l'esprit à la rêverie: les séries de cartouches surtout, bien que celles des deux parties extrêmes ne soient pas achevées, mais seulement dégrossies, inspirent un vague sentiment d'admiration: on sent qu'une imagination aussi riche que délicate a passé par là. Dans l'ensemble, l'effet est gracieux, symétrique, correct; le relief, qui ne dépasse point 5 millimètres de profondeur, dénote une extrême habileté d'exécution, aidée par les puissants moyens qu'exigea la dureté de la matière: ce n'était pas le cuivre, il s'y serait brisé.

Il n'y a pas bien longtemps qu'on aurait pu se livrer à une comparaison plus fructueuse. Les statues, les bas-reliefs décrits par d'Orbigny et M. de Castelnau, à plus forte raison ceux qui avaient fait l'admiration de Cieza de Léon, n'existent plus, ou l'on ne sait où ils sont passés. Quant aux deux colosses si vantés par les historiens et les voyageurs, on les a fait sauter en éclats, au moyen de la mine placée entre leurs épaules. Il reste encore la tête de l'un de ces géants, mesurant un mètre d'élévation sur 60 centimètres de largeur: elle a été abandonnée à 4 lieues de là, sur la route de la Paz; les misérables qui l'emportaient n'ont pas pu la traîner plus loin. C'est donc à tort que les archéologues de la Paz accusent de la dévastation les Qquichuas: les seuls Vandales, ce sont leurs compatriotes et leurs ancêtres espagnols. Du reste, l'isolement que la barbarie moderne a fait autour du monolithe et de son bas-relief est loin de leur nuire; il augmente le sentiment de mystère que leur vue fait éprouver.

Il ne faut pas terminer ces détails sans mentionner plusieurs colonnes surmontées de tailloirs ressemblant au chapiteau de l'ordre dorique. Celles qui ornent le porche de l'église locale ne mesurent que 2 mètres de hauteur sur environ 40 centimètres de diamètre. Remarquez, Messieurs, que cela donne la proportion la plus belle du fût dorique, laquelle est de cinq diamètres; et ne trouvez vous pas qu'il nous faut bien souvent prendre nos comparaisons chez les Grecs? Mais je ne construis pas de système.

A quelle conclusion ethnographique cela nous conduit-il? La théorie du développement parallèle de l'esprit humain, qui est rarement applicable, serait ici tout à fait hors de saison; je me refuse absolument à croire que, dans un pays où les œuvres plastiques sont si rares, où le bas-relief notamment est à peu près introuvable, un individu serait arrivé, par ses seules forces, à réaliser un chef-d'œuvre qu'une longue civilisation n'aurait pas préparé; le génie a de puissants privilèges, mais il ne possède point celui de suppléer à l'évolution

normale de l'intelligence à travers les générations et les temps. L'histoire du monde nous montre, d'ailleurs, que si l'art peut naître localement, les pousses qu'il produit, sur le sol de sa première apparition, ne sont jamais que des sauvageons dépourvus d'avenir: c'est par la greffe et la transplantation que l'industrie humaine lui infuse les qualités d'origine exotique et qu'il se les incorpore en les développant, selon le climat et les lieux. (Très bien !)

A Tiahuanaco comme partout ailleurs, l'art a reçu du dehors son impulsion et le sentiment élevé qu'il lui a été donné de reproduire, en le revêtant d'un caractère local. M. Angrand, qui le croyait aussi, a cherché à rattacher cet art à celui du Mexique; malgré les raisons de proximité relative, ses arguments ne m'ont pas convaincu. Les monuments de Tiahuanaco sont probablement d'une date antérieure à celle du plus grand nombre des monuments mexicains que nous connaissons. Peut-être serait-il plus exact de dire que l'un et l'autre courant artistique dérivent d'une source commune et que les éducateurs du Mexique furent apparentés à ceux du Pérou; mais ici, nous ne sortons pas du domaine de la pure conjecture.

La date approximative des ruines de Tiahuanaco résulte de la chronologie des Incas. D'Atahualpa mis à mort en 1533 par les Espagnols, en remontant jusqu'à Sinchi-Roca, le premier Inca historique, il y a onze règnes auxquels on a donné des durées très diverses; en leur attribuant une durée moyenne de vingt-cinq ans, ce qui est bien assez, on obtient une période de deux cent soixante-quinze ans, laquelle nous ramène à 1258; ce calcul est conforme aux données fournies par Acosta, d'après des autorités que nous ne possédons plus. Il faut ajouter la période mythique, désignée sous le nom et la légende de *Manco-Capac*, temps d'incubation et d'obscurité, auquel Anello Oliva, d'après le Quippoucamayo-Catari, assigne une durée de cent dix-huit ans. Cela nous ramène à la première moitié du XIIe siècle, ce qui est conforme à l'avis de Garcilaso. De son côté, Cieza de Léon nous apprend que les travaux de Tiahuanaco furent abandonnés à la suite de troubles politiques qui déterminèrent l'émigration de Manco-Capac vers le Nord. Si cet événement eut lieu vers 1140 ou 1120 (Garcilaso), on voit que les monuments remontent au XIe siècle. D'autres motifs, qu'il serait trop long de déduire devant vous, Messieurs, me font adopter cette date approximative.

Selon la tradition, Tiahuanaco, qui se nommait alors *Chucahua*, aurait été la capitale du pays de Collao. Cela n'est guère admissible : l'histoire ne lui attribue pas ce titre, et l'inspection des lieux fait comprendre qu'il n'en fut rien. Situé à une altitude de plus de 4,000 mètres, sur un plateau qui est glacé pendant tout l'hiver, et où l'on ne peut même se réchauffer, faute de bois, Tiahuanaco est inhabitable pendant la mauvaise saison. En été, la chaleur étant tempérée par des pluies abondantes, le séjour devient supportable, sans présenter de grands agréments. Ses conditions sont plutôt celles d'un sanctuaire où l'on se rendait en pèlerinage, pendant une partie seulement de l'année. Il est possible, il est même probable qu'à l'aspect de la grande prospérité qu'y faisait naître l'affluence des visiteurs, le pouvoir politique voulut en avoir sa part, et qu'il y établit une résidence d'été, soit pour le souverain lui-même, soit pour un seigneur local ou un gouverneur. C'est au milieu des pré-

paratifs de cette installation que la discorde serait survenue et aurait amené l'abandon des lieux, objets de compétitions intéressées. Lorsque les Incas y revinrent, deux siècles plus tard, c'étaient déjà des ruines.

Il y aurait beaucoup à dire des monuments bâtis par les Incas ou au temps de leur domination. Je n'en donnerai qu'un léger aperçu.

Garcilaso attribue aux premiers de ces conquérants l'intention de relever Tiahuanaco de ses ruines; mais il est évident qu'on ne l'aurait pas pu, les secrets du style, ceux de la construction et de l'ornementation, étaient en partie perdus. Profitant de la tradition qui rattachait leur régime au lac, les Incas transportèrent les dévotions dans les îles Titicaca et Coati, dédiées au Soleil et à la Lune. On y voit encore de leurs restes, des constructions, sanctuaires, palais, couvents d'acllas ou vierges consacrées au Soleil : le tout en style incasique de la mauvaise époque; ce qui s'accorde assez bien avec la tradition attribuant ces édifices à Tupac-Yupangui et à Huayna-Capac, dans les soixante années qui précédèrent l'arrivée des Espagnols.

J'ai souvent entendu poser ce problème : en quoi le style architectural des Aïmaras diffère-t-il de celui des Qquichuas? A la question ainsi formulée, il est impossible de répondre; j'ai déjà eu l'honneur de vous exposer que, dans le pays de Collao, il y a trois principaux styles : le mégalithique, celui de Tiahuanaco et celui des Incas; il y en a quelques autres, notamment celui des chullpas ou tombeaux, dont il me reste à vous entretenir. D'un autre côté, les monuments des Incas présentent plusieurs variétés de style et de procédés de construction; la ville de Cuzco renferme une collection curieuse de ces divergences. Cela vient de deux causes : la première, c'est que le royaume primitif ou district de Cuzco était composé de populations appartenant aux deux branches, parlant, les unes le qquichua, les autres l'aïmara. La seconde, c'est que les habitants du Collao étant d'habiles maçons, on les faisait venir au Nord, et on leur confiait la construction des édifices, sur des plans faits par les architectes royaux, ou par les Incas eux-mêmes. C'est surtout dans les temps anciens que les choses se passèrent ainsi.

Cuzco, je viens de le dire, renferme des monuments de toutes les époques. Il était d'usage que chaque Inca bâtit son palais, lequel ne servait qu'à lui seul, étant condamné et muré après sa mort, afin qu'il le trouvât intact au jour de sa résurrection. L'attribution que la tradition fait de ces édifices aux divers Incas paraît être sincère : non seulement les palais des premiers Incas sont moins conservés que les autres, mais on y retrouve une plus grande partie des procédés de construction que nous avons signalés à Tiahuanaco.

Dans plusieurs de ces édifices, c'est l'appareil sec demandant la stabilité à la taille de la pierre maintenue par des crampons de métal, des mortaises et autres artifices mécaniques, comme à Tiahuanaco, en Grèce et en Phénicie. Le même procédé de construction est employé à Ollantaytampo et ailleurs. Mais, avec le temps, ces procédés artistiques furent abandonnés; par économie sans doute, on renonça à cette coupe savante, et l'on se mit à réunir les pierres avec du mortier, de l'argile ou du bitume, selon les procédés usités dans les pays qquichuas; puis on remplaça la pierre elle-même par l'adobe, qui est une brique séchée au soleil, comme celles de la Mésopotamie, et

où la cohésion est obtenue au moyen d'un mélange d'*ichu*, sorte de graminée qui joue ici le même rôle que la paille que les Pharaons faisaient distribuer aux Hébreux dans le même but. C'est ainsi que le système des murailles construites par voie d'agglutination finit par se substituer à celui de la pierre taillée et de l'appareil sec.

Dans plusieurs édifices, les moyens sont combinés à la façon des Romains : le corps de la muraille est du blocage agglutiné, tandis que le revêtement extérieur simule l'appareil sec en pierres taillées.

Si l'on tient absolument à formuler la comparaison, il faut dire que le système aïmara, tel qu'on le trouve à Tiahuanaco, repose primitivement sur l'emploi de l'appareil sec en pierres taillées, retenues ensemble par des moyens mécaniques, sans aucun usage de mortier ou autre agglutinant; on peut ajouter que ces murailles recevaient, dans leur partie la plus apparente, une ornementation consistant en bas-reliefs et en gravures en creux; que les jambages des portes et des fenêtres faisaient angle droit avec le sol et la frise; qu'enfin le système général de construction est celui de la plate-bande, mais sans que rien indique une transition la rattachant au procédé de la charpenterie, lequel n'a dû jamais exister dans un pays où le bois est absent. J'en conclus que le système de construction des pays où l'on parle l'aïmara est importé *du* dehors.

Le système incasique est un procédé mixte, résultant de la fusion du procédé que nous avons nommé *aïmara* avec celui des pays où l'on parle le qquichua : le premier, qui repose sur l'emploi de l'appareil sec et de la pierre taillée, domina d'abord et se maintint longtemps dans la construction des plus grands édifices. Le second procédé, général dans la partie nord du Pérou, et principalement sur la côte, est basé sur l'emploi de la brique crue et sur celui des agglutinants, soit avec la pierre, soit avec la brique. Les jambages des portes y sont fortement inclinés, comme en Égypte, en Grèce et au Mexique; l'ornementation extérieure consiste quelquefois en bossages à la romaine, presque jamais en sculpture, ni gravure. Généralement, elle est remplacée par de longues rangées de niches présentant l'apparence de fenêtres murées, ouvrages dont le sens primitif semble avoir été méconnu de ceux qui les employaient. On a dit que ce genre d'ornementation constituait le cachet du style incasique; sur ce point, Messieurs, il faut s'entendre : ce qu'il y a d'incasique, c'est l'emploi incessant et méthodique de la niche; mais la niche elle-même existait dans les monuments de Tiahuanaco; on la voit encore sur la grande porte monolithe où sa présence ne peut être expliquée que par une intention décorative; mais les maçons du Collao en variaient indéfiniment la forme et les détails, tandis qu'elle est uniforme dans les œuvres du nord du Pérou.

Je m'aperçois que j'allais oublier les constructions sépulcrales : ce serait un tort, lorsqu'il s'agit des pays de langue aïmara. En allant du Nord au Sud, de l'Équateur au Collao, jusqu'aux frontières du Tucuman, en un mot, en parcourant l'empire des derniers Incas, on rencontre un grand nombre de systèmes. Sur la côte, il y a des tumulus tout percés de caveaux funéraires, quelquefois divisés par sexes et par âges; ailleurs, on ensevelissait dans des

caveaux souterrains, dans les fentes des rochers, dans le sable. Mais le Collao se distingue par un type qui lui est propre, c'est la *chullpa*.

Sous une formule générale, on peut dire que la chullpa est une tour ronde ou carrée, présentant cette singularité que le diamètre augmente légèrement à mesure qu'elle s'élève, jusqu'à un cordon, au-dessus duquel se place une calotte sphérique. Une ouverture très basse permet de s'y introduire en rampant, et alors on se trouve dans une chambre dont les côtés sont garnis de niches destinées à recevoir les cadavres, ou de caveaux pénétrant dans le sol. Quelquefois la hauteur est coupée en deux par une cloison horizontale dont le milieu présente une ouverture permettant de monter à cet étage, qui reçoit aussi des cadavres. L'élévation totale est de 4 à 8 mètres, le diamètre de 2 à 4. Auprès de Sillustani, cimetière des souverains, on en trouve qui sont en appareil sec; mais le plus souvent, elles consistent en blocages de moellons et d'argile, et en adobe, les plus belles recouvertes extérieurement d'une couche de carreaux ou de blocs de pierre taillée. La calotte est une fausse voûte formée de dalles superposées horizontalement.

Ces circonstances ont porté quelques voyageurs à comparer les chullpas aux nuraghes de la Sardaigne et à la tour pélasgique d'Alatri. Les ressemblances consistent : à l'extérieur, en ce que ce sont des tours, et à l'intérieur, en ce qu'il y a des chambres et une fausse voûte. Mais le mode de construction est bien différent : les nuraghes sont élevées en appareil sec et en pierres brutes de petite dimension; elles ont plusieurs étages qui ne communiquent pas et où l'on monte au moyen d'un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur et serpentant depuis le bas jusqu'en haut. Si la chullpa dérive de la nuraghe, les procédés ont du moins bien profondément changé.

M. de Sartiges a déjà donné d'intéressantes informations à l'égard de divers de ces objets, dans l'une des séances de la Société Américaine de France, il y a quelques mois. Je regrette de n'avoir point là ses dessins, pour les mettre sous vos yeux [1].

Maintenant, Messieurs, si vous voulez bien me permettre de porter la question sur le terrain historique, je vous soumettrai les conclusions qu'il semble permis de tirer de la comparaison de ces faits archéologiques avec les traditions antiques que j'eus l'honneur de vous exposer dans l'une des séances de la première série de ce Congrès.

Ces traditions, recueillies par Velasco dans son *Histoire de Quito*, passent pour avoir été empruntées au grand ouvrage, aujourd'hui perdu, ou du moins ignoré, de Marcos de Niza, l'un des premiers explorateurs du temps de la conquête. Il en résulte que, pendant deux cents ans, qui paraissent se répartir du VIIIe au Xe siècle de notre ère, des envahisseurs maritimes, qui venaient sur des radeaux pareils à ceux que l'on emploie encore dans les parties nord du continent méridional, explorèrent, rançonnèrent les côtes du Pérou, et finirent par y fonder une série d'établissements s'échelonnant chronologiquement du Nord au Sud, depuis l'Équateur jusqu'au Chili.

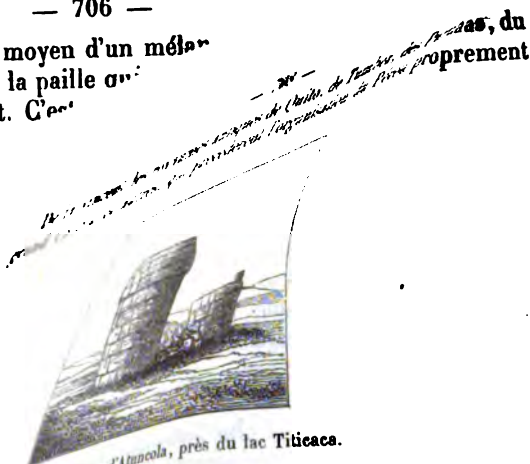
[1] La Société Américaine a bien voulu nous communiquer deux des dessins de M. de Sartiges, que nous joignons à la présente publication.

où la cohésion est obtenue au moyen d'un méla... ...as, du
qui joue ici le même rôle que la paille ou... ...proprement
aux Hébreux dans le même but. C'est...
struites par voie d'agglutina...
taillée et de l'appareil sec.

Dans plusieurs édifices
le corps de la muraille es...
rieur simule l'appareil

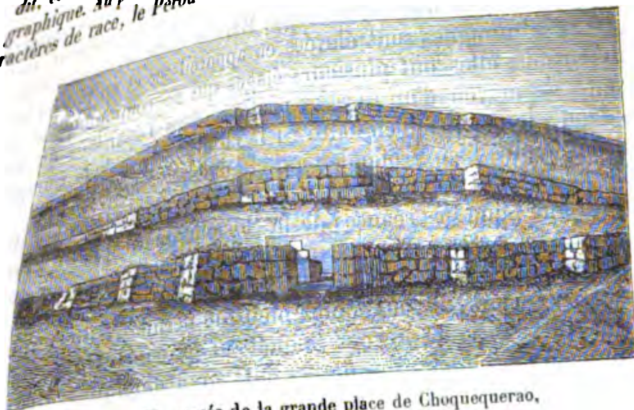
Si l'on tient absolu...
tème aïmara, tel qu...
ploi de l'appareil
mécaniques, sans
que ces murail...
mentation con...
des portes e...
le système
rien indic...
quel n'a
le syst...
dehor...

L...
céd...
q...
t...



Chulpas ou sépulture d'Atancola, près du lac Titicaca.

dit, car il faut s'entendre sur la signification que l'on donne à ce terme géographique. Au point de vue de l'anthropologie, des langues et des autres caractères de race, le Pérou antique se compose comme il suit :



Muraille sacrée de la grande place de Choquequerao.

1° Au Sud, le pays de Collao, situé tout autour du lac de Chicuyta, aujourd'hui Titicaca, où l'on parlait l'aïmara;

2° A l'Est, le pays des Antis ou des Andes, qui ne fut jamais soumis aux Incas, mais dont les habitants, clairsemés et à l'état sauvage, parlent des idiomes de la même famille;

3° A l'Ouest, des races misérables de pêcheurs, qui parlaient l'atacameño et autres dialectes perdus, dans les déserts émaillés de quelques oasis sur la côte, entre la Cordillère et la mer;

4° Enfin, au Nord, mais s'étendant en éventail, c'est le terme consacré, les populations parlant le qquichua.

Vous voyez, Messieurs, que cette division très pratique répond à la répartition méthodique et un peu artificielle que les Incas firent de leur empire entre quatre royaumes. Je dis artificielle, parce que les deux circonscriptions de l'Est et de l'Ouest, nommées *Antisouyon* et *Countisouyon*, ne furent jamais que nominales, sauf pour les parties voisines de Cuzco, qui étaient habitées, non par des Antis et des Countis, mais par des Chinchas parlant le qquichua. En réalité, Cuzco, touchant à peine par le Sud au Collao, pays parlant l'aïmara, était enveloppé de tous côtés par le Chincha, qui s'étendait indéfiniment, comme je viens de le dire, au Nord, et de côté et d'autre, sur la côte et dans les déserts de l'Amazone et de ses affluents.

Le Chincha ayant été envahi sur divers points par des étrangers, les uns inconnus sur la côte, les autres Caraïbes, dans l'intérieur, les Péruviens, internés dans leurs vallées, oublièrent leurs parentés ethniques : pour eux, les pays du Nord étaient habités par des anthropophages, ceux de la côte nord-ouest par des géants et des monstres. Aussi, lorsque les derniers Incas, à partir du grand Yupangui, poussèrent leurs conquêtes dans cette direction, et eurent facilement raison d'États qui tombaient en décadence, les Péruviens furent-ils agréablement surpris de trouver dans ces pays, et jusqu'au delà de Quito, des populations qui parlaient un qquichua à peine différent de celui dont ils faisaient usage eux-mêmes.

Je vous demande pardon de cette digression historique, mais je l'ai crue nécessaire pour établir ce qui suit :

De Quito à Cuzco, sur une étendue d'environ 350 lieues, la population appartenait primitivement à la race parlant le qquichua.

La civilisation qui s'établit sur divers points de la côte, et qui ne pénétra pas dans l'intérieur, paraît remonter aux IXe et Xe siècles et provenir d'importation étrangère.

D'après les mêmes traditions, ces étrangers ayant continué à s'établir plus au Sud, on pourrait supposer que la civilisation des Aïmaras vient également d'eux. C'est possible, et provisoirement je me plais à le croire. Mais les différences essentielles qui existent entre l'art du Collao et celui de la côte me font penser que le premier dut à un élément spécial les caractères qui le distinguent et l'élèvent au-dessus des autres. Je vous ai signalé ces caractères, dont les principaux sont l'emploi de l'appareil sec, la taille savante des pierres, l'habileté des sculptures et bas-reliefs. Dans tous les cas, les époques sont à peu près contemporaines, et Tiahuanaco a pu commencer au Xe siècle, puisque le XIe correspond à la période de sa gloire.

Quant à Sillustani, Acora et autres localités situées à l'ouest du grand lac, je suis persuadé que les monuments mégalithiques sur lesquels j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention remontent beaucoup plus haut, soit comme construction effective, soit au point de vue des traditions qui se seraient conservées et auraient produit ultérieurement des monuments réglés sur les anciens modèles.

Quant au royaume de Cuzco et à ses dépendances, dans les pays de langue qquichua, je crois pouvoir énoncer ce qui suit :

La période héroïque ou d'incubation, personnifiée dans la légende de Manco-Capac, s'étend du milieu du XIIe au milieu du XIIIe siècle.

Le XIIIe et le XIVe siècle sont occupés par une série de sept Incas, qui annexèrent le pays de langue aïmara, plutôt comme suzerains nominaux qu'à titre de souverains effectifs, et qui n'étendirent pas les limites de l'État, dans les trois autres sens.

C'est seulement à partir de Yupangui, et de 1425, c'est-à-dire cent ans avant l'arrivée des Espagnols, que l'empire des Incas prit de l'extension, que les pays voisins furent successivement soumis, et qu'enfin on se trouve en présence de figures franchement historiques. C'est également alors que furent construits les monuments qui, très différents de ceux du Collao, peuvent constituer le style incasique.

Faut-il enfin aborder la question du communisme qui a été soulevée incidemment devant vous? J'y mettrai une condition, celle de faire observer d'abord que le communisme des populations primitives n'a qu'un rapport apparent ou du moins fort éloigné avec celui dont nous voyons éclore les velléités parmi nous.

Chez les populations primitives, le point de départ est négatif. Elles ne comprennent pas la propriété; à raison de leur état social, les avantages de cette institution sont si minces, qu'ils ne compensent pas les soins qu'elle impose; 100 lieues de territoire au désert ne valent pas un mètre du sol de Paris ou de Londres. Il y a aussi les raisons morales, religieuses et politiques. A des populations agrestes et qui ne savent que faire du droit de propriété, on persuade facilement que la terre appartient à Dieu, que sa possession ou son appropriation temporaire est un fait d'ordre public, de simple police locale, qui doit le régler au prorata des intérêts de chacun dans la communauté civile. C'est ainsi qu'il s'établit des transactions et des arrangements, basés tantôt sur les usages, tantôt sur le consentement des membres ou des chefs de la communauté, tantôt sur la répartition opérée par le pouvoir politique, qui a soin de se poser comme le représentant de la divinité.

C'était une sorte de communisme que le système des jubilés septennaires et demi-séculaires de la loi de Moïse : fortement ébranlée dès le temps des rois, cette institution s'évanouit à l'époque de la captivité. Chez les Arabes, les nomades la pratiquent, parce qu'ils trouvent leur avantage et leur plaisir à changer, chaque année, de résidence; mais les sédentaires n'en veulent pas. Parmi plusieurs populations slaves, le collectivisme se combine avec les institutions municipales; mais si le commerce s'y introduit, le communisme disparaît.

Au Pérou, l'empire de Cuzco était un vrai phalanstère, où tout était organisé et dispensé selon les ordres du souverain; pour qu'un pareil état de choses eût pu s'établir, il fallait qu'il y eût, chez ces populations, des dispositions très marquées au communisme et à l'obéissance passive; elles y existaient, en effet, aussi bien chez celles qui parlaient l'aïmara que parmi celles de langue qquichua, puisque le périmètre primitif de l'état de Cuzco s'étendait, par égales portions, sur les territoires des deux idiomes, et que ce fut du côté du Sud que se firent les premières annexions de quelque étendue.

Aujourd'hui encore, la partie du Collao qui est située à l'ouest du grand lac est toute remplie de villes d'une certaine importance, où vont s'entasser les cultivateurs qui se condamnent à faire, chaque jour, de longues routes,

pour aller cultiver leurs champs. Ces populations ne témoignent point par là un grand amour de la propriété, et sans doute il ne serait pas désagréable à ceux qui vont au loin d'obtenir des champs plus rapprochés de la ville. Ce qu'ils manifestent instinctivement, c'est le besoin d'association qui ne demanderait qu'à se laisser diriger, s'il était sollicité par des chefs de son choix; car, d'un autre côté, ce qui domine, parmi ces populations, c'est le sentiment d'un patriotisme d'autant plus farouche qu'il se sent impuissant.

Mais il est temps de s'arrêter : je n'ai que trop abusé de votre bienveillante attention, et je n'ai, pour m'en consoler, que l'espoir d'avoir apporté quelque lumière dans ces questions encore si obscures. (Applaudissements.)

M. le Président. Quelqu'un demande-t-il encore la parole sur cette question?

La discussion est close.

Nous avons encore à entendre plusieurs lectures, mais l'heure est déjà bien avancée; je ne sais si le Congrès est disposé à aborder d'autres questions?... (Non! non! — A demain!)

Le Président indique alors, pour la séance du lendemain, certaines modifications à l'ordre du jour précédemment proposé. Ces modifications sont approuvées, et il est entendu que, si le temps le permet, plusieurs questions laissées en arrière, et qui ont aux yeux du Congrès une importance exceptionnelle, pourront être abordées, en dehors de cet ordre du jour.

Le Secrétaire fait ensuite connaître à l'assemblée les jours et heures fixés pour les excursions préparées par le Comité d'organisation, et qui auront lieu dans l'intervalle des séances ordinaires du Congrès.

La séance est levée à cinq heures cinquante-cinq minutes.

Le Secrétaire de la séance,

A. Castaing.

VISITE À L'EXPOSITION (PALAIS DU CHAMP-DE-MARS)

LE VENDREDI 11 OCTOBRE 1878, À NEUF HEURES DU MATIN.

MM. les Membres du Congrès, désireux d'examiner en corps les objets qui sont du domaine des sciences ethnographiques, se sont réunis le vendredi 11 octobre, à neuf heures du matin, au palais du Champ-de-Mars, accompagnés des membres du Bureau et de la plupart des délégués.

M. Aubry Le Comte, Commissaire général pour les Colonies françaises, s'étant mis avec beaucoup d'empressement à la disposition du Congrès, la visite a commencé par cette section de l'Exposition.

A la Nouvelle-Calédonie, on remarque un modèle de case canaque : elle est de forme conique, couverte en chaume et surmontée d'un buste de forme humaine, peint en blanc, noir et rouge, et orné d'un coquillage; on y voit suspendu le crâne d'un ennemi tué à la guerre; à côté se trouvent des tabous ou ornements de cases des Canaques, des dessins faits avec le feu sur feuilles de *niouli;* puis des types des deux variétés de races. Les uns sont d'un noir bleuacé et les autres d'une nuance tirant sur la couleur chocolat. Leurs cheveux sont noirs, abondants et crépus, le nez un peu aplati, et les lèvres épaisses. Comme vêtements, ils n'ont qu'un morceau de *tapa*, étoffe en usage dans un grand nombre d'îles de l'Océanie, et tirée de l'écorce du mûrier à papier. Ce vêtement, qu'ils ne mettent que rarement et pour se protéger de la piqûre des moustiques, est enroulé et retenu à une ceinture faite de quelques brins de poils de roussette ou chauve-souris du pays. Ils portent à cette ceinture une gourde, un sac à provisions en jonc tressé et une coquille plate et coupante qui leur sert de couteau. Leur cou est orné de colliers de coquillages, les jambes et les bras de bracelets munis de poils de roussette et d'ovules qui constituent la monnaie du pays.

De nombreux spécimens d'armes sont exposés; ils consistent en sagaies de bois dur très aiguës que ces insulaires lancent avec beaucoup d'adresse, en frondes qu'ils enroulent autour de leur tête; un filet attaché à leur ceinture contient des projectiles en sulfate de baryte.

Le casse-tête national, dit *cagou*, représente une tête d'oiseau au bec allongé. On distingue aussi des couteaux en bois et en coquilles, des arcs, des flèches, des haches en pierres coudées; des armes défensives, telles que des pare-pierres, des masques de guerre, représentation bizarre d'une figure humaine en bois sculpté, ayant la bouche ouverte, et à laquelle est adapté un filet dont chaque nœud retient une touffe de plumes de pigeon du pays. On remarque également des peignes indigènes, des pilons en pierre, des bambous historiques, recouverts d'une écriture en forme de peinture.

Enfin, ce qui est assez curieux, c'est un bâton de bois dur destiné à bêcher la terre. C'était là, avant l'occupation française, tout le matériel d'exploitation rurale; le cultivateur canaque enfonçait en terre ce bâton sur lequel il faisait

levier. Les mottes de terre soulevées ainsi étaient écrasées par une femme avec les mains.

Ensuite vient l'exposition des îles Marquises et de Tahiti. Les vêtements et les armes de ces îles ont beaucoup de ressemblance avec les précédents. Les habitants de Tahiti, dont on voit quelques types, se servent également de *tapas* pour vêtements, mais ils les teignent en jaune avec une infusion de curcuma et les ornent de fougères de couleur pourpre, aux feuilles très déliées; leur tête est couverte d'un morceau de cette étoffe qui ressemble à une dentelle. Quelques vêtements de guerre et de parade de chefs tahitiens sont exposés, ainsi que des coiffures et des plastrons de guerriers noukahiviens.

Leurs chaussures de guerre sont en cheveux; leurs boucles d'oreilles, en dents de cochon sculptées. Leurs armes sont des lances barbelées, de grande longueur, des casse-tête, des haches en pierre, montées sur un manche coudé un peu long, et qui ont servi longtemps dans les îles du Protectorat à la confection des pirogues, planches et habitations, et dont on ne fait plus guère usage qu'aux îles Marquises.

Les Tahitiens, qui sont presque blancs, ne se tatouent pas la figure, mais se peignent seulement, sur le corps, quelques cercles ou des étoiles. Les naturels des Marquises, qui sont aussi presque blancs, se tatouent de la tête aux pieds; leurs coiffures consistent en plumes de coq disposées en éventail, avec des diadèmes de bois semés de petites graines rouges; ils mettent sur leurs joues des appendices peints en blanc. Ils ont des hausse-cols en plumes et des colliers de vertèbres de requin, des armes également en dents de requin et des flèches empoisonnées.

Le Congrès remarque des marmites en pierre, d'une très grande antiqnité, découvertes dans des fouilles à Tahiti, et des idoles doubles, taillées également dans la pierre, des tam-tams et des conques marines, des flûtes ordinaires et des flûtes à nez, des bancs, des tables et des plats à *popoï*.

Ce qui attire l'attention, ce sont des coupes destinées à contenir le *kawa-kawa*, ou boisson favorite des naturels. Quelques échantillons de la racine qui la produit sont placés à côté. Les naturels s'assemblent en famille, placent un vase au milieu d'eux, l'emplissent de la salive produite par la mastication de la plante, puis, une fois rempli, ils le font circuler de l'un à l'autre jusqu'à ce qu'il soit vide.

De là, le Congrès est passé à la section de la Cochinchine. L'administration coloniale a envoyé des spécimens de monnaies du pays. Ces monnaies ont généralement la même forme que celles de la Chine; elles sont percées et s'enfilent avec une corde qui tient ainsi lieu de bourse; quelques-unes sont d'un cuivre mêlé d'étain qui les rend très cassantes. D'autres ont la forme de bâtons d'encre de Chine. Des coquillages, ou *cauris*, servent aussi de monnaies pour les petites transactions. A côté se trouvent des monnaies de Siam, affectant la forme de haricots; c'est la forme secondaire; elles sont repliées sur elles-mêmes au moyen du marteau; quelques-unes portent le coup de poinçon du roi ou du mandarin qui les a mises en circulation.

Parmi les produits de l'industrie du pays, on remarque un grand plateau incrusté, couvert de caractères chinois, des boucles d'oreilles d'un style original,

des bracelets, bagues et épingles en or pur, et qui servent en même temps de parure et de monnaies. Les Annamites aiment beaucoup les bijoux, dont l'acquisition leur sert à placer presque tous leurs capitaux; ils font porter ces bijoux à leurs femmes ou s'en parent eux-mêmes. On peut remarquer des boîtes à parfums et des brûle-parfums en bronze, d'un style qui tient le milieu entre le style chinois et celui des Indiens. Les Annamites ont excellé autrefois dans la fabrication des bronzes et des fontes de cuivre, mais il paraît que leurs procédés sont aujourd'hui perdus. Ils jouent aux échecs comme les Européens. Toutefois leur jeu est plus difficile; l'échiquier présente cette particularité qu'il est séparé par ce qu'on appelle une «rivière»; dès qu'une pièce l'a passée, elle change de puissance comme chez nous lorsqu'un pion est arrivé à l'extrémité de l'échiquier; seulement, chez les Annamites, toutes les pièces qui ont passé la rivière ont la même valeur.

Comme costumes de guerre, ils ont à peu près celui des Chinois; le costume des chefs, dont on voit un modèle, consiste dans la chemise, la robe de soie, la veste large, le pardessus en soie; la coiffure est différente, elle est en forme de grand cône.

Une épée de combat est fort curieuse; elle est incrustée de nacre, mais elle ne se démonte pas comme les épées chinoises, qui portent à l'intérieur le nom du combattant.

Un trophée d'armes annamites, conquises dans la dernière guerre, avec les drapeaux des chefs, est appendu au mur.

Non loin de là est un catafalque richement drapé, ce peuple ayant l'habitude de déployer un grand luxe décoratif dans toutes ses cérémonies.

La langue annamite étant essentiellement tonique et musicale, il va sans dire que les indigènes ont une grande délicatesse dans la perception des différents sons. Aussi les instruments de musique sont-ils nombreux en Cochinchine; les Cambodgiens et les Annamites aiment beaucoup la musique, comme leurs voisins, les Chinois. Tandis que l'harmonie annamite est fort peu goûtée par les Européens, tout en produisant une vive impression sur les indigènes, la musique cambodgienne mérite une certaine attention. Elle est en général douce, lente et harmonieuse, différant ainsi de la musique chinoise, qui est d'ordinaire rapide et bruyante.

Les instruments de musique offerts à nos regards sont, en partie, en ivoire sculpté; les cordes sont en soie. On remarque des gongs, des tam-tams, des guitares, des flûtes et des harpes. Quelques-uns ont la forme de la mandoline; des violons sont montés sur cocos. On doit aussi mentionner un instrument dont se servent les veilleurs de nuit; c'est une sorte de crécelle. L'un des plus curieux est assurément celui qui se trouve à côté, et qui a une forme de poisson couvert d'écailles que l'on racle avec une sorte d'archet; les Chinois, a fait observer M. de Rosny, l'appellent *mouh-yu* ou «poisson de bois».

Quelques meubles ayant appartenu à des mandarins se font remarquer par leur somptuosité; les meubles proprement dits ne se rencontrent que dans les cases des mandarins riches. Ils sont en bois d'essence très dure, sculptés finement ou incrustés de nacre et d'ivoire. C'est surtout du Tong-King que viennent les meubles incrustés; le bois qui sert à les fabriquer est le trac. La

nacre employée pour leur ornementation est pêchée sur la côte d'Annam; ses reflets sont d'une grande beauté, quand elle a acquis un certain poli et qu'on l'expose à une lumière douce. Cette nacre est travaillée par les indigènes au moyen d'outils grossiers qu'ils fabriquent eux-mêmes.

La classe relative à l'enseignement contient des livres de médecine annamite imprimés dans le pays; cependant ces livres sont très rares, on a même douté de l'existence de livres anciens imprimés en caractères vulgaires sinico-annamites; on y voit aussi des manuscrits en caractères combodgiens vulgaires, sur papier et sur feuilles de palmier, des moulages de bas-reliefs et des inscriptions, des débris de statues et d'ornements des temples d'*Angkor-Thom* et d'*Angkor-Vat*, une statuette en bois de même provenance représentant Bouddha.

Les moyens de transport n'ont pas été oubliés. On a réuni des spécimens de barques de rivière et de mer, en lames de bambou, que les Annamites excellent à tresser; elles portent des inscriptions dont M. de Rosny donne l'explication. L'une est ainsi conçue: «Dans un petit étang, les poissons arrivent à se reproduire; qu'est-ce qu'il doit en être dans la grande mer?» Sur une autre on lit: «Béatitude, richesse et noblesse.»

On passe ensuite à l'Inde. Le Comité de Pondichéry a envoyé des manuscrits sur *olles* ou feuilles de palmier, des poinçons et des stylets pour écrire sur cette sorte de papier. L'un de ces manuscrits contient l'histoire du roi *Darmaja* et de ses quatre frères. Ce qui se fait surtout remarquer, c'est une collection fort riche de dieux de l'Inde taillés dans le granit; ces statuettes représentent les diverses incarnations de Vichnou; elles proviennent de différentes pagodes, et sont en cuivre ou en bronze. L'une représente Vichnou, sous la figure de Krishna dansant, et provient de la pagode de Canjipoura, près de Madras. L'autre est Siva, sous la figure de Detchinamourty enseignant les prières à ses disciples. Puis, à côté, sont représentées les femmes de Vichnou, Latchmi, Poumadévi, déesse de la terre; Saravasti, femme de Brahma; puis Siva, avec sa femme Parvati, et Soupramanyar, second fils de Siva, terrassant le géant Sourapadmane.

La collection des armes n'est pas moins considérable. Tout le luxe possible de l'ornementation s'étale sur les sabres, les épées et les poignards. Les boîtes de sandal sculptées ou laquées ne manquent pas non plus. Une collection de figurines en bois moulé représente les diverses castes de l'Inde et sert à l'instruction des enfants. On remarque quelques costumes de chefs indiens, consistant en tuniques lamées d'argent.

Il y a également une exposition de poids et mesures, appelés *serres*, *paddys* et *capes*, suivant qu'ils servent pour le lait, les grains, l'huile ou le beurre. Les poids, appelés *ratales* ou pagodes, sont en usage, comme les mesures, concurremment avec les types français.

Le Sénégal arrête surtout les regards par la diversité des races qui l'habitent, et dont les formes, la coloration de la peau et les mœurs ont un caractère très varié.

Voici des spécimens de Maures du Sénégal partagés en trois grandes familles, les Trarzas, les Braknas et les Douichs, subdivisés en une infinité de tribus campées sur la rive droite du Sénégal. Cette dernière race ne ressemble nulle-

ment aux nègres; leurs cheveux sont plats; ils paraissent d'origine berbère et arabe, avec un mélange de sang nègre; les différences des traits et de la couleur de cette race sont si bien tranchées qu'il est permis de dire que le fleuve du Sénégal est la limite où finit la Mauritanie et où commence la Nigritie.

Les Noirs habitent en effet sur la rive gauche de ce fleuve ou sur les bords de son bassin supérieur.

Des peintures représentent les différents types de ces Noirs. Ils se distinguent par la teinte plus ou moins foncée de leur peau et par les formes de leur corps. Ils diffèrent aussi par le degré d'intelligence. Les principales races qui sont représentées à l'Exposition sont : les *Peuls*, les *Toucouleurs*, les *Mandingues*, les *Sarakolés*, les *Ouolofs*, les *Sérères*, les *Diolas* et les *Bambaras*.

Les Peuls, qui habitent généralement les parties du Sénégal appelées Fonta, Damga, Bondou et le Fouta-Djalon, sont d'un brun rougeâtre, aux cheveux presque plats et aux traits européens. Une partie d'entre eux s'est mélangée avec leurs captifs ou voisins de provenance noire, et il s'est formé parmi eux une nouvelle race qui porte le nom de Toucouleurs. Les Peuls sont mahométans et obligent les peuples vaincus par eux à se convertir à leur religion. Ce peuple semble être venu du Nord et rappelle les Fellahs de l'Égypte.

Les Malinkés et les Soninkés, connus au Sénégal sous les noms de Mandingues et de Sarakolés, sont des Noirs de haute taille, parlant divers dialectes dérivant d'une même langue. Les premiers sont guerriers par tempérament; les seconds sont les Noirs les plus commerçants de la côte occidentale d'Afrique. Les Mandingues n'ont pas de religion; leur dieu, c'est l'or, qu'ils extraient des mines de Bambouck. Les Sarakolés, au contraire, sont de fervents mahométans.

Les types de Noirs qui viennent à la suite et de la couleur la plus foncée, sont les Ouolofs et les Sérères, qui habitent le Cayor, le Oualo, le Djolof et une grande partie du Baol et du Sine; ils passent pour les plus grands et les plus beaux des nègres de l'Afrique. Le costume des guerriers ouolofs, dont on a un spécimen sous les yeux, consiste en une large dalmatique à manches courtes, nommée *boubou*, d'un bleu indigo, et en une culotte taillée à la mode des Arabes et appelée *yata*. Sur la tête, ils ont une sorte de serre-tête d'indienne et par-dessus un chapeau de jonc tressé surmonté d'une gerbe. Le costume des Peuls est semblable. Ils ont au cou des colliers en cuir, qui renferment pour amulettes des versets du Coran, et qu'ils nomment *gris-gris*, enfin des bracelets en métal ou en cuir aux bras et aux jambes; on doit remarquer l'habileté avec laquelle les Sénégalais travaillent le cuir.

Les Diolas habitent les environs de la rivière de Géba; ils diffèrent de tous les Noirs de l'Afrique par leur constitution, leur langue, leurs mœurs et leurs coutumes; leurs traits sont grossiers et le nez est épaté; les lèvres sont très épaisses et le ventre très proéminent; ils se nourrissent de la chair du chien; ils sont fétichistes et se tatouent.

Ceux qui ne sont pas aussi noirs que les Ouolofs, mais moins clairs que les Peuls, s'appellent Bambaras. Leur couleur est d'un bronze rouge noirâtre et ils ont les cheveux laineux.

Peuple industrieux, sobre, économe, aimant beaucoup la musique et la chasse, ils ont étendu leurs conquêtes des rives du Djioliba (Niger ou Nil des

Noirs) jusqu'aux rives du Sénégal. C'est de chez eux que l'on tire la plus grande partie de l'ivoire; car les éléphants abondent dans ces parages. Les Bambaras ne se livrent à aucun acte extérieur de religion.

Parmi les rares objets destinés à l'enseignement, on remarque des planchettes pour apprendre à lire aux enfants musulmans et des grammaires ainsi que des dictionnaires ouolofs et sérères publiés par les missionnaires; un manuscrit arabe trouvé dans la case du roi de Saloum; des instruments de musique très élémentaires, des vases à fleurs, enfin des aiguilles de sulfure d'antimoine dont se servent les femmes de ces contrées pour se noircir les paupières.

On remarque quelques costumes populaires de femmes mauresques, ouolofs, peules ou sérères.

Comme complément, voici l'exposition du territoire du Gabon, qui présente quelques costumes de fétichistes et de guerriers pahouins. Cette race nègre est un des types les plus laids de l'espèce humaine. Son costume consiste en un pagne de peau de singe noir; sur l'épaule, le Pahouin porte un sac à provisions orné d'une longue et épaisse frange en fil de coco. Son arme ordinaire est l'arbalète qui sert à lancer des traits empoisonnés; il a en outre des sabres et des poignards de forme singulière, renfermés dans des fourreaux en peau de serpent, des haches, des javelots dont les hampes sont crénelées sur toute la longueur et des boucliers en peau d'éléphant.

La Guyane a exposé quelques poteries indiennes d'une forme bizarre; on remarque un pot à fard ou *amalatobo*, servant à conserver la peinture dont les Indiens se teignent le front et les joues. Quelques costumes peuvent être signalés; ils sont faits en plumes d'oiseaux du plus vif éclat. Il y a des coiffures montées sur de petits paniers en jonc, auxquels est attaché un ornement que l'on place sur la poitrine ou sur le dos. On y a ajouté des colliers en graines de diverses couleurs, en dents de dauphin, des diadèmes et des couronnes en plumes pour la danse. Parmi les armes figurent de grandes flèches en bambou, terminées par une arête de poisson à barbelures très fines, et empoisonnées avec du curare. Ces flèches sont lancées avec un grand arc en bois dur; souvent, pour les tirer, l'Indien se couche sur le dos, bandant l'arc avec le pied.

La Martinique s'est bornée à quelques costumes et madras de négresses. Mais on doit remarquer une plante fort curieuse, la *coca*, dont on extrait une boisson aromatique qui possède des facultés stimulantes. Il suffit même, à ce qu'il paraît, que l'on mâche les feuilles de cette plante, de trois heures en trois heures, pour se passer de nourriture pendant trois jours, tout en restant capable d'un développement extraordinaire de forces musculaires. Cette plante garantit en outre de l'insalubrité du climat, et procure un sentiment de bien-être et même de gaieté; son principe excitant dépasse trois fois celui du café et quatre fois celui du thé; elle présente ainsi de grands avantages pour les armées en marche.

La Guadeloupe a envoyé une collection d'idoles, d'armes et d'ustensiles en pierre en usage chez les Caraïbes avant la découverte de l'Amérique. Quelques colliers en pierre sont remarquables par leur épaisseur; il y a lieu de supposer qu'ils ont dû servir de carcans aux coupables. On y a joint aussi quelques périscélides.

MM. les Membres du Congrès se dirigent ensuite vers l'exposition russe où ils sont présentés par M. de Youferow au Commissaire général de cette section.

On admire, en entrant, la reproduction de l'escalier extérieur du palais des tzars à Moscou, dont le Souverain gravit les degrés, au moment de son couronnement, et en grand costume. Cet escalier est en marbre.

Le Ministère russe de l'Instruction publique a réuni une collection fort curieuse de photographies des différents types des races élevées dans les lycées de l'Empire; on y voit des Israélites, des Finnois, des Kalmoucks, des Kirghises, des Coréens dont l'aspect rappelle celui des Japonais.

De là, on passe à l'exposition de la Société des amateurs des antiquités russes. Il y a de nombreuses gravures, dont quelques-unes datent du XVI[e] siècle, une salle du Kremlin, un appartement du palais des tzars à Moscou, dans le style du XVI[e] siècle, et diverses vues de la cathédrale de cette ville avec ses treize coupoles. Enfin, on examine le moulage très réussi d'une femme, singulier par cette sorte de frémissement qui a été donné à la matière inerte du plâtre. On se rappelle qu'à l'exposition organisée dans son local par la Société d'Ethnographie de Paris, en 1868, un moulage semblable avait causé une véritable admiration aux ethnographes qui avaient constaté qu'il était désormais possible de créer un musée de types humains d'une exactitude et d'une beauté infiniment supérieures à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors.

Les expositions de la Chine et du Japon sont d'une grande richesse artistique et auraient mérité un examen tout spécial. Malheureusement les instants du Congrès n'ont pas été suffisants pour se livrer, dans ces deux sections, à une étude de détails. Le caractère des produits chinois et japonais a cependant motivé des réflexions qui ne sont pas sans importance au point de vue ethnographique.

Les produits les plus remarquables de ces deux expositions sont également des meubles, en laque surtout, des bronzes, des porcelaines, des ivoires et des soieries. Les Chinois ont conservé scrupuleusement les méthodes du passé, et s'ils les ont quelque peu perfectionnées en s'initiant aux procédés de l'industrie européenne, on peut dire qu'ils leur ont conservé leur caractère essentiellement national et indigène.

Les Japonais, au contraire, ont accepté et subi volontairement l'influence européenne de la façon la plus profonde. Si leurs produits ont encore une apparence orientale, c'est qu'ils y ont été en quelque sorte obligés par l'intérêt de leur commerce avec l'Occident; sans cela, nous n'aurions plus que des travestissements européens d'art japonais. Aux expositions précédentes, on avait constaté à regret la tendance des insulaires de l'extrême Orient à transformer toutes leurs créations suivant ce qu'ils croyaient être le goût de nos pays. On dirait qu'ils n'ont compris le mérite et la valeur de leurs anciennes productions que lorsqu'ils ont reconnu à leurs dépens combien il y avait chez nous moins d'amateurs pour leurs nouveautés que pour leurs antiquités. Jadis, les artistes japonais travaillaient lentement, sans se préoccuper du temps passé : ils arrivaient à créer ces merveilles décoratives qui ont mis tant à la mode en Europe les «bibelots» chinois et japonais. Depuis l'ouverture des ports du Nippon au commerce étranger, ils ont voulu fabriquer vite et à bon marché. Leurs œuvres

sont devenues médiocres. Ils n'ont plus trouvé les mêmes acheteurs, les mêmes amateurs empressés. L'Exposition du Champ-de-Mars prouve qu'il s'est produit chez eux une heureuse réaction. Bon nombre de leurs laques, de leurs émaux, de leurs porcelaines, de leurs jades, de leurs ivoires, de leurs bronzes, bien que modernes, ne sont en rien inférieurs à leurs anciennes fabrications. Les Japonais ont fait preuve de beaucoup d'intelligence en s'arrêtant sur la pente fatale où ils n'avaient pas craint de se lancer à l'aventure. Ils semblent avoir compris que, pendant quelque temps encore, ils ne posséderaient une place distinguée dans l'industrie du monde qu'à la condition de ne puiser leurs ressources qu'en eux-mêmes, et surtout dans ce passé où ils étaient isolés de toutes les autres nations du globe.

En effet, si l'on sort du domaine industriel qui leur est propre, les Japonais ne sont plus que d'adroits imitateurs. Ils peuvent faire, dans tous les genres, à peu près ce que nous faisons nous-mêmes, mais ils ne sont pas encore en état de dépasser la limite du connu et de se signaler par des créations nouvelles. Ils connaissent nos sciences physiques, chimiques, mécaniques, médicales; mais ils ne savent que ce que nous savons et n'inventent rien. Très probablement, dans un temps prochain, ils compteront parmi eux des *inventeurs* qui étonneront l'Europe par leurs découvertes; mais ils n'arriveront très probablement à ce résultat qu'après s'être fortement retrempés aux sources de leur génie national, en dehors de toute tendance d'imitation servile de l'Occident qui les a fascinés.

Les Chinois, eux aussi, n'ont point d'inventeurs. Ils n'ont pas, comme les Japonais, le défaut de méconnaître leur passé, mais ils ne savent pas suffisamment regarder en avant. Le progrès chez eux est un perpétuel regard rétrospectif.

De là on se dirige vers l'exposition ethnographique de France, qui se trouve placée au milieu de celle qui a été organisée par le Ministère de l'Instruction publique.

Le Pérou nous offre ensuite quelques types des races habitant sur les flancs des Cordillères, notamment des individus qui, tout en étant de couleur noire, ne sauraient être regardés comme des nègres. Ce sont des Indiens de la tribu des Pampas. Ils se teignent en noir tout le corps, avec le fruit du *huitoce;* les pieds et les mains ont une teinte plus foncée. Leur figure est barbouillée avec du rouge tiré du *roucou*. Cette peinture a pour but d'atténuer la piqûre des moustiques qui sont dans leur pays en quantité innombrable. Leur vêtement consiste habituellement en un grand sac rouge pendant jusqu'aux pieds. Ils portent un anneau d'argent engagé dans la cloison du nez. Leur cou est orné de colliers de graines, de becs de toucan, de peaux d'oiseaux, de dents et d'ongles d'animaux. Ils ont sur la tête des diadèmes de plumes.

Le Brésil nous présente plusieurs types des Indiens qui habitent les vastes solitudes de son territoire; les types de la tribu des Botocudos se distinguent par leurs yeux légèrement relevés à l'angle externe, et par leur peau jaune, comme celle des races asiatiques. Ils ont l'habitude de placer dans des trous pratiqués aux lobes des oreilles et à la lèvre inférieure des disques en bois, souvent de grande largeur et qui sont analogues au *tentetl* des anciens Mexi-

cains. Les Cœrunas portent des guirlandes de plumes jaunes, rouges et noires. Ils ont à la figure trois ergots en corne, munis chacun d'un bouton qui s'engage comme un bouton de manchette dans un trou pratiqué à travers les joues. Une autre tribu, les Mundrucus, se distingue par un tatouage simple et élégant qui leur couvre tout le corps. Les mains et les pieds sont peints en jaune à l'aide du curcuma. Leur costume se compose de plumes d'ara du Brésil.

La République de l'Équateur est représentée par des Indiens de la tribu des Jivaros. L'un d'eux, habillé d'un costume de plumes, comme les autres Indiens de cette partie de l'Amérique, tient à la main une bande de cuir chevelu, découpée sur la tête d'un ennemi; un autre porte un trophée horrible : c'est une tête humaine, celle d'un chef ennemi, desséchée artificiellement; les os en ont été extraits, et les chairs émaciées ont conservé la forme de la figure réduite au huitième de sa dimension naturelle.

En passant au Canada, nous voyons quelques types d'Esquimaux; ils sont vêtus d'une veste et d'une culotte en peau de phoque, sur lesquels s'adapte un capuchon en peau de renard entourant la tête, et d'une sorte de couvre-cuisses en peau d'ours blanc. Des bottes et des mitons en peau de loutre complètent le costume. Ils ont comme arme la lance-harpon, composée d'une hampe en bois, sur laquelle est engagé, par la pointe inférieure, un dard en os barbelé, et des javelots en os, des carquois d'arcs et de flèches en peau de poisson. Ils ont aux pieds des patins en raquettes, qui leur permettent de se mouvoir sur la neige fraîchement tombée, sans s'y enfoncer.

On remarque, en passant à travers l'exposition de la Syrie, des manteaux en poil de chameau.

La visite se termine par le Cambodge, où l'on s'arrête devant la reproduction du palais d'Angkor; on admire les sculptures de la porte, ainsi que le grand pont, décrit par un voyageur chinois, et où se trouvent figurés des dieux qui tiennent dans leurs mains un serpent qui se développe sur toute la longueur du pont. Quelques livres cambodgiens sont exposés, et plusieurs inscriptions hiératiques attirent l'attention.

Le Président remercie MM. les Commissaires étrangers qui ont bien voulu guider les membres du Congrès dans leur visite au palais du Champ-de-Mars et leur fournir des explications intéressantes, que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire ici, dans l'impossibilité où nous nous sommes trouvés de nous faire suivre par les sténographes du Gouvernement.

MM. les Membres du Congrès se séparent ensuite dans le vestibule d'honneur, après avoir parcouru un instant la splendide collection du prince de Galles.

Aug. Dulaurier.

SÉANCE DU VENDREDI 11 OCTOBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SOMMAIRE. — De l'orientation au point de vue de l'Ethnographie: M. J.-J. SILBERMANN. — Des limites tracées entre l'Europe et l'Asie: MM. CHARLIER DE STEINBACH, Wl. DE YOUFEROW, le Dr MICHALOWSKI, Mme Clémence ROYER, M. Éd. MADIER DE MONTJAU. — De la méthode en Ethnographie: MM. le Dr FOLEY, Ed. MADIER DE MONTJAU, le Dr Gaëtan DELAUNAY, Léon DE ROSNY, le comte DE MONTBLANC, l'abbé DE MEISSAS, TRÉPIED. — La carte des îlots ethniques: M. LE SECRÉTAIRE.

La séance est ouverte à deux heures.

M. LE PRÉSIDENT. Avant de passer à notre ordre du jour, je dois informer l'assemblée que M. le Ministre de la Guerre a bien voulu donner des ordres pour que le Congrès puisse étudier dimanche prochain la collection ethnographique de l'hôtel des Invalides en dehors des heures où elle est ouverte au public, et y obtenir tous les renseignements qui pourraient l'intéresser. MM. les Membres qui voudront visiter ce curieux musée sont priés de se faire inscrire à l'avance sur une liste ouverte dans la salle d'entrée, par les soins de l'agent de la Société d'Ethnographie. (Applaudissements.)

Je dois annoncer également que demain, à une heure trois quarts du soir, nous ferons une excursion à Meudon pour visiter le temple mexicain et les curieuses collections américaines de M. Léon Méhédin. Le rendez-vous est fixé à une heure trois quarts à la gare de l'Ouest, où des compartiments spéciaux ont été retenus à l'avance pour MM. les Membres qui voudront bien se faire inscrire. (Nouveaux applaudissements.)

M. le Ministre de l'Agriculture m'a invité à lui fournir le plus tôt possible la copie destinée à la publication du *Compte rendu* des travaux de notre première période.

Notre œuvre n'est point terminée, puisque la seconde période que nous avons inaugurée ces jours derniers, n'est que le complément, la suite d'une seule et même session. Nous devons cependant répondre à la demande officielle qui nous est adressée, et désigner un comité pour surveiller la publication du *Compte rendu*.

Je vous propose de confier provisoirement le travail de revision de la sténographie au président, au nouveau secrétaire M. Dulaurier, à M. Madier de

Montjau, à M. Castaing et à M. Joseph Halévy, et de laisser à votre Bureau le soin de compléter le personnel de cette Commission, suivant la nature des documents qu'il aura à faire paraître, et en conformité avec les circonstances encore difficiles à prévoir qui pourront se présenter.

(La proposition est mise aux voix et adoptée.)

M. Silbermann a demandé la parole pour une observation au sujet de la discussion engagée, dans notre dernière séance, au sujet de la construction des cartes ethnographiques. Je le prierai d'être aussi bref que posible, car l'ordre du jour de ce soir est extrêmement chargé.

DE L'ORIENTATION EN ETHNOGRAPHIE.

M. Silbermann. Dans notre séance d'hier, à propos du mode de construction des cartes ethnographiques, d'utiles observations ont été présentées au Congrès. La question fondamentale a été parfaitement exposée par M. Léon de Rosny et il me semble qu'il y aurait inconvénient, au point de vue de nos études, à s'égarer dans des détails historiques, mais il y a quelques arguments nouveaux dont on n'a point parlé, et je demande la permission de les présenter.

Il faut prendre la question d'une manière générale et considérer la création comme une œuvre de bon sens. Quand on examine l'ensemble du problème par rapport à la mécanique céleste, alors le grand jour se fait. Nous savons que la terre tourne d'Occident en Orient : par conséquent, tous les êtres qui vivent à sa surface subissent une action mécanique en raison de la position qu'ils occupent, selon qu'ils sont animés d'une rotation rapide ou d'une rotation lente. Il est, de plus, évident qu'un être qui est soumis à la rotation rapide, trouve des conditions pour y résister. Dans les contrées du Nord, où la terre tourne avec une vitesse de moitié, du tiers ou des trois quarts de celle qu'elle a dans les régions du Midi, l'organisation de l'individu ne peut donc pas être la même; la loi mécanique commande. De plus, la terre a des aspects très irréguliers; ses continents sont très différemment découpés, et il en est sur lesquels se trouvent surtout des montagnes. Si une chaîne de montagnes est dirigée du Nord au Sud, — c'est le cas du plus grand nombre, — on observe ce fait particulier que, des deux côtés, occident et orient, ce n'est plus la même fertilité, la même végétation, les mêmes populations. Ce n'est pas là un fait d'institution humaine; pour l'ethnographe, c'est un sujet à tous égards digne de méditation.

Si l'on recherche les traditions des anciennes sociétés, on voit qu'il existait des peuplades orientales civilisatrices, tandis que les populations occidentales ont toujours été dévastatrices, destructrices. En Chine, en Europe, en Amérique, toujours les peuples destructeurs sont venus des versants occidentaux; les Mongols conduits par Gengis-Khan ont vaincu la Chine. Les Chinois savaient bien que les Occidentaux étaient dangereux. Ils ont créé une sorte de montagne artificielle, cette muraille de plus de 650 lieues de longueur, espèce de barrière entre l'Occident et l'Orient. C'est que l'Occident ne produit pas grand'-

chose: les populations qui l'habitent ne peuvent avoir que des animaux de mauvaise qualité, qui vivent de mauvaises herbes; les Occidentaux mangent ces animaux et contractent dans cette nourriture les instincts des carnassiers grands ou petits. Les animaux sont définis par leur alimentation, et leur alimentation est définie par l'orientation des montagnes. Cette loi se retrouve partout.

On ne rencontre de civilisation occidentale nulle part. Tous les peuples civilisés sont des habitants des pentes orientales. Tous les peuples barbares et destructeurs, sans cesse aux aguets pour piller, voler les économies des autres, et anéantir leurs travaux, sont des habitants des pentes occidentales.

Fait singulier, qu'on parviendra peut-être à expliquer un jour, aussitôt que les peuples, même les Orientaux, se mettent à manger de la viande, ils éprouvent le besoin de se défigurer, de s'abîmer la face. Cela est bizarre! Et quand ils n'osent pas se tatouer le visage, se colorer comme les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, la première chose qu'ils font, c'est de se donner des coups de poing au nez. En Angleterre, quand on en veut à quelqu'un, on s'efforce de lui détériorer la face. Le policeman a un casse-tête ou un casse-nez. Pour se détruire, l'Anglais se brûle la cervelle. La statistique constate que dans différents pays, le suicide consiste à se détruire la face. Les dompteurs, Bidel, Carter et autres, ont, pour conduire leurs carnassiers, un petit assommoir: ils leur en donnent des coups sur le nez, jamais sur le derrière ou ailleurs. Quand ce sont des herbivores, moutons, veaux, chèvres, etc., sous tous les climats, sous toutes les latitudes, le procédé pour les mener, c'est le bâton, dont on leur applique des coups sur le postérieur. — Pour l'homme, les choses se ressemblent.

Cela rétrécit beaucoup les questions d'ethnographie, car c'est une règle universelle, on peut la constater sur tout le globe. Je le répète, les parties orientales ont toujours marché vers la civilisation; toujours aussi, les civilisations ont été détruites par des peuples des parties occidentales.

Me fondant sur une statistique faite en Russie, je faisais remarquer à un colonel de ce pays, à l'Exposition de 1875, que la Russie d'Europe renferme une chaîne de montagnes très surbaissées et que, sur la partie orientale de cette chaîne, on rencontrait le maximum de la production agricole et du développement intellectuel, tandis que, sur le versant occidental, on constatait le minimum sous ces deux rapports.

Quand même le sol d'un pays est très bon, on voit la même chose. La Belgique est très riche, parce que les rivières de ce pays exposent toutes les choses au soleil levant; la population belge est très industrielle, très manufacturière, très civilisée, et, par-dessus tout, très agréable. Plus loin, en Hollande, on ne trouve que des prairies, des pâturages, toutes les rivières coulent du Nord-Est au Sud-Ouest; là, c'est l'état pastoral. Si la Hollande n'avait pas ses colonies, elle serait au plus bas degré de l'échelle sociale; mais il y a vingt-cinq millions de Javanais qui travaillent pour nourrir deux millions de Hollandais. Tout, en Hollande, est artificiel.

J'ai parcouru l'Italie l'année dernière. Il y a deux Italies qui ne se ressemblent pas. Dans la partie qui regarde la mer Adriatique, la population est

belle, douce, civilisée, aimable, elle a de bons fruits, elle mange du macaroni, elle est intelligente. La *Biographie universelle* de Vassari donne les noms de ses grands hommes, de ses grands écrivains, de ses savants, Galvani, Volta, etc.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. J'avais demandé cinq minutes, Monsieur le Président.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. M. Silbermann a dit beaucoup de choses auxquelles je ne répondrai pas. Il a parlé de l'influence de la rotation de la terre sans indiquer quelle était cette influence sur l'organisme humain.....

M. Silbermann. Je l'aurais indiquée, si j'avais eu un auditoire patient.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Nous savons quelle est l'influence du climat et de la température sur la nutrition : mais ce dont je veux parler, c'est de la question de l'alimentation.

M. Silbermann nous a dit que les herbivores atteignaient toute la perfection...

M. Silbermann. Pardon, je n'ai pas dit cela!

M. le Dr Gaëtan Delaunay. ...Ou qu'ils étaient supérieurs aux carnivores, aux carnassiers.

M. Silbermann. Je tiens à rétablir la question comme je l'ai indiquée.

Il y a deux espèces d'animaux : ceux qui mangent des grains, des herbes, des fruits, etc., et ceux qui mangent de la viande et des pourritures. Tous ces animaux remplissent une fonction; le Créateur les a faits pour cela. Dieu a mis de l'ordre dans la nature, et la nature est un chef-d'œuvre de mécanique. J'ai dit que les êtres frugivores seuls possédaient les arts, les lettres, les sciences; que parmi les oiseaux, il n'y a que ceux qui mangent des fruits qui chantent; le Créateur leur a donné un plumage en conséquence. Quand un oiseau mange de la viande, il est vêtu de noir, de brun... (Interruption.) Si l'on ne veut pas m'entendre, au moins qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je ne parlerai plus de vous, mais je vous répondrai tout de même.

Au point de vue de l'alimentation, il n'y a pas de différence entre les aliments végétaux et les aliments animaux; tous sont décomposés et l'organisme crée sa matière et sa force; Claude Bernard l'a démontré. En médecine, tout prouve que l'alimentation animale est une source de forces supérieures à l'alimentation végétale.

M. Silbermann. Ce n'est là qu'une hypothèse. J'ai connu Claude Bernard, il était mon vieux collègue, il reconnaissait qu'on se causait préjudice en mangeant trop de viande.

M. Geslin. M. Silbermann désirait avoir un auditoire patient; il l'a eu; il serait à souhaiter maintenant qu'il lui ressemblât un peu et qu'il laissât parler M. Delaunay.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. J'ai des tableaux représentant la consommation de la viande par tête dans tous les pays de l'Europe et dans tous les départements français, par périodes de dix ans. Eh bien! depuis cent ans, et surtout depuis vingt ans, la consommation de la viande s'est accrue énormément et je ne vois pas que nous soyons devenus plus scélérats. Au contraire, notre force musculaire, notre moralité et notre intelligence n'ont fait que s'accroître.

Quand on considère une carte de la civilisation, on voit que les pays civilisés sont ceux où l'on consomme le plus de viande. Savez-vous quel est le pays où l'on mange le plus de viande?

On dit généralement que c'est Londres. Eh bien! pas du tout, c'est Paris. C'est à Paris que l'on travaille le plus; et c'est là pour moi qu'est le vrai centre de la civilisation, c'est la ville supérieure par excellence.

Quant à moi, — je suis obligé de faire des personnalités, puisque M. Silbermann en a fait, — je suis mangeur de viande. En hiver, j'en mange jusqu'à quatre fois par jour; grâce à cela, je puis dépenser une grande quantité de force en travail intellectuel et en travail physique.

Au contraire, les gens soumis à l'alimentation végétale ont le sang moins riche, ils sont plus faibles, plus irritables. A une époque où mon régime était moins animal, je ne pouvais pas travailler autant; de plus, j'étais irritable et insupportable pour mes voisins. Au contraire, depuis que je mange de la viande, je suis calme et tolérant. Cela tient tout simplement à ce que ma nutrition est beaucoup plus intense. Tels sont les avantages qu'on retire de l'alimentation animale.

M. Silbermann. Dans toute la création, les animaux se conduisent selon leur alimentation.

M. le Président. Je donne la parole à M. Charlier de Steinbach pour faire quelques observations sur un travail de M. Lewiçki, qui n'a pas pu se rendre à notre convocation.

DES LIMITES ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE.

M. Charlier de Steinbach, après avoir présenté quelques considérations sur le travail adressé au Congrès par M. Félix Lewiçki, s'attache à développer la doctrine de quelques ethnographes polonais, au sujet des limites qui séparent l'Europe de l'Asie. La séparation qu'on indique d'ordinaire dans les géographies et sur les cartes ne répond à aucune idée scientifique précise; elle est la conséquence d'intérêts politiques qui ont vainement essayé de s'appuyer sur des faits ethnographiques ou anthropologiques. Là est le bassin du Dniéper qui sert de frontières extrêmes de l'Europe atlantique ou occidentale au point de vue hydro-ethnographique, surtout au point de vue des caractères de civilisation.

M. Wl. de Youferow (de la Société impériale d'Ethnographie de Russie).

Les mêmes arguments peuvent d'ailleurs être invoqués pour soutenir la thèse contraire : il n'y a pas de différence d'un côté de l'Oural à l'autre, ou d'un côté du Dniéper à l'autre.

M. le Dr Michalowski. Je vous demande pardon, les habitants à droite du Dniéper sont des Routhènes, purs Slaves, tandis que ceux de l'autre côté sont des tribus tartares anciennes, des Scythes slavonisés; et si leur langue officielle est bien le russe, ils conservent pourtant la langue nationale qui est la langue tchérémisse. Ce qui importe davantage, c'est que le sang est différent; les uns étaient autrefois agriculteurs, les autres étaient pasteurs, et ce genre de vie continué pendant de longs siècles a imprimé à la physionomie des caractères différents.

M. Wl. de Youferow. Je demanderai la permission de relever ce que vient de dire le préopinant à propos des Tchérémisses. Ils sont à l'extrémité est de la Russie, non loin de la frontière du Dniéper, et allant jusqu'au Don. C'est là que l'illustre savant Dontchinski a placé la limite entre les pays civilisés européens et ces pays asiatiques qui commencent aujourd'hui à avoir une civilisation. Je ne puis me ranger à cette opinion que les peuples des deux côtés du Dniéper appartiennent à des races différentes. Dans le gouvernement de Kiev et dans celui de Poltawa, qui sont les plus connus de la Petite-Russie, les figures sont les mêmes, la langue est la même. On ne peut pas comparer la rive droite du Dniéper avec les endroits peuplés par les Tchérémisses, mais on peut comparer la rive droite avec la rive gauche; la rive droite, d'après la théorie énoncée dans le mémoire, est spécialement européenne, elle est peuplée par un peuple parlant un dialecte slave, et il en est de même de la rive gauche.

Dans les gouvernements de Poltawa et de Kaarkow, qui forment le côté gauche du Dniéper, la question des paysans n'est pas résolue, comme semble le croire l'auteur du mémoire; c'est dans la Grande-Russie proprement dite que le système communiste a existé, et qu'il dure encore aujourd'hui; il ne s'est jamais étendu dans les provinces méridionales de la Russie, de telle sorte que c'est à ce point de vue que le Dniéper pourrait servir de limite.

M. le Dr Michalowski. Vous vous en êtes pris au mot « Tchérémisses », mettez « Permiens », si vous voulez, Souzdaliens, anciens Meria.

Les bords du Dniéper ont été conquis par les Cosaques et sont habités par la même race; le pays a pris un caractère identique. Du reste, c'est un désert, ce sont des steppes qui ne commencent à se peupler que depuis le partage de la Pologne. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, et même au commencement du XIXe siècle, c'étaient encore d'immenses domaines dans lesquels on faisait la chasse aux bandes de chevaux sauvages; c'est assez dire que le pays n'était pas habité. Dans ma jeunesse, quand j'étais en Pologne, la cavalerie russe et la cavalerie polonaise étaient montées sur des chevaux sauvages qu'on allait chercher dans ces pays; aujourd'hui, on ne peut plus les prendre que du côté de la mer d'Azov.

Tout à l'heure je ne parlais que des populations qui sont à la latitude de

Smolensk, d'un côté du Dniéper, comme l'ancienne république de Novogorod, ce sont des populations slaves. Après la conquête de Kiev par les princes de Lithuanie, les souverains de Kiev se sont portés dans l'intérieur de la Russie, où ils ont fondé une espèce d'empire qu'on appelait l'empire de Souzdalie.

Cette domination s'est étendue peu à peu sur toutes les peuplades voisines, et aujourd'hui la langue officielle est le russe-slave; mais, au fond, les populations sont certainement les descendants des anciens peuples de l'Oural, ayant une langue différente. Voilà ce que je maintiens.

M. Léon de Rosny. Il est bien certain qu'à l'est et à l'ouest de l'Oural, il y a de nombreuses tribus samoyèdes qui appartiennent à une seule et même famille par le langage, tandis qu'au point de vue de la couleur de la peau, elles sont blanches d'un côté de la montagne et jaunes de l'autre.

M. Madier de Montjau. Je crois que de la discussion il reste simplement ceci : c'est qu'on doit laisser en suspens la question de savoir si le Dniéper dans sa partie inférieure est une ligne de démarcation entre deux populations différentes; quant au reste, l'argumentation géographique et ethnographique peut se maintenir debout. C'est à une partie seulement du cours du Dniéper que les deux préopinants ont fait allusion.

M. Charlier de Steinbach. M. Lewiçki considère comme limite des Slaves non pas le fleuve, mais le bassin du Dniéper, ce qui est bien différent. Les Grands-Russes ne cessent de faire partie des peuples touraniens.

M. Wl. de Youferow. Les fleuves réunissent plutôt les populations limitrophes qu'ils ne les séparent.

M. Charlier de Steinbach. Il m'est tombé ces jours derniers sous les yeux l'ouvrage de Michelet intitulé «*La Légende du Nord*», écrit dans ce style merveilleux qui lui est familier. Michelet parle du marquis de Custine, et rien qu'après avoir lu Haxthausen, il arrive à peu près aux conclusions qui sont développées dans le mémoire de M. Lewiçki.

Mme Clémence Royer. On a parlé de la frontière du Dniéper. Ce fleuve constitue en effet une véritable frontière, non seulement ethnographique et géographique, mais encore géologique. Si l'on jette les yeux sur une carte, on voit que tout le plateau permien a dû former, à une époque très ancienne, jusqu'à une date relativement récente, une grande île dépendant du plateau de l'Oural. Cette grande île, qui comprend ce qui est aujourd'hui le bassin du Volga, vient affleurer aux bords du bassin du Dniéper et du bassin du Dniester, de sorte que pendant les époques tertiaire, miocène et pliocène, cette île a été séparée de l'Europe centrale par une mer assez profonde, assez large, faisant communiquer la mer Baltique avec la mer Noire. Ainsi, à une époque assez récente, le continent européen n'a tenu à cette île que par une très étroite bande de terrain qui se trouvait à la hauteur d'Ékathérinoslav, terrain d'une altitude très inférieure qui a dû être recouvert par la mer, lorsque la mer était profonde. Il y a là une raison pour que l'Europe présente une

aire ethnographique absolument différente de l'aire asiatique à laquelle appartiennent véritablement toute la Russie orientale, tout le bassin de l'Oural et le Volga.

Il est permis de croire que cette séparation a existé jusqu'à une époque relativement récente, et que, par conséquent, lorsque la mer a été desséchée, l'emplacement, comme toujours, a été réduit à l'état de désert inhabitable jusqu'à ce que la végétation s'en emparât.

Il serait donc possible qu'à une époque aussi récente que l'époque quaternaire, le lit de cette ancienne mer tertiaire eût formé une sorte de frontière non pas infranchissable, mais difficilement franchissable entre l'aire ethnographique européenne et l'aire ethnographique asiatique.

Il y a par conséquent toutes raisons d'admettre que, dans l'Europe, se sont développés des races, des institutions, des langues, un ensemble ethnographique tout à fait différent de celui qui se développait au delà du bassin du Dniéper, et que cet indigénat primitif a dû plus ou moins persister à travers les migrations postérieures. Il est évident, par exemple, que quand les populations aryennes ont franchi cette barrière pour se répandre en Europe, elles ont été absorbées par l'indigénat européen, et lorsque d'autres migrations ont pénétré, d'Europe, de l'autre côté du bassin du Dniéper, elles ont été, à leur tour, absorbées par l'élément asiatique.

Il en résulte d'une façon très normale que, des deux côtés de ce bassin du Dniéper, au point de vue de la linguistique, des institutions, des mœurs, l'espèce ethnographique doit être profondément différente. Par conséquent, la véritable frontière européenne doit être, aujourd'hui encore, formée par l'isthme qui correspond au bassin du Dniéper et ~~de la Dwina~~, allant de la Baltique à ~~l'Oural~~. Toute cette région n'est pour ainsi dire qu'une presqu'île de l'Asie, puisque, à une époque qui n'est pas encore très éloignée, cette presqu'île a été une île qui, probablement, n'a été d'abord reliée au continent que par des espaces non pas infranchissables, mais au moins presque inhabitables.

M. Wl. de Youfsrow. Je me permettrai seulement de faire observer que la question des races ne paraît pas tout à fait répondre à cette manière de partager l'ancien continent. Si j'invoque la linguistique, je vois que toute la Russie qu'on est convenu d'appeler européenne est habitée par une population qui parle une langue essentiellement arienne, ayant les mêmes origines que les langues romane, latine et germanique; tandis que si nous allons un peu plus au Nord-Est, nous trouvons des populations vraiment ouralo-altaïques, dont le langage, jusqu'à présent, n'a pas encore été bien élucidé.

Je suis parfaitement d'accord avec l'honorable Mme Royer, lorsqu'elle dit qu'à un certain moment l'Europe devait former une île qui a été jointe à l'Asie par un isthme dont les traces existent encore; ce sont les restes des Carpathes, que l'on trouve dans le gouvernement de Kherson, dans le gouvernement d'Ékathérinoslav et jusqu'au Don. Mais les émigrations ariennes, dont il a été tant question dans notre séance d'hier, ont trouvé déjà ces régions dans l'état où elles sont aujourd'hui; elles ont apporté avec elles un courant spécialement

arien qui a peuplé, non seulement le côté européen de cette presqu'île dont je parlais tout à l'heure, mais encore le côté asiatique.

Toute la race russe parle un idiome arien, et je ne sais pas si ce ne serait pas un argument pour faire reculer la frontière entre l'Europe et l'Asie, puisqu'il est surtout question de cela dans le mémoire qu'on vient de lire, jusqu'aux monts Ourals, jusqu'au Volga, là où commencent vraiment les populations asiatiques, hongro-finnoises.

M. Léon de Rosny. Lorsque vous dites que toutes les populations actuelles de la Russie d'Europe parlent une langue européenne, vous avez sans doute en vue le cœur de la Russie; le Nord-Est, le Nord, le Sud-Est parlent des langues absolument étrangères à la grande famille indo-européenne.

M. Wl. de Youferow. Je parle de la Grande-Russie, jusqu'aux limites orientales du bassin du Volga.

M. Éd. Madier de Montjau. La linguistique est à coup sûr un des éléments légitimes de recherche lorsqu'il s'agit de filiation des races, mais c'est un des outils de sondage les plus difficiles à manier. Je me rappelle que deux fois, à la Société d'Ethnographie, notre savant ami M. Joseph Halévy nous a signalé les erreurs profondes qu'on pouvait commettre en se servant de cet outil en vertu de certains théorèmes qui sont infirmés par la pratique des langues. Il nous a dit combien était vain le système de vouloir juger de la filiation des races d'après les langues, en étudiant le vocabulaire; tandis que, d'un autre côté, le système de ne juger que par les formes grammaticales présentait aussi de graves inconvénients.

M. Halévy nous a montré des peuples qui avaient changé leur vocabulaire d'une façon complète en gardant leur syntaxe; d'autres qui ont changé de syntaxe en gardant leur vocabulaire; d'autres qui avaient modifié l'un et l'autre; d'autres enfin qui avaient complètement perdu le souvenir et de leur syntaxe et de leur vocabulaire, et qui avaient épousé avec une rapidité et une facilité prodigieuses la langue des peuples conquis.

Il y a de ces exemples de races qui ont une aptitude merveilleuse à changer de langue beaucoup plus encore que de mœurs; qui tiennent énormément à certaines de leurs habitudes intellectuelles, morales ou matérielles, mais qui présentent ce phénomène tout spécial de changer de langue avec une grande facilité.

Il faudrait, par conséquent, remonter aussi haut que possible dans le passé, et savoir si l'on trouve la langue sur laquelle on argumente parlée par le même peuple. Je ne suis pas en mesure de dire qu'à telle ou telle époque, telle partie de la Russie a parlé telle langue, ouralo-altaïque ou arienne; mais, sans recourir aux historiens, je crois qu'il y a un fait frappant dans l'usage que le peuple russe en général fait de la langue arienne qu'il parle et qui tendrait à démontrer que cette langue est une langue épousée. Les Russes ne modifient pas leur langue; ils la parlent comme les Hongrois et les Polonais du moyen âge parlaient le latin; ils la parlent comme une langue morte. Cette langue n'a pas de patois; le russe est parlé plus ou moins bien, mais dans son unité absolue par tous ceux qui le parlent.

M. Wl. de Youferow. Pardon; il y a des patois!

M. Éd. Madier de Montjau. Il peut y avoir des déformations, mais le mot de *patois* impliquait jusqu'à nos époques modernes une idée de mépris, l'idée d'une dégénérescence, d'un abus, d'une possession incomplète. Aujourd'hui les patois sont fort en honneur. On pense qu'on n'est pas en possession complète, savante, scientifique d'une langue, dès qu'on n'est pas en possession de la totalité de ses patois, parce que les patois sont, ou les démembrements d'une langue commune, ou les éléments constitutifs qui ont abouti à la formation d'une langue.

Un Membre. Depuis quelques années, on s'occupe avec beaucoup de raison de la recherche et de l'étude de tous les patois, non seulement de la France, mais de l'Europe entière. D'importants travaux paraissent chaque jour sur ce sujet.

M. Éd. Madier de Montjau. Je voudrais savoir si la langue russe a été étudiée dans sa chronologie, dans les détails de sa dégénérescence, de ses molécules formatives, de manière à pouvoir établir si le russe est la langue antique et barbare des peuples de ce pays; alors j'aurais quelque chose comme une preuve de l'origine arienne de ces peuples, sinon, ce serait encore là un argument à écarter.

J'ajoute un mot pour m'excuser. J'avais perdu de vue le titre du mémoire qui m'a été communiqué de la part de M. Lewiçki, et qui est bien clair. J'ai répondu à la question des limites géographiques entre l'Europe et l'Asie, tandis que la question comporte une thèse rentrant essentiellement dans le champ de l'ethnographie, telle que nous la comprenons, c'est-à-dire quelles sont les limites de la civilisation?

Ceux qu'on appelle des Moscovites sont d'une race complètement différente de ceux qu'on appelle Routhènes, Polonais, etc. Puisqu'on pourrait prouver que les limites de la civilisation les ont franchis, ceci n'est indiqué que comme un simple élément à consulter, c'est-à-dire les limites géographiques.

M. le Dr Michalowski. Je veux rappeler deux faits; l'un, que la Russie était au pouvoir des Tartares, il y a des siècles; que les Tartares la dominaient, la tyrannisaient, et y empêchaient l'établissement d'une civilisation quelconque. C'est pourquoi j'ai rappelé que c'était une plaine, un désert, des steppes.

Le second fait, c'est que la langue ouralienne est parlée aux portes de Riga, et, à partir de là, d'une manière ininterrompue, par les grandes villes, jusqu'à la mer Blanche, et dans des monts Ourals; au IIe et au IIIe siècle, je ne me rappelle pas au juste l'époque, les souverains de Kiev se sont portés dans l'intérieur de la Russie et ont fondé l'empire de Moscou. Les Tartares ont été maîtres du pays pendant trois siècles; puis, les Russes ont pris le dessus et ont établi un gouvernement.

Le Russe a-t-il apporté sa langue, sa religion? Partout il est le maître, mais il ne faut pas accepter cela; c'est contraire à l'histoire, à la géographie, à tout ce qui a fait la race slave. Les hommes qui habitaient aux bords du Dniéper étaient les Slaves, les Polaniens; ils y étaient du temps d'Hérodote, ils y sont

encore. Je prétends que les Polonais sont mêlés avec le sang ouralien; de même pour les Français qui sont mêlés avec les vieilles races, même avec celle qu'on a appelée les Finnois. Au Congrès des Orientalistes de Saint-Étienne j'ai présenté un petit travail sur cette question; j'ai fait circuler une photographie et tout le monde s'est écrié: C'est vrai! Ce sont nos faiseuses de soie et de dentelles de *Sura!* C'étaient des Japonaises.

C'est la même race, et voilà les premiers habitants. Ils s'appelaient Toutes, Soudes, Schoutes, et c'étaient les mêmes que les Scythes. Après eux, un autre peuple, les Lydiens, est venu se mêler avec ceux-ci. C'est de là qu'est venue la race celtique.

Quand je suis arrivé, tout jeune, ici, j'ai entendu prononcer avec étonnement des mots slaves. Je me rappelle un détail, que je vous citerai; je m'arrêterai s'il n'est pas intéressant. Un jour que j'étais en visite chez une dame, j'entendis cette dame dire à sa domestique, qui ne faisait pas son service assez vite: Climp!

Un Membre. En français, on dit *clampin.*

M. le Dr Michalowski. Depuis, j'ai prêté l'oreille, et j'ai entendu cinquante mots absolument slaves que j'avais entendus chez moi, en Pologne. Je suis enfin arrivé, après deux ans d'étude, à réunir une centaine de ces mots, avec leur signification en français. Il me semblait que les plus vieux patois devaient en contenir davantage encore; j'ai cherché quel était le plus ancien d'entre eux et je l'ai trouvé, c'est le breton. J'ai étudié un dictionnaire spécial, et c'est un très long travail, car il ne faut pas apprendre un seul dialecte, il faudrait les apprendre tous; je n'en savais qu'un. Si vous prenez le fond de la langue, tout s'y trouve, sans aucune exception, infiniment mieux conservé en slave et en finnois. J'ai publié les deux premières lettres d'un dictionnaire que vous pouvez vérifier.

Voilà l'ethnographie de l'Europe; c'est la race jaune, les Ouraliens et les Finnois qui ont occupé le pays en entier, et ainsi toutes les langues s'expliquent. *Atlantique* signifie, dans ces pays, *mer universelle.* Je prends encore un exemple dans un mémoire que j'ai communiqué au Congrès: *Seine*, *Somme*, *Saône*, en Europe, signifie partout *eau trouble;* il n'y a que les rivières charriant de l'eau trouble qui s'appellent *Seine* ou *Somme*, qu'elles soient en Suède ou près des bords de la Garonne.

M. le Président. Nous pourrons revenir sur cette question si intéressante, dont s'est occupé tout particulièrement M. Michalowski. Mais nous avons à discuter en ce moment la classification des peuples de l'Asie, Turcs, Tartares, etc., qui ont envahi l'Europe. La question qui vient d'être soulevée reviendra à l'une de nos prochaines séances.

M. le Dr Michalowski. Je tiens à dire un seul mot comme conclusion: Je ne reproche pas aux Russes d'avoir du sang tartare; je ne saurais le faire, car nous autres Polonais, nous en avons aussi.

M. le Président. Si personne ne demande la parole sur la première question

inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, et en attendant l'arrivée de plusieurs collègues qui ont témoigné le désir de prendre la parole dans cette réunion, je demanderai à M. le comte de Montblanc s'il est disposé à faire la communication qu'il nous a annoncée sur la Méthode en Ethnographie.

DE LA MÉTHODE EN ETHNOGRAPHIE.

M. le comte de Montblanc. J'y suis tout disposé, Monsieur le Président, mais je désire ne parler qu'après les membres qui se sont fait inscrire avant moi sur cette question.

M. le Dr Foley. Je suis venu aujourd'hui tout exprès à cause de cette question.

M. le Président. Elle est effectivement inscrite à l'ordre du jour, sur le programme imprimé, et, par conséquent, elle doit passer avant toute question qui n'y figure pas. Du moment où vous demandez la parole, comme l'ayant demandée le premier, sur la question de méthode, elle vous appartient de droit.

M. le Dr Foley. Je n'en ai pas pour longtemps.

Messieurs, on a établi qu'il y avait plusieurs races humaines; on a dit, d'après les plus vieilles doctrines, qu'il y en avait trois; d'autres en ont trouvé cinquante-sept, d'autres encore sont allés jusqu'à soixante-deux.

En partant de ce fait, que la femme la plus dégradée qu'il y ait en Australie, produit avec l'homme le mieux fait, qui est l'Européen, on peut, je crois, poser ce principe que l'homme est un, quoiqu'il y ait plus de différence quant à l'aspect entre l'Australien et l'Européen qu'entre le chien et le loup, le lapin et le lièvre, l'âne et le zèbre.

L'homme est un, d'après moi; je ne dis pas qu'il n'y ait eu qu'Adam et Ève de créés, qu'il n'y ait eu qu'un centre de création.....

L'homme est un, mais il est modifiable en tous ses éléments, en tous ses tissus, en tous ses organes, en tous ses appareils, en tous ses produits, dans certaines limites, et cela depuis ses éléments et ses tissus les plus superficiels, jusqu'à ses éléments et ses tissus les plus profonds. Ainsi, les poils, l'épiderme, le pigmentum, etc. sont modifiables. Et sont modifiables aussi le névrilemme, le liquide nervose-protecteur qu'il renferme, le cylindre axis qui est son protégé, et finalement la cellule cérébrale multipolaire à laquelle il aboutit.

Maintenant, si vous partez de ce fait, qui est incontestable et incontesté, il faut voir quels sont les éléments et influences qui peuvent modifier l'homme. L'homme peut être modifié par son milieu cosmique, par le milieu social à mesure qu'il se crée ou qu'on le crée, et puis enfin par la loi des âges. Il est évident que tous les organes et tous les tissus de l'homme ne sont pas identiquement les mêmes pendant la jeunesse, la virilité, l'âge mûr et, enfin, la vieillesse, que vous pouvez écarter si vous voulez, puisque ce n'est qu'une époque de déclin, qui n'est nullement progressive.

Comment l'homme est-il modifié par son milieu cosmique? Il est modifié parce que le milieu cosmique travaille en faveur de ses organes végétatifs et l'arme d'autant plus matériellement que ce milieu, qui l'entoure, est plus avare au point de vue de l'alimentation solide, de l'alimentation liquide et de l'alimentation gazeuze. Ainsi, les poils de l'homme ne sont pas du tout les mêmes et ne sont pas disposés de la même manière dans les pays chauds et dans les pays froids, dans les pays sombres et dans les pays éclairés; l'épiderme de l'homme est plus ou moins épais suivant la chaleur aussi, et suivant l'office qu'il a à remplir; le pigmentum diffère également, et il est tantôt noir, tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt verdâtre. Voilà donc un premier agent modificateur qui, prenant l'homme nu, a pu lui faire contracter différentes formes extérieures, lui donner différentes qualités aussi bien morales que matérielles. Cela, je le crois, Messieurs, est une affaire théorique, mais la question que nous examinons est précisément théorique aussi.

Si nous passons au milieu social, nous voyons que l'organisme se modifie de moins en moins au point de vue végétatif et mécanique, sous l'influence de ce milieu; et qu'à ce point de vue l'homme est d'autant plus désarmé matériellement qu'il s'arme plus spirituellement, nerveusement, encéphalo-cellulairement; et cela d'autant plus vite et d'autant mieux que ce milieu social, étant plus élevé, lui fournit des aliments (tant solides que liquides ou gazeux) meilleurs.

Ainsi, les armes naturelles de l'homme se modifient. J'ajouterai que cela n'est pas particulier à l'homme. Tous les animaux et toutes les plantes sont atteints et modifiés par le fait de la culture sociale; leurs capacités végétatives et même musculaires disparaissent aussi en partie sous cette influence. Il se fait donc, en faveur de l'homme, un protectorat dont il se ressent, et qui est considérable, le protectorat social. Les chiens les plus sociables ne sont pas les plus gros; ils sont d'une taille plutôt petite que grande. Les animaux qui (étant sociables et philanthropes) lui peuvent faire cortège, obéissent à la même loi. Tels sont le chien, le bœuf, le mouton, le cheval, etc. etc. Tous animaux qui gagnent, par l'effet du milieu social qu'ils créent, bien au delà de ce qu'il leur fait perdre en fait d'armes ou puissance individuelle.

Il y a encore une autre source de modifications pour l'homme, c'est la modification suivant les âges et qui se fait avec le temps. Tout d'abord, on voit prospérer les viscères; cela a lieu pendant la jeunesse. Ensuite, ce ne sont plus les viscères qui prospèrent et qui prédominent dans l'organisme; après la jeunesse, quand vient l'âge de la virilité, c'est l'appareil osso-musculaire, l'appareil mécanique et tout le mécanisme de l'homme. Puis, quand arrive l'âge mûr, ce n'est plus ni la partie végétative de l'être, ni sa partie mécanique qui dominent, mais sa partie sensoricto-mentale. Enfin, viennent la vieillesse et la décrépitude.

Il y a donc trois grandes causes de modifications pour l'homme, qui, en admettant qu'il est un, ont pu le lancer dans des directions différentes, tant pour la forme que pour les qualités matérielles et mentales.

De ce que je viens de dire, il résulte ce fait que l'organisme humain, de

par la loi des âges qui le domine, travaille absolument dans le même sens que le cosmos qui s'améliore ou qu'on améliore; et qu'à tout bien prendre, nos formes et nos qualités de toutes sortes ne sont absolument que la traduction, par tout ce qui est en nous, de tout ce qui est hors de nous, aussi bien quand ce hors de nous s'est modifié sans nous que lorsque nous l'avons modifié nous-mêmes. Eh bien! parce que les choses cosmiques et humaines se tiennent ainsi et s'influencent ainsi réciproquement, je dis que pour faire de la bonne ethnographie théorique, — j'insiste sur le mot *théorique*, — vous devez, dis-je, prendre pour base, d'une part, l'anatomie et la physiologie humaines, et, d'autre part, la cosmologie ou connaissance bien exacte du milieu ambiant; chose qu'on a jusqu'ici beaucoup trop négligé de faire, suivant moi.

Vous devez, dis-je, prendre, d'une part, l'anatomie et la physiologie humaines, et, d'autre part, la cosmologie, pour base de tous vos raisonnements en fait d'ethnographie. Le tout! afin de toujours passer, bien méthodiquement et bien logiquement, du connu à l'inconnu, dans la détermination de vos différentes variantes, variétés et sous-variétés..... Du connu à l'inconnu! c'est-à-dire: 1° des qualités mathématiques, physiques et chimiques du climat ou pays habité, aux mœurs imposées par lui à l'habitant; 2° de ces mœurs à leur tour, aux produits physiologiques (pensées, mouvements, sécrétions et excrétions) qu'elles exigent de l'organisme; 3° de ces produits (spirituels, temporels et matériels, si je peux ainsi parler) à leur tour aussi, à la manière d'être qui doit en résulter pour les appareils, organes et tissus qui les confectionnent; 4° de ces manières d'être enfin, à la couleur, à la forme et au volume qui forcément en résultent pour l'être tout entier.

Voilà, Messieurs, ce que je voulais dire sur cette question : *Ethnographie théorique et méthode qui lui convient.*

M. Éd. Madier de Montjau. Messieurs, je ne répondrai pas aux paroles du Dr Foley, aux paroles du savant voyageur et de l'éminent physiologiste, et pour deux raisons : la première, c'est que je ne serais pas apte à contrôler ses opinions et ses conclusions; la seconde, parce que le système qu'il vient de nous exposer me séduit fort; je ne le ferais pas non plus si, par *Ethnographie*, nous entendions l'histoire naturelle de l'homme; mais nous avons des doctrines établies et acceptées, et le but de nos études n'est pas de rechercher le développement des races. Ἔθνος veut dire *peuple* aussi bien que *race*, et à l'époque des Grecs, on faisait beaucoup moins de différence qu'aujourd'hui entre les peuples et les races; les Espagnols de Colomb, de Cortès, de Pizarre, appelaient *pueblo* une tribu de cent sauvages et *pueblo* aussi une race tout entière. La division des races et des peuples a été faite, elle existe; mais l'ethnographie s'occupe peu des races; elle ne le fait que quand c'est nécessaire, et accessoirement.

L'ethnographie, telle que nous l'entendons, étudie quelles sont les conditions les plus propres au développement des races en particulier et de l'humanité en général, afin d'établir les principes qui doivent guider les hommes dans leur organisation politique et sociale. Je n'aime pas à procéder par définitions, vous en savez tous le danger; mais, pour nous entendre plus vite,

je dirai que l'ethnographie n'est pas l'histoire naturelle de l'homme, ni l'histoire des sociétés embryonnaires, si l'on veut emprunter à un certain vocabulaire cette expression très élastique et très séduisante d'histoire naturelle. Disons alors que nous nous occupons de l'histoire naturelle des nations et des peuples. Certes, il sera nécessaire de s'occuper incidemment de l'histoire naturelle de l'homme, mais nous ne faisons pas d'anthropologie; nous avons la prétention de faire des anthropologistes nos serviteurs et souvent nos guides tout à la fois; nous avons la prétention de nous entourer de collaborateurs, beaucoup plus savants que nous en une foule de spécialités, et ces collaborateurs, ce sont les autres sciences. Mais nous nous contentons, je le répète, faute d'expression meilleure, de faire l'histoire des sociétés vivantes et de rechercher les mœurs des sociétés passées, afin de régler au mieux la marche scientifique des sociétés arrivées à l'état adulte, qu'on a nommées nations ou peuples. Ceci étant, je ne crois pas que l'excellente méthode dont doit s'être servi M. le Dr Foleÿ pour diriger ses études sur les races, constitue une méthode pour l'étude de l'ethnographie telle que nous la concevons.

Je puis me borner, pour le moment, à cette partie la plus facile de ce que j'avais à dire, la partie critique. Nous avons à fonder une méthode pour l'histoire, pour la science des conditions de formation, de combinaison, de développement, de déformation ou de conservation de ces sociétés parvenues à cet état, qui n'est pas susceptible de définition, mais que nous comprenons tous et que nous désignons par le nom de nationalité, c'est-à-dire de sociétés politiques. Je me bornerai pour le moment à cela.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Il n'y a pas du tout de contradiction entre ce qu'a dit M. le Dr Foleÿ et ce qu'a dit M. Madier de Montjau.

M. le Président. Nous désirons que nos études portent sur les sociétés constituées et arrivées déjà à un degré au moins rudimentaire de civilisation. En tant qu'ethnographes, nous n'étudions pas l'homme considéré comme premier type de l'échelle animale.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Les sociétés sont composées d'individus. Vous ne pouvez pas dire : Nous allons étudier les sociétés, abstraction faite des individus qui les composent, parce que les anthropologistes arrivent et disent : Dans une société, il se produit des phénomènes chez telle catégorie d'individus, et des phénomènes différents chez telle autre catégorie; il y a des raisons à cela, et alors nous devons rechercher les ressemblances et les dissemblances pour en trouver l'explication.

M. le Président. Cette explication, nous l'acceptons toute faite par les anthropologistes.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Il n'est pas mauvais, puisqu'il s'agit de méthode, de bien poser le principe pour l'avancement de la science.

Je me suis occupé de sociologie, histoire naturelle des sociétés. En 1872, j'ai publié un programme de sociologie; j'y considérais les sociétés comme des êtres vivants, et, en poussant mon parallèle très loin entre ces sociétés et les

individus, j'ai trouvé qu'êtres vivants et sociétés avaient les mêmes fonctions, et subissaient les mêmes lois biologiques, c'est-à-dire les lois communes à tous les êtres vivants.

M. le Dr Foley. A tous les animaux philanthropes!

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Alors, je me suis dit: Je vais développer mon programme et cela va me fournir toute une série de sujets; mais j'ai été arrêté à chaque instant, parce que j'avais commencé par la fin. Avant de publier un programme de sociologie, j'aurais dû prendre pour base l'anthropologie, et c'est ce que je fais en ce moment; je me livre à l'étude complète de l'individu; plus tard, dans quelques années, je reprendrai la sociologie et je lui donnerai pour base mes études sur l'individu.

M. le Président. Dans une foule de sciences, on accepte un grand nombre des faits établis par d'autres sciences. Il ne nous est pas possible de remettre en discussion tous les problèmes qui ont été posés dans les sciences, et de recommencer, comme si elle n'existait pas, l'œuvre entreprise par les savants de tous les temps et de tous les pays. Il est bien évident que nous devons considérer comme prouvées bien des observations que nous n'avons pu faire par nous-mêmes, que nous n'aurions pas les moyens de faire avec les garanties et l'autorité que d'autres spécialistes ont su leur assurer.

En ethnographie, nous sommes obligés de faire des emprunts fréquents à l'anthropologie, mais on n'est pas en droit de nous demander des connaissances anthropologiques aussi étendues qu'aux savants qui cultivent tout particulièrement les sciences naturelles. De même les anthropologistes nous font de continuels emprunts et ils en tirent un excellent parti, sans être obligés d'entreprendre jusque dans les moindres détails les études qui sont de notre ressort.

En linguistique, par exemple, ils admettent d'ordinaire les résultats que nous considérons comme acquis à la science; de même, nous faisons usage, nous, d'un grand nombre de faits qui nous sont communiqués par les anthropologistes, et nous ne nous croyons pas toujours obligés à les vérifier, ni en état de procéder à leurs vérifications.

En agissant ainsi, nous ne restreignons pas notre cadre, et nous lui conservons le caractère qui convient pour renfermer les théories d'une science autonome.

Dans la première période de ce Congrès, nous avons arrêté un programme et nous en avons discuté les limites; nous ne pouvons reprendre éternellement la même discussion, par cela seul que nous avons le plaisir de posséder en ce moment au milieu de nous des savants qui n'assistaient pas à nos réunions de juillet dernier. Nous sommes obligés de les prier d'attendre la publication de notre *Compte rendu*. Alors seulement ils seront à même de nous juger en connaissance de cause. Quant à refuser le concours de l'anthropologie, je le répète, nous ne le voulons en aucune façon, car nous sommes tous convaincus que cette science nous apporte sans cesse des matériaux précieux pour nos investigations.

M. Éd. Madier de Montjau. L'anthropologie nous sera utile de deux façons. Elle nous criera gare! si nous nous égarons, et nous lui demanderons conseil, nous la prierons de nous fournir des éléments quand nous nous sentirons insuffisants. Mais il ne faut pas confondre un des éléments de l'ethnographie avec l'anthropologie.

M. le Dr Foleÿ. Dans ma communication, que je regrette puisqu'elle a donné lieu à une discussion, je n'ai voulu que répondre à une question d'ethnographie théorique en faisant moi-même de la théorie; j'en ai fait plus que d'autre chose, puisque j'ai indiqué la méthode qu'il fallait suivre, à mon avis, pour arriver à la connaissance des différentes races.

M. le Président. Nous admettons à peine le mot *race*, surtout quand nous nous plaçons sur le terrain exclusivement ethnographique. Nous n'admettons guère, dans le monde, rien autre chose qu'un immense métissage.

M. Éd. Madier de Montjau. Nous nions l'existence des races dans l'espèce humaine.

M. le Dr Foleÿ. Je suis de votre avis, puisque j'ai parlé de variétés et de sous-variétés. S'il faut que je m'excuse, je dirai que j'ai cru répondre à la question de méthode en ethnographie, en vous proposant, pour base de cette science, l'anthropologie. Maintenant, si vous le voulez, je reconnaîtrai volontiers que son but doit être la sociologie.

M. le Président. Nous avons provoqué cette discussion pour que toutes les opinions puissent être émises au sein du Congrès.

M. Éd. Madier de Montjau. Le but le plus élevé que puisse se proposer notre science, c'est l'organisation de l'humanité telle que nos pensées la peuvent concevoir.

M. le Dr Foleÿ. La sociologie est la base de la morale.

M. le Président. Du moment où il y a discussion contradictoire, il serait à désirer qu'on entendît successivement les orateurs qui soutiennent des opinions différentes.

Quelqu'un demande-t-il la parole dans un sens contraire à celui où M. Madier de Montjau a parlé?

M. Éd. Madier de Montjau. Je maintiens que la sociologie, pour adopter ce vilain mot si mal fait, est encore un des éléments, un des sacs dans lesquels l'ethnographie doit puiser. L'ethnographie est tributaire de toutes les sciences.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Messieurs, dans mes études, je ne vois que les individus ou les groupes qu'ils forment, je ne me figure pas autre chose. Je me servirai du mot ethnographie; mais il faut que nous nous entendions bien sur la valeur de l'expression.

Je crois que la méthode qui doit être employée pour l'étude des groupes d'individus, c'est la méthode naturelle, la méthode comparative. Lorsqu'on considère les divers groupes d'hommes, on voit qu'ils sont plus ou moins con-

sidérables. S'il y a des tribus qui se composent de quarante, cinquante ou soixante individus, il est des nations qui en comptent quarante, cinquante, soixante millions et plus.

M. Éd. Madier de Montjau. Il en est de cinq cents millions.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Vous voyez donc que la limite est très reculée.

Lorsqu'on compare entre eux les différents groupes, on voit qu'ils diffèrent les uns des autres au point de vue des fonctions sociales qu'y remplissent les différents individus qui les composent.

Dans les groupes inférieurs, chez les tribus sauvages, tous les individus se ressemblent quant aux fonctions que j'appellerai sociales. Dans les groupes civilisés, c'est différent. Lorsque vous passez dans une rue, vous voyez un marchand, à côté un industriel, et si vous sortez de la ville, vous voyez un agriculteur, c'est-à-dire des hommes ne remplissant pas les mêmes fonctions sociales. L'un cherche la matière première; le second la transforme en produits consommables, assimilables; le troisième dissémine partout ces produits. Ces individus ont des relations entre eux, ils sont soumis à des lois; en sorte que voilà encore une autre fonction, c'est la fonction gouvernementale. Chez les sociétés inférieures, et vous ne pouvez pas ne pas les étudier, puisque les sociétés supérieures ont d'abord été inférieures, vous voyez que ces fonctions n'existent pas; chaque individu reste à l'état d'individu, il est son propre agriculteur, son propre industriel, son propre gouverneur. Si la liberté illimitée, absolue, existe quelque part, c'est au milieu des forêts des sauvages. Au contraire, quand nous considérons les groupes un peu plus importants, nous voyons apparaître les fonctions sociales.

M. le Président. Nous sommes là dans le domaine de l'ethnographie proprement dite, et nous pouvons accepter ou rejeter une définition qui est essentiellement de notre domaine.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Dans les groupes civilisés, après l'agriculture, l'industrie et le commerce, d'autres fonctions se constituent, comme les fonctions gouvernementales; les groupes ont besoin d'être défendus, et alors naissent d'autres fonctions, les fonctions remplies par les soldats, par l'armée.

Quand on compare les divers groupes des sociétés, on voit que ces groupes sont soumis aux lois de l'évolution générale; il y a une différentiation de plus en plus grande entre les individus.

On a dit tout à l'heure: Nous ne nous occupons pas des races, parce qu'un immense métissage a confondu les bruns, les blonds, tout ce qui vit, depuis la Chine jusqu'à l'autre extrémité du monde. Mais vous ne pouvez pas ne pas vous occuper des sexes; l'étude en est très intéressante. Les deux sexes sont égaux chez les groupes inférieurs et même, chez les sauvages, la femme est supérieure à l'homme.

M. le Dr Foley. Il y a chez la femme, dans les pays chauds surtout, cet avantage immense, que non seulement la peau fonctionne chez elle par l'hématose, comme chez l'homme, mais que les règles servent de dépurateur, et

qu'alors, chez la femme, le sang se trouve plus pur que chez l'homme. Dans beaucoup de tribus noires, entre autres, la femme est chef de la famille, et même elle bat l'homme.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Ce que vient de dire M. le Dr Foleÿ est très intéressant et confirme ma thèse.

Pour en revenir aux deux sexes, qui sont égaux dans les groupes inférieurs où même quelquefois la femme est supérieure à l'homme, je dirai que dans les sociétés civilisées, l'homme est toujours supérieur à la femme...

Mme Clémence Royer. Je demande la parole.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. ...Et que sa supériorité augmente à mesure que ces sociétés se développent.

M. Madier de Montjau disait tout à l'heure : Il faut que nous puisions partout nos connaissances, pour arriver à constituer l'humanité modèle. Eh bien! constatons ce qui se passe dans nos sociétés modernes. Plus l'homme est supérieur à la femme, plus nous devons renoncer à voir se réaliser ce vœu émis par des philanthropes, dont quelques-uns appartiennent peut-être au Congrès, vœu qui tend à établir l'égalité absolue entre les deux sexes.

Mme Clémence Royer. J'ai demandé la parole.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Pour mon compte, je ne demande pas mieux, je suis très généreux! je voudrais que tout le monde fût égal; mais, comme biologiste, je ne peux l'admettre.

M. le Président. Je vous demanderai de rattacher strictement vos observations au sujet qui nous occupe en ce moment.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. M. Madier de Montjau a demandé une conclusion; en voici une.

Si on considère les différents individus, hommes ou femmes, on voit que plus nous allons, plus ils diffèrent les uns des autres, en sorte que l'égalité proclamée par Rousseau et rêvée par une foule d'autres...

M. le Président. Nous n'avons proclamé rien de semblable.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. J'ai dit : Rousseau a écrit : « L'égalité existe naturellement entre tous les hommes. » Il avait raison, en ce sens que les sauvages sont aussi idiots les uns que les autres. (Sourires.)

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Quand nous considérons une société supérieure, nous voyons des différences énormes entre les individus. Si vous prenez, d'une part, un individu qui, ayant été cultivé, n'a rien pu produire, qui cependant n'est pas malade, qui est normalement constitué et que nous ne pouvons pas appeler idiot, et, d'autre part, un professeur de mathématiques spéciales au Collège de France, vous voyez qu'entre ces deux individus il y a une marge énorme. Eh bien! cette marge s'accroît à mesure que la société évolue, en sorte qu'au point de vue pratique, cette égalité, qui a été rêvée par certains philosophes, me paraît nécessairement inapplicable, et vous auriez beau envoyer en classe

l'individu dont j'ai parlé, vous n'en feriez jamais un professeur de mathématiques au Collège de France.

M. le Président. Il me semble que nous nous écartons de l'objet principal de la discussion : la méthode en ethnographie.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Vous dites : Nous n'avons pas besoin de l'étude des sexes et de la race. Je vous dis que vous en avez besoin.

M. Éd. Madier de Montjau. Quand il s'agira de constituer des nations, oui; mais nous ne nous occupons de cette question que fort indirectement.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Vous avez dit : Nous voudrions savoir quelle transformation subira notre société.

M. Éd. Madier de Montjau. Nous étudions ce qui existe.

M. le Dr Foley. Dans un but utilitaire.

Un Membre. Pas biologique.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je dis que nous ne devons pas faire plus abstraction des sexes que des différentes catégories d'individus. Voilà pour les individus. Il reste encore une chose que vous devez considérer, c'est le milieu. Admettez-vous que le milieu rentre dans vos études et que je puisse en parler au point de vue de la méthode ?

Un Membre. Évidemment.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Suivant moi, la race joue un grand rôle, mais le milieu joue peut-être un rôle plus grand. Ainsi prenez une race supérieure, la plus élevée, la mieux douée et mettez-la dans un milieu impropre à la nutrition, sous l'équateur par exemple, où M. Foley a voyagé; donnez-lui un sol pauvre et un climat défavorable à la nutrition; il lui sera impossible de se développer, elle tombera bien vite en décadence. Le milieu joue donc un grand rôle, et dans le milieu, on doit surtout considérer la température, car, quand on examine une carte de civilisation, on voit que la civilisation est comprise entre certains degrés de température; on voit qu'au Sud elle ne dépasse pas le tropique du Cancer, et qu'elle ne peut pas le dépasser, tant que le milieu sera le même. Nous autres biologistes, nous expliquons cela très simplement par l'action déprimante de la chaleur.

De même, au Nord, la civilisation ne peut pas s'élever au delà d'un certain degré, mais pour une autre raison. Les individus sont très bien nourris, puisqu'ils mangent des livres de viande par jour, mais la vie végétative prend tout et ne laisse pas de place à la vie intellectuelle. Je constate donc que la civilisation a une limite nord comme une limite sud, et qu'elle est comprise entre deux degrés extrêmes de température. Il en résulte qu'elle doit avoir quelque part son maximum.

En effet, on trouve que ce maximum correspond aux degrés sur lesquels se trouve placée l'Europe. Je connais même des gens qui, partant de cette idée-là, ont poussé les choses plus loin et sont en mesure de démontrer pourquoi

Paris existe sur les bords de la Seine et ne pourrait pas exister cinquante lieues plus bas ou plus haut. Il y a là des raisons tenant au milieu qui font que la civilisation a son maximum à cet endroit. Ce sont des raisons biologiques, que je suis prêt à indiquer.

M. le Président. Vous n'avez qu'à indiquer l'utilité de ces notions pour l'ethnographie en général.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Au Midi, il est impossible qu'une société se développe et atteigne le degré de développement acquis par les sociétés européennes. Voilà pourquoi tous les voyageurs qui ont été au Midi n'ont pas observé une seule société supérieure comparable à nos sociétés européennes. C'est qu'il y a là des raisons tenant au milieu qui font que les individus sont inférieurs et que les sociétés le sont aussi; car une société est supérieure parce qu'elle est composée d'individus supérieurs; de même elle est inférieure parce qu'elle est composée d'individus inférieurs. Eh bien! le milieu, encore plus que la race, fait la supériorité ou l'infériorité des individus et des sociétés.

Un Membre. Ceci est complètement admis par les ethnographes, aussi bien, je crois, que par les anthropologistes.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Il faut donc étudier l'individu et le milieu dans lequel il se développe, ou si vous voulez, les sociétés avec les différentes variétés d'individus qui les composent et les milieux dans lesquels ces sociétés se développent.

M. le Président. Avez-vous terminé?

M. le Dr Gaëtan Delaunay. J'ai exposé la méthode qu'on doit suivre.

Mme Clémence Royer. Je proteste absolument contre les conclusions de M. Delaunay qui condamne la femme à une infériorité perpétuelle vis-à-vis de l'homme. Partant de ce principe, M. Delaunay serait illogique s'il ne choisissait pas pour sa compagne la femme la plus laide et la plus inférieure qu'il puisse trouver.

M. le Dr Foley. C'est de la plaisanterie.

Mme Clémence Royer. Je ne discute pas la question. Je dis seulement que, si nous la discutions, nous pourrions répondre à cette théorie. Je demande que nous réservions ces questions de méthode, que nous posions des questions précises, et que nous reprenions notre ordre du jour.

M. le Dr Foley. C'est précisément parce que nous voulons avoir affaire à des choses précises que j'ai proposé de prendre le milieu pour point de départ.

M. le Président. Depuis longtemps la Société d'Ethnographie a défini ce qu'elle entendait par *ethnographie*. Elle a exposé sa méthode. Ce n'est donc pas elle qui a besoin de la discuter de nouveau. Mais nous avons dû nous conformer au désir du Congrès, qui a jugé intéressant de revenir sur la question de méthode. Quelqu'un demande-t-il encore la parole sur cette question?

M. le comte de Montblanc. Il y a une chose définie, c'est la méthode, qui de l'observation des faits sait déduire les lois et tirer les conséquences, mais l'observation elle-même reste indéterminée.

Mme Clémence Royer. Ce sont les limites, ce n'est pas la méthode.

M. le comte de Montblanc. Nous parlons français, voulez-vous que nous parlions une autre langue? Il faut se servir des mots avec le sens qu'ils possèdent.

La méthode que vous avez définie serait la méthode appliquée à l'observation des faits qui constituent les sciences dites exactes. Cela n'empêche pas que si d'autres personnes attribuent à ce mot un sens plus large, et prétendent suivre une méthode, dans une sphère de spéculation abstraite, il faut bien se servir du mot français et parler de la méthode.

Je continuerai à appeler méthode l'ensemble de tous les points sur lesquels les discussions qui ont eu lieu autour de moi ont appelé l'observation. Il faut donc savoir quelles doivent être les limites de l'ethnographie.

Voilà quel est mon sentiment à cet égard et ce que je voudrais trouver exprimé dans la définition de l'ethnographie. Si nous faisions de la philosophie, nous nous servirions des mots dans un sens déjà consacré par l'usage, ici nous devons définir les mots au point de vue ethnographique. M. le Dr Foley a dit une chose vraie, c'est qu'à mesure que l'homme se civilise, il échappe aux conditions matérielles et se trouve placé sous l'influence des conditions morales. A mesure que l'homme passe de l'état sauvage à la vie civilisée, de l'âge de la pierre à l'âge du fer, que nous représentons, les conditions morales constituent un élément de plus en plus important. Cet élément établit une grande différence ethnographique entre les peuples. Aujourd'hui la valeur des peuples est beaucoup plus relative aux questions morales qu'aux questions physiques.

Il suffit de comparer un peuple à lui-même pour se convaincre, par exemple, que sa force ne se traduit pas seulement par le nombre mathématique de fusils, de canons et de kilogrammes de poudre qu'il possède. Ce sont là des éléments qui jouent un très grand rôle sans doute. Mais je crois que ce sont surtout le courage et le tempérament psychologique qui différencient les peuples et qui constituent leur valeur.

J'appelle la discussion sur ce point. Je voudrais savoir le compte qu'il faut tenir des notions de morale, d'idéal et d'esthétique, qui, en définitive, donnent la mesure de la pensée et de l'enthousiasme.

Comment ces lois morales rentrent-elles dans l'observation? et comment devrons-nous définir la morale à ce point de vue là? Telle est la question que je désire poser, m'arrêtant là-dessus et n'ayant pas la pensée d'exprimer des idées personnelles avant de savoir dans quel cadre doit se limiter la discussion.

M. Léon de Rosny. Je remercie M. le comte de Montblanc d'avoir porté la discussion sur ce terrain, qui est celui sur lequel nous pensions qu'elle serait engagée tout d'abord.

Il ne m'appartient pas de soulever moi-même le débat sur la question de savoir si la méthode d'expérience et d'observation doit seule être adoptée par les

ethnographes, qui étudient surtout l'homme dans l'expression de son intelligence, de sa pensée, dans son caractère moral et civilisateur. Il ne m'appartient pas non plus de vous demander si l'on doit adopter tel ou tel principe relativement aux idées de morale et de justice chez les peuples, et considérer telle ou telle de ces idées comme pouvant servir de base à des raisonnements sur le développement des civilisations. Néanmoins, je crois que ces questions de méthode n'ont qu'à gagner à être discutées dans une réunion d'ethnographes. Il ne faut pas oublier, comme l'a dit M. de Montblanc, qu'il n'y a pas seulement un côté matériel, somatologique dans l'homme, mais qu'il y a aussi un côté idéal et conscientiel. Nous n'irons jamais jusqu'à dire que les anthropologistes n'ont pas le droit de s'occuper des questions qui concernent l'âme, l'esprit et la conscience. Mais il appartient surtout à ceux qui traitent spécialement de l'histoire des évolutions de l'humanité et de son œuvre, de s'intéresser au côté intellectuel de l'homme.

M. le Dr Foley. Je veux faire observer tout simplement, pour répondre à M. le Président, que j'ai dit que les limites de l'ethnographie étaient d'une part la biologie humaine et la cosmologie, et d'autre part, la sociologie; et j'ajoute, — je tiens à ce que cela soit bien constaté, — que la sociologie est la base de la morale.

M. le Président. J'ai bien peur que nous nous perdions en ce moment dans de pures questions de mots.

M. le Dr Foley. Vous voyez bien, au bout du compte, que la méthode que je propose, — qui n'est pas la mienne du tout, quoi qu'on en ait dit, — aboutit à la morale. Parce qu'on s'occupe d'ethnographie, comme je l'entends, il ne s'ensuit pas du tout qu'on perde de vue la morale. Voilà ce que je tiens essentiellement à constater.

M. le comte de Montblanc. Il me semble que la morale remonte directement au principe dont dépend la sociologie. Car autrement, si vous prenez la sociologie comme un fait acquis et que vous en tiriez la morale, ce procédé devient une pétition de principes.

M. le Dr Foley. Le développement humain a des lois que l'on étudie en sociologie, et c'est le respect de ces lois qui constitue la morale. L'ethnographie, de même qu'aucune science, n'aurait pas de raison d'être si elle n'aboutissait pas en définitive à la morale.

M. le comte de Montblanc. Certes l'ethnographie aboutit à formuler la science sociale, c'est-à-dire qu'elle doit représenter l'homme dans son milieu, en faisant entrer dans le problème toutes les données qui peuvent aider à dégager l'élément essentiel, de manière à arriver à l'expression la plus vraie de l'état d'une société, c'est-à-dire de manière à formuler un type social.

M. le Dr Foley. Il faut aboutir à un type aussi moral que possible en tenant compte des lois sociologiques.

M. Ed. Madier de Montjau. Supposez une sociologie faite, établie, acceptée.

Cette sociologie, — sur ce point je suis parfaitement d'accord avec l'honorable Dr Foleÿ, — devra être faite en harmonie parfaite avec les lois de la biologie et avec l'étude des milieux. Mais, cela étant fait, aurez-vous étudié les rapports des différents groupes entre eux? Vous aurez constitué un individu collectif, que vous appellerez telle ou telle société, qui ne devra pas être la même sous le tropique ou en se rapprochant de l'un des deux pôles. Vous aurez établi des règles excellentes qui nous permettront de contrôler le développement des sociétés établies à telle ou telle latitude et sous telles ou telles variations climatériques. Mais la vie de relation de ces individus collectifs ne ressort pas directement de vos études sociologiques. Vous aurez donc à réaliser autre chose, à étudier la vie générale des différentes sociétés dans la société générale, et à établir les rapports de ces individus collectifs entre eux. Voilà donc un côté qui ne peut pas légitimement être compris directement dans la sociologie, et c'est là-dessus, — entre autres arguments, — que je m'appuie pour dire que ce que vous appelez sociologie et ce que je suis très prêt à accepter comme étant une science, n'est qu'une science préparatoire à l'ethnographie.

M. le Dr Foleÿ. Voilà tout.

M. Léon de Rosny. Lorsque vous prenez pour point de départ exclusif la méthode d'observation et d'expérience, vous arrivez tout d'abord à constater des phénomènes physiques.

M. le Dr Foleÿ. Nous n'avons pas soutenu qu'il fallait employer exclusivement l'observation et l'expérience.

Comme Mme Royer l'a très bien dit, il faut observer les faits, en déduire des lois et en tirer des conséquences. Voilà notre méthode; nous ne sortons pas de là; mais nous n'admettons pas qu'on dise que nous sommes purement des observateurs de faits. Nous, biologistes, nous observons des faits, nous induisons pour formuler des lois, et ces lois formulées, nous en tirons des conséquences; comme on tire une inconnue d'une équation.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Nous étudions la civilisation des sociétés au point de vue intellectuel et moral, et il est évident que le côté intellectuel et moral joue un rôle immense dans la constitution des sociétés humaines.

Il est évident que lorsque nous considérons le premier état des tribus au point de vue moral, nous voyons qu'il est déplorable. Voici, par exemple, une tribu qui considère tous ceux qui ne font pas partie de la tribu comme des ennemis et qui les tuent sans pitié. En outre, elle tue également et elle mange les membres de la tribu qui ont cinquante ans.

Voilà le premier état de la morale.

M. Ed. Madier de Montjau. Le second, c'est de manger les enfants.

M. le Dr Foleÿ. C'est déjà de la morale.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Au point de vue moral, ces tribus ont tous les vices, qui comprennent l'anthropophagie. Les sociétés européennes au milieu desquelles nous avons le bonheur de vivre sont tout à fait supérieures au

point de vue moral. Quand Darwin a cherché à trouver cette évolution morale, il a pris le mot sympathie, — je ne sais pas quel est le mot anglais, — et il a dit : la sympathie est d'abord confinée à la famille dans la tribu; et ensuite elle s'étend à toute la tribu.

Mme Clémence Royer. C'est la théorie des sentiments moraux de ~~Schmidt~~. Smith.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. De la tribu elle s'étend à la nation et à des groupes de plus en plus étendus, elle finit par s'étendre à tous les hommes, et quand je dis qu'elle finit, je me trompe, parce qu'elle s'étend ensuite à tous les animaux.

Eh bien! suivant moi, on peut étudier la morale en lui appliquant la méthode biologique, que nous appliquons à tous les phénomènes physiques et intellectuels. J'ai voulu savoir, en prenant cette donnée de Darwin, ce qu'il en était pour les animaux : j'ai fait une enquête chez les vétérinaires de Paris et j'ai vu qu'aujourd'hui on aime beaucoup plus les animaux qu'il y a trente ans. Ce fait est très intéressant parce qu'il nous montre que nous sommes arrivés au maximum de la sympathie. Les positivistes appellent cela de l'altruisme. Il y a des riches qui couchent avec leurs chiens. Cela se voyait au moyen âge. Mais aujourd'hui il y a des ouvriers qui mettent leurs meubles au mont-de-piété pour faire soigner leurs chiens.

Il y a une évolution du sentiment moral qui fait que chez les sociétés inférieures on trouve tous les vices, et que chez les sociétés supérieures, à mesure qu'elles se développent, les vices tendent à disparaître et avec eux les crimes qui en sont le résultat, comme le vol, l'assassinat, en même temps que nous voyons les vertus se développer.

Évidemment le degré de sympathie auquel nous sommes parvenus fait que nous avons là un nouvel agent de transformation sociale.

Dans les sociétés inférieures, il n'y a que l'égoïsme, qui est le mobile du groupement et de la formation de la société, tandis que chez nous la sympathie est l'agent de toutes les transformations sociales, au moyen duquel nos sociétés finiront par devenir des sociétés modèles comme celles dont parlait M. Madier de Montjau.

M. Ed. Madier de Montjau. Je serais assez curieux de savoir quelle est l'opinion du Congrès sur les conclusions du Dr Gaëtan Delaunay.

C'est précisément parce que j'ai foi dans la vérité de ces conclusions que je serais bien aise que le Congrès dit si, oui ou non, il croit que, de la sauvagerie à l'état actuel des choses, la progression est telle qu'elle puisse nous inspirer l'espoir d'une meilleure destinée pour les sociétés.

M. le Président. Nous ne pouvons pas voter sur des questions de ce genre.

M. le Dr Foley. Nous ne pouvons pas voter que le progrès n'existe pas et ne peut pas exister.

M. Ed. Madier de Montjau. Il y a tant de gens qui le nient. La société est pleine de gens qui parlent avec amour du *bon vieux temps*, et par là ils entendent, ou le temps qui a précédé la Révolution française, ou l'époque de Louis XIV,



l'époque de Vauban qui constatait l'état des paysans, ou bien le moyen âge ; ces gens-là vous diront qu'au bon vieux temps, on était beaucoup plus heureux et beaucoup plus moral qu'aujourd'hui, on entend cela tous les jours. Eh bien ! ces éloges du bon vieux temps je les maudis, je les déclare un blasphème.

M. le comte de Montblanc. Il y a aujourd'hui des *laudatores temporis acti*, comme il y en avait il y a deux mille ans.

M. Ed. Madier de Montjau. Parler du bon vieux temps sans savoir s'il s'agit de la Jacquerie, de la Révolution française ou de l'âge d'or de Vauban, c'est pour moi un blasphème scientifique et religieux, et il me semble qu'il serait bon que le Congrès d'Ethnographie en manifestât son opinion.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Il suffit de constater qu'aucune objection n'a été faite à ce que j'ai dit.

M. l'abbé de Meissas. M. Delaunay a dit que, comme on n'avait pas fait d'objection à ses théories, il les regardait comme ayant été acceptées par tout le monde. Je demande à faire des réserves expresses en mon nom personnel sur certains points.

M. le Président. Nous n'avons pas à voter sur des idées. Nous pouvons voter une résolution dans certains cas, dans les questions de droit, d'ethnodicée, par exemple. Mais lorsqu'il s'agit d'idées ou d'opinions scientifiques entraînant des discussions d'opinions de toute nature, je craindrais qu'il n'y eût guère que l'auteur de la résolution elle-même pour la voter.

M. l'abbé de Meissas. Toutes les paroles de M. Delaunay étant recueillies par la sténographie, et aucune objection ne se produisant, nous sommes peut-être un peu exposés à ce que les personnes qui liront dans le *Compte rendu* de nos travaux les observations, fort intéressantes d'ailleurs de M. Delaunay, les regardent un peu comme le reflet des idées de la Société d'Ethnographie et comme l'opinion qui règne parmi tous les assistants.

M. Léon de Rosny. En mon nom personnel, je compte, à la fin de la séance, si vous le permettez, venir exposer justement les doctrines qui sont, je crois, celles de la majorité de la Société d'Ethnographie. Je ne saurais le faire en ce moment; car je ne puis pas présider et en même temps soutenir une opinion individuelle.

M. le Dr Foley. La sténographie recueille tout.

M. l'abbé de Meissas. Alors je demande que la sténographie recueille un peu plus ma pensée.

M. Ed. Madier de Montjau. Elle constatera que plusieurs membres ont fait des réserves formelles.

M. l'abbé de Meissas. On pourrait dire sur quels points.

Mme Clémence Royer. Nous protestons contre ce fait que M. Delaunay a pris

l'absence d'objections comme un assentiment à sa manière de voir. Il n'en est rien. On a laissé tomber la discussion; voilà tout.

M. l'abbé de Meissas. D'après M. Delaunay, il n'y aurait pour ainsi dire aucune morale dans l'humanité à son état inférieur, tandis que la morale se montrerait à son maximum dans les sociétés civilisées.

En même temps, il nous a donné une autre théorie, d'après laquelle les conditions respectives des deux sexes changeraient suivant cette évolution progressive des sociétés.

Je crois que, sur le premier point comme sur le second, il est un peu trop absolu, et que les conclusions qu'il nous apporte n'ont pas précisément droit de cité dans la science.

Revenons, si vous le voulez bien, au principe de Mme Royer, qui est aussi le mien, à savoir que dans l'ordre scientifique il faut s'en tenir aux faits, aux lois qu'on peut en induire et aux conclusions qui en découlent. Eh bien! on ne trouve pas, je crois, sur le terrain des faits, des observations qui permettent de poser en loi ce que M. Delaunay nous a donné comme tel.

Il me semble que si nous nous entendions sur un point, cela simplifierait toutes les questions, non seulement en ethnographie, mais en biologie et en sociologie.

Ce point, c'est l'idée qu'on doit avoir de l'homme. Si nous nous entendions sur ceci, qui, je crois, ne sera contesté par personne, que l'homme est non seulement un animal par son organisme, mais qu'il est en même temps un être intelligent et moral d'abord, nous verrions un état moral de l'homme, même dans les sociétés les plus inférieures.

Quand nous remontons aux sociétés tout à fait inférieures, nous n'y trouvons pas précisément l'homme avec l'absence complète de sens moral, comme M. Delaunay paraît le croire. Chez l'homme, même le plus barbare, il y a toujours ceci : la conscience, le sentiment de la responsabilité, celui de la justice, qui dominent dans l'âme humaine, qui font distinguer à l'homme le bien du mal, et lui enseignent invinciblement que quand il a fait le bien, il mérite une récompense, que quand il a fait le mal, il mérite un châtiment. J'admets que dans un état de barbarie le sens moral puisse être obtus dans une certaine mesure, et que, sur la question de savoir si tel ou tel fait particulier se rattache à l'ordre du bien ou à celui du mal, on rencontre des obscurités énormes qui disparaissent dans un état social plus élevé. Mais, de ces obscurités sur certains points à une sorte d'absence générale de la conscience et de la distinction du bien et du mal, je crois qu'il y a très loin. Je proteste donc pour mon compte contre cette affirmation trop absolue qui tend à nous représenter un état primitif de l'humanité dans lequel elle n'aurait pas encore eu le sens moral.

Telle est la réserve que je tenais à faire sur ce point spécial.

M. le Président. Acte est donné à M. l'abbé de Meissas de ses réclamations.

M. Ed. Madier de Montjau. MM. Foley et Delaunay me diront si je les ai mal compris. Je n'ai entendu mentionner ni par l'un ni par l'autre l'existence

du sens moral chez les peuples à l'état primitif; mais je ne les ai pas entendus nier l'existence de ce sentiment, et il me semble qu'ils ne peuvent pas nier qu'il y existât, au moins à l'état embryonnaire; car on ne peut pas voir se développer une chose chez un individu, si cette chose n'y existe pas à l'état d'embryon.

M. le Dr Foley. Évidemment.

M. Léon de Rosny. On rencontre souvent, aux époques barbares et primitives de l'histoire, des peuples à l'état de dégradation flagrante; de sorte qu'il y a des faits pour et contre cette théorie.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je voulais dire que la méthode est la même, qu'on la considère au point de vue moral ou au point de vue physique. Quand je me suis occupé du point de vue physique, j'ai suivi la méthode qui est applicable et que je veux appliquer au point de vue moral. Cette méthode consiste à prendre le vice ou la vertu et à l'étudier d'abord dans les différentes espèces.

Je suis bien fâché d'être en désaccord avec M. l'abbé de Meissas, mais j'ai remarqué qu'il y avait des animaux qui étaient, à certains points de vue, plus élevés que l'homme et qui possédaient des vertus plus développées que les nôtres.

Puis j'étudie ces vices ou ces vertus chez les races humaines, qu'elles soient à l'état primitif n'ayant pas encore évolué ou qu'elles soient en décadence. Je les étudie ensuite chez les deux sexes, aux différents âges et chez toutes les catégories d'individus. Enfin je recherche l'influence des fonctions de l'organisme sur ces vices ou ces vertus, et je trouve qu'elles les accroissent ou qu'elles les diminuent.

J'étudie également l'influence des différents milieux. J'ai appliqué cette méthode aux phénomènes physiques. Elle est également applicable aux phénomènes moraux. Puisque nous parlons de méthode, je vous soumets la mienne.

M. Trépied. Il me semble que l'ethnographie ne pourra guère se dispenser d'avoir affaire aux biologistes et aux anthropologistes, qu'elle ne doit pas accepter leurs principes sans examen, qu'elle sera obligée de les discuter et de savoir comment ils s'appliquent aux sociétés en général. Elle devra donc faire aussi de l'anthropologie et de la biologie, non pas seulement en acceptant les faits, mais en les contrôlant et les discutant de nouveau.

M. le Président. L'ethnographie se réserve évidemment le droit de contrôler et de critiquer au besoin le travail des anthropologistes. Mais elle n'a le plus souvent pas d'intérêt à discuter tous les détails anatomiques qui préoccupent ces derniers à un si haut degré, parce qu'ils sont essentiellement de leur ressort.

M. Trépied. Vous ne pourrez pas réformer les anthropologistes et leurs travaux.

M. le Président. Jamais nous n'avons eu cette intention.

M. Ed. Madier de Montjau. J'ai dit qu'il y a des savants dont nous sommes tributaires. Il me semble que j'ai donné satisfaction aux réclamations qu'on réitère à ce sujet.



Un Membre. La chimie elle-même nous apporte son concours. Mais nous ne faisons cependant pas d'analyses chimiques.

M. Trépied. Si vous ne voulez pas discuter à nouveau les observations des anthropologistes, vous serez sous la dépendance de ces savants et vous pourrez en être les dupes.

M. Ed. Madier de Montjau. Il n'y a pas de maître qui, dans une certaine mesure, ne soit plus ou moins la dupe de son serviteur.

M. le Président. Puisque le mot a été prononcé, je ferai remarquer que, dans toutes les sciences, on est plus ou moins «dupe» des autres sciences dans certains cas particuliers. Est-ce que les anthropologistes ne sont pas entraînés à recourir à des données encore très insuffisamment établies par les linguistes? Je pourrais citer des exemples très nombreux d'anthropologistes qui citent comme autorités des linguistes dont la valeur est absolument contestée et les doctrines mises de côté par quiconque a fait de la linguistique sa véritable occupation.

M. Trépied. Vous le voyez bien. Vous voilà obligés de discuter ces faits et d'entrer dans un domaine qui n'est pas le vôtre; c'est évident.

M. le Président. Il est impossible que, dans une branche spéciale de la science, on arrive à discuter chacun des faits qui rentrent dans le cadre spécial des autres sciences. Nous n'aurons pas à examiner de nouveau chacune des mensurations de crânes faites par les anthropologistes, non plus que ceux-ci les lois auxquelles sont soumises les voyelles et les consonnes, dans les idiomes qui sont étudiés minutieusement par les linguistes. Cela ne veut pas dire que lorsque les linguistes nous apporteront des conclusions générales qui trouvent leur application dans le domaine de l'ethnographie, nous n'avons pas à discuter la méthode suivant laquelle ils sont arrivés à ces conclusions.

Je pense en un mot que nous aurons toujours le droit d'apprécier la valeur d'un fait mis en avant par les linguistes ou par les anthropologistes; mais il est évident aussi que nous n'avons pas à recommencer leur travail et à en poursuivre l'accomplissement de point en point.

M. le Dr Foley. Il faudra que vous ayez un certain degré de compétence pour pouvoir accepter ou non leurs affirmations.

M. le Président. Nous ne nions pas la nécessité pour l'ethnographe d'acquérir des notions solides d'anthropologie et de linguistique.

Nous nions seulement que nous soyons obligés de recommencer toutes les opérations de détail auxquelles se sont livrés les anthropologistes ou les linguistes.

Mme Clémence Royer. Ceci est un chapitre de la science générale qui confine à toutes les sciences.

Ce chapitre se compose de paragraphes qui sont les questions précises, que l'on peut traiter successivement. Il y a toujours intérêt à resserrer et à préciser ces questions et à les faire aussi étroites que possible, parce que, quelque

étroite que soit une question, il y a presque toujours cinq ou six sciences limitrophes qui doivent fournir des arguments pour la discuter et qui, par conséquent, embrassent un domaine déjà considérable. Voilà pourquoi je vous ai dit : vous pouvez discuter tant que vous voudrez sur la méthode; mais je vous certifie qu'il n'y a personne qui ne puisse émettre des idées particulières sur quoi que ce soit que nous discutions.

M. Léon de Rosny, *président*. Je prie M. le vice-président de vouloir bien me remplacer pendant que je communiquerai au Congrès la courte note que j'ai rédigée au sujet de la méthode en ethnographie, note que j'ai eu l'honneur de lui annoncer dans le cours de cette séance.

L'impuissance si fréquente des raisonnements philosophiques, même les plus parfaits, — j'entends la difficulté presque constante de faire pénétrer dans autrui la conviction qu'on a acquise soi-même par la réflexion, — tient le plus souvent aux incertitudes, à l'insuffisance du langage. Je m'explique : dans l'ordre des abstractions, on est sans cesse obligé d'attacher à des mots de l'idiome vulgaire ou scientifique des acceptions qu'ils n'ont pas dans la pratique quotidienne. Il en résulte d'abord qu'on n'est pas compris, ce qui est un grand mal; ensuite qu'on provoque des disputes sans issue, ce qui est un plus grand mal encore. On prétend que Hégel disait que, parmi ses disciples, un seul avait pénétré sa pensée, et que, tout bien considéré, ce seul disciple ne l'avait pas saisie. En tous cas, lorsqu'il s'agit du travail intellectuel de synthèse d'autrui, il ne faut guère espérer en acquérir l'intelligence, si l'on s'attache purement et simplement à la signification ordinaire des mots, et si l'on ne se décide point à recommencer en soi les opérations psychiques qui ont amené à la conception de cette synthèse.

Les termes techniques les plus importants de la science de l'homme sont au nombre de ceux sur lesquels reposent les plus regrettables malentendus. Si l'idée de l'*espèce*, en apparence si rigoureuse en zoologie, a pu être contestée, presque ébranlée par la doctrine du transformisme, l'idée de la *race*, déjà moins claire, moins précise, quand il s'agit des animaux, devient obscure, vague, trompeuse, parfois même fantaisiste, quand elle est appliquée à l'homme. J'ai dit que l'humanité n'était à mes yeux qu'un immense métissage. La haute antiquité de l'homme sur la terre, la tendance de son esprit à sans cesse modifier sa condition, l'idée du progrès qui est essentielle à son être, ont dû le conduire, depuis d'innombrables siècles, à parcourir en toutes sortes de directions la planète qu'il habite et à contracter sur la route de ses migrations les alliances les plus diverses. Il est bien évident que dans les régions occupées par des populations barbares et incultes, de nos jours, les alliances ne se contractent guère en dehors des limites étroites du clan ou de la tribu, et que chez ces populations il n'y a pas, comme dans les états où s'est répandue la civilisation, ces occasions perpétuelles de métissage qui ne sont pas contestables dans nos contrées européennes. Mais il semble qu'en cette occasion, on oublie trop souvent que bien des peuples, aujourd'hui tombés au bas de l'échelle sociale, ont eu, dans les époques connues de l'histoire, des périodes de grandeur et d'expansion; et qu'il est imprudent, quand on réfléchit combien sont courtes les

périodes historiques que nous connaissons, comparativement aux périodes anté-historiques dont nous ignorons à peu près tout, si ce n'est l'immense durée qui nous confond, qu'il est imprudent, dis-je, d'affirmer que, là où nous ne rencontrons aujourd'hui que des êtres sauvages et dégradés, il n'y a jamais eu de sociétés douées d'une certaine somme d'activité morale, intellectuelle et civilisatrice.

Partant de ce raisonnement, l'idée de *race*, dans l'humanité, manque essentiellement de précision : elle provoque et doit provoquer de continuels malentendus. Cette idée, d'ailleurs, repose sur des données spéculatives de nature à la faire abandonner le plus souvent par ceux-là mêmes qui en font le plus fréquent usage. Parler d'une race humaine, c'est vouloir décider une question d'origine. Décider la question de l'origine de l'homme, ce n'est guère être moins ambitieux que vouloir prédire sa fin; c'est consentir à faire des hypothèses; c'est renoncer aux principes tant préconisés de la science positive, de la science qui n'admet que les faits *vérifiés*, quelque chose de plus, aux yeux d'une certaine école, que des faits *démontrés*.

La méthode scientifique, qui consiste à s'appuyer sur ce que nous connaissons d'une façon aussi certaine que possible et à partir des données acquises pour tirer des déductions logiques de nature à élargir le champ de nos connaissances à l'entrée du domaine de l'inconnu, si elle ne peut établir avec sûreté des races d'hommes, peut du moins constater l'existence de sociétés humaines, les unes encore vivantes, les autres en possession de certificats de vie accomplie dans les annales de l'histoire. Ces sociétés, nous pouvons les distinguer par des caractères le plus souvent faciles à définir, presque toujours possibles à étudier avec toutes les ressources de la critique; nous pouvons connaître leur habitat actuel, leurs mœurs, leurs arts, leurs idées, et découvrir parfois, dans les monuments de leur architecture ou de leurs lettres, des vestiges de ce qu'elles furent dans les temps passés. Du connu, la voie qui conduit à l'inconnu est logiquement tracée. C'est cette voie qui est celle de l'ethnographie, science consacrée à l'étude, non point des races humaines, comme on le répète trop souvent, mais des *nationalités* historiques, ainsi que la Société d'Ethnographie de Paris s'est sans cesse attachée à l'établir dans ses séances et dans le recueil de ses travaux.

J'espère m'être expliqué clairement; une application de la méthode dont je viens de parler ne sera cependant pas inutile, pour bien faire comprendre combien cette méthode est conforme à l'esprit scientifique moderne, à la recherche la plus *positiviste*, sans cependant renoncer à emprunter aux principes de la philosophie apriorique des ressources investigatrices aussi légitimes que conformes aux préceptes de la logique et de la morale.

Les naturalistes nous parlent de trois ou quatre grands rameaux de l'espèce humaine dénommés d'après la couleur de la peau. Parmi ces races, deux sont en apparence nettement tranchées, la race Blanche et la race Noire; les autres le paraissent beaucoup moins. Les monogénistes, auxquels on oppose surtout les termes qui contrastent le plus, les types Blanc et Noir, se plaignent qu'on discute sur les extrêmes, dont les affinités pourraient être peut-être expliquées par les intermédiaires. Rien de plus légitime que cette plainte : par-

ce qu'une école scientifique ne sait pas tout, il serait injuste de lui reprocher de traiter de ce qu'elle peut savoir. Or, les caractères des races intermédiaires sont-ils tellement permanents, tellement incontestables, qu'il soit impossible de concevoir leur parenté, d'établir parmi leurs représentants une gamme de nuances contraire à la théorie de limites précisément dessinées? Au point de vue de la couleur, en ce qui concerne la race Jaune, par exemple, de longues études, non point seulement dans les livres, mais sur la nature vivante avant tout, me permettent de soutenir que les affirmations des naturalistes sont souvent ébranlées par l'observation. Les caractères anatomiques, les caractères anthropométriques même, ont probablement une valeur plus sérieuse, je le veux bien; mais jusqu'à présent les constatations des anthropologistes sont encore très insuffisantes pour permettre d'énoncer des idées formelles au sujet de la séparation absolue de la race Jaune et de la race Blanche. Là encore les termes extrêmes sont frappants, mais les termes moyens sont infinis dans leur variété, et peu s'en faut qu'on ne puisse déjà affirmer qu'en prenant l'ensemble des hommes clairs dans la race Jaune et des hommes foncés dans la race Blanche, on soit obligé de renoncer absolument à l'idée de sections pour revenir à la pensée d'une unité primordiale. Mais je ne me propose point de faire ici un manifeste en faveur du monogénisme, encore moins un acte d'hostilité contre la théorie du polygénisme. Des deux côtés, je ne vois que des hypothèses; et je prends pour système de ne point vouloir me préoccuper d'hypothèses, surtout lorsqu'elles sont bâties sur un terrain dont l'exploration me semble dangereuse et prématurée.

En dehors du vaste domaine occupé en Europe et en Asie par les grandes races dites Aryenne et Sémitique, et par quelques autres rameaux moins considérables de l'espèce humaine, rameaux dont je n'ai point à m'occuper ici, nous trouvons au nord-est et à l'est de la Russie, dans la plus grande partie de la Sibérie et sur presque toute la zone centrale du monde asiatique, une vaste accumulation de peuples et de peuplades parmi lesquels il est bien difficile de ne pas reconnaître une certaine communauté de types ou tout au moins de physionomies. Depuis les derniers voyages d'exploration où l'on a fait usage de cet incomparable instrument pour les études anthropologiques, qu'on appelle la photographie, cette communauté de types et de physionomies est devenue de plus en plus frappante, et j'ai eu l'occasion de signaler au Congrès des Sciences Ethnographiques, ce fait singulier, mais sans doute significatif, qui nous montre des exemples de ressemblance la plus étroite, entre les portraits d'individus appartenant souvent aux groupes les plus éloignés, géographiquement parlant, les uns des autres. La collection de la Section anthropologique Russe à l'Exposition universelle est évidemment très insuffisante. Quand on veut tirer des déductions de l'examen de portraits, on est d'abord en présence d'un grand vague, qui tient à ce qu'on sent bien les ressemblances, mais qu'on est très embarrassé pour les expliquer. Tout le monde, même un enfant, distingue aisément un Anglais d'un Français; mais le savant lui-même ne sait comment se rendre compte de ce qui n'est pour lui qu'une impression irréfléchie.

Il en est de même pour la race Jaune; je suis arrivé à en reconnaître très

aisément les types des peuples divers qui la composent; il m'est arrivé rarement de me tromper, et cependant je ne pourrais dire à quels caractères je distingue ces types. Hier, en examinant la collection trop peu considérable, je le répète, de la Section Russe, nous voyions, par exemple, à côté de types de Samoyèdes du versant ouest de l'Oural, des portraits de Japonais et d'habitants des îles Kouriles; la ressemblance frappait les personnes qui n'ont pas fait d'études spéciales, au point qu'elles étaient portées à croire que ces types appartenaient à la même famille. D'un autre côté, contrairement à ce qu'on pourrait croire *a priori*, les types Coréens qu'on vous a montrés ressemblent infiniment plus aux types de Javanais qu'aux types du nord et du centre de l'Asie!

J'ai également eu l'occasion de constater, en comparant les vocabulaires, qu'au point de vue de la linguistique il est plus facile de trouver des analogies frappantes entre les mots des idiomes de l'Asie orientale et ceux de la portion occidentale de cette grande famille, qu'entre les termes moyens de cette même famille; il en est de même quant aux formes grammaticales.

Eh bien! dans ce vaste ensemble de nationalités différentes, il est toujours possible de rencontrer, non par exception, mais dans des proportions considérables, des individus dont la couleur de la peau, aussi bien que les traits caractéristiques du visage et même toute la constitution somatologique, nous fournit le point de contact entre les types extrêmes, c'est-à-dire entre ceux qu'on a choisis jusqu'à présent pour justifier une classification factice de cet important rameau de l'espèce humaine.

Lors de mes deux derniers voyages en Russie, j'ai eu l'occasion d'examiner avec la plus grande attention des individus vivants et des photographies d'individus appartenant à plus de dix-sept rameaux de la population de la région Nord-Altaïque et de la Sibérie centrale et orientale. Au premier abord, j'ai partagé l'erreur de plus d'un savant russe, qui voyait chez ces individus des Chinois ou des Japonais; et ce n'est qu'après un examen des plus attentifs, — je ferais mieux de dire: après avoir vu souvent les types qui me préoccupaient, — que je suis parvenu à reconnaître entre eux quelques différences. Ces différences sont suffisantes pour ne causer que de rares erreurs, du moment où l'on a acquis une certaine expérience résultant d'une longue fréquentation : ils permettent de distinguer un Chinois d'un Japonais, un Mongol d'un Mandchou, un Ostyak d'un Vogoule, comme on arrive à distinguer non point un Français d'un Anglais, — la différence est beaucoup moins sensible, — mais un Espagnol d'un Italien, un Badois d'un Prussien ou d'un Allemand du Schleswig.

Certainement si l'on compare, sans de nombreux intermédiaires, l'Osmanli de Constantinople avec le Tatare de l'embouchure du Volga, ou, qui plus est, avec le Toungouse des bords de l'Amoûr, la séparation paraît évidente au premier coup d'œil; on est amené à l'idée de races distinctes. Mais il en est tout autrement lorsqu'on embrasse du même coup d'œil les populations Turkes à l'est de la Caspienne et de l'Oural, et ensuite les divers rameaux de la famille Nord-Altaïque où sont réunis d'une part les Tatares Kamassintzes à ces Samoyèdes des deux versants de l'Oural, ici à crânes caucasiques, là-bas à crânes mongoliques, suivant Middendorf, les uns et les autres proches parents des Finnois, les Nord-Altaïens d'Europe, ainsi que cela résulte des beaux travaux de

Castrèn, et d'autre part les Koïbales et les Koyotes de Chine aux Toungouses de la Mandchourie et à l'élément Chinois de la nationalité Japonaise.

Quant à la parenté des Samoyèdes et des Finnois, M. Castrèn, qui fait autorité sur ce point, se sert, autant que je puis me rappeler, de cette phrase : « Il n'existe nulle part de plus proches parents des Finnois que les Samoyèdes, qui sont de deux *races* humaines différentes, les uns appartenant à la race Caucasique, les autres à la race Mongolique, tout en ayant une langue une, des traditions parfaitement unes. »

Si je voulais faire intervenir maintenant les arguments linguistiques en faveur de la thèse relative à la parenté d'un bon nombre de ces peuples, sinon de tous, si je rappelais les analogies constatées d'un côté entre le Finnois, le Magyar et le Turk, et de l'autre, les analogies étroites de grammaire et même parfois de vocabulaire constatées entre le Djagataï ou Turc oriental, le Mongol, le Tibétain, le Mandchou, le Japonais, et dans certains cas avec le Chinois, la théorie relative au mélange de tous ces peuples prendrait peut-être encore une nouvelle consistance.

Je n'ai pas l'habitude de considérer les affinités philologiques comme un argument décisif pour établir la parenté des peuples. Néanmoins, dans certains milieux, les rapports non pas tant du dictionnaire que de la grammaire, — ceux-ci montrent une nature particulière d'esprit, car la syntaxe est identique au mode de générations des idées d'une nation, — ces rapports, dis-je, peuvent prendre une importance ethnographique considérable.

En ethnographie, — dans la manière de procéder qui répudie autant que possible tout ce qui n'est qu'hypothèse, — il est aussi impossible d'admettre comme déjà démontrée par l'anthropologie la pluralité des races parmi ces peuples, que de reconnaître leur unité, déjà établie cependant à bien des égards, mais à un point de vue exclusivement linguistique. L'histoire, l'étude des idées, des mœurs et des institutions, complément indispensable des investigations ethnographiques, nous apportent, au contraire, de précieux indices d'affinités. Chez la plupart des individus qui composent ce grand ensemble ethnique, l'esprit s'est montré souple à l'adoption de la doctrine bouddhique, doctrine née dans l'Inde, mais dont les racines n'ont guère pénétré profondément que dans les régions situées au delà du Gange ou au nord de l'Himâlaya, c'est-à-dire au milieu de peuples rapprochés autant par la ressemblance générale des traits que par la manière de concevoir la vie de famille et la vie de société.

C'est sous la réserve d'observations nombreuses du genre de celles que je viens de mentionner succinctement, que j'ai entrepris une histoire collective des peuples appartenant à la race Jaune. Je ne me préoccupe point de l'hypothèse de leur unité ou de leur pluralité originaire. Ils me semblent avoir pris part, les uns et les autres, à une même phase de l'évolution humaine, et m'apparaissent doués de nombreuses aptitudes communes. Je les envisage comme occupant une même zone dans l'aire de la civilisation. Laissant à d'autres le soin d'établir si, à l'origine, dans les temps incommensurables de l'apparition des premiers essaims de l'humanité, ils sortaient d'un ou de plusieurs berceaux différents, je me contente de signaler, chez la plupart d'entre



eux, une ressemblance presque toujours plus frappante que celle qu'on peut constater, par exemple, en voyant placés côte à côte un représentant blond de l'Écosse, un enfant noir du Portugal ou de la Sicile.

Je m'arrête : je n'ai pas eu l'intention de contester l'opportunité des recherches d'histoire naturelle en ce qui concerne les différents rameaux de l'humanité; j'ai tenu seulement à établir que l'ethnographie, qui étudie ces rameaux dans leurs manifestations intellectuelles et historiques, avait son autonomie, sa raison d'être, son intérêt, son utilité, et surtout l'avantage de procéder de la manière la plus sûre et la plus strictement scientifique. (Applaudissements prolongés.)

LA CARTE DES ÎLOTS ETHNIQUES.

M. le Secrétaire. Je rappellerai que le Congrès a décidé la composition d'une ou plusieurs cartes des îlots de population qui contrastent avec les populations environnantes. Ces cartes porteront la mention de toutes les localités où se trouvent de petits groupes de population qui ne se sont pas fusionnés avec la population générale du pays, et qui, de la sorte, font contraste avec cette population générale. Il s'agit d'un vœu émis pendant la première période de ce Congrès, et qui a déjà motivé l'envoi de plusieurs lettres intéressantes au Comité d'organisation. Un ethnographe norvégien notamment, M. Yugvar Nillsen, professeur à l'Université de Christiania, nous prie d'inscrire son nom sur la liste de nos collaborateurs. Il m'exprime le regret que son travail ne puisse être terminé assez tôt pour être soumis au Congrès dans cette seconde période. L'assemblée n'apprendra cependant pas sans intérêt que ce savant nous a assuré de son précieux concours, et je propose de renvoyer à la Société d'Ethnographie tous les documents qui nous sont parvenus ou nous parviendront à l'avenir pour la composition de la carte projetée des îlots ethniques de l'Europe.

Je dois rappeler également que demain, à neuf heures du matin, aura lieu une séance consacrée à l'Ethnographie descriptive et à l'Éthique.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour de la séance de lundi matin se trouve celle des idées que professent les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe. De nombreux orateurs ont déjà manifesté l'intention de prendre la parole à cette occasion. Il n'est donc pas impossible que nous soyons obligés de renoncer à la discussion des autres sujets mentionnés au questionnaire.

Quant aux mémoires écrits, il ne sera très probablement pas possible d'en entendre la lecture, et leurs auteurs voudront bien se borner à en faire le dépôt sur le bureau, pour qu'ils soient compris, s'il y a lieu, dans la publication du compte rendu. (Marques d'approbation.)

L'après-midi, nous irons visiter le temple mexicain et la riche et curieuse collection américaine de M. Léon Méhédin, à Meudon.

Je dois ajouter au programme des excursions distribué hier une visite que notre savant collègue, M. de Longpérier, de l'Institut, nous invite à faire mardi

prochain sous sa direction au Musée des arts rétrospectifs, organisé par ses soins au palais du Trocadéro.

La visite aura lieu dans la matinée et le Congrès sera clos officiellement dans la séance de l'après-midi.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire,

DEVÈS.

SÉANCE DU SAMEDI 12 OCTOBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] BERNHARD MEYER,

DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL DE DRESDE.

SOMMAIRE. — La religion des peuples de race Jaune, par M. P. DE LUCY-FOSSARIEU. — Le précurseur du Bouddha en Chine : MM. BONS D'ANTY, DE LUCY-FOSSARIEU. — Le Bouddhisme et le Sintauïsme : MM. CASTAING, Joseph HALÉVY, DE MEISSAS, SILBERMANN, Éd. MADIER DE MONTJAU. — La religion des Japonais : M. Léon DE ROSNY. — Origine des instruments de percussion : M. CASTAING. — Note sur deux instruments de musique des anciens Égyptiens, par M. Paul GUIEYSSE. — Du mode d'impression des cartes ethnographiques : MM. SILBERMANN, Éd. MADIER DE MONTJAU, CASTAING, GESLIN, Léon DE ROSNY, DE LUCY-FOSSARIEU, BONS D'ANTY.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

M. LE SECRÉTAIRE. Je vous demande la permission de vous faire connaître l'envoi de plusieurs ouvrages d'ethnographie que le savant président de cette séance, M. le D[r] Bernhard Meyer, a bien voulu offrir au Congrès. Quelques-uns de ces ouvrages sont accompagnés de photographies que l'auteur a fait faire dans les pays mêmes qu'il a explorés dans l'intérêt de ses études.

(Ces ouvrages sont déposés sur le bureau.)

M. LE PRÉSIDENT. Trois questions ont été inscrites à l'ordre du jour de la séance de ce matin. Sur la première, qui est relative à l'idée que professent les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe, plusieurs membres se sont fait inscrire pour prendre la parole. Notre savant collègue, M. Henri Martin, qui se propose de traiter cette question devant nous, vient de nous informer qu'il lui était impossible d'assister à la réunion d'aujourd'hui. MM. Castaing, Schœbel et Halévy, qui ont l'intention de parler également sur cet important sujet, nous demandent aussi de remettre la discussion à lundi matin. Si personne ne fait d'opposition, je propose de modifier notre ordre du jour et de nous occuper des religions professées par les peuples de race Jaune et de l'extension du bouddhisme en dehors de l'Inde, et du caractère particulier qu'a pris cette religion dans les pays qui l'ont adoptée. (Marques d'adhésion.)

En conséquence, la parole est à M. de Lucy-Fossarieu.

LA RELIGION CHEZ LES PEUPLES DE RACE JAUNE,

PAR M. P. DE LUCY-FOSSARIEU.

En prenant la parole sur les religions des peuples de race Jaune, je n'ai pas l'intention, Messieurs, de rouvrir une discussion nouvelle sur le bouddhisme, ni la témérité de vouloir à nouveau aborder les questions qui ont été traitées d'une manière si remarquable dans l'une des séances de la première période de ce Congrès.

Je voudrais seulement insister un peu plus qu'on ne l'a fait alors sur certains caractères du bouddhisme, qui frappent quand on lit son histoire, et qui ne sont pas les moins remarquables de cette étrange religion.

Kæmpfer a comparé quelque part le bouddhisme à ces arbres qui croissent dans l'Inde et en Perse, dont les branches, inclinées vers la terre, y prennent racine, et produisent à leur tour d'autres branches et de nouveaux troncs. Cette religion, il est vrai, « s'est enracinée partout où s'est étendu son ombrage » ; mais, tandis que l'arbre prospérait et se propageait à l'infini, la souche primitive qui avait donné naissance à tant de rameaux, se flétrissait lentement et finissait par être arrachée du sol d'où elle était sortie.

Le bouddhisme, en effet, présente tout d'abord ce phénomène que, pendant qu'il se répandait avec une incroyable énergie dans tous les pays environnants, il s'affaiblissait dans l'Inde, son berceau, jusqu'à y disparaître entièrement. Et cependant le peuple indien est un de ceux qui ont le mieux pratiqué le respect des doctrines contraires; cependant le bouddhisme est une religion bien véritablement indienne, bien évidemment sortie des entrailles mêmes du brahmanisme, auquel elle était moins opposée, moins hostile et moins redoutable que le protestantisme de Luther ne l'était pour le catholicisme romain. La doctrine nouvelle, prêchée par le Bouddha, n'était pas une attaque dirigée contre la religion établie, une réaction contre ses tendances; Çâkya-mouni, imbu des idées de son temps et de sa race, ne voyant dans la vie que douleur et misère, croyant à la transmigration des âmes, n'a eu qu'une pensée : supprimer la souffrance, et délivrer l'homme de cette loi fatale des renaissances successives, de cette nécessité odieuse de l'existence, pour laquelle il professait un mépris si exalté, un si amer dégoût.

Le système religieux ou philosophique du Bouddha n'était donc pas une menace pour le brahmanisme; envisagé abstraitement, il n'était ni plus faux ni plus dangereux que beaucoup d'autres qui l'avaient précédé, et qui avaient pu se développer à loisir. Mais, sans qu'il le voulût, et sans même qu'il y eût songé, préoccupé qu'il était de l'unique pensée de la destinée finale de l'homme, Çâkya-mouni avait jeté les bases d'institutions qui s'attaquaient aux fondements mêmes de la société indienne, et qui tendaient directement à une transformation sociale. L'établissoment des monastères, ainsi que la condition du célibat absolu imposée aux prêtres, surtout l'admission dans la vie religieuse des hommes de toute caste et des femmes, allaient directement contre les idées

brahmaniques en consacrant l'émancipation des femmes et la confusion des castes. Aussi les brahmanes virent bientôt le danger qu'il y avait pour eux dans le développement de ces innovations; ils comprirent que c'était une société nouvelle qui allait se former sous l'influence des idées bouddhiques, et qu'ils allaient être absorbés par le bouddhisme s'ils ne l'expulsaient pas.

C'est là le motif de la guerre acharnée déclarée par le brahmanisme au bouddhisme. Celui-ci, dont l'inertie, la mansuétude, la résignation indifférente sont les traits distinctifs, était, par sa nature même, condamné à succomber sous les efforts d'ennemis plus énergiques et plus actifs.

La lutte dura longtemps; mais après plusieurs siècles, pendant lesquels il perdit peu à peu le terrain qu'il avait si rapidement conquis à son origine, le bouddhisme succomba, en effet, et fut définitivement expulsé de l'Inde, au commencement du VIe siècle de notre ère.

Mais, s'il n'avait pas su se maintenir dans l'Inde, le bouddhisme avait pris ailleurs un vaste et gigantesque essor. Bien que né au milieu des races indo-européennes, il semble qu'il ait été inventé pour les peuples appartenant à la race Jaune. Repoussé par les Aryens, on le voit embrassé avec ardeur dans toute l'Asie centrale et orientale, par quatre groupes de peuples dans chacun desquels il prend à la longue un caractère distinct: le premier, tibétain-mandchou-mongol-coréen; le second, chinois; le troisième, indo-chinois; le quatrième, japonais.

Je n'ai pas ici la prétention d'aborder, même dans quelques-uns des traits de son ensemble, l'histoire du bouddhisme. De l'Inde et de Ceylan, il faudrait le suivre dans presque toute l'Asie, et dans un développement continu de vingt-cinq siècles. Je me borne à parler brièvement de son introduction dans les principaux pays où il s'est établi, et de l'influence qu'il s'y est acquise à côté des religions préexistantes.

C'est encore là un phénomène propre au bouddhisme, et qu'on ne retrouve dans aucune autre religion, que la manière dont il s'est propagé. Parti de l'Inde, il a, dans l'espace de douze siècles, étendu sa doctrine sur presque toute l'Asie; il a conquis successivement le Tibet, la Chine, l'Indo-Chine, le Japon, sans parler de Ceylan qui a été l'un des premiers foyers d'où il a rayonné sur les autres pays; il a réuni un nombre de sectateurs incomparablement plus grand qu'aucune autre religion, et il comprend aujourd'hui à lui seul près d'un tiers de l'humanité... Comment de tels résultats ont-ils été acquis? Dans l'Inde même, par la prédication, par la douceur et par la persuasion. Le Bouddha a prêché, comme devait le faire plus tard Jésus-Christ; comme lui, il a parcouru les villes et les campagnes, en attirant à lui tous ceux qui voulaient l'entendre; comme lui, il a eu ses disciples, qui à leur tour ont été répandre la foi nouvelle.

Mais ce n'est pas comme le catholicisme ou le mahométisme que le bouddhisme a procédé. Le mahométisme s'est répandu bien loin de son berceau, et avec une rapidité extrême; mais il s'est imposé par la force, et par droit de conquête dans les pays seuls où s'étendait la domination turque.

Sorti d'un coin obscur de la Judée, le christianisme s'est propagé par voie de prédication et d'apostolat dans le monde gréco-romain, puis parmi les

barbares qui habitaient les différentes parties de l'Europe; aujourd'hui encore, c'est par des missionnaires qu'il cherche à attirer à lui les peuples qu'il appelle païens.

Le bouddhisme a eu, lui aussi, ses apôtres, sans doute; mais ils n'ont jamais fait usage de moyens autres que la parole et la prédication. Ils n'ont pas employé le sabre comme les Turcs; il n'ont pas mis en œuvre, ainsi qu'on a vu trop souvent le faire les missionnaires catholiques, principalement en Chine et au Japon, la ruse, l'intrigue, l'obsession; ils n'ont jamais cherché à gagner les hommes malgré eux, et l'on ne peut jeter à la face des bouddhistes le souvenir d'aucune Inquisition ou d'aucunes dragonnades.

Ce n'est pas toutefois à la propagande de ces obscurs apôtres que le bouddhisme est redevable de l'extension incomparable qu'il a prise. Fait unique dans l'histoire de l'humanité, loin d'attendre que la religion nouvelle vînt s'offrir d'elle-même, les autres peuples ont été la chercher. En Chine, par exemple, quelques missionnaires avaient porté les premières notions de la foi nouvelle. On sait notamment que, dès l'an 217 avant notre ère, un *Çramana* avait pénétré dans l'Empire du Milieu; mais ce n'est pas de ces apôtres venus de l'Inde que la Chine devait recevoir le bouddhisme, pour le voir se développer dans son sein. C'est elle-même qui devait aller puiser à la source l'essence de la doctrine bouddhique. Ce fut, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, une sorte de prosélytisme retourné. Les pèlerins chinois n'hésitèrent pas à faire un voyage de plusieurs mille lieues, pour aller recueillir un dogme plus pur ou réveiller les langueurs d'une croyance encore mal affermie. Pendant près de six siècles, ce zèle ne se ralentit pas, et les pèlerinages se succédèrent avec des succès plus ou moins féconds [1].

Quelle autre religion a montré un phénomène analogue ? Aucun peuple a-t-il jamais demandé le christianisme ou le mahométisme ? Aucune nation s'est-elle jamais convertie à l'une ou l'autre de ces religions, ou s'y est-elle affermie en allant se retremper à la source dont elles étaient sorties ? Les Croisés qui partaient en Terre Sainte, ne s'y rendaient certes pas dans ce but, et les pèlerins mahométans qui, de toutes les parties du monde, se rendent à la Mecque, ne font qu'acomplir un acte de dévotion, et n'y vont pas chercher un enseignement religieux.

Et ce n'est pas seulement en Chine qu'on observe ce fait. On le constate dans tous les pays convertis au bouddhisme, pour lesquels l'introduction de cette doctrine n'a pas été le résultat d'un contact immédiat avec des peuples le possédant déjà.

C'est en 630, à l'époque où le célèbre *Hiouen-thsang* voyageait dans l'Inde, que le bouddhisme, après une première tentative infructueuse, fut introduit au Tibet. Le roi alors sur le trône, *Srong-tsan-Gampo*, envoya dans l'Inde seize députés pour aller chercher des ouvrages bouddhiques. Ils en rapportèrent un grand nombre, en même temps qu'un alphabet indien reproduisant les formes primitives de l'écriture *dévanâgari*. On se mit aussitôt à traduire ces ouvrages, et le roi lui-même prit part à ce travail. Il bâtit plusieurs monas-

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *Le Bouddha et sa religion*, Paris, 1862.

tères, créa diverses institutions en rapport avec le culte nouveau, et se consacra tout entier à faire «lever sur le Tibet le soleil de la religion[1]».

Telle fut, dans ce pays, l'origine du bouddhisme, et la prépondérance qu'il y acquit, le développement auquel il atteignit, ne contribuèrent pas peu à le faire adopter par les Mongols d'abord, par les Mandchous quelques siècles plus tard. Le Tibet, en effet, devint un nouveau centre d'où le bouddhisme rayonna sur l'Asie centrale. Lorsque *Khubilaï-Khan* adopta cette religion, de préférence au catholicisme et à l'islamisme, ce furent des religieux tibétains qui enseignèrent leur doctrine aux Mongols, qui servirent de conseillers à leur empereur, qui inventèrent leur écriture. Plus tard, au XIIIe siècle, sous la forme rajeunie du *Lamaïsme*, le bouddhisme tibétain reconquit encore les Mongols, qui avaient à peu près oublié leur foi nouvelle dans les troubles qui suivirent la chute de leur empire, et qui étaient peu à peu retournés à leur chamanisme primitif; et quand les Mandchous, à leur tour, conquirent la Chine, ils rendirent à cette religion, dont le chef, le *Dalaï-Lama*, résidait à Lhassa, un respectueux hommage.

Le bouddhisme florissait déjà en Chine longtemps avant que Srong-tsan-Gampo l'introduisît au Tibet. Nous avons dit que, dès 217 avant notre ère, un *Çramana* avait pour la première fois porté dans l'Empire du Milieu le germe de la religion nouvelle. Mais ce n'est guère qu'en 65 avant notre ère qu'une tentative sérieuse eut lieu. L'empereur *Ming-ti*, de la dynastie des *Han*, ayant cru voir dans une maxime de Confucius une prophétie annonçant l'apparition d'un saint dans l'Occident, envoya des émissaires pour le chercher. Ceux-ci, en arrivant dans l'Inde, y trouvèrent les bouddhistes; ils en ramenèrent quelques-uns avec eux, en même temps qu'ils rapportaient des livres et des statues. C'est quelques années après cet événement que commencèrent ces pèlerinages dans l'Inde dont j'ai parlé plus haut. Le premier écrit laissé par l'un de ces pèlerins, *Chi-tao-lan*, remonte seulement au commencement du IVe siècle. Après lui, vint *Fah-hien*, qui voyagea dans l'Inde de 399 à 414, puis plusieurs autres personnages. Mais le plus célèbre de ces fervents voyageurs est *Hiouen-Tsang*, dont les ouvrages ont été traduits par Stanislas Julien. Il se trouvait dans l'Inde en 630. Enfin, sans nous arrêter à diverses autres expéditions du même genre, nous ajouterons que, vers le milieu du Xe siècle, l'empereur *Kien-ti*, fondateur de la dynastie des *Song*, envoya dans l'Inde trois cents Samanéens, sous la conduite de *Ki-nieh*, pour y chercher des livres et des reliques bouddhiques.

La plupart des pays de la péninsule indo-chinoise, le Siam, le Cambodge, le Tong-kin, en même temps que Java, reçurent le bouddhisme directement de Ceylan, vers le IIe siècle de notre ère, et l'adoptèrent rapidement.

En Corée, d'après les traditions locales, il pénétra, par l'intermédiaire de la Chine, au IVe siècle de l'ère chrétienne, et se répandit avec plus ou moins de succès dans les trois royaumes qui se partageaient alors la péninsule. Lorsque ces trois royaumes furent réunis en un seul, par les empereurs de la dynastie Korie, ceux-ci se déclarèrent les protecteurs du bouddhisme, et en firent la religion officielle.

[1] Léon Feer, dans la *Revue orientale et américaine*, t. IX, p. 157.

Deux siècles plus tard seulement, le bouddhisme pénétra au Japon; mais ce ne fut pas sans difficulté qu'il s'y installa définitivement.

D'après le *Nippon wau daï iti-ran*, le dixième mois de la treizième année du règne de *Kin-mei Ten-wau* (*Ama kuni osi haraki hiko niwa*) (552), le roi de *Hakŭ-sai* [1], *Chin-wang*, lui envoya des ambassadeurs. « Ceux-ci offrirent au mikado une statue en cuivre du Bouddha, des bannières, des dais usités dans les processions, et de plus des livres bouddhiques. L'empereur se réjouit grandement. Le grand ministre *Iname* lui conseilla d'accepter ces présents. Mais *Hokosi*, du *Mono-nobe* (garde impériale), et d'autres personnages, l'en dissuadèrent. « Notre pays, dirent-ils, est un pays de dieux; ceux qu'adore l'empereur sont « nombreux : pourquoi adorerions-nous ceux des pays étrangers? Notre crainte « est d'irriter par là les divinités du Japon. » Pour ces motifs, l'empereur refusa. On offrit alors ces présents au ministre Iname qui les reçut avec joie. Alors, abandonnant sa demeure et faisant construire une pagode, il donna à celle-ci le nom de pagode de *Kwô-gen*, et y fit placer les images bouddhiques. C'est là l'origine de la coutume de construire au Japon des temples suivant la loi de Bouddha.

« Tout aussitôt, une maladie pestilentielle se propagea dans tout l'empire. Hokosi et les autres ayant dit que ce fléau était causé par Bouddha, les idoles furent jetées dans le *Hori-ye* d'Ohosaka, et le temple livré aux flammes. Mais celui-ci fut reconstruit plus tard [2]. »

C'est seulement sous le règne de *Yô-mei Ten-wau* (*Tatibana-no Toyo-hi-na*), en 587, que les persécutions contre le bouddhisme cessèrent, et en 899, pour la première fois, le mikado fut investi des fonctions de souverain pontife de la religion bouddhique, sous le nom de *Ho-wau* « l'empereur de la loi [3] ».

Telles sont, en résumé, les circonstances qui accompagnèrent l'introduction du bouddhisme dans les différentes régions de l'Asie [4]. On voit que, presque partout, il a été accueilli non seulement sans répugnance, mais avec empressement; et dans les pays mêmes où il a rencontré tout d'abord de la résistance, il a fini par pénétrer sans user jamais de violence, et par conquérir une influence prépondérante.

Sans doute, depuis lors, le bouddhisme a subi bien des modifications, et l'on ne doit pas s'attendre à le retrouver identique aujourd'hui à ce qu'il était autrefois, ni pareil dans les divers pays où il a pris racine. Nous avons divisé

(1) 百濟, en chinois *Paik-tse*, l'un des trois royaumes qui composaient alors la Corée.

(2) *Nippon wau daï iti-ran*, règne de *Kin-mei Ten-wau*.

(3) *Ni-hon syo Ki*.

(4) Ce n'est pas seulement vers l'Est que le bouddhisme indien s'étendit tout d'abord. Rayonnant dans tous les sens, il se propagea aussi vers l'Ouest. Mais là il se heurta à des obstacles qu'il ne put franchir. Florissant à Kachemir vers le commencement de notre ère, il se répandit d'abord rapidement dans l'Irân. Mais les rois sassanides, en relevant le mazdéisme, l'ancienne religion des Perses, arrêtèrent ses progrès, et bientôt l'invasion musulmane, le refoulant violemment, en effaça les derniers vestiges. L'ouest de l'Asie lui était désormais fermé, et il ne devait plus y pénétrer de nouveau. En revanche, le culte du feu pénétra jusqu'en Chine, ainsi que cela résulte d'un curieux passage chinois publié par M. de Rosny, dans les *Mémoires du Congrès international des Orientalistes*, session de Paris, année 1873, t. II, p. 325.

tout à l'heure en quatre groupes les peuples qui l'avaient adopté : cette division n'était pas sans motif. En effet, dans chacun de ces quatre groupes, il a pris une physionomie différente et spéciale. Je n'ai pas l'intention d'analyser ici ces diverses modifications : une telle étude exigerait des développements sans fin; il suffira de résumer en quelques mots le caractère particulier qu'a pris le bouddhisme dans chacun de ces groupes. Dans le premier, le groupe tibétain-mandchou-mongol, c'est la légende qui se développe, la forme qui se modifie; dans le second, le groupe indo-chinois, c'est l'attache servile à la lettre de la doctrine (c'est au Siam, en effet, qu'on retrouve aujourd'hui le bouddhisme le plus pur et le plus conforme à celui de Ceylan); dans le troisième, le groupe chinois, la doctrine bouddhique prend un nouveau développement philosophique sous l'influence des idées de Confucius; dans le groupe japonais enfin, le bouddhisme dégénère de plus en plus, et tend à disparaître sous les progrès du scepticisme.

Ces diverses modifications, produites par une évolution rapide, ou ayant mis des siècles à s'accomplir, tiennent non seulement aux différences d'esprit et de caractères des races, mais aussi à l'influence qu'a exercée sur le bouddhisme le contact des religions qui l'avaient précédé dans chaque pays et qu'il y a trouvées en s'y établissant, ou qui l'ont suivi lui-même et s'y sont superposées.

Plus que toute autre doctrine religieuse, le bouddhisme doit être soumis à ces influences, car, c'est encore là un de ses caractères frappants, il pratique la tolérance la plus extrême à l'endroit des autres religions, vit côte à côte avec elles, et ne craint pas de s'y mêler au point de se confondre avec elles. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, il se trouve dans certains pays tellement altéré, tellement mélangé de pratiques étrangères, de superstitions bizarres, de superfétations de toute nature, qu'on a peine à retrouver sous cette forme corrompue la doctrine primitive; dans d'autres, au contraire, il s'est maintenu à peu près pur et intact, sans se laisser trop défigurer.

Bien que l'état moral et religieux du Tibet avant l'introduction du bouddhisme soit bien peu connu, il est certain que lorsque la doctrine de Çâkyamouni y pénétra, elle y trouva une religion préexistante, qu'elle finit par absorber peu à peu, sans toutefois la faire disparaître. Cette religion, dont la divinité principale s'appelle *Pon* ou *Bon*, et qui semble avoir une origine sivaïste, est encore suivie par une partie des Tibétains. Elle se distingue par la pratique des enchantements et paraît fondée sur cette idée que la nature est une puissance redoutable et malfaisante qu'il faut apaiser par des sacrifices. C'est un culte inspiré par la terreur, et, comme toutes les religions nées de ce sentiment, il est barbare, repoussant et cruel. Le bouddhisme n'a pas pu parvenir à extirper complètement cette religion si opposée à sa propre doctrine; il s'est contenté de l'adoucir, non sans se laisser influencer par elle à son tour. Il a également laissé subsister au Tibet certaines coutumes invétérées dans le pays, bien que ses dogmes les réprouvassent : la plus importante est celle de la polyandrie.

Le bouddhisme tibétain de nos jours a pris une forme nouvelle qu'on désigne sous le nom de *Lamaïsme*. Cette réforme fut opérée après la chute de l'empire

mongol et la désorganisation apportée dans la hiérarchie bouddhique au Tibet par la dynastie des Ming. Son auteur, *Tsong-Ka-Pa*, rétablit certaines institutions oubliées et altérées, remania la hiérarchie cléricale, et « mit à la tête du pays et de toute la communauté bouddhique du Nord ces deux mystérieux dignitaires, le *Dalaï-Lama* de Lhassa et le *Pan-tche-rin-po-tche* de Tassilhunpo, que l'on considère respectivement comme des incarnations permanentes et successives de deux personnages à demi légendaires, *Avalokitéçvara* et *Manjuçri* »[1], et dans le premier desquels les Européens ont cru voir une espèce de pape bouddhiste. En Mongolie et en Mandchourie, le bouddhisme a passé par les mêmes transformations qu'au Tibet, et les habitants ont adopté le lamaïsme tel qu'il existe dans ce dernier pays.

Presque au moment où le Bouddha mourait et où sa doctrine commençait à se répandre dans l'Inde et à Ceylan, naissait en Chine un homme dont le génie allait provoquer dans l'Empire du Milieu un mouvement intellectuel et moral non moins considérable que celui par lequel Çâkya-mouni avait ébranlé l'Inde. C'est en l'an 550 avant Jésus-Christ que Confucius naquit, dans le petit royaume de *Lou*. Est-il besoin d'insister sur cette grande figure que tout le monde connaît, sur ce vaste génie dont l'influence a été si profonde sur la civilisation antique de la Chine, et se fait sentir aujourd'hui encore, aussi vivace qu'au premier jour; sur ce sage dont les doctrines sont à cette heure aussi respectées, la mémoire aussi vénérée qu'il y a deux mille ans? Le système de Confucius, qui n'est pas une religion, qu'on y prenne garde, mais rien autre chose qu'une doctrine philosophique, basée sur la raison et sur la morale, en dehors de toute espèce de pensée religieuse, la doctrine de Confucius, dis-je, régnait depuis longtemps en Chine, lorsque le bouddhisme, après quelques essais timides, y fut officiellement introduit. Loin de se combattre, les deux doctrines subsistèrent côte à côte. Le confucéisme, dont la doctrine nécessairement contemplative était faite bien moins pour le peuple et les ignorants que pour les savants, et dont les préceptes s'adressaient bien plutôt aux grands et aux puissants qu'à la foule, ne s'était jamais répandu dans les masses que comme un catéchisme étroit, résumé dans quelques prescriptions morales et surtout dans les devoirs familiaux. Le bouddhisme au contraire, par ses dogmes, par ses pratiques, par les superstitions dont il était déjà mêlé, était bien mieux fait pour convenir à des esprits un peu grossiers, et se trouvait bien plus à la hauteur d'intelligences peu éclairées. Aussi, lorsqu'il parut en Chine, c'est dans la classe populaire qu'il se répandit avec le plus de rapidité, tandis que les doctrines abstraites du confucéisme gardaient leur caractère officiel, et demeuraient l'apanage des grands et des lettrés.

Les deux doctrines d'ailleurs ne s'excluaient pas; elles pouvaient parfaitement s'entendre, et avec le temps, elles ont fini par se mêler si bien dans l'esprit du peuple, qu'il est souvent difficile, sous le fatras de superstitions qui sont encore venues s'y superposer, de distinguer ce qui appartient à l'une et à l'autre.

Une seconde doctrine existait aussi dans la Chine, à côté de celle de Confucius, quand le bouddhisme y fut importé. C'est celle de *Lao-tseu*, ou du *Tao*

[1] L. Feer, dans la *Revue orientale et américaine*, loc. cit.

道. Peu de doctrines, aucune autre peut-être, ont subi avec les siècles des modifications plus profondes, plus intimes, plus radicales que celle-là. Conçue par son auteur dans un esprit philosophique élevé, qui présentait avec le bouddhisme indien des analogies remarquables et d'autant plus frappantes que Lao-tseu, en Chine, vivait en même temps que Çâkya-mouni dans l'Inde, elle a dégénéré au point de devenir, entre les mains de ses sectateurs, les *Tao-sse*, une religion nouvelle, la plus insensée, la plus remplie de superstitions grossières et de pratiques ridicules, mais qui n'en est pas moins considérablement mêlée d'idées bouddhiques. C'est à l'époque du règne de Tsin-tchi Hoang-ti que cette transformation s'accomplit; et sous la dynastie des Han, les Tao-sse ne craignirent plus d'engager leurs fidèles à professer un culte tout à la fois pour *Ti-kiun* (Lao-tseu) et pour Bouddha. La lecture du 陰 騭 文 *Yin-tchi-wen*, « Livre de la récompense des bienfaits secrets, » permet de constater d'une manière frappante la prépondérance des idées bouddhiques dans le taosseisme; mais c'est dans le 道 德 經 *Tao-teh-king* qu'il faut aller chercher les véritables dogmes de la doctrine de Lao-tseu, dont il serait intéressant à plus d'un titre de comparer les principaux dogmes avec ceux du pur bouddhisme indien.

LE PRÉCURSEUR DU BOUDDHA EN CHINE.

M. Bons d'Anty. Au VIIe siècle avant notre ère, au moment même où le prince Siddhârta quittait le royaume des Gôtamides pour aller dans la solitude étudier la nature de l'homme et chercher le secret de sa destinée, naissait en Chine un philosophe que l'on pourrait à plus d'un titre appeler le précurseur du Bouddha dans l'Empire du Milieu.

Li Pe-yong, qui n'est plus connu aujourd'hui que sous le surnom honorifique de *Lao-tse* [1] (le vénérable philosophe), semble, en effet, être venu tout exprès pour préparer le terrain où la semence bouddhique devait plus tard se développer avec tant de vigueur, car sa doctrine, contemporaine de celle de *Çâkya-mouni*, présente les plus grands points de rapport, pour ne pas dire une similitude complète, avec cette dernière.

Nous allons montrer, en effet, que, par une coïncidence véritablement étonnante, les dogmes fondamentaux des *Tao-sse* et ceux des bouddhistes, préalablement dépouillés des superstitions informes qui s'y sont greffées dans la suite des âges, nous mettent en présence, si nous les comparons, d'affirmations absolument semblables, d'aspirations tout à fait identiques. Disons tout d'abord qu'il n'y a pas à s'étonner de ce que les deux doctrines ont entre elles une si grande analogie; ce qui est curieux, ce qui est bizarre, c'est qu'elles se soient produites en même temps et presque au même moment dans deux pays

(1) 老 子 Ces deux signes ont été interprétés différemment par les historiens de Lao-tse qui, dans la suite, voulurent faire de lui une sorte de divinité. Selon la légende fabuleuse, il serait né avec des cheveux blancs, d'où ce surnom de *Lao-tse* qui peut signifier « enfant vieillard ».

entre lesquels il n'existait à cette époque aucune relation. Mais, pour ce qui est de leur similitude, il est très facile de faire voir que, partis du même point et suivant la même marche, Lao-tse et le Bouddha ne pouvaient faire autrement que d'arriver au même résultat. Pour le montrer, il n'y a qu'à examiner la manière de procéder des deux philosophes; nous ne tarderons pas ainsi à nous apercevoir qu'en raison des circonstances qui présidèrent à leur naissance, le bouddhisme et le tao-sseisme ne pouvaient pas ne pas être identiques. Que cherchait, en effet, le prince Siddhârta quand, se dépouillant de ses riches vêtements, abandonnant ses palais et sa jeune épouse, il quitta furtivement le royaume de son père pour aller vivre seul dans les profondes forêts du Maghada et traîner une vie misérable et errante à travers l'Inde où il aurait pu régner en maître ? Que cherchait Lao-tse, quand il abandonna sa position et sa fortune pour se retirer dans la solitude ? Tous les deux cherchaient la même chose : le moyen d'assurer le bonheur de l'humanité. Initiés tous les deux aux diverses doctrines philosophiques qui avaient cours dans leur pays, ils n'avaient pas tardé à reconnaître l'inanité de ces doctrines; de là, pour des esprits aussi élevés que les leurs, pour des intelligences aussi supérieures, à rechercher la vraie doctrine, la doctrine de salut, la doctrine de libération, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, ils le franchirent l'un et l'autre, et l'un et l'autre arrivèrent de la même manière au but qu'ils s'étaient proposé. Et, nous allons le faire voir, il était impossible qu'il en fût autrement, étant donné les idées sur lesquelles ils s'appuyèrent. Voyons donc comment ils ont procédé dans leur recherche, voyons quelle a été leur méthode et nous aurons bientôt la clef de cette étrange ressemblance de doctrines.

Dans ses années de retraite, le mouni commença par étudier la nature de l'homme, par examiner le rôle qu'il joue sur cette terre. Le philosophe chinois débute aussi par cette méthode expérimentale. Elle les conduit tous les deux au même résultat, à la connaissance du néant des choses humaines. Tout ici-bas est périssable, tout change, tout disparaît. Les plus belles fleurs ne durent qu'un matin, la vie la plus heureuse est moins que toute autre à l'abri du malheur, de la souffrance; la vieillesse, avec tout son cortège de douleurs, termine le plus souvent l'existence; la fortune la plus solidement assise peut être dispersée et s'en aller, en un instant, comme s'en vont à l'automne les feuilles jaunies des arbres emportées par un vent d'orage. Partout le mal sous les formes les plus diverses. Oui, tout est relatif sur la terre, tout y est fini. C'est à cette conception première de la destinée humaine que se sont arrêtés les deux philosophes. De ce fini, de ce contingent, de ce relatif, d'autres philosophes se sont élevés à la notion distincte d'un infini, d'un absolu, d'un parfait. C'est ce que n'ont fait ni le Bouddha, ni Lao-tse. Dans ces conditions, à quoi allaient-ils forcément aboutir ? L'homme est voué à la douleur, à la souffrance; la vie n'est qu'une longue lutte dans laquelle on a rarement le dessus, une suite de combats où s'épuise plus ou moins vite l'existence, et l'on peut dire très justement que la vie porte en elle-même le germe de la mort. Dépourvue, comme nous l'avons fait voir, de la notion de l'infini, la philosophie bouddhique ne pouvait, pas plus que la philosophie de Lao-tse, aller chercher dans un être infini la raison suprême des souffrances auxquelles sont sou-

mis les êtres finis; dépourvues l'une et l'autre de l'idée de la perfection absolue, elles ne pouvaient aller chercher dans un être divin et absolument parfait la sanction de leurs maximes morales, ni rêver la récompense dans un monde meilleur des épreuves subies sur cette terre. Si cette lutte incessante contre la souffrance n'est pas récompensée plus tard, à quoi bon lutter? N'est-il pas beaucoup plus simple, disons-mieux, n'est-il pas, dans de telles conditions, beaucoup plus rationnel d'essayer d'échapper à la souffrance que de l'augmenter encore en tentant de la combattre? Voilà où l'on est conduit forcément en marchant sur les traces de Çâkya-mouni et de Lao-tse.

Jusqu'à présent, identité de méthode et, cela va sans dire, identité des résultats obtenus. Que reste-t-il à trouver maintenant? Nous venons de poser en principe qu'il faut fuir la douleur, qu'il faut se dérober à la lutte. Reste à chercher le moyen de le faire, et puisque la souffrance est une condition inhérente à la nature humaine, il semble, au premier abord, qu'il est absolument impossible de l'éviter. Mais, si tout est fini après la mort, s'il y a un anéantissement possible, n'est-ce pas cet anéantissement que nous devons saluer comme un libérateur? Ici, hâtons-nous de le reconnaître, la doctrine bouddhique est plus complète, plus explicite que celle de Lao-tse. On dirait que Siddhârta a développé ce qui, dans Lao-tse, était encore à l'état vague, qu'il a mis complètement en lumière ce qui n'était qu'imparfaitement entrevu. Il ne faut pas oublier que le bouddhisme est issu du brahmanisme. Le Bouddha ne fut pas un prophète, ce fut un réformateur. Son système repose tout entier sur la doctrine de l'ancienne religion de l'Inde, et en le fondant, il a adopté toutes les théories des brahmanes. Le bouddhisme comporte donc la croyance à la transmigration des âmes et à la pluralité des existences. C'est justement ce qui créa une différence entre lui et le système de Lao-tse. Si nous revenons maintenant à ce que nous disions tout à l'heure, nous allons nous trouver en face d'une doctrine désespérante pour l'homme. Eh quoi! aussitôt débarrassé du fardeau de l'existence, il faut recommencer une vie nouvelle? Eh quoi! toujours vivre et toujours souffrir? Non, grâce au *nirvâna*, il est possible de se soustraire un jour à l'engrenage des existences, il est possible de sauter hors du cercle des vies successives. Qu'est-ce donc que le *nirvâna?* Si, d'abord, nous considérons le mot en lui (*nir*, « ne pas », *vâna*, « souffler »), nous verrons qu'étymologiquement ce mot signifie une chose que l'on ne peut plus souffler, une lampe qui a jeté sa dernière lueur et qui est absolument éteinte. C'est une image destinée à peindre l'anéantissement complet; l'état où l'âme n'a plus conscience d'elle-même n'est qu'un degré du nirvâna; le nirvâna c'est l'absence complète de l'âme, annihilée et disparue, anéantie à jamais. Grâce au nirvâna, c'est-à-dire à l'anéantissement, l'âme peut donc échapper, au lendemain de la mort, à une résurrection, c'est-à-dire à de nouvelles souffrances. Mais ce n'est pas tout: pendant le cours de l'existence même, on peut, à force de pratiques religieuses et de bonnes œuvres, acquérir un nirvâna, pâle reflet de celui dont nous parlions tout à l'heure, il est vrai, mais qui, pour un instant, délivre l'âme du fardeau de la vie, préparant graduellement l'anéantissement final. Voilà le but qu'il faut atteindre pour n'avoir enfin plus rien à craindre. Retrouvons-nous cette théorie dans la doctrine de Lao-tse? Certainement, mais moins étudiée,

moins approfondie. La douleur, dit le philosophe chinois, vient du dehors. Ce sont nos passions qui la font naître. De là le système du non-agir 無爲 «*vouh oei*». N'agissez pas, renfermez-vous en vous-même, anéantissez tout ce qui est cause de souffrances, et en attendant la mort, vivez dans l'abrutissement le plus complet. N'est-ce pas là le nirvâna lui-même? La doctrine est certainement vague, obscure, peu explicite. Mais l'analogie n'est-elle pas frappante, et cela à première vue? Ne pourrait-on pas rapprocher, d'ailleurs, du mot *dyana* le chemin qui mène le bouddhiste au nirvâna, le mot *Tao*, le chemin qui conduit l'homme à la félicité parfaite au moyen du non-agir, suivant le philosophe chinois?

Ce mot *Tao*, que l'on retrouve à chaque instant dans les ouvrages de Lao-tse, a été interprété de bien des manières différentes. Grâce à l'obscurité du texte chinois, on a pu y voir à peu près tout ce que l'on a voulu. Plusieurs savants, s'appuyant sur certains passages du *Tao-teh-king*, ont prétendu que la doctrine de Lao-tse était une doctrine complètement spiritualiste. N'en a-t-on pas dit autant bien longtemps du bouddhisme, et n'a-t-il pas fallu les savants travaux de MM. Burnouf et Barthélemy Saint-Hilaire pour élucider complètement la question? Qui a trouvé dans Lao-tse un seul passage parlant, même vaguement, de l'immortalité de l'âme? Veut-on faire du Tao un dieu? Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout, et découvrir dans le *Tao-teh-king* non seulement une trinité à la manière des Juifs, mais encore le mot hébreu *Jéhovah* transcrit en signes chinois? Le non-agir, dira-t-on, consiste dans l'absence absolue de passions. Une fois l'homme débarrassé de ses passions, il se conduira suivant la droite voie, suivant la raison pure. Eh bien! non, il n'est pas possible d'adopter une pareille interprétation des mots *vouh oei*, et pour qui lira attentivement le *Tao-teh-king*, il sera bien évident que Lao-tse entend par là une inaction d'autant plus parfaite qu'elle aura mieux les caractères d'un anéantissement complet. D'ailleurs, il est certain qu'une doctrine spiritualiste n'aurait pas donné naissance à une religion aussi vague, au point de vue de la divinité, que le tao-sseisme qui n'est, après tout, qu'une réunion de grossières superstitions, se rapportant toutes à Lao-tse, dont le fanatisme tao-sse a fait une sorte de demi-dieu. Enfin, il est un fait historique qui prouve bien quelle conformité existe entre le non-agir et le nirvâna. Une des plus importantes sectes tao-sse faisait usage d'une boisson narcotique, destinée à enlever au corps toute sensibilité, et à l'âme toute intelligence et toute conscience. C'était longtemps avant l'apparition du bouddhisme en Chine. Que recherchaient ces sectateurs de Lao-tse, sinon un anéantissement factice, et ne croyaient-ils pas, en se le procurant, pratiquer dévotement ce non-agir dont parlait le maître? Qu'est-ce donc que ce non-agir, sinon le nirvâna? Qui ne connaît ce fameux passage du *Tao-teh-king* où Lao-tse expose ses idées sur la politique [1] : «Si je gouvernais un petit peuple, dit-il, je ferais en sorte qu'il n'eût des instruments de guerre que par compagnie de dix ou cent hommes, et encore qu'il n'en fît pas usage. Quand même il aurait des bateaux et des chars, il n'y monterait pas; je ferais en sorte que le peuple re-

[1] Lao-tse, *Tao-teh-king*, chap. LXXX.

vint à l'usage des cordelettes nouées [1]. » Il avait dit auparavant [2] : « Le sage fait en sorte que le peuple soit sans instruction, sans savoir, et par conséquent, sans désirs. » C'est là du nihilisme, c'est là une théorie de l'abrutissement du peuple. Que pouvait être le non-agir en psychologie, pour celui qui, en politique, rêvait de ramener toute une nation à l'état de barbarie? Il est impossible de professer plus franchement la doctrine de l'anéantissement, il est impossible d'être plus bouddhiste.

D'ailleurs, les commentateurs bouddhistes n'ont jamais fait défaut à Lao-tse. Dès que la doctrine de Çâkya-mouni eut mis le pied en Chine, on remarqua quelle analogie présentait avec elle la philosophie de Lao-tse. Cette analogie frappante était rendue chaque jour plus évidente, grâce aux nouveaux commentaires des œuvres du philosophe chinois publiés par les catéchumènes hindous. Parmi ces derniers, il en est sept qui ont en Chine la plus grande autorité. L'un portait le titre de *San-tien-tao-sse* (docteur de la voie des trois cieux); trois, le titre de *Cha-Men* (transcription chinoise du mot *Shaman*, nom d'une classe de prêtres bouddhistes), et enfin les trois derniers, celui de *Fa-sse* (docteurs de la Loi). Au surplus, les Chinois sont tous parfaitement d'accord en ce qui concerne la conformité qui existe entre ces deux grandes doctrines qu'ils professent presque tous concurremment avec la doctrine de Kong-tse (Confucius). Nous ne pouvons, d'ailleurs, mieux faire, en terminant, que de citer ce passage de l'un des principaux commentateurs de Lao-tse, Sou tse-yeou.

Voici comment il s'exprime dans la préface de son ouvrage : « A l'âge de quarante ans, dit-il, je fus exilé à Yuen-tcheou. Quoique cet arrondissement soit peu étendu, on y voit beaucoup d'anciens monastères; c'est le rendez-vous des religieux bouddhistes de tout l'Empire. L'un d'eux, nommé Tao-tsiouen, fréquentait la montagne de Hoang-née; il était neveu de Nan-kong. En gravissant ensemble les hauteurs, nos deux cœurs s'entendirent. Il aimait à partager mes excursions. Un jour que nous causions ensemble sur le *Tao*, je lui dis : « Tout ce dont vous parlez, je l'ai déjà appris dans le livre des « lettrés (Tao-sse). » — « Cela se rattache à la doctrine du Bouddha, me dit « Tsiouen; comment les lettrés l'auraient-ils trouvé eux-mêmes? »

Après un long dialogue dans lequel Sou tse-yeou s'efforce de montrer à son interlocuteur les points de ressemblance qui existent, suivant lui, entre la doctrine de Confucius et celle de Bouddha, il continue ainsi : « A cette époque je me mis à commenter Lao-tse. Chaque fois que j'avais terminé un chapitre, je le montrais à Tsiouen qui s'écriait avec admiration : « Tout cela est boud-« dhique! »

Et, de peur que l'on ne taxe d'exagération les assertions qui n'étaient pas jusqu'alors contrôlées par une connaissance suffisante de l'une au moins des doctrines qu'il comparait ainsi entre elles, Tse-yeou termine ainsi sa préface :

« Vingt ans se sont écoulés depuis cette époque......

[1] Ces cordelettes nouées servaient avant l'invention des *kouas* par Fouh-hi, pour remplacer l'écriture. Il est curieux de voir cette manière de fixer les idées employée en Chine et en Amérique, où ces cordelettes sont connues sous le nom de *Qquipou*.

[2] Lao-tse, *Tao-teh-king*, chap. III.

« J'ai revu et corrigé constamment mon commentaire de Lao-tse, et je n'y ai jamais trouvé un seul passage que je ne puisse faire accorder avec la doctrine du Bouddha. »

M. de Lucy-Fossarieu. De nos jours, on retrouve encore en Chine ces trois doctrines : confucéisme, bouddhisme, tao-sseisme; la première professée par les hautes classes, la seconde par l'immense majorité des Chinois, la troisième par un nombre heureusement restreint de sectateurs. Mais à côté de ces trois dogmes principaux, dont il est bien difficile de retrouver la pureté primitive, car tous trois ont réagi les uns sur les autres, et dans une promiscuité de plus de quinze cents ans, se sont peu à peu mêlés et confondus; il faudrait, dis-je, ajouter encore toutes les superstitions populaires, telles que la croyance aux esprits bons et mauvais, qui ont en quelque sorte produit un nouveau culte, et enfanté des pratiques nouvelles et multipliées. Mais le temps nous fait défaut pour une pareille étude, qui, du reste, ne saurait guère avoir qu'un intérêt de curiosité.

C'est dans la péninsule indo-chinoise, nous l'avons dit, que le bouddhisme s'est conservé avec le plus de pureté. Non point partout cependant, car dans le royaume d'Annam, cette religion est tellement mêlée de croyances superstitieuses, tellement mitigée par la croyance aux bons et mauvais esprits, qu'elle est presque méconnaissable. Il y a une foule de pratiques, mais aucune dévotion réelle. Les temples sont généralement consacrés aux êtres surnaturels, tutélaires ou nuisibles, — et ce sont ces derniers qui sont l'objet de la plus grande vénération, — et le peuple a plus de confiance dans les sorciers, c'est-à-dire les sectateurs du tao-sseisme, assez nombreux dans l'Annam, que dans les bonzes bouddhistes [1]. Le gouvernement n'a aucun souci du culte populaire, que les autorités ne pratiquent pas, car les lettrés sont, pour la plupart, sectateurs de la morale de Confucius, bien qu'ils soient d'une ignorance dont rien n'approche.

Mais au Siam, les dogmes primitifs se sont maintenus plus à l'abri de l'invasion des superstitions. Mgr Pallegoix, évêque de Mallos, dans un appendice à sa Grammaire de la langue *thaï* [2], publiée en latin, à Bang-kok, en 1850, nous donne une analyse d'un de leurs livres religieux, le ไตรย ภูม *traiphüm*, renfermant tout leur système bouddhique, et qui a été composé en l'an 2345 de l'ère de *Phra-Khòdom* (1350?), par des lettrés éminents, sur l'ordre du roi de *Juthia*. On retrouve là à peu près intacts les principaux points de la religion bouddhique, bien qu'on constate un certain nombre de superfétations, et l'existence d'une cosmogonie spéciale.

Dans le royaume de Siam, la doctrine de Confucius est plus répandue.

Au Tong-kin, le P. Tissanier, missionnaire jésuite qui habita le pays vers la fin du XVIIe siècle, signale la coexistence des trois doctrines. Mais il le fait de telle façon, qu'il faut un certain travail intellectuel, et une connaissance

(1) Léon de Rosny et E. Cortambert, *Tableau de la Cochinchine*, Paris, 1862.
(2) D.-J.-Bapt. Pallegoix, *Grammatica linguæ thaï*, Bang-kok, 1850, cap. XIII.

préalable de la question, pour savoir ce qu'il veut dire[1]. Sous sa plume, Çâkya-mouni devient *Chaca*, et Lao-tseu *Lauthu*, et la description qu'il donne de ces diverses doctrines n'est pas moins fantaisiste que les noms qu'il prête à leurs fondateurs. Pour lui, *Chaca* est un Juif, ou du moins s'est servi des livres juifs, et sa doctrine consistait à croire que l'âme était mortelle, et qu'après le trépas il n'y avait ni peine pour les coupables, ni récompense pour les justes, et il termine l'histoire du Bouddha par ces mots : «Ce misérable enseigna toutes ces erreurs l'espace de quarante-deux ans, après lesquels il mourut aussi mal qu'il avait vécu.» Quant à *Lauthu*, c'est-à-dire Lao-tseu, «c'est un des plus grands magiciens qui aient paru dans ce nouveau monde.»

Quoi qu'il en soit, on voit au Tong-kin l'existence du confucéisme, du bouddhisme et du tao-sseisme, mêlés à de nombreuses superstitions locales et à une sorte de culte particulier né de la croyance aux esprits.

Au Cambodge, comme au Siam, on retrouve le bouddhisme de Ceylan, mais avec plus de piété et de ferveur de la part du peuple. Dans ce pays, chose rare, et presque sans exemple de nos jours, dans les pays bouddhiques, les bonzes sont l'objet d'une grande vénération. Ils la méritent, paraît-il, par la rigidité avec laquelle ils observent leur règle. Ici, le bouddhisme présente ce fait particulier qu'il est. plus que partout ailleurs, mélangé d'idées brahmaniques. Les divinités du brahmanisme sont en honneur parmi les Khmers, qui confondent dans ce même culte, accessoire du bouddhisme, les génies, les ancêtres (*anéak*, *mimout*, *néak-ta*), auxquels ils donnent pour demeure les arbres, les forêts, les montagnes[2].

Ces traces de brahmanisme ne doivent pas nous étonner au Cambodge. On sait que les Khmers, race aujourd'hui dégénérée, réduite, presque barbare, ont régné jadis sur l'Indo-Chine entière, et atteint un degré de civilisation qu'aucune autre nation asiatique n'a surpassé. Le Cambodge a eu sans doute des relations avec l'Inde avant la naissance du bouddhisme, et a dû lui emprunter le brahmanisme, auquel la religion nouvelle sera plus tard venue se substituer, sans la faire entièrement disparaître. Dans les monuments sacrés, dont les ruines merveilleuses ont excité l'admiration et l'enthousiasme des voyageurs qui les ont visitées, on retrouve à chaque instant des statues brahmaniques à côté de statues bouddhiques, et, à cette époque, les deux religions semblent avoir été presque également puissantes.

Beaucoup de superstitions existent aujourd'hui au Cambodge, et nous avons signalé tout à l'heure le culte des *Néak-ta* ou génies; mais la doctrine de Confucius et le tao-sseisme ne semblent pas y avoir de solides attaches.

La Corée est l'un des pays sur lesquels nous n'avons encore que de bien vagues notions. Réfractaire à la civilisation, fermée avec un soin jaloux aux étrangers, la péninsule coréenne nous est à peu près aussi inconnue que l'était le Japon avant l'expédition du commodore Perry, et la révolution qui ouvrit enfin ses ports aux vaisseaux européens. Les relations de quelques missionnaires sont les seuls documents que nous possédions encore sur ces régions, et nous n'avons pas les moyens d'en constater l'authenticité.

[1] *Mission de la Cochinchine et du Tong-kin*, Paris, 1858, p. 118 et suiv.

[2] E. Aymonier, *Notice sur le Cambodge*, Paris, 1875.

D'après les données fournies dans un récent ouvrage [1], la religion ou du moins la doctrine officielle aujourd'hui serait celle de Confucius. Le bouddhisme avait pénétré dans le pays, par l'intermédiaire de la Chine, dès le IVe siècle, et s'était répandu sous les auspices de la dynastie alors régnante, celle de Korie. A la fin du XIVe siècle, cette dynastie ayant été renversée, les princes de la dynastie Tsi-tsien qui lui succédèrent durent adopter, sur les ordres formels de la cour de Pé-king, la doctrine de Confucius, sans toutefois proscrire la religion ancienne. Mais, privé de l'appui des souverains et livré à lui-même, le bouddhisme a perdu peu à peu la force et le crédit dont il jouissait. Quelquefois, aujourd'hui, le gouvernement invoquera officiellement le nom du Bouddha, et les reines ou princesses pourront, de temps à autre, faire un présent à quelque pagode; mais c'est là tout. Les bonzes, méprisés par le peuple, sont obligés pour vivre de travailler la terre ou de se livrer à des travaux manuels; les dogmes s'effacent, la croyance s'affaiblit, et au dire des bouddhistes eux-mêmes, leur religion est condamnée, dans quelques générations, à disparaître complètement. S'il en était ainsi, ce serait un fait sans analogue dans l'histoire du bouddhisme.

La doctrine de Confucius, au contraire, que l'auteur auquel nous empruntons ces détails prend pour une véritable religion, a gagné en influence ce qu'en a perdu le bouddhisme. Mais, pour la masse du peuple, elle se réduit au culte des ancêtres et à l'observance des cinq grands devoirs : envers le roi, envers les parents, entre époux, envers les vieillards et entre amis. Le culte des ancêtres est en grand honneur parmi les Coréens, et ils professent un grand respect pour leurs morts. Pendant les vingt-sept mois de deuil, des sacrifices composés de mets divers, de tabac, d'encens, sont offerts chaque jour devant la tablette funéraire, placée, chez les riches, dans une salle spéciale, chez les pauvres, dans une espèce de niche, au coin de la maison. Après le deuil, on continue à offrir ces sacrifices plusieurs fois par mois, à des jours fixés par l'usage. A la quatrième génération, on enterre les tablettes, et le culte cesse définitivement, excepté pour les hommes extraordinaires.

Ce culte des ancêtres n'est pas, du reste, particulier à la Corée; on le retrouve dans presque toute l'Asie, surtout en Chine, et nous le verrons tout à l'heure encore plus développé au Japon.

A côté de ce culte des ancêtres, on nous signale une sorte de culte rendu à la mémoire des grands hommes, qu'on regarde comme devenus des génies tutélaires. Cette coutume est intéressante à constater, car elle se rapproche singulièrement du *Kami-no miti* japonais.

Enfin, l'auteur mentionne un genre de culte officiel rendu au *Siang-tiei*, ou ciel. Il ne sait pas au juste quelle en est la signification, ni l'idée qu'y attachent les Coréens. Ce culte ne consiste guère qu'en sacrifices offerts officiellement au *Siang-tiei*, pour obtenir la pluie ou le beau temps ou pour conjurer divers fléaux. Tout porte à croire que ce culte est le même que celui du 上帝 *Chang-ti* en Chine.

[1] Ch. Dallet, *Histoire de l'Église de Corée*, Paris, 1874. Introduction.

Les Coréens, même dans les hautes classes, sont très superstitieux, croient à l'influence des bons et des mauvais esprits, et se livrent à une foule de conjurations, de sacrifices et de sortilèges.

Après avoir rapidement passé en revue les différents États de l'Asie où s'est introduit le bouddhisme, nous arrivons maintenant au dernier dont nous ayons à parler : le Japon.

Au Japon, le bouddhisme existe; nous avons vu tout à l'heure quand et dans quelles circonstances il s'y était introduit. Nous avons entendu un personnage de la cour objecter à l'empereur qu'il fallait craindre d'irriter les *Kami* en acceptant la religion nouvelle qui venait s'offrir à lui. Qu'était-ce que ces Kami? Qu'était-ce que cette religion des génies que nous trouvons établie dès longtemps au Japon? La question de la religion primitive des Japonais a été fort controversée : nul mieux que M. de Rosny ne saurait l'aborder ici et la traiter à fond, et j'espère qu'il voudra bien prendre lui-même la parole sur ce sujet que je ne veux pas aborder.

Aujourd'hui, la religion dominante du Japon, ou, pour mieux dire, la seule religion, est le bouddhisme; le bouddhisme mêlé au sintauïsme, et si bien confondu avec lui, que les fidèles eux-mêmes s'y perdent.

La philosophie de Confucius est adoptée par un grand nombre de Japonais, mais ne sert qu'à colorer leur scepticisme; en somme, en dehors de la vénération professée pour la mémoire des ancêtres, on peut dire que ce qui est le plus répandu au Japon, c'est l'indifférence en matière religieuse, et une tranquille insouciance de la vie future.

Telles sont, Messieurs, les différentes modifications qu'a subies le bouddhisme dans les principaux pays où il s'est implanté. Partout il a accepté les religions qu'il a rencontrées, et a entretenu avec elles des relations de bon voisinage; partout, dans son excessive tolérance, il s'est adapté à l'esprit du peuple qui le recevait, et s'est prêté complaisamment à toutes ses habitudes anciennes, à ses mœurs, à ses aspirations; partout il s'est laissé pénétrer et défigurer plus ou moins par les autres croyances, et les a à son tour pénétrées, et souvent adoucies ou perfectionnées; et cependant partout il a vécu, partout duré et partout prospéré, sans avoir eu jamais recours à la violence pour écarter des religions rivales.

On viendra m'objecter les persécutions acharnées dirigées contre le christianisme? Sans doute le christianisme a été persécuté, et l'a été sans ménagements, sans pitié, sans merci. Mais ces persécutions n'ont jamais eu pour motif que des considérations purement politiques, et l'on peut dire que la question religieuse n'y a été pour rien. Bien au contraire, le bouddhisme se prêtait mieux qu'aucune autre religion à la conversion catholique. Les couvents d'hommes et de femmes, la mendicité pratiquée comme vertu religieuse, le célibat et la tonsure des prêtres, la forme des vêtements, l'usage des cloches et des chapelets, le culte des reliques, l'intercession des saints, la confession publique, les jeûnes, l'eau bénite, l'encens, les processions, les litanies, l'appareil fastueux des cérémonies du culte; au Tibet en particulier, la hiérarchie des Lamas portant la crosse, la mitre et la dalmatique, et ayant à sa tête le *Dalaï-Lama*, élu par un conclave après la mort de son prédécesseur, et repré-

sentant sur la terre l'incarnation vivante du Bouddha, — toutes ces analogies, tous ces points de ressemblance entre les deux religions, étaient bien de nature à faciliter la tâche des missionnaires et à disposer les bouddhistes à accepter une religion qui, extérieurement, ressemblait tant à la leur.

Aussi le christianisme, lors de l'arrivée des premiers missionnaires, a-t-il fait de rapides progrès en Chine et au Japon, et a-t-il été accueilli avec empressement. N'a-t-on pas vu les jésuites tout-puissants à la cour de Pé-king? L'Église romaine n'était-elle pas prospère au Japon, en 1582, alors que les Pères comptaient cent cinquante mille néophytes, et possédaient trente-neuf églises? C'est par leur zèle maladroit, par leur trop grand orgueil et leur intolérance que, dans ces deux pays qui les avaient si bien reçus, les missionnaires catholiques attirèrent sur leur tête et sur celle des indigènes qu'ils avaient convertis, la tempête qui devaient les écraser, et balayer pour longtemps, si ce n'est pour jamais, leurs croyances et leur culte. C'est par des considérations politiques que la Chine expulsa les jésuites; par des considérations politiques que Tai-kau Sama poursuivit les chrétiens; par des considérations politiques que les souverains du Tong-kin, de la Corée, de l'Annam, soupçonneux et inquiets, ne veulent pas permettre chez eux l'établissement, non pas d'une doctrine qui leur est indifférente, mais d'hommes qu'ils regardent comme les premiers envoyés de ces barbares d'Occident qui leur sont odieux. Certes, il faut toujours déplorer le sang humain qu'on verse; il faut toujours flétrir les violences et les atrocités; mais, en somme, si l'on se place au point de vue exclusif et jaloux des despotes asiatiques, ne sont-ils pas dans leur droit en voulant se défendre contre ce qui leur semble un danger pour leur pays, une menace pour leur indépendance?

Il ne faut donc pas voir, dans les persécutions, souvent atroces, dont les chrétiens ont été l'objet de la part des bouddhistes, une vengeance religieuse, mais une mesure d'ordre politique.

En résumé, si l'on considère les différentes phases de l'histoire du bouddhisme, si l'on envisage ces caractères spéciaux que je me suis efforcé de faire ressortir et qu'on ne rencontre dans aucune autre religion, si l'on regarde surtout la facilité avec laquelle il s'est plié aux exigences locales dans les divers pays où il s'est implanté, et les transformations qu'il a subies, on est porté à conclure que le bouddhisme doit être considéré comme une doctrine philosophique plutôt que comme une religion proprement dite.

LE BOUDDHISME ET LE SINTAUÏSME.

M. Castaing. Messieurs, l'exposé que M. de Lucy-Fossarieu vous a fait est très complet, surtout il est irréprochable au point de vue des idées devenues classiques qu'il reproduit consciencieusement. Mais, ainsi qu'il l'a rappelé en commençant, la question a été déjà traitée dans la première session du Congrès, et alors elle fut posée sur un terrain tout différent; on contesta la justesse des idées courantes, la réalité du personnage de Sakya-Mouni, la chronologie de la secte que ce nom et plusieurs autres personnifient; on en vint même à se demander si le bouddhisme ne serait pas emprunté aux idées de

l'Occident, à une époque plus récente que celles qui lui sont attribuées d'ordinaire. Sans réveiller ces dissensions éteintes, il serait bon d'y reprendre pourtant quelques faits qui paraissent avérés, et dont l'oubli fausse les notions communes.

On qualifie de religion le bouddhisme, on parle de ses dogmes, de son culte : il y a là une confusion entre le principe constitutif de la doctrine, et le fait de la situation que ses ministres occupent en divers pays. Je demande à établir la distinction.

En principe, le bouddhisme n'est pas une religion, mais une secte philosophique. Les religions sont des institutions sociales ayant pour objet de déterminer les rapports de l'homme avec le pouvoir supérieur qui caractérise le nom de la divinité unique, multiple ou collective, selon les croyances; de diriger les manifestations de la conscience individuelle qui proclament ces rapports, enfin d'organiser le culte par les soins d'une corporation qui a reçu ou qui s'est donné la mission de le pratiquer au nom de tous.

Rien de pareil n'existe dans la constitution essentielle du bouddhisme. Son indifférence absolue, en ce qui concerne la question de la divinité, cet athéisme par omission qu'on lui a si amèrement reproché, l'excluent nécessairement du nombre des religions : par conséquent, il n'a en propre ni dogmes, ni culte, ni sacerdoce.

Il est convenu désormais que le bouddhisme n'est qu'un système de philosophie. Cette définition n'est pas absolument fausse, mais elle est abusive par exagération. La philosophie, qui, dans ses débuts, comprenait tous les ordres de connaissances, a été successivement dépouillée du plus grand nombre; toutefois, il lui en reste quatre encore : la psychologie, la logique, la morale et la théodicée. De psychologie et de logique, l'extrême Orient n'en entendit jamais parler. Quant à la théodicée, dernier débris de l'antique métaphysique, le bouddhisme en élague d'abord l'idée de la divinité, qu'il refuse d'étudier, mais il en conserve celle de la vie future, de la rémunération et de la destinée finale, qui se résument pour lui dans la métempsychose et le nirvâna. En réalité, le bouddhisme est une doctrine philosophique, mais restreinte à la morale, complétée par un système de croyances sur la vie d'outre-tombe. Dans ces limites, la doctrine n'est point seulement celle du bouddhisme, mais elle répond au sentiment intime de tout l'extrême Orient. Les bonzes, les talapoins, les sectateurs effectifs du bouddhisme, ne sont pas des prêtres, ni même des religieux, ce sont des moines à demi philosophes qui s'occupent de morale, l'enseigneraient au peuple s'il pouvait la comprendre, et appuient sur cette base tout l'édifice de leur influence. D'où viennent-ils, par quelles phases leur action a-t-elle passé, et comment se trouvent-ils actuellement à la tête du culte de la plupart des pays habités par la race Jaune? Voilà ce que j'aurais désiré apprendre de ceux que leurs études spéciales mettent à même d'éclairer ou du moins d'ouvrir cet ordre de questions. J'essayerai du moins d'émettre une critique pénétrante et d'une indépendance absolue.

Le bouddhisme a existé dans l'Inde avant notre ère; divers monuments en font foi. Sans doute, il possédait dès lors la partie essentielle de la doctrine : la morale ascétique, la croyance à la métempsychose, le nirvâna. A-t-il ap-

pris tout cela du brahmanisme, dont il ne serait qu'une émanation divergente? J'avoue que je n'en crois rien. Les *Garmanes* ou *Sarmanes* de Mégasthènes, qui sont nos bouddhistes, mènent bien une vie ascétique, comme les ***Brachmanes*** du même voyageur; mais il est à remarquer qu'avec la suite des temps, le principe de renoncement au monde et à soi-même s'accentue de plus en plus, ou du moins maintient son intégrité native chez le bouddhiste, tandis que le brahmane, admettant des accommodements avec le Ciel, qu'il organise et peuple à sa fantaisie, se mêle aux affaires du monde et entreprend de le dominer et de l'asservir. A ce point de vue, renfermant le côté pratique, le brahmanisme et le bouddhisme sont deux doctrines sœurs qui se sont épanouies en sens opposé. Je ne fais aucune difficulté d'admettre aussi que, sorties de la même officine, elles sont primitivement contemporaines, mais il me semble démontré que le bouddhisme fut complet avant l'autre.

Quant au fond de la doctrine philosophique, rien n'est assurément plus étrange que de vouloir trouver le bouddhisme dans le brahmanisme. A certains égards, ils sont aux antipodes l'un de l'autre. Le premier néglige l'idée de divinité, le second doit à l'organisation de cette idée sa puissance, son nom, tout ce qu'il est; l'un prêche l'égalité absolue, l'autre est basé sur la distinction des castes et le reste. La dérivation par voie d'antagonisme est même improbable, par le motif que, lorsque le brahmanisme s'est répandu dans l'Inde, le bouddhisme était déjà sur la voie du déclin.

S'il y a une dérivation probable, c'est celle qui rattache le bouddhisme à la philosophie *sankhya*, qu'on s'accorde à considérer comme étant de date antérieure.

La doctrine de Kapila repose sur la plus flagrante contradiction : elle admet la révélation védique et professe l'athéisme le plus absolu; qu'est-ce qu'une révélation qui ne vient pas de Dieu? On serait tenté de croire à quelque réticence mystérieuse destinée à tromper le profane; mais non, le *sankhya* discute l'idée divine et la nie catégoriquement. Désespérant sans doute d'opérer une aussi laborieuse conciliation, le bouddhisme jette un voile sur le double sujet et repose sa tête sur ce qu'un célèbre écrivain a nommé «le doux oreiller du scepticisme».

Cette différence n'est pas la seule qui sépare les deux doctrines : Kapila, distinguant la matière et l'esprit, assigne à chacun d'eux son rôle dans la vie; le bouddhisme, reculant l'idéal aux plus extrêmes limites, ne reconnaît aucune cause réelle à un monde dont il ne sent pas les individualités, et confond l'âme avec tout ce qui l'entoure : on pressent déjà le nirvâna.

Par cela même qu'il admet la personnalité de l'âme et la révélation, Kapila tend à fondre le naturisme védique et le panthéisme des brahmanes en un rationalisme plus ou moins spiritualiste, mais d'ailleurs profondément incohérent. Plus logique, parce qu'il est plus simple, le bouddhisme, qui n'a de base que dans la métempsychose, aboutit au nihilisme philosophique : son objectif, c'est l'anéantissement; le nirvâna, souvent dénaturé, n'a pas d'autre sens dans la doctrine attribuée à Sakya-Mouni. Les soutras, de date relativement récente, qui ont été publiés sous le nom de *Kapila*, contestent le nirvâna et combattent parfois le bouddhisme.

Cependant, entre le bouddhisme et le sankhya, il y a des points communs; on en compte quatre:

La métempsychose;

La transmission de la responsabilité morale d'une vie à l'autre;

La vie considérée comme un rêve ou un fardeau;

L'inutilité de l'observance religieuse pour qui atteint le suprême niveau de la science.

Or, puisque les analogies du bouddhisme le rattachent à la doctrine sankhya, où a-t-il bien pu puiser les différences? Cherchez-le dans le brahmanisme et dites-moi si vous les trouvez. Non, vous ne trouverez chez les brahmanes ni l'indifférence théologique, ni l'idéalisme absolu, ni le nirvâna. Alors se pose la question de savoir si ces principes extraordinaires, pour ne point dire bizarres, ont pris naissance dans la cervelle d'un philosophe hindou, ou s'ils n'auraient pas été empruntés à quelque système émanant de la race Jaune. Ils sont tellement sympathiques aux idées générales de cette race, qu'on serait tenté de les lui attribuer; bien plus, la philosophie de Lao-tseu s'en rapproche d'une manière très remarquable. M. de Rosny fit jadis une allusion à ces analogies du bouddhisme avec la doctrine chinoise du Tao. M. Bons, que vous venez d'entendre, en a fait la lucide démonstration.

Pour en finir sur ce point, je ne serais point surpris d'apprendre que le bouddhisme est la transformation mongolique d'une doctrine d'origine hindoue.

Ce qui porte à croire qu'il y a autre chose que l'hindou dans le bouddhisme, c'est la facilité avec laquelle les populations de l'Inde s'en sont désintéressées, tandis que leur fanatisme se cramponnait aux croyances locales, malgré les efforts du mahométisme; c'est aussi l'extension toujours croissante que la première de ces doctrines n'a cessé d'acquérir, dans les pays chinois, indo-chinois et mongoliques. Ceci nous conduit à la difficile question de la diffusion du bouddhisme.

Je ne cacherai pas, Messieurs, en quelle médiocre estime je tiens les traditions historiques qu'on nous propose; l'extrême Orient est le pays des fables...

M. Bons d'Anty. Il n'y a peut-être pas d'histoire au monde où il y ait aussi peu de fables que l'histoire de Chine.

M. Castaing. Et je suis persuadé qu'il faut classer, au premier rang de ces agréables produits de l'esprit humain, la tradition d'après laquelle les souverains et les peuples d'une grande contrée auraient envoyé des ambassadeurs à la recherche d'une doctrine qui leur était inconnue; cela est en opposition avec la nature humaine en général, et spécialement avec les idées de la race Jaune. On dira que les traits de ce genre fourmillent dans les récits chinois; assurément, mais on y trouve tant de choses! Les hommes ne s'éprennent pas d'une doctrine qu'ils ignorent, et ils ne s'en vont pas la chercher à grands frais chez leurs voisins; le plus souvent, on commence par accueillir fort mal les missionnaires qui viennent l'apporter, à leurs risques et périls; or, quoi que l'on en dise, la race Jaune est plus intolérante que toute autre.

Dans ma précédente communication, j'ai accepté, sans y attacher grande importance, les dates qui courent relativement à l'introduction du bouddhisme dans les grands États de l'extrême Orient. A vrai dire, je pense que ces dates, qui ont été fixées avec plus de légèreté que de critique, ne résisteraient pas plus à l'examen sérieux que nous avons fait des choses relatives au prétendu Sakya-Mouni; mais cette discussion n'est pas mûre.

M. de Lucy-Fossarieu. Ces dates ont été fixées d'une façon scientifique, et nous avons tous les matériaux nécessaires pour discuter la question, si vous le voulez.

M. Castaing. Il semble cependant qu'aux premiers temps du moyen âge, le bouddhisme avait pris pied en Chine, et qu'il y excitait les ardeurs des néophytes, puisque l'on voit des pèlerins se diriger vers les lieux qui passaient pour le berceau de la doctrine. Ces pèlerins sont-ils de simples fidèles animés par un sentiment personnel? C'est à croire; et la mission administrative qu'on s'est plu à leur supposer a tout l'air d'une légende.

Le bouddhisme n'est pas l'idéal des souverains et des grands; il est, au contraire, l'image et l'ami de l'humble et du pauvre. Ses représentants, les bonzes, puisqu'on ne peut leur appliquer aucune qualification générique en nos langues, ne sont ni des philosophes profonds, ni des prêtres orgueilleux et puissants, ni de riches religieux organisés pour s'imposer dans l'ombre, à la société, ou pour la dominer ostensiblement. Ce sont de pauvres moines mendiants, aussi dépourvus de puissance que d'ambition personnelle; si une comparaison était possible entre les choses de pays qui sont presque les antipodes l'un de l'autre, je les rapprocherais des capucins, qui ont été surnommés les *missionnaires du peuple*. Ayant accès surtout dans les classes misérables, ils s'y glissent modestement; et un jour, on s'aperçoit que leur collectivité est devenue, dans l'État, un pouvoir moral. Quant à la solution pratique, on diffère selon les lieux.

Civilisée, corrompue et sceptique, la Chine dônna d'abord asile à la nouvelle doctrine, puis elle lui conféra le droit de cité. Pour ne pas voir partager son prestige spirituel sur les masses, le Fils du Ciel se fit le représentant local d'un pontife étranger, dont il ne se soucie guère, puisque tout ce qui l'entoure, grands, fonctionnaires et lettrés, font profession d'une autre doctrine, qui est celle de Confucius. Les bonzes furent mis en possession des édifices religieux, et on encouragea leurs prédications, qui justifient la paresse par la fatalité, conduisent à l'effacement des caractères, conseillent le renoncement et l'abnégation. Le gouvernement n'aurait su inventer mieux; et il ne fallait rien de moins pour contre-balancer les allures envahissantes du Tao, qui donne le mot de ralliement à l'insubordination et au désordre. Les hommes sans caractère étant toujours les plus nombreux, même en Chine, il est probable que la doctrine des bonzes y représente une plus forte partie de la population que tout autre système de religion ou de philosophie; toutefois, ce serait beaucoup que lui accorder les deux tiers. Et encore ces gens-là sont-ils des bouddhistes? Pratiquent-ils la morale des successeurs de Sakya-Mouni? Cette morale règne-t-elle dans les tribunaux, est-elle enseignée dans les livres? N'est-elle pas

plutôt une règle monastique à l'usage des initiés, aussi étrangère au peuple que les mystères chez les Grecs et la franc-maçonnerie parmi nous? Le peuple chinois n'a qu'un culte, celui des ancêtres, et s'il lui donne un couvert bouddhiste, c'est que les bonzes, auxquels toute croyance est indifférente, laissent subsister chez les masses, sans les contrarier, des idées qui sont en plein désaccord avec leur propre philosophie. En un mot, la majorité de la population chinoise reçoit l'étiquette bouddhiste, mais elle appartient à des doctrines et des cultes d'une tout autre origine.

En Corée, la situation, qui est à peu près la même, s'accentue chaque jour de plus en plus.

Au Japon, le bouddhisme est toléré, mais je ne vois pas que jamais il y ait excité un bien grand enthousiasme.

M. Léon de Rosny. Pardon. L'histoire nous prouve le contraire.

M. Castaing. Plus sceptique et plus dur que ses voisins du continent, le Japonais n'est guère porté à la contemplation et au mysticisme; la résignation est peu son fait, et il préfère de beaucoup les jouissances immédiates. Ce qui lui plaît dans le bouddhisme, c'est la faculté de croire à tout ou de ne rien croire; c'est la simplicité des pratiques substituée aux exigences des autres cultes. Sous le couvert bouddhiste, lui aussi, il ressasse les histoires fabuleuses de ses Génies, ou ne s'occupe que des devoirs à rendre à ses morts.

Au Tibet, c'est bien autre chose. Évidemment très mélangée, la population a perdu beaucoup du fond mongolique: le bouddhisme de Siam et de la Chine ne lui suffisent pas. J'ignore combien de temps il s'en est contenté; la date de 630, qu'on assigne à l'introduction de la doctrine, est peut-être vraie; mais les savants ajoutent que le culte du dieu *Bon*, dont le caractère est celui du sivaïsme, conserva une prépondérance qui ne fut définitivement domptée que vers le XIe siècle. C'est seulement sous Koubilai-Kan, après 1280, que le bouddhisme reçut l'attache gouvernementale, qui le constitua religion d'État; l'organisation hiérarchique est même plus récente, et postérieure au démembrement du grand empire mongol, après 1368.

C'est donc seulement à partir de la fin du XIVe siècle que le bouddhisme put emprunter le nombre si remarquable de pratiques qui lui sont communes avec le christianisme. Il faudrait être doué d'une grande dose de naïveté pour s'imaginer que, par suite d'un effort de l'esprit humain, dont le parallélisme ne trouve pas sa justification dans l'état à demi barbare du Tibet, ces peuples ont pu inventer une seconde fois vingt-cinq ou trente pratiques dont la plupart sont dénuées chez eux de signification, tandis que toutes ont ailleurs leur origine et leur histoire. Les unes, on le sait, reproduisent la discipline, la hiérarchie séculaire de l'Église; les autres simulent des particularités du culte empruntées aux religions polythéistes de l'antiquité classique; des ustensiles, des ornements, des vêtements même étrangers au Tibet, mais dont l'histoire occidentale ne porte aucun degré d'obscurité. Ce n'est pas à dire que le Tibet ait reçu tout cela des catholiques; il y a en Orient assez d'autres communions chrétiennes où les mêmes pratiques sont en usage.

Quant à la hiérarchie sacerdotale, qui donne au bouddhisme du Lama le

caractère d'une religion, il y a sans doute plus d'apparence que de réalité dans l'assimilation. Sous la chape du grand Lama, on retrouve plutôt le patriarche oriental dont la fonction est surtout honorifique, que le souverain pontife, qui, du Vatican, dicte des dogmes à l'univers. Le Lama qui manie l'encensoir et le goupillon, fait des processions sous le dais et confesse les dévots, n'a pas le caractère sacré et la haute mission de nos prêtres; en style théologique, on dirait qu'ils sont tous restés aux ordres mineurs; ils sont moins que cela, de simples moines. Toutefois, l'intention sacerdotale apparaît, et il est permis de croire que le défaut de développement tient au peu de disposition de la race Jaune.

On assure que le bouddhisme n'est point persécuteur, et à ce propos, on lui décerne de grands éloges : il n'y a pas de quoi. On ne connaît que deux sortes de persécutions : les unes sont faites au nom d'un dogme, d'une foi, s'appuyant sur l'infaillibilité; les autres ont une cause politique. Le bouddhisme n'a pas de dogme, la foi est ce dont il se préoccupe le moins; il ne peut donc inspirer la persécution. Du reste, les persécutions purement dogmatiques sont l'une des grandes raretés de l'histoire. Le peuple hait ou méprise l'infidèle, mais il ne l'attaque qu'autant qu'il y est poussé; au fait, ce n'est pas son affaire. Toutes les fois que des mouvements populaires se produisent, que des guerres religieuses éclatent, cherchez l'auteur de la discorde, c'est la politique; le prêtre lui-même n'obéit pas à un autre mobile. Les premiers chrétiens ne furent pas martyrisés par les pontifes de Jupiter ou par les prêtresses de Vénus, mais par les empereurs dont ils refusaient d'adorer les images; aussi, ces persécutions ont-elles conservé dans l'histoire les noms de leurs promoteurs, qui sont généralement les plus grands politiques, quelquefois des hommes doux, éclairés, tels que Trajan et Marc-Aurèle. Dès que les empereurs se furent faits chrétiens, les rôles furent renversés. Enfin, l'Inquisition ne devint terrible, en Espagne, que lorsqu'elle se mit au service de souverains despotiques.

Les pays où fleurit le bouddhisme n'ont rien à envier aux contrées occidentales. Non seulement la Chine et le Japon ont persécuté, sous couleur de religion, les étrangers auxquels ils avaient demandé de si grands services d'un autre ordre, mais ils ont tout fait pour extirper radicalement hommes et doctrines. Le fanatisme ne s'est jamais affirmé plus complètement que par cette renonciation aux avantages de la science, du progrès de l'industrie et du commerce, dans le seul but de supprimer la liberté de conscience qui portait ombrage au pouvoir. Aujourd'hui encore, sans la pression des puissances civilisées, ces contrées seraient absolument fermées, et elles le sont en grande partie; même le Tibet, en raison de sa situation méditerranéenne, est inabordable. Si l'on consent à voir juste et sans préjugés, on ne fera pas au bouddhisme le mérite d'une attitude dont il n'a pas conscience.

Je me résume : Le bouddhisme n'est pas une religion, pas plus que la doctrine de Confucius ou celle des Tao-sse. C'est un système de morale basé sur une certaine appréciation des choses de la vie d'outre-tombe, et acceptant tous les cultes et toutes les croyances. En Chine, il remplace le culte public, et il se constitue au Tibet, parce que ses adeptes pratiquent des cérémonies qui attirent le peuple et forment le côté apparent de la religion. Mais, conser-



vant pour eux seuls leur morale peu mondaine, ils ne la font point passer dans le domaine public; n'enseignant au peuple qu'à justifier sa paresse, ils sont un puissant élément de dégradation et de misère.

M. Léon de Rosny. S'il fallait juger de l'état religieux du Japon par les Japonais qui sont venus en Europe, on serait tenté de croire qu'il n'y a plus guère dans l'archipel de l'Asie orientale autre chose que des libres penseurs et des sceptiques. J'ai vécu dans l'intimité de nombreux lettrés. J'ai eu l'occasion de m'entretenir au sujet du sintauïsme avec quelques-uns de ces érudits qu'on appelle *Wa gaku-sya;* j'ai passé des soirées entières à discuter sur l'esprit du bouddhisme avec des bonzes fort instruits; partout j'ai trouvé une extrême froideur, une insouciance mal déguisée, parfois même un dédain absolu, lorsqu'il s'agissait de soutenir la valeur des doctrines répandues parmi leurs compatriotes. Au dire de la plupart d'entre eux, le sintauïsme n'était qu'un tissu de fables dignes tout au plus d'amuser les petits enfants. Quant au bouddhisme, c'était une doctrine, — je répète à peu près textuellement leurs paroles, — une doctrine «dont on pourrait peut-être faire quelque chose», mais dont l'esprit était aujourd'hui perdu sous un amas de pratiques ridicules et de grossières superstitions.

Et lorsqu'il m'arrivait de leur répéter ce que j'avais lu dans leurs livres au sujet de ces deux doctrines, ils semblaient apprendre de ma bouche des choses dont ils n'avaient jamais entendu parler et qui, au fond, leur étaient absolument indifférentes.

J'ai publié, il y a quelques années, dans la *Revue scientifique* [1], le récit d'une visite que m'avaient faite plusieurs bonzes japonais pour me consulter au sujet des réformes qu'il conviendrait d'introduire dans l'enseignement et dans la pratique du bouddhisme au Nippon. L'attitude de ces bonzes, la justesse de leur raisonnement, l'absence presque complète de préjugés en matière religieuse, m'ont donné beaucoup à réfléchir; et sans nier qu'il y ait encore beaucoup de dévots dans les basses classes de la population japonaise, je me demande ce qu'il faut penser d'une religion que ses prêtres eux-mêmes prennent à peine au sérieux, et d'un culte qui s'est traduit en somme par la vente des objets sacrés par le ministère de commissaires-priseurs! Voilà cependant où en est, de nos jours, le bouddhisme au Japon, et l'on peut être sûr que le sintauïsme n'y repose point sur des assises plus solides et plus durables.

Un Membre. Cela peut être vrai chez les Japonais qui ont toujours été enclins à abandonner leurs coutumes nationales pour adopter celles de l'étranger, et qui sont libres penseurs aujourd'hui, parce qu'on leur a dit que les libres penseurs étaient les hommes les plus distingués du monde européen. Mais il en est tout autrement, sinon en Chine, du moins en Mongolie et au Siam, où le bouddhisme n'a pas cessé d'être pratiqué avec une extrême ferveur.

M. Léon de Rosny. J'ajouterai, au sujet du sintauïsme, que cette doctrine n'a plus, depuis longtemps, le caractère d'une véritable religion. C'est une œuvre politique et rien de plus, dont le but principal est d'établir une généa-

(1) Numéro du 7 mai 1875.

logie divine à la famille des Mikado. Les empereurs du Japon sont censés descendre de Zin-mu, lui-même issu des Génies célestes et des Génies terrestres qui avaient tout d'abord gouverné le monde. De sorte qu'il n'existe qu'une seule lignée de souverains japonais, au début de laquelle se trouve le couple qui créa l'archipel Japonais.

M. Halévy. J'ai suivi avec un vif intérêt les communications qui viennent d'être faites au sujet des religions professées par les peuples de race Jaune; mais je crois qu'on s'exagère énormément l'idée que l'on se fait chez ces peuples, tant des croyances dans un dieu créateur que dans les conséquences de leurs idées au sujet de la fin finale de l'homme. Le monothéisme est sans doute la preuve d'un grand développement intellectuel, quand il se manifeste comme nous le voyons chez les peuples de race sémitique; mais il signifie peu de chose chez des nations encore barbares qui ont créé un seul Génie supérieur, faute d'avoir assez d'imagination pour en créer une foule d'autres, comme l'ont fait les Indiens. Ensuite il me paraît évident que nous manquons de documents pour bien apprécier la valeur originaire d'un culte tel que le sintauïsme, qui ne me paraît être qu'un panthéisme assez grossier ou tout au moins fort enfantin. Il est évident qu'il ne pouvait survivre à l'invasion d'une religion aussi philosophique et aussi profonde que le bouddhisme.

Le bouddhisme laisse certainement beaucoup à désirer, mais il est incontestable qu'il représente une grande somme de morale. Le dévouement, l'abnégation de Çâkya ont quelque chose de sublime. Çâkya ne répondait cependant que d'une façon médiocre au besoin, au tempérament de la société indienne, puisque sa doctrine n'a pu s'enraciner solidement dans l'Inde. Au contraire, son culte devait satisfaire complètement les populations mongole, chinoise et japonaise au milieu desquelles il ne devait pas tarder à se répandre. Ces populations, profondément sceptiques, douées d'une imagination peu étendue, essentiellement pratique et positive, n'auraient jamais conservé longtemps un polythéisme aussi compliqué que celui de l'Inde védique.

Si le bouddhisme est devenu la principale religion de l'Asie centrale et orientale, c'est que les peuples de ces contrées étaient tout particulièrement bien préparés pour le recevoir et le cultiver. L'arrivée des missionnaires bouddhiques, aussi bien en Chine qu'au Japon, a été le signal d'une révolution complète dans les mœurs. Jusque-là il n'y avait pas, à proprement parler, de religion dans ce pays. Les lettrés chinois ne pratiquaient guère que la philosophie de Confucius, et la foule ne reconnaissait que ses aphorismes et ceux des Tao-sse. Les lettrés japonais étaient également confucéistes, et le sintauïsme pratiqué par la masse de la nation n'était qu'un tissu de légendes imaginées pour déifier les anciens empereurs et les membres les plus importants de leur famille. Le bouddhisme apportait aux uns et aux autres une philosophie profonde et une morale supérieure. Je ne sais si cette doctrine a été fatale aux peuples qui l'ont adoptée, mais il est impossible de ne pas admettre qu'elle leur fournissait une source de développement intellectuel.

M. le Président. La parole est à M. l'abbé de Meissas.

M. l'abbé de Meissas. La théorie qui a été émise par M. Halévy a un côté

séduisant, mais elle rencontre diverses objections. L'état des choses au Japon me paraît être, autant que j'ai pu en avoir l'idée par les renseignements dont je me suis entouré, un état très simple et un peu contraire à l'opinion de M. Halévy sur la manière dont les religions s'introduisent chez les nations. La religion qui existait au Japon quand le bouddhisme y a été introduit, cette religion existe encore, c'est le sintauïsme. La morale bouddhique est très élevée, mais la morale sintauïste ne l'est pas moins. Sous le rapport dogmatique, le sintauïsme me paraît supérieur au bouddhisme; l'idée de l'existence de Dieu est absente dans le bouddhisme, tandis qu'elle est présente dans le sintauïsme. C'est l'idée assez nette du Dieu créateur, telle que nous la voyons dans le christianisme et dans le judaïsme. Voici donc un pays où, lorsque le bouddhisme est apparu, il a rencontré une religion très supérieure à lui-même.

M. Halévy. Vous reconnaissez que le bouddhisme a un côté moral supérieur?

M. l'abbé de Meissas. Je reconnais qu'il a une morale élevée, mais je dis que le sintauïsme a une morale qui n'est pas moins élevée.

M. Silbermann. Le P. Huc, avec d'autres missionnaires très intelligents, trop intelligents même et très actifs, a voulu pénétrer en Mongolie. Il a visité, dans la Mongolie chinoise, les grands couvents du bouddhisme : il a trouvé dix mille moines, il a étudié les choses *de visu*, et il ne peut pas s'empêcher de dire, — la vérité lui échappe des lèvres, — que les Chinois ont introduit le bouddhisme et qu'ils ont payé, — eux qui n'ont aucune foi, — des prêtres bouddhistes pour venir chez eux manger des carottes et des navets, au lieu de la viande que les anciens Chinois mangeaient comme des bêtes féroces. Du moment où l'on a supprimé la viande comme nourriture, la Chine en a été quitte pour donner quelques secours aux moines de la Mongolie, et elle n'a plus eu besoin de relever sa muraille pour éviter les incursions des barbares.

M. Édouard Madier de Montjau. Et les poissons?

M. Silbermann. Tous ceux qui mangent du poisson sont mauvais.

M. Édouard Madier de Montjau. Cependant le Gouvernement chinois a fait établir une foule considérable de bâtiments qui renferment des quantités colossales de poisson salé, cette denrée faisant partie des subsides en nature qu'il paye régulièrement à ses barbares voisins, et au moyen desquels il vit en paix avec eux.

M. le Président. La parole est à M. le Dr Gaëtan Delaunay.

M. Édouard Madier de Montjau. Si M. Delaunay ne doit pas parler maintenant de la question religieuse qui nous occupe, je lui demanderai de me céder son tour de parole, car la discussion ne me paraît pas terminée.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Volontiers, quoique j'aie déjà cédé mon tour. J'aurais voulu répondre à M. Silbermann, qui a dit des choses que je considère comme monstrueuses.

M. Silbermann. Lesquelles?

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je vous répondrai quand je pourrai obtenir la parole.

M. l'abbé de Meissas. Je désirerais répondre quelques mots seulement à ce qu'a dit tout à l'heure M. de Rosny. (Parlez! parlez!)

M. le Président. Vous avez la parole.

M. l'abbé de Meissas. Je n'ai pas l'intention de lutter d'érudition et de savoir avec M. de Rosny. Il vient de nous dire qu'il avait vu un grand nombre de Japonais et qu'il avait pu, dans ces relations, faire des études sur les religions du Japon. Quant à moi, j'ai eu occasion de causer de religion avec un Japonais fort intelligent, jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, licencié à la faculté de Lyon; il est catholique à l'heure qu'il est, — je n'ai été pour rien dans sa conversion, — je l'ai connu catholique; il a été sintauïste auparavant : il m'a affirmé que le sintauïsme était encore actuellement la religion des classes les plus élevées du Japon et que ce qui distingue le sintauïsme, c'est la foi en Dieu créateur. Maintenant, qu'il y ait des sintauïstes qui comprennent la chose autrement, je l'admets avec M. de Rosny.

M. Léon de Rosny. Je n'ai pas dit que les sintauïstes ne croyaient pas en un Dieu créateur; j'ai rappelé seulement la légende suivant laquelle des Génies, ancêtres des Mikado, avaient créé le monde, c'est-à-dire les îles de l'archipel Japonais. La légende en question, celle d'*Iza-nagi* et d'*Iza-nami*, ne nous donne d'ailleurs qu'une bien maigre idée d'un Dieu créateur, et je crois que pour trouver une certaine grandeur dans le sintauïsme, il faudrait avant tout étudier à fond les anciens documents qui nous le font connaître, et envisager ses origines et son caractère sous un tout autre point de vue.

M. l'abbé de Meissas. C'est-à-dire qu'ils confondent leur premier empereur avec le créateur.

M. Geslin. Ne nous prodiguons pas sur l'idée d'un créateur, nous irions trop loin.

M. l'abbé de Meissas. Comment affirmer qu'une religion est supérieure à une autre sans renseignements?

M. Castaing. Mais c'est vous qui parlez de supériorité. Nous nous occupons de recueillir des faits sur des questions encore fort obscures d'histoire religieuse, et sans vous préoccuper si ces faits sont acquis à la science, vous entrez dans des considérations d'un tout autre genre que celui qui doit nous préoccuper.

M. Halévy. Le bouddhisme est certainement inférieur à bien des égards au judaïsme et au christianisme, bien que ce dernier paraisse lui avoir fait des emprunts manifestes. On ne peut nier cependant que la morale de Çâkyamouni soit aussi élevée que toute autre morale sur laquelle reposent les religions de l'Occident.

M. Geslin. Toutes les religions se valent.

M. l'abbé de Meissas. Je demande la parole. (Exclamations.)

M. le Président. Il faudrait savoir d'abord si l'assemblée est disposée à placer la question sur ce terrain.

M. Geslin. Ce n'est pas nécessaire, c'est une question d'idées.

M. Léon de Rosny. C'est bien une question d'idées en effet, et pas autre chose.

M. Geslin. La discussion ne peut pas s'égarer de la sorte.

M. le Président. La parole est à M. Madier de Montjau.

M. Édouard Madier de Montjau. Je suis immensément loin et au-dessous de M. de Rosny pour parler des croyances, de l'histoire, de l'origine de la philosophie en Chine et au Japon; par conséquent, je n'en parlerai que fort peu et très humblement; mais je dois faire remarquer que toutes les fois qu'on demande des renseignements à des Chinois, il faut craindre qu'ils ne nous répondent intentionnellement un mensonge; que toutes les fois qu'on interroge un Japonais, il faut craindre que, par coquetterie, — les Japonais sont vaniteux comme les Français, — ou par esprit de courtoisie, ils répondent aujourd'hui à M. l'abbé ce qu'ils croiraient le flatter, et à M. Geslin, demain, toute autre chose.

M. Geslin. Sans aucun doute

M. Édouard Madier de Montjau. Coquetterie et courtoisie mélangées à parties égales, voilà le caractère japonais.

De plus, le caractère japonais a un immense appétit des nouveautés. C'est pourquoi l'invasion du christianisme au Japon a été prodigieusement rapide; il a fallu des torrents de sang versé pour éteindre ce christianisme qui, sous une forme complètement pervertie, existe encore au Japon. Et puis, les Japonais sont aussi avides d'adopter, pour un siècle ou pour un jour, toutes les idées philosophiques ou religieuses de l'Europe, qu'ils l'étaient d'adopter avec enthousiasme toutes les idées des franciscains. Je devrais dire beaucoup mieux les idées philosophiques que religieuses, parce que, pour prendre l'expression anglaise, les idées religieuses sont à l'escompte en ce moment-ci, tandis que les idées philosophiques les plus mal bâties font prime.

M. l'abbé de Meissas. Je ne le conteste pas.

M. Édouard Madier de Montjau. Cependant, il faut tenir compte aux Japonais de ce que le sintauïsme, le bouddhisme, le croisement des races, tout en leur apportant des idées très différentes, sont un état de préparation qui fait l'éventualité pour les doctrines nouvelles. M. Halévy a solidement établi ce phénomène qu'une religion ne s'implantait qu'à une époque et dans un terrain qui se trouvaient préparés.

Il faut encore tenir compte de la nature. L'Indien, qui a une prodigieuse quantité de spéculations poétiques et artistiques, a rejeté avec horreur le bouddhisme qui ne lui apportait que des négations.

Je ne m'autorise pas de mes paroles; j'emprunte deux grandes autorités,

l'une à l'Inde, — j'allais dire la localité, ce serait une indiscrétion, — l'autre à la Chine, sans nommer personne. L'une est un prêtre catholique d'un grade très élevé; l'autre est un jésuite éminent dans lequel j'ai trouvé un homme du monde accompli, un homme fort instruit, fort pratique, ne se montant pas la tête sur la valeur et le succès des travaux d'évangélisation catholique, un homme qu'on pourrait à certains moments regarder comme un illuminé, comme un fanatique; il y a de l'enthousiasme religieux dans cet homme, mais il y a en même temps de la froideur dans son jugement des méthodes pratiques et des progrès du catholicisme.

Dans l'Inde, on peut le dire, le christianisme, catholique ou protestant, ne fait aucun progrès. Le christianisme, — je m'appuie sur des autorités sérieuses, — n'a pas de valeur pour les Indiens, parce qu'il n'est pas assez compliqué, assez poétique, assez artistique, et comme les Indiens sont profondément mercenaires, ils vendent leur conversion du jour au lendemain, dix fois dans leur vie, au plus offrant. Ils n'appellent pas padres ceux qui portent une redingote, un petit chapeau et une cravate blanche, comme les Anglais, ou une soutane et un tricorne, comme les prêtres catholiques : leur seule conversion est : combien? La pesée a un tel attrait pour eux, ils se vendent avec un cynisme si étrange, qu'on en a vu changer plusieurs fois, de catholiques devenir protestants ou réciproquement, quand on leur donnait une roupie et trois annas en or. Ils vous disent : j'ai trois enfants, ma conversion vaut tant!

Ces faits, qui n'ont qu'une valeur médiocre en eux-mêmes, s'expliquent par le génie indien qui, en même temps qu'il repousse le quiétisme et la négation, ne trouve pas dans le christianisme, même catholique, assez de peintures, de mythes, de légendes, de formes plastiques à créer.

Pour tout dire, — sans commettre d'indiscrétion, — on vend de petites images dans lesquelles saint Pierre, saint Paul, Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont arrangés de manière à ressembler le plus possible aux figures légendaires de Brahma; il y a l'enfer chinois, et même le paradis chinois, car il y en a un, quoiqu'une observation superficielle fasse croire que non; on vend des images faites à Épinal.

En Chine, il y a 200,000 ou 300,000 catholiques et pas de protestants. Pourquoi? Parce que les missionnaires catholiques, et surtout les pères jésuites, hommes immensément habiles, intelligents et pratiques, se sont mêlés politiquement à l'existence du pays, non pas par choix ou par ambition personnelle, mais parce que c'était pour eux le seul moyen d'entrer dans la population chinoise. Un Chinois vient se convertir quand il a une mauvaise affaire, parce qu'il sait que le missionnaire jésuite, au prix de sa vie, en fera une question d'état, en quelque sorte, et le prendra sous sa protection. Le prêtre catholique et le consul français sont faits pour le protéger, quelque conséquence funeste que la chose puisse avoir diplomatiquement; les Chinois, qui s'en moquent parfaitement, savent très bien que, quand ils ont une mauvaise affaire, le père jésuite encourt tous les dommages pour le préjudice.

Ils sont rarement protestants. Sont-ils catholiques? J'affirme que non. Ces gens ne comprennent rien et ne se soucient pas de comprendre; ils acceptent



sans mesure parce qu'ils ne trouvent pas dans leur grossière analyse une bien grande différence entre la morale de Confucius, le sintauïsme et le quiétisme bouddhique.

M. l'abbé de Meissas. Vous allez trop loin.

M. Édouard Madier de Montjau. Mon autorité me disait ces paroles : «Jugeons un peu les fruits par les arbres; la morale de nos catholiques vaut-elle beaucoup mieux que la morale des Chinois?» — que je regarde, moi, comme fort mauvaise, ainsi que vous, probablement. Vous venez de parler d'un Japonais catholique que vous aviez interrogé. Je le tiens pour le plus honnête homme du monde que j'aie connu parmi les Japonais. J'en connais même jusqu'à trois, deux surtout, et le vôtre principalement, qui, grâce au christianisme, au catholicisme probablement, comprennent la morale, les devoirs et les droits, vraisemblablement d'une manière différente. Rien que par l'histoire que vous venez de nous raconter, nous pouvons être sûrs que les Chinois ne comprennent pas le devoir moral comme nous, c'est-à-dire l'obligation sans conventions. L'homme que vous venez de me recommander est le meilleur de nos catholiques.

M. l'abbé de Meissas. Il serait dangereux d'être trop absolu.

M. Édouard Madier de Montjau. Un exemple pour nous éclairer sur le degré d'instruction que l'on possède en France, au sujet de la question qui nous occupe en ce moment.

Un de nos plus spirituels écrivains disait, il y a quelque temps, dans un article qui a été lu par quarante mille lecteurs, que les religions en Chine étaient celles de Confucius et de Brahma. Il ne mentionnait ni le bouddhisme ni l'islamisme; et il attribuait au culte bouddhique soixante-dix millions d'adeptes. Voilà, sauf les mots, ce qu'écrivait un des principaux journalistes de Paris, et pas une réclamation ne s'est produite dans la presse.

Un Membre. Les journaux propagent bien d'autres erreurs. Ce n'est pas dans les journaux qu'il faut aller chercher des renseignements exacts sur des questions scientifiques aussi difficiles et aussi obscures que celle qui nous occupe.

M. le Dr Gaëtan Delaunay. Je ne sais ce que vaut le bouddhisme pour les peuples qui l'ont adopté, mais il me semble que cette religion a beaucoup contribué à leur abrutissement. Le sintauïsme valait-il davantage? Nous n'en savons rien. Toutes ces religions asiatiques répondent à la nature et à l'esprit des peuples qui les ont imaginées; elles ont été ce qu'elles pouvaient être dans les milieux où elles ont été créées.

M. A. Jouault. Évidemment.

M. Édouard Madier de Montjau. Je demande, comme motion d'ordre, que du moment où nous parlons de la valeur relative de deux religions, — les études sur le bouddhisme étant très peu avancées à l'heure qu'il est, je crois

pouvoir l'affirmer, — je demande que nous bornions la discussion, ou que nous fassions appel, pour fixer les points comparatifs de ces deux religions, à un des hommes qui sont le plus en mesure de nous éclairer, à M. de Rosny. (Très bien! très bien!)

LA RELIGION DES JAPONAIS.

M. Léon de Rosny. J'ai souvent eu l'occasion de signaler, dans les séances de la Société d'Ethnographie et d'autres associations scientifiques, de regrettables erreurs qui se sont propagées sur la nature et le caractère de ce qu'on appelle les *différentes religions du Japon.* Suivant une doctrine profondément enracinée dans les esprits, les Japonais seraient partagés en trois groupes religieux : le Sintauïsme, le Syutauïsme et le Bouddhisme.

Je suis tout disposé à communiquer au Congrès le résultat de mes études sur ce sujet, mais je crains fort d'être entraîné dans des détails qui pourront paraître fastidieux, et qui, en tout cas, détourneront pendant quelques instants l'assemblée des autres questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance.

Plusieurs Voix. Non! non! — Parlez.

M. Léon de Rosny. Lorsque les pères de la Compagnie de Jésus vinrent s'établir pour la première fois au Japon, dans la seconde moitié du xvie siècle, la religion générale et officielle du pays était, comme encore aujourd'hui, le Bouddhisme. Cette grande et étonnante doctrine religieuse, introduite en Chine, l'an 65 de notre ère, sous le règne de l'empereur Ming-ti, de la dynastie des Han, fut transportée dans la Corée en 372, d'où elle passa au Nippon vers le milieu du vi^e^ siècle. Jusqu'à cette époque, les Japonais avaient pratiqué un culte qui, suivant quelques savants indigènes, aurait été celui des *Aïno*, population autochtone de la côte nord-est de la Tatarie et de la plupart des îles de l'Asie orientale. Ce culte est désigné sous le nom de *Kami-no miti*[1], et par son équivalent chinois *Sin-tau*[2], d'où l'on a fait Sintauïsme. Les renseignements que j'ai pu me procurer sur cette religion, dans les ouvrages japonais, sont insuffisants pour décider ce que vaut la théorie suivant laquelle elle aurait été empruntée aux tribus Aïno que rencontra le conquérant Zin-mu, lorsqu'il aborda dans l'île de *Kiu-siu*[3], et un peu plus tard dans celle du *Nip-pon.* On trouve bien dans les annalistes quelques récits de nature à faire croire que ces tribus Aïno pratiquaient le culte des Génies, adopté par leurs vainqueurs. Mais ces récits sont à peu près sans valeur pour les conséquences qu'on en veut tirer. Il ne faut pas oublier que les Japonais, quand bien même on admettrait l'introduction des caractères chinois dans leur pays un peu avant le iiie siècle de notre ère, auraient encore été pour le moins huit cents ans sans

(1) 卞 川 ヽ 川 ナ *Kami-no miti.*

(2) 神道 *Sin-tau.*

(3) En l'an 667 avant notre ère, d'après la chronologie officielle du Japon.

avoir d'histoire écrite; qu'on ne possède point d'inscriptions authentiques avant la guerre de Corée, entreprise sous le règne en partie fabuleux de l'impératrice *Zin-gû*[1] (201 à 269 de notre ère); que l'authenticité des textes ou inscriptions qu'on veut faire remonter jusqu'à cette époque, n'a pas été établie[2]; qu'enfin les annales antiques du Japon ont été détruites, lors des troubles de *Mori-ya*, et n'ont été recomposées qu'en l'an 712[3]. Les plus anciens chroniqueurs étaient, de la sorte, trop éloignés de l'époque à laquelle les Aïno, encore maîtres d'une grande partie du Nippon, pouvaient cultiver librement leur culte national, pour recueillir des données certaines sur ce culte.

Le Sintauïsme se trouvait déjà constitué de toutes pièces sous l'influence du génie japonais, et les écrivains chargés d'écrire l'histoire nationale dans l'intérêt des Mikados étaient naturellement portés à mêler au récit des premières relations avec les aborigènes, les légendes dont l'imagination populaire avait entouré le culte des Génies nationaux. J'ajouterai que, dès son arrivée dans l'archipel de l'extrême Orient, le conquérant Zinmou chercha à faire croire qu'il existait des liens de parenté entre sa famille et celles des principaux chefs indigènes, et que pour faire admettre ces liens imaginaires, il dut arranger à sa façon la mythologie en honneur à son époque.

En attendant que la critique nous ait révélé des faits nouveaux de nature à projeter un peu plus de lumière sur l'état de l'ancienne mythologie aïno, je crois prudent de laisser de côté l'hypothèse suivant laquelle le Sintauïsme en serait une dérivation, et d'examiner cette religion en elle-même, dans ses rapports avec la vie intellectuelle et le développement de la nation japonaise.

Un ouvrage surtout fait autorité pour l'histoire de la mythologie japonaise. C'est le *Ko zi ki*[4] ou Relation des choses de l'Antiquité. Il est singulier que les orientalistes ne se soient pas préoccupés du premier chapitre où il est question du Dieu suprême de la religion sintauïste, et se soient contentés de reproduire, les uns après les autres, la liste des sept Génies Célestes et des cinq Génies Terrestres que la plupart des historiens indigènes placent en tête des annales des Mikados. La cosmogonie qui repose sur ces deux dynasties de génies a été très probablement inventée pour établir une généalogie divine aux souverains du Nippon. Elle laisse complètement de côté la face la plus grandiose de la religion nationale des anciens Japonais, et ne permet pas d'apercevoir la trace très vague, il faut le reconnaître, mais cependant perceptible du monothéisme primitif des insulaires de l'extrême Orient. J'ai apporté le volume du *Ko zi ki* où se trouve le passage en question; il est, je crois, assez

(1) 神功皇后 *Zin-gû kwau-gu*, surnommée la *Sémiramis du Japon*, et la même que la princesse 卑彌呼 *Pi-mi-hou* des anciens auteurs chinois.

(2) Des documents japonais, que je ne possédais pas lors du Congrès de 1878, me permettent aujourd'hui d'aborder avec connaissance de cause plusieurs graves problèmes relatifs à l'antiquité historique du Japon. Je me propose de publier successivement ces documents importants.

(3) Du moins, c'est à cette époque que fut achevé le célèbre *Ko zi ki*, dont il sera parlé tout à l'heure. (Voy. Mi-tukuri, *Sin-sen Nen-heó*.)

(4) 古事記 *Ko zi ki*.

important pour que vous me permettiez de vous le communiquer, avec une traduction aussi littérale que possible :

天地初發之時。於高天原
成神名。天之御中主神。
次高御產巢日神。
次神產巢日神。此
三柱神者。並獨神
成坐而。隱身也。

Ame tuti-no hazime-no toki, takama-no hara-ni nari-maseru Kami-no mi na-va, Ame-no mi Naka-nusi-no kami. Tugi-ni Taka mi Musubi-no kami; tugi-ni Kami Musubi-no kami. Kono mi basira-no kami-va, mina hitori gami nari-masite, mi miwo kakusi-tamaʻiki.

« A l'époque primordiale du Ciel et de la Terre, le nom sacré du Génie établi sur la voûte du Ciel suprême était Ame-no mi Naka-nusi-no Kami « le « Génie maître central du Ciel », puis Taka mi Musubi-no kami « le Génie « créateur des hautes régions », puis Kami musubi-no kami « le Génie créateur « des Génies ». Ces trois divinités étaient des Génies solitaires et incorporels (litt. « ils avaient un corps occulte »). »

M. Madier de Montjau. Mais c'est là une trinité!

M. le comte de Montblanc. Ce passage est d'une importance capitale.

M. Léon de Rosny. Il y a, en effet, dans ce passage, la mention expresse de trois Dieux primordiaux. Et il est arrivé, au Japon, ce qui est arrivé dans l'Inde et ailleurs, c'est que la première expression de cette triple divinité a été bientôt abandonnée par le peuple, qui ne goûtait guère des Dieux aussi abstraits, et que la masse leur a substitué tour à tour plusieurs autres déifications inférieures. On ne parle que fort rarement de *Naka-nusi* dans la mythologie sintauïste; mais il est mentionné, comme on vient de le voir, par le plus ancien livre authentique que l'on connaisse dans la littérature japonaise; cela doit nous suffire.

Permettez-moi de commenter quelques mots de ce texte, si toutefois des détails purement philologiques ne doivent pas trop vous fatiguer.

Plusieurs voix. Non! non! Continuez.

M. Léon de Rosny. L'expression *takama-no hara*, que je traduis par « la voûte du Ciel suprême », est composée de *takama* pour *taka-ama* « haut ciel » et de *hara* qu'on rend d'ordinaire par « plaine », mais qui signifie aussi « l'immensité », et répond au chinois *youen* « fondation, base, assise ». Dans le composé *takama-no hara*, il faut traduire « la voûte du firmament, l'empyrée ».

Naka-nusi, le nom du premier élément de la trinité primordiale des Japonais, signifie littéralement « Central maître »; mais *naka* entraîne, en outre, une idée de perfection et d'universalité. C'est avec cette même acception que les Chinois disent : 中 國 *Tchoung koueh* « le Royaume du Milieu », pour « la Chine », c'est-à-dire « le royaume qui comprend l'univers entier » (天 下 *tien-hia* « tout ce qui est sous le Ciel »), le royaume qui n'a pour l'entourer, comme des satellites entourent une planète, que des contrées sans importance et insignifiantes. Le Génie qui nous occupe est donc le Génie universel, le Génie central, le Génie foyer du Ciel. J'ai d'ailleurs trouvé une dénomination abrégée de ce Dieu, *Naka-gami*, qui est rendue par des signes idéographiques qui signifient « le Génie unique, parfait ou absolu du Ciel » (天 一 神).

Basira-gami pourrait être traduit par « génies-piliers », mais le savant commentaire de Moto-ori Nori-naga nous dit que *basira* (*hasira*) est simplement une particule numérale des noms de divinités.

Mina hitori gami signifie mot à mot « tous (trois) Génies solitaires (c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas d'épouse) ».

Miwo kakusi... veut dire littéralement « corps-caché ». Mais le signe idéographique qui répond à *kakusi*, le signe 隱 *yin*, dont la forme originale était 乚, entraîne en outre l'idée d'une chose obscure, occulte, que l'esprit humain ne peut pénétrer. Il indique aussi l'état de quiétude (= 安. *Yu-pien*). Je ne crois pas être en dehors de la pensée de l'auteur en traduisant par « incorporel »; en tout cas, je viens de m'expliquer à ce sujet, et chacun pourra juger de l'opportunité de rendre ce mot comme j'ai cru pouvoir le faire tout à l'heure.

Après avoir parlé trop brièvement sans doute des trois divinités primordiales du panthéon japonais et des deux divinités de leur Dualisme, le *Ko zi ki* arrive à parler des génies de la période cosmogonique, et notamment de *Kuni toko tati-no mikoto* qui a été cité par les principaux japonistes, par Klaproth, Siebold, Hoffmann, etc., comme le premier des Dieux de la dynastie des Génies Célestes. Il me paraît utile de dire quelques mots de l'apparition de ce Dieu, au moment de la création, et de commenter rapidement le texte le plus ancien où nous trouvons reproduite cette vieille légende, et non plus les reproductions plus ou moins textuelles qui en ont été faites par les historiens japonais.

Ce texte, qui a fourni aux orientalistes leur récit de la création suivant les Japonais, est tiré du *Ni-hon syo-ki*[1], ouvrage contemporain du *Ko zi ki*, et l'un

(1) 日本書紀 *Ni-hon syo-ki* ou [illegible] *Yamato bumi*. J'ai entrepris une traduction complète de cet ouvrage avec un commentaire perpétuel. Le premier volume paraîtra prochainement dans la collection des *Publications de l'École spéciale des Langues orientales*, dirigée par M. Ch. Schefer, de l'Institut.

des plus beaux monuments de la vieille littérature de Yamato. C'est à cette source même, sous la rubrique *Kami-no yo-no kami-no maki*, que je vais le chercher pour vous le communiquer. Le voici :

神代上

古天地未剖。陰陽不分。渾沌如雞子。溟涬而含牙。及其淸陽者薄靡而爲天。重濁者淹滯而爲地。精妙之合摶易。重濁之凝場難。故天先成而地後定。然後神聖生其中焉。故曰。開闢之初洲壤浮漂。譬猶游魚之浮水上也。于時天地之中生一物。狀如葦牙。便化爲神。號國常立尊。次國狹槌尊。次豊斟渟尊。凡三神矣。乾道獨化所以成此純男

一書曰。天地初判一物在於虛中。狀貌難言。其中自有

化生之神號國常立尊。亦曰國底立尊。次國狹槌尊。亦曰國狹立尊。次豐國主尊。亦曰豐組野尊。亦曰豐香節野尊。亦曰浮經野豐買尊。亦曰豐國野尊。亦曰豐齧野尊。亦曰葉木國野尊。亦曰見野尊。

«Lorsque à l'origine le Ciel et la Terre n'étaient pas encore séparés, que le principe Femelle et le principe Mâle n'étaient pas divisés, le chaos, semblable à un œuf, se forma en nuage [1], renfermant un germe [2]. La partie pure et lumineuse s'évapora et forma le Ciel; la partie lourde et trouble se coagula et forma la Terre. La combinaison (des éléments) purs et parfaits fut facile; la coagulation (des éléments) lourds et troubles fut difficile. Aussi le Ciel fut-il accompli tout d'abord, et la Terre constituée plus tard. Puis, au milieu, naquit un Génie. On dit de la sorte que lors de la séparation primitive du Ciel et de la Terre, les îles et les terres surnageaient comme des poissons qui flottent sur l'onde. A ce moment, entre le Ciel et la Terre, naquit une chose qui avait une forme semblable à un roseau [3] et devint ensuite un Dieu appelé le divin *Kuni-toko-tati*, puis le divin *Kuni-no sa-tuti*, puis le divin *Toyo-kun-nu*, en tout trois Dieux, qui se produisirent par eux-mêmes dans l'empyrée [4]. Aussi étaient-ils absolument mâles.»

On lit dans un ouvrage : «A l'époque où le Ciel et la Terre furent séparés, il y eut une chose au milieu de l'espace [5]. Elle avait une forme difficile à décrire. Un Génie se manifesta dans son sein; il se nomme *Kuni-no toko tati no mikoto*. On l'appela également *Kuni-no soko tati-no mikoto*. Puis ce fut *Kuni-no*

(1) Le texte japonais porte [illegible] *kumorite*, littér. «s'étant formé en nuages»; mais les deux signes chinois qui répondent à cette lecture, 溟涬, désignent «l'influence vivifiante qui crée ou produit les êtres».

(2) [illegible] *fukumeru* (en chinois : 含) veut dire litt. «mettre la nourriture dans la bouche, donner la becquée aux oiseaux», et ensuite «contenir».

(3) [illegible] *asi-gai* (en chinois : 葦牙) est le nom de l'Erianthus japonicus.

(4) [illegible] *ame no miti* (en chinois : 乾道), litt. «la voie céleste».

(5) Le texte japonais porte [illegible] *sora* «le firmament»; mais le signe chinois qui répond à cette lettre est 虛 qui signifie «l'espace, le vide». Dans un autre passage du *Ni-hon syo-ki*, le mot *sora* est rendu par 空 qui désigne également «le vide». (Liv. 1, p. 2 v°.)

sa-tuti no mikoto, autrement appelé *Kuni no sa-tati no mikoto;* puis *Toyo-kuni nusi no mikoto*, autrement appelé *Toyo Kumi no no mikoto*, ou *Toyo Ka-busi no no mikoto*, ou bien *Uki-fu no no toyo-kai no mikoto*, ou bien *Toyo Kuni no no mikoto*, ou bien *Toyo-ku'i no no mikoto*, ou bien *Ha-ko kuni no no mikoto*, ou bien enfin *Mi no no mikoto.* »

Je ferai observer tout d'abord que ce récit du chaos d'où sort un Être surnaturel semble, en partie du moins, emprunté à la mythologie chinoise[1], tandis

[1] Dans les ouvrages populaires japonais, où je trouve ce même récit de la création légèrement modifié, le mélange des idées chinoises n'est pas contestable, puisqu'il y est question de *Pan-kou*, ce personnage qu'on a voulu identifier au *Manou* indien. Voici comment s'exprime à ce sujet l'Encyclopédie intitulée *Zô-fu Kin-mô du-i :*

國常立尊ハ天地既にわかれて。其中に物あり。かたち葦牙のごとし。則化して神となる。是を國常立尊と申す人の始也。日本を葦原國と申すも此故なり。是より天神七代地神五代あひつゞきて人の代となれり。唐にては。天地開闢の始に。盤古氏始めて出。是人の始なり。これより三皇五帝三王とつゞきて人の代となる

Kuni-toko-tati no mikoto va, ten-ti sudeni wakarete, sono naka ni mono ari, katati asi-gai no

que le Dieu Nakanousi se présente avec un caractère frappant d'originalité. Quoi qu'il en soit, rien n'indique dans Kouni-toko-tati une divinité primordiale : la notice que je viens de vous communiquer en français nous fait assister à la création même de ce Dieu, ou tout au moins à sa métamorphose. Tandis que, dans d'autres religions, c'est Dieu qui crée le monde, ici c'est le monde qui crée Dieu. Puis, ce génie qui dérive d'une plante sortie tout à coup du tohu-bohu des éléments agités dans le chaos, reçoit un nom qui indique son attache terrestre. Tandis que Nakanousi est dans le Ciel, Kouni-toko-tati «se tient debout», — c'est le sens du mot *tati*, — se repose, s'appuie sur la terre, sur le Japon, sur le royaume (en japonais : *kuni*). Bien qu'on le place en tête de la dynastie des Génies Célestes, on sent qu'il appartient déjà à la terre, sans laquelle il n'aurait sans doute point existé, dans la pensée même des Japonais.

A côté, ou à la suite de ce Dieu, on a placé d'autres divinités qui, suivant moi, représentent avec lui le travail primordial et genésiaque de la formation du monde. Le second *Kuni sa-tuti-no mikoto* est le Génie qui tient le marteau, tandis que le troisième *Toyo kun-nu-no mikoto* est le Génie qui gâche le mortier, pour la construction de l'univers. Les quatre autres représentants de la dynastie dite *Céleste* ont été probablement ajoutés après coup à ces trois architectes du globe. Ils forment d'ailleurs une série particulière, car les premiers étaient exclusivement mâles et n'avaient pas de femme, tandis qu'on attribue des épouses aux derniers.

La lignée des sept Génies du Ciel se termine par deux personnages qui appartiennent visiblement à un autre système légendaire. Presque tous les peuples ont imaginé à l'origine un couple unique d'où seraient issus tous les hommes. Ce couple se retrouve au Japon, où *I-za nagi* et *I-za nami* répondent à l'Adam et l'Ève de notre Genèse biblique. Mais, au lieu d'engendrer seulement les hommes, la mythologie indigène leur fait en outre donner le jour aux mers, aux montagnes, aux rivières, etc. Il y a là encore une particularité qui justifie ma pensée de la juxtaposition de systèmes mythologiques différents, et je vois dans Izanagi et Izanami les créateurs du monde, suivant une cosmogonie qui a dû être distincte, à un moment donné, de celle des trois premiers *Ten-zin* ou Génies Célestes.

Une autre interpolation n'est pas moins évidente à mes yeux. Je veux parler

gotosi. Sunavati kwa site, kami to naru. Korewo Kuni-toko-tati-no mikoto to i'u, hito-no hazime nari. Nipponwo Asi-vara goku to i'u mo, kono gi nari. Kore yori ten zin siti dai, di zin go dai a'i tudukite, hito-no yo to nareri. Morokosi nite-va, ten ti kai-byaku-no toki-ni, Ban-ko si hazimete idu; kore hito-no hazime nari. Kore yori san Kwau, go Tei, san Wau to tudukite hito-no yo to naru.

«En ce qui concerne Kouni toko tati-no mikoto, lorsque le Ciel et la Terre se séparèrent, il y eut au milieu une chose, dont la forme était semblable à un roseau. Cette chose se métamorphosa et devint un Génie. Telle fut l'origine de l'*homme* appelé Kouni toko tati-no mikoto. Le nom de royaume d'*Asi-vara**, donné au Japon, s'explique de cette même façon. Puis de là vinrent successivement l'âge des sept Génies Célestes, l'âge des cinq Génies Terrestres et l'âge des Hommes. En Chine, à l'époque de la création du Ciel et de la Terre, parut *Pan-kou*, qui fut l'origine des Hommes. Puis vinrent successivement les trois Augustes, les cinq Empereurs, les trois Rois et l'âge des Hommes.»

* C'est-à-dire «le pays qui tire sa source du Roseau».

de la grande divinité solaire *Ama-terasu oho-kami*, plus connue sous l'équivalent chinois de son nom *Ten-syau dai-zin*. Cette divinité, qui, à elle seule, représente tout un culte dont on rencontre l'analogue dans une foule de religions anciennes ou primitives, est représentée comme une des créations cosmiques d'Izanagi et d'Izanami. C'était une fille d'une beauté tellement resplendissante que ses parents résolurent de l'envoyer au Ciel pour régner de là sur l'univers tout entier. Et de même qu'on dit, dans la *Bible:* « Dieu fit *deux* grands corps lumineux, l'un pour présider au jour, l'autre plus petit pour présider à la nuit [1], » les Japonais, dans leur ignorance de l'astronomie, ne se préoccupèrent, pour constituer leur panthéon, que des deux astres qui frappaient le plus leurs yeux, le Soleil et la Lune. Après avoir inventé *Ama-terasu oho-kami*, ils lui donnèrent une sœur, *Tuki-no kami* [2], qui partit également au firmament, pour partager avec elle le gouvernement du monde.

Dans les idées populaires, le panthéisme japonais existe dans son ensemble, dès cette époque primordiale de la création du monde; mais nous savons qu'une foule de divinités sintauïstes furent inventées après coup, l'une après l'autre, et quelquefois même à des époques relativement récentes. Les Dieux apparaissaient au gré de l'imagination des poètes, ou suivant les intérêts politiques des Mikados. C'est ainsi que nous voyons surgir sous le règne de *Zin-gû*, la Sémiramis du Nippon et la conquérante de la Corée, un génie nouveau, *Fumi-yosi myau-zin* [3], qui, pour avoir sauvegardé pendant une tempête la flotte de l'impératrice, fut proclamé, en récompense de ce service, « Dieu des Eaux [4] ».

Qu'est-il resté aux Japonais de ce Sintauïsme que l'on considère comme le seul culte de leurs premiers ancêtres? Bien peu de chose assurément, et pas assez pour former un corps de doctrines qu'on ait pu opposer à l'invasion des philosophies morales et religieuses apportées successivement du continent asiatique dans les îles de l'extrême Orient. Il est même probable que les derniers vestiges de la *Kami-no miti* eussent disparu depuis longtemps, si l'intérêt dynastique des Mikados ne s'était d'âge en âge attaché à les conserver. Le Dieu suprême, Nakanousi, dont je vous ai parlé tout à l'heure, et qui est la plus haute manifestation de la religion nationale des Japonais, est tellement oublié que c'est à peine si j'ai pu en trouver la mention ailleurs que dans l'antique *Ko zi ki*. Je possède de nombreux ouvrages d'enseignement populaire, des encyclopédies, des manuels de connaissances utiles, des livres de religion; on y trouve partout reproduite la liste des dynasties des Génies du Ciel et des Génies de la Terre, d'où descendent directement les empereurs du Nippon et à la tête de laquelle est le Dieu-debout-dans-l'empire, *Kuni toko tati-no mikoto*. Mais il n'y est pas même fait allusion à la Trinité incorporelle et primordiale du panthéon indigène. Le récit du *Ko zi ki* sur cette trinité est, comme vous

(1) *Genèse*, v. 16.

(2) つきのかみ *Tuki no kami* ou 月夜見尊 *Tuki yo-mi no mikoto.*

(3) 住吉明神 *Fumi-yosi myau-zin.*

(4) 此神ハ水神ナルユヘナリ (*Nippon wau-dai iti-ran*, livre 1, pag. 11.)

l'avez vu, des plus succincts; il n'offrait point un tissu favorable sur lequel pût broder l'imagination des poètes; il ne représentait pas une idée suffisamment tangible pour la masse ignorante et grossière; il était inutile pour soutenir les droits divins des successeurs du ten'au Zinmou. Une école philosophique seule eût pu se l'approprier et en tirer parti. Cette école ne paraît pas être arrivée à se constituer. Le monothéisme primitif du Yamato est demeuré dans le vague à l'état d'impuissance, et sa formule à l'état de lettre morte. Aucun culte bien formel, régulier, n'est venu consolider les éléments mal assemblés de cette religion première. Aux époques anciennes, le temple des Kami était le palais même des empereurs, et le mot *miya* servait à désigner l'un et l'autre. Le grand temple était la résidence du souverain à la capitale, et *Miyako* ne signifie pas autre chose que «le lieu du Temple» ou «le lieu du Palais». Plus tard, on a construit des chapelles en l'honneur des Génies primitifs et des Héros divinisés; mais ces temples, pour la plupart abandonnés du peuple, sont le plus souvent sans prêtres pour les desservir; les cérémonies y sont rares, les adorations des fidèles plus rares encore. Les *miya* ne sont plus guère autre chose que des fabriques au milieu de bosquets où l'on se rend bien plus pour se promener, les jours de beau temps, que pour s'y livrer à une sorte quelconque de dévotion.

En somme, le Sintauïsme, s'il a jamais été florissant, s'il a représenté à une certaine époque de l'antiquité semi-historique une manifestation religieuse de quelque importance, n'a pu conserver qu'une place à peu près insignifiante dans l'évolution intellectuelle des Japonais, dès qu'il s'est trouvé en présence des doctrines religieuses du continent asiatique. Les apôtres du Bouddhisme n'ont point cherché à le faire disparaître : devant les enseignements des disciples de Çâkya, le culte des Kami s'est amoindri de jour en jour, au point de ne plus guère subsister qu'à l'état de souvenir. Le Bouddhisme remonte, au Japon, à peu près aussi loin que l'histoire authentique et positive. Les plus anciens documents du Sintauïsme ont été écrits à une époque où la grande doctrine indienne avait déjà plongé ses racines dans les îles de l'Asie orientale; ils se sont évidemment ressentis de la haute puissance philosophique de cette doctrine; au lieu d'énoncer des idées, ils n'ont rapporté que des légendes. Le Bouddhisme s'est élevé seul à la hauteur d'une religion pour les Japonais.

Quant au Syutauïsme, où l'on a voulu voir également une religion, ce n'est, en réalité, que le culte littéraire de la philosophie de Confucius et de ses disciples. Lorsque les caractères chinois, apportés de Corée au Japon, furent devenus l'écriture habituelle de ce dernier pays, les lettres de la Chine furent naturellement en honneur, et les Japonais, qui, dans tous les temps, se sont montrés fort enclins à s'assimiler les choses étrangères, eurent hâte de connaître les principaux ouvrages composés avec ces lettres. Les livres d'enseignement scolaire de leurs voisins devinrent les livres classiques de leurs écoles. Il n'y eut plus de bonne éducation sans la connaissance approfondie de ces livres. Les hommes instruits devinrent les sectateurs de la doctrine chinoise des lettres : c'est cette doctrine qu'on a appelée *Syu-tau*, d'où est dérivé notre mot *Syutauïsme*.

Il en est résulté qu'un Japonais pouvait, tout en pratiquant la religion de Çâkya, c'est-à-dire le *Bouddhisme*, conserver un certain respect pour la mé-



moire des Génies de sa patrie ou *Sintauïsme*, et cultiver la philosophie morale de la Chine ou *Syutauïsme*. Je ne crois pas que, dans ces conditions, il soit bien exact de dire qu'il pratiquait trois religions à la fois.

J'ajouterai, en terminant, que nous nous faisons même une fausse idée en croyant que les Japonais professent la religion bouddhique telle que nous la connaissons par les *Sutras* et par les autres textes philosophiques et liturgiques de l'Inde et de la Chine. Le Bouddhisme est représenté au Japon par une foule de sectes qui diffèrent plus ou moins profondément les unes des autres et qui admettent des idées souvent fort différentes, pour ne pas dire parfois même contraires, de celles de Çâkya-muni et de ses disciples. Je crois qu'il serait désirable que les savants fissent une étude spéciale des doctrines particulières de ces sectes, et qu'on abandonnât, au moins pour quelque temps encore, les considérations générales sur le Bouddhisme qui nous entraînent sans cesse dans des redites, dans des lieux communs et, qui pis est, dans de regrettables erreurs. (Applaudissements prolongés.)

M. le Président. La parole est à M. Castaing pour une communication sur l'origine des instruments à percussion.

ORIGINE DES INSTRUMENTS À PERCUSSION.

M. Castaing. Quelques-uns de nos collègues désirant voir figurer, dans les travaux du Congrès, la question de la musique, à laquelle ils attribuent, non sans raison, une portée de premier ordre en ethnographie, m'ont engagé à vous soumettre le résumé des recherches que j'ai dû faire pour la rédaction de cette partie du programme de la science. Comme le sujet est très vaste, je me suis restreint à l'un de ses côtés, le plus saisissable, parce qu'il est le plus matériel, l'instrumentation. Il ne faudrait pas croire que ce soit un petit côté de la science; ses progrès marquent ceux de l'esprit humain, l'histoire des instruments à cordes et des instruments à vent n'est point distincte de celle du rythme, de la mélodie et de l'harmonie : c'est pour cela que j'ai écarté ces sujets élevés; une question plus modeste est celle des instruments à percussion, qui ne reposent guère que sur le rythme.

Ceux qui aiment à croire que l'homme, parti des plus bas échelons de l'intelligence, s'est élevé par des degrés continus jusqu'aux points fort divers où nous le montre l'histoire des diverses régions, admettront volontiers que le premier des instruments a dû être le plus simple. Rien de plus simple qu'un bâton ou baguette frappant en cadence sur un corps sonore quelconque. Mais la baguette appelle bientôt la boîte de résonnement. Le tambour, qui est déjà composé, ne paraît d'abord dans l'histoire qu'accompagné d'appendices mobiles dont le bruit cadencé semblait être le principal attrait de l'instrument; en un mot, le tambour ordinaire a été précédé du tambour de basque, lequel appartient à la classe des instruments à secousse, et non à celle des instruments à batterie. Le chef-d'œuvre du genre, c'est ce que les habitants des Antilles nommaient *chichecoy*, et ceux du Brésil, *maraca;* une petite gourde pleine de cailloux que l'on agitait en la tenant par le manche formé d'un bâton, la traversant dans toute sa longueur.

Ce manche est un sujet à réflexions. Si la gourde avait été simplement secouée entre les mains du musicien, j'admettrais peut-être l'invention locale; mais le manche, dont la destination n'est pas douteuse, dans un but de sonorité, rapproche le *maraca* de Jean de Léry du sistre des Égyptiens, au point de vue de la disposition générale : l'un paraît dériver de l'autre, ou plutôt tous les deux sont issus d'instruments du même genre, dont le modèle le plus brut se trouve encore au centre de l'Afrique, parmi les nègres.

Le sistre des Égyptiens est évidemment très ancien; toutefois, tel que nous le connaissons, il n'accuse pas les premières heures de l'humanité, car il suppose l'usage des métaux. Tel que les monuments le montrent, c'est un engin de forme ovale, en métal sonore. Au haut, on voit une tête de chat : cet animal fait aussi de la musique, à sa façon (on rit); mais les savants nous apprennent que c'est la déesse Hathor. D'autres portent deux têtes de femme, dont l'une passe pour Isis, l'autre pour Nephtys, la nature et la terre nationale ou la mer, si je ne me trompe; des verges de métal, mobiles dans les trous qu'elles traversent, frappent bruyamment, de l'un ou de l'autre côté, selon le mouvement qu'on lui imprime, au moyen du manche qui le termine comme dans un miroir à main. Est-ce le perfectionnement de la calebasse nègre, ou celle-ci n'est-elle que la dégradation du sistre? Qui le sait! Sans doute, dans les débuts, il put composer à lui seul toute une orchestration, et son emploi, dans les rites funèbres, garantit son antiquité. Mais, lorsque l'organisation instrumentale de l'Égypte se fut complétée, il passa à un rang secondaire, soit pour battre la mesure, soit comme instrument de remplissage, à la façon du chapeau chinois : ainsi le veut le grave Montfaucon.

Je considère comme dérivé du sistre le triangle qui est à un degré au-dessus; l'emploi de la baguette de fer qui le frappe fait intervenir plus directement l'action intelligente de l'homme. Ce petit instrument n'est pas aussi chinois qu'il en a l'air; on le trouve dans les monuments de l'antiquité. On y voit même des modèles trahissant une préoccupation harmonique qui ne s'attache plus à nos triangles. Du sommet descendent à l'intérieur cinq verges d'inégale longueur; sept autres sont fichées au-dessous de la barre transversale par groupes de trois et quatre : cet instrument, également en métal, pouvait donner toute la gamme et même des accords; le savant Montfaucon déclare qu'il n'y comprend rien, ce qui prouve une fois de plus qu'on ne saisit pas ce qu'on ignore : de son temps, le triangle n'était pas employé.

Ceci me sert de transition pour aborder la seconde catégorie des instruments à percussion, ceux qui admettent la batterie. Au premier rang sont les castagnettes, transformation des baguettes en palettes frappant l'une contre l'autre. Les Grecs ne les connaissaient que depuis le XVIe siècle, après la lyre et la flûte; ils en attribuaient l'invention au Phrygien Olympe. Mais on les trouve en Égypte et surtout en Libye, où elles remontent très haut; apportées de là en Espagne, elle y ont conservé le caractère national.

Le premier tambour semble n'avoir été qu'un tambour de basque, c'est-à-dire un crible ou un tamis transformé en instrument de musique par l'imitation du sistre. Les Berbers ont encore des sortes de tambours en forme de cribles, qui sont très larges, et d'où ils tirent des sons lourds pour leurs

scènes de sorcellerie. Quoi qu'il en soit, le *tympanum* égyptien est un tambour de basque avec castagnettes, anneaux et grelots. L'*Exode* témoigne de son existence chez les Hébreux sortant d'Égypte : après le passage de la mer Rouge, Marie, sœur de Moïse, et ses campagnes, font des danses, en s'accompagnant du chant et du *tof:* c'est par cette onomatopée qu'on désignait l'instrument. On le voit également dans les mains des bacchantes.

Le *cymbalum*, qui est notre timbale, résulte du tambour de basque par addition d'une boîte d'harmonie, en forme de calotte sphérique. Je passe rapidement.

Le tambour cylindrique, à deux peaux parallèles, paraît venir de l'Asie classique. On en voit avec les deux baguettes sur les monuments. Suidas en attribue l'usage aux Indous qui les auraient construits avec des troncs de palmier : toutefois l'instrument dont les Indous réclament l'invention, le *ravanastra*, est une lyre ou plutôt un violon avec archet et chevalet, et par conséquent d'invention relativement moderne. La boîte d'harmonie est remplacée par une caisse de tambour, ce qui est suffisamment barbare.

A ce propos, j'ajouterai qu'on croit que les Barbares envahisseurs de l'empire romain se sont servis du tambour; que les Arabes l'ont importé en Espagne, et que les Turcs l'ont employé en guerre, longtemps avant les peuples d'Europe.

On a trouvé le tambour dans presque toutes les régions du globe découvertes par les navigateurs modernes : au Mexique, dans l'Afrique méridionale... L'histoire du tambour est très importante en ethnographie.

Il ne reste plus à parler que des instruments métalliques dont les parois sont destinées à la percussion. Je serai très bref.

On a fait un singulier abus du nom de cloches : les instruments qui annonçaient les fêtes d'Osiris et ceux de l'oracle de Dodone étaient de simples chaudrons; ce qui distingue le chaudron de la cloche, c'est que le premier n'est qu'une feuille métallique martelée et d'épaisseur uniforme, tandis que la cloche est fondue et son épaisseur est savamment graduée.

Les clochettes de la robe d'Aaron, celles de l'âne de Silène, des corybantes, des bacchantes, des bergers de Théocrite, furent du même genre et semblables aux clochettes de nos campagnes, ou bien c'étaient des grelots. La sonorité fait défaut : le peu d'épaisseur des parois, le martelage ou le laminage qui allongent le grain du métal, cuivre pur ou laiton, la soudure enfin, s'opposent à la régularité des vibrations, à la formation du son et à son prolongement harmonique.

Les Romains avaient fait un progrès par l'adoption de disques de bronze traversés d'un arc auquel était attaché un battant. Le son en était très clair, comme on peut s'en assurer au musée de Naples.

La vraie cloche est une fonte de bronze savamment composée, mais surtout habilement coulée dans un moule approprié. On la fait remonter au temps de Constantin qui en aurait mis dans les églises. Au ve siècle, on en attribua l'invention à saint Paulin de Noles : en tout cas, cette ville eut alors une fabrique qui répandit dans l'Occident des produits portant son nom : *nola* veut dire cloche.

Les Chinois, qui ont tout inventé, auraient connu les cloches 2,500 ans avant notre ère. Mon avis est qu'ils n'en ont jamais compris les principes. Aujourd'hui encore, ne se rendant pas compte des conditions de forme, d'épaisseur graduée et d'évasement à la base, lesquelles produisent la sonorité harmonique, ils fabriquent des cylindres ou même de simples plaques de fonte, dont le galbe ne se prête ni à la génération, ni à la propagation du son.

Quant aux cymbales, l'idée peut s'en rapporter aux disques métalliques des Romains. Toutefois il est à remarquer que l'Orient eut longtemps le privilège de les fournir à l'Europe, et que le gong des Chinois a du moins, au point de vue de la puissance sonore, des qualités extraordinaires.

Fétis considérait les instruments métalliques à percussion comme étant d'origine mongolique; et par le fait qu'on ne les a pas trouvés en Amérique, il en concluait que ce continent n'avait pas reçu d'immigrations venant d'Asie. C'est un exemple de la légèreté d'esprit qui procède à la formation de la plupart des théories ethnographiques. Fétis aurait été fort embarrassé de démontrer que ces instruments sont d'origine mongolique : le contraire est prouvé, pour la plupart d'entre eux. Mais, d'ailleurs, les Asiatiques ont pu aller en Amérique avant d'avoir connu ces instruments; et enfin, il ne leur suffisait pas d'apporter des échantillons; il fallait les remplacer pendant des siècles: or, les Américains ne savaient pas fondre les métaux, au moins avec assez de perfection pour en tirer des instruments de ce genre.

Je n'insiste pas; ces détails sommaires relatifs à la moindre des questions que soulève l'étude de la musique, suffisent pour faire comprendre quel est l'intérêt d'un sujet qui marque si exactement les progrès intellectuels de l'humanité. (Approbation.)

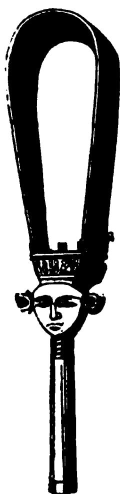
NOTE SUR DEUX INSTRUMENTS DE MUSIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS,

PAR M. PAUL GUIEYSSE.

1° *Le Sistre.* — Cet instrument, dont l'origine est égyptienne et dont l'usage s'est rapidement répandu chez tous les peuples de l'antiquité, se compose d'un cadre en métal, traversé par des tiges mobiles garnies généralement d'anneaux métalliques; ces tiges et ces anneaux produisaient un bruit strident quand on les agitait au moyen d'un manche fixé au cadre; les représentations du sistre sur les bas-reliefs égyptiens, sur les vases grecs ou sur les peintures de Pompéi, nous montrent le cadre tantôt carré, comme dans les dessins ci-contre, tantôt arrondi en forme de fer à cheval allongé; quelques spécimens égyptiens existent, du reste, dans les musées, plus ou moins richement ornés et décorés; mais ce qui caractérise les sistres égyptiens, c'est la tête de la déesse Hathor, qui sert de support au cadre.

Dans les nombreuses représentations qui décorent les temples et les palais de Thèbes principalement, on voit les pharaons, dans leurs fonctions religieuses, accompagnés de princesses ou de prêtresses tenant à la main des sistres; ce

rôle paraît même spécialement réservé à certaines prêtresses d'Ammon-Râ, appelées [hieroglyphs] *ahi-t;* le déterminatif est une femme tenant un sistre, [hieroglyphs] *seš;* l'action est exprimée par le groupe [hieroglyphs] *ar-seš* «faire le sistre, sistrer», si l'on peut s'énoncer ainsi.



Instrument religieux, le sistre pourtant pouvait avoir un emploi bruyant (le nom *ahi-t* de la prêtresse qui s'en servait se rapporte au sens de «jeunesse, chant joyeux»), mais nous le trouvons surtout associé aux cérémonies funèbres, qui n'avaient pas, il faut s'en souvenir, chez les Égyptiens, le même caractère de désolation que chez les autres peuples; car la mort, dans leur esprit, n'était qu'une modification et non une destruction de l'existence. On trouve dans la plupart des tombeaux des simulacres de sistres en terre émaillée, et brisés intentionnellement; cette destruction avait-elle pour but la *mort* de l'objet lui-même, dont le sort était alors celui du défunt? c'est probable, sans qu'on puisse l'affirmer; ce sentiment existait, on le sait, chez plusieurs peuples qui enterraient avec les cadavres tout un mobilier funèbre spécial et brisé, *tué* pour pouvoir servir dans l'autre monde.

Le sistre était un instrument nécessaire au défunt, à l'Osiris, pour subir les épreuves du monde inférieur, avant la réunion de l'âme au corps et l'entrée dans le séjour d'Osiris.

Les Papyrus du musée de Boulaq nous en offrent un beau spécimen, dans le Rituel de la Reine *Hat-hor-ti-hent to-oui* (t. III, pl. XIII) [hieroglyphs] «L'Osiris chanteuse grande d'Ammon, royale épouse, royale mère, etc.»

La défunte, en grand costume royal, coiffée du vautour divin surmonté d'une couronne d'ureus, fait une offrande funéraire en agitant un sistre de chaque main; un autre papyrus (pl. XXIII) nous montre la même reine faisant une offrande du même genre à Osiris, en tenant un sistre d'une main et une lampe allumée de l'autre.

Cet emploi, dans les cérémonies funèbres, du sistre, instrument lié par son ornementation fondamentale à Hathor, déesse d'origine étrangère, quoique fort ancienne en Égypte, et dont le rôle offre encore bien des points obscurs, se relie à une idée qui n'a reçu son complet développement que dans les basses époques; il ne faut pas oublier que, quelle que soit son origine, le nom de la déesse écrit en égyptien [hieroglyphs] signifie «demeure de Hor» (le soleil levant); la déesse a reçu le soleil à son déclin (Osiris), l'a renouvelé et lui a rendu l'existence (Hor). On possède plusieurs exemplaires de Rituels funéraires ou de textes analogues, où le nom du défunt ou plutôt de la défunte, car cela ne s'adresse qu'aux femmes, n'est plus précédé du surnom d'Osiris, mais de Hathor; quelquefois les deux noms sont associés, comme dans le papyrus du Louvre 3063 : «l'Osiris, l'Hathor, prophétesse de Thot,» etc.; le papyrus 3123 nomme simplement l'Hathor «prêtresse d'Ammon» [hieroglyphs].

Dans ces papyrus, le texte est le texte ordinaire du Rituel; dans d'autres



plus récents, ce n'est plus le titre seul qui est modifié, c'est le texte lui-même dans lequel Hathor se substitue complètement à Osiris; quoi qu'il en soit, cet exposé sommaire peut montrer pourquoi le sistre, instrument employé dans les cérémonies funèbres, était orné d'une tête d'Hathor.

2° *Les Cymbales.* — L'instrument représenté (fig. 3) est une sorte de cymbales à manches, le plus souvent en bronze, quelquefois en bois; la tête représentée est encore celle d'Hathor, ainsi que le prouve la légende qui accompagne une des représentations assez rares de cet instrument (Wilkinson, *Manners and Customs*, t. VII, p. 257) provenant de Thèbes. Le personnage qui le manie accompagne en cadence et règle le mouvement de danse de trois autres personnes; la légende [hiéroglyphes] signifie «joie ou danse d'Hathor, dam d'An (Héliopolis)».

On connaît d'autres scènes analogues de danse, où le mouvement est réglé par le battement des mains ou l'emploi de cymbales ordinaires, tout à fait analogues aux nôtres. Les cymbales faisaient partie de la musique militaire égyptienne. On voit à Thèbes un régiment défiler musique en tête, au son des trompettes, des clairons et des cymbales, mais celles-ci, au lieu de se terminer par une tête d'Hathor, ne présentent qu'une partie simplement arrondie à l'extrémité d'un manche; il est présumable que l'instrument à tête de déesse était réservé pour les cérémonies ayant un caractère religieux.

M. Castaing. La question des origines des instruments musicaux a une grande importance en ethnographie, et je regrette que le temps ne nous permette de la traiter qu'accidentellement durant cette séance. Au mois de juillet dernier, nous espérions la voir exposée par notre collègue M. Kraus, de Florence, qui nous avait apporté de nombreux matériaux recueillis pendant les longues années qu'il a passées à la création de son magnifique musée. L'ordre du jour des séances a été tellement chargé qu'il ne nous a pas été possible de l'entendre. Je propose que l'étude des problèmes qui se rattachent à cette question soit recommandée à la Société d'Ethnographie et renvoyée à l'examen d'une autre session de notre Congrès.

Plusieurs voix. Appuyé! appuyé!

M. le Président. S'il n'y a pas d'opposition, la proposition de M. Castaing est adoptée et nous reprenons la suite de notre ordre du jour; nous avons à nous occuper maintenant des cartes ethnographiques et de leur mode d'impression.

M. Silbermann. Je voudrais faire une observation sur le sujet dont va s'occuper le Congrès. Je n'impose jamais mes opinions, mais je demande qu'on me fasse l'honneur de faire attention à ce que je dis.

M. Madier de Montjau. M. Silbermann, dans des discussions qui ont eu lieu à la Société d'Ethnographie, a demandé que sur les cartes ethnographiques on introduisît l'indication topographique non seulement des plateaux, mais des versants de montagnes; et il a fait une motion pour qu'il y eût aussi des indications sommaires climatériques. Quant aux indications topographiques d'orientation, la motion a été adoptée, je crois; quant à la motion des indications climatériques, elle est restée en discussion.

M. Castaing. Si vous vous lancez dans la question d'orientation d'après les versants, vous tombez dans de trop grands détails, qui peuvent vous exposer à commettre des erreurs. Il y a une méthode beaucoup plus simple, c'est celle des altitudes. Vous éviterez ainsi d'avoir des versants auxquels vous donnerez un nom qui pour les uns signifie une chose et pour les autres en signifie une autre.

M. Madier de Montjau. Je ferai observer que la résolution prise par la Société d'Ethnographie disait : «Indication topographique des orientations,» ce qui comporte l'indication des versants, des inclinaisons d'angles et aussi de l'altitude.

M. Silbermann. Un plateau n'a pas de versant si c'est réellement un plateau.

M. Madier de Montjau. Si vous indiquez l'altitude de l'Himalaya, par exemple, il vous restera à indiquer la direction et l'intensité des pentes sur les cartes.

M. Castaing. Je prendrai pour exemple la carte de l'état-major, qui est une réduction à 50 p. 0/0 du levé fait par les officiers d'état-major. Il en résulte que le levé contient beaucoup d'indications qu'on ne peut mettre sur la carte, parce que, pour des motifs d'économie, on l'a réduite à moitié. Mais quand on désire compléter soi-même sa carte, on obtient quelquefois l'autorisation d'examiner la minute. Il m'est arrivé de faire pour un ingénieur un plan de tracé de canal d'après la carte de l'état-major, où toutes les altitudes sont relevées. Quand je l'ai remis à cet ingénieur, il m'a dit : «Il n'y a pas besoin d'un autre plan.» Je puis faire là-dessus les calculs de la quantité de terre qu'il y a à remuer.

M. Delaunay. C'est évident.

M. Geslin. Il serait bon néanmoins d'indiquer les profils et leur direction.

M. Delaunay. Les versants sont commandés par les montagnes.

M. Castaing. Vous aurez besoin de prendre des moyennes qui ont beaucoup plus d'étendue que les moyennes du devis des ingénieurs qui se servent d'un grand plan avec des jalons en travers.

Pour savoir si un canal est faisable, il n'y a pas besoin d'avoir des calculs à un mètre cube près, on peut faire des erreurs de 10 et 20 p. o/o.

Vous parlez d'un plateau. Je suppose ici le plateau de Montmartre qui n'est pas bien étendu. Vous avez trois ou quatre chiffres, d'un côté 131 mètres, de l'autre 127 mètres, et plus loin 129 mètres. Avec ces chiffres, vous ne saurez pas quelle est la moyenne.

M. Madier de Montjau. Si vous avez un mur de granit.....

M. Silbermann. Cela n'a pas d'intérêt pour nous, mais seulement pour les officiers du génie. Dans l'ethnographie du globe entier, la civilisation se mesure par l'orientation.

Le Gange, qui coule d'Occident en Orient, a le maximum de la civilisation indienne.

Le Brahmapoutre, au contraire, qui coule d'Orient en Occident, a le minimum de civilisation.

Les Anglais ont toujours cherché à pénétrer au cœur de la Chine. Ils se sont mis à Calcutta tout exprès pour y arriver. Mais jamais ils n'ont pu arriver dans la Chine par la vallée du Brahmapoutre, parce que tout le monde y périt de la fièvre paludéenne; c'est une contrée mortelle, où les habitants y mangent leurs papas et leurs mamans.

Il est facile de constater que l'extrême sauvagerie a toujours correspondu à l'écoulement des eaux de l'Orient vers l'Occident, tandis que vous avez la civilisation la plus riche pratiquement, scientifiquement, sous tous les rapports, les meilleurs fruits et les plus beaux habitants le long du Gange. La civilisation se comporte de la même manière en Chine.

Je vous démontrerai, si vous le voulez bien, ma théorie sur un planisphère. Partout vous reconnaîtrez le même fait, la même loi. Je vous assure que cela donne un sentiment religieux d'admiration pour l'œuvre de la création.

Eh bien! il suffit de regarder les animaux et les plantes pour voir immédiatement que dans la nature aucun carnassier n'est aimable, pas plus la puce que la punaise. Ils sont tous mauvais. Règle générale : tout carnassier sent son fruit, parce qu'il a la chair pourrie. Que vous mettiez de la viande dans un vase ou dans un corps, cela sent toujours mauvais.

M. le Président. Vos observations sont fort intéressantes, mais je vous ferai remarquer que vous vous éloignez beaucoup de la question.

M. Silbermann. Je ne sors pas de la question. Si nous voulons faire de la bonne ethnographie, il faut avant tout bien établir les principes.

M. le Président. Il s'agit en ce moment de la construction de cartes ethnographiques et non pas des principes de l'ethnographie.

M. Castaing. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'indiquer les versants par une mention spéciale, du moment où les altitudes sont indiquées. Il ne faut pas compliquer les cartes outre mesure.

M. Léon de Rosny. Je vous demande pardon d'intervenir encore dans ce débat, mais je crois que la question a trop d'importance pour ne pas être examinée à tous les points de vue; et il en est un, le point de vue pratique, qui doit nous intéresser particulièrement. Je dis pratique, parce que je me préoccupe de la grande majorité des cartes que les ethnographes sont appelés à publier, et, sur ces cartes, il ne sera souvent pas possible de fournir toutes les indications dont on vient de parler. Je suis tout le premier à reconnaître l'utilité des détails, mais à moins de ne faire imprimer que des cartes d'une très grande étendue, on ne pourra jamais, sans nuire à leur clarté, — qualité dont je fais grand cas, — multiplier les innombrables renseignements qui peuvent être utiles pour nos études.

En principe, je suis peu favorable aux cartes de grande dimension, parce qu'il est difficile de les manier sans les détériorer et surtout parce qu'elles ne peuvent être examinées d'un coup d'œil général. Suivant ma pensée, il faut avoir des cartes d'ensemble, avec très peu de détails, puis des cartes partielles sur lesquelles on peut mettre d'autant plus d'indications qu'elles sont plus nombreuses. Les unes et les autres doivent être de moyenne grandeur, c'est-à-dire in-4° ouvert ou in-4° double, ou au plus petit in-folio ouvert ou in-folio double.

Maintenant, je suis d'avis que les divers ordres de renseignements doivent d'ordinaire figurer sur des cartes distinctes. J'admets évidemment de nombreuses exceptions : je ne voudrais pas séparer les rivières des montagnes où elles prennent leur source, mais je ne vois pas la nécessité d'indiquer les pentes des versants, comme le désire M. Silbermann, sur des feuilles destinées, par exemple, à nous faire connaître surtout les limites des races naturelles, des familles linguistiques, des religions, des modes de nourriture ou d'habillement. Je ne veux pas dire pour cela que ces différents genres de répartitions ethnographiques n'ont point de rapport avec l'orientation des contrées ou des villes; loin de là. Mais je pense qu'on peut sans inconvénient, avec avantage même, tenir compte de tous ces genres de données sur autant de cartes différentes. Il me semble enfin que les faits d'orientation appartiennent surtout aux travaux des géographes, qui sont plus autorisés que qui que ce soit pour nous les fournir, et que c'est à leurs travaux cartographiques qu'il faut les demander pour le progrès de nos propres investigations.

Sur une carte ethnographique rudimentaire, — et de longtemps encore ce sont celles-là qui devront surtout nous préoccuper, — il s'agit avant tout d'indiquer aussi exactement que possible l'habitat de chaque groupe ethnique, race, tribu, peuple, nation ou nationalité. Les modifications, dans cet habitat, produites aux différents âges de l'histoire, ne sauraient être indiquées sans de graves inconvénients sur une seule et même planche; ce qui revient à dire qu'il faut autant de cartes distinctes que d'époques différentes des annales de l'humanité. Je voudrais même qu'on évitât autant que possible un défaut



dans lequel on est tombé trop souvent : je veux parler de se contenter de mentionner une époque, sans marquer une date précise. Que signifie, par exemple, en géographie historique, une carte de l'Europe au siècle de Napoléon Ier? Cela signifie une carte nécessairement fausse à une foule d'égards, dont la date, insuffisamment indiquée, peut causer les plus fâcheuses méprises. Cette carte est-elle la représentation de l'Europe au moment où le général Bonaparte, brillant d'avenir, s'illustrait au pont d'Arcole, ou lorsqu'il revenait triste et rêveur de la campagne de Russie? La carte de la veille de Waterloo est-elle la même que celle du lendemain des adieux de Fontainebleau? Au moment où se sont accomplis tous ces événements, les modifications territoriales de l'Europe sont importantes à connaître d'une façon précise, pour bien comprendre la trame des événements, leurs successions, leurs péripéties. Les déplacements ethniques ne se sont pas produits simultanément et à des époques déterminées. Les changements ont été pendant un siècle presque insignifiants dans telle contrée du monde, tandis qu'ils étaient d'une importance capitale dans telle autre. Je désire donc des cartes historiques avec une date aussi précise que l'état de l'érudition pourra le permettre. S'il s'agit de l'ethnographie de l'Afrique centrale ou de l'Amérique anté-colombienne, nous pourrons peut-être nous contenter de l'indication du siècle; mais lorsqu'il s'agira de l'ethnographie de l'Europe ou de l'Asie, nous pourrons ne nous déclarer satisfaits que si l'on nous désigne une année déterminée.

La période une fois fixée, siècle, lustre ou année, suivant les circonstances et le progrès de nos études, il s'agit d'indiquer d'une façon claire et aussi exacte que possible l'habitat des différents éléments ethniques d'une région donnée. L'emploi des couleurs est de toute nécessité pour arriver à ce but, et grâce aux procédés aujourd'hui usités pour l'impression, on peut multiplier presque indéfiniment les indications chromiques, sans crainte de causer des confusions, sans même aboutir à des dépenses exagérées.

Avec le système des teintes plates, adopté le plus souvent en cartographie, on arrive parfois à causer des erreurs ou des malentendus. Sur une foule de cartes, on voit des régions essentiellement distinctes coloriées avec une même teinte qu'on a cru pouvoir employer sans inconvénient lorsque ces régions ne sont pas limitrophes. Si ce système est à la rigueur possible en géographie politique, parce que les états sont presque tous aujourd'hui formés d'une seule pièce, sans enclave, — l'ancienne Confédération germanique n'était point formée dans ces conditions, — il est très défectueux en ethnographie, où l'on se préoccupe des groupes ethniques qui, en maintes occasions, se manifestent par de nombreux îlots, disséminés sur des parcelles de terres parfois assez éloignées les unes des autres.

Je demande donc que sur une carte ethnographique une couleur ne soit jamais employée pour deux ou plusieurs groupes ethniques distincts.

On peut, il est vrai, augmenter le nombre des couleurs à employer en teintes plates, par l'usage des nuances d'une seule et même couleur. Mais dans ce cas encore, on doit, suivant moi, agir avec beaucoup de réserve et de précaution.

Si l'on multiplie trop les nuances, on s'expose à des confusions, à des mé-

prises; et ces confusions, ces méprises sont bien autrement graves en ethnographie qu'en géographie politique.

Un nombre assez étendu d'éléments ethniques différents peut être indiqué d'une façon absolument claire, sans abuser des nuances, par l'emploi des hachures ou pointillés chromiques; et ce système a, en outre, l'avantage de diminuer considérablement les frais d'impression. Étant donné, par exemple, deux couleurs seulement, — je suppose le rose et le bleu de ciel, — on arrive aisément à indiquer sur une carte autant de groupes ethniques qu'on peut en avoir à distinguer.

En ajoutant une troisième couleur, au besoin, et quelques autres sortes de hachures ou de pointillés, il est évident qu'on arrive à un nombre encore bien autrement considérable de notations distinctes.

Reste à savoir maintenant si l'on devra faire indifféremment usage des teintes plates, des couleurs, des hachures et du pointillé. Je ne le crois pas. Je pense, au contraire, qu'on peut tirer un très utile parti de ces ressources que nous offre l'impression en couleur, et que nous aurions grand tort de ne pas en profiter.

Les *teintes plates* pourraient être employées pour indiquer les régions où la population est homogène.

Les *hachures* désigneraient la population principale d'une région où plusieurs éléments ethniques se trouvent plus ou moins mélangés, confondus.

Les *quadrillés* dénoteraient les régions où la population est à peu près homogène, bien qu'on y constate la présence de quelques éléments ethniques étrangers.

Enfin le *pointillé*, dont on pourrait varier la couleur suivant le besoin, signalerait une population très mêlée d'éléments hétérogènes.

La carte modèle que j'ai préparée, suivant ce système, fera d'ailleurs comprendre au premier coup d'œil l'avantage des procédés d'impression chromique que j'ai l'honneur de recommander à la bienveillante attention des ethnographes.

M. Madier de Montjau. Il serait également bon de s'entendre sur l'emploi des différents genres de caractères à employer pour la notation des noms sur les cartes ethnographiques, ainsi que sur les signes conventionnels dont on pourrait faire usage. De même qu'on se sert en géographie du petit cercle ○ pour désigner les petites villes, du cerle pointé ⊙ pour les chefs-lieux de province ou de département, du double cercle ◎ pour les capitales, de deux sabres entre-croisés pour indiquer un champ de bataille historique, on pourrait adopter des marques particulières pour les principales indications ethnographiques. On éviterait ainsi de surcharger d'écriture les cartes et de les rendre difficiles et fatigantes à étudier.

M. Bons d'Anty. Des signes très simples seraient avantageusement appliqués à la mention des principales religions: une croix ✝ désignerait, par exemple, les Chrétiens, un triangle Δ les Israélites, un croissant ◡ les Musulmans. Les autres cultes seraient plus embarrassants à noter abréviativement, parce que

nous sommes moins au courant de leurs symboles. On pourrait cependant adopter une flamme pour les Zoroastriens ou sectateurs du culte du Feu, et le symbole bouddhique 卍 pour les sectateurs de la foi de Çâkya-Mouni. Les signes conventionnels ne seraient peut-être pas adoptés de suite par tous les ethnographes, mais à la longue, la plupart de ces signes finiraient par être compris et employés par tout le monde.

M. Castaing. L'orthographe des noms propres employés en ethnographie aurait également bien besoin d'être fixée. Faute d'avoir arrêté un système pour les noter ou les transcrire, on arrive de jour en jour à une plus grande confusion.

M. Madier de Montjau. Il en est de même en géographie, où nous voyons sans cesse les mêmes noms écrits de façons très différentes. Quelques louables efforts ont été faits pour réparer cet inconvénient. Mais il y a une foule de localités dont les noms ont été introduits dans l'usage d'une façon incorrecte, et il n'est plus temps de modifier aujourd'hui la manière de les écrire. Personne n'oserait écrire *London* au lieu de Londres dans un discours français, ni même sur une carte. En ethnographie, les mots n'ont pas encore reçu une forme vicieuse indélébile, et, en se hâtant, on pourra corriger beaucoup d'erreurs qui cesseront de se propager à l'avenir.

M. de Lucy-Fossarieu. De bons travaux ont été publiés pour l'adoption d'un système uniforme de transcription de langues étrangères. On pourrait peut-être décider l'adoption de l'un d'eux dans les écrits et sur les cartes ethnographiques, celui de M. Lepsius, celui de M. de Rosny, ou tout autre.

M. Bons d'Anty. Il serait peut-être prématuré de demander aux ethnographes de s'initier aux procédés philologiques si minutieux, si délicats dont les linguistes font usage dans leurs essais de transcription des langues. Au point de vue pratique, on n'obtiendrait que difficilement une pareille perfection dans la notation des noms ethnographiques, et le plus souvent il faudrait étudier, au moins d'une manière sommaire, toutes les langues du monde, pour arriver à une orthographe, sinon parfaite, du moins logique et suffisamment précise pour que chacun puisse retrouver le nom indigène rendu en lettres latines. Mon ambition, mes vœux, ne vont pas jusque-là; mais je voudrais qu'au moins, pour les noms les plus importants, on arrivât à exiger des ethnographes une orthographe quelque peu régulière. Il suffirait, j'en suis convaincu, de signaler certaines fautes grossières commises journellement, pour qu'elles cessassent de suite de se reproduire dans les travaux des savants. Je citerai quelques exemples :

Il faut écrire :

Les *Aryas*, les *Aryens*, et non pas les *Arias*, les *Ariens*, comme on le fait souvent, car ce nom vient du sanscrit आर्य *Arya*, qui signifie « les nobles »;

Les *Drâvidiens*, du sanscrit द्राविड *Drâviḍa*, qui désigne la région située sur la côte de Coromandel, et non pas les *Dravidiens*;

Les *Irâniens* (persan ایرانی *îrânî*), et non les *Iraniens*. Il n'est plus temps

d'écrire les *Fârsîens* (فارسى *fârsî*) pour les *Persans*, car ce dernier nom est entré définitivement dans l'usage; mais pourquoi appelle-t-on les anciens Persans du nom de «Perses» et non de *Pârses* (persan *pârsa*) qui eût été plus correct?

Les *Kauraiens* (du japonais 高カウ麗ライ *Kau-rai*), et non les *Coréens;*

Les *Loutchouans* (du chinois 流球 prononcé par les insulaires *Lou-tchou*), et non les *Kiouens*, suivant une désignation de M. de Quatrefages fondée sur la fin du nom chinois *Lieou-kieou.*

Il vaut mieux écrire les *Tibétains* que les *Thibétains*, car l'*h* qu'on a introduit dans ce nom est tout au moins inutile. Les indigènes s'appellent བོད་ *Bod*, d'où est dérivé le mot *Boutan*. De même, il vaudrait mieux dire *Talai-lama*, d'après la forme tibétaine (ཏཱ་ལའི་བླ་མ་), que *Dalai-lama*, qui provient sans doute de la forme mongole ᠳᠠᠯᠠᠢ *dalaï* ou *talaï*.

On écrit tantôt les *Birmans*, tantôt les *Barmans*. Le vrai nom de ce peuple, *Myamma* (မြန်မာ), pourrait encore être adopté en ethnographie. On emploierait également *Kayin* (ကရင်) pour désigner les *Karens* et *Kyin* (ချင်း) pour les *Kyen.*

Depuis que l'attention du monde savant a été appelée sur les monuments du Cambodge, on commence à appeler les *Cambodgiens* de leur nom indigène *Khmêr* (ខ្មែរ). Mais, dans une foule de cas, on fait un usage inexact de ce nom qui désigne la population actuelle du pays. Quand il s'agit, par exemple, de la civilisation d'Angkor, il faut dire les *Cambogiens*, car le nom ancien était *Kămpouchéa,* et se retrouve à peu près sous cette forme dans les écrivains chinois. On donne, en outre, comme désignation primitive du Cambodge, le nom de *Koûk-telok*, composé, suivant M. Aymonier, du mot *kouk* «terre», et de *telok*, qui est le «nom d'un arbre».

On substitue à tort *Malais* à *Malay*, où l'*y* final rappelle l'orthographe indigène ملايو *Malâyu*. De même, il faudrait plutôt dire les *Woughis* que les *Boughis*, car le pays de cette population maritime de l'archipel Indien est appelé par les indigènes ᨓᨁᨗ *wougi* (ᨈᨊ ᨓᨁᨗ *tana wougi* «la terre des Woughis»). Il serait bien difficile de faire dire aujourd'hui les *Djavanais*, ce qui serait cependant plus exact que les *Javanais*, car la lettre ꦗ se prononce *dj* (ꦤꦸꦱꦗꦮꦶ *nusa djavi* «l'île de Java»).

Je ne veux point fatiguer le Congrès par un plus grand nombre d'exemples de ce genre, mais j'espère qu'il jugera comme moi qu'un *Vocabulaire des noms ethnographiques* fondé sur l'étude des différentes langues serait une publication très utile pour nos travaux.

M. Silbermann. L'exactitude de la nomenclature ethnographique mérite certainement l'attention, mais je ne voudrais pas qu'elle fît perdre de vue les indications importantes sur lesquelles j'ai appelé tout à l'heure l'attention du

Congrès. Puisque vous cherchez des moyens pratiques, je vous indiquerai celui que j'ai employé précisément pour l'ethnographie morale, intellectuelle, artistique et scientifique des différentes pentes du globe. J'ai pris la *Biographie universelle*, j'y ai cherché tous les hommes remarquables et je les ai marqués sur les différentes pentes au moyen d'épingles à têtes de différentes couleurs que je piquais sur la ville où ils étaient nés. Je voyais ainsi immédiatement comment se répartissent les différents genres de talents selon les pentes et les latitudes. Vous pouvez faire absolument la même chose, vous pouvez mettre des triangles, des croix, que sais-je, pour tel ou tel renseignement spécial à noter. Vous aurez la couleur et la forme à votre disposition.

M. Cortambert s'est occupé de la répartition des hommes de talent dans notre pays. Seulement la carte qu'il m'a montrée n'est pas claire. Les départements qui y figurent ne signifient rien. Lors de la Révolution, on a découpé la France en départements, précisément pour ôter à chaque subdivision territoriale son caractère distinct. Pour les comices agricoles, par exemple, et dans une foule d'autres cas, on devrait renoncer à la division par départements, parce qu'elle est absurde, ridicule et absolument contraire à l'économie publique.

La vérité, ce sont les anciennes dénominations, comme la Beauce, l'Anjou, la Picardie, etc., qui chacune ont leur régime particulier. Ce sont là des divisions raisonnables. Quand les ethnographes voudront faire une carte ethnographique sérieuse, il est bien évident qu'ils ne doivent pas tenir compte des divisions diverses de nos départements.

Il y a des communes qui n'ont jamais donné, qui ne donneront jamais de grands hommes. Pour faire de la science progressive, pour reconnaître de suite dans quel sens marche chaque genre de choses, je vous le répète, prenez une carte où seront indiqués clairement toutes les pentes, les rivières, les fleuves, les montagnes; inscrivez les différents genres de talents qui se sont manifestés dans chaque localité, et vous arriverez très rapidement à avoir des notions nettes sur ce qui est favorable ou défavorable au développement de l'intelligence. Il ne s'agit pas ici, croyez-le bien, d'une théorie imaginaire fondée sur des hypothèses. Je fais depuis quarante ans, à Paris, de la haute et bonne science; toujours avec des faits et jamais avec des hypothèses. Les hypothèses, je les rejette toutes; je les ai en horreur. J'en ai même renversé, qui avaient été faites par de bien grands savants qui m'ont fait l'honneur de reconnaître la justesse de mes idées.

A côté des indications spéciales relatives aux hommes de talent de toutes les catégories, il y a un second ordre d'idées dont il faut se préoccuper parallèlement; ce sont les produits agricoles et manufacturés, spéciaux à chaque localité. Vous verrez encore que sur les côtes occidentales, il se produit des phénomènes analogues.

M. Madier de Montjau. Je demande à rappeler que, quand la Société d'Ethnographie s'est préoccupée, comme d'une des données essentielles d'une carte ethnographique, de l'indication des pentes, de leur intensité et de leur direction, elle a été sensible à cette considération qu'on a fait valoir devant elle, à savoir que les anciens, notamment ~~en~~ architecture, dans la disposition géné-

rale des villes et des édifices, avaient été des savants au point de vue pratique, pour l'aménagement, l'utilisation de l'orientation, tandis que le caractère tout particulier de nos villes et de nos édifices, c'est d'être construits avec une incroyable insouciance, non seulement des climats dans lesquels on bâtit, mais de la direction des vents, de l'humidité, du soleil, de la pluie. Ce fait n'a pas besoin d'être discuté. Vous n'avez qu'à aller sur la place du Carrousel, et vous y verrez une faute d'architecture que les Grecs et les Romains n'ont faite nulle part, la création d'un courant d'air effroyable et dangereux; les deux guichets opposés du nord au midi sont un danger permanent pour la santé publique.

Allez seulement dans mon pays natal, au contraire, vous y verrez les Arènes, et dans ce pays mortel souvent, à cause de la rapidité des variations atmosphériques, vous trouverez un édifice où, bien qu'il soit percé d'un grand nombre d'ouvertures, on n'observe jamais de ces courants d'air dangereux, qu'on rencontre dans les monuments qui sortent des mains de nos architectes modernes les plus savants. Vous ne trouvez pas l'ombre d'un courant d'air dans un amphithéâtre antique, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, ou que la température change plusieurs fois par jour, sous l'influence d'un orage ou d'un vent subit. Ces gens-là étaient très savants, puisqu'à cette époque l'art était honnête. L'art, à notre époque, n'est pas honnête. Il ne se soucie pas du pauvre et se soucie fort peu du riche, parce qu'il le tient pour ignorant, et qu'il se dit qu'à force d'argent, on réparera les fautes des artistes, qui traitent avec mépris tout ce qui n'est pas eux, et pour lesquels le monde moderne a beaucoup trop d'adulation et de respect.

Il y a des indications climatériques de la plus haute importance, car vous pourrez avoir une exposition au nord, qui, par l'existence d'une montagne située au midi, à une certaine distance, se trouve profondément modifiée, de sorte qu'il y a des expositions au nord qui sont très saines, et des expositions au nord qui sont mortelles. Je demanderais que l'on tînt compte, par exemple, dans la vallée du Rhône, de l'existence d'un vent permanent, qui, à lui seul, est capable de paralyser l'activité morale et physique du genre humain. C'est mon pays, et je ne comprends pas qu'on y rencontre des gens qui soient capables de faire autre chose que de casser la pierre, tant le vent est abrutissant dans ce pays. Si vous ne tenez pas compte des expositions et de la climatologie des pays, il est impossible que vous vous rendiez compte des aptitudes des races, de leurs modifications et de leurs dispositions.

M. Léon de Rosny. Je crois qu'il est temps de clore la séance. Dans une heure trois quarts, nous devons nous retrouver à la gare Montparnasse, pour faire une excursion au Musée Mexicain de M. Léon Méhédin, à Meudon.

La séance est levée à midi cinq minutes.

Le Secrétaire de la séance

P. de Lucy-Fc

M. Me
de son
gers le
tails le
leur a
lages, s
graphie
A s

EXCURSION À MEUDON,

LE SAMEDI 12 OCTOBRE 1878, APRÈS MIDI.

Un groupe de membres français et étrangers du Congrès des Sciences Ethnographiques s'est rendu à Meudon, le samedi 12 octobre 1878, et est allé visiter le Temple Aztèque et les collections américaines de M. Léon Méhédin.

Dans le but d'accueillir le plus gracieusement possible ses visiteurs, M. Méhédin avait fait revêtir aux gens de sa maison les costumes mexicains de son Musée. Après avoir pris part à une collation composée de mets étrangers les plus recherchés, les membres du Congrès ont visité dans tous ses détails le fac-similé de *teocalli*, construit sous la direction du zélé voyageur, qui leur a donné les plus amples explications sur les nombreux monuments, moulages, sculptures, objets de céramique, armes d'obsidienne, peintures, photographies, dessins, etc., de sa riche collection.

A sept heures du soir, le Congrès était de retour à Paris.

VISITE DU CONGRÈS

AU MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE L'HÔTEL DES INVALIDES,

LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 1878, À NEUF HEURES DU MATIN.

Le Congrès international des Sciences Ethnographiques a visité le Musée ethnographique de l'Hôtel des Invalides, le dimanche 13 octobre 1878.

En vertu d'un ordre spécial de M. le Ministre de la Guerre, les galeries de ce musée ont été ouvertes au Congrès, à neuf heures et demie du matin. Les membres ont été reçus de la façon la plus courtoise par M. le colonel Lucien Leclerc, conservateur, qui leur a signalé les objets les plus dignes d'attirer leur attention.

La collection ethnographique du Musée des Invalides avait eu pour objet de représenter les individus, soit en action, soit au repos, de façon à faire saisir l'effet plus ou moins pittoresque du costume et le maniement ou le port des armes. Il est certain que cette combinaison est favorable au résultat désiré, et qu'armes et costumes y ressortent beaucoup mieux que dans une panoplie ou derrière des vitrines qui ne permettent jamais d'en considérer tous les détails. Les types anthropologiques, qui sont d'ailleurs bien compris et consciencieusement reproduits, contribuent à l'illusion et renforcent le sentiment de la vérité plastique. Ces barbares glorieux de splendides oripeaux, ces sauvages qui parviennent à combiner l'amour de la parure avec celui de la nudité, répondent bien à ce que nous savons des instincts généraux de l'Humanité et de ceux de chaque race.

Nous sommes d'abord en présence d'un groupe, qui est le plus beau, quant aux accessoires, et se rapporte aux peuples occupant le centre et la partie méridionale de l'Asie. Le Mongol, recouvert d'un cóstume ample, matelassé, capitonné, et tout semé extérieurement de rondelles dorées, semble s'être préoccupé de la rigueur de la saison, plus que des atteintes de l'ennemi. Les Indous et les Persans, coiffés de toques, de salades et de morions, ont emprunté leurs cottes de mailles à un pays et à une époque où ce moyen de préservation était indiqué par la nécessité de se défendre contre le tranchant des damas effilés qu'ils ne savent plus manier. On se demande si l'on est en présence d'usages archaïques, ou de monuments rétrospectifs.

La Chine, comme toujours, brille par son caractère excentrique et paradoxal. Ses héros, qui n'ont rien de militaire, ni par le costume très lâché, ni par leur armement insuffisant, ressemblent à de bons bourgeois partant pour la pêche à la ligne. Leurs grands chapeaux et leurs lances légères ne signifient pas autre chose.

Le Japonais paraît fort empêtré de son attirail, il a de belles armures qui ne remontent pas très haut, car elles sont imitées de celles que nos fabricants

établissaient encore dans la première moitié du XVIIe siècle; ils les ont prises, lorsque nous les avons quittées; ce qui est logique, puisqu'ils étaient et sont encore en présence d'armes offensives que nous ne rencontrons plus.

Les Esquimaux et leurs congénères, les Aléoutes, nous exhibent le côté sauvage de la race jaune. L'armement, très primitif et de peu d'effet, n'indique pas les dispositions d'un caractère agressif.

Nous rentrons ensuite dans l'Orient classique, ou plus exactement dans les contrées avoisinant le côté nord-est de la Méditerranée. Le Syrien est un Arabe mitigé, dont le goût luxueux a gardé la teinte des antiques splendeurs. Le Circassien se présente sous l'armure moyen âge, contemporaine de sa période d'éclat historique, mais qui doit lui servir très peu aujourd'hui. L'Albanais, chargé de poignards, avec son caractère demi-oriental; le Bulgare, qui n'a pas su dépouiller sa tournure mongolique et n'est pas fait pour inspirer l'effroi.

Tout d'un coup, nous sommes transportés en Amérique. Notre race européenne y est représentée par le gaucho de la Plata avec son lasso, et par le Mexicain, plus ou moins métissé, dont les allures sont bien connues. Il faut encore une mention spéciale pour les Péruviens, véritables indigènes, mais dont le type dur et tourmenté ressemble plus à ceux de nos Flamands, par exemple, qu'aux types des autres Indiens. Leur costume et leur armement accusent un commencement de civilisation entravé par l'insuffisance des ressources matérielles.

Tous les autres sont des sauvages : Caribes ou Guaranis du Brésil, de la Guyane, de l'Équateur, imberbes et à peu près nus; deux ou trois Peaux-Rouges, en nombre insuffisant pour donner une idée complète de la race.

L'Océanie est même représentée. Voici d'abord des habitants des îles Hawaï, dont le costume primitif ne figure pas sans doute à la cour des rois Kamehameha; puis des indigènes des Marquises, avec leurs immenses chapeaux de plumes noires; les Maoris de la Nouvelle-Zélande, portant dans toute leur personne le témoignage d'une horrible énergie; les Taïtiens, préoccupés de l'art de se draper avec grâce et y réussissant parfaitement; les insulaires de la Caroline, vêtus de balles à café; les Papous de Bornéo, sauvages féroces et noirs, avec leurs boucliers longs et sans largeur.

Ce qui nous frappe, aux îles Viti, aux Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie, en Australie même, c'est l'emploi de masques grimaçants, ayant évidemment l'intention de se rendre épouvantables; ils ne manquent pas d'y ajouter une barbe plus ou moins longue et arrivant parfois jusqu'à la ceinture : ceux des Hébrides complètent le costume par une perruque fantastique.

En Afrique, les Ba-Santos et les Ama-Zoulous, auxquels on a donné des types nègres, représentent une période de l'histoire du sud-est de ce continent, qui n'est plus l'état actuel : l'intérêt n'en existe pas moins, au point de vue rétrospectif. Madagascar se montre bien, avec ses types olivâtres, ses costumes variés et sa parenté incontestable avec le type malais, dont un échantillon est placé à part, brandissant le *kriss* traditionnel et empoisonné, au dire des gardiens, qui nous ont engagés à n'en pas faire l'essai.

En remontant plus haut, voici le Gallas, à demi sauvage, transition entre le Berber et le Nègre, selon les traditions conservées par les écrivains arabes.



Ce seraient sans doute ces antiques *Zendj* ou *Zendji* dont l'appellation est commune à tous les Nègres, surtout à ceux du Zanguebar, et à l'une des couches de Berbers dont le nom est passé au Sénégal, par les Sanhadjas, descendus des Zenagas et qui ont pénétré en Espagne sous celui d'Almoravides : tout un monde de questions ethnographiques, que nous entreprendrons peut-être, un jour, d'éclaircir.

Au Gabon, au Sénégal, c'est le vrai noir, dans toute sa laideur et sa sauvagerie.

Puis enfin, tout à côté de l'entrée, ce sont les costumes des habitants de la Barbarie ou Afrique septentrionale, bien connus depuis notre occupation de l'Algérie. Notre Arabe bédouin, le Marocain à l'immense chapeau en parasol, sont assurément bien représentés. J'émets un doute relativement au Touareg, dont je ne reconnais pas l'*agelmous*, en arabe *litham*, ou voile blanc ou noir percé de deux trous pour les yeux, les bras nus avec le bracelet en serpentine au coude et le costume approprié à la course en *areggan* ou *mehari;* mais les costumes peuvent varier.

Après avoir visité la collection ethnographique du Musée des Invalides, le Congrès a parcouru les salles où l'on a accumulé de riches séries d'armes et d'armures de toutes les époques. Il s'est retiré vers midi, après avoir témoigné à M. le colonel Lucien Leclerc tout l'intérêt qu'il avait pris à l'examen des précieuses collections dont il est en grande partie le premier organisateur.

A. Castaing.

SÉANCE DU MATIN, LE LUNDI 14 OCTOBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Sommaire. — Des idées professées par les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe: M. Joseph Halévy, M. Henri Martin, M. Alph. Castaing, M. Schoebel.

La séance est ouverte à dix heures du matin, au palais des Tuileries.

M. le Président. L'ordre du jour appelle la discussion sur les idées qu'ont professées les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe. Comme nous devons nous rendre, cet après-midi, à Saint-Germain, pour visiter le Musée, j'ai cru devoir ouvrir la séance sans attendre quelques-uns de nos collègues inscrits pour prendre la parole et qui ne sont pas encore arrivés. Je prie, en conséquence, M. Halévy de vouloir bien ouvrir la discussion.

DES IDÉES PROFESSÉES PAR LES DIFFÉRENTS PEUPLES AU SUJET D'UNE EXISTENCE D'OUTRE-TOMBE.

M. Joseph Halévy. Messieurs, je me permettrai de traiter un seul point de cette vaste question que M. le Président vient de nous indiquer. La traiter de la manière aussi large qu'elle est formulée dans le bulletin de ce jour, surpasserait mes forces. Je veux seulement dire quelques mots sur la croyance à l'immortalité de l'âme chez un seul peuple de l'antiquité, le peuple que je connais le mieux: chez les Juifs.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir si le peuple juif a connu la croyance à l'immortalité de l'âme, ou s'il ne l'a pas connue. Je ne traiterai pas cette question au point de vue des aptitudes des races, mais au point de vue de l'histoire. Je ne regarderai comme certain que ce que l'histoire nous donne, et j'abandonnerai le reste aux appréciations spéciales des hommes compétents.

Quand on veut approfondir la question de l'immortalité de l'âme chez un peuple quelconque, il faut commencer, si faire se peut, par l'époque où ce peuple n'avait pas encore, pour ainsi dire, de caractère propre, et où il se confondait avec le peuple antérieur dont il est issu. C'est la première époque.

La seconde époque sera celle où cette croyance a à lutter contre les idées subversives qui se développent au sein du peuple nouveau.



La troisième époque sera celle où la notion de l'immortalité de l'âme, réconciliée avec la tendance contraire, entre dans la voie du progrès.

Le peuple hébreu a son berceau dans la ville d'Our, située dans la basse Chaldée, c'est-à-dire dans la Babylonie méridionale. Le patriarche Abraham, en sortant de ce pays, ne pouvait que partager la croyance de ses compatriotes à ce dogme éminemment religieux. Je commencerai donc par indiquer très brièvement l'état de la croyance à l'immortalité de l'âme chez les Assyro-Babyloniens païens; je passerai ensuite aux Hébreux monothéistes, et enfin je retracerai le développement de cette idée chez les Juifs de l'époque postbiblique, caractérisée par l'exagération de l'esprit de piétisme.

Ce que nous savions sur les croyances religieuses des Sémites de Babylonie était naguère fort peu de chose. Avant la découverte des inscriptions assyriennes, on ne connaissait que ce que les auteurs grecs avaient bien voulu nous raconter; il y avait à peine une ou deux notions exactes au milieu d'un grand nombre de conceptions purement helléniques.

Depuis la découverte de ces documents originaux, nous pouvons apprécier au juste ce qu'était la foi religieuse en général et surtout la foi en l'immortalité de l'âme chez toute la race sémitique.

Deux choses sont à distinguer dans la croyance à l'immortalité de l'âme : il y a d'abord l'idée de la survivance, puis celle de la croyance à la juste rémunération des œuvres humaines après la mort.

La conception de la survivance de l'âme après la mort est, si je ne me trompe, commune à l'humanité tout entière; elle n'appartient pas à une race plus qu'à une autre. Il n'y a pas un seul homme, et cela est bien plus vrai encore pour les peuples, qui consente de gaieté de cœur à disparaître complètement après sa mort. C'est par un sentiment instinctif que l'homme désire durer toujours; il craint la mort et il espère toujours pouvoir lui échapper; voilà pourquoi l'on rencontre cette croyance chez les peuples les moins avancés, chez les plus sauvages, chez ceux qui n'ont pas même la notion de la divinité. C'est qu'en effet l'idée de Dieu demande beaucoup plus de réflexion que la croyance à la continuation de la vie. L'homme, instinctivement, ne veut pas disparaître, tandis qu'il doit faire un grand effort de réflexion pour transporter ses propres facultés sur un être surnaturel : la croyance en Dieu, en fin de compte, n'étant que le transport de la propre personnalité de l'homme sur un être invisible considéré comme l'administrateur suprême du monde.

La croyance à la survivance de l'âme est donc tout élémentaire; on la trouve partout. Mais lorsque la civilisation arrive, avec la connaissance de Dieu, la croyance à la survivance de l'âme se développe de plus en plus. Comment se développera-t-elle? Elle se développera parallèlement à l'idée de justice. Lorsque le peuple acquiert la conviction que les bonnes œuvres sont méritoires et les mauvaises punissables, Dieu devient alors le juge suprême et inexorable, auquel l'homme ne peut échapper ni pendant la vie, ni après la mort, et à ce moment naît la croyance à la rémunération future.

L'histoire nous apprend que les peuples sémitiques ont, dès le début, considéré Dieu comme l'être le plus juste possible. C'est l'idée de justice qui prédomine chez les Sémites dans la conception de Dieu.

Une race qui croit à la justice sévère de Dieu, est forcément obligée de croire à la rémunération, à cette espèce d'équilibre établi par la justice de Dieu après la mort, lorsque cet équilibre n'a pas été établi pendant la vie par les hommes.

M. le Président. Ce que nous vous demandons en ce moment, c'est de nous faire connaître les idées des Sémites; vous nous donnez l'explication du fait, mais non le fait lui-même.

M. Joseph Halévy. Je viens de dire que l'idée de justice produit l'idée de la rémunération; j'arrive donc à établir théoriquement que les peuples sémitiques, qui avaient cette idée de Dieu, devaient par là même posséder l'idée de la rémunération après la mort. Cette théorie est confirmée par l'histoire.

Vous savez très bien qu'on a trouvé dans les inscriptions assyriennes plusieurs récits qui parlent de la descente de la divinité Astarté dans l'enfer pour en retirer un jeune homme qui avait été ravi avant le temps; la déesse a été punie parce qu'elle a enfreint les lois de l'enfer. Vous voyez qu'il y a là déjà une loi de justice suprême, à laquelle les dieux sont sujets aussi bien que les hommes.

Dernièrement encore, on a découvert un bas-relief assyrien qui représente le passage de l'âme dans l'hadès. On y voit le nautonnier funèbre poussant sa barque sur les eaux bourbeuses du Styx. La scène est surmontée des figures repoussantes des démons de l'enfer. C'est là un fait probant entre tous.

A l'autre bout du monde sémitique, dans la nécropole de Sidon, on a exhumé le célèbre sarcophage du roi Aschmounazar qui appartient sans aucun doute à l'époque préalexandrine. Le prince défunt, après avoir énuméré ses fondations pieuses en l'honneur des dieux, demande à ceux-ci, à titre de récompense, qu'ils l'accueillent dans «les cieux magnifiques» et lui permettent de «contempler la divine beauté de l'astarté céleste[1]». C'est la plus haute idée de la rémunération des justes.

Voilà pour ce qui concerne la croyance à l'immortalité de l'âme dans l'époque sémitique.

Nous arrivons à l'époque où le peuple hébreu a pris une existence à part, ayant tantôt conservé, tantôt modifié les croyances de la race en harmonie avec son propre développement. C'est le moment où la religion mosaïque s'est produite parmi les Hébreux, engageant d'une part une lutte acharnée contre les notions sémitiques de la pluralité des dieux; de l'autre, accentuant de plus en plus la pensée de la justice de Dieu.

Je crois que vous penserez que le peuple juif, comme tout autre peuple, ne pouvait pas abandonner subitement la croyance de la race.

M. le Président. Ce sont là des suppositions; nous vous demandons des faits.

M. Joseph Halévy. Nous arrivons aux faits; la théorie a pour objet d'expliquer les faits.

[1] C'est le sens indubitable des passages parallèles וישרני את עשתרת שמם אדרם et וישבני שמם אדרם.



Je persiste à dire qu'il n'est pas croyable que les Hébreux, sous Moïse, aient tout d'un coup abandonné la croyance à l'immortalité de l'âme, puisque leur Dieu, au contraire, était très juste; voilà un fait historique.

M. le Président. Pardon; c'est une déduction que vous tirez d'un certain ordre d'idées. Nous voudrions savoir si, dans les inscriptions que vous connaissez si bien, dans les textes bibliques, il n'y a pas quelque passage qui fasse allusion à l'immortalité de l'âme. C'est la question qui nous intéresse pour le moment.

M. Joseph Halévy. Vous savez très bien que la question est controversée, de savoir si le mot hébreu *scheôl* désigne l'endroit où les âmes des morts sont réunies, c'est-à-dire l'enfer, ou bien le tombeau où repose le corps. En vous démontrant la croyance à l'enfer chez les Assyriens, je veux vous prouver l'exactitude de la première interprétation. Autrement vous pourriez me dire que j'apporte ici mes idées personnelles.

M. le Président. Citez des textes, des inscriptions!

M. Joseph Halévy. Arrivons aux textes mêmes. La religion mosaïque, il faut bien le reconnaître, ne formule pas cette croyance; cela n'existait pas comme article de foi. Mais, d'un autre côté, dans cette religion, il n'y avait d'autre article de foi que l'unité de Dieu; tout le reste était abandonné au gré des penseurs. Mais, sans être un dogme, la croyance à la rémunération après la mort n'en a pas moins subsisté surtout dans la classe moins avancée du peuple hébreu, si attachée aux anciennes croyances et toujours prête à abandonner le monothéisme. Cette classe, qui formait l'immense majorité de la nation, avait une foi aveugle dans la magie et la nécromancie. Vous connaissez l'histoire de Saül, qui fait évoquer le prophète Samuel pour le consulter sur le sort de la bataille engagée contre les Philistins. Il croyait donc que les hommes pieux morts continuent une vie réelle et que Dieu leur fait même connaître l'avenir. Je crois que c'est clair.

Passons à la classe dirigeante, moins conservative et plus monothéiste. Les prophètes exaltent la justice et tonnent contre l'injustice, et cependant ils ne parlent pas de la rémunération. Cela provient tout d'abord de ce que les Sémites en général, et les Juifs en particulier, faisaient beaucoup de cas de la vie terrestre; à la différence des philosophes de la Grèce, ils considéraient la vie comme un don de Dieu, et non comme une punition; ils appréciaient donc la récompense que Dieu peut donner à la vertu sur cette terre bien plus que ce qui pourrait advenir après la mort. Ensuite, il ne faut pas perdre de vue que les prophètes, ayant entrepris une lutte acharnée contre le paganisme héréditaire, avaient tout intérêt à se taire sur le sujet de la vie ultra-terrestre qui formait la base la plus forte des superstitions païennes qu'ils avaient mission de combattre. Ne voulant ou ne pouvant dire carrément au peuple : l'évocation des morts est vaine parce que les morts ne savent plus rien, ils ont plutôt insisté sur ce point que les pratiques païennes étaient une horreur aux yeux de Jéhovah. Ce n'est qu'à de rares occasions qu'ils risquent des expressions qui dévoilent la vanité fondamentale de ces pratiques mystérieuses.

Ainsi s'explique d'une façon toute naturelle et conforme à l'histoire pour-

quoi nous ne trouvons pas chez les prophètes une mention positive de cette croyance à l'immortalité de l'âme; pourtant les penseurs, les auteurs poétiques y font parfois allusion, mais sans y insister beaucoup.

M. le Président. Quels auteurs?

M. Joseph Halévy. Les auteurs des psaumes, par exemple, dont nous ne pouvons pas préciser la date. On remarque ainsi que l'école poétique a beaucoup plus accentué la croyance à l'immortalité de l'âme et la rémunération que l'école prophétique.

M. le Président. Vous connaissez très bien les livres qui composent la Bible; une citation pourrait peut-être éclaircir ce point.

M. Joseph Halévy. Je ne parlerai pas d'un passage de Job qui a été controversé; je citerai, par exemple, un verset d'un psaume, où il est dit:

« L'homme pieux sera rassasié d'allégresse en présence de Dieu; il jouira de délices à la droite de Dieu jusqu'à l'éternité [1]. »

Il s'agit là de ceux qui donnent leur vie pour la justice et la croyance en Dieu, et ils sont encouragés à ce sacrifice par la promesse de récompenses dont ils pourront jouir après la mort.

En un mot, la croyance que nous discutons se trouve chez les poètes, chez les hommes de cœur tendre, non comme un dogme, mais comme une tradition populaire.

Le caractère purement populaire de cette croyance a grandement influé sur la législation hébraïque. On a souvent accusé le mosaïsme d'une sévérité extraordinaire; vous connaissez la loi du talion, elle est l'expression de la justice pure; eh bien! cette sévérité dans la répression des crimes est corrélative à l'importance que la croyance à la rémunération d'outre-tombe prend chez une nation. Quand le législateur n'est pas sûr que le criminel aura à rendre compte à Dieu après sa mort, il donne cours à toute la sévérité de la justice humaine; le contraire a lieu quand il a cette croyance, car dans la prévision d'un jugement divin et définitif, le jugement terrestre ne peut avoir qu'un caractère préventif et par conséquent relativement doux.

Nous disons que l'ancien judaïsme était très sévère à l'égard des criminels, et que le judaïsme postérieur s'est notablement adouci; il s'est tellement adouci que les talmudistes en sont arrivés à dire : Si nous étions dans le sanhédrin, nous ne condamnerions jamais un homme à mort [2], fût-ce pour meurtre; nous demanderions si cet homme a agi avec discernement, si l'homme qu'il a tué ne s'est pas livré à quelques provocations; nous poserions tant de conditions qu'il serait très difficile de condamner ce meurtrier. Et en effet, puisque nous sommes ici sur un terrain historique, l'école de Rabbi Akiba a aboli la peine de mort. C'est la première fois que la peine de mort disparaît théoriquement d'un code religieux et chez un peuple éminemment moral. Quelle en est la raison?

(1) תּוֹדִיעֵנִי אֹרַח חַיִּים שֹׂבַע שְׂמָחוֹת אֶת פָּנֶיךָ נְעִימוֹת בִּימִינְךָ נֶצַח. Psaumes, xvi.

(2) אמר רבי עקיבא אם חיינו בסנהדרין לא היינו הורגין אדם מעולם. Talmud babeli, traité Sanhédrin.

C'est que chez les Pharisiens, la croyance à la punition après la mort a pris une grande place dans la religion, tandis que dans l'ancienne loi, qui avait la faveur des Saducéens, la croyance à la rémunération future ne jouait aucun rôle et c'est la justice inexorable qui avait le dernier mot dans la répression des crimes.

Ici se présente un fait curieux qui montre les tendances réalistes du judaïsme à l'époque grecque. Autrefois les pieux poètes s'extasiaient devant l'image de la félicité qui attend l'âme du juste après sa mort. A l'époque grecque, la rémunération de l'âme fut entièrement mise de côté. Les débats entre les Pharisiens et les Saducéens portaient uniquement sur la rémunération future du corps. La première mention certaine de la croyance à la résurrection des morts se trouve dans le livre de Daniel, écrit pendant la grande persécution décrétée par Antiochus Épiphane contre les Juifs fidèles à la loi de Moïse. D'où vient cette croyance et pourquoi s'est-elle produite alors? La première question a été résolue de diverses manières. On a rappelé qu'un dogme pareil se trouvait aussi chez les Perses et en Égypte. Mais il faut remarquer que le piétisme exalté de cette époque aurait difficilement accepté une croyance aussi importante d'une source étrangère et païenne. On est donc obligé de reconnaître qu'elle existait déjà antérieurement dans l'esprit de la nation juive sans devenir pour cela un dogme religieux. Rappelons-nous que le prophète Ézéchiel représente le rétablissement de la nationalité juive sous l'image d'ossements desséchés sortant de leurs tombeaux; or, les prophètes empruntent généralement leurs images poétiques aux croyances accréditées chez les masses populaires. Seulement cette croyance, jusqu'alors latente et frappée de rusticité, dut acquérir une consécration exceptionnelle à un moment où les hommes justes, au lieu de jouir d'une vie heureuse comme ils le méritaient, subissaient les peines les plus atroces dans leur corps et mouraient dans d'affreuses souffrances. En se cramponnant à la croyance à la résurrection des morts, on a voulu rémunérer le pauvre corps qui souffrait tant pour le culte de Dieu. On s'est dit que ce corps qui a tant enduré, qui s'est laissé brûler, mettre en morceaux pour rester fidèle à la religion, mérite bien d'être récompensé en chair et en os. On a pensé de même que le corps des méchants devait subir un châtiment proportionné aux plaisirs dont il a joui dans sa vie présente. Parmi les diverses descriptions qui ont été faites de l'état des bons et des méchants dans le monde de la résurrection, je me contenterai de citer celle qu'on lit dans le cinquième chapitre du livre d'Hénoch, contemporain des Machabées. « Méchants endurcis, point de salut pour vous! Vous maudirez vos jours; les années de votre vie dépériront dans des souffrances éternelles, sans le moindre soulagement [1]. Quant aux élus, ils auront en partage la lumière,

[1] ይቡሳነ ፡ ልብ ፡ ኢትከውነክሙ ፡ ሰላም ። ወበእንተዝ ፡ አንትሙ ፡ መዋዕሊክሙ ፡ ትረግሙ ፡ ወዓመታተ ፡ ሐይወትክሙ ፡ ተሐጕሉ ፡ ወይበዝኅ ፡ መርገም ፡ ዘለዓለም ፡ ወኢይከውነክሙ ፡ ሣህል ፡… ወለኅሩያን ፡ ይከውን ፡ ብርሃን ፡ ወፍሥሓ ፡ ወሰላም ፡ ወእሙንቱ ፡ ይወርስዋ ፡ ለምድር ፡… ወአሜሃ ፡ ይትወሀበሙ ፡ ለኅሩያን ፡ ጥበብ ፡ ወኵሎሙ ፡ እሉንቱ ፡ ይሐይዉ ፡ ወኢይደግሙ ፡ አበሳ ፡… ወኢይትኳነኑ ፡ ኵሎ ፡ መዋዕለ ፡ ሕይወቶሙ ፡ ወይልህቅ ፡ ሕይወቶሙ ፡ በሰላም ፡ ወዓመታተ ፡ ፍሥሓሆሙ ፡ ይበዝኅ ፡ በሐሤት ፡ ወበሰላም ፡ ዘለዓለም ፡ (*Hénoch*, V, 4-9.)

la joie, la paix; ce sont eux qui hériteront la terre et posséderont la vraie sagesse. Ils passeront une vie sans tache et privée de souffrances. Leur vie se prolongera dans la paix, dans la joie et dans une félicité ininterrompue.»

Après la conclusion du Talmud et grâce au réveil de la philosophie grecque par les Arabes, la question des récompenses spirituelles de l'âme a été reprise par les rabbins et combinée tant bien que mal avec la résurrection des corps.

M. Henri Martin. Messieurs, je suis parfaitement d'avis qu'il ne faut pas faire ici de métaphysique ni de théologie, mais de l'histoire. Je présenterai donc quelques observations historiques, et un peu générales, sur deux points : l'origine de l'idée d'une autre vie et le caractère de cette idée, la conception historique de ce que doit être cette vie future.

Quant à l'origine historique, elle nous apparaît en deux sentiments différents et connexes. Avant tout, le sentiment du *moi*. Le *moi* se sent, se sait et veut durer... Mais je m'arrête là-dessus, parce que j'entrerais dans la métaphysique. Je sais ce que je pourrais vous dire, mais non aujourd'hui.

M. le Président. Nous le regrettons.

M. Henri Martin. L'homme croit instinctivement qu'il durera, et le sentiment de sa durée apparaît de très bonne heure dans les annales de l'humanité. Aussitôt que l'homme sort de l'état rudimentaire, dès les premiers éléments de société, de civilisation, il a le sentiment de sa durée d'outre-tombe, et les preuves en sont tellement évidentes que ce n'est pas la peine de vous fatiguer en vous les rappelant. L'homme sent son moi, mais il sent aussi à côté de lui d'autres moi auxquels il est lié. Il y a d'abord la famille; ce sont les premières affections; puis vient la patrie. L'homme veut durer et il croit qu'il durera; il veut que les autres durent, et il croit qu'ils dureront comme lui. Les premières affections, père, mère, enfants, mari et femme, chacun croit qu'elles dureront, chacun veut qu'elles durent avec lui.

L'homme se dit : J'irai dans telle autre vie, je changerai de forme, et les miens viendront me retrouver. Et il pense à ceux qui l'ont précédé dans la mort, il se dit encore : Je continue d'être, mais ceux qui m'ont aimé, élevé, protégé comme Dieu sur terre, quand j'étais petit, sont partis avant moi là où j'irai à mon tour, et d'où ils sont, ils continuent à m'aimer et à me protéger. Voilà la religion domestique.

Cette religion domestique n'est pas une hypothèse métaphysique, c'est l'histoire écrite dans un très beau livre de M. Fustel de Coulange; il y a exposé cette idée et les conséquences de cette idée sur les mœurs, sur les institutions de l'antiquité classique, chez les Grecs et les Romains. Vous connaissez ce livre.

A l'autre bout du monde, en Chine, c'est la même chose. Quel est le fondement de la vraie religion des Chinois, religion nationale, antérieure aux invasions des doctrines de l'Inde, du bouddhisme? C'est le culte du foyer. Pour les Chinois, nos pères existent; ils sont quelque part, au-dessus de nous, autour de nous, et ils continuent à nous protéger absolument comme les dieux lares et pénates de l'antiquité classique.

En Égypte, on conserve aussi non seulement les images des parents, comme le faisaient les Grecs et les Latins, mais même les corps; on croit que l'être, la personne qui a survécu à la mort, vit et agit ailleurs, mais on croit qu'elle garde un lien mystérieux avec le corps, et c'est pour cela qu'on fait durer le corps par des moyens artificiels, on croit que la personne reprendra un jour le corps pour s'en resservir, quoiqu'il soit distinct d'elle.

Ainsi, cette croyance dans la durée existe chez les peuples les plus considérables de l'antiquité. Vous la retrouvez chez tous les autres peuples du sud de l'Asie aussi bien que dans l'Occident chez nos ancêtres les Celtes. Chez les Celtes comme chez les Grecs, il y a une croyance de plus, ou plutôt cette croyance ne se borne plus à la famille, il ne s'agit plus seulement de parents qui subsistent et veillent sur nous d'outre-tombe, ce sont encore les chefs, les héros, ce sont ceux qui ont été la gloire du clan ou de la cité, qui s'occupent après la mort de leurs tribus, de leurs peuples. Chez les Grecs, vous voyez de temps en temps, dans les souvenirs classiques, apparaître les héros pour porter secours à leur race. Chez les Celtes, c'est encore plus caractérisé, plus général; dans les traditions bardiques, les héros sortent de leur tombe pour venir en aide à leurs clans. Les sages aussi reviennent ici-bas pour faire une nouvelle expérience de la vie terrestre, ou pour enseigner leurs descendants et leurs concitoyens. Cette croyance est extrêmement antique.

Je tâche d'abréger le plus possible, car le sujet est vaste.

Voilà le premier point, qui n'est pas contestable. Je ne dis pas qu'il soit l'unique origine; mais le point de départ historique le plus facilement saisissable, comme M. Halévy l'a dit, est, d'une part, dans le sentiment de la conservation de la personnalité humaine, dans sa volonté d'être, et, par cela qu'elle est convaincue qu'elle doit durer, je dirais volontiers qu'elle sait qu'elle sera; d'autre part, dans le désir de la prolongation des affections de la vie actuelle au sein de la vie d'outre-tombe, idée absolument connexe avec la première.

Quand on veut tout rapporter à l'égoïsme, on ne s'aperçoit pas que l'égoïsme n'est qu'un point de départ; on se sent, on se sait; puis on sent et l'on sait les autres autour de soi, on les aime, on en est aimé, et on veut que ce lien continue; c'est la chose la plus naturelle du monde.

Quelles sont les idées essentielles sur la forme de cette autre vie, sur ses caractères? Il y a d'abord une conception très simple qui se retrouve partout, même encore aujourd'hui, chez les sauvages : c'est de recommencer ailleurs, dans des conditions meilleures, ce qu'on faisait ici-bas; c'est d'avoir de plus belles prairies, de plus belles chasses, un plus beau soleil, d'être plus à son aise, de vivre d'une façon plus agréable, plus aimable, plus heureuse; c'est d'accomplir un progrès comme ils le conçoivent.

Maintenant, les prêtres et les philosophes, quand l'esprit humain s'est développé, — je n'examine pas par quelle voie, je ne discute pas les origines spirituelles, — ont cherché des combinaisons de vie universelle, le développement de la vie humaine au delà de la vie terrestre, ils ont rencontré deux idées qu'on a opposées l'une à l'autre bien souvent : la métempsychose et l'immortalité. Dans ma jeunesse, où beaucoup d'esprits revenaient à la métempsychose, idée si répandue dans l'humanité, M. Cousin, qui savait admirablement

ce qui se rapportait à l'antiquité classique, mais qui savait moins ce qu'on connaît maintenant de l'antiquité orientale, M. Cousin disait : « La métempsychose n'est pas l'immortalité. » Il avait raison; mais les autres n'avaient pas tort non plus, dans ce sens que ces deux idées, parfaitement distinctes, — comme le disait M. Cousin, — sont connexes dans l'antiquité, et que l'une conduit à l'autre. La métempsychose, dans la pensée des Anciens, est chose mauvaise et malheureuse. Ce n'est pas la récompense promise à l'homme, c'est un état d'épreuve et de souffrance où l'on passe par des existences successives se terminant chacune par la mort. On ne reste dans la métempsychose que quand on n'a pas mérité l'immortalité. Le but suprême est de passer de l'une à l'autre. Voilà le fond. Si vous regardez de près chacune des grandes religions de l'antiquité, vous y voyez d'une manière plus ou moins claire ces deux idées associées approximativement dans les conditions que je viens d'indiquer.

En Égypte, l'âme sort de ce monde par la porte d'occident, elle entre dans l'Amenthi où elle a des existences diverses; elle y combat, elle subit des épreuves, elle y fait du bien et du mal; enfin, à travers ce monde inférieur, où elle est entrée par le couchant, elle arrive à la porte d'orient. Vient alors la grande épreuve : l'âme est jugée par Osiris en personne; si elle n'est pas justifiée, l'âme passe par le vase de flamme, le purgatoire, et elle est acceptée après cette expiation. Les âmes absolument perverses qui ne veulent pas se convertir, sont seules exclues de la vie meilleure à laquelle s'élève l'âme justifiée ou pardonnée. Il y a là un mythe admirable : dans la triade égyptienne, Osiris représente la justice, Isis, la miséricorde. Quand l'âme a été justifiée directement ou après expiation, Osiris la renvoie à Isis, qui la reçoit dans son sein et l'engendre à la vie immortelle; l'âme passe alors dans les astres, dans les étoiles, dans le soleil; elle devient un ange, et protège à son tour les âmes qui sont sur la terre. Voilà la forme égyptienne, elle est certes assez belle.

M. Halévy a traité la question à propos des Hébreux. Je ne voudrais pas m'y engager à mon tour; cela m'entraînerait trop loin. Je voudrais dire seulement quelques mots de ce que je pense sur le silence de Moïse relativement à l'immortalité.

Il est bien certain que Moïse connaissait le dogme de l'immortalité. On ne saurait douter qu'il n'ait été initié aux sciences et aux doctrines de l'Égypte; mais, dans l'Égypte de ce temps, la théologie élevée, mais compliquée des prêtres, se traduisait pour le peuple en superstitions idolâtriques; Moïse a été certainement frappé des inconvénients de cette idolâtrie populaire, de l'inconvénient qu'avait la croyance à une autre vie dans les conditions où elle était alors chez le peuple. La vie humaine, dans l'Égypte de ce temps, qui correspond au XIVe siècle avant notre ère, la vie humaine était tellement embarrassée de formules de toute espèce, pour appeler à son secours les bons morts, pour se défendre contre les mauvais morts qui tendaient des pièges, qu'on ne savait plus que devenir. Il ne restait plus de temps pour les occupations et les devoirs de la vie réelle. Je suis convaincu que Moïse n'a pas voulu pousser ses tribus barbares et grossières dans cette voie, de crainte qu'elles n'y perdissent la tête, et alors il a tout concentré sur l'idée d'un Dieu unique

qui rémunère les bons sur la terre. Il n'a pas dit qu'il n'y avait pas autre chose, que les âmes des pères n'existaient pas quelque part; seulement sa religion n'est pas fondée là-dessus, elle n'ordonne que la bonne conduite sur la terre et le respect de la loi de Dieu. Moïse a dit: «Vous aurez de nombreux enfants, de nombreux troupeaux, et vous serez heureux en ce monde, si vous vous conduisez bien.» La loi ne dit rien de l'autre vie. Cependant les Hébreux croyaient que les pères étaient quelque part, dans un lieu obscur; on ignorait ce qu'ils faisaient; mais puisqu'il était défendu d'évoquer leurs âmes, on savait bien que l'âme n'était pas anéantie par la mort; je ne crois pas que M. Halévy dise le contraire.

M. Halévy. J'ai dit la même chose.

M. Henri Martin. J'ai étudié l'Égypte, et cette idée m'a frappé. Je n'insiste pas; cela me mènerait trop loin.

Il y a quelques autres grandes religions.

La Perse n'avait pas le sentiment de la longue durée, comme l'Égypte et comme l'Inde; elle était un peu comme les Hébreux. Elle croit que le monde ne durera que douze mille ans; que viendra alors un jugement dernier où Ormuzd ramènera tout à lui, même Ahrimane, après quoi tout le monde sera heureux. La croyance persane est forte et simple.

L'Inde, au contraire, s'est abîmée dans l'infini du panthéisme brahmanique; elle a toutefois de commun avec l'Égypte l'idée des existences successives aboutissant à un état supérieur : les méchants retombent dans des existences animales; les bons s'élèvent de degré en degré; mais le dernier degré n'est pas une vie individuelle angélique, comme chez les Égyptiens : c'est l'absorption panthéistique de l'âme dans Brahma, l'Être universel. Le Bouddhisme, qui, avec une morale plus que chrétienne, n'a plus de théodicée, ni véritablement de métaphysique, conserve la métempsychose devant mener l'homme à cesser de vivre et de souffrir, à sortir de la série des existences pour tomber dans le Nirvâna : je ne crois pas du tout que le Nirvâna soit le néant. Nous avons abusé de la précision de notre langage occidental pour définir le Nirvâna. Ce n'est pas le néant, c'est le quiétisme, et ce qui le prouve, c'est que Bouddha, leur Christ, car ils ont un Christ s'ils n'ont pas de père éternel, Bouddha est si peu dans le néant, que non seulement le peuple frappe sur les gongs pour réveiller ce protecteur suprême; mais les docteurs, les sages vont visiter les lieux où a vécu Bouddha afin qu'il les favorise de son apparition. L'idée du dieu créateur et du père suprême s'est voilée; mais l'idée de l'autre vie et du progrès des existences a subsisté dans le monde bouddhique.

Dans notre Occident, c'est encore la même chose. Nous n'avons pas de traditions celtiques directes dans notre Gaule continentale; mais, par les Grecs et les Latins, nous savons ce que les Celtes pensaient des existences successives. En sortant de la vie, les Celtes reprenaient un corps et passaient d'une sphère dans une autre. Il paraîtrait qu'ils admettaient, comme les Égyptiens, que le soleil était le grand paradis, et que les âmes supérieures iraient dans cet astre. C'est ce que dit une légende de Plutarque à propos de l'île de Bretagne.

Les Gaulois avaient donc aussi la croyance dans une succession d'existences ayant pour terme une existence supérieure où l'on ne mourait plus; c'est la tradition druidique, que nous retrouvons au moyen âge chez les Bardes du pays de Galles, formulée avec un éclat et une énergie extraordinaires. Il y a là une succession d'existences à la manière des Indiens, la rechute dans la vie animale pour les méchants, la renaissance sur la terre dans la vie humaine pour ceux qui n'ont pas mérité d'aller plus haut; enfin, pour les sages et les héros, l'arrivée à un monde lumineux où l'on ne meurt plus, et où l'on conserve, comme chez les Égyptiens, la personnalité qui disparaissait chez les Indiens.

Voilà à peu près l'ensemble des plus grandes traditions de l'humanité. Du fond de l'Orient à l'Occident, il y a une concordance très frappante sur cette forme donnée à la vie future, ou plutôt aux vies futures. Après la vie corporelle, il y a, dans la plupart des traditions, une nouvelle épreuve au bout de laquelle on arrive à une vie supérieure à la vie mortelle. C'est là ce qui me paraît résulter de l'étude de l'ensemble de l'antiquité. Je ne veux pas entrer dans la métaphysique et la théologie, mais il est certain que l'histoire s'étend et s'éclaircit de jour en jour par les découvertes qui se font depuis un demi-siècle sur l'antiquité, et je crois que, sans entrer dans un autre domaine, il est cependant permis d'affirmer qu'il y a bien plus de concordance dans les traditions générales de l'humanité qu'on ne l'avait reconnu jusqu'à présent, et que toutes ces religions et ces philosophies de l'antiquité, jusqu'aux époques de critique et de négation, qui sont le passage d'une donnée affirmative à une autre, que le fond commun, pour ainsi dire, embrasse bien plus de choses et surtout beaucoup plus d'idées générales et essentielles qu'on ne l'aurait cru jusqu'ici.

Ce qui est vrai des idées est également vrai des formules et des symboles. Mais il faudrait entrer dans l'archéologie, et ce n'est pas notre objet. Je me contenterai donc de dire que dans l'archéologie, nous trouvons les idées générales exprimées par des symboles qui sont les mêmes dans leurs éléments les plus simples, depuis le fond de l'Orient, depuis la Chine jusqu'à l'Irlande. Cela est facile à prouver; mais je ne veux pas fatiguer davantage l'attention de l'assemblée.

En résumé, Messieurs, j'ai voulu dire ce qui me paraît être les origines principales de l'idée d'une vie future, et la conception la plus générale de ce qu'était cette vie future. (Applaudissements.)

M. le Président. Nous remercions vivement M. Henri Martin de cette belle communication.

Avant de donner la parole à un autre membre, je rappellerai que nous avons beaucoup d'orateurs inscrits pour cette discussion. Je prierai donc chacun de ces orateurs d'être bref, afin qu'il soit possible de donner satisfaction à tout le monde.

La parole est à M. Castaing.

M. Castaing. M. de Rosny m'ayant demandé un exposé théorique de la question, je répondis que j'aurais préféré me borner au développement de

l'opinion personnelle à laquelle les études ethnographiques m'ont conduit. Cependant M. de Rosny ajouta : Nous serions très heureux que quelqu'un exposât la question. En présence de cette instance, je me suis préparé et j'étais prêt à soumettre au Congrès le résultat de mes recherches, lorsque nous avons été informés que M. Henri Martin devait prendre la parole. J'ai donc demandé la remise de la discussion, afin de permettre à cet honorable académicien, qui était absent, de poser lui-même la question; il ne nous resterait plus qu'à la discuter d'après ses données. Je ne dois pas vous dissimuler que l'aperçu théorique qui m'a été demandé absorbera un laps de temps plus long que celui que vous paraissez disposés à m'accorder.

M. le Président. Avant nos séances, il m'est difficile de savoir le nombre des orateurs qui se présenteront. Je dois donc m'adresser aux membres de la commission qui a préparé le Congrès, pour les prier de se mettre en mesure de discuter les questions qui seront soulevées; c'est, en quelque sorte, un service que je leur demande. Mais, du moment où il y a un assez grand nombre d'orateurs inscrits, je crois qu'il faut, avant tout, leur faciliter les moyens d'énoncer leur pensée, et c'est pourquoi, au point de vue de l'économie de temps, et dans un intérêt général, je me vois forcé d'inviter les membres qui prendront la parole à réduire autant que possible la durée de leurs communications.

M. Castaing. Messieurs, l'exposé remarquable que vient de nous faire M. Henri Martin part du *moi* philosophique. Je prends pour base de la discussion le *moi* physiologique, qui paraît plus sûr et plus facile à saisir.

Il est profondément regrettable que l'on ne trouve pas, dans les travaux antérieurs de la Société d'Anthropologie, la solution de cette question; c'est à elle, en effet, qu'il aurait d'abord appartenu de la traiter. L'Anthropologie aurait eu un beau rôle à remplir si, au lieu de s'attarder aux curiosités du moment, elle était entrée dans le vif de la science; je veux dire, qu'au lieu de perdre ses peines au mesurage du crâne, qui n'est que l'une des enveloppes de la masse encéphalique, elle devait résolument aborder l'étude même du cerveau, et surtout celle des systèmes nerveux qui contiennent la solution positive du problème de la destinée de l'Homme.

Si l'Anthropologie avait su faire cela, elle serait aujourd'hui en mesure de nous dire que l'Homme est un composé de matière et d'intelligence, ou, plus exactement encore, qu'il est un composé d'organes produisant des phénomènes de deux sortes : les uns purement physiologiques, et les autres physiologiques, mais aussi intellectuels; par suite, elle se serait demandé tout aussitôt si l'Homme est fait pour avoir des croyances, et spécialement celle d'une autre vie, après la mort terrestre.

Eh bien! oui, l'Homme est fait pour avoir la croyance d'une autre vie : cela ressort de toutes ses facultés, et cela se résume dans la manifestation complète que les philosophes qualifient de faculté de la conscience. On vient de vous exposer cette thèse, je suis donc dispensé d'y revenir. L'Homme a non seulement la puissance, mais encore le besoin de croire qu'après les épreuves de la vie actuelle, il doit trouver ailleurs une récompense pour sa vertu, des compensations pour son abnégation et sa patience.



Une autre faculté, qui est celle de l'espérance, lui fait entrevoir quelque part un lieu de rémunération et de repos. Enfin, une troisième faculté, qui est le sentiment du merveilleux, lui insinue constamment que le monde n'est pas une étroite prison où il doit rester enfermé à jamais; que cette limite apparente d'un horizon que semble embrasser notre vue n'est qu'illusion, puisqu'elle se déplace constamment, en s'élargissant à l'infini; enfin qu'au delà, il est une grande puissance qui se chargera de donner la rémunération selon le mérite.

En combinant toutes les impressions de nos facultés, en appréciant leurs résultats, on acquiert la conviction que la croyance à l'immortalité est naturelle à l'Homme; je ne dis pas qu'elle soit jamais l'exacte expression de la vérité : la multiplicité des formes sous lesquelles elle se présente démontre que l'erreur y conserve une grande part; mais, encore une fois, elle est naturelle à l'Homme; et sous son impulsion vague, mais persistante, nul ne peut se dispenser de sentir ce besoin de l'immortalité.

La question étant posée ainsi, une fois que l'Anthropologie l'aurait acceptée, elle était en droit de se désintéresser des conséquences philosophiques, son rôle aurait été suffisamment et brillamment terminé.

Mais, en dehors des théories philosophiques, auxquelles il ne nous convient pas de nous attarder, il y a les questions historiques : celles-là forment essentiellement notre domaine, et je ne crains pas de le dire, lorsqu'il s'agit de les traiter au point de vue le plus élevé, l'Ethnographie est là, elle fera ce que l'Anthropologie n'a pu faire, abordant méthodiquement l'examen des philosophies, des religions, des histoires, dans l'étude des faits, du mouvement des êtres et des monuments qui nous restent, elle en tirera les renseignements les plus propres à éclairer le mystérieux inconnu; exécutant ce que l'Anthropologie ne peut même espérer de tenter, l'Ethnographie répandra la lumière sur tous les problèmes historiques : sa critique, toute spéciale, ayant pour constant objectif la progression continue de l'Humanité, en réfléchira les modifications logiques et les manifestations successives.

Cette double tâche lui revient, et elle n'excède pas ses forces et ses moyens.

M. Schoebel. Mais le fait historique?

M. Castaing. Je vais vous le donner.

Les croyances sur l'âme ont suivi deux grands courants, M. Henri Martin vient de les indiquer : l'un est celui de la métempsychose, l'autre celui de l'immortalité simple et directe. Dans l'extrême Orient, la question se pose de la façon la plus nette, si du moins on se tient aux énonciations de la philosophie chinoise. D'après les principes de cette philosophie, il n'y a que deux choses au monde, et ces deux choses sont *Li* et *Ki*. *Li* est l'intelligence et *Ki* est la matière, celle-ci est le contenant, celle-là est le contenu. Dans le langage de ces métaphysiciens, cela veut dire que toute agrégation de matière entraîne la juxtaposition d'un esprit qui l'anime et lui imprime le mouvement. Par là, on établit que le corps suppose l'intelligence. Voyez le ciel tout constellé d'étoiles; eh bien ! il y a une âme du ciel : car, ainsi que le disait un empereur de Chine à l'un des premiers missionnaires, comment tournerait-il, s'il n'y avait pas quel-

qu'un qui le fît tourner? Il y a aussi une âme de la terre et une âme de chaque pays, et si vous disséquez le ciel ou les astres, la terre, les pays, vous trouvez toujours une âme attachée à chacune de leurs divisions, pour minime qu'elle soit : car le principe instinctif de cette philosophie, c'est de juxtaposer un esprit à côté de tout ce qui jouit du mouvement ou même de la vie. Par conséquent, l'Homme aussi a une âme; à côté de lui est un esprit qui l'anime, le mène, le guide.

M. le Président. Le mot dont vous parlez veut dire *principe vital.*

M. Castaing. Après la mort, le corps se dissout, il s'en retourne à la terre; l'âme s'en va de son côté et elle rentre dans l'âme universelle. Cette énonciation s'applique aux opinions que l'on est convenu d'attribuer aux temps les plus anciens; c'est pour procéder à peu près méthodiquement que j'ai commencé par la Chine. Nous ne savons pas au juste ce qu'elle pensait, aux époques antiques, relativement à l'âme; il faut donc s'en rapporter à la tradition, et à la persistance des habitudes qui est là plus tenace que partout ailleurs. Nous supposons donc que la philosophie chinoise conserve le reflet des antiques croyances; et, bien que la formule n'ait été exprimée que vers le milieu du moyen âge, il y a lieu de croire qu'elle est excessivement ancienne, dans le fond.

Vous trouvez à peu près la même idée chez les Américains; c'est ce que fait justement observer Châteaubriand : Comment, dit-il, n'auraient-ils pas cru à l'existence de l'âme, eux qui la donnent à tout ce qui existe? Chez eux, le fleuve, l'arbre, l'animal, tout a une âme. M. Henri Martin vous a déjà dit que les Américains considèrent l'autre vie comme un lieu où il y aurait des chasses plus belles, des conditions d'existence plus agréables que celles que l'on rencontre sur la terre.

Il est très remarquable que l'idée dont les Américains et les Chinois ont conservé l'apparence primitive se retrouve, avec un certain degré de ressemblance, chez les plus anciens Grecs, et se manifeste surtout dans Homère, le seul poète qui ait toujours donné une âme aux forces physiques. Pour Homère, le fer de la lance a une âme; cette âme est avide de boire le sang, et quand Achille fait partir son arme, elle se dirige instinctivement vers le cou de l'adversaire, à l'endroit même où elle sait devoir rencontrer la carotide externe, source du précieux liquide dont elle aspire à s'abreuver. Lorsqu'il anime de la même façon tous les objets de la nature, Homère ne fait point une allégorie; les ingénieux artifices de la rhétorique n'ont pas encore cours, et ce qu'il dit est exactement ce qu'il croit, ou du moins ce que croient ceux auxquels il s'adresse, ce que croyaient surtout ceux qu'il fait agir et parler. Cette belle imagination est absente des œuvres des poètes plus récents : leur génie était inférieur sans doute, mais aussi la philosophie et la rhétorique avaient fait des progrès.

Quant à l'Égypte, il est certain que cette juxtaposition de l'esprit et de la matière existait également, et c'est à cela qu'il faut attribuer l'étonnant développement de la zoolâtrie dans un pays si avancé sous d'autres rapports; soit qu'ils aient été frappés de la justesse de l'instinct animal, soit qu'ils aient fini par prendre au sérieux les allégories par lesquelles leurs prêtres philosophes divi-

nisaient les services obtenus par l'agriculture, les Égyptiens croyaient que les animaux portaient en eux une parcelle de l'âme divine, et que, pour venir distribuer aux hommes leurs bienfaits, les dieux prenaient souvent la forme des animaux.

C'est de là que vient également la métempsychose, le jugement final, l'Amenthi et même le Nirvâna, auquel les Égyptiens crurent également; cela a été démontré...

M. Henri Martin. Je conteste absolument que les Égyptiens aient cru au Nirvâna!

M. Castaing. Cela est absolument démontré : la métempsychose est née dans l'Égypte, d'où elle est ensuite passée dans l'Inde. Dans les Védas, même dans les derniers hymnes qui furent rédigés aux bords sacrés du Gange, il n'est jamais question de la métempsychose; à partir des lois de Manou, des grands poèmes, et dans tous les commentaires brahmaniques, ainsi que dans le Bouddhisme, elle forme le fond des croyances. A mes yeux, cette transformation d'un dogme aussi essentiel démontre la fusion des idées du Nord et de celles du Midi : les brahmanes empruntèrent l'idée de la métempsychose à la religion de Siva ou du moins aux croyances des populations dravidiennes, qui elles-mêmes l'avaient reçue de l'Ouest et de l'Égypte. C'est là, du reste, j'en conviens, une question obscure encore, et le moment n'est pas venu de l'approfondir.

Quant à la Chine, il paraît incontestable que la formule du système de la métempsychose y est également venue du dehors; peut-être un germe de l'idée y existait-il déjà, mais la théorie même de la doctrine, à laquelle les Chinois ne sont pas aussi attachés qu'on veut bien le dire (un grand nombre d'entre eux n'y croit pas), la théorie, suivant moi, appartient plutôt à la religion bouddhique, qui n'est pas originaire de la Chine, qu'aux autres religions du même pays.

Les Chinois croient non seulement à l'existence d'une âme particulière, mais ils ont trouvé le moyen de se donner trois âmes (le *peh*, le *ling* et le *hoen*). L'une, le *peh*, esprit animal, demeure avec le corps, et après la mort, elle repose elle-même sur la tombe; la seconde, le *ling*, âme supérieure, va au ciel se fondre dans l'âme universelle ou transmigre dans un autre corps, par le fait de la métempsychose; enfin, la troisième, le *hoen*, quoique inférieure en dignité à la précédente, est plus importante de beaucoup. Le *hoen* est le lare de la famille; habitant une tablette, sur laquelle il siège au milieu de caractères gravés en son honneur, il est la terreur de la maison : personnification du remords, il reproche les crimes et les fait expier. Pour l'apaiser, on lui offre des vivres et de petits bâtonnets odorants; on multiplie en son honneur les cérémonies domestiques.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que le culte du *hoen* est la véritable religion de la Chine, et tellement populaire, qu'on a pu dire sans exagération que ce pays immense n'en pratique pas d'autre.

Au point de vue de notre philosophie, cette distinction paraît n'être que la simple reproduction de la division des trois parties ou des trois principales fa-

cultés de l'âme, telle qu'on la trouve dans Aristote; le savant grec nous donnait trois âmes liées entre elles, en quelque sorte, par la communauté du mouvement, manifestation de la vie : l'âme de l'animal, l'âme affective et l'âme intellectuelle; je ne serais pas surpris que l'idée que les Chinois ont de trois âmes ne vînt d'Aristote, et qu'elle ne leur eût été apportée à une époque relativement récente pour un peuple d'une aussi haute antiquité.

Dans la Grèce, la métempsychose a été introduite avec les Mystères. Il ne faut pas attacher une trop grande importance ethnographique à des enseignements dont les masses populaires ne furent jamais appelées à profiter; les mystères et la philosophie ont toujours été chose d'exception : les initiés s'interdisaient d'en dévoiler les secrets, et les philosophes eux-mêmes n'osaient en déchirer les voiles. L'Ethnographie ne se fait pas d'illusion à cet égard : elle ne prend des philosophes que ce qu'ils sont arrivés à faire passer dans le courant populaire.

S'il faut s'en rapporter au savant auteur du *Voyage d'Anacharsis*, Pythagore ne croyait pas à la métempsychose, dont nous sommes habitués à le considérer comme le prophète, et ses disciples eux-mêmes n'en auraient répandu la croyance que dans une vue de moralité sociale. Socrate, qui l'avait reçue d'eux, l'eut bientôt transformée en l'opinion qui domine encore aujourd'hui, sous la réserve des modifications que j'indiquerai. Socrate croyait bien à la métempsychose; mais, y trouvant fort à redire, au point de vue de la dignité du principe, qu'il s'était donné la mission de dégager du milieu des ténèbres antiques, il avait été conduit, par la rigueur des déductions, à métamorphoser sensiblement la doctrine. Envoyant les âmes en enfer, il les en faisait revenir, après une série d'épreuves, pour animer d'autres corps, mais toujours des corps d'hommes; devenant ainsi le réservoir de la vie, l'enfer était la source d'un roulement considérable constituant ce qu'on peut appeler la métempsychose humaine.

Au milieu de ces inventions hasardées, Socrate avait trouvé une idée profonde : la distinction de l'âme et du corps, idée fort contestée jadis, et toujours fort contestable, non dans son principe, mais dans la forme que nous admettons communément.

Il serait sans doute fort difficile de définir ce que les philosophes entendent par l'*Âme*. Cependant, lorsqu'on les voit s'efforcer d'en localiser le siège, et le placer, les uns dans la glande pinéale, ainsi que le voulait Descartes, les autres dans le corps calleux, ou dans la voûte à trois piliers, dans toute autre partie du cerveau, sinon dans un de nos autres viscères, ou enfin dans la périphérie du corps, on ne peut nier qu'oubliant leurs prémisses, d'après lesquelles, en sa qualité d'esprit, l'âme échappe à toute tentative de localisation, les philosophes ont été conduits par le désordre de leur méthode à créer dans l'Homme physique un petit homme immatériel qui va, vient et se trémousse comme la mouche du coche, n'ayant en vérité d'autre but que de survivre à l'être matériel, dont il se sépare pour acquérir une existence indépendante.

Cette opinion, qui est celle de la philosophie socratique, ne fut jamais acceptée des peuples de l'antiquité; mais Platon lui donna droit de cité dans le monde des idées, et le christianisme, qui ne tarda pas à prendre pour point

d'appui le système platonique, s'empara du principe de Socrate, et après l'avoir formulé en conformité de ses dogmes, il l'a répandu dans le monde.

M. l'abbé DE MEISSAS. Je proteste absolument contre ces paroles. Si vous voulez aborder cette question, je demanderai à répondre. Vous ne pouvez pas donner le christianisme comme une conséquence des doctrines de Socrate.

M. CASTAING. Je comprends peu l'émotion de M. l'abbé : l'honneur du christianisme n'est pas intéressé dans la solution de cette question psychologique. Lorsque Jésus-Christ parlait de l'âme, en des termes qu'un platonicien n'aurait pas désavoués, il s'adressait à un public peu lettré et qui le comprenait toutefois très bien : l'idée était donc déjà populaire. On en conclut très logiquement que, si les Pères de l'Église furent des platoniciens qui puisèrent une grande partie de leurs raisonnements à la source grecque, l'idée première de l'âme se trouve suffisamment formulée dans l'Évangile, pour que l'on doive la considérer comme empruntée directement au courant qui régnait parmi les Juifs, au début de notre ère. Si c'est là ce que l'on désire, voilà qui est fait. Mais il reste à savoir d'où les Juifs eux-mêmes tiraient ces idées, et c'est ce que j'allais avoir l'honneur de vous exposer, lorsque j'ai été interrompu.

D'une façon générale, on peut affirmer qu'antérieurement à Socrate et en dehors de sa doctrine, les hommes n'eurent pas, relativement à l'âme et à la vie d'outre-tombe, les idées que la philosophie et la théologie nous enseignent. Je vous prie de remarquer, Messieurs, que je n'entreprends point le panégyrique de Socrate : comme physiologiste, je fais les réserves les plus expresses sur la conception de l'âme; quant à la vie d'outre-tombe, il est inutile de tenter la critique de son système de purification et de réincarnation des âmes.

Ce que les Anciens, en dehors de Socrate et de la métempsychose, appelaient l'âme, c'était le souffle, la respiration de la vie, *anima*, *spiritus*. Lorsque l'homme venait à mourir, ce souffle, élément et symbole de la vie, s'évaporait, et alors, soit avec le concours de l'âme, soit par le fait d'une force indéfinie, il se formait une grande image qui descendait aux Enfers, lesquels étaient en même temps le lieu de la peine et celui de la récompense. Cette image est ce que les Grecs appelaient *εἴδωλον*, les Latins *spectrum*, ce que nous appelons, nous, une *ombre*.

Les Hébreux eux-mêmes ont partagé cette opinion : je tâcherai de le démontrer; car malgré les communications que vous venez d'entendre, je crois qu'il y a encore quelque chose à dire sur la question de la *Genèse*.

La *Genèse* se divise en deux parties; les onze premiers chapitres ont pour objet l'histoire de l'Humanité primitive; les suivants abordent directement et même exclusivement l'histoire de la famille abrahamique d'abord, israélite ensuite.

Dans le récit des faits relatifs à l'humanité primitive, on ne voit pas d'affirmation directe de l'existence de l'âme. Je sais bien que, dès le premier chapitre, l'exposé de la création du monde emploie le mot *nephesch;* mais, là comme ailleurs, ce terme indique la vie, les êtres vivants, les animaux. Dans le second chapitre, lorsqu'il est question de la création d'Adam, formé d'un peu du limon de la terre, Dieu « lui envoie donc la force, ce souffle de vie », et Adam prend place parmi les êtres animés : c'eût été le cas d'ajouter que Dieu lui

donna une âme immortelle et supérieure à l'instinct des animaux; mais le texte ne dit rien de la création de l'âme. Un peu plus loin, à la venue d'Ève, dont le nom a également le sens de vie, Adam ne dit pas : « Voici l'âme de mon âme, » comme nous n'y manquerions point; il s'écrie : « Voici les os de mes os et la chair de ma chair ! »

Chassé du Paradis terrestre, Adam est averti qu'il mourra; mais cette annonce, fait capital dans l'histoire biblique de l'Homme, n'est accompagnée d'aucune réserve en faveur du principe immatériel : un mot de consolation n'eût pas été de trop.

Le meurtre d'Abel, la malédiction de Caïn offraient une occasion non moins favorable de poser le principe des récompenses et des peines, de distinguer le sort si différent que notre théodicée réserve, dans un autre monde, au juste et au méchant, à l'assassin et à la victime. Il n'en est rien et la malédiction semble exclure la prévision d'une vie future.

Quant aux nomenclatures de patriarches, la mention qui les termine invariablement : « Et il mourut, » est d'un matérialisme achevé.

Il y a le cas d'Hénoch; mais ceux qui l'invoquent seraient sans doute fort embarrassés, si on les priait d'indiquer ce que veut dire le texte : « Il marcha avec Dieu, et il ne fut plus, car Dieu le prit. » Littéralement, d'après la comparaison qu'on en peut faire avec d'autres passages des livres sacrés, la mention « et disparition de lui » que nous traduisons par « il ne fut plus », paraît indiquer qu'il fut enlevé d'une façon quelconque, par une mort prématurée. La version arabe dit qu'il mourut.

Du reste, cette formule : « il disparut, on ne le revit plus, » est celle que les anciens Romains employaient pour caractériser une mystérieuse disparition; pour Romulus, par exemple, qui se perdit, au milieu du fameux sacrifice des Marais de Caprée, le chevalier Proculéius apporta son témoignage, auquel il ajouta le détail topique : « Je l'ai vu qui montait au Ciel. » Les historiens se contentent de dire : *non apparuit*, on ne le vit plus.

Si Hénoch n'est pas mort, le miracle ne préjuge pas la croyance à l'immortalité de l'âme : l'exception, au contraire, confirmerait la règle; s'il est mort, tout est dans l'ordre. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y a rien ni pour ni contre les croyances d'outre-tombe.

Le grand fait du Déluge ne nous éclaire point : les hommes sont punis en ce monde, comme si la Divinité n'avait pas devant elle toute une éternité pour les atteindre. Il n'y est fait aucune allusion, lorsque Dieu bénit Noé et sa famille; toutes les promesses s'appliquent aux biens du temps présent et de la vie terrestre.

Malgré ce mutisme des textes, il serait sans doute téméraire de conclure que le monde primitif des patriarches n'eut pas la conception de l'âme et de son immortalité. Les termes de toutes les langues ayant une origine concrète, il faut admettre que la pensée de l'immatérialité a dû s'en dégager, avant que l'expression elle-même n'ait reçu de cette pensée la portée philosophique qui lui fut attribuée depuis lors. Au surplus, le concept de l'âme a été si mal défini de tout temps et jusqu'au milieu de nous, qu'il serait puéril de reprocher aux premiers hommes de ne l'avoir pas assez clairement formulé.

Ainsi, la croyance ne résulte pas de la tradition historique; mais elle est dans la nature humaine.

A partir du moment où la *Genèse* devient l'histoire d'Abraham et des Juifs, la situation change, les termes ne sont plus les mêmes. A vrai dire, on n'y trouve jamais l'affirmation psychologique de la distinction de l'âme et du corps, mais l'expression ne laisse pas de doute sur la croyance à l'immortalité : ce n'est plus «il mourut», c'est «il alla vers ses pères, il dormit avec les siens, il fut réuni à son peuple». C'est à tort qu'on a voulu voir, dans ces termes, des images indiquant simplement la mort ou la sépulture. Il n'en est rien : Abraham est «réuni à son peuple»; mais les siens étaient tous en Chaldée et il fut enseveli solitairement dans le champ d'Éphron. Selon le texte, Jacob est réuni à ses aïeux, dès le jour de sa mort; cependant on l'embaume à l'égyptienne, c'est seulement trois mois plus tard qu'on l'expédie en Canaan, tandis que son peuple demeure en Égypte. Et de même de tous les autres.

Il y a plus : ce même Jacob, croyant que son fils Joseph a été dévoré par les bêtes féroces, s'écrie qu'il veut descendre dans le *Schéol*, pour y pleurer avec ce fils bien-aimé : il ne pense donc pas que tout finisse avec le monde terrestre. S'il vous restait encore quelque doute, Messieurs, considérez la défense faite par Moïse d'évoquer les morts. On dira que la superstition venait d'Égypte; peut-être, mais cela n'était pas nécessaire; elle existait aussi en Canaan et les Hébreux la rencontraient de toutes parts.

Dois-je vous rappeler la pythonisse d'Endor, Saül évoquant l'ombre de Samuel et les magnifiques allusions du poème de Job? Je préfère me borner à vous faire observer que tout cela était profond sans doute, mais toujours vague, comme il convient à l'Orient, et dépourvu de la précision que cherche l'idée socratique.

Cependant Job, dont l'antiquité et l'authenticité sont au-dessus de tout soupçon, avait émis une idée étonnante, source probable de nos croyances modernes : «Je sais, disait-il, que mon rédempteur est vivant et qu'au premier jour, je ressusciterai du tombeau.» Et ce n'est pas une allégorie, car il ajoute tout aussitôt : «De nouveau, je revêtirai ma peau, et dans ma chair, je verrai Dieu.» Rien n'est plus clair et rien n'y manque; mais jusqu'à l'heure de la Captivité, les Hébreux ne parurent pas s'en douter.

Daniel reprend la pensée de Job : il montre les bons se réveillant pour la vie éternelle, les méchants pour un opprobre sans fin. Voulez-vous que le livre de Daniel soit de date plus récente que la tradition ne le suppose? J'y consens; mais il est antérieur à notre ère. Et dans l'intervalle, que s'était-il passé?

Après qu'Alexandre eut, selon l'expression orientale, changé la face de la terre, Simon le Juste fonda la grande synagogue, et Antigone de Socho y introduisit l'influence grecque : c'est pourquoi l'on y trouve, quant à la question de l'immortalité, un singulier amalgame des idées socratiques, de la métempsychose, et de croyances hétéroclites venant d'Alexandrie ou de Babylone, le tout condensé dans l'esprit national, pour la plus grande gloire d'Israël. Mais le naturel juif se révolta tout aussitôt : des disciples d'Antigone prétendirent rentrer dans la tradition, en fondant les sectes des Saducéens et des Baïthusiens, qui professaient le matérialisme, niaient la résurrection, la Providence

et la justice éternelle; sans doute, ils étaient au moins dans l'apparence de la tradition, puisque les prêtres et le gouvernement les suivirent jusqu'au bout. Issus, bientôt après, d'un esprit de réaction, les Pharisiens reprirent la doctrine d'Antigone, et comme ils avaient réussi à s'emparer de l'enseignement, c'est par eux que des idées analogues à celles de la philosophie grecque s'étaient répandues parmi les Hébreux.

Il me reste à exposer quelle opinion les Hébreux avaient du séjour des morts. Le nom de *Schéol* est cananéen : il paraît que, chez les peuples de cette race, ce ne fut d'abord que la fosse sépulcrale; plus tard, l'imagination aidant, on se le représenta comme un profond et interminable souterrain où régnaient les ténèbres et l'ombre de la mort. A l'époque inconnue où se formule le dogme des récompenses et des peines, voulant que le juste et le méchant fussent séparés, on divisa le séjour des morts en deux compartiments : le premier et le plus rapproché de nous, conservant le nom de *Schéol*, est le séjour des justes, le trésor des vivants, le sein d'Abraham, la paix de Dieu. Au-dessous, et séparé par l'abîme des eaux, est l'*Abaddon*, la perdition, le puits de la fosse, où les réprouvés sont punis. Il y a là une certaine ressemblance avec la croyance des Grecs, les Champs Élysées et le Tartare; également, on a fait ressortir des analogies avec quelques idées phéniciennes; en vérité il y a un peu de tout cela; mais en insistant, je craindrais de vous entraîner trop loin.

M. le Président. Malgré toute l'importance de cette communication, je suis, bien à regret, obligé de sauvegarder les droits des autres orateurs.....

M. Castaing. Je vous prie de ne point oublier que vous m'avez demandé ce travail.

M. le Président. Je ne peux pas sortir du règlement. Il n'y a point de raison pour retirer aux autres membres le droit de prendre la parole.

M. Castaing. Cependant il faut que la question soit traitée.

Je me résume : les Anciens croyaient à l'existence d'une âme, qui était une image, un spectre, une ombre, mais qui n'était pas l'âme de Socrate. Cette idée, émise d'abord par Homère et par les autres auteurs grecs, est exprimée dans les plus beaux termes par le moins crédule des poètes, lorsqu'il dit :

.....Esse Acherusia templa,
Quo neque permanent animæ, neque corpora nostra,
Sed quædam simulacra modis pallentia miris.

et Lucrèce ajoute qu'Ennius tenait ces idées d'Homère, qui lui était apparu en songe :

Unde sibi exortam semperflorentis Homeri
Commemorat speciem, lacrumas et fundere salsas
Cœpisse, et rerum naturam expandere dictis.

On ne saurait donc contester que, de Lucrèce, en remontant à Homère et même au delà, la vraie pensée des hommes, durant toute l'Antiquité, qui occupe la plus grande partie de l'histoire, a été que l'âme s'en allait avec le

corps; mais, de leur commerce terrestre, il restait une ombre représentant à la fois le corps et l'âme, buvant du sang, dont elle était toujours altérée, parce qu'elle croyait que le sang était le principe de la vie, absent du séjour des pâles ombres. C'est pour cela qu'Homère représente Ulysse, son héros, lorsqu'il descend aux Enfers, commençant par faire un sacrifice sanglant et versant le sang d'une brebis noire où les âmes vont se désaltérer. Et il fait dire à l'une des ombres : « Qu'avant de venir s'abreuver, Ulysse reprenne son épée et la remette dans le fourreau. »

M. le Président. Je regrette de vous interrompre de nouveau, mais le règlement m'oblige à consulter l'assemblée pour savoir si je dois vous laisser la parole.

(L'assemblée, consultée, maintient la parole à l'orateur.)

M. Castaing. Sans passer à ce qui concerne tant d'autres peuples, car je n'ai pas à reprendre l'exposé que M. Henri Martin vient de faire avec une complète autorité, je dirai d'un seul mot qu'on peut affirmer que tous les peuples ont cru à l'existence de l'âme, et surtout à l'immortalité de l'Homme, ce qui est un peu différent. J'en ai donné la raison au début, c'est que les hommes sont physiologiquement et intellectuellement conformés de telle façon qu'ils ne peuvent se dispenser d'y croire. Quand je vois alléguer l'existence du matérialisme, le nombre toujours croissant des athées, la persistance de ceux qui font profession de nier tout ce que croient les hommes en général, je constate le fait; mais, en même temps, j'en recherche la cause. Et cette cause, je la trouve dans une excessive préoccupation de ne rien donner qu'aux suggestions d'une raison dont on n'est pas si assuré qu'on se l'imagine. Quelques savants, un certain nombre de philosophes, pris isolément, et dans l'exposé de leurs théories, se montrent complètement négatifs; et ils le sont d'une façon plus ou moins inébranlable, tant qu'ils agissent et parlent comme des philosophes ou comme des savants; mais, en dehors de leurs théories préconçues, dès que la tension de l'esprit, artificiellement provoquée et péniblement entretenue, vient à s'affaiblir un instant, l'homme reparaît, l'instinct reprend ses droits.

Et quel est, parmi les plus indépendants et les plus forts, celui qui pourrait se vanter d'avoir toujours vécu dans cette atmosphère de la négation imperturbable, de n'avoir jamais cédé à l'impulsion instinctive d'où se dégage la croyance? Je le cherche, Messieurs, et je ne le rencontre pas... Peut-être, et encore! le trouverait-on au nombre de ces malheureux dont la pensée, rampant dans les bas-fonds des passions animales, ne sut point s'élever à de plus hautes sphères; ou bien, parmi ceux qui se sont fait une habitude de s'étourdir, et d'écarter ainsi les retours importuns de la plus noble émanation d'eux-mêmes.

Mais tel n'est point le cas de la partie saine de l'Humanité; tel surtout n'est point celui du savant et de l'homme d'étude : ils n'ignorent point la part que le sentiment prend aux œuvres de l'intelligence. Que ceux qui se plaisent à donner au flambeau de la raison un éclat que rien ne saurait offusquer, s'efforcent d'en accroître et d'en répandre les lumières : on ne peut trop les y encourager. Mais qu'ils n'oublient pas cependant que les masses composant l'Humanité accordent bien moins d'attention à cette lueur vacillante qu'aux

poignants éclairs du sentiment qui ne cesse de les illuminer, et que parmi les sentiments, il n'en est pas de plus puissant et dont l'action soit plus continue, que la croyance à une existence d'outre-tombe. (Très bien!)

Si l'Humanité est dans l'erreur, il appartient à la science, à la philosophie, de le lui montrer : elles n'y réussiront pas. Quant à l'Ethnographie, sa mission, étrangère aux théories, consiste à établir le fait, tel qu'il est dans l'Humanité, et c'est là ce que je me suis efforcé d'accomplir devant vous. (Applaudissements.)

M. Schœbel. Relativement à l'idée que professent les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe, j'ai à dire qu'elle est universelle, mais à un état si vague et indécis qu'on ne saurait en tirer un argument invincible. Il n'y a pas là un principe de criterium expérimental, le seul criterium réel que la science accepte. Ce criterium revient au fond à la raison; mais quelle est cette raison? Évidemment c'est la raison instruite et éclairée, et comment est-elle instruite sinon par les faits? «Un fait n'est rien par lui-même,» disait Claude Bernard; il se trompe: Tout fait est un chaînon dans cette chaîne du déterminisme que les Bouddhistes appellent la connexité réciproque des causes et des effets. *Pratîtya samutpâda*, ou la production connexe des causes réciproques. Le fait porte donc en lui sa valeur propre, et ne vaut pas seulement par l'idée qui s'y rattache ou par la preuve qu'il fournit. C'est au contraire ainsi qu'il risque souvent de perdre sa valeur, car l'idée peut souvent n'être qu'un vain mot: *flatus vocis*.

Les Ariens ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme; ils ne concevaient pas l'âme sans le corps: ils croyaient à l'immortalité de l'homme entier, à la continuité d'outre-tombe de l'homme indivis: «Donne-moi, ô très saint esprit Mezdo, qui as formé et les eaux et les plantes, l'immortalité, *ameretâtâ*, l'état entier, la santé, *pourrâtâ*, la plénitude de l'être,» dit Syaçna.

Dans les hymnes védiques, l'immortalité de l'être indivis résulte de ce que les dieux, désignés parfois par le seul mot *amritas*, en personnalité, sont conçus avec un corps et une âme. Indra est doué d'un corps, *tanvanu*, et d'une belle âme, *saumanasâya*. Les hommes, les héros, les Rithanes, par exemple, sont allés dans la voie de l'immortalité; mais, quoique immortels, ils restent hommes, *naras*. Seulement on les invoque comme *anddhadavu*, demi-dieux. Ils y sont arrivés par leurs bonnes actions, ils sont heureux dans la demeure de *Nazda*. Cette immortalité a un caractère tout physique: son lien est dans la nature, dans ce monde qui n'a pas de fin. Plus tard, dans les Gathos, l'immortalité devient métaphysique: elle est dans la seule possession des Ahuramaydes. Elle prend ainsi l'*amiratât* iranien, une profonde empreinte morale que ne connaît pas l'*amritram* védique. Les Iraniens connaissaient ainsi une bonne et une mauvaise destinée après cette vie, qui est inconnue aux pasteurs comme aussi aux Hébreux et aux Germains. Tout le monde chez les Hébreux, les sages et les insensés, vont dans le même Schéol, le royaume des ombres, espèce de *hadès*.

La locution «être réuni à son peuple» (Genèse), plus tard c'est «se coucher avec ses pères» ou «être réuni à ses pères».

L'idée d'une autre vie reste ainsi des plus obscures par rapport à la destinée.

Et en effet nous ne pouvons rien savoir à ce sujet. Les Égyptiens étaient fort positifs, mais eux encore avaient une immortalité toute physique : la transmigration.

M. Henri Martin. Je veux dire quelques mots à propos des observations de M. Castaing, relativement aux formes diverses de l'existence de l'âme après la mort.

L'ombre elle-même existait réellement puisqu'elle buvait du sang. C'était une forme inférieure de la conception de l'existence de l'âme. Mais c'était toujours une certaine forme de l'être subsistant après la dissolution du corps.

J'ajouterai qu'en Grèce même, l'Homérisme, la triste existence des ombres dans le monde inférieur, n'était pas du tout une croyance universelle.

A côté de cela, il y avait une tradition complètement opposée, c'était celle des initiés, des mystères.

Voyez Pindare. Il n'a pas du tout les idées d'Homère. Il appartient aux idées des initiés, idées bien plus répandues qu'on ne l'a dit, et dont nous reconnaissons de plus en plus la manifestation sur les monuments funéraires. M. Ravaisson a démontré que les monuments funéraires de la Grèce attestent la croyance à ces îles Macares, à ces îles des Bienheureux dont parle Pindare et où l'on voit reparaître la vie d'outre-tombe comme la croyaient les Égyptiens et les Orientaux.

Les Égyptiens ne croyaient pas à l'existence d'ombres vaines après la mort; ils croyaient à des épreuves subies dans des existences actives et aboutissant à une immortalité encore plus active, mais toujours heureuse.

La croyance à une vie active après la mort existe donc dans les religions des plus grands peuples civilisés, et si vous prenez les sauvages, c'est également une vie future active qu'ils conçoivent, une existence où l'on fait la guerre et où l'on mène la vie d'ici-bas, mais dans des conditions meilleures. Je ne vois pas autre chose.

Je ne veux pas insister davantage, puisqu'au fond nous sommes d'accord sur ce fait que la croyance à la durée de l'être sous certaines formes, après la mort, est générale dans l'humanité.

M. le Président. Il y a encore plusieurs orateurs inscrits. Il serait peut-être bon de donner successivement la parole aux orateurs qui comprennent la question sous les points de vue différents où elle a été posée. Si M. Delaunay veut être très bref, je lui donnerai la parole.

M. le Dr Delaunay. Je voulais simplement protester contre ce qu'a dit M. Castaing, que les anthropologistes, les médecins et les biologistes avaient fait fausse route.

M. Castaing. Je n'ai parlé ni de médecins ni de biologistes.

M. le Dr Delaunay. Vous avez parlé des anthropologistes.

M. Castaing. J'ai dit : la science anthropologique.

M. le Dr Delaunay. Vous avez raison. L'anthropologie est l'étude de l'homme et la médecine n'est qu'une branche de l'anthropologie. A ce point de vue, vous

avez dit qu'elle avait fait fausse route. Je ne puis pas laisser passer cela sans protestations.

Il y a deux choses : les croyances et la science. Vous avez parlé des croyances depuis trois heures. Dieu sait combien elles sont nombreuses et variées !

M. le Président. Ce sont les croyances que nous avons à étudier.

M. le Dr Delaunay. Mais M. Castaing a poussé une pointe contre la science, et je proteste en disant que la science a des procédés à elle, qui n'ont rien à voir avec les croyances de l'antiquité.

M. le Président. La science historique peut s'occuper de l'examen des croyances, sans sortir des limites qui lui sont fixées par les meilleurs esprits.

M. le Dr Delaunay. Parfaitement.

M. Castaing. M. Henri Martin me faisait observer...

M. le Président. Veuillez ne pas interrompre. Il y a d'autres personnes qui ont demandé la parole avant vous.

M. l'abbé de Meissas. J'ai demandé plusieurs fois la parole; je ne puis laisser passer sans protester plusieurs allégations qui viennent d'être soutenues tout à l'heure. Je demande donc à examiner de point en point les opinions qui ont été formulées et à faire connaître, à mon tour, ma manière de voir sur ces importants problèmes.

Un Membre. L'heure est trop avancée pour revenir sur le fond de la question. Il est temps de prononcer la clôture.

M. le Président. Il y a encore plusieurs orateurs inscrits. Il ne sera guère possible à cette heure-ci de leur donner le temps de développer complètement leur pensée.

Dans ces conditions, je demande au Congrès s'il ne serait pas opportun de renvoyer la continuation de la discussion, soit à la séance de demain, soit à une séance supplémentaire.

M. Éd. Madier de Montjau. Avant de voter la clôture, je demande à faire une observation. Pour les auteurs de ce programme de la science ethnographique rédigé pour la première fois sous la forme d'un questionnaire, il a été évident, surtout quand on a vu le programme concentré qui restait des matières qui n'avaient pas été touchées ou qui avaient été à peine ébauchées, il a été évident, dis-je, qu'un congrès de quatre ou cinq jours serait insuffisant, non seulement pour approfondir chacune de ces matières, mais même pour les effleurer toutes. Je me rallierais de grand cœur à la proposition qui vient d'être faite, surtout le jour où l'on discute l'histoire des sociétés à un point de vue aussi important que celui de leur croyance à une existence d'outre-tombe, et je voterais avec empressement une ou deux séances supplémentaires, officielles ou non. Mais il y a ceci à dire, qui doit satisfaire en grande partie M. l'abbé de Meissas. Les comptes rendus de nos séances seront imprimés en volumes. La destinée de ces volumes, comme celle de tous les livres, est,



non pas de satisfaire tout le monde, mais d'exciter les réflexions et le travail de tout le monde. Il sera parfaitement loisible à tous les penseurs et à tous les chercheurs, après avoir lu ces livres, d'y faire des réponses.

M. le Président. Seulement ces réponses n'auront pas la même publicité.

M. Éd. Madier de Montjau. Elles auront la publicité qu'elles pourront avoir. Quant à nos amis, comme MM. Halévy, Castaing et autres membres de la Société, qui voudront continuer ces études, je leur offre une satisfaction très importante. La voici : ils n'ont qu'à exprimer le désir que la Société d'Ethnographie, à sa rentrée, se mette, à bâton planté, comme disent les bergers, à discuter les différentes thèses qui n'ont pas pu être abordées dans ce Congrès, et nous leur promettons une hospitalité matérielle et morale à coup sûr très suffisante, et nous aurons une publicité proportionnelle, autant que possible, à celle de la table tant bien que mal raisonnée des matières des Mémoires du Congrès, de sorte que matérialistes et spiritualistes auront tous satisfaction.

M. le Président. Si le Congrès décide la continuation de la discussion sur les idées professées par les différents peuples au sujet d'une existence d'outre-tombe, je propose que les membres qui n'ont pu se faire entendre aujourd'hui soient invités à préparer des notes écrites qu'ils présenteraient à l'ouverture de la séance de demain, et dont ils donneraient verbalement un résumé succinct. Autrement il est fort à craindre que tous les orateurs inscrits ne puissent pas encore, dans une nouvelle réunion, arriver à obtenir la parole. (Marques d'assentiment.)

Je rappelle au Congrès que le départ pour la visite au Musée de Saint-Germain aura lieu à une heure trente-cinq minutes à la gare Saint-Lazare, et que nous avons rendez-vous demain matin à dix heures au palais du Trocadéro pour visiter le Musée des Arts rétrospectifs.

La séance générale, pour la clôture du Congrès, est fixée à deux heures du soir, au palais des Tuileries.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire,

P. Bons d'Anty.

EXCURSION À SAINT-GERMAIN,

POUR LA VISITE DU MUSÉE HISTORIQUE DE CETTE VILLE,

LE LUNDI 14 OCTOBRE 1878.

Le Congrès des Sciences Ethnographiques s'est rendu en corps au Musée de Saint-Germain par un train préparé à son intention. Il a été reçu à l'entrée du Musée par M. Alexandre Bertrand, conservateur, qui l'a accueilli avec la plus parfaite courtoisie et s'est fait un devoir de lui donner les renseignements les plus détaillés sur les objets qui ont paru le plus de nature à l'intéresser.

Dans plusieurs salles, d'importantes discussions ethnographiques ont été engagées entre les membres du Congrès. L'absence du service sténographique ne nous permet pas, à notre vif regret, d'en donner ici un compte rendu détaillé.

Les membres du Congrès étaient de retour à Paris à sept heures et demie du soir.

VISITE DU CONGRÈS

AU MUSÉE DES ARTS RÉTROSPECTIFS

(Palais du Trocadéro)

LE MARDI 15 OCTOBRE 1878, À HUIT HEURES ET DEMIE DU MATIN.

Sur l'invitation de M. Adrien de Longpérier, de l'Institut, le Congrès s'est rendu le mardi matin 15 octobre 1878, au palais du Trocadéro, pour visiter en corps les vastes galeries du Musée des Arts rétrospectifs. Reçu à l'entrée des salles par l'éminent organisateur de cette vaste collection, le Congrès a examiné avec un vif intérêt les nombreux objets ethnographiques qui y avaient été réunis.

De nombreuses questions scientifiques ont été engagées pendant le cours de cette visite qui s'est terminée à midi un quart.

SÉANCE DE CLÔTURE, LE MARDI 15 OCTOBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SOMMAIRE. — De l'observation et de la nécessité d'un programme ethnographique : M. le comte DE MONTBLANC. — De la condition de la veuve d'après la législation portugaise : M. Marcel GUAY, M. CASTAING, M. Éd. MADIER DE MONTJAU. — Les Foulahs, Peuls ou Fellatas de l'Afrique Centrale. Résumé d'un mémoire de M. le Dr W. BERNHAUER, de Dresde : M. CASTAING. — *Gimmul Saéko Othmáno*, chant du Cheik Othman. Origine des Foulabs. — Poèmes du Cheik Ahmed-El-Bekay. — Des idées professées par les différents peuples au sujet d'une vie d'outre-tombe : M. Joseph HALÉVY, M. l'abbé DE MEISSAS, M. le Dr FOLEŸ. — Le Ciel, séjour des bienheureux, par M. CASTAING. — La Vie d'outre-tombe, chez les indigènes de la Californie, par M. P. DE LUCY-FOSSARIEU. — Choix d'une localité pour la prochaine Session. — Clôture du Congrès.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

M. LE PRÉSIDENT. La séance d'aujourd'hui devait être une séance de clôture, dans laquelle nous aurions seulement à accomplir quelques formalités administratives.

Plusieurs de nos collègues ont demandé à prendre la parole et à faire quelques communications qui n'ont pu trouver place dans les séances précédentes. Nous prions MM. les Membres de vouloir bien réunir aussi brièvement que possible ce dont ils désirent entretenir le Congrès. Les questions qui n'auront pu être suffisamment étudiées dans cette dernière réunion pourront être renvoyées soit aux séances de la Société d'Ethnographie, soit à notre prochaine réunion.

La parole est à M. le comte de Montblanc pour une communication sur la méthode en ethnographie.

DE L'OBSERVATION ET DE LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME ETHNOGRAPHIQUE.

M. le comte DE MONTBLANC. La science fixe une vérité indiscutable en subordonnant tout jugement à l'observation des faits. Par l'affirmation de ce rapport nécessaire, la méthode d'observation est réellement la méthode scientifique. Celle-ci se confond encore avec la méthode pédagogique qui s'appuie sur l'énoncé des faits pour autoriser des conclusions. L'observation prend donc légitimement une grande part à la construction de la science et à sa vulgarisation.

Mais là, il faut s'arrêter, et ne pas croire que l'invention ne dépend que de



l'observation. Car si l'invention peut s'en inspirer, et doit toujours y trouver un contrôle, il n'en est pas moins certain que ce n'est qu'au moment où elle s'inspire de l'observation, que celle-ci se détermine réellement, perd son caractère de simple perception et acquiert une valeur nouvelle.

L'inspiration est donc nécessaire pour donner au fait une signification quelconque vraie ou fausse. Le rôle de l'observation sera précisément de qualifier cette signification.

Quant à l'inspiration, elle n'a rien de mystérieux. Comme une corde capable de vibrer sous l'influence d'un mouvement plus ou moins léger, elle est une disposition plus ou moins sensible et apriorique de l'observateur, en dehors de laquelle celui-ci ne deviendra, par l'observation, ni un savant ni un artiste. Avec cette disposition seulement, il trouvera dans l'observation l'occasion de manifester l'un ou l'autre, suivant sa préoccupation du fait lui-même ou de son mode sensible. Ces différences constituent les dispositions scientifiques ou artistiques de l'observateur.

Les facultés de l'artiste et du savant viennent de la conscience. Les données de la conscience doivent être contrôlées et provoquées par les données que fournissent les sens. L'observation prendra alors toute sa valeur comme base d'expérimentation. Son action amènera un résultat; car nécessairement elle infirmera ou confirmera le jugement apriorique né de la conscience. L'observateur marchera sur un terrain solide en n'hésitant pas à abandonner une idée infirmée par l'observation, ou poursuivant au contraire les conséquences de l'idée que l'observation confirmerait.

Tous les hommes possèdent en général par les sens la même réalité, dans les mêmes sensations, mais la valeur objective du fait senti est très différente pour les hommes en raison de la sensibilité ou de la grossièreté, de la lucidité ou de l'obscurité de leurs dispositions conscientielles provoquées par les mêmes sensations. Dans ces dispositions résident les différences d'individualité et les caractères ethniques.

Croire que l'observation des faits entraîne nécessairement leur signification et leurs relations, c'est méconnaître la marche des civilisations qui s'emparent lentement des faits que les hommes ont de tout temps perçus.

On dit qu'il faut savoir bien observer. La vérité répond qu'il n'y a pas de bonne observation, qu'il n'y a même pas d'observation possible en dehors de celle qui est éclairée par une idée, dont elle sera la preuve et le contrôle. Par cela seul que l'observation ne confirmerait pas cette idée, elle l'infirme. Ce qui prouverait qu'il vaut mieux avoir des idées erronées que de ne pas en avoir du tout, à la condition cependant d'en rechercher les preuves par l'observation expérimentale.

A défaut d'idée guidant l'observation, il est bon de récolter des faits. Ce sont des matériaux dont plus tard un savant pourra se servir. Ce rôle modeste du collectionneur a sa valeur. Mais s'y arrêter en produisant ces faits comme étant eux-mêmes la science ou l'art, c'est faire un réalisme grossier. Dans cette voie où l'homme élimine les données conscientielles, source, il est vrai, de toutes erreurs, mais aussi de toutes vérités, il tracera autour de lui des limites, dans lesquelles il ne pourra rencontrer que ce qui s'y trouve, c'est-à-dire un

empirisme qui s'éloignera de la science et de l'art. La science, comme l'art, n'est et ne peut être que par l'idée abstraite représentée par une réalité concrète.

L'illusion de ce réalisme provient d'une habitude tellement impérieuse d'objectivité dans les sensations, qu'il y a confusion entre les données des sens et celles de la conscience.

On a jusqu'à présent, en principe, séparé comme incompatibles ces deux méthodes apriorique et d'observation. Cependant elles se complètent si nécessairement qu'en pratique leur union peut seule revendiquer le bénéfice de chaque progrès.

J'en démontrerai la raison dans un travail plus étendu que je compte soumettre à la Société d'Ethnographie. Je me borne aujourd'hui à motiver par les lignes précédentes la nécessité d'un programme pour l'ethnographie, quitte à le préciser ou à le modifier à la suite de l'observation expérimentale qu'il provoquera.

Ce programme ne pourrait-il pas embrasser d'abord tous les éléments communs à l'homme? Cet ensemble servirait à mettre en relief les manifestations ethniques que pourrait affirmer une race.

Au commencement se confondent les caractères qui plus tard s'accuseront. L'homme paraît d'abord moins frappé du spectacle de la nature que du besoin de se voir lui-même au milieu des phénomènes qui l'entourent. Il rapporte tout à lui et ne trouvant qu'en lui une explication des faits, il débute par se croire lui-même une explication. Il résulte de cette tendance que plus les croyances sont anciennes, plus elles expriment la personnalité humaine sous une forme commune, vague et intuitive.

L'avantage de cette étude générale serait de préciser les faits. On a coutume de dire que rien n'est brutal comme un fait. C'est juste, pour un fait déterminé, dans un ensemble également déterminé. En dehors de ces deux conditions, un fait est peu de chose. Il n'a réellement d'autre valeur que celle du sens qu'on lui donne et ce sens dépendra des rapports qu'on lui reconnaîtra avec d'autres faits déjà sériés.

Il doit donc y avoir dans toute science réaction réciproque des faits sur la méthode d'ensemble et de celle-ci sur l'explication des faits. Grâce à cette mutuelle réaction, l'hypothèse devient théorie et les faits en deviennent les éléments.

Parmi les manifestations communes au genre humain et caractéristiques de groupes, la linguistique et l'architecture ont été étudiées dans leurs différences.

La linguistique a de plus été étudiée dans son ensemble. Aussi les résultats acquis sont sérieux. L'étude des langues, de leurs rapprochements, de leurs dissemblances, de leurs caractères communs ou spéciaux a fourni des travaux d'une valeur réellement scientifique, dont profite l'ethnographie.

La linguistique n'est cependant pas la seule manifestation commune au genre et caractéristique d'espèces. L'écriture fournit une série parallèle. Les hommes ont commencé par dessiner. Puis ils ont fixé les traits essentiels du dessin qui devient ainsi symbole ou hiéroglyphe. Puis parmi ces signes ils en ont choisi quelques-uns auxquels ils n'ont conservé que leur valeur phonétique.

Enfin ils ont résumé, classé et simplifié ces derniers à l'exclusion des premiers, passant ainsi de l'idéographie à la phonographie. Dans la ligne de traditions qui, par les Grecs, aboutit jusqu'à nous, ce dernier travail semble être dû aux Phéniciens.

Les arts, le commerce, la guerre, l'industrie, le gouvernement, le costume, les légendes, les croyances sont autant de manifestations dont chacune doit pouvoir se résumer en traits généraux et en caractères ethniques.

Cet enchaînement permet d'échapper au danger du fait isolé sur lequel une rencontre est possible entre deux ou plusieurs groupes ethniques.

Parmi ces manifestations générales, le culte des morts paraît occuper un rôle important dans le groupement social.

L'histoire le constate nettement comme point de départ de plusieurs sociétés, en enregistrant les modifications qu'il subit avec le temps et qui deviennent des différences ethniques remarquables.

Le culte des morts ne s'est pas produit comme simple marque d'une affection qui se continue en quelque sorte après la mort. Il s'est manifesté comme un instinct, un devoir et un intérêt. Les hommes ont généralement traité la mort comme quelqu'un à qui l'on doit, que l'on craint, et dont on espère beaucoup.

Sans distinguer une âme d'un corps, l'homme ancien semblait croire à une persistance d'action dans une vie d'outre-tombe. Il attribuait au mort presque les mêmes besoins que pendant la vie. Il croyait à son influence sur les vivants et sur leurs biens. Il croyait se concilier ses bonnes grâces par le culte et craignait de s'attirer sa malveillance en le négligeant. Le vivant craignait le mort plus qu'il ne l'aimait. Le culte tendait à se le rendre favorable.

Son action était surtout réversible à ses descendants, qui lui devaient un culte à l'écart de l'étranger dont la présence eût été une souillure. A cette condition le vivant avait tout bonheur par le mort.

Il serait inutile ici de sortir du fait envisagé dans sa généralité la plus grande, et de rechercher les différentes opinions qui, plus tard, se formulèrent par les idées confuses de spectre et d'ombre ou par la distinction d'une âme. Constatons seulement que le mort était considéré comme personne capable d'exaucer une prière; que par le culte le vivant croyait avoir en lui un protecteur, que faute de culte il devenait un ennemi dangereux.

Le Romain nommait larve le mort négligé. Il donnait le nom de dieu lare au mort dont le culte était entretenu.

Sur ce sujet il n'y a pas d'ouvrages du passé qui ne soient documents. Poésie, art, histoire, littérature, philosophie, droit, législation, tout semble s'emparer du mort comme d'un sujet qui lui appartient. Les noms qui lui sont donnés sont ceux de dieu, dieu lare, dieu mâne, ancêtre, héros, démon, père, foyer, dieu souterrain, génie.

Aux mânes fut associée la personnification des forces matérielles ou d'abstractions morales imaginées par l'homme. Ces personnifications furent d'abord traitées de dieux comme les mânes et leur furent ensuite reconnues supérieures en nature, en dignité et en puissance. Mais elles n'étaient pas nées à l'esprit humain que déjà l'influence accordée aux mânes était telle que la société

se constituait avec la préoccupation que les intérêts des vivants dépendaient des morts. Dans l'intention de sauvegarder ces intérêts, la loi naissait avec un caractère d'autorité indiscutable, par cela seul qu'elle avait pour but la continuation du culte. Aussi gouvernement, justice, propriété, état des personnes, tout semblait disposé dans cette intention.

Le culte était ainsi la source du droit et le but de la société. Il l'absorbait entièrement. Toute l'organisation de la société primitive sortait d'une idée religieuse et revenait y aboutir.

Les cérémonies du culte, sacrifice, banquet, purification, consécration, etc., fourniraient d'importants documents ethniques. Ils gravitaient autour du pontife. En effet, pendant longtemps, lui seul fut tout, résumant en lui tous les droits et tous les pouvoirs.

C'était le chef de la famille. Seul il avait qualité pour sacrifier aux ancêtres communs et rassembler autour du foyer, symbole animé du tombeau, toutes les branches de la famille et derrière elle ses clients, ses serviteurs et ses esclaves. Il était le seul interprète de ses dieux; aussi sa volonté était souveraine et religieuse. Il était l'expression du droit, puisque seul il en possédait la source. Mais son individualité disparaissait comme simple dépositaire de biens, de tradition et d'autorité qu'il avait reçus et qu'il devait transmettre à un héritier désigné par droit d'aînesse.

Le chef de famille portait le nom de père comme le dieu mâne. Il était encore nommé roi et pontife. Le titre de père fut plus tard attribué aux dieux du polythéisme naturel.

On peut remarquer ici qu'au temps de l'empire romain, diviniser un homme et lui rendre un culte n'était pas alors un fait aussi extraordinaire que cela peut nous paraître aujourd'hui. En effet, le mettre au rang des dieux était simplement le traiter durant sa vie et en public comme il devait l'être après sa mort dans le cercle plus restreint de sa famille. Son culte devenait public en même temps que privé.

Les dieux mânes et les dieux publics avaient encore, à l'époque du christianisme, une vague et lointaine autorité, malgré la désagrégation de la famille, le développement des intérêts matériels, les idées plus élevées du monothéisme et l'autorité nouvelle de la raison. Le culte primitif des morts, dont la famille indépendante fut en quelque sorte la création, n'était plus qu'un vestige.

On peut cependant, à cette époque, mesurer son importance relative par la lutte du christianisme contre les dieux des Gentils, c'est-à-dire des gentes, c'est-à-dire des familles au nombre desquelles étaient toujours les ancêtres.

La famille indépendante et religieuse fut la première molécule sociale, et cet élément partriarcal, comme constitution complète avec ses dieux, son droit, sa loi, sa tradition et son chef, se détache avec netteté dans les temps historiques où déjà elle avait perdu de son intégrité. Mais les documents la constatent à chaque instant dans sa forme primitive par cela seul qu'ils notent les transformations de l'élément primitif devenant unité dans l'agglomération de plusieurs familles et se fondant peu à peu dans la masse sous une nouvelle loi.

Toute l'histoire de la Grèce et de l'Italie anciennes n'est que l'histoire de

l'évolution d'indépendance des différentes individualités d'abord absorbées dans la famille primitive.

En remontant le cours du passé et en rétablissant les changements que note l'histoire, il est facile de reconstituer la famille ne dépendant que de son chef, père, pontife et roi.

Le droit d'aînesse, la puissance paternelle, la dépendance des branches cadettes, la soumission hiérarchique des clients, des serviteurs et des esclaves, l'infériorité de la femme, la minorité de l'individu sous l'autorité de son chef, l'inaliénabilité des biens de famille, l'expression religieuse du mariage, de la naissance et de la mort, l'antagonisme de chaque foyer et de ses dieux, l'hostilité de l'étranger protégée par les dieux, l'idée monarchique, l'empire tout-puissant de la religion des mânes, plus fort que le sang, séparant les cognats des agnats, seul vrai lien entre les individus qu'elle groupe, source de la loi, principe de l'obéissance et de l'autorité, tous ces faits sont autant de corollaires de la croyance dans la vie d'outre-tombe, par laquelle s'organisa la famille.

De même que cette croyance groupe la famille, de même elle ne permettait la réunion de plusieurs familles qu'à la condition d'une communauté d'un culte public entre elles par un dieu admis par chacune d'elles au nombre de leurs dieux privés.

Les chefs des familles réunis sous une seule loi politique devenaient les prêtres communs du culte public. Ils formèrent l'oligarchie aristocratique des gouvernants pendant que les membres de leurs famille formaient le peuple. Lorsque cette oligarchie acceptait un président, elle lui réservait le titre de roi. Ce titre acquérait une autorité nouvelle, comme le nom de Dieu, à mesure qu'on le retirait aux mânes pour ne l'attribuer qu'à la personnification des forces ultra-humaines du polythéisme et que ces derniers eux-mêmes le perdaient à la naissance du monothéisme. Une lutte ne tarda pas à s'établir entre les tendances monarchiques du roi et les tendances oligarchiques des pères, patriciens ou eupatrides. On retrouve dans l'histoire de la Grèce et de l'Italie une longue suite d'agitations qui appartiennent à cette phase.

Il y eut entre les chefs des rivalités et entre les gouvernés des scissions qui peu à peu altérèrent l'élément primitif et le diminuèrent au profit d'une nouvelle unité sociale plus homogène.

Une autre cause d'innovation se forma par l'importance que sut acquérir le groupe des malheureux séparés ou rejetés des différents foyers religieux. Les Romains les nommaient plèbe, en opposition avec le peuple composé de l'ensemble des familles représentées par un chef et un foyer.

La plèbe n'avait dans le principe ni droit, ni loi, ni propriété. Elle s'accrut cependant en nombre et en puissance assez pour obliger les praticiens à compter avec elle. Maintes constitutions que l'histoire a enregistrées en Grèce et en Italie furent le résultat de la naissance de cet élément nouveau à la vie du citoyen. Ces hommes, sans dieux privés, se réunirent alors par un culte public.

L'élément primitif se désorganisa de plus en plus. Les affranchis, les clients, se séparèrent. Les branches cadettes prirent une individualité indépendante. La fortune devint la mesure d'un classement nouveau. La curie religieuse fut remplacée par la centurie laïque. L'intérêt de la chose publique remplaça l'in-

térêt du culte, et les votes des centuries disposèrent du pouvoir. Mais par cela même que le nouveau magistrat de la république n'était pas pris parmi les patriciens, il n'avait aucune qualité comme pontife et comme roi. On le nomma tyran. Il représentait la victoire de la démocratie laïque.

A cette époque, en Grèce, les dieux des forces naturelles avaient pris du crédit pendant qu'en sens inverse les dieux mânes en avaient perdu. On leur reconnaissait une domination de plus en plus grande sur la matière et sur la forme. Le nom de Dieu ne fut plus attribué qu'à eux, et cette évolution se complétait par les doctrines monothéistes.

Cependant paraissait une autorité nouvelle qui ne fera que grandir jusqu'à nos jours. Ce fut la raison affichant la prétention de tout faire relever de sa discussion. Cette prétention fut un fait assez révolutionnaire du temps de Socrate pour entraîner une condamnation à mort. Cependant cette époque avait été précédée par la constitution de Solon, c'est-à-dire par la victoire de l'élément laïque sur la famille religieusement constituée.

Toutes ces révolutions ont eu en pratique pour dernier échelon l'accessibilité du pouvoir en dehors de la naissance et de l'intérêt du culte. Mais l'État est resté entouré d'un prestige religieux qui lui conserve des droits qui ne sont pas ceux de l'individu. Cependant cette lente évolution n'est en réalité que celle de la liberté, aboutissant à une seule autorité, celle de l'autonomie individuelle. Celle-ci résume tous les droits, sans possibilité pour aucun groupe d'en posséder d'autres que ceux de chacun. Cette dernière phase ne laisserait à l'État qu'une seule mission comme gardienne et sanction de la liberté de chacun et de tous.

Il est curieux de constater les caractères ethniques parmi lesquels certaines sociétés se sont affirmées dans un groupement supérieur à l'amphictyonie des Grecs.

Ceux-ci n'ont jamais pu résoudre cette difficulté. L'encombrement nécessité par la foule des ayants droit à la participation du culte public d'une association politique supérieure ne leur a pas permis de l'atteindre. Les Grecs ont été les plus constants adhérents de toutes les conséquences politiques de la famille souveraine, et l'opposition se formula par leur polythéisme olympien dont les dieux n'étaient pas un monopole, par le culte de la forme et par l'affirmation de la souveraineté de la raison.

Rome résolut la question par un procédé particulier. Elle s'emparait des dieux des vaincus et, par cela, les privait de tous droits et de toute vitalité politique. Elle conservait ainsi à son pouvoir un caractère religieux dont elle séparait l'administration. Elle restait seule au milieu de son vaste empire, personne civile. Ce procédé explique les guerres inexplicables autrement, lorsqu'on voit les vaincus se soulever pour réclamer le droit romain.

Quant aux Indous, ils considérèrent longtemps le culte des morts comme la première de toutes les obligations, mais bientôt ils rompirent violemment l'union entre les morts et les vivants par l'affirmation des migrations que subissaient ceux qui avaient été des hommes. Ils avaient de plus subordonné l'importance des mânes à un monothéisme vague. Ils arrivèrent par cette voie à soumettre l'intérêt des familles à des intérêts de castes dont les chefs n'avaient

plus à puiser chez les morts une autorité qui pouvait réunir de nombreux sujets.

De tous les pays qui socialement partirent de cette primitive religion, le plus logique et le plus simple dans son procédé fut certainement la Chine.

Les Chinois se sont cristallisés dans leur première forme et cependant ont pu former un grand peuple, parce qu'ils ont su prévoir l'encombrement d'un grand nombre de pontifes du culte commun et les dangers de rivalité de toutes les branches d'une famille réunie sous l'autorité d'un seul chef. Leur génie pratique évita ces deux obstacles. Ils séparèrent les branches cadettes, en les reconnaissant aptes à rendre directement un culte à leurs ancêtres. La famille se mobilisait ainsi chez eux dans sa plus simple expression : le père, la mère et l'enfant. Puis, au-dessus de toutes les familles et en dehors de leur participation, ils reconnurent le chef de l'une d'elles comme seul autorisé à les représenter toutes dans son culte particulier vis-à-vis de ses propres aïeux. Aussi tous les pouvoirs de l'empereur se résument dans son titre de père et mère de la nation. Il est vis-à-vis de tous ce qu'était dans le principe le père de famille vis-à-vis des siens.

Il est curieux de constater que les Chinois, qui sont regardés comme irreligieux parce qu'ils sont rebelles aux doctrines du monothéisme, forment, au point de vue spirite, la société la plus religieuse.

Il est également curieux de remarquer que cette ancienne croyance, dégagée de tout rituel, de toute solidarité sociale et du cercle hostile dans lequel chaque famille monopolisait ses morts, fait aujourd'hui de nombreux prosélytes dans tous les pays, et particulièrement dans les États-Unis d'Amérique, sous le nom de spiritisme.

En poursuivant quelques manifestations de cette croyance aux mânes, l'esquisse précédente reste très incomplète même comme esquisse, mais son but est seulement d'essayer la possibilité de faire ressortir des différences ethniques d'une évolution commune à plusieurs races.

On pourrait peut-être tracer un programme ethnographique en formulant ainsi les lignes générales de l'évolution humaine et noter sur ce tissu commun les caractères ethniques comme ce qui spécialement a été fait à propos de linguistique.

En tous cas :

L'observation est la seule voie scientifique.

Le mot *observation* est l'objet d'une confusion qui cessera par la distinction d'une observation empirique et d'une observation expérimentale.

L'empirisme ne vaut qu'à défaut d'expérimentation possible.

Un programme, comme une hypothèse, provoque l'expérimentation. (Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. Marcel Guay pour une communication.

LA CONDITION DE LA VEUVE,

D'APRÈS LA LÉGISLATION PORTUGAISE.

M. Marcel Guay, docteur en droit, membre de la Société des gens de lettres de France. J'ai demandé la parole pour signaler au Congrès quelques articles du nouveau Code civil portugais de 1867, relatifs à la condition de la veuve. Ces textes, fort peu connus en France, méritent cependant d'être remarqués; ils contribuent, d'ailleurs, à compléter toute étude sur la question de la «condition comparée de la veuve chez les différents peuples», comprise dans le programme soumis au Comité d'organisation du Congrès des Sciences Ethnographiques (Section V: Éthique, question 5).

Les articles 1233 et suivants du Code portugais se réfèrent spécialement aux seconds mariages et s'expriment ainsi:

«Art. 1233. La veuve qui voudra contracter un nouveau mariage, avant trois cents jours révolus depuis la mort du mari, sera tenue de faire vérifier si elle est ou non enceinte.

«Art. 1234. La veuve qui aura contracté mariage en violation de la disposition contenue dans l'article précédent, perdra tous les gains nuptiaux qu'elle aurait reçus en vertu de la loi ou de la convention ou qu'elle aurait à recevoir de son premier mari, lesquels passeront aux héritiers légitimes de celui-ci; et le second mari ne pourra contester sa paternité à l'égard de l'enfant qui naîtra après les cent quatre-vingts jours de son mariage, sauf toutefois le droit de l'enfant à rechercher, s'il le juge à propos et s'il peut le prouver, la paternité du premier mari.»

Voici en quels termes un éminent jurisconsulte du Portugal, M. Jose Dias Ferreira, professeur à l'Université de Coïmbre et ministre d'État honoraire, apprécie la première de ces règles: «En interdisant à la veuve de se remarier, avant l'expiration de trois cents jours, sans avoir fait vérifier si elle est ou non enceinte, la législation soumet la femme à une preuve barbare et indécente.»

Ce n'est pas tout. La veuve quinquagénaire, si elle veut convoler à de secondes noces, est atteinte dans la faculté de disposer librement de son patrimoine. «La femme qui, à cinquante ans révolus, dit l'article 1237, contractera un second mariage, ne pourra aliéner à un titre quelconque, à partir du jour où elle aura convolé en secondes noces, la propriété des deux tiers des biens mentionnés dans l'article 1235, tant qu'elle aura des enfants ou descendants qui les pourraient recueillir[1].»

M. Jose Dias Ferreira n'hésite pas à qualifier d'odieuses les dispositions de l'article 1237. Il ajoute qu'une règle semblable n'est point édictée contre l'homme qui se remarie, l'article 1237 s'appliquant exclusivement à la femme qui se

[1] L'article 1235 vise les biens que la femme possédait lors de son premier mariage ou qui lui sont ultérieurement advenus à titre de donation ou dans la succession de ses ascendants ou autres parents.

remarie à plus de cinquante ans et ayant des descendants successibles. Le jurisconsulte portugais croit trouver l'origine de cette rigueur manifestée par le législateur de 1867 à l'encontre du second mariage des veuves quinquagénaires, dans le sentiment public, qui se révolte, dit-il, «contre des unions qui attestent presque toujours chez la femme la faiblesse de l'esprit et le refroidissement de l'amour maternel (*a fragilidade do espirito alliada com o desamor pe los filhos*).»

M. Marcel Guay termine en regrettant que l'imminence de la clôture du Congrès l'empêche de s'étendre davantage sur la condition des femmes en Portugal. Il espère, du moins, qu'on aura entendu avec intérêt la communication de ces textes qui font partie d'un travail qu'il se propose de publier prochainement sur la législation civile portugaise.

M. Castaing. Messieurs, la question qui vient de vous être exposée se lie à plusieurs autres points du droit général : condition de la femme mariée ou libre, répudiation, puissance paternelle, héritage; et pour bien faire, il faudrait que ces quatre points fussent traités, avant que d'aborder la question du second mariage. M. Marcel Guay me permettra de faire observer que ce dernier titre, «second mariage,» est celui qui convient à la communication, la condition de la veuve ou l'état de veuvage étant autre chose; en un mot, il s'agit seulement de la rupture de l'état de veuvage.

On peut dire que les Anciens ne se sont pas préoccupés de cette question, et la raison en est précisément dans l'état de leur législation, sur les quatre points que je viens de vous signaler. Le mariage était, pour la femme, un état voisin de la servitude; il n'en différait qu'en ce que le mari n'avait pas le droit de vendre sa femme, ce qu'il faisait pourtant quelquefois, lorsqu'il n'était pas retenu par les considérations d'alliance. La dissolution du mariage, par la mort du mari ou par la répudiation, rendait à la femme sa liberté, et elle en pouvait disposer immédiatement. Il y avait deux obstacles, les enfants et l'héritage; mais ces deux considérations n'avaient pas, chez les Anciens, la même portée que chez nous. Les enfants appartenaient à la mère, par droit d'accession, comme le fruit dépend de l'arbre qui le produit; mais le maître survient, il détache le fruit et en fait ce qui lui plaît; s'il vient un nouveau propriétaire, celui-ci achète et prend l'arbre et le fruit qui reste attaché aux branches : c'est simple et brutal, comme nature. Quant à l'héritage, j'ai fait voir, dans une autre occasion, comment l'idée de la réserve légitime s'est difficilement établie : le principe, c'est la faculté de disposer, et alors il n'y a de droit qu'à raison de la donation ou du testament. Je sais bien que les Grecs avaient un peu adouci le droit naturel, mais jamais ils ne modifièrent le principe, et les Romains non plus.

Avec le moyen âge, la situation change : les coutumes barbares y furent pour quelque chose, l'influence chrétienne pour beaucoup, les idées féodales pour davantage. Avec la féodalité, la propriété immobilière acquit une extrême importance, et la question de l'héritage se développa en proportion : la position des familles, l'état social et politique en dépendaient. Pour assurer à la lignée sa continuation, sa force et sa richesse, on ne recula devant rien : on vérifia



l'état de la femme avant le mariage, on admit la preuve de l'impuissance et aussi de la stérilité, on sacrifia la mère à l'enfant.

La législation portugaise reflète encore ces procédés indécents et barbares, comme les a qualifiés le jurisconsulte cité par M. Guay. Après avoir énoncé le principe qui interdit le mariage à la veuve pendant la période où l'on suppose qu'une ancienne gestation peut encore exister, on se contredit aussitôt, en permettant une seconde union, nonobstant. Mais, tout aussitôt également, la préoccupation de l'héritage reparaît, et on punit la veuve, au profit des ayants cause, du mal qu'elle peut faire à l'enfant qui naîtrait d'elle. C'est illogique.

Quant à cet enfant, on le donne au nouveau mari, pour qu'il ne soit pas bâtard, sans doute; mais en même temps, on lui permet la recherche de la paternité. C'est encore contradictoire et illogique; mais on n'a pu se dispenser d'y venir, sous peine de complicité dans la spoliation de l'héritier légitime. Voilà une loi qui crée une difficulté, et puis qui la renvoie à l'arbitraire du juge; c'est insensé.

La femme âgée de cinquante ans peut se remarier : c'est un caprice qu'on lui passe; mais on la considère comme un corps mort, et on lui enlève la libre disposition de la majeure partie de ses biens, qui sont dès lors assignés à ses héritiers; ce qui constitue une violation du principe de droit, qu'on ne peut disposer d'une succession non vacante.

En résumé, les dispositions du Code portugais, dont on vient de nous donner communication, témoignent d'une grande inexpérience chez les législateurs qui se sont ingérés de régler l'état civil, en Portugal. Ils semblent n'avoir qu'une idée vague de la raison écrite, de la philosophie du droit. Résultant de coutumes surannées, qu'on a modifiées au hasard des sentiments de chacun, cette législation n'a aucune valeur générale et sa portée se borne à constater l'état des idées du pays, en matière de droit. Le jour où le législateur portugais voudra refondre son code, il trouvera facilement une solution, mais seulement à la condition de remonter aux sources.

M. Madier de Montjau. Je crois qu'il serait intéressant de provoquer des recherches sur ce qui a été établi en pareil cas dans la législation des différents pays. On pourrait traiter cette importante question au prochain Congrès.

M. Castaing. Je dois cependant rappeler l'observation que je viens de faire, savoir que cette question est subordonnée à toutes celles qui concernent la condition de la femme mariée et en dehors du mariage. Je crois donc que pour être complète, l'étude devrait porter sur la condition de la femme en général.

M. le Président. La parole est à M. Castaing qui a bien voulu se charger de communiquer au Congrès une étude de M. le D[r] Walther Bernhauer, sur les Foulahs.

LES FOULAHS, PEULS OU FELLATAS

DE L'AFRIQUE CENTRALE,

D'APRÈS LE Dr WALTHER BERNHAUER (DE DRESDE).

M. Castaing. Messieurs, vous avez renvoyé à mon examen un mémoire du Dr W. Bernhauer, ayant pour objet de réunir toutes les données que les voyageurs ont recueillies, depuis le commencement de ce siècle, au sujet des Foulahs, peuple à caractères caucasiques, qui se trouve mêlé aux nations nègres du Sénégal et du Soudan. Ce travail n'étant, à vrai dire, qu'une collection de notes, j'en ai extrait, pour vous les soumettre, les notions les plus essentielles, celles qui peuvent donner une idée assez exacte d'un type nouveau, dont il s'agit de dégager les linéaments physiques, intellectuels et moraux : j'espère que ce type vous apparaîtra avec un relief suffisant.

Toutefois, je n'aurais pas entrepris une œuvre d'une érudition trop facile, si elle n'était appuyée d'une double circonstance qui en rehausse singulièrement l'intérêt.

D'abord, l'auteur des notes a inséré dans son travail trois poèmes empreints d'un sentiment fort élevé, et dont le mérite surprend d'autant plus que nous sommes habitués à supposer que les eaux du Niger, auprès desquelles ils furent composés, ne désaltèrent que des sauvages, triste rebut de l'humanité. Le premier de ces poèmes est en idiome foulah, les deux autres sont en excellent arabe, et tous les trois feraient honneur aux poètes de n'importe quelle race. Vous en jugerez par les textes et la traduction que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

En second lieu, j'ai trouvé, dans le résidu de mes études antérieures, des informations qui permettent d'établir l'origine et l'odyssée quarante fois séculaire de cette race, sans s'éloigner des données de la tradition arabe et des constatations des voyageurs. Cette partie de mon travail dégagera la portée ethnographique des faits que j'ai à vous exposer.

Voici, pour commencer, le résumé des recherches du savant allemand.

LES FOULAHS.

Les Foulahs (1) sont répandus dans toute l'Afrique Centrale, au milieu des Nègres, dont ils se distinguent d'ailleurs par les caractères physiques, les qualités morales et la manière de vivre. Dans le pays des Mandingues, où les Européens paraissent les avoir signalés d'abord, ils portent le nom de *Fellanis* qui dérive sans doute de l'arabe *Foullan* (2); mais, dans le territoire de Bornou, on emploie le terme de *Fellatas*, qui est peut-être le plus répandu (3). Leur

(1) Singulier *Poullo*, pluriel *Foulbe*; les voyageurs emploient aussi les termes de *Poullas*, *Poullos*, *Poulen*, *Pouls*.

(2) فُلّان *Foullan*.

(3) Barth, *Voyage en Afrique*.

nom signifie « les jaunes, les bruns »; mais, en Kerorofoc, ce sens fait place à celui de « blancs », *abate*, qui est une corruption d'un terme arabe bien connu [1]. Les Foulahs se plaisent à ces dénominations, se posant comme blancs vis-à-vis des Nègres qu'ils méprisent, et qu'ils disent n'être nés que pour l'esclavage [2].

On ne saurait indiquer avec précision l'aire sur laquelle s'étendent les Foulahs. Partout mêlés à d'autres races, sans que l'on sache, en général, dans quelle proportion, ils ne composent nulle part la totalité de la population; la difficulté s'accroît en raison des mélanges avec les Nègres, et il est permis de douter qu'il y ait quelque part des Foulahs purs. Leurs sièges principaux sont dans le Fouta Djallon et Toro, du Sénégal [3]; c'est là que se trouve Timba, capitale de l'*Almamy* [4]; c'est aussi le Haoussa, au centre de l'Afrique, dont les principales villes sont Sokoto et Gando. Ils s'étendent également du Sénégal inférieur à la Casamance, dans le pays des Yolofs, jusqu'à la rivière Nuñez [5]. On les trouve invariablement dans toutes les contrées des Mandingues, auprès desquels ils vivent, sans se mêler [6]. Ils dominent le pays de Massina et Jenné, qui paraît ne pas subir sans répugnance leur suprématie [7].

A Tombouctou, ils n'ont réussi qu'à ruiner le commerce, ayant été contrariés par les Touaregs, dont l'influence s'étend de plus en plus vers le Sud.

Dans le Haoussa, de Sokoto à Gando, leur domination ne date guère que du commencement du siècle; mais là encore, leur génie destructeur a semé les désastres, sans avoir pu encore réussir à supplanter les autorités du pays. Il paraît toutefois que les villes de Nuffi, Yakoba et Adamaoua ont des sultans de la race des Foulahs [8]. En 1850, un de leurs chefs entreprit une expédition dans le pays d'Ibo et fit reconnaître son autorité presque jusqu'au golfe de Benin [9].

Dans le royaume de Bornou, les Fellatas n'avaient jadis qu'une position secondaire; mais, depuis un siècle environ, ils sont devenus redoutables; attaquant le pays, du côté de Kano et de Yakoba, ils ont conquis Mandara et poussé jusqu'à Logoun [10].

En somme, ils se trouvent presque partout, dans le bassin du Sénégal et dans celui du Niger, tantôt dominateurs, plus souvent à l'état d'ambitieux qui s'élèvent peu à peu et ruineront le pays, s'ils ne peuvent le soumettre. Là où ils sont en minorité, ils ne reculent pas devant les professions les moins estimées : ainsi, dans les principales villes du Soudan, ils se font éleveurs et laitiers. Telle est leur situation au Wadaï, où ils se multiplient d'une façon

(1) C'est l'arabe ابيض « être blanc, couleur d'œuf », de باض *badh*, au pluriel بيض. (Note de M. Castaing.)

(2) Kôlle, *Polyglotte*. — Mungo-Park, I, 92.

(3) Raffenel, *Voyage dans l'Afrique occidentale*, p. 240.

(4) *Almamy* est la corruption de امير المومنين *Emir-al-Moumenin*, « prince des Croyants ».

(5) Lysaght, dans le *Journal de la Société géographique* de Londres, t. XIX, p. 30.

(6) R. Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1824-1828.

(7) On trouvera, en fin de ce travail, le texte des deux poésies arabes publiées contre les Foulahs de Massina et recueillies par Barth.

(8) Clapperton, Richardson.

(9) Barth, II, 606.

(10) Kôlle, *Libr. cit.*, I, 212. — Denham, Barth, *Voyage en Afrique*.

inquiétante. On les trouve même au Darfour, dans le bassin du Nil, où ils ont la réputation de sorciers et faiseurs de maléfices. On a prétendu les retrouver jusque dans l'île de Meroé; mais il n'y a sans doute qu'une confusion de noms, à laquelle nous ne croyons pas devoir nous arrêter.

Ici, suivant les traces de Raffenel, M. Bernhauer aborde une importante dissertation sur les populations du Fouta Toro, et spécialement sur les Peuls, qui sont censés y représenter la race des Foulahs, mais qui sont grandement mélangés et dégénérés. Il expose et commente les légendes fort curieuses où les Torodes jouent un rôle important [1]. Reprenant ensuite la direction de Barth, il indique la situation des Foulahs au centre de l'Afrique, chez les Mandingues et dans le Haoussa.

Les caractères anthropologiques des Foulahs, parfaitement distincts de ceux des Nègres, peuvent être formulés ainsi : teint tirant sur le jaune, visage ovale, traits réguliers, front large et haut, cheveux non laineux, œil grand, nez courbé à la romaine, petite bouche à la caucasique. M. Raffenel décrit les Peuls comme étant d'une nuance brune, mais teintée de rouge et tenant le milieu entre celle des Maures et celle des Toucouleurs; le nez, moins épaté que celui des Nègres, est cartilagineux, caractère qui distingue la race caucasique de l'éthiopique; les lèvres minces, le visage ovale, le front développé et l'angle facial moins aigu en font une race hybride; selon Caillé, les cheveux sont laineux et c'est la seule analogie qu'ils aient avec les Mandingues; sur les bords de la Gambie, les cheveux prennent une apparence douce et soyeuse [2]. Dans le Fouta Djallon, on leur attribue des traits européens et un teint variant du jaune au brun olivâtre; on ajoute que les chefs surtout se distinguent par la blancheur du teint et la qualité des cheveux [3]. A Yariba, ce serait la nuance des classes inférieures de l'Espagne et du Portugal [4]. Au Sénégal, leurs femmes seraient les plus belles du pays, avec des voix douces et délicates [5]. A Sierra-Leone, où ils commencent à pénétrer, on les compare aux Laskers des Indes [6]. Enfin, il est un trait qui les distingue profondément des Nègres, c'est la précocité de la barbe, qui leur vient dès l'adolescence, tandis que les autres ne l'ont qu'à trente ans. Aussi, Barth n'hésite-t-il pas à les considérer comme des métis d'Arabes ou Berbers et de Nègres [7].

Linguistique. — Les Foulahs ont un idiome propre, sujet à de grandes variations, comme Barth l'a constaté dans ses voyages. On a essayé sans succès de le rattacher aux groupes de langues qui semblaient être indiqués par des rapports d'un autre genre. Le système qui est venu à l'esprit du plus grand nombre l'a assimilé aux langues de l'Afrique méridionale [8]; cette opinion ne

(1) Raffenel, *Nouveau voyage au pays des Nègres*, t. II.

(2) Caillé, *Libr. cit.*, t. I, p. 277. — Ingram, dans le *Journal de la Société de Géographie* de Londres, XVII, 153.

(3) Hecquard. — Thomson, dans le même *Journal.*

(4) Clapperton, 2e voyage. — Länder.

(5) Boilat, *Esquisses sénégalaises.*

(6) Matthews, *Voyage à Sierra-Leone.*

(7) Barth, *Libr. cit.*, t. II, p. 505, 544.

(8) Bleek, *The languages of Mozambique.*

nous paraît fondée sur rien. D'autres ont voulu le rapprocher des idiomes mandingues[1]; M. d'Eichtal s'est même donné la mission de rattacher cette langue à celle de la Malaisie, de laquelle il prétend faire venir les Foulahs[2]; mais les raisons qu'il en donne ne sont point suffisantes pour établir une parenté entre ce peuple et ceux de Java.

Origine. — Ceci nous ramène à la question de l'origine des Foulahs. Remarquant que la race malaise occupe toute l'Océanie, jusqu'à Madagascar, M. d'Eichtal veut la conduire jusqu'au bord du Niger et du Sénégal : nous n'y souscrirons pas, en présence de différences si accentuées d'une foule de façons. On a vu que Barth préfère la supposition d'un mélange de blancs et de noirs, ce qui constituerait une race mulâtre[3].

M. Castelnau prétend que les Foulahs tirent leur origine de l'antique Égypte[4] : les habitants de la province de Gober seraient les descendants des Coptes poussés au loin par les Touaregs, qui seraient venus d'Augila[5].

Barth croit que la migration de ces peuples se rapporte à une époque encore voilée par l'antiquité la plus ténébreuse, et comme il les signale dans le Touat, à l'occident du Grand Désert, il en infère que leur route n'a pas été de l'Égypte directement au Sénégal; aussi, est-il porté à les identifier avec les *Pyrrhi Æthiopes* de Ptolémée.

M. Bernhauer réunit ensuite un grand nombre de faits relatifs à l'histoire des Foulahs vers la fin du moyen âge, aux premiers siècles modernes, et enfin jusqu'à nos jours. Il arrive ainsi à décrire la révolte d'Othman Dan Fodie (fils de Fodie) contre Baoua, gouverneur de Gober, en 1802. A la suite d'une série de combats et d'aventures, il fonda la ville de Sokoto, qui est aujourd'hui la capitale du Soudan. A ce propos, l'auteur reproduit le chant de guerre d'Othman, qui est demeuré célèbre dans le pays. Nous le donnons aussi, comme échantillon de la langue du pays.

GIMMUL SSÊKO OTHMÂNO,

(Chant du Cheik Othman.)

Allâho lâmido dum essalâto burdo fukka[6].

Dieu, le Seigneur, surpasse tout par sa vertu excellente.

Domada ya Ahmedu djeñido lerde fukka.

Il est plus grand que toi, Mohammed; sa lumière éclaire toute la terre.

Allâho gettaïni omodje omodjinde neïmmo fukka.

Je loue Dieu qui a envoyé sa bénédiction[7].

[1] Wilson, dans le *Journal de la Société orientale Américaine*, t. .

[2] G. d'Eichtal, *Histoire et origine des Foulahs.*

[3] Barth, *Voyage en Afrique*, Richardson, Clapperton.

[4] Castelnau, *Voyage dans l'Afrique centrale.*

[5] Denham, Clapperton et Oudney, *Narrative of a travel in North and Central Africa.*

[6] Ce mot *fukka*, qui forme l'assonance invariable, signifie «tout, totalité», mais on voit que le sens varie de diverses façons.

[7] Ici et ailleurs, la traduction est évidemment incomplète.

Neloimo Ahmedu hinne kubdo takelle fukka.
Il envoya Mahomet chez toutes ses créatures.

Annoro makko yokam uoni asseli takeli fukka.
Sa lumière paraît sur toutes ses créatures.

Annoro hakkilo non annoro gide fukka.
La lumière de la raison, comme la lumière qui comprend tout.

Annoro imani Mumenye to hante fukka.
La splendeur de l'imam des fidèles se répand partout.

Annoro yimbe onilaya ka annaba ko fukka.
La splendeur entière des saints et des prophètes.

Nange he leuru he mobjel djenatodi fukka,
Et si le soleil et la lune se réunissent ensemble,

Fandaki ussuru djelimmâdo fukka.
Leur lumière n'égale pas tout son reflet.

Allâho burnere Ibrahima takkele fukka.
Dieu a béni Abraham entre toutes ses créatures.

Bolidel ouolouide Mussa der togefe fukka.
Moïse reçut l'éloquence parmi tous les hommes.

Ahokke Issa bossembido roibo roho fukka.
A Jésus fut donnée toute la force de l'esprit.

Amobda magiki boluki non boyide fukka.
Tu l'as vu (Dieu), tu as reçu l'éloquence et l'autorité.

Allâho kamsodi Adamu der togefe fukka.
Dieu distingua Adam entre tous les hommes.

Nân subtede Nuhu Ibrahima ouoddu fukka.
Ainsi excellaient Noé et Abraham dans tout ce qu'ils faisaient.

Kureche Hachimo der buledje makko fukka.
Cyrus et Hachem dans leurs demeures.

Ouollahe ansubtida hessobabe Allâh fukka.
Par Dieu! tu es distingué au-dessus de toutes créatures de Dieu.

Toggefo Allâh bedo bebeless hekalfi iima.
Les créatures de Dieu, dans le ciel et sur terre, te bénissent.

Toggefo Allâh bedo bebeless hetammi hima.
Les créatures de Dieu, au ciel et sur terre, te louent.

Toggefo Allâh bedo bebeless bebe tchapenîma.
Les créatures de Dieu, au ciel et sur terre, te saluent.

Toggefo Allâh bedo bebeless hedotanima.
Les créatures de Dieu, au ciel et sur terre, te rendent hommage.

Kaunay halfenima avessile takele fukka.
Tout ce qui est béni dans la création l'est par toi.
Soubabe der takelle fu idema gamidema.
Ceux qui sont distingués parmi les créatures, c'est à cause de toi.
Libabe der takelle fu gam gamguma beliba.
Tout ce qui a été créé l'a été en ta faveur.
Adjedjiam adjudiam gardoimi doloma.
Je suis venu chez toi, à cause de ta bénédiction.
Gam lombo hadja mererretadum toma.
C'est pourquoi je me suis adressé à toi.
Gam derdje mabe deum turoye douaidjima.
Que Dieu exauce ma prière par ta faveur.

Le sentiment religieux s'accumule profondément dans cette poésie[1]; il ne se montre pas moins en cette circonstance, que la ville de Sokoto fut fondée sur le lieu d'une apparition surnaturelle qui enjoignit à Othman l'ordre de soumettre à l'islamisme tout le pays; le même fanatisme s'est manifesté dans le Fouta Toro: en 1828, il parut un prophète qui, ayant été défait, sacrifia son propre enfant, en expiation de ses péchés[2].

État social. — C'est essentiellement l'état pastoral. Ils élèvent le gros bétail, tandis que les Nègres n'ont que le menu, chèvres, moutons et porcs, avec la volaille; les Mandingues seuls peuvent leur être comparés à cet égard[3]; encore est-il probable que c'est d'eux que ces derniers ont pris les procédés; car ils les reçoivent, mais les oppriment de toutes façons. Ils pratiquent aussi la culture du sol, dans l'un et l'autre Fouta où ils se rendent utiles au pays, en fournissant à ses besoins; leur culture, plus soignée que celle des Nègres, suppose l'appropriation du sol par l'extirpation des plantes parasites, et le labourage avec ou sans sillons, selon la disposition du terrain; ils pratiquent, selon le cas, l'irrigation et les desséchements. Les principaux objets de ces cultures, ce sont les millets, aliment essentiel du pays; le coton, l'indigo, le riz et le tabac. Leurs procédés sont très soignés, surtout dans la région de Haoussa, où ils produisent, entre autres, les diverses variétés de *dourrah*[4], des patates et même du froment.

Costumes. — Lorsque la misère ne s'y oppose pas, les Foulahs aiment à se vêtir élégamment; à l'Ouest, ils portent un large pantalon, un surtout ample et des sandales. A Bondou, les femmes se drapent dans des voiles de coton.

En quelques contrées, mais principalement le long du Niger inférieur, ils

[1] Sans doute, mais ce sentiment trop humain n'a pas la largeur et l'indépendance de celui des Arabes. — Note de M. C.

[2] D'Avezac, dans le *Journal asiatique* de 1829, t. IV.

[3] Länder, *Exploration du Niger*, I. — Mungo-Park, Winterbottom.

[4] ذرة *dourrah*; c'est le nom du genre millet, et surtout du sorgho.

ont la coutume de se teindre les ongles des mains et des pieds, au moyen de la *Lawsonia inermis*, qu'ils nomment *albiña* [1]; ils donnent aussi des nuances à leurs dents. En plusieurs localités, les femmes se teignent les cheveux en bleu, au moyen de l'indigo et de la noix de gourou, ce qui leur donne l'air céleste; elles noircissent leurs paupières avec l'antimoine soufré, coutume empruntée aux Arabes [2].

Habitations. — Elles se font remarquer par une propreté aussi inconnue des Arabes que des Nègres. Les nomades placent leurs cabanes tout le long d'une grande voie, à la file. Les sédentaires habitent des villes très mal tenues, aux rues étroites et contournées; les maisons sont faites d'argile. Quelques-unes des principales sont entourées d'une muraille défensive avec fossés. Dans l'Ouest, les fortifications de Senou Debou comportent des bastions carrés et cylindriques, des tours, des portes et des serrures de bois.

Ailleurs, les cases sont groupées en îlots qui sont eux-mêmes entourés d'une muraille en terre : telle est Bakel. A Kamato, l'enceinte est formée de palissades; à Falaba, ce sont de profonds fossés surmontés d'une rangée de pieux. Les édifices religieux sont construits de terre entremêlée de paille.

Arts et métiers. — Pasteurs et cultivateurs, les Foulahs ne paraissent pas avoir le goût de la chasse; leurs arts de prédilection sont ceux qui se lient au traitement des métaux, auquel ils sont adonnés sur une grande échelle, et avec plus de soin que les Nègres eux-mêmes.

Leurs tissus, dans le Fouta, sont surtout des mousselines grossières, mais solides. Dans le Haoussa, les femmes filent le coton, les hommes le tissent, et leurs étoffes sont l'objet d'un grand commerce, ainsi que leurs préparations du cuir, qui jouissent d'une célébrité sans égale dans tout le centre de l'Afrique.

Le commerce proprement dit, les simples opérations d'échange ne paraissent pas les avoir jamais beaucoup préoccupés, mais ils savent s'y mettre lorsque cela est nécessaire, comme ils l'ont fait voir à Sierra-Leone, où on leur en fit connaître l'utilité pour se ménager un bon accueil.

Une peuplade particulière, connue sous le nom de Laobès, remplit, au centre de l'Afrique, le même rôle que les Bohémiens en Europe : errants, vagabonds, sans domicile, redoutés comme sorciers, ils fabriquent des ouvrages en bois : mortiers, assiettes et autres ustensiles domestiques; ils savent même construire des canots; au besoin, ils sont portefaix ou font le négoce. Leur langue est celle des Foulahs, mais ils se disent venus de l'Est.

Religion. — Le trait le plus accentué du caractère de la race des Foulahs, c'est un fanatisme pour les croyances mahométanes, qui les distingue sensiblement de leurs voisins. Ils y joignent un grand nombre de superstitions, comme les Nègres. Dans le Haoussa, leurs mosquées sont des édifices plus ou moins réguliers; mais, au Sénégal, ce ne sont que des espaces découverts, entourés d'épines ou de pierres, quelquefois des cabanes. L'arabe est leur idiome liturgique, bien que très peu d'entre eux soient à même de le comprendre.

(1) C'est le *henné*, حنا.
(2) Le *kohol*, كحل.

Leurs dévotions, réduites aux formes extérieures, consistent surtout à réciter la prière cinq fois par jour, usage emprunté aux Arabes, mais considérablement simplifié.

Très sobres, repoussant avec horreur les spiritueux, ils méprisent la musique et la danse, comme des occupations contraires à la dignité de l'homme; cependant, près du Niger inférieur, on tolère les danses des jeunes filles. Dans le Fouta Djallon, ils ne fument pas.

La circoncision est tellement indispensable à leurs yeux qu'en certaines contrées, ils l'appliquent même aux femmes. Lorsque l'opération est pratiquée sur des adultes, elle leur vaut de singuliers privilèges : pendant quarante jours, il leur est permis de voler et de manger tout ce qui leur convient; ils reçoivent en même temps une sorte d'instruction religieuse.

Ils étudient le Coran, et, à cet effet, ils ont des écoles où l'on enseigne l'arabe et où l'on forme des espèces d'avocats. Ils écrivent sur des tablettes de bois avec des roseaux [1]. Dans le Haoussa, la ville savante est Adamaoua, qui n'a ni industrie ni commerce.

Gouvernement. — Les renseignements fort intéressants que M. Bernhauer a réunis à cet égard ont l'inconvénient de manquer d'actualité, en partie du moins, à raison des modifications qui ont été introduites depuis un certain nombre d'années. D'un autre côté, les coutumes alléguées ne sont pas propres aux seuls Foulahs, mais se rapportent également à d'autres races, ce qui résulte nécessairement de l'état de subordination réciproque dans lequel vivent les peuples de cette région.

Guerre. — L'arc et la flèche continuent à former l'armement des Foulahs, qu'on accuse d'empoisonner leurs pointes, au moins dans les contrées occidentales. Mais peu à peu ils adoptent le fusil dont ils se servent très adroitement. Dans le royaume de Sokoto, ils ont une cavalerie armée de lances, de sabres et de boucliers; leurs chevaux mêmes sont couverts d'armures, à la façon du moyen âge. Il paraît, du reste, qu'ils emploient des esclaves affranchis, c'est-à-dire des Nègres, qui font d'assez mauvais soldats; les expéditions sont plus souvent des razzias déterminées par le désir de faire du butin que des guerres de conquête.

Esclaves. — A la mort du chef de famille, on donne la liberté à un certain nombre d'esclaves, dont le plus grand nombre demande à continuer son service. Le même fait se produit chez d'autres mahométans d'Afrique; on y voit également accueillir avec bienveillance et protéger contre toute réclamation les fugitifs que les mauvais traitements ont décidés à changer de maîtres; en un mot, les rapports sont très doux et tels que les traditions les montrent dans les mœurs patriarcales; bien plus, les Foulahs ne font pas de différence entre le fils de la femme légitime et celui de l'esclave, et ce dernier jouit du droit d'aînesse, lorsque la date de sa naissance le lui donne [2]. L'esclavage est l'une des peines infligées au crime de l'homme libre.

(1) قلم, le *qelam*.

(2) Barth, t. IV.

Castes. — Sous le nom de classes, les voyageurs signalent quatre divisions de la population tellement tranchées, qu'elles s'isolent en des villages séparés. La première est celle des guerriers, qui dédaignent toute œuvre servile et fournissent les chefs de tribus; la seconde comprend les marabouts, et les deux autres se composent d'agriculteurs et de pêcheurs. Cette répartition diffère autant de celle des Nègres que de la constitution arabe ou berbère.

Femmes. — Leur condition est assez dure; elles ne sont pas admises à manger avec les hommes. Cependant on les consulte parfois, dans les affaires les plus importantes.

Le mariage a lieu, pour elles, à l'âge de onze ans, et, pour l'homme, à celui de quatorze ans. On assure qu'à vingt ans, elles n'ont plus d'enfants [1]. La quenouille, le pot de terre et le balai dont la belle-mère fait présent à la nouvelle mariée, les petits coups que lui donnent le beau-père et le mari sont l'emblème de la vie retirée et subordonnée qu'elle est appelée à mener. A Ouassoulo, elles s'agenouillent devant le mari qu'elles servent [2]. Comme les Foulahs sont très jaloux, leurs coutumes punissent de mort l'adultère. Néanmoins on affirme que, dans le Fouta Djallon, l'intervention d'un amant, autorisée par le mari, ne porte aucune atteinte à la fidélité conjugale. La femme est même autorisée à demander le divorce avec adjudication du douaire.

Caractère général. — Tous les voyageurs s'accordent à représenter les Foulahs avec des qualités morales qui se rapprochent de celles des blancs du nord de l'Afrique, autant qu'elles s'éloignent de celles des Nègres. Orgueilleux, irritables, prompts à s'emporter, ils sont dépourvus de la bonhomie qui fait le bon côté de la race noire, et ils n'ont pas les sentiments honnêtes et désintéressés de cette dernière. Leurs vertus et leurs vices les assimilent à la branche caucasique.

Ici se terminent les informations du Dr Bernhauer; je passe à la question des origines, sur lesquelles j'ai pu réunir des informations qui donnent à la question un intérêt ethnographique d'une grande importance.

ORIGINES DES FOULAHS.

Le premier des poèmes d'Ahmed le Pleureur, dont le texte et la traduction seront joints à la suite du présent travail, donne un aperçu de la tradition des Arabes à cet égard. Les Foulahs ne sont pas des Nègres, des *Zendjs* ou *Zengs*, descendants de Cousch, mais ils sont aussi des fils de Cham le Maudit, et à ce titre ils sont tenus pour inférieurs par les fils de Sem, Ismaélites ou Yoqtanides: le poète paraît se placer au nombre de ces derniers. Une autre cause de mépris, c'est la promiscuité avec la race nègre, qui produit des formes extérieures, des mœurs et des habitudes antipathiques aux orgueilleux compatriotes de Mahomet. Ces données confirment nos propres appréciations.

La tradition biblique attribue à Cham quatre fils, soit quatre groupes pri-

(1) Boilat, *Esquisses sénégalaises.*
(2) Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, I, p. 148.

mitifs de descendants, qui sont désignés par les noms de Cousch, Mitsraïm, Phout et Canaan. Tandis que ce dernier occupait les pays s'étendant de la Méditerranée au golfe Persique, Cousch descendait par l'Arabie jusqu'en Abyssinie; Mitsraïm couvrait l'Égypte, et enfin Phout[1] se répandait depuis les rivages du Nil jusqu'à ceux de l'Atlantique, au sud de la Méditerranée, dans la Barbarie actuelle, le Sahara, le Grand Désert; son surnom le dit: «Phout sans limites[2].»

Les monuments de l'Égypte ne contredisent pas cette appréciation : *Phet* signifie Libyen[3]; et le nom de Phtah, avant que de s'appliquer à une divinité, paraît avoir désigné l'un des plus antiques éléments de la population égyptienne. L'étymologie qui attribue à ces mots le sens de «dispersés, détachés du centre», et peut-être «nomades», rend la même pensée qui inspira l'expression cananéenne, sans s'opposer à ce que quelque autre idée ait primitivement présidé à la création du terme correspondant, en égyptien[4].

Les Phout ou Phutéens furent les premiers habitants blancs de la Libye intérieure, et selon le principe ethnographique d'après lequel «l'Homme seul forme une barrière absolue à l'expansion humaine dans le monde habitable», cette race put s'étendre rapidement à travers un pays où les obstacles naturels existaient à peine. Son premier habitat fut sans doute la Maréotide, qui était la Libye des Égyptiens, entre le Nil et le méridien d'Augila.

Vingt siècles plus tard, Hérodote signale leur présence dans le Fezzan, qui forme le Sahara de Tripoli. La *Phazania* des Anciens avait pour capitale la célèbre Garama, patrie des Garamantes[5]. Hérodote parle deux fois de ces peuples : d'abord, il les montre évitant le commerce des hommes et ne possédant pas d'armes; plus loin, c'est une nation puissante, montant des chars à quatre chevaux, pour donner la chasse aux Nègres Troglodytes[6]. Cette contradiction, dont on a reporté l'origine à une erreur de copiste, disparaît lorsque l'on se rappelle qu'il y avait dans ces pays deux races superposées : celle des Berbers, venus entre les XIIIe et XVIIIe siècles avant notre ère, n'ayant refoulé ou détruit qu'en partie les premiers blancs, habitants de la Libye, qui sont nos Phutéens.

Méla et Pline font la distinction; leurs Garamantes sont des pasteurs, chez lesquels n'existerait pas le mariage; à côté, ils placent des Gamphasantes, auxquels ils attribuent l'habitude de vivre nus et dans l'ignorance des armes[7]. Le terme de Gamphasantes, qui signifie «habitants du Fezzan, gens du Fezzan», aura été donné par les Phéniciens aux premiers colons de ce pays, appar-

(1) פוט *Pout, Phout.* — Genèse, X, 6.

(2) Nahum, III, 9. Saint Jérôme traduit *Aphrica.*

(3) ⲫⲉⲧ, *Phet*, et au pluriel, ⲛⲓⲫⲁⲓⲁⲧ, *Niphaïat*, Libyens. — ⲫⲧ, *Phit*, forme thébaine, pour ⲡⲧ, *pit*, signifie «arc», et dans les hiéroglyphes, l'arc désigne les Libyens. *Phaïat* est Marea ou Mere, chef-lieu de la Maréotide.

(4) פוץ, *Pouts*, «être dispersé». Bochart fait observer que le changement du ץ en ט est très ordinaire, et il cite les exemples à l'appui.

(5) Pline, IV, 5.

(6) Hérodote, IV, 174 et 183.

(7) P. Méla, I, 8. — Pline, IV, 8. — Solin et Marcianus Capella.

tenant à la race de Phout, dont ils portent le nom [1]. Les Gamphasantes étaient des Phutéens qui furent annihilés par les Berbers, nommés ici Garamantes.

On rattache à la race de Phout les populations primitives des ports de Phthia et de Pythis-Acra dans la Marmorique [2]; la ville de Putea, située au-dessus d'Hadrumète, sur le lac Pallas [3]; le fleuve Phout, aujourd'hui l'Oued-Tensift, qui baigne la ville de Maroc et se jette dans l'Océan, au midi de Mogador [4]. Peut-être la ville de Fez et le pays environnant, qui se nomme aujourd'hui Fezzas, lui appartiennent-ils également, malgré la légende, rétrospective sans doute, de la hache qu'on aurait trouvée dans le sol [5] : on sait ce que valent, en histoire, les légendes étymologiques, et surtout celles des Arabes.

Il semble que le domaine des Phutéens dut s'étendre sur la totalité du Sahara, en même temps que sur le Tell; mais, en raison du nombre restreint des membres de cette famille, il est permis de croire que leur occupation fut très clairsemée, ce qui explique sa disparition, son absorption sur les lieux envahis par les Berbers, et son refoulement constant vers l'Ouest jusqu'à l'Océan, et ensuite vers le Sud, jusqu'au Sénégal.

Au temps de la domination romaine, tout le sud du Maroc était occupé par les Gétules qui sont les Djézoula du moyen âge, les Gazules de Marmol, les Guezoula contemporains. Les Berbers avaient donc conquis l'habitat des Phutéens et avaient repoussé ceux-ci dans la direction du Sud; lorsque les Sanhadja (Berbers I-Zenaguen) dominèrent le Maghreb, d'Oran au Sénégal, à l'époque des Almoravides, les Phutéens furent rejetés plus loin encore, et c'est ainsi qu'ils arrivèrent, au delà du Grand Désert, au cœur du Sénégal, dans les provinces auxquelles ils donnèrent leur nom : le Fouta Toro, sur le fleuve Sénégal, le Fouta Djallon, sur la Gambie. Il n'est pas douteux que les deux Fouta ne soient depuis longtemps le centre des Foulahs actuels, qui ont rayonné de là dans la direction multiple des divers pays où ils se sont établis aux temps modernes.

La seule difficulté que présente l'identification des Phout ou Phutéens avec les Foulahs actuels repose sur une différence d'orthographe qui paraît, au premier abord, ne s'expliquer point par les règles ordinaires de la permutation des lettres. Cependant il n'est pas sans exemple, dans l'antiquité même, que les dentales soient remplacées par des labiales [6]. D'un autre côté, ce

(1) On a vu que *ts* se permute en *t*; par contre, *t* revient facilement à *dz*, *z*. Le *Phet*, égyptien, ou le *Phout*, phénicien, a produit *Phaz-ania*, Fezzan, dans lesquels la terminaison comprend le signe du pluriel. Le mot de Gamphasantes est composé du cananéen עַם *ám*, « peuple », dans lequel le ע se prononçait *gh*, comme le غ dans Ghadames, Ghomorre, et de *Phazantes*, forme grecque plurielle, dont le singulier est *Phazas*, *Phazanius*, dans Pline, homme du Fezzan, de Phout : les Berbers prononcent toujours le ع comme *gh*, غ.

(2) Ptolémée, V, 15.

(3) Ptolémée, III, 1.

(4) Josèphe, *Antiquités*, I, VII. — Pline, V, 1 : on lit Fut ou Phtut, selon les divers manuscrits. — Saint Jérôme, *Questiones in Genesim*. — Bochart, *Phaleg et Canaan*.

(5) فَاسْ, hache.

(6) La dentale *d* se change fréquemment en *l*, en passant du grec au latin : Ὀδυσσεὺς, *Ulysses*; δάκρυμα, *dacruma*, *lacryma*. Le latin encore de *Sedda* a fait *Sella*, et nous-mêmes prononçons *Merlin* le nom du barde *Merdhin*.

changement de formes remonte déjà bien haut, puisqu'Isaïe appelle *Poul* le pays que la Genèse a nommé *Pout* [1]. Enfin, il ne faut pas oublier que les noms si variés des Foulahs proviennent, en grande partie, des formes données par les langues nègres, qui sont assez généralement peu soucieuses des principes étymologiques des langues dites sémitiques [2].

Tout démontre, d'ailleurs, que les Foulahs sont des Caucasiques et des Chamites, c'est-à-dire des Orientaux, proches parents des Sémites. Ce qu'il y a de différent, dans les conditions anthropologiques, ainsi que dans les mœurs, provient de certaines particularités originaires, mais surtout d'un long séjour dans le pays africain et de la promiscuité avec les Nègres [3]. La tradition des Arabes et les observations des voyageurs s'accordent entièrement sur ces faits.

Considérée dans la chanson d'Othman, au point de vue lexicographique, la langue des Foulahs présente l'infusion d'un grand nombre de mots empruntés à l'arabe; dans plusieurs de ces termes, l'article arabe se trouve agglutiné avec le substantif, ce qui semble montrer que les Foulahs n'ont pas le sentiment du rôle respectif de ces deux parties du discours [4]. J'en infère que, si leur idiome fut jamais apparenté à ceux que nous nommons sémitiques, la scission est désormais complète. Cependant il y a des points communs : par exemple, la flexion interne, qui modifie la voyelle, en respectant plus ou moins complètement les lettres radicales. Quant à la grammaire et à la syntaxe, on ne saisit aucun motif de rapprochement; sauf meilleur avis et plus ample information, l'idiome des Foulahs semble être un instrument dégénéré, qui passe de la flexion à l'agglutination, et que l'oblitération des règles du discours finira par amener au système de l'isolement.

Mais c'est ici qu'apparaît la puissance des principes que l'Ethnographie a mission de mettre en lumière. Malgré tant de causes de dégradation, le Foulah a conservé le fonds essentiel des caractères qui distinguent l'homme blanc; les congénères de cette race le reconnaissent à son type physique et moral; leur contact suffit pour développer en lui les qualités existant à l'état latent, et il progresse dans tous les sens, avec une rapidité et une sûreté dont les nations nègres ne donnèrent jamais l'exemple.

Il appartient au temps et à la suite des événements de développer les aptitudes de ce groupe et de lui ouvrir la voie encore obscure où le poussent ses destinées. En attendant, la tâche de l'Ethnographie sera de constater une situation dont la connaissance constitue un intérêt de premier ordre pour les progrès de cet habitat encore si peu connu de l'Humanité.

(1) פּוּל, *Isaïe*, LXVI, 19. Dans ce cas encore, saint Jérôme traduit par *Aphrica*.

(2) La forme *Phout*, de la *Genèse*, paraît provenir des Égyptiens qui disaient *Phet;* la forme *Phoul*, d'Isaïe, peut avoir été empruntée aux Phéniciens qui auraient dit *P-houl*, d'où Hérodote prit le nom des Psylles, ces voisins des Garamantes, qui allèrent s'abîmer dans les sables du Grand Désert, selon la tradition des Libyens; ce qui peut signifier qu'ils émigrèrent au Sud-Ouest (Hérodote, IV, 173). La forme actuelle *Fellata* combine les deux éléments, et peut-être est-elle la véritable, les autres n'étant que des contractions.

(3) On a déjà vu que l'arc est la caractéristique du Libyen, dans les hiéroglyphes. Les Foulahs ne mentent pas à cette origine, puisqu'ils se servent encore de cette arme.

(4) *Essallato*, *annoro*, *annaba*, etc.

PREMIER POÈME

DU CHEIK AHMED-EL-BEKAY[1].

الحمد لله وحده وصلّى آلله على من لا نبى بعده، ولشيخنا وسيدنا احمد البكاى بن شيخنا وسيدنا محمّد بن شيخنا وسيدنا المختار يخاطب الجماعة الفلانية الماسنية لما ارادوا ضيفة عبد الكريم بارث الانكليزى آلنّصرانى

قُلْ لجَيّش الفُلَانِ قُلْتُ شنيعا   رِمْتُ امْرًا امّرًا عظيما فظيعًا
قد طَلبتّمْ ضيفى سَتَلْقَوْنَ ضَيّفى   يَوْمَ تلقَوْنَهُ عزيزا منيعًا
ضيّفَ حُرٍّ لحرّة بنتِ حرّ   وابوه حرٌّ اجاد الصّنيعا
لم تَلِدْنِى إماؤُ ثم ما ربْـ   ـبيننى فى حجورهِنّ رضيعا
وابى من عَرَفْتُمُ وابوه   ما عردنا مِنْ سام الّا رفيعا
ما عردنا من سام الّا كريما   أَبْيَضَ الوجه سيّدا او قريعا

Louange à Dieu seul! Et que Dieu bénisse celui qui n'a laissé aucun prophète après lui[2]. Notre cheik et seigneur Ahmed-el-Bekay, fils de notre cheik et seigneur Mohammed, fils de notre cheik et seigneur El-Mukhtar, s'adresse à l'assemblée des Foullans d'El-Massina, lorsqu'ils attaquent son hôte, Abd-el-Kerim Barth, l'Anglais, le Chrétien.

Dis à l'armée des Foullans[3] : Je dis, c'est une infamie! Je suis atteint dans une affaire d'honneur, une affaire de première importance.

Vous avez cherché mon hôte, vous trouverez mon hôte; mais le jour où vous le trouverez, il sera fort et protégé.

Hôte d'un homme noble, issu de femme noble, fille de noble, et son père était noble et prodigue en bienfaits[4].

Je ne fus pas engendré par des esclaves, elles ne m'ont pas allaité, ni élevé sur leur sein[5].

Mon père, vous le connaissez, ainsi que son père[6] : nous ne descendrions pas de Sem, si nous n'étions pas éminents.

Nous ne descendrions pas de Sem, si nous n'étions pas généreux et blancs de visage, grands seigneurs et puissants.

(1) Le texte reproduisant fidèlement la copie fournie par M. Bernhauer, d'après Barth, je ne m'inquiète pas des fautes assez fréquentes de ponctuation, de prosodie, et même d'orthographe, qui s'y sont glissées. Les variantes sont incessantes : je n'en signalerai aucune.

(2) Mahomet, le dernier des prophètes.

(3) *Foullan* est la forme arabe du nom de Foulahs.

(4) M. Bernhauer : «homme libre.» حُرّ *horr*, signifie bien «libre», mais il a surtout le sens du latin *ingenuus*, de bonne famille, de race aristocratique, noble.

(5) Allusion au métissage des Foulahs.

(6) Autre allusion à la promiscuité imputée aux Foulahs.

ليس فى أُمَّهاتهمْ بنت عبد تَحْمل الفَحْمَ مِثْلَها أَنْ تبيعا
ابنها ربها ولاكنْ ابوه ربّه بَتَّ عتْقَه مستطيعًا
لم تلدنى بنت لحِام ولا آبْنٌ لبنى حام اللى لَنْ اطيعا
لبنى حام اللى لا يرون آلضيفَ آلّا شهيرة وبديعا
انّ ضيفى عِرْضى وما كان عرضى بمضاعٍ فضيفُه لَن يضيعا
ان عبد مناف بن قُصَىّ بن كلاب بن مرة المستنيعًا
ولوىّ بن غالب ونزار بن معدّ أوْصوا بأنْ لا أُكيعا
ونهانى فَهْرُ بن مالكِ بن آلنَضْرِ أن أَستَريبَ او أَسْتَريعا
عمَرَ الشيخ من بنى احمد البـ ـكّاء يَنْمى الوافى حُرّا نصيعًا
ونماه الكُنْتِىُّ نجلُ علىّ كان من عُقْبَةَ الجاب صريعا
تلك ابائِى الكِرامُ وكانوا ضيفُهُمْ لا يمُوتُ فى الدَّهْرِ ضيعا
لا يخاف السّلطانُ أَنْ خِيفَ أَوْ أَنْ بَيْعَ السُّلطان ليس مبيعا

Parmi leurs mères, il n'y a point de fille de porteurs ou de marchands de charbons [1].

Leur fils est leur maître, et il a son père pour maître, qui lui donna la liberté pour prix de son obéissance.

Une fille de Cham ne m'a point engendré, et je ne suis pas des fils de Cham, auxquels je n'obéis point.

Parmi les fils de Cham on traite un hôte, comme on le ferait de prostituées et d'imposteurs.

Sachez que mon hôte est mon honneur, et mon honneur n'étant pas perdu, mon hôte ne perdra rien.

Sachez qu'Abd-Menaf-ben-Qassaï-ben-Kilab-ben-Morrah, chef de notre race,

Et Louai-ben-Ghalib, et Nizar-ben-Maâdd m'encouragent à ne rien craindre [2].

Et Feher-ben-Malik-ben-El-Nadhr me défend l'hésitation et la timidité.

Le cheik Omar, des fils d'Ahmed-el-Bekka, El-Ouafi, le loue de sa noblesse et de son illustration [3].

Et El-Kounti le loue comme tirant son origine d'Okba, auprès duquel la prière est toujours exaucée [4].

Tels furent mes ancêtres, des nobles dont l'hôte n'a jamais péri abandonné.

Le Sultan ne craint pas qu'on le brave ou qu'on lui refuse l'hommage qui lui est dû.

[1] Allusion aux métiers infimes que les Foulahs exercent.

[2] La leçon de Barth est : نرار Nirar.

[3] M. Bernhauer traduit : «couleur claire.» نصيعا, de نصع *clarum esse*, être illustre.

[4] Sidi Okba est un célèbre marabout, dont le tombeau est un lieu de pèlerinage, et qu'on prend pour intercesseur auprès de Dieu.

منكم لن يراع الّا اذا السُّـد   طان عبد المجيد من نكه ريعا
دون ما تطلبون حَرْبٌ وضَرْبٌ   وطعانٌ فى آلزَنْج يُزْجى آلنجيعا
دون ذاك الفتى وسمر الغوالى   ومصاعُ السُّيُوفِ حَوْلاً كتيعا
واحتباطُ الانْفَاط هنّا وهنّا   كَرُعُودٍ قصَفْنَ ريحًا وريعا
تَحْمِلُ الموتَ فيه فتْيَانُ ضَرُّوا   تحسِبُ الموت رَوضَةً وربيعا
من رعاريعَ أَوْ غطَاريف مُرْدٍ   وكهولٍ شاختْ فى العزّ جميعا
فَرْقَ جُرْدٍ من الجياد عنا جيـ   ـج يعابيب عُوِّدَتْ ان تميعا
من سِبَطّرٍ نُمْرٍ رباع شناحٍ   كان غُرّبًا سكْبا ذريعا سريعا
ونشاصيةٍ مطهّمةٍ سلـ   ـهبةٍ أَوْ ثَقَتْ قَرىً ودسيعا
من عِرابٍ للْحوض او لتكانَتْ   او كدالٍ تُسْقُوا الحَليبَ النقيعا
شَحْمتى فى قَلْعَتِى من تصدّى   لِشِقاق اضحى قميعا قليعا

Il ne vous redoute pas plus que le sultan Abdul-Medjid ne craint la misère.

La guerre et les coups de lance, dont vous ne voulez pas, ils les aiment, versant le sang parmi les Zendjs (1).

Le brave se plaît à lancer des flèches, il donne de grands coups d'épée,

Il affronte les décharges d'artillerie qui font frémir l'air de tous côtés.

Elles portent la mort, et les braves qu'elles atteignent voient s'ouvrir le paradis et son printemps éternel (2).

Il y a de beaux jeunes gens imberbes, et des vieillards revêtus de dignité, tous ensemble,

Un escadron de chevaux excellents et rapides, à qui la course est facile;

De grands chevaux allant d'un pas large et doux, et qui sont habitués à courir :

Agiles léopards, nés au printemps, qui font des voyages lointains, avec hâte et rapidité;

Aux membres saillants, robustes du dos et forts de l'encolure;

De noble race arabe, dans El-Houdh, Tekanat ou Kidal (3), abreuvés de lait pur.

Ma graisse est dans ma sacoche (4). Celui qui se mettra à la traverse, frappé à la tête et renversé, périra sous mon effort (5).

(1) الزنج *El-Zendj*, les Nègres. M. Bernhauer : «les Sindoch font couler le sang par torrents.»
(2) Littéralement : «la mort est un champ vert et un printemps.»
(3) Districts célèbres par la qualité de leurs chevaux. (M. Bernhauer.)
(4) Proverbe arabe signifiant fermeté de la volonté et sûreté de la position. (M. Bernhauer. En français : Je suis sûr de mon affaire.

(5) اضحى ظلةً, C'est un homme mort, perdu. ظلةً est sous-entendu.

حَسْبِى الله ربّ موسى وعيسى   والنبيين أَنْ ارانى كنيعا
أَيَّدَ الواحِدَ الفريدَ بنصرِ   فاطلّ الجموع منه الجميعا
إِنَّ فِرْعَوْنَ كان أَغْوَى وَأَقْوَى   ضَلَّ فى اليمّ والجموع صريعا
ماسنى عقِلوا اخاكم يكن لى   مِثْلُ بَلِّ الإمامِ خِلًّا تبيعا
او يكُنْ لى كما مضى ابواه   إِنْ هما لَمْ يُصابرا لم يليعا
أَوْ يَدَعْنِى من شَرِّه وَأَدَعْهُ   إِنّ خيرا فى الشرّ أَن لا يشيعا
انّ الاعلامَ اهل الاحلامِ مِنْكُمْ   آلُ فُودِى ما تَبَنَّوا رفيعَا
ما تبنّوا الّا فتًى أَحْوَذِيًّا   فى طريق العلى بصيرا سميعا
يكرمون الكرامَ إِذْ مِنْهُمُ هُمْ   ثم لا يصحبون خلقا خليعا
ثم لا يصحبون الّا وليًّا   عالمًا شارعًا تقيًا وريعا
احْسنوا مِنْ جوارنا ما أُساتُمْ   فلَدَيْنا الودادَ أَبْقوا وديعا
ولَدَيْنا الثناء أَبْقوا ربيطا   ولدينا الإخاء أُبْقوا وضيعا

Ma confiance est en Dieu, seigneur de Moussa et d'Aïssa, et des prophètes, lorsque je me vois égaré.

Il aide le solitaire et l'isolé, et son assistance s'étend sur les armées et sur tous.

Vois Pharaon : égaré dans sa puissance, il se perdit dans la mer et son armée y fut abîmée.

Massina, dirige ton frère pour qu'il me soit dévoué comme l'imam Bello.

Qu'il soit pour moi ce que furent ses deux parents, qui n'eurent ni faiblesse, ni crainte.

Qu'il me laisse en paix, je l'y laisserai; et que le malheur ne se manifeste pas en public.

Sachez que les hommes d'autorité et prudents sont les successeurs de Fodi [1]; ils n'acceptent pas d'autre chef [2].

Ils n'acceptent pour chef qu'un homme instruit supérieur, toujours sur la voie franche, qui sait bien voir et bien écouter.

Ils honorent les hommes généreux, parce qu'eux-mêmes ils le sont; ils évitent la basse classe.

Ils ne se lient qu'avec le saint, le savant, le docte, le pieux, le modeste.

Rendez le bien à votre prochain; laissez chez nous l'amour, comme un dépôt.

Pour la justice encore, cultivez la sagesse ; pour elle, la fraternité; conservez-la inviolée.

[1] Sultan de Sokoto, dont les successeurs furent également généreux.

[2] Littéralement : «ils n'élèvent qu'un éminent.»

لو تشاعونَ مِثْلَهُمْ فيه كُنْتُمْ   فَأَجَرْتُمْ رايًا معًا وصَنِيعًا
لا كِنِ الطَّبْع مالِكٌ فَلَوِ ٱسْطَا   عَ جبانُ ٱلوَرَى لَأَضحَى شجيعا

Si vous consentez à persévérer comme eux, vous serez récompensé par la renommée et les bons résultats.

Mais la nature nous régit, les applaudissements enflamment le poltron et le remplissent d'audace.

DEUXIÈME POÈME

DU CHEIK AHMED-EL-BEKAY.

ولہ ايضا يخاطب الفلان فى شان ضيفه

أَحَقًّا انى من عند أَحْمَدَ احمد   محمّد سيدُ العبد والعبد اسْوَد
يُسَايِلُ عن ضيفى ليرجعَ ضيفه   فيسلبه من ماله ويُقَيَّدُ
ويجعله ضيفًا لكاوُورِ عنْدَه   وصن شرف ما ضيفى لهذا مُعَوّدِ
أَيقطانُ قال القول ام هو حالم   بلى حالمُ وٱللّه احمد احمد
ومن دون ضيفى عاقِلٌ ويَهَلْمَلُمُ   وَرِضوَى وهَمْلانٌ وقُدْس وذُرّوَدُ
اياخذه من قَبْلِ أَنْ تاخْذَ ٱلفَنَى   على راسه والمَشْرَفىُّ المُهَنّدُ
اياخذه والسيف والرمح نائمٌ   على سَرَقٍ انَّ الوشيجَ مُقَصَّدُ
اياخذه أَيْنَ التوارقُ كلُّها   ومَنْ عَرَبَ شيخٌ وكَهْلٌ وأَمْرَدُ

Il est aussi l'auteur d'un écrit aux Foullans, en faveur de son hôte.

Est-ce en effet de la part d'Ahmed-Âhmed que vint Mohammed-Sid, l'esclave, l'esclave noir?

Pour rechercher de mon hôte qui, devenant son hôte, serait par lui pillé et mis aux fers,

Et dont il ferait l'hôte de Kaouri et de San-Chirf [1]; mon hôte ne s'y prêtera pas.

Yoqthan a-t-il dit : c'est un songeur? Oui, le songeur, pardieu! c'est Ahmed-Ahmed.

Outre mon hôte, il y a ici Aaqil, Ialamlam, Ridhoua, Hamlan, Kouds et Dourouad [2].

Le prendra-t-il avant que la destruction ne tombe sur sa tête avec l'acier de l'Inde?

Le prendra-t-il pendant le sommeil de l'épée et de la lance? Qu'il sache qu'elles atteignent le but.

Le prendra-t-il là où sont les Touaregs, l'Arabe et le cheik, le vieillard et le jeune homme?

[1] Émir arabe et kadhi de Tombouctou.
[2] Ce sont des noms d'anges protecteurs.

بنو ٱلشّيخ عثمانَ بن فودي جُنْدُنَا ومن جُنْدِنَا موسى بن بوضال يشْهَدُ
وتَرْغَيْتَمُوتُ ٱلأَسْدُ يَقْدُمُ حَتَّهُمْ لِكَاوَى بن ام القطبى يَبْرِق يُرْعِدُ
وإخْبِى بن سالم حَوْلَهُ إِيكَوَدَّرَنْ وللْوَغْدَاكَ الحِنَّ جيش محشّد
وفى تنكر يكيف رجال أَعِزَّة بنو حَمَّلاس القومُ فيها تَسَوَّدُ
وتنصر ضيفى من كَلَسّوق فتْيَةً لهم أُسُدٌ فى النايبات وأَسْوَدُ
هُمُ القوم فى الاسلام لا يَخْذُلُونَنِى وهم اخوتى اجدى الىّ وانجد
ولى من بنى الفلان فى الارض عصبة الى نصْر دينِ ٱلله تَسْعَى وتحفد
أَحَبُّ اليهم من بيتهم واهلهم وأَنْفُسِهِمْ دينُ ٱلإِلَهِ يُؤَيَّدُ
اذاما راوا كفرا وعصيانَ ربّهم ابوا ونبوا من كلّ مَنْ هو مُفْسِدُ
ولى من رجال ٱلله فى الارض ثمّ مِنْ ملائكةٍ نصرٌ وجيش مشرّد
وحسبى فحسبى ٱلله جلّ جلاله فما ٱلنّصر الا منه وٱلله أَمْجَدُ

Les fils du cheik Othman-ben-Fodi sont notre armée, et notre armée a Mousa-ben-Boudhal;

Et Terghaitamoutou, le lion [1], qui les commande, et Likaoua, le frère utérin d'El-Qoutabi, qui lance la foudre et l'éclair;

Et Ikhbi-ben-Sâlem, entouré des Ikaouaddaren, a équipé une troupe pour El-Ouaghdou-Ak-Alhinnsa.

Les Tinkerikifs ont des hommes forts, les Benou-Hammalas sont connus pour leur bravoure.

Ils aideront mon hôte, les jeunes gens des Kelessoukis : des lions commandés par un lion [2].

Tous gens de l'islam, ils ne me trompent pas; ce sont mes frères, utiles et toujours prêts à m'aider.

J'ai, dans le pays, chez les Beni-El-Foullan, une cohorte qui accomplit l'œuvre de Dieu et obéit avec promptitude.

Plus chère que leur maison, leur famille et leur personne, est pour eux la religion d'Allah le Tout-Puissant.

Lorsqu'ils voient la perfidie et la rébellion envers leur maître, ils s'opposent et repoussent le scélérat.

J'ai dans le pays quelques hommes de Dieu; les anges mêmes aideront mon armée, qui repoussera l'ennemi.

J'ai un garant, et ce garant c'est Dieu, soit-il glorifié! la victoire vient de lui, et Dieu est le plus glorieux.

(1) Le lion des lions : أُسْد ٱلأُسْد.
(2) Traduction libre. Il y a un jeu de mots sur les sens de lion, noir et illustre.

فما النّصر الّا منه لا من ملائك وإنْ كَثُرُوا جدًّا وعَزُّوا وجُدُّوا
هو الله جلّ الله عَوَّدَ نَصْرَهُ على كلّ جبّار يَضُرُّ ويَعْنَدُ
وانّى لتكفينى من احمد دَعْوَةٌ الى الله فى جَوْفٍ من اللّيل تصعد
أُسَدِّدها سَهْمًا إليه بسُحْرَةٍ فيُصْبِحُ منها وهو بالموت مقْصِد
فإنْ تاب يومًا فهو خير له وان ابى لم يَتِبْ فَالأَمْرُ لله مُسَنْدُ
فمى قبله فرعونُ نمرود قبله وعاد وشدّادُ بن عاد تَمَرَّدُوا
فكلّ عليه قَدْ دعى انبياءهم ففادوا وبادوا كلّهم وتَفَرَّدُوا
دعى ربّه موسى وعيسى وصالح وهود وابراهيم ثم محمّد
فَدْعُونا سُبْحَانَهُ واحدٌ كما اجيبوا يُجيبُ المومنين وينجد
فيا ربّ أُنْصُرِنى كما قد نصرتهم فإنّك لا حجْرٌ عليك ولا يَدُ
وَصَلِّ عليهم. ثم سَلِّمْ مُباركًا فما مِنْهُمُ الا حميد وأَمْجَدُ

La victoire ne vient que de lui et non pas des anges, quoiqu'il y en ait beaucoup, d'admirables et dignes de louanges.

C'est Dieu, gloire à Dieu! qui multiplie sa victoire contre le fort qui nuit et lui résiste.

Quant à moi, il me suffira, contre Ahmed, d'une prière qui montera vers Dieu, au milieu de la nuit prochaine.

Comme une flèche je la lancerai contre lui, à l'aube, et dès le matin, il sera frappé à mort.

S'il se repent un jour, ce sera bien pour lui; mais s'il s'y refuse, il en sera à la volonté de Dieu.

Avant lui, Pharaon, et Nimroud avant lui, et Aad, et Cheddad-ben-Aad, se révoltèrent.

Tous ceux sur qui les prophètes appelèrent la vengeance divine périrent, disparurent ou furent dispersés.

Ils ont prié leur maître, Moïse, et aussi Jésus, et Saleh, et Hud, et Ibrahim, et enfin Mahomet.

Celui que nous prions, soit-il loué! est unique; comme ils furent exaucés, il nous exaucera.

O mon maître, aide-moi comme tu les a aidés, car il n'y a pas de rempart et de puissance au-dessus de toi.

Salue-les et donne-leur la bénédiction, car il n'y a parmi eux que des illustres et des glorieux.

Les deux poèmes d'Ahmed-el-Bekay, dont le texte arabe vient d'être donné ci-dessus, ont été recueillis par Barth, qui les avait inspirés, et qui les a traduits en allemand, d'après une version anglaise de sir John Nicholson Pethe-

rick. A son tour, M. Bernhauer s'est efforcé de rendre plus complètement le texte; mais son travail est plutôt une paraphrase, qu'il n'a pas été possible de condenser, quant à la forme, sans faire subir de nombreuses modifications au sens même des idées; c'est donc une traduction nouvelle que je donne, en m'empressant de reconnaître le précieux secours que j'ai trouvé chez mes devanciers.

D'après le texte de ces poèmes, on voit que Barth était menacé de graves dangers de la part des Foulahs, qui sans doute ne considéraient pas comme sacré pour eux l'étranger qui était alors l'hôte des Arabes et des Touaregs. Ahmed-el-Bekay se déclare prêt à le défendre, il fera tout pour le protéger.

Ces poèmes sont fort beaux, et je pense que la littérature arabe, si riche en œuvres de ce genre, ne contient rien qui réunisse à un plus haut degré le charme de l'expression et l'élévation du sentiment.

Le premier de ces poèmes comprend quarante-huit vers du mètre *khafif* (léger) terminés par une rime unique dont le but est peut-être une satire à l'endroit des Foulahs[1] : l'assimilation de ces assonances bizarres, qui est tout à fait dans le goût arabe, suppose chez l'écrivain une connaissance fort étendue de la langue, et l'habitude de l'assouplir à ses caprices.

Le second, dont les trente vers appartiennent au mètre *thaouil* (long), unit plus de simplicité à plus d'enthousiasme; le sentiment religieux de l'oriental s'y manifeste dans toute sa plénitude; la rime y est remplacée par une assonance que fournit la lettre *d*.

La production d'œuvres aussi remarquables, dans un pays de Nègres, montre la vérité du principe ethnographique du caractère des races.

DES IDÉES PROFESSÉES PAR LES DIFFÉRENTS PEUPLES,

AU SUJET D'UNE EXISTENCE D'OUTRE-TOMBE.

M. le Président. Plusieurs membres ont demandé la parole sur la question des idées professées par les différents peuples, au sujet d'une existence d'outre-tombe, question déjà discutée dans notre séance d'hier. M. l'abbé de Meissas est le premier inscrit. Je le prie de nous faire sa communication aussi brièvement que possible, car nous avons encore un bon nombre d'orateurs inscrits, et je crains bien, malgré notre bonne volonté, qu'il ne nous soit pas possible d'entendre toutes les savantes communications qui nous sont annoncées à cette dernière heure.

M. l'abbé de Meissas a la parole.

M. l'abbé de Meissas. Mon intention serait de répondre à M. Joseph Halévy; mais je désirerais, avant de parler, qu'il voulût bien achever le discours qu'il avait commencé hier.

M. le Président. M. Halévy aura donc le premier la parole.

M. Joseph Halévy. M. l'abbé de Meissas, dans la séance précédente, a bien voulu faire plusieurs observations sur ma communication.

[1] La rime dont il s'agit est une terminaison en يعا *id-a*, dont la prononciation imite le chant de l'âne; il n'y aurait rien de surprenant à ce que le choix fût intentionnel.

J'avais supposé qu'il y avait une espèce de connexité entre la croyance à l'immortalité de l'âme, c'est-à-dire à une vie future, d'après les œuvres humaines et la sévérité des peines édictées par la loi.

Comme je m'occupais de législation juive en particulier, j'ai dit que la grande sévérité que l'on trouve dans les lois de Moïse, dans cette peine du talion, qui est choquante parce qu'elle est passionnée, s'explique parfaitement parce que cette loi, ce code pénal, s'occupe fort peu de rémunération après la mort.

Lorsque le criminel ne songe ni à une peine, ni à une rémunération après la mort, selon ses œuvres, ses bonnes ou ses mauvaises actions, la loi doit se charger de réprimer ses crimes.

Au contraire, lorsque la peine, après la mort, est très accentuée par la législation, on devient, dans cette vie, un peu moins sévère envers les criminels. On se demande : pourquoi donc deux punitions pour le même crime? Après sa vie, le criminel sera assez puni. Pourquoi donc ajouter un nouveau châtiment? Ce ne serait plus un jugement équitable.

J'ai donc cru que cette connexité existait entre la croyance à l'immortalité de l'âme et les peines édictées par la loi. En effet, au temps de la loi mosaïque, qui est d'une sévérité extrême pour les criminels, on ne trouve pas la mention, ou du moins une mention, claire, exacte, nette, de la croyance à l'immortalité de l'âme. Au contraire, lorsque nous arrivons à des temps relativement plus récents, nous voyons la croyance à l'immortalité de l'âme prendre une extension extrêmement grande dans la religion juive. Cette croyance est enseignée dans les écoles les plus populaires de la nation, dans les écoles pharisiennes, et à ce moment également, à proportion que cette croyance prend un rôle considérable, de la même manière on trouve un grand adoucissement dans les peines à prononcer contre les criminels.

Les Pharisiens en sont arrivés, comme je le disais hier, à ce point qu'on ne devait condamner personne à mort : en rendant difficile la constatation du crime, en posant tant de questions aux témoins de l'accusateur, on arrivait à ne pouvoir absolument accuser personne, et je crois que c'est logique; comme ils croyaient formellement que Dieu rétablira la justice qui n'a pu être revendiquée dans cette vie, qu'il la rétablira après la mort, qu'il se chargera lui-même de punir le criminel, le condamné n'aura pas à subir une double peine, ce qui serait contraire à toute idée de justice.

M. le Président. Veuillez rentrer dans les faits, c'est-à-dire dans votre théorie concernant les idées relatives à l'immortalité de l'âme.

M. Joseph Halévy. Je m'arrête. Donc les Pharisiens n'ont jamais condamné un homme à mort. Au contraire, dans les petites sectes, qui se cramponnaient à l'ancienne loi, qui ne faisaient pas grand cas de la croyance en l'immortalité de l'âme, chez la secte des Saducéens, lorsqu'elle était à la tête de la justice et de l'administration du pays, on trouve une foule de condamnations à la peine de mort prononcées par les tribunaux contre des personnes qui certainement, d'après la thèse des Pharisiens, ne méritaient pas cette peine excessive.

Voilà ce que j'ai dit, et M. l'abbé de Meissas a bien voulu me faire une objection très exacte, mais qu'il me faut cependant rectifier.

M. l'abbé de Meissas a rappelé la condamnation de Jésus et celle de la femme adultère; mais M. l'abbé de Meissas n'a pas dit où se trouvait l'adoucissement de la pénalité que j'ai signalée.

J'ai donc seulement à faire remarquer, pour répondre à cette juste observation, qu'à ce moment, depuis le temps d'Hérode, jusqu'à la destruction du Temple, les tribunaux ont été occupés par la secte des Saducéens. Les Évangiles eux-mêmes citent toujours un juge et ils indiquent que ce juge était Saducéen, c'est-à-dire qu'il ne croyait pas à l'immortalité de l'âme.

On comprend que ce tribunal fût beaucoup plus sévère, et c'est à cause de cette sévérité que ces condamnations à mort ont eu lieu.

L'observation de M. l'abbé de Meissas serait très exacte en ce sens si le tribunal juif avait appartenu à la secte qui croyait à l'immortalité de l'âme; mais, comme c'est le contraire, je crois que ces condamnations à mort de Jésus-Christ et de la femme adultère ne militent pas contre l'idée que j'ai supposée.

Voilà les observations que je me permets d'apposer aux très justes remarques de M. l'abbé de Meissas.

M. l'abbé de Meissas. Ce sont en effet les Saducéens qui ont condamné Jésus; mais les Pharisiens, ou du moins beaucoup d'entre eux, réclamaient sa mort, et nous pouvons croire que, s'ils avaient occupé les tribunaux sous Ponce-Pilate, ils n'auraient pas fait autrement que les Saducéens. Au surplus, puisque mon savant contradicteur invoque ici une sorte de connexité générale entre le goût des exécutions capitales et la foi à l'immortalité de l'âme, nous pouvons et nous devons contrôler sa théorie ailleurs que chez les Juifs. Or, le mahométisme implique une foi vive et profonde à la vie d'outre-tombe, ce qui ne l'a pas empêché de se signaler partout par une déplorable facilité à faire tomber les têtes. Le moyen âge chrétien était tout pénétré de l'immortalité de l'âme; il multiplie les supplices, et les milliers de victimes de l'Inquisition ont appris à leurs dépens qu'on peut être envoyé à la mort par des juges très convaincus qu'il y a par delà un ciel et un enfer éternels. Si aujourd'hui nous n'en sommes plus là, et si nous-mêmes, prêtres catholiques du xixe siècle, en arrivons à déplorer très nettement la cruauté de nos prédécesseurs, c'est que la civilisation a progressé et que les mœurs se sont adoucies; c'est que nous sommes les petits-fils des barbares, et que les inquisiteurs n'en étaient que les fils. Si donc la croyance à l'immortalité de l'âme s'oppose aux condamnations capitales, il me semble que c'est bien indirectement, et seulement en tant qu'elle est un facteur du progrès.

M. le Président. La parole est à M. le Dr Foleÿ.

M. le Dr Foleÿ. La science nous apprend, au moyen de ses expériences, de ses inductions et de ses déductions, que notre cervelle se compose :

1° De cellules nerveuses multipolaires impressionnables et impressionnantes en nombre d'autant plus considérable que nous appartenons à une race plus civilisée et que nous sommes plus près du milieu de notre âge mûr;

2° Que toutes ces cellules nerveuses multipolaires sont reliées entre elles et parfaitement solidarisées par une multitude d'axes ou cylindres nerveux



telle, qu'il est impossible qu'une seule d'entre ces cellules soit impressionnée et change, c'est-à-dire devienne cause d'expression, sans qu'immédiatement toutes en fassent autant, et, ce faisant, les modifient à leur tour;

3° Que la masse blanche qui compose la majeure partie de notre cerveau n'est qu'un coussinet cellulo-graisseux jouant le rôle de support et de protecteur.

La science nous apprend aussi, toujours par les mêmes procédés, que notre masse encéphalique, formée des éléments essentiels que je viens d'énumérer, est limitée par trois surfaces bien distinctes, savoir :

1° La surface externe de notre cerveau proprement dit, qui connaît de tous les phénomènes esthétiques du dehors et de toutes les possibilités esthétiques du dedans; qui apprécie toutes les images que nous pouvons percevoir et toutes celles que nous pouvons émettre. — Sans cette surface cérébrale externe, nous ne pouvons prendre aucune résolution; bien que nous puissions encore faire automatiquement des combinaisons mécaniques pour rester en équilibre, et des combinaisons plastiques pour rester en vie;

2° La surface, externe aussi, de notre cervelet, qui connaît de tous les phénomènes mécaniques du dehors et de toutes les possibilités mécaniques du dedans; qui apprécie toutes les impulsions que nous pouvons percevoir et toutes les expulsions que nous pouvons produire. — Sans cette surface cérébelleuse externe, nous ne pouvons traduire aucune résolution mécanique volontaire;

3° Enfin, la surface interne de notre masse encéphalique, commune à notre cerveau et à notre cervelet. Couronnement de notre grand sympathique, cette dernière surface connaît de tous les phénomènes physico-chimiques du dehors et de toutes les possibilités physico-chimiques du dedans; apprécie les unes comme les autres, au point de vue de la composition plastique de nos chairs; et décide la composition que ces dernières doivent prendre, pour que l'harmonie (entre les exigences matérielles de notre milieu et les possibilités pareillement matérielles de notre organisme) soit aussi grande que possible.

De tout ceci, nous pouvons conclure qu'il faut considérer notre cervelle comme un miroir impressionnable autant qu'impressionnant, sur lequel viennent continuellement se marier, — au triple point de vue de l'art, du mouvement et de la composition plastique; de la pensée, de l'exécution mécanique et de la production des solides, gaz et liquides de notre organisme, — les impressions de tous les êtres et de tous les phénomènes qui sont hors de nous et celles de tous les êtres et de tous les phénomènes qui sont en nous; pour former les résolutions, les manières d'être, d'agir et de penser, que nous traduisons et exprimons par nos organes sensoriels, par nos organes locomoteurs et par nos organes végétatifs.

Ceci posé, sommes-nous sous l'impression d'un milieu déterminé, c'est-à-dire influencés, de père en fils, de génération en génération, et de siècle en siècle, par un ensemble de phénomènes matériels ou physico-chimiques, temporels ou mécanico-pratiques, et enfin spirituels ou sensoriels-intellectuels; nous contractons, en même temps que tel aspect, tel mode vital-plastique ou tem-



pérament, tel mode vital-mécanique ou habitudes, et tel mode vital-mental ou manière de voir; et, de quelque pays que nous soyons, nous devenons malades, fatigués et chagrins, si l'on nous maintient trop longtemps dans un milieu autre que le nôtre.

Eh bien! s'il en est ainsi, plaçons l'homme en un milieu tellement sauvage qu'il l'abrutit quasi complètement par tout ce qu'il lui demande de fatigues viscérales et de fatigues végétatives; et forcément l'homme y arrivera à vivre quasiment comme une plante, à se mouvoir quasiment comme une bête, et à n'avoir, pour conception, que le mélange mal défini de l'image sensorielle plus ou moins confuse, de la velléité mécanique plus ou moins impérieuse, et du besoin plastique plus ou moins fatal, résultant du mariage involontaire des images de tout ce qui est en lui avec celles de ce qui est hors de lui.

Plaçons-le, au contraire, au sein d'un monde qui (de père en fils, de génération en génération, de siècle en siècle, de milliers et myriades d'années en milliers et myriades d'années) traduit ses préoccupations de toutes sortes par des produits artistiques ou sensoriels, des engins mécaniques ou actifs, c'est-à-dire des richesses végétatives ou productions hygiéniques de toute espèce, produits, engins et richesses qui nous font de plus en plus libres musculairement et viscéralement; et l'homme, influencé malgré lui par tous ces produits spirituels, temporels et matériels, finira par mettre, plus ou moins bien, son triple miroir encéphalique dans un état analogue à celui des inventeurs de toutes ces richesses sociales; et, partant, par contracter plus ou moins fidèlement leur manière d'être, d'agir et de penser, par prendre plus ou moins intégralement leur tempérament, leurs habitudes et leurs préjugés.

Conclusion : il n'y a pas de conscience là où il n'y a pas d'opinion publique. La conscience n'est pas une qualité tenant à un organe particulier du cerveau; la conscience n'est ni un *quid divinum*, ni un dépôt quelconque de science infuse, mais bel et bien un produit social humain; une manière d'être, d'agir et de penser qui nous est faite et maintenue par le travail de tous nos devanciers, médiats ou immédiats, dans le milieu plus ou moins civilisé où nous naissons.

M. le Président. La communication qui vient d'être faite se rattache accessoirement à la question qui a été traitée hier, et qui était relative à l'idée que professent les différents peuples à l'égard d'une existence d'outre-tombe.

M. Éd. Madier de Montjau. La communication de M. le Dr Foley a le grand mérite de pouvoir servir de base à l'édification d'un système ou à une contestation; elle pose la question aussi clairement et nettement que possible.

M. Castaing. M. Halévy nous a parlé tout à l'heure des adoucissements apportés par les Pharisiens à la législation juive; je suis un peu de son avis: la législation juive qui ressort du *Talmud* constitue un adoucissement incontestable aux anciennes mœurs. Peut-être dira-t-on que c'est l'effet du temps; cela est possible, mais il n'en est pas moins certain que les rabbinistes postérieurs à Jésus-Christ, et surtout postérieurs à la destruction du Temple, valaient mieux, moralement parlant, que leurs devanciers.

Mais M. Halévy a commis une erreur en disant que Rabh Aqiba aurait aboli la peine de mort; cela ne me paraît pas possible, et je ne connais pas le texte sur lequel M. Halévy s'est appuyé. Après la mort d'Hérode, qui arriva le 26 mars an 4 avant notre ère, Auguste, exécuteur testamentaire de ce roi, intervint dans la querelle qui s'éleva entre Archélaüs et ses deux frères : il nomma Hérode et Philippe tétrarques de Galilée et de Trachonite, et Archélaüs ethnarque de la Judée. Archélaüs, étant sous les ordres des Romains, avait perdu le droit de vie et de mort. Lorsqu'il mourut, en l'an 8, Auguste ne voulut pas lui donner de successeur; il envoya un proconsul commander à Césarée. En l'an 26 de notre ère, Pilate, transportant ses aigles de Césarée à Jérusalem, s'empara complètement du pouvoir : il ne laissa plus au sanhédrin qu'une autorité théologique, et seulement consultative en matière civile et criminelle. Cela se voit parfaitement dans le procès qui a été fait à Notre Seigneur Jésus-Christ : le sanhédrin ne fit qu'émettre son avis et se poser en accusateur; ce fut Pilate qui prononça la sentence. Deux ans après la Passion, en 31, le sanhédrin fut exilé à Yabné, et ne s'est jamais relevé de ce coup; il ne se mêla plus aux affaires, et ce fut peut-être une des causes de la révolte qui eut lieu en 70 et qui amena la destruction de Jérusalem. Que devint ensuite le sanhédrin? On le voit encore figurer dans la personne de ses présidents, descendants de Gamaliel, qui portaient le titre de *nasi*, princes de la nation; mais c'était un simple titre honorifique.

Quant à Rabh Aqiba lui-même, qui mourut en 135, jamais il n'a exercé le pouvoir. Je sais bien qu'en 134, Simon Barcochéba, fils de l'Étoile, que ses compatriotes ont appelé ensuite Barcoziba, fils du Mensonge, parce qu'il s'était porté comme Messie et qu'il n'avait pas réussi, prit pour écuyer Rabh Aqiba, qui était le plus considérable des rabbins de cette époque; d'après la tradition talmudique, celui-ci avait 24,000 élèves qui furent martyrisés avec lui, après la destruction de l'armée juive.

J'ignore dans quelle circonstance Rabh Aqiba aurait pu prononcer l'abolition de la peine de mort; je ne vois pas qu'il fût dans les idées de Barcochéba de l'abolir, et la preuve, c'est qu'il commença par faire massacrer 8,000 Romains. Les Romains lui rendirent la monnaie de sa pièce, en faisant massacrer, d'après le Talmud, 585,000 personnes; — si jamais insurrection fut noyée dans le sang, c'est bien celle-là. Je ne vois pas que Rabh Aqiba, ni aucun des rabbins postérieurs à la destruction du Temple, ait pu prononcer l'abolition de la peine de mort.

M. Joseph Halévy. J'aurais pu apporter les textes talmudiques qui auraient donné satisfaction à M. Castaing; il y en a une dizaine; ce n'est donc pas un simple dicton que j'ai rapporté. Rabh Aqiba et beaucoup d'autres disent : « Si nous étions dans le sanhédrin, nous ne condamnerions jamais un homme à mort. » Voilà un fait positif. Quant au massacre de 8,000 Romains, il ne s'agit pas là d'un jugement et d'une condamnation prononcée par un tribunal, mais d'une insurrection du peuple contre ses oppresseurs.

M. Castaing. J'ajouterai que dans le traité du *Sanhédrin*, le chapitre *Helec* commence par ces mots : « Tout israélite est déchargé de ses fautes, à l'excep-

tion de cinq. » — Parmi ces exceptions, il y en a une qui consiste à avoir nié la résurrection. Le traité *Sanhédrin* ne dit pas : « avoir nié l'*existence de l'âme*, » il dit : « avoir nié la *résurrection.* »

M. Joseph Halévy. Il s'agit dans ce passage de ceux qui auront part à la résurrection des morts, et la *Mischna* constate que ceux-là seulement sont appelés à revivre qui croient à la résurrection. Les Saducéens, qui n'y croyaient pas, n'y prendront pas part, cela est tout naturel, mais il n'y a pas de punition.

M. le Président. L'heure est déjà avancée et nous sommes loin d'avoir épuisé notre ordre du jour. Avant de donner la parole aux membres qui sont encore inscrits, je dois consulter l'assemblée pour savoir si elle désire que la séance soit prolongée, ou si elle croit qu'il est temps de prononcer la clôture.

M. Castaing. Je demande la parole contre la clôture.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Castaing. Messieurs, la discussion à laquelle il s'agirait de mettre fin a porté, il est vrai, quelques lumières dans l'étude ethnographique des croyances relatives à la vie d'outre-tombe; mais il s'en faut que le sujet soit épuisé; quelques points de vue ont été à peine abordés, d'autres sont demeurés absolument intacts, et parmi ces derniers, je signalerai celui du Ciel considéré comme séjour des bienheureux.

Au moment où nous allons nous séparer, il serait sans doute hors de propos d'ouvrir à cet égard une discussion que le temps ne permettrait pas de pousser jusqu'au bout; mais il faut considérer aussi que notre but, dans la réunion du Congrès, n'a pas été seulement d'assurer à ceux qui en font partie une série d'entretiens plus ou moins agréables ou instructifs, après lesquels il ne resterait qu'un souvenir intime et la satisfaction de l'accomplissement d'un devoir moral envers soi-même. Notre intention, qui est aussi celle du Gouvernement dont nous recevons l'hospitalité, est de laisser, sur le sol presque vierge de la science que vous cultivez, un monument qui fournisse les premières assises d'un édifice dont on peut déjà apprécier la future immensité. Dans cet ordre d'idées, un aperçu des croyances sur le Ciel ne paraîtra pas hors de propos. Ce sujet forme la contre-partie de celui des supplices de l'Enfer, qui mérite lui-même de plus amples développements, au point de vue de la conception des principes de justice éternelle, chez les divers peuples et les différentes races; il achève ce qui a été indiqué trop sommairement, quant à la doctrine des rémunérations; enfin il est le couronnement obligé de la question principale, les croyances de la vie d'outre-tombe; je demande l'autorisation de faire cet exposé.

M. le Président. Je consulte l'assemblée sur la proposition qui vient de lui être faite et sur la suite qu'elle veut y donner.

(L'assemblée décide qu'elle entendra la communication de M. Castaing.)

LE CIEL, SÉJOUR DES BIENHEUREUX,

PAR M. A. CASTAING.

Messieurs, le sujet en lui-même est solennel, il touche non seulement à ce que nos idées ont de plus élevé, mais à ce qu'il y a de plus respectable dans nos sentiments intimes. Je m'efforcerai de me tenir à la hauteur des premières et d'éclairer les seconds, sans jamais les froisser. Il s'agit d'exposer la filiation historique, bien plus, la formation ethnographique de cette croyance : le Ciel, séjour des bienheureux.

Les architectes ont fait cette observation pratique, qu'une voûte surbaissée force le regard à retomber vers le sol, tandis qu'une voûte élevée l'attire en haut : c'est qu'il y a, entre la puissance de vision et le plan qui la limite, un rapport d'attraction réciproque et proportionnelle. L'élévation des nefs de nos cathédrales n'a pas d'autre raison d'être, et c'est parce qu'il sacrifie les deux autres dimensions à la hauteur, que le style gothique, c'est-à-dire français de la seconde partie du moyen âge, a mérité la qualification de religieux par excellence.

A ce titre, la voûte des cieux devait attirer le regard humain, l'enchaîner et le retenir; la merveilleuse transition du jour et de la nuit le saisissait et le fixait encore davantage.

Ce double spectacle n'est pas seulement un panorama variable, dont les dimensions et les effets réduisent à l'état de ridicules essais tous les efforts de l'art, c'est encore, relativement aux besoins de notre nature physiologique, l'un des plus grands biens dont il ait été fait don à l'humanité. Le jour nous surexcite, la nuit nous repose; et, comme les besoins de l'imagination, en raison de leur nature intime, passent toujours, dans une intelligence élevée, avant les nécessités matérielles de la vie, la nuit reçut, dans les temps de la civilisation primitive, la prééminence sur le jour; en lui rattachant ce qu'elles avaient au cœur de plus pur et de plus grand, ces populations donnèrent la mesure de la profondeur d'une intelligence que nous n'apprécions pas toujours à sa véritable valeur.

La beauté du climat, générale dans l'habitat des premières populations civilisées, donnait à ces splendeurs un surcroît d'éclat; et l'on s'y était si bien habitué, cet ordre de choses était tellement entré dans les premières nécessités de l'existence, que l'on voit les plus antiques légendes protester contre les nuages qui voilent l'éclat du ciel. Oubliant la protection que les bienfaisantes nuées fournissent contre l'action trop vive du soleil, l'abondance qui sort de leurs flancs, sous la forme de pluies fécondantes, on les a personnifiées sous l'image de monstres qui voulurent escalader le ciel, et que le dieu des airs foudroya sans pitié, pour les plonger dans le Tartare, au fond des entrailles de la terre. Le naturisme, divinisateur des forces physiques, et le sabéisme, adorateur des astres, eurent part en même temps à ces résultats.

Ignorant absolument que cette apparence de voûte n'était qu'un arc engendré par l'extrémité excentrique du rayon visuel se mouvant d'un côté à l'autre du



plan de l'horizon, les hommes la supposèrent réelle; elle leur parut tout d'une pièce; ils la crurent solide et puissamment résistante, puisque les étoiles fixes y étaient invariablement rivées et tournaient avec elle, sans jamais dévier d'une ligne. Aussi son nom le plus anciennement connu est-il « le firmament, *raqiâ*, *σlερέωμα* », c'est-à-dire l'étendue ou la surface solide. La *Genèse*, qui reproduit les plus antiques traditions de l'Orient, croit savoir que la matière du firmament, c'est l'eau; mais, tandis que les eaux d'en bas sont liquides, celles d'en haut sont concrétées sous forme de glace ou de cristal. Tel est le ciel que Dieu étendit comme une tente, où il se promène sur la nue, porté par l'aile des vents. S'il veut descendre, il incline le plan céleste; les ténèbres sont sous ses pieds, dans les noirs nuages de l'air; monté sur les chérubins, il vole et dévore l'espace; comme les dieux du polythéisme, il lance la foudre, la grêle et les éclairs. Les anges, ses ministres et ses envoyés, l'entourent et l'accompagnent, mais les hommes ne sont jamais admis à pénétrer dans sa demeure. J'ai déjà réduit à sa signification véritable le fait d'Hénoch; quant à celui d'Élie, les chevaux de feu qui l'enlèvent ont évidemment pour objectif un empyrée, séjour embrasé; mais la chose paraît si extraordinaire, que d'un commun accord on la déclare provisoire; Élie doit redescendre sur la terre au temps du Messie, et il y subira, à son tour, le sort commun de l'humanité. D'ailleurs, le récit paraît être postérieur à la Captivité, et comme tel, suspect d'influence étrangère. En attendant, le séjour des morts est dans le schéol, le lieu bas, l'enfer, qu'Élie lui-même ne saurait éviter tôt ou tard.

Les peuples polythéistes de l'antiquité la plus reculée considérèrent le ciel comme inhabitable; si les dieux des sabéistes ont leur demeure dans les planètes ou autres corps du système solaire, c'est que ces astres se meuvent dans la concavité du ciel. Les hommes ne s'élèvent jamais à ces altitudes : appartenant à la terre, ils y ont la demeure du présent et celle de l'avenir. Il est vrai que les Égyptiens placèrent une sorte de Champs Élysées dans l'une des îles fantastiques qu'ils attribuèrent à l'océan céleste; cette île faisait partie de la substance même de la voûte azurée, dans la région où nageait le soleil, ou bien dans celle de la lune; mais ce système, en désaccord avec les données du rituel funéraire et avec les principes de la métempsychose, est d'une date assez récente pour qu'il soit permis de chercher ce qu'elle reçut de la philosophie grecque, où nous la retrouverons.

Le ciel des Grecs est de l'eau condensée par le feu; on n'avait pas encore fort bien observé les phénomènes de la vaporisation. Le feu ayant le domaine des hautes régions, rien ne lui est impossible, et il solidifie l'eau elle-même. Le peuple supposait que le ciel est compact, et les philosophes s'ingénient à le solidifier de plus en plus. Anaximène croit qu'il est composé de terre amoncelée; mais Empédocle, champion des doctrines classiques, démontre qu'il est formé d'un pur cristal de roche, et que son objet est de renfermer hermétiquement l'air et le feu, qui, sans cet obstacle, ne manqueraient pas de se perdre dans le vide immense. En un mot, le ciel est une voûte impénétrable, et un être à forme humaine n'y saurait fixer son séjour, contrairement aux lois de la pesanteur : les dieux anthropomorphisés sont obligés eux-mêmes de se choisir une autre demeure. Cependant, en vertu de leur puissance de locomo-



tion, ils s'en rapprochent beaucoup, et prennent leur habitat sur les hautes montagnes. Héphaïstos, merveilleux artisan, leur a construit un palais d'airain, sur les pics neigeux de l'Olympe, entre la Thessalie et la Macédoine. La Mysie a aussi un Olympe, au profit des Troyens; on en trouve plusieurs autres en Chypre, en Gallogrèce, dans le Taurus; enfin, quatre pics de l'Ida portent le même nom, qui est incontestablement générique, désignant les sommets neigeux réservés à la divinité, parce qu'ils étaient inaccessibles pour les hommes.

Mais déjà, dans Homère, l'Olympe est une région indéterminée, qu'il affecte au séjour des dieux, par opposition à la terre sur laquelle sont confinés les mortels. L'infusion d'une parcelle de l'essence divine, par voie de génération, ne leur suffit pas pour leur assurer la participation au privilège céleste : les demi-dieux et les héros s'en voient refuser l'entrée et ils retournent à la terre, comme de simples mortels, à moins que le prodige de la métamorphose ne leur assigne une place parmi les astres. Il faut toute l'autorité de l'*Odyssée* pour accorder le séjour de l'Olympe à Hercule, devenu l'heureux époux d'Hébé aux belles malléoles. Lorsque, beaucoup plus tard, les rois grecs de Syrie s'attribuèrent les honneurs de l'apothéose, personne ne prit cette fantaisie au sérieux, et il resta convenu que l'homme appartient à la terre, mère commune des mortels.

Cependant on voit déjà, dans Hésiode, l'ébauche des idées qui devaient défrayer, dans la suite, la croyance et la philosophie elle-même. Dans le poème des *Travaux et des Jours*, les démons sont les âmes des héros, des hommes de l'âge d'or; demi-dieux, ils tenaient à la terre; devenus démons par une purification de substance, ils acquièrent la faculté d'habiter le monde des airs. Cette doctrine subsiste, aux beaux temps de la philosophie : le *Banquet* de Platon place dans la région sublunaire les démons, race ancienne, désormais divinisée, et qui joue, auprès des hommes, le rôle d'intermédiaire protecteur ou ennemi : ce sont les génies, si célèbres en tous lieux. Le ciel, le firmament solide, les recouvre encore et les emprisonne. Mais Platon, lui-même, connaît à cette voûte concrète deux ouvertures, sans doute celles qui donnent passage au char du soleil, pour la tournée qu'il fait chaque jour autour de l'univers; aussi «les âmes de ceux que nous avons appelés immortels, dit-il, s'élèvent jusqu'au haut du ciel, et en franchissant la limite, elles s'établissent sur la partie convexe de la voûte».

Voilà déjà bien posée la question de la localisation extra-atmosphérique du séjour des bienheureux. Cependant ce n'est encore qu'une ébauche; et il y manque trois choses : la suppression de la calotte sphérique solide, l'accession aux âmes des hommes des générations successives, la communication avec la divinité. Le premier point sera mis en lumière par l'école astronomique d'Alexandrie et répandu par les néo-platoniciens; les deux autres appartiennent au christianisme.

On a cru que les anciens Romains avaient eu de bonne heure la croyance de l'admission de l'âme humaine dans le ciel; à l'appui de cette opinion, on a cité la prétendue déclaration du chevalier Julius Proculus, au sujet de la disparition du fondateur de Rome. Il est vrai que la légende est exposée par les

poètes, acceptée par les historiens du siècle d'Auguste, mais alors on était bien plus près de Platon que des sentiments propres à l'antique nationalité romaine. Plutarque, qui puisait ses informations aux sources originales, rend à la légende son caractère historique, qui est celui d'une apparition terrestre; Romulus se serait montré à Proculus, comme l'un des dieux auxquels il aurait été assimilé par sa métamorphose.

Cependant on ne peut nier qu'au début de ce même siècle d'Auguste, l'idée n'eût déjà fait un grand pas. Cicéron généralise, au profit de l'homme, la faculté d'atteindre le plus haut des régions éthérées : « Rien n'étant plus rapide que l'esprit, est-il dit au premier livre des *Tusculanes*, il doit nécessairement pénétrer et traverser tout ce ciel où sont réunis les nuages, les pluies et les vents. » Mais ce n'était encore, à ce moment, qu'un aperçu de philosophe : le peuple n'y entendait point; les poètes continuaient d'envoyer les âmes dans l'Érèbe occidental; et, si Lucain leur assigne une place au sommet de l'éther, Plutarque, un siècle plus tard, développe tout un système d'après lequel, les âmes s'étant épurées, par un séjour de durée variable dans les espaces aériens compris entre la terre et la lune, trouvent enfin leur demeure dans ce dernier astre, dont il donne la topographie, d'après les idées du jour.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer l'influence que la philosophie grecque exerça sur l'enseignement de la grande synagogue, et par suite sur les opinions des Juifs, dans les temps qui ont précédé notre ère. La prédication évangélique n'eut pas à créer le système du séjour éthéré des âmes : l'idée était dans l'air, et ceux pour qui elle fut une révélation y étaient si bien préparés, qu'ils n'eurent aucune objection à élever à l'encontre. Le séjour du ciel est accepté : les disciples se disputent la première place; la mère de deux d'entre eux vient la réclamer pour ses fils; les docteurs les plus hostiles se bornent à poser la difficulté du droit marital; enfin, le récit de l'Ascension fut accueilli avec empressement par les adeptes de la nouvelle doctrine.

Si l'idée existait en germe, le christianisme non seulement la répandit, mais il la transforma : la préoccupation des conditions matérielles s'effaçant devant celle des rapports moraux, la question de la localisation exacte perdit en importance tout ce que prit celle de la rémunération éternelle. Le séjour des bienheureux apparut désormais comme caractérisé par la participation à la gloire divine, vue formulée pour la première fois dans cette doctrine toute nouvelle du royaume de Dieu, dont M. Renan a si bien fait ressortir la portée morale. Ce serait sans doute trop présumer de la nature humaine, que de supposer que la doctrine fut généralement comprise : alors, comme aujourd'hui, les idées vulgaires, les aperçus terre à terre, avaient pour les masses un attrait instinctif, et saint Paul se croyait obligé de combattre ces tendances, lorsqu'il déclarait que les sens n'avaient aucun témoignage à fournir dans un ordre de conceptions qui dépassent les limites de notre intelligence.

Du reste, la tradition chrétienne ne tarda pas à dévier : le besoin de personnifier, de revêtir de formes plastiques les idées les plus pures, fit mettre en oubli les principes élémentaires de la métaphysique : les esprits reçurent des formes matérielles, les simples abstractions prirent corps, et toutes les antiques fictions de la poésie polythéiste revêtirent l'autorité des croyances nou-

velles. Les prédicateurs y furent pour beaucoup, mais les artistes pour davantage: on ne s'imagine pas le nombre de traditions, de légendes, enfin d'opinions religieuses que leurs allégories mal interprétées ont répandues dans le monde.

Au moyen âge, le paradis des moines est un jardin, comme les Champs Élysées, et comme le Paradis terrestre, dont il a pris le nom; mais son aspect général est plutôt celui d'une prairie émaillée de fleurs, souvenir emprunté à la primitive église. Au centre, le séjour divin est placé sur une montagne, autre emprunt aux plus antiques croyances: un édifice superbe la couronne, et il est à remarquer que la décoration en devient plus magnifique, à mesure que le bien-être général s'accroît. A la fin du xv[e] siècle, sainte Catherine de Bologne compare le palais du ciel à celui du roi de France, qu'elle n'avait probablement pas vu. Un point caractéristique, c'est le concours d'une musique délicieuse, qui forme l'idéal des pratiques habituelles du culte. Du reste, le Dante, qui a prêté à toutes ces conceptions les ressources de son génie, a dû plus d'une fois reconnaître la vérité de la parole de saint Paul et comprendre combien il est difficile de matérialiser les pures abstractions.

Après avoir ainsi parcouru la série de nos traditions classiques, je vous demanderai la permission de jeter un coup d'œil sur les civilisations excentriques où les croyances pourraient emprunter à d'autres données les éléments qui les caractérisent.

Naturistes autant et plus que les Grecs, les peuples védiques ne voient assurément rien au delà de la voûte étoilée: l'atmosphère, la surface du sol sont surtout le séjour de leurs dieux, et lorsque les *Pitris*, ancêtres de la race, viennent occuper une place dans leurs écrits, on ne songe pas à leur assigner une demeure différente de celle des dieux.

Le brahmanisme, ou plus exactement le vichnouisme, comme j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans l'une de nos précédentes séances, a laissé dans le *Mahabharata* une description de son ciel, qui paraît empruntée aux sources les plus diverses. Comme l'Olympe et le Paradis des moines, ce paradis est placé sur une haute montagne: le glorieux Ardjouna, qui a mené la vie d'un anachorète, dans les gorges de la vallée, mérite qu'Indra vienne le prendre sur son char céleste et le transporte dans l'Empyrée. Comme dans la hiérarchie chrétienne, la demeure des dieux est aussi celle des patriarches et des saints. «Tu vois, lui dit son conducteur, les légions d'âmes vertueuses réparties entre ces diverses stations; de la terre, il te semble que ce soient des étoiles.» En effet, les étoiles ne sont que les chars des Apsaras et des Richis. Au fin fond, il y a une immortelle cité, une Jérusalem céleste, la glorieuse Amaravati, séjour des délices des sages et des pénitents, entourée de prairies émaillées de fleurs, où la brise répand les odeurs les plus suaves; à côté, dans la forêt Raudana, les Apsaras, comme des Nymphes ou des Elfes, folâtrent à l'ombre d'arbres toujours verts et ornés de fleurs impérissables: c'est la «retraite réservée aux fidèles, où ne seront jamais admis ceux qui dédaignent la pénitence, qui négligent l'offrande du feu, qui fuient lâchement le combat, qui se dispensent du sacrifice, de l'abstinence, de la prière des Védas, s'éloignent des lieux saints, méprisent l'ablution et l'aumône; enfin, les impies, les profanateurs du culte, les adultères, les ivrognes et les carnivores». Comme dans le Paradis des pre-

miers chrétiens, la musique y est le régal préféré; mais, au lieu des anges, ce sont des bayadères qui l'exécutent.

Le ciel des Brahmanes n'est donc qu'un pastiche, une macédoine; et on le comprend, lorsque l'on songe que cet épisode n'a été ajouté au livre III du *Mahabharata* que vers le milieu du moyen âge.

J'ai déjà eu l'occasion de vous exposer que, dans les traditions aborigènes de l'Inde, Siva et Vichnou également ont leur demeure sur une haute montagne, mais leurs villes sacrées ne sont pas accessibles aux simples mortels.

Si les bouddhistes professaient un panthéisme conséquent, ils n'accorderaient aucune valeur à l'idée du ciel. Loin de là : divisé en cinq ou sept sphères ou zones, sinon davantage, leur ciel a une foule de compartiments appropriés aux besoins de leur doctrine sur la transmigration des âmes. La quatrième sphère est remplie par les trente-deux mille boddhisattvas ou bouddhas en expectative, dont les âmes régénérées attendent la dernière épreuve terrestre avant que d'aller se confondre dans l'âme universelle.

On a fait au mazdéisme l'honneur d'une doctrine qu'il n'eut pas la peine d'inventer. A mon sens, tout ce qu'il a d'original, c'est l'affirmation d'un dualisme rigoureux, dans lequel il ne sut pas se maintenir. Quant à ses cinq cieux ou zones célestes, ce sont l'expression légendaire et fantaisiste d'une vérité astronomique empruntée par les Perses à leurs voisins de la Chaldée; ce sont les sphères des cinq planètes, car ils ne s'étaient même pas élevés à la division des cinq plans astronomiques enseignée par Thalès. Plus tard, ils adoptèrent les sept sphères des Grecs, qui ajoutaient le soleil et la lune aux planètes, et ils introduisirent ce système dans leurs dogmes. La doctrine mithriaque fait venir les âmes sur terre par l'ouverture placée au Cancer, et les fait retourner au ciel par celle du Capricorne, comme dans les livres de Platon. Dans le *Boundehesh*, les âmes se réunissent sur le mont Hasa, d'où elles se rendent au ciel. Combinant ces souvenirs à d'autres antiques superstitions, les Parsis, nos contemporains, exposent les cadavres des leurs sur de hautes tours, à la voracité des oiseaux de proie; de cette façon, me disait l'un d'eux, le corps et l'âme s'en vont au ciel en même temps.

On connaît les idées répandues par Mahomet : l'ange Gabriel, son protecteur attitré, lui avait fait visiter des cieux dont la description provenait des couvents de la Syrie et de l'Arabie. Mais une pareille perspective n'était pas faite pour enflammer le zèle de fidèles aussi sensuels que ceux qui se mirent à sa suite. Son paradis fut donc envahi par les jouissances les plus matérielles, habits de soie, chevaux sellés et bridés, repas succulents surtout; trois cents domestiques portant des vases d'or versant les flots d'un vin qui n'enivre pas, soixante houris aussi complaisantes que belles forment le harem de l'élu; et, comme ce ne sont pas des femmes, on ne sait ce que les véritables femmes deviennent dans ce système. Du reste, selon les idées mahométanes, le paradis semble avoir perdu sa situation céleste. Depuis longtemps, il n'est séparé de l'enfer que par une lame de sabre, sur laquelle Gabriel aide les croyants à passer en les soutenant par le toupet traditionnel.

Les Mexicains, qui localisaient dans le soleil le plus sublime de leurs paradis, en faisaient le séjour de ceux qui étaient morts en guerre; par voie de

compensation, ils l'ouvraient aussi aux victimes offertes en sacrifice à leurs horribles divinités. Après quatre années, ces bienheureux se métamorphosaient en oiseaux aux plumes resplendissantes. Un paradis de second ordre, placé au séjour du dieu des eaux, sur le sommet des montagnes d'où les sources descendent du milieu des nuages, consistait en un jardin délicieux : il recevait les noyés, ceux qui avaient été frappés de la foudre, atteints de la lèpre ou de quelques autres maladies spéciales, toujours d'après le principe des compensations.

Chez les peuples barbares ou sauvages, l'idée du paradis, se matérialisant de plus en plus, finit par n'être plus qu'une copie exacte de la vie actuelle, avec l'immortalité en plus. Le plus souvent aussi, s'éloignant des sphères célestes, elle se localise dans des lieux indéterminés, mais dont la direction est ordinairement à l'Ouest, au point où le soleil se couche. Cependant quelques-uns font traverser à leurs bienheureux la calotte du ciel, tandis que les réprouvés ne peuvent franchir l'ouverture qui conduit dans l'autre monde. Livingstone a rencontré, au centre de l'Afrique, des nègres qui croyaient que le halo de la lune était formé par la réunion de leurs ancêtres tenant conseil. Le même voyageur nous montre comment les dogmes se forment au milieu des populations aux mœurs primitives. Les Ba-Londas, grande nation de ces parages, croient que les âmes ne s'éloignent pas du corps; mais, entendant les Blancs déclarer des idées différentes, ils se laissent persuader que les âmes de ceux-ci seulement vont au ciel. Quenendi, l'un de leurs chefs, disait à Livingstone : «Nous ne montons pas au ciel, comme vous; nous restons dans la terre où l'on nous a déposés.»

Je crois que, si l'on examinait par le menu toutes les traditions des populations qui passent pour être les plus primitives, il serait bien difficile d'y trouver quelque chose de réellement original; partant d'analogies plus ou moins saisissables, elles rappellent les données classiques et soulèvent le soupçon de liens mystérieux, dont quelques-uns sans doute ne résisteront pas aux découvertes que préparent nos études : c'est en cela que consiste l'importance de ce genre d'examen. Les traditions reposant sur l'émotion instinctive d'un sentiment spontané ont une vitalité plus puissante que ne l'est celle des traditions s'appuyant sur des faits qu'on oublie, lorsqu'on ne sait plus ni les comprendre ni les sentir.

Si nous reprenons la question tout entière et au point de vue le plus général, nous voyons apparaître ce sentiment instinctif, spontané, irrésistible, que j'ai constaté, comme formant l'un des éléments de la nature humaine, et que je caractérise sous le nom provisoire de besoin de l'immortalité. En présence de la dissolution inévitable du corps, l'homme, qui veut se survivre, suppose en lui-même l'existence d'un être qui le résume en lui ressemblant; de là l'image, l'ombre, puis le principe spirituel, l'âme. Je suis la filiation des idées, sans examiner leur à-propos ou leur vérité intrinsèque.

Mais l'âme ne saurait continuer à vivre dans un corps qui n'est plus lui-même. Ignorant où elle peut bien passer, l'homme lui crée par l'imagination un monde inconnu au delà de la fosse sépulcrale, où il paraît croire qu'elle aussi est descendue. Ce monde s'ouvre habituellement vers l'Occident, et s'en-

fonce de plus en plus dans cette direction, à mesure des découvertes géographiques, parce que c'est là le pays des ténèbres, celui où le soleil s'abîme.

Cependant les progrès du polythéisme ayant peuplé l'air de natures plus ou moins spirituelles, les âmes des morts y trouvent place; mais d'abord et pendant longtemps, le privilège est réservé aux héros auxquels on attribue une communauté d'origine avec les dieux. J'ai montré comment cet habitat des âmes avait été haussé successivement des régions de l'atmosphère terrestre aux espaces sublunaires; comment, ensuite, franchissant l'obstacle imaginaire que leur opposait la prétendue solidité de la voûte céleste, les âmes privilégiées d'abord, puis toutes, sans distinction, avaient pris possession des régions supérieures; comment, enfin, y rencontrant Dieu lui-même, elles pouvaient s'unir à lui par les liens d'un amour mystique, qui les fait participer à son éternité.

Maintenant, le progrès des connaissances a réduit à néant tout ce que les traditions avaient introduit de matériel dans ces données. L'astronomie a montré que le ciel n'est qu'un être de raison, et que l'espace immense dont la notion lui a été substituée n'est lui-même qu'une abstraction. De son côté, la logique ne nous permet pas de localiser en un point quelconque des êtres finis auxquels nous n'assignons pas de dimensions, ni l'Être infini que son immensité suppose existant en tous lieux. De la notion du ciel antique, il ne reste donc plus rien, que l'idée mystique de l'union divine.

Voilà où la raison conduit; mais la masse des hommes n'est point composée de penseurs; si quelques-uns d'entre eux s'évertuent à ne rien croire de ce qu'ils ne comprennent pas, ne se donnant même pas la peine de l'étudier, le plus grand nombre s'attache par instinct aux sentiments qui lui sourient ou le consolent. C'est pourquoi la notion du ciel, pour discutable qu'elle soit, n'est pas près de disparaître, et nous ne songeons pas à blâmer ceux qui la conservent : il est difficile d'atteindre la vérité, coutumière qu'elle est des retraites inaccessibles à la débilité de nos moyens. (Applaudissements.)

M. le Président. M. de Lucy-Fossarieu désire la parole pour une communication sur les idées que professent les Indiens de la Californie au sujet d'une existence d'outre-tombe. Le Congrès est-il disposé à entendre encore cette communication? (Marques d'assentiment.)

La parole est à M. de Lucy-Fossarieu.

LA VIE D'OUTRE-TOMBE

CHEZ LES INDIGÈNES DE LA CALIFORNIE,

PAR M. P. DE LUCY-FOSSARIEU.

Les documents les plus anciens que nous possédions sur les indigènes de la Californie actuelle et des provinces limitrophes, nous montrent déjà ces populations telles qu'elles sont aujourd'hui, morcelées en une foule de tribus, sans cohésion, sans affinité, parlant des langages différents, et souvent si dissem-



blables par les caractères physiques mêmes, qu'on serait tenté de les rattacher à des races différentes. Quelques-unes de ces tribus existent encore; mais la plupart des indigènes, surtout ceux qui habitaient la Californie proprement dite, réduits à un nombre infime, submergés par le flot envahissant de l'immigration américaine, démoralisés par le contact des blancs, ont perdu leurs caractères primitifs, les croyances de leurs ancêtres, et l'on chercherait vainement à en retrouver les traces chez cette race dégradée, qui s'en va peu à peu, et dont les rares survivants traînent dans les déserts arides ou sur le pavé des villes leur misérable existence [(1)].

On ne doit pas s'attendre à trouver chez ces populations une religion unique, ni même des idées présentant entre elles quelque analogie; leurs croyances, au contraire, sont très diverses, et parfois tout à fait opposées. Il est bien difficile de s'en rendre aujourd'hui un compte bien exact, car le christianisme, qui s'est répandu de bonne heure chez les indigènes, s'est souvent mélangé d'une manière singulière avec les superstitions locales, au point qu'il n'est pas toujours aisé de démêler ce qui appartient à la religion catholique et ce qui vient des traditions.

La plupart des relations que nous ont laissées les voyageurs espagnols qui visitèrent ces pays aux XVI[e] et XVII[e] siècles, et les missionnaires qui s'y établirent un peu plus tard, s'accordent à dire qu'un grand nombre de tribus indigènes ne possédaient aucune espèce d'idées religieuses, aucun culte, aucune croyance à une vie future, et Venegas ajoute, aucune idée de Dieu. C'est là un fait qui, s'il était prouvé, mériterait d'attirer l'attention; car on a toujours rencontré, même chez les peuplades les plus barbares, la conception, quelque grossière, quelque rudimentaire qu'elle fût, d'une substance immatérielle, d'un élément quelconque qui subsiste après la mort. Mais il faut se mettre en garde contre des affirmations trop absolues, résultant d'observations faites trop superficiellement et rendues bien difficiles par l'ignorance des langages parlés par les Indiens; et ce qui n'a pas peu contribué, sans doute, à inspirer aux voyageurs l'idée que ces indigènes n'avaient pas de croyances religieuses, c'est l'absence, constatée chez la plupart des tribus, de tout culte idolâtre, d'idoles et de cérémonies.

D'autres tribus professent des croyances analogues à celles qu'on retrouve chez les Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale, relativement à une vie future; elles croient à l'existence de vastes et splendides terrains de chasse, situés quelque part à l'Ouest, où les hommes s'en vont après la mort, et où ils passent leur temps, dans un état de bien-être éternel, au milieu de l'abondance, gouvernés par un Grand Esprit d'une bonté ineffable.

Les Indiens de San-Juan Capistrano et de la côte du canal de Santa-Barbara croyaient que l'âme n'était pas autre chose que le *espiritu vital*, comme disent les auteurs espagnols, provenant de l'air qu'ils respiraient, et qu'ils appelaient *piuts*, mot qui signifie «vivre». Ils disaient que l'homme était composé d'os, de chair et de sang seulement, car le *piuts* n'était rien que le *souffle*.

(1) Voir mon étude intitulée *Les Langues indiennes de la Californie*, dans les *Annexes* à la première période de ce Congrès, p. 517.

Notons ici en passant, et sans vouloir tirer de cette constatation aucune espèce de conséquence, que ψυχή en grec et *anima* en latin ne signifient pas autre chose que *souffle* dans leur acception primitive.

Les idées de ces Indiens, relativement à l'immortalité, étaient d'ailleurs assez mal définies. Dans une cérémonie qu'ils célébraient chaque mois en l'honneur de la nouvelle lune, ils chantaient des vers où se rencontraient ceux-ci : «De même que la lune meurt et revient à la vie, de même nous aussi, qui avons à mourir, nous revivrons encore,» et à côté de ces paroles, qui semblent témoigner d'une croyance à la vie future, on trouvait dans d'autres chansons des idées comme celle-ci : «Mangeons, car nous mourrons, et alors tout sera fini.»

Quoi qu'il en soit, ils disaient que, quand un Indien mourait, il allait dans la demeure de son dieu Chinigchinich, espèce de paradis situé sous terre, qu'ils appelaient *tòlmec*, où personne ne travaillait, et où, au milieu de l'abondance, des danses et des fêtes, chacun vivait à sa guise, avec autant de femmes qu'il en voulait. Pour eux, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs [1], c'était le cœur qui ne mourait pas, et qui, quand le corps se consumait sur le bûcher, s'échappait pour se rendre dans le paradis. Quand il s'agissait d'un chef ou d'un devin, son cœur allait habiter dans le ciel parmi les étoiles, dont les plus grosses et les plus brillantes étaient les cœurs des anciens chefs défunts [2].

Les Indiens de Los Angeles croyaient à l'existence d'un seul Dieu, qui recevait au ciel les hommes après leur mort. Ils n'avaient qu'un seul mot dans leur langue pour signifier *la vie* et *l'âme*. Ils n'avaient aucune idée d'une résurrection, sous aucune forme, si ce n'est pour les âmes de leurs devins, qui, pour un certain laps de temps, passaient dans le corps d'un animal, principalement de l'ours. Ils célébraient chaque année des fêtes en l'honneur des morts, et leur offraient différents objets qu'on leur consacrait en les livrant aux flammes, coutume qui rappelle les cérémonies pratiquées en Chine et ailleurs dans les mêmes circonstances.

Après l'introduction du catholicisme chez eux, ils ont eu en quelque sorte une religion en partie double. Naturellement amateurs de nouveautés, les cérémonies extérieures du culte catholique leur plaisaient et les amusaient beaucoup. Mais, quant aux dogmes, ils en faisaient un mélange bizarre avec leurs propres traditions. Avant l'arrivée des Espagnols, ils n'avaient pas l'idée d'un mauvais esprit, ni d'un enfer. Le diable est devenu depuis un grand personnage à leurs yeux, et sous le nom de *Zizu*, ils le faisaient intervenir à chaque instant dans leur vie quotidienne; mais c'était plutôt pour eux comme une espèce de loup-garou, car l'enfer tel qu'on le leur avait dépeint ne les effrayait guère : ils disaient qu'il était pour les blancs, non pour eux; car s'il y avait eu un enfer pour les Indiens, leurs pères l'auraient su. Ils n'ont jamais pu admettre l'idée de la résurrection; mais celle de la vie future s'accordait assez bien avec leurs propres croyances.

A l'inverse de ceux-ci, les indigènes de l'île de Santa-Cruz n'avaient qu'une

(1) Voir mon étude sur *Les Langues indiennes de la Californie*, dans ce volume, p. 523.

(2) P. Boscano, *Les Chinigchinich.*



très vague idée d'un esprit bon, et aucune d'un paradis et d'une résurrection après la mort. Ils croyaient au contraire à des esprits malfaisants, et à un enfer où les démons les tortureraient après leur mort : aussi leur préoccupation constante était-elle de se rendre ceux-ci favorables [1].

Venegas remarque avec étonnement que chez diverses tribus de la Nouvelle-Espagne, les premiers missionnaires ont trouvé certaines idées présentant une conformité frappante avec celles du christianisme, telles que la conception de Dieu comme un pur esprit, la croyance à une résurrection, etc., et il se demande si ces indigènes ne descendraient pas de populations converties longtemps auparavant au christianisme par des Européens jetés sur la côte par une tempête. Il ne faut pas toutefois attacher trop d'importance à ces prétendues analogies. On peut être exposé, quand il s'agit d'une langue qu'on ne connaît pas, à interpréter faussement certains termes, et à prêter à certaines pratiques une signification qu'elles n'ont pas pour les indigènes. En outre, et si même l'analogie a été dûment constatée, il aurait pu se faire que ces Indiens aient voulu en imposer aux missionnaires, dans un but ou dans un autre, en leur faisant croire qu'ils possédaient déjà, avant leur arrivée, des notions semblables à celles qu'on leur apportait.

Taraval signale chez quelques-unes de ces tribus des cérémonies pratiquées en l'honneur des ancêtres, qu'ils confondaient avec les esprits ou génies. Clavijero dit aussi que, chez les Cochiennès, on célébrait chaque année une fête en l'honneur des esprits des morts qui, au dire des indigènes, venaient ce jour-là des pays du Nord qu'ils habitaient, pour leur rendre une visite.

Pour les Mexicains, on le sait, la détermination du sort du trépassé ne dépendait pas de ses œuvres, mais du genre de mort qu'il avait subie. Pour certaines des tribus qui nous occupent, le sort du défunt après sa mort variait suivant la manière dont son cadavre était traité. Et je ne parle pas ici seulement de cette idée, si vivace, non seulement dans notre antiquité, mais dans d'autres pays, notamment au Japon, parmi les sintauïstes, que si le corps est privé de sépulture, l'âme est condamnée à errer sans repos. On retrouve cette conception en Californie; mais ce n'est pas la seule; pour beaucoup de peuplades, la destinée du mort varie suivant que son corps est brûlé ou enterré. Nous avons donné ailleurs des exemples de cette croyance.

C'est chez les Pimos et les Maricopas, qui constituent aujourd'hui avec les Maquis, les Zunis et les Pueblos, les débris d'une antique nation autrefois florissante et gouvernée jadis par Montézuma, que ces idées se retrouvent de la manière la plus frappante.

Les Pimos ont une étrange croyance, mélange bizarre de catholicisme et de traditions locales. Ils croient à l'existence de deux éléments distincts, éternels l'un et l'autre, un dieu et un diable, un esprit du bien et un esprit du mal; le premier vivant dans le ciel, au milieu des nuages, et ne s'occupant guère des affaires humaines; le second, habitant parmi les hommes, mais sans intervenir dans leurs actions. Après la mort, l'esprit du bien reçoit ceux qui ont mené une vie juste, et les place dans d'heureux terrains de chasse. Mais ce

[1] Hugo Reid, *Los Angeles Star*, 1852.



n'est pas l'âme seule qui entre dans ce paradis [1] : elle doit être accompagnée du corps, et cela seulement après que le corps a été entièrement décomposé dans la terre et qu'il n'en reste rien [2]. Aussi les Pimos enterrent-ils leurs morts, et ne les brûlent-ils pas. Si un corps a été privé de sépulture, ou n'a pas été convenablement enterré, l'âme errera misérable et sans repos jusqu'à ce que ses fautes aient été expiées.

Les Maricopas croient aussi à l'existence de deux éléments primordiaux, un esprit bon et un esprit mauvais; le premier habitant le ciel, le second la terre. Ils pensent que, si le corps est enterré, il ira au ciel, où il restera à errer, sans domicile fixe, jusqu'à la réorganisation du peuple de Dieu; mais si le corps est brûlé, il restera sur la terre, avec le démon, dans une condition peu différente de son état primitif, en attendant le retour de Dieu, époque à laquelle il sera réuni à ses compagnons [3]. En conséquence de cette croyance, les Maricopas, préférant le second état au premier, pratiquent habituellement la crémation, et ils adorent le démon, faisant de lui l'objet de leur culte principal, comme étant la divinité dont ils relèvent le plus directement, et dont ils redoutent les châtiments.

Si nous remontons maintenant au nord de la Californie, nous rencontrons des croyances tout à fait différentes.

Les indigènes de l'Orégon ne présentent dans leurs idées religieuses rien qui mérite spécialement l'attention. Ils ont une vague conception d'un Être supérieur; mais ils ne manifestent aucune croyance apparente à une vie future.

Les indigènes de l'île de Vancouver ont des idées moins rudimentaires. Ils croient qu'après leur mort les chefs montent au ciel, et vivent là, plongés dans le repos et l'indolence, avec de nombreux esclaves pour veiller et pourvoir à tous leurs besoins. Les hommes ordinaires vont habiter au contraire quelque part, en bas, dans un lieu assez mal déterminé. On rencontre chez eux certaines formes de la croyance à la métempsychose. Ils prétendent que les perdrix et les mouettes, — celles-ci arrivant juste à l'époque du départ des autres,

(1) P. Juan Comellas.

(2) Les Loucheux, de race algonquine, tout en croyant aussi que le corps va se reconstituer dans l'autre monde, raisonnent d'une manière diamétralement opposée, et leur plus grande frayeur, c'est d'être dévorés par les vers de la tombe.

(3) Il nous semble curieux de résumer en quelques mots les croyances religieuses des Maricopas, à cause de l'étrange mélange d'idées qu'on y rencontre:

Dieu, disent-ils, après avoir créé la terre et l'avoir peuplée, établit sa demeure sur une haute colline du Mexique, au pied de laquelle vivait son peuple; le démon, de son côté, possédait une portion considérable de la terre, et avait aussi son peuple à lui. Après bien des siècles d'hostilités et de guerres, le démon et ses sujets finirent par l'emporter : ils tuèrent Dieu, et lui coupèrent les pieds et les mains après lui avoir percé le côté d'un coup de lance. Après quelque temps, Dieu ressuscita, et monta au ciel où il habite maintenant, tandis que son peuple était dispersé à la surface de la terre. Mais le temps arrivera où Dieu reviendra prendre possession de son royaume, réunira de nouveau son peuple, et chassera le démon dans une région inconnue et terrible.

Dans les idées de ces indigènes, ce Dieu qui doit revenir se confond sans doute avec Montézuma, dont ils disent descendre. On s'en convaincra en rapprochant ces croyances d'une tradition en vigueur chez les Maquis de l'Arizona, tradition d'après laquelle Montézuma doit descendre un jour du soleil pour les rétablir dans leur ancienne puissance.

— ne sont qu'un seul et même oiseau, et que ce sont des Indiens morts qui ont mené une vie coupable, et qui sont condamnés à errer sur la terre sous cette forme.

En ce qui touche les chefs, ces indigènes, — ceux d'une tribu du moins, — croient qu'ils reviennent sur la terre : on les reconnaît alors à certaines marques qu'ils portaient dans leur première existence. Il y a une vingtaine d'années, il y avait dans cette tribu un jeune garçon qui portait à la hanche une marque pareille à la cicatrice produite par un coup de feu. Or, un grand chef, mort bien des années auparavant, avait une cicatrice semblable au même endroit. Aussi les indigènes étaient-ils convaincus que c'était lui-même, et entouraient-ils l'enfant d'égards et de respect [1].

Les Indiens Mackah, habitant le littoral de la province de Washington, croient à la transmigration des âmes et à leur retour sur la terre sous la forme d'oiseaux, de quadrupèdes ou de poissons.

On rencontre chez ces indigènes une légende assez remarquable pour que je croie pouvoir la rapporter ici. D'après cette tradition, les Mackah seraient issus d'une race hybride, moitié chien, moitié homme, résultant de l'union d'un chien blanc et de la fille d'un grand chef ou sorcier de l'île de Vancouver. Ce chef, mécontent de sa fille, l'exila et la fit conduire au cap Flattery avec ses sept enfants qui étaient couverts de poils blancs, et qu'un magicien transforma en êtres humains [2]. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette légende de celle par laquelle les Japonais expliquent l'origine des Aïno, et qui attribue à ceux-ci pour aïeux les hybrides produits par l'union de la fille du roi Kamui avec un gros chien.

D'après les différents exemples que nous avons cités, on voit qu'il est difficile, en les considérant dans leur ensemble, de déterminer les caractères généraux des croyances professées par les races de la Californie et des pays circonvoisins, relativement à la vie future.

On peut dire toutefois, d'une manière générale, que ces populations ne sont pas idolâtres. Dans un seul endroit, à l'île de Santa-Catalina, on a signalé des pratiques idolâtres. Les sacrifices humains n'ont jamais été pratiqués, malgré la proximité du Mexique, où ils étaient en usage. Le sacrifice volontaire de la veuve était inconnu, et si l'on en a vu un exemple dans l'Utah, il y a une vingtaine d'années, c'est là un fait particulier qu'il faut bien se garder de généraliser.

A l'inverse de ce qu'on observe chez certaines races de l'Amérique septentrionale, notamment chez les Algonquins, les Californiens ont en général un très grand respect pour la mort, et n'éprouvent pas l'horreur que quelques tribus du Nord témoignent pour les cadavres. Les funérailles sont faites d'ordinaire avec une grande solennité, et parfois avec des cérémonies touchantes.

En somme, les croyances professées par les indigènes californiens, relativement à une vie d'outre-tombe, sont, on le voit, assez rudimentaires. Leurs

[1] *Hutching's Cal. Magazine*, octobre 1860.

[2] *San-Francisco Bulletin*, novembre 1850. — Il est à remarquer que ces Indiens ont les cheveux clairs et le teint presque blanc. Ce fait, il est vrai, peut s'expliquer par le métissage, des Européens, surtout des Russes, ayant résidé parmi eux à différentes époques.



conceptions n'ont rien de bien original ni de bien relevé; souvent elles se réduisent à bien peu de chose : on ne doit pas s'en étonner, étant donné l'apathie et l'indolence du caractère de ces Indiens, chez lesquels l'imagination est loin d'être une qualité dominante. Mais on peut du moins dire à leur louange qu'ils ne sont jamais tombés dans les pratiques barbares et odieuses dont leurs voisins de l'Amérique centrale et méridionale ont donné le sanglant spectacle. (Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT. L'ordre du jour appelait également un vote du Congrès au sujet d'une session ultérieure; mais auparavant il est nécessaire de savoir dans quelles conditions un tel vœu peut être émis. Il ne suffit pas de choisir un lieu de réunion, une localité qui soit agréable pour les membres du Congrès : il faut être sûr que le Congrès sera organisé. Plusieurs propositions ont été faites, mais elles sont trop vagues pour pouvoir être considérées comme officielles. Celle qui paraît nous donner le plus de garantie est subordonnée à une réponse qui n'est pas encore arrivée. M. le chevalier da Silva, notre délégué en Portugal, m'écrit qu'il attend la réponse de son Gouvernement et de la municipalité de Lisbonne relativement aux fonds nécessaires pour recevoir convenablement le Congrès, et qu'il lui est impossible de donner en ce moment une assurance formelle à ce sujet.

Dans ces circonstances, je vous propose de vouloir bien renvoyer à votre Comité, c'est-à-dire au Conseil de la Société d'Ethnographie, le soin d'engager des négociations et de choisir la localité la plus avantageuse pour la réunion de la seconde session du Congrès des Sciences Ethnographiques. Nous avons d'ailleurs un précédent pour agir de la sorte, et le dernier Congrès international des Sciences Géographiques a confié à la Société de Géographie de Paris le soin de décider du lieu où se tiendrait sa prochaine session.

(La proposition de M. le Président est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.)

M. LE PRÉSIDENT. Quelqu'un a-t-il un vœu à formuler dans l'intérêt soit du Congrès en particulier, soit des sciences ethnographiques en général?

Personne ne demandant plus la parole, je déclare close la première session du Congrès international des Sciences Ethnographiques.

La séance est levée à six heures dix minutes.

Le Secrétaire de la séance,

O. PITROU.



ANNEXES.



ANNEXES

À LA SECONDE PÉRIODE (OCTOBRE 1878).

ANNEXE N° 1.

COMMISSION DE LINGUISTIQUE.

SOMMAIRE. — Mémoires reçus par la Commission de Linguistique. — Vocabulaire comparatif des langues parlées entre Kaboul et Kachmîr, par le Dr LEITNER (de Lahore).

La Commission de Linguistique, nommée par le Congrès, dans sa séance du 15 juillet 1878, au palais du Trocadéro, a reçu communication des mémoires suivants :

1. Vocabulaire et grammaire comparée des langues du Dardistan, par M. le Dr LEITNER (de Lahore).

2. Essai sur les caractères généraux et le génie de la langue othomi, par M. Éd. MADIER DE MONTJAU.

3. Aperçu de la classification des langues indiennes du Mexique et de la Californie, par M. P. DE LUCY-FOSSARIEU.

4. Étude comparée sur les langues de l'ancien Pérou, par M. A. CASTAING.

5. Mémoire sur la langue yamato, idiome antique de la nation japonaise, par M. Léon DE ROSNY.

6. Origine de l'écriture et des chiffres dans l'ancien continent, par M. Ch. SCHOEBEL.

7. Notice sur le dialecte japonais des îles Loutchou, par M. P. BONS D'ANTY.

8. Grammaire comparée des dialectes parlés dans les îles Philippines, par M. le comte Charles DE MONTBLANC.

9. Le verbe latin *jubere*, par M. John FRASER, de Maitland (Australie).

L'étendue considérable de ce *Compte rendu* a empêché, à son vif regret, le Comité de publication d'y insérer les travaux importants mentionnés ci-dessus, et il a dû se borner à faire paraître le travail de M. le Dr Leitner, de Lahore, résultant de savantes investigations dans le Dardistan, le Kachmîr, le petit Tibet, le Ladâk et le Zanskar.

Annexe n° 2.

VOCABULAIRE COMPARATIF

DES LANGUES PARLÉES ENTRE KABOUL ET KACHMÎR,

PAR M. LE D[r] LEITNER, DE LAHORE.

Dans une longue et savante conférence faite à l'une des séances du Congrès des Sciences Ethnographiques, M. le D[r] Leitner a exposé les principaux résultats touchant à l'ethnographie, qu'il a rapportés de ses voyages dans le Dardistan, le Kafiristan, le Kachmîr, le Ladâk et autres pays encore presque inconnus de l'Asie Centrale.

Au cours de ses nombreuses expéditions, l'audacieux explorateur s'est consacré d'une manière toute particulière à l'étude comparée des dialectes parlés dans les pays qu'il visitait, et, malgré les dangers constants qui l'entouraient, malgré les difficultés de toute nature que comportait la tâche qu'il s'était imposée, il est parvenu à recueillir un grand nombre de mots et à reconstituer même certaines parties de la grammaire et de la syntaxe de ces langages jusque-là ignorés, et auxquels il a reconnu des liens de parenté étroits avec le sanscrit.

L'auteur a bien voulu confier à la Commission de publication du Congrès son précieux manuscrit, et celle-ci, reconnaissant toute l'importance d'un pareil document, en a aussitôt décidé l'impression.

Depuis lors, M. le D[r] Leitner, retourné à Lahore, où le rappelaient les hautes fonctions qu'il remplit au Collège de cette ville, s'est livré à de nouvelles recherches qui lui ont permis d'enrichir considérablement son vocabulaire. Malheureusement, par suite de la lenteur des communications postales avec l'Inde, et du temps que demandaient de pareilles corrections, l'auteur n'a pu revoir qu'une faible partie des épreuves de son vocabulaire, et les exigences du tirage n'ont pas permis d'attendre davantage.

La Commission n'a reçu en temps opportun que les premiers feuillets portant les additions du savant indianiste, additions dont l'importance qu'on remarquera, fera regretter vivement aux linguistes que l'ensemble du travail n'ait pas été également complété.

De plus, malgré la minutie avec laquelle les épreuves ont été revues par les soins de la Commission, il est à craindre, l'auteur n'ayant pu donner lui-même le bon à tirer, qu'un certain nombre de fautes ne se soient glissées dans le texte. C'est là un défaut regrettable, mais qu'on n'a pu éviter, et qu'on s'est efforcé d'atténuer dans la mesure du possible.

Cependant, tel qu'il est, le travail de M. Leitner peut être considéré comme un document de première importance pour la linguistique comparée, et la Commission de publication s'estime heureuse d'avoir pu le faire connaître en France.

Nota. — La Commission se fait un devoir de rendre hommage au bon vouloir témoigné dans le travail difficile et coûteux de l'impression de ce vocabulaire par l'Imprimerie Nationale, qui s'est prêtée avec une grande obligeance aux remaniements nombreux qu'on a dû faire, et qui n'a pas hésité à fondre tout spécialement pour ce travail les lettres accentuées qu'il nécessitait.

VOCABULAIRE COMPARATIF

DES LANGUES PARLÉES ENTRE KABOUL ET KACHMÌR.

VOCABULAIRE

DES LANGUES PARLÉES

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHIÑA GHILGHITI.	SHIÑA ASTORI.	ARNYIA (a).	KHAJUNA (b).	KALACHA-MANDER (c).
Abode	Demeure	*dish; gót*	*gôsh*	*dùrr*	*girám*	*hand*
Abuse	Insulte	*básh*	*shéye* (malédiction).	*dishu*	*mantze*	
Action	Action	*krómm*	(2)		*doró* (?)	
Adulterer	Adultère	*lajgháro*	*jerapi*		*lajháro gani*	
Age	Âge	*umr*	*umr*		*umr*	
Aim	But	*nazr*		*nazar*	*nazar*	
Air	Air	*ōshe*	*ōshe*	*hawá; gânn*	*tish, ai-esh, lishk* (?)	*sina shilak*
Almond	Amande	*bádam*	*bádam*		*badám*	*biyels*
Altar	Autel	*shẽin* (?) *deú*	*shẽin* (?)		*deú*	*hand* (?).
Anger	Colère	*rōsh*	*rósh*	*kahrin* (u), *kharmi B.*	*imós*	
Animal	Animal	*bring* (oiseau).	*bring*		*haiwán*	
Ankle	Cou-de-pied.	*pine*			*pinenutz*	
Anklebone	Cheville	*gúo*, pl. *gûe*			*gúo, gaiting*	
Annoyance	Ennui	*damijár*			*damiyár*	
Answer	Répcnse	*djewab*			*djewáb*	
Ant	Fourmi	*pileli*	*pileli*	*pilili*	*konn*	*pililek*
Anus	Anus	*tshorók*			*ekhátshing*	
Apple	Pomme	*phalá*	*phaló*	*palógh B*	*bálte, bált*	*roshondu*
Apricot	Abricot	*djurù, phatór*	*djurù*	*tshambúr, júli*	*batúring, batering.*	*ajái*
Arm	Bras	*shípi*	*shípi*	*bazu* (?)	*ashak*	*hárkin*
Armour	Armure	*bétch*			*bétch*	
Armpit, thigh pit.	Aisselle, aine	*gitíti*			*gitisi, ákhae*	
Army	Armée	*sí*		*bhól* (?)	*hal* (?) *hól*	
Arrow	Flèche	*kōn*	*kōn*	*weshù*	*huntze, huntz*	*bro*; bois de la flèche, *taherg*.
Ass	Âne	*jakúnn*	*jakunn*	*gordók*	*djakúyo, djakúnn.*	*gordok*
Assembly	Assemblée	*djemdat*		*ambs* (?) *róm*	*butsiss* (grand nombre d'hommes), *gathí*.	
Assistance	Secours, aide	*kumák*	*shàtt*		*shàtt*	
Aunt	Tante	*papi* (sœur du père).	*pípi*	*betsh*	*ayales, nanna, ami-ayas, aya-ayás.*	
Axe	Hache	*guttù, garrá*		*tapárzing* (arme), *bardokh* (outil).	*gain, ganyi*	
Back	Dos	*dáki, pílo, hàtap.*		*krim, krem*	*awaldas, ashtsing.*	
Badness	Mal, méchanceté.	*khátsho* (adj.).	*chilasi*		*gunakkish*	
Bag	Sac	*khaltá*			*khaltá*	
Barley	Orge	*yó*		*siri*	*hari, haráy*	
Basket	Panier	*thaldo, tâni, karat.*		*beloe B*	*thaléo, kardta*	
Beam	Rayon	*bóyn*	*bamatt*		*sintsh*	

COMPARATIF

ENTRE KABOUL ET KACHMÎR.

KAFIRI [d].	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
sheá, amá.......	*jai, shi*........	*dêsh* (contrée).	....	*varand, rand.*	(1) La langue *Kalacha* est parlée aussi par les *Kafirs* du pays d'*Ishitral*.
sukkau.........	*lek* (*kadin*)......	....	....	*andiwat; zaugh* (malédiction).	
....	*kóm*............	....	....	*yark; chèr* (travail).	(2) En général, lorsqu'un mot manque dans la colonne de la langue *Astori*, c'est qu'il est le même que dans la langue *Ghilghiti*.
....	*haram karvun*....	*ziná khór.*			
....	*wains*..........	*umr*.........	....	*sál* (an).	
....	*nishwán*........	....	....	*chokand.*	
áámu (vent) *véri* mot.	*wao* ou *havao*....	*âshe, óshi.*			
....	*badam*..........	*kúdo*........	*badam* (arbre).		
urúsh..........	*tsàk krúd*.......	*rósh, rúsh*....	....	*kár, ghàsh.*	
....	*jándwár*........	*mik.*			
....	*tsunun, gòd*.....	*? tschuni, dáni.*	*pa-shuchu P. O.*		
....	*tsunun*.........	*gugú.*			
tingábún.......	*dokh.*				
muttreri........	*javab.*				
pimlik.........	*re*.............	*piléli*........	....	*mir-prich.*	
....	....	*dá.*			
pultah, paula....	*tsunt*..........	*phalo*........	*paruray* (arbre).	*mür, mán.*	
tsirik B........	*khubani*........	*djurúi*.......	*asharéé* (arbre).	*cheri, chiwán, nösh.*	
dusht..........	*boy*...........	*sháki* (3)......	*ungai-muéés.*		(3) *sátti*, partie supérieure du bras.
giráh.					
....	....	*gititi*........	*H. kuchálée H.*		
kuttuki.........	*kamad*..........	....	....	*tüshkár.*	
káu, kain, kan...	*tír kán*.........	*kán* (*dant* = arc).	*kauda*.......	*pudh.*	
guddáh, neear, kóre B.	*khota* ou *khar*....	*kharr, jakunn*..	*kharay* (*kharakéé*).	*thur, shèr.*	
suprokat........	*bith*...........	....	....	*máreka.*	
bostákhon.......	*kumbak*.........	....	....	*kümök, kumak.*	
muchái, shuri, metsh (b).	*pitchain, pöp mamain mas.*	....	....	*vóch, vits.*	(4) Si elle est plus âgée que le père, *jenshnún*; si elle est plus jeune, *kroinshnún*.
tshawi..........	....	....	....	*tipar, balddh.*	
puttaken (adj.) *dukká; piti B.*	*thár*...........	*dá*..........	*navut*........	*part, dám W. chomj, dom S.*	
ulráh (adj.)......	*yatsh*..........	....	....	*sháki.*	(a) Langue de *Ishitral*.
....	*gotsar*.........	....	....	*khaltá.*	(b) Langue de *Nagyr* et de *Hurza*.
eu, yú, zu, rítz B.	*wushk*..........	....	*ya E. S.*......	*yürk, chüshj.*	(c) Dialecte du *Kafiri*.
....	*phot, tukir.*				(d) Langues du Kafiristan. Dialectes divers.
bito...........	....	....	....	*wás, wus.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Bear	Ours	*itch, utchùni* (f.)	*itch*	*órtz*	*yá*	*itz*
Beard	Barbe	*day*	*dày*	*reyiule* (?) *rigish.*	*anyé, inyé, anyé amjan* (?).	*shà*
Bed	Lit	*khàtt*		*jheu* (?)	*khat*	
Bed-clothes	Couvertures de lit.	*battán*			*yar-kisn, yatte-kishn.*	
Bee	Abeille	*dúduya, matshári*			*dundù, dundòh.*	
Belly	Ventre	*dér*		*khoyánù*	*jamé, pît*	
Birch	Bouleau	*djóndji*			*tàll*	
Bird	Oiseau	*bring, tshàen* (moineau).	*tshàen*	*ulimárum, boik, jandar B.*	*balatz, tshinn*	*patshank*
Birth	Naissance	*djào*		*adjistai*	*dima nimi* [1]	
Blackberry	Mûre sauvage	*iskinn, shingái*			*iskinn, shaú*	
Blood	Sang	*lĕl*	*lĕl*	*lĕy*	*multán*	*lui* (*niso*)
Blow	Coup	*tshótek*			*tshótek*	
Boat	Bateau	*náo*	*náo*	*kishti*	*nau*	*drin* (sac en cuir)[2]
Boatman	Batelier	*hanzi* (Kachmiri)				
Bone	Os	*āti*	*āti*	*kĕl, kol*	*tin*	*ati*
Book	Livre	*kitáb*		*kitáb*	*kitab*	
Bottle	Bouteille	*surái* (gourde).			*shòrr* (gourde).	
Bow	Arc	*dánu*		*drun*		*shingtom*
Boy	Garçon	*shudár*	*shudér*	*dàk*	*hilèss*	*sudà*
Boy (little)	Petit garçon		*shoodár*	*tzàk dàk*	*djot hiless*	
Brain	Cerveau	*máto*	*moto*	*máz B*	*mato*	
Branch	Branche	*báka*			*galdàring, sharr*	
Brass	Bronze	*ril*	*ril*	*durum, loh B.*	*rîl*	*harila*
Brave	Courageux	*hiyélo*	*hiyélo*	*djàmm*	*bagdàrr*	*goatinn*
Bread	Pain	*tiki*		*shapik*	*shapik*	*awà*
Breast	Poitrine	*titiro*	*tshutsho, mántshe* (mamelles)	*paz, patz* (?)	*andil, diling, hindū* (sein).	*gro; tshútshu* (mamelles).
Breath	Haleine	*hísh, hésh*	*shá*	*hah B*	*hísh*	
Brick	Brique	*dishtik*	*dishtik*	*washtú, ushtu*	*dishtik*	*mundi*
Bride	Mariée	*hilál*	*hilál*	*shábok B.*	*garóni, gasóno.*	*strija* (épouse), *ajakari* (fiancée).
Bridegroom	Marié	*hileléo*	*hileléo*	*shabuksurr*		*purush*
Bridge	Pont	*séu*		*djilisiri, ser, telsiri B.*	*gal* (pont de cordes), *bash* (pont de bois).	*spin* (?)
Bridle	Bride	*gápi*		*jvis, iwis*	*taban* (*tabang*).	
Brother	Frère	*já*; beau-frère, *sheri.*	*djá*	*birár, brár*	*atshu*; beau-frère, *arik.*	*baya*
Buffalo	Buffle	*mayùsh*	*mayùsh*	*mannu*	*hésh mayûsh*	(N'existe pas.)
Bull	Taureau	*tsirál*		*reshu*	*harr, harró*	
Bush	Buisson	*mútto*			*mútto*	
Business	Affaire	*krómm*			*doró*	*krooùm*
Butter	Beurre	*maská*		*douh*	*maltàsh*	*pratshno*
Butterfly	Papillon	*phatói*		*pulmuduk*	*bitan*	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
berew	*n. Punj. biny haput v. prasun.*	*itsh*	....	*yürkh, uághor-dum W.*	
duh, daû B.	*dor*	*dári*	*daréé*	*regish, bun.*	
prúnsht (bois de lit).	....	....	....	*píp, babér.*	
....	*wurun.*				
....	*tileri, tilar*	....	....	*dhós.*	
....	....	....	....	*wánj, dur, kech.*	
....	*burjri*	....	....	*furz, kaying.*	
nigussá, mrungzet B.	*tsar, tsíri*	*tshai, tzae* (?)	*puchhu én C. S.*	*parinda, kush.*	
zewun (*parsun, presun*)	*zum, prasun.*				(1) *Guntz*, jour de naissance.
....	*bar.*				
lai, lui	*rath*	*rát*	....	*wukhan, wakhhin*	
....	*duq, thápur* ou *musht*				
....	*náo*	*zálo, hurush*	....	*kishti, kamáh.*	(2) Les habitants de ce pays passent les rivières sur des sacs formés de peaux de vache ou de chèvre, et remplis d'air. Dans le *Childs*, où l'on procède de la même manière, ces sacs s'appellent *jalo*.
....	*hanj, hanz.*				
uti	*ádij*	*áti, hár*	*uthéé C. H.*	*astak, yaich; ustkhan.*	
púth	*pūthi.*				
boghásch	*ábginah.*				
drún, shingdrú, shindri, drû.	*renz, hadinj, kámán.*	....	....	*tsan.*	
dubbah	*nichwá, néchu*	....	*bara, killa*	*gadhà S.*	
....	*lúk lakut*	*máto.*			
....	*menga*	*motui*	*P. C. musk*	*maghz, moghz.*	
ostum be dorr	*lang, land*	*bákko*	....	*sholkh, shokhh.*	
....	*sartal, lói*	*ríl* (étain?)	*biruvya P.*	*khaláh.*	
sinvrustá	*phailván*	*milo, mésh* (brave homme).	*buhadar*	*bâtür.*	
auph, eu, au, buti B.	*tsutt, anapán*	....	....	*khpik S., khoch W.*	
....	*siná, woil, lah, man, tan, watsh.*	*mutzúli, siná*	*chuchoo C. S.*	*püz, poz.*	
....	*dam, sháh, prán*	....	....	*dam.*	
....	*sír*	(N'existe pas (3))	....	*shölg, khalg.*	(3) *Lut, liet*, vase pour contenir l'eau.
....	*mahren*	*hilál*	....	*khástaga* (fiançailles).	
....	*mahráz*	*hileléo.*			
kadul	*kadul*	....	....	*skord, yéid.*	
....	*lakam, wag*	....	*fughmáy*	*yekhan, vidhán.*	
brah, bura, blá, berár.	*bhoi*, beau-frère, *hahar.*	*gá*	*lai*	*brát, vrüt, cal, vród.*	
....	*máash, moesh*	*sanda moesh F.*			
asheh B	....	....	....	*chàt druksh, chàt kiëj* (4).	(4) Aussi *ghurghdo W., wiërz S.*
....	*kudzál, thàr*	....	....	*chirír, khàr.*	
....	*kom, kartúl*	....	....	*yark, chèr.*	
unnu, annau, nunni B	*thaai*	*ghil*	*nóndé C. S.*	*ragin, raun.*	
....	....	....	....	*pilpilà, köpalik.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Calf	Veau	*bashósho*			*bashósho*	
Camel	Chameau	*uth*	*unth*	*úth*	*úth*	
Candle	Chandelle	*ishkambù* (lampe), *tshaló* (torche).			*haltsh* (torche).	*lutsh* (lumière)
Cap	Bonnet	*kói*	*kói*	*phakòll*	*pártsing*	*kúrr*
Carpet of wool.	Tapis de laine.	*kamù*	*hasùt*	*jhil*	*jùll*, *kamá*	
Cat	Chat	*bùshi*	*pùshi*	*khaldo*, *púshi*	*bush*	*púshak*
Cattle	Bétail	*gólatsh*		*leshu B.*	*huyès-buá*	
Cavern	Caverne	*kor*	*kó*		*kór*	*krée*
Cedar	Cèdre	*pulûtsh*	*réy*		(N'existe pas.).	
Ceiling	Plafond	*tall*			*tàll*	
Chair	Chaise	*samdeli*			*samdeli*	
Chalk	Craie	*máti*			*máti*	
Charcoal	Charbon	*kári*			*handjill*	
Charm	Charme	*tumárr*			*tumárr*	
Cheek	Joue	*G. haróm*; plur. *haromé*.	*harám*, plur. *haramé*.	*mukh*	*amúkush*	*káli*
Cheese	Fromage	*haniitsh*			*tshakà kilár*	*pinda*
Cherry	Cerise	*shugùnn*			*shugùnn*	
Chesnut	Châtaigne	(N'existe pas.).			(N'existe pas.).	
Chief	Chef	*dabún*			*tham* (roi)	
Child	Enfant	*shudár*			*hilèss*	*permer B.*
Chin	Menton	*tshomm*	*musúti*	*zonakh B.*	*tshòmm*	
Clothes	Habits	*kám*	*djemálli*	*tchalái*	*gattú*	*pirun* (gilet); *butt* (caleçon); *tchéu* (habits).
Cloud	Nuage	*áijo*, *shéo*	*ádjo*, *shéo*	*boshistahi kott*, *kot B.*	*haralt*, *khorùn*	*bashik* (pluie) *merdji*, *niro B.*
Cloudy weather.	Temps nuageux	*aijo*	*aéjo*		*haghùm*	
Cluster	Grappe, amas.	*tshúi*			*tshù*	
Coals	Charbons	*káre*			*handjil*	
Coat	Habit	*kurtani*			*gurrik*	
Cold	Froid	*shidalo*		*ushálsi*	*tshaghurum*	
Colour	Couleur	*rong*			*rang*	*tramóna* (?)
Comb	Peigne	*kónyi*	*kóngo* (peigne de femme).	*akholeyyni*	*kisk*	*kandayak*
Complaint	Plainte	*buyèt*	*tuturù*		*feryád*, *kavet*	
Copper	Cuivre	*tshôm*	*zanss*	*miss*, *durum*	*zâns*, *ril*, *shikark*.	*gondali* (plat), *tshukura*.
Corner	Coin	*shutie*			*kunn*	
Corpse	Cadavre	*kunu*		*jasat B.*	*gutas*	
Cotton	Coton	*kayás*	*kayás*	*didôno*	*kupásya*, *kias*	*krawas*
Cough	Toux	*kù*		*kopik B.*	*khurs*, *káng*	
Courtyard	Cour	*dalán*			*aghàl*	
Cow	Vache	*gó*, plur. *gáo*	*gó*, plur. *gáo*	*lèshu*	*buá*, *bù*, *bia*	*gak*, *co*, *gá*, *gáo*
Coward	Poltron	*bijáto*, *bijatur*	*bijáto*, *bijatur*	*burtuák*	*bijáto*	*bihoudar*, *bibu*
Cowardice	Lâcheté	*bijatiy*			*bijgátéy*	
Crossbeam	Traverse, poutre	*bài*			*sintsh*	
Crow	Corbeau	*ká*	*ká Ch*	*kágh*	*káko*, *gháu* (?).	*kagra*
Cucumber	Concombre	*lá*			*ghamun* (?)	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
vatsala				*wushk, wishk.*	
ukh	*uth*	*none*	*ushtur P.*	*ushtür, khtûr P.*	
	sayat			*sham, shám.*	
	kálposh, túp	*kúi*	*khülatik*	*tumágh.*	
	watharun		*zuleesha.*		
pishau, pishiu, pishush B.	*biór, brár*	*búsh*	*pishaka* [1]	*pish.*	[1] *Pishak*, chatte; *pishk-oea*, et *pishk-utéé*, petit chat.
				staur, mál.	
shú	*dub, khud, gôph*	*gáro*		*bai, bui, garma.*	
	deodar			*yàrz, imbars* [2].	[2] «Cupressus torulosa.»
	tálan		*jaj, jál.*		
shunashay, bán B.	*sandal.*				
	seap, sép, kain.				
ammaree	*yangar.*				
	mánthar			*mulr.*	
nusker B.	*gala, mókh*	*haramé*	*khaó.*	*lunji nûrj.*	
killá, kéla	*tzáman*		*kirar.*	*panir.*	
	olbol, glás.				
	dún, khúprah.				
salmandáh, bahdur.					
dublá (m.), *dubli* (f.), *áti* (petit enfant) *B.*	*bálak*			*gátz* (petite fille) [3].	[3] *Napûs, nabûs*, petit-fils. — Fils. *zâh, zaman W., bachât, bala S.*
duhutti, deti	*hougain*	*tshamúi*	*dumandee.*		
tshallá, pétch	*kapar, palo*	*záro*		*bót; lél* (aussi «manteau»).	
zeron, mayár	*abr*	*ájjo*	*jang.*	*mûr; varm* (aussi «brouillard»).	
	vûd vai.				
		danée.			
	lát, tungul.				
káwesh	*pharan.*			*bót, lél.*	
	tur	*traún; tshishó*		*süri, ishi.*	
pegr	*rang*			*rang.*	
prowán	*kangoo*	*kángi*	*kuyuléé*	*napôsan. W., wakèoj. S.*	
	gáro, báraw.				
deriu B.	*tram*	(N'est pas usité)	*mds P. C.*		
kundj	*kón*		*kunéé*	*pálch, bǎlung.*	
	mur			*mardhàh; murdhâh.*	
pótsh, potshi	*phanb*	*kawas*	*maboosh pukh.*		
ko		*kú*		*kokh; kekh.*	
mdmdo.					
goieta, istri tam	*gáo*	*gá, gûr* (pl.)	*gawundée orgá.*	*ghû.*	
mashila (adj.)	*klots, bud*	*biáto.*			
mashiláh (adj.).					
	shatharuteut			*was; wus* (?).	
wutshai, kór B.	*káo*	*ká*	*kaúék C. S.*	*kargha.*	
	lôr		*badrunga P.*	*pái, pôi.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Curds	Lait caillé	*múto dùtt.*			*dumanúm mamù*	*nià.*
Curls	Boucles	*tshamúe.*	*tshamúti*	*preshù.*	*góyáng*	*tshuri.*
Custom	Usage	*tshól*	*tshól, ddit.*	*miras B.*	*tshól.*	
Dagger	Poignard	*katáro, shap*		*mehmudi B.*	*tishk*	*muyum B.*
Dance	Danse	*nàt.*		*ponik* (?)	*girdtas*	*nàt*
Danger	Danger	*bijatéy.*			*nàrro* (adj.)	
Darkness	Obscurité	*tutáng.*		*tshu, tshi* (?)	*tutàng.*	*tramashung.*
Daughter	Fille	*dihh, mulai.*	*dihh, mulai.*	*djùrr.*	*di*	*tshmù, jù B.*
Death	Mort	*múi, màran.*	*múi.*	*obistai, brik*	*irimi, màran*	
Deceit	Tromperie	*pheréy.*		*fan B.*	*nefilen.*	
Deer	Daim	*kill*			*giri.*	
Defeat	Défaite	*phóti*	*phóti*	*utshistáni*	*galjain, phóti*	
Dekchi (A kettle)	Bouilloire	*děk*	*děk.*		*děk*	*kawao.*
Demon *or* Deity	Démon *ou* Divinité.	*yátsh; rúi* (génie femelle).			*phùt, bilis* (f.).	
Desire	Désir	*hawds*			*buyret*	
Dew	Rosée	*haùr, pùts*			*pùnts*	
Diarrhæa	Diarrhée	*daró rók;* choléra, *tanno rók.*	*skáunte*	*préj gâr*	*ighùmai;* choléra, *kasds.*	
Dirt	Boue, saleté	*trèk.*			*tèrk.*	
Dish	Plat	*tál.*	*tawák*		*tál, talàk*	*kurri, gendali* (?).
Dog	Chien	*shú*	*shú*	*reni.*	*hák*	*sheon*
Door	Porte	*dàrr.*		*duart, bitt.*	*hing*	*duór* (?)
Drain	Canal, rigole	*kuráti*			*hùrr.*	
Dream	Rêve	*sántsho*		*kushp*	*yúldji*	
Drop	Goutte	*tikói.*			*tshutú*	
Dropsy	Hydropisie [1]	*hût*	*hût.*		*dókhimi.*	
Drunkenness	Ivresse	*matshár*			*masti* (ivre)	
Duck	Canard	*bárush*			*phàrish*	
Eagle	Aigle	*kaké.*		*sayurdj*	*gérmun*	
Ear	Oreille	*kònn, kón.*	*kònn, kón.*	*kàrr, kar*	*altúmàl, iltmal.*	*koron, kur B.*
Earth	Terre	*birdi*	*buzunarr.*	*tshuti*	*birdi*	*tshòmm.*
Earth (soil)	Terre (sol) [3]	*summ*	*samm*	*bùm, tshúti*	*tikk.*	*tshòmm, pào*
Earthquake	Tremblement de terre.	*buydl*		*bolmuji B.*	*buydl.*	
Edge	Bord	*bill.*		*dam B.*	*ing, ill.*	
Egg	Œuf	*hané*	*tûl.*	*taykunn, aikun.*	*tigán.*	*ondrak*
Elbow	Coude	*bakúni.*		*kurkun*	*isùsun.*	
Elephant	Éléphant	*hásto.*	*hásto.*	*fil*	*hasto, fil.*	
End	Fin	*phash*	*phash*		*phash*	
Enemy	Ennemi	*dushmàn*		*dushman*	*gatkuin* (?), *dushman.*	*dushman.*
Eye	Œil	*atchî.*	*atchî.*	*ghétch, angár.*	*ilrshin.*	*àtch, atshèn B.*
Eyebrow	Sourcil	*atch kát.*	*atch kát.*	*brù*	*altánts.*	*ejganduk.*
Eyelid	Paupière	*atch pati*	*atch pati*	*kumùso*	*tàll.*	*etchphéluk.*
Face	Face, figure	*mùkk*		*mukh.*	*ishkil.*	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
...	...	*móto*	*gurghat*	*marik* (crème).	
...	*zulf, dahh*	*máshe.*			
odat	*hál, adat, tápitah.*	...	...	*kaida, yusun.*	
katrá B.					
...	*nahán.*				
...	*khalár.*				
...	*angath, gatih*	*tápp*	...	*tàŕik.*	
dabli, su, dawati	*kár*	*dhi*	...	*dhagd, radzen* [1]	[1] Belle-fille, *stakh. W.*; *zandl. S.*
morúd, murren B.	*mot, kal, marun*	...	...	*màrg.*	
...	*bram*	...	...	*tarzik, tarziv.*	
maráng	*rús, surág*	...	*tramá*	*ghüej* [2].	[2] *ghüej* est un terme général en Ghalchah pour désigner tous les animaux sauvages ayant des cornes.
...	*hár, azimat.*				
...	*degj*	*taloi.*			
...	*dea, mushrán*	...	...	*liw, dhew* (démon).	
watshán	*yitsha, mál, lol*	...	...	*talab, chilg W.*	
...	*lawa*	*phùtz*	...	*sehak, khok.*	
ríkh	...	...	*kuya làurindi.*		
wáwo, dagar	*mal*	...	...	*rim, khazd* (?)	
...	*lor tuk, thál*	*táo*	...	*kubûn, totheh.*	
tsún, tun, kuri, shéon.	*hún, shamuk, phù.*	*kutshúro*	*shuriang, khuning* [3].	*shach, küd.*	[3] *shunje*, chienne; *sáwrd*, jeune chien; *gurjù*, petit chien.
dú, do, dou, dana.	*bar*	...	*durbetá, dóor*	*bàr, divŕr.*	
...	*henúr, hindur.*				
prorhwáún (rêver).	*supan, sopun*	...	...	*inát, khüdm.*	
rpa	*phur, phour*	*tukó*	*ushéen*	*chak* (?), *khikt* (?)	
táun, pósdji (enflé); *taun* (?).					[4] Maladie très commune dans le Chilàs.
tshokro piai	*masti.*	...	*kap.*		
zik	*battak, battij.*				
...	*grad*	...	...	*bispür, khtsürd.*	
kar, karna	*kaun, káwah.*	*kán.*	*khai, kar.*	*ghish, ghaul.*	
pullál, patál	*bhutrát, mots*	*bazúdar (zamín).*	...	*wündr, zoms.*	
hum	*zamín, buth*	*dólo* (?) *mátz*	...	*shet; sit* (poussière).	[5] «Sol» se dit aussi *sumses* en A. G. — *Khadai, mahadéo-Indr, kushumia, hingao*, noms pour désigner Dieu et les parties de l'univers, en kalàcha.
chúm, chummek	*bunyúl, bukam*	*muyál* (*jerakûja tù.*			
ken	*dár, bera*	*mátz.*	...	*lav, yaká.*	
row, roe	*thul*	*shéo*	*pudarí, and*	*falens, kaká.*	
ayáh, arepti B.	*khón*	*baqûni*	*barin, kutshí.*	*böret, yorn.*	
...	*hast, host, gazab*	*none*	*péél.*		
puttán	*patolákain.*				
patshanah, sharik, dushman B.	*shitar, shattar.*				
atshi, atshan, ami, ajoer.	*aehh, nithar*	*atshi*	*antishi*	*chözm, tsom.*	
atshinshai	*bumah, bámba*	*rúzi*	*atsh khana*	*vrao.*	
...	*achbuut, tór, tár*	*pati*	*bhura.*		
mukh	*but, roe, mökh*	*mukh*	*dár*	*rûi, pets.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Family	Famille	*sapiyár*	......	*raiwálu*	*sapiyár*	......
Father	Père	*málo*	*málo*	*tát*	*áu, áya*	*wawa*
Father-in-law	Beau-père	*shayùr*	......	......	*áskir*	......
Fear	Crainte	*bijatéy*	*bijáy*	*burtoik*	*bijatiy*	......
Feast	Fête	*ausho*	......	*boyastam*	*aúsho*	......
Feather	Plume	*tshamúto*	......	*putsh*	*etsúti*	......
Fever	Fièvre	*shál*	......	......	*datágar*	......
Field	Champ	*makhmi*	......	......	*tshúni*	......
Fig	Figue	*phág*	......	*kowit*	*phág*	......
Finger	Doigt	*agui*, pluriel *guye.*	*angui*	*tóhumót, ohámut*	*amients*	*ango, angiùr B.*
Fire	Feu	*gáar*	*phû*	*angâr*	*phú*	*angár, angá B.*
Fire-basket	Fourneau portatif.	(N'existe qu'à Kachmir.)	......	......	......	......
Fireplace	Foyer	*pupùsh.*	......	......	......	......
Fish	Poisson	*tshimu*, pluriel *tshime.*	*tshimu*, pluriel *tshime.*	*matzí*	*tshumu, tshumúmuts.*	*matzí*
Fisher	Pêcheur	......	......	......	......	......
Flame	Flamme	*agári güi*	*phuenn-gûy*	......	......	*gulshpi*
Flesh	Chair	*motz*	*motz*	*pushur*	*gúsp, tshap*	......
Flour	Farine	*áte*	*áte*	*peshiru*	*daghóng*	*at, átt*
Flower	Fleur	*phunérr*	*púsho*	*gambúri*	*askhóru, askùr.*	*ghambúri*
Fly	Mouche	*matshi*	*matshi*	......	......	*mangajik*
Food	Nourriture	*khóki*	......	......	......	*áu* (pain)
Foot	Pied	*pá*, plur. *pai*	*pá*, plur. *pai*	*pong, goting*	*utis*, pl. *uting.*	*kúrr*
Ford	Gué	*weygá*	*weygá*	......	......	*ùguni, wazái*
Fore-arm	Avant-bras	*shípi*	......	......	*shípi*	......
Forehead	Front	*niláo*	*nilao*	*péshani*	*afáti, ephati*	*nila, mùn B.*
Foreigner	Étranger	*lóge*	......	......	*djayipp*	......
Forest	Forêt	*múshko*	*djél*	*katsh*	*mushk*	......
Fort	Fort	*kot*	*kot*	*kott, póng* (?), *noghor B.*	*kán, kanants*	*kòtt, hénd* (temple)
Fowl	Volaille	*karkámush*	......	*kahak B.*	*kerkàmùts*	*kukùkh B.*
Fox	Renard	*bonyá*	*lonya*; f. *lóin*	*pushi* (?) *B.*	*loyn*	*vrigi B.*
Friend	Ami	*shugúlo*	*tdto, sóma*	*dost*	*shugúlo*	*solí B, dari*
Frog	Grenouille	*manok*	*manok*	......	*górkotz*	......
Fruit	Fruit	*phamúl, mérá.*	*phalamúl*	*zori, mewa*	*phamùl*	*mewá*
Funeral pile	Bûcher funéraire.	......	......	......	......	......
Game	Gibier	*darùts*	......	*ishtok*	*sálo, girasham.*	......
Garden	Jardin	*tzágo*	*shóin*	*gurzén*	*bassí*	*gurzenn*
Garlic	Ail	*gopá*	......	......	*bokhpá*	......
Girl	Fille	*sóntsh*	*sóntsh*	*tzak qumoro* (petite femme).	*dassín*	*strija gurok* (petite femme).
Goat (he)	Bouc	*múyer*	*mugr*	*titsh, tanush*	*halden, ghiri*	*bíra*
Goat (she)	Chèvre	*ai*	*ai*	*pai*	*sigir*	*pái*
God	Dieu	*Khuda, Dabon* (maître).	*Khuda*	*Khudái*	*Dáman*	*Imrá, Imbrá B. Indr, Kushumin. Hingdo*[a].

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
amán	*bots, shuribáts*	...	...	*klésh.*	
tara, talla, tala, taula, dae, tatt.	*mól, babb, par, kák, pita.*	*bá*	*baba*	*tát, pid, atd.*	
...	*hihur.*	...	*sharum.*	*khurs(?) khasur*[1]	[1] Père de la femme, *bághi tát* en W., *boghi tat* en S.
wedik, vidirik B.	*baiya, bim, dar*	...	...	*washut.*	
wedesháh.	*sal, bozan*	...	...	*tói, tú.*	
patiù B.	*pak, tihir.*				
shál, teldh	*tap, pida, jal, tur.*	...	*luya*	*andav. bazgàk.*	
dolo, tol.	*khyeti, dor, thinya.*				
kumit, kùn (figuier).	*imjir*	*pai* (*patshito*).	*konta.*		
ungu, azun	*anguy, ungáj*	*angúye*[2]	*anguruk.*	*yangl, ingakht.*	[2] *Majini angui*, doigt du milieu; en Dehgani : *munjha gutta* ou *ungurée; kéti*, petit doigt; en Dehgani : *likaka unguréé.*
ain, ai, ária, ee, angár, ána.	*tengul, nár, agán.*	*angár.*	*angár*	*rakhnig, yuts.*	
...	*kangar*[3].				[3] C'est une espèce de chaufferette dont les habitants du Kachmir se servent pour se tenir la poitrine chaude. Dans le Hurza et le Nagyr, les riches portent de ces fourneaux en fer, qu'ils appellent *wankál.* — «Cheminée» se dit *shí* en Kalasha et *pupùsh* en Shina. — Une espèce de poêle en fer employé dans le Baltistan et le Dardistan se nomme *tshamúl.*
...	*manau, dán.*	...	...	*dildong W, katsur S.*	
mushá	*ghád, gád.*	*tshimbo*	...	*mai, mui.*	
...	*ghádanj, gadahanz.*				
shuttah.	*agan, rih, tenbir.*	*guy, angar-gúy.*	...	*ràuj, sàuz.*	
unnák, ana	*maz, sun, mdta.*	*masiu.*	*péé.*	*gús'.t, gükht.*	
brai, bre	*at, ót.*	*áto*	*abuéé.*	*yumj, yagz.*	
push.	*posh.*	*phúndo*	*pushp.*	*spragh, gül.*	
mushuk.	*machh*	*mói* (moustique)	*mashayor.*	*maks, chingin.*	
enún.	*kheun, khen.*				
kullah, kur, pay, kór, kiür B.	*kher, pád*; pied de cheval, *padur.*	*kúr.*	*pilundréé* (pl.).	*püdh, pedh.*	
pitarún tau.	*demb, nambal, zód.*	...	...	*türt, paug.*	
...	*nair, hauts, báu.*	*sháki.*	*ungai.*	*yurm, chiròst.*	
tulúk, taluk.	*dok, dekah, deko.*	*kapáli.*	*tillóe.*	*rûk, râk.*	
orungáh.	*vapur, wopar.*	...	...	*bigânah.*	
dáhpeti.	*wan.*				
kullah B.	*kalai, mar.*	*kalá.*	...	*kalhà, kalá.*	
cúkún.	*kukkur, kokir.*	...	*kuras* (coq).	*körk, tûkhi.*	
lawáshá, makón.	*patsló, potsalo.*	...	*lumbáéé.*	*nakhchûr, ràpts.*	
solí.	*mitar, vés.*	...	*yar.*	*dost, dest.*	
aromokek.	*nini mondij.*	...	*mutak.*	*sher-bich, karbej S, mukt W.*	
derdz, drâs (raisin).	*mewah, phal.*	*meywá*	*máva.*	*miwá, méwí.*	
tawanik (funérailles).	*tshentá, rázabal.*				
...	*zar, shikár, gindun.*				
bagh, bághi.	*bagh, wâr, dór*	*bagh.*			
...	*ruhan.*	...	*urusa.*		
dubbulli, jùk B.	*kur, shuri, komán.*	*máti.*	*kidalik, jadguttée.*		
wussói, seu, vasru, wuns.	*tzáwúl*	*bakáro.*	*saméu.*	*tugh, buck, vàz, reidz W.*	
wuzzeh B.	*tzawüdj*	*tsháli.*	*paj.*		
Dogau, Yanuai, Doguh.	*Dé, Dái, Khudá.*	...	*Khudá.*		[4] Ces mots désignent aussi les parties de l'univers.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
[illegible]	[illegible]	sonn	sonn	sórum	ghanish	soa
[illegible]	[illegible]	hánze	....	....	sindish	....
[illegible]	[illegible]	haopur; paló (un grain).	....	....	phálo	....
[illegible]	[illegible]	djatsh	....	droch B.	gháing, gaingik	....
[illegible]	Herbe, foin	kátsh, tshárr	kátsh, tshárr	djösh	shikáh, shigár, pháro.	shàshta khàs
[illegible]	Herbe verte	tshárr, djutt, shika.	tshárr	shal (?)	shiká	grila khass
[illegible]	Douleur	késh, armán, gòm.	....	gham	hesh, pitik	....
[illegible]	Fusil	tumák	tumák	tuwék, tuik	tumák	topék, tupék; poudre, [illegible].
[illegible]	Grêle	ainyés	aydr	kotshúni	aiyèr	....
[illegible]	Cheveux	djakúrr	djakúe, djáko	dró, phúr	karnétsang, goyàng.	tshui
Hand	Main	hatt	hatt	hòst	guring, wring, arin.	peen (?) pilon, dusht.
Hare	Lièvre	ushdiniù	ushdyu	ghoʻldi B	sàr, sarants	....
Hatred	Haine	kus, tshàng	àgg	muzir B	gat B.	....
Hawk	Faucon	bayonshi	báz	djurtsh, yùrj	báyosh, gotshantsh	....
Head	Tête	shish	shish	sórr	ayétsa, iyétis	shish, sheʼ B.
Health	Santé	rahàts	....	tan-drusti	rahát	....
Heap	Monceau	gáti	....	....	gáti	....
Heart	Cœur	hio	hiò	hardi, hirdi	àss, hio, djill	héra
Heart-pain	Douleur au cœur	hio-shiláno	....	....	dss akhol djibi	....
Heat	Chaleur	tat	tatti	póchi B.	gururum	huluk
Heaven	Ciel	agái, hagái	angái	asmán	ayàsh, ayésh	di, asman
Hedge	Haie	aghón, butshúh	....	....	shàkk	....
Height	Élévation	uthelidr	....	jang (?)	thámum	....
Hemp	Chanvre	tûntshe	....	....	túntsh	....
Hen	Poule	karkámush	....	istri kuku	kerkámuts	ishtri kakàk B.
Herald	Messager	duràtz	duràtz	....	duràtz	khabàrero
Hiccough	Hoquet	hikkitzé	....	....	kurrùk	....
Honey	Miel	matshi	égalem. «moustique».	matshi	matshi	matsherik
Hoop	Cerceau	....	....	....	....	....
Horn	Corne	shing	....	surung	tùrr	....
Horse	Cheval	ashp	ahsp	istòrr	hagurr, haghurr	hàshsh, ushp B.
House	Maison	gót	gósh	dùrr, khatun	há, girom (village).	ghona hand (grande maison).
Hunger	Faim	uyéniár	....	tshui (yastem).	tsham	....
Hunting	Chasse	darù	....	ishkár	darù, ishkár	....
Husband	Mari	barúu, bára	baréyo	mosh	aúyér, miyer	berù
Hut	Hutte	dukur	dukùrr	....	dukùri	tshittak hand (petite maison).
Ice	Glace	gamùk	hinállek	yós B	shel, gamù	sheh B
Infant	Petit enfant	shudár	....	tsak B.	djotis	àti B
Ink	Encre	siai	....	....	....	....
Instep	Cou-de-pied	pai táll	....	....	autise, tál	....
Iron	Fer	tshimr	tshimr	tshimùrr	tshimr, tshámár.	tshimur, [illegible] B

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
sún, sone, loon	*sonn*	*soán*	*sunak-zur*	*tillá, tillû.*	
auni	*ans, báty*	…	…	*gház.*	
unn	*phal, dána, galat.*	…	*bugbul, tulnuk.*	*drengal, char.*	
drass, kishmish	*datsh.*	*djatst*	*mòuza.*		
enús suti, yas, gha, (herbe verte).	*tshár, ghâso, dyul.*	*shushélo ghá*	*tréén*	*wüsh, wukh.*	
enín	*neul gása*	*nilo ghá.*			
tshitan	*wadás, wösh, nálah.*	…	*ghum*	*ghâm.*	
topak, tuppka B	*taf, bandúk*	*náli*	*topuk, pukh*	*miltek.*	
usshen	*dot, dóth*	*ayir*	*kurva.*		
tshok, kens, kelsh, dru, jù B.	*mast, wal, kish*	*jáku, másti* (boucles).	*yootra*	*dákhs, shàfsh W., khad S.*	
dosht, tshapalpain, dus, dusht B.	*Átho*	*hàs*	*usta*	*dhast, dhüst.*	
lauysha	*kharkan*	…	*chaska*	*süi, khtüm.*	
thiau	*kín.*				
pagi, wurna	*páz*	…	*ghóréé*	*shâin, shôin.*	
shai, ra, sheh B.	*kalah, sher, hir*	*shish*	*shir*	*sár, kál.*	
sarra búin (adj.)	*arir, dur, ur.*				
kút	*dér, ambár*	…	…	*sor.*	
zú, zudrusan, zundirwán, zarreh.	*wandah, dil, man, wálinj.*	*hilo*	*har, zárd, hur.*	*püzüv, zârd.*	
hio shilito.					
viyans (us), tuppl.	*tatsar, sisar, nár*	*tátti*	…	*tov, tuv (?).*	
dih B	*nab, akash*	*agai, asmán.*			
…	*rár, wád.*				
…	*thazar*	…	…	*wach, bilih.*	
bompái	…	…	*bhangay.*		
ishtù B	*pish, kokir*	…	*kakur*	*strëi körk, makian.*	
…	*harkara.*				
…	…	*hikke.*			
netshi	*mántsh*	*mátshi*	*baray.*		
…	…	…	*pasumba.*		
singh	*hiáng, heng*	…	*shang.*		
gcah, guru, goosh.	*guor (ghir), gua.*	*asp*	*ghórà*	*yasap, yásh.*	
aumká, amá, bha.	*gharo, larri, lur*	*bhá*	*vde*	*khún, ched.*	
uwutta	*buchi, khyöda*	…	…	*marz, marzâng.*	
…	…	…	…	*shkár, gièw.*	
matsh, much B	*rûn*	*khawúnd*	*panch*	*shawar, chur.*	
…	*stappar*	*bándo*	…	*ktéch, garma.*	
shin, atshámá, áshama, sheh B.	*shun, yakh*	*kabùk, hinál* (*wáy tu*).	*hum*	*yikh, shtu.*	
…	…	…	…	*zah, bachah.*	
katsbá	*mil*	…	*siahée.*		
…	…	*bunking.*			
tshimarh, thisma, tshimo B.	*shisterr, shistae*	*ló*	*chimae, dunga* ou *mahlui.*	*ishn, spin.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Jackal	Chacal	*shál*			*úrk*	
Jaw	Mâchoire	*dze tálo*	*dze tálo*		*ekhati tálo*	
Joint	Jointure	*kitz, tukútshi*	*kitz*		*kitz, gushpùr*	
Juice	Jus	*múyo*			*muyo*	
Key	Clef	*tshai*; serrure, *gùnn*.			*tshai*; serrure, *gùnn*.	
Kid	Chevreau	*tshál*			*durántz*	
Kidney	Rognon	*djukí*			*djundńts*	
King	Roi	*rá, trakhné*	*rásh*	*milèrr, bakhté*	*thám* (1)	*shah, shah gùrok*
Kiss	Baiser	*ma, bòtze*	*ma, bòtze*		*má, bótze*	
Knee	Genou	*kútto*		*zánu*	*adúmus*	*kushurek, zén B.*
Kneepit	Fossette du genou.	*gartshènn*			*djewá*	
Knife	Couteau	*tshùrr* (2)		*kuten*	*tshùrr*	*kattah B.*
Lake	Lac	*bárri*	*biri; sarr* (océan).	*tshat*	*sar, pári*	*sardawai*
Lamb	Agneau	*uránn*			*mamûsha*	
Land	Terre	*sùmm*		*bum*	*tik*	
Language	Langage	*básh*		*zebán, luh B.*	*básh*	*mondr* (parole)
Large intestines	Gros intestin.	*ajaló*			*yùll*	
Lead	Plomb	*náng*	*náng*	*aziz, haziz*	*nang*	*adzis*; balle de fusil, *brò*.
Leaf	Feuille	*patu*	*pàttú*	*tshànn*	*thapòng*	*prón*
Leather	Cuir	*tshùmm, gotshòm*	*tshùmm*	*gotshu*	*bat, gap*	*gao*
Leg	Jambe	*píni*; tibia, *dóni*.		*tshutshu dag, dek*	*pini*, tibia, *dóni*.	*dhéink*
Length	Longueur	*djigiár*			*ghusánum*	
Leopard	Léopard	*dì*	*dì*		*tá*	*joao*
Letter	Lettre	*khátt*		*khatt*	*khatt*	
Licking	Action de lécher	*làsh*			*làsh*	
Life	Vie	*djùll*		*ján*	*djí*	*shoon B.*
Light	Lumière	*sang*	*sang*	*roshd*	*sang-manimi, gari, sang*.	*pralik, lùss; rèch B.*
Light of a candle	Lumière d'une chandelle.	*tshaló*	*tshaló*			*lutsh*
Lightning	Éclair	*bitshus*	*bitshus*	*yúdur, bilphak B*	*tàm*	*win* (*prau*); tonnerre, *dedayang*.
Lime	Glu	*daúk*			*daúk*	
Limit	Limite	*dirr*	*díro*		*dirr*	*khónda*
Linseed	Graine de lin.	*déring*			*déring*	
Lips	Lèvres	*onti*	*onti*	*apák, shúnn*	*eyéling, iling*	*ásht*
Liver	Foie	*yûm*	*yú*	*shoghun*	*ekin*	
Lizard	Lézard	*dadór*			*datai*	
Load	Fardeau	*bár*			*baldà*	*phar*
Log	Bûche	*tóro*			*tárr*	
Loins	Reins	*shué*				
Long entrails	Intestin grêle.	*tshitti*	*óji*		*etsiring*	
Love	Amour	*shúl*	*shóg*	*yár B.*	*shúl*	
Lie	Mensonge				*ghaltèng*	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
lavastra	*shál, shaj.*				
navistá, guratá, viré, doatty.	*tárkhand, mógand.*	*asi-táli*.......	....	*zanakhh, zangán.*	
urrow...........	*band*...........	*gát*..........	*bundh*........	*band.*	
udú	*ras.*				
tshoon, prdhmá ...	*memna, memni* ...	....	....	*chögh, ghèw.*	
....	....	*juké*.........	*lukatéé.*		
pasha, surauwáh..	*padshah*.........	*rá.*			(1) *mogholote.* Les Hunzes appellent le roi *sawwash*, et la famille du roi, *aishea* (?).
....	*meuth-meun*	*mai.*			
juko............	*kuth, kóth*......	....	....	*zán.*	
....	....	*kutá mánli*	*shuil P. jaekal.*		
kuard, katai.....	*srák.*				(2) *tshàrr* est un petit couteau; un grand couteau se dit *katár*; un très grand, *shdp.*
....	*sar, már, dal*	*baro.*			
....	....	....	....	*wuskh.*	
bah.............	*zanuu, bar.*				
ulláh...........	*kenkalut.*				
....	*neytes*..........	*aujál*........	*mutrééja.*		
sik	*nág*	*sík*..........	*surp* ou *surb.*		
puth............	*patr*	*páts*.........	*puttra C. H.*...	*palch.*	
gútshí...........	*dal*.............	*tshám.*			
púnúr...........	*zang*...........	tibia, *dáni*	tibia, *shulkéé* (?)		
angilla..........	*zechar.*				
gúnt............	*techchór suh*	*uk.*			
....	*atshar, harp.*				
....	*téwun*..........	*gib, lash-lash.*			
woaus, dieu	*gásh, zún*........	*tshá, tó.*			
....	*stong gásh*.......	*tshalo.*			
popelus, proboi, pullak.	*uzmal*..........	*bisthus* (*déto*)..	*kimish.*		
leh (glu)........	*chuna.*				
....	*stud*............	*dirr.*			
....	*alish*...........	....	*badyan.*		
usht	*útt*	*áte* (lèvre supérieure), *ote* (lèvre inférieure)	*oosht S. C.*		
....	*djigar*..........	....	*H. andieh.*		
....	*hadyúng.*				
....	....	....	....	*bá.*	
....	*kuuda.*				
....	*haul, kanar*......	*patálo* (*bip*).			
....	....	*wareá, maséu, suo*			
shiau.					
dotti...........	*apuz*...........	....	*duróg h.*		

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Maize	Maïs	*kakai*			*makai*	*druik B.*
Male	Mâle	*biro*	*biro*	*mósh*, *nári*	*hirr*, *biro*	*pùrush*
Mama	Maman	*ádje*	*ádje*		*mámá*	
Man	Homme	*mushá*, pluriel *manujje.*	*músha*, pluriel *manájje.*	*rói*, *mozh*; *zaru* (vieillard).	*hirr*	*kùshala*, *mants*[1] *rr B*
Manure	Engrais	*pásh*			*dilk*	
Market	Marché	(N'existe pas.)				
Marriage	Mariage	*garr*	*kàsh*	*kodbà*, *khushaimi*	*shariyás*	*dja*
Mat	Natte					
Measles	Rougeole					
Measure	Mesure					
Medicine	Médecine			*wez*	*milani*, *mila*, *nou.*	
Member of the body.	Membre du corps.					
Milk	Lait	*dùtt*	*dùtt*	*tshirr*	*mamu*	*tshirr*
Mill	Moulin	*yorr*	*yòsh*			*yjónter*
Millet	Millet					
Mine	Mine					
Misfortune	Malheur				*pito.*	
Mist	Brouillard	*niyár*, *topp*	*kàu*			*mendjamò*
Model	Modèle	*hayón*	*söël*			*nora* (nouveau); *lajna* (ancien).
Money	Argent					
Monkey	Singe	*sheddi*	*sheddi*	*mukùll*	*sheddi*	*mrakro*
Moon	Lune	*yün*	*yün*	*más*	*halántz*	*mastrùk*
Moonlight	Clair de lune					
Mortgage	Gage, hypothèque, emprunt					
Mother	Mère	*máh*	*máh*	*nann*	*mama*, *mami*, *nani* (?).	*aya* (*aya* il viens. mère).
Mountain	Montagne	*tshish*	*tshish*	*hgari* (?)	*tshish*	*sònn*
Mountain (Great).	Grande montagne.	*atáli tshish*	*danyi tshish*	*zómm*		*ghano sònn*
Mouse	Souris					
Moustache	Moustaches				*hakát*	
Mouth	Bouche	*ai*	*ázi*	*shùnn* (lèvres); *apák* (bouche).	*akhàtt*, *gokhatt.*	*ùsht*
Mule	Mulet					
Mushroom	Champignon					
Musquito	Moustique	*pitchó*	*móye*	*kishu*	*khòn*	*mengajik*
Mustard	Moutarde					
Nail	Ongle, clou	*nóri*, ongle; *kilito-a*, clou.	*nóri*, ongle; *kilito-a*, clou.	*doghàr*, ongle	*aurimàs*, *uru*, ongle.	
Name	Nom	*nóm*	*nóm*	*nám*	*gayák*, *guyok*	*hòm*
Neck	Cou	*shákk*	*shákk*	*gól*	*bukk*	*torr*
Needle	Aiguille					
Neighbour	Voisin	*kátchi*	*ile*			

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
		makái.			
mástá.	*mar*	*biro.*		*nier.*	
	móje.				
manus, mats	*mahunn*	*másh.*	*adum.*		
	pah.				
	bazur, koth munjhi.				
lash.	*khaudar*	*zihát, hilát* (?).			
	vagu.				
tziru.					
	sunjun.				
	shir aushad		*duva P.*	*zümák, más.*	
		dimbá, bandi.			
zúd, zor, zar, ow; tura (lait caillé).	*dodel.*	*tshír*	*chéir E. S.*	*kashír.*	
doshoi.	*gratin.*	*yásh.*			
		yó.			
	káu.				
náit	*wunar*	*ayír, niár* [1]	*mutak, mail*	*bis, bus.*	[1] On *dódo, dóha*, «fumée.» On emploie aussi le mot *gasus*.
urai, tsheláh	*doyar.*				
mukú	*punz R. waudur*		*mamowa P.; mamunutéé F.*		
más.	*tsaudar zoon.*	*yú.*	*maé.*	*macsit, mùi, más.*	
	tsaudar zun.				
	baud.				
ai, hai, arau, mói.	*moj.*	*yá*	*aéé*	*nár.*	
dá.	*koh, harbat*	*kán.*		*ghár, zér* (rocher).	
	páutzál, bál tong saugar.	*ghó kán.*			
	gagúr.				
gútsha	*goútsh*	*púnge.*			
ásh, asi, aush	*ás* (*ós*).	*ási.*			
	kátsir.				
	hedar.				
goesh.	*móh* (*muh*)	*mátshi.*			
	asur.				
motsha, nuntsha, clou; *aushi, kokutsha*, doigt.	*nam*	*nóra*, ongle.	*nuviréé C. H.*, ongle.		
nam.	*nar, naw*	*ná.*		*naghd, khdb.*	
murek.	*kor.*	*shák*	*munda.*		
sokuutsh, tshuutsh.	*suzau*		*tunjnay.*		
	vrhatir (?).				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Family	Famille	*sapiyár*		*raiwdlu.*	*sapiyár*	
Father	Père	*málo*	*málo*	*tát*	*áu, áya*	*wawa*
Father-in-law	Beau-père	*shayùr*			*áskir*	
Fear	Crainte	*bijatéy*	*bijáy*	*burtoik*	*bijatiy*	
Feast	Fête	*ausho*		*boyastam*	*aúsho*	
Feather	Plume	*tshamúto*		*putsh*	*etsúti*	
Fever	Fièvre	*shál*			*datágar*	
Field	Champ	*makhmi*			*tshúni*	
Fig	Figue	*phág*		*kowit*	*phág*	
Finger	Doigt	*agui*, pluriel *guye.*	*angui*	*tóhumót, ohámut*	*amients*	*ango, angiùr B.*
Fire	Feu	*gáar*	*phú*	*angár*	*phú*	*angár, angá B.*
Fire-basket	Fourneau portatif.	(N'existe qu'à Kachmir.)				
Fireplace	Foyer	*pupùsh.*				
Fish	Poisson	*tshimu*, pluriel *tshime.*	*tshimu*, pluriel *tshime.*	*matzí*	*tshumu, tshumúmuts.*	*matzí*
Fisher	Pêcheur					
Flame	Flamme	*agári gûi*	*phuenn-gûy*			*gulshpi*
Flesh	Chair	*motz*	*motz*	*pushur*	*gúsp, tshap*	
Flour	Farine	*áte*	*áte*	*peshiru.*	*daghóng*	*at, átt*
Flower	Fleur	*phunérr*	*púsho*	*gambúri*	*askhóru, askùr.*	*ghambúri*
Fly	Mouche	*matshi*	*matshi*			*mangajik*
Food	Nourriture	*khóki*				*áu* (pain)
Foot	Pied	*pá*, plur. *pai*	*pá*, plur. *pai*	*pong, goting*	*utis*, pl. *uting.*	*kúrr*
Ford	Gué	*weygá*	*weygá*			*ùguni, wazái*
Fore-arm	Avant-bras	*shípi*			*shipi*	
Forehead	Front	*niláo*	*nilao*	*péshani*	*afáti, ephati*	*nila, mùn B.*
Foreigner	Étranger	*lóge*			*djayipp*	
Forest	Forêt	*múshko*	*djél*	*katsh*	*mushk*	
Fort	Fort	*kot*	*kot*	*kott, póng* (?), *noghor B.*	*kán, kanants*	*kòtt, hénd* (temple)
Fowl	Volaille	*karkámush*		*kahak B.*	*kerkámùts*	*kukùkh B.*
Fox	Renard	*bonyá*	*lonya*; f. *lóin*	*pushi* (?) *B.*	*loyn*	*vrigi B.*
Friend	Ami	*shugúlo*	*tàto, sóma*	*dost*	*shugúlo*	*solí B, dari*
Frog	Grenouille	*manok*	*manok*		*górkotz*	
Fruit	Fruit	*phamùl, méwá.*	*phalamùl*	*zori, mewa*	*phamùl*	*mewá*
Funeral pile	Bûcher funéraire.					
Game	Gibier	*darùts*		*ishtok*	*sálo, girasham.*	
Garden	Jardin	*tzágo*	*shéin*	*gurzèn*	*bassí*	*gurzenn*
Garlic	Ail	*gopá*			*bokhpá*	
Girl	Fille	*sóntsh*	*sóntsh*	*tzak qumoro* (petite femme).	*dassín*	*strija gurok* (petite femme).
Goat (he)	Bouc	*múyer*	*mugr*	*titsh, tanush*	*halden, ghiri*	*bíra*
Goat (she)	Chèvre	*ai.*	*ai*	*pai*	*sigir*	*pài*
God	Dieu	*Khuda, Dabon* (maître).	*Khuda*	*Khudái.*	*Dáman.*	*Imrá, Imbrá B. Indr, Kushumin. Hingdo*[4].

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
ámán	bots, shuribâts	...	...	klésh.	
tara, talla, tala, taula, dae, tatt.	mól, babb, par, kák, pita.	bá	baba	tát, pid, atd.	
...	hihur	...	sharum	khurs(?) khasur[1]	[1] Père de la femme, bâghi tát en W., boghi tat en S.
wedík, vidirik B.	baiya, bim, dar	...	...	washut.	
wedeshâh	sal, bocan	...	...	tôi, tú.	
patiù B.	pak, tihir.				
shâl, teldh	tap, pida, jal, tur.	...	luya	andav. bazgâk.	
dolo, tol	khyeti, dor, thinya.				
kumit, kùn (figuier).	imjir	pai (patshito)	konta.		
ungu, azun	anguy, ungdj	angúye[2]	anguruk	yangl, ingakht.	[2] Majini angui, doigt du milieu; en Dehgani : munjha gutta ou ungurée; kéti, petit doigt; en Dehgani : likaka unguréé.
ain, ai, âria, oe, angár, âna.	tengul, nár, agán	angár	angár	rakhnig, yuts.	
...	kangar[3].				[3] C'est une espèce de chaufferette dont les habitants du Kachmir se servent pour se tenir la poitrine chaude. Dans le Hurza et le Nagyr, les riches portent de ces fourneaux en fer, qu'ils appellent wankâl. — «Cheminée» se dit shí en Kalasha et pupùsh en Shina. — Une espèce de poêle en fer employé dans le Baltistan et le Dardistan se nomme tshamúl.
...	manau, dán	...	...	dildong W, katsur S.	
mushá	ghâd, gád	tshimbo	...	mai, mui.	
...	ghádanj, gadahanz.				
shuttah	agan, rih, tenbir	guy, angar-gúy.	...	ràuj, sàuz.	
unnáh, ana	maz, sun, máta	masiu	péé	gús'.t, gükht.	
brai, bre	at, ót	áto	abuéé	yumj, yagz.	
push	posh	phúndo	pushp	spragh, gül.	
mushuk	machh	mói (moustique)	mashayor	maks, chingin.	
enún	kheun, khen.				
kullah, kur, pay, kór, kiür B.	kher, pád; pied de cheval, padur.	kúr	pilundréé (pl.).	püdh, podh.	
pitarún tau	demb, nambal, zód.	...	...	türt, paug.	
...	nair, hauts, báu	sháki	ungai	yurm, chiròst.	
tulúk, taluk	dek, dekah, deko	kapáli	tillóe	rûk, rák.	
orungáh	vapur, wopar	...	...	bigânah.	
dáhpeti	wan.				
kullah B.	kalai, mar	kalá	...	kalhà, kalà.	
cúkún	kukkur, kokir	...	kuras (coq)	körk, tùkhi.	
lawáshá, makón	patsló, potsalo	...	lumbâéé	nakhchûr, ràpts.	
solí	mitar, vés	...	yar	dost, dest.	
aromokek	nini mondij	...	mutak	sher-bich, karbej S, mukt W.	
deráz, drás (raisin).	mewah, phal	meywá	máva	miwá, méwí.	
tawanik (funérailles).	tshentá, rázabal.				
...	zar, shikár, gindun.				
bagh, bâghi	bagh, wâr, dór	bagh.			
...	ruhan	...	urusa.		
dubbulli, jùk B.	kur, shuri, komán.	máti	kidalik, jadguttée.		
wussói, seu, vasru, wuns.	tzáwál	bakáro	saméu	tugh, buck, vâz, reidz W.	
wuzzeh B.	tzawüdj	tshâli	paj.		
Dogau, Yanuai, Doguh.	Dé, Déi, Khudá	...	Khudá.		[4] Ces mots désignent aussi les parties de l'univers.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Gold	Or	sonn	sonn	sórum	ghanish	soa
Goose	Oie	hánze			sindish	
Grain	Grain	baspur ; paló (un grain).			phálo	
Grape	Raisin	djatsh		droch B.	gháing, gainyik	
Grass, hay	Herbe, foin	kátsh, tshárr	kátsh, tshárr	djösh	shikàh, shigár, pháro.	shàshta khàss
Green grass	Herbe verte	tshárr, djutt, shika.	tshárr	shal (?)	shiká	grila khaza.
Grief	Douleur	hésh, armán, gòm.		gham	hesh, pitik	
Gun	Fusil	tumák	tumák	tuwék, tuik	tumák	topék, tupék ; poudre, wéz.
Hail	Grêle	ainyés	ayár	kotshùni	aiyèr	
Hair	Cheveux	djakùrr	djakûe, djáko	dró, phúr	karnétsang, goyàng.	tshui
Hand	Main	hatt	hatt	hòst	guring, uring, arin.	poen (?) pilon, dusht.
Hare	Lièvre	ushàiniù	ushàyu	ghòldi B.	sàr, sarants	
Hatred	Haine	kus, tshàng	àgg	muzir B	gat B.	
Hawk	Faucon	bayonshi	báz	djurtsh, yùrj	báyosh, gotshantsh	
Head	Tête	shish	shish	sórr	ayétes, iyétis	shish, sheʾ B.
Health	Santé	rahàts.		tan-drusti	rahát	
Heap	Monceau	gàti			gáti	
Heart	Cœur	hìo	hió	hardi, hirdi	àss, hio, djill	héra
Heart-pain	Douleur au cœur	hio-shiláno			àss akhol djibi.	
Heat	Chaleur	tat	tatti	péchi B.	gururum	huluk
Heaven	Ciel	agái, hagài	angái	asmán	ayàsh, ayésh	di, asman.
Hedge	Haie	aghòn, butshûh.			shàkk	
Height	Élévation	utheliár		jang (?)	thámum	
Hemp	Chanvre	tùntshe			túntsh	
Hen	Poule	karkámush		istri kuku	kerkámuts	ishtri kakàk B.
Herald	Messager	duràtz	duràtz		duràtz	khabàrero
Hiccough	Hoquet	hikkitzé:			kurrùk	
Honey	Miel	matshi	égalem. « moustique ».	matshí	matshi	matsherik
Hoop	Cerceau					
Horn	Corne	shing		surung	tùrr	
Horse	Cheval	ashp	ahsp	istòrr	hagurr, haghurr	hàshsh, ushp B.
House	Maison	gót	gösh	dùrr, khatun	há, girom (village).	ghona hand (grande maison).
Hunger	Faim	uyéniár		tshui (yastem).	tsham	
Hunting	Chasse	darù		ishkár	darù, ishkár	
Husband	Mari	barúu, bára	baréyo	mosh	múyèr, múyer	berù
Hut	Hutte	dukur	dukùrr		dukùri	tshittak hand (petite maison).
Ice	Glace	gamùk	kinállek	yós B	shel, gamù	sheh B
Infant	Petit enfant	shudár		tsak B.	djotis	áti B
Ink	Encre	siai				
Instep	Cou-de-pied	pai táll			autise, tàl	
Iron	Fer	tshimr	tshimr	tshimùrr	tshimr, tshámàr.	tshimur. chimoh B.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
sún, sone, loon	*sonn*	*sodn*	*sunak-zur*	*tillá, tillû.*	
auni	*aus, báty*	...	...	*ghâz.*	
unn	*phal, dána, galat.*	...	*bugbul, tulnuk.*	*drengal, char.*	
drass, kishmish	*datsh*	*djatst*	*mòuza.*		
enás suti, yas, gha, (herbe verte).	*tshár, ghâso, dyul.*	*shushélo ghá*	*tréén*	*wüsh, wukh.*	
enín	*neul gása*	*nilo ghá.*			
tshitan	*wadás, wósh, ná-lah.*	...	*ghum*	*ghàm.*	
topak, tuppka B	*taf, bandúk*	*náli*	*topuk, pukh*	*miltek.*	
usshen	*dot, dóth*	*ayir*	*kurva.*		
tshok, kens, kelsh, dru, jù B.	*mast, wal, kish*	*jáku, másti* (boucles).	*yootra*	*dákhs, shàfsh W., khad S.*	
dosht, tshapalpain, dus, dusht B.	*âtho*	*hàs*	*usta*	*dhast, dhiist.*	
lauysha	*kharkan*	...	*chaska*	*süi, khtüm.*	
thiau	*kín.*				
pagi, wurna	*páz*	...	*ghóréé*	*shâin, shóin.*	
shai, ra, sheh B.	*kalah, sher, hir*	*shish*	*shir*	*sár, kál.*	
sarra búin (adj.)	*arir, dur, ur.*				
kút	*dér, ambár*	...	...	*sor.*	
zú, zudrusan, zun-dirwán, zarreh.	*wandah, dãl, man, wálinj.*	*hilo*	*har, zárd, hur.*	*püzüv, zârd.*	
hio shilito.					
riyans (*us*), *tuppi.*	*tatsar, sisar, nár*	*tátti*	...	*tov, tuv* (?).	
dih B	*nab, akash*	*agai, asmán.*			
...	*rár, wád.*				
...	*thazar*	...	...	*wach, bilih.*	
bompái	...	...	*bhangay.*		
ishtù B	*pish, kokir*	...	*kakur*	*strèi körk, ma-kian.*	
...	*harkara.*				
...	...	*hikke.*			
netshi	*mántsh*	*mátshi*	*baray.*		
...	...	...	*pasumba.*		
singh	*hiáng, heng*	...	*shang.*		
gcah, guru, goosh.	*guor* (*ghir*), *gua*	*asp*	*ghórà*	*yasap, yásh.*	
aumká, amá, bha.	*gharo, larri, lur*	*bhá*	*ráe*	*khún, ched.*	
wrutta	*buchi, khyóda*	...	...	*marz, marzâng.*	
...	...	...	...	*shkár, giëw.*	
matsh, much B	*rûn*	*khawúnd*	*panch*	*shawar, chur.*	
...	*stappar*	*bándo*	...	*ktéch, garma.*	
shin, atshámá, á-shama, sheh B.	*shun, yakh*	*kabùk, hinál* (*wáy tu*).	*hum*	*yikh, shtu.*	
...	...	...	...	*zah, bachah.*	
katsbá	*mil*	...	*siahée.*		
...	...	*bunking.*			
tshimarh, thisma, tshimo B.	*shisterr, shistae*	*ló*	*chimae, dunga* ou *mahlui.*	*ishn, spin.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Jackal	Chacal	*shál*			*árk*	
Jaw	Mâchoire	*dze tálo*	*dze tálo*		*ekhati tálo*	
Joint	Jointure	*kitz, tukútshi*	*kitz*		*kitz, gushpùr*	
Juice	Jus	*máyo*			*máyo*	
Key	Clef	*tshai*; serrure, *gùnn.*			*tshai*; serrure, *gùnn.*	
Kid	Chevreau	*tshál*			*durránts*	
Kidney	Rognon	*djukí*			*djunánts*	
King	Roi	*rá, trakhné*	*rásh*	*milèrr, bakhté*	*thám* (1)	*shah, shah gùrok*
Kiss	Baiser	*ma, bòtze*	*ma, bòtze*		*má, bótze*	
Knee	Genou	*kútto*		*zánu*	*adúmus*	*kushurek, zén B.*
Kneepit	Fossette du genou.	*gartshènn*			*djewá*	
Knife	Couteau	*tshùrr* (2)		*kuten*	*tshùrr*	*kattah B.*
Lake	Lac	*bárri*	*biri*; *sarr* (océan).	*tshat*	*sar, pári*	*sardawai*
Lamb	Agneau	*uránn*			*mamûsha*	
Land	Terre	*sùmm*		*bum*	*tik*	
Language	Langage	*básh*		*zebán, luh B.*	*básh*	*mondr* (parole)
Large intestines	Gros intestin.	*ajaló*			*yùll*	
Lead	Plomb	*nàng*	*nàng*	*aziz, haziz*	*nang*	*adzis*; balle de fusil, *brò.*
Leaf	Feuille	*patu*	*pàttu*	*tshànn*	*thapòng*	*prón*
Leather	Cuir	*tshùmm, gotshòm*	*tshùmm*	*gotshu*	*bat, gap*	*gao*
Leg	Jambe	*píni*; tibia, *dóni.*		*tshutshu dag, dek*	*pini*, tibia, *dóni.*	*dhéink*
Length	Longueur	*djigiár*			*ghusánum*	
Leopard	Léopard	*di*	*di*		*tá*	*joao*
Letter	Lettre	*khátt*		*khatt*	*khatt*	
Licking	Action de lécher	*lásh*			*lásh*	
Life	Vie	*djìll*		*ján*	*djí*	*shoon B.*
Light	Lumière	*sang*	*sang*	*roshá*	*sang-manimi, gari, sang.*	*pralik, lùss*; *rèch B.*
Light of a candle	Lumière d'une chandelle.	*tshaló*	*tshaló*			*lutsh*
Lightning	Éclair	*bitshus*	*bitshus*	*yúdur, bilphak B*	*tám*	*win* (*prau*); tonnerre, *dedayang.*
Lime	Glu	*daúk*			*daúk*	
Limit	Limite	*dirr*	*diro*		*dirr*	*khónda*
Linseed	Graine de lin.	*déring*			*déring*	
Lips	Lèvres	*onti*	*onti*	*apák, shúnn*	*eyéling, iling*	*úsht*
Liver	Foie	*yûm*	*yú*	*shoghun*	*ekin*	
Lizard	Lézard	*dadór*			*datai*	
Load	Fardeau	*bár*			*baldá*	*phar*
Log	Bûche	*tóro*			*tárr*	
Loins	Reins	*shué*				
Long entrails	Intestin grêle.	*tshitti*	*óji*		*etsiring*	
Love	Amour	*shál*	*shóg*	*yár B.*	*shál*	
Lie	Mensonge				*ghaltèng*	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
lavastra	*shál, shaj.*				
navistá, gurata, virê, deatty.	*tárkhand, mógand.*	*asi-táli*	....	*zanakhh, zangán.*	
urrow	*band*	*gát*	*bundh*	*band.*	
udú	*ras.*				
tshoon, práhmá ...	*memna, memni* ...	....	....	*chögh, ghèw.*	
....	....	*juké*	*lukatéé.*		
pasha, surauwáh ..	*padshah*	*rá.*			(1) *mogholote.* Les Hunzes appellent le roi *sawwash*, et la famille du roi, *aishea* (?).
....	*meuth-meun*	*mai.*			
juko	*kuth, kóth*	....	....	*zán.*	
....	....	*kutá mánli*	*shuil P. jackal.*		
kuard, katai	*srák.*				(2) *tshùrr* est un petit couteau ; un grand couteau se dit *katár* ; un très grand, *shâp.*
....	*sar, már, dal*	*baro.*			
....	....	....	....	*wuskh.*	
bah	*zanuu, bar.*				
ullâh	*kenkalut.*				
....	*neytes*	*aujál*	*mutrééja.*		
sik	*nâg*	*sík*	*surp* ou *surb.*		
puth	*patr*	*páts*	*puttra C. H.* ...	*palch.*	
gútshi	*dal*	*tshám.*			
púnár	*zang*	tibia, *dáni*	tibia, *shulkéé* (?)		
angilla	*zochar.*				
gúnt	*techchór suh*	*uk.*			
....	*atshar, harp.*				
....	*téwun*	*gib, lash-lash.*			
weaus, dieu	*gâsh, zûn*	*tshá, tó.*			
....	*stong gâsh*	*tshalo.*			
popelus, proboi, pullak.	*uzmal*	*bisthus (dêto)* ..	*kimish.*		
leh (glu)	*chuna.*				
....	*stud*	*dirr.*			
....	*alish*	....	*badyan.*		
usht	*útt*	*áte* (lèvre supérieure), *ote* (lèvre inférieure)	*oosht S. C.*		
....	*djigar*	....	*H. andich.*		
....	*hadyúng.*				
....	....	....	....	*bá.*	
....	*kuuda.*				
....	*haul, kanar*	*patálo (bip).*			
....	....	*wareá, maséu, suo*			
shiau.					
dotti	*apuz*	....	*durógh.*		

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Maize	Maïs	*kakai*			*makai*	*druik B.*
Male	Mâle	*biro*	*biro*	*mòsh*, *nári*	*hírr*, *biro*	*púrush*
Mama	Maman	*ádje*	*ádje*		*mámá*	
Man	Homme	*mushá*, pluriel *manujje.*	*músha*, pluriel *manújje.*	*rói*, *mozh*; *zaru* (vieillard).	*hìrr*	*kúshala*, *mants*[1] *rr B*
Manure	Engrais	*pásh*			*dilk*	
Market	Marché	(N'existe pas.).				
Marriage	Mariage	*garr*	*kàsh*	*kodbà*, *khushaini*	*shariyás*	*dja*
Mat	Natte					
Measles	Rougeole					
Measure	Mesure					
Medicine	Médecine			*wez*	*milani*, *mila*, *nou.*	
Member of the body.	Membre du corps.					
Milk	Lait	*dàtt*	*dùtt*	*tshirr*	*mamu*	*tshirr*
Mill	Moulin	*yorr*	*yòsh*			*yjónter*
Millet	Millet					
Mine	Mine					
Misfortune	Malheur				*pìto.*	
Mist	Brouillard	*niyár*, *topp*	*kàu*			*mendjamò*
Model	Modèle	*hayón*	*söël*			*nora* (nouveau); *lajna* (ancien).
Money	Argent					
Monkey	Singe	*sheddi*	*sheddi*	*mukùll*	*sheddi*	*mrakro*
Moon	Lune	*yūn*	*yūn*	*más*	*halántz*	*mastrúk*
Moonlight	Clair de lune					
Mortgage	Gage, hypothèque, emprunt					
Mother	Mère	*máh*	*máh*	*nann*	*mama*, *mami*, *nani* (?).	*aya* (*aya* il viens, mère).
Mountain	Montagne	*tshish*	*tshīsh*	*hgari* (?)	*tshish*	*sònn*
Mountain (Great).	Grande montagne.	*atáli tshish*	*danyi tshish*	*zómm*		*ghano sònn*
Mouse	Souris					
Moustache	Moustaches				*hakát*	
Mouth	Bouche	*ái*	*ázi*	*shùnn* (lèvres); *apák* (bouche).	*akhàtt*, *gokhatt.*	*ùsht*
Mule	Mulet					
Mushroom	Champignon					
Musquito	Moustique	*pitchó*	*móye*	*kíshu*	*khòn*	*mengajik*
Mustard	Moutarde					
Nail	Ongle, clou	*nóri*, ongle; *kílito-a*, clou.	*nóri*, ongle; *kílito-a*, clou.	*doghàr*, ongle	*aurimùs*, *uru*, ongle.	
Name	Nom	*nóm*	*nóm*	*nám*	*gayák*, *guyok*	*hòm*
Neck	Cou	*shákk*	*shákk*	*gól*	*bukk*	*torr*
Needle	Aiguille					
Neighbour	Voisin	*kátchi*	*éle*			

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	....	*makdi.*			
máslá...........	*mar*...........	*biro*..........	....	*nier.*	
....	*móje.*				
manus, mats.....	*mahunn*.........	*másh*.........	*adum.*		
....	*pah.*				
....	*bazur, koth munjhi.*				
lash............	*khandar*........	*zihát, hilát* (?).			
....	*vagu.*				
tziru.					
....	*sunjun.*				
....	*shir aushad*......	....	*duva P.*......	*zümák, más.*	
....	....	*dimbá, bandi.*			
zúd, zor, zar, ow; tura (lait caillé).	*dodel*...........	*tshír*.........	*chóér B. S.*....	*kashír.*	
doshoi..........	*gratin*..........	*yásh.*			
....	....	*yó.*			
....	*káu.*				
náit............	*wunar*..........	*ayír, niár* (1)...	*mutak, mail*...	*bis, bus.*	(1) Ou *dódo, dóhá,* «fumée.» On emploie aussi le mot *gasus.*
urai, tsheláh.....	*doyar.*				
mukú...........	*punz R. wandur*...	....	*mamowa P.; mamunutéé F.*		
más............	*tsaudar zoon*......	*yú*...........	*maé*..........	*maesit, mùi, más.*	
....	*tsaudar zun.*				
....	*baud.*				
ai, hai, arau, mói.	*moj*.............	*yá*...........	*aéé*..........	*nár.*	
dá.............	*koh, harbat*......	*kán*..........	....	*ghár, zór* (rocher).	
....	*páutzál, bál tong saugar.*	*ghó kán.*			
....	*gagúr.*				
gútsha..........	*goútsh*..........	*púnge.*			
ásh, asi, aush....	*ás* (*ós*)..........	*dsi.*			
....	*kátsir.*				
....	*hedar.*				
goesh...........	*móh* (*muh*)......	*mátshi.*			
....	*asur.*				
motsha, nuntsha, clou; *aushi, kokutsha,* doigt.	*nam*............	*nóra,* ongle...	*nuriréé C. H.,* ongle.		
nam............	*nar, naw*........	*ná*...........	....	*naghd, khâb.*	
murek..........	*kor*.............	*shák*.........	*munda.*		
sokuutsh, tshuntsh.	*suzau*...........	....	*tunjnay.*		
....	*vrhatir* (?).				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Nephew	Neveu				*atsho*	
Nest	Nid					
Net	Filet					
Nettle	Ortie					
Niece	Nièce				*atshi*	
Noise	Bruit					
Nose	Nez	*náto*	*nóto*	*naskárr*	*amápush, gomoposh, gunrash.*	*natshor*
Nostrils	Narines			*bukh*	*amal, tarin, baháng.*	
Number	Nombre					
Nut	Noix	*kakái*	*kakái*			
Oar	Aviron					
Oath	Serment	*hún*	*hún*			*shatt, kshalo mahandai (?).*
Occiput	Occiput					
Oil	Huile	*teyl*	*teyl*	*tell*	*dhél*	*teue*
Onion	Oignon					
Pace	Pas					
Pain	Douleur	*shildun*	*shildun*	*bandi*	*budo*	*tripálle*
Palm	Palmier					
Papa	Papa	*babo*	*babo*		*do (?).*	
Partridge	Perdrix					
Pass	Passage				*kun*	
Peach	Pêche					
Pear	Poire					
Pearl	Perle					
Perspiration	Transpiration	*giróm*	*hùluk*			*húlluk*
Petition	Pétition			*kousish*	*buyat*	
Pillar	Pilier					
Pillow	Oreiller					
Pit	Fosse				*galk, tshów*	
Pitcher	Cruche					
Plain	Plaine			*lusht*	*rat*	*gudulah, guluk.*
Plant	Plante	*tómak*	*shiy*	*ótch*	*güit birang*	*kandalak*
Plough	Charrue					
Pocket picking	Vol, larcin					
Pole	Perche, bâton					
Pond	Étang					
Poplar	Peuplier					
Priest	Prêtre			*akhund.*	*akhund*	
Prisoner	Prisonnier					
Pumpkin	Potiron					
Pupil	Élève					
Question	Question					
Rafter	Solive			*sangir*	*sintshko, sandj.*	
Rain	Pluie	*ajmato*	*ajjo*	*boshikk, waru*	*hariltschil, haralt.*	*bashik*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
tutta brúk	*bá pilar*	....	*laotur.*		
nealameh	*ól.*				
....	*zal.*				
....	*sædî.*				
bragú	*ba pilar bërii*	....	*laotakóé.*		
....	*shor, krakunt.*				
nású, nasúri	*nast*	*natur*	*huan*	*náz.*	
nasgosh	*nakæwás*	*natarjolí.*			
....	*gauz, run.*				
imlu, oeza, yún	*pír, golur, kapd*	*kakai.*			
....	*kur, tshapá.*				
degarún	*drí*	*sagán.*			
....	....	*gán.*			
unnú	*til*	*tíl*	*túle H.*		
....	*parán.*				
....	*pur.*				
dods, dodlá	*dod.*				
....	....	*patátá*	*ustulk.*		
....	*tsar.*				
....	*dür kûtsha.*				
....	....	*atsæzín.*			
....	*tauk.*				
....	*mukt.*				
údop	*gumah*	*pastíu (æato).*			
....	*mángæi.*				
....	*tham.*	....	*ustoon P.*		
bod	*æutrun.*				
....	*khód, göph.*				
shau.					
....	*æudar (?).*				
doodh æunní.	*kuj*	....	....	*vakhsh, osh* (herbe).	
kolbah	*alah.*				
....	*thappal.*				
....	*tshób.*				
aza	*sar.*				
....	*farast.*				
dedl, deshtan	*yemám (imam).*				
....	*band.*				
....	*alah.*				
....	*lal, manyaphal*	*nanni*	*deeda P.*		
....	*frachun.*				
luáh, fruttachú	*gób*	....	*kand.*		
æásh	*rúd; koll* (grande pluie).	*ajowéy, ájo* (*æitu*).	*daman*	*æür, æareij.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Rainbow	Arc-en-ciel					
Raisin	Raisin sec					
Ram	Bélier					
Ram (wild)	Bélier sauvage					
Ravine	Ravin					
Remainder	Reste				*dud, si*	
Rheumatism	Rhumatisme					
Ribs	Les côtes					
Rice	Riz			*biri, ui*	*gring*	
Ring	Anneau	*boróno*	*anguélo*	*pulungusht, palaugashtu.*	*buróndo, barúno.*	*angúshter*
River	Rivière	*sinn*	*sinn*	*sinn*	*sinda*	*gá, boboyuk*
Road	Route	*ponn*	*ponn*	*póun, pong*	*gand, gan*	*ppiònn*
Robber	Voleur			*tshog, shog*	*ghim*	
Roof	Toit			*istán*	*tish, shott*	
Room	Chambre					
Rope	Corde	*bali*	*balo* (un cheveu)			*radjùk*
Row	Rangée, rang			*amú*	*dághoi*	
Rule, custom	Loi, coutume	*shaldá, ganau*	*rasm*			*dastúr*
Sabre	Sabre	*kangàrr*	*kangàrr*	*kongàrr*	*ghatandj*	*kangár*
Saddle	Selle			*hún*	*tilam, tila*	
Salt	Sel	*pajjù*	*lúni*	*trùpp*	*béyo, bai yu*	*lòn*
Sand	Sable				*iram*	
Saw	Scie	*haratshi*	*arrá*			*gir*
Scarlet-fever	Fièvre scarlatine					
Scorpion	Scorpion					
Seed	Graine, semence					
Shadow	Ombre					
Share	Part			*badjúr*	*bargo, bhagui*	
Sheep (m.)	Mouton	*karélo*	*kara*	*wékhkálo, kohoi.*	*bashkar, himyás bila.*	*mésh*
Sheep (f.)	Brebis	*etch.*	*esh*			*amea*
Sheep (wild)	Mouton sauvage			*rhau*	*urin, yetál.*	
Shield	Bouclier					
Shoe	Soulier	*paizár*	*kabshá*	*kaush*	*kabsha, paizar* (?) *kafsha.*	*kalum*
Shop	Boutique					
Shoulder	Épaule					
Shoulder-blade	Omoplate					
Sickness	Maladie			*tshai eki*	*avalamkish*	
Sign	Signe			*nishán*	*haujun*	
Silk	Soie	*sikkimm*	*sikkimm*			*sikimm*
Silver	Argent (métal)	*rup*	*rup*	*dróchm, darokham.*	*búri, rup*	*rúa*
Sire	Père (respect)					
Sister	Sœur	*sah*	*sass*	*ispasàr*	*ayas*	*baba*
Sister! (excl.)	Ô ma sœur!	*kaki*	*kaki*	*kái*		
Skin	Peau	*tshòmm*	*tshòmm*	*póss, kost*	*bàtt, gap*	*pói*
Sky	Firmament	*agdi*	*angdi*	*asmán*	*ayesh* (?)	*di*
Slave	Esclave			*rohi*	*utnistau* (?)	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DÉHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
...	*rámabadrin dáin*...	*bijón* (*wai tu*).			
gaules.					
...	...	...	...	*wiern.*	
...	...	...	...	*vroksh.*	
...	...	...	...	*dhír, dher.*	
wurrátun (restant)	*tshut.*				
dárr (?).					
...	*larakain*...	*páshu*...	*pushoo.*		
mai...	*tumal*...	*skali*...	*ushpar.*		
ungusta...	*wój*...	*anguzéri.*			
gûl, gulmullá, muddí, sin.	*well, yás tutt ghat.*	*sinn*...	*rula.*		
punt...	*wat R.*...	*pén*...	...	*pánd, vadhak.*	
kullámutsh.					
thal...	*tálau, tal, pash.*				
hanuni.					
kuturek, uturek...	*razz*...	*rajúli.*			
...	*alauran.*				
edat...	*zápitah, häl*...	*dastúr.*			
tarwáti (épée)...	...	*tarwáli.*			
...	*kàth*...	...	*zéén Ph.*		
wuh, yok...	*nûn*...	*lûn*...	*lóón Ph.*		
shew...	*sèk, rot.*				
...	*litr, arr*...	*tshansár.*			
katshopó.					
...	*puhur*...	*bheri*...	*uchumbag.*		
bi...	*beul.*				
...	*tshde*...	*lágho.*			
mutta...	*bog, bagir.*				
wummi, vami...	*kat*...	*mindshál*...	*pura P.* (*gospunday P.*) *f.*	*mái.*	
...	...	*éi.*			
kardi vada.					
vatshai, kosara...	*haizár* (p. homme) *kuh* (p. femme).	*kóshe*...	*khésra Ph.*		
...	*wan.*				
kumtulláh...	*phuik*...	*P. C. pijule, pijo*	*S. C. khaud E. S.*		
...	*kangú*...	*bagán* (?).			
mamutshiabun...	*dod.*				
...	*zir.*				
...	*pot* ou *rishm*...	*iskimm*...	*kirmzéé.*		
chitta, bordi, uraik tshitta.	*rop.*...	*rûp*...	*zur P.*		
...	*ayit.*				
sus, sori, sons...	*bruyi*...	*beú*...	*saiam.*		
...	*beuyé.*				
zutsh, tsham, mokdh.	*tsamm, músl R.*...	*tshám*...	*póstuk.*		
adiluer, dillú...	*pah, asman*...	*agdi*...	*asman.*		
...	*tsuns* (*f*).				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Sleep	Sommeil					
Smallness	Petitesse					
Small-pox	Petite vérole					
Smell	Odeur			*wai, goru, eu* (?)	*nas*	
Smoke	Fumée					
Snake	Serpent	*djónn*	*djònn*	*di, e*	*toll, thal, tal*	*gókk*
Snow	Neige	*hinn*	*hinn*	*himm*	*gyé, gha*	*kirik*
Soldier	Soldat					
Sole	Plante du pied.					
Son	Fils	*pùtsh*	*pùtsh*	*djáo*	*ai, aya, yaou*	*putr*
Son-in-law	Beau-fils					
Song	Chanson	*gae*	*gae*			*grò*
Spade	Bêche					
Spear	Lance					
Spring (water).	Source	*ùtz*	*ùtz*			*ùtz*
Spy	Espion	*lishi, tshorite, kondyóno.*	[*waté*]			*hérin*
Stage (travelling).	Relais			*be*	*basah*	
Staircase	Escalier					
Star	Étoile	*táro*	*taro*	*istári*	*asi, asuman*	*tari*
Stem	Tige					
Stick	Bâton				*darago*	
Stirrup	Étrier			*alghan* (?)	*kai*	
Stockings	Bas (vêtement).	*djerábe*	*djerábe*			*djerab*
Stomach	Estomac	*dérr*	*derr*	*koyanu*	*aul*	*kùtch*
Stone	Pierre	*batt*	*batt*	*bórt*		*batt*
Stone (Great).	Grande pierre	*giri*	*giri*			*ghona batt*
Stone (Little).	Petite pierre	*batúki, kai*	*batúki, kai*	*dedk, bort*	*dann, dhann* (?)	*to hutek batt*
Stranger	Étranger			*nadjáu*	*djüp, begara*	
Sucking	Succion					
Sugar	Sucre					
Sugar cane	Canne à sucre.					
Sun	Soleil	*súri*	*súri*	*yòrr*	*sà, sha*	*suri*
Taste	Goût					
Tax	Impôt	*bapp*	*bájji*			*thangi*
Tears	Larmes					
Teeth (Front-).	Dents (de devant).					
Teeth (Molar-).	Dents molaires.					
Temples	Tempes					
Tent	Tente				*gut*	
Thigh	Cuisse			*dek*	*gúltunz, basuring.*	*broink*
Throat	Gorge			*gol*	*buk, gosh*	
Thumb	Pouce					
Thunder	Tonnerre	*agdi-kùt*	*agdi-kùt*	*kot-boyènn*	*duang-manimi*	*didayàng*
Tiger	Tigre	*di*	*di*	*purdúmm, phardu.*	*thá*	*juau*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*nindar*..........	....	....	*khŭdhm.*	
ϖurtúk (adj.)....	*shikaslad.*				
dadals.					
gún............	*mushiks, phak*....	*gård*.........	*buéék.*		
....	*dah, duh*........	*dóhá, dódo.*			
tshumds.........	*sarúp*...........	*gauderá.*			
ziman, sim.......	*shin*............	*hió, hiun* (*de to*).	....	*zam.*	
oatdh.					
....	*tálpód*..........	*tali king*.......	*paluk.*		
put, dabláh......	*netsho*..........	*máto*.........	*putray S. puthráy.*	*pöts, pötr.*	
....	*neúr.*				
....	*samah*..........	*gil.*			
kesbau.					
shel.					
....	*nag*............	*utz.*			
....	*sáudun*.........	*tshughúl.*			
eϖds.					
....	*hĕr.*				
tanerah, tárah, stai.	*táro*...........	*táro*.........	*istarik*.......	*stár, khturj.*	
....	*múl.*				
donek..........	*lur.*				
....	*páyis.*				
....	*gordba*..........	*kore* (bottes)..	*mooza H.*		
kútch..........	*yad*............	*ϖdri*.........	*yói-vala*.......	*dur.*	
dronh, doren, bat.	*kain*............	*bat*..........	*zam, ulukay, push.*		
....	*kanephul*........	*ghó bát.*			
....	....	*likér bát.*			
úrungábah (étrange)	*ϖöpar.*				
....	....	*tshushé* (*gil*).			
shakar..........	*shakar.*				
....	*ϖai shakar.*				
sui, soe, sû......	*aftab, suraj*......	*súri*.........	*surá*.........	*yír, khhér.*	
....	*sád, sϖád, nuphár*				
....	*chet*............	*kaláng.*			
....	*ush*............	*ansho ϖii.*			
....	....	*dhute.*			
....	....	*dáude zdle.*			
....	*myeng*..........	*shruzdi*.......	*chumanéé.*		
patshábámá......	*khema.*				
pakauchá........	*rán*............	....	*duvréé.*		
gurrunna, murrik.	*hut, kart*.......	*mari*.........	*kutula.*		
....	*nyet, nyat*.......	*angú*.........	*pushléé unguréé E. S.*		
trankyás.........	*gagrái*..........	*angái gût, agaigarzu* (*gátu*).	*ghurga.*		
si.............	*súh, sih*........	*gardo*........	*purang P. C.*[1].		[1] *Purungkee*, tigresse.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHAMANDER.
Maize	**Maïs**	*kakai.*	...	...	*makai*	*druik B.*
Male	**Mâle**	*biro.*	*biro.*	*mòsh, ndri*	*hirr, biro*	*púrush*
Mama	**Maman**	*ddje.*	*ddje*	...	*mámá.*	...
Man	**Homme**	*mushá*, pluriel *manujje.*	*músha*, pluriel *manújje.*	*rói, mozh; zaru* (vieillard).	*hirr.*	*kúshala, mants*[1] *cr B*
Manure	**Engrais**	*pásh.*	...	...	*dilk.*	...
Market	**Marché**	(N'existe pas.).	...	...	...	...
Marriage	**Mariage**	*garr*	*kàsh*	*kodbà, khushaini*	*shariyás*	*dja.*
Mat	**Natte**	...	...	...	...	...
Measles	**Rougeole**	...	...	...	...	...
Measure	**Mesure**	...	...	...	...	...
Medicine	**Médecine**	...	...	*wez.*	*milani, mila, nou.*	...
Member of the body.	**Membre du corps.**	...	...	...	...	...
Milk	**Lait**	*dàtt.*	*dùtt.*	*tshirr*	*mamu*	*tshirr.*
Mill	**Moulin**	*yorr*	*yòsh*	...	...	*yjónter.*
Millet	**Millet**	...	...	...	...	...
Mine	**Mine**	...	...	...	...	...
Misfortune	**Malheur**	...	...	...	*píto.*	...
Mist	**Brouillard**	*niyár, topp*	*kàu.*	...	...	*mendjamò.*
Model	**Modèle**	*hayón*	*söél.*	...	...	*nora* (nouveau); *lejna* (ancien).
Money	**Argent**	...	...	...	...	...
Monkey	**Singe**	*sheddi.*	*sheddi.*	*mukùll*	*sheddi.*	*mrakro.*
Moon	**Lune**	*yún.*	*yūn.*	*más.*	*halántz*	*mastrúk*
Moonlight	**Clair de lune**	...	...	...	...	...
Mortgage	**Gage, hypothèque, emprunt**	...	...	...	...	...
Mother	**Mère**	*máh.*	*máh.*	*nann.*	*mama, mami, nani* (?).	*aya* (*aya* il viens, mère).
Mountain	**Montagne**	*tshish*	*tshish*	*hgari* (?)	*tshish.*	*sònn.*
Mountain (Great).	**Grande montagne.**	*atáli tshish*	*danyi tshish.*	*zómm*	...	*ghano sònn.*
Mouse	**Souris**	...	...	...	...	...
Moustache	**Moustaches**	...	...	...	*hakát.*	...
Mouth	**Bouche**	*di*	*dzi.*	*shànn* (lèvres); *apák* (bouche).	*akhàtt, gokhatt.*	*ùsht.*
Mule	**Mulet**	...	...	...	...	...
Mushroom	**Champignon**	...	...	...	...	...
Musquito	**Moustique**	*pitchó*	*móye*	*kíshu.*	*khòn*	*mengajik*
Mustard	**Moutarde**	...	...	...	...	...
Nail	**Ongle, clou**	*nóri*, ongle; *kilito-a*, clou.	*nóri*, ongle; *kilito-a*, clou.	*doghùr*, ongle.	*aurimùs, uru*, ongle.	...
Name	**Nom**	*nóm*	*nóm.*	*nâm*	*gayák, guyok*	*hòm.*
Neck	**Cou**	*shákk*	*shákk*	*gól*	*bukk.*	*torr*
Needle	**Aiguille**	...	...	...	...	...
Neighbour	**Voisin**	*kátchi*	*éle.*	...	...	...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
...	...	*makdi.*			
mástá ...	*mar* ...	*biro* ...	...	*nier.*	
...	*móje.*				
manus, mats ...	*makunu* ...	*másh* ...	*adum.*		
...	*pak.*				
...	*bazur, koth munjhi.*				
lash ...	*khaudar* ...	*zihát, hilát* (?).			
...	*vagu.*				
tziru.					
...	*sunjun.*				
...	*shir aushad* ...	...	*duva P.* ...	*zümák, más.*	
...	...	*dimbá, bandi.*			
zúd, zor, zar, ow; tura (lait caillé).	*dodel* ...	*tshír* ...	*chéér E. S.* ...	*kashír.*	
doshoi ...	*gratin* ...	*yásh.*			
...	...	*yó.*			
...	*káu.*				
náil ...	*wunar* ...	*ayir, niár* [1] ...	*mutak, mail* ...	*bis, bus.*	[1] Ou *dódo, dóhá*, «fumée.» On emploie aussi le mot *gasus.*
urai, tsheláh ...	*doyar.*				
mukú ...	*punz R. waudur* ...	...	*mamowa P.; mamunutéé F.*		
más ...	*tsaudar zoon* ...	*yú* ...	*maé* ...	*maesit, múi, más.*	
...	*tsaudar zun.*				
...	*baud.*				
ai, hai, arau, mói.	*moj* ...	*yá* ...	*aéé* ...	*nár.*	
dá ...	*koh, harbat* ...	*kán* ...	...	*ghár, zér* (rocher).	
...	*páutzál, bál tong saugar.*	*ghó kán.*			
...	*gagúr.*				
gútsha ...	*goútsh* ...	*púnge.*			
ásh, asi, aush ...	*ás* (*ós*) ...	*dsi.*			
...	*kátsir.*				
...	*hedar.*				
goesh ...	*móh* (*muh*) ...	*mátshi.*			
...	*asur.*				
motsha, muntsha, clou; *aushi, kokutsha,* doigt.	*nam* ...	*nóra,* ongle ...	*nuviréé C. H.,* ongle.		
nam ...	*nar, naw* ...	*ná* ...	...	*naghd, kháb.*	
murek ...	*kor* ...	*shák* ...	*munda.*		
sokuutsh, tshuntsh.	*suzau* ...	...	*tunjnay.*		
...	*vrhatir* (?).				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Nephew	Neveu				*atsho*	
Nest	Nid					
Net	Filet					
Nettle	Ortie					
Niece	Nièce				*atshi*	
Noise	Bruit					
Nose	Nez	*náto*	*nóto*	*naskárr*	*amápush, gomoposh, gunrash.*	*natshor*
Nostrils	Narines			*bukh*	*amal, tarín, baháng.*	
Number	Nombre					
Nut	Noix	*kakái*	*kakái*			
Oar	Aviron					
Oath	Serment	*hún*	*hún*			*shatt, kshullo marhandei* (?).
Occiput	Occiput					
Oil	Huile	*teyl*	*teyl*	*tell*	*dhél*	*teue*
Onion	Oignon					
Pace	Pas					
Pain	Douleur	*shildun*	*shildun*	*bandi*	*budo*	*tripálle.*
Palm	Palmier					
Papa	Papa	*babo*	*babo*		*do* (?).	
Partridge	Perdrix					
Pass	Passage				*kun*	
Peach	Pêche					
Pear	Poire					
Pearl	Perle					
Perspiration	Transpiration	*giróm*	*hùluk*			*húlluk*
Petition	Pétition			*kousish*	*buyet*	
Pillar	Pilier					
Pillow	Oreiller					
Pit	Fosse				*galk, tshdu*	
Pitcher	Cruche					
Plain	Plaine			*lusht*	*rat*	*guduláh, gulúle*
Plant	Plante	*tómak*	*shúy*	*ótch*	*güit birang*	*kandálek*
Plough	Charrue					
Pocket picking	Vol, larcin					
Pole	Perche, bâton					
Pond	Étang					
Poplar	Peuplier					
Priest	Prêtre			*akhund*	*akhund*	
Prisoner	Prisonnier					
Pumpkin	Potiron					
Pupil	Élève					
Question	Question					
Rafter	Solive			*sangir*	*sintshko, sandj*	
Rain	Pluie	*ajwato*	*ajjo*	*boshikk, waru*	*hariltachil, haralt.*	*báshik*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
tutta brúk........	*bá pilar*	....	*laotur.*		
nealameh	*ól.*				
....	*zal.*				
....	*swáì.*				
bragú...........	*ba pilar bērii*	....	*laotakéé.*		
....	*shor, krakunt.*				
nású, nasúri	*nast*............	*natur*.........	*huan*.........	*náz.*	
nasgosh	*nakawás*.........	*natarjoli.*			
....	*gauz, run.*				
imlu, eaza, yún...	*pír, golur, kapá*...	*kakai.*			
....	*kur, tshapá.*				
degarún.........	*dri*.............	*sagán.*			
....	....	*gán.*			
unnú	*til*..............	*tíl*...........	*túle H.*		
....	*parán.*				
....	*pur.*				
doás, doálá	*dod.*				
....	....	*patétá*	*ustulk.*		
....	*tsar.*				
....	*dûr kûtsha.*				
....	....	*atsazín.*			
....	*tauk.*				
....	*mukt.*				
údop............	*gumah*..........	*pastiu* (*wato*).			
....	*mángai.*				
....	*tham*............	....	*ustoon P.*		
bod.............	*wutrun.*				
....	*khöd, göph.*				
shau.					
....	*wudar* (?).				
dovdh wunní.....	*kuj*.............	....	....	*vakhsh, osh* (herbe).	
kolbah...........	*alah.*				
....	*thappal.*				
....	*tshób.*				
aza.............	*sar.*				
....	*farast.*				
dedl, deshtan.....	*yemám* (*imam*).				
....	*band.*				
....	*alah.*				
....	*lal, manyaphal*...	*nanni*........	*deeda P.*		
....	*frachun.*				
luáh, fruttachú ...	*gób*.............	....	*kand.*		
wásh	*rúd; koll* (grande pluie).	*ajowéy, djo*.... (*witu*).	*daman*.......	*wür, wareij.*	

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Rainbow	Arc-en-ciel					
Raisin	Raisin sec					
Ram	Bélier					
Ram (wild)	Bélier sauvage					
Ravine	Ravin					
Remainder	Reste				*dud, si*	
Rheumatism	Rhumatisme					
Ribs	Les côtes					
Rice	Riz			*biri, ui*	*gring*	
Ring	Anneau	*boróno*	*anguélo*	*pulungusht, palaugashtu.*	*buróndo, barúno.*	*angúshtar*
River	Rivière	*sinn*	*sinn*	*sinn*	*sinda*	*gá, boboyuk*
Road	Route	*ponn*	*ponn*	*póun, pong*	*gand, gan*	*ppiònn*
Robber	Voleur			*tshog, shog*	*ghim*	
Roof	Toit			*istán*	*tish, shott*	
Room	Chambre					
Rope	Corde	*bali*	*balo* (un cheveu)			*radjùk*
Row	Rangée, rang			*amú*	*dágkoi*	
Rule, custom	Loi, coutume	*shaldá, ganau*	*rasm*			*dastúr*
Sabre	Sabre	*kangàrr*	*kangàrr*	*kongàrr*	*ghatandj*	*kangár*
Saddle	Selle			*hún*	*tilam, tila*	
Salt	Sel	*pajjù*	*lúni*	*tràpp*	*béyo, bai yu*	*lòn*
Sand	Sable				*iram*	
Saw	Scie	*haratshi*	*arrá*			*gir*
Scarlet-fever	Fièvre scarlatine					
Scorpion	Scorpion					
Seed	Graine, semence					
Shadow	Ombre					
Share	Part			*badjúr*	*bargo, bhagui*	
Sheep (m.)	Mouton	*karélo*	*kara*	*wékhkálo, kohoi.*	*bashkar, kimyés bila.*	*mésh*
Sheep (f.)	Brebis	*etch.*	*esh*			*amea*
Sheep (wild)	Mouton sauvage			*rhau*	*urin, yetál.*	
Shield	Bouclier					
Shoe	Soulier	*paizár*	*kabshá*	*kaush*	*kabsha, paizar(?) kafsha.*	*kalum*
Shop	Boutique					
Shoulder	Épaule					
Shoulder-blade	Omoplate					
Sickness	Maladie			*tshai eki*	*avalamkish*	
Sign	Signe			*nishán*	*haujun*	
Silk	Soie	*sikkimm*	*sikkimm*			*sikimm*
Silver	Argent (métal)	*rup*	*rup*	*dróchm, darokham.*	*búri, rup*	*rúa*
Sire	Père (respect)					
Sister	Sœur	*sah*	*sass*	*ispasàr*	*ayas*	*baba*
Sister! (excl.)	Ô ma sœur!	*kaki*	*kaki*	*kái*		
Skin	Peau	*tshòmm*	*tshòmm*	*póss, kost*	*bàtt, gap*	*pói*
Sky	Firmament	*agdi*	*angdi*	*asmán*	*ayesh* (?)	*di*
Slave	Esclave			*rohi*	*utnistau* (?)	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*rámabadrin diün*...	*bijón* (*wai tu*).			
gaules.					
....	....	....	....	*wiern.*	
....	....	....	....	*vroksh.*	
....	....	....	....	*dhír, dher.*	
wurrátun (restant)	*tshut.*				
dárr (?).					
....	*larakain*.........	*páshu*........	*pushoo.*		
mal............	*tumal*..........	*skali*.........	*ushpar.*		
ungusta.........	*wój*............	*anguzéri.*			
gúl, gulmullá, muddi, sin.	*well, yás tutt ghat.*	*sinn*.........	*rula.*		
punt...........	*wat R*..........	*pán*.........	....	*pánd, vadhak.*	
kullámutsh.					
thal...........	*tálau, tal, pash.*				
hanuni.					
kuturek, uturek...	*razz*...........	*rajúli.*			
....	*alauran.*				
edat...........	*zápitah, hăl*......	*dastúr.*			
tarwáti (épée)....	....	*tarwáli.*			
....	*käth*...........	....	*zéén Ph.*		
wuh, yok........	*nân*...........	*lûn*.........	*lóón Ph.*		
shew...........	*sèk, rot.*				
....	*litr, arr*.........	*tshansár.*			
katshopó.					
....	*puhur*..........	*bheri*.........	*uchumbag.*		
bi.............	*beul.*				
....	*tshde*...........	*lágho.*			
mutta..........	*bog, bagir.*				
wummi, vami.....	*kat*............	*mindehál*......	*pura P.* (*gospunday P.*) *f.*	*mái.*	
....	....	*ëi.*			
kardi vada.					
vatshai, kosara ...	*haizár* (p. homme) *kuh* (p. femme).	*kóshe*........	*khósra Ph.*		
....	*wan.*				
kumtulláh.......	*phuik*..........	*P. C. pijule, pijo*	*S. C. khaud E. S.*		
....	*kangú*..........	*bagán* (?).			
mamutshiabun	*dod.*				
....	*zir.*				
....	*pot* ou *rishm*......	*iskimm*	*kirmzéé.*		
chitta, borái, uraik tshitta.	*rop*............	*rûp*.........	*zur P.*		
....	*ayit.*				
sus, sori, sons....	*bruyi*..........	*beú*.........	*saiam.*		
....	*beuyó.*				
zutsh, tsham, mokdh.	*tsamm, músl R*...	*tshám*	*póstuk.*		
adiluer, dillú	*pah, asman*	*agdi*	*azman.*		
....	*tsuns* (*f*).				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHAMANDER.
Sleep	Sommeil					
Smallness	Petitesse					
Small-pox	Petite vérole					
Smell	Odeur			*wai, goru, eu* (?)	*nas*	
Smoke	Fumée					
Snake	Serpent	*djónn*	*djònn*	*di, e*	*toll, thal, tal*	*gókk*
Snow	Neige	*hinn*	*hinn*	*himm*	*gyé, gha*	*kirik*
Soldier	Soldat					
Sole	Plante du pied					
Son	Fils	*pùtsh*	*pùtsh*	*djáo*	*ai, aya, yaou*	*putr*
Son-in-law	Beau-fils					
Song	Chanson	*gae*	*gae*			*grò*
Spade	Bêche					
Spear	Lance					
Spring (water)	Source	*ùtz*	*ùtz*			*ùtz*
Spy	Espion	*lishí, tshorite, kondyóno.*	[*waté*]			*hériu*
Stage (travelling)	Relais			*be*	*basah*	
Staircase	Escalier					
Star	Étoile	*táro*	*taro*	*istári*	*asi, asuman*	*tari*
Stem	Tige					
Stick	Bâton				*darago*	
Stirrup	Étrier			*alghan* (?)	*kai*	
Stockings	Bas (vêtement)	*djerábe*	*djerábe*			*djerab*
Stomach	Estomac	*dérr*	*derr*	*koyanu*	*aul*	*kùtch*
Stone	Pierre	*batt*	*batt*	*bórt*		*batt*
Stone (Great)	Grande pierre	*giri*	*giri*			*ghona batt*
Stone (Little)	Petite pierre	*batúki, kai*	*batúki, kai*	*dzák, bort*	*dann, dhann* (?)	*to hutek batt*
Stranger	Étranger			*nadjáu*	*djüp, begara*	
Sucking	Succion					
Sugar	Sucre					
Sugar cane	Canne à sucre					
Sun	Soleil	*súri*	*súri*	*yòrr*	*sà, sha*	*suri*
Taste	Goût					
Tax	Impôt	*bapp*	*bájji*			*thangi*
Tears	Larmes					
Teeth (Front-)	Dents (de devant)					
Teeth (Molar-)	Dents molaires					
Temples	Tempes					
Tent	Tente				*gut*	
Thigh	Cuisse			*dek*	*gúltunz, basuring.*	*broink*
Throat	Gorge			*gol*	*buk, gosh*	
Thumb	Pouce					
Thunder	Tonnerre	*agdi-kùt*	*agdi-kút*	*kot-boyénn*	*duang-manimi*	*didaydng*
Tiger	Tigre	*di*	*di*	*purdúmm, phardu.*	*thá*	*juau*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
...	*nindar* ...	...	...	*khŭdhm.*	
wurtúk (adj.) ...	*shikaslad.*				
dadals.					
gún ...	*mushiks, phak* ...	*gârd* ...	*buéék.*		
...	*dah, duh* ...	*dóhá, dódo.*			
tshumás ...	*sarúp* ...	*gauderá.*			
ziman, sim ...	*shin* ...	*hió, hiun* (*de to*).	...	*zam.*	
oatáh.					
...	*tálpód* ...	*tali king* ...	*paluk.*		
put, dabláh ...	*netsho* ...	*máto* ...	*putray S. put-hráy.*	*pöts, pötr.*	
...	*neúr.*				
...	*samah* ...	*gil.*			
kesbau.					
shel.					
...	*nag* ...	*utz.*			
...	*sáudun* ...	*tshughúl.*			
ewás.					
...	*hĕr.*				
tanerah, tárah, stai.	*táro* ...	*táro* ...	*istarik* ...	*stár, khturj.*	
...	*múl.*				
donek ...	*lur.*				
...	*páyis.*				
...	*gordba* ...	*kore* (bottes) ..	*mooza H.*		
kútch ...	*yad* ...	*wári* ...	*yói-vala* ...	*dur.*	
dronh, doren, bat.	*kain* ...	*bat* ...	*zam, ulukay, push.*		
...	*kanephul* ...	*ghó bát.*			
...	...	*likér bát.*			
úrungábah (étrange)	*wöpar.*				
...	...	*tshushé* (*gil*).			
shakar ...	*shakar.*				
...	*wai shakar.*				
sui, soe, sû ...	*aftab, suraj* ...	*súri* ...	*surá* ...	*yír, khhér.*	
...	*sád, swád, nuphár*				
...	*chet* ...	*kaláng.*			
...	*ush* ...	*ansho wii.*			
...	...	*dhute.*			
...	...	*dáude zále.*			
...	*myeng* ...	*shruzái* ...	*chumanéé.*		
patshábámá ...	*khema.*				
pakauchá ...	*rán* ...	...	*duvréé.*		
gurrunna, murrik.	*hut, kart* ...	*mari* ...	*kutula.*		
...	*nyet, nyat* ...	*angú* ...	*pushléé unguréé E. S.*		
trankyás ...	*gagrái* ...	*angdi gût, agai-garzu* (*gátu*).	*ghurga.*		
zi ...	*súh, sih* ...	*gardo* ...	*purang P. C.* [1].		[1] *Purungkee*, tigresse.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Time	Temps	[illegible]	[illegible]	*wakht*	*kha, ui* (?)	*wagt* (?)
Toes	Orteils					
Tomb	Tombeau			*nazar*	*nazar*	
Tongue	Langue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	*ómus, unas, ungas.*	*djipp*
Tooth	Dent	[illegible]	[illegible]	*dinn*	*amé* (*gamé*), *amé* (*gumé*).	*dandoork*
Tower	Tour				*shikar*	
Town	Ville	[illegible]	[illegible]	*bit shehr, aulat.*	*uyumha* (grande maison).	*shahar* (?)
Town (Little)	Petite ville	[illegible]	[illegible]	*tank shehr*	*teshaghun ha* (petite maison).	*grómm*
Tree	Arbre	[illegible]	[illegible]	*kánn, dirakht*	*biráng, djong*	*mútt*
Trial	Procès, épreuve	[illegible]	[illegible]			*djóni* (?)
Tribe	Tribu	[illegible]	[illegible]	*rúmm*	*rom*	*záttr* (?)
Tribute	Tribut	[illegible]	[illegible]			*thangi*
Troop	Troupe					
Turban	Turban	[illegible]	[illegible]	*tshadir*	*bashá*	*distár*
Uncle	Oncle				*asya, atsho*	
Uvula	Luette					
Vagina	Vagin					
Valley	Vallée			*gol*	*báshai, barkin, bar.*	
Vein	Veine					
Victim	Victime	*qurbán*	*qurbán*			
Village	Village	[illegible]	[illegible]	*dé*	*há* (maison), *girám* (village)	*grómm*
Voice	Voix	*hó; mashé*	*hó; mashé*	[illegible]	*bás, atshar*	*kondyok*
Waist	Ceinture			*matsh*	*ashting*	
Wall	Mur	*bitt*	*gyáng*		*kut*	*dighra, barbis*
War	Guerre			*djang*	*birga*	
Water	Eau	*wóy*	*wóy*	*úk, ugh*	*sil; tshil* (?) *tsil.*	*úk*
Water course	Cours d'eau					
Wheat	Froment			*goum*	*gúr*	*mro* (?)
Whip	Fouet					
Wife	Épouse	*gréyn*	*gréyn*	*goméri*	*sámbal*	*strija*
Window	Fenêtre				*duri*	
Wine	Vin	*mó*	*mó*	*rhensu*	*mol*	*da*
Witness	Témoin				*tshipdji*	
Wolf	Loup	*úrke*	*shál*			*grhaat*
Woman	Femme	*tshéy*	*tshéy*	*goméri*	*gúss*	*istri*
Women	Femmes					
Wonder	Merveille			*madjau*	*thum, akish*	
Wood	Bois	*djúk*	*káte*	*dárr*	*gashil*	*shulá*
Wool	Laine	*pash*	*bhaparr* (fait de, *pashmina*).			

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
ehpar...	*bakt, chi*...	*wakht.*			
...	*anguy*...	*kura angeyé.*			
...	*mazár.*				
grèp...	*ziv*...	*gfle, djipp*...	*S. C. géêba S. C.*	*ziv.*	
dunt, dont, dint...	*daud*...	*dan* (*dháte,* dents).	*S. C. dundéé E. S.*	*dündük, dhaudán.*	
...	*kuthar, thong.*				
...	*shahr*...	*asi nam-nam.*			
...	*gám.*				
ushtún, kauta, géi.	*kul, koll, kal*...	*géi.*			
ettachun.					
duni...	*zat, kwol, krón.*				
...	...	*kaláng.*			
katki.					
pagrái...	*dupta, dastár*...	*lati*...	*mundil, 'jougna, dusta.*		
koutsh tantala ou *taula.*	*pitar, mám*...	...	*mum béé.*		
...	...	*mari* (?).			
...	...	*phósho*...	*H. C. sundéé H. O.*		
shú...	*páthul, duru*...	...	*dura P.*		
...	*rag, năr, nádi*...	*nár.*			
...	*kath.*				
desh (?), *gá*...	*gám*...	*gá*...	*sath.*		
tshâh...	*dlav*...	*káu.*			
dakká...	*kaul*...	...	...	*madhân, madh, medh.*	
barkaut...	*doas*...	*kúr*...	*puchchéé.*		
such...	*yöd, har*...	...	*unchal.*		
au, aw ăbu...	*ab, pony*...	*wí*...	*vurik E. S*...	*vik, yupk.*	
...	...	...	...	*wâdh.*	
gum, goon...	*kanak*...	*gím*...	...	*ghirdím, zandam.*	
...	*kurra, tázun.*				
...	*kolai, zanara*...	*gariú*...	*mashéé* ou *zuéép P*	*kond, ghin.*	
dan, dumána...	*wöga, dár*...	...	*durléé.*		
chúkoi, tîn, choo kona.	*shavab*...	*sharáp.*			
sakh...	*sákhi.*				
dikâh...	*bagyár, ramkun*...	*ùk.*			
mushai, máshi...	*zanana*...	*kuy*...	*durut H.*...	*stir, strei.*	
kúy.					
kumrat.					
dew, dev...	*dzán*...	*shalá*...	*dar P.*		
wurruk, wárah...	*yer, vaua*...	*pám*...	*wura.*		

ANGLAIS	FRANÇAIS	SHINA — GHILGHITI	SHINA — ASTORI	ARNYIA	KHAJUNA	KALASHA-MANDR
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] (lat. [illegible])	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]					

POIN[TS]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	ko (côté vers lequel les eaux coulent).	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] (côté d'où viennent les eaux)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	keré (au-dessous), [illegible] (au-dessus)	[illegible]	[illegible] ([illegible]?)	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	kai	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	dachiné	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	kao			[illegible]

NU[MÉRAUX]

One	Un	eyk	eyk	i	hann	[illegible]
Two	Deux	do	du	djù	altàtz	dù
Three	Trois	tré (se prononce tshé).	tré (se prononce tshé).	tróy	uskó	tré
Four	Quatre	tshar	tshar	tshòr	waltò	[illegible]
Five	Cinq	poñ	pòsh	pöntsh	tshudó	pondj
Six	Six	shà	sha	tshoi	mishindó	shó
Seven	Sept	sath	sath	sót	taló	satt
Eight	Huit	àtsh	asht	osht	altambu	asht
Nine	Neuf	nau	nau	ñò	untshò	nó
Ten	Dix	day	dày	djäch	tóromo	dash
Eleven	Onze	akay	akày	djosh-i	turma-hann	dajéga
Twelve	Douze	bay	bay	djösh-djù	turma-altàtz	daje-dùs
Thirteen	Treize	tshày	tshoy (pr. tróy)	djösh-tróy	turma-uskò	daje-tres
Fourteen	Quatorze	tshaundey	tshàdry	djösh-chòr	turma-waltò	daje-tshaus
Fifteen	Quinze	panzéy	pazley	djösh-pöntsh	turma-tshundó	daje-pondje
Sixteen	Seize	shònj	shònj	djösh-tshoi	turma-mishindó	daje-shós
Seventeen	Dix-sept	satainj	satainj	djösh-sót	turma-taló	daje-satte
Eighteen	Dix-huit	ashtàins	ashtàns	djösh-osht	turma-altambu	daje-ashte
Nineteen	Dix-neuf	quni (vingt moins un).	quni (vingt moins un).	djösh-nò	turma-untshó	daje-nóe
Twenty	Vingt	bi	bi	bishir	altàrr	bishi
Twenty-one	Vingt-un	biga-ek (vingt et un).	biga-ek (vingt et un).	bishirotshe-i	altarr-hann	bishije-ek
Twenty-two	Vingt-deux	biga-du	biga-du	bishirotsh -djù	altarr-altàtz	bishije-dù
Twenty-three	Vingt-trois	biga-tré	biga-tré	bishirotshe-tróy	altarr-uskó	bishije-tré



KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tsaúnt, tsawij.*				
....	....	....	....	*yask.*	
łunya	*zagut, samsár.*				
....	*hants, bini, gul*	*gát*	*shichai.*		

ARDINAUX.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
soi ken	*mashrig, khasvun; púr.*				
soi poi le ken	*magrib, basvun.*				
....	*wotur, shimál.*				
....	*dachun.*				
muldúsh, emáh	*dachhin.*				
kowriah	*khávur.*				

RATION.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
ék, opar (une fois)	*ak*	*ek*	*e*	*iv, í.*	
dú	*dzo*	*dú*	*dó*	*bûi, dháo.*	
tré	*tre*	*tshi*	*tray, slay*	*harói, trûi.*	
tshutta, tshatá	*tsir*	*tshír*	*chár*	*tsavur, tsabür.*	
puntsh, pitsh.	*pants*	*pánj*	*punch*	*pinz, pánz.*	
shi, shú	*she*	*shó*	*sháh*	*shádh, khel.*	
sont, soti	*sath*	*sáth*	*sut*	*hüb, hürd.*	
úst, seht, osht	*ath*	*áth*	*usht*	*wokht Sh.*	
non, nú	*nau*	*náu*	*nóun*	*néw, náo.*	
dús, dúsch, dísh	*dah*	*dásh*	*dá, da*	*dhas, dhes.*	
zash	*kah*	*agálash*	*yad*	*dhas-i, dhesati.*	
básh	*bah*	*dodlash*	*duaá.*		
....	*trua*	*tshególash*	*iród.*		
trunsh (?)	*tsauda*	*tshaundesh*	*chudá.*		
tshadesh	*paudá*	*panzalash*	*punjéé, punjóó*	*dhas pinz.*	
sullaish	*shura*	*shósh*	*shore, chuéé.*		
sontdús	*saddá*	*satdash*	*sutéé.*		
eláish	*arda*	*atdash*	*ushtéé.*		
....	*gunnwú*	*aguních*	*naéé.*		
wáshi	*wúh*	*bísh*	*vish.*		
....	*ek wúh*	*bísho-ek*	*vista-é.*		
....	*zita wúh*	*bísho-du*	*vista-dó.*		
....	*tráwúh.*				

ANGLAIS	FRANÇAIS	SHINA GHILGHITI	SHINA ASTORI	[illegible]	[illegible]	[illegible] LE
[illegible]	[illegible]	bigu-tchar	bigu-tchar	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigu-pun	bigu-pintsh	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigu-sha	bigu-shá	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigu-sath	bigu-sath	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigu-ath	bigu-ath	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigu-nau	bigu-nau	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai (vingt et dix)	bigadai (vingt et dix)	bishiretshe-djuk	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-ek	bigadai-ek	bishiretshe-djuk-i	alterr-tirum-han	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-do	bigadai-du	bishiretshe-djuk-dju	alterr-tirum-altz	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-tre	bigadai-trei	bishiretshe-djuk-troy	alterr-tirum-usko	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-tchar	bigadai-tchar	bishiretshe-djuk-tchar	alterr-tirum-walto	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-pun	bigadai-punsh	bishiretshe-djuk-pintsh	alterr-tirum-tshudi	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-sha	bigadai-she	bishiretshe-djuk-tchai	alterr-tirum-mishindi	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-sath	bigadai-sath	bishiretshe-djuk-sit	alterr-tirum-taló	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-atsh	bigadai-asht	bishiretshe-djuk-asht	alterr-tirum-altamba	[illegible]
[illegible]	[illegible]	bigadai-nau	bigadai-nau	bishiretshe-djuk-nai	alterr-tirum-untsho	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bio (deux vingtaines)	du-bio (deux vingtaines)	dju-bishir	altí-altarr	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bio-ek	du-bio-ek	dju-bishir-i	altí-altarr-hana	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bio-do	du-bigadai	dju-bishir-ad	altu-altarr-untshó	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bigadai	du-bigadai	dju-bishiretshe-djuk	altu-altarr-tórum	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bigadai-ek	du-bigadai-ek	dju-bishiretshe-djuk-i	altu-altarr-tórum-hana	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bigadai-do	du-bigadai-du	dju-bishiretshe-djuk-dju	altu-altarr-tórum-altitz	[illegible]
[illegible]	[illegible]	du-bigadai-tre	du-bigadai-trei	dju-bishiretshe-djuk-troy	altu-altarr-tórum-usko	[illegible]
Fifty-four	Cinquante-quatre	du-bigadai-tchar	du-bigadai-tchar	dju-bishiretshe-djuk-tchar	altu-altarr-tórum-walto	[illegible]
Fifty-five	Cinquante-cinq	du-bigadai-pun	du-bigadai-punsh	dju-bishiretshe-djuk-pantsh	altu-altarr-tórum-tshudo	[illegible]
Fifty-six	Cinquante-six	du-bigadai-sha	du-bigadai-she	dju-bishiretshe-djuk-tchai	altu-altarr-tórum-mishindó	[illegible]
Fifty-seven	Cinquante-sept	du-bigadai-sath	du-bigadai-sath	dju-bishiretshe-djuk-sat	altu-altarr-tórum-taló	[illegible]
Fifty-eight	Cinquante-huit	du-bigadai-atsh	du-bigadai-asht	dju-bishiretshe-djuk-asht	altu-altarr-tórum-altambu	[illegible]
Fifty-nine	Cinquante-neuf	du-bigadai-nau	du-bigadai-nau	dju-bishiretshe-djuk-nai	altu-altarr-tórum-untshó	[illegible]
Sixty	Soixante	tshé-bio (trois vingtaines)	tshé-bio (trois vingtaines)	troy-bishir	iski-altarr	tre-bäshi
Sixty-one	Soixante-un	tshé-bio-ek	tshé-bio-ek	troy-bishir-i	iski-altarr-hana	tre-bäshi-ak
Sixty-two	Soixante-deux	tshé-bio-do	tshé-bio-du	troy-bishir-dju	iski-altarr-altatz	[illegible]

	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
.....	*trawwúh.*				
.....	*pantrúh.*				
......	*shawwúh.*				
....	*satuwúh.*				
......	*athowúh.*				
......	*kuntrúh.*				
......	*trih*	*dash-o-bísh*	*risto-da.*		(1) *bishije daje ega*, trente-un, *bishije daje dua*, trente-deux. Ces tribus conçoivent difficilement les nombres au-dessus de cent, et souvent même au-dessus de vingt.
....	*ektrúh.*				
....	*datrúh.*				
....	*tohtrúh.*				
....	*tshaitrúh.*				
....	*panstrúh.*				
....	*shahtrúh.*				
....	*sattrúh.*				
....	*athtrúh.*				
....	*kuntazi.*				
shí.........	*satji*	*du-bísh*	*duria.*		
....	*ektazi.*				
....	*kunwanzah.*				
veshi dish	*pautza*...........	*dubisho-dish.*			
....	*ekwanzah.*				
....	*dowanzah.*				
....	*trewanzah.*				
....	*tshauwanzah.*				
....	*pauswanzah.*				
....	*shahwanza.*				
....	*satwanzah.*				
....	*athwanzah.*				
....	*kunhath.*				
?re weshi (washi)..	*shót*............	*tshebish.*			
....	*ekhath.*				
....	*dohath.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Rainbow	Arc-en-ciel					
Raisin	Raisin sec					
Ram	Bélier					
Ram (wild)	Bélier sauvage					
Ravine	Ravin					
Remainder	Reste				*dud, si*	
Rheumatism	Rhumatisme					
Ribs	Les côtes					
Rice	Riz			*biri, ui*	*gring*	
Ring	Anneau	*boróno*	*anguélo*	*pulungusht, palaugashtu.*	*buróndo, barúno.*	*angúshtar*
River	Rivière	*sinn*	*sinn*	*sinn*	*sinda*	*gá, boboyuk*
Road	Route	*ponn*	*ponn*	*póun, pong*	*gand, gan*	*ppiònn*
Robber	Voleur			*tshog, shog*	*ghim*	
Roof	Toit			*istán*	*tish, shott*	
Room	Chambre					
Rope	Corde	*bali*	*balo* (un cheveu)			*radjùk*
Row	Rangée, rang			*amú*	*dághoi*	
Rule, custom	Loi, coutume	*shaldá, ganau*	*rasm*			*dastúr*
Sabre	Sabre	*kangàrr*	*kangàrr*	*kongùrr*	*ghatandj*	*kangár*
Saddle	Selle			*hún*	*tilam, tila*	
Salt	Sel	*pajjù*	*lúni*	*tràpp*	*béyo, bai yu*	*lòn*
Sand	Sable				*iram*	
Saw	Scie	*haratshi*	*arrá*			*gir*
Scarlet-fever	Fièvre scarlatine					
Scorpion	Scorpion					
Seed	Graine, semence					
Shadow	Ombre					
Share	Part			*badjúr*	*bargo, bhagui*	
Sheep (m.)	Mouton	*karélo*	*kara*	*wékhkálo, kohoi.*	*bashkar, himyés bila.*	*mésh*
Sheep (f.)	Brebis	*etch*	*esh*			*amea*
Sheep (wild)	Mouton sauvage			*rhau*	*urin, yetál.*	
Shield	Bouclier					
Shoe	Soulier	*paizár*	*kabshá*	*kaush*	*kabsha, paizar(?) kafsha.*	*kalum*
Shop	Boutique					
Shoulder	Épaule					
Shoulder-blade	Omoplate					
Sickness	Maladie			*tshai eki*	*avalamkish*	
Sign	Signe			*nishán*	*haujun*	
Silk	Soie	*sikkimm*	*sikkimm*			*sikimm*
Silver	Argent (métal)	*rup*	*rup*	*dróchm, darokham.*	*búri, rup*	*rúa*
Sire	Père (respect)					
Sister	Sœur	*sah*	*sass*	*ispasàr*	*ayas*	*baba*
Sister! (*excl.*)	Ô ma sœur!	*kaki*	*kaki*	*kái*		
Skin	Peau	*tshòmm*	*tshòmm*	*póss, kost*	*bàtt, gap*	*pói*
Sky	Firmament	*agài*	*angài*	*asmán*	*ayesh* (?)	*dì*
Slave	Esclave			*rohi*	*utnistau* (?)	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
...	*rámabadrin dúin*...	*bijón* (*wai tu*).			
gaules.					
...	...	...	...	*wiern.*	
...	...	...	...	*vroksh.*	
...	...	...	...	*dhír, dher.*	
wurrátun (restant)	*tshut.*				
dárr (?).					
...	*larakain*...	*páshu*...	*pushoo.*		
mai...	*tumal*...	*skali*...	*ushpar.*		
ungusta...	*wój*...	*anguzéri.*			
gûl, gulmullá, muddí, sin.	*well, yás tutt ghat.*	*sinn*...	*rula.*		
punt...	*wat R.*...	*pán*...	...	*pánd, vadhak.*	
kullámutsh.					
thal...	*tálau, tal, pash.*				
hanuni.					
kuturek, uturek...	*razz*...	*rajúli.*			
...	*alauran.*				
edat...	*zápitah, häl*...	*dastúr.*			
tarwáti (épée)...	...	*tarwáli.*			
...	*käth*...	...	*zéén Ph.*		
wuh, yok...	*nân*...	*lûn*...	*lóón Ph.*		
shew...	*sèk, rot.*				
...	*litr, arr*...	*tshansár.*			
katshopó.					
...	*pukur*...	*bheri*...	*uchumbag.*		
bi...	*beul.*				
...	*tshde*...	*ldgho.*			
mutta...	*bog, bagir.*				
wummi, vami...	*kat*...	*mindshál*...	*pura P.* (*gos-punday P.*) *f.*	*mái.*	
...	...	*éi.*			
kardi vada.					
vatshai, kosara...	*haizár* (p. homme) *kuh* (p. femme).	*kóshe*...	*khésra Ph.*		
...	*wan.*				
kumtulláh...	*phuik*...	*P. C. pijule, pijo*	*S. C. khaud E. S.*		
...	*kangú*...	*bagán* (?).			
mamutshiabun...	*dod.*				
...	*zir.*				
...	*pot* ou *rishm*...	*iskimm*...	*kirmzéé.*		
chitta, bordi, uraik tshitta.	*rop*...	*râp*...	*zur P.*		
...	*ayit.*				
sus, sori, sons...	*bruyi*...	*beú*...	*saiam.*		
...	*beuyé.*				
zutsh, tsham, mokdh.	*tsamm, músl R*...	*tshám*...	*póstuk.*		
adiluer, dillú...	*pah, asman*...	*agdi*...	*azman.*		
...	*tsuns* (*f*).				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Sleep	Sommeil					
Smallness	Petitesse					
Small-pox	Petite vérole					
Smell	Odeur			*wai, goru, eu* (?)	*nas*	
Smoke	Fumée					
Snake	Serpent	*djónn*	*djònn*	*ài, e*	*toll, thal, tal*	*gókk*
Snow	Neige	*hinn*	*hinn*	*himm*	*gyé, gha*	*kirik*
Soldier	Soldat					
Sole	Plante du pied.					
Son	Fils	*pùtsh*	*pùtsh*	*djáo*	*ai, aya, yaou*	*putr*
Son-in-law	Beau-fils					
Song	Chanson	*gae*	*gae*			*grò*
Spade	Bêche					
Spear	Lance					
Spring (water).	Source	*ùtz*	*ùtz*			*ùtz*
Spy	Espion	*lishi, tshorite, kondyóno.*	[*waté*]			*hérin*
Stage (travelling).	Relais			*be*	*basah*	
Staircase	Escalier					
Star	Étoile	*táro*	*taro*	*istári*	*asi, asuman*	*tari*
Stem	Tige					
Stick	Bâton				*darago*	
Stirrup	Étrier			*alghan* (?)	*kai*	
Stockings	Bas (vêtement).	*djerábe*	*djerdbe*			*djerab*
Stomach	Estomac	*dérr*	*derr*	*koyanu*	*aul*	*kùtch*
Stone	Pierre	*batt*	*batt*	*bórt*		*batt*
Stone (Great).	Grande pierre.	*giri*	*giri*			*ghona batt*
Stone (Little).	Petite pierre.	*batúki, kai*	*batúki, kai*	*dzák, bort*	*dann, dhann* (?)	*to hutek batt*
Stranger	Étranger			*nadjáu*	*djüp, begara*	
Sucking	Succion					
Sugar	Sucre					
Sugar cane	Canne à sucre.					
Sun	Soleil	*súri*	*súri*	*yòrr*	*sà, sha*	*suri*
Taste	Goût					
Tax	Impôt	*bapp*	*bájji*			*thangi*
Tears	Larmes					
Teeth (Front-).	Dents (de devant).					
Teeth (Molar-).	Dents molaires.					
Temples	Tempes					
Tent	Tente				*gut*	
Thigh	Cuisse			*dek*	*gúltunz, basuring.*	*broink*
Throat	Gorge			*gol*	*buk, gosh*	
Thumb	Pouce					
Thunder	Tonnerre	*agdi-kùt*	*agdi-kùt*	*kot-boyènn*	*duang-manimi*	*didayàng*
Tiger	Tigre	*di*	*di*	*purdámm, phardu.*	*thá*	*juau*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
...	*nindar*...	...	...	*khŭdhm.*	
wurtúk (adj.)...	*shikaslad.*				
dadals.					
gún...	*mushiks, phak*...	*gård*...	*buéék.*		
...	*dah, duh*...	*dóhá, dódo.*			
tshumás...	*sarúp*...	*gauderá.*			
ziman, sim...	*shin*...	*hió, hiun (de to).*	...	*zam.*	
oatdh.					
...	*tálpód*...	*tali king*...	*paluk.*		
put, dabláh...	*netsho*...	*máto*...	*putray S. put-hráy.*	*pöts, pötr.*	
...	*neúr.*				
...	*samah*...	*gil.*			
kesbau.					
shel.					
...	*nag*...	*utz.*			
...	*súdun*...	*tshughúl.*			
ewás.					
...	*hĕr.*				
tanerah, tárah, stai.	*tdro*...	*tdro*...	*istarik*...	*stár, khturj.*	
...	*múl.*				
donek...	*lur.*				
...	*páyis.*				
...	*gorába*...	*kore* (bottes)...	*mooza H.*		
kútch...	*yad*...	*wári*...	*yói-vala*...	*dur.*	
dronh, doren, bat.	*kain*...	*bat*...	*zam, ulukay, push.*		
...	*kanephul*...	*ghó bát.*			
...	...	*likér bát.*			
úrungábah (étrange)	*wöpar.*				
...	...	*tshushé (gil).*			
shakar...	*shakar.*				
...	*wai shakar.*				
sui, soe, sû...	*aftab, suraj*...	*súri*...	*surá*...	*yír, khhér.*	
...	*sád, swád, nuphár*				
...	*chet*...	*kaláng.*			
...	*ush*...	*ansho wii.*			
...	...	*dhute.*			
...	...	*dáude zále.*			
...	*myeng*...	*shruzái*...	*chumanéé.*		
patshábámá...	*khema.*				
pakauchá...	*rán*...	...	*duvréé.*		
gurrunna, murrik.	*hut, kart*...	*marí*...	*kutula.*		
...	*nyet, nyat*...	*angú*...	*pushléé unguréé E. S.*		
trankyás...	*gagrái*...	*angái gût, agai-garzu (gátu).*	*ghurga.*		
si...	*súh, sih*...	*gardo*...	*purang P. C.* [1].		[1] *Purungkee*, tigresse.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Time	Temps	*kyènn*	*kyènn*	*wakht*	*kha, wi* (?)	*wagt* (?)
Toes	Orteils					
Tomb	Tombeau			*nazar*	*nazar*	
Tongue	Langue	*jipp*	*jipp*	*liyinni*	*ómus, unas, ungas.*	*djipp*
Tooth	Dent	*donn*	*donn*	*dónn*	*amá* (*gamá*), *amé* (*gumé*).	*dandoork*
Tower	Tour				*shikar*	
Town	Ville	*jòng*	*jòng*	*lót shehr, aulat.*	*uyunha* (grande maison).	*shahar* (?)
Town (Little)	Petite ville	*kúy*	*kúy*	*tzak shehr*	*teshaghun ha* (petite maison).	*grònnn*
Tree	Arbre	*tomm*	*tomm*	*kánn, dirakht*	*biráng, djong*	*mùtt*
Trial	Procès, épreuve	*saliàrr*	*saliàrr*			*djóni* (?)
Tribe	Tribu	*róm*	*róm*	*rómm*	*rom*	*zàttr* (?)
Tribute	Tribut	*bapp*	*bájji*			*thangi*
Troop	Troupe					
Turban	Turban	*tátto*	*pashò*	*tshadùr*	*bashá*	*distár*
Uncle	Oncle				*asya, atsho*	
Uvula	Luette					
Vagina	Vagin					
Valley	Vallée			*gol*	*búshai, barkin, bar.*	
Vein	Veine					
Victim	Victime	*qurbán*	*qurbán*			
Village	Village	*kúy*	*kuy*	*dé*	*há* (maison), *giràm* (village)	*grònnn*
Voice	Voix	*hó; mashó*	*hó; mashó*	*awdz*	*kás, atshur*	*kondyek*
Waist	Ceinture			*matsh*	*ashting*	
Wall	Mur	*kútt*	*gyàng*		*kut*	*dighra, barkin*
War	Guerre			*djaug*	*birga*	
Water	Eau	*wéy*	*wéy*	*úk, ugh*	*sil; tshil* (?) *tsil.*	*ùk*
Water course	Cours d'eau					
Wheat	Froment			*goum*	*gúr*	*mro* (?)
Whip	Fouet					
Wife	Épouse	*gréyn*	*gréyn*	*qoméri*	*sámbal*	*strija*
Window	Fenêtre				*duri*	
Wine	Vin	*mò*	*mò*	*rhensu*	*mel*	*da*
Witness	Témoin				*tshipdji*	
Wolf	Loup	*ùrke*	*shál*			*grhast*
Woman	Femme	*tshéy*	*tshéy*	*qoméri*	*gùss*	*istri*
Women	Femmes					
Wonder	Merveille			*madjau*	*thùm, akish*	
Wood	Bois	*djùk*	*káte*	*dárr*	*gashil*	*shulà*
Wool	Laine	*pash*	*bhapurr* (fait de, *pashmina*).			

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
ehpar...........	*bakt, chi*........	*wakht.*			
....	*anguy*...........	*kura angeyé.*			
....	*mazár.*				
grip............	*ziv*.............	*gíle, djipp*.....	*S. C. géba S. C.*	*zir.*	
dunt, dont, dint...	*daud*............	*dan* (*dhúte*, dents).	*S. C. dundéé E. S.*	*dündük, dhaudán.*	
....	*kuthar, thong.*				
....	*shahr*...........	*asi nam-nam.*			
....	*gâm.*				
ushtún, kauta, géi.	*kul, koll, kal*.....	*géi.*			
ettachun.					
duní...........	*zat, kwol, krón.*				
....	....	*kaldng.*			
katki.					
pagrái..........	*dupta, dastár*.....	*lati*..........	*mundil, jougna, dusta.*		
koutsh tantala ou *taula.*	*pitar, mám*.......	....	*mum béé.*		
....	....	*mari* (?).			
....	....	*phósho*........	*H. C. sundéé H. O.*		
shú...........	*páthal, duru*.....	....	*dura P.*		
....	*rag, năr, nádl*....	*nár.*			
....	*kath.*				
desh (?), *gá*.....	*gám*............	*gá*...........	*sath.*		
tshdh..........	*dlav*............	*káu.*			
dakká..........	*kaul*............	....	....	*madhân, madh, medh.*	
barkaut.........	*doas*............	*kár*..........	*puchehéé.*		
such...........	*yöd, har*........	....	*unchal.*		
au, aw ăbu......	*ab, pony*........	*wi*...........	*vurik E. S*....	*vik, yupk.*	
....	....	....	....	*wádh.*	
gum, goon.......	*kanak*...........	*gím*..........	....	*ghirdím, zandam.*	
....	*kurra, tázun.*				
....	*kolai, zanara*.....	*gariú*.........	*mashéé* ou *zuéép P*	*kond, ghin.*	
dan, dumána.....	*wöga, dár*.......	....	*durléé.*		
chúkoi, tín, choo kona.	*shavab*..........	*sharáp.*			
sakh...........	*sákhi.*				
dikáh..........	*bagyár, ramkun*...	*ùk.*			
mushai, máshi....	*zanana*..........	*kuy*..........	*durut H*.......	*stir, strei.*	
kúy.					
kumrat.					
dew, dev........	*dzún*...........	*shald*.........	*dar P.*		
wurruk, wárah...	*yer, vaua*.......	*pám*..........	*wura.*		

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Wool of goats.	Laine de chèvre.	*djatt*	*bhappur* (fait de, *pashmina*).	*pósh*	*bal*	*pásh*
Work	Ouvrage	...	...	...	...	...
World	Monde	...	...	*dunyá*	*dunyát*	...
Wrist	Poignet	...	...	...	...	...

POINTS

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
East	Est	*djilbehi*	*kò* (côté vers lequel les eaux coulent).	*mashriq*	*djilmanda*	*sún prau.*
West	Ouest	*bùrbehi*	*àm* (côté d'où viennent les eaux)	*maghrib*	*burmans*	*tshakk prau*
North	Nord	*dachini*	*keré* (au-dessous) *hùnn* (au-dessus)	*horsk, tori*	*ular* (*utar ?*)	...
South	Sud	*kabbó*	*kai*	*kólli*	*káter*	...
Right	Droite	*dachini*	*dachini*	*tóri*	*dóm*	*drántsho*
Left	Gauche	*kabbó*	*kao*	...	...	*karui*

NUMÉ

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
One	Un	*eyk*	*eyk*	*i*	*hann*	*ék*
Two	Deux	*do*	*du*	*djù*	*altàtz*	*dú*
Three	Trois	*tré* (se prononce *tshé*).	*tré* (se prononce *tshé*).	*tróy*	*uskó*	*trè*
Four	Quatre	*tshar*	*tshar*	*tshör*	*waltò*	*tcháu*
Five	Cinq	*poñ*	*pòsh*	*pöntsh*	*tshudó*	*pondj*
Six	Six	*shá*	*sha*	*tshoi*	*mishindó*	*shó*
Seven	Sept	*sath*	*sath*	*sòt*	*taló*	*sàtt*
Eight	Huit	*átsh*	*asht*	*osht*	*altambu*	*asht*
Nine	Neuf	*nau*	*nau*	*ñò*	*untshò*	*nó*
Ten	Dix	*dáy*	*dáy*	*djösh*	*tóromo*	*dash*
Eleven	Onze	*akáy*	*akáy*	*djösh-i*	*turma-hann*	*dajéga*
Twelve	Douze	*báy*	*báy*	*djösh-djù*	*turma-altàtz*	*daje-dúa*
Thirteen	Treize	*tchòy*	*tchoy* (pr. *tróy*)	*djösh-tróy*	*turma-uskò*	*daje-trea*
Fourteen	Quatorze	*tshaundéy*	*tshódey*	*djösh-chòr*	*turma-waltò*	*daje-tshaua*
Fifteen	Quinze	*panzéy*	*pazíley*	*djösh-pöntsh*	*turma-tshundó*	*daje-pondja*
Sixteen	Seize	*shónj*	*shónj*	*djösh-tshoi*	*turma-mishindó*	*daje-shóa*
Seventeen	Dix-sept	*satainj*	*satainj*	*djösh-sót*	*turma-taló*	*daje-satta*
Eighteen	Dix-huit	*ashtáins*	*ashtáins*	*djösh-osht*	*turma-altambu*	*daje-ashta*
Nineteen	Dix-neuf	*quni* (vingt moins un).	*quni* (vingt moins un).	*djösh-nò*	*turma-untshó*	*daje-nóa*
Twenty	Vingt	*bí*	*bí*	*bíshir*	*altàrr*	*bishi*
Twenty-one	Vingt-un	*biga-ek* (vingt et un).	*biga-ek* (vingt et un).	*bishirotshe-i*	*altarr-hann*	*bishije-ek*
Twenty-two	Vingt-deux	*biga-du*	*biga-du*	*bishirotsh -djù*	*altarr-altàtz*	*bishije-dù*
Twenty-three	Vingt-trois	*biga-tré*	*biga-tré*	*bishirotshe-tróy*	*altarr-uskó*	*bishije-trè*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tsaúnt, tsawij.*				
....	....	....	....	*yask.*	
dunya.	*zagut, samsár.*				
....	*hants, bini, gul...*	*gút*	*shichai.*		

CARDINAUX.

soi ken	*mashrig, khasvun: púr.*				
soi poi le ken	*magrib, basvun.*				
....	*wotur, shimál.*				
....	*dachun.*				
muldúsh, emáh	*dachhin.*				
kowriah	*khávur.*				

RATION.

ék, epar (une fois)	*ak.*	*ek.*	*e.*	*iv, í.*	
dú	*dzo.*	*dú.*	*dó.*	*bûi, dháo.*	
tré	*tre*	*tshi.*	*tray, slay*	*harói, trûi.*	
tshutta, tshatá	*tsir.*	*tshír.*	*chár*	*tsavur, tsabür.*	
puntsh, pitsh.	*pants*	*pánj.*	*punch*	*pinz, pánz.*	
shi, shú	*she.*	*shó.*	*shdh.*	*shâdh, khel.*	
sont, soti	*sath.*	*sáth*	*sut*	*hüb, hürd.*	
úst, seht, osht	*ath.*	*áth*	*usht*	*wokht Sh.*	
non, nú	*nau*	*náu.*	*nóun*	*néw, nào.*	
dús, dúsch, dísh	*dah.*	*dásh*	*dá, da*	*dhas, dhes.*	
zash	*kah.*	*agálash.*	*yad*	*dhas-i, dhesati.*	
básh	*bah.*	*dodlash*	*duad.*		
....	*trua*	*tshególash*	*iród.*		
trunsh (?)	*tsauda*	*tshaundesh*	*chudá.*		
tshadesh	*paudá*	*panzalash*	*punjéé, punjóó..*	*dhas pinz.*	
sullaish	*shura*	*shósh.*	*shore, chuéé.*		
sontdús	*saddá*	*satdash*	*sutéé.*		
eldsh	*arda*	*atáash*	*ushtéé.*		
....	*gunnwú*	*aguních*	*naéé.*		
wáshi	*wúh*	*bísh.*	*vish.*		
....	*ek wúh*	*bísho-ek*	*vista-é.*		
....	*zita wúh*	*bísho-du*	*vista-dó.*		
....	*trawúh.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Twenty-four	Vingt-quatre	*biga-tshar*	*biga-tshar*	*bishirotshe-tshör*	*altarr-waltò*	*bishijo-tcháu*
Twenty-five	Vingt-cinq	*biga-pon*	*biga-pòsh*	*bishirotshe-pöntsh*	*altarr-tshudó*	*bishijo-pondj*
Twenty-six	Vingt-six	*biga-shá*	*biga-shá*	*bishirotshe-tshoi.*	*altarr-mishindó.*	*bishijo-shó.*
Twenty-seven	Vingt-sept	*biga-sath*	*biga-sath*	*bishìrotshe-sòt*	*altarr-taló.*	*bishijo-sàtt*
Twenty-eight	Vingt-huit	*biga-dtsh*	*biga-dth*	*bishirotshe-osht.*	*altarr-altambu*	*bishijo-asht*
Twenty-nine	Vingt-neuf	*biga-nau*	*biga-nau*	*bishirotshe-nò*	*altarr-untshó*	*bishijo-nó*
Thirty	Trente	*bigadai* (vingt et dix).	*bigadai* (vingt et dix).	*bishirotshe-djösh.*	*altàrr-tórum*	*bishijo-dash* [1]
Thirty-one	Trente-un	*bigadai-ek*	*bigadai-ek*	*bishirotshe-djösh-i.*	*altarr-tórum-hann.*	*bishijo-daje-ega*
Thirty-two	Trente-deux	*bigadai-do*	*bigadai-du*	*bishirotshe-djösh-djù.*	*altarr-tórum-altàtz.*	*bishijo-dajo-dua*
Thirty-three	Trente-trois	*bigadai-tré*	*bigadai-tré*	*bishirotshe-djösh-tróy.*	*altarr-tórum-uskó.*	*bishijo-dash-tré*
Thirty-four	Trente-quatre	*bigadait-shar*	*bigadai-tshar*	*bishirotshe-djösh-tshör.*	*altarr-tórum-waltò.*	*bishijo-dash-tcháu*
Thirty-five	Trente-cinq	*bigadai-pon*	*bigadai-pòsh*	*bishirotshe-djösh-pöntsh*	*altarr-tórum-tshudó.*	*bishijo-dash-pondj*
Thirty-six	Trente-six	*bigadai-shá*	*bigadai-shá*	*bishirotshe-djosh-tshoi.*	*altarr-tórum-mishindó.*	*bishijo-dash-shó*
Thirty-seven	Trente-sept	*bigadai-sath*	*bigadai-sath*	*bishirotshe-djösh-sòt.*	*altarr-tórum-taló.*	*bishijo-dash-sàtt*
Thirty-eight	Trente-huit	*bigadai-dtsh*	*bigadai-dtsh*	*bishìrotshe-djösh-osht.*	*altarr-tórum-altambu.*	*bishije-dash-asht*
Thirty-nine	Trente-neuf	*bigadai-nau*	*bigadai-nau*	*bishirotshe-djösh-nò.*	*altarr-tórum-untsho.*	*bishijo-dash-nó*
Fourty	Quarante	*dú-bió* (deux vingtaines).	*dú-bió* (deux vingtaines).	*djú-bishir*	*altú-altàrr*	*du-bishi*
Fourty-one	Quarante-un	*dú-bió-ek*	*dú-bió-ek*	*djú-bishir-i*	*altú-altarr-hann.*	*du-bishi-ek*
Fourty-nine	Quarante-neuf	*dú-bió-nau*	*dú-bió-nau*	*djú-bishir-nò*	*altu-altarr-untshó.*	*du-bishi-nó*
Fifty	Cinquante	*dú-bió gadai*	*dú-bióg adai*	*djú-bishirotshe-djösh.*	*altu-altarr-tó-rum.*	*du-bishi-dash*
Fifty-one	Cinquante-un	*dú-bióg adai-ek*	*dú-bióg adai-ek*	*djú-bishirotshe-djösh-i.*	*altu-altarr-tó-rum-hann.*	*du-bishi-dash-ek*
Fifty-two	Cinquante-deux	*dú-bióg adai-do*	*dú-bióg adai-du*	*djú-bishirotshe-djösh-djù.*	*altu-altarr-tó-rum-altàtz.*	*du-bishi-dash-dù*
Fifty-three	Cinquante-trois	*dú-bióg adai-tré*	*dú-bióg adai-tré*	*djú-bishirotshe-djösh-tróy.*	*altu-altarr-tó-rum-usko.*	*du-bishi-dash-tré*
Fifty-four	Cinquante-quatre	*dú-bióg adai-tshar.*	*dú-bióg àdai-tshar.*	*djú-bishirotshe-djösh-tshör.*	*altu-altarr-tó-rum-walto.*	*du-bishi-dash-tcháu.*
Fifty-five	Cinquante-cinq.	*dú-bióg adai-pon.*	*dú-bióg adai-pòsh*	*djú-bishirotshe-djösh-pöntsh.*	*altu-altarr-tó-rum-tshudo.*	*du-bishi-dash-pondj.*
Fifty-six	Cinquante-six	*dú-bióg adai-shá.*	*dú-bióg adai-shá.*	*djú-bishirotshe-djösh-tshoi.*	*altu-altarr-tó-rum-mishindó.*	*du-bishi-dash-shó*
Fifty-seven	Cinquante-sept.	*dú-bióg adai-sath*	*dú-bióg adal-sath*	*djú-bishirotshe-djösh-sót.*	*altu-altarr-tó-rum-taló.*	*du-bishi-dash-sàtt*
Fifty-eight	Cinquante-huit.	*dú-bióg adai-dtsh*	*dú-bióg adai-dsht*	*djú-bishirotshe-djösh-osht.*	*altu-altarr-tó-rum-altambu.*	*du-bishi-dash-asht.*
Fifty-nine	Cinquante-neuf.	*dú-bióg adai-nau.*	*dú-bióg adai-nau.*	*djú-bishirotshe-djösh-nò.*	*altu-altarr-tó-rum-untshó.*	*du-bishi-dash-nó*
Sixty	Soixante	*tshé-bio* (trois vingtaines).	*tshé-bio* (trois vingtaines).	*tróy-bishir*	*iski-altàrr*	*tre-bishi*
Sixty-one	Soixante-un	*tshé-bio-ek*	*tshé-bio-ek*	*troy-bishir-i*	*iski-altarr-hann.*	*tre-bishi-ék*
Sixty-two	Soixante-deux	*tshé-bio-do*	*tshé-bio-du*	*troy-bishir-djù*	*iski-altarr-altàtz.*	*tre-bishi-du*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*trauwúh.*				
....	*pantrúh.*				
....	*shawwúh.*				
....	*satuwúh.*				
....	*athowúh.*				
....	*kuntrúh.*				
....	*trih*	*dash-o-bish*	*visto-da.*		(1) *bishije daje ega*, trente-un, *bishije daje dua*, trente-deux. Ces tribus conçoivent difficilement les nombres au-dessus de cent, et souvent même au-dessus de vingt.
....	*ektrúh.*				
....	*datrúh.*				
....	*tehtrúh.*				
....	*tshaitrúh.*				
....	*panstrúh.*				
....	*shahtrúh.*				
....	*sattrúh.*				
....	*athtrúh.*				
....	*kuntazi.*				
do weshi.	*satji*	*du-bish*	*duvia.*		
....	*ektazi.*				
....	*kunwanzah.*				
do weshi dish	*pautza*...........	*dubisho-dish.*			
....	*ekwanzah.*				
....	*dowanzah.*				
....	*trewanzah.*				
....	*tshauwanzah.*				
....	*pauswanzah.*				
....	*shahwanza.*				
....	*satwanzah.*				
....	*athwanzah.*				
....	*kunhath.*				
Tre weshi (washi)..	*shét*.............	*tshebish.*			
....	*ekhath.*				
....	*dohath.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Sixty-nine....	Soixante-neuf..	*tshé-bio-nau*....	*tshé-bio-nau*....	*troy-bishir-nò*..	*iski-altarr-untsho*	*tre-bishi-no*.....
Seventy.......	Soixante-dix...	*tshé-biogadai* (trois vingtaines et dix).	*tshé-biogadai* (trois vingtaines et dix).	*troy-bishirotshe-djösh*.	*iski-altárr-tórum*	*tre-bishi-dash*.
Seventy-one...	Soixante-onze..	*tshé-biogadai-ek*.	*tshé-biogadai-ek*.	*troy-bishirotshe-djösh i*.	*iski-altarr-tórum-hann*.	*tre-bishi-dash-ëk*
Seventy-two...	Soixante-douze.	*tshé-biogadai-do*.	*tshé-biogadai-du*	*troy-bishirotshe-djösh djü*.	*iski-altarr-tórum-altätz*.	*tre-bishi-dash-dü*...
Seventy-nine..	Soixante-dix-neuf.	*tshé-biogadai-nau*.	*tshé-biogadai-nau*.	*troy-bishirotshe-djösh-nò*.	*iski-altarr-tórum-untsho*.	*tre-bishi-dash-no*..
Eighty.......	Quatre-vingts..	*tshár-bio* (quatre vingtaines).	*tshár-bio* (quatre vingtaines).	*tshor-bishir*....	*walti-altárr*....	*tshau-bishi*.....
Eighty-one....	Quatre-vingt-un	*tshar-bio-ek*....	*tshar-bio-ek*....	*tshor-bishir-i*..	*walti-altarr-hann*	*tshau-bishi-ëk*.....
Eighty-nine...	Quatre-vingt-neuf.	*tshar-bio-nau*...	*tshar-bio-nau*...	*tshor-bishir-nò*..	*walti-altarr-untsho*.	*tshau-bishi-nó*...
Ninety.......	Quatre-vingt-dix.	*tshar-biogadai* (quatre vingtaines et dix).	*tshar-biogadai* (quatre vingtaines et dix).	*tshor-bishirotshe-djösh*.	*walti-altárr-tórum*.	*tshau-bishi-dash*.
Ninety-one....	Quatre-vingt-onze.	*tshar-biogadai-ek*.	*tshar-biogadai-ek*.	*tshor-bishirotshe-djösh-i*.	*walti-altarr-tórum-hann*.	*tshau-bishi-dash-ek*.
Ninety-nine...	Quatre-vingt-dix-neuf.	*tshar-biogadai-nau*.	*tshar-biogadai-nau*.	*tshor-bishirotshe-djösh-nò*.	*walti-altarr-tórum-untsho*.	*tshau-bishi-dash-no*.
One hundred..	Cent........	*shal*.........	*shal*.........	*shör*.........	*tä*..........	*pondj-bishi*......
Two hundred..	Deux cents....	*dushall*.......	*dushall*.......	*dju-shör*......	*alto-tä*........	*dash-bishi*.......
One thousand..	Mille........	*sans*.........	*sans*.........	*i hazar*......	*hazár*........	(Il n'y a pas de mot pour mille.)
Lakh........	Un lakh (myriade).	*lár*..........	*lár*..........	*i lac*.........	*lac*..........	....

NOMBRES

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
First........	Premier......	*murhino, garr*..	*murhino, garr*..	*asu* (?).......	*yárum* (?).....	*égis* (?) *shumeru*..
Second.......	Second.......	*dugrino*.......	*phatu*........	*maja*.........	*imate* (derrière); *maktshim* (celui du milieu).	*pishtam, égis pish'* (celui après le premier).
Third........	Troisième.....	*tshegrino*......	*tshegrino*......	*atshi* (?)......	*ildjim* (dernier, loin, derrière); *ildjumine* (il est loin derrière).	*motshe*(?), *motshune*.
Fourth.......	Quatrième....	*tshar-grune*...	*tshar-grune*...	*tshigunnar-atshi*.	*ildji-mine* (c'est le dernier).	*trein-pishto*......
Fifth........	Cinquième....	*poñ-grune*.....	*pon-grune*.....	*ponjunnar-atshi*	*tshundi*......	*tshouin-pishto*....
Sixth........	Sixième......	*sha-grune*.....	*sha-grune*.....	*tshoinunar-atshi*.	?.........	....
Seventh......	Septième.....	*sath-grune*....	*sath-grune*....	*sotunnar-atshi*.	....	....
Eighth.......	Huitième.....	....	....	....	....	....
Ninth........	Neuvième....	....	....	....	....	....
Tenth........	Dixième......	*dag-grune*.....	*dag-grune*.....	*djoshinnunar-atshi*.	....	....
Eleventh.....	Onzième......	....	....	....	....	....
Twenty-first..	Vingt-unième..	*bye-grune*....	*bye-grune*....	....	....	....
Twenty-second	Vingt-deuxième	....	....	....	....	....
Twenty-third	Vingt-troisième	....	....	....	....	....
Twenty-fourth	Vingt-quatrième	....	....	....	....	....
Half........	Demi......	*rang*........	*rang*.......	*phar*.......	*hagh-trang*....	*khónda*........

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*kunsatal.*				
trawishidár.......	*sattal ....*	*tshebish-dish.*			
....	*e'satal.*				
....	*sosatal.*				
....	*kunshit.*				
thhátá wáshi......	*shehet...........*	*treboga, tshaun-déy.*			
....	*ekshit.*				
....	*kunanamat.*				
tsharlawishidusin..	*namát.*				
....	*eknamat.*				
....	*namanamat.*				
pontsh wishi tshal..	*hatt ....*	*shal.*			
....	*dze hatt.........*	*du-shál.*			
házár...........	*sás, dahshat.....*	*dash-shal.*			
....	*lach.*				

ORDINAUX.

mushtári........	*godinyuk godukh ..*	*múte (?)......*	....	*prüt, prod.*	
putunk..........	*duyum..........*	*pátu (?), doyá (?)*			
troam...........	*treyum..........*	*treá.*			(1) Ou *doimpishto*, celui après le second.
....	*tsumm ....*	*tshwá.*			
....	*pantsum.........*	*pandjá.*			
....	*shayum.........*	*shayá.*			(2) Il y a lieu de croire que ces nombres cardinaux sont aussi usités comme ordinaux.
....	*satum..........*	*sathá.*			
....	*athtum.........*	*attúa.*			
....	*mawum.........*	*nowá.*			
....	*dahum..........*	*dashá bishá.*			
....	*káhiúm.*				
....	*ek wuhiúm.......*	*bishoek.*			
....	*dezitowuhium.*				
....	*hawuhiúm.*				
....	*tshdáwuhium.*				
emulláh	*odh.............*	*ádo.*			

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Third	Tiers	*tshebágho*	*tshebágho*	*troi-phàtt*	*iski-trang*	
Fourth	Quart	*tsharbágho*	*tsharbágho*	*tshor-phàtt*	*walto-trang* [1]	
Double	Double					
Once	Une fois	*eyk dam*	*eyk dam*	*hayai* (?)	*hann-gunni* (?).	
Twice	Deux fois	*do dam*	*do dam*	*nosaradjà* (?)	*altatz-gunni*	
By ones	Par un	*èykek*	*èykek*			
By twos	Par deux	*du du*	*du du*			

DU TEMPS ET DE

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	GHILGHITI.	ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Day	Jour	*dès*	*dièz*	*anus*	*gúntz*	*básan*
Morning	Matin	*loshtáki*	*lóshte*	*tshui, tshi*	*tsordi*	*tshaupami; tshaup* (aujourd'hui); *óndja* (demain).
Midday	Midi	*dazó*	*dazó*			*áduo*
Evening	Soir	*shám*		*shamma B.*	*shám*	*tramush*
Night	Nuit	*ráti*	*ráti*	*paniyá* (?) *tshúi, tshòi.*	*tshui, tapp, tipa* (?).	*ratt, adoa rátaa*
Midnight	Minuit	*trang-ráti*	*bagái ráti*			
To-day	Aujourd'hui	*dtshu*	*ash*	*hanùnn*	*khultù, akhúi*	*óndja*
Yesterday	Hier	*balld*	*byelá*	*uzèun, nazeri* (hier soir?).	*sabùrr, sati* (?) (hier soir?).	*dosh, dòsh*
The day before yesterday.	Avant-hier	*ūtshūy*	*atchi*	*dju ànus utshàr.*	*talo guntz*	*warèsha*
The day before.	Le jour d'avant.					
To-morrow	Demain	*loshtáki*	*loshté*	*djimme denn* (?) *tshutshi* (?).	*guntshut* (?) *pingatshui* (?) *djandai* (?).	*gheri* (?) *tshepa*
After to-morrow	Après-demain [4]	*tshiling*	*tshiling*			*torie*
Week (eight days).	Semaine (de huit jours).	*sat dez* [5]	*sat dièz*	*sot anus*	*hissa*	*sahant; satt basan.*
Fortnight	Quinzaine	*tshaundey dez*	*tshanndey dièz*			*khonda mastrukh; du sahant.*
Month	Mois	*mátz*	*mós*		*hissa, haléntz*	*mastrúk*
Year	Année					[6]
Spring	Printemps	*bazóno, wálo, été*	*bazóno*			*basun* ou *bassum*
Summer	Été	*wálo*	*wálo*			
Autumn	Automne	*sharó*		*sharó*	*datu*	
Winter	Hiver	*yóno*	*yóno*			*hémman*

ADJECTIFS.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	GHILGHITI.	ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Bad	Méchant	*kátsho, phana*	*kátsho*	*shùmm, dish*	*gundkkish, unakkish? shum?*	*khàtsha*
Beautiful	Beau	*múne-lüi*	*shavóko*	*tshùss*	*daltàss, bad* (?)	*shishògek*
Big	Gros					
Bitter	Amer	*tshitto*	*tshitto*	*shút*	*shokaram, shút.*	*tshishtak*
Blind	Aveugle					
Blunt	Émoussé					
Boiling	Bouillant					
Broad	Large	*tshálo*	*bistino*	*biróghun*	*dàldalàn*	*birr*
Broken	Cassé					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS
tream (?)…	*trium*…	*tred.*			
……	*tsorum*…	*tsharó.*			(1) *trangán*, moitié; *mahutshim*, quatrième (quatrième doigt?).
……	*doyá* (?).				
epár…	*ake lati*…	*ek wán.*			
dúpar…	*doi*…	*du.*			
……	*ak ak kaút.*				
……	*zu zu.*				

SES DIVISIONS.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS
garaah, gájer B.…	*doh, dó*…	*dëis, dís*…	*duwas*…	*rwár, máth.*	
wutwrik…	*subah, prahat*…	*rali*…	*subuh.*		
doburrah gurnah…	*du pahrau do pahar*	*ddo-dés.*			
sháim, awágas ho-tch.	*gulen wagt, sandia.*	……	*sham*…	*pürz, biùrn, khùm.*	
zheát…	*rdl*…	*rál*…	*vial*…	*nung, nám.*	
doburrah zhéat…	*adr t*…	*ade ral, are rál.*	*udéé-vial.*		
ená (2), *yénu*…	*az*…	*dz*…	*nóó, nun.*		(2) *enú anemza*, cette nuit.
dús (3)…	*yava* (aussi «orphelin»).	*bid*…	*nutee, mutréé.*		(3) *awazá*, la nuit dernière.
……	*oter* (?)…	*mudde* (?)…	*nutur-dóó.*		
……	*oter.*				(4) *binó patú é*, venez dans un moment; *bug mute iga*, il est venu une heure auparavant; *dtshi va frúgale shatúga min baziga*, il s'est en allé en un clin d'œil; *undurrágna alagdiwat katúk dur thu?* combien y a-t-il de distance d'ici là?
djamek…	*pagdh*…	*rali*…	*yua, yumóó.*		
……	*kálhet*…	*raline múddi.*			
mutrem (le jour d'avant).	*wár piúr*…	*sató déis*…	*hufta.*		
……	*pachh.*				(5) Voy. le chapitre sur les noms des jours de la semaine.
maís…	*retth, riat*…	*yó*…	*mahá.*		(6) *wastmik, vüsimt.*
weh…	*weohi*…	*barísh*…	*sal.*		(7) Il n'y a pas de noms pour les jours de la semaine. Il y a deux grandes divisions des mois : les mois d'été et les mois d'hiver. Les grands personnages seuls connaissent ces noms.
washtnuk…	*sort, behas*…	*basando*…	*buhar*…	*küd.*	
vasant, nina…	*sharávun, rathkál*.	*uwálo*…	*zumóós.*		
sári, súru (7)…	……	*shereó*…	*shurai.*		
zain, ze…	*soor, vaud*…	*yándo, yóno*…	*zumistan.*		

ADVERBES.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS
ulráh, abari…	*buvor, yatsh*…	*tátsho.*			
gádistá…	*shúbawun, marmund*	*sugái.*			
……	……	……	……	*lup.*	
tsharrá…	*tshok*…	……	*jashta.*		
……	*un*…	*shéo.*			
……	*mund.*				
……	*tut.*				
shu…	*pannd, khúl*…	*bistino.*			
……	*phutmut.*				

ANGLAIS	FRANÇAIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]				[illegible] (?)	
	[illegible]			[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]					
	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]				[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] (?)	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]					
Frightened	Effrayé					
Full	Plein					
Generous	Généreux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] (il est)	[illegible] (brave homme)
Good	Bon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Great	Grand					
Hard	Dur	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Heavy	Lourd	agûro	angûro	[illegible]	[illegible]	[illegible]
High	Haut	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hot	Chaud	tâto	tâto	petsh	[illegible]	[illegible]
Hunch backed	Bossu					
Hungry	Affamé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ill	Malade					
Lame	Boiteux					
Large	Large	bâro	baddo	lôt	[illegible]	ghond
Last	Dernier					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*pats.*				
....	*sug.*				
pák.					
....	*saf.*				
....	*wint.*				
euz, yoz áttshega..	*tarun, turun*	....	*shaka.*		
ullulla attakulla...	*hull, hoj*	*wáho*.........	*chup.*		
....	*anigut.*				
....	*mud.*				
....	*zúr*.............	*kúto.*			
....	*drug.*				
....	*sun*.............	*kató*..........	*khudéé.*		
kukah...........	*sakket.*				
....	*zúh.*				
....	*mut.*				
shishnishah.......	*ltuk (mut)*.......	*shukélo*.......	....	*wesk.*	
....	*kul, tshálo.*				
....	*dsan.*				
laclulti..........	*apuz*............	*lúsho.*			
sodú............	*dûr*.............	*dûr.*			
bullawráh.........	*wiút (?)*.........	*túllo, míaú*....	*lééva.*		
mushtári.........	*pathiúm.*	*múte (?)*......	....	*prũt, prod.*	
....	*toth.*				
....	*brouth.*				
....	*khotshun.*				
....	*barit.*				
....	*dátak*...........	*sákhi.*			
bostah...........	*zebo (jerán), ján* ..	*mito*.........	*bukara.*		
....	*bód.*				
kukkáh..........	*dor, durr*........	....	*drála.*		
galáh..........	*gob, gub*	....	*gorana.*		
útilláh	*thud*............	*ghó* (grand)...	*béélund.*		
tuppi, tápi.......	*ashan, tut*	....	*gurma.*		
....	....	*timger kólo.*			
wuruttáh	*botsh*...........	*butshó*........	*aóta.*		
námayek.					
....	*lung.*				
....	*bod* (grand)......	*ghéy*.........	*aóla* (grand).		
....	*brunthun.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Leprous	Lépreux	...	...	...	...	...
Less	Moindre	...	...	...	...	...
Level	Uni	...	...	...	...	...
Light	Léger	*lóko*	*lóko*	*lótz*	*húmalkúm*	*tzátak*
Little	Petit	*tshúno, shuo*	*tshuno*	*tzàk*	*djött, hatshogau*	*shimundyekd*
Long	Long	*jügo*	*jigo*	*drungh* (?), *arung.*	*ghasán, ghusanum, thanùng.*	*dríga*
Loose	Détaché, relâché	...	...	...	...	...
Loud (voice)	Haute (voix)	*utálo mashóte*	*kuri hóte*	...	...	*hútala*
Low	Bas	*láto*	*láto*	...	*shâttun*	*passt*
Lower	Plus bas	...	...	...	...	...
Middle	Central	...	...	...	...	...
Miserly	Misérable	...	...	...	...	...
Much	Beaucoup	...	...	*bho*	*bhút*	...
Naked	Nu	...	...	...	...	...
Near	Rapproché	*kátshi, katsh*	*ëli*	*shói*	*aseïr, mépatshi, hasir.*	*tàdaka*
New	Nouveau	*náo*	*náo*	*nóch* (1)	*tash*	*nòra*
Old	Vieux	*próno*	*próno*	*pranu*	*men, paruno*	*lájna*
One-eyed	Borgne	...	...	...	...	...
Out	Dehors, extérieur.	...	...	...	...	...
Putrid	Putride	...	...	...	...	...
Quick	Rapide	*haite*	*tshamàrt* (dépêchez-vous).	*déye*	*súrdrá*	...
Quickly	Rapidement	*lóko*	*thé* (dépêchez-vous).	...	...	*adihai* (2
Raw	Cru	*ómo*	*ómo*	*ammu*	*audévanam*	*dónga*
Ripe	Mûr	*pakko*	*pakko*	*potshistai* (est-ce mûr?).	*degónami*	*patshilalá*
Rough	Rude	*tshatsháro*	*tshatsháro*	*shèn*	*tshatsharùm*	*hèrra*
Round	Rond	*dudúro*	*dudúro*	*pindóro*	*bidirim, bidiru*	*pindúri*
Sharp	Affilé	...	...	...	...	...
Short	Court	...	...	*blatz*	*tshat*	...
Sick	Malade	...	...	*tshaiek*	*árgot, dualan*	...
Sideways	Latéral	*kingíro*	*kingáro*	...	...	*koro khà.*
Small	Petit	...	...	*lasht, kam*	*bahur, rat, phalis*	...
Smooth	Uni, égal, poli	*pitshilo, hazál*	*pitshilo, hazál*	*pakizá*	*shirishùm*	*lánsht*
Slow	Lent	*tshût*	*tshût*	*brâsh*	*talámáné*	*brásh*
Soft	Doux	*móo*	*hazál*	*prash, hash*	*hàsa, mo, flash.*	*maántshak*
Sour	Sur, acide	*tshúrko*	*tshúrko*	*bóshut*	*ghakám*	*tshúkra*
Square	Carré	*tsharkútto*	*tsharkútto*	*tshorbùny, tshorpari* (?).	*walte shutúngus*	*tsháu gróni*
Squint	Oblique, louche	...	...	...	...	...
Straight	Droit	*sántsho*	*sátsho*	*horsk, hurk*	*sán, todw*	*ádjak*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*pihilad.*				
....	*kehna.*				
govallah.					
ulullshah........	*lot*.............	*dtsho*.........	*subka.*		
wustúk..........	*lok, lokut*........	*ldko.*			
drigullah........	*ziút (zul) khul*....	*jingo*.........	*óósh.*		
....	*diyul.*				
....	*jhud*............	*supula kau.*			
warín...........	*past, tsut*........	*mimé* (?)......	*pust.*		
....	*tal.*				
....	*sum.*				
....	....	*bakhil.*			
etshá..........	....	*tzéy.*			
....	*nathnun.*				
turrentch........	*nakha lut*........	*éle, indú.*			
níngáh..........	*no, niwi*.........	....	*nanga, odha*...	*nüj.*	(1) Prononcé comme *ch* en allemand.
diggáh, destú.....	*pron, pranu*......	*geri*..........	*budhána* (*dárééra*).		
....	....	*ek-atsha.*			
....	....	....	....	*vich, vach.*	
....	*dudriyomut*......	....	....	*pitk, pedhj.*	
sáp, duppadú.....	*gald, tikár*.......	*pangáso.*			
....	*galpáhan*........	....	*dádá.*		(2) *adihai pari*, dépêchez-vous.
amastáh.........	*khám*...........	*ai.*			
putshista.........	*póp, pók, popiú*...	*patshí*........	*puyagéé.*		
....	*khunputi*.........	*kalo-kas.*			
tokumah.........	*dalím, dulím*.....	*gugúa*........	*sutréé.*		
....	*teg, taghd, teid.*				
káto............	....	....	*muthéé.*		
....	*namutshuabun.*				
wustúk..........	*kam*............	*leker.*			
gijalek (mou, doux)	*sáp* (*gheder*).....	*patzálo.*			
atsbák..........	*lot lot*..........	*tsupuld.*			
gedjalek.........	*narm*..........	*rawdlo.*			
tshukurlurta......	*tsúk*...........	*tsuko*.........	*chauda.*		
....	*tshokunjah, sokunjéh.*	....	*phutokéé.*		
....	....	*káno.*			
golah...........	*syud*...........	*sam* (?).......	*rast.*		



ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Sweet........	Doux, sucré...	*móro*.........	*móro*.........	*shirín*, *pristam*.	*moro*, *uyam*...	*máhora*..........
Swift........	Rapide.......	....	....	*tez*..........	*teino*.........	....
Thick........	Épais........	*patóro*........	*patóro*........	*borsk*.........	*dagánùs*......	*bá túla*.........
Thin........	Mince........	*talúno*........	*talúno*........	*tónn*..........	*gilli*, *ginúm*, *giligin*, *beyénus* (?)	*palitshek*........
Thin (a man).	Maigre (un homme).	*rûlo*..........	*rûlo*..........	*jógh*..........	*quraturánn*.....	*phaugina*........
Thirsty.......	Altéré........	*uyûyu*........	*unyélos*.......	*téli útsho ostem pàss* (j'ai besoin d'eau?).	*uyûyu*........	*dadn*..........
Towards......	Vers.........	....	....	....	....	....
True.........	Vrai.........	*sóntsho*.......	*sûntsho*.......	*hosk*, *husk*.....	*sann*, *isau*, *tsan*	*údjok* (1)........
Ugly.........	Laid.........	*khatsháto*......	*bijjáto*........	*rahkó*, *sidish* (?)[2]	*gundkkish*.....	*nazgústi*.........
Upper........	Supérieur.....	....	....	....	....	....
Weak........	Faible........	....	....	....	....	....
Weary.......	Fatigué.......	....	....	....	*awaram*.......	....
Wet.........	Humide.......	*äjo*, *azo*.......	*äjo*, *azo*.......	*zá*..........	*hagúm*........	*grila*..........
Young.......	Jeune........	....	....	....	....	....

NOMS DES

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHAMANDER.
Black........	Noir.........	*kino*..........	*kino*..........	*shá*..........	*matùm*, *mattim*, *mattum*.	*krijna*..........
Blood red.....	Rouge sang....	....	....	....	....	....
Blue.........	Bleu.........	*nilo*..........	*nilo*..........	*boyánu ótch* (très vert).	*shikánm*......	*nila*..........
Green........	Vert.........	*tshárerang* (couleur du gazon).	*djallé rang* (couleur des champs)	*ótch* (plante)..	*gyöt nilo* (petit bleu).	*harilek*.........
Many coloured.	Multicolore....	*mishári ranyito*.	*láo ranyito*....	....	....	*tshikmishári*......
Pink.........	Rose.........	*pilo*..........	*pilo*..........	....	....	*zámutsh*.
Red..........	Rouge........	*lòilu*.........	*lôlo*..........	*krói*.........	*bárdum*, *bartum*	*latshea*.........
White........	Blanc........	*shéo*.........	*shéo*.........	*ishpérro*.......	*burùm*........	*gora*..........
Yellow.......	Jaune........	*halijo*........	*komúmmo*.....	*zèsh*.........	*shikárk*.......	*badù*..........

PRÉPOSITIONS, CON

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHAMANDER.
Above........	Au-dessus.....	*adjé*..........	*hunte* (en haut)	*sóri*.........	*ydte*.........	*hutale*, *hallia*.....
According.....	Suivant, selon.	....	....	....	....	....
After.........	Après........	....	....	....	....	....
Again........	De nouveau...	*né*, *pheré*.....	*bá*..........	*wdhmosh*......	*dá*..........	*géri*..........
Alas!........	Hélas!.......	....	....	....	....	....
All..........	Tout.........	*butte*.........	*butte*.........	*hamúni* (?)....	*kohlsus* (?)....	*tshikk*..........
Almost.......	Presque......	....	....	....	....	....
Already......	Déjà.........	....	....	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
moursta (?)......	*miút, madhur, mudhur.*	....	*shéérééna P.*		
sunullah.					
....	*mot, mutt*........	....	*pushla.*		
dagáh..........	*tonu, nyúk*......	....	*julcha.*		
....	*lissd*...........	*ashdto.*			
aarchit..........	*treshut, trésh* (*ladjin*).	*tshesho*.......	*jina.*		
....	....	....	....	*par.*	
posen	*poz, zagul*......	*silntsho.*			(1) *udje móndr de*, dites la vérité.
utshurnáp	*yatsh*	*tátsho*	*bud-udrana.*		(2) Ce mot est employé comme insulte.
....	*piath.*				
....	*liyad.*				
hussanin.					
trigullah ashai....	*tar, ódur, odûr*....	*bilezilo.*			
urushtúk, kershtu..	*gáurán.*				

COULEURS.

katsha, kauji.....	*krishun*..........	*kishiú*........	*samik E. S.*....	*schû.*	
....	....	*rát.*			
shín............	*nyul*...........	*nílo, zerghán* (?)	*kuchcha*, ou *nél.*		
pullisbtá, zuz, yuz.	*sabza*	*nílo* (bleu)....	*ulna.*		
....	*rargun* ou *rangovang.*				
ghuttah..........	*loozul*..........	*ráto* (sang) ...	*shoonik.*		
kashiadh, kashin..	*tshut*...........	*panéro*.......	*shilak*	*spéid.*	
urreldh, tilyani ...	*ledur*	*panéro* (blanc).	*pála, Ph.*		

JONCTIONS, ETC.

ué (*üi team*, en haut; *üipán*, sur).	*hür, piat*........	*bui.*			
....	*ithui.*				
....	*pat.*				
aunga bar.......	*buy phir*.........	*guri.*			
....	*afsóis.*				
suprák..........	*sorui, sári*.......	....	*chih, chaoik.*		
....	*galgal.*				
....	*wuini.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER
Also	Aussi	*ga*	*ga*	[1]	*ke*	*ásla* (?)
Although	Quoique	*egerkí* ... *to*	*kénoga* ... *ta*			
Altogether	Entièrement					
Always	Toujours	*harr tshàkk*	*harr tshàkk*	*har anùs* (chaque jour).	*harr guntz* (chaque jour).	*harr ádoa*
Among	Parmi					
And	Et	*ga* (ajouté en suffixe au mot).	*ga* (ajouté en suffixe au mot).	*utsho* (?) *otshe* (?) *tshe*.	*dya* (?)	*je* (?)
Another	Autre			*khúr*	*djumau*	
Any	Quelque					
Anybody	Quelqu'un				*khá*, *menan*.	
As	Comme	*ayi-adao*	*ayi-adao*			*shála* (*krim*) جیسا کام
Backwards	En arrière					
Because	Parce que					
Before	Devant, avant.	*yàrr*	*mutshó*	*nast*	*yár*	*râ*
Behind	Derrière	*pattu*	*pato*	*áchi*	*ilji*	*pishto*
Below	Sous					
Beneath	Au-dessous	*keri*, *kéri*	*karte* (en bas, bas).	*múri*, *áf* (?)	*yáre*	*hemmen*
Besides	En outre					
Between	Entre	*majja*	*majja*	*mújja*	*illu*, *haran*, *mákutshi*.	*méathe*
But	Mais	*leykin*	*leykin*	*hargai* (?), *tau pat* (alors?).	*amma*	*td.*
By	Par					
Enough	Assez					
Every	Chaque					
Except	Excepté	[*tu*]-*jo bagdir*	[*tu*]-*bagdir*	*khur* [*angé*]	*uwetz* (?)	
For sake of	En raison de					
Forwards	En avant					
From	De (latin *ex*)					
Here	Ici	*áni*	*áni*	*haéra*, *hai*, *yasa*	*kollé*, *kolay*, *ko*.	*ayà* (?)
Hither	Ici (avec mouvement).					
Ho!	Oh!					
How	Comment	*djékbe*	*yókbe*	*kétsh*, *kia*, *kao*, *rau* (?).	*béson*, *bettan*	*khénti*
How much *or* how many.	Combien					
If	Si	*to* (à la fin d'une phrase conditionnelle).	*bága*	*harush arù* (?) *hargai* ... *adde*.	*ker* ... *kir*	(Est rendu par une phrase corrélative.)
In former times	Jadis	*mutshíno ken*	*yaríno ken*			*jótt*, *tshíra*
In future times.	A l'avenir	*patíno ken*	*phatino ken*			*sumbérr*.
Inside	A l'intérieur					
Little	Peu	*ápo*	*shánkok*	*tzakk*		*titshok*
Lo!	Voyez!					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*ti, biyih*........	*bhéé.*			(1) Voir les dialogues.
....	*yadante, hargah, agartshe.*				
....	*sdri sán.*				
....	*doke, pratt, dohai.*	*harr kala.*			
....	*mazz bdg.*				
....	*ta, to.*				
....	*bék, duyum.*				
....	*kauh.*				
....	*yí, yint, yithipothin*				
prattaken.........	*hat.*				
....	*yudoane.*				
mútahtari........	*bront, brónt*......	*motei*.........	*puruna*.......	*prŭt. prod.*	
frutari..........	*pate (pat)*.......	*dí*..........	*kóhea.*		
usa............	*bonn*............	*muni.*			
....	*ampith.*				
madrái..........	*manz-bagh*.......	*mazzarail*.....	*munjha.*		
....	*lekin, amma, magr.*				
....	*nishin.*				
bau.............	*thayú.*				
....	*yusaka.*				
....	*magr, yata, sirai*..	....	*bughar.*		
....	*bápat.*				
....	*brunt* (?).				
....	*nish.*				
attei............	*yit*.............	*isdú*..........	*ithá Ph. C.*		
....	*yúr.*				
....	*haid.*				
kunastáh........	*kitz, kan, kint, kit-póthin.*	....	*khala.*		
kus betshit.......	*kota*............	....	*kan, kau.*		
....	*hargai, hargah, tze.*				
mushtalli (?).					
....	*andar.*				
wustúk..........	*lukut* (m.). *lakut* (f.)	....	*chimda* (un peu).	*dzák.*	
....	*uch.*				



ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Certain	Certain					
Cheap	Bon marché				*búl* (?)	
Clean	Propre			*bat, pagza*	*pak, bat, pagza.*	
Clear	Clair					
Coarse	Grossier, rude.					
Cold	Froid	*shídalo*	*tshaón*	*ushàk*	*tshàgarùm*	*ósh*
Crooked	Tortu, contrefait.	*téro, kôlo*	*téro, kôlo*	*kólli*	*gandér*	*koròk*
Dark	Obscur					
Dead	Mort					
Deaf	Sourd					
Dear	Cher					
Deep	Profond	*gutúmo*	*gutúmo*	*qulùm*	*ghutumman*	*gùtt*
Difficult	Difficile	*zor*	*zor*	*mushkil*	*zor*	
Double	Double					
Drunk	Ivre				*masti*	
Dry	Sec	*shúko*	*shúko*	*tshutshò*	*búm*	*shúshta*
Dumb	Muet					
Easy	Facile			*askán*	*asan*	
False	Faux	*khalté*	*nishpálo*	*panndèk, tshaugosun.*	*yumus kisànn, ghalataurrish* (?)	*ledrallè*
Far	Éloigné	*dûr*	*dûr*	*dudéri*	*matànn*	*désha*
Fat	Gras	*tullo*	*tullo*	*tul*	*daghánnus*	*tâla*
First	Premier	*muchino, yarr*	*muchino, yarr*	*nási* (?)	*yárum*	*shumerau*
Fond	Tendre, épris.					
Former	Premier (de deux).					
Frightened	Effrayé					
Full	Plein					
Generous	Généreux	*shiélo*	*shiélo*	*sakhí*	*shuán béy* (il est).	*prùsht mótshi* (brave homme).
Good	Bon	*mishto*	*mishto*	*djàmm*	*shuà*	*prusht*
Great	Grand					
Hard	Dur	*kûro*	*kûro*	*dang*	*dang, danin*	*phaugína*
Heavy	Lourd	*agûro*	*angûro*	*kai*	*tshúng*	*agûroka*
High	Haut	*utdlo*	*dángo, utdlo*	*drung*	*tánum*	*hútala*
Hot	Chaud	*táto*	*táto*	*pètsh*	*garómo*	*hùluk*
Hunch-backed	Bossu					
Hungry	Affamé	*oyánu*	*nirôno, uinilus*	*shindéri*	*shâmini*	*anóra*
Ill	Malade					
Lame	Boiteux					
Large	Large	*báro*	*baddo*	*lòt*	*uyùmm*	*ghoná*
Last	Dernier					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*pats.*				
....	*sug.*				
pák.					
....	*saf.*				
....	*wint.*				
euz, yoz áttshega	*tarun, turun*	....	*shaka.*		
ullulla attakulla	*hull, hoj*	*wáho*	*chup.*		
....	*anigut.*				
....	*mud.*				
....	*zár.*	*kúto.*			
....	*drug.*				
....	*sun.*	*kató.*	*khudéé.*		
kukah.	*sakket.*				
....	*záh.*				
....	*mut.*				
shishnishah	*ltuk (mut)*	*shukélo*	....	*wesk.*	
....	*kul, tshálo.*				
....	*dsan.*				
laclulti	*apuz*	*lúsho.*			
sodú	*dúr*	*dúr.*			
bulláwrdh	*wiát (?)*	*túllo, míasi*	*léévo.*		
mushtári	*pathiúm.*	*múte (?)*	....	*prüt, prod.*	
....	*toth.*				
....	*brouth.*				
....	*khotshun.*				
....	*barit.*				
....	*dátak*	*sákhi.*			
bostah	*zebo (jwán), ján*	*mito*	*bukara.*		
....	*bód.*				
kukkáh	*dor, durr*	....	*drála.*		
galdh	*gob, gub*	....	*gorana.*		
átilldh	*thud*	*ghó* (grand)	*béélund.*		
tuppi, tépi	*ashan, tut*	....	*gurma.*		
....	....	*timger kólo.*			
waruttdh	*botsh.*	*butshó*	*aóta.*		
námayek.					
....	*lung.*				
....	*bod* (grand)	*ghéy*	*aóla* (grand).		
....	*brunthun.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA.		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Leprous......	Lépreux.....	....	....	....	....	....
Less.........	Moindre.....	....	....	....	....	....
Level........	Uni.........	....	....	....	....	....
Light........	Léger.......	[illegible].........	[illegible].........	[illegible].........	himalkim.....	tsútak.......
Little.......	Petit.......	[illegible], [illegible]..	[illegible]........	[illegible].........	djött, hatshogau	[illegible]....
Long.........	Long........	[illegible].........	[illegible].........	drungh (?), urung.	ghasin, ghusanum, thaning.	driga........
Loose........	Détaché, relâché	....	....	....	....	....
Loud (voice)..	Haute (voix)..	[illegible]..	[illegible]......	....	....	hátala.......
Low..........	Bas.........	[illegible].........	[illegible].........	....	sháttun......	passt........
Lower........	Plus bas....	....	....	....	....	....
Middle.......	Central.....	....	....	....	....	....
Miserly......	Misérable...	....	....	....	....	....
Much.........	Beaucoup....	....	....	[illegible].........	bhát.........	....
Naked........	Nu..........	....	....	....	....	....
Near.........	Rapproché...	[illegible], [illegible]...	[illegible]........	[illegible].........	asēr, mépatshi, hasir.	tádaka.......
New..........	Nouveau.....	[illegible].........	[illegible].........	[illegible] [1]......	tash.........	nèra.........
Old..........	Vieux.......	próno........	próno........	pruna........	mon, paruno...	léjna........
One-eyed.....	Borgne......	....	....	....	....	....
Out..........	Dehors, extérieur.	....	....	....	....	....
Putrid.......	Putride.....	....	....	....	....	....
Quick........	Rapide......	haite........	tshamárt (dépêchez-vous).	déye........	súrdri.......	....
Quickly......	Rapidement...	léko.........	thé (dépêchez-vous).	....	....	adihai [2]......
Raw..........	Cru.........	ámo..........	ámo..........	ammu........	audévanam....	dónga........
Ripe.........	Mûr.........	pakko........	pakko........	potshistai (est-ce mûr?).	degónami.....	patshilalé....
Rough........	Rude........	tshatsháro....	tshatsháro....	shèn.........	tshatsharùm...	hérra........
Round........	Rond........	dudúro.......	dudúro.......	pindéro......	bidirim, bidiru.	pindûri......
Sharp........	Affilé......	....	....	....	....	....
Short........	Court.......	....	....	blatt........	tshat........	....
Sick.........	Malade......	....	....	tshaick......	drgot, dualan..	....
Sideways.....	Latéral.....	kingíro......	kingáro......	....	....	koro khá.....
Small........	Petit.......	....	....	lasht, kam....	bakur, rat, phalis	....
Smooth.......	Uni, égal, poli	pitshilo, hazál..	pitshilo, hazál..	pakizd.......	shirishùm.....	lánsht.......
Slow.........	Lent........	tshát........	tshát........	brásh........	talámané.....	bridsh.......
Soft.........	Doux........	móo..........	hazál........	prash, hash....	hása, mo, flash.	maintshak.....
Sour.........	Sur, acide....	tshárko......	tshúrko......	bóshut.......	ghakám.......	tshákra......
Square.......	Carré.......	tsharkútto....	tsharkútto....	tshorbúny, tshorpari (?).	walte shutúngus	tshâu gróni....
Squint.......	Oblique, louche	....	....	....	....	....
Straight.....	Droit.......	súntsho......	sútsho.......	horsk, hurk....	sán, tsáw.....	údjak........

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*pihilad.*				
....	*kehna.*				
…oallah.					
…ullshah	*lot*	*dtsho.*	*subka.*		
…stuík	*lok, lokut.*	*ldko.*			
…igrallah	*ziút (zul) khul.*	*jingo*	*óósh.*		
....	*diyul.*				
....	*jhud*	*supula kau.*			
…rán	*past, tsut*	*mimé (?)*	*pust.*		
....	*tal.*				
....	*sum.*				
....	....	*bakhil.*			
…tskeí	....	*tzéy.*			
....	*nathnun.*				
…urrentch	*nakha lut*	*éle, indú.*			
…uángráh	*no, niwi.*	....	*nanga, odha…*	*nüj.*	(1) Prononcé comme *ch* en allemand.
…liggráh, destú	*pron, pranu*	*geri.*	*budhane (dâréé-ra).*		
....	....	*ek-atsha.*			
....	....	....	....	*vich, vach.*	
....	*dudriyomut*	....	....	*pitk, pedhj.*	
sáp, duppadú	*gald, tikár*	*pangáso.*			
....	*galpáhan*	....	*dádd.*		(2) *adihai pari*, dépêchez-vous.
…amastáh	*khám*	*ai.*			
putshista	*póp, pók, popiú*	*patshí*	*puyagéé.*		
....	*khunputi*	*kalo-kas.*			
tokumah	*dalím, dulím*	*gugúa*	*sutréé.*		
....	*teg, taghd, teid.*				
kátto	....	....	*muthéé.*		
....	*namutshuabun.*				
…rustúk	*kam*	*leker.*			
gijalek (mou, doux)	*sáp (gheder)*	*patzálo.*			
atsbák	*lot lot.*	*tsupuld.*			
gedjalek	*narm*	*rawálo.*			
tshukurlurta	*tsúk*	*tsuko*	*chauda.*		
....	*tshokunjah, sokun-jéh.*	....	*phutokéé.*		
....	....	*káno.*			
golah	*syud.*	*sam (?)*	*rast.*		

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Sweet........	Doux, sucré...	*móro*.........	*móro*.........	*shirín*, *pristam*.	*moro*, *uyam*...	*mdhora*........
Swift........	Rapide.......	....	....	*tez*..........	*teino*........	....
Thick........	Épais........	*patóro*........	*patóro*........	*borsk*.........	*dagénùs*......	*bá tûla*........
Thin........	Mince........	*talúno*........	*talúno*........	*tónn*.........	*gilli*, *ginúm*, *giligin*, *beyénus* (?)	*palîtshek*........
Thin (a man).	Maigre (un homme).	*rûlo*.........	*rûlo*.........	*jógh*.........	*quratwánn*.....	*phaugina*........
Thirsty.......	Altéré........	*uyûyu*........	*unyélos*.......	*téli útsho ostem pâss* (j'ai besoin d'eau?).	*uyûyu*........	*dadn*..........
Towards......	Vers.........	....	....	....	....	....
True.........	Vrai.........	*sóntsho*.......	*sûntsho*.......	*hosk*, *husk*.....	*sann*, *isau*, *tsan*	*ûdjek* [1]........
Ugly.........	Laid.........	*khatshdto*......	*bijjûto*........	*wakkó*, *sidish* (?)[2]	*gundkkish*.....	*nazgústi*........
Upper........	Supérieur.....	....	....	....	....	....
Weak........	Faible.......	....	....	....	....	....
Weary.......	Fatigué.......	....	....	....	*awaram*.......	....
Wet.........	Humide.......	*djo*, *azo*......	*djo*, *azo*......	*zà*..........	*hagúm*........	*gríla*..........
Young.......	Jeune........	....	....	....	....	....

NOMS DES

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Black........	Noir.........	*kino*..........	*kino*..........	*shá*..........	*matùm*, *mattim*, *mattum*.	*krijna*..........
Blood red.....	Rouge sang....	....	....	....	....	....
Blue.........	Bleu.........	*nilo*..........	*nilo*..........	*boyánu ótch* (très vert).	*shikámm*......	*nila*..........
Green........	Vert.........	*tshárerang* (couleur du gazon).	*djallé rang* (couleur des champs)	*ótch* (plante)..	*gyöt nilo* (petit bleu).	*harîlek*.........
Many coloured.	Multicolore....	*mishdri ranyito*.	*ldo ranyito*....	....	....	*tshikmishári*......
Pink.........	Rose.........	*pilo*..........	*pilo*..........	....	....	*zámutsh*.
Red.........	Rouge........	*lòïlu*.........	*lòlo*..........	*krói*.........	*bárdum*, *bartum*	*latshea*.........
White........	Blanc........	*shéo*..........	*shéo*..........	*ishpérro*......	*burùm*........	*gora*..........
Yellow.......	Jaune........	*halijo*.........	*komúmmo*.....	*zèsh*..........	*shikárk*.......	*badù*..........

PRÉPOSITIONS, CON

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Above........	Au-dessus.....	*adjé*..........	*hunte* (en haut)	*sóri*..........	*yáte*..........	*hutale*, *hallia*.....
According.....	Suivant, selon.	....	....	....	....	....
After.........	Après........	....	....	....	....	....
Again........	De nouveau...	*né*, *pheré*.....	*bá*..........	*wdhmosh*......	*dá*..........	*géri*..........
Alas!........	Hélas!.......	....	....	....	....	....
All..........	Tout.........	*butte*.........	*butte*.........	*hamáni* (?)....	*kohleus* (?)....	*tshikk*.........
Almost.......	Presque......	....	....	....	....	....
Already......	Déjà.........	....	....	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
suoursta (?)	*miút, madhur, mudhur.*	....	*shéérééna P.*		
suuullah.					
....	*mot, mutt*	....	*pushla.*		
degáh	*tonu, nyúk*	....	*julcha.*		
....	*lissá*	*ashdto.*			
awchit	*treshut, trésh (ladjin).*	*tshesho*	*jina.*		
....	....	....	....	*par.*	
posen	*poz, zagul*	*silntsho.*			[1] *udje móndr de*, dites la vérité.
utshurnúp	*yatsh*	*tátsho*	*bud-udrana.*		[2] Ce mot est employé comme insulte.
....	*piath.*				
....	*liyad.*				
kussanin.					
trigullah ashai	*tar, ódur, odúr*	*bilezilo.*			
urushtúk, kershtu	*gáwán.*				

COULEURS.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
katsha, kauji	*krishun*	*kishié*	*samik E. S.*	*schû.*	
....	....	*rát.*			
shin	*nyul*	*nílo, zerghún* (?)	*kuchcha*, ou *nél.*		
pullisbtá, zuz, yuz.	*sabza*	*nílo* (bleu)	*ulna.*		
....	*rargun* ou *rangovang.*				
ghuttah	*loozul*	*ráto* (sang)	*shoonik.*		
kashiadh, kashin	*tshut*	*panéro*	*shilak*	*spéid.*	
urreldh, tilyani	*ledur*	*panéro* (blanc).	*pála, Ph.*		

JONCTIONS, ETC.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
ué (*üi team*, en haut; *tipán*, sur).	*hür, piat*	*bui.*			
....	*ithui.*				
....	*pat.*				
awunga bar	*buy phir*	*guri.*			
....	*afsús.*				
suprák	*sorui, sári*	....	*chih, chaoik.*		
....	*galgal.*				
....	*wuini.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDEB.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Also	Aussi	*ga*	*ga*		*ke*	*ásta* (?)
Although	Quoique	*egerkí ... to*	*bénoga ... ta*			
Altogether	Entièrement					
Always	Toujours	*harr tshákk*	*harr tshákk*	*har anùs* (chaque jour).	*harr guntz* (chaque jour).	*harr ádoa*
Among	Parmi					
And	Et	*ga* (ajouté en suffixe au mot).	*ga* (ajouté en suffixe au mot).	*utsho* (?) *otshe* (?) *tshe*.	*dya* (?)	*je* (?)
Another	Autre			*khir*	*djumau*	
Any	Quelque					
Anybody	Quelqu'un				*khá, menan*.	
As	Comme	*ayi-adeo*	*ayi-adeo*			*shála* (*krim*) جیسا کام
Backwards	En arrière					
Because	Parce que					
Before	Devant, avant.	*yárr*	*mutshó*	*nast*	*yér*	*rá*
Behind	Derrière	*pattu*	*pato*	*áchi*	*ilji*	*pishto*
Below	Sous					
Beneath	Au-dessous	*kari, kéri*	*karte* (en bas, bas).	*mári, éf* (?)	*yáre*	*hemmen*
Besides	En outre					
Between	Entre	*majja*	*majja*	*mújja*	*illu, haran, makutshi*.	*mástha*
But	Mais	*leykin*	*leykin*	*hargai* (?), *tau pal* (alors?).	*amma*	*tá*
By	Par					
Enough	Assez					
Every	Chaque					
Except	Excepté	[*tu*]-*jo bagáir*	[*tu*]-*bagáir*	*khur* [*angé*]	*uretz* (?)	
For sake of	En raison de					
Forwards	En avant					
From	De (latin *ex*)					
Here	Ici	*áni*	*áni*	*haéra, hai, yasa*	*kollé, kolay, ko*.	*ayá* (?)
Hither	Ici (avec mouvement).					
Ho!	Oh!					
How	Comment	*djékbe*	*yókbe*	*kétsh, kia, kao, rau* (?).	*béson, bettan*	*khénti*
How much or how many.	Combien					
If	Si	*to* (à la fin d'une phrase conditionnelle).	*bága*	*harush arù* (?) *hargai ... adde*.	*ker ... kir*	(Est rendu par une phrase corrélative.)
In former times	Jadis	*mutshíno ken*	*yaríno ken*			*jást, tshíra*
In future times.	A l'avenir	*patíno ken*	*phatino ken*			*sumbérr*.
Inside	A l'intérieur					
Little	Peu	*ápo*	*shánkok*	*tzakk*		*titshok*
Lo!	Voyez!					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
	ti, biyih	*bhéé.*			[1] Voir les dialogues.
	yadante, hargah, agartshe.				
	sdrī sán.				
	doha, pratt, dohai.	*harr kala.*			
	mazz bág.				
	ta, to.				
	bék, duyum.				
	kauh.				
	yí, yint, yithipothin				
puttaken	*hat.*				
	yudoane.				
mútshtari	*bront, brónt*	*motei*	*puruna*	*prüt, prod.*	
frutari	*pate (pat)*	*dú*	*kóhea.*		
	tal.				
un	*bonn*	*muni.*			
	ampith.				
mdriú.	*manz-bagh*	*mazzarál*	*munjha.*		
	lekin, amma, magr.				
	nishin.				
bau	*thayú.*				
	yusaka.				
	magr, yata, sirrai		*bughar.*		
	bápat.				
	brunt (?).				
	nish.				
attsú	*yit*	*isdú*	*ithú Ph. C.*		
	yúr.				
	hald.				
kunastdh	*kits, kan, kint, kitpóthin.*		*khala.*		
kus betshit	*kota*		*kan, kau.*		
	hargai, hargah, tze.				
mushtalli (?).					
	andar.				
wustúk	*lukut* (m.). *lakut* (f.)		*chimda* (un peu).	*dzák.*	
	ueh.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Much	Beaucoup	*bódo*	*ldo*	*bó*	*bùtt*	*bó*
Myself	Moi-même					
Myself (of)	De moi-même					
No	Non	*nè*	*nè*	*néki*	*bé bé*	*nè*
Not	Pas					
Now	Maintenant	*tén*	*kóte*	*háye, waqt, hamisií.*	*múti, mutum, múta.*	*shnódje* (*i*)
Or	Ou	*yá*	*hosh* خوش	*khoi*	*yà*	*kòi* (*amsuprám*)
Others	Les autres	*mutte*	*mutte*			
Outside	A l'extérieur					
Own	Propre, particulier.					
Perhaps	Peut-être					
Same	Le même					
Self	Soi-même					
Since	Puisque. depuis que.	... *djò*	*nyò*	... *sarr*		
So *or* thus	Ainsi	*dyi-addo*	*dyi-addo*		*akhi* (?), *akil*	*aista* ويسا
Still	Encore					
Such	Tel					
That	Que	*rб*	*ō á*	*tshùr, hess*	*iné, hes* (?), *ta* (?)	*eka tráso*
Then	Alors	*èykhén*	*ákhen*	*nù* (*na*) *waqt*	*ati-khén, heta*	
There	Là	*ddi*	*dde*	*hérra, hira*	*italé, ela, tóla*	*prahàkk*
Therefore	C'est pourquoi.	*anise kári*	*anise kári*	*hamó batshàn*	*khote káru*	*kéy krémna*
These	Ceux-ci					
This	Celui-ci	*anú*	*anú*	*hét, hayá* (?)	*hosé* (?), *kas, khiné, guta.*	*eka yáso*
This time	Cette fois	*anù khén*	*jakùnn*		*kutù-khén* (?)	*shóndje adoa*
Thither	Là (avec mouvement).					
Those	Ceux-là					
Till there	Jusque-là	*dde-te*	*dde-te*	*héra pat* (jusqu'ici).	*djàk* (?)	
Together	Ensemble, avec					
Unless	A moins que	*ägär ... ne*	*kóre ... nè*	*haràsh nèki*		
Until	Jusqu'à ce que.	*dàng*	*dàng*	*héra pát* (jusqu'ici).	*djàk* (?)	*nú*
Very	Très					
What?	Quoi?	*djék*	*djók*	*kiá, kashár* (?).	*bérana* (?) *béana* (?).	*kíe*
Whatever	Quoi que					
What for?	Pour quel motif?	*djékete*	*djékete*			
When	Quand	*koi-khén*	*koi-khèn*	*kéy waqt*	*amid-khén, lieshal.*	*kái* (*ómi*)
Where	Où	*kóni*	*kóne*	*kíra*	*amò* (?) *amòn* (?) *amallú* (?).	*kawdi* (*pardo*)



KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
etshú	*sattá*.				
....	*buh páné*.				
....	*buh pánas*.				
náh	*nássé, né, ma*.				
náh.					
enari, ená	*unikhen*	....	*buda, dleut*.		
....	*yá*.				
oumpgáh........	....	....	*vuréé* (autre)..	1.	[1] *pür, pur*, [autre] côté, fin.
....	*nibar*.				
....	*panun*.				
....	*dewuh*.				
....	*sári*.				
....	*páné*.				
....	*nishe*.				
eddk............	*ti, ithui, tithipothin*	....	....	*azi*.	
....	*tamat*.				
....	*yithái*.				
seb............	*tr, uh, suh*.......	....	*kór*.		
sitún............	*tarni, wagt, adi, til*.	....	*jddá, jáday*.		
sitaú............	*kír*............	*alá*.........	....	*hddrá*.	
skakenw, kási kiti du (c'est pourquoi, donc).	*im-bápet, kan-bápet, ami-bápet*.	....	*ithéé ghuta*.		
....	*yum*............	....	*tira*..........	*yem, yam*.	
....	*yi, yalli*.				
....	*wuikhen, weysig*.				
....	*hír*.				
....	*tiún*.				
setaúnsht........	*hut támal*........	*aluwáy*.			
....	*sán*.				
ugur............	*nai*.				
kiltúisht........	*tá-am*...........	*unduwáy* (?).			
....	*siláh*.				
....	*kyá* (quoi! interj.)				
....	*yih*.				
....	*kam bapat*.				
koi wai.........	*har, yali*........	....	*kóld*.		
akindwá.........	*hatti*.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Which?	Lequel?	*ké*	*kóy*	*ká*	*ámi*	*ïe kura* ....
Who?	Qui?	*ko yek; kó*	*ko yek; kó*	*ká, kurár*	*amra* (?) *amoa* (?) *menaú* (?).	*kùro* (*tú*) ....
Whoever	Quiconque	....	....	....	....	....
Why	Pourquoi	*kè*	*ké mané*	*kó, kyó batshan, kári.*	*básene, bo, basan* (?).	*kó* (*parizdai*) ....
Why?	Pourquoi?	*djéyke káre*	*djéyke káre*	....	....	*shū kromana* ......
With	Avec	....	....	*tshó*	*mulá.*	
Within	En dedans	*arrù*	*ajjó*	*ardéni, adraini.*	*úla, ula*	*udrîman* (*i*) ......
Without	En dehors *ou* sans.	*darrù* (*darúy,* chasser).	*darró*	*béri, bairí*	*hólle, holá*	*binàk* (*pari*) ......
Yes	Oui	*awwá*	*owwá*	*dià*	*awwà, bai, dilá?*	(1) ....



KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*kuss kyá.*				
ki..............	*kuss*............	....	*ki, kuta*	*kíu, choi.*	
....	*yus*.............	....	*hur, ki.*		
....	*ky aze.*				
....	*kydzi*	....	*kuéé.*		(1) Il ne paraît pas y avoir dans cette langue de mot pour *oui*. Les phrases suivantes peuvent donner un exemple du procédé de l'affirmation : D. *awù dshis?* avez-vous mangé du pain? R. *awù dshim*, j'ai mangé du pain; *awù jú*, mangé pain.
uttaken..........	*audárr*..........	*dari* (?)	*kuehdy.*		
....	*nibhar*	*unduwáy* (?).			
áh..............	*áwwo, óu, dú.*				

GRAMMAIRE COMPARÉE.

PRO

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
1re PERSON.	1re PERSONNE.					
SINGULAR.	SINGULIER.					
I	Je ou moi	mé	mu	[illegible]	djé (?) ammé (?) gyé, djha (?)	a
Of me	De moi	méyo, meyi (f.)	mió, mey (f.)	ma, awwa, um? (le mien).	gyé, gha (?) dila, gha-bar? (le mien).	mái
To me	A moi	máte	máte	mate	gyàr	mátshes
By me	Par moi	ma kátsh	mó kátshi	mandáse	gya pátshi	mái tada
From me	De moi (ex)	ma djó	mó nyó	ma sirr	gya tzùm	mái pi
Me (accusatif)	Moi (accusatif)	mé	mó	...	...	mái
PLURAL.	PLURIEL.					
We	Nous	bé	bé	ispá	mé	abi (atshikk, nous tous?)
Of us	De nous	asséy	assó	tshikkin	miyé	hómo
To us	A nous	asséte	assó te	ispa tshikkin	mimár	hóma
By us	Par nous	asso katsh	assó kátshi	tshikkanase	mi-pátshi	homo-táda
From us	De nous	asso djo	assó nyo	tshikkanserr	mi-tzum	hómo-pi
2nd PERSON.	2e PERSONNE.					
SINGULAR.	SINGULIER.					
Thou	Tu, toi	tù, tùs	tù	tù	umm	hómo (dgagai-ses), tu-kushalatai.
Of thee	De toi	téy	tóo, téy (f.)	tá, tu (?) asas.	ummé, ung (?) dilá (tien).	tái
To thee	A toi	túte	tute	táte	umár	tái
By thee	Par toi	túte kátsh	kátshi	tandáse	ummépatshi	tái táda
From thee	De toi	túte djo	kátshi nyó	tásar	ummtzùm	tái pi
PLURAL.	PLURIEL.					
You	Vous	tzó	tzó	bisa	ma	abstshikk
Of you	De vous	tzái	tzó, tzéy (f.)	bisa	mayi	míme
To you	A vous	tzóte	tzéy te	bisate	maman	mimi
By you	Par vous	tzóte katsh	tzéy kátshi	bisanase	mapatshi	mimitáda
From you	De vous	tzóte djo	tzéy nyo	bisasar	ma tzum	mimi-pi
3rd PERSON.	3e PERSONNE.					
SINGULAR.	SINGULIER.					
He (far)	Lui (loin = celui-là).	rò, ròs	jò (comme dans «jour»).	hè, hes	ù, kinné, in, na.	ásá
He (near)	Lui (près = celui-ci).	anú	anú	...	in (ceci, là?)	...
Of him (far)	De lui (loin)	réséy	jósso	háto	inné, ina, hása.	ásá
Of him (near)	De lui (près)	anésey	anésey	háto ghó	...	...
To him (far)	A lui (loin)	résete	jéssete	hatóte	innér	ásá
To him (near)	A lui (près)	anésete	anésete	...	...	...
By him (far)	Par lui (loin)	résétekatshé	jésse katshi	hatondáse	innpatshi	ásá-tada
By him (near)	Par lui (près)	resekatsh	resekatsh	...	...	...

COMPARÉE.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.

NOMS.

yo	*bo*		*a*	*aham* (*dishsam*, je sais) (1).	(1) *ma*, *maz*, *mú*, me, moi.
lêpá (?)	*my*, *oâ*	*migéy*.			
	mí.				
	me nishu.				
	mey nisho.				
	mekunn (?).				
	eyss		*huna*	*spa* (gén.), *másh*.	
	són.				
	ase, *asi*.				
	ase nishen.				
	ase nishw, *asikunn*.				
	tsuh, *tse*, *tsekunn*		*humata*	*tu*.	
	tshhon, *tshem*.				
	tsih, *tsih*.				
	tse nishu.				
	tsú.				
	tshhón (?), *tuhunz*.				
	tohi.				
	tohi nishó.				
	suh	(2)			(2) *asina bare*, dites-lui.
	yamsunn, *yamsunz*, *zamsunz*.				
	tasun.				
	hemsunn, *temsunn*.				
	humis (?).				
	tamis.				
	humis.				
	yamis.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
From him (far).	De lui (loin)	*resè djo*	*resè djo*	*hatosar*	*inntzùmme*	*dsá-pi*
From him (near).	De lui (près)	*anése djo*	*anése djo*			
PLURAL.	PLURIEL.					
They (near)	Eux (près)	*ani*	*jéess nyo*	*hamí (het ?)*	*khó (?) aw (?).*	*shéli*
They (far)	Eux (loin)	*ri*	*jé*		*uré.*	
Of them (near)	D'eux (près)	*aninéy*	*aninéy*	*hamitan*	*uréy*	*isi*
Of them (far)	D'eux (loin)	*rinéy*	*jinéy*			
To them (near)	A eux (près)	*aninóte*	*aninóte*	*hamitante*	*uwerr*	*dsi, shási*
To them (far)	A eux (loin)	*rinóte*	*jinóte.*			
By them (near)	Par eux (près)	*aníno katsh*	*aníno katshi*	*hamitante nase*	*urépatshi*	*shasi-tada*
By them (far)	Par eux (loin)	*ríno katsh*	*jino katshi*			
From them (near).	D'eux (près)	*anino djo*	*anino nyo*	*hamitante sar*	*uwe tzum*	*shási-pi*
From them (far).	D'eux (loin)	*rinò djo*	*jinó nyó*			
3rd PERSON.	3e PERSONNE.					
FEMININE.	FÉMININ.					
She (far)	Elle (loin)	*rè*	*jé*	*hes*	in (v. le masc.)	*ása*
She (near)	Elle (près)	*ne*	*ni*			
Of her (far)	D'elle (loin)	*résey*	*jésey*	*horó*		*ása*
Of her (near)	D'elle (près)	*nésey*	*nisey*			
To her (far)	A elle (loin)	*résete*	*jésete*	*horóte*		*ása*
To her (near)	A elle (près)	*nésete*	*nisete*			
By her (far)	Par elle (loin)	*rése katsh*	*jese katsh*	*horonása*		*ása-táda*
By her (near)	Par elle (près)	*nése katsh*	*nise katsh*			
From her (far)	D'elle (loin)	*rese djo*	*jése nyó*	*horosar*		*dsa-pi*
From her (near)	D'elle (près)	*nese djo*	*nise nyó*			
PLURAL.	PLURIEL.					
They (far)	Elles (loin)	*rá*	*já*	*he tshikk*	*uré.*	Comme le masculin
They (near)	Elles (près)	*ná.*	*nyé*			
Of them (far).	D'elles (loin)	*rinéy*	*janó*	*hamitan*		
Of them (near).	D'elles (près)	*ninéy*	*nyanó*			
To them (far).	A elles (loin)	*rinóte*	*janóte*	*hamitante*		
To them (near).	A elles (près)	*ninóte*	*nyanóte*			
By them (far).	Par elles (loin)	*rino katsh*	*jano katshi*	*hamitante nase*		Comme le masculin
By them (near).	Par elles (près)	*nino katsh*	*nyano*			
From them (far).	D'elles (loin)	*rino djo*	*janó nyó*	*hamitante sar*		
From them (near).	D'elles (près)	*nino djo*	*nyanó nyó*			
This	Celui-ci					
Of this	De celui-ci					
These	Ceux-ci					
Of these	De ceux-ci					
That	Celui-là					
Of that	De celui-là					
Those	Ceux-là					
Of those	De ceux-là					
This (f.)	Celle-ci			*hais*	*has, gutá.*	
That (f.)	Celle-là			*hes*	*hes, tá.*	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*itamish nishi.*				
....	*yamish nishu.*				
....	*tim, timáú.*				
....	*yimm.*				
....	*tasun.*				
....	*tihun.*				
....	*timann*				
....	*zihiutashe.*				
....	*ihaud athe.*				
....	*imau nishe.*				
....	*jimau nishe.*				
....	*sé, shé.*				
....	*yami, zauana.*				
....	*tami sund.*				
....	*yami sund.*				
....	*tamis.*				
....	*yamis.*				
....	*tamis athe.*				
....	*yamis athe.*				
....	*jamis nishi.*				
....	*yamis nishi.*				
....	*tim.*				
....	*im.*				
....	*huhund.*				
....	*ihund.*				
....	*humanna.*				
....	*iman.*				
....	*timau huid athe.*				
....	*yimau, huid, athen.*				
....	*timau nishe.*				
....	*imau nishe.*				
....	*ih.*				
....	*yimsun, yimis.*				
....	*tiim.*				
....	*yuhund, yiman.*				
....	*uh, suh.*				
....	*yusun, humis.*				
....	*tium.*				
....	*tinhund, timan.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
						VEB
IMPERATIVES.	IMPÉRATIFS.					
Arrange	Arrange				*achaobau.*	
Ask	Demande	*kojjé*	*kojjé*	*bashèr kuré*	*dogherrùss, dogazasau* (?).	*pùtshi*
Awake	Éveille-toi	*utiàr*	*bujár*	*rupdo ureydsur.*	*destúl*	
Beat	Bats	*shidé*	*shidé guté*	*bánn dèt, dih*	*éskann, dilá*	*láy*
Bring	Apporte	*aré*	*aré*	*angé, andyn* (?) *gára.*	*ditzu, kol, rolajo.*	*óni*
Buy	Achète	*gatsk ginné*	*muli ginné*	*sanda alús*	*yanus*	
Come	Viens	*wé*	*é*	*gé*	*djù*	
Cut	Coupe	*tshínn*	*tshinn*	*tshimé*	*tsheràpati*	*tshínni*
Dance	Danse	*nathé dé*	*nót*	*phoné*		*nat kári*
Do, make	Fais	*thé*	*thé*	*kuré*	*éti*	*káre*
Drink	Bois	*pí*	*pí*	*payé*	*miné*	*pi*
Eat	Mange	*khà*	*khà*	*jibé, vagastam*	*shi*	*jù*
Fear	Crains			*buttistai*	*bidji tai, gamal, taham.*	
Get up	Lève-toi	*uthó*	*hùn bó*	*ruphé*	*dálman*	*ùshti*
Get up (from sleep).	Lève-toi (de dormir).		*bùsh*			
Give	Donne	*dé*	*dé*	*dét*	*yù*	*dé*
Go	Va	*bó*	*bó*	*boghé*	*ni*	*pré*
Hear	Écoute	*parùtsh*	*parùsh, shunn ?*	*kàr kuré; hush kuré.*	*dukhóyé* (?) *gatamal, eta.*	*sangás*
Kill	Tue	*maré*	*maré phálte,* مار دالو.	*marùr, maristai.*	*delli, déljan, eskhanan.*	*króy*
Laugh	Ris	*há*	*hàss*	*hosoé*	*ghassé*	*kátras*
Lock	Ferme à clef	*tshéy* (clef) *dé*	*kulub dé*	*dang kuré*	*ephùss*	*durr kári, nai kári.*
Raise	Lève	*hùn thé*	*hùn thé*	*dtsh* (*ash*) *kuré.*	*dárr nyánn*	*uprái*
Read	Lis	*ra* (*sabag*)	*ra* (*sabag*)	*ré*	*senn*	*móndé*
Return	Retourne			*baga, bai*	*dadimi, dadinn.*	
Search	Cherche			*talash*	*hamal, kíni*[1].	
See	Vois	*tshaké*	*tshaké*	*lolé*	*barèn*	*djagái*
Sigh	Soupire	*hinsh, heinsh thé.*	*shááng*	*damm khoddi*	*hísh*	*pûshi*
Sing	Chante	*gai dé*	*gai dé*	*basháo, bashàr.*	*ghárr*	*gron dé*
Sit	Assieds-toi	*béy*	*béy*	*nishé-àr, nishi*	*hurùt, harut*	*nisi*
Sleep	Dors	*só*	*só*	*poré*	*gushe, gutsha*	*prasúy*
Speak	Parle	*ra*	*ra*	*ré*		
Stamp	Frappe du pied	*patitshá dé*	*prashtó dé*	*pilégan det*	*tshopp gartz*	*pegrain dé*
Take away	Enlève	*hárr*	*hárr*	*akiss*	*niga ní*	*hári*
Tie	Attache	*gané*	*gané*	*boté*		*bhóni*
Unlock	Ouvre (ce qui est fermé à clef).	*thuré*	*thuré*	*bitshára*	*phatéri*	*nai uurdi* (*ubashi tachar*).
Wash	Lave				*yallash.*	
Weep	Pleure	*ré*	*ré*	*kolé*	*hàrr*	*tróy*
Write	Écris	*likhyár*	*likhyár*	*nurdsha, nundsha* (?).	*giù, gior, girr, minn.*	*niardji*

BES.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALGHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
muthain (inf.)...	*dapun, prutzun*...	*tapés, kéré.*			
wejüsta.					
wrián (inf.)......	*mar*......	*kuté.*			
......	*an*......	*é.*			
racháwie......	*hi*......	*giné.*			
oas......	*wale*......	(*indú*) *é*......	......	*yetáo.*	
sanán (inf. *P.*)...	*káte de*......	*tshiti*......	*lákhéék.*		
......	*chà nach*......	*máte dí shú.*			
......	*kar*......	*kéré*......	*kuréék.*		
poin (inf.)......	*tshé*......	(*wóy*) *poyá.*			
......	*khe*......	*khagil.*			
wedik.					
......	*woth*......	*búi ho.*			
......	*thulun.*				
......	*di*......	*de.*			
......	*gath*......	*til.*			
......	*boz*......	*pamzilo*......	*kshüin, khüd.*		
......	*loyun*......	*maré gil.*			
......	*assun*......	*hasé* (*to*)?......	*juséék.*		
......	*kulf di*......	*sahár dagalé.*			
......	*jul*......	*bái karé.*			
......	*par.*				
					[1] *odorelûs* (*tosuh*), chercher.
......	*wutshun*......	*mahalé.*			
......	*washtráwun*......	*hinsh, kerá.*			
......	*geo*......	*gil dagalé.*			
......	*bêr*......	*bhai.*			
......	*shong*......	*ny kerá.*			
......	*dap.*				
......	*mohr lágin*......	*pashtogin dagalá*			
......	*ni.*				
......	*gaud*......	*gaudé.*			
......	*dé murch*......	*thuré.*			
......	*badán*......	*rugil, roa*......	*viréék.*		
......	*lekh.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
INFINITIVES AND IMPERATIVES.	**INFINITIFS ET IMPÉRATIFS.**					
To ask	Demander	*khojóki*	*khojeóno* (1)	*basker kuré*		*putshi*
Ask (imp.)	Demande (imp.)	*kojjé*	*kojjé*	*bashèr kuré*, signifie aussi «appelle».	*senin senas*	*pùtshi*
To awake	Éveiller	*utaróki*	*bujareóno*		*destúl*	
Awake (imp.)	Éveille-toi (imp.).	*utiàr*	*bujár*	*rupáo ureyásur*	*dálman*, levez-vous.	*úsht*, *spropthétum*
To be silent	Être silencieux.	*tshukk tóki*	*tshukk teóno*	*phigbos* (?)	*tshukk heta* (?).	*kunk né kárik*
Be silent (imp.)	Sois silencieux (imp.).	*tshukk thé*	*tshukk thé*	*sellitor, phik bóy, lit bóy.*	*tshúketi*	*kunk né kári*
To blow	Souffler	*phu tóki*	*phuteóno*			
Blow (imp.)	Souffle (imp.).			*phuistai* (?)	*phu-eti*	*phuske.*
To boil	Bouillir	*ranóki*	*ranióno*		*shon-éti*	
Boil (imp.)	Bous (imp.)	*ran*	*ronn*			*wísho dé*
To bring	Apporter	*aróki*	*aréono*			*ónik*
Bring (imp.)	Apporte (imp.)	*aré*	*aré*	*au*	*dítzu*	*óni*
To burn	Brûler					
To buy	Acheter	*gatsk ginóki*	*muli ginóno*			*gri* (?)
Buy (imp.)	Achète (imp.).	*gatsh ginné*	*muli ginne*	*sanda alús*	*gash*, *gushi*	*dedjen greas*
To call	Appeler	*hotóki*	*ho teóno*			
Call (imp.)	Appelle (imp.).	*ho thè*	*ho thè*	*húydèor*	*ká-ote*	*tshin*
To cook	Cuire	*padjóki*	*padjóno*	*patsh* (*ana*?)	*desiri-min dis-tera.*	
Cook (imp.)	Cuis (imp.)	*pátchi*	*páshi*	*shapik korè*		*au kare*
To count	Compter	*kaleóki*	*kaleóno*			
Count (imp.)	Compte (imp.)	*kalì*	*kalì*			*ijmaráy*
To cultivate	Cultiver					
To cut	Couper	*tshinóki*	*tshineóno*			
Cut (imp.)	Coupe (imp.).	*tshinn*	*tshinn*	*tshimé*	*tsherápati*	*tshínni*
To die	Mourir	*mirióki*	*miríóno*			
Die (imp.)	Meurs (imp.)	*mirí*	*mirì*	*obrista* (?)	*gúrish*	*náshi*
To dig	Creuser					
To do	Faire	*tóki*	*tiōno*			
Do (imp.)	Fais (imp.)	*thé*	*thé*	*kuré*	*éti*	*káré*
To fall	Tomber	*narr bojóki*	*narr bojeóno*			
Fall (imp.)	Tombe (imp.).	*narr bóje*	*narr bó*	*präiste*	*kad walími*	*shirúus*
To give	Donner	*doki*; imp. *dé*	*déono*		*yù*	*dék*; imp. *dé*
To kill	Tuer	*maróki*	*maréono*			
Kill (imp.)	Tue (imp.)	*maré*	*maré*	*marúr*	*eskann*	*hróy*
To laugh	Rire	*hayóki*	*hadjóno*			
Laugh (imp.)	Ris (imp.)	*há*	*háss*	*hossé*	*ghassé*	*kátras*
To lick	Lécher					
To lose	Perdre					
To milk	Traire					
To open	Ouvrir	*turóki*	*washeóno*			
Open (imp.)	Ouvre (imp.).	*turé*	*washé*	*bitshàre* (?)	*phatéti*	*umrdi*
To praise	Louer					
To raise	Lever	*hûn tóki*	*hùn, teóno*		*dal, eta*	

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
muthaún.........	*prutzun*.........	*topós, karden.*			(1) Les Astoris emploient souvent l'infinitif comme impératif.
....	*purs*............	*topós keré.*			
....	*hushyas rapun.*				
wejistá.........	....	*utiá galé.*			
....	*jeup kurin.*				
....	*jeup kar.*				
penn............	*phok diun.*				
assdhún.........	*pákinarun.*				
....	*páknáv.*				
....	*dnun.*				
awedsad.........	*an*..............	*á.*			
....	....	....	....	*muz, waz.*	
....	*miúl hiun*........	*gindi.*			
....	*hi*..............	*giné.*			
chaitch.........	*nádduun*..........	*phú karé*......	*lau diéék.*		
....	*naddi*...........	*(asi bá) dágelé.*			
putshaám........	*ranun*...........	....	*puchook*.......	*pödh-an* (aussi mûrir).	
....	*ran*.............	*pásh, nalégil.*			
gún.............	*gunzrun.*				
....	*gunzar.*				
....	....	....	....	*kūran.*	
....	*tsatun, káte de*....	*tshití*.........	*lakhéék.*		
....	*tsat.*				
....	*marun*...........	....	....	*mara-in.*	
....	*mar*.............	*mariga.*			
....	....	....	....	*kaudáo.*	
....	*karun.*				
....	*kar*.............	*keré.*			
....	*peun.*				
....	*pi.*				
pruttim.........	*diun*............	*(migé) de*.....	....	*radhá-n, dhádao*	
juin, joano (?) jeeyans (?)	*márun*...........	....	*mahéék.*		
....	*mar, loyun*.......	*maré gil.*			
kunnúntshán......	*dsun*............	*hasato.*			
....	*as*..............	*haségil.*			
....	....	....	....	*lichan, dikhtáo.*	
....	....	....	....	*nūsan, bindstáo.*	
....	....	....	....	*dhōguam.*	
siraún..........	*mutsurun*.........	....	*chaléék.*		
....	*mutsar.*				
....	....	....	....	*staan, stauddo.*	
útūlatshán.......	*jutun.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Raise (imp.)	Lève (imp.)	*kún thé*	*kún thé*	*rupdo* (?) *àtsh kuré.*	*dárr nyánn*	*uprái*
To read	Lire	*sabag rayóki* [1]	*rayóno*			
Read (imp.)	Lis (imp.)	*sabag ra*	*rass* [2]	*rá*	*senn*	*mondé* (parle)
To return	Retourner					
To rise	Élever					
To run	Courir	*utshóki*	*utsheóno*			*adhéh* (?)
Run (imp.)	Cours (imp.)	*utshó*			*gartz*	*adhiái*
To seek	Chercher				*odorelûus.*	
To sell	Vendre	*gátsh dóki*	*krineóno*	*bijiníkó*	*gashat?*	*brinkrék*
Sell (imp.)	Vends (imp.)	*gatsh dé; kindr.*	*krinn*	*bijini, bezanui tai* (?).	*gásheti*	*brinkrés*
To sew	Coudre	*sióki*	*sióno*			*sisík* (*tahán*)
Sew (imp.)	Cous (imp.)	*si*	*si*	*sué*	*isapán*	*sí*
To sleep	Dormir	*sóki*	*sóno*			*prasûik*
Sleep (imp.)	Dors (imp.)	*só*	*só*	*poré*	*gutshá*	*prasúy*
To strike	Frapper	*shidóki*	*kutéono*			*gundí gri láik*
Strike (imp.)	Frappe (imp.)	*shidé*	*kuté,*	*bann dát*	*eskann*	*gundí gri lái*
To take away	Emporter	*harróki*	*haréono*			*hártk*
Take away (imp.).	Emporte (imp.)	*hárr*	*hárr*	*hát*	*niyá ni, hus, tsu*	*hári*
To tear	Déchirer	*chinóki*; imp. *chin.*	*chinéono*		*tsherápiti*	*udhálik*; imp. *udhalí.*
To tell	Dire	*rayóki*; imp. *rá.*	*radjóno*; imp. *rás.*	*rá*	*senn*	*móndek*; imp. *mónde.*
To test	Éprouver	*salyóki*; imp. *salyár.*	*salarióno*			*djagamálek*
To understand	Comprendre	*parujóki*	*parujóno*			
Understand (imp.).	Comprends (imp.).	*parùtsh*	*parùsh*	*hush koré, pina tshui* (?).	*dukoyalis, haita guatshat.*	*djeóni*
To wake	Veiller	*hún bóki*	*bujeono*			
Wake (imp.)	Veille (imp.)	*hùn bo*	*bush*	*rupé*	*dálman*	*úshti*
To weave	Tisser					
To weep	Pleurer	*róki*	*róno*		*hartsha boi* (?).	
Weep (imp.)	Pleure (imp.)	*ró*	*ró*	*mo kalé*	*hèrr*	*tróy*
To weigh	Peser	*tolóki*	*toleóno*			
Weigh (imp.)	Pèse (imp.)	*tolé*	*tolé*	*nimdo*	*dál-eti*	*terdzu téli*
To write	Écrire	*likyaróki*	*likyaróno*			
Write (imp.)	Écris (imp.)	*likhyár*	*likhé*	*nivrdshe*	*giù minn*	*nivréji*
TO BE.	ÊTRE.					
To be	Être	*bókí*	*bóno*		*manimi* (?)	
Be thou	Sois	*bé*	*bé*	*asùss*	*hùrù* (?)	
Being	Étant	*bégo*	*bégo*		*nimói.*	
Been	Été	*bilo, boyé* (?)	*bilo*		*ni*	
PRESENT (masculine).	PRÉSENT (masculin).					
I am	Je suis	*ma hanùs*	*mó háos*	*asùm*	*já bá*	*a him*
Thou art	Tu es	*tu hanó*	*tu háo*	*asùs*	*um bà*	*tù hà*
He is	Il est	*ró hanù*	*jó hôn*	*asùr*	*ai bá*	*assa hà*
She is	Elle est	*re hani*	*jé héyn*	*asùr*		*assa ha*

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*jul.*				
putti matshún.....	*parkun*..........	....	*khuanéék.*		(1) L'impératif *ra* signifie au propre «parle !»
....	*par*.............	*sabdiy bané.*			
....	....	....	....	*pehún.*	(2) L'impératif *rass* signifie au propre «parle !»
....	....	....	....	*gizan.*	
sunnún..........	*dáinwun*........	*til ?* (aller)....	*chutkéél.*		
....	*daw*............	*búi ho* (?).			
uinsgakún.......	*kurun.*				
....	*kun*.............	*kandár.*			
súin...........	*sowun.*				
....	*sun.*				
prútsh. ún (*pursba keoyaus ?*)	*shongun*.........	....	*óuruch R. urch.*		
....	*shong.*				
búin...........	*lagun*...........	....	....	*ding, dhádao.*	
....	*layú.*				
....	*niun*............	....	*jalk.*		
....	*ni*..............	*hardto gí mé* (?)			
trohaim.........	*tur duin, kaptun.*				
muttrán.........	*dapun*...........	*zdto gi né.*			
etta tshún.					
paún...........	*bazun.*				
....	*boz.*				
bugún..........	*huskyds vozun*....	....	*bujeek.*		
....	*huskyds voz.*				
....	....	....	....	*thawak.*	
úrún...........	*badun.*				
....	*bad*.............	*roa.*			
tullán..........	*tolun, tul deun*...	....	*joléék.*		
....	*tol*.............	(*shrú tzíz tolé ?*)			
....	*lekhun*..........	....	....	*nevish-an.*	
....	*lekh*............	*khúl karé.*			
....	*sapnum, sompanum*				
....	*sompanit, sapnit.*				
....	*sompun* (?) *osmutt.*				
....	*sapud.*				
....	*bu chhus*.........	*ma thá.*			
....	*tzu tshúk*........	*tú thá.*			
....	*su tshú*..........	*ó thá.*			
....	*se tshe.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
We are	Nous sommes	*bé hanès*	*bé hás*	*asúsi*	*hurtu* (?) *báu*	*abi hik*
You are	Vous êtes	*tzo hanètt*	*tzo háth*	*asúmi*	*má báu*	*tù tshikk hiss*
They (m.) are	Ils sont	*ri hanné*	*jé hán*	*asúni*	*menig* (?) *báu*	?
They (f.) are	Elles sont	*ra haniji*	*jé háni*			
PRESENT (special feminine form).	PRÉSENT (forme féminine spéciale).					
I am	Je suis	*ma hanis*	*mu haíns*	(1)	(2	(3)
Thou art	Tu es	*tu hané*	*tu háne*			
He is	Il est	*ró haní*	*jó hón.*			
She (far) is	Elle est (loin)	*rĕ haní*	*jé hèyn*			
She (near) is	Elle est (près)	*né haní*	*ní hèyn*			
We are	Nous sommes	*bé hanijji*	*bé hāíns*			
You are	Vous êtes	*tzo hanét*	*tza hāínte*			
They (far) are	Elles (loin) sont	*rá hanijji*	*ja hanni*			
They (near) are	Elles (près) sont	*ná hanijji*	*niĕ hánni.*			
IMPERFECT (masculine).	IMPARFAIT (masculin).					
I was	J'étais	*ma assùs*	*mo asillus*	*ma oshói*	*bayam*	*ásis* (4)
Thou wast	Tu étais	*tu asó*	*tu asillo*	*tu oshó*	*bam*	*ási*
He was	Il était	*ró asù*	*jo asillo*	*hes oshói*	*bam*	*áso*
She was	Elle était	*ré asi*	*jé asilli*	*hes oshói*	*bam*	
We were	Nous étions	*bé asis*	*be asillis*	*hai asistai*	*bom*	*ásimi*
You were	Vous étiez	*tzo azièt*	*tzo asillet*	*ispatshik oshostam* (5).	*bom*	*ásili*
They (m.) were	Ils étaient	*rí asé*	*jé asille*	*het asistani*	*bom*	*ásini*
They (f.) were	Elles étaient	*rá asij*	*já asilli*		*bom*	
They (m., near) were.	Eux (près) étaient.	*ní asij*	*ní asilli*			
They (f., near) were.	Elles (près) étaient.	*ná asij*	*niè asilli*	(6)		
IMPERFECT (feminine).	IMPARFAIT (féminin).					
I was	J'étais	*ma asiss*	*mu asillis*	*asistan* (m. et f.)		
Thou wast	Tu étais	*tu asé*	*tu asilli*	*asistao*		
He, she was (as above).	Il ou elle était (c. ci-dessus).			*asistai*		
We were	Nous étions	*bā asés*	*bò asilles*	*asistam*		
You were	Vous étiez	*tzo asés*	*tza asilet*	*asistami*		
They (m. or f.) were (as above)	Ils ou elles étaient (comme ci-dessus).			*asistani*		
PRETER PERFECT.	PASSÉ INDÉFINI.					
I have been	J'ai été					
Thou hast been	Tu as été					
He has been	Il a été					
We have been	Nous avons été					
You have been	Vous avez été					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*eys tshí*........	*bé tho.*			
....	*tuy tshú*........	*tzdo.*			
....	*yimm tshe*........	*shú.*			
....	*yimmō tshe.*				
....	*bu tshés.*				(1) Il ne paraît pas y avoir de forme féminine spéciale dans la langue Arnyia.
....	*tzu tshék.*				
....	*sá chhe.*				(2) Il ne paraît pas y avoir de forme féminine spéciale dans la langue Khajuna.
....	*i chhe.*				
....	*eys tshi.*				(3) Il n'y a pas de forme spéciale pour le féminin dans la langue Kalacha-Mander.
....	*tuy tshewá.*				
....	*timi chhe.*				
....	*bu osuzz*........	*ma ás.*			(4) Les pronoms sont généralement omis.
....	*tzu osku*........	*tu ás.*			
....	*su ōs*........	*shu ás.*			
....	*se ás*........	*shui ás.*			
....	*eys ás*........	*záon ás.*			
....	*tuy ashwu*........	*tzáon ás.*			(5) Également *bisa asistami*, «vous fûtes.»
....	*yimmas*........	*shu ás.*			Ce temps paraît être formé de deux verbes signifiant l'un et l'autre «être».
....	*yimmō ásē.*				
....	*humo ási.*				
....	*kumo ási.*				(6) Ce qui suit paraît être une seconde forme de la conjugaison ci-dessus.
....	*bō ōsuzz.*				
....	*tze ōsuk.*				
....	*hu os, se os.*				
....	*eys ásé.*				
....	*tuy aswi.*				
....	*tuy aswi.*				
....	*buh ósús osmutum.*				
....	*tsuh osuku osmutum.*				
....	*suh ósús osmutum.*				
....	*as ósús osmutum.*				
....	*tahi ósuwah osmutum.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
They have been	Ils ont été	...	...	...	...	...
PRETER PLUPERFECT.	PASSÉ ANTÉRIEUR.					
I had been, etc.	J'eus été, etc..	...	...	...	...	...
FUTURE.	FUTUR.					
I (m.) will be.	Je (m.) serai..	*mà bóm*	*mù bòm*	*bòm*	*já tzùjem* (?) *yéyèm* (?).	...
I (f.) will be..	Je (f.) serai...	*mà bóm*	*mù bèm*	...	...	...
Thou (m.) wilt be.	Tu (m.) seras.	*tù bé*	*tù bé*	*bòs*	*mayima*	...
Thou (f.) wilt be.	Tu (f.) seras..	*tù bé*	*tù béy*	...	...	...
He will be	Il sera	*rò béy*	*jó béy*	*bóy*	*mayimi*	...
She will be....	Elle sera......	*rè béy*	*jé béy*	...	...	...
He (near) will be.	Il (près) sera..	*nù béy*	*nù béy*	...	...	...
She (near) will be.	Elle (près) sera	*né béy*	*nì béy*	...	...	...
We (m.) will be.	Nous (m.) serons.	*bè bón*	*bé bón*	*bósi*	*mayīma*	...
We (f.) will be	Nous (f.) serons	*bè bón*	*bé bón*	...	...	...
You (m.) will be.	Vous (m.) serez.	*tzò bát*	*tzó bát*	*bómi*	*mayími*	...
You (f.) will be	Vous (f.) serez.	*tzà bát*	*tzá bát.*			
They (m.) will be.	Ils seront.....	*ri bèn*	*jé bón*	*bóni*	*mayími*	...
They (f.) will be.	Elles seront ...	*rà bèn*	*já bèn.*			
They (m., near) will be.	Ils (près) seront.	*nì bèn*	*ní bón*	...	...	...
They (f., near) will be.	Elles (près) seront.	*nà bèn*	*nĕè bèn*	...	...	...
FUTURE PERFECT.	FUTUR PASSÉ.					
I (m.) will have been.	J'aurai été *ou* je suis avoir été, m.	...	...	...	...	...
I (f.) will have been.	J'aurai été *ou* je suis avoir été, f.	...	...	...	...	...
Thou (m.) wilt have been.	Tu (m.) auras été, etc.	...	...	...	...	...
Thou (f.) wilt have been.	Tu auras (f.) été.	...	...	...	...	...
He (m.) will have been.	Il aura été....	...	...	...	...	...
She (f.) will have been.	Elle aura été..	...	...	...	...	...
We (m.) will have been.	Nous (m.) aurons été.	...	...	...	...	...
We will (f.) have been.	Nous (f.) aurons été.	...	...	...	...	...
You (m.) will have been.	Vous (m.) aurez été.	...	...	...	...	...
You (f.) will have been.	Vous (f.) aurez été.	...	...	...	...	...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tim ósús osmutum.*				
....	*buh ósús* (1) *sompun walun* (2).				(1) En changeant *ósús*, comme ci-dessus. (2) Cette location signifie «arriver», et devrait être peut-être *sapudrunun*.
....	*bu hek sompanit* (3).				(3) Probablement «je serai capable d'être, je pourrai être».
....	*bu hek sompanit.*				
....	*tsuh hekak sompanit.*				
....	*tsuh hokak sompanit.*				
....	*su heki sompanit.*				
....	*sai dsi sompanit.*				
....	*soi dsi sompanit.*				
....	*ya dsi sompanit.*				
....	*as hĕkaú sompanit.*				
....	*dsi dsau sompanit.*				
....	*tahi hekui sompanit.*				
....	*tim hekau sompanit.*				
....	*im dsau sompanit.*				
....	*ima dsau sompanit.*				
....	*bye dsi* (4) *osmut.*				(4) *Asi* se conjugue comme au présent, et *osmutt* comme *gomutt* au plus-que-parfait du verbe aller.
....	*bō dsi osmitzi.*				
....	*tzu asdk osmut.*				
....	*tzi azék osmütz.*				
....	*su dsi osmutt.*				
....	*se dsi osmitz.*				
....	*eys dsau asmit.*				
....	*eys dsau asmitzi.*				
....	*tuy ashú asmit.*				
....	*tuy asrú asmitzi.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
They (m.) will have been.	Ils auront été.					
They (f.) will have been.	Elles auront été.					
TO BECOME.	**DEVENIR.**					
To become	Devenir	*béki*	*béno*			
Become thou	Deviens	*bé*				
Becoming	Devenant	*bé*	*béy*			
Become	Devienne	*bé*	*béy.*			
PRESENT.	PRÉSENT.					
I (m.) become.	Je (m.) deviens	*ma bómus*	*mu bomus*			
I (f.) become.	Je (f.) deviens.	*ma bómis*	*mu bémis*			
Thou (m.) becomest.	Tu (m.) deviens	*tù béno*	*tu béno*			
Thou (f.) becomest.	Tu (f.) deviens	*tù béni*	*tu béni*			
He (far) becomes.	Il (loin) devient	*ro béy*	*jo béy*			
He (near) becomes.	Il (près) devient	*nu béy*	*nu béy*			
She (far) becomes.	Elle (loin) devient.	*ré béy*	*je béy*			
She (near) becomes.	Elle (près) devient.	*né béy*	*ni béy*			
We (m., f.) become.	Nous (m., f.) devenons.	*bé bóon*	*be bóon*			
You (m.) become.	Vous (m.) devenez.	*tzo bedtt*	*tzò bát*			
You (f.) become.	Vous (f.) devenez.	*tzá bedt*	*tzá bát*			
They (m., far) become.	Ils (ceux-là) deviennent.	*ri béén*	*jé beén*			
They (m., near) become.	Ils (ceux-ci) deviennent.	*ni béen*	*ni beén*			
They (f., far) become.	Elles (celles-là) deviennent.	*rà béen*	*ja beén*			
They (f., near) become.	Elles (celles-ci) deviennent.	*nà béen*	*nyeed.*			
I became	Je devins	*ma bigás*	*mus biloe*			
I had become (1).	J'étais devenu (1).	*ma bigasús*	*mu bilalus*			
I was becoming	Je devenais (j'étais en train de devenir).	*ma bómosus*	*mu bómalus*			
I am able to become.	Je puis devenir (j'ai le pouvoir).	*ma bóki bóm*	*mu bóno bom*			
I may become.	Je puis devenir (j'ai le droit).	*ma bé bom* (2)	*mu béy bom* (3)			

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*yimm dsau asmit.*				
....	*yimmō dsau asmitzi.*				
....	*asun* ou *sapadun.*				
....	*ds tschu, sapad tchu.*				
....	*osmut, sapadmut.*				
....	*bu chhus sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*buch chhas sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*tsu chhuk sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*tsu chhak sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*su chhu sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*i chhu sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*sa chha sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*i chha sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*es chhi sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*toi chhu sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*toi chhavva sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*tim chhe sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*im chha sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*tima chha sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*ima chha sapadan dsau* ou *gasáu.*				
....	*bo gos.*				
....	*bu osus gaumut.*				(1) Ce temps et les suivants sont expliqués plus loin.
....	*bu osus gasáu.*				
....	*bu hika gasith.*				(2) Les Ghilghitis emploient par idiotisme le verbe *aller* dans les phrases où nous nous servons du verbe *devenir*.
....	*gasnd bù.*				(3) Les Astoris paraissent employer le simple verbe *être* plus souvent que le verbe *devenir*.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
TO BRING.	**APPORTER.**					
To bring	Apporter	*aróki*	*arebno*	*angîko*	*touh* (?)	*énik*
Bring thou	Apporte	*aré*	*arè*	*angé*	*ditsé*	*éni*
Bringing	Apportant	*aréta* (m.) *aréti* (f.).	*aréta* (m.) *aréti* (f.)	*angirà*	...	...
Brought	Apporté	*aré*	*aré*	...	...	...
PRESENT.	PRÉSENT.					
I (m.) bring	J'apporte (m.)	*mas arém*	*muso arém*	*angòm*	*ditzam*	*a onim*
I (f.) bring	J'apporte (f.)	...	*muso arém.*			
Thou (m.) bringest.	Tu (m.) apportes.	*tus aré*	*tuso aré*	*angòs*	...	*tu éni*
Thou (f.) bringest.	Tu (f.) apportes.	*aréni*	*tuso arebni.*			
He (far) brings.	Il (celui-là) apporte.	*ros aréy*	*josse arey*	*angóy*	...	...
He (near) brings.	Il (celui-ci) apporte.	*nus aréy*	*nusse arey*	...	...	*asso énau*
She (far) brings.	Elle (celle-là) apporte.	*res aréy*	*jesse arey*	...	...	...
She (near) brings.	Elle (celle-ci) apporte.	*nes aréy*	*nisse arey*	...	...	...
We (m., f.) brings.	Nous (m., f.) apportons.	*bés arón*	*bés arón*	*angósi*	...	*abi énik*
You (m.) bring.	Vous (m.) apportez.	*tzòs arédt*	*tzós aredt*	*angómi*	...	*tus tabikk éna*
You (f.) bring.	Vous (f.) apportez.	*tzás arédt*	*tzdese aredt.*			
They (m., far) bring.	Ils (ceux-là) apportent.	*ris arén*	*jdese arén*	*angómi*[1]	...	*eledrùs enau*
They (m., near) bring.	Ils (ceux-ci) apportent.	*nis arén*	*nisse orèn*	...	...	...
They (f., far) bring.	Elles (celles-là) apportent.	*rás arén*	*jáese arón*	...	...	...
They (f., near) bring.	Elles (celles-ci) apportent.	*nás arén*	*nydéese arén*[2].	...	...	...
I (m.) am bringing.	Je (m.) suis en train d'apporter.	*mas arémus*	*mus arémus*	...	...	...
I (f.) am bringing.	Je (f.) suis en train d'apporter.	*mas aremis*	*mus aremis*	...	...	...
Thou (m.) art bringing.	Tu (m.) es en train d'apporter.	*tus areno*	*tuso arèon*	...	...	...
Thou (f.) art bringing.	Tu (f.) es en train d'apporter.	*tus areni*	*tùso arèén*	...	...	...
He (far) is bringing.	Il (celui-là) est en train d'apporter.	*ros aréyén*	*josse aréy*	...	...	...
He (near) is bringing.	Il (celui-ci) est en train d'apporter.	*nus aréyén*	*nùsse arèy*	...	...	...
She (far) is bringing.	Elle (celle-là) est en train d'apporter.	*res aréyin*	*josse aréy*	...	...	...
She (near) is bringing.	Elle (celle-ci) est en train d'apporter.	*nis aréyin*	*nisse ariy*	...	...	...
We (m.) are bringing.	Nous (m.) sommes en train d'apporter.	*bes arénes*	*bèsse arén*	...	...	...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	CHALGHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
	anun.	*ain*	*uchaéék.*		
	chu an	*á.*			
	anán.	*ágale á.*			
	anmut.				
	anán chhus.	*maï dto.*			
	anán chhuk.	*tui á.*			
	su chhu anán	*shui dto.*			
	i chhu anán	*ıı́i.*			
	anán chhe	*shuins.*			
	i chhi anán	*shúi.*			
	us chhe anán	*mói.*			
	tui chhu anán	*tzáo.*			
	tim chhé anán	*shas.*			(1) Il est possible qu'eu Aruyia le présent s'emploie en même temps comme futur.
	im chhé anán.				
	timi chhi anán.				
	imi chhe anán.				(2) Je ne saurais rendre exactement le son de ce mot. *Niyéöe* s'en rapproche peut-être.
	bu ahhus anán	*mói dto.*			
	bu chhas anán	*mi dti.*			
	tsu chhuk anán	*tıı́i dto.*			
	tsu chhak anán	*túi áto.*			
	su chhu anán	*sha dto.*			
	i chhu anán	*úi dto.*			
	sa chha anán	*ıı́i dto.*			
	i chha anán	*ıı́i dto.*			
	es chhe anán	*záo dto.*			

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACH MANDEI
		GHILGHITI.	ASTORI.			
We (f.) are bringing.	Nous (f.) sommes en train d'apporter.	*bès arénes*.....	*besse arén*.			
You (m.) are bringing.	Vous (m.) êtes en train d'apporter.	*tzòs areanet*....	*tzosse aredt*....	…	…	…
You (f.) are bringing.	Vous (f.) êtes en train d'apporter.	*tzás aréanet*....	*tzásse aredt*....	…	…	…
They (m., far) are bringing.	Ils (ceux-là) sont en train d'apporter.	*ris arénen*.....	*jesse arén*.....	…	…	…
They (m., near) are bringing.	Ils (ceux-ci) sont en train d'apporter.	*nis arénen*.....	*nisse arén*.....	…	…	…
They (f., far) are bringing.	Elles (celles-là) sont en train d'apporter.	*rás arénen*.....	*jásse arén*.....	…	…	…
They (f., near) are bringing.	Elles (celles-ci) sont en train d'apporter.	*nás arénen*....	*niyéēse arén*....	…	…	…
PERFECT.	PASSÉ DÉFINI.					
I (m.) brought	J'apportai (m.)	*mas arégas*....	*míso arás*.....	*ganistam*......	*ditzdbam* (1)....	*a énis*
I (f.) brought.	J'apportai (f.).	*mass arégis*....	*múso arés*.			
Thou (m.) broughtest.	Tu (m.) apportas.	*tus arégu*.....	*tuso ará*......	*ganista*.......	…	*tu éni*......
Thou (f.) broughtest.	Tu (f.) apportas.	*tus aréye*......	*tuso aré*.			
He (far) brought.	Il (celui-là) apporta.	*ros arégu*.....	*jósse aráu*.....	*ganistai*......	…	*asso énau*..
He (near) brought.	Il (celui-ci) apporta.	*nus arégu*.....	*nusse aráu*....	…	…	…
She (far) brought.	Elle (celle-là) apporta.	*res aréyi*......	*jesse arí*......	…	…	…
She (near) brought.	Elle (celle-ci) apporta.	*nes aréyi*......	*nisse arí*......	…	…	…
We (m., f.) brought.	Nous (m., f.) apportâmes.	*bès aréyes*.....	*bes arès* (m.), *bése arées* (f.).	*ganistam*......	…	*abi énimi*. .
You (m.) brought.	Vous (m.) apportâtes.	*tzós aréyet*.....	*tzós aret*......	*ganistami*.....	…	*tus* [illegible] …
You (f.) brought.	Vous (f.) apportâtes.	*tzás aréyet*.....	*tzdese arét* (2)...	…	…	…
They (m., far) brought.	Ils (ceux-là) apportèrent.	*ris aréye*......	*jdese ariye*.....	*ganistani* (3)....	…	*aledrús énini*....
They (m., near) brought.	Ils (ceux-ci) apportèrent.	*nis aréye*......	*nisse ariye*.....	…	…	…
They (f., far) brought.	Elles (celles-là) apportèrent.	*rás aréye*......	*jdese arén* (?)..	…	…	…
They (f., near) brought.	Elles (celles-ci) apportèrent.	*nás aréye*......	*niyéēse ariye*...	…	…	…
PRETER PERFECT.	PASSÉ INDÉFINI.					
I (m.) have brought.	J'ai (m.) apporté.	*mas arémusus* (4)	*muso arémals*..	…	…	…
I (f.) have brought.	J'ai (f.) apporté.	*mas arémisis*...	*muso arémalois*.	…	…	…
Thou (m.) hast brought.	Tu (m.) as apporté.	*tus aréso*......	*tuso ardalo*....	…	…	…

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*toi chhu andn*.....	*tzáo áto.*			
....	*toi chhvoa anán.*				
....	*tim chhe andn*....	*úi.*			
....	*im chhe andn.*				
....	*tíma chha andn.*				
....	*ima chha andn.*				
....	*me un*..........	*méi átzei.*			(1) Je n'ai pu découvrir si c'était le passé ou le présent que l'indigène qui me renseignait employait comme futur. Après lui avoir fait dire toutes sortes de phrases, j'ai cru remarquer qu'il employait le présent pour rendre le futur et le passé pour le conditionnel. Il m'a semblé aussi que, sauf l'addition des pronoms personnels, la forme du verbe restait invariable.
....	*che anut*.........	*tui.*			
....	*tim un*..........	*ui.*			
....	*im un.*				
....	*humĭ un.*				
....	*yumi un.*				
....	*use un.*				
....	*tuí un.*				
....	*tuhai un.*				(2) Il semble qu'il y ait, dans la langue Astori, une tendance à intercaler une voyelle entre le pronom et le verbe.
....	*timau un.*				
....	*imau un.*				(3) Il n'est pas impossible qu'en Arnyia le présent soit aussi employé comme futur.
....	*humau un.*				
....	*imau un.*				
....	*mechhu anmut.*				(4) Ce mot semble avoir aussi, et encore plus souvent, le sens de : *je suis sur le point d'apporter,* en langue Shina.
....	*mechhu anmut.*				
....	*che anut.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Thou (f.) hast brought.	Tu (f.) as apporté.	*tus areése*.....	*tuso araalè*.			
He (far) has brought.	Il (celui-là) a apporté.	*ras aréso*......	*josse areëló*....	....	....	....
He (near) has brought.	Il (celui-ci) a apporté.	*nus aréso*	*nusse areeló*....	....	....	....
She (near) has brought.	Elle (celle-là) a apporté.	*res arẽis*......	*jesse areẽli*.....	....	....	....
She (far) has brought.	Elle (celle-ci) a apporté.	*nes aréis*......	*nisse aréeli*	....	....	....
We (m.) have brought.	Nous (m.) avons apporté.	*bès arónasis*....	*besse aronalès*..	....	....	....
We (f.) have brought.	Nous (f.) avons apporté.	*bès arónasis* ...	*besse aronalis* ..	....	....	....
You (m.) have brought.	Vous (m.) avez apporté.	*tzàs aréasit*....	*tzosse aréalit*...	....	....	....
You (f.) have brought.	Vous (f.) avez apporté.	*tzás aréasit*....	*tzasse aréalit*...	....	....	....
They (m., far) have brought.	Ils (ceux-là) ont apporté.	*ris arénis*......	*jésse arénalé*...	....	....	....
They (m., near) have brought.	Ils (ceux-ci) ont apporté.	*nis arénis*.....	*nisse arénalé*...	....	....	....
They (f., far) have brought.	Elles (celles-là) ont apporté.	*rás arénisi*.....	*jáẽse arenali*...	....	....	....
They (f., near) have brought.	Elles (celles-ci) ont apporté.	*nás arénisi*	*nyéẽse arenali*...	....	....	....
PLUPERFECT.	PLUS-QUE-PARFAIT.					
I (m.) had brought.	J'avais (m.) apporté.	*mas arégasus* ..	*muso araalus*...	....	....	*a ónim déy* [1] ....
I (f.) had brought.	J'avais (f.) apporté.	*mas arégisis*...	*muso areẽlis* ...	....	....	....
Thou (m.) hadst brought.	Tu (m.) avais apporté.	*tus arégaso*....	*tuso araaló*....	....	....	....
Thou (f.) hadst brought.	Tu (f.) avais apporté.	*tus arégise*	*tuso areelè*.....	....	....	....
He (far) had brought.	Il (celui-là) avait apporté.	*ros aréguseu*....	*josse aréaló*....	....	....	....
He (near) had brought.	Il (celui-ci) avait apporté.	*nus aréguseu*...	*nusse arẽeló* ...	....	....	....
She (far) had brought.	Elle (celle-là) avait apporté.	*res arégisi*.....	*jesse areeli*.....	....	....	....
She (near) had brought.	Elle (celle-ci) avait apporté.	*nes arégisi*.....	*nisse aréeli*....	....	....	....
We (m.) had brought.	Nous (m.) avions apporté.	*bés arégeses*....	*besse aronalès*..	....	....	....
We (f.) had brought.	Nous (f.) avions apporté.	*bés arégeses*....	*besse aronalès*..	....	....	....
You (m.) had brought.	Vous (m.) aviez apporté.	*tzòs arégeset*...	*tzosse areaalét*...	....	....	....
You (f.) had brought.	Vous (f.) aviez apporté.	*tzás arégeset*...	*tzosse aréalet*...	....	....	....
They (m., far) had brought.	Ils (ceux-là) avaient apporté.	*ris arégese*.....	*jesse arenalé*...	....	....	....
They (m., near) had brought.	Ils (ceux-ci) avaient apporté.	*nis arégese*	*nisse arenalé*...	....	....	....
They (f., far) had brought.	Elles (celles-là) avaient apporté.	*ras arégisiji* ...	*jdase aalnalén*..	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GUALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tem chhu unmut.*				
....	*im chhe unmut.*				
....	*tami chha unmut.*				
....	*im chhu unmut.*				
....	*ase chhe unmut.*				
....	*ase chhe unmut.*				
....	*tui chha unmut.*				
....	*tui chha unmut.*				
....	*human chhu anmut.*				
....	*iman chhu anmut.*				
....	*humai chhu anmut.*				
....	*imai chhu anmut.*				
....	*me ans anmut.*				(1) *a ónim déy* «j'étais en train d'apporter»? Le mot *ónim* seul subit des modifications analogues à celles du présent. Le mot *déy* ne change pas.
....	*me ans anmut.*				
....	*che ans anmut.*				
....	*che ans anmut.*				
....	*tim ans anmut.*				
....	*imi ans anmut.*				
....	*timi ans anmut.*				
....	*imi ans anmut.*				
....	*ase ans anmut.*				
....	*ase ans anmut.*				
....	*tui ans anmut.*				
....	*tui ans anmut.*				
....	*human ans anmut.*				
....	*iman ans anmut.*				
....	*humai ans anmut.*	....			

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
They (f., near) had brought.	Elles (celles-ci) avaient apporté.	*nas aregisije*...	*neyése asInalèn* [1].	...	...	...
FUTURE.	FUTUR.					
I will bring...	J'apporterai...	*mas arèm*.....	*muso arém*....	...	*ditsuma* [2].....	(Le présent est employé comme futur
Thou wilt bring	Tu apporteras.	...	...	...	*ditsuma*.	
He will bring..	Il apportera...	(Et ainsi de suite comme au présent.)	...	...	*ditzuma*.	
We will bring.	Nous apporterons.	...	...	...	*mi ditsuman*.	
You will bring.	Vous apporterez	...	...	...	*ma ditzuman*.	
They will bring	Ils apporteront.	...	...	...	*arey ditzuman*.	
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
Bring........	Apporte......	*aré*........	...	...	...	*óni*..........
Let him bring.	Qu'il apporte..	*ros aréy* (et ainsi de suite à cette personne).	...	...	...	...
Let us bring...	Apportons.....	*bés arén*......	...	...	...	...
Bring you (m.).	Apportez (m.)..	*tzòs areí*......	...	...	...	*óno*..........
Bring you (f.).	Apportez (f.)..	*tzás areí*......	...	...	...	...
Let them bring	Qu'ils apportent.	*ris arén*, etc...	...	...	...	...
I will be able to bring.	Je pourrai apporter (j'aurai le pouvoir).	*mas arόki bom* [3]	*muso areóno bom*.	...	...	*a bhàm ónik* [4].
TO GIVE.	DONNER.					
To give......	Donner.......	*dóki*........	*deóno*........	*koriko* (?) *diko* [5]	...	*dék*..........
Give thou.....	Donne.......	*dé*..........	*dé*..........	*koré* (?) *dé* (?).	...	*dé*, pl. *dée*.....
Giving.......	Donnant......	*dókete*.......	*dókete*.......	*dirá*........	...	...
Given........	Donné........	...	...	...	...	...
PRESENT AND FUTURE.	PRÉSENT ET FUTUR.					
I (m., f.) give.	Je (m., f.) donne.	*mas dem*......	*muso dem*.....	*awwa dom* [6]...	...	*a dèm*..........
Thou (m.) givest.	Tu (m.) donnes.	*tus dé*........	*tus dé*........	*dos*........	...	*tu dè*........
Thou (f.) givest.	Tu (f.) donnes.	*tus déni*......	*tus déoni*......	...	...	...
He (far) gives.	Il (celui-là) donne.	*ros déy*.......	*josse dey*......	*doi*........	...	*asse déli*........
He (near) gives	Il (celui-ci) donne.	*nus déy*.......	*nusse dey*......	...	...	...
She (far) gives.	Elle (celle-là) donne.	*res déy*.......	*jesse dey*......	...	...	...
She (near) gives.	Elle (celle ci) donne.	*nes déy*.......	*nisse dey*......	...	...	...
We (m., f.) give.	Nous (m., f.) donnons.	*bés dón*.......	*bése dón*......	*dómi*........	...	*abi* [7] *det*........
You (m.) give.	Vous (m.) donnez.	*tzòs deát*......	*tzòs deát*......	*dôsi*........	...	*tussi tahàkh dè*....
You (f.) give..	Vous (f.) donnez.	*tzás deát*......	*tzas deát*......	...	...	...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*imai ans anmut.*				
....	*bu ana*..........	*mói dto.*			(1) Comme on le verra, ces temps sont probablement composés de l'auxiliaire *être* et du verbe *ádrono* en Astori ou *arôke* en Ghilghiti. (2) Peut-être cette conjugaison est-elle réellement celle du présent.
....	*an*..............	*á.*			
....	*tamis anan dis.*				
....	*ase deo anan.*				
....	*tui aneo.*				(3) *Arôki* est l'infinitif.. La phrase signifie littéralement : *je serai* (*en état*) *d'apporter*. Il n'y a que le mot *bom* (je serai, tu seras, etc.) qui se conjugue. Il semble qu'il n'existe pas de particules conjonctives. La phrase *il dit que vous êtes malade*, est rendue par *il dit : vous êtes malade*. *Iphem*, que Cunningham donne pour *apporter*, signifie *j'arriverai*, de *iphéono* en Astori; en Ghilghiti, *nuphdem*, de *nuphóki*.
....	*tui aneo.*				
....	*timan anan deo.*				
....	*bu hika anit.*				
....	*duin*............	*ddin.*			
....	*chu di*...........	*dagalé.*			
....	*divan*	*dagaléi.*			
....	*divmut.*				(4) Je ne peux pas apporter (je n'ai pas le pouvoir), se conjugue : *a nè bhàm ónik; tu nè bhàs ónik; asse nè bhá ónik; abi nè bhdik ónik; tus tshikk ne bhád ónik; eledrès ne bhden ónik.* Je ne pouvais pas apporter (je n'avais pas le pouvoir) *a ne bhàis ónik, etc. Bhàis* se conjugue comme *ónis*. Je n'apporterai pas : *a ne onim.* N'apporte pas : *mò óni.*
....	*bu chhus oivan*....	*mai deto.*			
....	*chu chhuk oivan.*				
....	*chu chhuk oivan.*				
....	*su chhu oivan.*				
....	*i chhu oivan.*				(5) Le manuscrit est illisible à cet endroit, par suite sans doute de la confusion des deux mots آو ل et لو.
....	*su chhe oivan.*				(6) Le verbe peut se conjuguer avec ou sans le pronom.
....	*i chha oivan.*				
....	*as chhe oivan.*				(7) *Abi* paraît douteux. L'indigène qui me renseignait disait *abi dek*, nous donnons, et aussi *abi det*, vous donnez.
....	*tui chhu oivan.*				
....	*tui chhu oivan.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA MANDEK.
They (m., far) give.	Ils (ceux-là) donnent.	*ris dén*	*jesse dén*	*awwa doni*.....	....	*elodrùs tshik dányi.*
They (m., near) give.	Ils (ceux-ci) donnent.	*nis dén*.......	*nisse dén*......	....	....	....
They (f., far) give.	Elles (celles-là) donnent.	*rás dén*.......	*jáese den*......	....	....	....
They (f., near) give.	Elles (celles-ci) donnent.	*nás dén*.......	*niyáese den*	....	....	....
REAL PRESENT.	PRÉSENT RÉEL.					
I (m., f.) give.	Je (m., f.) donne	*mas démus*, etc.	*muso démus*, etc.			
IMPERFECT.	IMPARFAIT.					
I (m.) gave...	Je (m.) donnais	*mas digás*.....	*muse dâs*......	*prestam am*....	....	....
I (f.) gave....	Je (f.) donnais.	*mas digis*.....	*muso dâs*......	....	....	*a pajémis*..
Thou (m.) gavest.	Tu (m.) donnais.	*tus digá*......	*tuso dá*.......	*prestam a*.....	....	*tu pré*.....
Thou (f.) gavest.	Tu (f.) donnais.	*tus digé*......	*tuso dè*.......	....	....	....
He (far) gave..	Il (celui-là) donnait.	*ros digù*......	*jòsse dàu*......	*prestam ai*.....	....	*asse préu*...
He (near) gave.	Il (celui-ci) donnait.	*nus digú*......	*nusse dàu*.....	....	....	....
She (far) gave.	Elle (celle-là) donnait.	*res digi*.......	*jesse di*.......	....	....	....
She (near) gave	Elle (celle-ci) donnait.	*nes digi*.......	*nisse di*.......	....	....	....
We (m., f.) gave.	Nous (m., f.) donnions.	*bès digès*......	*bés dès*, f. *deés*.	*prestam amu*[1]..	....	*abi prémmi*....
You (m.) gave.	Vous (m.) donniez.	*tzos digèt*......	*tzos dét*.......	*prestam ami*[2]..	....	*tussi tshikh pré*
You (f.) gave..	Vous (f.) donniez.	*tzas digét*.....	*tzáese dét*.....	....	....	....
They (m., far) gave.	Ils (ceux-là) donnaient.	*ris digé*.......	*jésse diye*	*prestani*.......	....	*elodrùs tshik prémmi.*
They (m., near) gave.	Ils (ceux-ci) donnaient.	*nis digé*.......	*nisse diye*	....	....	....
They (f., far) gave.	Elles (celles-là) donnaient.	*rás digé*.......	*jasse dèn*......	....	....	....
They (f., near) gave.	Elles (celles-ci) donnaient.	*nás dige*......	*niyéèse diye*....	....	....	....
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
Give	Donne	*dé*...........	*dé*...........	....	....	*dè*, *mé dé*, ne donne pas.
Let him give...	Qu'il donne ...	*ros déz* (et ainsi de suite à cette personne).	(Voyez la conjugaison de *aré*.)	....	....	....
Let us give....	Donnons......	*bés dén*.......	....	....	....	....
Give you (m.).	Donnez (m.)..	*tzos ded*.......	....	....	....	*déo* (?)........
Give you (f.)..	Donnez (f.)...	*tzas deá*.......	....	....	....	....
Let them give .	Qu'ils donnent.	*ris dén*, *etc*....	....	....	....	....
I will give.....	Je donnerai ...	(Comme le présent.)	(Comme le présent.)	(Comme le présent.)	....	(Comme le présent)
I may have given.	Je puis avoir donné.	*mas dé bom*....	*muse dé bom*...	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tem chhi oivan.*				
....	*im chhi oivan.*				
....	*tima chhi oivan.*				
....	*imai chhi oivan.*				
....	*me ditum*	*mé dagti.*			
....	*me ditum.*				
....	*che ditut.*				
....	*che ditut.*				
....	*tim duit.*				
....	*im duit.*				
....	*tani duit.*				
....	*ini duit.*				
....	*us duit.*				(1) Remarquez que les premières personnes du singulier et du pluriel sont semblables.
....	*tin duit.*				(2) Il est très singulier que les temps du verbe se trouvent, dans tant de cas, dérivés, en Arnyiâ, de racines différentes quoique synonymes.
....	*tui dito duit.*				
....	*human duit.*				
....	*iman duit.*				
....	*humai duit.*				
....	*imai duit.*				
....	*di.*				
....	*tamis dini dao.*				
....	*use dini deo.*				
....	*tui deo deo.*				
....	*tui deo deo.*				
....	*timan dina deo.*				
....	*bu dima deo.*				
....	*me ase ditmut.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
I will be able to give.	Je pourrai donner (j'aurai le pouvoir).	*mas dóki bom* ..	*muso dóono bom.*	....	....	*a bhám dék, e..*
I am about to give (*or* I have given?).	Je suis sur le point de donner (*ou* j'ai donné?)	*mas demusus*...	*mus démalus*...	....	....	*a dèm dáy, etc.*
I had given....	J'avais donné..	*mas dégasus*[1]..	*mus dálus*[2]...	....	....	*a pajámis dáy, ..*
TO COME.	VENIR.					
To come......	Venir........	*óki*..........	*óno*..........	*gíko*..........	*dohman* (?)....	*ik*..........
Come thou....	Viens........	*é*..........	*é*..........	*gé*..........	*djù*..........	*i*..........
Coming.......	Venant.......	*éta*[3]........	*éta*..........	*girú*........	....	....
Come........	Venu........	*é*..........	*é*..........	....	....	....
PRESENT.	PRÉSENT.					
I (m., f.) come	Je (m., f.) viens.	*má wám*......	*mu ém*........	*awara gom*.....	*ji (?) jà dayem.*	*a im*.......
Thou (m., f.) comest.	Tu (m., f.) viens.	*tu é*..........	*tu é*..........	*awaá goe*.....	....	*tu i*.......
He (far) comes.	Il (celui-là) vient.	*ro éy*.........	*jó éy*.........	*awwa goi*.....	....	*asse iu*.......
He (near) comes.	Il (celui-ci) vient.	*nu éy*........	*nú éy*........	....	....	....
She (far) comes	Elle (celle-là) vient.	*re éy*.........	*je éy*.........	....	....	....
She (near) comes.	Elle (celle-ci) vient.	*ne éy*........	*ni éy*.........	....	....	....
We (m., f.) come.	Nous (m., f.) venons.	*bé wáun*......	*bí ón*.........	*awwa gosi*....	....	*abi ik*.......
You (m.) come	Vous (m.) venez.	*tzó wát*.......	*tzò yát*.......	*awara gomi*....	....	*tu tahikk éu*..
You (f.) come.	Vous (f.) venez.	*tzá wát*.......	*tzá yát*.......	....	....	....
They (m., far) come.	Ils (ceux-là) viennent.	*rí wán*........	*jé wázén*......	*awwa goni*....	....	*aledrus in*.....
They (m., near) come.	Ils (ceux-ci) viennent.	*ni wán*.......	*ni én* (?)......	....	....	....
They (f., far) come.	Elles (celles-là) viennent.	*rá wán*.......	*já én*........	....	....	....
They (f., near) come.	Elles (celles-ci) viennent.	*ná wán*.......	*niyé én*.......	....	....	....
I am coming...	Je suis en train de venir.	*wamus*........	*wásamus*......	....	....	....
PERFECT.	PASSÉ DÉFINI.					
I (m.) came...	Je (m.) vins...	*ma dus*.......	*mu alus*.......	*awara hestam*...	*je (?) dayem*...	*a á*.........
I (f.) came...	Je (f.) vins...	*ma ais*........	*mu ali*........	....	....	....
Thou (m.) camest.	Tu (m.) vins..	*tu dlo*........	*tu alò*........	*awwa hesta*....	....	*tú i (á?)*....
Thou (f.) camest.	Tu (f.) vins...	*tu dle*........	*tu alè*........	....	....	....
He (far) came.	Il (celui-là) vint.	*ro dlo*........	*jó dlò*........	*awwa hestai*...	....	*asse du*.......
He (near) came	Il (celui-ci) vint.	*nú do*........	*nú dlò*........	....	....	....
She far) came	Elle (celle-là) vint.	*ré dli*.........	*jé dli*.........	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*bu hika duit.*				
....	*bu wyon dina, mi chhun ditmut.*				
....	*mi ans ditmut.*				(1) Comparez ce temps et les précédents avec *arégasus, arémusus*, etc.
....	*ayun ditmut*......	*ain.*			(2) Comparez ce temps et les précédents avec *arilus, arémalus*, etc.
....	*chu i ditmut*......	*é.*			
....	*ivan ditmut*.......	*éga, é.*			3) Une autre forme *eta* semble signifier *vous avez à venir.*
....	*amut ditmut.*				
....	*bu chhus* (m.); *bu chhas ivan* (f.).	*mói éto.*			
....	*tsu chhuk ivan* (m.); *tsu chhak* (f.).				
....	*su chhu ivan.*				
....	*i chhu ivan.*				
....	*sa chha ivan.*				
....	*i chha ivan.*				
....	*es chhe ivan.*				
....	*toi chhu ivan.*				
....	*toi chhavva ivan.*				
....	*tim shhe ivan.*				
....	*im chhe ivan.*				
....	*tima chha ivan.*				
....	*ima chha ivan.*				
....	*bu chhus ivan.*				
....	*bu as*...........	*ma iga.*			
....	*bu dyas.*				
....	*tsu dkh*..........	*tu iga.*			
....	*tsu dyakh.*				
....	*su do*...........	*shu iga.*			
....	*i ao.*				
....	*sa dyi.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
She (near) came.	Elle (celle-ci) vint.	*né âli*........	*ni dli*........	....	....	....
We (m.) came.	Nous (m.) vînmes.	*bé das*........	*bé dlès*........	*awwa hestam*...	....	*abi êmi*........
We (f.) came..	Nous (f.) vînmes.	....	*be dlòs.*			
You (m.) came.	Vous (m.) vîntes.	*tzô dlet*.......	*tzo dlet*.......	*awwa hestani*...	....	*tu tshikk dli*....
You (f.) came.	Vous (f.) vîntes.	*tzá dlet*......	*tza dlét*......	....	....	....
They (m., far) came.	Ils (ceux-là) vinrent.	*rí djle*........	*jé dlè*........	*awwa hestani*...	....	*alodrás (drùs?)*..
They (m., near) came.	Ils (ceux-ci) vinrent.	*ni do*........	*ni dlè*.......	....	....	....
They (f., far) came.	Elles (celles-là) vinrent.	*rá dle*........	*já dlè*........	....	....	....
They (f., near) came.	Elles (celles-ci) vinrent.	*ná dle*........	*nyà dlè*.......	....	....	....
I (m.) am about to come (*or* I have come?)	Je (m.) suis sur le point de venir (ou je suis venu?)	*má émusus*....	*mu emalus*....	....	....	*a im déy*, j'étais en train de venir. etc.
I (f.) am about to come.	Je (f.) suis sur le point de venir.	*má émisis*.....	*mu émalis*.....	....	....	....
Thou (m.) art about to come.	Tu (m.) es sur le point de venir.	*tu éeso*........	*tu élo*........	....	....	....
Thou (f.) art about to come.	Tu (f.) es sur le point de venir.	*tu éese*........	*tu éli*........	....	....	....
He (far) is about to come.	Il (celui-là) est sur le point de venir.	*ré éesu*......	*jé éēlo*........	....	....	....
He (near) is about to come.	Il (celui-ci) est sur le point de venir.	*ná éyesu*......	*nu éēlo*.......	....	....	....
She (far) is about to come.	Elle (celle-là) est sur le point de venir.	*ré eēsi*........	*já énali*.......	....	....	....
She (near) is about to come.	Elle (celle-ci) est sur le point de venir.	*né eēsi*........	*ni éeli*........	....	....	....
We (m., f.) are about to come.	Nous (m., f.) sommes sur le point de venir.	*bé énasis*......	*be énalis*......	....	....	....
You (m.) are about to come.	Vous (m.) êtes sur le point de venir.	*tzo éēset*.......	*tzo ydalet*.....	....	....	....
You (f.) are about to come.	Vous (f.) êtes sur le point de venir.	*tzá éeset*.......	*tzá ydalet*.....	....	....	....
They (m., far) are about to come.	Ils (ceux-là) sont sur le point de venir.	*ri énasolé*.....	*jé énale*......	....	....	....
They (m., near) are about to come.	Ils (ceux-ci) sont sur le point de venir.	*ni énase*.......	*ni énale*......	....	....	....
They (f., far) are about to come.	Elles (celles-là) sont sur le point de venir.	*rá énisi*.......	*já énalyé*.....	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*i dyi.*				
....	*es dy* (m. et f.)...	*zám ſge.*			
....	*toi dyin*..........	*tzás ſge.*			
....	*toi ayirva.*				
ón.............	*tim dy*	*shás ſge.*			
....	*im dy.*				
....	*tima dyi.*				
....	*ima dyi.*				
....	*bu chhus wyon ivan*	*moi éme thu.*			
....	*bu chhas wyon ivan*				
....	*chu chhuk wyon ivan.*				
....	*chu chhok wyon ivan*				
....	*su chhu wyon ivan.*				
....	*i chhu wyon iwan.*				
....	*so chhe wyon ivan.*				
....	*i chhe wyon ivan.*				
....	*us chhu wyon ivan.*				
....	*tui chhu wyon ivan.*				
....	*tui chheo wyon ivan.*				
....	*tim chhe wyon ivan.*				
....	*im chhe wyon ivan.*				
....	*timai chhi wyon ivan.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACH-MANDEI.
They (f., near) are about to come.	Elles (celles-ci) sont sur le point de venir.	*né énisi*.......	*nyaé enalyè*....	....	....	....
PLUPERFECT.	PLUS-QUE-PARFAIT.					
I had come, etc	J'étais venu, etc.	*mé álusus*[1]...	*mu álalus*.....	....	....	*a á day*.....
FUTURE.	FUTUR.					
I will come, etc.	Je viendrai, etc.	(Comme le présent.)	(Comme le présent.)	(Comme le présent.)	*ji ghadayah*....	(Comme le présent.)
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
Come........	Viens........	*é*............	*é*............	....	....	....
Let him come..	Qu'il vienne...	*óta*..........	*óta*..........	....	....	....
Let her come..	Qu'elle vienne.	*óta*..........	*ótan*..........	....	....	....
Let us come...	Venons.......	*bé wáun*......	*ón*............	....	....	....
Come you (m.)	Venez (m.)...	*tzo wá*........	*yá*............	....	....	....
Come you (f.).	Venez (f.)....	*tza wá*........	*yá*............	....	....	....
Let them (m., far) come.	Qu'ils (ceux-là) viennent.	*ri wan*........	*ótan*..........	....	....	....
Let them (m., near) come.	Qu'ils (ceux-ci) viennent.	*ni wan*.......	*ótan*..........	....	....	....
Let them (f., far) come.	Qu'elles (celles-là) viennent.	*rá wan*.......	*ótan*..........	....	....	....
Let them (f., near) come.	Qu'elles (celles-ci) viennent.	*ná wan*.......	*ótan*..........	....	....	....
TO SEE.	VOIR.					
To see........	Voir.........	*tshakóki*.......	*tshakeóno*......	*poshíko*.......	....	*djagáik*........
See thou......	Vois.........	*tshaké*........	*tshaké*........	*poshé*.........	*barén*.........	*djagái*.........
Seeing.......	Voyant.......	*tshakéta* (?)....	*tshakéta* (?)....	*poshirú*.......	....	....
Seen.........	Vu..........	*tshaké*........	*tshaké*........	....	....	....
PRESENT.	PRÉSENT.					
I see.........	Je vois.......	*mas tshakyém*[3]	*muso tshakém*..	*awwa pashim*[4].	....	*a djagém*..
Thou seest....	Tu vois.......	(Identiquement comme *mas dem*)	(Identiquement comme *muso dem*)	*tu pashé*......	....	*tu djagái*....
He sees.......	Il voit.......	....	....	*hes pashír*.....	....	*asse djagái* (ou *djagaldáy*?)
We see.......	Nous voyons...	....	....	*ispa pashísi*....	....	*abi djagék*......
You see.......	Vous voyez....	....	....	*bisa pashími*...	....	*tu tshikk djagà*..
They see......	Ils voient.....	....	....	*het pashīni*[5]...	....	*eledrùs djagàn*....
I am about to see.	Je suis sur le point de voir.	*mas tshakemusui*	*mus tshakémalos*	....	....	....
PERFECT.	PASSÉ DÉFINI.					
I saw........	Je vis........	*mas tshakégas*..	*mus tshakés*...	*pashistam*.....	....	*a djagès*......
Thou sawest...	Tu vis........	(Comme *arégás*)	comme *aras*...	*pashista*.......	....	*tu djagai*........
He saw.......	Il vit........	....	....	*pashistai*......	....	*asse djagalday*....
We saw.......	Nous vîmes....	....	....	*pashistam*.....	....	*abi djagémi*.....
You saw......	Vous vîtes.....	....	....	*pashistami*.....	....	*tu tshikk djagéi* (*tueata djagai*).
They saw.....	Ils virent.....	....	....	*pashistani*[6]...	....	*eledrùs djagàn*...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDJA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*imai chhi wyon ivan.*				
....	*bu osus anmut*.....	*mó de thu.*			(1) Cette conjugaison est identique à celle de *arégarus* en Ghilghiti, et de *ardalus* en Astori. Remarquez seulement que l'*u* de *bu* doit être conservé en Ghilghiti partout où l'autre conjugaison conserve l'*a* de *ga*, et que la première personne pluriel en Astori est *bé ålalès*.
....	*bu ima anmut.*				
....	*i anmut*	*é.*			(2) Comme le présent Je pourrai venir; *a bhåmik*; *i*, viens; *mó é*, ne viens pas.
....	*tamis inì diyu.*				
....	*tamis ini diyu.*				
....	*use deo ina.*				
....	*tui iyu.*				
....	*tui iyu.*				
....	*timan ina dio.*				
....	*timan ina dio.*				
....	*timan ina dio.*				
....	*timan ina dio.*				
....	*uchhun*..........	*maldin*.......	*diéék*..........	*vin am* (je vois) *wein am waén.*	
....	*chu uchh*.........	*malé.*			
....	*uchhán*..........	*malée.*			
....	*uchhmut.*				
....	*bu chhus uchhan*...	*mói maláto.*			(3) Présent réel : «Je vois.» *mas tshakemus* en Ghilghiti, et en Astori *mus tshakemus.*
....	*chu chhuk uchhan.*				
....	*su chhu uchhan.*				(4) Je crois que c'est aussi *poshim*, *poshino*, *poshim.*
....	*us chha uchhan.*				
....	*tui chhu uchhan.*				(5) Je considère ce verbe comme un verbe régulier de la conjugaison en *iko.*
....	*tim chha uchhan.*				
....	*bu vichu wyon*	*mói nalime thu.*			(6) Il existe encore un autre temps formé du prétérit d'un des verbes irréguliers d'après lequel le temps *j'étais*, du verbe *être*, se conjugue: *arwa posharú oshóstam*, litt. *je voyant étais.* Ce temps, sans contredit, doit être un imparfait; mais j'ai cru remarquer qu'il était aussi employé comme plus-que-parfait. Je crois qu'il y a encore un autre temps, dont j'ai sans doute perdu la mention.
....	*me uchhum.*				
....	*che uchkut.*				
....	*tim uchh.*				
....	*use uchh.*				
....	*tui uchho.*				
....	*timan uchh.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACH MANDEL.
PLUPERFECT.	PLUS-QUE-PARFAIT.					
I had seen....	J'avais vu.....	*mas tshakegasus*	*mus tshakalus*..	....	....	....
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
See..........	Vois.........	*tshake*........	*tshake*........	....	....	*djagai*......
Let him (far) see.	Qu'il (celui-là) voie.	*ros tshakéy*....	*jósse tshakéy*...	....	....	....
Let him (near) see.	Qu'il (celui-ci) voie.	*nus tshakéy*....	*nusse tshakéy*..	....	....	....
Let her (far) see.	Qu'elle (celle-là) voie.	*res tshakéy*....	*jesse tshakéy*...	....	....	....
Let her (near) see.	Qu'elle (celle-ci) voie.	*nes tshakéy*....	*nisse tshakéy*...	....	....	....
Let us (m., f.) see.	Voyons (m., f.)	*bes tshakéyes*...	*bése tshakón*...	....	....	....
See you (m.)..	Voyez (m.)...	*tzó tshakyá*....	*tzós tshakyá*...	....	....	....
See you (f.)...	Voyez (f.)....	*tzás tshakyá*...	*tzás tshakyé*...	....	....	....
Let them see, etc.	Qu'ils voient, etc	*ris tshakén, etc.*	*jesse tshakán*...	....	....	....
TO DRINK.	BOIRE.					
To drink......	Boire.........	*pióki*.........	*piúno*.........	*piko*..........	....	*pik*........
Drink thou....	Bois.........	*pí*..........	*pí*..........	*pí*..........	*miné*........	*pi*........
Drinking.....	Buvant.......	*pita*.........	*piyás*........	*pirù*.........	....	....
Drunk........	Bu..........	*pi*..........	*pi* et *piyás*....	....	....	....
PRESENT.	PRÉSENT.					
I drink.......	Je bois.......	*mas pim*......	*músó pim*.....	*pim*.........	....	*pim*........
Thou drinkest.	Tu bois.......	*tus pié*.......	*tuso pie*......	*piè*.........	....	*pi*........
He (far) drinks	Il (celui-là) boit.	*ros pie*.......	*ros pie*.......	*piir*.........	....	*pis*........
He (near) drinks.	Il (celui-ci) boit.	*nus pie*.......	*nus pie*.......	....	....	....
She (far) drinks.	Elle (celle-là) boit.	*res pie*.......	*res pie*.......	....	....	....
She (near) drinks.	Elle (celle-ci) boit.	*nes pie*.......	*nas pie*.......	....	....	....
We (m., f.) drink.	Nous (m., f.) buvons.	*bes pión*......	*besse pion*....	*piisi*.........	....	*pik*........
You (m.) drink	Vous (m.) buvez.	*tzos piet*......	*tzosse piat*....	*pihmi*.........	....	*pii*........
You (f.) drink.	Vous (f.) buvez.	*tzàs pièt*......	*tzàs pièt*.....	....	....	....
They (m., far) drink.	Ils (ceux-là) boivent.	*ris pièn*......	*ris pièn*......	*pihni*.........	....	*pin*........
They (m., near) drink.	Ils (ceux-ci) boivent.	*nis pien*......	*nis pien*......	....	....	....
They (f., far) drink.	Elles (celles-là) boivent.	*ràs pien*......	*ràs pien*......	....	....	....
They (f., near) drink.	Elles (celles-ci) boivent.	*nas pien*......	*nas pien*......	....	....	....
I am drinking, etc.	Je suis en train de boire, etc.	*mas pimus, etc.*	*muse pimus* (1)..	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
	osum uchh mut.	*mée maletzo.*			
	uchho.	*naalé.*	*diéék, saréék.*		
	tamis deo uchhe	*ui nalé.*			
	imis deo uchhe.				
	tamis deo uchhe.				
	imis deo ucche.				
	use deo uchha.				
	tui uchho.	*naali.*			
	tui uchho.				
	timan deo uchhan.	*ui naaláto.*			
	chuin.	*puydin.*	*péiech.*		
	che che.	*pugalé.*			
	chivan.	*puydgule.*			
	cheonnut.				
	bu chhus chivan.	*méi pidto.*			
	chu chhuk chivan.				
	su chhu chivan.				
	i chhu chivan.				
	su chhe chivan.				
	i chhe chivani.				
	us chha chivan.				
	tui cheo chivan.				
	tui cheo chivan.				
	tim chhe chivan.				
	im chhe chivan.				
	humai chhe chivan.				
	imai chhe chivan.				
	bu chhus chivan	*méi pirito.*			

(1)

MASCULIN.	FÉMININ.
muso pimus,	*muso pimis,*
tuso piano,	*tuso pieni,*
josse pianu,	*nusse pienu,*
josse pieni,	*nisse pieni,*
besse piones,	
tzosse piatant,	*tzésse piatént,*
esse pienáj,	*nisse piené,*
dess pienaj.	*nyodse piené.*

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.*	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACH MANDE
PERFECT.	PARFAIT DÉFINI.					
I (m.) drank .	Je (m.) bus...	*mas pigas, etc.*..	*máso piyds*....	*pũstam*.......	*auris*.........	.. ..
I (f.) drank ..	Je (f.) bus....	....	*máso piyes*.....	....	....	.. ..
Thou (m.) drankest.	Tu (m.) bus..	(Voy. *digas.*)..	*tuso piya*......	*piista*........	....	*awri*.......
Thou (f.) drankest.	Tu (f.) bus...	....	*tusse piye*......	....	....	.. ..
He (far) drank	Il (celui-là) but.	....	*josse piyon*.....	*piistai*.......	....	*dwis*.......
He (near) drank.	Il (celui-ci) but.	....	*neesse piyón*, etc	....	....	....
We (m., f.) drank.	Nous (m., f.) bûmes.	....	....	*piistam*.......	....	*dwimi*.....
You (m., f.) drank.	Vous (m., f.) bûtes.	....	(Comme *dâs.*).	*piistami*......	....	*awri*......
They (m., f.) drank.	Ils (m., f.) burent.	....	....	*piistáni*.......	....	*aun*.......
PLUPERFECT.	PLUS-QUE-PARFAIT.					
I had drunk, etc	J'avais bu, etc.	*mas pigasus*....	*máso piyalus*...	*pirà oshostam* (ou *pirà assistam?*)	....	.. ..
I am about to drink.	Je suis sur le point de boire.	*mas pimusus*...	*mus pimalus*...	....	....	.. ..
I will drink presently.	Je boirai tout à l'heure.	*más piim*......	*más piim*......	(Le futur comme le présent.)	....	.. ..
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
Drink........	Bois........	*pí*...........	*pi*...........	....	....	*pi*.........
Do not drink ..	Ne bois pas....	*né pi*.........	*né pí*.........	....	....	*mé pi*......
In order to drink.	Afin de boire ..	*pióki kare*.....	*piyóno kare*....	....	....	.. ..
TO SPEAK.	PARLER.					
To speak	Parler........	*rayóki*........	*ràjóno*........	*réko ráko* (?)...	....	*mán dék*...
Speak thou....	Parle.........	*rá*...........	*rás*..........	*ré*...........	*séna*.........	*mán dé*.....
Speaking	Parlant.......	*reyte*........	*razí*.........	*rarà*........	....	.. ..
Spoken.......	Parlé	*rey*..........	*rey*..........	....	....	.. ..
PRESENT.	PRÉSENT.					
I speak.......	Je parle......	*más rámus*....	*mèso rázumus*..	*awwa rem*.....	....	*a mán dem*
Thou (m.) speakest.	Tu (m.) parles.	*tus ráno*......	*mèso rázono*...	....	....	.. ..
Thou (f.) speakest.	Tu (f.) parles.	*tus ráni*.......	*mèso rázane*....	*awwa rá*......	....	.. ..
He (far) speaks.	Il (celui-là) parle.	*ros ránu*......	*muso rázòn*....	....	....	.. ..
He (near) speaks.	Il (celui-ci) parle.	*nus ránu*......	*nusse rázon*....	*awwa rah*.....	....	.. ..
She (far) speaks.	Elle (celle-là) parle.	*res ráni*......	*nusse rázeyn*...	....	....	.. ..
She (near) speaks.	Elle (celle-ci) parle.	*nes ráni*......	*nes ránii*.....	*awwa rási*....	....	.. ..

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*me cheom*........	*mée poyátzo.*			
....	*me cheom*........	*mée púgil.*			
....	*chu chhuk chivan.*				
....	*chu chhak chivan.*				
....	*su chhu chivan.*				
....	*i chhu chivan.*				
....	*us chhe chivan.*				
....	*tui chhu chivan.*				
....	*tim chhe chivan.*				
....	*me os cheomut*....	*mée poydtyee, meé pugil* (f.)			
....	*bu chhus wyon chivan.*				
....	*bu chima wyon*....	*mó pidto.*			
....	*cheo*............	*pugalé.*			
....	*ma cheo*.........	*gîne pidto.*			
....	*china khatis*......	*mo ito podewát.*			
....	*wanun*..........	*bandi si*.......	*muréék.*		
....	*wan*............	*bané, ni bané.*			
....	*wandn*..........	*bané, marigai.*			
....	*wanwutun.*				
....	*bu chhus wandn*...	*mó banim shu.*			(1) *a mòn dem*, etc., *se* conjugue comme *a dem.*
....	*tsu tshuk wandn.*				
....	*tsu chak wandn*...	*tu band shu.*			
....	*suh tshuk wandn.*				
....	*i chhu wandn*.....	*o band sho.*			
....	*sa chha wandn.*				
....	*i chha wandn.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA — GHILGHITI.	SHINA — ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
We (m., f.) speak.	Nous (m., f.) parlons.	*bes ráun*......	*bes rázon*......	....	....	....
You (m.) speak	Vous (m.) parlez.	*tzos ráat*......	*bes rázat*......	*awwa rémi*....	....	....
You (f.) speak.	Vous (f.) parlez.	*tzás ráat*......	*tzas ráat*......	....	....	....
They (m., far) speak, etc.	Ils (ceux-là) parlent, etc.	*ris ráan*......	*bes rázan*.....	*awwa réni*....	....	....
PERFECT.	PASSÉ DÉFINI.					
I (m., f.) spoke.	Je parlai......	*mas régas*.....	*mus rajás*.....	*awwa orestam*..	....	....
Thou (m.) spokest.	Tu (m.) parlas.	*tus régas*......	*tus rajá*......	*awwa oresta*...	....	....
He (far) spoke.	Il (celui-là) parla.	*ros régu*......	*jos rajáu*......	*awwa orestai*...	....	....
We spoke.....	Nous parlâmes.	*bes réges*......	*bes rajés*......	*awwa orestam*..	....	(Voy. déf.)......
You spoke....	Vous parlâtes..	*tzo reget*......	*tzos rajét*......	*awwa orestami*..	....	....
They spoke....	Ils parlèrent...	*ris réye*.......	*jis rajé*.......	*awwa orestani*..	....	....
PERFECT (another form).	PASSÉ DÉFINI (autre forme).					
I (m.) spoke..	Je (m.) parlai.	....	....	....	....	....
I (f.) spoke...	Je (f.) parlai..	....	....	....	....	....
Thou (m.) spokest.	Tu (m.) parlas.	....	....	....	....	....
Thou (f.) spokest.	Tu (f.) parlas.	....	....	....	....	....
He (far) spoke.	Il (celui-là) parla.	....	....	....	....	....
He (near) spoke	Il (celui-ci) parla.	....	....	....	....	....
She (far) spoke.	Elle (celle-là) parla.	....	....	....	....	....
She (near) spoke.	Elle (celle-ci) parla.	....	....	....	....	....
We (m., f.) spoke.	Nous (m., f.) parlâmes.	....	....	....	....	....
You (m.) spoke.	Vous (m.) parlâtes.	....	....	....	....	....
You (f.) spoke.	Vous (f.) parlâtes.	....	....	....	....	....
They (m., far) spoke.	Ils (ceux-là) parlèrent.	....	....	....	....	....
They (m., near) spoke.	Ils (ceux-ci) parlèrent.	....	....	....	....	....
They (f., far) spoke.	Elles (celles-là) parlèrent.	....	....	....	....	....
They (f., near) spoke.	Elles (celles-ci) parlèrent.	....	....	....	....	....
PRESENT OR FUTURE.	PRÉSENT OU FUTUR.					
I speak *or* will speak.	Je parle *ou* je parlerai.	*mas ráam*.....	*mus rázum*....	....	....	....
Thou speakest *or* wilt speak.	Tu parles *ou* tu parleras.	*tus rá*........	*tus ras*........	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*as tshih wand.....*	*zaón bâni shu.*			
....	*tahi tshiwuh wand.*				
....	*tchi chhavoa wandn*	*tzóo band sho.*			
....	*tim tshih wand....*	*ú báte bâni shu.*			
....	*mi wun........—*	*mé banégil.*			
....	*tsche wanut.......*	*te banégil.*			
....	*suh wan.........*	*é banégil.*			
....	*as wanwutun.....*	*zaón banégil.*			
....	*tahi wanwutun....*	*tzaón banégil.*			
....	*timdá wanwutun...*	*di banégil.*			
....	*mi wun.*				
....	*mi wun.*				
....	*tshe wanut.*				
....	*tscha wanut.*				
....	*tim wun.*				
....	*im wun.*				
....	*tame wun.*				
....	*ime wun.*				
....	*eso wun.*				
....	*toi hai wanow.*				
....	*toi ha hanow.*				
....	*timan wun.*				
....	*iman wun.*				
....	*timan wun.*				
....	*imaw wun.*				
....	*tsuh hak wanit*[1]..	*mó banim shu.*			[1] S'emploie au futur seulement.
....	*tsuh hakak wanit...*	*tui band.*			

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
He speaks *or* will speak.	Il parle *ou* il parlera.	*ros rde*.......	*jus rdze*......	....	....	....
We speak *or* will speak.	Nous parlons *ou* nous parlerons.	*bes ráun*......	*bés rázun*......	....	....	....
You speak *or* will speak.	Vous parlez *ou* vous parlerez.	*tzós rdet*......	*tzos rdza*......	....	....	....
They speak *or* will speak.	Ils parlent *ou* ils parleront.	*ris radn*......	*jïs razin*......	....	....	....
PRETER PERFECT.	PASSÉ INDÉFINI.					
I have spoken..	J'ai parlé.....	....	....	....	....	....
Thou hast spoken.	Tu as parlé...	....	....	....	....	....
He has spoken..	Il a parlé.....	....	....	....	....	....
We have spoken.	Nous avons parlé.	....	....	....	....	....
You have spoken.	Vous avez parlé.	....	....	....	....	....
They have spoken.	Ils ont parlé...	....	....	....	....	....
PLUPERFECT.	PLUS-QUE-PARFAIT.					
I had spoken ..	J'avais parlé...	....	....	....	....	....
Thou hadst spoken.	Tu avais parlé.	....	....	....	....	....
He had spoken.	Il avait parlé..	....	....	....	....	....
We had spoken.	Nous avions parlé.	....	....	....	....	....
You had spoken.	Vous aviez parlé.	....	....	....	....	....
They had spoken.	Ils avaient parlé.	....	....	....	....	....
POTENTIAL.	POTENTIEL.					
I may speak...	Je puis parler..	....	....	....	....	....
Thou mayest speak.	Tu peux parler.	....	....	....	....	....
He may speak..	Il peut parler..	....	....	....	....	....
We may speak.	Nous pouvons parler.	....	....	....	....	....
You may speak.	Vous pouvez parler.	....	....	....	....	....
They may speak	Ils peuvent parler.	....	....	....	....	....
I am able to speak.	Je peux parler (j'ai le pouvoir).	*mas rayőki bom.*	*rajóno bom*....	....	....	....
I am about to speak.	Je suis sur le point de parler.	*mas rámusus*...	*mus rázamalis*..	....	....	....
I had spoken ..	J'avais parlé...	*mas régasus*...	*mus rajálus*....	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIÀ.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*suh heki wanit*	*ai bandto.*			
....	*as hekái wanit*....	(*mái*) *zaó*, (*báe*) *bandto.*			
....	*taki hekui wanit*...	*tzaó bandto.*			
....	*tim hekái wanit*...	*shá shds bandto.*			
....	*mi tshum wanwutun.*				
....	*tsuh tshuh wanwutun.*				
....	*tim tsha wanwutun.*				
....	*as tsha wanwutun.*				
....	*taki tshuh wanwutun.*				
....	*timdái tshuh wanwutun.*				
....	*mi ós wanwutun.*				
....	*tsuh ósi wanwutun.*				
....	*tim ós wanwutun.*				
....	*as ósus wanwutun.*				
....	*taki ósu wanwutun.*				
....	*timdá ós wanwutun.*				
....	*buh wanah.*				
....	*tsuh wanak.*				
....	*suh wani.*				
....	*as wanodá.*				
....	*taki wanit.*				
....	*tim wandii.*				
....	*bu hik wanit*......	*bando beyto* (?)			
....	*bu chhus wannas* ..	*mó banim ds.*			
....	*mi ós wanwutun*...	*me band ds.*			

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
Speak thou	Parle	*rá*	*ras*			
Speak you	Parlez	*raá*	*ráza*			
Do not speak	Ne parle pas	*né ra*	*ne ráza*			
TO GO.	ALLER.					
To go	Aller	*bojóki*	*bojóno*	*biko* (1)		*parik*
Go thou	Va	*bó*	*bó*	*boghé* (?)	*ni, nih* (?)	*pári*
Going	Allant	*gyéte*	*gyéte*	*birá*	*niman* (?)	
Gone	Allé	*gyé*	*gyéo* «il alla»		*niman* (?)	
PRESENT.	PRÉSENT.					
I go	Je vais	*ma bójumus*	*ma bójumus*	*birá bim*	*ji nitaham*	
I go *or* I will go	Je vais *ou* j'irai.	*ma bójum*	*mu bójum*			*a parim*
Thou (m.) goest *or* thou wilt go.	Tu (m.) vas *ou* tu iras.	*tu bóje*	*tu bóje*			*tu pári*
Thou (f.) goest *or* thou wilt go.	Tu (f.) vas *ou* tu iras.	*tu bójeni*	*tu bóje*			
He (far) goes *or* he will go.	Il (celui-là) va *ou* il ira.	*ro bójey*	*jo bóje*			
She goes *or* she will go.	Elle va *ou* elle ira.	*ro bójey*	*jo bóje*			*asas páreu*
We (m., f.) go *or* we will go.	Nous (m., f.) allons *ou* nous irons.	*be bójon*	*be bón*			*abi parik*
You (m., f.) go *or* you will go.	Vous (m., f.) allez *ou* vous irez.	*tzo bójet*	*tzo bojet*			*tuaste pári*
They (m., far) go *or* they will go.	Ils (ceux-là) vont *ou* ils iront.	*ri bójen*	*je bójin*			*cledràs parén*
They (f., near) go *or* they will go.	Elles (celles-ci) vont *ou* elles iront.					
REAL PRESENT.	PRÉSENT RÉEL.					
I am (m.) going.	Je (m.) vais (je suis en train d'aller).					
I am (f.) going.	Je (f.) vais (je suis en train d'aller).					
Thou (m.) art going.	Tu (m.) vas (tu es en train d'aller).					
Thou (f.) art going.	Tu (f.) vas (tu es en train d'aller).					
He is going	Il va (il est en train d'aller).					
She is going	Elle va (elle est en train d'aller).					
We (m., f.) are going.	Nous (m., f.) allons, etc.					
You (m.) are going.	Vous (m.) allez, etc.					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*wan wanwutun*....	*bané*.			
....	*waniv wanwutun*,				
....	*mi waniw*........	*nd bané*.			
....	*gatsun, gasun*	*beydin*........	*sharéék*.		(1) Je crois que *béko* se conjugue comme *piko*, boire.
....	*gatz*............	(*til*) *bd*.			
....	*gatzid* (?)........	*bazé* (*marigu*).			
....	*gatzik* (?).				
....	*bu gatzan tshun*.				
....	*bu gatze pagah*....	*méi béyto*.			
....	*tzuh gatzuh pagah* .	*tûi béyto*.			
....	*tzi gatzekō pagah*..	*ui béyto*.			
....	*su gatzi pagah*....	*shu béyto*.			
....	*se gatzi pagah*,				
....	....	(*bá*) *méi bâte béyto*.			
....	*tuy gatzá pagah*...	*tzds béyto*.			
....	*yimm gatzan pagah*.	*ui béyto*.			
....	*yimmō gatzan pagah*.				
....	*bu gatzán tshás*.				
....	*bu gatzán tshes*.				
....	*tzúh gatzáni tshuk*.				
....	*tzúh gatzán tshék*.				
....	*su gatzán tshé*.				
....	*se gatzán tshi*.				
....	*ryse gatzán tshí*.				
....	*tuy gatzán tshá*.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
You (f.) are going.	Vous (f.) allez, etc.	....	....	....	....	....
They (m.) are going.	Ils vont, etc...	....	....	....	....	....
They (f.) are going.	Elles vont, etc.	....	....	....	....	....
PERFECT.	PASSÉ DÉFINI.					
I (m.) went...	J'allai (m.)...	*má gás*.......	*mu gás*.......	*awwa bistam*...	*awiniyam*.....	*a pará*..........
I (f.) went....	J'allai (f.)....	*má gées*.......	*mu gëes*.......	....	....	....
Thou (m.) wentst.	Tu (m.) allas.	*tu gá*........	*tu gá*........	*awwa bista*....	....	*tu pará*..........
Thou (f.) wentst.	Tu (f.) allas..	*tu géese*.....	*tu gée*........	....	....	....
He (far) went.	Il (celui-là) alla.	*ró góu*........	*jo góu*........	*awwa bistai*....	....	*asse pardu* (aussi *se pardu*).
He (near) went.	Il (celui-ci) alla.	*nu góu*.......	*nu góu*.......	....	....	....
She (far) went.	Elle (celle-là) alla.	*re géy*........	*je géy*........	....	....	....
She (near) went.	Elle (celle-ci) alla.	*ne géy*........	*ni géy*........	....	....	....
We (m., f.) went.	Nous (m., f.) allâmes.	*be geés*.......	*be gées*.......	*awwa bistam*...	....	*abi parámi*.......
You (m.) went.	Vous (m.) allâtes.	*tzo géet*.......	*tzo gëet*.......	*awwa bistami*..	....	*tuaste parâli*.....
You (f.) went.	Vous (f.) allâtes.	*tzá géet*.......	*tza gëet*.......	....	....	....
They (m., far) went.	Ils (ceux-là) allèrent.	*ri gé*.........	*je geé*.......	*awwa bistani*...	....	*eledrùs paròn*.....
They (m., near) went.	Ils (ceux-ci) allèrent.	*ni gé*.........	*ni geé*........	....	....	....
They (f., far) went.	Elles (celles-là) allèrent.	*ra gëjj*.......	*ni geé*.......	....	....	....
They (f., near) went.	Elles (celles-ci) allèrent.	*na gejj*.......	*na gejj*.......	....	....	....
FUTURE.	FUTUR.					
I will go, etc..	J'irai, etc.....	*ma bójum* (comme ci-dessus).	*mu bojum* (comme ci-dessus).	(Comme le présent.)	*je kat*[1] (?)....	....
PLUPERFECT.	PLUS-QUE-PARFAIT.					
I (m.) had gone.	J'étais allé....	*ma gásus*, etc..	*ma gálus*, etc..	....	....	....
I (f.) had gone.	J'étais allée....	....	....	....	....	....
Thou (m.) hadst gone.	Tu étais allé...	....	....	....	....	....
Thou (f.) hadst gone.	Tu étais allée..	....	....	....	....	....
He had gone...	Il était allé....	....	....	....	....	....
She had gone..	Elle était allée.	....	....	....	....	....
We (m.) had gone.	Nous étions allés.	....	....	....	....	....
We (f.) had gone.	Nous étions allées.	....	....	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tuy gatzán tshewa.*				
....	*yimm gatzán tshi.*				
....	*yimmō gatzán tshi.*				
....	*bu gayáss*........	*mó baziga.*			
....	*bu gayayess.*				
....	*tzu gayák*........	*tú baziga.*			
....	*tzu gayayek.*				
....	*su gáo*..........	*ói baziga.*			
....	*so gao.*				
....	*se gayi.*				
....	*i gayi.*				
....	*eys gayi*.........	*möi bute béyto.*			
....	*tuy gayú.*				
....	*tuy gayiva.*				
....	*jimm gayí.*				
....	*im gayi.*				
....	*imma gayi.*				
....	*imma gayi.*				
....	*bu gatze pagah asabove.*	*möi béyto.*			(1) *Je* (moi) semble être quelquefois *ji*, *ja* et *je*.
....	*bu osuzz gomut*....	*mó bazi ds.*			
....	*bō osuzz gomitz.*				
....	*tsu osku gomut.*				
....	*tse ōski gomutz.*				
....	*su ås gomut.*				
....	*se ås gomutz.*				
....	*eys ås gamit.*				
....	*eys asi gamitzi.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACH MANDEI
You (m.) had gone.	Vous étiez allés.	....	....	....	....	....
You (f.) had gone.	Vous étiez allées.	....	....	....	....	....
They (m.) had gone.	Ils étaient allés.	....	....	....	....	....
They (f.) had gone.	Elles étaient allées.	....	....	....	....	....
PAST FUTURE.	FUTUR PASSÉ.					
I (m.) will have gone.	Je serai allé...	....	....	....	....	....
I (f.) will have gone.	Je serai allée...	....	....	....	....	....
Thou (m.) wilt have gone.	Tu seras allé...	....	....	....	....	....
Thou (f.) wilt have gone.	Tu seras allée..	....	....	....	....	....
He will have gone.	Il sera allé....	....	....	....	....	....
She will have gone.	Elle sera allée.	....	....	....	....	....
We (m.) will have gone.	Nous serons allés.	....	....	....	....	....
We (f.) will have gone.	Nous serons allées.	....	....	....	....	....
You (m.) will have gone.	Vous serez allés.	....	....	....	....	....
You (f.) will have gone.	Vous serez allées.	....	....	....	....	....
They (m.) will have gone.	Ils seront allés.	....	....	....	....	....
They (f.) will have gone.	Elles seront allées.	....	....	....	....	....
I was going...	J'allais (j'étais en train d'aller)	*ma bójum usus*.	*mu bójemahìs*..	....	....	....
I may have gone	Je puis être allé.	*ma gyé bom*....	*mu gyè bom*...	....	....	....
I will be able to go.	Je pourrai aller (j'aurai le pouvoir).	*ma bojóki bom*..	*mu bojóno bom*.	*boghé*[1]......	....	....
IMPERATIVE.	IMPÉRATIF.					
Go..........	Va..........	*bó*..........	*bó*..........	....	....	....
Let him go....	Qu'il aille....	*bojéy*........	*bóje*..........	....	....	....
Let her go....	Qu'elle aille...	*bojéy*........	*bóje*..........	....	....	....
Let us go.....	Allons........	*be bón*........	*be bón*........	....	....	....
Go you (m.)..	Allez (m.)....	*be bója*.......	*be boja*.......	....	....	....
Go you (f.)...	Allez (f.).....	*be bójëe*......	*be bójee*......	....	....	....
Let them go...	Qu'ils aillent..	*be rí bójen*....	*je bojen*......	....	....	....
TO SIT.	S'ASSEOIR.					
To sit........	S'asseoir......	*beyóki*........	*beyóno*........	*nishíko*[2]......	*hurúshan*......	....
Sit thou......	Assieds-toi....	*béy*..........	*béy*..........	*nishé*.........	*hurúit*........	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*tuy ashwá gamit.*				
....	*tuy ashari gamitzi.*				
....	*yimmás gamit.*				
....	*yimmō ásl gamitzi.*				
....	*bu asi gomutt.*				
....	*bō asi gomitzi.*				
....	*tzu asék gomut.*				
....	*tze asék gomütz.*				
....	*su asi gomutt.*				
....	*se asi gomitz.*				
....	*eys asais gamit.*				
....	*eys asais gamitzi.*				
....	*tuy ashá gamit.*				
....	*tuy aswá gamitzi.*				
....	*yimm ásan gamit.*				
....	*yimmō ásan gamitzi.*				
....	*bu osucz gatzan* ...	*mo bém ds.*			
....	*bu dasbá gaumut* ..	*mo bazi béyto.*			
....	*bu hika gasit*	*mó tildi shu.*			(1) *Boghé* est peut-être un mot composé.
....	*gatz*	*bá.*			
....	*gatzanni dé.*				
....	*gatzanni dé.*				
....	*eys gatzao.*				
....	*gatzu*	*máy báte béyto.*			
....	*gatzu.*				
....	*gatzen.*				
....	....	*baydin*	*nibóók.*		(2) Ce verbe aussi, je pense, se conjugue comme *piko*.
....	*bih toi*	*bhai.*			

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA GHILGHITI.	SHINA ASTORI.	ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
Sitting	S'asseyant	*béy ta*	...	*nishirá* [1]	...	...
Seated	Assis	*bey*	...	...	...	...
I sit	Je m'assieds	*má béyumus*	*mu béymus*	*awará nishim*	...	...
I sat	Je m'assis	*má béy thòs*	*mù brythòs*	*nikistam*	...	...
I will sit	Je m'assiérai	*má béyum*	*mú béyim*	*awar nishímaw*	...	...
I had sat	Je m'étais assis	*má beythosus*	*mù beythalos*	...	...	...
I was sitting	J'étais assis	*ma beyumusus*	*mú béymalus*	...	...	...
I may have sat	Je puis m'être assis.	*ma béy bom*	*mu béy bom*	...	...	...
I will be able to sit, etc.	Je pourrai m'asseoir (j'aurai le pouvoir).	*ma beyóki bom*	*mu beyóno bom.*	...	...	*krón kárik*, littér «faire oreilles»
TO HEAR.	ENTENDRE.					
To hear	Entendre	*paru-jóki*	*parujóno*	[2] ...	...	...
Hear thou	Entends	*parùtsh*	*parùsh*	...	*dukhaye*	*krón kári*
Hearing	Entendant	*parujéta*	*parujéta*	...	...	n'entends pas, *krón mó kári.*
Heard	Entendu	*parujé*	*paruji* (?)	...	...	...
PRESENT.	PRÉSENT.					
I hear	J'entends	*ma parú-jumus*, etc.	*ma parú-jumus*, etc.	...	...	*a sangám* ou *krón kárem.*
Thou hearest	Tu entends	...	...	...	...	*tu sangáas* ou *krón kâre*
He hears	Il entend	...	...	...	...	*re sangáu* ou *krón kareu.*
We hear	Nous entendons	...	...	...	...	*abi sangáa* ou krón *karek.*
You hear	Vous entendez	...	...	...	...	*tuaste sangá* ou *krón kára.*
They hear	Ils entendent	...	...	...	...	*elodrùs sangáan*, ou krón *káren.*
PERFECT.	PARFAIT DÉFINI.					
I heard	J'entendis	*má parúdus*	*mu parúdos* [3]	...	...	*a sangáyes*
Thou heardst	Tu entendis	*tu parúde*	*tu parúde*	...	...	*tu sangayes.*
He heard	Il entendit	*ro parúdo*	*ro parúdo*	...	...	*se sangáu.*
We heard	Nous entendîmes.	*be parúdes*	*be parúdes*	...	...	*abi sangaimi.*
You heard	Vous entendîtes.	*tzo parudet*	*tzó parudet*	...	...	*tuaste sangáili.*
They heard	Ils entendirent.	*ri parúdo*	*je parudé*	...	...	*elodrus sangaini.*
I will hear	J'entendrai	*má parújum* [1]	*mu parújum*	...	...	...
I had heard	J'avais entendu.	*ma parudusus*	*ma parudalos*	...	...	...
I was hearing	J'entendais (j'étais en train d'entendre).	*mu parujam usus.*	*mu parúju malús.*	...	...	...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
	bih vanmú	*bhaégale.*			(1) Je crois que ce mot s'emploie à la fois comme participe présent et comme participe passé.
	biuthmut	*mó bayáto.*			
	bu bihán chhus	*mó bhéte shú.*			
	bu biûthus.				
	bu biha	*mo bayáto.*			
	bu osus bihit.				
	bu osus bihan.				
	bu ma dsa ha bihit.				
	bu hika bihat.				
	bozun	*paruzáiu.*			(2) Je n'ai pu déterminer ce que l'indigène qui me renseignait disait pour l'impératif *entends*. Il disait : *hush kuré* «sache», *takár* «écoute» pour «entends», *kara drem hush komán*; et enfin pour le présent : *ma kárü präim*; pour le passé : *ma kám präistam.*
	chu boz	*parús.*			
	bozun	*paruzégale.*			
	buzmut.				
	bu chus bozán,	*ma paruzaite.*			
	me bozum	*ma paruzéto.*			(3) Terminaisons : singulier *um*, *e*, *e*; pluriel *om* et *en*.
	bu boza.				
	me os buzmut	*ma paruzaméto.*			
	bu osus bozan.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
I may have heard.	Je puis avoir entendu.	*ma parúji bom*	*mu paruji bom*			
I will be able to hear, etc.	Je pourrai entendre (j'aurai le pouvoir).	*ma parujóki bom.*	*mu parujóno bom.*			
TO STAND.	SE TENIR DEBOUT.					
To stand	Se tenir debout.	*hun bóki*	*hún beóno*	*rupíko*		*tshishtik*
Stand thou	Tiens-toi debout	*hùn bo*	*hùn bo*	*rupé*		*tshíshti*
Standing	Se tenant debout.	*hun béyte*	*hun béyte*	*rupirá*		
Stood	Tenu debout	*hún be*	*hún be*			
I stand, etc.	Je me tiens debout.	*ma hun bomus*	*mu*	*rupim*		*a tshishtim* (1)
I stood	Je me tins debout.	*ma hun bigas*	*my hun bilos*	*rupistam*		*a atshishtis* (2)
I will stand, etc.	Je me tiendrai debout.	*ma hun bom*	*mu hun bom*			
TO EAT.	MANGER.					
To eat	Manger	*khóki*	*khóno*	*zebíko*		*jûk*
Eat thou	Mange	*khá*	*kha*	*zebé*		*jù*
Eating	Mangeant	*khé*	*khéte*	*zibirá*		
Eaten	Mangé	*khé*	*khéte*	*zidù* (?)		
I eat, etc.	Je mange, etc.	*más khámus*	*mus khómus*	*awwa zibòm*		*a jum*
I ate	Je mangeai	*mas khigás*	*muso kydas*	*awwa oyóstam* (3)		*a dshis*
I will eat	Je mangerai	*mas kham*	*muso khom*			(Le verbe *juk* conjugué ailleurs
TO STRIKE.	FRAPPER.					
PASSIVE VOICE.	VOIX PASSIVE.					
To strike	Frapper					
PRESENT.	PRÉSENT.					
I am struck	Je suis frappé					
Thou art struck.	Tu es frappé					
He is struck	Il est frappé					
We are struck.	Nous sommes frappés.					
You are struck.	Vous êtes frappés.					
They are struck.	Ils sont frappés.					
IMPERFECT.	IMPARFAIT.					
I was struck	Je fus frappé					
Thou wast struck.	Tu fus frappé					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
	me dee hum boymut.	*ma paruzégah bam.*			
	bu hika büzit.	*ma paruzái béyto.*			
	vodyin rozun.	*olo húgale.*	*yanbóék.*		
	vodyin voz.	*olo (buy) bo.*			
	vodyin.	*olo húgale.*			
	vodyen sanpun.				
	bu chhus vooyen.				(1) Comme *onim*, excepté la 2e personne du pluriel qui est *tshishti*.
	bu supdus vooyen.				(2) Comme *onis*, excepté la 3e personne du singulier, *atshishto*; la 2e personne du pluriel, *atshishti*; la 3e personne du pluriel, *atshishtani*.
	bu voza vooyen.				
	khun.	*khdin.*	*yaook.*		
	chu khe.	*khá (maigri).*			
	kheván.				
	kheomut.				
	bu chhus khevan.	*mái khato.*			
	me khoo	*mái khagil.*			(3) *oyéstam* est entièrement irrégulier, et la plupart des verbes dont le présent est en *omi* semblent l'être également.
	khema.				
	marun.				
	buh gasa márah.				
	tsuh gasak márah.				
	su gasa márah.				
	as tshih márah.				
	tahi tshuh márah.				
	tim tshih márah.				
	buh góe márah.				
	tsuh gók márah.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
He was struck..	Il fut frappé...	...	...	...	...	...
We were struck	Nous fûmes frappés.	...	...	...	...	...
You were struck.	Vous fûtes frappés.	...	...	...	...	...
They were struck.	Ils furent frappés.	...	...	...	...	...
FUTURE.	FUTUR.					
I shall be struck.	Je serai frappé.	...	...	...	...	...
Thou shalt be struck.	Tu seras frappé	...	...	...	...	...
He shall be struck.	Il sera frappé..	...	...	...	...	...
We shall be struck.	Nous serons frappés.	...	...	...	...	...
You shall be struck.	Vous serez frappés.	...	...	...	...	...
They shall be struck.	Ils seront frappés.	...	...	...	...	...

DÉCLI

A king.......	Le roi........	*rá*...........	*rash*.........	*mitèr*.........	*thám*.........	*shá*...........
With a king...	Avec le roi	*rá sáti*.......	*rajá sati*.....	...	*thám kath*.....	*sha-som*........
Of a king.....	Du roi	*ráe*..........	*rajó*..........	*mitáru*........	*thamiy*........	*sháas*..........
To a king.....	Au roi	*rát*..........	*rajáte*........	*mitaróte*.....	*thamèr*.......	*shaas*..........
King.........	Le roi (acc.)..	*ra*...........	*rash*..........	*mitaru*........	*thamèr* (?)	*shá*...........
From a king...	Du roi (abl.)..	*radjò*........	*rajanyò*.......	*mitaròsar*.....	*thamtzum*.....	*sháas-pi*........
In a king.....	Dans le roi....	*rá mádjá*.....	*raja madjá*....	*mitar tán*.....	...	...
Kings........	Les rois	*rajih*.........	*rajih*..........	*mitarána*.....	*thamó* (1)	(Comme le singul.
With kings....	Avec les rois...	*rajih sati*.....	*rajih sati*.....	*miteranán so-mèga.*	*thamó kath*....	...
Of kings......	Des rois	*rajó*..........	*rajih*..........	*miteránann*....	*thamó*.........	...
To kings......	Aux rois......	*rajót*.........	*rajót*..........	*miteranante*....	*thanòr*........	...
From kings ...	Des rois (abl.).	*rajò djò*.......	*rajò nyò*	*miteranansar*...	*tharnò tzum*....	...
Kings (2)......	Les rois (acc.).	*rajéh*.........	*rajéh*..........	*miteranán*.....	*thamò*.........	...
A hand.......	La main......	*hat*...........	*hat*	*host*..........	*iring*..........	*hàst*, *bazá* ......
With a hand...	Avec la main ..	*hate sáte*......	*hate sáte*......	*hosto somèga*...	...	*hast gri* ....
Of a hand.....	De la main....	*hatéy*.........	*hatéy*.........	*hostó*.........	...	*hàstani*.........
To a hand.....	A la main.....	*hatete*	*hate*..........	*hosté* ou *hostá*..	...	*hastoná mátsha*...
Hand	La main (acc.).	*hat*	*hat*	*hostó*.........	...	*bazá*...........
From a hand..	De la main (abl.).	*hatedjò*	*hatenyó*.......	*hostár*........	...	dans la main, *ba-zond*.
Hands........	Les mains.....	*hati*..........	*háti*..........	...	*uring*	(Comme le singul.
With hands...	Avec les mains.	*hatò sati*.....	*háto sat*.......	...	...	...
Of hands	Des mains.....	*ható*.........	*háto*	...	...	...
To hands	Aux mains....	*hatote*........	*hatóyo*........	...	...	...
Hands........	Les mains (acc.).	*hati*..........	*hati*..........	...	...	...
From hands...	Des mains (abl.).	*hatoje*........	*hatonyó*.......	...	...	...

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*suh gáu márah.*				
....	*as gayé márah.*				
....	*tahi gáü márah.*				
....	*tim gayé márah.*				
....	*bu gatsa márah.*				
....	*tsuh gatsah márah.*				
....	*su gatsa márah.*				
....	*as gatsdá márah.*				
....	*tahi gatsiü márah.*				
....	*tim gatsdá márah.*				

NAISONS.

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*ak vaza.*				
....	*raza set.*				
....	*raza suud.*				
....	*rázas.*				
....	*raza.*				
....	*rázas nishin.*				
....	*rázas.*				
....	*razah.*				(1) Mon manuscrit porte ici : le pluriel comme ci-dessus, ou en ajoutant *oyon*.
....	*razan set.*				
....	*razan suud.*				
....	*razan.*				
....	*razan setin.*				
....	*razah.*				(2) Le nom sous lequel on désigne le palais d'un rajah est *rake*.
docht..............	*atha*..............	*has.*			
....	*atha set.*				
....	*ath-ich, ath-uk.*				
....	*athis.*				
....	*ak ath.*				
....	*ath setin.*				
....	*athá*..............	*hasa.*			
....	*athan set.*				
....	*athan huud.*				
....	*athan.*				
....	*athá.*				
....	*athan setin.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Gold	L'or	*sònn*	*sòn*	*sorum*	*ghanish*	*sùnra*
With gold	Avec l'or	*sònn e sáti*	*soná sáti*			*sunra som*
Of gold	De l'or	*sonéy*	*sonéy*	*sormo*		par l'or, *sunra gr.*
To gold	A l'or	*sonéte*	*sonéte*	*sormote*		
Gold	L'or (acc.)	*sonn*	*sòn*	*sormo*		
From gold	De l'or (abl.)	*sonnedjó*	*sonenyó*	*sormosàr*		
Prince	Prince	*gushpúr*	*ranad*			*shdas putr*
Princess	Princesse	*gass*	*begum*			*shdas tshá*
Queen	Reine	*soni*	*roni*			*shdas djás.*
A man	L'homme	*manújjo*	*manujjo*		*hirr*	*mótsh*
With a man	Avec l'homme	*manújjo ósáti*	*manujjo esati*			*motshe somma*
Of a man	De l'homme	*manújjo jey*	*manujjo jey*			*motshes*
To a man	A l'homme	*manújjo jet*	*manujjo jet*			*motshes*
Man	L'homme (acc.)	*manújjo*	*manújjo*			*motsh*
From a man	De l'homme (abl.)	*manújjo edjó*	*manújjo enyò*			*motshes-pi*
Men	Les hommes	*manújje*	*manújje*		*hirró*	dans l'homme, *motshes udrinas.*
With men	Avec les hommes.	*manújje ósati*	*manújje o-sati*			(Le pluriel est invariable.)
Of men	Des hommes	*manújjoo*	*manùjjoo*			
To men	Aux hommes	*manújjote*	*manújjot*			
From men	Des hommes (abl.).	*manùjjodjó*	*manújjonyó*			
A woman	La femme	*tshéy*	*tshéy*		*gushingatz*	*strija*
With a woman	Avec la femme.	*tshéy é sati*	*tshéy isati*			*strija somm.*
Of a woman	De la femme	*tshéey*	*tshéyo*			*strijdas*
To a woman	A la femme	*tshéete*	*tshéyte*			*strijdas.*
Woman	La femme (acc.).	*tshéy*	*tshéy*			*strija*
From a woman	De la femme (abl.).	*tshéy djó*	*tshéy nyò*		*gushingatz* ou *oyón gushingatz.*	(Le pluriel est invariable.)
Women	Les femmes	*tshéye*	*tshée.*			
With women	Avec les femmes.	*tshéye osati*	*tshée osati*			
Of women	Des femmes	*tshéyoo*	*tsheyó*			
To women	Aux femmes	*tshéyote*	*tshéyote*			
Women	Les femmes (acc.).	*tsheyoo*	*tshée*			
From women	Des femmes (abl.).	*tshéyodjò*	*tsheyonyò*			
A son	Le fils	*putsh*	*putsh*			*putr*
With a son	Avec le fils	*putsh esati*	*esat*			*putr somm*
Of a son	Du fils	*putshéy*	*putshey*			*pútras ?*
To a son	Au fils	*putshét*	*putshat*			
Sons	Les fils	*dári*	*putshat pé*			
Of sons	Des fils	*dareo*	*putshat po*			
To sons	Aux fils	*dardot*	*putshat póte*			

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*swn.*				
....	*swn sat.*				
....	*swn ich.*				
....	*swnas.*				
sun ou *sone*	*swn.*				
....	*swn setin.*				
....	*shahadda* ou *kaza kumar.*				
....	*shahaddi* ou *raza kumari.*				
manús ou *navista*..	*manush* [1]........	*maisho.*			[1] Ou plus souvent : singulier *mahnu*, *mohnya* (?); pluriel *mahniw.*
....	(Voy. *mahnu.*)				
....	*manush sund.*				
....	*akis mahnavis.*				
....	*manushis.*				
....	*manush-nishin.*				
....	*manash* ou *mahniw.*	*mashé.*			
....	*mahnaven sit.*				
....	*mahnaven hund.*				
....	*mahnavin.*				
....	*mahnivan nishe.*				
mushai, *zendni*....	....	*ghaveu* (?)			
zendni-hund.					
zendni, *zendni-nishin.*	....	*gharéu.*			
zéndnah.					
....	*zandnau sit.*				
zenana-hund......	*zandnau hund.*				
....	*zandnau.*				
zenana-nishin.....	*zandna.*				
put ou *dubla*; *gubr* ou *netshu.*	*zandnau nishi.*				
....	*ak gubr* ou *nicheo.*				
....	*akis gubr assit.*				
netshiwi sand.....	*akis gubras sund.*				[2] *pútras dadas* «le fils du père»; *dadas pútras* «le père du fils».
netshiwis........	*akis gubras.*				
netshiw (*netshin*)..	*gubran*.........	....	*biró ou.*		
....	*gubran huind.*				
....	*gubran.*				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Boy	Le garçon	*bál*	*bál*			*tzátak sudá.*
Of a boy	Du garçon	*bàle.*	*bàlà*			*tzàtak sudáas*
Boys	Les garçons	*bali.*	*bál*			
Of boys	Des garçons	*báló.*	*bálo.*			
Daughter	La fille (*filia*)	*di*	*dih*			*tahú.*
Of a daughter	De la fille	*dì jey*	*dih jey.*			*tahúlas, tahúas*
To a daughter	A la fille	*dì jéte*	*dih jete*			*tahúas.*
Daughters	Les filles	*dijáre*	*dijáre*			
Of daughters	Des filles	*dijáre oo*	*dijáre oo*			
Stone	Pierre	*bátt.*	*bátt.*			*bàtt.*
Of a stone	De la pierre	*bdtt éy, batt et.*	*bàtt ó, bàtt áte.*			*bàttan* ou *bàtt gri.*
Stones	Les pierres	*batti*	*battí*			
Of stones	Des pierres	*batto*	*battó.*			
Flower	Fleur	*phunèrr*	*púsho*			*púsh* fleur " (?)
Of a flower	De la fleur	*phunerey*	*púsho ey*			
Flowers	Les fleurs	*phunèr*	*púshi.*			
Of flowers	Des fleurs	*phunèr oo*	*púshi o*			
A good man	Le bon homme.					
Of a good man.	Du bon homme.					
To a good man.	Le bon homme.					
From a good man.	Par le bon homme.					
Good men	Les bons hommes.					
Of good men	Des bons hommes.					
A girl	La fille (*puella*).					
Of a girl	De la fille					
To a girl	A la fille					
Girl	La fille (acc.)					
From a girl	De la fille (abl.)					
Of girls	Des filles					
To girls	Aux filles					
Girls	Les filles (acc.).					
From girls	Des filles (abl.)					
Father	Le père					
Of the father	Du père					
To the father	Au père					
From the father	Du père (abl.).					
Animal	Animal					
Animals	Animaux					
Brother	Frère					
Brothers	Frères					
Father	Père					
Fathers	Pères					
Grandfather	Grand-père					

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
	nicho.	*mdto.*			
dubbah	*nicho suid.*	*mdta.*			
	nichiu.				
	nichvin.				
dubli	*kui.*	*di.*			
	kur huid.				
	kori	*di.*			
	kori		*ria-kula, guan.*		
	kori huid.				
drinh	*kain.*				
	kain uk.				
	kayéu.				
	kayau huud.				
push	*posh*			*spragh.*	(1) *pushilani* «fleuri»; comme *shulàni* «de bois», formé de *shúla* «bois»; cependant *ug* «eau» a un génitif : *ugàm.*
	ak poshi suid.				
	poshi.				
	poshi suid.				
	gan mánush.				
	gan mánush suud.				
	gan mánush is.				
	gań mánush nish.				
	gántsh manush.				
	gántsh manush suud.				
	gúr.				
	gurikuuz.				
	guri.				
	gúr.				
	guri-nishō.				
	góri.				
	górúu huud.				
	gorúu.				
	góri.				
	mól.				
	mol.				
	mol.				
	mól.				
	ganwas.				
	ganwastshi.				
	boi.				
	bái.				
	mól.				
	mail, mael.				
	burbab.				

ANGLAIS.	FRANÇAIS.	SHINA		ARNYIA.	KHAJUNA.	KALACHA-MANDER.
		GHILGHITI.	ASTORI.			
Grandfathers..	Grands-pères..	....	....	....	....	....
Grandmother..	Grand'mère...	....	....	....	....	....
Grandmothers..	Grand'mères...	....	....	....	....	....
Grass........	Gazon........	....	....	....	....	....
Grasses.......	Gazons.......	....	....	....	....	....
Leaf.........	Feuille.......	....	....	....	....	....
Leaves.......	Feuilles.......	....	....	....	....	....
Man.........	Homme.......	....	....	....	....	....
Men.........	Hommes......	....	....	....	....	....
Mare.........	Jument.......	....	....	....	....	....
Mares........	Juments......	....	....	....	....	....
Mother.......	Mère.........	....	....	....	....	....
Mothers......	Mères........	....	....	....	....	....
Sister.......	Sœur........	....	....	....	....	....
Sisters.......	Sœurs........	....	....	....	....	....
Son..........	Fils..........	....	....	....	....	....
Sons.........	Fils..........	....	....	....	....	....
Stallion.......	Étalon.......	....	....	....	....	....
Stallions......	Étalons.......	....	....	....	....	....
Tree.........	Arbre........	....	....	....	....	....
Trees........	Arbres.......	....	....	....	....	....
Village.......	Village.......	....	....	....	....	....
Villages......	Villages......	....	....	....	....	....
Cock.........	Coq..........	....	....	....	....	....
Hen..........	Poule........	....	....	....	....	....
He goat......	Bouc.........	....	....	....	....	....
She goat......	Chèvre.......	....	....	....	....	....
Drake........	Canard.......	....	....	....	....	....
Duck.........	Cane.........	....	....	....	....	....
Male crow....	Corbeau mâle..	....	....	....	....	....
Female crow..	Corbeau femelle	....	....	....	....	....
Good.........	Bon.........	....	....	....	....	....
Better........	Meilleur......	....	....	....	....	....
The best.....	Le meilleur....	....	....	....	....	....

KAFIRI.	KACHMIRI.	KANDIA OU KILIA.	DEHGANI.	GHALCHAH.	RENVOIS ET OBSERVATIONS.
....	*burbub.*				
....	*ndûy.*				
....	*nanyi.*				
....	*gás.*				
....	*gastsha.*				
....	*bavak.*				
....	*bavaktski.*				
....	*mahnu.*				
....	*mahniw.*				
....	*kur.*				
....	*gurĕ.*				
....	*moj.*				
....	*mâji.*				
....	*beni.*				
....	*beni tsha.*				
....	*nitshu.*				
....	*nitshū, netshiw.*				
....	*kur.*				
....	*kûre.*				
....	*kul.*				
....	*kail.*				
....	*gam.*				
....	*gamtshi.*				
....	*kukar.*				
....	*kokair.*				
....	*tsawal.*				
....	*tsamidj.*				
....	*balák.*				
....	*balitsh.*				
....	*kar.*				
....	*kariu.*				
....	*gán.*				
....	*yuts gán.*				
....	*sitáh gán.*				

ANNEXE N° 3.

BANQUET

DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES.

Le Congrès international des Sciences Ethnographiques s'est réuni dans un banquet, au Grand-Hôtel, le 20 juillet 1878, à sept heures et demie du soir, sous la présidence de M. CARNOT, président d'honneur de la Société d'Ethnographie, assisté de MM. Léon DE ROSNY, président du Congrès, le comte DE MONTBLANC, URECHIA (de Bucarest), et Alessandro KRAUS (de Florence), vice-présidents.

Vers la fin du banquet, plusieurs toasts ont été portés.

Par M. CARNOT, sénateur, président d'honneur :

Au *Président de la République!*

Par M. Léon DE ROSNY, président du Congrès :

A M. le *Ministre de l'Agriculture et du Commerce,* à M. le sénateur *Krantz,* directeur de l'Exposition universelle, et à M. *Charles Thirion,* l'habile et zélé organisateur des Congrès et Conférences de 1878!

Par M. Émile GUIMET (de Lyon) :

A M. *Léon de Rosny,* l'un des fondateurs de la Société d'Ethnographie!

Par M. TORRES-CAÏCEDO, ministre de Salvador :

A la *France,* qui a reçu les étrangers à l'occasion de la grande fête internationale de l'Exposition universelle, et à la *Société d'Ethnographie,* qui a organisé le Congrès!

Par M. le député URECHIA (de Bucarest) :

A l'*Institution Ethnographique,* cette grande et déjà puissante association internationale des hommes de science qui étend ses utiles ramifications dans les deux continents!

Par M. LÉON DE ROSNY :

Aux *Savants étrangers,* qui ont bien voulu honorer le Congrès de leur concours et, en particulier, au savant professeur *Urechia,* digne représentant de la Roumanie, jeune état qui a réalisé de si remarquables progrès sous le gouvernement éclairé du prince *Charles Ier* et de la princesse *Élisabeth,* cette gracieuse souveraine qui s'est toujours montrée la noble protectrice des sciences et des lettres, qu'elle cultive elle-même avec tant de succès!

ar M. MADIER DE MONTJAU :

A MM. les *sténographes,* qui ont prêté avec la plus parfaite assiduité, au Congrès, le précieux concours de leur talent!

A la suite du banquet, les membres du Congrès ont assisté à une soirée qui s'est prolongée jusqu'à une heure du matin.

ANNEXE N° 4.

OUVRAGES OFFERTS
AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES.
(SESSION DE 1878.)

Par la Société d'Ethnographie :

Annuaire de la Société d'Ethnographie, 1859-1880. — Onze volumes in-12 (collection complète).

Actes de la Société d'Ethnographie, 1859-1880. — Neuf volumes in-8°, avec cartes et planches (collection complète).

Mémoires de la Société d'Ethnographie, 1859-1880. — Quatorze volumes in-8°, avec cartes, planches, chromolithographies, photographies, etc. (collection complète).

Collection ethnographique, photographiée sous les auspices de la Société d'Ethnographie, et publiée avec le concours d'une commission spéciale, par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys. — Trente-trois livraisons gr. in-4°.

Lettres à M. Léon de Rosny sur l'archipel Japonais et la Tartarie orientale, par le P. L. Furet; précédées d'une introduction, par E. Cortambert, et suivies d'un Traité de philosophie japonaise et de plusieurs vocabulaires. Paris, 1860. — In-12, carte.

Tableau de la Cochinchine, rédigé sous les auspices de la Société d'Ethnographie, par E. Cortambert et Léon de Rosny; précédé d'une introduction, par le baron P. de Bourgoing, sénateur. Paris, 1862. — In-8°, cartes, plans, gravures.

Études sur les populations de la Perse et des pays limitrophes, pendant trois années de séjour en Asie, par le commandant E. Duhousset. Paris, 1863. — In-8°, avec planches.

Exposition universelle de 1867, au Champs-de-Mars à Paris. Notice descriptive de l'Exposition ethnographique de la Société d'Ethnographie, rédigée par la commission spéciale d'organisation. Paris, 1867. — In-8°.

Mémoires du Congrès international des Orientalistes. Première session. Paris, 1873. — Trois volumes in-8°, avec cartes, planches et photographies.

Constitution ottomane, promulguée le 7 zilhidjé 1293 (11/23 décembre 1876). Constantinople, 1876. — In-4°.

Le Abitazioni lacustri della età della pietra, nel vicentino di Paolo Lioy. Venezia, 1865. — In-8°.

Les Grecs de l'empire Ottoman; étude statistique et ethnographique, par A. Synvet. Constantinople, 1878. — In-8°.

Norvège, par M. de la Roquette. Paris, 1849. — In-8°.

Note relative à l'exécution d'un puits artésien en Égypte, sous la XVIIIe dynastie, par Ch. Lenormant. Paris, 1852. — In-4°.

Le Havre avant l'histoire et l'antique ville de l'Eure, par M. L.-Ch. Quin. Le Havre, 1876. — In-8°.

Bericht über eine wissenschaftliche Reise in dem Kaukasus und den südlichen Kustenländern des Kapischen Meeres (extrait du *Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*). Saint-Pétersbourg, 1861. — In-8°.

Voyage en Cochinchine pendant les années 1872, 1873, 1874, par le Dr Morice. Lyon, 1876. — In-8°.

Le Musée d'Ethnographie Scandinave du Dr Arthur Hazelius à Stockholm, par J.-H. Kramer. Stockholm, 1878. — In-8°.

Rapport à S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission scientifique près le Congrès archéologique de Kiew, par M. Louis Léger. Paris, 1874. — In-8°.

Discours sur l'utilité de la langue arabe, par Jean Humbert. Genève, 1823. — In-12.

De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne ou *La Langue bretonne devant la science*, par Émile Ernault. Saint-Brieuc, 1877. — In-8°.

Par l'auteur :

Les Peuples orientaux connus des anciens Chinois, d'après les ouvrages originaux, par Léon de Rosny (1re partie). Paris, 1877. — In-8°, carte et planches.

Les Peuples de l'archipel Indien connus des anciens géographes chinois et japonais. Fragments orientaux, traduits en français, par Léon de Rosny. Paris, 1872. — In-4°, avec carte et planche.

Textes chinois anciens et modernes, traduits pour la première fois dans une langue européenne, par Léon de Rosny. Paris, 1874. — In-8°.

Mémoire sur la numération dans la langue et l'écriture des anciens Mayas, par Léon de Rosny. Nancy, 1875. — In-8°.

A sketch of the Corean Language and Grammar, translated from the French of Leon de Rosny (by J. Summers). London, 1865. — In-8°.

Notice sur les îles de l'Asie orientale; extraits d'ouvrages chinois et japonais, traduits pour la première fois sur les textes originaux, par Léon de Rosny. Paris, Imprimerie impériale, 1861. — In-8°.

Extraits du Ti-tou-tsoung-yaó *relatifs aux peuples étrangers à la Chine*, traduits pour la première fois du chinois, par Léon de Rosny. Paris, 1873. — In-8°, planche.

De l'origine du langage, par Léon de Rosny. Paris, 1869. — In-8°.

De la méthode ethnographique pour servir d'introduction à l'étude de la race Jaune. Leçon faite au Collège de France, le 12 juin 1870, par Léon de Rosny. Rédaction sténographique de M. Vignon. Paris, 1872. — In-8°.

Par l'auteur :

Ezechiels Syner og Chaldæernes Astrolab, af C.-A. Holmboe. Christiania, 1866. — In-4°.

Guldmynten fra Aak; om dens forbillede af C.-A. Holmboe. Christiania, 1874. — In-8°.

Om Vildviintypen paa galliske og indiske Mynter, af C.-A. Holmboe. Christiania, 1868. — In-8°.

Par l'auteur :

Vestiges dans les langues européennes des invasions orientales, par Félix Michalowski. Saint-Étienne, 1870. — In-8°.

Par divers :

Bibliothèque romane de la Suisse ou *Recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale*, par J.-L. M. Lausanne, 1855. — In-12.

Den allmänna etnografiska utställningen, af Hjalmar Stolpe. Stockholm, 1878. — In-8°.

Origine des Burgondes, par Eugène Beauvois. Dijon, 1869. — In-8°.

Discours d'ouverture du cours d'Anthropologie professé au Muséum d'histoire naturelle par M. de Quatrefages; première leçon de la deuxième partie, rédigée par M. H. Jacquard. Paris, 1861. — In-8°.

Exposé de la réforme de l'islamisme, commencée au IIIe siècle de l'hégire, par Abou'-l-hasan Ali-el-Ash'au, et continuée par son école, avec des extraits du texte arabe d'Ibn Asâkir, par M. A.-F. Mehren. Leyde, 1878. — In-8°.

L'Élément latin en Orient; les Roumains du Sud, par Nic. Densubianu et Frédéric Damé. Paris, 1877. — In-8°.

Par l'auteur :

Probe der Mafoor'schen Sprache, von Dr Adolf Bernhard Meyer. Wien, 1874. — In-8°.

Notizen über Glauben und Sitten der Papúas des Mafoor'schen Stammes auf Neu-Guinea, par le même. Dresden, 1875. — In-8°.

Über die Mafoor'sche und einige andere Papúa-Sprachen auf Neu-Guinea, par le même. Wien, 1874. — In-8°.

Anthropologische Mittheilungen über die Papúas von Neu-Guinea, par le même. Wien, 1874. — In-8°.

Bericht ueber eine Reise nach Neu-Guinea, unternommen in den Jahren 1872 und 1873, par le même. Wien, 1874. — In-8°.

Intercare bibliografica pentru Istria si Dalmatia, V. Alesandrescu Urechia. Bucaresci, 1878. — In-8°.

Introduction à l'ethnologie des peuples rangés au nombre des Slaves, par M. Duchinski. Paris, 1867. — In-8°.

Par l'auteur :

Les Indiens des États-Unis, par René de Semallé. Paris, 1874. — In-8°.

Par l'auteur :

Extrait du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Article *Métis*, par le Dr Dally. Paris. — In-8°.

De la chevelure comme caractéristique des races humaines, par le même. Lille, 1874. — In-8°.

Par l'auteur :

George Washington, d'après ses mémoires et sa correspondance, par Alphonse Jouault. Paris, 1876. — In-8°.

Par M. Baudouin de Courtenay :

О Нарѣчіи Венеціянскихъ Словенцевъ. Сочиненіе А. Клодича. Санктпетербургъ, 1878. — In-8°.

О Слабянскомъ Языкѣ въ Резіянской долинѣ во Фріулѣ. Статья С. Валенте. Санктпетербургъ, 1878. — In-8°.

Резьянскій катихизис, как приложение къ «Опыту фонетики резьянскихъ Говоров», с примѣчаніями и Словарем издал И. Бодуэн-де-Куртенэ. Варшава, 1875. — In-8°.

Liëtuviškos Dajnos, surasitos, par Antaną Juškevičę. Казань, 1878. — In-12.

Глоттологическія (Лингвистическія) Замѣтки. Выпускъ I : 1. Кое-что по поводу резьянской Гармоніи (Созвучія) Гласныхъ. — 2. О Такъ называемой «эвфонической вставкѣ» Согласнаго въ Славянскихъ Языкахъ. И. Водуэна-де-Куртенэ (J. Baudouin de Courtenay). Воронежъ, 1877. — In-8°.

Подробная Программа Лекцій, И. А. Бодуэна-де-Куртенэ (J. Baudouin de Courtenay), в 1876-1877 учебном Году. Казань, 1878. — In-8°.

Отчеты Командированнаго Министерствомъ Народнаго Просвѣщенія за Границу съ

ученою цѣлію И. А. Бодуэна-де-Куртенэ. О Занятіяхъ по языковѣдѣнію въ теченіе 1872 и 1873 ГГ. Казань, 1877. — In-8°.

O novychŭ zvukachŭ vŭ slavjanskichŭ jazykachŭ. Dissertacija magistra istoriko-filologičeskichŭ naukŭ Adama-Antona Krynskago, Vypuskŭ I-j. Varšava, 1870. — In-8°.

Article critique extrait des *Anzeigen des Beiträge z. vgl. sprachf;* t. VIII, 2.

Dra J. Ew. Purkyniego. *O Korzyściach z ogólnego rozprzestrzenienia Łacińskiego Sposobu Pisania, w dziedzinie języków słowiańskich*, przełożył s czeskiego J.-I. Niecisław Baudouin. Warszawa, 1865. — In-8°.

Několik poznamenání o polském pravopisu. Od Jana Baudouina de Courtenay, 1867. — In-8°.

Опыт фонетики Резьянских Говоров, И. Бодуэна-де-Куртенэ (J. Baudouin de Courtenay). Варшава, 1875. — In-8°.

Par l'auteur :

Progrès et position actuelle de la Russie en Orient, ouvrage traduit de l'anglais. Paris, 1836. — In-8°.

Par l'Association :

Proceedings of the American Association for the advancement of Science. Twenty-fifth meeting, held at Buffalo, N.-Y. August, 1876. Salem, 1877. — In-8°.

Proceedings of the American Association for the advancement of Science. Twenty-sixth meeting, held at Nashville, Tenn. August, 1877. Salem, 1878. — In-8°.

Par l'auteur :

Du désordre dans la Science de l'Homme et de la Société; moyens successifs de l'atténuer, par J.-M.-C. Prévost. Paris, 1865. — In-8°.

Par M. Robert Sager, délégué général de l'Institution Ethnographique à Stockholm :

A.-E. Nordenskiölds Ishafsfärd. I. Framställning till Kongl. Majt. (Extrait du *Svenska Sällskapet för Antropologi och Geografi*), Geografiska Sektionens Tidskrift, Band 1, 1878 nr 3. — In-8°.

Par M. Baudouin de Courtenay, délégué régional de l'Institution Ethnographique à Kazan (Russie) :

У. Бодуэнъ-де-Куртенэ. Резья и Резьяне. — In-8°.

Критическія и Библіографическія замѣтки. — In-8°.

Rozbiór Gramatyki Polskiéj Księdza Malinowskiego, przez J. Baudouina de Courtenay. Warszawa, 1875. — In-8°.

Par M. de Rosny :

Études sur l'île de la Guadeloupe, par Camille Ricque. Paris, 1857. — In-8°.

Antiquités d'Haïti, par Edgar La Selve. Port-au-Prince, 1874. — In-8°.

Estudios indígenas. Contribuciones á la historia antigua de Venezuela, por Aristides Rojas. Caracas, 1878. — In-8°.

Memoria sobre las causas que han originado la situacion actual de la raza indígena de México, y medios de remediarla, por don Francisco Pimentel. Mexico, 1864. — In-8°.

S'il existe des sources de l'histoire primitive du Mexique dans les monuments égyptiens et de l'histoire primitive du monde dans les monuments américains, par Brasseur de Bourbourg. Paris, 1864. — In-8°.

Par l'auteur :

Études historiques et statistiques, par Auguste Meulemans. Bruxelles, 1876. — In-8°.

Scenes and Studies of Savage life, by Gilbert Malcolm Sproat. London, 1868. — In-8°.

Par la Société Américaine de France :

Actes de la Société Américaine de France, Paris, 1863-1873. — Trois volumes in-8°, avec planches.

Archives de la Société Américaine de France, 1re série. Paris, 1800-1864. — Trois volumes in-8°. — 2e série. Paris, 1865. — In-8°.

Par la Société des Études Japonaises :

Mémoires de la Société des Études Japonaises, Chinoises, Tartares et Indo-Chinoises. Paris, 1874-1876. — Deux volumes in-8°, avec planches.

Par M. le chevalier da Silva :

Exposicão feita perante os membros da Commissão Nacional Portugueza do Congresso internacional dos Orientalistas, convocados para constituirem uma Associação promotora dos Estudios Orientaes e Glotticos em Portugal, par G. de Vasconcellos Abreu. Lisboa, 1874. — In-8°.

Par M. Louis de Zieliński :

Kongres miedzynarodwy Orientalistów, 2a sessya, 1874. Londyn-Paryż, 1874. — In-8°.

Annexe n° 5.

CONGRÈS ET MISSIONS ETHNOGRAPHIQUES.

SECONDE SESSION

DU

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES

À GENÈVE (SESSION DE 1882).

Conformément à la décision du Conseil de la Société d'Ethnographie, la seconde session du Congrès international des Sciences Ethnographiques aura lieu en Suisse, au printemps de l'année 1882, et le soin de l'organisation de cette session a été confié à M. Georges Becker, délégué général de l'Institution Ethnographique.

La séance d'ouverture de la nouvelle session est fixée à Genève au 10 avril 1882.

Pour y prendre part, il suffit d'adresser aux délégués généraux des différents pays, ou au délégué général de la Suisse, M. G. Becker (à Lancy-Genève), ses noms, prénoms et qualités, et la somme de 15 francs, soit par un mandat de poste, soit en un chèque.

On recevra, par retour du courrier, une carte nominative de membre qui donnera droit d'assister aux séances d'études et aux réunions solennelles, de prendre part à tous les travaux et de recevoir le volume qui renfermera le compte rendu de la session.

Les travaux seront, comme au premier congrès, répartis entre sept sections.

Section I. — Ethnogénie : Origine et migrations des peuples.

Section II. — Ethnologie : Du développement des nations sous l'influence des milieux; situation géographique, climat, alimentation.

Du mode de vie et des conditions d'existence des sociétés établies dans les hautes régions des montagnes.

Section III. — Ethnographie descriptive : Distribution et classification des peuples, des nations et des nationalités sur la surface du globe.

Section IV. — Ethnographie théorique : Des conditions de développement des nationalités.

Section V. — Éthique : Mœurs et coutumes des nations.

Section VI. — Ethnographie politique : Sur quelles bases repose l'existence des nations. Motifs qui les sollicitent à se grouper entre elles de manière à former de grands États, ou à se subdiviser, afin d'obtenir les avantages de la décentralisation.

Section VII. — Ethnodicée : Droit international. — De l'étude comparée des législations, au point de vue de l'ethnographie.

Les adhérents sont priés d'envoyer au Commissaire général soussigné les questions qu'ils ont à proposer au Comité d'organisation.

Le questionnaire définitif ainsi que la liste des membres et celle du Comité d'organisation seront ultérieurement publiés.

DÉLÉGUÉS DE LA SECONDE SESSION.

(première liste.)

SUISSE.

M. G. Becker, délégué général de l'Institution Ethnographique, à Lancy-Genève.

FRANCE.

MM. O. Pitrou, agent de l'Institution Ethnographique, avenue Duquesne, 47, à Paris.
le Dr Legrand, vice-président de l'Institution Ethnographique, avenue de Neuilly, 136 (Seine).
P. de Lucy-Fossarieu, secrétaire de l'Institution Ethnographique, avenue d'Eylau, 33, à Paris.
Dulaurier (Augustin), secrétaire de la première session du Congrès, 109, rue de Grenelle, à Paris.
le Dr Sicard, rue d'Arcole, 4, à Marseille.
Gaspard Bellin, rue des Marronniers, 4, à Lyon.
Félix Julien, rue Bourbon, 63, à Toulon-sur-Mer.
F. Le Brun, architecte, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Trubessset aîné, consul, à Bordeaux.

BELGIQUE.

MM. Anatole Bamps, rue du Marteau, 31, à Bruxelles.
F. Berchem, ingénieur principal des mines, à Namur.

ANGLETERRE.

MM. le baron de Cosson, à Londres.
Hyde Clarke, à Londres.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

M. le professeur Blaise, rue Saint-Philippe, à Luxembourg.

SUÈDE ET NORVEGE.

MM. le professeur Yügvar Nielsen, à Christiania.
Esaïas Tegner, à Lund.
Robert Sager, à Stockholm.

RUSSIE.

MM. Wladimir de Youferow, membre de la Société impériale d'Ethnographie, à Saint-Pétersbourg.
Baudouin de Courtenay, professeur, à Kazan.

ALLEMAGNE.

M. le Dr Wilhelm Loewenthal, Hildebrandtstr., 7°, à Berlin.

ROUMANIE.

M. le professeur Alexandrescu Urechia, député, à Bucarest.

GRÈCE.

MM. Léonidas Mélétopoulo, député, à Athènes.
le Dr Melessinos, à Patras.

ITALIE.

M. le professeur Alessandro Kraus, à Florence.

ESPAGNE.

M. J. de Dios de la Rada, de l'Académie de l'Histoire, à Madrid.

PORTUGAL.

M. le chevalier da Silva, architecte du Roi, à Lisbonne.

TURQUIE.

M. Synvet, professeur au Lycée de Galata-Séraï.

ÉGYPTE.

M. Daniel Weil, à Alexandrie.

INDE ANGLAISE.

M. le Dr Leitner, principal du Collège, à Lahore.

JAPON.

M. Louis Bastide, au Consulat général de France, à Yokohama.

CANADA.

MM. John Campbell, professeur, à Montréal.
J. Mac Pherson Le Moine, à Québec.

ÉTATS-UNIS.

MM. John T. Short, à Colombus, Ohio.
le Dr Francis Parkmann, à Boston, Massachusets.

PÉROU.

M. Canevaro, à Lima.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

M. Gregorio Vicente Quesada, directeur de la Bibliothèque publique, à Buenos-Ayres.

AUSTRALIE.

M. John Fraser, à Maitland.

N. B. — Une liste complète des délégués du Congrès sera ultérieurement publiée.

Le Délégué de l'Institution Ethnographique,
Commissaire général du Congrès de Genève,
G. Becker.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(PREMIÈRE PÉRIODE.)

ANNEXES.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

(SECONDE PÉRIODE.)



TABLE ANALYTIQUE.

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Y

Z

FIN.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03199 1451

